



France pittoresque

Hugo

[LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM](https://liregratuitement.com)

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

DÉPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'A NOS JOURS

IIxUfTftfl 1T imiftrtl PAB US MOHUmilTS DE TOUTES US BFO-
QUftS, fMFIBJ, SCUUTB4, PUNTS, MSSDfBJ, CtUBJÉS;

* PAR A» Blfcfl)*

4 vol. in -4° ornés de 640 Cartes, Plans et Vignettes.

(Extrait du Prospectus.)

L'auteur de la France Historique et Monumentale se propose d'offrir a ses lecteurs une histoire générale de France, éerite avec concision , mais néanmoins avec assez de développement pour que l'étendue du récit corresponde à l'importance des faits. Il tâchera de mettre en relief chaque personnage remarquable, de conserver à chaque époque sa couleur et son caractère ; les événement* seront rapportés d'après les témoignages contemporains , appréciés selon l'esprit de leur temps , et jugés seulement d'après les règles éternelles de justice et d'humanité qui doivent dominer les opinions de tous les siècles. Des gravures reproduisant avec fidélité les monuments, les costumes, les actions des différentes époques, donneront plus de clarté aux explications, aux descriptions et aux récits. La géographie occupera dans ce livre la place qui lui est due ; car toutes les grandes révolutions , les créations et les destructions d'Etats se résument par les divisions politiques du territoire. Des cartes et des plans soigneusement dressés feront successivement connaître celles qui , en France, ont précédé la division actuelle. Enfin cette histoire générale de France, coordonnée avec maturité et réflexion , consciencieusement écrite , exempte de toute influence extérieure ,

de tout esprit de système, de toute préoccupation de parti, aura pour base la bonne foi et pour but la vérité.

oofDmONS DE LA SOUSCRIPTION. — La France Historique et Monumentale formera 4 vol. in-4° d'ensemble 160 feuillet (équivalant a 25 vol. in-8* ordinaires), et omet au moins de 640 cartes, plans et vignettes représentant des scènes d'histoire et de mœurs, des portraits de personnages célèbres, des monuments, des costumes civils, «xdésiasUques et militaires, des meubles, des armes, des armures, des ustensiles . etc. --Elle sera publiée par feuille. — Chaque feuille contenant 16 colonnes de texte et 4 ou 5 vignettes ou plans gravés sur acier, coûtera : 90 centimes , prise au bureau , — et 40 centimes par la poste.

Les souscripteurs qui , à Paris, paieront un volume d'avance recevront leurs livraisons à domicile et sans augmentation de prix. — Il sera tiré sur papier vélin quelques exemplaires dont te prix sera double. — La lre feuille de la France Historique et Monumentale sera niiM? en vente dans le courant d'octobre 1835, aussitôt après la publication de la dernière feuille de la France Pittoresque. — Il en paraîtra au moins une feuille par semaine. {On ne reçoit que les lettres affranchies.) .

On souscrit Cm H.-L. DELLOYE, ÉDITEUR DE LA FRANGE PITTORESQUE, place di la boubjb, h** 5 et 13 a pasis.

■Il Mil Q ■—

HISTOIRE DES ARMÉES FRANÇAISES DE TERRE ET DE MER DE 1702 A

(Extrait du Prospectus.) La nation française a , de tout temps , été considérée comme une nation essentiellement militaire ; les Gaulois et les Francs , dont elle tire son origine, étaient des peuples guerriers; les uns vainquirent , en Italie, les Romains, que les autres rhaussent de France. Toutes les époques de notre histoire, les guerres de Saxe sous Charlemagne, d'Afrique sous Louis IX .nos luttes) de plusieurs siècles contre les Anglais , les campagnes d'Italie sous les Valois , de Flandre , d'Alsace et d'Allemagne sous Louis XIV, témoignent assez de l'instinct guerrier de la nation. Même avant la mémorable révolution française , quel peuple aurait pu songer a mettre ses hommes de guerre les plus distingués en parallèle avec nos grands capitaines? Et c'est surtout depuis cette

révolution que le Renie militaire des Français a brillé de tout son éclat. Les quatorze armées républicaine*, la grande s .

impériale , vingt-cinq ans de (pierres et de victoires ont prouvé au monde que nous sommes un peuple de soldats. Si , fatigué aujourd'hui des discordes intestines , ce peuple parait aspirer à se reposer des émotions révolutionnaires dans une paix dont la dignité nationale n'ait point a rougir , c'est qu'il a la conscience que les illustres guerriers de la République et de l'Empire ont conquis a la France de la gloire pour plusieurs siècles. 1* peuple français pacifique , c'est l'Hercule antique appuyé sur la massue «lut vient d'abattre le lion de Némée. — Mais le repos n'éteint pas l'esprit militaire de la nation; car elle«ime à remplir les loisirs que la paix lui donne par des souveurs de guerre , qui sont toujours pour elle des souveurs de gloire.

La WtAlf CE MIUTA2BS est destinée à fournir un aliment à ces nobles occupations de la mémoire, a ces conversations dignes des fils. des vainqueurs de l'Europe. C'est un livre où l'esprit de parti n'a trouvé aucun accès , et dans lequel on a tenté d'élever un monument aux braves de toutes les époques; à ceux qui , pendant la révolution , ont délivré la France de l'étranger ;

qui , sous l'Empire, ont conquis l'Europe, et qui, depuis, ont ajouté aux lauriers de l'ancienne armée une palme nouvelle et glorieuse - cueillie sur les remparts d'Alger.

De 1702 à 1833 , les Français de toutes les générations, de tous les rangs et de tous les partis, ont pris part aux guerres de la Révolution ; la nLAMOZ MTXITAXms est pour eux comme un livre de famille, qui , en retraçant les actions héroïques des pères, doit servir à exciter le dévouement et la noble émulation des enfants»

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION. - La TmAXCK 1ULITAT-JUE formera 6* volumes in-4° d'ensemble 180 feuilles , ornées d'au moins 180 plans et 1080 vignettes gravées sur acier, et représentant les batailles, sièjics, conquêtes de villes, actions d'éclat , armes, armures, costumes, uniformes, portraits de généraux français et étrangers, de Braves de tous grades, etc.

Comme dans la France pittoresque, chacune des feuilles forme un tout complet et détaché : elles contiennent soit l'histoire d'une campagne , soit la relation d'une bataille, soit le journal d'un siège. Quelques-unes seulement sont consacrées à l'étude des améliorations introduites dans l'art militaire, a la composition désarmées, a la description des uniformes de chaque arme, etc.

Chaque feuille comprend : 1° 16 Colonnes de texte; 2° 6 Vignettes gravées sur acier ; 3° 1 Plan gravé sur acier; et se vend séparément

vingt-cinq centimes (prise au bureau), et trente-cinq centimes par la poste.

U pusnxm volume, contenant 40 feuilles de texte et 268 gravures, et le sbook» volume, contenant 40 feuilles de texte et 230 gravures , sont in tutti.

PRIX DE CHAQUE VOLUME : EN FEUILLES, 10 FR. — BROCHÉ : 10 FR. 50 C. 1er octobre 1896, doute feuilles du 3e volume sont publiées; il parait une feuille toutes 1

Paris, — Imprimerie et Fonderie de Riqkoux et Cê, roe des FraDCS^onrgeoi^Samt-Micliel , t.

ou

; -«r° DESCRIPTION

A MESSIEURS LES SOUSCRIPTEURS

Si l'étude de la patrie est un devoir pour tout citoyen, la connaissance complète des beautés pittoresques, des curiosités naturelles, des richesses territoriales de la France, doit être véritablement une source de juste et noble orgueil pour un Frauçais.

Avant la publication de la France pittoresque, des voyageurs studieux , des observateurs attentifs, des peintres habiles, consacraient fréquemment leurs travaux à faire connaître avec détails la Grèce , l'Italie, la Suisse , l'Espagne, l'Angleterre, la Russie, etc, De magnifiques ouvrages, entrepris avec l'aveu et sous le patronage du gouvernement, avaient reproduit tout ce, que renferment d'intéressant et de curieux l'Egypte, l'Indoustan, la Nouvelle-Hollande, et même les îles sauvages parsemées dans l'océan Pacifique. Il y avait heu de

s'étonner qu'aucun monument scientifique et littéraire n'eût été encore élevé à la France.

Quelques-uns, il est vrai, étaient commencés, mais tous restaient et sont restés inachevés.

Et pourtant, que d'utiles sujets d'études n'aurait-on pas trouvés dans l'examen des ressources locales de nos départements , dans l'inventaire de ces richesses naturelles que la Providence a si largement départies à notre belle patrie! heureux climat , terres fertiles , mines nombreuses , forêts variée*, rivières navigables et flottables. Que d'instruction pratique dans les développements progressifs et soutenus de l'industrie, du commerce et de l'agriculture française I Que de variété et d'attrait dans le tableau des mœurs et des costumes! Que d'intérêt dans les détails biographiques, sur les événements et sur les hommes qui ont illustré le pays, sur les langues, les idiomes et les patois des populations , si diverses d'origine et de caractère , que le titre glorieux de Français réunit aujourd'hui en un seul peuple !

Aucun auteur ne paraissait dispose à tenter l'entreprise, vraiment nationale, d'une description complète de la France. Consultant mon zèle et ma bonne volonté, bien plutôt que mes connaissances scientifiques et littéraires, j'osai en concevoir le projet Cinq années d'études sédentaires et trois années de voyages furent employés à me mettre en état d'accomplir ce dessein. J'espérais, sans trop m'en rendre compte, que pendant ce laps de temps quelque autre plus pressé et plus habile commencerait l'œuvre que je me proposais d'exécuter, et me débarrasserait ainsi de la tâche difficile que je m'étais imposée.

Malheureusement il n'en fut point ainsi ; faute de concurrents , le soin de faire connaître la France à mes concitoyens me resta. Je revins à Paria , mes études étaient faites, mes matériaux étaient

réunis; je n'avais plus à balancer, et je me décidai à publier la France pittoresque.

Il y avait dans le plan de cet ouvrage deux écueils à éviter.

Ces deux écueils, de nature opposée, étaient la brièveté et la prolixité.

La brièveté engendre la sécheresse, et aurait rendu le livre incomplet et inutile.

La prolixité n'a pas moins d'inconvénient; c'est elle qui a empêché l'achèvement des ouvrages commencés, pour la description exacte de la France. Dans ceux que le gouvernement lui-même a entrepris, chaque département devait former un gros volume. La publication d'un travail si étendu était naturellement lente; il fallait un grand nombre d'années pour la mener à fin ; et quand elle aurait été terminée, on se serait aperçu

Sue l'ouvrage était à recommencer; car, auprès es derniers volumes, remplis de détails nouveaux et frais (s'il est possible de s'exprimer ainsi) , les premiers volumes auraient paru surannés et vieillis.

D'ailleurs , parmi les détails qui donnent tant de prolixité aux statistiques diverses publiées sur les départements , il en est beaucoup qui sont essentiellement variables et temporaires; ce sont ceux-là qu'il faut élaguer avec choix, pour ne conserver que les détails d'un intérêt général et durable. On peut ainsi réduire à de justes proportions la description d'un département, et n'offrir au public que ce qui est vraiment curieux et utile : c'est à ce plan que je me suis arrêté. L'espace que j'ai pu consacrer à chaque département n'est pas tellement resserré qu'on ait à craindre de n'y voir qu'un tableau aride, sec et écourté (1).

(1) Les 16 colonnes bien remplies de la Franc* pittoresque équi* Talent à 6 feuilles on 80 pages in-8°. — Les 120 feuilles , avec les tableaux qu'elles renferment , représentent an moins 25 volumes in-8° de 400 pages.

La description de chaque département contient , avec une étendue convenable , quoique résumés et soigneusement dégagés de tout ce qui paraîtrait oiseux et inutile : L'histoire ; Les antiquités;

Le tableau des caractères , des mœurs locales , des coutumes et des fêtes singulières;

Celui des costumes particuliers ; L'examen des idiomes et des patois ; Des notes sur les hommes célèbres ; La topographie; La météorologie;

L'histoire naturelle (règne animal , végétal et minéral). La description des Tilles, bourgs, communes , châteaux pria* cîpaux , etc.

La division politique» administrative, militaire, maritime, judiciaire , religieuse , universitaire , etc ; Des renseignements statistiques :

Sur la population et son mouvement ; Sur l'état de l'instruction publique ; Sur la garde nationale ;

Sur les impots et leur produit, sur les recettes et les dépensée \ Sur l'affriculture , le commerce et l'industrie; Enfin des notes sur la bibliographie relative au département Les descriptions des colonies et celles des grandes villes ne présentent pas moins de détails.

Otre la statistique particulière de chaque département ou colonie , la France pittoresque contient la statistique générale de la France, considérée séparément sous les rapports : Politique et administratif , — militaire , — maritime , — judi-

A MM. LES SOUSCRIPTEURS

Mais , le plan étant trouvé , restait une opération hérissée de difficulté», la publication. Pour que mon ouvrage put être publié tel que je l'avais conçu, il était nécessaire qu'il réunît un grand nombre de souscripteurs , et par conséquent qu'il fût offert au public à un prix modéré. Je désirais cependant l'enrichir de cartes et de gravures , représentant les sites et les villes remarquables, les curiosités, les hommes célèbres, etc. La gravure en bois, à laquelle les recueils périodiques que les Anglais ont emprunté un si utile appui, ne pouvait m'être d'aucune utilité à cause de son infatigable précision et des difficultés du tirage. La France manquait d'ailleurs de graveurs assez nombreux et assez habiles. Le Magasin pittoresque , unique recueil qui parût à cette époque à Paris, ne se soutenait qu'à l'aide de quelques pages empruntées aux Anglais; ainsi , alors même <que j'eusse eu me servir de gravures en bois, comme je voulais «ne tout dans mon ouvrage fut national; j'aurai» ou renoncer à employer ce genre de gravure.

lien embarrassé était grand; néanmoins , encouragé par le succès de Y/famille de Napoléon qui , encouragé par feuette, avait obtenu de nombreux {acteur}* je ne désespérais pas encore d'arriver au résultat que je cherchais; enfin je conçus le projet, hardi pour l'époque, de faire concourir la gravure en taille-douce à l'illustration de la France pittoresque* ' »

Un graveur d'un talent distingué, homme actif et plein d'intelligence, M. Couché,- voulut bien assurer par sa coopération* l'exécution régulière des gravures et leur publication opportune; sans les difficultés de cette partie de l'ouvrage auraient été insurmontables.

J'avais eu le bonheur de trouver un éditeur rempli de zèle, de capacité et de désintéressement. M. Deiloyé approuvait mon ouvrage et l'adoptait. Il partageait la pensée patriotique de l'offrir au public à un prix très modique, afin de multiplier les souscripteurs. Il sacrifiait ainsi à l'instruction future du pays son intérêt particulier! car en l'absence de tout précédent, il était le maître de fixer un prix beaucoup plus élevé.

La France pittoresque parut enfin, et nous pouvons le dire sans craindre d'être démentis, son apparition fut événement: étonné de voir publier un tel ouvrage à si bon marché, le public douta pendant quelque temps si cet ouvrage continuerait à paraître, plusieurs personnes en témoignèrent obligeamment leurs craintes à l'éditeur. Bientôt, néanmoins, le succès de la France pittoresque fut assuré; il eut pour premier résultat de donner à la librairie française, alors languissante,

cière, — universitaire, — religieux, — moral « — communal et départem. — agricole, — industriel et commercial, — médical, — artistique, — scientifique et littéraire.

Les documents statistiques les plus anciens qui ont été employés dans cet ouvrage se rapportent à l'année 1831, époque où a eu lieu le dernier recensement général de la population et dernière année sur laquelle le ministère eût encore, en 1853 et 1854, présenté des documents complets. L'ouvrage renferme des documents plus modernes encore, et qui même ont trait aux années 1854 et 1855. Tous les recensements et calculs statistiques ont pour base des éléments authentiques ou officiels.

une" activité utile et un mouvement nouveau.

La France pittoresque a servi de modèle à toutes les publications à bon marché, dont le but est de répandre dans les classes popu-

laire le goût de l'instruction et de la lecture.

Les suffrages de 40,000 souscripteurs ont récompensé le zèle désintéressé de l'éditeur, les soins donnés à la confection matérielle de Pou* Vragé, et la régularité de sa publication.

La France pittoresque est enfin , complètement terminée. J'ai tâché de remplir de mon mieux k| plan que je m'étais proposé et je crois y avoir, réussi; je m'estime heureux d'être parvenu, seul et sans collaborateurs v à achever en deux années une pareille entreprise*

Pendant cette publication* j'ai reçu des lettres, nombreuses ; les unes m'apportaient des injures) (j'ignore en vérité pourquoi) t les autres m'adretv* Baient des critiques, la plupart me donnaient des; éloges. J'ai dû mépriser les injures* je remercie, les personnes qui ont bien voulu me témoigner, leur intérêt par des critiques, ou leur approba-i tiori par des éloges. Les critiques m'ont été utile»* j'en ai souvent profité ; les, louanges ont soutenu mon courage dans une carrière Longue et pénible» Je ne m'abusais pas sur mon peu démerite, maift je voyais avec joie que la majeure partie de mes lecteurs rendait justice du moins à mes travail* et à ma persévérance.

Quelques personnes ont un droit plus particulièrement lié à ma reconnaissance \ elles m'ont envoyé des; notes et des renseignements relatifs aux localités, qu'elles habitent, je les prie de recevoir ici l'ae-j suraoce de ma gratitude.

11 m'a été impossible de répondre à aucune de t lettres qui m'ont été adressées; ce silence m'était imposé par le travail difficile et continu que j't» vais à faire t et qui absorbait tout mon temps* Pour parvenir à le terminer en deux années, j'ai dû renoncer même aux relations de faoiUe e^n m'étaient les plus chères, et me priver tempérai» rement de toute correspondance avec ne* pro** ches parents.

J'espère donc que les personnes qui m'ont fait l'honneur de m'écrire, vendront bien agréer mes excuses de mon impolitesse forcée* .

Je ne terminerai pas cette note sans faire un appel à MM. les souscripteurs de la France pittoresque, pour les prier d'adresser ('/tarife*) à notre éditeur, toutes les rectifications qu'il leur enverra. Les corrections doivent être faites à la description de nos départements qu'ils habitent. Nous leur en aurons une véritable reconnaissance.

Je recevrai également avec reconnaissance toutes les communications que vous voudrez bien me faire relativement à la France historique et géographique (soit mémoire historique et archéologiques, descriptions ou dessins de monuments* et de costumes antiques, chartes et titres historiques que, etc.), Ces communications m'enrichiront pour moi un précieux témoignage de l'intérêt qu'elles portent

à mon nouvel ouvrage, et une marque de l'approbation qu'il leur aura bien voulu donner à la

À, Hugo.

Paris, 50 septembre 1858

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

NOTES GÉNÉRALES.

FRANCE HISTORIQUE.

FRANCE GÉOGRAPHIQUE.

Gaule romaine, 2. —

■ Empire des Francs. — Emnre de Cbarteniâgne. — Démembrement de l'empire de Chu riemagne. — Royaume de Charie%-îe-Chauve. — Frapce féodale. Royaume de France , 5. — Division par départements. — République. — Empire , 4. — - Colonies- françaises , 5.

ToroÇJlAFBJE ORlf ÉRALff 6

Situation et position astronomique lb.

Frontières naturelles et politiques. ..'.... lb.

Dimensions. — Superficie lb.

Montages 7

Cotes. — Îles et ports. -* lb.

Lies , lagunes et étangs. ' . . . lb.

Fleuves et bassins 8

Navigation.' intérieure. — Canaux 11

* Routes 13

rWoLATfOH. -«■ SoV'atOtTTCMKltT. — Sa THVIS1oH 14

Population de h france:-*- Mouvement en 1831.— Mouvement moyen annuel. -r-. Mariages.— Vaissanoes.-*. Déoès. t— Sexes.— Accroissement de la population.— Rapport de* âges a la population. V-» Cbaucp de mortalité. — Emploi de la vie, 14.

POPULATION PAR DKPARTIMIlftS. « , . lb.

(sftGAOE. — RKLrGIOir! 15

ethnographie , \5. — Religion , lé.

S*Amrt*uB Munta *r AswnniAtm 17

France rv 1789 rr in 1835 lb.

MONARCHIE FRANÇAISE* AVANT 1789 /*•

Nature de la monarchie. — Le Roi , 17. — Armes de .France.—
^Grandes dignités dn royaume. — Grands officiers

- du royaume/-*» Noblesse/ — Etats généraux. — Etats des pro-
viaoes. <*- Assemblées prrâneûie*, 18.

Aneie unes provinces 19

Proiùw difflH •fifUpqrt*m*Atf.. ♦ . % » % „....» . lb.

Division administrative 20

Administration supérieure^ religieuse ; judiciaire ; financière ;
militaire', 20. — Marine. '— Administration du commerce. — Ins-
truction publique. '— Académies. — Sociétés tarantes ,' etci , 21 .

Recettes et dépenses.-. 22

Franck Depuis 1769. /*.

Assemblée* Constituante et Législative.— {\TfQ.)— (1790) —
(1791.) — Constitution de 1791. — Finances, 22. — * (1792),»,

République. — Convention. — (17&J.) — Constitution de

République — Directoire. — (1796 - 1799) , 24. République. —
Consulat. — Bonaparte. — Constitution de l'an vm.- (1880-1804),
24.

Empire — Ifapoîian. - (1805-1814), 25,26. Restauration. — Louis
XVIII. — (1814-1824), 26. Caries. X. -r (1824-1830), »• Révolution.
— Louis-Philippe. — [1830) , 20.

ranc a* 1835: . . ' .V:Y: .!;'■. •. **

Charte comstUntlçknell*. ïb.

Souveraineté. , 28

Gouvernement. — Le Rot. . , , 29

Là Chambre des Pairs. fb.

La Chambre dos D /pu tés.— Droits de là Ch.— Députés , 29. Les collèges électoraux. — Electeurs. — Eligibles. —Collèges électoraux , 29.

. Ministères. — Conseil des ministres. — Département de ' Il justice*; — *■ des affaires étrangères; — de la guerre, 31 ;

— de la marine et des colonie* ; — de lInténenr et dea culte»; — do commerce et des -travaux publics; *— de Rnstruetiout publique; — • des finances , 32.

Conseil & État- — Composition, — Dnisioa» — Attribu* lions. — Jaugea»**» 4es aUaiacs çontentie-isc*. -? ÀYOcaU aux conseils du Roi, 32.

STATUrio/UB ntlââMil 33

Gilfi* SAXMaUW- ««•»•,»«•••••• **'

Effectif. — Recensement. — Organisation, — Mobilisation. Arme-ment. — Notions diverses. — Dépenses ,34-

Armkb ds Tuaa

. Intentions militaires modernes* — Poudre. «* ■* Canons. — Mortiers.— Boulets — Obusier». — Grenades. — Pétard.— Machines infernales.— Tranchées. —Mines— Arquebuse. — Mousquet.'— Fu-sil, carabine. — Pistolet. — PétiinaL -■»• Mousqueton , 35.

Drapeau*. ♦ »

Décorations militai/es. •" „,•,„,

Grades existant en 1834- — Maréchal de France. — Lieu* tenant-général. — Maréchal-de-cainn. — Intendant militaire. Sous-intendant militaire. ~ Colonel.— Lieutenant-colonel. Chef de bataillon.— Chef d'escatfron,— Major. — Adjudantmajqr. — Capitaine. — Lieutenant. — Sous-lieutenant. ~ Chirurgien-major et aide-major. — Adjudant sous-officier, Sergent-maior, o6. — Servent. — Fourrier. — Caporal.— Grenadier (a pied). — Carabinier (à piedj. — Voltigeur, 37.

Emplois divers dans les corps. . ,....•...

Insignes des grades militaires.— Caporal et brigadier, eto, etc. , etc. — Maréchal-de-camp. — Licutenant-générai, — » Maréchal de France , 37.

Composition de l'armée •«.....

Recrutement ,

Etat-major général, , , ,

Corps royal d'état-majer.

Intendance militaire '

Divisions militaires. . » . ~ ^ . • • • .

Etat-major des ptaees '

Organision et division des corps •.«*•

Discipline•,....

Infanterie.— Armement. — Uniforme. - Organisation des régiments. — Instruction. — Effectif , '39-

Cavalerie. — Legs Fournier. — Cavalerie de réserve. — Armement. — Taille. — Carabiniers, 39. — Cuirassiers. — Effectif.— Cnvaltrle de ligne— Armement. — Taille. — Dragon*.— Lancier*.— £ffe«ttf.-~ &*«/«*'« tégire.— Armement. Taille. — Chasseurs. — Hussards. — Chasseurs d'Afrique.— Effectif. — Récapitulation , 40.

Remonte générale. — Effectif.— Uniforme , 40.— Etablissements, 41.

Artillerie. — Corps royal de l'artillerie. — Etat-major. — Organisation.— Effectif.— Armement.— Uniforme des régiments d'artillerie —Etablissements de l'artillerie, 41.

Génie.— Etat-major. — Organisation. — Armement. — Uniforme Effectif. — Etablissements dn génie ,41. — Sapeurs-pompiers de Paris , 42.

Train des équipages militaires. — Organisation.— Effectif.

— Uniforme , 42.

Gendarmerie.— Armement. — Uniforme de la gendarmerie départementale et coloniale.— Uniforme de la garde municipale de Paris » — Uniforme des roltigeurs corses (corps auxiliaire). - Gendarmerie royale ; effectif, 42. | Tribunaux miltt.— Ateliers de punition. — Ateliers de con-

damnés aux travaux pub. ; — au boulet , 42.— Prisons , 43. I Ecoles militaires. — Ecole d'appheation de l'artillerie et du génie (à Mets). — Ecole d'appKcation au corps royal d'état-major (à Paris). — Ecole polytechnique (à Paris). — Ecole spéciale et militaire (i

Saint-Cyr).— Collège royal et militaire (à La Flèche). — Gymnases militaires. — Ecoles régimentaires , 43.

Invalide*

Solde et retraits

Service de santé. — Organisation. — Effectif. — Conseil de santé , 44.

Administrations diverses. — Administration des hôpitaux.

— Hôpitaux. — Bataillon d'ouvriers d'administration. — * Habillement et campement. — Subsistances militaires.— lits militaires: — Convois militaires^ —Transports généraux, 44.

Dépenses par régimeML •..••

Résumé général. f

Ministère de la guerre. . . .

Bibliographie* » ^ . »•«• ,«■»••••

LxoiOM-ik'HoictixvR. ...;i4W.-*;c;» »

Institution, — Histoire. . : «...

lb.

lb.

lb.

lb.

IK lb.

lb.

lb.

lb.

lb.

lb.

TABLE DES MATIÈRES

Organisation actuelle. — Nombre de membres. 45

Maisons d'éducation /A.

Statistique maritime. 46

Mauve et colonies Ib.

Butoir*. — Epoque contemporaine /A.

Gradés existant en 1835. — Amiral. — Vice-amiral. — . Contre-amiral. — Capitaine de vaisseau.— De frégate.— De corvette. — Lieutenant de vaisseau.— De frégate.— Elèves de marine de 1re classe. — De 2e classe. — Officiers marins , 47.

Passeaux.— Bouchés à feu.— Composition d'un équipage.

— Bouches à feu , 47.

Papillon, ota. — Premier arrondissement. — IIe arrond.— IIIe arrond.— IV# arrond. — Ve arrond.— Colonies occidentales.— Colonies orientales et côtes d'Afrique , 48.

Eté et force de la marine 48

Inscription maritime.— Population maritime.— Inscription maritime, 48 — Condition des marins, 49.

Administration supérieure. — Conseil d'amirauté.— Conseil des travaux de la marine. — Dépôt général des cartes et plans de la marine et des colonies , 49.

arrondissements maritimes. — Ier arrondissement , 49. — II* arrond.— III* arrond.— IVe arrond.— Ve arrond. , 50. Corps royaux.^ Corps royal de la marine, 50. — D'artillerie. — Génie maritime. — Corp* royal des ingénieurs hydrographes, 51.

Troupes et marins.— Equipages de ligne. — Officiers d'infanterie. — Régiment d artillerie. — Infanterie de marine. Gendarmerie maritime. — Gardes des chiourmes, 51.

Services divers. — Officiers d'administration. — Inspection , 51. — Administration des subsistances. — Service de santé. — Ingénieurs des ponts et chaussées. — Cultes. — Tribunaux maritimes , 52.

• Etablissements. — Ouvriers divers. — Etablissements de la marine. — Maîtres entretenus. — Ouvriers de marine. — Ouvriers pour les bâtim. à vapeur. — Ouvriers divers, 52. Bois de construction.— Martelage. — Départements soumis entièrement au«martelage. — En partie , 52.

R***es. — Chiourmes 52

Ecoles de la marine, 52. — Ecole navale.— Ecole de maistrance. — Ecole de navigation , 53.

Musées de la marine 53

Invalides de la marine. — Trésoriers /*.

Pensions et retraites 54

Colonies. /a.

Régime législatif. — Conseils coloniaux , 54. — Conseils des délégués des colonies. — Gouverneurs , 55.

Cours et tribunaux 55

Affranchissements /A#

Recettes. — Rente de l'Inde Ib.

Bibliographie Jo%

Diruraia ni La guerre et de la marine en 1831 56

Statistique judiciaire 57

Lois. — Codes /A#

Infractions aux lois " Jo\

Tribunaux. — Tribunaux ordinaires. — Tribunaux extraordinaires, 57.

Tribunaux de police , 57. — Travaux judiciaires , 58.

Justices de paix, 58.

Tribunaux de commerce. — Travaux judiciaires , 58. ^ Tribunaux de première instance. — Attributions. — Composition.—Attributions du président, 58. — Ministère public. Juges. — Conditions d'admission. — Travaux judiciaires, 59.

Cours royales. — Attributions. — Nombre et ressort. — Composition , 59. — Premiers présidents.— Ministère public. — Travaux judiciaires , 60.

Cours d'assises.^- Attributions. — Composition.— Présidents. — Jurés et jury, 60. — Ministère public et greffier.

— Travaux des cours d'assises , 61.

Cour de cassation. — Attributions. — Pourvois. — Arrêts. Composition.— Membres de la cour.— Ministère public, 62. Greffe. — Travaux judiciaires , 63.

Travaux du ministère public 63

Ordre des avocats / ^

Officiers ministériels.— Avoués.— Huissiers.— Notaires.— Commissaires-priseurs , 63. Droits civils et droits politiques /A.

&ESULTATS STATISTIQUE*. /A.

Manière demi la justice est rendue. . /A#

Matière* civile et commerciale. — • Rapport des procès à la population > 63. -* An territoire. — A la contribution foncière..— Rapport de* affaires commerciales ans affaires

Matière criminelle. — Rapport du nombre des accusés à la population. — Des accusés des villes à ceux des campagnes. — Instruction des accusés. — Acquittements — Condamnations.— Accusés en récidive.— En matière criminelle, 64. — En matière correctionnelle. — Rapport des accusés des deux espèces , 65.

Bibliographie. . . . • : 65

Dépenses du ministère de la justice Ib.

Statistique de l'instruction publique 66

Université de France.— Division universitaire.— Fonctionnaires de l'université. — Bibliothèque , 66.

Académies de l'université. ; . J».

Enseignement 68

Instruction primaire. — Salles d'asile. — Ecoles élémentaires. — Supérieures. — D'adultes. — Normales primaires. Instituteurs primaires , 68.

Enseignement secondaire , 69.

Enseignement supérieur. — Facultés. — Ecole normale , 69. Etablissements de l'université, — Enseignement supérieur. Secondaire. — Instruction primaire , 69. — Nombre des élèves. — Prix coûtant de l'instruction , 70.

Etablissements indépendants. — Collège de France. — Muséum d'histoire naturelle. — Ecole des langues orientales (à la Biblioth. royale). — Cours d'archéologie (idem). — Ecoles des chartes. — Ecoles de pharmacie. — Collèges britanniques , 70.

Recettes et dépenses . 70

Bibliographie /A.

Statistique beucieusb 71

Religion catholique. ...; Ib.

Division ecclésiastique. — Archevêchés. — Evêchés suffragants, 71.

Etat du clergé catholique Ib.

Clergé des colonies Ib»

Ecoles ecclésiastiques /*.

Missions. — Congrégation de la mission (à Paris) , 71.*» Séminaire des missions étrangères (idem). — Congrégation du Saint-Esprit (idem). — Etablissement religieux de la Terre-Sainte. — Société des missions de France (au Mont- Valérien , près Paris) , 72*

Cultes protestants « 72

Confession d'Augsbourg. — Luthériens.— Confession de Genève.
— Calvinistes , 72.

Culte Israélite Ib.

Dépenses des cultes Ib.

Eglises françaises 73

Saiut-Simonisme Ib.

Résultats statistiques Ib.

STATISTIQUE MORALE 74

Des crimes et DES criminels. — Influence des sexes.— Perversité relative des sexes. — Influence des saisons. — De l'âge. — Motifs apparents des crimes , 75. Moralité comparée des départements.— Crimes contre les personnes. — Contre les propriétés , 76*

Enfants naturels . • 77

Enfants trouvés' et abandonnés Ib.

Instruction comparée , 77. — Jeunes gens sachant lire et écrire. — Enfants fréquentant les écoles primaires , 78.

Suicides „ 78

Division de la population . 79

Population pauvre. Ib.

Population charitable 80

Institutions philanthropiques. — Sociétés de charité maternelle.
— Hospice royal des Quinze-Yingts.- ■ Institution royale des

Sourds-Muets. — Institution royale des Jeunes- Aveugles (à Paris). — Société royale pour l'amélioration des prisons.— Société pour le soulagement et la délivrance des prisonniers. — Société philanthropique. — Société générale de prévoyance. — Sociétés de secours mutuels , 81.

Hôpitaux 81

Monts-de-Piété. — Engagements.— Dégagements et ventes. Ib.

Caisses d'épargnes Ib.

Bureaux de bienfaisance Ib.

Population criminelle 83

Statistique DBrAATSHBirTAXE et communale. ... 84

Administration départementale i%.

Administration d'un département. — Préfet. — Secrétaires généraux.— Conseil de préfecture, — Conseil général , 84»

TABLE DES MATIÈRES

Administration d'un arrondissement. — Sous-préfet. — Conseil d'arrondissement , 85.

Fonctionnaire t , chefs de service , etc

Dépenses départemental**. — Dépenses fixes. — Dépenses variable*. — Dépenses facultatives , 85.

Administration des communes. — Organisation actuelle.— Blaires et adjoints» — ■ Conseil municipal, 86. — Electeurs communaux , 87.

Recette* et dépense* communale*. — Total de» recettes. — Total des dépenses ,« 87.

Ports et cbuessebs, mines, etc. . . •_

Ponts et chaussées. — Conseil général des ponts et chaussées.— Corps des ponts et chaussées.— Ecoles des ponts et chaussées. — Inspections , 88.

Misas. — Conseil général des mines. — Corps des mines. — Ecole des mines (à Paris). — Cabinet de minéralogie^ (à Paris). — Inspections , 88.

' Phare* et fanons.

Statistique roi ameere

Ministère dis finances

adjuk istration centrale.

Secrétariat particulier. —Budgets.— Inspection centrale des finances. — Secrétariat général. — Direction des contributions directes.— Direction du mouvement général des fonds. — Direction de la dette inscrite. — Direction de la comptabilité générale des finances. — Direction dn contentieux. — Caisse centrale du trésor public. — Payeur central du trésor public. — Contrôle central du trésor public.

Comptables extérieurs ; . . . ,

Receveurs des finances. — Payeurs du trésor.

DOUANES ET SELS

Conseil d'administration.— Direction des douanes.— Entrepôt des sels. — Produit annuel.

Contributions indirectes .

Produits.

Tabacs

Conseil d'administration.— Manufactures royales.— Ma*

> Malles-postes. — Produit.

Postes.

Direction. - Fouets.

Administration. — Arrondissements forestiers. — Ecole forestière. — Etendue des forêts. — Produit.

Loterie

Recettes, — Bénéfices.

Monnaies

Numéraire en circulation.— Hôtel des monnaies.— Bénéfices de l'Etat. — Commission des monnaies et médailles. —Musée monétaire.

Coua des comptes

Organisation. — Attributions et compétence. — Premier président.— Président* des Chambres. — Conseillers-maîtres. — Conseillers référendaires. — Procureur général. — Greffier en chef. — Travaux judiciaires. Caisse d'amortissement et Caisse Je* dépôt*

et consignations. Administration. —Caisse d'amortissement.—
Caisse des dépôts et consignations.

Banque de France.

Yabiètes.

Cautionnements. — Coure des effets publics.

DU «ODE DE REPARTITION DBS IMPÔTS

Département* qei n'ont qu'un, boni peu important. . Département*
qui ont un boni important.

Département* ou la perte e*t plu* que compensée. Département*
oè la perte peut être supporte"*. Département* ou la perte ett
ruineuse.

Résultat*.

HlSTOtKE RATuREUtB. . i ...;..

Règne abjimal : ;

&EGNE VEGETAL, , « # '.

Ib.

Ib.

Ib,

Ib.

Ib.

Ib.

Ib.

Ib.

Ib.

RÈGNE MINÉRAL {(fi

Eau* minérales.

Muséums, Collections, Sociétés, etc 101

STATISTIQUE AGRICOLE i ... 102

Division agricole des terres Ibm

CÉRÉALES Ibm

Culture des céréales. — Produits en céréales. — Produit de l'hectare en froment et en francs.— Consommation des céréales. — Consommation du blé. — Prix des céréales.— Commerce des céréales , 101 à 105.

Vignobles. — Vues. . 105

Etendue et produit des vignobles.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Bêtes à laine. — Race ovine. — Bêtes à cornes. — - Race bovine. — • Chevaux et mulets. — Anes. -- Chèvres. — - * Porcs.

Commerce aree te* pays étranger*, fl)7

\$EVKNU TERRITORIAL , /},

Capital de l'agriculture.

Produit brut. >

Dépense* ou frais* d'exploitation.

Produit net.

Ecoles vétérinaires

Haras

Ib.

Bergeries royales. . 3

Sociétés d'Agriculture , etc

Conseil d'agriculture. — Société royale et centrale d'agriculture (Paris).— Société des progrès agricoles (Paris).

— Société d'amélioration des laines. — Société d'horticulture (à Paris) , etc.

Statistique industrielle et commerciale*. Industrie

Exposition de 1834.

Etablissements industriels. — Fabrication du fer. — Métaux divers. — Bronzes. — Plaqué. — Machines à vapeur. — Ponts suspendus. — Soieries , 108. — Etoffes de laine. — Châles. — Etoffes et filature de coton. — Tulle.

— Commerce et fabrication des cuirs ; souliers, selleries- Poterie fine , porcelaine , etc. — Verreries , cristalleries.

— Ebénisterie , fabrication de meubles. — Sucre de betteraves , 109.

Commerce • * ... *••..*

Commerce avec les Etats européens. — Commerce avec
les pays hors d'Europe. — Commerce spécial. — Métaux
en lingots et monnayés. — Entrepôts. — Navigation. —
Marine marchande.
institutions relatives a l'industrie et au commerce. .
Statistique médicale

ENSEIGNEMENT

Facultés , Ecoles de Médecine, Ecoles de Pharmacie.

Académie royale de Médecine,

Associés libres.

Associés non résident*.

Associés étranger*.

Eaux minérales

Sociétés médicales , chirurgicales , etc

Notes diverses

Vaccinations. — Hôpitaux et hospices. — Aliénés. — Sourds-
muets. — Sangsues.

Statistique des LBTTEs , DES SCIENCES ET DES ARTS. .

ACAD. R. DES BEAUX-ARTS

Beaux-Art*. — Peinture et Sculpture

Ecole* de destin , peinture, architecture, etc.— Musique. , ,

Ecole* et cour* dieer*

Bibliothèque*. ,,,, ,... ' ..

Ib.

Ib.

Ib.

Ib.

Ib.

Ib\

Ib.

Ib.

Ib.

Ib.

Ib.

Ib.

Ib.

TABLE DS6 ttiTtàBBS.

DÊPiarBHBim.

La France pittoresque est rédigée sur un plan Uniforme qui permet la comparaison des départements entre eux et rend facile l'examen de leurs richesses industrielles et agricoles, ainsi que de leurs curiosités naturelles.

— Les divisions générales que l'auteur a adoptées pour chaque département} sont ; — Histoire. <*- Antiquités.

— Affaires, caractère, etc. ~ Costumes. — Langage. — Notes biographiques. — Topographie : situation, «tendue, sol* montagnes, forêts, lacs, étangs, rivières, canaux, routes etc. *-r Météorologie : «limai, vents, maladie*. — Histoire naturelle : règne animal; règne végétal, règne minéral, etc. — Curiosités naturelles. — Filles, bourgs, châteaux, etc. — Fàriétés. — Division politique et administrative .-militaire, maritime, judiciaire, religieuse, universitaire, instruction publique, sociétés savantes, etc. — Population. — Garde nationale.— Impôts et recettes. — Dépenses départementales. — Industrie agricole. — Industrie commerciale* — Douanes. — Foires. — Bibliographie.

. . 11 aurait été superflu de reproduire plusieurs fois ces divisions dans cette table. — On s'est donc borné à y indiquer les articles reekennent spéciaux, et les articles Retraillés des descriptions des grandes villes.

As*. f 121

Curiosités naturelles. — ViHéts de Soran et de Drom. . —Grotte. èsLft talnte, 124 et 125.

Industrie agricole.— Association rurale de Naz. — Etangs,

*>*27et.138,

Aisiri. 120

Fieilles mmurs. — Anciens usages 4^{tt} V^{*le} su xveu^{*} siècle, 133.

Allier / > %

Fariétés morales et historiques. — Un château du Jti^{*} siècle. — A Cressange sont les muaards.— Les chevaux f«gs# 144.

RUSSES-ALPES

Topographie. — "Montagnes et vallées. — Vallée de Bar»

• celennette, 147. •

Usagos, os coutumes. — Le guet de Saint-Maxime.— Habitations. — » Nourriture. — Les trois Sauts. — Cadrans solai/c^{*}.— Usages de ht vallée des Fours , 149 et 150.

Fia pattoraie, ■ ■ ■ Montagnes pastorales.— Moutons transbor- nants. — Yie et mœurs de» bergers, 151. Qautks-Alpes» . , ^

Caractères et mmurs. — Vogues. — Le Bacchuber. •*- Le

* retour du «oMl.— -MarUgés.— (^rémoni'e&funibres,— Usages divers. — Vallée de Queyras, 155.

Almee frauf aises. — Elévation. — ' Glaciers , 159.

Emigrations ,\ \$è.

Industrie agricole. .— Greniers d'abondance , 160. '

Aedbchb /

Curiosités naturelles. ~1}rotteàt Vallon.— Grotte de L'Argem- tiere. — Gouffre de La Goule. — Balme de Montbrul.

— Chaussée* des Géants. — Chute de Tardèche. — Pont d'Arc. —
La vallée de La Vodable. ^-Les rochers de Ruoms.

. — La coupe d'Aisac — r- Le cratère de SuLager, 164 et 165.
AaoBjnrns

Curiosité natusoiles. — L* fosse aux mortiers , 172. Anixox. . . •

Mœurs et caractères. — Contrebandiers , 177 et 178.

Météorologie. — Taspéte dans Us Pyrénées, 179.

Curiosités naturelles. — Fontestorbe. — Vent du Pas,

— Grotte de Bèdaillat. — La roche du Mas. — Autres . grattes,
180.

Variétés. — Tel d'Andorre, 162.

Aras, * + *.- 185

Aude.

Ancien usage. — Le roitelet , 194.

Topographie. — Navigation t. Intérieure : Canal du Midi, 196.

Industrie, agricole — Dépiquage , 200.

Atbteov . 201

Curiosités naturelles. — Mines embrasées. — Montagnes ' brû-
lantes de Fontagne. — La Buègne. — Cascade et grotte de Salies. —
Grotte de Solsac. — Le Tindoul , 204,

Bouches-du-Rhône. \ 209

Apeot du pays , 212*

BouckBS-oo-RaojrK (Majlsxilu) 217

Histoire de Marseille. — : Langage, r-. Notes biographiques. — Topographie : Situation] ancaïotes successives; Sort ; rues ; forts et Iles; fort de Notre-Dame-de-la-Garde ; e Ratoneau. — Antiquités. — Monuments civils.— Eglises et monamtns religieux. — Hôpitaux, etc. — Etablissements etientifiques.^Théâtres.— Bnrirons de Marseille. — Variétés : Chasse des Macreuses.— Industrie Agricole s la Camargue ; la Cran ; troupeaux transhumants. —Industrie commerciale : pêche du thon ; pêche de la baleine. — Bibliographie.

GatWABO* « é 225

Curiosités naturelle*:- J* bréehc du Diahle. — Les Vf touards, 22S.

Cajttal. ^ 283

Curiosités naturelles. — tjascade de Salins. — L* Fous Bousdouire. — Grotte de Massiac, 236.

Variétés. ~ Vie d'hiver-^ La Nativité à Salera.— Deux insurrections , 238 » 23\$. .

Industrie agricole. — Montagnes. — Boxons, — Çsgrai* des bestiaux , 240.

CHAaxirrx.' .• ;::;.....;'!.' .'.241

Topographie. — Canaux et rivières. — Perte de la fardooère et dii Bandia. — Sources de la Touvrç , 1^3.

Météorologie. — Phénomènes : ouragans de 1812, 244.

Curiosités naturelles — Grottes de Rencogne.— - GouXfyè de-Chez-Rôbi,244.

Industrie commerciale. — Papier. — Fabrication. — Ouvriers , 247 et 248.

CHJL&XlfTK-IiTFÉaiKURE ,...•-.....,, 249

Filles ' , etc. — Antiquités da Saintes , 253 et 254* Csjsxa • t «... 257

Antiquités. — Cathédrale de Bourges , 258. Coalisa. 265

Antiquités. — Forteresses gauloises , 265-

Curiosités naturelles.' — Grotte de Nonars.— Cascade de Gimel. ■
— - Cascade de Treignac, etc., 269. Coasa 27*

Coutumes loeales.T~ Vendetta. — Dénonciations, 275.

Aspect du pays , 277.

Gftrx-D'Oa. : . 281

Antiquités. — Alésîa. — Colonne de Cnssj, 281. Variétés morales et historiques. — Ancienne réputation du ▼ in de Bourgogne. — Modes et usages domestiques aux xive et XVe siècles. — Etuves et bains. — Toison - d'Or.

— Lu mère folle de Dijon.- — Faire pisser La Sache. Industrie agricole. — Vignobles ,288.

COTES-DU-NOHD 269

Antiquités. — Temple de Lanleff , 286.

Caractères et umure. — Mariages. — Une noce. — Condition (fcs feuvncs., 290 et 291.

Lauguge. — Sur le bas-breton, oa langage breton* nec,291.

Histoire nat. — Règne minéral ; Forêt sons-marine , 292.

Fàriétés. — Maurs tretonnes. '— Pardons, — Courses de chevaux.
— Habitations rurales. — Caqueux , 294 et 295* Casvsa. . .V.V 297

Antiquités» — Ruines d'une villa gauloise* 298.

Caractères et maurs. — Préjugés et usages divers , 299.

Ouvriers. — Emigration. — Emigration. — Mattres et ouvriers; —
Age des émigranta— Prévoyance des émigrants.

— Manière de voyager. — Arrivée à fa destination.— Conduite
pendant Téinigration. — Retour. — Emploi des bénéfices. — Ma-
riages. — Nombre des ouvriers et division par état. — - Direction des
émigrations. — Bénéfices, 302 et 306.

DoaDoaxrK ; 305

Antiquités. — Tour de Vésone , 805.

Curiosités mskmMm.t— Sooree de 1* Abîme.-*- Source de
Fon.ta,. — . Fontaine de. la Doux. — Lac et source de SeM- • bourne.
— Cascade et source de Saarsaç. — Sonire da Marzac— Source de
Trémolat. — Grotte de Miremont.— Volcan dé la Mevssandric.—
Trou de Pomaissaç, 306 et 309. Douas . . . , « • 313

Curiosités naturelles. — Grotte d'Osselles.— La Grande- Baume.
— Grottes et cavernes. — Gouffres. — Glacière» naturelles. — Saut
du Douba. — Cascades. — Source da Dessoubre. — Source de la
Loue. — Pont Sarrasin. — Source jaillissante de Cléron.— Fontaine
ronde, 316 et 317*

Imtuitri* egntoft, — Fromageries, 320.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PERSONNAGES CÉLÈBRES DONT LA FRANCE PITTO-
RESQUE CONTIENT LES PORTRAITS.

Non. Tomét.

AbbéderEpée. »

Adam (maître). 2

Adanson. 1

Aaryot. 8

Andréossy. 1

Arago. 3

Attbaaaon (Pierre à"). 1

BaUue (Jean). 8

Balzac. 1

Barbé-Marbois. 2

Barberousse. 3

Barnabe Briston. 8

Barnare. 2

Barras. 8

Barrère. 3

Barthélémy. 1

Baudio. 1

Bauaeet(de> 2

Bayard. 2

Bajle. 1

Bayle (médecin). 1

Beauharnais (Alea-V 3 Bclliale (maréchal de). 1

Bclloy (de). 1

B«rcboux. %

Bernadette. 3

Bernard de Palissy. 2 Bernardin de Saint-Pierre. 3

FêMiiUi.

Nom.

Berryer. 1

Bertin. 3

Berton. 1

Bertrand. 2

Bichat. 1

Biot. X

Bisson. 2

Boissy-d'Anglas. 1

Bonald. 1

Bordasmx (due de). S

Bo'siô. 1

Bourdakrae. 1

Boyeldieu. 1 Boyer. . 1

Briaaac (maréchal de). 3

Bronatais. 2

Calonne. 2

Calrin. 2

Cambacérès. 2

Cambon. 1

Cambronne. 2

Campan (madame). 1

Campenon. 3

Cas&ard. 2

Cassini. 1

Championaet. 2

CliaptaL 2

Charles X. 1

Chateaubriand. 2

Chanrean-Lagarde. 2

Cberrenl. 2

CUnael (maréchal). 4

Comr (Jacquet). 1

Colberf. 2

Coligny. 2

Curday (Charlotte). 2

Cordier. 1

Corneille (Pierre). 3

Corneille (Thomas). 5

Corriaart. 1

Cousin. 1

Orner. 1

Ûarcet. 1

Dam. 2

Danménil. 1

Daunon. 2

Darid peintre). 1

David (sculpteur). 2

Decaaes. 2

DdiUe. 3 Detborde* Valmore(M">e). 3

Descarte». 3

Nièvre.

B.-dn-Rhône.

Seine-et-M.

Ande.

Pyrénées-Or.

Creuse.

.Tienne.

Charente.

Moselle.

Alger.

Vendée,

Isère

Va*;

H.-Pyrénée.

B.-dn-Rhône.

Charente-Inf.

Indes-Orient

Isère.

Ariège.

Feuille 14.

Mart&aiques

A rey ron.

Cantal.

Loire.

B.-Pyrénées.

Lot-et-Gar.

Seine- In fér.

Feuille 7.

Ile Bourbon.

Feuille 15.

Indre.

Ain.

Feuille 15.

Morbihan.

Ardèche.

Aveyron.

Seine.

Feuille 15.

Cher.

Feuillet A

Gorrèae*

Sarthe.

Ille-et-ViL

Nord.

Oise.

Hérault.

Feuille 12.

Loire-Infér.

Feuille 9.

Antilles.

Loire-Infér.

Feuille 15.

Drôme.

Lozère.

Feuille 4.

Ille-et-Vil.

Eure-et-Loir.

Maine-et-L.

Ariège.

Cher.

Marne.

Loiret.

Orne.

Feuille 15.

Seine-Infér.

Seine- Infér.

Ardennes.

Feuille 9.

Doubs.

Feuille 15.

Hérault.

Dordogne.

P.-de-Calais.

Feuille 15.

Maine-et-L.

Gironde.

P ^de-Dôme

Nord.

Indre-et-L.

Desgenettes.

Diderot.

DoudeauTille.

Dronot.

Dubois,

Ducis,

Duclos.

Ducooëdic,
DufresnoWmadame),
Dumont d*Urville.
Duperré.
Duperrey.
Dupin afrié.
Dupont (de FBom).
Dupnytren.
Duquesne.
Durai (Alcaèndre).
Etienne.
Fabert*
Fabre d'Eglantine.
Fléchier.
Fontanes.
Foachév
Fourier.
Foy.
François Ier.
François. 4e Neulphistav. 3
Fréron.

Galissonnière (de la).

Galle.

Gassendi.

Geoffroy) osaut-flilaître.

Gilbert.

Girodet-Tioson.

Gourion-Saint-Cyr.

Groe.

Guiton-Morreau.

Guisot.

Haüy.

Henri IV. .

Hérold

Hospital (V)

Hugo (Victor).

Hussein-Bey.

Ingres.

Jean-Bart.

Jordan (Camille).

Joséphine (Imperatrice),

Jussieu.

Kcllermann.

Kléber.

Labou rdonnais.

Lacépède.

Lafayette.

Lafitte.

Lafontaine.

Lam arque.

Lamartine.

Lannes.

Lapeyrouse.

Laplace.

La Rochefoucault-Liftnc.

'Larrey.

La Teur-d'AuYergne.

Latreille.

Lauriston.

Lebrun.

Lefebvre.

Lefèrre Ginean.

Lemercier.

Lethière.

Laetitia (madame Mère).

Louis.

Louis XII.

Louis XVIII.

.Louis-Philippe.

Macdonald.

Maintenon (madame de) 3

Y»nnf

5 Somme.

Charente.

Vosges* Finistère.

Cbarente-Inf.

Loire.

Basses-Alpes.

Seine-et-Ois.

Vosges. Loiret.

Meurthe.

Feuille 15.

Côte-d'Or.

Gard.

Oise.

B.-Pyrénées.

Feuille 15.

Feuille 8.

Doubs.

Alger.

Nord.

Tarn-et-Gar.

Rhône.

Mari inique.

Rhône.

Bas-Rhin.

Bas-Rhin.

Côtes-du-N.

Lot-et-Gar.

Haute-Loire.

Feuille 15.

Aisne.

Landes.

Saône-et-L.

Gers.

Tarn.

Calvados.

FeuiUe 10.

H.-Pyrénées.

Finistère.

Corroie.

Indes orient.

Manche.

Haut-Rhin, Ardennes.

FeuiUe 9.

Antilles.

Corse.

Feuille 14.

Loir-et-Cher.

FeuiUe 4.

Feuille 4.

FeuiUe 6.

Deux-Sèvres,

Ncm.

Têmêt. FtuilUt.

Malesherbes.

1 Feuille 10.

Malet (gonéeei).

2 Jura.

Manuel.

1 Basses-Alpes.

Marivaux.

2 Indre.

tyaurj (abbé).

Mchnl.

3 Vaucluse.

1 FeuiUe 15

Merlin (de Dattry).

Michaud.

Mignard.

2 Nord.

1 £ube.

Mirabeau.

' 3 Seine-et-M.

Mole (Mathieu).

t_Fen*Ue8.

Moûcey.

1 FeuUle6

Hong*.

2 Côte-d'Or

Montaigne.

• 1 Dordogne.

Montahret.

2 Drôme.

Montesquieu*.

Montgolfier (les firi Montiosier.

2 Gironde.

xea). 1 ArtVche.

8 P.-de-Dôme,

Mortier.

, 1 FeuUleo.

Napoléon.

1 Feuille 4.

Nodier.

1 Fe«lle9.

OberkampL

1 Feuille 15.

Obernu.

1 Feuille 10.

Odiloo-Barret.

1 Feuille 7.

Orfila.

1 Feuille 12

Paôlr.

1 Corse.

Pann entier.

5 Somme.

Parny.

8 lie Bourbon.

.Putoret

1 B.-dn-Rhône.

Percier.

1 Fenile 15. .

Perc^{7*},

3 Haute-Saône!

Perrier (Casimir).

1 Feuille 15.

Peyronnèt.

2 Gironde.

Picard.

1 Feuille 9.

Pichegru.

2 Jura,

PineL

3 Tarn-et-Gar.

. Polignac

- 2 Haute-Loire.

Portai.

3 Tarn.

Poussin.

2 Eure.

Prieur.

Feuille

Prad'hos*

3 Saône-et-L.

Puget(lc).

1 B.-du-Rhône.

Quinault.

1 Creuse.J

Rabaut de Saint-Etienne. 2 Gard.

Rabelais. 2 Indre-et-L.

Racine. 1 Aisne.

Rapp. 8 Haut-Rhin.

Raynouard. 1 FeuUe 9.

Regnaud de St-J. d'Ang. 3 Tonne.

Reta (cardinal de). ~ ""

ReTcUière-Lépeanx.

Rigaud.

Rigny (de).

Rivarol.

Robespierre.

Rome (le roi de).

Ronsard.

Rotrou.

Rousseau (J.-J.) Sainte-Marthe.

Say.

Sicard (l'abbé).

Sieyès.

SomBreuil (MUe. de) Soult.

Suchet.

Sully.

Ternaux.

Thénard.

Thierry (Aug.).

Toulongeon.

Tourvilie. ** Tressan.

Vauquelin. Vergniaud.

ViUaret-J oyeuse.

ViUars (maréchal de).

ViUèle.

Villemain.

| Vincent de Paule (saint). 2 Landes.

Marne.

Vendée.

Pyrénées-Or.

FeuiUe 6.

Lozère.

P.-de-Calais.

Seine.

Loir-et-Cher.

Eure-et-Loir,

FeuUe 9.

Vienne.

Rhône.

H. -Garonne.

Var.

H.-Vienne.

Feuille 6.

Rhône.

Seine-et-Ois.

Feuille 15.

Aube.

FeuUe 9.

Haute-Saône.

Manche.

Sarthe.

Calvados.

H.-Vienne.

Gers.

Allier.

H.-Garonne.

Feuille 9.

AVIS AU RELIEUR

PLACEMENT DBS CBAYUBBS DBS ftUINZB PEBBOBBBJ
IBOULBS MI **EWBB VOLUME.

Feuille 1*6. — Franc* : géologie , climats , agriculture , productions (carte).

Tableau comparatif des fleuves et des rivières de France. — Tableau de la montagne* de France.

2*. — Carte physique de la France.

3e. — France comparée en 1780 et en 1855 (carte).

4*. — Couronnement de Napoléon. — Serment de Louis-Philippe.

Sacre de Charles X. — Portraits : Napoléon , Louis XVIII , Charles X , Louis-Philippe.

5e. — Distribution des aigles. — Garde nationale. — Gendarmerie. Troupes françaises en 1834 : cavalerie , artillerie , infanterie.

6*. — Distribution des croix de la Légion-d'Honneur. — Portraits : Mortier, Moncey, Soult , Macdonald.

Napoléon visitant le port de Cherbourg. — Portraits : Duperré , de Bigny, Dumont d'Urville , Duperrey.

7*. — Héroïsme de Bisson. — Palais-de-Justice. — Portraits : Ber-
ryer, Odilon Barrot. Canal latéral à la Loire. — Bassin de la Villette.

8e. — Le courage civil; Mathieu Mole. — Salle des Pas-Perdu,
Cour de Cassation. — Portraits : Mathieu Mole f L'Hospital.

Grand escalier du Musée. — Palais de l'Institut. — Arc de Geillon.

93. — Exercices; gymnastique*. — Ecole d'enseignement mutuel.
— Portraits s Madame Campan, 1.-7. Rousseau. - portraits : Nodier,
Aug. Thierry, Cousin , Yillemain. — Raynouard , Lemercier, Durai ,
Picard.

10*. — Incendie de la marine de Toulon. — Portraits t Male-
sherbes , Oberlin , La Rochefoucauld-Liancourt , Doudeauvif*. Une
fête publique. — Le prix de vertu.

11e. — La course. — Le bœuf- gras.

Distribution des récompenses accordées à l'industrie. — Place de
la Concorde.

129. — Enguerrand de Marigny. — Tirage de la loterie. * Minis-
tère des Finances. — Hôtel des Monnaies. — Portraits : Cambon ,
Prieur,

13e. — La Bourse. — Le port Saint-Nicolas. — 10 septembre 1708;
première exposition dee produits de l'Industrie. Landes de Gas-
cogne. — ■ Achat des chèvres du Thibet.

14e. ■*. Le chirurgien militaire. — Le médecin de campagne. —
Une clinique.

Cliniques de la Faculté de Médecine. — Portail de l'Amphithéâtre
de l'École de Médecine. — PÔHratt\$ t Dupuytren, Orfila , Baylc ,
Louis.

15*. — Portraits : Méhul, Boyeldieu , Berton , Hérold. — David, Gros , Bosio, Percier.

Portraits i Lafitte , Casimir Perrier , Oberkampf , Ternaux. — Cassini , Biot , Dareet , Cordial1.

Créateurs et représentants de la civilisation moderne, les peuples.de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France , occupent , en Europe , le premier rang.

L'Angleterre est tière ., à juste titre, du vaste développement de son commerce, de l'activité productive de son industrie, de la perfection ratsonnée de son .agriculture ; elle domine le monde maritime par ses vaisseaux , régit le monde politique par ses hommes d'État, et influence, par ses écrivains et ses poètes, toutes les intelligences qui cherchent dans les créations de la littérature un dédommagement et une consolation aux réalités de la vie matérielle. — C'est un pays où l'aristocratie est riche et puissante , la classe moyenne instruite et indépendante, la classe populaire moins éclairée sans doute, mais également pénétrée de ses droits à un gouvernement libre, et de sa dignité nationale,

L'Allemagne , partagée en différent* peuples dont les traits distinctifs forment , par leur réunion , le caractère national, est puissante par la bravoure de ses soldats, illustre par la science de ses savants, l'érudition immense de ses écrivains, l'originalité et les découvertes de ses penseurs, riche par le travail de ses agriculteurs et l'heureuse fécondité de son sol. — C'est la terre du bonheur pratique e% matériel , eo même temps que des certitudes religieuses et des espérances célestes.

Par aa position entre ces deux grandes nations, la .France est comme la transition et le lieu qui les réunit, comme la fusion naturelle de leurs modes divers de civilisation. Elle est agricole et manu-

facturière , guerrière et maritime, littéraire et savante , philosophique et religieuse. — Ainsi que l'Angleterre, elle est riche de l'industrie et de l'activité commerciale de ses habitants; somme l'Allemagne, elle est douée d'un sol fécond que fertilise encore davantage le labeur opiniâtre de ses agriculteurs. — Elle est illustre par ses guerriers et par ses marins , par ses littérateurs et par \$eê savants , par ses poètes et par ses orateurs.

Le caractère national offre plus de qualités que de défauts. — La nation française, habituée à marcher la première dans toutes les voies de progrès , influente par l'universalité de sa langue et par l'entraînement de ses exemptes, est policée et sociable a un haut degré. Elle a de la hardiesse dans} ses entreprises, de l'audace, de la témérité même dans ses idées, et dans leur application. Elle est apte à tous les essais , capable de toute action , de toute destruction. Tranquille et résignée en apparence , elle pourrait , si son intérêt et son honneur lui en inspiraient la fantaisie , redevenir, en peu de temps, ce qu'elle a été autrefois , la première par les armes , par la marine et par le commerce. — Car la volonté d'un peuple qui s'appuie sur de glorieuses annales domestiques , sur de grands souvenirs historiques, est irrésistible. — La nation française s'est montrée souvent tendre , charitable et généreuse ; elle a manifesté de vives sympathies y mais elle perd la mémoire des infortunes des autres peuples , aussi- vite qu'elle oublie ses propres malheurs. Sa vivacité naturelle et sa fierté instinctive ne l'empêchent pas d'être patiente et longue à irriter ; elle sait apprécier le dévouement et la franchise ; elle honore les vertus morales, bien que parfois elle fasse parade d'insouciance philosophique. Elle est vraiment tolérante et profondément chrétienne , même lors*

qu'elle cherche à cacher ses penchants pieux et ses sentiments religieux sous un air d'indifférence moqueuse. Elle est meilleure enfin qu'elle ne le paraît, et surtout capable de devenir meilleure qu'elle

ne l'est encore réellement ; nation heureusement douée , où le caractère est loyal et bon, où la sociabilité est naturelle, le courage général , la générosité commune , l'esprit universellement répandu , l'intelligence prompte et sûre , Forgeuil noble dans son objet , et la civilisation toujours progressive.

Si des troubles temporaires , nuages passagers , obscurcissent quel ou es-unes de ces qualités, elles ne peuvent jamais entièrement les effacer ; c'est même dans les temps de révolution que les vertus y brillent d'un plus vif éclat, que le dévouement est plus ferme et plus désintéressé , le courage plus héroïque dans ses entreprises , et la générosité plus étendue dans ses effets»

Au caractère national répondent et l'aspect général et les beautés naturelles du pays. Heureusement placé entre deux mers , il sépare les peuples du Nord et ceux du Midi. Il jouit d'un climat doux et tempéré, d'un air calme et safubre. Les fleuves et les rivières , ces veines profondes qui servent à la circulation de la prospérité générale, y sont convenablement distribués pour les communications navigables. Il possède des canaux ingénieusement tracés ; des plaines que dorent de superbes moissons; des vallées où s'étendent de gras et verdoyants pâturages; des coteaux que rougissent des vignobles renommés , uniques au monde ; des monta-

gnes couronnées d'imposantes forêts, et dont les ancres recèlent de nombreuses richesses minérales, ou laissent échapper des eaux thermales et salutaires ; de belles cotes , où la mer poissonneuse a découpé des baies profondes et des ports abrités. Dans le nord , à coté des fleurs variées du colza et du pavot , dont les graines fournissent une huile agréable et limpide, croit la racine pivotante, destinée à remplacer pour l'Europe la canne sucrée des Antilles. Au centre , non loin des campagnes ondoyantes qu'égayent les jaunes épis des céréales, mûrissent les fruits parfumés et les raisins trans-

parents. Dans le midi se trouvent ces régions favorisées, où prospèrent l'oranger et l'olivier, le nopal qui porte la cochenille et le mûrier qui nourrit le ver à soie. La France renferme ainsi toutes les richesses de la nature , réunies aux trésors de l'intelligence et de l'industrie.

En étudiant avec soin ce beau pays , nous avons pu apprécier tout ce qu'il vaut. Nos voyages » nous ont fait connaître l'Espagne et l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne ; et nous le disons ici avec sincérité , on peut se montrer fier d'être Anglais ; laisser voir qu'on est heureux d'être Allemand ; mais la nation à laquelle il est le plus glorieux d'appartenir , est encore la nation française ; la terre où il est le plus doux de vivre , est la France.

lia France , par sa position , par sa nature , par le . caractère de ses habitants, est la terre de la civilisation. C'est le pays où, s'ils doivent jamais s'arrêter quelque part, régneront, sans doute un jour, la liberté qui protège, la morale qui éclaire, la religion qui console, la science qui féconde et le travail patient, intelligent, édificateur, ce travail qui purifie. Les hommes, qui fonde, conserve et améliore les sociétés.

FRA&CEiPILTOMiSQCE. — HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE.

Histoire géographique.

Gaule romaine. — Le pays compris entre les Pyrénées, les Alpes, le Rhin , l'Océan et la Méditerranée, reçut des Romains le nom de Gaule (GaUta). Ce pays était habité par des peuples qui entre eux, dit César, s'appelaient Celtes. « Qui ipsorum lingua Celtae nostra vero Gttili vocantur. » {Comment. L. i.)

Avant la conquête par César, ce pays porta longtemps , chez les Romains , le nom de Gaule transalpine, à cause de sa position au-delà des Alpes. — À la même époque, les Gaulois , peuples guerriers,

avaient fait des établissements en Italie, et y occupaient, sur le versant oriental de» Alpes et dans les Apennins supérieurs, plusieurs provinces qui , à cause de leurs habitants, étaient nommées Gaule cisalpine. — Les auteurs latins contemporains de César, ayant égard à la diversité des habits des Gaulois, et à la manière dont ces peuples portaient leurs cheveux , divisaient les *AVux tiales* en trois parties. — Ils appelaient la Gaule cisalpine *Gallia togata*, parce que ses habitants avaient adopté la robe longue des Romains, *loga romana*. La *âriette* la Gaule transalpine située dans le bassin du Jhohè , depuis le lac de Genève jusqu'à la Méditerranée, et sur la Méditerranée , entre l'Italie et l'Espagne , était nommée *Gallia braccata*, à cause des *braies* ou *bragûes*, éorte de jaquette courte , retenue à *micuîs* par des cordons, en usage chez les peuples de ce pays , qui portaient en outre la *saye* (*sagum*) espèce âe manteau , ou plutôt dé blouse grossière. — On nommait *Gallia coma ta* (Gaule chevelue), le reste de la '(jaule, dont les habitants se distinguaient par une longue chevelure flottant sur leurs épaules.

Du temps de César, la *Gallia braccata* était désignée indifféremment sous le nom de *Provincia* , *Provincia itomanarum*, *Provincia ulterior*; ce dernier nom lui avait été donné pour la distinguer de la Gaule cisalpine, qu'on appelait à Rome *Gallia citerior*. César les nomma l'une et l'autre *Provincia*, parce qu'elles avaient été réduites en provinces romaines avant qu'il vint dans les Gaules. — Le reste de la Gaule transalpine, habité par trois grands peuples différents, les Belges, les *celtes* et les Aquitains, se nommait simplement la Gaule; c'est celle qui , pendant dix années, fut le théâtre des combats et des victoires de César; celle qu'il dompta et qu'il réunit à l'empire romain.

Après la conquête, César divisa la Gaule transalpine en quatre parties , la Province (*Provincia*), et les trois Gaules, *aquitanique*, *belgique* et *celtique*. — Auguste y établit également quatre grandes

divisions : la Gaule narDonnaise, l'Aquitaine, la Gaule lyonnaise et la Gaule bi'lgique.

Une troisième division eut encore lieu plus tard. Le territoire habité par les Caulois fut divisé en cinq grandes parties qui se subdivisèrent en plusieurs autres

{letites provinces. Les grandes divisions étaient : la Belgique, la Germanique, la Lyonnaise, la Viennoise et l'Aquitaine.

Au Ve siècle, la Gaule partagée en 9 grandes provinces, se subdivisait en 17 provinces ou gouvernements secondaires qui comptaient 115 cités ou territoires correspondant à peu près en étendue aux départements actuels et nabités pour la plupart par des peuples différents.

Nous allons en mettre le tableau sous les yeux du lecteur. ' . _

Germanie (11 subdivisions. — 46 cités;.

V* Germant*. — 4 cités. — Métropole, A&ojremc*. Civitas Mogunriacensium, Mayence. — C. Argentoratensium, Strasbourg. — C. Nemetum, Spire. — C. Vangionum, Worms. IIe Germanie. — 2 cités. — Métropole, Cologne. C. Agripinensium, Cologne. — C. Tun-gromm, Tongres.

Belgique (2 subdivisions. — 16 cités»).

Ire Belgique. — 4 cités. — Métropole, Trèptt. C. Treverorum, Trè*ea. — C. Mediomatricorum, Metz* — C. Leucorum, Toul — C. Verodunensium, Verdun.

Ile Belgique. — 12 cités. — Métropole, Reims.

C. Eboracum, Reims. — C. S a es si @nom, Soissons. — C. Catela-uorum, Châlons-sur-Marne. — C. Veromanduorum, Vermand. 4.

— C. Atrabatura , Arras.- (Î. Camaraceusiûm., Cambrai. — C T*ir-taûceiisium , Tournai. — C. Sylvâueeturti , Sentis. — C. fceflovi» carûm , Beaavan>s*-C. Ainblaiiéifeiom , À mien s. ^-C. Morhhvrnto , Tetonabue. -s- C. BotMtae&stati , Boulogne.

GftAictoÉ Séquakaïse. -* 4 cite*. i— Métropole , Btowqtk C. Ve-sontiensinm , Besançon. — C. Éqnestrnilh , Vovioànnnts , Ifyon.— C. Elvitioram, ATërticus, Avr&ncifc. '"-*» C. BàsftteAftafei , Bile.

Lyoitwais» (4 subdivisions. r— < 2S cités). P* Lpotuuû*. l*+ M dftét. -^ Mfewpote , If*** C. Légdattensibm, Lyon. — C. AEdoottrmv Aétfwi. *^C \â%goatm i LMgre».

If* Lyovutisë. — 7 cités. — Métropole , Jfetrtt. C Rotonngensinm, Rouen.— C Balocassiûm, Bayenx.— £. Abrincatnin, Antmcaes. >— *C. Eferdicormn, Êvtetix. — t. &agiormli, Seek. ~ C. Lfexovtorvm , Lisent. ^- €. Cbnstétotfi > CboWrtit*. Iil* LfoxÀhise. — o cités. •— Métropole, Tonri. C. Tnrotram , Tours. — C. Cenomsnnortiu , lé Matas.— C Hfedonfim , Hennés. — C. Andecarorum , Angers. «- XI. If âbfreftifti v Hautes.— C Coriosopitom , Cornotoaitfes.— <2. Veoet-tiA, Vâtiifefc.

— C. Oaiartorum , Oasimor. — C. Di*feliatvtB , Jobtiat*

IV« LyomtaUe ou \$eno**i*9. — 7 cités, i— -Métropole* Stn*. C. Sèmroum,Sens.— C. Carnttttrm , Chartres. — C. AtâsMoatfrtim, Asfeerre. — C. Tricamam , Troues. — C Aiflrelifttttofrtnftft , Orléans. — C. Pansiorm, Paris. — C MeMoram , Ment. . YiEimorsÉ. (1« eité». » Bfétropolê , iKmm). C. ViAraemmim , Viemie.-^ C. GenaYeostom , Gèfaevev^— Tî. X^lH-o«tam , Ans. — C. GrknstropolitÉM , Grenoble. *<- €. DlèbsiMD, Die. ->- C. Valen»inon»m , Valence. — - C. Tricastiawpom , 6aiat- Pol-Trois-Châteaux. — C. Vaaienshun , Vatson. — C* Artvstc«r«ai , Orange* — C, Cabellicorvm , Carailloo. — C.

Avenpicortint , Avignon.— C. Arelatensium , Arles. — C. Massilicorium , Marseille. AlLises (2 subdivisions. — 10 cités).

Penminet et Gnte*. — 2 cités. — Métropole , Mtmmtnt. €. Centronm-Darantasia , Montier^esi-Tareataise-. — €w Vs!« lensiom-Octoduro , MarUgnj-en-Yèlais.

Maritime». — f cités. — Métropole , gm+rm*. C. Ebrodunen&iam , Embrun. — C. Dinienslittit , Difette. — C. Rigoraàgenhàom , Chorges. — C SolKniensium , Sviltam. — C. ftântieosium , Seoes. — (.. Glannativa , Glandève. — C. €simelenensium , Ciraïex. — C Vio-tiensium , Vfence.

A^vtTAiHE (2 subdivisions. — 14 cités.)

I** aquitaine. — 8 cités. — Métropole , Awigfc».

CBitorigom , Bourges.— C. Arvernohim, Clerinovt-Perrkhd; -&-

C. Rntettornra, Rode*. — C. AUiensiiiÊi , Aiby. -*. C Oadtfreoram , Caliors. — C Lemovicnm, Linogea. — C. Cabalam* Javott.

— C VeUavorum , Saint-Paalien.

Ile Aquitaine. — 6. cités. — Métropole, Berdeem** C. BardigalM-siam* Bordeaoï. — C. Agennenriomt A^ea. — €. Encoli>mensium , Angonlèsne. — C. Saatotuua , Saïanas. — G. Pttrocoriorum , Périgaeuz. — C Pictornm , Poitiers. > NoTEHroroxàiiiE. — 12 cités. — Métropole , £*wse. C Elasat]«m v Esnse. — Cl Aatienshim , Acsj». — C i^cttrav tMHB , Lectoore. — C. Convea^nan » Comévge , aujourd'awi Saint-Bertrand. — C. Consoranoorofi , Conserans , aujourd'hui Saint-lôzier. — C. Boatiom, Bayonnç, on tête-de-Bucli, — C. Benarnensium , ie&car. — C. Atureusium, Aire. — C. Yàsàtica, Bazas. — C. Turba,Tarbe. — C. Eltorohensîtiû , Otoron.

— C. Ansciûrum , Anch.

k\ti bon» aise (i snbdiTlsions. -»- H cites). P Narteiutnitt. — 6 cités. — Métropole , Narbomme. C. Narbonensium , Narbonne. — C. Tolosalinm ^Toulouse, — C. Beterrensium , Béziers.— C. Nemausenhim ,iflmes. — C. Lu» tevensinm , Lodève. — C. Uceciensis , Usés.

II* Ttaîèvmair*. — 7 cités, — Métropole , Aut, CL ÂqacoMM» , Ai», — <X Aptssram , Api. — C Ries. — C. FofOJatie,BSMim , Fréjaa. — C. Yappinceii&iiii t Gap. — C. Seçesteriorum^Sutcron. — C AaupoftUM., AntibeSw

Empire des fkancs. — Ce fut dans le y* siècle que les ierupùfcn* des Barbares changèrent la face des Gaules. Apres diverses vicissitudes , et lorsque les flots des Battons mises en mouvement se furent écoulé* de divers côtés, la Gaule se trouva partagée eu trois grands royaumes.

Le. topaume de* Francs qui comprit les deux Germantes , les deux Belgique», les deuxième , troisième et quatrième Lyonnaises.

Le royaume des Bourguignons qui fut formé de la

S rentière Lyonnaise, de la grande Séquanaise, des Ipes Pennines , partie des Alpes maritimes et de la presque totalité de la Viennoise.

Le reyaume des Fisigoths qui composaient les deux Aquitaines, la Novempopulanie , la première et la seconde Narbennaises et une partie des Alpes Pennines. Cette division existait encore en partie à la fin de la première race des rois français. Les pays occupés par les Francs formaient alors les royaumes d'Auetrasie et de Neu strie. — Le royaume des Bourguignons avait en outre été conquis par eux. — Celui des Yisigoths avait été démembré. La Novempopulanie prise par les Vascons était devenue la Gascogne. La Narbonnaise , tombée

au pouvoir des Sarrasins, formait la Septimauië, et le littoral de la Méditerranée, connu du temps des Romains sous le nom de Prvincia* et naguère encore tous celui de Provence, occupé par les Ostrogoths et par les Vifigoths était devenu momentanément le duché de Gothie. L'empire des francs s'était accru aussi vers le nord. Mais nous n'avons pas à parler ici des con«

Suètes que ne peuple guerrier avait faites au-delà du hin. ,

Empire de Charlemagne. — Les Etats légués par Pépin - le «Bref à Charlemagne comprenaient, sur la gauche du Rhin, l'ancienne Gaule moins l'Aquitaine et la Gasconie, *% sur la droite de ce fleuve la France orientale, la Thuringe, le pays des Allemands et celui des Bavaarois. L'empire de Charlemagne, augmenté par les conquêtes de ce grand homme, s'étendit en Espagne jusqu'à l'Ebre, en Italie jusqu'à Gaète et Bénévent; en Dalmatie, jusqu'aux bouches du CaUaro; en Esclavonie et jusqu'à la Pau no nie, jusqu'au Panube; en Germanie, jusqu'à la Saal, et dans le pays des Saxons jusqu'à l'Elbe et son embouchure dans la mer du Nord. L'empire de Charlemagne était plus grand de moitié que celui de KapeJéofh Eginhard en a tracé le tableau suivant :

« Charlemagne, par des guerres mémorables, acquit l'Aquitaine et la Gascogne, toute la chaîne des monts Pyrénées et jusqu'au fleuve de l'Ebre qui, sortant de chez les Navaroû, et baignant les champs les plus fertiles de l'Hispanie, vient se jeter dans la mer Balearé sous les murs de Tortose; ensuite toute l'Italie qui, depuis Aoste, jusque dans la Calabre inférieure, où l'on sait que se trouvent les limites des Grecs et des Bénévoitioa, s'étend en longueur plus de mille fois mille pas; puis la Saxe, qui n'est pas une petite partie de la Germanie, «t qu'on regarde comme double en largeur du pays qu'habitent les Francs, tout en l'égalant en longueur; de plus, les deux Pannonies et la Dacie, situées sur l'autre rive du Danube, et l'

strie , et la Lîburnie , ainsi que la Dalraatie, excepté les villes maritimes, dont, par amitié, et à cause du traité conclu, il laissa jouir l'empire de Constantinople. Enfin , il dompta tellement toutes ces nations barbares et féroces situées en Germanie, entre le Rhin et la Vistule, l'Océan et le Danube, presque semblables par le langage , mais "bien différentes par les mœurs* et les manières, qu'il les rendit tributaires. Parmi ces nations , les principales sont les Wétèbnt , les Srtnerfos, les Ahodriter, les Bocmani, celles-là, fdrèijt châtiées par la guerre; d'autres en

nombre beaucoup plus grand furent reçues à soumission. »
(Piim. Karol Ma§^ cap. 15.)

DfMEMSaxM^NT DE L'EMPIRE DE CvARtpUCXE. — .

Royaume dk CaARLKs-LR-CaAUVs. — Cet empire lui-même se, démembra peu à peu. Déjà sous Louis le Débonnaire , les Sarrasins avaient repris une partie du territoire située au-delà des Pyrénées, et la frontière, avait été reportée del'Ebre sur le Llobregat. Deux ans après la mort de ce prince , en 843, ses trois fils se partagèrent ses Etats. Lothaire eut le titre d'empereur, avec l'Italie et toutes les provinces de la Gaule comprises entre les Alpes, le Rhin, l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône- Louis, qui fut surnommé le Germanique , eut tous les pays situés au-delà du Rhin et sur la rive gauche de ce fleuve, seulement les territoires de Worms, de Spire et de Mayence ; Charles , qui fut appelé Louis le Jeune, eut la partie de la Gaule qui comprenait la France, eut en partage le reste de la Gaule situé à l'occident du Rhône , de la Saône, de la Meuse et de l'Escaut. — En 855, un nouveau partage démembra l'empire de Lothaire ; ce prince se fit moine; son fils Louis eut l'Italie avec le titre d'empereur ; Charles fut roi de Provence et de Bourgogne ; Lothaire eut l'Austrasie comprise entre l'Escaut, la Meuse et le Rhin. — Ce pays désigné alors sous le nom de Lotharingie, fut appelé plus tard la Lotharingie; d'où est

venu le nom de Lorraine. — Lothaire, qui avait hérité, en 863, des Etats de son frère Charles mort sans enfants, mourut lui-même sans laisser* de, postérité, et au mépris des droits de leur neveu Louis, empereur d'Italie, Charles-le-Cbauve et Louis-le Germanique se partagèrent ses Etats en 870. — Le royaume de Charles-le-Chauve comprit alors , la Neustrie , la Bretagne, l'Aquitaine, la Gascogne, La Septimanie, toute la partie de la Bourgogne située sur la rive droite du Rhône et de la Saône , et quelques provinces sur la rive gauche du Rhône, telles que le Lyonnais, le Viennois, et au-delà de la Saône et de la Meuse, Besançon, Tonnerre, Malines, Liers, le comté de Toxandrie* une partie du Brabant et du Hasbaigne , le pays de la Meuse-Inférieure , une partie du pays de Liège et enfin, les Ardennes* depuis la source de l'Ourthe jusqu'à la Meuse.

France féodale. — La faiblesse des descendants de Charlemagne laissa morceler le royaume, et quand la couronne passa à une autre race , la Gaule démembrée se trouvait -partagée en huit grandes souverainetés indépendantes, qui formaient ce qu'on peut réellement appeler la France féodale.

Le duché de France ,

Le duché de Normandie,

Le duché de Bretagne,

Le duché d'Aquitaine, K-

Le duché de Gascogne ,

Le duché de Bourgogne , "

Le comté de Toulouse f

Enfin le comté de Flandre.

Tous ces Etats principaux se subdivisaient en diverses provinces.

Royaume de France. — Lorsque Hugues^{4e}-Grand, chef de la race des Capétiens, fut, en 987, élu roi des Français, le duché de France comprenait seulement la Picardie, l'Ile-de-France proprement dite et l'Orléanais.

Ce duché devint alors le royaume de France, et le nom de France fut employé à la place de celui de Gaule, pour désigner la totalité des pays tant ceux d'abord soumis aux rois des Français que ceux (qui) reconnaissaient dès lors leur suzeraineté et qui furent réunis par la suite au domaine royal.

Le royaume s'agrandit de siècle en siècle, les rois de France ne négligèrent aucune occasion légitime, ou opportune d'agrandir leurs Etats,

Le tableau suivant indique la date et les causes de ces accroissements successifs. — Nous avons adopté pour la date, l'époque de la réunion définitive des diverses provinces au domaine royal, car il est plusieurs de ces provinces qui, cédées, échangées ou données en apanage après une première réunion, ont été distraites du domaine royal et n'y sont rentrées de nouveau qu'après un laps de temps plus ou moins long.

li»

UT

Vermandois et Thierache. — Parties de la Picardie réunies à la couronne par Philippe-Auguste.

Nemousez — Cédé à saint Louis par les vicomtes de Nîmes.

Touraine. — Confisquée en 1208 par Philippe-Auguste. — Réunie à la couronne par saint Louis.

Champagne. — Devenu c partie du domaine royal dès 1274, par le mariage de Philippe de Valois avec Jeanne de Navarre.

Comté de Chartres. — Déjà réuni une fois à la couronne , en 1284.

Lyonnais. — Déjà réuni à la couronne eu 1807 et 1810.

Dauphiné. — Cédé en 1849 à Philippe de Valois.

Languedoc. — Appartint des 1270 au roi Philippe^{4e}*Hardi.

Limousin. — Déjà conquis par Philippe- Auguste, en 1205.

Quercy. — Conquis sur les Anglais.

Poitou. 1 Confisqués par Philippe-Auguste en 1208. —

Saintungc. > Réunis à la couronne en 1259. — Aliénés. —

Aunis. | Puis reconquis sur les Anglais.

Berri. — Acheté en 1094, par Philippe Ier, aliéné en 1800, en 1408 et en 1458.

Normandie. — Déjà réunie à la couronne par Philippe-Auguste, en 1205.

Guyenne, j Apportées en 1137 en dot à Lonis-le-Jeune, par

Gascogne. I Éléonore. — Passées ensuite au pouvoir des Anglais. — Reconquises en 1458.

Bourgogne. — Aliénée par les rois de France en 1082 et en

Comté de Ponthieu. — Partie de la Picardie démembrée du domaine royal en 1860. Engagé en 1485 au duc de Bourgogne.

Amienois. — Cédé en 1185 à Philippe-Auguste. Engagé en

Boulonnais. — Engagé par Charles VIII, en 1485.

Anjou.-- Confisqué par Philippe-Auguste en 1203, réuni de nouveau à la couronne en 1328, par Philippe de Valois.

Maine. — Déjà réuni à la couronne en 1203, par Philippe-Auguste, et en 1828, par Philippe de Valois.

Provence. — Echue en 1481 en héritage à Louis XI.

Orléanais. — Partie du duché de France aliénée sous Philippe de Valois.

Valois. — Déjà trois fois réuni à la couronne, en 1215, 1318, 1355.

Perche. — Déjà réuni à la couronne en 1240, par saint Louis.

Angoumois. J

Fores J Patrimoine de François I^r.

Beaujolais.)

Bourbonnais. — Confisqué sur le connétable de Bourbon.

Marche. — Déjà réunie à la couronne en 1303. — Confisqué en 1477* par Louis XI, sur Jacques d'Armagnac. — Patrimoine de François I^{er}.

Rouergue. — Patrimoine de François I^{er}.

Auvergne. — Confisquée en partie par Philippe-Auguste en 1309. — Aliénée en 1380. — Réunie dans le domaine royal sous François I^{er} !
•*. — Le reste n'y fut réuni qu'en 1615, sous Louis XIII.

Bretagne. — Appartenant aux rois de France par les mariages successifs d'Aune de Bretagne avec Charles VIII et Louis XII , et de la princesse Claude avec François I**.

Comminges. — Réuni à la couronne par l'extinction de la famille des comtes de Comminges.

Lorraine française ou Trois-Evéchés. — Réunie par conquête en 1552, et cédé à la France en 1848 par le traité de Munster.

Calaisis. — Reconquis par le duc de Guise sur les Anglais.

Béarn.

Patrimoine de Henri IV. < — L'acte de réunion du comté de Feix ne date que de 1607. — Celui de la Basse- Navarre (capitale Saint-Jean-Pied* de-Port) date de 1820.

Bigorre.

Armagnac.

Périgord.

Vicomte de Limoges.

Foix.

Basse-Navarre.

Buger.

Bresse.

Pays de Gc*.

1868 Rouseillon. — Conquis en 1842 par Louis XIII. — Cédé à ht France par le traité des Pyrénées.

1686 Nivernais. — Par réversion.

1668 Flandre. — Conquise en 1667. — Cédée par le traité d'Aix-la-Chapelle.

1878 Artois. — Conquis en 1840. — Cédé par le traité des Pyrénées en 1850 et par «celui de Nimègue.

— Franche-Comté. — Conquise, deux fois par Louis IV, en 1 \$68 et 1674. — Cédée à la France par le traité de Nimègue.

1681 Alsace. — Plusieurs fois conquise. — Cédée à la France par la paix de Munster en 1848, confirmée par le traité de Nimègue en 1870.

1707 Comté de Dunois. — Par reversion.

1712 Vendomois. — Par réversion.

1762 Principauté de Dombes. — Echangée avec le comte d'Eu.

1766 Lorraine. \ Réunis à la France, d'après le traité de 1736, * — - Barrois. { la mort du roi Stanislas.

Division par départbmwns» — Répubub. — Empirb. — En 1790, un décret de l'Assemblée nationale divja le territoire français eu 83 département» qui (à l'exception dé Vaucluse) sont les mêmes qui existent aujourd'hui , car les deux départements qui, avec Vaucluse t complètent le nombre actuel de 80 ne sont que des Remembrement»'d'anciens départements.

— En 1804 , les conquêtes faites par les armée» françaises avaient porté à 107 le nombre des département» de la république.

Le» ancien» département» étaient an nombre de 86. Le département du Hh6**-et-Loire avait formé le département de Rhône et celui de la Loire ; et la Corse le» deux département» du Golo et du Lia-

mone. Le département de Paris avait reçu le nom de département de la Seine. Le » paya nouvellement réuni » formaient 22 départements.

Yauduse.

Mont-Blanc.

Alpes-Maritimes.

Dylo.— Escaut. — forêts.- Temmapes.

—Lys. — Meuse-Infér.— Deux-ftèmes.

— Ourthe. — Sambre-et~Meuse^ 4 La me g. du Rhin. Roer. — Sarre. — Rhm-et-Mo*ette. —

Moût-Tonnerre.

1 Républ. de Génère. Léman J 6 * Piémont. Doire— Pô.— Ma-rengo^— Sésia,— Stnra.

Le nombre de » ancien » départements ne changea point pendant le gouvernement de Napoléon ; bien que les deux départements de la Corse fussent de nouveau réunis en un seul qui reprit son nom de Corse. -Il fut créé un département de Tarn - ef - Garonne formé de partie » détachées des départements du Lot, de Lot-et- Garonne, du Gers, de la Haute-Garonne et de PÀvejron. Les victoires et les conquêtes de l'Empereur créèrent 23 nouveaux départements oui portèrent à 190 la nombre des département » de l'Empire ;

De ces 23, dix furent formés en Italie et en Suisse.

Nomb. Payé ré**£9.

1 Le comt. d'Avignon.

1 La Saroie.

1 Le comté de Nice.

• La Belgique.

Cédés par le duc de Savoie en échange du marquisat de Salaces*

Duché de Parme et de Plaisance.

Toscane.

Etats Romains.

Etats de Gênes.

Valais.

Taro.

Arno. — Méditerranée. — Ombronc.

Rome. — Trnsytnène.

Génea — - Montenotte.— Apennins.

Simplon.

Les treize autres se formèrent dans la partie septentrionale de l'empire.

9 La Hollande. Booches-de-rEscaut. — Bouchee-du-

Rhin. — Boobes-de4a-Meuse.— Bouches-de-l'Yssel.— Ems-Oc«dental.— Ems-Oriental. — Frise. —Yssel-Supérieur. — Zuydersée.

Partie du cercle de

Westphalie.

Villes anséatiques.

Lippe,

Bouclies-de-l'Elbe.— Bouches-du-Weser.

— Ems-Supérieur.

Francs km 1834. — Le traité de 1615 ont fait rentrer la France dans les limites de 1700; on lui a laissé le département de Vaucluse ; mais les places et territoires de Thilippeville, de Marienbourg, le duché de Bouillon,

FRANGE PITTORESQUE. — HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE

Orse, Côte-d'Or.

-Côte d'Or Nord. .

la place et le territoire de Landau, une partie du pays de Gex, lui ont été enlevés, ainsi que la suzeraineté de la principauté de Monaco.

La France forme aujourd'hui 86 départements dont

ici la liste avec l'indication des provinces qui les ont formés.

Les départements. Les provinces qui les forment. Chef-lieu*.

Ain. Bourgogne, Bresse, Bugey,

Dombes Bourg.

Aisne. He-de-France, Picard», Champagne, Brie. Laon.

Allier Bourdonnai* Moulina.

Alpes (Basses-). . Haute.Pro?euce . . Digne.

Alpes (Hantes-). Hant-Danphiné et Provence. . Gap. Ardeche.
Languedoc, Vivarafs. Privas.

Ardennes. . . . Champagne ,v Hethélois , Rhé-
mois , etc. '. Ménères.

Ariégu. Comté de Foix, Gascogne, Cou-
aerans. Foix.

Aube Champagne, Bourgogne. . . . Troyes.

Ande . Bas-Languedoc Carcassonne.

Avejrou. . . , . Guyenne , Rouergue Rodez.

Booch.-da-Rhone. Basse-Provence Marseille.

. Calvados B.-Normandie, Bessia, Bocage. Caen.

Cantal Haute- Auvergne . Anrillac.

Charente Angoumois , Sajntonge , Poitou , etc Angonléme.

Charente -In/ér. Aunis , Saintonge La Rochelle.

Cher , Hant-Berri , Bas-Bourbonnais.

{Ce départ, est le plu» centrât). Bourges.

Çovrèse. . . , . Bas-Limousin Tulle.

Corse.' Ile de Corse Ajaccio.

Bourgogne , Dijonnaia , Auxer*

rois, etc Dijon.

tiaute-Bretagne Saint-Brieux.

Creuse Marche t Haute-Marche ', etc. . Gaéret.

Dordogne. . .,. Guyenne , Périgord , etc Périgùeux.

Doubs. Franche-Comté, principauté de

Montbéliard Besancon.

Broute." Baâ-Dsnpuiné , etc Valence.

Kure. , H.-Hormandie , pays d*Évreux ,

Vexiu normand , Onche, etc. Erreur.

Eure-et-Loir. . . Orléanais, pajsCuartrain, etc.,

Perche Chartres.

Finistère» «... Basse-Bretagne Qnimper.

Gard. '. B.-Languedoc, diocèse de Nîmes. Nîmes.

Garonne(Haute-) H.-Langued., dioc. de Toulouse,

etc. , Gascogne , Comminge. Toulouse.

Gers. Gascogne , Armagnac , etc. . . Auch. Gironde. *
Guyen., Bordelais, Médoc, Basa-

dois. (Ce dé p. est le plut grand.) Bordeaux.

Hérault. B.-Langued., dioc. de Montpell. Montpellier.

Ille-et-Vilaine. . H.-Bretagne, diocèse de Rennes. Rennes, ladre. .
. . . .'. Bas-Berri, Touraine, etc. . . . Châteauroux.

Indre-et-Loire. • Touraine , Anjou', Orléanais ,
Poitou. Tours.

Isère. H-Dauphiné, Grésivaudan, etc.,

Bas-Dauphiné, Viennois, etc. . Grenoble.

Jura. ./.... Franche-Comté, bailliage d'Avall Loas-le-Sauln*.

Landes. Gascogne , pays des Landes ,

Cbslosse MontdeMarsan.

Loir-et-Cher. • . Orléanais, Blaisois, Beauce et etc. Blois. Loire.
Lyonnais, Forez, Beaujolais, etc. Montbrison.

Loire (Haute-). . Languedoc, Velay, H.-Auvergne. Le Puy. Loire-
Inférieure. H.-Bretagne, diocèse de Nantes. Nantes. Loiret.. Or-
léans, Sologne, Gatinais, etc. Orléans.

Lot. Guyenne , Quercy Cahors.

Lot-et-Garonne. Guyenne, Agenois, etc., Gascogne. Agen.

Lozère Languedoc , Gévaudan. Mende.

Maine-et-Loire. . Haut et Bas- Anjou Angers.

Manche. Baasse - Normandie, Cotentin ,

Avranchin Saint-Lo.

Marne.. Champagne, Brie champenoise,

Perthois , Rhémois , etc. . . . Châlons. Marne (Haute-). Cham-
pagne, Bassigny, Vallée. Chaumont •

Mayenne Haut-Maine, Haut- Anjou. . . . Laval.

Meurthe Lorraine , duché de Lorraine ,

Toulois,ete -. . Nancy.

Meuse. • • . ; . Lorraine, duché de Bar,Verdu-
nots. Bar-le-Duo.

Morbihan Basse - Bretagne , diocèse de
Vannes , etc Vannes.

Moselle, è . . , . Lorraine , Messin , pays Allemands, etc. t
Metz.

Départements.

Nièvre

Nord

Oise

Orne * •

Pas-de-Calais. . .

Puy-de-Dôme.» .

Pyrénées (Bas.-).

Pyrénées (Haut-)

Pyrénées-Orient.

Rhin (Bas*).. . .

Rhin (Haut-). . .

Rhône

Saône (Haute-). .

Saone-et-Loire. .

Sarthe

Seine

Seine-Inférieure.

Seine-et-Oise. . .

Sèvres (Deux-). .

Somme

Tarn

Tarn-et-Garonn.

Var.

Vandnse.

Vendée

Vienne

Vienne (Haute-).

Tonne.

Ame. provinces foi Informent. Chefs-lieux Nivernais, Orléanais, Bourgogn. Nevers.

Flandre, Fland. maritime, Flan d.

Valloue,Hrinaut,Cambrais.
Lille
Ile-de-France,
Beauvoisis,Vexin,

Haute- Picardie, etc Beauvais.

Normandie, les Marches, Houlme

et Maine , Perche. Alençon.

Artois, Picardie, Boulonnais, 4

Calaisis * Arras.

Basse-Auvergne, Llinagne, etc. Clermont/ Béarn et B.Navarre ,
Gasc, pays

Basques de Soûle et Labour. . Pau.

Gascogne , Bigorre , les Quatre-

Vallées , etc. Tarbes.

Roussillon , Cerdagne , etc, Bas-

Langnedoc Perpignan,

Basse- Alsace , et quelques fractions de la Lorraine Strasbourg.

Haute- Alsace, Sundgau, république de Mulhausen Colmar.

Lyonnais , Beaujolois Lyon.

Fr.-Comté, bailliage d'Amont. Vesoul Bourgogne, Maçonnais,
Cha-

roUais,etc Maeon.

Maine , Bas - Maine , Anjou ,

Haut-Anjou Le Mans. m

Ile-de-France- (Ce département

ett le plus petit.) Paris.

Haute-Normandie , Roumois, les
pays de Caux, Bray, etc. . . Rouen.
Haut-de-France, Gâtinais, Brie,
Champagne , etc Melun.
Ue-de-Fr. , Hnrefois , Ma n tais,
Vexin franc., Orléans., Gâtinais. Versailles.
Haut- Poitou , etc Niort.
Haute et Basse- Picardie Amiens.
Haut-Languedoc, Albigeois, etc. Albi.
Gascogne, Languedoc. Montauban.
Basse-Provence. . . .- Draguignan.
Constat d'Avignon , territoire
d'Avignon , comtat Venaissin,
princip. d'Orange, H.-Prov.
Bas-Poitou , etc
Haut-Poitou , etc
Haut-Limousin , B.-Marche , etc.
Lorraine, duché de Lorraine,
pays des Vosges, etc.
Bourgogne , Anserrois , Champagne, Sénonais, etc.
Avignon.

Bourb.-Vendé».

Poitiers.

Limoges.

Spinal.

Auxerre.

Colonies françaises. — Quant à ses possessions coloniales, la France a fait des pertes nombreuses. La Louisiane a été cédée à l'Espagne ; Saint-Domingue est devenu la république de Haïti ; dans les petites Antilles, Sainte-Lucie et Tahago ont été cardées par les Anglais qui se sont aussi emparés.dans l'Océan indien de Y Ile-de-France k laquelle ifs ont imposé le nom oublié depuis long-temps d'île Maurice. — Madagascar, grâce aux secours que les gouverneurs de Vile Maurice ont fourni au nouveau royaume des Ovas, est aujourd'hui un pays indépendant et ennemi. — La France a perdu dans l'Inde ses comptoirs de Ma hé* et de Surate, et enfin dans l'Amérique méridionale elle a eu à subir le morcellement de la Guyane par les Portugais.

Les Colonies françaises actuelles sont :

Dans l'océan septentrional, les deux petites lies Saint- Pierre et Miquelon.

Dans l'archipel des Antilles, la Martinique , la Guadeloupe et quelques Me» oui en dépendent.

Dans l'Amérique méridionale, la Guyane française.

En Afrique, le Sénégal et Pile de Gorée.

Dans l'Océan indien, file Bourbon et l'île Sainte- Marie de Madagascar.

Dans rinde, « quelques établissements peu importants, Pondichéi-
jî Chandemagor, etc.

Il convient d'ajouter à cette liste dl^er, conquête française en
Afrique, et qui, par sa position, sa fertilité et son voisinage, peut,
sous une administration éclairée et voulant le bien, devenir de la
plus haute importance.

Topographie générale.

UTUATJQjr ZT POSITIOV A9TROVOMIÇITX.

La France «al situa* dans la partie occidentale de l'Europe r elle
appartient a la zone tempérée (1) Elle est comprise entre 12° 54', et
25° 57' de longitude Est , méridien de We-de-Fer (ou 7° 6' looftit.
Ouest, et 5a 67' lonftit. Est du méridien de Paris), et entre 42° 20' et
ilQ 10' de latitude Nord.

nuunrôjLBS wattoisxxxxs xt Founçtns.

Les frontières que la nature a destinées à la France ne saat pas
«elles que la politique lui a imposées.

La Méditerranée au sud-est, les Pyrénées au sud, l'Océan au nord
et au nord - ouest , sont des limites naturelles ; la France les a
conservées ; le cours du Rbin depuis son embouchure dans la mer
du Nord jus- 9 qu'à Bile , la chaîne du Jura , celle des Alpes, depuis
la source du Rhône jusqu'à la Méditerranée, sont le» limites que la
France devrait avoir au nord-est et à Test.

Ces frontières , qui sont de nature à assurer fa lé*

Sitime défense du pays, la République les a posséées. En 1802 ,
elles étaient reconnues de toutes les puissances européennes ; le
traité d'Amiens les avait solennellement consacrées,. — Agrandies
par les victoires de l'Empire , elles ont été resserrées par ses dé-

sastres. Le •conçrèa de Vienne fit rentrer la France dans ses limites de 1700. — On disait, en 1815 , qu'il fallait couper tes ongles du lion ; ces ongles repousseront sans doute un jour.

La France continentale actuelle a la, forme d'un hexagone irrégulier.

De«x de tes côtés, à l'ouest et au sopd-ouest , sont baignés par l'Océan; le coté du nord -est est borné par la Belgique, le duché du Luxembourg, le grand duché du Rhin, faisant partie de la Prusse, le cercle du Rhin, appartenant à la Bavière, et le grand duché de Bqde (séparé de la France par le Rhin)) le coté de Test a pour limites, la Suisse (cantons de Raie, de — — ■ ■ * ■ ■ ■ mi ■ ■ ■ i ■ ■ i ■ ■ ■ ■

(I) Depuis trois siècles, les températures eitréroes, en France, ont éprouvé de» changements sensibles «ans qne pour cela les tempé- ratures mojennes aient changé. — M. Arago a établi («fnmmairt dm Bureau des longitulet pour 1034), dans une de ses dissertations si admirablement lucides , où les difficultés de la science sont rendues accessibles a tontes les intelligences, que U\$ été* t*at amjvmraVmi sssstfv «taris *t M Aiean avnm rades au' il s m* /VtaVjcf sMafiae- suiSf. — < Dams le Vivarais , la boita «le la cakare de la vigne a bai- saé» depuis 1661 , et l'époque de la vendange a été jreoolée ; ea 16\$3 on faisait du vin Muscat près de Micon , aujourd'hui le raisin dp cette espèce n'y atteint pas une maturité complète — De ces fails et d'autres analogues, l'illustre secrétaire de Y Académie des Sciences conclut qu'en Bourgogne et en Vivarais les chaleurs étaient autrefois pins fortes airelles ne le sont anjour- 4*ha4 ; d'un antre coté, les ob- servations <ru*il a recueillies prouvent, «ne depuis le ut* siècle , le Ehôoe (en Provence) a gelé nn moins 14 fois , de façon à on que les pins grosses voilures postent passer sur la glace; la Seine 18 fois ; le Bina 4 fois , et tous ta fleuves de la France deux fois ; ce qui suppose nn froid soutenu de 18 à 10 degrés centigrades au-dessous tic zéro.

— Enfiu , M. Arago a constaté lui-même que la température moyenne de Paris (qui est de -f- 11° 8 centigr.) n'avait pas, en un demi-siècle , présenté de cœaugetnetils tfui, en mille ans, pussent sY-levce à pins d'un degré. — M. Arago signale swsleosent'U omise de ces variations du cK* as** s « C'aneiesuie Fr**ce , dit-il , oosnparée à la France actuelle , offrirait une étendue de forêts incomparablement plus grande ; des montagnes presque toutes boisées , des lacs intérieurs , des étangs , des marécages sans nombre ; des rivières dont aucune digne artificielle n'empêchait le débordement; d'immenses terrains que les instruments aratoires ne sillonnaient jamais , etc. , etc. Ainsi, le déboisement, la formation de larges clairières dans te» foeéft* conservées i la disparition à peu près complet* de* efeux stagnantes; In défricltentent de vaqtt* plaints qui devaient peu différer de» *U'pprs de l'Asie pu de TAinciiijuc, telles sont les principales (codifications que la surface de la Fraucc a subies dans l'intervalle de quelques centaines d'années, •

Berne, de Neufcbatel , <U Vajid et de Genève) et Ut- États du rot de Sardaigne (Savoie , Piémont et eomtA de Nice) ; le côté du sud-est est baigné par la mer Méditerranée; et enfin, le côté du sud a pour frontièref les Pyrénées, qui le séparent de l'Andorre et del'Espagne.* La Corse, dans là Méditerranée ,et parmi les grande^ lies la plus rapprochée <Je la France continentale, forme ce qu'on peut appeler la France insulaire,

La plus grande longueur de la France, .de l'extrémité\ occidentale du Finistère à la pointe d'Amibes , dao* lav. Var, est d'environ 1,064 kilomètres, ou 266 lieues de poste, et sa plus grande largeur , de 6ivet (Ardeunes} a Sain t- Jean -Pied- de-Port (Basses-Pyrépées), est d'enT viron 924 kilomètres, ou 231 lieues. — On évalue a? circonférence à 4,096 kilomètres, ou 1,174 lieues, dont 2,456 kil. (614 lieues) de câtes, et 2,240 kil. (660 lieues) de frontières terrestres.

La superficie de la France est évaluée : Par M. de Prony, ancien directeur général du cadastre, membre de l'Académie des Sciences,

à 640,085 kilomètres carrés, soit 64,008,500

Par M. Bottin, dans l'Almanach du Commerce de

Paris et de la France, excellent recueil statistique,

à 542,000 kilomètres carrés. soit 54,400,000

Par M. Bignon de Pommeuse, dans les Mémoires de la Société royale d'Agriculture et d'après les documents existant en 1830 au ministère des finances

et au cadastre, à 62,874,000

Par le comte Claparède, ancien ministre de l'intérieur,

sans la Corse, à 52,000,000 hect. soit 52,000,000

La superficie de la Corse est de 880,510 S. soit 88,051,000

Par le Mémorial des Forêts, à 62,874,000

Par MM. Bailleul et Vivien, auteurs de la Biennale,

à 85,172 lieues de 2,000 toises; = 68,152,609

Par M. Balbi, dans son Abrégé de Géographie,

à 64,000 milles carrés; = 62,763,500

Et avec ses colonies, à 188,000 id.

soit 64,410,379 hectares.

D'après C. B. Ul, la France était ainsi divisée en 1830

Terres labourables. 22,818.000 hectares.

Bois uUlis 0,612,000-1 M»

Boude futaie. 460,000 l'J •

Pâturages 8,525,000

Prés 8,488,000

Vignes 1,077,000(1)

CbfttaigBecaies 406V10O

Vergers 85a\000

Jardins potagers 328,000

Etangs 213,000- •

Marais , 186,000(8)

Houbloonières , cheuevière*. 60,000

o>eraies , autnaie* , sanssaiea 68,000-

Oèivette* 43,000

Carrières et mines - 28,0*8

Jardins, bosquet* , peros 16,Coo

Pépinières. 21,000

Tourbières. < 7,000

Canaux de navigation et eVirrig*tioa. . . 0,000(4)

Cultures particulières 780,000

Terres vague» , landes, bruyères. . . 8,841,000(6)

Propriétés bâties et imposée* 21«M>Oo(O)

Eontas,tivièresrmonmgn.,rocn«rs,«fe. 6,655j000 (7)

Total (uns la Corsa). , . 62,000,000 hectares.

(i) MM. Bailhul «t Vivien ne les «vehjsut , en tSâi« «ju/à 6£»i.oe* teste tares; en iSIJ, ss Mémorial Jet fféis las porte à 6.Sio,4li hectares.

(s) Il JuJUrn. dans *a Tonoaraphie Je» y<~»o(>!es, ma les évak-teen itrms qu à i ,905,À >n btetares; le rignieofe , y>orn«l spécial , en comble sto i t),oaa h^ctsm ed i8SJ.

Il) Ce nombre a diminué par les nVstéchemenfs.

(4) Evalués à «moohaciars en tSIi.

(t) D'après M. Usera* de fsussii ans, la nmnhfa drs. landes, .le-rass v»> eues, ère., sssçepibles d'èire mitn en ciibara* riait, en 18x9, de 7, 18^,745 Urcl.nrrs.

(6) Etalurr t » aiS.roo lieclarrs en t83i.

(7) UH. Baitleul et Yitien en comptent , en i*Ji , Sfîzy,600 hectares.

FRANCK PITTORESQUE. - TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE

MOMffiWBli

. La France est de deux cité», à l'est et au sud, bornée par de» chaînes de hautes montagnes. Sa surfilée est sillonnée par les ramifications des Alpes et des Pyrénées» ramifications qni, dans leurs intervalles, présentent de larges dépressions, de vastes enfoncements où les eaux des lieux élevés coulent et forment des ruisseaux , des ri-

vières et des fleuves. Les pentes et les plaines arrosées et parcourues par les eaux forment ce qu'on nomme les bassins d— fleuves.

„ La chaîne des Alpes » située à l'est, est une des plus hautes de l'Europe. — Le point culminant en France est le Mont-Blanc, qui a 4,812 mètres de hauteur. Les Alpes ont pour ramifications principales au nord, le Jura et les Vosges qui, vers le nord-ouest, présentent pour embranchement les montagnes boisées de l'Alsace et successivement vers le sud-ouest et vers l'ouest, les montagnes de la Bourgogne, du Nivernais, de l'Orléanais, de la Normandie et de la Bretagne. Les Pyrénées, situées au sud, ont pour point culminant, en France, le Mont-Perdu haut de 3,436 mètres (la Malhiffie sur la frontière d'Espagne, s'élève à 3,481 mètres) ; leurs ramifications principales sont les Cévennes, qui s'avancent vers le nord en jetant, vers l'ouest, des embranchements secondaires qui forment successivement les montagnes d'Auvergne et du Limousin (1).

D'après M. Balbi, les Alpes et les Pyrénées appartiennent à deux grands systèmes Européens qu'il nomme le Jura-Alpin et le Méditerranéen. — Toutes les montagnes du centre de la France forment le système du Massif Central dont le point culminant est le Pic de Sancy (Mont d'Or), haut de 1,887 mètres.

La Corse est traversée du nord au sud par une chaîne de montagnes qui font partie du système Sardo-Corsais, et dont le point culminant est le Monte Cinto élevé de 2,672 mètres au-dessus du niveau de la mer, *

Notes. — Les sources.

Les côtes de la France s'étendent sur l'Océan Atlantique proprement dit, depuis l'embouchure de la Gironde (43° 22' lat. N. - 1° 07' long. O) jusqu'au cap Finistère (43° 88' lat. N. - 17°

V long. O). Hles présentent une cturbe régulière dont le développe-
ment est d'edvlrott oà2,000 Mètres. Elles sont plates et sablon-
neuses , bordées de dattes et «dopées par auetftttt* étafigs marins
ou lagunei, depuis l'embouchure «e l'Adottr jusqu'à celle de là Gi-
ronde. De la Gironde è là Loire elles continuent à être généralement
très basses et sont bordés de marécages et de salines. Elles gothmèt-
teent à s'élever un peu au-delà de là Loire l et I» majeure partie jus-
qu'au cap Finistère est à pic, Hérissée de /alaises granitiques du eèl-
calrei , et déchirées par un graàd nombre dé baie*. -* H exulte sur
les eotés Occidentales quelques Uès dignes d'attention 4 telles que
\thtdt VbKtfhihn, a l'embouchure de I* Geroffne, et où s'élève un
phare célèbre ; les tie* ât Aé , Dieu on d'l>* , et de liôtrttoàtiers ,
entre la Garottne et la Loire ; Meitè- At ; en race de la presque île de
Qttoberon ; les Hes ê'OàtssnHl, «il W.-Ô. de Brest, été. — Les pbrts
pHhct-

(!) b Ainsi qpè \ti grands Etatt 8e l'Europe («Ht M. Dnttnft ,
Sans* «Ift bfcf oà+ragfc anr li lièUfaHà* AtftVtafcv de 1* Frtricé) , le
France est traversée par U ligne de faite <Jai * partant est mbns*
éleréa de CkémuLon»ki \$ aitsét entre les sources dn Volga et de ht
Dtriaa, et as prolongeant)usqu'Ji l'extrémité sud de l'èpagne, divise
en deux versant» aénéraox, l'an au nord-ouest, et l'autre au sud-est ,
les territoires de cette partie ju monde. —

tette grande dorsale européenne, entrant en France par 47* 30*,
!MVê d'abord au bord , a*ec le Jufa , et, après avoir Jirbjwé

tfffêtf

dam la même direction* M cbrtrré mais forte nranèhè dés Ytogeï,
tftfaebs etstfKV Wr« Pènest atec* les Monts Fendues* dWairetJn-
raamt ensuite hruaijuement a* sud* elle v»f pdf le pUteaa «te Lan-
gra*»."! Qé>te-d'Qr, la longue cfcîioe des Ce>9nne* , eendnver i

l'dnest , en s'jr rénaissant , les Pyrénées centrales et occidentales , et entrer en Espagne aux sources de PHeure-Peleca et de l'Agra. »

pana sont ceux : de &aitit-Jean-dê-Lu* , de Bayonne , de la Rochelle , de Vannes» de Lortefft et de Brest, j- Bordeaux , Rochefort et Nantes , placés Sur des fleuifei qui ont leur embouchure dans l'Océan Atlantique, peuvent être aussi comptés parmi les ports maritimes qui appartiennent aux côtes occidentales.

Les côtes tfe nord -ouest s'étendent sur rOcéaii (Hanche et mer du Nord), depuis le cap Finistère (4êP » 1. N. — r° V long. O.) jusqu'à Dunlerque (6i° 6' 1. N. — o° 13' long. E). - Leur développement est d'environ 920,000 mètres. Elles sont découpées irrégulièrement et présentent deux vastes enfoncements compris entre le cap Finistère et le cap Grisnei , et séparés par une vaste presqu'île (celle du Cotéatinj que terminent les caps de Barfleur et de la Hagué. — Toute ta côte depuis le cap Finistère jûsqu à l'erobodcbure de la Seine , est taillée à pic , bordée de falaise* granitiques qui forment un grand nombre de baies. La mer n'y est pas partout très profonde, car quelques-unes de eèè baies et des plus vastes , notamment le baie de Cancale ou du Mont-Saint-Michel, restent À sec à la marée bdssfe Depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à Calais* la oôttt est généralement életée et bordée de falaises «alcaireé* De Calais à Dunkerque 9 elle devient basse et plate , sablonneuse , et offre plusieurs rangées de dunes» — De Dunkerque au cap de la Hague, on ne trouvé aucune lie" importante. Le golfe qui s'ouvre entre ce cap) et celui du Finistère , renferme plusieurs lies étendues» Gersey, Guernesey, Aurigny, etc., oui appartiennent à l'Angleterre. — Le groupe inhabitable des lies Chouzey, et le rocher escarpé sur lequel s'élève l'ancienne abbaye du Mont-Saiot-Mlchel , sont des pBséeéaiona françaises. — Le» principaux ports maritimes que présentent les côtes du nord-ouest sont Mortftlx , Sainte Malo , Cherbourg , le Havre, Dieppe , Boulogne, Calait et Dunkerque. — Rouen,

quoique situé Sur taSetoe, k assez grande distance de la mer', est
dusèi un port commercial très fréquenté»

Les côtes du sud-est s'étendent éur le mer Méditerranée , depuis
le cap Cerbères , sur la frontière de l'Espagne (42° 26' I. N. — 0° AT
long, g.), jusqu'à l'emfcdùchure du Var (43° 40' 1. TS. - 4à W long.
E.) Ces cotes, dont la forme générale est À peu près celle d'un 8 re-
tourné et renversé (y^s^/) présentent un développe> ment d'envi-
ron 604,000 m. Depuis Port- Vendre jusqu'à Marseille , elles sont
généralement plates, sablona^Utts* coupées par de vastes lagunes,
mais n'offrant m paras faciles, ni baies bien abritées. — De Marseille
jusqu'en Var, la côte s'élève, présente un plus grand nombre de
havres et des porls commodes et sûrs. Elle est soit* vent bordée de
rochers calcaires ou granitiques. Les lies manquent totalement sur
la première partie je cctie côte , et sont assez nombreuses sur la se-
conde , mais

f généralement petites. Le groupe aes lies d'Êyères est e plus im-
portant. — Port- Vendre, Collioure, Agd^ Cette, Marseille , Toulon ,
Saint-Tropez, Fréjus, et Antibes , sont les ports principaux sur la
Méditerranée»

lAWiisAownàstT&ÂStmé.

La France ne renferme qu'un petit nombre dé lacs proprement
dits , mais ses côtes sud-ouest et sueVest offrent un grand nombre
de lagunes ; d'autres parties de son territoire présentent aussi des
étangs d'nam douce qui sont plus remarquables par senr asuHipifei-
té que par leur étendue.— Lé lac de Grand -Lieu , Hàdslé départe-
ment de la Loire-Inférieure, paraît être le bltis vaste de tous les
amas d'eau auxquels le nom de lée peut être donné. — Les lacs du
Jura et ceux des montagnes de l'Auvergne sont remarquables par
leur situation élevée. Le lac Pavin, dans le Puy-de-Dôme t est situé
ah sommet d'un ancien volcan dont H rembHt le cratère. — Les lag-

tinée de turcs et de OrffJ, fli» le département de la Gironde : celtes de l'Étatsie, à l'Est, les Landes; de Leucate, dans les Pyrénées-Orientales; de Sigean, dans l'Aude; de Thau, dans l'Hérault; de la

gESsaaesBasBseasass^SBsaassesseBB

Camargue et de Berre, dans les Bouches-du-Rhône, sont les plus étendus. Les départements de l'Ain et de Loiret-Cher, sont ceux qui renferment le plus grand nombre d'étangs.

vunrrzs w BATsm*

La France continentale comprend 24 fleuves principaux (1), dont 6 : le Rhin, la Meuse, la Seine, la Loire, la Gironde et le Rhône figurent parmi les plus remarquables de l'Europe. — Cinq de ces fleuves sont tributaires de l'Océan; un seul, le Rhône, se jette dans la mer Méditerranée (2).

Le cours de ces grands fleuves forme les six bassins principaux qui divisent la France, et à chacun desquels les géographes sont dans l'habitude d'annexer, suivant leurs positions relatives, les bassins secondaires formés par les fleuves d'un ordre inférieur.

Nous allons donner la liste de tous ces divers bassins, en laissant à chacun le soin de les classer suivant le système qu'il voudra adopter.

Tributaires de l'Océan (mer du Nord).

1° Le bassin du Rhin, s'ouvrant au nord-est; 2° Le bassin de la Meuse, au nord.

3° Le bassin de l'Escaut, au nord-ouest.

Tributaires de l'Océan (Manche).

4° Le bassin de l'& Somme, au nord-ouest. 5° Le bassin de la Seine, à l'ouest.

6° Le bassin de l'Orne, au nord-ouest. 7° Le bassin de la Loire, au nord-ouest. 8° Le bassin de la Ronce, au nord-ouest.

Tributaires de l'Océan Atlantique.

9° Le bassin de l'Aulne, au sud-ouest. 10° Le bassin du Blavet, au sud-ouest, 11° Le bassin de la Vilaine, au sud-ouest. 12° Le bassin de la Loire, à l'ouest.

13° Le bassin de la Sevré Niortaise, à l'ouest. 14° Le bassin de la Charente, à l'ouest. 15° Le bassin de la Gironde, à l'ouest.

(Ce bassin comprend les deux grands bassins de la Garonne et de la Dordogne).

16° Le bassin de l'Adour, à l'ouest.

Tributaires de la Méditerranée.

17° Les bassins du Tech, de la Tet et de l'Agly à Test. 18° Le bassin de la Jume, à l'est.

19° Le bassin de l'Hérault, au sud-est. 20° Le bassin du Rhône, au sud.

21° Le bassin de l'Argens, au sud.

22° Le bassin du Var, au sud.

Le Rhin vient de la Suisse ; il a sa source au mont Saint-Gothard, dans les Alpes, et forme une partie de la frontière orientale de la France, dont il baigne deux départements qu'il quitte pour continuer son cours à travers la Confédération Germanique jusqu'à la Hollande, où il se jette dans l'Océan par trois bouches principales. —

Ses grands affluents à gauche appartiennent en tout ou en partie au territoire français; ce sont: 17//, qui, né dans le département du Haut-Rhin, entre dans le Rhin au-dessous de Strasbourg; Y III coule dans la belle plaine de l'Alsace; la

(1) Nous qntlUUmS/Mr#, tant cours d'eau qui se jette directement dans la mer; rifUr* , tout cours d'eau affinent d'un fleure; ruin*an, tout affluent d'une rivière. Ces dénominations, nous ne l'ignorons pas , sont insuffisantes et incomplètes , mais oe sont les pins rationnelles et les moins arbitraires qu'il soit possible d'employer.

(2) «Des six grands fleuves, trois, la Seine, la Loire et la Garonne ; et des antres petits fleures , trois également , la Somme, la Charente et l'Adour, coulent , sur la plus grande longueur de leur cours , de l'est à l'ouest ; nn seul grand fleure , le Rhône , et deux petits, la Vilaine et l'Hérault , coulent du nord su midi s et enfin deux des grands fleures , le Rhin et la Meuse , et quatre antres petits fleures, l'Escaut, l'Orne, la Vire et la Sehine, coulent dans nue direction contraire , da midi an nord. » (DwUiU, H ariganon intérieure.)

Moselle, qui a sa source dans les montagnes des Vosges, arrose en France trois départements, les Vosges, la Meurthe et la Moselle, traverse une partie des provinces Prusso-Rhénanes, et se joint au Rhin à ,Coblentz : la Moselle a pour principal affluent la Meurthe.— Le bassin du Rhin renferme donc 6 départements français (Haut-Rhin , Bas-Rhin , Vosges, Meurthe et Moselle).

La Meuse a sa source dans le département de la Haute-Marne , sur le plateau de Langres ; son bassin comprend en France deux départements qu'elle traverse en totalité (Meuse et Ardennea). Elle passe par la Belgique et par la Hollande pour aller se jeter dans l'Océany, après avoir communique avec une des bouches du Rhin. Ses principaux affluents sont le Cher etl&Sambre.

V Escaut natt dans le département de l'Aisne, traverse celui du Nord , et passe, à travers la Belgique pour aller finir son cours dans l'Océan. Ses principaux affluents sur le sol français sont la Scarpe et la Lys. — ■ Le bassin de l'Escaut comprend en France deux départements (Nord et Pas-de-Calais).

La Somme , née aussi dans le département de l'Aisne , arrose le département auquel elle donne son nom , et qui forme son bassin et se jette dans la Manche.

La Seine a sa source presque au centre du* département de la Côte-d'Or; elle traverse ceux de l'Aube, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, de la Seine, de l'Eure et de la Seine-Inférieure, et se jette dans la Manche près du Hâvre-de-Grace. Ses principaux affluents sont, à droite, Y Jubé , la Marne et Y Oise , dont Y Aisne est un affluent; à gauche, V Yonne et Y Eure.— Le bassin de la Seine comprend 14 départements : Cote-d'Or (partie), Aube , Yonne , Haute-Marne , Marne, Seine-et-Marne , Seine-et-Oise , Seine , Aisne , Oise , Eureet-Loir (partie), Eure, Calvados (partie), Seine-Inférieure.

VOrne prend sa source dans le département auquel il donne son nom , et traverse ensuite celui du Calvados où il se jette dans la Manche. Ces deux départements composent seuls le bassin de l'Orne.

La Fire naît dans la chaîne Armorique, et arrose, avant de se jeter dans la mer, les départements du Calvados et de la Manche , dont une partie forme son bassin.

La Bance, née aussi dans U chaîne Armorique , arrose une partie du département des Cotes-du-Nord qui forme son bassin.

V Aulne sort des montagnes noires de la chaîne Armorique, traverse le Finistère, et se jette dans l'océan Atlantique par la rade de Brest. Une partie du département du Finistère forme son bassin.

Le Blavet prend sa source dans la chaîne Armorique, partage en deux parties inégales le département du Morbihan qui forme son bassin , et se jette dans l'Océan au port de Lorient.

La Filaine, dont Ville est le principal affluent, nait dans la chaîne Armorique, et se jette dans l'Océan après avoir arrosé les départements du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine, qui composent son bassin.

La Loire a sa source au mont Gerbier-des- Joncs , dans les Cévennes; elle traverse ou baigne 12 départements (Ardèche, Haute-Loire, Loire, Saône-et-Loire , Allier» Nièvre» Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire et Loire-Inférieure). Ses principaux affluents sont: à droite, YJrroux, la Nièvre et la Mayenne^ dont la Sarthe, grossie par le Loir, est elle-même un affluent* A gauche , Y Allier, le Loiret, le Cher grossi >par Y Juron; Y Indre, la Fienne, dont la Creuse et le Gain sont des affluents, et la Sèvre-Nantaise. — Le bassin de la Loire comprend 20 départements (Haute-Loire, Loire, Puy-de-Dame , Saone-et-Loire , Nièvre , Allier, Loiret, Cher, Loir-et-Cher, Indre, Indre-et- Loire, Creuse, Haute- Vienne , Vienne, Deux-Sèvres (partie), Eure-et-Loir (partie), Sarthe, Mayenne, Maine-et-Loire , et Loire-Inférieure).

La Sèvre-Niortaise prend sa source dans le département des Deux-Sèvres , et reçoit la Vendée avant de se jeter dans l'Océan. Son bassin comprend le dépar-

FRANCS PITTORESQUE. ~ TOPOGRAPHIE G^NÉBAW

tement àe 1* Vendée et partie \$e celui des Deui-Séyres. I* Charente traverse les départements de la Charente -et delà CbaeeB4e4»Gé«ieure , qui composent son bassin, et se jette dans l'Océan au-dessous de Rochefoct, par. le bras de mer nommé le Pertuw-d'Âsytioohe. • .

La Gironde' est formée par la jonction de la Garonne avec la Pologne. — "La Garonne est la plus importante des «jeux rivières; elle prend sa source dans la Wûle d'4|i*rap en Espagne, et traverse, les départements «Via Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, <le Lot et de la Gironde.- Ses principaux affluents sont : à droite, l'Yzère, le Tarn, dont l'Aveyron est un affluent, et le Lot; la Garonne; le Gers. — La Zizyphie au pied du Mont-d'Or, dans le département du Puy-de-Dôme; «Elle traverse ou baigne les départements de la Corrèze, du Cantal, du Lot, de la Dordogne et de la Creuse» Ses. principaux affluents sont : à droite, la Vézère, grossie, par l'Uze/vienne, et la Dordogne; à gauche» la Cère. — Le bassin de la Gironde renferme 13 départements. (Ariège, Haute-Garonne, Tarn, l'Aveyron, la Lozère, le Cantal; le Gers, la Dordogne, le Lot, le Tarn-et-Garonne, le Gers, la Gironde, le Lot-et-Garonne, née au pied du Puy de la Vierge, dans le département des Hautes-Pyrénées» traverse ou . touche les départements du Gers, des Landes et des Basses-Pyrénées, ayant de se jeter dans le golfe de Gascogne. Ses principaux affluents sont: à droite, l'Adour; à gauche, le Gave de Pau, que grossit le Gave d'Oleron. - Le bassin de l'Adour comprend 3 départements (Haute-Pyrénées, Landes et Basses-Pyrénées}.

La T. le Tech et l'Adour sont trois petits fleuves qui ont tous leur cours dans le département des Pyrénées-Orientales qu'ils séparent en trois bassins peu marqués.

La Lézarde dans le dép. des Pyrénées-Orientales, traverse celui auquel elle donne son nom et qui forme son bassin, puis se jette dans le Golfe du Lion (Méditerranée).

L'Hérault descend des Cévennes, parcourt le département, qui forme son bassin et auquel il donne son

nom, et se jette à Agde» dans le Golfe du Lion, „

. Le fW>>s ytent de. la Suisse , comme le Rhin; il sépare le département de l'Ain de la 6aw>ie , etiorwa de ce c6*é la- frontière de la France. Il traverse ou baigne huit départements (Rhône, Isère, Boire, Ardèche, Drôitie', ' Vancletisfe, ■ Gard et Bouches-du-Rh^pe). l| se jette1 dans la Méditerranée (golfe du Lion), j>ajr quatre. bo.ucheV principales. -^ Ses principaux affluents sont : à. gauche» V Isère,, h X>r4mt* et la Durancei k droite , Yjéiu (dont la Sienné est un affluent), la Saâne f (qui est grossie parle Doubs)t VARDèthe et le Gard.— Le bass|n du ftbôoe comprend 15 déparfem. (Jura, Ain, Dôubs, Haute Saône , Coie-d'Or (partie) , Sauneret-Loine (partie), Rhope t Isère , Ardèche , Urâme , Hautes- Al nés , Basses-Alpes, Van cl use, Gard et Bouct)es-du- Rhône).

VArgens, dont la source est dans le. mont Esterel , a son bassin et son oours dans le département du Var, où il se jette dans la Méditerranée, près de Fréjus.— L%Artuby est son principal affluent. ,

Le yârt dont, le cours appartient en ffrande partie au opmté de "Nice, baigne la limite du département auquel il donne; so* «o*» , et sert de frontière k la France et aux états du roi de Sardaigne» I

- Les 22 bassins que nous avons énuiaérés ci- dessus , renferment 12) fleuves ou rivières, navigables ou flottables çn partie. «- La longueur totale de leur cours flottable est 3,209,220 mètres, ou environ 802 lieues et un quart ; celle de la partie de leur cours ouvert à la navigation est 7,826,590 m.,. ou 1,956 lieues et demie. — Nous allons en offrir le tableau détaillé , en indiquant , pour chacun de ces fleuves ou rivières, le bassin auquel il appartient, ta longueur en mètres de chaque partie navigable ou flottable , et le lieu où il comence k le devenu? .

lASSfVI.

CLSlITBa. IT uviàAa*.

LIEUX OC CQXfMftpÇB

U Jlottagt.

là rwigatie*,

LOmiUEUS, DES LtGKES DS Jlottage. navigation.

Bassu? nu |tnii|.

(S riiières.)

& as la Meuse,

(9 rivières.) 9«ns L'EscetriKT n* l'Aa (S riv.)

♦ DB LA SOMJf.

(4 rivièrep.)

& m la Saur.

(10 rivières.)

B. de l'Or?* «t nia côte* nn Calvados,.

(4 rivières.)

Rhih.

IU , I *r affluent du Rhin- ...

Moselle, 2e affl. du RUin

Mturtkê , 1er affl. de la Moselle.

S«rr*, 2e affl. de la Moselle. . .

Meuse (I)* .. :....., ; ; . .

Sa m bre , affluent. . . . '.

Escaut. . ,,,.,.«.,

Aa.

LauiTénbourg.

pommartin, .

Plainfaing, . , Saint-Quirin.

Éomme (voir article Çaaaau*, page 12). ■ Avre , affluent de U
Somme. . » . »

Candie., Bre&lé. , % , . . " . .

Seïite.'..

Aube, 1er affluent delà Seine. . . .

Yonne, 2* affluent de la Seine. '.

Marné ,3* affluent de la Seine. . . .

Oturq , 1er affluent «le la Marne. .

€rW-J/>r/«, V affl. de la Marne.

Oise, 4e affluent de la Seine. . . ' . .

//m/m , affluent dé l'Oise.

Bnre , 5e affluent de la Seine

Rille, 69 affluent de la Seine.

Oehk

Cuemerdieim.,

Udhoff . ,...•;,,

Fronard

naacy. ,,,,»,,, Sarbrnck. ,,,,...

Verdun

Landrecies,

De Cambra y à Mortagne.

Saint»Omex

Morenil, .

Moatreuil.

Eu

BUly.

Rouvre.

Sources d'Yonne.

Bautor.

Mouron.

Dire. ...:

| Ki* , affluent de la Dire.

[Toncques. . . '

► Vire.

B* de sa Visita»

ni la Seltob.

(tOcirières.).

B. DS LA IUkcx

ET DES Q6tSS

Auré , affluent de U Yire

Douve.

U*rdtr*tt l«r affl. de la Douve. .

Stort, 2e affluent de la Do«ve. .

Toute, 3e affluent de la Douve. .

TtrtUt , affluent de la Tau te. .

Seluse.

Cnnesnon ,,

Siennie.. . . . , r

IlUltCE , .

Argnenoa

Marcilly '

Arcis. . .

Auxerre.

Saint-Disier t ..

La Ferlé-Miloo.

Tigeaux.

Chauny

CUâteau-Porcien

Saint-Georges ,

Porit-Audemer!

Caen.

Emboncnre dé Ta Vie. . ,

Côrbonl . , ,

Lisièux.

1 1 ,000 m. en aval Je St-^ô.

Trevières.

Salnt-Sauveur-le- Vicomte.

Chaussée de la Fièrè. . . .

Chaussée de Beaupte.. . ,

Péri eux

Saint-Pierre-d'Arthenay. , .

Ducey. , .

Aotrain.

Dinan. . .

Plancoet. ,

SAufO

(l> D'après nns f. 1.

note de M. Jodot, remise à k préf. de* Ardemies, la long. nsv. de
la Meuse, de Verdun à Oivet , est de 961,000 bo.

DE L'ADOUR

(10 ririeres.)

B. de l'Aclt.

(8 rivières.)

B. de l'Aude.

B.DEL^ÊEAULT.

(2 rivières.)

B. du RhAwe.

(H rivières.)

B. de t.'Argehs.

(2 rivière») fc. du Va».

Gotiet. . . :

Le Trieox.

L'Effe

Le Gner

Elhorn

| Aulii e (Finistère) . . .

'Blavet !

Scorf.

Odes. ,

Anroy.

Vilaine

Meu , 1er affluent de U Vilaine. . . .

Cher, 2e affluent de la Vilaine

Don , 8e affluent de 1a Vilaine. . . .

Oust , 4*1 affluent de la Vilaine. . . Jff, affluent de l'Oust

Isac, 6* affluent de 1a Vilaine. . . Loire

Arroux, ter affluent de la Loire. . .

Allier, 2e affluent de la Loire

Loiret , 8e affluent de la Loire. . . .

Cher, 4e affluent de la Loire

Vienne , S* affluent de la Loire. . . Croate, affluent de la Vienne. .

. .

Thouet , 6e affluent de la Loire. . . .

Mayenne, 7 e affluent de la Loire. . .

Ondoa, 1er afflimentde la Mayenne.

Sarthe, 2e affluent de la Mayenne.

Loir, affluent de la Sarthe . . .

Sèvre-Nantai&e , 8e affl. de la Loire. .

Erdre , 9e affluent de la Loire

Acheneau , 10* affluent de la Loire.

Ognon.r.

Boulogne

Tenu

• Brivé, Ile affluent de la Loire. . . . Charente

Boutonne , affluent de la Charente. ,

Vie

Seudre

Sèvre-Niortaise

Mignon , 1er affl. de la Sèvre-Niortaise.

Autise , 2e affl. de la Sèvre-Niortaise.

Vendée , 8e affl. de la Sèvre-Niortaise. Garonne

Salât, 1er affluent de la Garonne. . .

Ariégt, 2* affluent de la Garonne. .

Tarn , 3e affluent de la Garonne. . .

Bayse , 4e affluent de la Garonne. . .

Lot, 5e affluent de la Garonne. . . .

Dropt , 6* affluent de la Garonne. .

Dordogne,7e affluent de la Garonne.

Vezète, teraffl. de la Donfogne. .

LU, 2e affluent de la Dordogne. ,

Dro**t, affluent de l'tsle. . . .

Leyre

Adour

Midouze, 1^{er} affluent de l' Adour. . .

Gave de Pau , 2^e affluent de l' Adour.

Bidouze , 3^e affluent de V Adour. . .

Laran , 4^e affluent de l'Adour

Lardahibia , 5^e affluent de l'Adour. .

If ive , 6^{*} affluent de l'Adour

Nivelle

' Bidassoa

!' AOLY Tet Tech

IAUDE Hérault Orb • . . .

RnâzfE.

Ain , 1^{er} affluent du Rhône

BU***, affluent de l'Ain

Saône, 2^e affluent du Rhône

Doubs, 1^{er} affluent de la Saône. . .

Seille, 2^e affluent de la Saône. . .

Isère, 3^{*} affluent du Rhône

Ardèche, 4^e affluent du Rhône. . . »

j Aruens

f Stagne

| Var

Pont-de-Gouet .

Porfrde-Trieus.

Port-Lannion.

Landernau. . .

Port-1'Aunay.

Hennebon. . .

Pont-Scorf. .

Qnimper. . . • Auroy.

Cesson.

Saint-Caradec.

Gner

Retournée. .

Antun. . . .

Saint-Arcons.

rhambonchard. . . , DeTarnac a Limoges.

Felletin

St-Jean-de-i'Ernee.

Le Mans.

Poncé. . .

Gvray.

Pont- du -Roi.

Saint-Girons.

Painiers. . . .

Peyrcleau. . .

St-Laur.-de-Rivedolt.

Confl. du Chavanon, Moulin -du-Verdief,

Guémenée • .

Malétroit

La Gaeilly

Guerronet

La Hoirie

Geugnon. • .

Fontanès .

Pont de Saint-Mesmin.

Vierzon

Ctiâtelleranlt

Port de Lauvemièrè. . Montreuu-BeUay. . . .

Lavât

Ségré

A m âge

Château-duLoir. . . .

Monnière

Ifort

Port-Saint-Père

Pont-Saint-Martin. . .

Besson

Saint-Mesmes

Pont-Château

Montignac .' .

Saint -Jean -d'Angely. .

Pas-aus-Petons

Beaulieu

Ssujon

Niort

Port-de-JoueL

Port-de-Souille

Fontenay

Cazères. ... #

La Cave

Cinte-Gabelle

Gaillac

Nérac

Entraigues

Eymet

Mayronne.

Montignac

Lanbardemont

Coutras

Beliet.

Saint-Sever. . .

Mont-de-Marsan.

Peyrehorade. . .

Came

Confl. de la Boulsane, Prades ,

6,000 m* au-dessus de t'smbo.

Ascaïn. . :

Limites de la France. . . .

Escouloubre. .

Valleraugue. .

Bedarriens. .

Pont de Navoy. Saint-Claude. .

Monrhureux. .

Morteau. . . .

Bessan

Bac-de-Serignan

Fort-l'Ecluse

Chartreuse de Vaucluse.

Dortan

Gray

Moostier

Meyres

Emb. de la Bresque.

Tournon.

Lftuhans.

Montmei liant

Saiut-Martin-d' Ardèche.

2Us/12

FRANCK PITTORESQUE. — TOPOGRAPHIE GÉNÉRALE

tl

MAYIOATÊOM JMTÉBlXVmX. — CAMAVX.

La navigation artificielle, qui est celle des canaux, n'est pas moins importante que la navigation naturelle des fleuves et des rivières ; c'est une voie de communication économique, et des plus avantageuses au commerce. Si nous sommes encore loin de la perfection

où elle est portée en Hollande, en Angleterre et surtout aux Etats-Unis , on doit reconnaître que les Gouvernements qui se sont succédé en France , ont fait beaucoup pour engager les spéculateurs et les capitalistes, à ouvrir le pays de toutes les voies hydrauliques qu'il était possible d'y créer; avances de fonds , cessions de terrains et de travaux commencés, exemptions d'impôts , tarifs de péages avantageux ; tout a été offert et prodigué. Le but n'a pas été atteint.— On doit supposer que rétablissement récent des chemins de fer a contribué à éloigner les capitalistes de la construction des canaux ; en effet il est presque toujours possible d'établir un chemin de fer là où un canal a été exécuté , et les avantages respectifs ainsi que les frais d'établissement des deux modes de communication ne sont pas encore assez bien constatés pour qu'un spéculateur prévoyant n'éprouve pas quelque hésitation à employer sa fortune dans une opération de cette nature.

Quoi qu'il en soit , la France possède déjà 74 canaux achevés , il en reste 16 en exécution , et tout annonce qu'ils seront bientôt terminés. On en compte 14 projetés : leur importance et les avantages qu'ils présentent au commerce et à l'industrie , doivent faire espérer qu'ils ne tarderont pas à être commencés. Les canaux principaux qui existent en France sont :

Le canal du Midi, dit aussi canal des deux mers ou du Languedoc, joint, au moyen de la Garonne, l'Océan avec la Méditerranée; il commence au-dessous de Toulouse,

S'il entoure du côté du nord et de l'est, passe par Castelnaudary et par Carcassonne , baigne Béziers , et un peu au-dessous d'Agde, entre dans l'étang de Thau , qui par le port de Cette communique avec la mer Méditerranée. L'immense réservoir de Saint-Ferréol, l'écluse de Fonseranne , la voute du Mas , l'excavation dans le roc à travers la plaine d'Argellier, le pont aqueduc de Fresque!, ses

grandes dimensions, ses nombreuses écluses, ses soixante-douze ponts et ses cinquante-cinq aqueducs qui servent de passage à autant de rivières, placent au premier rang ce magnifique ouvrage hydraulique, qui n'avait pas d'égal dans son genre lorsqu'il fût livré à la navigation, en 1681. Le canal du centre ou du Charollais, ouvert en 1796, établit la communication entre la Loire et la Saône ; il commence à Châlons, sur la Saône, et aboutit à Dijon, sur la Loire.

Le canal de Monsieur, ou du Rhône au Rhin, joint la Saône au Rhin, par le Doubs, et en traversant les départements de la Côte-d'Or, du Jura, du Doubs, du Haut et du Bas-Rhin. On y distingue quatre parties: la première forme la jonction de la Saône au Doubs, et se termine sous Dôle ; la deuxième est établie sur le Doubs même, ou se compose de dérivations de cette rivière ; elle « passe par Orchamps, Besançon, Beaumeles-Dames, l'Isle, Dam pierre et Vongeaucourt, où elle finit ; la troisième complète la jonction du Doubs au Rhin, en passant par Montbéliard, Dannemarie, Mulhausen, Neuf-Brisach et Graffenstadt, où le canal entre dans l'ill, affluent du Rhin, à environ 500 toises au-dessus de Strasbourg ; la quatrième est un embranchement qui de Mulhausen descend jusqu'au Rhin, entre Baie et Huningue. La première partie a été achevée en 1806, la deuxième depuis 1820 ; la quatrième a été livrée récemment à la navigation.

Le canal de Bourgogne, établira une communication entre l'Yonne et la Saône, et formera ainsi une nouvelle jonction des deux mers à travers le centre de la France. Ce grand canal commence un peu au-dessus de la Roche-sar-Yonne, et aboutit à Saint-Jean-de-Losne, sur la Saône, en passant par Saint-Florentin, Ton-

nerre, Montbard, Marigny, Pouilly (où est le point de partage), Dijon et Longvic. On a ouvert tout récemment, près de Pouilly, une belle voûte souterraine de 3,000 mètres de longueur.

Le canal de Saint-Quentin , jonction entre l'Escaut et l'Oise , commence à Cambray , sur l'Escaut , et finit à Chauny, sur l'Oise, en passant par Saint- Quentin. — Le passage souterrain , près de Saint-Quentin , est un des ouvrages les plus remarquables de ce genre. . Le canal de M Somme a son origine à Saint-Simon , dans la partie méridionale du canal de Saint-Quentin , et s'étend jusqu'à la mer , à Saint-Valery-sur-Somme , en suivant la vallée de la Somme par Ham , Péronne , Amiens et Abbeville ; le canal met cette vallée en communication avec l'Oise , au midi , et avec l'Escaut, au nord* ' Le canal de Briare joint la Loire au Loing , affluent de la Seine ; il commence à Montargis , sur le Loing , et aboutit à Briare , sur la Loire. C'est le plus* ancien des canaux à points de partage ; il a été ouvert en 1642.

Le canal du Loing n'est , à proprement parler , que la continuation*du' précédent. Il commence à Montargis, sur le Loing, et aboutit à Saint-Mamers, sur la Seine, passant par. Cepoy, Nemours et Moret. . Le canal de Orléans établit une seconde communication entre la Loire et le Loing ; commencé à Combleux, sur la Loire , il aboutit à Buges , sur le canal de Loing ; il a été ouvert en 1692.

Le canal de l'Ille-et-Rance, commencé en 1804, et qui n'est pas encore achevé , doit établir une communication entre la Rance et la Vilaine , en traversant la Bretagne, depuis la Roche-Bernard sur la Vilaine, jusqu'à Saint-Malo.

Le canal de Bretagne où de Nantes à Brest, aura 369,537 m. de développement , depuis Nantes jusqu'à Brest, en passant par Blain, Redon, Malétroit, Josselin, Rohan, Pontivy et Chateaulin.

. .Outre ces canaux principaux il existe dix canaux du second ordre , à la suite desquels se placent le canal de l'Ourcq (qui fournit à Paris de l'eau en abondance) et le canal du Nivernais (qui joint la Loire à l'Yonne, affluent de la Seine). — Parmi les canaux proje-

tés, on remarque deux canaux destinés à prolonger la navigation du canal du Languedoc , jusqu'à des points plus rapprochés de l'Océan. — L'un est le canal latéral à la Garonne de Toulouse à Lan go n , et l'autre le canal da la -Garoonne à la Midouze , par la vallée de PARros. Ce dernier aboutirait par l'Adour au port de Bayonne. Il convient de mentionner aussi, parmi les canaux pro* jetés , le canal du Havre a Paris , celui de Paris au Rhin (destiné à communiquer avec un canal dont l'exécution est commencée sur quelques points, et qui joint le Rhin au Danube) , enfin le canal latéral au Rhône.

D'après le grand ouvrage de M. Dutens , sur la JVeWgation intérieure de la France , le nombre des canaux achevés ou commencés en 1830 était de 90 y compris leurs embranchements divers , et 8 rivières canalisées ou rendues navigables artificiellement. — Leur longueur totale , après entier achèvement , sera de 4,467,013 m. 46 c. , ou environ 1,1 16 lieues trois quarts. — Ces canaux , au nombre de 65 , concourent à former six lignes différentes de jonction entre les deux mers. — 7 ont pour but spécial l'approvisionnement de Paris. — Enfin 18, sous le nom de canaux secondaires, sont particulièrement destinés à faciliter les communications des départements entre eux , et à ouvrir ainsi de nouveaux débouchés aux produits de l'agriculture et du commerce.

Nous allons en offrir le tableau général , en indiouaat leurs longueurs en mètres , leurs pentes asoen* (tantes, descendantes et totales, et le nombre de sas et d'écluses qui y sont établis.

FRANGE PITTORESQUE. — POPULATION

Population.— Son mouvement, — Sa division.

PorotATioif de la France. — Un recensement général de la population a été fait en 1831. — D'après une ordonnance royale" du 11 juin 18^2, le* résultats que ee recensement a donnés constitueront

la population légale et authentique de la France pendant cinq ans , à partir du 1er janvier 1832. Mais l'ordonnance de 1882 a éprouvé elle-même , par des ordonnances postérieures, diverses rectifications» et au 1er janvier 1835, la population légale s'élève , au lieu de 30,560,934 (chiffre primitif) , à 32,569,228 habitants. (1)

Mouvement en 1831. — Il a été de :

Mariages 246,438

Naissances*. Masculins. Féminins.

Enfants légitimes. 472,614 - 442,684 j ^ ^ 'nBjm — naturels..
86,415 — 84,980 J Uéri* 405,902 — 896,859 Total 802,761

Dans le nombre des décès , on comptait 164 centenaires. . Mouvement moyen annuel. — La comparaison des mouvements annuels de la population pendant quinze années , de 1817 à 1831, a donné les résultats suivants pour terme du mouvement moyen annuel ;

Mariages, 237,656

Naissances. Masculins. Féminins.

Enfants légitimes 464,500 — 436,008 \ • 83,406 '

— naturels. 34,895

Total.

Décès 895,959

Accroissement de la population. . . , 103,436

Total.

Total 968,809

Total 784,573

Total 184, ^30

Total 968,809

Ces résultats établissent ainsi les rapports des éléments annuels de la population :

Mariages. — On compte 1 mariage par 131 habitants et par 4 naissances — On compte 4 enfants légitimes (3,8) par mariage.

Naissances. — On compte 1 naissance sur 32 hab., et 10 naiss. pour 8 décès. — Il naît 10 enfants naturels pour 132 enf. légitimes.

Décès.— On compte 1 décès pour 40 habitants, et pour 1 naissance et 1 quart (100 décès pour 123 naissances).

Sexes. — Il naît moins de filles que de garçons. — La différence est d'un 17e. — 11 naît 16 filles pour 17 garçons. — C'est du moins le résultat que présentent les calculs faits sur la totalité des naissances ; car parmi les enfants naturels, la proportion n'est plus la même, on trouve 22 filles pour 28 garçons. — On s'est assuré que la différence des climats et des latitudes n'influe en rien sur le nombre des naissances masculines ou féminines. — On «aussi remarqué que dans lesquinze années (1817 à 1831) soumises à l'examen , la loi générale sur la production des deux sexes a présenté 22 fois des exceptions , c'est-à-dire que les naissances annuelles des filles ont excédé celles des garçons dans quel an es départements, savoir : 4 fois en Corse ; 2 fois dans le Cher, dans Y Hérault , dans la Marne, dans la Haute-Saône et dans Y Yonne ; 1 fois dans les Hautes- Alpes, dans les Antennes, dans les Bouche s-du- Rhône, dans la DorJogne, dans Yfsère, dans la Manche, dans les Pyrénées- Orientales et dans le Rhéne. — Les naissances masculines contribuent pour un 301e à l'accroissement de la population, et les naiss. féminines pour uu 386e. — Il meurt moins de femmes que d'hommes : on compte 54 décès féminins pour 56 décès masculins. Accroissement de la population. —

L'accroissement annuel est d'un 169e de la population générale ; si cet accroissement se maintenait toujours le même , U population augmenterait d'un dixième en 16 ans, de moitié eu 69 ans. et doublerait en 117 ans; ce qui porterait la population en 1948 à 65,121,868 habitants.

Cette augraeutafion n'est pas improbable si l'on admet que le territoire français, mienx cultivé, pourrait nourrir le double d'habitants, et xi l'on considère que la population était,

En 1772, d'après l'abbé KxpiUy, de 21,000,000 hab

Et d'après Bu ffon, de 22,672,000

En 1785, d'après Necker.de 24,800,000

En 1789, d'après de Pomelles (qui avait cousulté le dépouillement des registres des nais-

(t) Les départements dont le chiffre de population a été rectifié , sont t

Ardennes aoo,6aa au lieu de 989.621.

Ariège. aSJ,73o i53,iat.

Cor*e «97.9*7 i95-4°7«

Cote-d'Or 374,06I 375.877.

Gard • 357,ï8J 357,383.

Lot aB4.505 »83,8»7.

Saône -et.Lofre 5*4. «80 5*3,970.

Somme &43,0>4 M3.704.

Tara-et-GaroaiM. a4»,>50 Ms.snç.

Vpr 3 a 1,686 317,501.

sances, morts et mariages de 25,065,883

En 1790, d'après le Comité de l'Assemblée nationale chargé de proposer l'organisation par départements, de 26,863,000

(Dans un premier travail , qui fut considéré comme entaché d'exagération, ce comité l'avait évalué à 28,896,000.)

Il nous semble qu'on peut adopter le chiffre de 26,863,000 habitants comme établi sur des bases aussi certaines qu'il était possible de s'en procurer alors; or, nous trouvons dans le rapport de M. Depère, sur le mode de représentation nationale, qu'en l'an vu (1798), la population des départements qui composent la France actuelle , qu'on appelait alors l'ancienne France , était de 28,810,694 habitants. Ainsi, malgré l'émigration , la famine, la guerre européenne, les massacres révolutionnaires, etc. , la population aurait augmentée en 9 ans de 2,447,694, augmentation considérable et qu'on ne peut expliquer que par l'addition à la France d'un département (Vaucluse), dont la population pouvait être évaluée à 240,000 habitants, par la multiplicité des mariages causée par la division extrême et subite des propriétés, ainsi que par l'abolition des ordres monastiques, l'affluence des étrangers, attirés par le désir de jouir des institutions libres promises au peuple français, etc.

Rapport des âges à la population. — On a calculé que la population totale se composait à peu près comme il suit ; 8,380,000 individus de 1 à 10 ans.

de 11

de 21

de 31

de 41

de 51

de 61

de 71

de 81

individus

Total.

Chances de mortalité. — il meurt 23 enfants sur 100 dans In première année; mais cette époque dangereuse passée, les chances d'existence, d'après les lois ordinaires de la longévité, croissent rapidement; néanmoins , l'Age où l'homme a la chance d'une plus longue existence est de 6 à 10 ans.

Eu naissant, la chance naturelle est de 28 ans 9 mois;

A tan, de 36 ans 4 mois; A 5 ans, de 43 ans 5 mois;

A 10 ans, de 40 ans 10 mois; A 20 ans, de 34 ans 3 mois ; A 80 ans, de 28 ans 6 mois; A 40 ans, de 22 ans U mois; A 50 ans, de 17 ana 8 mois; A 60 ans, de 1 1 ans 1 1 mois;

A 15 ans, de 37 ans 5 mois;

A 25 ans, de 31 ans 4 mois;

A 35 ans, de 25 ans 9 mois;

A 45 ans, de 20 ans 1 mois;

A 55 ans , de 14 ans 8 mois;

A 65 ans, de 9 ans 7 mois; Enfin , à 70 ans , elle est de 7 ans 7 mois. Emploi de la vie. — Un des faiseurs de recherches statistiques sur la vie humaine, sa durée et son emploi, a établi par de longs calculs , qu'un homme Agé de 50 ans , doué d'une santé ordinaire, remplissant bien ses fonctions, menant une conduite régulière, et jouissant d'une honnête aisance fruit d'une industrie exploitée avec intelligence, doit, sur les 18,250 jours (ou 50 ans) qu'ils déjà existé , avoir donné :

Au sommeil . . . \ 6\82 jour*.

Aux maladies on incommodités passagères 650

Ala table t\522

Au travail 5,532

A la promenade 761

Aux autres délassements, jeux, chasse, voyages. . 8,808

Quant a sa nourriture , il aura consommé à peu près : en pain , 27,080 livres; en viande, 6,080; en légumes, «ufs et fruits, 4y675; en liquide, vin, liqueurs et eau, 31,18 * litres.

Ces calculs sembleront peut-être puérils; et en les reproduisant, nous avons voulu montrer combien, dans une vie humaine, même bien distribuée en apparence, il y a de temps perdu ou mal employé. Les deux tiers de la vie consacrés an sommeil, aux plaisirs ou à l'oisiveté, expliquent comment l'homme, avec tant de vastes pensées, a peine à mener à fin les pins petites entreprises.

Foyu&ATiojr * ah. DÉPAH.Traoorrs.

Les savantes recherches de M. de Prony, membre de l'Institut et ancien directeur général du cadastre, ont établi que la superficie de la France est de 540,085 kilomètres carrés et 60 hectares. — Que la population s'y trouve répartie, en prenant une moyenne, à raison de 60 hab. 1/4 par kilom. carré (plus exactement 60,288.)

Mais cette évaluation moyenne, si elle était admise pour tous les départements - donnerait une idée très fautive de la densité relative de la population, c'est-à-dire de la façon dont cette population est agglomérée dans chaque département.

FRANCE PRÉSENTÉE. — POPULATION.

En effet*, sur 83 départements, 89 seulement dépassent le chiffre indiqué pour la population moyenne, et 48 n'y atteignent pas.

Nous allons, en faisant usage du beau travail de M. de Prony, faire connaître la population dans les départements* relativement à leur superficie, et le rapport que présente cette population comparée à la population moyenne de la France. Dans le tableau qui suit, cette moyenne de 80,28 se trouve représentée par 100.

Départements. Population. Superficie. en Nombres. Rapport à la population moyenne.

Seine 885,108 484 85

Normandie. 880,088 6,500 08

Rhône 484,438 1,914 25

Seine-Inférieure.. 803,888 5,054 80

Bas-Rhin. 540,218 4*175 00

Alsace. 280,113 2,880 84

Haut-Rhin. . . 424,258 8,022 57
Pas-de-Calais. . . 855,215 6,699 24
Somme 549,704 4,010 00
Manche 591,284 5,780 00
Calvados 404/02 5,578 88
Côtes-du-Nord. . 598,872 7,012 31
Ille-et- Vilaine. . . 547.052 8,855 99
Loire 891^18 4,822 88
Seine-et-Oise. . . 448,180 6,7*1 47
Finistère 524,398 8,9)3 84
Puy-de-Dôme. . . 673,108 8,099 33
Sarthe 457,372 8,395 58
Aisne 518,000 6,480 00
Orne 441,881 6,810 58
Oise 897,725 6,082 50
Eure 424,248 5,811 02
Mayenne 852,586 5,181 27
Saône (Haute).. . 338,910 5,150 00
Vosges 397,987 4,989 17
Garonne (Haute). 427,858 87 « 6 01
Loire-Infériedrc. . 470,003 7,062 85

Moselle 417 003 8,721 48
Meurthe 415,588 6,572 74
Lot-et-Garonne. . 848,885 4,796 57
Isère 550,258 8,316 61
Maine-et-Loire. . 467,871 7,108 80
Morbihan 433,522 7,(27 87
Tarn-et-Garonne. 242,500 8,587 65
Charente -infér. . 445,249 6,060 50
Jura 812,504 5,083 04
Charente 862,531 5,882 48
Saône-et-Loire. . 523,970 8,578 78
France (88 dép.). 82,500,934 500,085 60
Boncb.-du-Rhône. 359,478 5,068 47
Gard. 857,5*3 5,997 25
Tarn 835,844 5733 86
Ain 848,030 5,848 22
Loire (Hante). . . 202,078 4,980 46
Pyrénées (Basses). 428,401 7,639 90
Ardennee. . . . 289,822 6,130 15
Hérault 846,207 6,238 99
Seine-et-Marne. . 824,893 6,010 05

Lot 283,827 5,243 00

Doitogne 482,750 9,414 08

Meuse 814,588 6,080 80

Gironde 554,225 10,240 27

Vienne (Hante). . 285,130 5729 52

Donna 265,535 5,(92 23

Pyrénées (Haut.). 233,031 4,630 00

Corrèxe 291,834 5756 00

Vendée 830,350 6754 58

Deux-Sèvres. . . 294,850 5,852 73

Tonne 352,487 7,202 23

Gers 312,160 6,510 P8

Ariège 253,121 5,689 64

Indre-et-Loire. . 297/) 16 6,432 19

Eure-et-Loir. . . 278,820 6,027 52

Creuse 265,384 5,322 34

toiret. 805,276 7,051 38

Cantal 258,594 5t420 87

Drôme 299,556 6,759 15

C6fe-a"Ôr 875,877 8,709 60

*iwe 282,521 6,810 00

■«•ne 837,076 8,107 89

*fe»ue 282,731 6,910 12

Perron 359,056 8,821 91

MI.

MO

D/partements. Populal. Saper/. en Nomb.d'hab. Rapporta

kil.earr/s. parle il. carr. lapop.mojr.

Allier. .'....." 208,257 ~630007 40 ^ÔoT

Marne (Haute). . 249,827 6,228 90 80 0,66.

Loir-et-Cher. . . 285750 6,580 08 80 0,65.

Pyrénées-Orient. 167,062 4,164 48 88 8,63.

Indre 245,280 7,016 61 86 0,50.

Cher 256,050 7,616 61 84 0,57.

Landes 281,504 9.050 00 81 0,51.

Losère. . . . 140,347 6,095 48 28 0,45.

Alpes (Hantas). . 120,102 6,452 08 28 0,88.

Alpes (Basses).. . 155,886 7,295 08 21 0,34.

Aude 270,125 6,300 60 21 0,34.

Corse 105,407 9,806 10 20 6,33.

L'énorme disproportion qui existe entre le département de la Seine et les autres départements , nous engage à présenter la division de sa population par arrondissements.

Arrondissements. Populat, Superf. su Nomb.d'hab. Rapparia

kit. carrés, par kit. carr. lapop.mojr,

Paris 774,338 84 60 22,446 372,28.

S.-Denia et Sceaux. 180770 450 35 857 6,02.

Ainsi , la population de la ville (Paris) absorbe les 7 neuvièmes de la population du département.' Cette population est égale, par kilomètre carré , à 372 fois la moyenne des départements de la France. — Le surplus du département ne contient que 857 individus par kilomètre carré, chiffre encore sextuple de la population moyenne du reste du pays.

IVbUVOAGS. — ILEUaiOM.

Ethnographie. — La langue française est depuis le milieu du xvix^e siècle la langue de l'Europe pour les affaires», pour la politique et pour la diplomatie. — Elle ne doit donc pas *a prépondérance , comme on le croit vulgairement , aux victoires de Louis XIV ou aux grands écrivains du xviii^e siècle. 11 faut même convenir que ces auteurs illustres sont encore peu connus , peu lus et surtout peu appréciés dans les pays étrangers. — Notre langue possède , sur toutes les autres langues modernes , une domination incontestée ; mais elle doit cet avantage à ses qualités naturelles et particulière* ; de toutes les langues vivantes, c'est la plus claire à cause de la simplicité de ses formes grammaticales, et au besoin la plus énergique à cause de la pauvreté relative de son vocabulaire.

Si Ton adoptait la classification ethnographique (ou par langues) que le géographe Balbi propose, comme étant basée sur le seul trait caractéristique qui distingue véritablement un peuple d'un autre , la nation "française (d'après ce savant) se composerait de peuples appartenant cinq familles principales, dont quatre européennes, la Gréco-Latine, la Germanique, la Celtique et la basque, et une asiatique, la Sémitique,

La famille Gréco-Latine embrasse les Français qui vivent au nord de la Loire ou immédiatement sur la rive droite de ce fleuve; les Romains qui habitent au sud des pays occupés par les Français , et les Italiens, qui peuplent la Corse.

La famille Germanique comprend les Allemands de l'Alsace et de la Lorraine , et les Flamands du département du Nord.

La famille Celtique est composée de Bas- Bretons qui vivent dans la Bretagne occidentale.

La famille Basque ne comprend qu'un peuple peu nombreux en France où il habite les Basses-Pyrénées.

Enfin la famille S /mi /i que comprend tous les Juifs répandus dans les principales villes du royaume. (1)

(1) Cette division de M. Balbi ne nous paraît pas complète. Il semble ne vouloir y comprendre que les peuples qui conservent l'usage habituel de la langue de leurs familles originaires , et néanmoins il classe , comme appartenant à la souche sémitique , les Juifs chez lesquels l'hébreu n'est plus qu'une langue morte.

Si l'on voulait faire abstraction des patois que certaines petites peuplades françaises qui ont oublié leur idiome originaire parlent aujourd'hui , il conviendrait d'ajouter :

Comme appartenant à la famille celtique, les Colliberts ou Cagots de la Vendée , qui paraissent être les descendants des anciens Agesinates Camboleetri , premiers habitants du territoire où les Pietés et les Scythes theiphaliens se sont établis par la conquête.

Comme appartenant à la famille sémitique, les Bumns de l'Ain, les Chinerots de Saône-et-Loire , les Agotaes ou Cascarotaes des Basses Pyrénées , et quelques peuplades du Yar et des Hautes- Alpes , qui sont presque certainement d'origine sarrazine.

Dans tous les cas , il y aurait lieu d'établir une famille nouvelle. — La Famille hindoue, pour les Gitanos des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault (connus sous le nom de Bohémiens , dans le reste de la France . Cette peuplade appartient à la tribu des Sudders , chassée de l'Inde, en 1408, par les armées de Tamerlan ; elle conserve encore , dans son patois particulier , un grand nombre de mots sanskrits , bengalais et malabares.

On sait que les Bohémiens parurent , pour la première fois »

La division de la population , d'après les langues actuellement parlées , n'est pas aussi facile à faire numériquement que théoriquement. Les documents qui pourraient servir à rétablir manquent ou sont incomplets. — Nous avons consulté tout ce qui a été « écrit, et nous croyons pouvoir donner, comme «rivant le chiffre de la réalité , l'approximation au mieux : Hjalmar parlant la langue italienne. . , 96,000 -, — basque. . , 120,000

— — bretonne. . 1,100,000 }. 2,740,000 -é _ allemande». 1,150,000 -, — Oumande,.. 180,000

— la langue française» et patois divers. SMI^

Total. 82,500,834

Mm dans cette population d'environ trente milJiQns d'individu» indiqués comme employant habituellement la langue française, H n'y a que ics habitants de 26 département* dont le centre est entre Tours et Blois , pava où les rois de France firent long-temps leur séjour principal, qui fassent usage du Français, purement on avec des modifications réelles sans doute , maii trop peu marquées pour donner naissance à de véritables jiattiia. Ces. départements août , sauf fos exceptions que peuvent présenter quelques cantons , la Vendée , la tairc-Inférieewe , lUcvatrYillaiee , la atajuc&e» Je Calvados, l'Orne, la Mayenne, Maine-et-Loire, Vindr^, rindre-et'JUoire, lu Sarthe, l'Eure, la Seine- Inférieure, l'Oise, Sejne-evOise, la Seine, Eere-et-Loir, Lair-efcGher, le Cher, l'Allier, le. Loiret, Seine-et-Marne, l'Aisne, l'Yonne et le liièvert. -w Le* autre* idiosnae employés dans le veste de la France,

en Europe , ea 1447. *- Diverses bande*, do*t le nombre total , tant hommes que femmes et enfants , montait à 14,0tio, se répandirent, ea 1418 , dans la Suisse. — Mais ce ne fqt au'en 1427 qu'une de ces bandes pénétra en France. Pasquler est le premier auteur qui ea fasse mention. La bande qui entra à Paris était «enduite par deux chefs qui se Qualifiaient, l'un de duc et l'autre de conte } elle se composait de 182 personnes ; on les logea à la Chapelle, où les Parisiens .se portèrent en foule pour les voir. m Ils avalent aux oreilles des hou des d'argent et les cheveux noirs elerepns. Leurs femmes étaient laides, voleuses et diseuses de bonne aventure. L'évêque de Paris les contraignit de s'éloigner , et excommunia ceux qui les avaient consultées. » Par la suite d'antr* bendes pins nombreuses parcoururent les provinces. Leur conduite et leur vagabondage donnèrent lieu a de sévères ordonnante» , une de cea ordonnances , rendue par les Etats d'Orléans , teaus#en ISeV , leur enjoignit de quitter le pays sous peine des galères. — On évalue le nombre total des Bohémien*

existant en Europe, à environ 700,00[^]; sur ce nombre il ne paraît pas qu'il y en ait plus de 1,660 à 2,046 habitant la France.

Les Éttam^s ou Bohémiens français fréquentent principalement les départements voisins des Pyrénées et de la Méditerranée- Leurs bondes les plus nombreuses se trouvent , comme nous l'avons dit , dans les départements des Pyrénées- Oh en ta les et de l'Hérault. Gens du département de l'Hérault présentent même, cette particularité remarquable , qu'ils ont , depuis une vingtaine d'années, un domicile fixe, une espèce de quartier général établi à Montpellier, dans quelques souterrains ou vieux bâtiments dépendant de la citadelle; c'est de là qu'ils partent pour leurs excursions lointaines; les hommes faisant, outre le commerce des bestiaux, le métier de vétérinaire » , de tondeurs , de coupeurs d'ânes et de mulets , etc., les femmes demandant l'aumône , disant la bonne-aventure , et tirant les cartes. Il y en a « aussi qui chantent et qui dansent , d'autres font des métiers moins honnêtes. Le nombre des Bohémiens fixés à Montpellier paraît être de 40 à 60 ; cependant, malgré la surveillance sévère exercée sur eux , on ne croit pas qu'il soit possible de l'évaluer très exactement ; parce que leur établissement n'est qu'un lieu de séjour et de repos , dont la population est incessamment renouvelée , et où viennent seulement se retirer ceux que l'Age , les infirmités ou les maladies temporaires mettent hors d'état de se livrer à leurs habitudes vagabondes.

Quant aux Bohémiens des Pyrénées-Orientales , voici ce qu'en écrivait , il y a plusieurs années , le secrétaire général de la préfecture : « Les Gitanos venus anciennement d'Espagne , forment une peuplade distincte ; quoique sans domicile fixe dans le département, elle paraît y avoir établi depuis long-temps sa résidence ; elle y circule , s'y multiplie et ne s'allie jamais avec les autres habitants. Leur vie est vagabonde; ils parcourent les villages et les fermes écartées , volant les fruits , les volailles , les bestiaux même , enfin tout ce

qu'ils peuvent emporter ; ils restent presque toujours en plein air , épiant l'occasion d'exercer leurs brigandages. Leurs femmes ont une dextérité rare pour l'escroquerie ; elles excellent surtout à escamoter les pièces d'argent en échange de l'or qu'elles offrent en paiement, et elles savent si bien cacher leurs vols, 'qu'on est souvent obligé de les faire déshabiller pour en obtenir la restitution. Les Gitamo* affectent extérieurement un grand attachement pour la religion catholique ; ils sont couverts* de reliquat, on, les croirait très dévots; mais tout ccU n'est qu'hypocrisie ;

partagent U population en deux, muons qui ne aexdat pat très exactement divisées par l'ancienne et l'attribution séparation 4«> Ltuigusmd'Oil et de la Lang[^]-d'Oc. Cependant à défaut d'autre il faut bien «Vn contenter,

La division de la L*ngue-d'Oc ou r\owane comprend, en idiomes qu'on ne peut pas appeler patois , le provençal ", le Langntdoeien , le Cntmtan on Limai* , le Gascon » etc., et des sousvariétés telles que le B/amats, le Périgourdt*1 le \$ainto*geois, le Pmt—in, etc.

La Laagaftrd'OU, eu Française, réunit le Lorrain, le Pioard, le WoUmn, le Momtgwgmo*, le Fronc-Comfi., etc. — Le iihieatttaafc ou Vavioit pourrait appartenir à celle» classification.

IUvoioik. — \$eus le rapport reliajeajx , m population fraaasiaa comprend environ : ...

80,400,000 catholiques, 2,100,000 calvinistes, luthériens, anabaptistes, quakere, jafcf, et».

Les Calviniste* habitent principalement le midi de la rVanoa-, les départements du Gard, de l'Ardèche, de la Drômeldc |a Lozèrç, de Tarn-et-Garonne , de la Gironde,' de la Chajentf/» Inférieure, des Deux-Sèvres , du Tarn» de l'Àvéyron', 4* l'Hérault, etc. — On en trouve aussi dans le département de la \$eiaq.

— Les Luthériens sont moins nombreux. Ils vivent surtout danji les départements du Haut et Ças-Rhin , de la Seing et de l'(sèr*>

— Les Juifs se. trouvent à Paris, à Marseille,' à Bordeaux, | Moutpcellier , à Nancy, à Meta, à Lille, à Strasbourg» etc. » ejt dans l'Alsace. — Les Anabaptistes et les Qualcirt , en très PCtft£ nombre , habitent le Doubs et les Vosges* «C H,

"-'■'■ ■ «il -, — »■%■« - w~- *~i ■ ■ • ■ » ■ »

ils pratiquent en secret un culte particulier. — Leurs' femme* n'ont pas de scrupule de faire baptiser plusieurs' fois', en des lieux; différents, leurs enfants nouveau-nés, afin d'obtenir' quelques libéralités des gens aisés qu'elles choisissent pour parrains — Tojtf au nonce la dégradation morale chez cette caste misérable » isolée* étrangère à la société qui l'accable 4e mépris.—' Los, QUenqs sonjt d'une malpropreté dégu&taute , et presque tous'couverts de bail*. Ions ; ils n'ont ni tables K ni chaises , ni lits ; ils manfen^t et s/ssr seoient par terre, ils coucUent sur la paille pêlç-méTo» enttssèp dans des taudis ; on les accuse de se livrer à tous les désordres d* la débauche , sans respect pour les lien» 4n «>ahg. '— Ds, se soe)t pas difficiles pour la nourriture , rien ne répugne à' lç»r voraoe appétit; volailles gâtées» poisson corrompu, chiens, chats, bes» liaux morts de maladies, tout leur convient. — : Us se conteuteat de laisser les viandes quelques minutes sur le feu , et de Us saupoudrer de sel, de poivre et de piment. — Ils parlent TioUojae catalan ; mais il ont en outre une langue particulière » intelligible pour eux seuls. — Leur teint est ou verdatre, ou basané, mais toujours d'une couleur uniforme ; leur taille* au-dessus de la mer diacre , est bien prise ; ils sont lestes , robustes , aptes à saa* porter sans souffrir toutes les intempéries du climat ; leurs îraitSj quoique irréguiers, annoncent de 1 intelligence, de la finesse ej| de la ruse ; leurs regarda sont vifs et expressifs ; ih ont la boucha fort grande , les lèvres grosses , et les

pommettes des joues sjiûv la n tes. U n'est pas rare de rencontrer parmi eux des je'uiies fil las d'une beauté remarquable ; mais cette beauté dure peu , elle «at prompt émeut flétrie par la débauche ou par une vie muéfable> »

Les Gitanos sont très nombreux en Espagne \ ou évalue leur nombre à près de 20,000 ; leurs brigandages y désolaient autrefois les provinces ;. mais depuis Charles III , il leur a été ordonné d'élire un domicile et d'y résider, exerçant un métier s vu s U «njv veillance des autorités locales. Cet édit a eu 'un plein succès. Leur goût pour le vagabondage a disparu presque entièrement, et les habitants des villages commencent à prendre des habitudes sociales. Sans le rapport des mœurs et de l'intelligence » ils, «ont très supérieurs aux Gitanos français. — Pendant la guerre d'Espagne, en 1812, l'auteur de la *franc* Pittoresque** a été logé» è) San Felipe de Xativa, chez le **«' ou chef de la tribu prioritaire du royaume de Valence , et il a eu occasion de les observer ; le» détails suivants compléteront le tableau de ces peuplades eucere si peu connues. « Les Gitanos espagnols forment, comme «eux. 4a la France , un peuple distinct , se perpétuant sans alliance étrangère » gère à leurs tribus. Ils ont adapté quelques habitudes du pays où ils vivent; mais à leurs nouveaux usages, ils mêlent leurs anciennes coutumes* nationales. Us savent parler la langue espagnole, et se servent cependant d'un idiome particulier. Aux pratiques* extérieures de la religion catholique, Us joignent les cérémonies* superstitieuses d'un culte idolâtre. Leurs enfants portent un nom barbare et un nom chrétien. Dans leurs mariages , aux bénédictions de l'église, ils font succéder des prières païennes. Ainsi , quand le curé vient de lier , pour toujours , par le mariage chrétien . un couple Ai ta ho , les deux époux vont trouver un vieillard de leur tribu ; celui-ci jette à terre un vase d'argile qui se brise en tombant. Le nombre de» morceaux indique le nombre des années* que doit durer l'union des deux époux. Quand

ces années soajs écoulées , on casse un autre vase ou bien on se sépare en sa part* geanj les enfante selon las sexes. »

Statistique Politique et Administrative.

FRANCE EN 1789 ET EN

MONARCHIE V&AVÇAISB AVAMT 17M.

* Avant la Révolution , la monarchie française comptait près de quinze siècles de durée.

Elle avait d'abord été élective. — Sous la première race, le cercle de l'élection resta circonscrit dans la famille royale ; les grands du royaume choisissaient le Roi parmi les fils du monarque défunt. Cette élection même n'avait pas toujours lieu : quelquefois les fils du Roi se partageaient le royaume; d'autres fois encore le fils aine succédait sans difficulté à son père. L'hommage que lui ' rendaient les grands à l'époque de son sacre remplaçait l'élection et validait son droit. — Mais, pendant la seconde 'race, les grands cessèrent de se considérer comme obligés à choisir un Roi parmi les princes du sang royal , et élurent des étrangers; c'est ainsi que Raoul et Eudes Montèrent sur le trône.

Dès le commencement de la troisième race , la Royauté devînt héréditaire de mâle en mâle et par ordre de primogéniture, en vertu d'une coutume traditionnelle qui excluait les femmes , et qu'on appela la Loi Salique; cette coutume , déjà connue sous les Rois de la première race , fut solennellement consacrée lors de la mort du petit roi Jean, fils de Louis-le-Hutin , qui ne vécut que huit jours et qui eut pour successeur son oncle Philippe-le-Long.

La France Rivait eu, en 1789, une succession de 67 Rois. On en comptait :

19 de la race Mérovingienne ; 15 de la race Carlovingienne ; 33 de la race Capétienne.

Nous allons donner la liste chronologique des Rois de la troisième race, en indiquant les accroissements successifs de territoire qui signalèrent leurs différents règnes, lors de la réunion à la couronne des provinces jusqu'alors possédées par les grands vassaux.

967 Hugues Capot. — Le duché de France , qui devînt le domaine > royal , était composé de la Picardie, de

l'Ile-de-France , et de l'Orléanais.

996 Robert (le Pieux), 1051 Henri 1^{er}.

1060 Philippe I^{er}.

,1108 Louw VI (le Gros).

1137 Louis VU île Jeune).

•1180 Philippe II (Auguste).

- 1225 Louib VIII. — Réunion définitive à la France du Verman-
dois et de la Thiérache.

1226 Louis IX (Saint). — Réunion du Némosex et delà Touraine.
1270 Philippe III (le Hardi).

1285 Philippe IV (le Bel).

1814 Louis X (le Hutin).

1316 Jeun I^{*p}.

Philippe V (le Long).

1322 Charles IV (le Bel). — Réunion de la Champagne, du comté de Chartres et du Lyonnais.

1388 Philippe VI (de Valois).

1350 Jean II. — Réunion du Dauphiné et du Languedoc. 1364 Charles V (le Sage). — Réunion du Limousin , du Quercy, du Poitou, de la Saintonge, de l'Aunis.~ Etablissements français au Sénégal et à la côte d'Afrique. ,

1380 Chartes VI.

1422 Charles VII

1461 Louis XI. — Réunion 4a Berri, de la Normandie, de la Guyenne, de la Gascogne, de la Bourgogne, du comté de Ponthieu, de l'Araïénois, du Boulonnais, de l'Anjou, du Maine.

1483 Charles VIII. — Réunion de la Provence.

1498 Louis XII. — Réunion de l'Orléanais, , du Valois. — Établissements français à Terre-Neuve et à l'embouchure du Saint-Laurent.

1515 François Ier. — Réunion du Perche , de l'Angoumois* , du Forez, du Beaujolais, du Bourbonnais, de la Marche, du Rouergue, de l'Auvergne.

1547 Henri II. — Réunion de la Bretagne, du Comminge, de la Lorraine française, du Calaisis.

1559 François II.

1560 Charfes IX.

1574 Henri III.

1589 Henri IV. — Réunion du Béarn, du Bigarre, de l'Armagnac, . du Périgord , de la vicomte de Limoges, du comté de Foiz , de la Basse-Navarre , du Bugey, de la Bresse, du pays de Gez.

1610 Louis XIII.— Réunion du Roussillou.— Colonisât, de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane.

1643 Louis XIV.— Réunion du 'Nivernais, de la Flandre, de l'Artois, de la Franche-Comté, de l'Alsace, du comté de Dunois , du Vendomois , de la ▼ allée de Barcelone et te. — Etablissement des Français à Madagascar, à Bourbon et dans l'Inde.

1715 Louis XV. — Réuuion de la principauté de Dombes, de la Lorraine allemande, du Barrois.

1774 Louis XVI.

Nature de là monarchie.— Les usurpations successives

gue , depuis le cardinal de Richelieu , tous les ministres e la Royauté avaient commis sur les libertés publiques, semblaient avoir complètement dénaturé la Constitution. De monarchie tempérée qu'elle était, la France était presque devenue un gouvernement absolu. La nécessité de mettre un obstacle à de nouveaux attentats du ministère contre les privilèges et les droits nationaux , déterminèrent, en 1788, le parlement de Paris à faire connaître , dans un arrêt , la nature réelle et légale de la Monarchie française. On voit , dans cet arrêt remarquable , rendu le 3 mai , « que la France est une monarchie gouvernée par le Roi , suivant les lois , et que de ces lois plusieurs, qui sont fondamentales, embrassent et consacrent : — 1° le droit de la maison régnante au au trône , de mâle en mâle , par ordre de primogéniture ; — 2° le droit de la nation, d'accorder librement des subsides par l'organe des états-généraux régulièrement convoqués et composés; — 3° les coutumes et les capitulations des provinces; — 4° l'inamovibilité des magistrats ; — 5° le droit des

cours de vérifier dans chaque province les volontés du Roi , et de n'en ordonner l'enregistrement qu'autant qu'elles sont conformes aux lois constitutives de la province , ainsi qu'aux lois fondamentales de l'Etat; — 6° le droit de chaque citoyen de n'être jamais traduit , en aucune manière , par-devant d'autres juges que ses juges naturels, qui sont ceux que la loi désigne ; — 7° le droit de chaque citoyen , sans lequel tous les autres sont inutiles , de n'être arrêté par quelque ordre que ce soit , que pour être remis , sans délai , entre les mains des juges corn* pétentls. »

Lb Roi. — Le Roi était le régulateur du gouverne-

=*fc=*

ment 11 gouvernait par lui-même , à l'aide de coéaile , de ministres et d'intendants.

Il était le chef de l'armée , la justice était rendue en son nom.

11 était majeur à 14 ans.

Les Français lui donnaient le titre de Sire et de Majesté. Il recevait des étranger* , calai de Rat très tbrétttn , H . du Pape , celui àe-fiis aîné de l'Église.

Les titres qu'il prenait en promulguant des édita ou des arrêts étaient :

N.. . par la grâce de Dieu , Roi de France et de Navarre.

Ce titre de Roi de France n'avait pas toujours été en usage. Tous les Rois des deux premières races et les six premiers de la troisième se qualifiaient de Roi des Français (Rex Francprum).— S'il faut en croire Mabillon, Philippe-Auguste fût le premier qui prit le nom de Roi de France (Rex Franciœ).

Le titre de Roi de Navarre ne datait que de l'avènement de Henri IV à la couronne , bien que Philippe-le- Bel et Louis-le-Hutiu, eussent été tous les deux Rois de Navarre»

11 y avait des occasions où le Roi joignait à ses titres de Roi de France et de Navarre les qualités de Dauphin de Pientmts , de comte de Falentinois et de Diois, de Comte de Provence ; de Porcalquier et terres adjacentes, et de Sire de Mouton. C'était lorsqu'il rendait des édits concernant spécialement ces provinces et ces pays autrefois souverainetés indépendantes de la couronne de France.

Le fils aîné du Roi avait, depuis le milieu du xiv^e siècle , le titre de Dauphin. Il était d'usage de donner au fils aîné du Dauphin celui de Duc de Bourgogne, le frère aîné du Roi avait le titre de Monsieur.

démet de France. — Les uns prétendent que les premiers Rois francs portaient trois diadèmes, d'autres disent qu'ils en portaient plusieurs sur un taureau. — Lorsqu'on découvrit, en 1068, à Tournai , le tombeau de Childéric, on y trouva des étoffes de soie parsemées d'un grand nombre d'abeilles d'or, d'où l'on en conclut que les Rois francs avaient des abeilles pour armes.— L'arbre le plus ancien où il soit question des fleurs de lis est de 1179. Il est dit dans les Mémoires de la Chambre des Comptes que Louis-le-Jeune fit parsemer de fleurs de lis les habits de Philippe-Auguste, son fils, lorsqu'il fut sacré à Reims. Les successeurs de ce prince portèrent pour armes dans un écu d'azur des fleurs de lis d'or sans nombre , que Charles VI , ou peut-être même Charles V réduisit à trois. *

Volri, en style de blason, quelles étaient, en 1789, les armes de France

Dans écus accolés : le premier (celui de France) d'azur à trois fleurs de lis d'or le second (celui de Navarre) de gueules, aux chaînes dor, passées en croix, en sautoir et en double or se, renfermant une esmeraude au cœur. Ces deux écus étaient timbrés d'un casque royal d'or, tout-à-iait ouvert , assorti de ses lambrequins d'or, d'azur et de gueules x qui étaient les armes du Roi , surmonté d'une couronne fermée de huit demi-cercles, et d'autant de fleurs d'azur, qui était le heaume de France. Les deux écus entourés de deux colliers des ordres du Saint- Esprit et de Saint-Michel — . Pour support» deux anges revêtus de dalmatiques. Tige de France, Tige de Navarre,, tenant chacun une bannière; le tout sous un pavillon semé. de France, doublé d'hermine, frangé et houppe d or, le comble rayonné d'or, sommé d'une couronne royale de France avec l'oriflamme ondoyante, semée de France, au bout d'une pique ferrée d'une double fleur de lis d'or. La devise était : Liltia *e*mê samwtnnt neane ment.

Sur ces armes, 3 y a deux observations à faire : l'âne à roccasiou, des supports, qui, pour les rois de France, n'ont pas toujours été des anges ; Charles VI avait des cerfs ailés , Louis XI (des porcs-épics et François Ier des salamandres. L'autre sur la devise, qui avait aussi varié; car celle de Louis XII était un «orc-épic avec ces paroles : Continus et minus; celle de François Ier une salamandre au milieu des flammes,* avec ces mots : Nutriteo et erttnguo. — Louis XIV eut pour devise jusqu'en 1671 une massue d'Hercule avec ces mot» -JS-rit hmo fuofue eognita monstres. Il la quitta pour prendre nn soleil et ces mou : If te pluribus impor.

L'ancien cri de guerre des rois de France était Montjeie et Saint-Denis.

Grandes dignités du Royaume. — Le chancelier, — le garde des sceaux, — le grand smiral, — les gouverneurs des provinces.

Grands officiers du Royaume. — Les maréchaux de France, les
grands officiers civils de la couronne, — les colonels généraux des
Suisse et Grisons, d* l'infanterie française et étrangère, de la ca-
valerie légère, des hussards, des dragons et de la marine.

Noblesse. — «Ily avait en France des princes, des ducs, des
comtes, des vicomtes, des marquis, des barons, etc.; — des cheva-
liers de l'ordre de Malte ou chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de
Jérusalem; — des chevaliers des Ordres de Saint-Lazare et de
Notre-Dame-du-Mont-Carmel » • — de Saint-Michel, — du Saint-
Esprit, < — de l'Ordre de Saint-Louis; — un Ordre du Mérite-Militaire
en faveur des officiers étrangers et protestants, qui ne pouvaient
être admis aux autres ordres en France. Cet ordre avait été institué
par Louis XV, en 1774. — Il y avait en outre : 206 secrétaires du Roi;
— 46 secrétaires du Roi honoraires. (Ces brevets procuraient la no-
blesse par suite des temps.) — On comptait en France plus de
60,000 fiefs, et 965,000 familles nobles, dont 4,120 d'ancienne no-
blesse, et un juge d'armes de la noblesse de France. .

Etats-Généraux. — Les assemblées (générales de la nation furent
fréquentes sous les rois de la première et de la seconde race. Mais le
clergé et la noblesse y étaient seuls représentés. On appelait ces as-
semblées *Conventus*, assemblées générales; *Placita*, grands plaids;
Sonnes » champs de mars ou champs de mai; quelquefois même elles
eurent le nom de Parlements » qu'elles perdirent lors de l'établisse-
ment des parlements sédentaires. Enfin » sous la troisième race, au
commencement du xiii^e siècle » eurent lieu des assemblées où les
trois ordres du royaume, le clergé, la noblesse, le peuple (ou tiers-
état), envoyèrent des députés. — Ces assemblées reçurent le nom d'
Etats-Généraux \ — Parmi les droits reconnus des Etats-Généraux,
étaient ceux : — d'élire le Roi en cas de vacance du trône; — de nom-

mer un régent en cas de minorité , d'absence, de folie ou de prison du Roi; — de décider entre les prétendants au trône, quand le

question d'hérédité était contestée ; — de défendre ou de permettre les aliénations du territoire national | — d'examiner et de modifier les coutumes qui formaient le droit civil des provinces ; — de refuser ou d'accorder les impôts ; — de les établir ou de les repartir; — de

Présenter au Roi leurs plaintes et leurs griefs; etc. — Les Etats-Généraux délibéraient , suivant les circonstances , soit séparément par ordre , soient réunis en assemblée générale. — La première assemblée des Etats- Généraux fut convoquée à Paris, par Philippe le Bel, en 1301 ; les autres assemblées qui ont eu la plus grande importance sont celles : <— de 1326 , qui par une application de la loi salique adjugea la couronne à Philippe de Valois , malgré les prétentions du Roi d'Angleterre, Edouard III ; — de Tours , en 1468 et en 1463 ; — d'Orléans, en 1560 ; — de Blois, en 1668,*— de Paris, en 1614 et 1615* ■ — La dernière assemblée des Etats- Généraux fut , après deux siècles d'interruption , convoquée à Versailles, par Louis XVI, en 1789. — Ce fut alors que les députés du tiers- état se constituèrent en assemblée nationale. — Ces Etats-Généraux étaient composés de 1,214 membres, dont 308 députés du clergé, 285 de la noblesse, 621 du tiers-état.

Etats des provinces. — Outre les Etats-généraux de la Nation , il existait des Etats-généraux dans les provinces qui réunies à la France par des traités particuliers , avaient conservé leurs privilèges et s'administraient par elles-mêmes. — Ces provinces privilégiées, qu'on nommait Pays d'Etat, étaient: — le Béarn, — la Bourgogne, — la Bretagne, — le Dauphin* , — le Languedoc, — et la Provence.— Quelques-uns de ces Pays d'Etat, le Languedoc, par exemple, étaient divisés en plusieurs provinces secondaires, qui avaient leurs

Etats particuliers et envoyaient des députés aux Etats-Généraux du pays. "

Assemblées provinciales.—Après la demande de 1^{re} Assemblée des notables, convoquée en 1787 à Versailles, des Assemblées provinciales furent créées le 22 juin 1789. Ces administrations particulières qui ont laissé d'honorables souvenirs, auraient ainsi formé en France une espèce de gouvernement fédératif placé sous l'autorité supérieure du Roi. — Déjà, en 1779, cinq ans après son événement au trône, Louis XVI avait établi, par forme d'essai, dans le Rouergue et le Quercy, réunis sous le nom de Blute-Guyenne, et dans le Berri, des Assemblées provinciales. — Les succès qu'elles obtinrent et leur utilité pour la prospérité du pays, déterminèrent et qui déterminèrent les notables à demander qu'on étendît cette forme d'administration à toutes les provinces de France qui n'étaient pas Pays d'Etat. — Les Assemblées provinciales créées en 1789 se composaient de députés des trois ordres, élus par les districts, réunies dans le même sens.

UNIQUEMENT. - STATISTIQUE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.

Umpfries pris dans la noblesse ou dans le clergé; les députés des deux premiers ordres réunis ne pouvaient surpasser*** nombre des tiers-état. On votait par tête, et commençait tantôt par le tiers, tantôt par l'un des trois ordres. — L'Assemblée, renouvelée par quart tous les ans, était, dans l'intervalle de ses sessions,

représentée par des députés de son choix chargés de

non des volontés. — Les députés à

des Assemblées provinciales consistaient principalement à répartir les impôts, à surveiller l'administration de la justice, et à proposer au Roi les mesures les plus favorables pour qu'elle fût bien ren-

due ; à jnger las réclanaatiens des contribuables ; i diriger la ooa-
feetlon des routes et dos entrée travaux publies ? à fsvorisor les dé-
veloppements do {industrie et de l'agriculture , et à ouvrir à leurs
produits dejneaveau débouchés. — Ces assemblées pouvaient enfin
mire an~: gouvernement tontes las représentations qu'elles lu-
çeaieut utiles ans nrettnees an particulier on au Royaume en
général.

ANCuwiBS paoviitcsj.

Avant la Révolution , la France était divisée en 62 provinces prin-
cipales , subdivisées pour la plupart en d'autres contrées ou «entons
scoondairos, oui» autrefois , formaient autant de pays dîfserente.
Kene allons tâcher d'en présenter la tableau complet i

6 Provinces bu Nord.

Fierdre (£#"* capitale). Flandre Gallicane oh Wallone; Flandre
flamingante ou Maritime»

Artois (4 iras , capitale).

Baibavlt (Palemeienne_s, capitale). Pars d'entre Sambre et
Meuse;

partie du comté de Mona ; Quesnoy et Ostrevtnt, ÇAHaEEil*
(Cambrai, capitale) PiCAApta \4mUn\$, capitale). Haute-Picardie
(Vermandois , Thiér

Rche) ; Moyenne-Picardie (Amiénois , pays de San terre) ; Itse-
Piçarçie (Boulonnais, Pays reconquis, Vinieux,

Pontbieu).

Ç8a*taoni (Trojr*4, capitale). Bassigny, Brie - Champenoise ,

Ahemois, pertois, Retfclois, Yallage, et Sénonojs. o Province* nu
NoRB*£*Tt Lorraine VN*n**, capiiale).

Duema de Ban (aW»fe»Z*w, capitale).

Ainae* (Strasbourg, capitale). Haute-Alsace, Baise Almcc, comté
de Hanau , Sundgau, Taoxe-Évécués (Mets, eapitale). Pays
Mosssn , Touloi» , Verdanois. Luxembourg {Thioneille , capitale).

10 Provinces be i/Est.

Nivernois {Neeert , capitale). Yallée de Nevers, vallée d'Yonne,
vallée de Montenaion ; Donziois, Morvant, Bazpis; Pays
d'entre Loire et Allier.

BounooooKE (Dijon, capitale). Cbarolais; Méconnais; Dijonnssjs;
AuxoU; Autunois; Châlonnais, et comté de Bar-sur-Seine.
FrancHs-Couts (Besançon, capitale).

Bdgit (Belle?, capitale). Bugey; Valromey. Fokist (Mon'bnton, ca-
pitale). Haut-Forest et Bas-Forest Baasss (Bourg, capitale).

Dombcs (Pats dx) (Trévoux, capitale),* Lyon**» (l^iM, capitale).

Bsaujolais (Beaujeu , capitale).

Bourjonnais [Moulins , capitale). *

2 Provinces ou Sud-Est.

Provence (Ai*, capitale). 25 vigueries.

DAuruixa (Grenoble, eapiule). Haot-Danpbiné ; Ma lésine;
Cbam-

psaur ; Oysans; Diois ; Gapenoois ; Enibrnnois ; Briançou-

nois. Bas-Âanpbiaé : Graisivaudan ; Yiennoie ; Yalenti-
nota» Royanca, ^Ironies.

• Pae*v. na l'Intehibur , dont 6 vers la nord et ê vers l'ouest. ile-
be-Franc*(PW/«, capitale). Brie-Française; Gâtfnais; Hure-
poix ; Laoanais ; Soissoanais ; ff oyônnaï ; Valais ; Venin-
Fmueais; Mantois; Ile-de-France propre.

BtAUon (Chartres , capitale). *

Orléanais (Orléans , capitale). Orléanais; BlaiseU; Vendo-
mois ; Danois ; Sologne.

Mains (Le Mans, capitale).

Panes a (Boiesma, capitale).

BiAUvotsxe (BeaunUs , capitale).

Touraine (Tomrs, capitale). Béret (Bourges , capitale).

Marc*s* (Quérât B capitale).

7 Provinces bu Sub; AuvERaiTE (Qermont, canit.). Haute-Au-
vergne et Basse-Auvergne. lousRatrB (Bod*t , capitale). Comté de
Rouergue ; Hante -Marebe

do Rouergue ; BassoMarche de Rouergue.

Querct {Cnkor* , capitale).

Gâsconjrs (Auch , capitale). Landes; ChalossefTursan ; Marsan;
Partie de l'AUiiret; Labour; Armagnac; Bigorre; Gommings;
Conserans.

Comte bs Fors (F#*>, capitale). Foi» ; Donneun , Andorre.
RoussxiAOV (Pwpigmm, eapiule). Comté de (loussillou; Yalleanir*

Cos4eotjCaps»;CerdEgne; Vallée de CaroL ^ ^ r ^ ' LavouiBoe,
Uaut-Laignednc , Toulouse, capitale, 11 dm*

bea-Languadoo, Montpellier, oapstale, 19 diocèses. 3 Provinces
an Sud-Ouest.

Guyenne {Bordeaux, capitale). Condomo», Bourde lois %
Agents» ;

^i*^WWK*W y J^KviMiO f a ayS *

" !■-«•■ • — iw t *-«/« entre dens Navarre {S«i*i-Jea+Pie±d*-
Port , capitale). Béarn (Pau, capitale).

6 Province* be t'Qmum, Saintonoe (Saintes, capitale).

Aunxs (La Rochelle ,oapUalf).

Poitou (Poitiers , capitale). fiant-Poitou et Bas-Poitou. Ancouuois
(Jngoulême, oapitalf).

LmoaiN (limoges, capitale). Haut- Limousin j Bas -Limousin:

Combrailles.

Périorb (Périgueu*, capitals). Haut on Blane; Bas on Hotri

Sarladais.

9 PROvtsrens bu NoR^-Oamjey, Anjou (Angers', capitale). Haut
et Bas-Anjou ; Saumurois. Bretagne (mhnmaê, capitale). Haute Bre-
tagne, Basse-BreUftei

comté Nantaia, °

Normanbii, Hente-Hormandi», /?o««a# capitale. Pays dé Cansi

Pays de Brav; Pavf de Campagne; Pavs d'Oucbe; Veain
normand ; lieu vin ; Rpamois.

Basse-Hormandie (Caen, capitale). Paya d'Auge, {Paye de Be*
cage; Campagne de Caen; Bessin; Cotentin; Avrancbinx
les Marches.

1 Province Maritime et Insulaire.

Corse (Ajaotio, capitale).

A cette époque, sur le littoral Se la Méditerranée, la France comp-
tait sous son protectorat : .

Monaçq (PauesnauT» an) (Èfonmoo, capitale).

Les CoxoNas Françaises étaient an nombre 4e f &

2 « Afrique. — J* SInmai. ; VU* de GoeÉE.

3 dans Voa4am Indie*. ~ Mapaoasc^* Botiaaon | Ua^BnvVn-
Aaxm 2 on Asie. — . PoNBieniEY; Chanmrnaoor.

8 en Amérique. »— Guyane ; Guabeloufe ; Martinique; Sainti-
Lvcie, etc.; Saint-Domingue; la Louisiane; le Cap- Breton ; Terre-
Neuvi, et diverses lies dans le golfe Saint-Laurent. *

nmerucu bitlsem bn wABkAYmmmwr*.

Lors de la division par département* , voici quel fot le morcelle-
ment des provinces :

Provinces,

Capitales,

Départements.

Provence.

Z Var[^]-B.-du-Rhône. [^]B.-Alp>

Daupbiaé.

Grenoble.

8 H[^]Alpes.-.Drome[^]~Isère.

Franebe-ComtA

Besançon.

5 Jum — Doubs.— -H. -Saône.

Alsace.

Strasbourg.

2 Hant-Rbin..r-pas.Rbin.

Lorraine, Trois'Erécbée,

Nancy.

Mm.

m Meuse[^]—Meurtbe.— Moselle.

Barrois.

Bar-Ie-Quc.

—Vosges.

Cliampague.

Troyes.

m Hante-Mame. — Aube, me Marne. — Ardenaiea.

Princ de Sedan

Sedan.

Deux-Flandrea,

Lille,

Hainault.

Gambraisis.

ValenciennM.

Cambrai,

2 Pas-de-Celais. — Nord.

ArtoUt etc.

Arras.

Ile-de-Franee.

Paris.

Soissonnais.

Soissona.

Àlepe. — Seine-et-Msrue. ->.'

Beauvaisis.

Beauvaia.

6 Paris. — Seine-et-Oise, -r

Veain £r.t eta.

Pontoise.

Oise. — - Somme.

Normandie.

Rouen.

5 Orne.— Manche.— Calvados.

Seine-Inférieure. — Eure.

Loire-Inf.— Morbihan. — Fl-

Perche.

Bélesme.

Bretagne,

Rennes.

5 nistere. — Cotes-du-Nord.

— Ile-et-Vilaine.

Maine,

Le Mans.

Anjou.

Touraine.

Angers.

Tours.

Maine-et-Loire, — Indre-et-V

4 Loire. — Mayenne. — .

Saumurois.

Saumur.

Bartbe.

Poitou,

Poitiers.

9 Tiefluer-2-Sèvrei.— Ven4ée.

Orléanaje,

Blaisois.

Pays Cbartvain,

Orléans,

Blois.

Cbartrea.

[- Loir-et-Cher. —Loiret, — ' ° Eure-et-Loir.

Berri.

Bourges.

2 Cher. — Indre.

Nivernais.

Nevere,

1 Nièvre.

FRANGE PITTORESQUE. — STATISTIQUE POLITIQUE ET
ADMINISTRATIVE

Provinces,

Capitol* t.

Départements»

Bourgogne.

Dijon. !

m Yonne. — Ain. — Cote-d'Or.

— Saône-et-Loire.

Lyonnais.

Lyon. !

Rhône-et-Loire. (Divisé de-

Fores.

Montbrison.

1 puis en 2 départ. Rhône et

Beaujolais.

Beaujeu. |

Loire.)

Bourbonnais^

Moulins.

1 Allict.

Marche.

Guéret. \

Limoges. 1

- Corrèze. — Haute-Vienne. — Creuse.

"Limousin.

Angoumois.

Angoulême.

1 Charente.

An nia.

Saintonge.

La Rochelle. j Saintes. i

1 Charente-Inférieure.

Périgord.

Périgieux.

1 Dordogne.

Bordeaux.

. Landes. — Gers.— Gironde.

Guienne.

4 Lot-et-Garonne.

Quercy.

Cahors.

1 Lot.

Rouergue.

Rhodes.

1 Aveyron.

Navarre.

StJ.-P.-de-Port.

Pays Basques.

Bayonne.

1 Basses-Pyrénées.

Béarn.

Pau.

Bigorre»

Tarbes.

1 Hautes-Pyrénées.

Foix.

Foix.

1 Ariège.

Roussillon.

Perpignan.

1 Pyrénées-Orientales.

Languedoc (H.

Languedoc (B.

-). Toulouse.

-). Montpellier.

Ardèche.— Lozère. — Gard.

7 Hérault —Tarn. — Haute- Garonne. — Aude.

Velay.

LePuy.

_ Haute-Loire.— Puy-de-Dôme.

3 — Cantal.

Anrergne.

ClermonL

Corse.

Ajaccio.

1 Corse.

DITUIOIf AMIinSTBATIYB.

° Administration supérieure.— L'administration supérieure de l'Etat était dirigée par un conseil d'Etat présidé par le Roi , et dont faisaient partie le Chancelier et les Ministres d'Etat. Ceux-ci étaient communément au nombre de 7 (le ministre principal , le garde des sceaux , le ministre de la maison du Roi , celui des affaires étrangères, celui de la guerre, celui de la marine, et le surintendant ou à son défaut le contrôleur général des finances). — On traitait dans ce conseil les affaires générales y telles que les alliances avec les Etats étrangers , la paix ou la guerre , etc. — Outre le conseil d'Etat , il existait dans le royaume : un conseil des dépêches, — un conseil royal des finances et du commerce, — un comité intime de la guerre, — un grand conseil , — un conseil de la guerre , — un conseil des prises. — An-dessous des ministres d'Etat dirigeant les divers dépar-

tements , se trouvaient un certain nombre d'intendants généraux et d'intendants : — un intendant général des colonies , — un intendant général des fonds de M marine, — des intendants et commissaires ordonnateurs dans les colonies, — un intendant des mines et minières, — un intendant des finances , — un intendant du jardin royal des Plantes , — un intendant du commerce , — des intendants aux dép. des domaines et domaniaux, — des intendants des écuries et livrées du Roi, — des intendants des fermes générales , — des intendants des impositions,— des intendants au département de la régie générale, — deux intendants généraux des postes , — deux intendants des armées du Roi , — deux intendants des bâtiments du Roi , arts et manufactures , — des intendants des provinces,— des lieutenants de police , — etc.

Administration Religieuse. — Il existait en France 18 provinces ecclésiastiques comprenant 1 8 archevêchés et 108 évêchés, leurs suffragants. On comptait en outre 5 évêchés dont les métropoles étaient hors de France . et les cinq évêchés de la Corse nouvellement réunie. — Le nombre des établissements religieux de tous genres , abbayes*, prieurés, chapitres, commanderies, bailliages, cures, chapelles, vicariats, etc., était d'environ 132,008. — Le nombre des membres de l'ordre ecclésiastique , en y comprenant depuis les archevêques jusqu'aux religieux vivait d'aumônes , était de 405,233. On évaluait les revenus du clergé à 118,097,496 livres.

Administration Judiciaire. — On divisait la France en pays de droit écrit et en pays coutumier. Les lois romaines régissaient les uns, et des coutumes particulières réglaient les autres. — La Guienne , la Gascogne , le Roussillon , le comté de Foix , le Languedoc , le Quercy, la Provence , le Dauphiné, le Lyonnais , le Forez , le Beaujolais , la Franche-Comté, et une partie de l'Auvergne , étaient des pays de droit écrit ; les autres provinces avaient leurs coutumes qui comprenaient les coutumes principales , au nombre de 60, et les

coutumes locales, au nombre de 225; cela faisait 285 législations différentes pour le pays coutumier. — - Suivant le Coutumier général , ce nombre, y compris le* coutumes des -villes, s'élevait à 490. — On reconnaissait en outre le Droit Français, espèce de législation administrative formée de la collection des

ordonnances des rois de France, et le Droit Eoclésiastique, fondé sur plusieurs actes émanés des papes, des conciles, etc. ; modifiés par des ordonnances royales , en ce qui touchait aux libertés de l'église gallicane.

La justice était administrée par des cours et des tribunaux connus sous différentes dénominations. — Les arrêts des tribunaux, étaient soumis en appel aux cours supérieures ; celles-ci portaient les noms de Parlements, Conseils Souverains, Conseils Supérieurs » et Conseils Provinciaux. — Les Parlements étaient au nombre do treize; en voici la liste avec la date de leur institution z Paris (1302),Toulouse(1303),Grenoble(1453), Bordeaux (1462% Dijon (1477),Rouen (1499> Aix (1501), Pau (1560), Rennes (1620). Metz (1638), Besançon (1422), Douay (1686) et Nancy. - Il n'y avait qu'un conseil souverain, celui duïloussillon (institué en 1660), séant à Perpignan; deux conseils supétieuts, celni de l'Alsace (établi à Colmar en 1674) et celui de l'île de Corse (à Bastia), Enfin l'Artois possédait nu Conseil provincial (établi en 1580) séant à Arras. Toutes ces cours étaient. souveraines; seulement, dans certains cas très rares, le Conseil Provincial d' Arras reasortissait an Parlement de Paris.

Administration Financière. — Pour l'administration des finances , le royaume était divisé en Généralités , dirigées par des intendants ou commissaires nommés par le roi, et ordinairement choisis parmi les maîtres des requêtes. Ces fonctionnaires paraissent avoir succédé aux officiers qui étaient autrefois envoyés dans les provinces, sous le nom de Missi Dominici. On comptait 85 Généralités en

France , que l'on distinguait en Généralités de pays d'Élections , de pays d'État , et de pays où il n'y avait ni États ni Élections.

Les Généralités des Pays d'Élections , au nombre de 19, étaient divisées en 175 élections. Leurs chefs-lieux étaient Amiens, Soissons, ChAlons, La Rochelle, Poitiers, Limoges, Riom, Montanban, Auch, Lyon* Moulins, Alençon, Caen, Rouen, Bordeaux, Paris, Orléans , Tours , Bourges.

Les Généralités des Pays d'État étaient au nombre de 7, dont 2 pour le Languedoc (Toulouse et Montpellier) ; 1 pour la Bourgogne (Dijon); 1 pour la Bretagne (Rennes); 1 pour le Dauphiné (Grenoble) ; 1 pour la Provence (Aix); 1 pour le Béarn (Pau).

Les Généralités (au nombre de 9) des pays où il n'y avait ni États ni Élections étaient: Lille (Flandre); Valenciennes (Hainaut); Perpignan (Roussillon); Dombes (Trévoux); Nancy (Lorraine); Strasbourg (Alsace); Metz (Trois -Evéchés) ; Besançon (Franche* Comté); Bastia (Corse).

Chaque Généralité renfermait un Bureau des Trésoriers de France , espèce de tribunal qui réunissait dans le ressort de la généralité, les fonctions de l'administration des ponts-et-chaussées à celles de la direction de l'enregistrement et des domaines , et du Conseil du sceau des titres.

Les Généralités des pays d'élections possédaient dans chacune de ces divisions des Tribunaux d'Élections , institués pour connaître en première instance de toutes les difficultés relatives aux impôts, tailles, subsides etc., et des rébellions commises contre les collecteurs , etc.

Les Cours des Aides étaient des cours souveraines où ressortissaient les tribunaux d'élection. On en comptait 15 dans le royaume, savoir : 4 distinctes (à Paris, Bordeaux, Clermont- Ferrand et Mon-

taubau): — 4 réunies aux Chambres des Comptes (à Aix, Dole, Montpellier et Rouen), et 7 réunies aux Parlements ou Conseils Souverains (à Grenoble , Dijon , Pau, Rennes , Mets, Douai et Perpignan).

Les Chambres des Comptes étaient des cours souveraines dont les attributions , dans leurs ressorts respectifs , étaient pareilles à celles de notre Cour des Comptes actuelle. Il y en avait en France, 14, dont 7 distinctes (Paris, Dijon , Grenoble, Nantes, Nancy, Bar-le-Duc, Nevers); 4, réunies aux Cours des Aides, et 3 réunies à des parlements (Metz, Pau , Perpignan).

Il y avait 17 Hôtels des monnaies (on en a supprimé 4 : Aix , Metz , Montpellier et Pau). — L'administration de ces hôtels avait un contrôle des monnaies qui connaissaient de tout ce qui avait rapport à la fabrication, à l'achat ou à la vente des matières d'or ou d'argent, et qui ressortissaient de la Cour des monnaies, cour souveraine établie à Paris.

On classait encore parmi les cours supérieures qui connaissaient des matières de finances , la Juridiction des eaux et forêts établie à l'entrée de la ville de Paris sur un socle de marbre du Palais de Justice à Paris , et dont le titre indique la spécialité. — Les tribunaux secondaires dont les attributions se rattachaient plus particulièrement à l'administration des finances, étaient les Chambres des Greniers à sel , les Bureaux des Traités , et les Fisiteurs-Juges des gabelles.

Administration Militaire. — La France était divisée , pour sa défense intérieure et extérieure, en 34 grands gouvernements de province et 6 gouvernements particuliers assimilés aux grands gouvernements. Total, 40. — Le roi de France nommait en outre au gouvernement de Monaco , quoique ce pays eut un souverain particulier.

FRANCE PITTORESQUE. — STATISTIQUE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

ai

• Voici quel* étaient ces 40 gouvernements et leurs titre» :

Prévôté et vicomte de Paris —Ile-de-France.— Picardie. — Flandre et Hainaut.— Champagne et Brie. — Mets et pays Messin. — Yverdon et Verdunois. — Toul et Toulous. (Ces trois derniers pays étaient appelés les Trois -Evêchés.) — Lorraine et Barrois. — Duché de Bourgogne. — Lyonnais. — Forez et Beaujolais. — Dauphiné. — Pays et comté de Provence. — Languedoc. — Comté de Roussillon. — Haute et Basse-Navarre et Béarn. — Guienne et Gascogne. — Bretagne. — Normandie. — Havre-de-Grace. — Artois. — Boulonnais. — Principauté de Sedan. — Nivernais. — Bourbonnais. — Haut et Bas-Berri. — Auvergne. — Foix.— Donnesan. — Haut et Bas-Limousin. — Haute et Basse-Marche. — Angoumois et Saintonge.' — La Rochelle et pays d'Aunis. — v Poitou. — Saumur et Saumurois. — Anjou. — Touraine. — Orléanais. — Ile de Corse.

Il y avait en outre 1 gouvernements généraux de colonies (qui étaient confiés indifféremment à des officiers de l'armée de terre ou à des officiers de l'armée de mer), savoir: — Saint-Domingue;

— la Martinique ; — Sainte-Lucie ; — la Guadeloupe; — Tabago , Cayenne et la Guyane française ; — le Sénégal , île de Gorée , et côte* d'Afrique.

Il existait aussi 12 gouvernements de Maisons royales, dont quelques-uns étaient donnés comme d'honorables retraites , c'étaient : —Versailles, Marly et dépendances; — Fontainebleau; — Chambord ; — Blois ; — Meudon ; — le château de Vincennes ; — le château des Tuileries ; —le Louvre; — le palais du Luxembourg;

— l'hôtel royal des Invalides; — l'Ecole royale militaire; — la Bastille.

Les Récompenses militaires étaient : — pour les officiers : le cordon rouge, la croix de Saint-Louis, un grade supérieur, une pension;

— pour les soldats : deux épées en sautoir placées au centre d'un médaillon qui se portait sur le coté gauche de la poitrine , une place de sergent, une haute-paie. — Les soldats, en 1789, pouvaient parvenir aux grades d'officiers.

L'armée se composait eu 1787,

i» D'à* Etat-major formé de — 17 maréchaux de France; — 184 lieutenants généraux; — 541 maréchaux de camp; 465 brigadiers. Total , 1207 officiers généraux.

2* De la Maison du Roi, comprenant : gardes-do-corps , 4 compagnies; — Cent- Suisses , 1 compaguie ; — gardes de la porte, compagnie; — gendarmes de la garde, 1 compagnie; — cheveu - légers, 1 compagnie; — régiment des gardes-françaises , 6 bataillons de 5 compagnies chaque ; — régiment des gardes suisses , 4 bataillons de 4 compagnies chaque ; — Prévôté de l'Hôtel, 1 compagnie.

9° De la Gendarmerie d* France, 8 compagnies.

4° De V Infanterie, comprenant : — 80 régiments d'infanterie française et 24 régiments d'infanterie étrangère , tous de 2 bataillons (sauf le régiment dn Roi, à 4 bataillons); — 18 com-

panies de grenadiers royaux ; — 14 régiments provinciaux de bataillons ; — 80 bataillons de garnison.

6* De 24 régiments de Cavalerie , à 4 escadrons.

8° De 42 régiments de Troupes légères, à 4 escadrons. — Cheval-légers, 8; — hussards, 8; — dragons, 16; — chasseurs à cheval, 8. *

7° D'Artillerie de France, comprenant : 11 inspecteurs généraux; — 8 écoles; — 134 directeurs et sous-directeurs; — 7 régiments d'artillerie de 5 brigades chaque; — 8 compagnies de pionniers; — 9 compagnies d'ouvriers.

8° Du Corps royal du Génie, comprenant : — 13 directeurs et 21 brigades (ce corps ne renfermait que des officiers.)

9° De la Cornt établie et Maréchaussée, comprenant : — 3 compagnies de prévôt général et 33 comp. de maréchaussée de France.

— On comptait en outre : 418 compagnies de canonniers

Srde-cotes; — 370 lieutenants des maréchaux de France; — 7 commissaires des guerres; — 459 lieutenants du Roi, majors et aides-majors de places; — 12,000 officiers et soldats invalides, officiers et élèves des écoles militaires. — Le total des troupes de terre était évalué à 387,863 hommes.

Marins. — L'administration de la marine renfermait : les juridictions établies pour juger les contestations relatives à des objets maritimes. — 2° Les forées maritimes et autres, destinées à défendre les ports et côtes de France et des colonies françaises, à protéger le commerce national et à concourir, avec l'armée de terre, à soutenir l'honneur du pays et la puissance du chef de l'Etat. — L'Amiral était à la tête des unes et des autres. — Dans les juridictions la justice était rendue en son nom. — Les forces maritimes le recevaient pour leur chef. — Il était le général en chef de toutes les armées navales.

Les juridictions maritimes étaient connues sous le nom de Sièges de V'Amirauté. Il y en avait de trois degrés, savoir : 1 siège de table

de marbre , 50 sièges généraux d'amirauté et des sièges particuliers d'amirauté dans presque tous les ports du royaume.

Le corps de la marine se composait, 1° d'un Corps d'Article rie de marine; 2° d'un Corps d'Administration composé 4e commissaires.

de marine et de commissaires aux classes; 8° d'un Corps rayai da la Marine, comprenant : — 1 amiral, 4 vice-amiraux, 20 liante* nants généraux t 41 chefs d'escadre , 40 chefs de division. — Total 108 officiers généraux. — 1291 Officiers employéVsnrlea vaisseaux, dont 110 capitaines. — 14 Officiers employés dans les ports. — 48 Directeurs et ingénieurs des constructions navales. — 32 Ingénieurs des ports et arsenaux.

La France ne possédait que 3 grands ports militaires (Brest, Rochefort et Toulon.) — On travaillait à celui de Cherbourg: — Marseille et Lorient renfermaient quelques établissements maritimes d'un ordre secondaire.

La flotte se divisait en 9 escadres , dont 5 à Brest , 2 à Rochefort et 2 à Toulon. Elle était composée (outre un arses grand nombre de galiotes, corvettes, brûlots, etc.), de 81 vaisseaux et de 83 frégates. — Il y avait en outre 9 vaisseaux et 2 frégates en construction.

Admiic iSTRATrow du comme* ça, — Quatre intendants choisis parmi les maîtres de requêtes, étaient chargés de l'administration de toutes les affaires qui concernaient le commerce. — U existait des Chambres de commerce dans toutes les grandes cités commerçantes. Ces chambres ainsi que diverses provinces avaient , a Paris , des députés ou agents chargés de représenter , auprès du ministère , les intérêts généraux du commerce et les intérêts spéciaux de leurs villes ou de leurs provinces. Ces députés avaient des fonctions analogues à celles des membres des conseils généraux des manufactures et du commerce» — Les intérêts dn commerce français à

l'étranger étaient protégés par 78 Causals , Fiée» Consuls, Commissaires de marine, etc.

Instruction puauoua. — Parmi les établissements destinés à répandre l'instruction publique , on comptait au premier rang les Universités, qui renfermaient pour la plupart dans leur sein tous les objets ec tous les moyens d'instruction (Bibliothèques , amphithéâtres d'anatomie, cabinets de physique, d'histoire naturelle; laboratoires de chimie, jardins botaniques, etc.). — Elles se divisaient communément en quatre facultés, théologie, droit, médecine , arts ou philosophie. — Il existait en France 21 universités, dont quelques-unes possédaient depuis plusieurs siècles une célébrité européenne. — 18 réunissaient les quatre facultés, et 6 seulement quelques facultés particulières. Nous allons en donner la liste avec la date de leurs institutions.

Universités à 4 facultés /— Paris (vers 1200). — Montpellier (1239), la faculté de médecine , qui formait une université particulière , existait déjà en 1120. — Toulouse (1233). — Besançon , transférée de Gray à Dole, puis à Besançon (1287). — Perpignan (1349). — Orange (1385). — Aix (1409);. — Poitiers (1431).

— Caen (1431) — Angers (1432). - Bordeaux (1441). - Bourges (1484). — Strasbourg, divisée en université luthérienne (1538), et université catholique (1817). — Re*ns (1581). — Douai (1581).

— Nancy (1573). — Universités incomplètes : Orléans (1305) /faculté de droit.— Valence , transférée de Grenoble (1839), facultés de théologie, droit, médecine. — Nantes (1460), facultés de théologie, médecine , arts. — Pau (1820), facultés de droit, arts. — Rennes, transférée de Nantes (1734); faculté de droit.

Il y avait , outre un grand nombre de collèges dépendant des universités , des écoles indépendantes et de toute espèce (philosophie,

mathématiques, humanités, chirurgie, médecine, histoire naturelle, botanique,' etc.); des séminaires, des écoles attachées aux* académies; des écoles gratuites de dessin, de mathématiques, etc., etc. ; enfin le grand et important établissement qu'on nomme le Collège royal de France.

Académies. — Sociétés savantes, etc.— Les sociétés consacrées à la culture et au perfectionnement des sciences , des lettres et des arts , et instituées par lettres patentes royales , étaient au nombre de 47, savoir : 3 Académies des Sciences, à Paris, Angers et Montpellier; — 1 Académie d'Inscriptions et Belles* Lettres , à Paris; — 2 Académies des Sciences, Inscriptions et Belles» Lettres , à Toulouse ; — 3 Académies des Sciences et Belles-Lettres , à Béziers , à Marseille et à Nancy ; — 12 Académies des Sciences , Belles- Lettres et Arts y à Bordeaux, à Amiens, à Besançon, à Dijon, à Lyon, à Niâmes , à Rouen , m Châlons-sur-Marae, à Villefranchc en Beaujolais, à Orléans, à Auxerre et à Clermont- Ferrand. — 1 Académie et 1 Société royale des Sciences et Arts , à Pau et à Metz; — 1 Académie des Sciences et Langues, à Arles; — 1 Société royale de Médecine , à Paris ; — 1 Académie royale de Chirurgie, à Paris, et 1 Société académique de Chirurgie , à Bordeaux ; — 1 Académie de Marine , à Brest ; — 1 Académie Française , à Paris ; — 4 Académies de Belles-Lettres , à Arras, Caen , Montauban et La Rochelle; — 2 Sociétés Académiques , à Cherbourg et à Soissons ; — 1 Société littéraire militaire , à Besançon ;

— 2 Académies des Jeu* Floraux, à Toulouse et à Rhodes; -*• 3 Sociétés du Palinoi ou Puy da la Conception , à Rouen , à Caen et à Dooay ; — 1 Société des Art* et du Commerce , a Nantes; — 1 Académie d'Architecture , à Paris ; — 2 Académies de Peinture et de S:u'p-ture , à Paris et à Besançon ; — 3 Académies de Peinture, Sculpture et 4rohitemture, à Bordeaux, à Toulouse et à Poitiers.

MtÀNCI MR01«SQU& - STATISTIQUE POLITIQUE BT
ADMWlSTlUTlVX

Le mot aWajvf n'avait point encore été adopté «a France. -* La
un impôt qui s

3em>nñ| F

se prélevait »ur tous les individus qui n/êtaieeT poli noolça , " ee-
clésuutique» on jouissant de quelque exemption., — La eapitation
était la contribution personnelle.— Le vingtième était l'impôt fon-
cier.— Le <fon <fr clergé suppléait aux impositions qoe ita ecclésias-
tiques ne payaient na» —Les aides étaient Itt impôt» anr le» bois-
sons. — Les gabelles les impôt* sur les sels. -r* te mw* d'or éuit un
droit perçu a la mutatiou des charges, — Le demain* d'Occident un
droit de 3 p. o/o perçu sur toutes les marchandises qui arrivaient
d'Amérique.* — Les droits de traite •Jtaieat exigés a rentrée et à la
sortie du royaume ; c'est ce que nous appelonf aujourd'hui droits de
douanes. — Les corrées étaient fOf impôt» établis pour la confection
des routes.

La Ferme générale comprenait la vente exclusive du tabac , les
entrées de Paria , les gabelles, le domain» d'Occident et les droits de
irait e.

La Régie générale était chargée de percevoir les midet et lea
droit» •or les consommations.

Voici quelles étaient, en 1785, lea recettes de l'Etat:

taille f 91,000,000

Capitatioo 41,500,000

Vingtième! 76,500000

Dons d'éléments.

Contributions locales

Impositions de la Corse. . .

Administration des domaines.

Revenus particuliers

Ferme générale.

11,000,000 > 100,000 600,000 50400,000 5,700,000
164000400 \ Régie générale 61,500,000 J

Octrois des villes , hôpitaux , etc.

Aides de Versailles

Corvées ou impôts qui les remplacent.

27^00400 000400)

Mare d'or 1,700400 1

Monnaies 1,100400)

Loteries

Régie des poudres

Administration des postes 10,800400 j

Ferme des messageries 1,100400 1

Bénéfices du Roi sur les sels , les fer*

mes , les postes , etc

Revenus des hôpitaux. . .

Impôts divers

Total des recette».

A la même époque le» dépenses étaient :

Intérêt* de la dette publique 207400400

Idem de la dette flottante 27400,000

Idem d'emprunts divers 45,150400

Pensions. 28400400

Famille royale et princes. . f , . . .

Dépenses de la guerre. 120,100400

Marine et colonies 45.200,000

Affaires étrangères 8,500400

Frau de perception 58,000,000

Frais du trésor royal 2,000,000

Traitement divers • 400400

Police 2,100,000

Pavé de Paris 000,000

Frais de justice 2,400400

Réparations des palais de justice.

Maréchaussée

Prisons de Parla.

Dépenses ecclésiastiques ,

Pons et aumée*

Dépôt de mendicité

Dépenses dans les provinces

Dépenses de Corse. ,

Dépenses des hôpitaux , ville», etc. .

Ordre du Saint-Esprit

Construction et entretien des routes.

Pont» et chaussée».

Indemnités du service des postes. . .

Encouragement» au commerce , etc.

Haras royaux

Université» , collèges

Académies.

Bibliothèque du Roi

Jardin du Roi

Imprimerie royale

Dépenses diverses et imprévues. . .

Quant à la somme de» dépense» et enses dit reoettee, on

voit qu'en 1785 le déficit annuel était de. . . , ♦ , 00,372400

En 1780, suivant NecXer,

Les dépenses ji*es annuelle» étaient de. 831431400

Et le» recettes JLtes seolcment de. * . - . > 476^204400

Le déficit annuel éuit alors de, 5V&9fiQQ

Bonvallet Desbrosses évalue en 1789 le déficit total , es 7 comprenant les paiement» arriérés et exigibles, résultant des déficits antérieurs, à . 660,71740\$

Total des dépense».

OB raYUm RTS* ASSllltÉBs COWST1TUAHT1 BT liClaXATITf .

1789. — L'ouverture des Etats-Généreau* aygit etl lieu, à Versailles, le ê mat. Lo 17 juin, lea députée s'étaient constituée en assemblée nationale. Lo 20, m prêta le fameux serment du jeu de paume, Le 14 Juillet 1 la Bastille fut prise. Le 26 , on adopta ta cocarde tricolore ; le 4 août vit paraître la déclaration des droits de l'homme, et le 6 novembre se forma le club des Jacobins.

1790. — La division de la Fraqoo en ds^artaaaonUT l'institution du jury, la suppression des parlements, l'établissement d'une cour de cassation , l» création de* assignat» et celle des brevets d'invention , 6fp>rent parmi les travaux législatif* de l'Assemblée Constituante , pendant le courant de cette année. — Le M juillet, on avait célébré la première fédération nationale» Déjà avait commencé rémigration.

1791. — La fermentation des partis était au ploa haut degré. Louis XVI prévoyant les atteintes nouvelles que la constitution projetée allait porter à son autorité , et ne »e considérant plus comme libre aux Tuilerie» , essaya; de gagner la frontière ; il fut arrêté à Varennes et ramené à Paris. On crut un moment mie la République allait être proclamée, mais l'Assemblée Nationale se contenta de suspendre l'exercioe de l'autorité royale | elle termina ensuite la Constitution , et quand le Rot l'eut acceptée , lui rendit l'exercice de son pouvoir.

— Trouvant sa mission remplie , elle se retira le 30 septembre, pour faire place à la première Assemblée Législative. — Parmi les travaux de Tannée on remarque) le décret sur l'uniformité des poids et mesurée» et celui qui réunit à la France Avignon et le comtat Venaient* • pays qui, plus tard , formèrent le département de Van* cluse. L'Assemblée Nationale organisa aussi, par deux décrets", la garde nationale de Paria et celle du reste de la France.

Constitution de 1791. — D'après la constitution de 1791 : — Le royaume est a* et indivisible. Son territoire est divisé en départements.— La sonrertineté , mi, inditisible, appartient à le *}atiaw9 qni en délègue l'exercice. — Le gouvorpement est représeêtti/ et monarchique. — Des assemblée» primaire» sont instituées; elles u\ composent de tous les citoyens actifs , e'est-â-dire Âgé» de vingtcin ans, payant une contribution directe de trois jour» de travejft (environ 3 livres).— Une imposition d'un marc d'argent (£i livres) suffit pour être dépoté. — Une seule Chambre permanente t de 74\$ représentants élus pour deux an», par des électeur» nommé» dam) les assemblées primaires , forme la partie essentielle du pouvoir législatif, - Le Roi en détient la partie accessoire, au moyeu de 1* sanction qu'il accorde aux décréta, ou do *eto, dont l'effet petit les suspendre pendant deux ans. — Le Roi n'a pas le droit de dissoudre l'Assemblée ; il n'a pas l'initiative de la proposition de» lois ; il ne peut que présenter âes observations. — La royauté est héréditaire; an Roi seul appartient le pouvoir exécutif \ sa personne est inviolable et sacrée. — Il prête le sermeot de maintenir la Constitution.*- Il est censé avoir abdiqué, s'il rétracte ce serment , s'il se met a la tête de l'armée centre la Ifatfon , s'il sort d« royaume sans l'agrément du Corps législatif — L 'abdication le place dans la classe commune des citoyens; il peut être aeousé et jugé comme enx , pour les actes postérieurs à son abdication, — • Des juges élus à temps par te peuple,

sont investis du pouvoir judiciaire — Le Corps législatif délibère et fixe chaque année les contributions publiques.

Il y a loin de ces conditions qu'en Imposa à Louis RY! f rat depuis seise an» , héritier d'une dynastie de 52 rois , à celles que renferme la Charte de 1830.

Finances. — Au commencement de l'année 1791, l'Assemblée Nationale avait aboli presque tous les anciens impôts directs et indirects, et les avait remplacés par :

•%r*rw s/<- c //sr W5ev/ -^ V\

miKot tttOKESQUB. - STATISTIQUE POiLTIQUK ET
À&MM\$T!UTIV*.

1<> U O—Mbmtimf—ièn , dont 1* maximum ne devait pas déles-
ter le suiema du revenu »*/.

1° J> C—trihU** mobilier*.

5° V EurtgUtrtmemi des actes notariés et sons signature privée.

I* Le tofc* des billets , effets de commerce et papiers destinés I h
transcription des acte*.

#• Las Pli****, Impssés* à tau* eut eut oacrcaleat nne in-

6° Les Dmîtê é* éU—*.

La loterie f les postes , les messageries et les droits d'irpothenues
avaient été conservé*.

D'après l'état présenté par le comité des Snancel , Les dépenses de l'Etat, en 1791, s'élevaient à . . 733,22439 Et les recettes étaient seulement évaluée* à . . . 69*5^000,000

. Le déficit annuel , en 1701 , était donc de.

1792. — Les événements devenaient de plus en plus grave* au dehors : l'émigration au empotait et le* émigrés se réunissaient en armes. Une Coalition se formait contre U France. Les armées de* rois étrangers se rapprochaient des frontière* françaises. Dans l'intérieur, le pays était désolé par la famine ; la rupture entre le Peuple et le Roi était complète. Tout servait de prétexte

Eux exciter la méfiance et le mécontentement populaires. — Une première irruption de la multitude, qui eut lieu le 20 juin, dans le château des Tuileries, fut suivie, le 10 août » d'une attaque à main armée. — Après un combat où quelque centaine* d'hommes furent tués, le peuple s'empara des Tuileries. — Louis XVI s'était réfugié avec sa famille au sein de l'Assemblée Législative où il fut conduit prisonnier au Temple. Le mois suivant, au moment où les étrangers envahissaient le territoire national eurent lieu les fameux massacres des prisons*, où 12,809 détenus, furent égorgés* — Pendant que le canon tonnait à Valmy, les Assemblée Législative terminait ses travaux.

BlutinojpB. — coitvXBTum.

Une assemblée lui succéda immédiatement qui prit le nom de Convention Nationale, et dont le premier acte fut le 14 septembre, l'abolition* de l'ancien régime et la proclamation de la République. A la fin de l'année, Un décret de la Convention proclama la réunion à la France du duché de Savoie (département du Mont-Blanc), et celle du comté de Nice (département des Alpes-Maritimes).

1793. — Le peuple* la convoqua et l'exécution de Louis XVI commença l'année. ~ La lutte n'eut fin* jusqu'à la fin de l'année, entre la République et la Monarchie; elle continua entre les Girondins, partisans d'une constitution fédérative, et les Jacobins qui la voulaient* une et indivisible. Tandis que dans* toutes les provinces «Va tu France des armées de (voies de communication) de l'intérieur-

su les troupes de la Coalition , les députés de ht Ce*vusntsow lut-
taient entre eux dans raseeuVblée ; et

peu ù peur s^étaMtasait le régime sanetlant de la terreur. va tra-
maual révo lu tiouoa ire avait été créé pour frapper au» victimes.
Les Girondin* furent les premiers atteints ; •u uni ftuMiu*iaa&2 le
même jour. Après s'être débarrassé éWa QêjruuNKus i les Monta-
gnarde se divisèrent euxsuusuua eu elefttreuts partis et se firent la
guerre entre eux, -*. M n'existait alors aucun gouvernement régu-
lier, le Ceumeê) de salut public geuveruait dcsptotiquicieut et rét-
mieniuut tosia las pouvoirs avec lesquels il fiait par dnaaium su
Convention elle-mêsn. — Une Constitution ente de 93 avait été
présentée à la aanetion populaire et " * ; aainsni ndne radeoniment.
— Cependant, pour te p élu nu France, a la guerre civile se joignait la
étffuuXfjère; la Vendée s'était soulevée, il fallut dm plusieurs moi*
pour soumettre Lyon et rpieudi'U T^udou. Chèque jour le tribunal
révolutionnaire envoyait de nombreuses victimes à réchnfaud. Par-
mi le< tétéu illustres qui tombèrent sous- le couteau •de lagnéHu-
troe ou remarqua celles de Marie- Antoinette, de Cbariotte Corda? .
de madame Boiaud , de BmHy , de €ustio*> eau. — Le duc d'Or-
léans, qui avait condamné > XVf A nnort , fut lui-même guntotiné.
— Le» tem- ; é\$é fie mes ut les prétrua praucritsy

Gmstittfto* d* 1700. — La Constitution àssnperalaa de 17uY on
de Pan 1er avait pour principal antenr Condorcet. — Elle sa» pesait
sur le* base* suivante* ;

La République française **t nne et indivisible. — Le peuple est
souverain. — 11 exerce sa souveraineté divisé en assemblée* pri-
maires de cantons. — Tout homme né et domicilié en France est
ciio/ eu. — Le* assemblées primaire* nomment directement les dé-
putés au corps législatif, a raison d'un pour 4u\000 individus; elle*
délèguent à de* électeur* le choix de* administrateurs, des arbitres

publics , des juges criminel» et de cassation. — Le corps législatif est un , indivisible et permanent ; sa *e**iea est d'un an ; il propose les lois et rend des décret». — Le* loi* sont tournis** * là sanction du peuple. — Le gouvernement e*t cenné à un conseil exécutif eompoié de 24 membre* choisi* par la corps législatif sur une liste de candidat* , présentée par le» as* •emblée* électorale* de claue département. — Tonte* le* fonav tioas administratives et judiciaires de* département» et de* villes *oot conférées par réfection populaire. — La constitution garantit à tous les Français l'égalité, la liberté, la sA-rete, la propriété, la dette publique , le libre exercice de* cultes, nne instruction commune, des secours public*, la liberté indéfinie de la presse, U droit de pétition, le droit de se réunir en société* populaire* , la jouissance de tous le* droit* de rbomme. — Lm République française honore la loyauté, le courage, la vieillesse, la piété filiale, le mat* heur. Elle remet le dépôt de ta Constitution ton* la garde de toutes les vertu».

1794. — La Convention abolit ^esclavage dans les colon ieia , mesure soudaine, et non préparée qui causa la rnine de Saint-Domingue. — Depuis la reruaetura dus églises les sentiments religieux semblaient avoir dieeartt de la population des villes. Robespierre» pour redonuer un appui à la morale publique, crut nécessaire cm proclamer l'eaisteuèe de l'Être* suuvéaae. Le régime 4* lu terreur atteignit son plus grand déveionpement. Lus prisons de Paris reufermaieut nuit mille détenus vosiua a la mort. On les y conduisait chaque Jour par troupes de 60 à 8v. ftblesherbes et Lavutsiër étaient morte eu* récfaaaraud ; les Conventionnels eua-snêmes e*f envoyaient les uns les autres. La peur redonna enfin du courage 4 la majorité de la Convention, -r- Le 9 thermidor suit un terme à la puissance et k la vie de Robespierre , que Ton se hâta de charger de tous les crimes qui avaient été commis. — Une réaction eut lieu et lea terroristes lurent poursuivis avec le même acharnement qu'île

avaient montré contre leurs victimes. — Ce fut après le 9 thermidor que la Convention recommença à s'occuper d'institution* utiles 1 décréta rétablir le Conservatoire des arts et métiers et de l'Ecole normale. À cette époque nos armées victorieuses pénétraient en Espagne et en Italie, conquéraient de nouveau la Belgique, et se préparaient à la conquête du k Hollande.

1795. — Cette conquête eut lieu en effet en janvier 1795 ; la flotte hollandaise , arrêtée au milieu des glaces, fut prise par les hussards français.— Des traités importants* pour le pays furent signés ; la France se retrouva en paix avec la Toscane , la Prusse , les Provinces-Unies et l'Espagne. Les efforts que le parti révolutionnaire tenta du 2 germinal et au 1^{er} prairial, pour reprendre son empire dans la Convention , ne servirent « qu'à accélérer » sa ruine. — Après avoir soumis à l'acceptation populaire la Constitution de l'an 4, la Convention victorieuse des révolutionnaires , le fut également, au 8 vendémiaire , des royalistes et des sections de Paris insurgées. Ensuite, sa mission étant terminée, elle remit le pouvoir exécutif au Directoire . et le pouvoir législatif aux deux conseils organisés par la nouvelle Constitution. — Cette même année vit la République délivrée de plusieurs embarras. — La société des Jacobins fut fermée. — La tentative des émigrés , débarqués à Quiberon , échoua — Le 6^h* de Louis XVI mourut au Temple ; sa fille Marie-Thérèse , échangée avec des députés prisonniers de l'Autriche , fut mise en liberté. — De cette époque datent l'adoption du système décimal, la fondation de l'école Polytechnique , l'organisation de la Bibliothèque nationale, la première organisation de l'Université, et la démolition des

FRANCE WITTENBERG. — STATISTIQUE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.

Constitution de l'an III. — Elle était établie sur les bases suivantes :

Tout homme né et résidant en France, Agé de 21 ans, et payant une contribution directe de la valeur de trois journées de travail, est citoyen français, et a droit de voter dans les assemblées primaires. — Chaque assemblée primaire nomme un électeur.— Pour être électeur, il faut être Agé de 25 ans, et payer une contribution foncière /le la valeur de cent cinquante ou deux cents journées de travail, suivant les localités. — Il y a* une assemblée électorale par département. — La législation est confiée à deux conseils : l'un dit des Cinq Cents, à raison du nombre de ses membres, l'autre , des Anciens, parce qu'il se compose de députés plus Agés. Le premier propose les lois, le second les accepte. Ils se renouvellent par tiers, chaque année. — Les contributions publiques sont délibérées et fixées tous les ans par le Corps législatif. — Les tribunaux sont indépendants. — La garde nationale est formée de tous les citoyens actifs , ou fils de citoyen actif. — Le pouvoir exécutif est remis à cinq directeurs nommés par les Conseils. Les ministres soumis au Directoire, et nommés par lui, sont responsables. — La guerre ne peut être décidée que par le Corps législatif, sur la proposition du Directoire.— Les traités ne sont valables qu'après avoir été ratifiés par le Corps législatif. — Il y a des administrations municipales, une administration centrale par département, etc.

AÉPUBUQCB. — DIRECTOIRB.

1796. — L'année 1796 est surtout célèbre par les victoires de Bonaparte et la pacification de la Vendée.

La France conclut un traité d'alliance avec l'Espagne

et une convention avec la République de Gènes; elle fit la paix avec le roi de Sardaigne, le duc de Wurtemberg, le margrave de Bade, le roi des Deux Siciles et le prince de Parme. — La Corse, envahie depuis deux ans , fut délivrée des Anglais. — Les poinçons et les matrices qui avaient servi à la fabrication des assignats lurent

brisés et fondus sur la place Vendôme. D'après un rapport de Ramel, ministre des finances, leur fabrication s'était élevée à 45,66 1,000,61 4 livre*.

1797. — De nouvelles victoires de Bonaparte achevèrent de rompre la grande Coalition : il détruisit la vieille 'oligarchie vénitienne > imposa à l'Empereur la paix de Catnpo-Formio, et accorda au Pape celle de Tolentino. J— Des désordres éclatèrent en France au sein même du gouvernement. Le Directoire fit , contre la majorité des . conseils, le coup d'Etat du 18 fructidor. — Deux nouveaux États, la République Li rturie nne et la République Cisalpine , ae formèrent en Italie et à Gènes sous la protection de la France.— Parmi les mesures législatives on remarqua celle qui rétablit la loterie, et celle qui ordonna la formation d'un nouveau grand livre destiné au tiers consolidé de la dette publique. — Le traité de Campo Formio avait consacré des accroissements du territoire, qui portèrent à 101 le nombre des départ emenu de la République. — La Belgique en avait formé 9. (Dyle. — JCseaut. — Forêt. — Jemmapes. —Lys. — Meuse-Inférieur*. — Deux -Ne thés. — Ourthe. — Sambre-et- Meus*.)— Lies pays conquis sur la rive gauche du Rhin en formèrent 4. (Roer. — Sarre. — Rhin-et-Moselte. — Mont-Tonnerre.)

1796. — Les actes arbitraires du Directoire avaient mécontenté le p*J** L'année fut triste et malheureuse. Le désordre des nuances était au comble. Le crédit public diminuait tous les jours. Le congrès de Rastadt établi pour régler tous les différents de la République avec les États de l'Allemagne , devint le théâtre de la .niés intelligence et de la discorde. En septembre, on refusa à la France la limite du Rhin qui lui avait été refusée en mars.— Bonaparte n'était plus là pour étouffer la mauvaise volonté des ennemis de la République Française. Il faisait alors la conquête de l'Egypte. — Cependant le Directoire se félicitait de sa politique; sa manie était d'entourer la France de petites républiques. — lia Hollande venait de se constituer

en République BaUtve, les États du pape éuient devenus la République Romaine, la Suisse, envahie par les troupes françaises , forma la République Helvétique. — Parmi les mesures législatives a alors qui ont eu de la durée, on remarqua celles qui établirent la conscription et la contribution des portes et fenêtres. — La République de Genève ,

réunie à la France, forma le département du Léman. 1799.— Cette année fut plus malheureuse encore que la précédente. A l'intérieur, le pays fut déchiré parlée factions; à l'extérieur , le congrès de Rastadt fut rompu, les plénipotentiaires français furent assassinés, une nouvelle coalition se forma contre la France ; les Busses arrivèrent et se joignirent aux Autrichiens pour combattre les armées françaises, qui, successivement battues à Magnano , à Cassano , à Trebbia , à Novi , furent obligées d'évacuer la péninsule italienne. — La victoire de Zurich arrêta cette longue série de revers et sauva la France d'une nouvelle invasion.

JUfcPUBLIQUX. — CONSULAT. — BOKAPJLTLB.

Bonaparte, instruit des dangers que courait la patrie, avait quitté l'Egypte et était revenu à Paris. — La révolution du 16 brumaire le plaça à la tête du gouvernement.— Bientôt une nouvelle constitution lui donna le titre de premier consul. — Parmi les premiers arrêtés consulaires, on remarqua ceux qui rétablirent la liberté ries cultes et qui instituèrent les armes cC honneur.

Constitution. Voici les bases fondamentales de la Constitution de l'an VIII (24 décembre 17 99).

Les lois sont proposées par le gouvernement; un tribunal les discuté ; un Corps législatif d'une seule chambre les admet ou les rejette; un Sénat veille à leur conservation. — Le Sénat est'permaneot ; il se compose de 80 membres élus à vie.— Le gouvernement est

confié à trois Consuls, nommés pour dix ans, indéfiniment rééligibles.— Le Tribunat se compose de 100 membres, âgés de vingt-cinq ans, renouvelés par cinquième tous les ans, indéfiniment rééligibles. — Le Corps législatif est de 500 membres portés, comme les candidats au Tribunat, sur des listes réduites de notabilité dans lesquelles le Sénat doit choisir les deux autres chambres. Les représentants doivent être* Agés de trente ans ; ils sont indéfiniment réadmissibles, et renouvelés par cinquième chaque année. Ils font la loi en statuant par scrutin secret, et sans aucune discussion de leur part, sur les projets qui sont débattus en leur présence par les orateurs du Tribunat et du gouvernement. — Les sessions du Corps législatif sont annuelles et durent quatre mois.

Cette Constitution, soumise à l'acceptation populaire, réunit 3,011,007 suffrages sur 3,012,469 votant*. — On ne compta que 1,562 opposants.

1800. — Le consulat fut pour la France une époque de véritable régénération sociale. — La victoire de Marengo et celle de Hohenlinden obligèrent de nouveau l'Autriche à accepter la paix. Le premier consul rétablit la bonne intelligence entre la France et les États-Unis; il signa avec le pape Pie VII un concordat qui régit toutes les affaires ecclésiastiques. Il rendit la paix générale en France et en Europe par des traités conclus avec l'Allemagne, le roi des Deux-Siciles, la Bavière, le Russie, le Portugal, la Turquie et l'Angleterre elle-même. La paix avec cette dernière puissance n'eut malheureusement pas de durée. Le gouvernement britannique trouvait plus d'avantages à faire la guerre ; le rapt du traité d'Amiens nécessita les préparatifs de Boulogne, qui firent trembler l'Angleterre. Bonaparte employa son activité et son génie à réorganiser la France. — Ce fut pendant le Consulat qu'eurent lieu l'introduction de la vaccine, la constitution de la Banque de France, l'adoption d'un nouveau Code civil et criminel, la création des écoles primaires, des lycées et

des écoles spéciales, l'institution de la Légion-d'Honneur , la rentrée des émigrés, l'organisation de l'Institut en quatre classes , l'organisation du notariat, etc. , etc. On effectua la réunion au territoire français de l'Ile d'Elbe et du Piémont. Le Piémont forma cinq départements. (Doire. — Marengo.—P6. — Sesia.- Stura.) Parmi les actes législatifs importants de l'époque , on remarque l'organisation des droits réunis, les décrets -qui instituèrent les prix décennaux et les écoles de droit et le sénatus-consulte organique du 4 août 1802, qui accorda au premier consul le droit de faire grâce, réduisit les membres du Tribunat de 100 à 60, et reconnut le conseil d'Etat comme autorité constituée. — Le 2 août 1802, Napoléon Bonaparte, déjà élu président de la République Italienne, et. réél consul pour dix ans au-

delà de* dix premières années fixées par la Constitution, fut nommé par le peuple et proclamé par le Sénat premier consul à vie. — Sur 3,577,259 citoyens qui votèrent sur la question du consulat à vie, 3,565,885 donnèrent un suffrage favorable.

lama** — aireUe*.

La reconnaissance populaire ne s'arrêta pas à cette manifestation. Le 12 mai 1804, Bonaparte, d'après le ' vœu du Tribunat et du Corps législatif, fut proclamé « empereur » par le Sénat, et le 1^{er} décembre suivant le président du Sénat présenta à l'Empereur le plébiscite qui confirmait dans sa famille l'hérédité de la dignité impériale. — La question posée au peuple avait été ainsi « attirée » • Le peuple veut l'hérédité de ta dignité impériale dans la descendance directe, naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte, et dans la descendance directe, naturelle et légitime de Joseph Bonaparte et de Louis Bonaparte , ainsi qu'il est réglé par l'acte du 28 floréal an xii. » — Afin de recevoir les votes, des registres, dont le nombre était de 96*4, furent ouverts aux

secrétariat* de toutes ta» tnwfrteir>alhé», aux greffe! de ton» te* tribunaux, chez tout tel jtiftes dé paix et chez tous les notaires. — Vèè citoyens appelés k donner leur vote étaient ceux qui avaient eu le droit de voter la Constitution. ~ 0,6/4,80\$ se présentèrent. Dans ce nombre , deux mille cinq cent soixartt<M>euf votèrent contre (le consolai à vie avait trouvé è\374 opposante), ci trois militons cinq *e*i s&tamte-doHze mille trtds ttnt tonet-neuf votèrent pour -u gn présentant cet éclatant résultat dé l'appel Fait au peuple, d'après le désir exprimé par l'Empereur lui même» le président dit à Napoléon : — « Les actes .{votéa, sont contenu» dans soixante mille registres qui • ••* été vérifie* ci dépouillé» avec «crapule. Il n'y a point de doute sur Fêtât > ni sur le nombre de ceux qui ém% émit tetlrx Voi< , ni şur te droit que chacun d'eux «fait de fà donner, ni sur lé résultat dé ce suffrage universel. »

_ Le lendemain, 2 décembre, eut lieu dans Téglise Noire-Dame de Paris la cérémonie du sacre et du couitinautnant. Le Pape, qui était exprès veau de Rome, officie ponti Béatement et oignent de l'huile sainte PEm- -p*rY>iir et rtmpérxtriceVensuité 11 bénit le* deux cour&nnè. Napoléon saisit brusquement celle qui fui était destinée et se la plaça lui-même sur la tête, ensuite il prit l'autre couronne et la posa sur le front de l'Impératrice qui était restée agenouillée. — Des que l'office divio fat terminé, l'Itapeeeiff assis, la couronne sur la tête , prononcé , conformément à la Constitution , défont tes trois président* du Sénat , dn Corps législatif et dû Tribùriat un serment ainsi conçu î

« Je jure de maintenir l'intégrité du territoire de la République , de respecter et dé faire respecter les lois da couoordat et déjà liberté politique et civile , l'irrèvoetbiiité dès venté» de» bien» nationaux, de ne lever "aucun impôt, de n'établir aucune taxe qu'en vertu de fat M, de maintenir l'institution dé la Légion -d'Honneur , de gouverner

dan* ta seule vue de l'intérêt , du bonheur et de la gloire du peuple français. »

L'Empire fut en effet une époque de gloire et de grandeur; il est fâcheux qu'on ne puisse pas en faire. autant* reloge «oui le rapport de la prospérité publique. — Malgré les encouragements empressés et éclairés du {gouvernement , l'Industrie et l'agriculture n'y eurent jamais an degré remarquable d'activité. La grande consommation d'hommes que nécessitèrent des guerres causées 4 pour la plupart» par la mauvaise foi des coure étrangères, en fut la principale cause. Les sciences seules firent d'immenses progrès, et assurèrent ainsi pour l'avenir le développement des établissee ameute industriel», manufacturiers et agricoles. — Le Directoire avait eu la manie d'entourer la France de républiques > l'empereur Napoléon eut également le désir do voir s'élever auteur du trône impérial des T. h— 4.

trônes occupés par ses frères ou d'autres princes de sa famille. La Republique Cisalpine était devenue on royaume dont il ceignit la couronne. Il joignit bientôt à son titre d'Empereur des Français et Roi d'Italie ceux: de Protecteur delà confédéral*** dm Rkim et Médiateur ée la confédération suisse; son frère Lovis devint rot oc Hollande , son frère Joseph , roi des Deux-SicHet, puis roi des Espégnes et des Indes; son frère Jérôme , roi de Westphalie; son beau- frère, Joachim Murât, après avoir été grand duc de Berg , succéda a Joseph sur le trône des Deux-Sicules. Sa scaurÉlisa (dont le mari, Fé ' lix Baeciocehi, était été nommé prince de Lucques et de Piombtno}, devint grande duchesse de Toscane* Une autre de ses sœurs, la princesse Pauline Borgbèse, était duchesse de Guastalla. — L'Empire français reçut de grands accroissements. — La réunion à la France du doené de Parme et de Plaisance , de la Toscane , des États de Gènes et de» État» romain» l'augmentèrent de neuf département» en Italie. (Tar* — Jma. — Médite m né*. — Ombrone. — Gènes. -»- Montemétte. Jpcnnlns. — Home. — Thisymène.) Celle de

>t Hollande , des villes anséatiques et d'une partie du cercle de West* phalie l'accrurent de treize départements dans sa partis septentrionale. (Bouches- de -t Escaut. — Boucàesdk-Rhn> — Bouchts-de-tn-Mruse» — Bouches- de-C Ys sel.

— Ê nu- Occidental, — Bms*Orie*taJ. -*■ Frise. — Yssd- Supérieur. — Eaidertée. — Bouches *df-r*£âVi -*-

Bouches-du-Weser. Ems - Supérieur. — * Lippe.) Le

Valais , canton suisse , forma le département du Aatplon. — Les provinces illyriennes ne furent pas organisée* par départements » elle» formèrent un gouvernement général t subdivisé en sept intendances. (Camioie.

— Otnntnk. *— f strie» — Croatie civile. *- Daunatke. — Rngasc. — Croatie militaire.) -*■* Les antres gotrver* fiements généraux de l'Empire étaient au nombre de quatre. (Départements au-delà des Alpes. — Départements de la Toscane.— départements des États-Romain».

— Départements de la Hollande.) — Les événements du règne de Napoléon sont trop nombreux pour que nous puissions ici faire autre chose que de présenter le résumé chronologique des plu* important*. Nous suivrons la même marche pour l'époque contemporaine.

1955. — Coaronneintiit à Milan de l'empereur Napolésa sonues Roi d'Italie. -- - Le prias* Eugène est nommé vice-foi d'Italie. «*. 9* ssamiea rostre la France, — Capitulation d'Us*. — Entrés à Vienne. *— Victoire d'Assterlits* — Pai& de Presboarg.

1906V — Rétabliraient do caleadrier grégorif n. — Promulgation dn Code de procédure civile.— Création de l'Université impériale.

— Institution des tribunaux maritimes. — Joseph Napoléon, roi de* Deux-Siciles. — Louis Napoléon , roi de Hollande.*- Confédération du * lin.— 4e Coalition.— Victoire d'fêns, — feutrée à Bertia.

1907. Biuntlé d*Evlau> — Prise de Dsnttig. — Victoire es Fried-Jand. — Pais de Tilait. — Jérôme Napoléon , roi de Westphalie. — Alliance entre la France et Le Dauemarck. » Réunion du grand San-hédrin « qui fixe les devoirs civils et politiques des Israélites. — Suppression dn Tribunat. — Institution de la Cour des c< unités. — Confection d'un cadastre général.

1809. — Code de commerce. - Institution de la noblesse impériale, -x Promulgation du Code de procédure criminelle — Réunion à Rayonne de Charles IV, de Ferdinand VU et de l' Empereur. •* Cession du trône d'Espagne a Napoléon par Chérie* IV, Ferdinand VII et tous les autres princes de la famille. — Joseph Napoléon est proclamé roi d'Espagne. — Joachim Murât devient roi de N a pies. — Combat et capitulation de Bajlen. — Eotrevue à Erfurth de l'empereur des Français et de l'empereur de Russie.

— Les Français, après avoir occupé Lisbonne pendant neuf mois, sont obligés de l'évacuer. — L'Empereur entra sa Espagne. — Bataille de Tsdela. — Combat de Somo-Sierra. «— Prias de Madrid. -•* Réunion à la Francs de la Toscane, des dnehés de Pars** et de Plaisance. — ÉtaUiaaement des dépota de mendicité»

1809. — Prias de Sarrago&te. — Victoire d'Almonacid — Victoire d'Ocana. — Guerre avec l'Autriche. — Victoire (TEckmulb.

— Bataille d'Ëssling. — Victoire de Wagram. —Victoire de Raab.

— Traité de paix de Vienne avec l'Autriche. - Les Anglais prennent la Martinique et le Sénégal,! — Réunion à la France des Etats- Romains et des provinces Illyrienaes, — s* Sénat prononce le divorce entre Napoléon et Joséphine»

1810. — Mariage de N«p*»léon et de l'archiduchesse Marie-Louise. — Le maréchal Bernadotte , prince de Ponte Corvo, est élu prince Royal de Sardaigne. — Couquète de l'Andalousie. — Réa-

nio de la Hollande et du Valais à l'empire français. — Décret qui ordonne de brûler les marchandises anglaises. — Achèvement et inauguration de la colonne de la place Vendôme. — Ouverture du canal de Saint-Quentin. — Promulgation du Code pénal. — Cour prévôtale des douanes. — Organisation de l'ordre judiciaire. — Fabrication du sucre de raisin.

1811. — Naissance du Roi de Rome. — Prise de Badajoz. — Ouverture d'un concile national à Paris. — Réunion à la France des villes anséatiques. — Création d'un ministère des manufactures et du commerce. — Fabrication du sucre de betterave. — Amélioration des bêtes à laine. — Création de l'ordre de la Réunion. — Création d'un corps de sapeurs-pompiers pour Paris.

1812. — Traité d'alliance offensive et défensive avec la Prusse et l'Autriche. — Coalition de la Russie , de l'Angleterre et des insurgés espagnols contre la France. — Division de la garde nationale en trois bans. — Le Pape est amené à Fontainebleau. — - Passage du Niémen. — Bataille de la Moskowa.— Occupation et* incendie de Moscou. — Retraite. — Passage de la Bérésina. — L'armée est détruite par la rigueur de l'hiver. — Retour de l'Em-

■ pereur à Paris. — ' Défection des Prussiens.

1813. — Concordat de Fontainebleau. — Coalition continentale contre la France. — La régence est conférée à l'impératrice Marie-Louise. — Victoire de Lützen. — Défection de l'Autriche. — Victoire de Dresde. — Défection des Bavarois. — Victoire de Wagram. — Bataille de Leipsick , perdue par suite de la défection des Saxons et des Wurtembergeois. — Victoire de Hanau. — Les

' Coalisés passent le Rhin. — Réunion de la Catalogne à Uifrance.
— - Evacuation de l'Espagne après la bataille de Vittoria. — Les Anglais , les Portugais et les Espagnols pénètrent dans les départements du midi. — Traité de Valençay qui rend l'Espagne à Ferdinand VII.

1814. — Alliance de l'Autriche et du Roi de Naples, Joachim Murât, contre la France. — Bataille' de Brienne. — Congrès -de Ch&tillon. — Bataille de Champ-Aubert. — Bataille de Montnùrail. — Combat de Montereau. — Bataille de Craon. — Traité èe Chaumont entre 1! Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Russie.

—Rupture du congrès de Chatillon.— Bataille d'Arcia-sur-Anbe.— Bataille de Paris. — Entrée des alliés à Paris \3l mars). — Décret du Sénat qui proclame la déchéance de Napoléon (2 avril). — La garde nationale prend la cocarde blanche (6 avril). — Bataille de Toulouse (10 avril). — Abdication de l'Empereur (11 avril). — Départ de Napoléon pour l'Ile d'Elbe.

EBSTAUIATIOlf. — WMJ1S mil.

La France, on doit le reconnaître, et tous les témoignages en font foi, accueillit, en 1814, les Bourbons avec empressement. — Si quelques citoyens conservaient •en secret des répugnances, les masses n'en manifestaient aucune. Un mot heureux du comte d'Artois : Il n'y a rien de changé en France , // n'y a qu'un Français déplus , avait fait fortune. La présence des princes de l'antique maison royale semblait devoir sauver le pays d'une nouvelle anarchie. On était persuadé que vingt ans de malheurs avaient éclairé ces princes. On pensait qu'ils avaient dû beaucoup oublier et beaucoup apprendre. Mieux qu'aucun autre souverain, ils étaient en position de réconcilier l'ancienne France avec la nouvelle ; il ne leur fallait pour cela que la tête et le cœur de Henri IV, dont ils étaient les descendants, et dont ils réclamaient l'héritage. L'idée de la conquête était

insupportable aux Parisiens ; on voulait à tout prix échapper à cette situation , et l'on courait se réfugier dans l'idée plus tolérable d'une restauration. Ce retour de l'amourpropre national sur lui-même fut habilement exploitée, et l'opinion de Paris entraîna alors, comme toujours , celle des départements. — On sait combien l'administration, établie en 1814, au nom du Roi, satisfait peu les espérances populaires. Louis XVIII, quels que russe ni les défauts de son caractère privé et les vices de son organisation morale, était un prince sage et Drudent; il s'était rappelé que Henri IV estimait que Paris vaut bien une messe , et il avait pensé qu'une couronne valait bien une constitution. Malheureusement pour lui, comme Napoléon renversé par la défaite de ses lieutenants, il fut trahi par les fautes de ses ministres. Sa Charte aurait pu devenir un pacte d'alliance entre le peuple et le souverain. Ce pacte fut mis de coté par ceux-là mêmes qui avaient le plus d'intérêt à son existence. Les ministres du Roi, les courtisans qu'il avait ramenés de son exil , les émigrés anciens et nouveaux qui reparaissaient plus exigeants, plus âpres et plus

fiers, changèrent les dispositions en éveillant toutes les inquiétudes. On tracassa les propriétaires des biens nationaux, on humilia les hommes distingués qui ne sortaient pas des rangs d'une noblesse privilégiée ; et cette armée, dont la gloire consolait la France des victoires de l'étranger , on la traita avec mépris. — On put dès lors prévoir et le retour de Napoléon, en 1815, et la lutte active qui allait s'engager entre l'opinion et le' gouvernement.

1814.— Louis XVI¹¹ débarque à Calais.— Déclaration de Saint-Ouen. — Paix générale. — La France rentre dans les limites de 1789 moins ses colonies. — Promulgation de la Charte constitutionnelle (4 juin).— Loi relative à la célébrât, des fêtes et dimanches.

1815. — Congrès de Vienne (débarquement de Napoléon sa golfé Juan (1er mars). — Départ de Louis XVI 11 ; arrivée de Napoléon à

Paris (20 mars). — Traité de Vienne. — Acte additionnel aux constitutions de l'Empire. (22 mai). — Champ-de-Mai (1er juin).

— Bataille de Waterloo (18 juin). — Abdication de Napoléon (22 juin). — Rentrée de Louis XVIII à Paris (8 juillet). — Occupation de la France par les armées étrangères. — Traité dit de la Sainte» A Mène* (26 septembre). — Arrivée de Napoléon à Sainte-Hélène (13 octobre). — Traité de paix de Paris (20 octobre). — Mort dn maréchal Ney (7 décembre).— Licenciement de l'armée française. —Création de la garde royale. — Organisation dea légions départementales. — La pairie devient héréditaire. — Suspension de la liberté individuelle. — Premiers essais de l'enseignement mutuel.

1816. Loi d'amnistie.— Abolition du divorce. — Dissolution de la Chambre des députés (5 septembre).— Mariage du duc de Béni, — Insurrection de Grenoble.— Licenciement et réorganisation de l'école Polytechnique. — Naufrage de la Méduse.

1817. — Loi des élections (5 février).— Loi sur la liberté individuelle.— Troubles par suite de la famine. — Concordat sur lea affaires ecclésiastiques (non admis à la Chambre des députés). — Censure des journaux. — Jugement des accusés de l'assassinat de Fualdès.

1818. Congrès d'Aix-la-Chapelle.— Evacuation de la France par les armées, étrangères.-- Loi sur le recrutement de l'armée. — Ordonnance sur la garde nationale. — Inauguration de la statue de Henri IV. — Bernadotte devient roi de Suède.

1819. — Nomination extraordinaire de 59 pairs. — Loi sur les crimes et délits de la presse. — Etablissement a'un conseil d'Agriculture. — Exposition des produit* de l'industrie.

1820. — Assassinat dn duc de Berri (13 février). — Changement de la loi des élections. — Chute, dn ministère Decaxea. — Conspira-

tion militaire dite dn 19 sont. — Naissance dn duc de Bordeaux (29 septembre). — Révolution d'Espagne. — Révélation de Naples.

1821. — Mort de Napoléon (5 mai). — - Fièvre jaune de Barcelone ; les médecins français se rendent dans cette ville. — Commencement du ministère Villèle (15 décembre).

1822. — Armée dn cordon sanitaire. — Conspiration de Bédfort

— Conspiration de Saumur. — Troubles à Lyon.

1823. — Expulsion de Manuel de la Chambre des députés. —

Exposition des produits de l'industrie. — Guerre d'Espagne. —

■ - - - - ■ ■ " ' (âSmai).—

Prise du Trocadéro (31 août). — Reddition de Cadix (3 octobre).

Passage de la Bidassoa (6 avril). — Entrée à Madrid (2

1824^- Loi du sacrilège.- Mort de Louis XVIII (16 septembre), — Entrée de Charles X à Paris (27 septembre).

CIAALES X.

1825 — Loi sur l'indemnité. — Evacuation de l'Espagne.— Sacre de Charles X (29 mai). — Incendie de Sauna. — Mort dn général Foy (28 novembre).

1826. — Traité de commerce entre la France et le Brésil. — Traité de navigation entre la France et l'Angleterre.

1827. — Licenciement de la garde nationale de Paris. — Rétablissement de la censure. — Troubles dits de la rue Saint-Denis (19 et 20 novembre). — Bataille de Navarin (20 octobre). — Exposition des produits de l'industrie.

1828- — Expédition de Morée.— Occupation de Navarin par les Français. — Ministère Marn'gnac

1829. — Nomination du ministère Polignac

1830. — Prise d'Alger (5 juillet).

jufcvoLrjTioii. — Louis-pmxim.

1830. — Publication des ordonnances du 25 juillet, dissolvant la Chambre des députés , chanfgeant le mode des élections et rétablissant la censure (26 juillet). — Combats dans Paris et révolution populaire (27. 28 et 29 juillet). Le duc d'Orléans est invité à accepter la lieutenance générale du royaume (30 juillet). Abdication de Charles X et du Dauphin (2 août). — Révision de la Charte constitutionnelle de 1814. Le duc d'Orléans est

FÏÄRCB PITTORESQUE. - STATISTIQUE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE., 27

appelé au trône par la Chambre des députes, a la majorité de 219 Yotant» contre 33; sur 430 députés, 262 assistaient à la délibération. La Chambre des pairs adhéra à la décision de la Chambre des députés (7 août). — Le duc d'Orléans prête serment à la Charte , dans la salle des séances de la Chambre des députés, au milieu des députés et des pairs , et est proclamé Roi des Français (9 août). — Embarquement de Charles X ei de sa famille, à Cherbourg (16 août;.

caamra cenanTurieif ruxb.

Droits pmUios de* Français.

Art Ier. Les Français sont égaux dorant la loi , quels que soient «Tailleurs leurs titres et leurs rangs.

2. Ils contribuent indistinctement , dans la proportion de leur fortune , aux charges de l'Etat

8. Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires

4. Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit.

6. Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

6. Les ministres de la religion catholique , apostolique et romaine , professée par la majorité des Français, et ceux des autres cultes chrétiens , reçoivent des traitements du trésor public.

7. Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions , en se conformant aux lois.

La censure ne pourra jamais être rétablie.

8. Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle nationales , la loi ne mettant aucune différence entre elles.

9. L'état peut exiger le sacrifice d'une propriété pour cause d'intérêt public légalement constaté , mais avec une indemnité préalable.

10. Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la restauration sont interdites. Le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens.

11. La conscription est abolie. Le mode du recrutement de l'année de terre et de mer est déterminé par une loi.

Formai dm g—eenumeiU dm Roi,

12. La personne du Roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au Roi seul appartient la puissance executive.

18. Le Roi est le chef suprême de l'Etat; il commande les forces de terre et de mer ; il déclare la guerre , fait les traités de paix , d'alliance et de commerce , nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les règlements et ordonnances nécessaire* pour l'exécution des lob , sans pouvoir jamais ni suspendre les lois. elles-mêmes ni dispenser de leur exécution.

Toutefois aucune troupe étrangère ne pourra être admise au service de l'Etat qu'en vertu d'une loi.

14. La puissance législative s'exerce collectivement par le Roi , la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés.

15. Lu proposition des lois appartient au Roi, à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés.

Néanmoins toute loi d'impôt doit être- d'abord votée par la Chambre des Députés.

16. Toute loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux Chambres.

17. Si une proposition de loi a été rejetée par l'un des trois pouvoirs , elle ne pourra être représentée dans la même session.

Le Roi seul sanctionne et promulgue les lois

18. La liste civile est fixée pour toute la duré* du règne par la première législature assemblée depuis l'avènement du Roi. De la

Chambre des Pairs.

20. La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

SI . Elle est convoquée par le Roi en même temps que la Chambre des Députés. La session de l'une commence et finit en même temps que celle de l'autre.

22. Toute assemblée de la Chambre des Pairs qui serait tenue hors du temps de la session de la Chambre des Députés , est illicite et nulle de plein droit , sauf le seul cas où elle est réunie comme cour de justice, et alors elle ne peut exercer que des fonctions judiciaires*.

23. (Loi du 29 décembre 1831.) La nomination des membres de la Chambre des Pairs appartient au Roi , qui ne peut les choisir que parmi les notabilités suivantes :

Le président de la Chambre des Députés et autres Assemblées

Les députés qui auront fait partie de trois législatures , ou qui auront siégé ans d'exercice ;

Les maréchaux et amiraux de France ;

Les lieutenants généraux et vice-amiraux des armées de terre et de mer après deux ans de grade;

Les ministres à département;

Les ambassadeurs après trois ans , et les ministres plénipotentiaires après six ans de fonctions ;

Les conseillers d'Etat après dix ans de service ordinaire ;

Les préfets de département et les préfets maritimes après dix ans de fonctions ;

Les gouverneurs coloniaux après cinq ans de fonctions ; .

Les membres des conseils généraux électifs après trois élections à la présidence ;

Les maires des villes de 80,000 Ames et au-dessus , après deux élections au moins comme membre du corps municipal , et après cinq ans de fonctions de maire ;

Les présidents de la cour de cassation et de la cour des comptes;

Les procureurs généraux près de ces deux cours , après cinq ans de fonctions en cette qualité;

Les conseillers de la cour de cassation et les conseillers-maîtres de Ut cour des comptes après cinq ans , les avocats-généraux près la cour de cassation après dix ans d'exercice ;

Les premiers présidents des cours royales après cinq ans de magistrature dans ces cours ;

Les procureurs généraux près les mêmes cours après dix ans de fonctions ;

Les présidents des tribunaux de commerce dans les villes de 90,000 Ames et au-dessus après quatre nominations à ces fonctions ;

Les membres titulaires des quatre académies de l'Institut ;

Les citoyens à qui , par une loi et à raison d'éminents services , aura été nominativement décernée une récompense nationale ;

Les propriétaires , les chefs de manufacture et de maison de commerce et de banque , payant trois mille francs de contributions directes , soit à raison de leurs propriétés foncières depuis trois ans , soit à raison de leurs patentes depuis cinq ans , lorsqu'ils auront été

pendant six ans membres d'un conseil général ou d'une chambre de commerce ;

Les propriétaires, les manufacturiers , commerçants ou banquiers payant trois mille francs d'impositions, qui auront été nommés députés ou juges des tribunaux de commerce , pourront aussi être admis à la pairie sans autre condition ;

Le titulaire qui aura successivement exercé plusieurs des fonctions ci-dessus, pourra cumuler ses services dans toutes pour compléter le temps exigé dans celle où le service devrait être le plus long ;

Seront dispensés du temps d'exercice exigé par les paragraphes 5, 7, 8, 9, 10, 14, 15, 16 et 17 ci-dessus, les citoyens qui ont été nommés , dans l'année qui a suivi le 80 juillet 1880, aux fonctions énoncées dans ces paragraphes ;

Seront également dispensés, jusqu'au 1er janvier 1887, du temps du service exigé par les paragraphes 8 , 11 , 12, 18 et 21 cidessus, les personnes nommées ou maintenues , depuis le 26 juillet 1830, aux fonctions énoncées dans ces cinq paragraphes ;

Ces conditions d'admissibilité à la pairie pourront être modifiées par une loi ;

Les ordonnances de nomination de pairs seront individuelles ; ces ordonnances mentionneront les services et indiqueront les titres sur lesquels la nomination sera fondée ;

Le nombre des pairs est illimité ;

Leur dignité est conférée à vie et n'est point transmissible par droit d'hérédité ;

Ils prennent rang entre eux par ordre de nomination ;

A l'avenir aucun traitement, aucune pension , aucune dotation , ne pourront être attachés à la dignité de pair.

24. Les. pairs ont entrée dans la Chambre à vingt-cinq ans et voix délibérative à trente ans.

25. La Chambre des Pairs est présidée par le chancelier de France , et , en son absence, par un pair nommé par le Roi.

26. Les princes du sang sont pairs par le droit de leur naissance ; ils siègent immédiatement après le président.

27. Les séances de la Cuambre des Pairs sont publiques, comme celles de la Chambre des Dépotés.

28. La Chambre des Pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'Etat , qui seront définis par la loi.

29. Aucun pair ne peut être arrêté que de raut<»rité de la Chambre , et jugé que par elle en matière criminelle ;

De la Chambre des Députés,

80. La Chambre des Députés sera composée des députés élus par les collèges électoraux, dont l'organisation- sera déterminée par des lois.

Les députés sont élus pour cinq ans

32. Aucun député ne peut être admis dans la Chambre s'il n'est Agé de trente ans, et s'il ne réunit les autres conditions déterminées par la loi.

33. Si néanmoins il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'Age indiqué , payant le cens d'éligibilité

déterminé par le loi, leur nombre sera complété par le» pins im-

£>sés an-dessous do taux de ce cens, et ceux-ci pourront être os
concurrentement avec les premiers.

34. Nul n'est électeur s'il a moins âfi vingt -cinq ans, et sll n"e re-
naît les antres conditions déterminées par U loi.

35. Les présidents de» collègues électoraux sont nommés par Us
électeurs.

38 La moitié au moins des députés sera choisie parmi les éTi-
gible» qui ont leur domicile politique dans le département.

37. Le président de la Chambre des Députés est élu par elle à
l'ouvertnre de chaque session.

38. ht* *éa d ces de la Chambre sont publiques ; mais la demande
de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

39. La Chambre se partage en bureaux pour discuter les pro*
jetsnui loi ont été présentés de la pari du Roi.

4QC Aucun impôt ne peut être établi ni perçu , s'il n'a été consen-
ti parles deux Chambres et sanctionné par le Roi.

41. L'impôt foncier n'est consenti que pour un an. Les imposi-
tions Indirectes peuvent l'être pour plusieurs années.

4J. Le Roi convoque chaque année les deux Chambres; il les

Broroge et peut dissoudre celle des députés; mais, dans ce cas,
doit en convoquer nne nouvelle dans le délai de trois mois.

43. Aucune contrainte par corps ne peut être exercée contre un membre de la chambre durant sa session , et dans les six semaines qui l'auront précédée ou suivie.

44. Aucun membre de la Chambre ne peut, pendant la durée de la session , être poursuivi ni arrêté en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit , qu'après que la Chambre a permis sa poursuite.

45. Toute pétition adressée au Roi ou à l'une des Chambres ne peut être faite et présentée que par écrit j la loi interdît <Ten apporter en personne et à la barre.

48. Les ministres peuvent être membres de la Chambre des Pairs ou de la Chambre des Députés. Ils ont en outre leur entrée dans l'une ou l'autre Chambre et doivent être entendus quand Us le demandent.

47. La Chambre des Députés a le droit d'accuser les ministres et de les traduire devant la Chambre des Pairs, qui seule a le droit de les juger.

J>4 l'Ordre Judiciaire»,

48. Toute justice émane du Roi: elle s'administre en «mi ismb par des Juges» en telle forme et qu'il i« «tirée.

e sage* ■«•né» p*r le R«d sont InsmsoHbUa

M. Les tribunaux ordinaires , ainsi que les tribunaux existants , sont maintenus; il n'y sera rien changé,* qu'en vertu d'une loi.

él. L'Assemblée actuelle des juges de première instance «et conservée.

êl. La jestloe de paix est élément conservée. Les jne; ea 4e pesa ,
cptoiqite «sommé* par le Ret , ne sont peint innnmvinles.

Nul «e pourra être distrait de ses juges no*nrel

84. H «e pnnrra en .ooenéquenec être orée de «e^nmienVons «t tri-
bunaux extraordinaires , à quelque titre et sous quelque dénomwet-
son qne ce pointe être.

85. Les 4éhaes seront pahlies en matière tetnjintlla , à mains que
cette publicité ne sort dangereuse ponr f ordre «f les mmurs , et ,
dans ce cas . le tribunal le déclare par «a jugement.

^ 80. Ltarieefmn des jurés est conservée; les canagements qn'nne
plus longue expérience ferait juger nécessaires ne peereot être effec-
tués «ne par une lui.

. 87. Le peine 4e m +en€searien des bien* est abolie , et ne pour-
ra pas être rétablie.

' 58. Le Uni e le droit de faire grâce et de commuer les peines.

54. Le code civil et les lois actuellement «xUmntes «ni ne sent
pea contraire* a le présente Charte , restent en rignenr jusqu'à ce
qu'il y sait légalement dérogé,

Jhvilt p*rtù*U*r* garantis par i'£tmL

88. Les militaires ea aetrvité de serrie . les officiers et soldats en
retraite , les veuves . les officiers et soldats pensionné* conserveront
leurs grades » honnenrs'et pensions.

#1. La dette ptoholique est garantie ; tonte espèce d'engagement pria par fErat avec >es créanciers est inviolable.

Ci2. La noblesse «neienne reprend ses titres ; U nouvelle conserve les siens. Le Roi fait des nobles à volonté ; mais il ne leur accorde qne des rangs et des honneurs , fans aucune exemption 4es chargea et des devoirs de la société.

83. La Légion -d' Honneur est maintenue. Le Roi détnrmmera les règlements intérieurs et la décoration.

84. Le* colonies seront régies par des lob et par des règlements pnnsenner*.

88. Le Roi et ees successeurs jureront , à tenr avènement , en présence des Chambres réunies , d'observer fidèlement la Charte eanstkttioettene.

88. La présente Charte et tons les droits qu'elle consacre de-meurent confiés an patriotisme et an courage fies gardes lUrfc-na* les et de tons les citoyens français.

8f . La tonnas ton* «ni sas contenta. A ttaneuà, il neeeaa nine porté eYaاتم oeomâe que m «eeevâe trienlore.

tHsposi'toiu jMtrttcuf lires.

88. Tontes Us nomination* et qjsatioiuj nouvelles des papa faites sons Je règne 4* toj Charles X,êQM déclarfo nuelles et non, avenues.

L'article 23 de la Charte- sera soumis à nn noutel examen dans la session de 1831.

89. Il sera pourvu successivement, par des lois séparées et dans le plus court délai nostftble , anx objets qnf entilnt :

1° L'application du jury aux déaUa (fa» àa presse et aux délita polinquas*

2° La responsabilité des ministres *J des *ntJ*4*geAJ d» pm-Toirj

3° La réélection des députés promus à des /oprfrry n.?HIiflJ11lf salariées;

4° Le vote annuel du coutingent de l'armée;

5° L'orga*uation de |a garde /vUjoeJe «,**** intajmrat»on «es gardes nationaux dans le f&ox 4e leur* oJforx»;

6° Des dispositions qui assurent d'un* manière légale Vf Ut tW officiers de tout grade de terre et de mer;

7° Des institutions départementale* et vyinsfif *|nf foff dfff 4sV un aystème électif;

8° L'Ustractum pabliane et ia liberté de l'fasaafn^canent ;

9° L'abolition du cUmble rot» et Ja JexaJuMi des çandrteiai éla-pr . toralea et d'éligibilité.

70. Toutes les lois et ordonnancée, en ce im'aOnj oaj 4* 888> traire» anx dispositions adopter» pswr la relfcnie M i».£feft*1r* • spnt dèè à j^aaffnt et demenfeat ansvnUeji «tnbeo^ém.

BOTYnAlHBTÉ.

Un e*r«Tira DfrnUDt^c el€ puMMietCe t pajrre t 4OTnjvlen . écrivains pcrLHiqups , pensent que dépéris la ltévolmlon de 1830, le principe fonda menul du gQUY&rp«ma}nt actuel des frwçw e^ la «uuveraj^ei^ du peiupl**-

Cependant la Charte n'a point établi nW efaneln smfnej cnltn eo«Y«rmin«té pemt éirm nanrane.

Nous avons lu avec«tteTition les débats de U Chambre des Députés, dans la mémorable séance du 7 août i830. « Voici e* que nous y avon* trouvé eut flatif *m nts^et qui nous occupe.

M. Persil (aujour^ui ^arde des serwu*) monta % la tribune et parlant # Ìm&»*}QU de \fi aisypreseÀiso 4u pjviao»bul« aie ia £***rt* de Louw XVHJ, asrs^oné fNsr k commwseaa de révcsoiei de ia Chart», «rit t aCent nW> peuple, et du peitpk «rat/, onre pmi* «W Mmœvainté; H (Faut le dire, surtout au moment on fe peuple «efmofsit un chef et délègue à une nouvelle dynastie fexçreice d'une partie de celle souveraineté. — 11 faut le dire pour expliquer notre conduite 4 et lép^tianexU trao dation de la couronne. — 14 foui le) d*ne «UfVNIt p*W9 njtt'el I « venir nisi ne psiean ae dire mmi par demie dimisj f mt ne croire autorisé à offrir des concession* 4 non denecudants.

«En conséquence, j'ai Tbonneur de proposer fc la Chambre d'ajouier, après l'article \\ et sous le titre PU la Souveraineté, deux «ri igJes qui aéraient aixia^ co«cs*e :

- La Sou**mt**4r4iÊtf>€rtiCH4 à Ut Noium, t *ik Met i*oèé-nable et imprrêripitmr;

« Ln Nation , Ht qui âtuk émanrnt t<mi Us pouvoirs, ne peut les fxnrerr que par 4* légation.

« Ces articles sont littéralement pris dansi* coMtétia» lion de 1701..

Le rapporteur ^c'était W. Dupîn, aujourThui président de U Chambre des Députes prit U parole et «lit :

s Je dois rétablir Ici la disposition proposée «u Bofle de la commission (1>

(1) La Charte révisée le 7 août par la (bambre des Désmtésétatt précédée de la dérlarativm «vfrante , destinée à snpi>léer an jjiisTs-nisfe de la Charte de 191 4:

péctAaATioy «a ia oiAMsaa au psirirr^s»

«La Chambre des Députés , prenant en considération ltmpfiii nat néeessvté qni résnlte des événements des 28, tf. 76, W jen%t dernier, et jours attirants , et de la situation générale on \m France

nUlKM PRTDiOSQIIE. W. flffAIWTIOPB POLITIQUE ET ADMrnifiTRÂTfl.

L Ghaasbre de* Députés déelare, secondement qmt mlpm la iuh* ai etene fraierai du p

que 1* peopoeltloa de

n^.. — „ — 1 peuple fre**et» ,

le prdaasbuse aie la. Charte «euititutteoaeHe est *»p<r p euué , www kktsomt /« dignité mmêHvmit, §m pmrm\$\$mt Qêêrmjmr mmm Fwmfau élu dmaU qui km* wmpmHmtmuêmt

fVuue vtyM nVapeàe cale que 1* IL Pes»il*>a plate d'objet..

La d»ape«rtlou de le «oaniuiieeiou , âinet rétnfette , fol nrâa aux vois , et adoptée,

COUVEElfBIfBHT. — LE EOI.

Lf loi poatèdc «tul 1* ptuiroir exécutif et «ma* la puissance **gie-laiiYaf uollettivewent eveçja. Chambre des Pairs et la Chambre dea Députés.

Le* *«***« « 12, 13,14, 1\$, «0,21,83, 35,42, 4*3, 49, M, 66, g*, #3 et 6* établissent ses droits et ses devoirs.

* Sa personne est Inviolable et sacrée. — Ses ministres sont responsables. Il est Je chef suprême de l'État; il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à son gré les fonctionnaires d'administration publique, «t fait les ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois», sans pouvoir jamais ni suspendre les lois elles-mêmes ni dispenser de leur exécution.

Il «bientôt et nomme les pairs. **• 11 convoque les deux Chambres. — Il les prorogé peut dissoudre celle des députés*. — Il partage l'initiative des lois avec les pairs et les députés; mais seul il sanctionne et promulgue les lois»

Toute justice émane de lui. Il s'administre en son conseil par des juges qu'il nomme et qu'il institue. «~ Il a le droit de faire grâce à ceux qui ont été condamnés à la mort. Il fait des nobles à sa volonté, mais il ne leur accorde que des titres et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société.

Il doit à son avènement, en présence des Chambres, prêter serment à la Charte constitutionnelle.

La Charte n'a rien établi relativement à la majorité du Sénat, ni à son mariage, ni à sa Régence en cas de minorité, de maladie, de démence, d'absence ou de captivité du Roi.

■ ' ■■■■■■ ^ ■ » i ■ iii

Il est Etasméf aierei k saisi* de la violation de la Charte constitutionnelle; l'Assemblée nationale a «tenu une séance saisi* de cette violation et du fait » Paris, S. M. Charles X, S. A. R.

» liépsiané aV» citajaaa 4s Louis» ^«asiqe, Dsepluii., et hMtf les asesnliet a de la branche alaée 4t \m asai#sa wjtitt sortant «a ce oient*** du territoire français ; . Paslawa «p* le «téas est ***** «j» Istt et sn droit ,. et qu'il est. iadsayrnjshlt d'y aina «gir.

I«e Gns *■*»■ de» • Dépntés deolare seçaéeement qne, Selo a le ▼ æti et dans l'idtérét dv pawptt français , le préambule de *»Cls>cce s^agituitionaasfci est «apprisse „fo/asm bieitumt 4* di*

gnité na*io*ale , en paraissant octroya* mm* fVançnis des droits qui leur n/swaf i>msw> ûHtmfêtlsmmts, tt qo« Je*«rt*das suivants de im mimé Charte dqnoat élrt isuppfsaés oQ inodifié» de la manière qui va Atee iasHajUM s»

Lors de la sero*dapt£il»Mtioa q«L/<t faite de la Charte (le 14 aeét 1£3Ô, BvSlnlm de* Loi\$, ix- «4vi«t l1^ partie , a. f) sa non» cU kstaw^Pssaan^s, &>i ar» Fnan«ai>, Mtte déclaration fut supprimée. On «opprima également in eondirion additionnelle qui fort** W 4&rm ii'élessifili du d«i« é^tMéaa* a b djgnite.de /?o< </#< Français , et qui était ain>i conçue.!

« M«f e*n*«»t l'aeari»Ss)luni «le cas diapotltions et propo«i»iDa«, la ibmtmhre mm Dépiué* dérlare «usia qae l'intérêt universel et psnaaNSf du pea»pie feinyiis a'ppelU «a tnûne S. A. R. Louis- Philippe d'Orié*ns, duc d'Orléaus, Jifuian«Mt général du royaume, «*es 4*n*omn%*mÊB*7il pec4>étotté, de oiéie en msje4 par.ordmde priaiugraétfare , «otâ l'aaclauua perpétaelle des femmes et de leur descendance.

• S» co<uéajnjawa,J A. R. Lenb-Psalippa <TOJéaaas, laeatesMnit général d© «aoyiawia , sera invité à accepter et à jnrer les clauses et engagements ci-dessus éuoncés, l'obseréation de la Charte consti- *«*>~~rii- mt 4mm wodiicarioni iadiquoées, et, «près l*a«oir fait

Siraat I— Cnapihns assesabsées, à prendre le titre dt Bot des Fw-myeeû*. n

ia evamn ma *aim.

D'après la Charte , la Chambre d«« Pairs est une por* tion essentielle de la puissance législative. — La nomination des paire appartient an Roi , qui ne peut les choisir que parmi les notabilités désignées par «'art, 33 de la Charte. lie nombre des paira est jUianté ; ils ■ sont nommés à vie Leur dignité n'est pas transmitsihle par droit d'hérédité. ~ IU »» peuvent être arrêtas qu'avec rautorisatioQ de la Cbambf«, at jugé» que pat » elle en matière criminelle, t- le* prûieea du saif se*t paira par droit' de naissance* — Las paira ont entrée dans la Chambre à viaghHrinq «as, ei voia délibéra tiv# à treote an*. — Les séances de la Cbanbre aoat publique - La Chambrä 4s* Pairs à lf droit de proposée les Lois -r- La Chambre 4a\$ Pairs peut aussi être cons* tituée en cour da Justice ; aile connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté da l'Eiau *- > Elle juge les ministres accusas par la Chambrä daa député*. -^ Aux termes d'une loi dm 1823» dont lee disposition* <mt été confirmées par la loi du 9 oetofere 1 830 , la Chambre des Paira a la droit de juger les délita d'offense envers elle qui aéraient commis par la voit da la pressa , ou par te» autres moyens de publication,

LA CHAMBRB DIS DÉPUTÉS

La Chambre des Députés est une portion essentielle du pouvoir législatif ; elle est composée de 459 députés élus par les collèges électoraux. Chaque, département a un nombre de députée déterminé par sa population.

Droits de la Chambre.— La Chambre des Députés peut faire des propositions de lois. — Les projets de lois concernant les impôts doivent être présentés d'abord à la Chambre des Députés. Les autres projets peuvent être portés indistinctement à la Chambre des Pairs ou à celle des Députés. — La Chambre se partage en bureau* pour discuter les projets de lois, — La Chambre tient ses séances publiquement, mais sur la demande de ses membres, elle se forme en comité secret. La Chambre des Députés a des attributions judiciaires : elle a le droit d'accuser les ministres et de les traduire devant la Chambre des Pairs. — La loi du 8 octobre 1830 a aussi établi que, dans le cas d'offense envers le Roi ou l'une des Chambres, par la voie de la presse ou par les autres moyens de publication, la Chambre offensée peut, sur la simple réclamation d'un de ses membres, ordonner que le prévenu sera traduit à sa barre, et qu'après qu'il a été entendu ou dûment appelé, lui appliquer les peines prononcées par les lois : le jugement de la Chambre est exécuté sur l'ordre du président. La même loi accorde aussi aux Chambres le droit de punir l'infidélité et la mauvaise foi dans le compte que les journaux rendent de leurs séances.

Député. m- Le député élu par plusieurs arrondissements électoraux doit déclarer à la Chambre, dans ses mois qui suivent la déclaration de la validité des élections, l'arrondissement pour lequel il opte. A défaut d'option, le sort décide à quel arrondissement il appartient, « Il y a incompatibilité entre la fonction de député et celles de préfet, sous-préfet, receveur général, receveur particulier de finances et payeur. Les officiers généraux commandant les divisions ou subdivisions militaires, les procureurs généraux près les cours royales, les procureurs du Roi, les directeurs des contributions directes ou indirectes de domaines et d'enregistrement, et de douanes ne peuvent être élus par la collégie de l'arrondissement compris, en tout ou en partie » dans le ressort de leurs fon-

dions, -r- La Chambre seule a le droit de recevoir la démission d'un de ses membres, -r* Les députés ne reçoivent ni indemnité ni traitement. — Les députés qui acceptent des fonctions publiques sajalrées sont considères comme donnant par ce fait leur démission de membres de la Chambre. Il y a exception pour les ofhVters des troupes de terre et de mer qui reçoivent de l'avance-

FRANfcS PITTORESQUE. — STATISTIQUE POLITIQUE ET ADMINISTRÀTITE.'

t par droit d'ancienneté. — Let députés qui , a raison de l'acceptation de fonctions publiques, ont cessé de faire partie de la Chambre , peuvent être réélus.

LIS GOIAÉCIS ÉLECTORAUX.

Une loi du 19 avril 1831 a ûté les conditions nécessaires pour être électeur et éligible. Cette loi a aussi réglé l'organisation des collèges électoraux.

ELacrsoas. — Tout Français jouissant des droits civils et politiques, âgé de 25 ans et payant 200 francs de contributions directes , est électeur. — Dans le cas où le nombre des électeurs d'un arrondissement électoral ne s'élèverait pas à 150, il devrait être complété par les plus imposés au-dessous de 200 francs. — Sont électeurs en payant seulement 100 francs de contributions directes.— Lies membres et correspondants de l'Institut ; — les officiers des troupes de terre et de mer jouissant d'une pension de retraite de 1,200 francs au moins (y compris le traitement de la Légion -d'Honneur), et justifiant d'un domicile réel de trois ans dans l'arrondissement électoral. — Le droit d'électeur ne peut être exercé dans deux arrondissements électoraux. — Les Kstes d'électeurs sont permanentes, sauf les radiations et inscriptions qui peuvent avoir lieu lors de la révision annuelle.

Il e*Utait en France en 1832 :

108383 électeurs payant 200 francs et pins.

1,282 électeurs complémentaires, payant moins de 200 fr. 858 électeurs (membres de l'Institut ou officiers retraités) payant seulement 100 fr. d'impôt direct.

188,705 électeurs de députés (1>

La population de la France étant de 32489,223 habitante , il y a donc f électeur pour 190 */i9 habitante et 1 député pour 70,967 habitants.

Euoibles. — Nul n'est éligible a la Chambre des Députés si , au jour de son élection , il n'est âgé de 30 ans et s'il ne paie 500 francs de contributions directes. — Néanmoins, si dans le département il ne se trouve pas 60 personnes de l'âge indiqué payant le cens d'éligibilité, ce nombre est complété par les plus imposés au- dessous du cens qui peuvent alors être élus concuremment avec les premiers. — La Chambre est seule juge des conditions d'éligibilité.

Collèges électoraux.— Il y a 459 collèges électoraux; chaque collège n'élit qu'un député. — Le nombre des députés de chaque département, et la division des départements en arrondissements électoraux , sont fixés par. le tableau (ci-après) annexé à la loi du 19 avril 1831 . — - Les collèges sont convoqués par le Roi ; ils se réu- . Dissent dans la ville de l'arrondissement électoral ou administratif que le Roi désigne. — Les électeurs se réunissent en une seule assemblée quand leur nombre n'excède pas 600. — Dans les arrondissements où ce nombre est dépassé, le collège est divisé en sections, dont chacune doit comprendre au moins 300 électeurs. — Les présidents, vice-présidents, juges et juges suppléants de première instance , ont la présidence provisoire des collèges électoraux lorsqu'ils s'assemblent dans le chef-lieu d'un tribunal. — Lorsque les collèges

s'assemblent dans une autre ville , comme aussi dans le cas où , à cause du nombre des collèges et des sections, celui des juges serait insuffisant , la présidence provisoire est déférée au maire, à ses adjoints, et au besoin aux conseillers municipaux de la ville. Les deux électeurs les plus âgés et les deux plus jeunes sont scrutateurs. — Le collège ou la section élit, à la majorité simple , le président et les scrutateurs définitifs. — Le bureau nomme le secrétaire, qui n'a que voix consulta-

(t) Le nombre de jurés en 1831 était de 185,661. 168,703 jures électeur*

' 834 fonctionnaire».

16,968 jurés non électeurs.

E,66t nombre total des jures,

4,368 officiers en activité.

7,648 docteurs, licenciés, etc.

tive. — Le président du collège ou de la section a seul la police de l'assemblée ; les autorités civiles et les commandants militaires sont tenus d'obéir à ses réquisitions. Les votes ont lieu par bulletins. — Chaque électeur doit écrire lui-même son bulletin et le remettre fermé • au président. — Le bureau prononce provisoirement sur les difficultés qui s'élèvent touchant les opérations ; la Chambre des députés prononce définitivement sur les réclamations. — La nomination a lieu à la majorité des votes exprimés. — Le scrutin reste ouvert 6 heures par jour. — La session de chaque collège peut durer 10 jours au plus.

IMparfw*nt\$. &Uég*\$. Lièmm «V réunie» en etssftaff . (1)

Ain , . 5 Pont^le-Vanx.— Boorg.— Tréroox.— Beffley:

— Kaatna.

Aisne. 7 Lson (ville).— Laon (air.). — Saint-Quentin „
(ville).— Séant-Quentin (sir.). — Terrine.

— Soissons. — ChAtcau-Thierry.

Allier 4 Moulins. — La Palisse. — Gansât. «— Moni-
luçon.

Alpes (Basset-). . 2 Digne. — Sisteron. Alpes (Hantes-). . 2 Em-
brun. — Gap.

Ardèche 4 Privas. -Toornon.—Anaonay^— Argentiers.

Ardennas. 4 Méuères. — RétheL— Sedan. — Vousiers, .

Ariège 3 Pamiers. — Foiz. — Saint-Girons. .

Aube. 4 Troye*. — Bar-sur-Seine.— Nogent-stusSeiae.

— Bar-sur-Aobe.

Ande 5 Carcassonne (Tille"). — Carcassonne (arr.).

Castdnaudary. — Limons. — XVarbonne.

Aveyron. S Rhodes. — Saint-Aflnqae. — Espallion. —

MUhau. — ViUermehe.

Boocfa.-du-Rhone. 6 Marseille l<r arr. — Marseille 2* arr.— Mar-
seille 3e srr. — - Aix* — Arles* — Taraseoa. .

Calvados 7. Caen (ville). — Caen (arr.).— Bayeux.— Falaise. — Li-
sienx. — vire. — Pont4*Evéqne.

Cantal 4 Saint-Floor. — Àurillac— Mauriac— Murât.

Charente 5 Angoulême. — Barbetàeox. — Cognac— Con-
folens. — Ruffec

Charente-Infér. . 7 La Rochelle !•» arr. — La Rochelle 2* arr.

— Saint-Jean-d'Angety. — Jonzac •— Marennas. — Rocbefort. —
Saintes.

Cher 4 Bourges (ville). — Bourges (arr.). — Saint*
Amand. — Sancerre.

Corrèxe 4 Tulle. — Brives. — Uxerches. — UsseL

Corse* 2 Ajaocio. — Bastia.

Cote-d*Or 5 Dijon. — Dijon (arr.). — Beanne. — Semer.
— CliâtiUoa.

Cotes-dn-Nord. . o Saint-Brieuc (ville).— Saint -Brienc (arr.).—
Dinan. — Gningamp. — Lannion. —
Loodéac.

Creuse. 4 Gnérét — Aulrnsosu — Benrganeaf. —
Bonssac.

Dordogne. 7 Périgoewx. — Excidetùl — Bergerac — La
Ltnde. — Itontron.— Riberae.— Sériât.

Donbs 6 Besancon (ville). — Besancon (srr.). —
Bannie. — Saint- Hippolyte. — Pontarber.

Drome. 4 Valence.— Romans.— Créât— Montélimart.

Eure 7 Evreux.— Verneuil. — Andelya (les).— Ber»
 nay. — Lonviers. — Pont-Audemer. —
 Brionne.
 Eure-et-Loir. . . 4 Chartres^—Châteauduii.--Dreux.---lfogeit-
 le-Rotrou.
 Finistère 6 Brest— Landernean— Cbiteeulin.— Mor-
 laix. — Quimper. — Qirimperlé.
 Gard 5 Nîmes (ville). — Nîmes (arr.). — Alsis. —
 Usés. — Saint-Hippolyte. • Garonne (Hante-). 6 Toulouse 1 •' arr.
 — Toulouse 2* arr. — Ton-
 lonse (arr.). — Muret. — ViUefranche. —
 Saint-Gaudens.
 Gers. 6 Aach.— Condom.— Lectenre*— Lombes.—
 Mirande.
 Gironde 0 Bordeaux 1er arr. — Bordeaux 2* arr. —
 Bordeaux 3e arr. — Bordeaux (arr.). —
 Basas. — - Blaye. — Leepare. — Libonrne.
 — La Rèole.
 Hérault 6 Montpellier (ville). - Montpellier (arr.).—
 Bédiars (ville). — Pésénas. — Saint-Pons.
 — Lodève.

Ille-et- Vilaine. . 7 Rennes (ville). — Rennes (arr.). — Saint*
Malo. — Vitré. — Fougères. — Redon.— Montfort.

(1) Ce» lieux de réunions élsot au choix du Roi , peareat étae chan-
gé*! nais le nombre des colléfee, arrêté par la loi, ne varie pas.

se ♦©

TRANSE PITTORESQUE. — STATISTIQUE POLITIOUE ET
ADMINISTRATIVE.

. D*p*rt€**nU.

.ladre

r i* r/tuò* <Ut électeur*.

- Issoudun — La Châtre.—

ilégei.

4 Chatesmroux Le Blanc.

. Iiindre-et-Loirc. . . 4 Tours (ville). — Toiirs (arr.). — Loches. —

Chinoo.

Isère. 7 GienoMe(TUle).—GrenoHe (an-.)-- Vienne

(ville). —Vienne (arr.).— Saint-Marcellia.

— La Toar-da-Pin. — Voiron.

,Jora 4 Dole. — Lons-lo-Saalaâer. — Poligny. —

Saint-Claude.

Landes 3 Mont-de-Marsan. — Dax. — SainfeScrer.

. Loir-et-Cher. . . Z BloU. — Romoraatin. — Vendôme.

. Loire 5 Saint-Etienne (Tille). — Saint-Chamond. —

Feurs. — Montbriçon. — Roanne.

Loire (Hante-). . 3 Le Puy. — Brionde. — Monistrol. . Loire -Inférieure. 7 Hantes l'É arr. — Nantes 2* arr. — Nantes

(arr.). — Aocenis. — Chateaubriand. —

Paim[^]otof. — Sareuay.

[^] Loiret S Pithiriers. — Orléans (rille).— Orléans (arr.).

Gien. — MonUrgu.

.Lot 5 Cahors 1er arr. — Cahors 2* arr. — Figeac.

— Goordon. — Martel Lot-et-Garonne. . 5 Agen (Tille). — Agen (arr.). — Marmande.

— Nérac — Villeneuve-d'Agen.

Lozère 3 M ende — Florac. — Marvejols.

Maine-et-Loire'. . 7 Angers (Tille). — Angers (arr.).— Beangé. —

Cholet. — Saumur (Ville). — Saumur (arr.).

Segré.

Hanche. 8 Saint-Lo. — Carentan. — Cherbourg.— Va-

lognes— Contances. — Perriers. — Mor-

tain. - ATranches.

Marne 6 Reims (Tille). — Reims (arr.). —Châlons. —

Epernay. — Sainte - Menehould. — Vitry. Marne (Hante-). . 4 Langres. — Bonrbonne. — Chaumont. —

Vassy.

Mayenne 5 Laval (ville). — Laval (arr.). — Mayenne

(Tille). — Mayenne (arr.). — Château-

Gontier.

Menrthe 6 Nancy (vûle). — Nancy (arr.).— Lnnéville.

— Château-Salins.— Tool. — Sarrebourg.

Menée 4 Bar-le-Duc — Commercy. — Montmédy.— _

Verdun.

' Morbihan 6 Vannes (rille). — Vannes (arr.). — Lorient

(ville). — Lorient (arr.). — Ponnry. — Ploermel.

Moeile. 6 Metz lw arr. — Mets 2* arr. — Mets (arr.).

— Tbionville.— Briey. — Serreguemines.

Hièrre 4 Nereat. — Cbiteao-Chinon. — Clamecy. —

Cosnes.

Word. 12 LUle lw arr. — Lille 2* arr. - LiHe (arr.).

Douai (rille).-- Douai (arr.). — Dnnkerqne (ville). — Dnnkerqne
(arr.). — Cambray (Tille).— Cambray (arr.).— Valenciennes.

Avesnes. — Haxebrouck.

Oise. 5 BeauTais (ville).— BeaoTais (arr.).— Senlis.

' — Qermont. — Compiègne.

Orne. 7 Alen'çon (rille). — Alencon (arr.). — Argentan. — Gacé. —
Dom/ront. — L'Aigle. — Mortagne.

Paa-de-Calaia. . . 8 Arras (nille). — Arras (arr.). — Béthune — Boulogne. — Montreuil. — Saint-Omer (rille). — Saint-Omer (arr.). — Saiat-Pol.

Pny-de-Dome. . . 7 Ciermoat (rille).— Clermont (arr.).— Riom (rille).— Riom (arr.). — Issoire. — Thiers.

— Ambert.

Pyrénées (Bas*.-). 5 Pan. — Bayoane. — Mauléon. — Oléroo. —

Orthes.

Pyiéuéea (Haut-), g Tarbes 1 ** arr. — Tarbet 2* arr. — Bagnères. Pyrénéen -Orient. 3 Perpignan. — Çéret. — Prades. • Rhin (Bas-). ... 6 Strasbourg ltrj»rr. — Strasbourg 2" arr. — Strasbourg (arr.}. — Sarnerne. — Schéleatadt. — WUsembourg.

5 Colmar (rille).— Mulhouse.— Colmar (arr.).

— Altkirch. — Belfort.

5 Lyon 1er arr. — Lyon 2e arr.— Lyon 3e arr.

Lyon (arr.). — Villefranche.

SaAne (Haute-). . . 4 Vesoul. — Jussey — Lure. — Gray. âa6ne-et-Loire. . 7 Mâcon (ville). — Mâcon (arr.). — Châlons

(riUe) Châlons (arr.).— Autun.— Cha-

rolles. — Louhans.

7 Mans (Le) 1er arr. - Mans (Le) 2e arr. —

Mans (Le) (arr.). — Saint - Calais. — La

Flèche. — Mamers (rille).— Marner» (arr.J.

14 Paris 1er arr. — Paris 2e arr.— Paris 3* arr.

— Paris 4* arr. — Paris 5* arr.— Paris 6* arr.— Paris 7* arr. — Paris 8e arr.— Paris 9e arr.— Paris

- Rhin (Haut-). .

Rhône.

Département. Collèges. Lieu* de réunion des électeurs.

9* arr. — Paris 10e arr. — Paris 11e arr.

— Paris 12e arr. — Sceaux. — Saint-Denis. Seine «inférieure. 11 Rouen 1er arr. — Rouen 2* arr. — Rouen 8°

arr. — Rouen (arr.). — Harfleur (ville).— Harfleur

(arr.) — Dieppe (ville) Dieppe (arr.).—

Neufchâtel. — Tretot — Saint-Valéry.

Seine-et-Marne. • 5 Melun. — Meaux. — Fontainebleau. — Provins. — Conlommiers.

Seine-et-Oise. . . 7 Versailles (ville). — Versailles (arr.). — Corbeil. — Etampes. — Mantes. — Rambouillet. — Pontoise.

Serres (Deux-). . 4 Niort— Melle.— • Parthenay. — Bressuire.

Somme 7 Amiens (ville). — Amiens (arr.). — Abbeville

(ville). — Abbeville (arr.). — Donlens. — Montdidier. — Péronne.

Tarn 5 Alby. — Castres (ville). — Castres (arr.). —

Gaillac. — Larzac.

Tarn-et-Garonne. 4 Montauban (ville). — Montauban (arr.). — Castelsarrasin. — Moissac.

Var 5 Toulon (ville). — Toulon (arr.). — Dragui-
gnan. — Grasse. — Brignolles.

Vaucluse 4 Avignon.— Orange. — Carpentras. — Apt

Vendée. 5 Lnçon. — Fontenay. — Bourbon- Vendée.—
Les Herbiers. — Les Sables.

Vienne 5 Poitiers. — Châtellerault — Qrray. —
Loudnn. — Montmorillon.

Vienne (Hante-). 5 Limoges (ville). — Limoges (arr.). — Bellac.
— Saint-Yrieix. — Saint-Junien.

Vosges 5 Epinal. — Mirecourt — Neuf château. — Re-
miremont. — Saiat-Dié.

Tonne 5 Aoxerre. — A vallon. — Joigny. — Sens. —
Tonnerre.

Mimstiais.

Le gouvernement du Roi est confié à des ministres de son choix ,
qu'il nomme ou qu'il renvoie à sa volonté.

Ces ministres sont en 1835 :

Le Garde des sceaux ministre secrétaire d'Etat an département
de la Justice.

Le ministre secrétaire d'Etat au départ, des Affaire* étrangère*.

Le ministre secrétaire d'Etat au départ, de la Guerre.

Le ministre secrétaire d'Etat an départ, de la Marin*.

Le ministre secrétaire d'Etat an dép. de YI*UrUmr et dot Culte*.

Le min. secret. d'Etat an dép. du Comment et des TraramM
pmêlim.

Le ministre secrétaire d'Etat au départ, de
VlmetrmatiampmUfm,

Le ministre secrétaire d'Etat au département des Finano**.

ComTMix. des Ministres. — - Il se compose des ministres secrétaires d'Etat ayant portefeuille , et de ceux sans portefeuille appelés par une ordonnance royale à y prendre séance— Il délibère sur les matières de hante administration , sur tout ce qui tient à la soreté de l'Etat et à la police générale du royaume. — Un des ministres , considéré comme le chef politique de l'administration , a le titre de Président du Conseil.

Il préside en effet le Conseil quand le Roi n'y assiste pas.

DftFAETiMKirr »■ la Justicb. — Ce ministère est , par la loi dn 25 mai 1791 , placé à 4a tête de tous les autres. — Le titre de A&nis-tr* secrétaire d'Etat et celui de Gard* dtt sceau? sont donnés an ministre de la justice. Ses attributions comprennent l'organisation et la surveillance de toutes les parties de 1 ordre judiciaire. — Le régime et l'organisation du notariat; — la direction supérieure des procureurs généraux et des procureurs du Roi ; — les rapporta au Roi : sur les matières de législation , sur l'administration de la justice , sur les conflits entre les autorités administratives et judiciaires , sur les demandes de dispense d'âge , de parenté pour le mariage , snr les demandes de naturalisation on d'autorisation de service à l'étranger , sur les recours en grâce , snr les demandes de commutation de peines, de réhabilitation, etc. ; — la vérification et le règlement des droits dn sceau ; — les dépenses de l'ordre judiciaire;- l'examen des droits à la retraite; — l'imprimerie royale et le Bulletin des lois, etc.

— Le ministre de la justice a le pouvoir : 1° d'approuver ou de rejeter les décisions des cours royales prononçant ou confirmant la censure avec réprimande ou la suspension d'un juge ; 2° d'appeler auprès de lui les magistrats des cours royales et des tribunaux , objets d'une inculpation , pour leur faire rendre compte de leur conduite. — Les mesures de discipline prises par les cours et tribunaux contre les officiers ministériels doivent être soumis à son approbation.

Département des Affaires Étrangères. — Les attributions du ministre sont : le maintien et l'exécution des traités et conventions, politiques et de commerce ; la correspondance avec les puissances étrangères; — les ordres et les instructions aux agents diplomatiques , politiques et commerciaux (ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, chargés d'affaires, consuls, vice-consuls, etc.) ; — le droit de donner aux consuls étrangers , etc.

NUMÉRIQUE. - STATISTIQUE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.

Dixième. Telle est la fonction de l'administration de l'armée et son usage, tant en France qu'à l'étranger; — l'état major général ; le commandement de l'armée ; l'état major de la place ; l'Intendance militaire ; la cavalerie, l'infanterie, l'artillerie; la gendarmerie, etc. ; — la marine militaire et la police militaire ; — les pontons et salpêtre ; — les vivres, le casernement, les hôpitaux, les établissements, les étapes et les fourrages ; — les écoles militaires , l'école Polytechnique — l'hôtel des Invalides, etc.

L'administration civile et militaire de l'État ; et en ce qui concerne temporairement les attributions du ministre de la guerre.

BirAnf im**t de la Marihx xt des Colon'x*. — te ministre I dans
tes attributions fout ce qui concerne la marine et les Colonie* ; — •
les ports et les arsenaux ; — le mouvement des armées navales ; —
les approvisionnements , la construction et l'armement des Wis-
seau ; — l'Infanterie et l'artillerie de marine ; — • lé corps des équi-
page* de ligne ; — la gendarmerie coloniale .etc. ; — la letée dès ma-
rins pour le service des bâtiments de rÉtat ; — les hôpitaux de la ma-
ride ; — l'administration des bagnes ; — la surveillance de fourniture
de bois de mariné ; — In police de la navigation, les tribunaux mari-
times ; — les écoles d'Hydrographie ;

— l'administration «le la caisse des invalide* de là marine ; —
ridmluistfatloo, la justice et la défenje des colonies ; — la correspon-
dance avec les préfets maritimes et les consuls.

DfiPARTEMKpT Dx l'IhtAhikub xt os* Cultxs — Les attributions
du ministre embrassent : — le personnel des io actionnaires de
l'ordre administratif ; — la Correspondance avec les préfets ; —

.les élections ; — la police générale ; — les gardes nationales ; — les
lianes télégraphiques | — les cultes dont les ministres sont salariée
par l'Etat ^culte catholique , culte réformé , culte israéiitf). DÉFAa-
TXM *RT on Commkrci tr dis Travaux publics. — Le ministre a dans
ses attributions : — Y Administration département aie et commu-
nale ; — la police municipale ; — les archives du royaume ;

(— > le » inanUMsa centrales de déteetion, dépôt* de mendicité,
prisons , hospices et établissements de bienfaisance f — le Com-
merce , les établissements qui y sont relatifs (conseil supérieur de
comaneiee t c—seils généraux da commerce et des manufactures ;
experts et jury pour les marchandises prohibées) ; -** la pré>*aas-
tien peur la nominatnni des agents de change alane les départe-
ments et des courtiers dans tout le royaume t — les primés et encou-

agement* pour le* pêches»—* Le* Momsrfueturei) «- la police des ateliers ; — le* brevets d'invention i — l'exposition des |>ro-

. doits de l'inutotriei — l'administration da Conservatoire et des école* dee arts et métiers , ~ le Comité coneoitadf des Aru et Manufactures, le conseil des perfectionnements du Conservatoire

S tel et des écoles des arts et métiers. — Vmigrioulturej *— le oseil d'Agriculture; — l'administration des écoles vétérinaires;

— 1 administration des haras ; — les subsistances ; — les poids et mesures ; — le Cnn«eil supérieur de santé ; les inspections d'eaux minérales ; les établissements sanitaires ; — Us établissements insalnbreei~les pou ta et chaussées et les miuesi — les monuments

{>ublics et antiquités nationales ; — les écoles des beaux-arts \ — es musées s — les institutions des sourds -mects et des jeanes aveugles; — les théâtres; — le Conservatoire de Musique; — les jotirnanx ; — l'imprimerie et la librairie; — les établissements (futilité publique ; — les sociétés de charité maternelle ; — lès bâtiment* civit* et les travaux publics ; — les secours aux Colons et aux réfugiés , et les secours particulier!.

DàfAaTKMxirr on IpUwbttuotioK ruaLio.ua.— Les attributions da sninistre comprennent : la nomination des divers fonctionnaires jles académie* et des membres dee conseils académiques ; — les bourses royales et communales ; *— la noanimation des fonctionnaires dans les différentes faculté* ; — l'enseignement et la police de eas établissements i -- l'autorisation d'ouvrir des cours et institution*! — l'école Normale * — l'instruction primaire t — la nomination aux emplois dans les collèges royaux et communaux.

— L'Institut i — les sociétés savantes ; — les bibliothèques \ ~ le Muséum d'histoire naturelle ; — le collège de France ; — les établissements britanniques t — le cours d'archéologie t— l'école des oner-

tesis — l'école de* langue* orientale* , les pensions et encouragement* littéraires et scientifique* t — l'Académie royale de médecine < tes écoles de pharmacie t — les jurys médicaux ; — les écoles d'accouchement* ; — la police médicale ; — la propagation de la vaccine, etc.

Diriger la dette publique. * — L'administration des finances publiques, celle de la dette inscrite et celle des monnaies* sont les attributions générales du ministre des finances. — Il est chargé de la répartition des éléments du budget de l'Etat et de la prévision des dépenses de l'Etat ainsi que des projets* de loi* et ordonnances pour l'établissement, la répartition et le mode de perception de l'impôt*. m. C'est ainsi qu'il a : •* la direction du trésor royal ; — la direction

des maîtres des requêtes exerçant, Dors du Conseil, des fonctions publiques. — Le Conseil d'Etat « est présidé par le ministre ► refaire d'Etat, et, en son absence » par un conseiller d'Etat, à ce titre de vice-président. — Les fonctions du Conseil d'Etat

tion des fonds nécessaires au service de chaque ministère ; — la mouvement général des fonds pour leur application aux dépenses publiques ; — la surveillance des administrations financières ; — la responsabilité générale des lois et des règlements. La correspondance M* avec les receveurs généraux ; — les actions intentées contre le trésor devant les tribunaux et les poursuites* judiciaires* exercées* (pour le recouvrement de* débet* des comptables et des créances du trésor ; — la nomenclature des emplois* de finances administratifs et comptables», à ceux d'agents* de change à Paris et — la proposition aux places de fonctionnaires* et militaires* ou autres dont le Roi s'est réservé la nomination.

Du ministère des finances dépendent les administrations* A l'Etat, le service des finances (ainsi que le service des finances des colonies, des Indes, des sels et des Tabacs, des Postes, des Contributions

bua*» tméirêcCs , de* Contribution* directes, de la lote+ft , la Commission dès motwêtes et sUJmillii ; ~ la fcégie Intéressée de* Atiinê ef snfae* dé gel de l'Est > et tous tes Etablissements , Régies et Entreprises qui donnent un produit ta trésor royal.

CONSEIL D'ATA

Le conseil d'Etat a été créé par IVt 92 de la Gonatitntioti ne Tan vxii. Des loi* stte^esstre* oflt étmdu ses attributions, sur les* queilei* ont moetaes le* Cbartée* de 1814 et de 1089.

Composition*. — Lé Conseil d'Etat se compose de -ministres secrétaire* d'Etat, de conseillers d'Etat, de maîtres de* requêtes, et d'auditeurs. — Les membres da Conseil d'Etat sont en service ordinaire , en service extraordinaire , on honoraires. — Le service ordinaire est celui des conseillers d'Etat, des maîtres des requêtes, et des endrtée* emplois flitix travaux lbtéricort et'hibtrticfs' dn Conseil ; lé service extraordinaire est celui des conseillers d'Etat et des maftres des reqhêtes exetçant, hors du Conseil, des foug-

fions] **■ -" ~ — J"

sèrétàlre t

qui a te titre dé vice-prékide

sont nommés par le Roi ; ils ne sont point inamovibles.

DivtatoN. — Les membres au Conseil d*Etat sont répartis en cinq comité*, savoir : — io comité de Législation et do Justice administrative ; 2° comité de la Guerre ; o" comité de la Manmo | 4* comUo de Vtutirieur et du Commerce: 5° comité des Finances.

— Les ministres .secrétaires d'Etat président les comités attachée i leurs ministères. •*- Un maître des requêtes est secrétaire général du Conseil d'Etat ; il tient la plume au comité de Législation et de justice administrative.

Attributions. — Les attributions dont le Conseil d'Etat est en possession , sont : la rédaction des projets de loi , la yrifhteaannn de* règlements et ordonnances d'administration publique, et la solution des difficultés qui s'élèvent en matière administrative. «•- Le* comités sont principalement chargé* de préparer les projets de lois, ordonnances et règlement* relatifs aux matières de UsJff» départements respectifs i ils connaissent des matières administratives que les ministre* jugent à propos de leur renvoyer. - Le Conseil d'Etat connaît auji*i de certaines affaires contentieuses qui tiennent au régime purement administratif de l'Etat ou que des lui* particulières out excepté de la juridiction dea tribunaux ordinaires.

JnoKMEMT os* a armas conTautfUvae*. — Les affaires oontentieuse* «ont jagées en assemblées générale* du Conseil d'En*». *-.- Aucun membre en service extraordinaire ne participe au jugement.

— Le Consed d'Etat est alors présidé par le garde des sceaux , ministre de la justice » ou , en son absente , par la éo*»*àU*i d'Etat vioe-préjideat du Comité- de Législation et de justice administrative.— L'examen préalable de* affaires contentieuses e»t fait par le comité do LégiaUtion et d*. justice .admiassrratlve. -r Ce rapport en eat fait en a*»e*nnlée générale dn Conseil d'Etat et en séance publique. — Un maltre.de* requêtes exerce les fonctions de niiniatèr* publie. — Les avocat* des parons peuvent asésentér des observations orales , après quoi l'atTaire est mise en délibéré. — Le Conseil d'Etat né délibère que lorsque les dent lier» de nm membres ayant voix délibérative sont présent»» Lee eoeneaUévs d'Etat et le sneltre des requêtes rapporteur ont seul* vont délibérottVet Les auditeurs

sont divisés en trois classes. On considère comme un stage le temps pendant lequel ils sont attachés au Conseil d'Etat. — Néanmoins, les auditeurs de première classe sont admis à exercer, concurremment avec les maîtres des requêtes, les fonctions du ministère public près le Conseil d'Etat.

Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation — Les avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation peuvent seuls plaider devant le Conseil d'Etat. — Ils forment un ordre distinct. — Ils sont au nombre de 100, nommés par le Roi. — Ils peuvent présenter leur successeur. — Ils sont à la fois avocats et officiers ministériels. — Ils fournissent une caution de 7,000 francs.

A HUGO

, » l'Assemblée

ment émancipée ; la loi.

Prefect — Le ministre de l'Intérieur de l'Union française, me donne
#ran#-Be#-j#geois ministériel, 8.

Statistique Militaire.

GARDE NATIONALE

La défense du territoire français est confiée à la garde nationale et à la Garde nationale.

L'article 66 de la Charte de 1830 a aussi confié au patriotisme et au courage des gardes nationales et de tous les citoyens, la défense des droits qu'elle consacre. L'institution des citoyens armés, réunis en gardes nationales, remonte à 1769. Elle eut lieu à Paris, un jour

après 1^{re} prise de la Bastille. La Fayette fut le premier général en chef de la garde nationale parisienne. L'exemple donné par la capitale fut suivi dans les provinces; et des gardes nationales s'organisèrent spontanément dans le reste de la France. Un décret du 12 septembre 1790 régularisa l'organisation de la garde nationale de Paris. Un autre décret de l'Assemblée constituante (daté du 29 du même mois) légalisa l'institution pour toute la France et en posa les règles et les conditions. Depuis, et à diverses époques, des lois, des décrets et des ordonnances ont modifié les dispositions du décret primitif. Les gardes nationales furent tantôt laissées en oubli, tantôt suspendues, quelquefois même dissoutes; la garde nationale de Paris n'existait pas à l'époque de la révolution de 1830. Sa dissolution avait été une des principales fautes du gouvernement de Charles X, et il y a un grand nombre de personnes qui prétendent que si elle eut été réunie lors de la promulgation des ordonnances, la révolution de juillet aurait eu une issue toute différente. — Maintenant les gardes nationales de la France continentale sont organisées en vertu d'une loi du 22 mars 1831.

D'après cette loi, le service personnel dans la garde nationale est obligatoire pour tous les Français âgés de 20 à 60 ans, sauf certaines incompatibilités, certaines exceptions et certaines exclusions.

Le service est incompatible avec les fonctions des magistrats (maires, procureurs du Roi, etc.) qui ont le droit de requérir la force publique.

Les exceptions sont établies principalement en faveur des ministres du culte, des militaires et des marins en activité de service, des ouvriers des ports et arsenaux organisés militairement, des administrateurs des services de terre et de mer, des préposés des douanes, des octrois et des administrations sanitaires, des gardes

champêtres et forestiers , des concierges des maisons d'arrêt , geôliers et autres agents subalternes de justice ou de police 7 etc.

Les exclusions repoussent les vagabonds ou gens sans aveu » les condamnés en police correctionnelle pour certains délits, et tous les condamnés à des peines afflictives et infamantes.

Outre les exemptions absolues accordées pour cause d'infirmités constatées , il y a des dispenses facultatives ; ainsi , les membres des deux Chambres , des cours et des tribunaux, les anciens militaires âgés de 50 ans et comptant 20 années de services, les gardes nationaux âgés de 55 ans, les agents des lignes télégraphiques , les facteurs de la poste aux lettres, les postillons de l'administration des postes, peuvent, nonobstant leur inscription a* registre matricule, se dispenser du service.

Le registre matricule se divise en deux parties : le contrôle de la réserve et le contrôle du service ordinaire. On ne peut inscrire sur celui-ci que les ci te y sas

imposés à la contribution personnelle et leurs enfants ayant l'âge fixé par la loi.

Toutes les questions relatives aux inscriptions sont décidées par des jurys de révision.

L'infanterie de la garde nationale, dans chaque commune se forme, suivant le nombre des gardes nationaux, par subdivisions de compagnies, par compagnies, par bataillons et par légions; la cavalerie par subdivisions d'escadrons et par escadrons, — C'est ce qu'on nomme l'organisation communale. .

Les compagnies de communes d'un même canton peuvent se réunir pour former des bataillons, et les bataillons pour former des légions ; les subdivisions d'escadrons peuvent aussi former des esca-

drons et les escadrons des légions. — C'est ce qu'on nomme l'organisation cantonale.

Chaque bataillon a un drapeau et chaque escadron un, étendard.

L'uniforme des gardes nationales est déterminé par une ordonnance. Il n'est pas obligatoire. — L'armement est fourni par l'État , l'entretien est à la charge du garde national.

Les signes distinctifs des grades sont les mêmes que ceux de* l'armée.

Les chefs de bataillon et d'escadron , l'officier porte* drapeau, les officiers, sous-officiers et caporaux sont élus soit par les gardes nationaux, soit par les électeurs nommés par eux. Les élections sont faites pour trois ans.

Le Roi choisit les chefs de légion et les lieutenants colonels, sur une liste de dix candidats dressée par les électeurs des bataillons. — 11 nomme les majors (chefs de bataillon), adjudants-majors (capitaines), chirurgiens-majors et aides-majors.

L'adjudant sous-officier est nommé par le chef de lé* gion ou de bataillon. — Le capitaine d'armement et l'officier-payeur sont nommés par le chef de légion ou par le commandant supérieur lorsqu'il y en a un. — (Les officiers de Tétat-major de ce commandant supérieur sont nommés par le Roi.) — Le maire, quand la garde nationale est communale, et le sous-préfet lorsqu'elle est réunie en bataillons cantonaux , font toutes les autres . nominations. — Il ne peut y avoir aucun grade sans emploi.

Les fautes et délits relatifs au service de la garde nationale sont jugés par des conseils de discipline, et dans Certains cas par les tribunaux correctionnels ; les recours contre les jugements des

conseils de discipline, pour incompétence , excès de pouvoir ou contravention a la loi, sont portés devant la Cour de cassation.

Outre les corps d'infanterie et de cavalerie , la garde nationale, dans certaines localités, peut former des compagnies d'artillerie f de sapeurs-pompiers; de marins et ouvriers marins.

1 La garde nationale a la droite de l'armée. '

Aucun officier de l'armée, en activité de service, ne peut être nommé à un grade ou à un commandement dans la garde nationale en service ordinaire. — Les gardes, nationales sont placées sous l'autorité des maires, sous- préfets, préfets, et du ministre de l'intérieur.

L'organisation de la garde nationale est permanente, les préfets peuvent la suspendre; le Roi peut

la suspendre ou la dissoudre; mais cette suspension ou cette dissolution ne peuvent durer qu'une année , s'il n'intervient pas de loi qui proroge ce délai. ____>« _-<

Une partie des citoyens inscrits sur le contrôle du service ordinaire est mobilisable et peut être employée en gardes nationales mobiles, qui prenant* font* le rang dans l'armée et y combattent avec elle pour la défense du territoire. ^^

Le service ordinaire comprend le service dans l'intérieur de la commune, et le service de détachement hors du territoire de la commune. La garde nationale doit fournir des détachements en cas d'insuffisance de la

Manient tsYaonmm. 1,871,079 /a*. J&rçmA*. VinAon. 1,828,958

... ,. ta . Cavalerie 10,415

gendarmerie et de la troupe de ligne, 1° pour escorter., .-^1^.,.^
19,025

les fonds ou effets appartenant à l'Etat; 2° pour escor- Sapeurs-
pompiers. . ! 54723 ter 4e* açoujés, candampéâ et ajaUro
ju>i*^u»p}6rn ; 3°,pour porter secours aux communes menacées
|i*c i&es séditions , ou. exposées 411*. fix.oursio.ns des brigapda et
autres malfaiteurs. '

L'extrême limite de la durée des dptachements est fie 60 jours.
Lorsqu'ils doivent durer plu? d'un joup , Jej, gardes nationaux ont
droit à la sojje , aux vivras ei, â toutes les .allocations affectçea aux
troupes 4e ligBfr .

La comparaison dès départements d'une même région montre*
encore combien les opérations des conseils de recensement ont été
inégalement faites. Ainsi, dans la 2e région, le Donbs fournit
auierwcTôrdinaire 84 inscrits , et Saêne-et- Loire seulement 71.—
Dans la 3e région , les Hautes-Alpes fournissent 77 inscrit» , et les
Bassè4-Jll*&&*yrimyt&, etc.

* * ' - baoAmsATzov.

Les citoyens inscrits an contrôle du service ordinaire sont ainsi
"repartis :

Armes. Effectif, dont Armés. Equipé*. Habillés.

Sapeurs-pompiers. . . 54,723 43,016 36,686 45,458

m**** « *«»? . m*. %<*& 849- , as* S6*

Effectif - Total, A?N,306 928,496 470#a3 724,430(1)'

Afin de constater et d'apprécier les résultats de la foi sur la suftde
nationale , le ministre (dans sofa rapport de 26 novembre 1963) n

divisé la France continentale' en T régions, comprenant :

X» 1', ISS 12 départements dm .naed * Nnrd , Pas^d-e-Càlets ,
Somme, Aisne , Ardeaocsv, Marne, Oise,» \$eine-la£ériawe,£a#e,
Maoebe, Calvados, Orne.

La 2*, les 10 départements Je l'est : Bas-RUin, Haut-Rhin,
Haute- Saône, Doubs, Côte-d'Orf Saônc-ct-Loire, Vosges, "Meurlns,
snoselle, Meuse.

La 3e , les 9 départements de la rite gauche du Hhéne : Jura ,
Ah» (•Vnfw est sot la rire u^(rft«),(lieW,T)rèmerHaf»H«-AÉlpea.T
ftnssesnJpee, VsHiclvse, Bonehes-dn^Rnooe, Vnr.

•Lsv4* , les 17 département* 4m miAt ; Ourente-Inférieure., Cha-
rente, Hante-Yienne, Corrcxe, Àveyron, Cantal , Haute-Loire , Lo-
zère, Ardérie) Dordognc. Gironde, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn, Gard,
Hérault, Tarn-ct-Garonne.

La 5e , les 8 départements voisins des Pyrénées : Hante-Garonne
, Ande, Landes, Gers, Bosses-Pyrénées, Hantes-Pyrénées ,
Pyrénee*«Ornmnile», Ariège.

£46*, le» 19 département* mééxttrranée : Lotr-et-Cner, Loiret,
Eote-et-Loir, Seine, Ôeme-et-Oise, Seiae-et-Masoe, *\nbe, Yonne,
Nièvre., Hante-Marne, Cher, ladre, Creuse , Puy-de-Dôme, Allier,
Loire, Rhône, Indre-et-Loire, Vienne.

La 7* , les 10 départements de l'ouest : Finistère, CAtes-du-Nord,
Morbihan , Ulc-ct-Vibine , Mayenne, Sârthe , Loire-Inférieure^
Mnîne-et- Loire, Vendée , Deux-Sèvres.

Effectif gererai- — L'inscription sur les registres matricules a été'
confiée ans conseils de recensement. — Le résultat général a été:

Conteoie de la -réserve M»7^B46 fardes naneoeux.

Je. da eeniioe ordinaire. „ 6J£t,206

Total. 5,739,052 gardes nationanx,

peso* les 85 départements confina enta me (la Corse étant, on ne sait penr quelle raison, privée de garde* nationale»), dont la popu-
la* lion générale est de 80,865,737 habitants.

La proportion moyenne des inscriptions.» la population,*** donc
de 18 sur 100. — Et sur 100 Inscriptions, de 66 pour le service, ordi-
naire et de 34 pour le service extraordinaire.

r La «division des ro*cription**UT 4es contrôles de 1* réserva et
dn servies ordinaire, parait , s5i âmat en croire le nnnastre r avoir
été. opérée par les conseil* de recensement, sonsrlVmnâfed'epinrae
di verses qu'en ne pourrait qualifier qu'en les blâmant, et d'après
lesquelles ces conseils ont arbitrairement étendu ou restreint la in-
culte illimitée qulls tiennent de la loi.

Le résumé par régions des gardes nationaux portés an contrôle
dn service ordinaire, offre la preuve ie cette choquante inégnfité.

lr*12dép. do nord 68 p. 16* des 4asnr.nnretf.anet.

3e 10 de l'est 76

*• 9 deUm.fr du Rhon. 69

4P 17 do midi... .. 60

6* 8 voisins des Pyrénées. 63

6* 19 méditerranés 65

7« 10 ' de Tonest. 57

' Sur cet effectif,: f ,945,899 sont mobili&able» : c'est environ 6 p.
cent de la population générale.

" Le» wénifisallUes «e divisent en 6 elasecr r

t* «iGèll|ansiren(de3lFà85ans). 1,381, (Xfr

SP ffVIêenVaaos entants (de Va 80 ans) 4,94» •

3e Ciftoy enfç , nysn t- tm. remplaçant n «Tmanne (M)* . 66, M^

V Msniésaans «nfnnts (4L). Uêfim%

.5e Pans une .positon e&oeUonnelle, «tués d'orphelins, fil* de
veuve, etc. (M). Kn%54f ,

6e Mariés , avec enfants (fdj 893,059

Total.

Jl 3. arnmn inadrrorta^cednnA in calcul des mobslimhlcs, pré-
senté an 'Roi par le nunistie ; oo y a .fait figneer les nobiUaabie» de
la> Corse qui. n'a point de garde nationale. — Néanmoins ce calcul '
prouve que la garde nationale se divise en trois niasses d'une force;
numérique à peu près égale.

• îfk\t réserve (pour leservice intérieur en cas dte guerre).

1/8 gnrde nationale mohUè^We (force additionnelle defarméej.

1/6 gasde nanoneie propenam aereion inténenr et à la défense?
des place» icootières,

Les objets dnrmentent 'livrés pari 'Etat à la garde nationale fàur
80 novembre 1888) ,iont au nombre de '871 ,306 fusils ; — 31,889
mousqueton* ;— 4{664 patres de pistolets; — 343,168 sabres; —
843 épées de sous-officier* d'artillerie { — 2^541 lances; 686

VOTIONS

à Jm. de compléter, aoteot .que possible, en* détails /11 81 novembre 1883), nous ajouterons qu*il exalte 8,668 eonseil* de discipline ; — que le nombre des officiers nommés par le roi est de 5,878;— que celui des ifuciers nommés par les préfet» 9 sous-préfets, etc., est de 16,488; — qu'y compris les 8&5 communes .de la Corse, il y a 3,140 communes eu France où l'organisation de la garde nationale reste suspendue , et 40 où elle a été lias 11 nota. Dans. *e~n«*nbre , se-trouvent les villes de Carcas* sonne, Aanrnaao* Grennbs* , Bonne, Cnbnr* , Billnn» , Perpignan, Cbalona>anr ■ nndne , etc. — Depuis le 86 nnrntnbre<1868, qnelauevunes de ce* gardes nationales ont été réorganisée*, mais a*aotres ont *ôté frappée* d'ordonnances de dissolution.

Zr*apsès le compte présenté par le ministre, et en admettant tontes ses évaluations , la somme annuelle que coûte à la France fe-service de ht garde-nationale, peut être estimée à 60^679,400 (r.t

Dépenses nn 1

■nteden citoyens 54^780,609

des communes., 4,544*400

des départements. 166(060

deTEtar 1^00,000

Total 60,679,400

Cette pense guiiieres.

re nensane -représente, an taon dn budget de II npmutlle d*nne
«naine de 101,606 noaunte* dn

b dèV tronpe» ré**

(I) Sur ce nombre, on évalue à 300,600 te» garde* l qui ont adopté l'uniforme rural (blouse genloisejT _

ûa/rte municipal à /*/**/ .

Gendarme delà. Seine d.che&ai

fy,f? fente* s/rir/së^si-re/t* #** /S/fy

FRAftCK FTTTORESQUR

Pra^ûN

t~/>*œ^e<f t^Yz-neatei/nf &?t/y<fjj .

ARMEE DE TEKRE.

v~ l#e Roi est le chef suprême de Tarmée.

ï# mi»i«lrt da la guerre eo est ladmijiiAlratew aes-

• afraa iota^4e»owWssnajareTs rtist aàgJeaaoAa refasse a t l'armée.

-- IVapaèa ki Charte («ri. 3), tenu- 1m. Freataaia qeai font saiaat-savafe l'sjreaée acart éWatamam admissibles , suivant Mars oèrvieéfc*t henr* droits hiéVarrAiqties , aux emplois «t |prade* taifi-reHr** — Une loi assure oTane manière légale rétat des officiers de ton» (brades. Cette loi , présentée "et débattue dans la session de 1*834, a été promulguée le 19 mai 1834.

"L'espace nous manque pour donner un précis historique des Institutions militaires qui se sont succédé eu France ; nous ne pourrions (Tailleurs que reproduire ce que nous en avons dit dans «introduction de la France militaire.

Nous allons indiquer Tes époques des principales inventions militaires modernes : ce sera une espèce de sommaire de l'histoire «le Fart de la guerre , dont ces inventions ont causé toutes les révolutions.

- ' Poonna. — liHa a été inventée, suivant l'opinion commune, an «omfwottcement do xrv* siècle, par Berthold Sehvrarlx, cordelier, «régioaiTO de Fribonrg; mai» 1m Chinois- en faisaient usage depuis lassa; temps dans leur» fana d'attiuce, et Roger Bacon, qui vivait dans le xin* siècle , en a décrit le easpeation.

GftiNm s. *— L'invention bien constatée de l'artillerie est du mi-lie* dtt xrv« siècle* — Oa n'employait les canon* que pour las eségvs. — La première bataille on a» ait essaye d'en mire usage en plaine campagne est celle de Riceacdi, aa 1472. — Il y eut dès la tnr du- xrv* siècle (1Mo) des «n«w, des bombardes et des e&mtêêtùêê à «nain, qui eoaduisirent à Ia> découverte de Yaroeebet* et an» nêoesouer.

- Ifotmaaa. — Lear invention est du xvi« siècle. On prétend vru'oa a tiré des bombes au siège de Mézièrcs, en lôflv. — Le mot* Mtemporteif t ut inventé par Goè'hora, en 1674.

* Bdvltbv». — Dans le commencement (xiv* siècle) oa? sa servit de feemlets qui posaient 100-, tOO et même 500 livras. --An siège de Cibaetantraopie (1443), aaa bombarde de métal lançait des pierres sftat poids de 8,899 livres. » Dans le xv*r» siècle , les «sobres étaient encore de 59, 40 , 30 et 32. — La rédaction à M, qui est la plus fosr calibre employé aujourd'hui dans les sièges, ne date que dn arasit* siècle.— Les Polonais, aa siège de Dantùck. , en 1677, eou- ^reot l'idée bixarreet terrible de arw à ««/*«« rva^w»-- V»ubcn, an 1400, «veut»/ le tira rhoekoi.

• Geapstan» — Uobusier eu Yhaebit* de» allemands, dont l'usage est maiattensafr adopté dans tente* le» Semées, est une pièce d'artillerie iavmntée vies»- la au da xy*t*. siéola.

. <«a«9*ni*. — Elles furent imaginées an commencement, du «ri* siècle. François Ier en fit mettre, au 1^{er} 1536, dans les munitions •qpi'H envoya à la ville d' Arles, menacée par Charles-Quint. Par**n. — Oa l'employa eu tâ7a\ noua rompre lès portes de

Macmias» uwaaJM&Ks. <— Cuv as. Toit d'employées» en 1505, pour la défense d'Anvers.

Tiuacaiss. — Les tranchées ont été inventées pour s'approcher des places , vers 1420. — Oa s'en servit aux sièges de Pont-de-Cé et d'Harflcur.

Mias*.— Elles datent du commencement du xvi^e siècle, ïïa-▼ arre employa la mine t en 1503, pour faire sauter le château de VŒuf.

, Arquebuse. — : Sous Louis XI (1461-1483) l'infanterie française préférerait encore l'arbalète à l'arquebuse, dont l'invention paraît remonter à 1439, au siège de Belgrade. — En 1495 il y avait, parmi les troupes à la solde an roi de France , un corps a barquebmsien allemands. — Le due de Iweinoux fut tué, en 1593, à Cérises, d'un coup (T arquebuse.

Mousquet. — On prétend que le connétable de Bourbon fut tué, en 1527, d'un coup de mousquet. — Il est certain qu'on fit usage de cette-arme au siège de Tienne, en 1529. — Les-mousquets étaient connus en France sous le règne de François 1^{er}, mais on aaa4sAtB-tred«U»t dans Varaaéc- fonçasse qn'-en al4»?»

FUa/, Qasaafirai —Ces dem» arrosa s>few , portatives^ datant 1 issstuMaV assnimfiini casa la^saieaneHaa été

françaises. — Le duc de Guis* a été tué, aa 1008, d*a« coup da pistotfct.

PiTaiiTAL.— C'était nue arme intermédiaire entra le mousquet et le pistolet, qui rat en usage dans le xvr* siècle. H. Alfrnt9 dans ses notes sur son HUFir*d*G*d* , croit qat \ts pétrinal a pu donner l'idée da Vc*pi*gelw et du mom*q*éttm, qui Sont d'invention moderne.

Mou sQurrow. — L'usage de cette arma portafrrre ne s'est introduit en France que depuis le commencement du iix* siècle.

Nous ne parlons pas d'autres inventions modernes, fusils à vent, fusils i piston , etc. , canons à vapeur, etc. , dont les effets sont ou remarquablaajou terribles ». parce qu'elle» n'ont point encore été adoptées dans l'armée française.

Le drapeau est ans: yens du soldai l'emblème visible de son. corps ; c'est pour lui ce que le clocher du village natal est pour l'agriculteur ; aussi le soldat français, dans tous les temps, s'estil généralement montré fidèle à son drapeau. Mais, avant de réunir sur une même bannière les trois couleurs que les héros de la république et de l'empire ont rendues si glorieuses, le drapeau nalioual n'a pas toujours été le même pour Tannée. VOnJlammt , le plus ancien &igne de ralliement offert aux troupes , était un morceau d'étoffe unie de soie rouge à trois flammes pendantes (1). L' Étendard royal était un carré blanc, uni , sans ornements ni broderies. La cornette blanche de la cavalerie, qu'il ue faut pas confondre avec la cornette royale, était blanche, à fleurs de lis d'or. Les drapeaux des régiments n'avaient généralement de semblable qu'une grande croix qui les coupait en quatre quartiers. — Picardie avait le drapeau rouge à croix blanche; Champagne , le drapeau vert à croix également bjan-chc; Navarre, un drapeau de couleur feuille morte, avec une croix blanche ornée de fleurs de lis d'or et des armes de Navarre; Pié-

mont, un drapeau noir coupé d'une croix blanche , etc. Éclatants on sombres , riches ou dénués d'ornements, ces drapeaux, portés en tête de nos bataillons , jetaient une égale terreur dans les rangs ennemis. — Cette diversité dans la forme et dans la couleur des drapeaux se remarque encore à l'époque de l'organisation des gardes nationales en 1789. Les drapeaux de la garde parisienne en font foi. — Pendant la République les drapeaux de nos régiments furent tous pareils , grands et vastes carrés d'étoffes de soie , sans ornements et sans broderies , coupés en trois parties par les trois couleurs, et attachés à une hampe surmontée d'un fer de lance dore. On y voyait seulement le numéro de la demi-brigade , et quelques «*inscriptions* : Vivre libre ou mourir — Fière pour la patrie* , mourir pour l'épave; — Plutôt la mort que l'esclavage, etc. — Le grand capitaine qui fonda l'empire français donna des aigles à ses légions. — Ce fut une grande et solennelle cérémonie militaire que la distribution des nouvelles enseignes militaires , qui eut lieu au Champ-de-Mars.(le 6 décembre 1805) , trois jours après le couronnement.— Ces drapeaux surmontés d'un aigle d'or aux ailes semi-déployées et tenant la foudre dans ses serres étaient tricolores comme ceux de la République, mais ornés de franges et de broderies d'or, avec des couronnes de laurier, renfermant des courtes inscriptions destinées à rappeler les actes glorieux des régiments qui les portaient, Vainqueurs de l'ennemi, U* contre dix*

et, Les enseignes qui flottaient parmi nos soldats dans la guerre

d'Espagne, lors de la délivrance de la Grèce et de la conquête d'Alger, étaient de larges drapeaux blancs, ornés de frange», d'or , attachés à une hampe surmontée d'une fleur de U dorée , sculptée au milieu d'un fer de lance— Les drapeaux de nos régiments sont aujourd'hui tricolores* comme ceux de la République et de l'Empire, et la hampe qui les porte est surmontée du coq des Gaulois, ami qui porte la foudre. — Ce coq, dont les

ailles se soulèvent frémissantes , paraît prêt à jeter un cri qui réveillera le monde et s'appuie sur un globe où on lit nn seul mot:

Voici la liste des principales décorations militaires successivement instituées en France. — La croix da Saiut-Lonis et l'étoile de la Légion-d' Honneur sont les seules qui existent encore légalement. Aucune loi as prohibé la croix.de Saiut-Lonis , mai» les uu> biaires en activité ont été invités à. ne plus la porter.

L'ordre de la Legioa-d'Eomiaur n'est pas seulement militaire,

(l) L'on Umme porté à U fédération da 1*O* ftst une baansaca êV-saia bleuu* parsemée da fleur* de lis d'or-, et a deu* flaBiiaaa tfB-jfnr>» qnP^ht dffl 1 Ir^f*» f da ngsjada at da brodarias»

iranbe t rfromiQei.' — sTATWttotrg MifirrAittt.

il est destiné à récompenser les services dans tons les. genres. Son existence est consacrée par la charte de 1514 et parcelle de 1830.

La Ceinture militaire. En 1241

L'ordre de l'Etoile 1846

L'ordre dn Saiut-Ksprit 1391

L'ordre de Saint-Michel 1469

in - «an d'or. ♦.«..., 1634

'ordre dn Saint-Esprit. 1579

L'ordre des chevaliers de la Maison-Royale. 1603

L'ordre de N.-D. du Mont-Carmel , 1608

L'ordre de Saint-Louis 1693

L'ordre du mérite militaire 1759

Les Armes d'honneur 1799

L'ordre de la Légion-d'Honneur. „ , . 1802

L'ordre de la Couronne-de-Fer 1805

L'ordre des trois Toisons-d'Or 1809

L'ordre de la Réunion . ; . 18U

k COUUM8 EXISTAirr MM 1S34.

Le titre de maréchal de France est la première dignité militaire.

La dénomination d'officier* généraux comprend les lieutenants généraux et les maréchaux de camp.

Celle d'officiers supérieurs comprend tes colonels, les lieutenants-colonels | les chefs de bataillon et ^d' escadron et les majors.

Cette A' officiers subalternes , les capitaines , lieutenants et sous-lieutenants (elle est rarement employée).

Celle \$ officiers de santé, les médecins, chirurgiens et médecins inspecteurs, les médecins et pharmaciens principaux, les médecins ordinaires et adjoints , les chirurgiens-major et aides- major et sous-aides, les pharmaciens-major, aides-major et sous-aides.

Celle de sous-officiers les adjudants, les sergents-majors et maréchaux des logis chefs , tambours-major, trompettes-major, sergents et maréchaux des logis , et fourriers.

Les caporaux et brigadiers forment une classe intermédiaire entre les sous-officiers et les soldats.

Maréchal de France*. — Cette haute dignité militaire créée en 1185 n'était pas dans le principe accordée à vie et ne s'exerçait

que par commission. Supprimée pendant la révolution française, elle a été réinstituée lors de l'établissement de l'Empire. — Les officiers généraux qui furent alors nommés maréchaux, reçurent le titre de Maréchaux d'Empire qu'ils gardèrent jusqu'en 1814, époque où une ordonnance royale rétablit l'ancien titre. — Le nombre des maréchaux de France est limité à 12. Un lieutenant général ne peut devenir maréchal sans avoir commandé en chef une armée.

Lieutenant général. — Grade créé en 1663, et dont le titre fut remplacé pendant la Révolution et l'Empire par celui de Général de Division. Les lieutenants généraux occupent le premier rang parmi les officiers généraux. Ils peuvent commander en chef les armées, ou remplir les fonctions de majors généraux. Ils commandent les divisions de l'armée active ou les divisions territoriales.

Marechal de camp. — Grade créé vers 1534 et dont le titre fut aussi, de 1798 à 1814, remplacé par celui de Général de Brigade. (Le titre de général de brigade a* reparu en 1832, mais il ne s'applique qu'aux officiers généraux de la garde nationale non revêtus d'un grade militaire.) Les maréchaux de camp commandent les brigades de l'armée active et peuvent remplacer, par intérim, les lieutenants généraux dans celles des divisions. — Ils sont chargés du commandement des départements ou subdivisions militaires, de celui des principales places fortes et remplissent les fonctions de chef d'état-major d'armée.

Lieutenant d'administration militaire. — Grade créé en 1817. Officiers d'administration militaire assimilés aux officiers généraux. — Ils sont chargés de l'administration (solde, vivres, fourrages, transports, etc.) des régiments ou des divisions de l'armée active, ainsi que des divisions territoriales.

Sous-officier militaire. — Grade créé en 1817. Officiers d'administration militaire assimilés suivant leur classe aux colonels, lieutenants-colonels et chefs de bataillon. — Il y a des sous-intendants militaires de 1^{re}, 2^e, 3^e classes et des sous-intendants adjoints. — Leurs fonctions, dans un degré inférieur, sont les mêmes que celles des intendants.

Colonel. — Grade créé en 1534. Les colonels commandent les régiments, les places fortes et remplissent les fonctions de chefs d'état-major des divisions de l'armée et des divisions territoriales. Les devoirs et l'autorité du colonel d'un régiment s'étendent à toutes les parties du service : il est responsable de la police, de la discipline, de la tenue et de l'instruction de son régiment ; il en dirige l'administration, assisté du conseil d'administration ; il a le droit de nommer aux grades de caporal et de sous-officier, et prononce l'admission des sous-officiers, caporaux et soldats dans les compagnies d'élite. — Les colonels, de 1793 à 1808, eurent le titre de Chefs de Brigade.

Lieutenant-colonel. — Grade créé en 1648. Il n'y en eut d'abord qu'un par régiment. En 1791, on en eut un par bataillon.

Major, mais en 1793 on les supprima tous et on les remplaça par des chefs de bataillon ou d'escadron. — Ce grade a été rétabli en 1868, avec le titre de Major, et n'a repris celui de lieutenant-colonel qu'en 1815. Le lieutenant-colonel d'un régiment est l'intermédiaire habituel du colonel dans toutes les parties du service. Il remplace le colonel absent. Il transmet tous ses ordres pour ce qui concerne le service, la discipline, la tenue et l'instruction, et veille à leur stricte exécution.

Chef de bataillon. — Grade créé en 1774. Les chefs de bataillon sont responsables de l'instruction théorique et pratique de leur ba-

taillon ; ils en surveillent la émelplin*, le servie*, la tenue, l'entretien des effets, les chambres et les ordinaires.

Cux* D'xscaneovs.— Grade créé en 1774. C'est dans la gendarmerie, l'artillerie et la cavalerie le titre du grade équivalent à celui de chef de bataillon. Dans la cavalerie il commande 2 escadron*»

Major.— Grade créé, en 1616, avec le titre de Sergent- Major. Ce grade , supprimé dans le xviii^e s., a été rétabli avec ses attributions* actuelles en 1815. Le major est chef de bataillon ou d'escadrons. Le major est membre et rapporteur du conseil d'administration ^ il en partage la responsabilité ; il est spécialement chargé de surveiller et de contrôler toutes les parties de l'administration et de la comptabilité ; il exerce à l'égard des capitaines, du trésorier et de l'officier d'habillement les droits du conseil, et partage, dans certains cas, la responsabilité des officiers comptables.

Adjudant major. — Emploi créé en 1790. Les adjudants-major sont capitaines ou lieutenants. Us sont chargés de tous les détails du service , ainsi que de l'instruction théorique et pratique des sous-officiers et caporaux de leur bataillon j ils restent étrangers à la police intérieure et à l'administration des compagnies.

Capitaine. — Grade créé en 1356. Il correspondait d'abord le principe à celui de colonel qu'il a précédé de plus de deux siècles. — C'est aujourd'hui le chef et le premier officier d'une compagnie. Ses fonctions sont de la plus haute importance. «Il doit, d'après les règlements militaires , inspirer aux militaires tous ses ordres le zèle et l'amour pour le service ; leur rendre facile la pratique de leurs devoirs par ses conseils, par l'usage équitable de son autorité et par une constante sollicitude pour leur bien-être. Il est l'intermédiaire indispensable de leurs demandes. Il doit s'attacher à connaître le caractère et l'intelligence de chacun d'eux pour les traiter en toute circonstance avec une justice éclairée. Il réprime au besoin la familiarité

té et la brusquerie de ses subordonnés envers les soldats, qu'on ne doit jamais tutoyer, injurier ni maltraiter. Il visite tous les jours sa compagnie.» — Le trésorier et l'officier d'habillement d'un régiment sont égaux aux lieutenants. — Dans l'infanterie il y a 2 classes de capitaines et de lieutenants, la différence consiste seulement dans la solde. — Dans l'artillerie et la cavalerie, il y a des capitaines et des 1^{er} et des capitaines et des lieutenants en 1^{er}

Les capitaines diffèrent. Celles des lieutenants sont les mêmes : la solde seule est autre. Le capitaine en 1^{er} commande l'escadron. -- Les officiers du grade de capitaine sont aussi employés au commandement des dépôts de recrutement et à celui de certaines places de guerre. — Le corps royal d'état-major renferme environ 899 capitaines dont les fonctions sont très diverses. — En 1882, un simple capitaine d'état-major était ambassadeur de France en Suède.

Lieutenant. — Grade créé en 1444. Second officier d'une comp

Sous-lieutenant. — Grade créé vers 1589. Troisième officier d'une compagnie. — Le lieutenant et le sous-lieutenant sont employés par le capitaine à tous les détails de service, de police et d'administration de la compagnie. - Il y a des lieutenants et des sous-lieutenants officiers d'armement et adjoint au trésorier; le porte-drapeau et le porte-étendard sont toujours sous-lieutenants.

Chirurgien-major et aide-major. — Ce sont les grades des officiers de santé attachés au service des corps.* — La création de chirurgiens dans les corps remonte à 1851. — Depuis 1818, il n'y a dans chaque régiment qu'un chirurgien-major, avec un aide-major chirurgien attaché à chaque bataillon. — En cas de maladies ou blessures graves, les militaires malades doivent être dirigés sur le plus prochain, hôpital militaire. — Le chirurgien-major est assimilé pour le grade au capitaine et le chirurgien aide-major au lieutenant.

à adjudant sous-officier.— Grade créé en 1771. Les adjudants, ont autorité et inspection immédiate sur les sous-officiers et caporaux , pour tout ce qui a rapport au service et à la discipline. Ils observent le caractère et surveillent la tenue, la conduite privée et les progrès des sous-officiers. Ils sont sous les ordres des adjudants-majors et sous leur surveillance , et sont chargés de l'instruction théorique et pratique des caporaux.

Sergent-major*. — Grade créé en 1778. Les anciens sergent-major dont il est question dans les guerres de la république et de l'empire étaient des officiers expérimentés dont l'emploi était analogue à celui de major. — Le sergent-major est aujourd'hui le premier sous-officier d'une compagnie. Il doit connaître la conduite, les habitudes et la capacité des sous-officiers, des caporaux et «Ouvriers

et autres militaires. — Il est fonctionnaire militaire.

Il est chargé de l'éducation des soldats, de leur compte , et de leur éducation en général les ménagement» dit la sévérité que comporte leur âge ou leur caractère. Il les commande en tout ce qui «et au service, à la discipline , et est responsable envers les officiers de la compagnie. — Il est responsable de l'administration de la compagnie; il surveille le fourrier chargé, la direction , de faire toutes les écritures. — Dans l'artillerie , la gendarmerie et la cavalerie, les fonctions du sergent-major sont remplies par un sous-officier qui a le titre de sergent-major des logis militaires. — Le tambour-major (créé en 1851) , sous-officier chef des tambours , a le rang de sergent-major.

Sergent-major. — Grade créé en 1855. Ce fut longtemps un officier qui commandait la compagnie sous les ordres du capitaine. La Création d'autres officiers avec des dénominations nouvelles, fit réserver ce titre pour un sous-officier. — Les sergents commandent les caporaux et aux soldats en tout ce qui est relatif au service, à la police et à

la discipline, et doivent, d'après les règlements, surveiller leur conduite privée. — Les fonctions de sergent sont remplies, dans l'artillerie, la gendarmerie et la cavalerie, par un maréchal des logis, grade dont la dénomination remonte à 1444. Il y a des trompettes maréchaux de logis créés en 1815.

Focruaix*. — Emploi créé en 1534. Il y a des fourriers généraux et des fourriers-major d'armée, quoique les auteurs militaires n'en fassent pas mention. — C'étaient des officiers chargé* de tous les détails des logements. Les fourriers généraux supprimés en 1792 s'appelaient fourriers marqueurs. Mon père est le dernier officier qui ait rempli ces fonctions à l'armée du Rhin. — La dénomination de fourrier a été conservée à un sous-officier chargé, sous les ordres immédiats du sergent-major, de tenir tous les registres, et de faire les écritures et les «état» relatifs aux détails de la compagnie. Le fourrier est aussi chargé du casernement.

Catoual. — Grade créé en 1684, sous le titre de cap-d'escadre (une escadre, nommée depuis escouade, formait la 4^e partie d'une compagnie, compagnie des légions organisées sous François I^{er}, et se composait de 25 soldats). Le titre de caporal date de 1558. — Les caporaux, disent nos règlements militaires actuels, doivent donner aux soldats l'exemple de la bonne conduite, de la subordination et de l'exactitude. — Ils les surveillent en tout ce qui tient au bon ordre et à la tranquillité publique, et sont particulièrement chargés de ce qui est relatif au service, à la tenue, à la police et à la discipline de leur escouade. — Les fonctions de caporal sont remplies dans l'artillerie, la gendarmerie et la cavalerie par un brigadier. — Il y a des caporaux-tambours et des brigadiers-trompettes créés en 1788, et des caporaux-clairons créés en 1820.

GaurABtan (à pied), soldat d'élite créé en 1586; carabinier (à pied), id. en 1788. Ce sont "les grenadiers des régiments d'infante-

rie légère. — Voltigeur, soldat d'élite créé en 1804. Les grenadiers , les carabiniers et les voltigeurs sont choisis par le colonel , sur la présentation des chefs de bataillon , parmi les soldats que leur vigueur, leur intelligence , leur instruction, leur adresse au tir, leur taille ou leur agilité rendent propres à ce service, et qui ont mérité cette distinction par leur valeur, leur conduite et leur tenue. En temps de paix , ils doivent avoir au moins six mois de service. A la guerre, un acte d'intrépidité , une bravoure soutenue , dispensent de l'ancienneté.

(XMOrXOXS D1TEE8 9ASTO U» CORPS.

. L'établissement des musiques de régiment remonte à 1780; Il n'y eut d'abord que des clarinettes.

Les trompettes dans la cavalerie datent de 1444. On y ajouta des hautbois en 1855, et des timbaliers en 1692.

Les tambours en usage dans l'infanterie remontent à 1584. On les appela tambourins jusqu'en 1558. — Les fifres datent aussi de 1558. Les cornets ont été adoptés en 1804 , et remplacés en 1822 par les clairons.

Les sapeurs, dont la barbe a été supprimée, avaient été créés en 1808. Il y a depuis 1825 un caporal-sapeur dans chaque régiment.

La création des maîtres armuriers dans les corps , date de 1775.

L'institution des artistes vétérinaires est de 1776. Ils se divisaient aujourd'hui en vétérinaires en premier et vétérinaires pécuniaires* en second. — Les vétérinaires -ferrants et les maîtres-selliers ont été créés en 1776. Les maîtres-cordonniers et bottiers, en 1788, ainsi que les maîtres tailleurs.

Il y a dans tous les corps un sous-officier choisi par le colonel chargé de retirer de la poste , et de distribuer , les lettres , paquets , argent et effets adressés au conseil d'administration , ainsi qu'aux officiers , sous-officiers et soldats. — Ce sous-officier m le titre de vaguemestre ; il est responsable de tout ce qu'il reçoit, et en tient registre. ^

I at brigadier. Un double galon de laine ronge on jaune, suivant l'arase, nu-dessns de chaque parement de l'uniforme. — Four» star. Un galon d'or on d'arg.sur le bras. — Sergent en maréchal due m*gie. Vu galon d'or on d'argent au-dessus de chaque parement de

Caporal e

ant l'arase

rentforme. — 3ergent~m*f*fi 1*1 méreonat des \$êgi\$ ohef.ltm double galon d'or on d'argent an-dessus de chaque parement Adjudant iomt-ojyktèr. A droite , mie épanfette d'or on d'argent à frange» simples , barrée d'un double galon de soie ; à gauche, une contre-épaulette pareille. — Sous-lieutenant. Epanlétte d'or ou d'argent à franges simple* à droite , contre-épaulette à gauche.— Lieutenant. Epatf lette à gauche , contre-épautette à droite. — -C«pltc'- . "Deux épaulettes à franges simples. — Adjudant-m^jor. Les insignes de son grade , mais avec les épaulettes mi-partie or et argent, c'est-à-dire que si le corps est or, la frange est argent m erviee versé. — Major. A droite, une épaulette è franges en grained'épinard, et à gauche une contre-épaulette. — Chef de bataillon. on d'escadron. Une épaulette à graines d'épinard à gauche , une contre-épaulette à droite. — Lieutenant-colonel. Deux épaulettes àgraines d'épinard mi-partie or et argent. — Colonel. Deux épaulettes à graines d'épinard , or ou argent.

Les sous-officiers et officiers de gendarmerie, et les officiers du » corps royal d'état-major, portent en outre l'aiguillette. '

Lés insignes des officiers de hussards sont /ormes seulement par des galons (voyez page 40).

Maréchal de camp. — Deux épaulettes d'or , à graines d'épinard et à corps brodé surmonté de deux étoiles d'argent. Uniforme brodé an collet , sur la poitrine, aux parements et aux boutons de la taille; ceinture d'na tissu d'or et de soie «chapeau galonné d'or et orné de plun.es noires.

Lieutenant général. — Deux épaulettes pareilles à celles du maréchal de camp , mais avec trois étoiles. Uniforme pareil , avec double rangée de broderies an collet et aux parements ; ceinturepareille; chapeau galonné, orné de plumes blanches.

Maréchal de France. — Deux épaulettes avec cinq étoiles. Uniforme brodé sur toutes les coutures avec trijïle rangée de broderie aux parements et au collet; ceinture de tissu d'or; chapeau galonné, orné de plume» blanches; bâton de commandement recouvert de velours violet , semé de coqs d'or.

ooanroairxosr »s uabxéx*

D'après les notes explicatives ajoutées par le ministre de la guerre à la loi du recrutement de 1832 , l'armée de terre se compose de tous les corps réguliers et permanents créés en vertu d'ordonnances royales , tels que les régiments d'infanterie de ligne et légère; les régiments de cavalerie; les régiments et troupes d'artillerie jle6 régiments et troupes du génie; le corps des équipages militaires ; les dépôts de remonte ; le bataillon d'ouvriers d'administration ; le corps des infirmiers entretenus de l'armée de terre; les compagnies de discipline ; les compagnies de vétérans ; les compagnies départementales ; la légion étrangère; le bataillon de Zou.ives ; les régi-

ments de chasseurs d'Afrique ; les compagnies des gardes-côtes d'Alger; la gendarmerie; les chasseurs Corses; la garde municipale et les sapeurspompiers de la ville de Paris.

L'armée se recrute par les enrôlements volontaires et par un mode de recrutement établi par la loi. — Le sort décide parmi les jeunes gens d'une même classe quels sont ceux qui doivent faire partie du contingent — Le contingent annuel appelé chaque année est de 80,000 hommes. — La durée du service militaire est fixée à sept ans. — Les Français de toutes les classes, âgés de 20 ans , sont soumis à la loi du recrutement. — Outre ceux qui par leur taille (inférieure à 4 pieds 0 pouces 7 lignes 1/2) ou leurs infirmités sont impropres au service , l'aîné d'orphelins, le fils unique ou aîné ou gendre ou petit-fils de veuve, ou d'un père aveugle ou septuagénaire , le plus âgé de deux frères appelés au même tirage, celui dont le frère est sous les drapeaux à un autre titre que celui de remplaçant, dont le frère est mort en activité de service , ou réformé ou retraité par suite de blessures reçues à l'armée, sont exempts du service militaire; — les condamnés à une peine afflictive ou infamante ou même correctionnelle avec surveillance de haute police, en sont exclus. — Sont considérés comme ayant satisfait à la loi les élèves des écoles polytechnique , normale, ecclésiastique , etc., pourvu qu'ils suivent leur carrière » les membres de l'instruction publique et les jeunes gens qui ont remporté les grands prix de l'institut et de l'université. — Le tirage et les appels ont lieu tous les ans — Un conseil de révision , composé du préfet, d'un conseiller de préfecture, d'un membre du conseil général du département, d'un membre du conseil d'arrondissement, du général commandant le département , et auquel assiste un membre de l'intendance militaire , préside dans chaque département aux opérations du recrutement, et décide en dernier ressort de toutes les questions auxquelles elles' peuvent donner lieu. — Il y a dans chaque département un officier supérieur

on un capitaine commandant le dépôt de recrutement, et chargé du détail des levées. Cet officier est assisté de deux sous-officiers.

iTAT-KAJOfTV

L'état-major général de l'armée se compose de maréchaux de France, de lieutenants généraux et de maréchaux de camp.

mutes HTTMwaàrai — Awwnowwittëiii.

. Lene*ba*de* «vW»ivd«F|MM«it]pmts>à.lln««Ieda» artl de créatjsjai

. Voici- le* nom*, 4e ceux, eju£ Jàgarent sur VJwuUs» militai** de 1834 ; il» y sont *Ja***Ànar, cadre d'ajtoienuetét de* de Conégliaiu» (Muacéy) „duo de ûalmatie (Soolt), dm; de Tréfise (Mortier) , doc de BeUiuae (Victor), dnc de Tarent* (Mac-Donald) % duc de Jtuggû» (Ondanat), eomte Molitor, upi^i» Mai son, comte Gérard, eomte ciansal» comte de Lobau (Mouton), mer api* de Grouchy.

Le* officier» généraux forment deux cadres, le codai d'onJMté et. le cadra <*** ré**t*<, — . Une ordonnance de 1830 % fixé le cadre d'actif U* des généraux à 400» pour la première organisation, dont 140 lieutenant* généceux et 250. maréchaux de camp.

Ce cadre <U>it être aéjduit, par le* extinctions, à 250, savoir : 100 lieutenant» généraux et 150 maréchaux de camp. — Il r*nterme , en 1884 , 122 lieutenants gpnér. et 185 maréchaux de camp.

Le cadre de réserve est composé de généraux qui ne peuvent être appelée à «a service actif qu'en caa.de guerre. On y compte 19 lieutenants généraux et 52 maréchaux de camp.

COUPS ROTAI. D'ÉTATSBUJOal*

Ce corps a été créé en 1818, mais son organisation a été modifiée de nombreuses reprises. — Le corps des ingénieurs géographes y a été fondu. — Outre les officiers employés au service des états-majors, ce corps en fournit encore un grand nombre pour les travaux de la carte de France.

Son cadre est fixé pour le pied de paix comme pour le pied de guerre, à 580 officiers, savoir : 30 colonels, 80 lieutenants, 100 chefs d'escadron, 300 capitaines et 100 lieutenants. — Il se compose en 1884, de 28 colonels.

32 lieutenants.

119 chefs d'escadron 298 capitaines.

60 lieutenants.

Total. 543 officiers.

Le cadre de paix est de 580 hommes.

Ce corps, créé en 1817 et chargé du service des renies, de la solde, de l'inspection de l'effectif des corps, des magasins, etc., et généralement de la surveillance de toutes les administrations et comptabilités militaires, pourrait être composé, conformément à une ordonnance de 1830 :

1° D'un cadre d'activité comprenant 285 fonctionnaires, dont : 25 intendants, 185 sous-intendants de 1re, 2e et 3e classe, et de 25 sous-intendants adjoints. — 11 n'ont pas été comptés en 1834 ; on y compte seulement :

[Intendants : . . . 22

de 1re classe. 34 \

Sous-intendants militaires I 2e — 50 [174

(*- — to)

Sous-intendants adjoints. 25

Total 221

2° IVun cadre de remplacement comprenant tons ceux des anciens fonctionnaires de l'ex<?inspection aux revues , de l'ex-oommissariat des guerres et du corps de l'intendance , reconnus susceptibles d'être rappelés an service. — Ce cadre se compose de candidats :

1 • Pour le grade d'Intendant 1

2° — de sous-intendant 11

8° — de sons-intendant adjoint 20

Les' capitaines de Vannée, Agés de moins de 35 ans, peuvent coucourir pour les emplois de sons-intendants adjoints , et les majors âgés de moins de 40 ans, pour cenx de sous-intendants de

3* classe. ^^

OITXBXOjrS MILITAXaUMk

▲ fin de d'assurer la traoqnullité intérieure et la sûreté extérieure dn territoire national , il a été partagé en 20 divisions militaires , qui se composant d'autant de subdivision» qu'elles renferment de départements.

Un lieutenant général commande chaque division, et «m maréchal de camp chaque département

La lr* division , dont le quartier général est Paris , embrasse 7 département» (Seine, &eine-et-Qise , Seine-et-Marne, Aisne, Oise , Eure-et-Loir, Loiret) , et renferme 8 place» de guerre.

L» 2* division, dont le quartier général eat Cbâlona, eaahrease 3 dépwntensec*» (Marne, Meuse, Ardennoa) , et renferme 7 panons de guerre.

La 3e divMoei , dont le quartier général eat Meta,, embrasse 3 départements (Moselle , Mearthe , Vosges) , et renferme 7 places de guerre.

La 4e division , dont le quartier général est Tours , embrasse 5 département* (Indre-et Loire , U»ir~e*Chcr, Mnine al asOire , Sarthe , Mayenne) , et renferme 2 place* de guêtre.

***• division^ dont m qc*rtla* féaéral es* SfraAancg ,eejr» bratse 2 département* (^Bas-Rhin , HeutrsUtia) » ex Teaformft 10 places de guerre,

La, o* division, dont le quartier général eat Bernée* , erosVfaene 3 département* (Donbs, Ha*lc-6aoae, Jura), et rWersne & patee* de guerre*

La 7* division , dont le quartier général eat Lyon , embrasse o départements (Rhône , Loire , Ain, Isère » Hautes- Alpes , DrAme) , et renferme 10 place» de gnerre,

La 89 division, dont le quartier "général est Marseille, en&raeae 4 département* (Vaucluae, Basse*- Alpes, BoDcbas-davBhon*, Va)»), et renferme 15 place* dé guerre.

La 9* division, dont le quartier général est Montpellier, embrasse 5 départements (Hérault , Aveyron, Gard, Ardèche, Lo,- 7ère), et renferme 4 place* de guerre.

La 10e division , dont le quartier général est Toulouse, embrasse 8* départements (Haute-Garonne, Ariégc, Ande, Pyrénées-Orien-

tales , Tarn , Tarn-et-Garonne , Géra, Hautes-Pyrénées) , et renferme 10 places de guerre.

La 11e division, dont le quartier général est Bordeaux, embrasse 3 départements (Gironde , Basses-Pyrénées , Lande*) , et renferme 6 places de guerre.

La 12* division , dont le quartier général est Nantes, embrasse

5 départements (Loiret , Indre-et-Loire, Vendée, Vienne, Deux-Sèvres, Charente-Inférieure), et renferme 9 places de guerre.

La 13e division, dont le quartier général est Rennes, embrasse

4 départements (Ille-et-Vilaine , Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord), et renferme 7 places de guerre.

La 14* division, dont le quartier général est Rouen, embrasse

5 départements (Seine-Inférieure , Eure , Calvados , Orne , Manche), et renferme 10 places de guerre.

La 15* division , dont le quartier général est Bourges, embrasse 5 départements* (Indre , Cher, Nièvre , Haute-Vienne , Creuse) , et ne renferme aucune place de guerre.

La 16e division , dont le quartier général est Lille, embrasse 3 départements (Nord, Pas-de-Calais, Somme), et renferme 81 places de guerre.

La 17e division , dont le quartier général est Bastia , embrasse 1 département (la Corse), et renferme 8 places de guerre.

La 18e division , dont le quartier général est Dijon , embrasse 5 départements (Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire, Yonne, Aube) , et renferme 2 places de guerre.

La 19^e division , dont le quartier général est Clermont , ctn> bresse 4 départements (Puy-de-Dôme, Allier» Haute-Loire, Cantal), et ne renferme aucune place de gnerre. »

La 20^e division , dont le quartier général eat Périgueux , embrasse 5 départements (Dordogne, Charente, Lot, Cor****, Lot-et-Garonne), et ne renferme aucune place de gnerre.

4TAT-MÀJOB. 2>Sft PLACSS.

Il forme un corps à part et comprend • ^

28 oolonels , commandant» de place de l*6 classe. 22 lieutenants colonels , commandants de plaœ de 2* classe. 47 chef* de bat , comu de place de 3* d. , on majors de rdsea, 125- capitaines , commandants de place de 8* classe , adjudimts de

place on secrétaires de place.

108 lient et sons-lieut , adj^nd, de. place e^ secrétaires de place. o aumôniers.

oRa^m&tmojr mt »rrism* bm cota»*.

L'unité militaire dans l'armée française, pour l'infanterie et la cavalerie, est le régiment. — Chaque régiment obéit à un chef supérieur unique, et à une administration particulière': il se divise en bataillon* on en escadrons , suivant l'arme. — Les bataillons d'in» fanterie se fractionnent en compagnies.

Les régiments d'artillerie sont divisés en batteries. Le nom de batterie a remplacé l'ancienne dénomination de compagnies.

Les régiment* dn génie se divisent en compagnies.

La gendarmerie forme des légions composée» de compagnies départementales : celles-ci se fractionnent en brigades à pied et à che-

val. — La réunion des bataillons formés de soldats étrangers (Allemands, Espagnols, Italien* , Polonais) , a aussi le titre de légion.

Il existe en outre différents corps exceptionnels organisés en bataillons ou escadrons , tel* que lès bataillons d'Afrique , lr* fusiliers vétéran* , les pontoniers, les voltigeur* corses , etc. , le train à% parcs, etc., et d'autres organisés en compagnies, tels que les compagnies- de snn*-ofltciers et de fusilier* vétérans, celte* de discipline, celles des canonnière sédentaires et des canonnière (Tardes-cotes, les ouvriers d'artillerie, du génie, le train des équipages , etc.

La ôxseiptine (dieeavt les ordonnances) faisants» forée pritwé- pale de* armée», il importe que tout supérieur obtienne de an» se- ber» donné» une obéissance entière et mae soumission de ton» le* ineqneam ardre» soient enéenta* littsVaisjaaent, saa*L

f_ ^***fc/f^ tJhtt

»intn J*if.

r&*z*t4Xz***<Ci>f *r*r- A

?n?-f^4x1 t^yïrrzrttxvtJ*'*' é&ts/SS^

nfEKB «ÏTORESQD* — STJraWlQBB IflLVnitttt

.•tu

nt eunimmni l'autorité «ni le* donc ea e*t responsable ■ iainni-
lii.iii nWt TM^nesé à ViaÊ***^* leeeirntt • nbék

Mais si la discipline ooit être ferme ,
a*wn>t>eun»inmi^oansrnnntejeneile; Coota rigue».i»e4iU, tiw t*
pwùtiom mm désetnnméftpur le remettent, oa proiMMseée dan»
«■> nentinsen **>»* y osAaà4e< devoir ,teet note* tout g este, tent
.penne» «songeant «Pu* aqpé~ riHrwm *ro *uh<>ro>«né, sont aé-

memejat interdite* Le» •»•*►• Ira cfc U hiérarchie jwlitaiae, à quel-
 que. degré «m'il» y eoient p^t doivent- traita
 U^r>imi«no«w^eol»«««é»éMe ^aosnreai de* ««idée
 lunnvesiUnt», leur porter tant l'intérêt, <et imr nouer* epa ton» le»
 égnede, e*» à de» home*» deat la -râleur -et U dévouement as-
 surent leur» aeeaèe et préparent leur floise, I*s eherdinatiniaduit
 avoir lieu rigonveni eanent eVefredeè^nde, .' J* soldat «loi» obéir
 ea caporal y U eunorml a* iuwtw^t.*» sergent, te fontnier et le ser-
 gent au,»e*geni-*nnjor.rlo.eeegeu** major à IWjpsdnnt f l'Adjudant
 au aoo+4ieeteneutt le aotindieuteffi nant au lieutenant, le< lieute-
 nant è radiudeutHnnjo? et .au -capitaine, l'adjudant major et le ca-
 pitaine au major et au chef -de bataillon, le major et le chef de ba-
 taillon au lieutenant-coloncl-t le lieutenant-colonel au colonel, le co-
 lonel au maréchal de camp. lé m»échal-de camp au lieutenant génér-
 al, le lieutenant général au lieutenant général commandant en chef
 et au maréchal de France. — Indépendamment de cette subordina-
 tion an gmde* la discipline exige, à grade égal , U subordination à
 l'ancienneté, en tout ce qui concerne le service.

Même, hors du service, les supérieurs ont droit à la déférence et
 au respect de leurs subordonnés. L'inférieur rencontrant un supé-
 rieur doit le saluer le premier, et le supérieur rendre le salut.

Arhbmktv. — l^armt de l'infanterie française est Je fusil .à baïon-
 nette. Les-compeguies d'élite jeujes.portent le*nbre*poignavd. • Les
 fusils sont encore à pierre, suai* des essais et de* oxpérienecs faites
 depuu quelques années, donnent lieu. d'csj»érer que les fusils à pis-
 ton remplaceront bientôt les fusila à pierre Les sous-officiers et sol-
 dats portent la buffletecie blanche, UvironMB, — L'uniforme de l'in-
 fanterie eat ; — habit -6{a* 4e roi, boutonnant droit anr la poitrine ,
 arec oollet, pajpemeiat*, v retrou&sis et passepoils de couleur ga-
 rasse» contee-épaulettea gnrance avec passepoil bleu , boutons
 Jemnrn arec là numéro du . régiment; —pantalon Minute* s «-scha-

kos en tiun 4e, cotonnoir, arec pourtour supérieur en galon garance, plaqua janna à , coq, entourée de deux branches de laurier , numéro du régiment an centre de l'écusson. — Le» officiers partent l'épau-lette tu er* ; lee grenadiers , en lai** ronge, et les voltigeur», en tain* jaune.

L'uniforme de l'infanterie légère est, pour la forme, presque semblable à celui del'infan tarie de ligne. L'habit eetéfeuat* «wt^lepim-ter Iqu garwts*, *}ou» les passepoils sont site, le collet» les peseta. * le» • retronssis* lee «oatre-épauloUe» et le galon du. schakos jo-nauille, les boutons blanc* arec cor de chasse «t le numéro do rég-jsnent*n milieu. — L*s officiera portent répnnette en argent,

On«*iti*ATioir orna KBorataters. — Lee régiments se divisent en bataillon». — Un bataillon se compose de s) compagnies , dent * d'élite {grenadier* on careAimiers ttmoHigeuee)et 6 de/aulftov ou > chasseurs, — L'effectif d'une compagnie est nié à 8 ose* tisra, rapttdno, lieutenant et tous-lieutenant, et à 100 sons-officiers et sol-dats. Cet effectif Tarie suivant les circousta— es et les prévisions ôVs budget ; il peut être augmenté ou diminué» — Chaque compngnie a 2 tambours. Lin compagnies de voitjgenre ont S cormtm eu 'lieu de tambours. — Outre les' officiera des compagnies /il y» a dans ohe-qoe bataillon 1 ck*f de bataillon. , 1 adjudant-major et 1 chirurgien aide-mâjor,

L'état-nMJor d'un régiment comprend le colonel , le lieutenant^ colonel , les thefe de bataillon , le major , les adjudants-major (qui peuvent être capitaines ou lieutenants), le trésorier, et Y officier aH-mèiUement (onprtaine on Ueertenasti), lSan^oinrem-tw^moHer Çmeum)nent on sousvlien tenant) , le porte-drapemu (sonediènte-nant), les liemtvmnts du corps royal d'état-major attachés an régi-ment, levAirmrgien major et les aides-major.

Le conseil d'administration se compose d'un colonel (président) , d'un lieutenant-colonel , d'un chef de bataillon , du major, d'un capitaine , d'un trésorier et de douze membres. Il n'y a qu'un drapeau par régiment.

Outre les tambours, chaque régiment a un corps de musique. — On admet dans chaque compagnie 1 enfant de troupe, et dans chaque bataillon 4 blanchisseuses-vivandières. Il y a dans les régiments des écoles régimentaires. — Tous envoient des élèves au gymnase divisionnaire de la division territoriale dans laquelle ils sont en garnison. — La plupart des régiments possèdent des bibliothèques appartenant au corps, et qui sont ouvertes à MM. les officiers. — Ce sont des institutions auxquelles on ne saurait trop encourager ; mais au lieu de bibliothèque, suivant les régiments , il conviendrait beaucoup mieux d'avoir des bibliothèques spéciales dans les principales villes de garnison ; on ne saurait acquiescer à l'acquisition d'ouvrages utiles l'argent que coûtent les bibliothèques à l'échange de gar-

niers. On peut en même temps, avec la même dépense, avoir des livres plus utiles et mieux conservés.

Article 10. — " L'instruction théorique et pratique donnée aux officiers, aux sous-officiers et aux caporaux d'infanterie, est destinée à mettre chacun d'eux en état de remplir au besoin les fonctions du grade immédiatement supérieur. — L'instruction théorique comprend : — l'ordonnance sur le service intérieur ; — l'ordonnance sur l'exercice et les manœuvres ; — l'ordonnance sur le service des places ; — l'ordonnance sur le service de compagnie ;

— le règlement sur le maintien des armes et sur le tir à la cible ;

— les règlements sur l'administration militaire, en ce qui concerne les officiers et la troupe;— la législation pénale militaire, etc.;

— un cours élémentaire de fortifications.

E*Fa\CTJUr. r-i.ulerjuil'Uti834»aV*^«»** * ***** eem- ♦posait de (1) ; , . .

Sf régiment»., forjts chacun, de 3 bataillons et d'une compagnie hors rang formée des ouvriers du régiment.

TJ infant tri* légère de :

ftl régiments, forts chacun de 3 bataillons et d'une compagnie hors rang.

3 bat. dits à l'Algérie en garnis, à Qran, à Bougie, à Alger. Total : 88 régiments ou 267 bataillon*, présentant un effectif de 232,190 hommes, dont 7,837 officiers et 214,362 sous-officiers*. Afin d'avoir le tableau complet de l'infanterie, il convient d'a-

jouter à ce nombre de. , . . * 222,199

7 compagnies de fusiliers de discipline. 1,050 j « .^ 6 — dépennins^kdiaplenn. 1,470 j ^' xv 10 — départementales (pour mémoire , supprimées en 1834).

1 légion étrangère, forte de plusieurs bataillons (assimilée à l'infanterie de ligne. . . 6,533

1 bataillon de Zouaves (infanterie légère). IbrfiKMMi. Veste à manches et gilet fermé par*devant sens* nmaefce», en drap Heu ; pentrthm maure en drap-ywaao» ; veste k 'manches , gilet, culotte en toile de coton; ceinture en toile, de roton bleus capota es drap

Araar; turban et enlntte rougo; senhersy gnenre» en peau; ha
tresse? giberne tor-

r. — «.Les maeqnes 4iatinative» de» officiers et sons^ûacéers
sont les mimes qne-.deus l'arme

de».buaennén. . . . u 1,132

%2 aouayngnira dn sooe^tteiers vétértaus del'armée. 1,880 30 -*
40 nusssiere véténsne de Fermée. . . 4,650

Tottl général de l'infanterie. 238,094

-» J1 deligoe,

La cavafefie française se compose de trois sortes de cavalerie :

~ , . » v ' + » ' • . i 2 de carabiniers

| f2 de dragons.

"*" [f 8 de lanciers.

!14 de chasseurs français.

6 de hnssards.

8 de chasseurs d'Afrique*

Legs Torint peu. — Un ancien'Tieutcnant général de cavalerie,
Fournier-Satlovèxe, a légué* a m cavalerie une somme de 20,000 f.,
dont le capital erétéplécè en rente*, 5 p. 100, sur l'Etat, et dont le
produit «nnnei est réparti entre les dix plus anciens cavaliers , bri-
gadiers ou marérbaux des logis. ^tm

CiVUtBAIB Mĩ RiSBaYB.

Armbuxat. — \jk fa valerie de.réserve a des armes offensives et
défensives. — Les armes offensives «ont le sabre à lame droite et

tranchante des deux cotés,, .le pistolet et le carabine.— ht» arme»
défensives sont le casque et ja cuirasse.

Taux*. — La taille exigée pour les cniabinier* eat de 8 pieds 5
pouces, pour les cuirassiers n,pavda 4 pouces. — Les eue-vaux
doivent avoir de 4 piednO. pouce»- è 4. pied» U ponce».

CAftAMKUa».i— LW/fostireommuo eux deux régiment» est : —
habit bleu céleste; boutons blancs à grenade et à numéro; borneterie
jèmn* avec piquêre blanche ; casque en enivre avec chenille rouge i
cuirasse en euioire. — Let-ofiic. portait réjMiolet te dWgenr.

Le 1er régiment a pour marques distinctives : — JMremctits , re*
troussis, passepoil dn«nHet,et brides d'épaulettes bien céleste; col-
let , passepoil des paremenu, pâtes de parements, passepoil fignant
le» poehee et ornements des retroussis^<rraaee; pantalon garance
nvec aeseepoil bleu oélestt ; épaulettet éearlate.

Le 2e i égimont, —Collet, putes de parements, retroussis et
brides d'épaulettes bleu céleste /payements ,^iesaeipoil du collet,
des devants, figurant le» poobeay4en«e4»aH»is et des brides
d'épaulette», ornement». de» relrou—is^em— ; penulon gammée
avec passepoil bleu céleste; épnnlestea éearlate.

(t) L'effectif que non» indiquons an l,r la Caealeric et delà

dignes de toute confiance.

derSV«»<*"*,de d'apeèa de» deennsents

FRANCE PHTOMftQUl. — .STÀTISrîQtJB MUTAflut

Cuuussiea*. — Uniforme. Habit bUu. Consent» distinedves i pour
le l*r régiment, écartate; Vf cramoisi; 3e, aaroraj 4°, roeet 5#, jon-
quille ; et pour le 6ê, çarmêê. — Les six premiers régiments ont lo
collet, la pâte de parement , les retroussas et les passepoils des de-

Tants, des parements, figurant les poches, des brides d'épaulettes et de la pâte de ceinturon , de la couleur distinctive des brides d'épaulettes , les ornements de retrousws, les passepoils du collet, de la pâte de parements , des retroussis, bien. — Le* quatre derniers régiments ont les parements , les ornements de retroussis, les passepoils du collet, des devants , des pâtes de parement et de ceinturon, des retroussis, des brides d'épaulettes, figurant les poches , de la couleur distinctive des quatre premiers régiments. La pâte de parement, les brides d'épaulettes et le passepoil de parement bleu. — Les dix régiments ont les boutons blancs , à grenade et à numéro; épau-
lettés écartât* ; cuirasse en acier; casque à la romaine, en acier; crinière en chenille noire ; plumet droit au plumet de coq écarlate; pantalon garance, avec passepoil bien; blancherie blanche. — Les officiers portent l'épaulette d'argent.

Hommes. Chevaux.

Effectif. — 9 régiments de carabiniers, chacun de 5 escadrons
1,744* 1,544

10 régiments de cuirassiers , chacun de 8 escadrons 8,720 8,720

Total de la cavalerie de réserve. . . 10,464

GAYAU M IICWB.

Armement.— Dragon». Sabre presque droit, légèrement courbé
Ters la pointe ; pistolets, fusil.

Lanciers. Sabre semi-courbe, pistolets, mousqueton, lance garnie
d'une banderolle.

Taille. — La taille exigée pour les hommes est de 6 pieds 3

4 pouces.— Les chevaux doivent avoir, pour les dragons, de 4 pieds
pouces à 4 pieds 9 pouces; pour les lanciers, de 4 pieds 7 pouces à 4

pieds 8 pouces et demi.

Dragoks — V uniforme des dragons est : — ' habit nerf , à revers. Couleurs distinclives, savoir : les 1er, 1^e régiments ,V»## foncé ; 6e, 6e, jonquille -, 9e, 10e, cramoisis et 11e, garance, lu ont le collet, les revers , la pâte de |>arement , les ornements des retroussis (2 grenades) , les passepoils de la brûle d'épanlette, des parements, de la pato de ceinturon, des retronssis, figurant les poches, de la couleur distinctito; les parements, les retroussis , les brides d'épaulettes , la pâte de ceinturon, les passepoils du collet, des revers et de la pâte de parement, vert.— Les 3e, 4e régiments, n»j#;7e, 8e, jonquille; et 11e, garance; ont les revers, les parements , les ornements de retroussis , les passepoils du collet , de la bride d'épaule t te, des pâtes de parements et de ceinturon, figurant les poches , et des retroussis, de la couleur distinct te e ; le collet, les pâtes de parements et de ceinturon , les passepoils des revers, des brides d'épaulettes et de parements, oert. — Tons les régiments ont : épaulettes , corps vert à franget écarlate ; boutons jaunes , à numéro ; pantalon garance, avec passepoil des cotés vert; casque en euire, à crinière flottante; plumet droit en plumes de •coq écarlate; bufflet. blanche. — Les officiers portent l'épaulette d'or. Lahciixs.— V uniforme des lanciers est : — habit rouge garance, à revers bleu ; collet bleu pour les 1er, 2e, 4e et 5e ; garance pour les 3* et 6e; pâtes du collet à trois pointes ; garance pour les 4e et 6e; bleu pour le 6e; parements en pointes bleu pour les 1er, 3e, 4e, 6e; garance pour les 2e et 5e ; retroussis bleu pour les six régiments ; uasiepoils des coutures du dos et du derrière des manches bleu; brides d'épaulettes garance , avec passepoil bleu ; boutons blancs demi-sphériques, à numéro; épaulettes garance , avec franges et torsades de contour blanches; pantalon garance, avec deux bandes passepoil sur les côtés bleu; schakos polonais à forme supérieure carrée, dit czap»ka garance, avec son tache

et galon bleu; cordon de csapska en fil blanc, avec nœuds et coulants en bine garance ;

Slumet tombant en crin ntir; ceinture en tissu à cinq bandes , ont trois bleu et des» garance; buffleterie blanche.— Les officiers portent l'épaulette d'argenft

Hommes. Cheeaux.

Effectif. — 12 régiments de dragons, chacun de & escadrons . - 9,464 8,064

6 régiments de lanciers, chacun de 6 escaV drons 4,781 4,031

Total de la cavalerie de ligne.

Taille. — La taille exigée pour les hommes est de 6 peu de % nonces —Les chnvann doivent avoir de 4 pieds 6 ponoea et demi a 4 pieds 7 ponces et demi.

Cmk*t*VM. — Vu*{/ormo des chasseurs est : bsbit vert, bou« tonnant droit an moyen d'une rangée de treiiie boutons ; pâtes ditee a la Sonbise sortes poches. Collet Jonquille pour les 1er et !•' régiments; eromoisinovr les 6e et 6e; écarlate pour les 9e et 10*\$ garance pour les 13* et A40. Collet vert, avec nfttes à trois pointes;' jonquille pour les 8e et 4#; cramoisi pour les 7* et 8e; écarlate pour les il* et 11*. Parements en pointes ; jonquille pour les 8e et 4e ; cramoisi pour les 7* et 8e ; écarlate pour les 1 1e et 11e ; vert pour les antres régiments.— Tons les régiments ont : retronssis vert; bon» tons blancs, demi-sphériques, a numéro; épaulettes, corps vert, franges et torsadés de contour garance ; pantalon garance, avec pas-sepoil vert ; schakos garance, avec couvre-nuque verni ; cordon de schakos garance; plumet tombant, en crin noir; buitteterie blanche. — Les officiers portent l'épaulette d'argent.

Hussards.— L' uniforme des hussards est : pelisse garnie en peau d'agneau noire , et dolman bleu céleste, pour le 1er régiment; brun marron pour le 2e ; gris argenté pour le 3e ; garance pour le 4* ; bleu pour le 5* ; et vert pour le 6 . — Collet de la même couleur; parements garance (bien céleste pour le 4^{fl}) , pantalon garance (bleu céleste pour le 4e); schakos garance (bleu céleste pour le 4*).

— Tous les régiments ont : tresses mélangées garance , et de la couleur de la pelisse; ceinture en poil de chèvre cramoisi , et coulant blanc ; boutons blancs ; plumet tombant, en crin noir; cordon de schakos , en bîne mélangée; buffleteries blanches.— Les lignes distinctifs des officiers ne sont pas l'épaulette . mais des galons d'argent qui sont placés au parement des manches et au collet de la pelisse et du dolman, et d'autres galons sur les coutures du dos. Le nombre de ces galons indique les grades ; il est fixé comme il suit : sous-lieu tenant , 1 galon ; lieutenant , 2; capitaine , 8 ; chef d'escadron , 4 ; lieutenant-colonel , 5 dont 2 en or; colonel , 8 en argent. — Les majors et adjudants-major portent des galons d'argent mêlés à des galons d'or.

Chasseurs d'Afrique. — Leur uniforme est : habit capote bleu céleste, à la polonaise, boutonnant droit sur la poitrine au moyen de neuf gros boutons, à basques tombantes en forme de jupon , à gros plis de ceinture , croisant par-devant et ouvert par-derrière.

— 1er régiment, collet jonquille , passepoil bleu céleste ; 1^{er} régiment, bleu céleste, avec pâtes à trois pointes jonquille; 3^{es} régiment, collet jonquille , avec pâtes à trois pointes bleu céleste ; parements: liseré et 3^{es} régiments , jonquille ; 2e régiment, bleu céleste. — Les trois régiments ont : brides d'épaulettes , bleu céleste ; boutons à gretot blancs; contre-épaulettes en étiennette en cuivre, montée sur un cuir de vache noir; pantalon garance, à larges plis de ceinture par-devant, à brayette, à poches de côté et à fausses bottes; manteau en

drap blanc piqué de bleu, sans manches et à petite rotonne; phécý on calot égyptien en tricot feutré de laine garance, avec boupette en soie bleu céleste; ceinture en tissu et à cinq bandes de couleurs opposées , en laine garance et bien céleste; csapska

5arance9 avec gajon et soutacbe bleu céleste , sans plaque; cordon e csapska en laine garance ; pompon demi-spbérique de la couleur de l'escadron , avec tige en fer; bufleterie blanche. — Les officiers portent l'épaulette d'argent.

Hommet. Cheeaux.

Effectif. — 14 régiments de chasseurs ,

chacun de 5 escadrons. . . « 12,206 9,406

6 régim. de hnssards , chacun de 5 escftdr. 4,781 4,041

8 — de chas*. d'Afr., — 6 ' Jsf. 2,896 2,400

Total de la cavalerie légère. . s . . . 19,836 16,840

GÂYAUnM LéaiM.

ARMBsfEifT.— Chasseurs. Ssbre semi-courbe, affilé de la pointe, tranchant d'un seul côté; pistolets, mousqueton. — Deux escadrons, dans chaque régiment, sont armés de lances.

Nus tards. Sabre semi-courbe (avec ceinturon garni d'ane sabretache), pistolets, mousqueton.

Chasseurs d'Afrique. Comme les ohatftenrs français.

AÉXATITULnTIOIf.

Cavalerie de réserve. — 11 régiments.

<— de ligne. 18

- légère. 18

L'effectif général des 53 régiments.

Hommet. ' Cheeaux.

Ontre les divers régiments qui forment la cavalerie de l'armée active . il existe un corps de remonte générale chargé d'acheter et de dresser les chevaux français propres au service de la cavalerie* La création assez récente (fe ce corps qui traite directement avec les producteurs de chevaux, a eu pour objet d'encourager les cultivateurs à l'amélioration et à la propagation des races. 11 a déjà produit des effets utiles et des économies réellrs.

Effectif. — L'effectif du corps de la remonte générale , coan-

Eosé de 90 officiers, varie en sous-officiers et soldats selon le» csnios dn service.

4 Uniforme. — Habit bleu. Couleur diatiactive : garanoe ; collet» parements en pointes et ornements de retroussis f grenades) garance , poches figurées par une pâte dite à la Souinse, reteonssia,

FRANCE PITTORESQUE. — Sf ATISTIQUE MILITAIRE.

bride* d'épaulettea, passe-poil do collet et des parements Afat; passe-poil de la gâte à la Soubiae, des retroossi» , des brides d'épaulettea gmrmmo* ; bouton» clones, ayant en relief un cheval, et pour exergue : nmnlI gémérmU; pantalon d'ordoonacr pan*** ; achakosen tissa moir, arec ganse gomme* ; pompon apberique, à flamme gormmo* ; buifleterie Uornek*. — Les officiers portent l'épaulotto d'argent.

Etablisalmutts. — Les établissements de la remonte générale •ont «a nombre de 10 principaux qui comptent 6 succursale». Ils ■ont placés : «

1° A Cm*m (avec succursales à Falaise et Le Bec). — Circonscription : Calvados, Eure, Seine* Inférieure.

2° A Se* mi- Lé. — Circonscription : Manche.

3° A Jleneom (avec succursale à Merlerault) — Circonscription : Orne, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Eure-et-Loir, Loir et- Cher.

4° A Cmimgamp avec succursale à Morlaix). — Circonscription : Cotes-d'Armor, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère, partie de la Loire-Inférieure sur la rive droite.

5° A Saint- Molr*mt (avec succursale à Saint-Jean-d'Angely). — Circonscription : Deux-Sèvres, Vendée, partie de la Loire-Inférieure sur la rive gauche, Indre-et-Loire, Vienne, Charente, Charente-Inférieure.

6° A Gméret. — Circonscription : Creuse, Indre, Haute- Vienne, Allier, Saône- et- Loire, Cher

7° A Jmriilé. — Circonscription : Cantal, Corrèze, Puy-de-Dôme, Loire, Haute-Loire, Lozère.

8° A Cattre*. — Circonscription : Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Aveyron, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Gard, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Basses-Alpes.

9° A Awtk (avec succursale à Tarbes). — Circonscription : Gers, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne, Dordogne, Gironde, Ariège, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes.

10° A mien. — Circonscription : Ardennes, Marne, Seine-et-Marne, Aisne, Somme, Pas-de-Calais, Nord

ARTTTiTi nTR Tn%

Cours bottai, m l'ARTiLUtaix.— Indépendamment des officiers de ton état-major particulier, et des employés attachés aux-école», auanufacturei et arsenaux, le corps royal de l'artillerie se compose an Ier janvier «834, de: 18 régiments d'artillerie.

1 bataillon de pontonniers.

12 compagnies d'ouvriers.

1 compagnie d'armuriers (en temps de guerre seulement). o escadrons du train des parcs d'artillerie. Il y a en outre :

II Compagnies de canonnières vétérans (à Brest, Saint-Omer, Antibes, Perpignan, La Rochelle, Bayoune, Montpellier, Toulon, Bastia, Cherbourg, Nantes, Le Havre et Marseille) qui font le service des batteries des cotes.

Et f escadron de canonnières gardes a côtes d* Afrique, divisé en 4 compagnies.

État-major.— L'état-major particulier de l'artillerie comprend 279 officiers de toos gradrs, savoir : to lieutenant* généraux; — 14 maréchaux de camp, dont 2 compris dans le cadre de réserve; — 3f colonels; 34 lieutenants colonels; — b8 chefs d'escadrons,

— et I2i capitaines, dont 1 4 capitaine» en second. OitGAiPSA-Tioif. —Chaque régiment est composé d'un étatmajor, de 3 batteries à cheval , 13 batteries à nied, dont Ç montées et sept no'n montées (total, 16 batteries), et, en temps de guerre seulement, d'un cadre de déjxM. Le» batteries à cheval sont ce qu'on appelait autrefois l'artillerie à cheval, les batteries à pied, montées, sont celle» où le» ca-

nonniers sont placés sur le» coffres on caissons; les canonniers sont à pied, les brigadiers et sous-officiers seuls sont à cheval ; ces batteries ont en outre les chevaux de trait nécessaires à leur attelage. Les batteries non montées représentent l'ancienne artillerie à pied ; elles n'ont aucune pièce avec elle et sont principalement destinées au service des sièges et parcs de campagne. Les bouches à feu et les équipages de siège qui leur deviennent nécessaires leur sont amenés par le train de» parcs d'artillerie.

Dans l'artillerie française , le nombre des bouches à feu est calculé à raison de 2 pièces par («00 hommes ; ainsi , pour une armée de 300,00 hommes, il faut 600 bouches à feu. - Les bouches à feu attachées à chaque batterie à cheval ou à pied montée, sont au nombre de 6; un régiment d'artillerie a donc toujours 54 pièces (cannons et obusiers).

Errata. — Le complet d'un régiment d'artillerie sur le pied de guerre est de :

. 2,877 hommes , dont 83 officiers.

2,073 chevaux, dont 1,548 de trait

Sur le pied de paix, le nombre des hommes est réduit à 1,526 et celui des chevaux à 401.

Armement. — L'armement des régiments d'artillerie est le

mousqueton et le sabre-poignard. — Les artilleurs à cheval et les sous-officiers des batteries montées ont le sabre de la cavalerie légère.

Uniforme d'artillerie. — Habit blanc à revers; collet , revers , passe-pois des poignets, des revers, ornements des revers, doublure des épaulettes et des brides d'épaulettes // #*;

parements en pointes, retroussis, brides d'épaulettes, passe-poils du collet . des revers, écartai*. Bouloos/e*»** et bombés , empreints de deux canon» croisés , vue grenade au-dessu» et le numéro du corps au-de»M>UA Épauletie» écartot*. Manteau Htm. Pantalon bl*n . avec deux bandes et pa««c-poil écarta** . Schako noir , en ti»su de coton , avec galon . deux chevrons et ganse écartot*; deux canons croisés et le numéro du corps aude»»ous , en cmt*re , sur le devant ; cordon de schakos en laine écartât*. Plumet tombant en crin écartai*. Buffletcries otamrh**% — Les officiers portent l'épaulette et le cordon du schakos en or.

Les ETABLissAMEKTS dk l'artillerie sont au nombre de 70. 1° 1 Dépét mtrol, à Paris, comprenant un atelier de précision ,

le Musée d'artillerie, et la Bibliothèque de l'artillerie. 2° 8 École* d'artillerie, à Douai y. Metz, Strasbourg, Besançon,

Toulouse, Rennes, La Fère, Vincennes. 3° 25 Direction*, m Lille, Saint-Omer, Douai, Valenciennes»,Mé-

xières , Metz , Stra»bourg , Besançon , Grenoble , Embrun,

Toulon, Mont)»ellirr, Perpignan, Toulouse , Bayonne,

La Rochelle, Nantes, Brest,. Rennes, Cherbourg, Lîr

Havre, La Fère, Tours, Batis, Alger.

40 8 Ane****, à Douai , Metz, Strasbourg, Auxonne, Grenoble»

Toulouse, Rennes, La Fère.

5° S Fonderies , à Douai, Strasbourg, Toulouse. 6° 6 Forme*, des Ardennes (Méxières), de la Moselle (Metz), du

Doubs (Besançon), du Midi (Toulouse), de l'Ouest

(Rennes), de la Nièvre (Ne ver»).

7° 7 Manufacturas a'ormts , a Maubcuge, Cbarle ville
tKliagenthal,

Mutxig, Saint-Étienne, Tulle, Chfttellerault. 8* 1 1 Pomdriir**, à
Esqnerdes , Saint-Ponce , Mets , Vonges, Ton*

kiuse, Angoulême, Saint-Médard, Pont-de-Buy s , Ma-
romme, le Boochet, le Ripault.

9° 8 RaJJI**ri*s de salpêtre , à Lille, Nancy, Lyon, Toulouse,
Marseille, Bordeaux, Paris, le Ripault.

10° 2 Emtropéi* à* salpêtre, à ChAlons et Avignon.

État-Major. — L'état-major particulier du génie comprend 460
officiers de tous grade», «avoir : 6 lieutenants généraux; — 9 maré-
chaux de camp; — - 26 colonels; — 25 lieutenants colonels; — 72
chefs de bataillon, 202 capitaines de première classe ; — 28 lieute-
nants d'état-maj^r, et 4 élevés sous-lieutenant».

Organisation. — Les troupes qui forment le corps royal du géoie
(indépendamment des officiers de l'état-major particulier du corps
royal , et des employés attachés aux écoles, etc,) ae composent de :

3 régiments du génie, 1 compagnie d'ouvrier» du génie, et I
com|agnie de vétérans du géoie.

Chaque régiment du génie comprend I état-major, 1 compagnie
hors rang, 2 compagnies de mineurs, 14 compagnies de sapeurs, et I
compagnie du train (total 16 comp.). Il forme deux bataillons.

ARMhMfcifT. — Fusil à baïonnette, sabre-poignard,.

Uniforme. Habit bleu à revers non adhérents ; collet, revers, parements et pâte» de parements en celant *o*r , avec passe-poil éror-tot* ; doublure du collet, des revers, brides d'épaulettes et ornements de retroussis (2 grenade»), en drap Mm; retroussis écartât*. Épaulettes bleu tlan ; boutonsj<fa«*«, empreints d'une cuirasse avec casque au-dessus Pantalons bleus9 avec bandes et pjtse- . poil» écartât*. Schukos en lis»u de coton noir* avec pourtour supérieur en galon écartât*; plaque à coq. avec l'empreinte, dans l'éctiftson, d'une cuirasse surmontée d'un casque et le numéro du corps au-dessous , et de trophée» d'arme. Pompon sphérique à flamme écartât*. Bufflécrites Uanehes. - Les officiers portent l'épaulette d'or.

Emc-rrr. — Le complet d'un régiment est ea gm*rrt.

État-major. .' 10

Comp. hors rang 00

16 comp., 2 de mineurs et 14 de sapeurs. . 2,528 Comp. du train
127

Total. . . . 2,764 Dans ce nombre sont compris 77 officiers — La comp du train a sur le pied de guerre 214 cLcvaux et en temps de paix 18.

Établissements! aicts du Ckkcx. — La surveillance, l'entretien et les travaux des fortifications des places de guerre, ainsi que ceux des villes de casernement , sont dans les attributions du génie. - Le» places de guerre sont au nombre de 150, et les villes de casernement à celui de 120 (en y comprenant celle» qui sont à la foi» tilles de guerre et de casernement, le nombre est de 236). Elles •ont réparties dan»

empois,

35 divisions du génie, dont les chefs-lieux sont: — Saint-Omer, Amiens, Havre, Cherbourg, Brest, Vantée, La Rochelle, Bayonne, Perpignan, Montpellier, Toulon, Embrun, Grenoble, Besançon, Belfort, Strasbourg, Metz, Verdun, Mézière, Cambray, Lille, Paris, Corse, JJJ.

On comprend encore l'armement du génie, le dépôt des fortifications et la galerie des plans-reliefs de la France; 29, l'arsenal du génie, à Metz; JP, les trois écoles régimentaires.

Les régiments du génie ont des garnisons fixes: le 1er est à Metz; — le 2e à Montpellier, et le 4e à Arras. La compagnie d'ouvriers et celle des vétérans sont aussi en garnison fixe à Metz.

6. Paris. — Il existe un bataillon de sapeurs pompiers attaché au service de la capitale. Ce bataillon est divisé en quatre compagnies; il est soldé par la ville de Paris* mais il fait néanmoins partie de l'armée > on y compte 12 officiers.

T*#m » « ÉQUIPAGE JPWTÀfcOÇ*

OaAriaATfosf. — Les armées actives, indépendamment des ressources locales dont les circonstances leur permettent de disposer quand elles opèrent sur le territoire ennemi, doivent avoir à leur suite des équipages, réguliers, qui leur laissent la liberté de aller avant et d'agir, sans être arrêtées par l'éventualité « les ennemis qui peuvent se trouver » aux points d'opération. Ces équipages réguliers* sont* mis en action par un corps militaire spécial, sous la dénomination de corps du train des équipages, dont les mouvements ont son service immédiat de l'intendance militaire. Leur matériel, tant en voitures qu'en effets de harnachement.

ment, est confectionné et réparé dans des établissements* particuliers, au nombre de trois-, «avoir : »

1* Parc principal de construction du train des équipages militaires %*.».-..•../« à Ternois (Eure).

9° Parc secondaire. , « . . . à Châteauneuf André).

S" Dépôt. . . : % ... à Falaupigny (Meuse).

Cette Ver non -erac sont reflets les principaux approvisionnements en bois aéra, outre et autres objets nécessaires aux constructions et réparations du matériel Le parc de Châteauneuf est le centre des travaux qui pourraient avoir lieu pour les moyens de transport % organise** au Vde de la Loire : c'est d'ailleurs nn. établissement de prévoyance, dont les événements de 1814 et de 1815 ont fait reconnaître l'usage. L'emplacement de Falaupigny, à raison de sa proximité des frontières, n'offre pas assez de sûreté pour être le principal atelier *de construction ; mais il est conservé comme dépôt : on y étend avec facilité une grande partie du matériel coWoiliôjné .e| «a état d'être mis au service au premier ordre.

Emcrrr. — Le corps du \r%Kp. des équipages militaires a pour chef supérieur nn colonel, chargé d'administrer la direction* des établissements. 11 se compose dq* :

14 compagnies du train , 5 compagnies de vétérinaires. »> »

L'effectif en temps de guerre doit être de 60,000 soldats et sous-officiers^ nota} tyu?9. *

Le corps a alors 4,826 chevaux , * 1024 voitures , dont %ê prolonges et* 14 caissons. '

UarroR Mi. — Habit et revers gris-Je-fur , cêltet, revers, parements , pâtes de parements eV&efthtuYonr, retroussa, cootreépan-
 lettes , gtU-4e-fer ; le Jout .paase-poUé , et •rnamenU de retroussis
 (étoile) tugoranA*. goutenj étofè numéro. Pansions garance.
 5ch*t>os an tissu 4e eotop noir (forme du splia]Los de paralerie lé-
 gère); gante en braisa repee*. ft>fllc|#ries é*f)*4*4. — Le* officiera
 portent l'épaule? le 4V8*nt*

Les «impies mdarmes an* rang.d<'to9»4lff« ♦ Ml »* «MOient,
 •'équipent et »fuabUicpt à lf lira fraja, l'anpemept seul cal fourni
 par l'Etat. — Dans l'intérieur 44 4er*itQJre t) a #ant div^ par bri-
 gades à pie.4 on à cheva)., cnajman<|Aes. p*r m» . brigadier op un
 maréchal de<}>pgis; la réupio* 4e tpmic* Je» brigade» d'où départe-
 ment forme une compagnie départementale.

Ahnimut. — Pour la gendarmerie; à ptywtl : eahte fie ff wifrie de
 ligne, pistolets, mousqueton; pour le gendarme * pied: fusil a baïon-
 nette , sabre-briquet.

Umroam de la gendarmerie départementale et coloniale. —
 Qraml* tenue : habit de drap bien. , revers et retroussis éearlate ,
 collet et parements bleus, pantalon de drap blâme, chapeau ai-
 guillettes et trèfles en fil bla*c; bu fûctcrie jaune , bordée en galop de
 fil blâme ; bottes dites demi-'ortes pour la cavalerie; guêtres pour
 l'infanterie. Schakos pour la gendarmerie de la Corse. — Les offi-
 ciers portent l'épaulette d'argent.

Uiurôiuft t de la garde municipale de Paria. — Grande tenue. Ha-
 bit de drap bleu; revers en drap blanc; retroussis en drap éearlate;
 collet •Vee; parements Meus, avec une pâte en drap blanc; boutons
 jaunes, aux armes de la ville de Paris. — Pour l'infanterie : pantalon
 en' drap bleu; épanlettes en laine rouge ; schakos orné d on galon
 aurore,

et d'une aigrette rouge. ~ Pour la caealerie : pantalon blanc , en
 peau de mouton « contre. épaul et tes et aiguillette» en laine
 «a#»cfy casque à la dragonne, -orné d'un plumet rouf». — Le»
 4>ffi«iera portent l'époolettc en or.

Uni von mi des voltigeurs corses (corps auxiliaire).— esahél
 court, de drap bleu , boutonné droit sur la poitrine; retroussis, collet
 et parements de drap bleu; passepoHs jonquille t freins en \uinc
 jonqui tu , • pantalon de drap gris-bleu en hiver , de coutil bUm en
 été ; guêtres noires on bluues. SchakiM.

La gendarmerie départementale forme 84 légions oui ae eoaar
 posent chacune de plusieurs compagnies. Lég. Ch.- lieux. Comp.
 Département*.

11"* Pari» 3 Seine, Scine-et-Oise, Seîne-*t-Marnê.

y Chartres. . . 4 Kure-et-Loir, Loiret, Orpe, Sartfae.

oe Rouen. ... 4 Seiue-Tiiférieure, Somme, Oise, Eure.

4e Caen 3 Calvados, Mayenne, Manche.

5e Reunes ... 3 Ule-et-Vilaine, Côfcs-du-Word, Finistère-

6e Apgers. , , , 3 Maine-et-l.oire,Loirc-lnfcrieure, Morbihan.

7e Tours. ... 4 In dre-et-tôirc.Loirc-ct-Cher? Vienne, ln.drf.

8e Wp»i|i>js. . , 4 pilier, Puy-de-Dôme, Nièvre, Chpr.

9e Sjort. . . ' . . 3 î>eux-Sèvracs?Vfudée, Charente-lnfériètjrf. 10e
 Bordepux. . . 4 Giroude, Charente, Landes, Bass.-Pyrébè>s. 11e Li-
 moges. . . 4 Haute-Vienne, Creuse, Dordoçnc, Corrète. 12e Ca^îpr»!
 • • » 4 J.o^Lot-et-Garoune.Veyron^Caqhil. 13e Toulouse. . . 4 H.-
 Garonne,Tariilet,Gar.. Gert, p.-Pvrén. 14e Carcassopne. 4 Aude,
 Tarn, Vyreiiées-Onentales , Arroge. 15e Nîmes.. ... 4 Gard, Ardèche.

Ūérault, Loxère. 16* Marseille. . . 3 Boucjies-du-Rbone } Va.ucluse,
Var. 17* B.|stia. . . , \ Cor»e.

16e Greuoble. . . 4 Isère, prôme, Ba«»e»-Alncs r Pautet-A!pe|.

Î9« Lyop 4 Rhône^Saône-et-Loirc, Loire, Hairte-Pmre.

20e Pu»i?- • • j 4 Côte-d*Or, Youne, Aube , Bsute-ftfarne, 21e Be-
sancon. . . 4 Doubs, Hante -S?6ner Jura. Ain.

22e Nanpy 4 Mcurtbe ', Vosges, Haut-Rbin , pas-B^ip.

23e Metr. . . . , 4 Moselle, Meu»e, Marne, Ardepne*. 24e Arras.
.... 3 Pas-de-Calais, Mord, Aisne.

La gendarmerie royale ae compose s 1° Pps 24 Ifff iftW 4épar-
tempnl»les fonpanf fT Çomnfr

gnjea. tH*cû(. * • * • ' A ' • »

fi P« la garde mupj cipale de Parjf (formapt 2 r»ppdrons et 2 ba-
taillons ou 4 compagnie» 4 cjjje?aj e»

8 à pied). Effectif. , - . , h44*

89 De 2 compagnies de gendarme* vétérans (à Rip»}, 168 4°
D'un bataillon auxiliaire de jol|igeprt corsas for:

mwi 4 pomnagpje», Ç«pcfi|. "Mi !?* _-

Total (1) . iS,8Hh.

Les criipes et les délits commis par les militaires en activité àe
service sont juges par les tribunaux militaires. — Ū existe dan»
chaque divisiop militaire territoriale ?

1° Deux conseils de guerre permanents, égapx en attributions et
en hiérarchie, composés chacun de 7 membres: 1 colonel président,

1 chef de bataillon ou d'escadron, 2 capitaines, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 1 sous-officier, >£«'. Il y a eu outre, auprès de chaque conseil, | capitaine rapporteur, 1 capitaine commissaire du roi, et 1 greffier.

pris parmi les juges). — Il y a un greffier choisi par le président. Les attributions du conseil de révision sont de statuer sur les

attributions

pourvois formés contre les jugemens des conseils de guerre pe*

Il mandait la division militaire, et arrivait en un moment parmi les militaires en activité. — Ils sont amovibles. Après la loi il doit y avoir, dans chaque division d'armée, deux conseils de guerre et un conseil de révision, ce qui est

vices de forme ou fausse application de la loi. Les deux de guerre sont, l'un pour l'autre, des tribunaux d'appel.

Les membres des trois conseils sont nommés par le général commandant la division militaire, et doivent être choisis à l'étranger]

D'autre, deux conseils de guerre < comme ceux des divisions territoriales.

Ateliers de viciation. — Ateliers de déserteurs. — Ils reçoivent les déserteurs à l'intérieur par les militaires condamnés par les conseils de guerre, pour délits prévus par la loi de 1829. — Ces condamnés portent un vêtement gris du fait qu'ils occupent 4/5 des travaux militaires ou civils. — Les ateliers sont établis à Belle-Croix, à Belle-Ile-en-Mer, à Alger et à Oran.

Ateliers de condamnation au bagne. — Ils reçoivent les déserteurs par récidives, ceux qui ont emporté des effets de leurs camarades,

fi) Il t a a la Martinique et à U Guadeloupe a comp. de s^daracrio
•oloufele, d'eotrmple 161 nommes, rt dont las officier», fou^olficir»
et aeadarmes, quoique payés par Je sainisiera de U marine,
comptent dans U gendarmerie royale.

se '

FRANCE WtOftËSQftt — STÀÏÏSTtOtiË MIXIÎÀffîË.

«toi QHiimit* dn» teUere émi t*m**m* pnUie*. Les condamné*
tftifeent mm bemtti de beat uttaebé à «ne ébahie de fer f et sont oe-
toipét * de Jw>ts fliun publie*. Us sont habillés en étoffe bHfffê sfe
portent d«» jabots. — Ges ateliers sont établit à Vile

d* Aie (Charente-Inférieure), et à lelle-lle-en-MeT (Morbihan)

Pu**>* — H flici outre, en France, 38 prison» militaires dont les
CMCsnrgee soatswmmés par le ministre de U guerre, et Vm prisons
«vile* rénovant lee militaire*, —Total, 58.

âààxMà MtLirlzAkA.

' tébiA D*AfptfpAtioir ni L'Â*TTtxxf.rt kr »tr OÉfrf (I »*««). —
Les* den* école» d'artillerie et du génie qui existaient autrefois à
Cfailous-sur-M arne et à Metz , ont été réunie» «n 180* en «ne seale
éoaîo dtttf <tdHPUH9 et dm génie, L'organisation de eet
éubbs«emejit, plusieurs fois modifiée, a été réglée définitivement en
1831. — L'école n'est composée que d'élèves sortant dé Pécdie Poly-
technique"" , destines à devenir officiers d'artillerie od du génie dan»
le» armées de terre ou de mér. Us y entrent avec le rang de sons-
lieutenant et portent les marques distincttves de ce gradé. Us f res-
tent déni ans, on trois au plus, et eh sortent «prés avoir •un, dés
examens pour être classés définitivement dans les armes de l'artille-
rie et du génie, suivant leur ordre de mérite. — On leur compte , s'oit
pouf la retraité , soit pour les décorations militaires , quatre années

de service d'officier, en compensation du temps qu'ils ont dû consacrer à leurs études.

École d'application au corps royal d'état-major (à Paris) — Cette école créée en 1818, est destinée à former des officiers pour le service de l'état-major:— On y admet annuellement, après examen, 80 élèves | savoir : 8 choisis parmi ceux de l'école Polytechnique; 20 premiers élèves de l'école spéciale militaire et 50 autres en activité, âgés de moins de 25 ans, et ayant au moins un an de grade, se destinent à l'état-major. La durée des études est de deux ans ou de trois au plus ; les élèves, après des examens, sont ensuite appelés, dans l'ordre de mérite à remplir les emplois de lieutenant vacants dans le corps d'état-major.

École Polytechnique (à Paris). — Créée en 1794 sous le nom d'École centrale de l'artillerie, modifiée et réorganisée successivement par diverses lois, elle a été définitivement en 1830 et 1840 par des ordonnances qui lui ont placé dans les attributions le service de la guerre. Elle est destinée à fournir des sujets pour divers services publics de l'artillerie, du génie, des pontons, des constructions maritimes, du corps royal d'état-major, des mines, etc. — On ne peut être admis à l'école Polytechnique que par concours et après examen. Il faut être Français, et n'avoir que six ans au moins et vingt ans au plus. Les militaires y sont admis jusqu'à l'âge de 28 ans. La durée des études est de deux ans.

École de cavalerie (à Saumur). — Cette école a été instituée en 1825, pour former les instructeurs de dragons et de troupes à cheval, instruire ceux des élèves de l'école spéciale militaire qui sont désignés pour la cavalerie, et créer une pépinière de sous-officiers instructeurs. — Une école de maréchalerie et une école de trompettes y sont annexées. — On admet à l'école de cavalerie: 1° un lieutenant

par régiment de cavalerie, d'artillerie ou escadron du trait et de* étu-
 fuyages militaire», ce* officiers suivent pendant deux an* le* cour*
 de l'école, et out pendant ce temps le tiare de Ueuieunnnts d'ùuttua-
 tiom. — 2° Le* élèves sortant, de l'école -spéciale militaire et desti-
 né» à la cavalerie. Ils restent deux ans à l'école , souh la dénomina-
 tion \$ o£ficiar*~élèvet de cavalerie.— V Des jeunes gens enrôlé* vo-
 lontaires ou tirés des régiment*, qui, sou» la dénomination de cava-
 liers élèves instructeur* , suivent let cour* pendant dent ans , et sont
 ensuite répartis dau* les régiments comme eone-ofsiciar* instruc-
 teurs. — 4° Comme élèves maréchauxfatramUi de* enrôlée volon-
 taire* ou de* jenûe* soldats. — 5° Èa* fin , comme élè*s~ttcmp*ttet
 , die* jeunes gens de 14 à 18 ans , et plu* spécialement de* enfant*
 de troupe.

Ecole spéciale militaire (à Saint-Cyr). — Cette école réorganisée
 en 1881, a pour objet d'instruire dans le* différences • branche* de
 l'art de la guerre , le* jeunes gens qui se destinent à la carrière des
 armes. — U* n'y sont admis que par voie de concours et après exa-
 men. — La pension à payer par le* élèves, est de 1,500 fr. , non com-
 pris 760 fr. pour Ir trousseau, les élèves doivent être engagés volon-
 taires. — La durée du conrs complet d'instruction est de deux ans. —
 . Les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie, sont nommés
 sons-lieutenants dans l'armée, ceux qui n'ont pas ri u y satisfaire,
 sont placés dans le* corps avec le grade de sou»-officier bu de
 càporaL

Collège royal militaire (à la Flèclie).— Ce collège, institué en

1831, est destiné à l'éducation de fil* d'officiers sans fortune.- Le

«ombre d'élèves entretenus aux frai* de l'état , est de 800 boor-

•aifre , et de 100, demi-boursier».— On y admet de* enfants
 payant

Senaion , dont le prix est de 860 fr. — L'Age d'admission est fixé e 10 à 12 an*. — Les élève* ne peuvent rester an collège que

jusqu'à la fin de ttnnéé Scolaire¹ dans le courant de laquelle ils complètent leur It* innée»

o?ft*Aasa «fur/unt*. -> Il y a en Freuce hnh établissements contactés à l^nstfusttou de l'armée, déni le* exercices gym*.

Ve£nâm*Mêmél eV PtHèi créé en 1890, destiné à former lee professeurs fléceeeairee mrm autre* gymnases , et affecté en ontrn

à l'inetrnctibft iée troupe* de* 1TM et 14* divisions militaire*. -*-

Cet éttbliesesnent a pour direeteitr , le oolonel Amoroa , qui a le premier propagé en France le* exercices gymnastique*»

Le gymmos* U'Anxu f pour la 16e diviaioa militaire). »

Lé gymmis* d» JkUtx (pour le* V et 8e divisions militaire*)^

Le gymàott de Stnub+trg (pour la oe division militaire).

Le mneW dm Lf* { (>oUr le* 6% 7e, !•>% 18e et 19e divisiono militaires). s .

Le §rmiux\$9 dé MûMtptllUr (pour le* 8e et 9e division* miUufrea}.

£j« g/aujoitf a* fcuLoust (poqr IÇA^^» i Ie et 20* division* inilit^*

ht gfrmuuuê dt Btruut (pour le* 4*, 12e et 13* divisions milit).

Ecota* siom ÊirraïaE*. — Les régiments de tonte* armeront dan

écoles où l'on enseigne aux soldats et aux enfants des troupes : la lecture, l'écriture ; l'arrondissement, et les devoirs de l'élève bachelier et loyal

défenseur de la patrie. — Deux ordonnances de 1818 ont créé à perpétuité un «Vice annuel du mérite , en faveur des enfants de tuteur âgés de 18 ans reconnus le plus âgés » donnant par leur disposition naturelles , l'espérance de se distinguer dans la

carrière des armes. — Une somme de 5,000 fr., versée par l'Empereur comte D'Artois , pair de France formée d'une personne qui a voulu rester inconnue, a formé le capital dont le produit est affecté à un prix. — On tire chaque année au sort le numéro du corps (infanterie cavalerie ou artillerie ou génie) auquel le prix doit être attribué. Le corps désigne l'enfant qui le mérite , et le nom de cet enfant est signalé par le ministre de la guerre au directeur de la caisse du dépôt et des consignations » dans laquelle le montant du

prix est versé pour n'être remis avec tous les intérêts à l'enfant élu , que lorsque étant arrivé à l'âge de 18 ans il contracte un engagement militaire.

Les militaires de tous grades , officiers, sous-officiers et soldats qui ayant des droits à leur retraite , par leurs blessures ou par leurs services préfèrent à la pension que l'état leur offre la vie commune

avec d'anciens frères d'armes , peuvent être admis, en certaine cas spécifié* par les ordonnances, dan* deUx grands établissements militaires , YVétel royal des invalide* à Paris « et à VHàttl (succursale) d'Awigmom. Ils y sout logés, nourris et entretenus aux frais de l'Etat. — Les invalides ont le premier rang parmi les troupes de l'armée. — L'hôtel de Paris en contient environ 4,000, et celui d'Avignon 1,000.

BOUM £* fezmiALTSS.

Solde et retraites.— Quoique \% France soit essentiellement militaire , il est peu de pays où les militaires de tous grades soit-nt ausfti mesquinement traités sons le rapport de la solde et des pensions de retraite. L'insuffisance de ce« retraites 'et celle de> peu* sious accordées aux veuves et aux orphelins, accusent la générosité nationale. Le tableau que nous présentons ici indique le montaut de la solde d'aetwité , celui du minimum de la pension do retrait* (après 80 ans de service effectif),* celui du maximum (quand la supputa-tion des campaes élève la durée des services a 50 ans), et eufin le taux invariable de&ptmions de veuves.

Solde d'aet. Mini m. Maxim. Pens.deveur*. Lieutenant, général. 1
 . . 1 6*000 Maréchal de eamp. . . . k » 10,000

Colonel * . V¥M)

Lieutenant-colonel 4,000

Chef de bataillon , etc. . . . 3,600

Capitaine 2,000 J,200

Lieutenant 1,400

Sous-lieu tenant 1,200

Adjudant sous-officier. ... »

Sergent - major , maréchal-
des-logis-chef, »

Sergent, maréchal-des-logis. »

Caporal , brigadier »

Soldat de toute armée. ... »

La loi nouvelle , rendue en 1831 , a cherché à favoriser les militaires qui comptent douze années de services effectifs dans le grade où ils sont mis à la retraite (avec le maximum) , en leur accordant le &e en sus. — Mais dans quelques années cet avantage n'atteindra que les officiers vieillissant dans les grades subalternes. La France seule de toutes les puissances militaires de l'Europe met les généraux à la retraite, et les hauts grades, à moins de longues guerres, ne peuvent être obtenus que dans un Age avancé, il y en aura donc fort peu qui soient en mesure de profiter de la bonne volonté des législateurs.

J,?oo

LVXCX DE SAJTT*.

Oroavatioit. — Le corps des officiers de santé a été réorganisé en IHS t. Il est divisé en trois sections : atédi-ime, ékinugie mtfAmrm-meï», dont les membres forment deux classes; 1* les */#mtét , 2* les rommita>otu»éé par le niui»tre. Les officiers de santé •ont attachés aux divers corps de l'armée, employés dans les hôpitaux militaires, dans les salles militaires de» hospices civils, et , «■fin , dans les hôpitaux et les ambulances des armées actives.

BrrtTiF. — L'effectif actuel du corps, tant en brevetés qu'en coeamissionnés est de 1,400, dont 8j médecin»,— 1 ,03b chirurgien».

giens, et 277 pharmaciens.

La cadre des officiers de santé brevetés est fixé, par les ordonnances, à 941 , dont b*2 médecins, 72J chirurgiens et 154 pharmaciens»; dans ce nombre sont compris les officiers de santé attachés à l'hôtel royal de» Invalides.

-CoirsKiL ne Sauté. — Il existe à Paris on conseil do santé des armées , qui éclaire le ministre sur toutes les questions qni lui son* soomUes snr la santé des troupes. Ce cou»eil se compose de 3 membre! titulaires', I médecin , l' chirurgien et I pharmacien.

APM l M ASTKATIOMB BZVX&SXS*

ÀDMCviarnATioir dis H An taux. — Le corps chargé dn service ut de l'administration des hôpitaux militaires sa compose, au ■ •' janvier 1834, de 2e>2 offiriars d'administration, dont 64 officier» priacJpanx et compubles, 129 adjudants, et 99 sousadjudants.

Us sa divisent, comme les officiers de santé, en hreeetd* et en mmmifiommét. Le cadre des officiers de tous grades , heeetéa » n'est que de 153.

Les sous-employés des hôpitaux sont des infirmiers entretenus ', •n des infirmiers de rempimeemtmt , on des infirmiers dn bataillon des ouvriers d'administratif m. — Le cadre des infirmiers militaires entretenus est fixé a 550, dont 100 infirmiers majors, et 400 in-

Homtaux. — On compte en France 10 grands hôpitaux militaires, savoir: 2 hôpitaux d'instruction (Val-de-Grâce à Paris et Strasbourg); — l'infirmerie de l'hôtel des Invalides, à Pari»; — las hôpitaux de Perpignan, de Reques, de Paris, de Toulouse, de Saint-Omer et d'Alger; — l'hôpital de Bourbonne-les-Baius destiné aux militaires envoyés aux eanx par les offiriars de -an té.

Outre ce dernier établissement il existe encore, pendant la saison, à Rennes-le-Bains (Ande), à Barège (Hautes-Pyrénées), et près d'autres sources* minérales, des établissements destinés aux militaires auxquels TiiMige des eaux est ordonné»

BvraILLoir d'ouvriers d'août ib.stratiok. — D'après les ordonnances, ce bataillon se compose de l'état-major, de la compagnie hors rang, de 7 compagnies actives et d'une compagnie de dépôt. — Le complet effectif d'une compagnie active est de 207 hommes, dont 40 officiers. — Ceint de la compagnie de dépôt est illimité et en raison de la force des levées. — Le corps comptait, au 1^{er} janvier 1912, 32 officiers. — Les sous-officiers et soldats du bataillon doivent être tous des hommes de métier, maçons, serruriers, menuisiers, boucliers, boulangers, botteleurs, tonneliers, infirmiers, etc. — Ils sont exclusivement affectés à l'exploitation des services administratifs; employés à la garde et à la police ils établissent en service de l'administration, et, au besoin, à l'exportation des convois de malades, de vivres ou d'effets d'habillements.

HAa.LLRMtjrr et c^oHP£MAHT — Les employés de l'administration de l'habillement et du campement ont été organisés en corps en 1930. — Ils se divisent en agents* en frète nos et en auxiliaires — La composition du corps et du cadre est ainsi fixée : 9 agents principaux, 15 agents comptables, 28 commis. Total, 46 employés — Une des places d'agent principal est réservée, en cas de vacance, aux capitaines d'habillement ayant quatre ans de service dans cet emploi.

Subsistent des cas militaires. — Le personnel du service des substances militaires, organisé en 1811, modifié en 1829, a été définitivement réorganisé en 1933. Il se compose d'agents principaux et d'agents auxiliaires. Le cadre des agents est ainsi fixé et limité

Ma joo employés , dont 20 directeurs, — 170 agent* comptables , — !< 0 commis (divisés en trots classes et 1 0 élèves).

Les 'lir+r'io*3 de» tmbuit* anret militaint w»nt établies a Toulouse. Paris, Lille , Besançon , Tour» , Strasbourg, Dijon , Mets , Marseille. Bordeaux, Lyon. Périguenx, Rennes, Nantes. Cbilous , Montpellier , Bastia et Alger.

Lits milita iris. — La fourniture et l'entretien de» objets de onchage et d'ameublement des casernes, la fourniture et l'entretien des effets mobiliers des corps-de-garde , sont à la charge d'entreprises particulier!* qui ont avec le ministère de la guerre de» marchés spéciaux. — Depuis long-temps l'administration s'oe cnpe avec un xèle digne d'éloges de faire remplacer les lit» eu bois par des lits en fer, et les lits a deux places par les couchettes à ■ne seule place.

Convois militaires. — Ce service qni fournit des voitures on des chevaux de selle pour les militaires voj a géant eu troupe on isolément, pour le transport de» effets et meovs bagages des corps , pour celui des malades, infirmes, etc. , est fait dans l'intérieur par des entrepreneurs particuliers , et en vertu de marché» partiels pour chaque divniou militaire.

Transports grjtiraux. — Un marché passé par adjudication avec plu»ieurs de» principale» maisons de roulage , assure le service des transport» , d'un point de b France a l'autre, des gros bagages et magasins des corpa; des effets d'habillement, harnachement, équipement, etc. , tiré» des magasin» de l'Etat; de» objets dépendant du matériel du génie, de l'artillerie et du train des équipages militaires, enfin des voitures sur leurs roues avec ou sans chargement.

D'après les travaux faits far la comtnUsiou dn budget de la gnerre a la Chambre des députés, les dépenses annuelles des régiment» de l'armée française sont de :

infanterie. — Régiments a 4 bataillons 1,428,442 f.

Idem, à 3 bataillons 1,064,258

Dragons 003,541

Cavalerie. Lauriers., 960,500

Rég. à 0 escadrons. Chas»eurs 051,319

Hussards 903,908

Personnel. . . 863,*64 j «oaj «m

Artillerie. Rég. à 10 batteries.

Matériel.

AÉSUMÉ OtsrtBâaV.

Nous avons fait connaître l'effectif actuel de la plupart des corpa de l'armée. Cet effectif n'est pas ce qu'il serait si les refissent*, étaient portés au complet, et si les bataillons et les escadrons dout les cadres existent encore étaient reformés. Afin d'en donner nne idée, nous présentons ici le tableau de l'armée française telle qu'elle existait au 1e* janvier 1833, en supposant tous les corpa sur le pied de gnerre.

Ojficitrt. Trompe. Ck.fûff. Ck.de tr.

o7rég.d"iof de ligne, à 4 bat. 7,772 242,540 21 id. légère, a 3 ba-
taillon». . 1,848 67,188

I bat. d ouvriers d'administr. 31 1,505 » »

12 régira, de caval.de réserve. 780 12,972 1,838 11,148 18 id. de
ligne. 1,170 20,538 2^54 17,802

20 id. légère 1,300 24,020 3,080 20,980

11 régiments d'artillerie. . . 913 31,471 737 22,068 1 bataillon de pontonniers. . 03 1,550 » »

12 comp. d'ouvriers d'armuriers. 48 1,200 • » 1 idem d'armuriers 4 100 » »

6 esc. de parcs d'artillerie. . 132 4,888 282 7,530 4 comp. idem de montagne. . 8 624 8 888

3 régiment du génie 231 7,860 21 621

. 1 comp. d'ouvriers du génie. 4 150 » »

train de» équipages militaires. 96 8*357 116 4,944

3 comp. d'ouvriers du train. 18 360 » »

Total 14,418 410,116 8,8 '4 8V79

Total général. 424,1«4homm. 94,593 cher.

MZVZftTUsJB DIUOI

Ontre le e bin't >/m mimittre et le *eere"tari*t g'nérml (divisé en 4 bnreanx) , le ministère de la guerre comprend 4 grandes directions :

à. ire* 'ion ifa iépét de ta gmerre (5 sections).

D rt'ttOH de penommet et de» oj.'rttt on eut tottrt { 8 bureaux).

Direction Je l'ndmimUlratiru o bureaux)

Dire*' ion des fonds et de le eem^tebili*é générée {7 bureaux). %'l y a en outre 4 commissions et comités établis auprès du ministère : — Commission d'état - major , — Comité de l'infanterie et de la cavalerie, — Comité de l'artillerie, — Comité des fortifications. — Os

comités sont spécialement composés d'officiers généraux et supérieurs.

Une section du conseil d'Etat, composée de conseillers d'Etat, de maîtres des requêtes et d'auditeurs, a le titre de Comité de la guerre et de la marine.

Dans le grand nombre de publications spécialement consacrées à l'armée, deux seulement ont un caractère officiel. — Le *Journal militaire*, envoyé gratuitement par le ministère à tous les officiers généraux employés, intendants et sous-intendants, chefs de corps, etc.; contient la loi qui régit une armée, et les règlements, circulaires, instructions ministérielles, etc., qui servent de base à l'administration militaire. Commencé en 1791, il forme au 1^{er} janvier 1856* 95 volumes. — *Viduaire* «> *é*«t miWmre «/e Fr*\$»e ; vu vol gr. in- 12 — Cet ouvrage est publié chaque année, et contient la liste officielle de tous les officiers de l'armée, avec la date de l'ancienneté de grade de chacun d'eux.

FRANCE PITTORESQUE. — LÉGION-D'HONNEUR.

Légion-d Honneur.

La Légion-d'Honneur a été créée par une loi du 17 mai 1801 (f 29 Boréal an x) pour récompenser les services et les vertus militaires et civiles.

Dans le principe elle se composait :

D'un grand conseil d'administration, composé de 7 grands officiers, De 4/«s« cohorte» composées chacune de 7 grands officiers, 20 couiinandants. 30 officiers et 350 légionnaires*.

Le nombre des membres de la* Légion se trouvait ainsi fixé à 112 grands officiers ; 300 commandants, 450 officiers, et 200 légion-

naires: total : 6,1 12 membres.

Sur les biens affectés en dotation à chaque cohorte, il était alloué un traitement annuel de 5000 fr. à chaque grand officier, 2,000 à chaque commandant, 1,000 à chaque officier et 250 à chaque légionnaire. — 11 devait être établi dans chaque cohorte un hospice* pour recueillir les vieillards de la Légion qui, par leur infirmité ou leurs blessures, étaient dans l'impossibilité de servir l'Etat, et les militaires qui, après avoir été Messes dans la ***** de la Liberté, se trouveraient dans le besoin.»

La création de la Légion d'Honneur parut dans le principe une atteinte portée au principe d'égalité que la Révolution voulait faire prévaloir, et une institution contraire à l'esprit et aux principes de la République, ainsi qu'au texte de la Constitution. — Elle fut accueillie avec défaveur. — Malgré les excellentes raisons que le premier consul donna pour le système de récompense nationale, la Légion d'Honneur ne fut adoptée

voix contre 10

Par le conseil d'Etat, que par 14 voix le Tribunat. 56.

Par le Corps Législatif.,.

La majorité ne fut donc que de 78

«Huile institution, dit Thibaudeau dans ses Mémoires sur la France, n'éprouva une opposition plus imposante. «•

L'année suivante (1802) un décret relatif à l'organisation et à l'administration de la Légion d'Honneur décida qu'il y aurait un grand chancelier et un grand trésorier nommés par le grand conseil d'administration, établit des conseils d'administration pour chaque cohorte et institua une sixième cohorte pour les départements du

Piémont , qui venait d'être récemment réuni à la France Chaque cohorte reçut alors des biens dont le revenu fut affrété à In dotation spéciale de la cohorte.

Le revenu total des biens qui formèrent ainsi la première dotation de la Légion-d'Honneur a'éleva à 5,205⁵⁷ fr.

En Tan xtt '1804), le sénatus-consulte organique qui proclama Napoléon empereur de» Français , établit que les grands officiers, les commandants et les officiers de la Légion-d'Honneur seraient du droit membres du collège électoral de leur département, et les légionnaires membre» du collège électoral de leur arrondissement.

Un décret impérial du 2 me»sidor au xu avait déterminé que la décoration de la • égion consisterait en une étoile à cinq rayons tombées, dont le centre, entouré d'une couronne de chêne et de laurier, devait présenter, d'un côté, la tête de l'Empereur , avec cette légende : Napoléon empereur des Français, et de l'autre un

aigle tenant la foudre, avec ces mots : Napoléon et /m rie L'étoile,

émaillée de bleu, était d'argent pour les légionnaires, et d'or pour les autres membres de la Légion. Par la suite, il fut décidé que cette étoile serait suspendue à une couronne impériale. Elle se portait à gauche, attachée à la boutonnière par un simple ruban rouge moiré.

L'insstitution de la grande décoration de la Légion -d'Honneur eut lieu le 29 janvier 1805 (10 pluviôse an xiii); le nombre de grands-aigles [nommés depuis grands-officiers; fut fixé à 60 —Alors on régla que les grands-aigles porteraient la décoration suspendue en écharpe de droite à gauche à un large ruban moiré rouge, avec une plaque brodée en argent sur le côté gauche de l'habit et du manteau ; que les grands-officiers auraient une plaque pareille sur le côté droit de l'habit, mais plus petite , et qu'ils continueraient en outre à

porter la simple croix en or à la boutonnière; enfin que les commandeurs portaient la décoration en sautoir autour du col avec un ruban moiré rouge (1).

Les deux plus grandes solennités de la Légion-d'Honneur eurent lieu en 1804 : Inauguration de l'ordre et la prestation de serment à l'Empereur dans la chapelle de l'hôtel des Invalides, le 14 juillet 1804 — La seconde fut la distribution des croix faite par l'Empereur lui-même, le 15 août 1801, aux troupes réunies au camp de Boulogne. ,

(t) Les officiers* portent, depuis 1804, la décoration suspendue à la boutonnière par un ruban rouge orné d'une « rosette.

Documents

L'article 72 de la Charte de 1830, reproduit dans l'art. 63 de la Charte de 1830, a maintenu la Légion-d'Honneur; mais les membres de la Légion ont perdu le droit de faire partie des collèges électoraux. — La décoration a subi plusieurs modifications : l'effigie de Henri IV a remplacé celle de Napoléon; et les fleurs de lis, qui, en 1804, avaient succédé à l'aigle impériale, ont été puis fait place à des drapeaux tricolores.

Voici quelle est, en 1835, l'organisation de la Légion-d'Honneur :

Le Roi en est le chef souverain et le grand-maître.

L'administration de l'ordre est confiée à un grand-écuyer, qui travaille directement avec le Roi.

L'Ordre est composé de chevaliers, 5 officiers* , de commandeurs, de grands officiers et de grands-maîtres, — Les membres de l'Ordre le sont à vie. Le nombre des chevaliers est illimité.— Ceint des officiers est fixé à 2,000, celui des commandeurs à 400, celui des

grand» officiers à 170 et celui des grand Wroix a 80. Malgré* cette fixation, les membres actuels (dont le nombre est supérieur) conservent leur» grades. Les princes de la famille royale % les princes du sang et les étrangers auxquels le Roi confère la décoration ne sont point compris dans ce nombre fixe.

Les étrangers sont estais et non reçus. Ils ne* prêtent aucun serment.

Il n'y a plus de serment spécial pour la Légion-d'Honneur.— Se* membres prêtent , lorsqu'ils sont reçus , le même serment que tous les fonctionnaires civils et militaires , de fidélité an roi des Français, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois dn' royaume.

Nul ne peut être admis dans la Légion-d'Honneur qu'avec le premier grade de chevalier et après avoir exercé pendant vingt ans, en temps de paix, des fonctions civiles ou militaires , sauf les dispenses accordées par le Roi, en tempe de guerre, pour les actions d'éclat et les blessures graves, et, en tout temps, pour services extraordinaires dans les fonctions civiles on militaires , ainsi que dans les sciences et les arts.

Les règlements de Uordre exigent que pour passer à un grade supérieur on ail passé dans le grade inférieur, savoir : 1° pour le grade d'officier, quatre ans dans celni de chevalier; 2* pour le grade de commandeur, deux ans dans celui d'officier; 5° pour le grade de graud officier, trois ans dans celui de commandeur; 4° pour le grade de grand'-croix, cinq ans dans celui de grand officier.

Les membres de la Légion-d'Honneur, qui sont convoqués et assistent aux cérémonies publiques , occupent des places raser vée*. On porte les armes aux chevaliers, officiers et commandeurs, on les pré»ente aux grands officiers et aux graud's croix. — Pour les honneur» funèbres et militaires, le» graud's-croix »out traités comme

les lieutenants généraux employés, le» commandeurs comme les colonels , les officiers comme les capitaines et le» chevaliers comme les lieutenants.

Les membres de la Légion-d'Honneur. sont nommés à vie. — lia ne peuvent perdre cette qualité, et l'exercice de leurs droits ne peut être suspendu que par le» causes qui font perdre la qualité on qui suspendent l'exercice des droits de citoyen français.

Nombak de MKMBRt-s. — Au lrr janvier 1833, la Légion-d'Honneur comptait parmi ses membres : • 159 Grand's-cmix. . . . dont 08 français et 61 étrangers.

Grand» officiers

908 Commandeurs. 814 — 94

4,72j Officiers "4,258 — 467

Le nombre total des membres de la Légion était, en 1820, de 40.84). Loi extinction*, de 1820 à 1831, out été de 8^00. Néanmoins , ou croit pouvoir évaluer le nombre actuel de* membres de la Légion à (À000 environ.

MAXSOVS aVateUCATXOJf.

Les maisons pour l'éducation des filles et dea orphelines des membre* de la Légion -d'H ou nenr out été créée» primitivement par l'empereur Napoléon. Elles sont sous la suveilûnce et la direction du grand chancelier , qui présente les élèves a la nomination du Roi.

L» Maison royale de S unt-Demi* est établie pour 500 élèves. — .
400 places y sont gratuite*.

Il existe deux »urrur»ales, établies pour 400 élèves gratuites. —
L'une a Pans , rue Barbette; — L'autre dans la forêt de £atiu% Gsr-
maiH, maison des Loges.

ri

FBÀïiCÉ *ftTORË4&tfç - étAilSHôTM MÀRttiME.

Statistique Maritime.

MARINE ET COLONIES

- lie RM fcftt te cTief suprême de l'armée de mer, ainsi oJtouWihfu-
fê déterre.

Le ministre de la marine et des colonies est l'admlfffltratêur res-
ponsable de l'armée tiavale , des corps spéciaux qui , a terre, en sont
les auxiliaires, et du matériel qui en dépend. 11 a l'administration
supérieure des colonies. (Pour lé détail de ses attributions, voyez
plus haut pajge 32.)

t. Dea.Jois, des ordonnances et des règlements régis- «eut
l'armé* nayaïe et les colonies.

- Um lot du 20 avril 1832 a réglé l'avancement. — La tin d* 19
mai 1834 assure d'une manière légale l'état d« officiera dé wus
grades, de vaisseaux et de troupes, ;ntnsj «pte cMtt! des àdtres offi-
ciers entretenus dil corps <fettmariàë.

Noua ne pouvons songer, faute d'espace, à présenter uÇ aperçu
même abrégé de l'hlsAdltre de la marine militaire jFranfaise , dont

l'époque la plus glorieuse a été le XVIII^e siècle. Pour faire connaître succinctement ce «Jumelle est aujourd'hui, il nous suffira de citer ce fragment d'un écrit récemment publié par le contre-amiral

l'effort de restauration trouva la France réduite, sous le règne de Louis XVI, à des atomes de côtes (suivant M. de Pradt). Le commerce à beau près nul et à 71 vaisseaux de tout rang, dont 52 à flot et 19 sur le chantier — Quant au personnel nécessaire pour cette flotte, il surabondait dans toutes les parties; seulement, comme on n'avait pas eu, l'occasion d'aller souvent en mer, son expérience n'était pas aussi constatée que son zèle et ses connaissances théoriques. Tel fut le point de départ de la marine en 1815. — Bientôt peu à peu le commerce s'accrut, les ports marchands reprirent de la vie; on chercha à renouer les vieilles relations avec le Brésil et l'Amérique espagnole émancipée; la Hotte fournit des stations de guerre sur plusieurs points: enfin une sorte d'activité fut déployée dans les arsenaux, où les ingénieurs habiles ne manquaient pas, et on arriva facilement aux approvisionnements de toute espèce. Cependant le personnel des officiers de marine, privé d'une foule d'excellents sujets éliminés par l'effet des oscillations politiques, avait peine à suffire à tous les besoins. On s'était efforcé de remplacer les officiers renvoyés par de vieux serviteurs, absents de la mer depuis vingt-cinq ans; mais, en dépit de ses sympathies, le pouvoir dut, après quelques essais malencontreux, faire, dans son intérêt même, justice des nouveaux venus, et il n'en resta sur la flotte qu'un très petit nombre qui avaient su se concilier l'estime générale. — Malgré ces mutations si fatales au personnel des officiers de vaisseau, le corps se soutenait à force de constance; les élèves et les jeunes officiers acquéraient de l'âge et de l'expérience: mais aussi les exigences du service augmentaient journellement { Il devenait de plus en plus actif. Ceux des jeunes officiers qui n'étaient pas forte-

ment organisés succombèrent à des fatigues auxquelles on ne pouvait accorder aucune trêve! À la fin de la guerre d'Espagne, le personnel fut fondé ; il persévéra dans son activité. — En 1830, la plupart des officiers de la flotte avaient été sans cesse en mer depuis 1818 (dooze année! consécutives), ce qui ne s'était jamais vu à aucune période de paix. — Il est résulté de cette louable

opiniâtreté que la marine est largement bôtrfuê de bons serviteurs dans tous les gradés, et d'habiles capitaines, que la multiplicité des commandements * permis de former» — On peut dire que jamais le corps des officiers de vaisseau ne s'est présenté au pays sous un aspect plus Satisfaisant. •

Aussi * durant ces dernières années*, la marine Vt-elle en eut l'honneur de gloire; elle put feiter le combat de Têtâvârih, où le contre-amiral de Rigny commandait l'escadre française ; l'attaque d'Alger par le vice-amiral Duperré; la prise de la flotte portugaise dans le Tage par le contre-amiral Roussin; Un nom héroïque, celui de Bissot, a été ajouté aux noms illustres dont le pays s'honore.

Ce ne fût pas tout! %é* seuls titrés à l'h reconnaissance du pays. — Quoiqu'il ne reste plus à découvrir de continents, ni même de vastes Iles, les voyages autour du monde offrent encore aux observateurs** éclairés d'immenses conquêtes à faire pour les sciences et pour les arts. De 1818 à 1830, quatre grands voyages de circumnavigation ont été exécutés par des officiers de la marine royale, MM. de Freycinet, Duperrey, Dumont - d'Urville et de Laplace. Ces voyages ont doté l'agriculture française et coloniale de végétaux utiles, ont fourni au commerce des notions exactes sur les produits, sur les flottes, les besoins de pays lointains, encore peu connus, et ont enrichi les sciences mathématiques et naturelles. Plus, dit M. DU*, plus, que tous les autres moyens qui sont à la disposition d'un riche et puissant royaume. » — Les officiers attachés à

ces expéditions ont fait usage, pour les observations, les calculs et les dessins d'astronomie, d'hydrographie et de navigation, d'instruments et de méthodes perfectionnées par nos plus célèbres artistes ou par les savants compagnons de l'Armée d'Égypte. Leurs travaux ont reçu l'approbation complète de l'Académie des sciences. — Quelques-uns, officiers de vaisseau, et surtout les officiers de santé de la marine, MM. Quoy, Gaimard, etc., se sont livrés à des récits, très multipliés et pénibles sur tout ce qui se rattache à l'histoire naturelle. Les richesses de ce genre, recueillies par leurs soins, sont considérables, et ils ont en outre acquis de leurs deniers un grand nombre d'objets précieux, qu'ils ont généreusement ajouté aux collections générales, réunies pour en faire hommage à la France. — On appréciera la grandeur de ces collections gratuitement données au Jardin du Roi par la marine royale par ce passage d'un rapport de l'illustre Cuvier : « Rien ne prouve mieux l'activité des naturalistes de la marine que l'embarras où se trouve l'administration du Jardin du Roi pour placer tout ce qu'ils ont valu les dernières expéditions. Il a fallu de**» cendre au rez-de-chaussée, presque dans les souterrains, et les magasins même sont aujourd'hui tellement encombrés, que l'on est obligé de les diviser par des cloisons pour y multiplier les places. » — A ces collections d'objets conservés avec un art infini, il faut ! ajouter la représentation d'un grand nombre d'autres objets non moins précieux, mais si fugitifs dans leurs formes et leurs couleurs que le dessin le plus rapide pouvait seul conserver la splendeur et la variété de leurs nuances. — L'examen de ces riches recueils de dessins, fruits d'un travail vraiment, prodigieux, dit M. Cuvier, est fait à la fois pour effrayer l'imagination sur les rameuses richesses de la nature et pour rendre modestes les naturalistes les plus habiles, en

TL

FtUNCJI MTTO«ESgCI{, — STATISTIQUE MABITlUffi:

leur apprenant combien ils sont encore reculé* dans la connaissance de ces êtres dont ils prétendent dresser les catalogues. » — Enfin , et pour ne rien omettre des services que la marine a récemment rendus aux sciences et aux arts, nous rappellerons encore le voyage et fe# travaux destinés a amener en France les. obélisques de ^bèbes. IJne alltifte, le^uqsqr, avait ê\i copjiiruitede exprès; mai* néanmoins, pour réussir dans celte entreprise, oonâée à un ingeoieur, M. Lebas. et à un lieutenant de vaisseau, M. de Veroinao , il y avait à vaincre des difficultés nouvelles et variées de navigation et de mécanique : elles ont été aurmqrçt^es avec un rare bqnhour.

amjLBEB ucwFAin air uas.

Amibai.. — Cette dignité , créée en 1830 (1) , éouiraut à celle de Maréchal da F rame*. -Le* arairauj commandent en chef les armées navales. — - Lear nombre cs»t fixé à trois ; mais en pe moment , la marine n'en compte que deux : le baron Duper** et le comte Taugvxt. — Le troisième ne pourra être uommp qu'en temps de guerre.

lies officiers généraux de la marine sont les vice-amiraux et les contre-amiraux.

'. Viiqs-AMr»AL (gradé créé en '1609, et assimilé aujourd'hui au

SBde de li evtemam générale. — Les vice-ajmiraux commandent en ef lëi armées navales. — Ils remplissent les fo actions de gouverneurs des colonies , inspecteurs généraux , préfets maritimes , membres dn cometf d'à mirante, etc.

CoirrsK-AsjsaAf. (gr»4.e existant 4; s le jurjif si^cje , sons le titre de chef d'escadre, et assimilé. au grade Je maréchal de camp)» — Les contre-an.irWx 'commandent les divisions des armées navales et les escadres. — Ils remplissent les fonctions <ïe chefs d'ptatmajor âtroi4s des amiraux /celles de préfets marifîme;, d'inspecteurs général, de majors généraux de la marine, dç gouverneurs des colonies f etc.

v Lés ofltctiH 'supérieurs de h marine sont : les capitaines <Je vajssean , les capitaines 4e frégate et les capitaines de corvette.

CayiTxiiirB de vaisseau (ae*im.,eo/r7tW). > — Les capitaines de vaisseau commandent 'seuls , en temps de paix comme en temps de gperre, les vaisseaux de ligne et lés frégates de premier rang.

— A terre ils commandent les divisions des équipages de ligne de l** cjassp, et remplissent les* fonicions de ma/ors généraux, majors^ et directeur» dii port dans les clief-lieux d'arropdUsements maritime*.

CATijktwm dx frégate (assim. lieutenant colon* U). — Les capital»** de frégate commandent les frégates de 2* et 3e rang., les corvettes de "14 canons et les corvetfef de charge. — A terre , ils commandent 'en premier les divisions d'équipages de ligne dé 2* classe | et en second les divisions des équipages de ligne de 1H •lasse.' Hs remplissent les fonctions d'aide - majors et tous-dtree-teart de ports:

ilàFrraiirs de corvette (assim. chef dé bataillon). — Les csplt. de corvette commandent tons les bâtiments de guerre portant de to à'23 bquebes à feu , les bâtiments à vapeur et tous les transports armés en guerre. Ils remplissent les fonctiops1 de seconds à sWd des vaisseaux portant le pavillon d'nn officier général. A terre , ils com-

mandent en second les gisions des équipages dé ift&ue' de 2* classe , et remplissent les fonctions de sous-aidèxîftjors. '

1 Les autres officiers flb vaisseau sont :

; Lrmirrsrijrr de vaisseau (assim. capitaine). — Les lieutenants de vaisseau commandent tous les bâtiments armés en guerre portant moins de 10 bouches à feu , et remplissent les fonctions de secopds a" bord des Vaisseaux commandé/par un officier supérieur. *À terre, il» commandent les compagnies des équipages de ligne et sent 'ftt|*cu'£s à V état-major ou à la direction des ports.

LrfctrreiiAinL ns frégate (jssim. lieutenant). — Les lie q tenants sTe Régate commandent les' bâtiments de guerre à défaut déS officiers <rnn grade supérieur, et remplisseufles fonctions de seconds à bord des bâtiments commandés par les lieutenants de vjisseau.

— A terre ? ils sont attachés aux états-majors ^ à la direction des ports et aqx équipages de ligne.

' Elevés i>e m ar'iwe de 1p* CClassk (assim. sous -lieutenant).

ÊltVXS DE 2* CLASSE.

(1) La titré Garnirai est ancien an France, H remonte à 1307. Mai» cettç gratté» charge 4a l'anciaaa» moaarchia ne rassemblait pas au grade nou* Ttaa. iVaaiaaal commandait toutes ta» flottes ; la-justice né rendait en se* SSN»i#Ji» If» frihananiL a*iiûira» , e.lc— Depuis la imitai du »r*î* siècle, U litre d'amiral n'était conféré au'à des princes da sang royal. Le dernier amiral de Vrance | rtp le pjnp-bin, <jm cfi cecte quj| té a contresigne encore en 18Jo, plusieurs ordonnances de Charles X. — On prétend que la première cause de l'animosité du duc d'OrIcans (Louis- Cn'iipue. J^srpn) ceptrt Merie>aatoINETTE et contre Louis XVI , fut de n'avoir pas obtenu' du

ftoi la ebarga d'amiral , que la titulaire, son bsaié-para, sa due de Pantfcifcrat , Massnlait à (ai céder.

Les officiers MARfiriERA sont assimilés de la manière suivants
sue sous- officiers des troupes de terre et portent les mêmes
marques distioctives.

Titrée. AtsiwuXa%ùm.

Capitaine d'armes de lr* classe. . Adjudants sous-of\$eiers.

Premier maître lé.

Capitaine d'arme- de 2e dasse, . Sergent-major. ~

Maître Id.

Second maître Sergent.

Fourrier de in classe. Sergent- fourrier. -

Fourrier de 2* et 3e classes. . . Caporal-fourrier. Quartier-maître
- • . . CapiiruL

Il y a des premiers maîtres , maîtres , seconds maîtres , et quarv
tiers-inattres de ma.*urrt, de canonnade t 4* ^foaiiffif , dç
charjte»tage ,'æ ca{fatage et de voilerie. "":

VAISSEAU*. — TtOVCnJTM A HU.

|>s l^timents 4* guerre et de charge dc.la fû>t\è frsocàise sof t
de deux espèces : le» bâtiments s voiles et las featiment« a vapeur.
Nous allops oITrif le tableau de U force sesnecsive de» bâtiments à
voiles, en indiquant IV'/fctif de l'équipage, en oi(îpiera de vaisseau,
officiers mariniens, marins et soldais,, tej qu'il a été réglé par l'or-
donnance royale du 1er mai 1032, pour les trois cas da disponibilité ,
de pied de paix et de pied dm guerre. — Nous fcroaj connaître en-

suite Lj compo&ition de L'équipage d'un vaisseau «la ligne de 120 canons, et le ayatéme da boucnea^Seu actuellement adopté dans la marine tranaaisa.

. BûponibiliU. fais, amenas.

r^usfafawadaiaOessmns. ...417 o*2 Âjm

. de 100 uL 317 7541 Mt

de 90 id 213 672 811

de 82 id; ». -213 563

f>1g#<* de 1er rsng]oO canons). .. 213 #4 &3

de2«id. (3?id.). ... — . m

. de V id.(46«d.;... ,...,-• ^ J»

Çoremet de, 32 canons-,;>, Su

4e2Si4- v Sa

de24id, ,,,,.....,; , . ^

Cgrftttft-aeisQs , t n)QÛ |l€

£r<evtde2Q caoonf. .. t .. ^ ZQ

de 1\$ id. . . * t • • t • • • . ♦ *■ 36

4cl«»4. ,♦,,. X

Brielff-afiepi de 14 canons. A

CoreeUjn de chargf d« 8QQ tpsmeaux. , . . « 14Q . "Jj Cabaret de 400 à ftJO tonneaux. , . . , t t 30 87

Bricks 4e 8 4 10 canons f . . . n) 64

Canonnières-brick 4« 8 canpas. f) fî

Goélettes de 6 s 8 canon*. . T . . f . f - . , a Gabares de 3#) à 4QP tonneaux. 2Jj

4e 250 a 350 id . P . a

de 200 et au-dessous fi 43

Composition non ÉQuatrA&x. — L'équipage d'un vaisseau de premier rang, de 120 canons, comprend, sur le pied -4e gaagre.;

Etat-major. — \ capitaine de vaisseau; — J capitaine. de cas?

yette ; — 6 lieutenants de- vaisseau \ — 7 lieutenant* de frégat*

— 1 commis aux. revues; —7 1 chirurgien major; -rr- 15 claras;
«1«

2 cbirorg. en %* ; — 3 aide •« obirurg. » — 1 plâsraaciea Total. ^§
Petit état-maJT, — 1 premier maître da manflsroa « -^1 prsv ■

mier maître de canonnf ge; ^-l premier maître ^tîTiisanasTit] •..
— 1 capitaine d'armes;— 1 maître de ebarpentage j-r-J maitra de cal-
fatage; — 1 maître de yoilerif ; — \ m#ilre armurier s

forgeron. Tptal, ,...«... ,,,,..... ià

Seconds mattres. — 6 4« meuoûiure ; — 7 de caqpnogè i —

3 de timonnerie; — 3 de cbarpcnUga ; — 3 4e C*/J/\$Jage'j .4*

| de Toileni^i — % snnurier» . Tpjat* t t . , . 29

QuartiersTmattrMS. — 24 4« manœuvre i -r 23 4f capun^agf ^ .

— 5 de tfiponperie j — 3 de c^a^rpentage ; -- \$ 4« caifftage., . . *

— 3 de voilerie ; — 7 fourriers. Total* r t . . , . Qg

Matelots. — 17Q 4e V cU» < e \$ - 17Q d# 2» cj#ssa ^ - .

367 de 3e classe ; — 16^ apprentis manias. Tpj al.. .«,... fiQQ Artillerie. — 1 sergent ; — 2 psporapxj — 21 «IWnait». .

To^ , M

Mousses, . , .».....». -p.. ^,... 39

Service des pitres, -r.l premier commis» — etttcqnd* c^m^

mis; — 3 distributeurs; — 1 tonnelier; •*- 1 feflnlangier;; *

— 3 coqs (cuisiniers). Total , j|

Services divers. — 1 magasinier ; — 1 barbier; — 1 infirmier; ■

— 6 domestiques. Total ,,,,,,....., # < o t .

Totnr. . . .1,03) Bouches a feu. — Depuis 1824, un nouveau système d'à r moment a été adopté pour les vaisseaux et les frégates de prrtqirr rang; au lieu des anciennes cntnbnaisiuts de calibres très Inégaux entre les diverses batteries , 36 , 24 , 18 et 12 , on a ad»pt* un *rnl calibre , celui de 50 ; mais en mémo tempe, ponr obéir à un» prin*, ripe impériénx d'arciitecture navale , qui «si d# diminuer sa-poltjf

de* batterie* en raison de leur élévation au-dessus de la mer , on a coulé trou genre» de pièces de 30 : les canons longs pour les batteries basses , les canons courts pour les 2* et 3' batteries , et les earonades, pins courtes encore et pins légères, pour l'armement des gaillards.

De 1824 à 1833, le total des pièces coulées , éprouvées et reçues dans les usines de Nevers, de Ruelle et de Saint-Gervais , s'est

•Uréa , ^-

2^34 dont : 800 casons longs , 839 canons courts, 1,241 earonades — En ajoutant a ce nombre 5,198 pièces de 38, dont 2,182 canons et 1,018 earonades. On trou re que la marine possède

4932 pièces de 30 et de 38, qni suffiraient pour armer 60 vaisseaux , 20 frégates et 20 corvettes.

Au l*r janvier 1833 , le nombre des bouches à feu de tonte espèce , possédées par la marine , était de : 10y848 «a /«*» savoir : — 50 canons-bombes de 80 livres ; — 5333

canons ordinaires de 38 • 8 Uv. ; - 5,403 earonades en fer

de 38 » 8 liv ; — 40 mortiers de 12 à 8 pouces. 872 4m ùrooss , savoir : — 196 canons de 38 à 4 livres ; —

514 earonades de 38 à 8 Uv. - 120 obiitiers de 24 à 6

pouces ; — 42 mortiers de 12 à 8 p.

11,718. Total.

il convient encore de noter un perfectionnement essentiel de l'artillerie de marine , opéré depuis 1820 C'est le remplacement général des batteries à pierres, par des batteries à pistons pour tontes les booebes à fen. Ce nouveau matériel est beaucoup moins susceptible de se détériorer que celui des anciennes batteries.

PATXUOW, STO.

Le pooillom. militai est un pavillon qoadrangulaire, et dont la burgeur est égale à une fois et demie la hauteur (la dimension d'un grand pavillon de ponne, pour un vaisseau de 1er rang, est 45 pieds de large sur 30 de bant). — Les bandes sont égales tt posées verticalement , le bleu attaché à la gaule du pavillon , le êtes* au milieu , le rouge flottant dan» 'les airs.

On DoimeJUmme une longue bande d'étoffe à une seule pointe flottante, et eormtte un pavillon termiué par deux cornes on pointes flottantes; la cornette et la flamme sont attachées par leur base à une petite vergue qui se suspend à l'extrémité du béton ou du mât destiné à le» arborer. — I* guidon est une cornette qni , an lieu d'être suspendue, esc attachée comme on pavillon

Les amiraux, vice-amiraux et contre-amiraux, qui out des commandements, ont ponr sigues distinctif» des pavillon*, qu'ils arborent, l'amiral au grand mât, .le vire-amiral an mât d'avant OU de misaine, et le contre-amiral au mât d'arrière ou d'artimon ; pour arborer ce pavillon, il est nécessaire que les vice-amiraux et contre-amiraux aient «ou* leurs ordres uu nombre de vaisseaux Axé par les règlements ; dans le cas contraire, ils arborent une cornette on même une simple flamme.

Les vaisseaux de guerre n'arborent, sauf les pavillons de signaux, que des pavillons, cornette*, flammes ou guidons aux couleurs nationales. La marine marchande , qni ne peut arborer te pavillon uational qu'a la poupe, porte des signes de reconnaissance de couleurs diverses, qui out été fixés en 1817 pour les arrondissements maritimes de France et pour les colonie». Il y en «•de trois formes : la oornette, le pavillon qoadntnguUire et le pavillon trioAgmlasre.

Premier ARRO»DisssMi»T.— De Dunkerqne à Honfleur inclusivement, cornette à 4 bandes horizontales b émet et blanches; — de Honfleur à Granville exclusivement , pmeillon trianguUur* à trou bandes verticales , 2 *#*«« et 1 rooge.

Il* a R rond —De G ra «ville à Mortaix exclusivement, cornette à 4 bandes verticale» élemeee *tji***s (y compris les pointes jaunes); — . de hforiaix à Quimper inclusivement, paeiUon triangulaire jeu*» et bien v le >*««* formant la jroiute).

III* arrohd. De Quimper à Lorient inclusivement , cornette k trois bandes horixoMales , 2 H**es et 1 romge au milieu; — de Lorient à reûmbnraf inclusivement, pooillom triangulaire divisé horizontalement en deux parties, oleue et rouge.

IV* arkovd. — De Paimbciuf a Eojan inclusivement , cornette à trois bandes horwontules , 2 bleoct et 1 btemtke au milieu ; — de Eojan a la frontière d'Espagne , poetllo* triangulaire blâme, avec un tosmmge bUo horizontal , et d'une largeur égale à celle du pavillon.

V* arromd. — De la frontière d'Espagne à Marseille inclusivement , romrtu à 4 bandes horizontales ble.ches et rougit ; — de Marseille à la frontière du Piémont, position triangulaire blanc, avec losange horizontal rouge.

Colonies occfDSjrrexu. — Pooill<M qnadrangolaire divisé en quatre parties , 2 Uemoe , 2 /'«*#*.

Coloxib* orientales st côtes d'Afrique. PaeiUom quaJran-

fuUUr* coupé verticalenient en deux parties égales /««s* et rouge la rouge flottant dans les airs).

ÉTAT ZT FORCE DE LA KAJLXWZ.

An 1 •janvier 1833, la marine française comptait i

287 l/À im*m>s è /lot , savoir : 33 vaisseaux'; -37 frégates ; — 17 corvettes Je guerre; — 9 corvettes - a viaos; —64 bricks et goélettes de 8 a 10 canon» ;— 8 bombardes; — 8 canonnières -bricks de 8 bouche» à feu ; — 18 goélettes , lougres , cutters de 8 à 8 bon- • ches à feu; — 38 bâtiments de flottille, à 4 canons et moins*, — 17 bâtiment» à vapeur; — 20 corvettes de charge ; 28 gabares; — 4 transports; Dont, armés , en commission, en dUpoMilnUté, f 7 vaisseaux.

18 frégates:

i 14 corvettes , dont 8 avisos. I 31 bricks et goélettes.

| 4 canonnières-bricks.

11 goélettes, Inugres et cutters.

I 18 bâtiments de flottille.

7 bâtiments à vapeur. • 4 corvettes de charge.

17 gabares.

i 14 bâtiments divers.

Reste 142 bâtiments désarmés.

A la même époque , il y avait :

78 bâtiments do dieert rangs on construction, dont : 24 vaisseaux ; — 27 frégates ; 8 corvettes ; 2 bricks et goélettes; — 8 bâtiments à vapeur; —11 bâtiments de transport

nrsorXrnoiv

Population maritime. — La population maritime de la France , et par-là il faut entendre uniquement celle qui exploite la navigation et les travaux des ports, se compose de quatre-vingtdix à cent mille familles , formées de quatre à cinq cent mule individus de tout âge et de tout sexe , parmi lesquels on compte cent quarante-trois mille marina et ouvriers, valides on non valides. — Voici , par grandes masses , la décomposition de on dernier nombre :

Capitaines , maîtres et pilotes. 10,484

Officiers mariniens, matelots et novices. . . . 84,879

Mousses 94)81

Ouvriers et apprentis. 11,387

Marias et ouvriers hors de service 5&V529

Absents sans nouvelles. 8*330

« Cette population , écrit Bonrsaint , membre du conseil d'amirauté , arme les bâtiments marchands ; elle est l'instrument indispensable d'un commerce qui , sans avoir atteint son maximum , s'est élevé , en 1824 , à près de 800 millions. — Elle arme les vaisseaux de l'Etat. — Elle mou te les bâtiments armés en course , auxiliaires des vaisseaux de l'Etat. — Elle concourt ainsi simultanément au commerce et à la protection du commerce et à la protection du commerce. Laborieux pendant la |iaiz , elle est rocore brave et dévouée pendant la guerre ; die contribue à la gloire du pay» autant qu'a sa prospérité. — Mais ce n'est pa» tout : tandis que les hommes faits et les eunes gens rendent ces importants services , le rente, vieillards , femmes et enfsnfs, fixé sur no* cotes, dans une activité paisible, est orcupé aan» relâche des construction», des agrès, de la pêche du poisson frais, delà récolte du varech , du pilotage des vaisseaux , du »alut des naufragés , du batelage des personnes et des marchandises , de l'entretien des dignes , du curage des port» et du goet de la mer. »

Inscription maritime. Ou nomme inscription maritime l'inscription sur un registre de tons les gens de mer d'un arrondissement déterminé ; cette inscription leur im|M»se l'obligation de faire à tour de rôle, le service maritime, sur le» vaisseaux de l'Etat, en tempo de guerre et en temps de |«ix. — Tout individu naviguant on eioplo)é sur mer, dans l'étendne d'un arrondissement maritime, doit se faire inscrire. - Le service des cioss'S, du classement maritime on de Vins ription m *ritimo , tel qu'il existe aujourd'hui , date de l'ordonnance de 1784; il a été réglé et modifié par loi du 8 brumaire an iv , et par un arrêté dn Directoire de la même année. Depuis l'établi»ement dn gouvernement constitutionnel , aucune mr»ure législative n'a ré-

gularisé une charge nécessaire sans doute, mai» qui |»èse sur une partie de la population plus fortement que le recrutement. - Aux terme» de la loi dn 3 brumaire , est compris dans l'inscription maritime tout citoyen âgé de 18 ans révolus, qui, ayant ou fait deux voyages de long cours, ou la navigation pendant 18 mois, ou la petite pêche pendant deux ans, on servi pendant deux an-» en qualité d'apprenti marin , voudra continuer la navigation ou la pêche.

« Le régime des classes , dit Bonrsaint, c'est-à-dire la disponibilité pour le service de l'Etat, en guerre «-omn.e en paix , enchaîne l'homme de mer depuis Page de dix huit an» jusqu'à l'âge de cinquante ans. Qu'on cherche dans les autres professions une obli-

fUfm pittoresque. - statistique maritime

gajtioa équivalenJej et l'on verra ce gpe derient, pour la population maritime y le principe si fastueux ef si mensonger de régle répartit iou dçs clurges. •

Couditiox dm tyA&fBS. — « pi solde moyenne des matelots, sur 1rs kf i.fJ'PÇPty {Le commerce français, est dp 45 franc» par moi»; sur le* vaisseaux de f£tat , elle n'est que de 27 frouç» , .et l'on sait combien dç temps | surtout en guerre , le service retient lea marina. — - Les captures sont des exceptions; les travaux des ports , les petites indusjhries riveraines nourrissent tout aji pins- ceux qui tes exercent. — Conséquemment , jamais 4'*i**nce » iamai* d'avenir, m/me pour l'homme yjyant seul — Mais le matelot ne vit pas seul ; lise marie, et le mariage', «jui est une cause de moralité, en est une fusai de malaise- Ce qui suffirait à peinte aux besoins d'un tomme devient la ressource d> toute une famille- — Dépendance et misère : le plus heureux des matelots f toujours employé , toujours libre et fren bortant;Va pas" d'autres perspective. — Que sera-ce si le travail manque ? si la prison , les i>les»ures, les maladies viennent l'inter-

rompre ? si le chef de famille périt dans un naufrage ou dans un combat? — Tous ceux qui ont vu la dernière

fp,erre; pendant laquelle les deux tiers de nos marins furent tués u'pns. savent a quel excès de détresse cette population peut tomber. — - J'En deux mots f la population maritime réunit tout ce hni appelle l'intérêt (Jes hommes généreux, tout ce qui rend sacré i rutilit), le courage et le malheur. — La France ? emportée par le piouvement des choses légères, n'accorde aucune attention à ces pauvres familles , qui la servent si bien et qu'elle connaît si peu. J,a population riveraine partage chez nous la défaveur du commerce maritime , dont la société française ne s'est jamais fait uue juste idée» »»

""C'est dnps le but de ménager une ressource et d'offrir une conv peu su ri oo a pette population peu favorisée, que le célèbre ministre jColbert , a\ii, sous Y^oujs AIT, fit prendre un si bel accroissement à la marine et au commerce , fonda ? en 1674; ^institution âes Invalides de la marine, a laquefle nous aurons occasion de donher plus foin les éloges qu'elle mérité.

- Le sninistère de la maris» et df s colonies est partagé en 6 grandes sections :

Seert'tatimi général (8 totesua*) t Direction du Personal (5 bureaux);

< Mrfction dts Perte (fl bures»») «

Dittetioa d*i CqI*m*s (5 bureaux); : Direetion d>t fonds « de* ia-talidt (ê bareaax) j

Direction det subsistances (,4 berftJtft)k

ha mn'vHTt e*t assisté p*r en Conseil 4' À mirant*

Une des scttûi»» ata conseil d'fijat a le titre o> G?**** 4t l*

ssVrnr #1 des Coioajft.

Il existe auprès du ministère de la marine ;

: U* CtUttl df* irgf ux 4e la mariât;

Une Commission supérieure dt VMtariifsement eV* /«?«//*>#
do ta

Marine ; Une Commise*** formée pont prendre connaissance
de* affaires

relatives i l'etifflUioA Aa la Un concernant Ja répression 4* la
traite des noirs;

-. Une Commission df législation coloniales

Un Conseil des délégués des Colonies;

Une Commission consultative pou* If s affaire* judiciaires 4e»
Colonies.

- hfi toipfit gfrf'wl dft tartes et filons 4* i(* marine forme une di-
rection aunete du ministère et contée à un pffcier général de l'armé*
uayjile.

• Cojrs*((« nr'AatiasDTK. m- * Depuis long - temps, dit M. Djspio
, la marine française avait été fatiguée par l'arbitraire. Pe» lois inco-
hérentes, de* ordonnancée éphémère» , et trop sou? cet des règle-
ment» rontruaiotwiffea, l* versstiiijé, U bon plaisir, l'*)ubji de« vo-
lontés suprêmes du légisi^teur, tou^ pf^sait sentir le besoin d'une
institntîou conservatrice , d'où pussent émaner et les lumières ac-
quises par uue longue expérience et les règles constante* d'une ad-
ministration rendue fidèle à ses propres maximes. On Citait arec
raison le Conseil de» Sage* ée mer, qui, durant six siècles, a conser-
vé les traditions de la mariue de Venise; Y Amiraute de Hollande,

qui, depuis dix siècles, veille sur la prospérité de la force navale
chez le peuple français, et l'Amirauté d'Angleterre. qui, depuis le
règne de Jacques I^{er}, a conservé les belles institutions et l'ordre de
service établis par le prince, aussi sa valeur amiral que monarque-
aveugle et jacobin. » — Ce fut pour atteindre ce but en France
qu'en 1824 le Conseil d'Amirauté a été institué. — C'est CoosfU
donne son avis sur toutes les mesures qui ont rapport — à la législa-
tion maritime et coloniale ; — à l'administration de l'armée navale — «
l'organisation de l'armée navale ;

- au mode d'ap»rovi*iou«ieraent; —aux travaux et constructions maritimes; —à Li direction et à l'emploi des forces navales en tempe de paix et de giterre. •

Le Conseil d'administration se composait, au 1er avril 1854, du ministre de la marine*, président - à titre d'amiral, - et du président ; 2 vices-amiraux ; - 3 conseillers* d'Etat, dont 1 directeur des

nrts, t directeur du personnel et 1 ingénieur de première classe; direct, des constructions navales, secrétaire;— total : 8 membres Co-jssrç dxs Travaux de l*. marik t.-^Ce conseil, créé en 185t. esf dbarçe de 4^noer son avis sur toutes le* affaires qui opt pov objet Vexa-roen des mémoires, rapports, plans, devis estimatifs j tarVf de mai» d'anvre e^ autre» relatifs aux constructions navale», au matériel de l'artillerie, aux oyvrages hvdraupques et bâtiments civils , et enfin à tous les travaux 9 exécuter d'ans les arsenaux aaaritinjfSj aiqsi q^ue dan* les auires établissements fpparteoant à la cuafioe, tan| en Frap.ce fyue à*pt les colonies; — la préparation des règlements né-cessaire* pour l'exécution def Xraî.4«x 4p tpnt &eorj; qui se rap-portent à la construction .a l'installation et à Tarmemenf des bâti-ments de V£l&ri — Ja rédaction des programmes à publier pour les concourt à ouvrir s«r fié* questions relative* anx constructions na- vales , 4 l'artillerie de V| marine et aux construction* hydrauliques;

— Texamen préparatoire 4e* affaire* destinées à é^re soumises à la commission de» travaux public* ; — l'examen de» devis de campagne remis par les commandants des bâtiment» 4e i'Etatf h ^eur r^[°Yr f» ^f aPc*f peluf des mémp/re* et ra^ppri» a4ressp s an ministre par l§ * trf*ciers de 1^ marine, du génie maritime, de l'artillerie, et par Jes. ngenieurs des ppn«truct^s hydrauliques, 'ur 4ef questi^Uf

^art relatives à ces diverses branches de service ; — fcs propositions à faire sur les suites qn*il conviendrait de donner a des systèmes nouveaux proposés par les inventeurs > et en générât a tous les projets qui auraient pour but d'apporter des améliorations dans les constrnetssyns navales , l'artillerie de le moriae et les travaux hydrauliques. — Le Conseil des traeaum da la maria* se SJOSBposail, au 1" avril 1834, de < 1 vietj-asnérl, président ; — 1 Inspecteur de* travnuc hydr«jiliques(— 1 mspeetysjv généesi des tonstraetfons naveies \ — l colonel , i»speot««r da matériel de l'artillerie de marine ; — 1 inspecteur difis., adjoint à l'insp. a£m. des treraux hydrauliques ; — S capitaines de vsJssemn<~2 mjjén. de la marine , dont 1 secrétaire du conseil. Tetui 1 10 membres.

DÉPÔT GKIC^RAL DE? CAÇTXS ET PLAIT» DP TJt VARTHK
ÏTDtS CO?

ton ies. — Ce dépôt ijorrae une direction générale qui est chargée de ta levée et de la construction des cartes marines, ainsi que de U conservation 4e» cartes , plans et journaux des officiers de tsJ*sean! Le Corps Ro/al des ingénieurs Hydrographes en dépend.*— Au 1er avril 18J34, le personnel de cet établissement se composait p*eê i contre-amiral , directeur général ;-l ingénieur hydrographe en chef, dlr. adj. et conservateur; — 1 ing. hydr. en chef, conser. adj.;— 4 ing. de 1** cl. ; — 4 ing. de 2» d. ; — Ç ing. de 5* cl. \

— 2 sons-ing; — 2 élèves hydr. ; — 2 officiers de marine, chefs de la section historiqlf. Total : 23 officiers , ing. , ère.

AHROKDISSEBORJI'n BffAAIVIBIt.

L*edmini»tr«iion de la marine repose sur la division dp }ej?fo
toire ep cipq arrondissement* ou préfecture* maritimes.

\a-, 1er comprend le» ports et c«>tes de la Manche, dfipais 1%
frontière d* là ficl^ique jusqu'à Cherbourg inclusivement.

Le 2e comprend lea porU et côtes 4fi l'Océan , depuis Cberfrojug
jusqu'à Quimpcr inclubivement.

Le 3e comprend les ports et côte» 4e l'Océan , 4*p*iis Qu^apen
jusqu'à Pa imbœuf inclusivement.

Le 4e comprend les ports et côtes de l'Océan, depuis Palmbavf
jusqu'à la frontière d'Espagne.

Le S9 comprend les ports et côtes de France sur la Médittrranée ,
les Mes adjacentes et l'tte de Corse.

Il y a uu prefei maritime dans chaque chef- Ken d'arrondi»**»*
ment. — Ces préfet* manthne» reçoivent immédiatement le* ordres
du ministre et les foot exécuter ; il* ont seuls m correspondance.

— Ils sont chargés de la sûreté des ports , de la protection de la
côte, de l'inspection de la rade et des bâtiments qui y sont mouillés ,
et enfin de la direction de tous les bâtiments armés qoi , par la na-
ture de leur mission et de leurs instructions , n'ont pas ét<j mis hors
de leur dépendance.

Il y a , outre le préfet , dans chaque arrondissement , no conseil
d'administration composé du préfet maritime et des chef* de*
dif»férents services du port. — Ce conseil prend connaissance des

marchés, adjudications, entreprises et baux faits dans les ports I et les soumet avec son avis à l'approbation du ministre. *

Le service des ports et arsenaux de la marine se compose, dans les chefs-lieux d'arrondissement : — de* états-majors, officiers et troupes d'artillerie de la marine ; — des constructions navales ; — des mouvements des ports ; — du port d'artillerie ; — de l'admission et de la comptabilité ; — de l'inspection ; — de l'inscription maritime, etc.

Le département de la Seine-Inférieure. — Comprendant 6 départements maritimes ; Morbihan, Pas-de-Calais, Somme, Seine-Inférieure, Calvados et Manche (non compris Gênes et la ville).

Ports militaires : Cherbourg, Calvados ; Le Havre, Dunkerque.

Cherbourg est la résidence du Préfet maritime*.

Etat-major de la marine : 1 capitaine de vaisseau, major de la marine ; — 1 capitaine de frégate, aide-major.

et

'Direction des constructions : 1 directeur des constructions ; — 2 ingénieurs ; — 6 sous-ingénieurs. »

« ' Direction du port : 1 capitaine de vaisseau, directeur de 2e classe. ' Direction de l'artillerie : \ chef de bataillon, directeur de 2e classe ; — 2 capitaines d'artillerie.

' administration : 1 commissaire principal, chef d'administration ;

— 2 commissaires ; — 6 sous-commissaires.

4 Inspection : \ inspecteur ; — 1 sous-inspecteur.

"*" Inscription maritime : 2 sous-commissaires (Caea , La Hougue).

Substances : 1 commissaire; — 1 sous-commissaire ; — 1 garde* magasin ; — 1 contrôleur.

* Direction des travaux maritimes i 1 ingénieur en chef, directeur; i- 1 ingénieur en chef de 2* classe ; — 1 ingénieur. ' Le Havre est la résidence d'un commissaire général de marine. — 1T y a dans ce port : — Direction du port : 1 Ticut. de vaisseau ; — Administration s 1 sous-comm. ; — Inspection : 1 aous-insn. ; — Substances : 1 sous-comm. — "L'Inscription maritime est confiée à 2 comm. , 3 sous*comm. — Les quartiers d'inscription sont Dieppe, Itonen , Le Havre , Fécamp , Honfleur.

Dunkerque est la résidence d'un commissaire de marina chargé du ièrvice. — Il y a dans ce port : — Substances : 1 sous-comm. — V Inscription maritime est confiée à 1 comm. , 3 sous-comm. — Les quartiers maritimes sont Dunkerque , Calais , Boulogne , St-Yalcry. 2e AAaoBDissxMKBT. — Comprenant 3 départent, maritimes: IUe-et- Vilaine , Côtes-du-Nord , Finistère , et Manche (Granrille). , Ports militaires : Brest , chef-Lieu ; Saint-Serran.

Brest est la résidence du Préfet maritime.

Etat-major du pari : 1 contr-amiral , major général ; — 1 capit. «le vaisseau , major ; — 2 cap. de frégate , aide-majors. . Direction des constructions : 1 directeur des constructions ; — - 6 ingénieurs ; — 5 sons-ingénieurs.

. Direction du port: 1 capitaine de vaisseau , directeur; 2 capitaines de frégate, sous-directeurs.

Direction de V artillerie : 1 colonel , directeur de 1TM classe; — 1 lieutenant-colonel , sons-direct.; — 1 chef de bataillon , directeur des

forges de la ville neuve ; — 1 adjudant de la fonderie ; — 1 adjudant du parc ; — 2 capitaines d'artillerie.

Administration : 1 commissaire général , chef d'administration ;
— 6 commissaires; — - 10 sous-commissaires.

Inspection : 1 inspecteur ; — 1 inspect. adjoint ; — 3 sous-insp.

Inscription maritime : 1 commissaire (St-Bricuc) ; — 3 sous-commissaires (Paimpol , Morlaix , Quimper).

Substances : 1 commissaire ; — 2 sous-commiss. ; — ■ 3 gardes-magasin ; — 1 contrôleur.

Direction des travaux maritimes : 1 ingénieur en chef directeur ;
—

1 ingénieur en chef; — 1 aspirant.

Saint-Sersan est la résidence d'un commissaire principal de marine chargé du service. — Il y a dans ce port : — Direction de l'artillerie : 1 cap. d'artillerie ; — Direction des constructions : 1 ingén. ;

— 1 sous-iogén. ; — Direction du port : 1 lieutenant de vaisseau ;

— Administration t 1 sons- comm. ; — Inspection : 1 sous-inspect. ; — - Substances s 1 sous-comm. — V Inscription maritime est confiée à 2 commiss. ; 1 sous-rommiss. — Les quartiers d'inscription sont CranYitte , Saint-M alo , Dinan.

oe AjmoHDTssutiirT. — Comprenant 2 départements maritimes : Morbihan , Loire-Inférieure.

Ports militaires : Lorient, chef -lien; Nantes. — V Arsenal de construction de navires à vapeur, situé dans l'Ile d'Indret, sur la Loire , dépend de cet arrondissement.

Lorient est la résidence du Préfet maritime.

Etat-major du port s 1 capitaine de vaisseau , major.

Direction des constructions : 1 directeur des constructions ; — 1 ingénieur ; — 4 sous-ingénieurs.

Direction du port: 1 capitaine de vaisseau, directeur.

Direction de l'artillerie s 1 colonel , directeur de 2e classe ; —
2 capitaines d'artillerie.

Administration : 1 commissaire principal , chef d'administration ;
— 2 commissaires ; — 6 sous-commissaires.

Inspection : 1 inspecteur ; — 2 sous- inspecteurs.

Inscription maritime ; 3 sous-commiss. (Auray, Vannes, Belle-Ile).

Substances : 1 commissaire; — 1 sous-commissaire ; — 1 garde magasin ; — 1 contrôleur.

. Direction des travaux maritimes : 1 ingénieur en chef, directeur ;

— 1 ingénieur ordinaire de 2e classe ; — 1 ingénieur.

Ecole d'artillerie s 1 professeur de mathématiques , de fortifications , de physique et de chimie ; — 1 professeur de dessin ; —

1 garde d'artillerie de 2e classe.

Nantes est la résidence d'un commissaire général de marine. —

II y a dans ce port : — Direction du port : 1 lieu t. de vaisseau ; —
Administration : 1 sous-comm. ; — • Inspection : 1 sous-inspect. ; —
Substances 1 1 comm.; — 1 garde-magasin^ — • V Inscription mari-

time e*t confiée à 2 sous-comm. ; — 1 comm. — Les quartiers d'inscription «ont Le Croisic, Paimbœuf, fiantes.

Il a à indret : — Génie maritime ; 1 ingénieur ; — 2 sous-ingén. ;

— Administration ; 1 sons-commissaire.

STATISTIQUE MARITIME

TSSSSSSSS=SSS===SSSSSS=SSSSSSSSSSSS=SSSBSSSSSa=SBSSm

4e AUROïiDisstMEHT. — Comprenant 5 départements maritimes t Vendée , Cbarente-Infér. , Gironde , Landes. Basses-Pyrénées. Ports militaires : Roche fort , chef-lieu ; Bordeaux, Bayonne. Rochefort est la résidence du Préfet maritime. Etat-major du port : 1 capitaine de vaisseau , major général ; —

I capitaine de frégate , major.

Direction des constructions ; 1 directeur des constructions ; — 4 ingénieurs ; — 4 sous-ingénieurs.

Direction du port ; 1 capitaine de vaisseau , directeur ; — 1 capitaine de frégate , sous-directeur.

Direction de l'artillerie : 1 colonel , directeur ; — 1 lieutenant colonel , sous-directeur ; — 3 capitaines d'artillerie.

Administration : 1 commissaire principal , chef d'administration;

— 4 commissaires ; — 9 sous-commissaires. Inspection : 1 inspecteur ; — 3 sous-inspecteurs.

Inscription maritime : S sous-commissaires (SaJUes-d'Olonnes , La Rochelle, lie de Ré, Marennes , Royan).

Subsistances : t commissaire;— 1 sous-commissaire; —2 gardes* magasin ; — 1 contrôleur.

Direction des travaux maritimes : 1 ingénieur en chef, directeur}

— 1 ingén. ordinaire de première classe ; — 1 ingén. géographe. Bordeaux est la résidence d'un commissaire général de manne.

Il y a dans ce port : — Direction du port : 1 lieutenant de vaisseau ; — Administration : 2 sous-commissaires ;— Inspection : 1 sous* inspecteur; — Subsistances 1 1 commifsaire; — 1 sous-commiss.;

— 1 garde-magasin ; — 1 contrôleur; — L'inscription maritime est confiée à S sous-commissaires. — Les quartiers d'inscription sont : Paoillac, Blaye, Libonrne, Bordeaux, Langon.

Bayonne est la résidence d'un commissaire principal de marine. Il y a dans ce port : Direction du port .• — 1 lientenant de vaisseau;

— Direction des constructions .*2 sous-ingénieurs; — Adminis- tration. 1 sous-commissaire : — Inspection : t sous - inspecteur ; — Subsistances ; 1 sous-commissaire ; — L'inscription maritime est confiée à 3 sons -commissaires. — Les quartiers d'inscription sont : Dax, Bayonne, Saint-Jean-de-Lux.

5* AnaonnissBMBirT. — Comprenant 7 départements maritimes : Pyrénées orientales , Aude, Hérault, Gard, Bouches -du- Rhône , Var, Corse.

Ports militaires : Toulon, chef-lien ; Marseille, Ajaccio.

Toulon est la résidence du préfet maritime.

Etat-major du port s 1 contre-amiral , major général ; — 1 capi- taine de vaisseau , major ; — 2 cap. de frégate , aide-majors.

Direction des constructions : 1 directeur des constructions et 5 ingénieurs ; — 9 sous-ingénieurs.

Direction du port : 1 capitaine de vaisseau, directeur de première classe ; — 2 capitaines de frégate , sous-directeurs.

Direction de l'artillerie : 1 colonel , directeur, de 1^{re} classe ; — 1 chef de bataillon , sous-direct. ; — 3 cap. d'artillerie.

Administration : 1 commissaire général, chef d'administration ;

— 6 commissaires ; — 8 sous-commissaires. Inspection : 1 inspecteur ; — 3 sous-inspecteurs.

Inscription maritime ; 11 sous-commiss. (Collioure, Toulon, Agde, Cette, Arles, Martignes, Marseille, La Ciotat, La Seyne, Saint-Tropez, Antibes).

Substances : 1 commissaire ; — 2 sous-comm. ; — 3 gardes-magasins ; — 1 contrôleur.

Substances : 2 sous-commissaires (Toulouse , Agde).

Direction des travaux maritimes : 1 ingénieur en chef, directeur ;

— 1 ingénieur en chef ; — 1 ingén. ordinaire de 2^{me} classe. Ecole d'artillerie : 1 professeur de mathématiques , de fortifications , de physique , de chimie ; — 1 prof. de dessin ; — 1 garde d'artillerie de troisième classe.

Il y a à Marseille 1 commissaire de marine.

Il y a à Ajaccio , en Corse , 1 commissaire de marine.

OQHM HOTAUX.

Les corps qui dans la marine ont le titre de corps royal, sont : Le corps royal de la marine et — Le corps royal de l'artillerie de marine?

— Le corps royal du génie maritime ; — Le corps royal des ingénieurs hydrographes. ■

Coars aoYAi. na la maris*.— L'ordonnance du I 11 en existait
1tr mars 1831 itxê comme al sait le cadre d'octi- 1 au 1er avril
rite des officiers de vaisseau ; I 1834 : '

Amiraux 3 2

Vice-amiraux • • 10 6

Coutre-amiranx 20 18

r> ■ j f de 1TM classe. . 28 1 ■ 7a

Capitaines de vaisseau | de p cUm6 ^ J 70 711

Capitaines de frégate. 70 78

Capitaines de corvette 00 80

Lieutenants de vaisseau 460 490

I Jeu tenants de frégate 550 524

«è~. ISEUT, h»! J5SL LIS.

Total. 1-563 1-563

Cadre de réserve. — Indépendamment du cadre d'activité établi par l'ordonnance dn fr mars 1831 , il existe un cadre de ré»erTe pour les officiers généraux , où peuvent être portés les vice-amiraux Agés de 70 ans et les contre-amiraux âgés de 65 ans , qui sont éloignés de la mer depuis 15 ans, ainsi que les ti ce-amiraux Agés de 65 an» et les contre-amiraux Agés de 00 ans , qui n'ont point navigué depuis 20 ans. — Le nombre des officier* généraux compris à la fois dans les deux cadres d'activité et de réserve , ne peut dépasser 36. — Les

officiers généraux en réserve ne commandent plus à la mer ; mais ils sont susceptibles de remplir des emplois sédentaires quand les besoins du service l'exigent. — Le cadre de réserve, en 1834, ne comprenait qu'un seul vice-amiral.

Coups royal d'artillerie. — Le corps royal d'artillerie de •urine m composait au l#r a»ril 1834 , de ; 4 colonels ; — 4 lieutenants colonels ; — 13 chefs de bataillon ; — 52 capitaines en premier ; — 35 capitaines en second ; — 33 lieutenants en premier ; — 5 lieutenants en second ; — 22 sous-lieutenants Total 168 officiers.

Sur ce nombre on compte : * 100 officiers attachés au régim. d'artillerie et aux comp. d'ouvriers.

56 officiers attachés à l'inspection du matériel, à la direction des parcs, à celle des forges et fonderies.

4 élèves à l'école d'application.

Il existe 7 régiments d'artillerie, 5 en France , 2 aux colonies (la Martinique et la Guadeloupe).

Les « Usines » de Vervins hors de ports , sont les fonderies de Ruelle, de Nevers et de Saint-Gervais , spécialement consacrées à la fabrication de « ***** à fin ; et les forges de « Ardennes , consacrées à la fabrication des projectiles. — Il existe dans le port de Toulon un atelier pour la fabrication de fusées de guerre.

Garde maritime. — D'après l'ordonnance royale du 28 mars 1830, le corps de garde maritime doit ainsi être composé : Nomenclature. Titre des grades. Assimilation.

1 Inspecteur général. Contre-amiral.

5 Directeurs des constructions navales. Contre-amiraux (après). Officier Ingénieur de 1^{re} classe Capitaines de vaisseau.

12 ' — de 2* classe Capitaines de frégate.

12 Sons-ingénieur» de i— classe. . . Lieutenants de vaisseau. 12 — de 2* classe... Id.

5 — de 3* classe. . . , Lieutenants de frégate.

Et le nombre (nécew. an service) d'élèves. Elèves de 1TM classe.

V effectif em 1*» avril 1834 est de : 1 inspecteur général ; 7 directeurs; 10 ingénieurs de 1TM classe; 15ingén. de y cl.; 13 sousingén. de ln cf. ; 18 sous-ingén. de 2e cl. ; 7 sous-ingén. de 3° cl. ; 2 élèves et 3 adjoints dn génie. Total 73 ingénieurs.

Corps rotai, des ivgAbjikvrs hydrographes. (Voyez pour le personnel , l'article Dépôt générai de* carte* et plans.)

qm «v recrutent par tes enrôlements voion gents fourni» par la population, en vertu d — Le corps des équipages de ligne trouv« parmi le» marins soumis à Y inscription mari

Lee corps organisé» attaché» à la marine et qui font le service à terre, à bord de» vaisseaux , aux colonies, dan» les bague», etc., sont: Le corps royal de» équipage» de ligne; «

Un régiment d'artillerie ; Deux régiments d'infanterie; qui m recrutent par le» enrôlement» volontaires et par les contin- * ' " * vertu de la loi de recrutement,

trouve encore des auxiliaires l'inscription maritime.

Un corps de gendarmerie, dont la composition est la même que celle de la gendarm. dépnrtem. • Un corps de garde» des chioorme» , qui se recrute par des enrôlements volontaires.

EquiFAGis de ligue. — - Le» marins destinés an service et aux snanmavres de la flotte sont organisé» en équipages de ligne.

Le corps royal des équipages de ligne est réparti en 5 divisions , dont 2 de 1^{re} classe , à Brest et à Toulon ; 3 de 2^e classe, à Rochefort, à Lorient et à Cherbourg.

Chaque division est composée : — d'un état major ; — d'un petit état major (espèce de compagnie hors rang comprenant les capitaines d'armes , maîtres ouvriers , musiciens, etc.) , de compagnie» permanentes, de comp. provisoires, et d'une comp. de mousses. Le nombre de» comp. permanente» est de 120 , ainsi réparties ; Division de Cherbourg. . . 6 comp., n^o 1 à 6.

Division de Brest 50 comp. , n^o 7 à 56.

Division de Lorient 6 comp. , n^o 57 à 62.

Division de Rochefort. ... 8 comp. , n^o 63 à 70.

Division de Toulon 50 comp., n^o 71 à 120.

Chaque compagnie , divisée en deux section» , se compose de : 4 officiers : 1 lieutenant de vaisseau , capitaine de compagnie ; 1 lieutenant de frégate, lieutenant de comp.; 2 élèves» de 1^{re} classe. 12 seconds maîtres et quartiers maîtres* de manœuvre, canonage , tâmonnerie , charpentage , calfatage , Toilerie, i fourrier.

60 matelots de 1^{re}, 2^e et 3^e classe.

26 apprentis marin» (parmi lesquels 1 tambour et 2 fifres).

103 officiers , sous-officiers et marin».

L'effectif des compagnies provisoires est de 100 hommes. Il y en a de deux sortes , celles qui sont destinées à recevoir les enrôlés» volontaires et les recrues des départements, et celle» qui «ont formées par les officiers marins et les marin» de» elassés levés dans les quartiers maritimes pour le service de» bâtiment»

L'effectif de » compagnies de mous-es est de 127 dans les divisions de 1^{re} classe , et seulement de 65 dans celles de 2^e classe.

Il y a dans chaque division : une école de mathématiques élémentaires appliquées à la navigation , et de dessin linéaire pour l'instruction des officiers mariniers ; — une école de lecture et d'écriture et d'arithmétique ; — une école d'escrime , — une école de natation.

L'ornement des marins est un fusil avec sa baïonnette. Ils portent la giberne attachée à un ceinturon en cuir. — Leur uniforme est un habit bleu , avec un pantalon de drap ou de toile. — Leur coiffure de grande tenue est une casquette. — En terre , ils portant encore des casques pour le service de » garde » et prise d'armes . ; mais cette coiffure est supprimée et doit disparaître aussitôt que ceux qui existent en magasin auront atteint le terme de leur durée réglementaire.

L'infanterie de marine compte un certain nombre d'officiers et d'infanterie attachés aux équipages de ligne et à la compagnie de discipline établie à Lorient.

Au 1^{er} avril 1834, ce nombre s'élevait à : — 1 lieutenant colonel ; — 1 chef de bataillon ; — 15 capitaines ; — 12 lieutenants ; — et 5 sous-lieutenants. — Total : 34 officiers.

Régiment d'artillerie. — Le régiment d'artillerie de marine a le même uniforme et le même équipement que les batteries non montées de l'artillerie de terre ; mais les sous-officiers, canonniers et ouvriers sont armés avec des fusils de marins, et non pas avec des carabines.

Ce régiment se compose d'un état-major , de 24 compagnies d'artilleurs , de 6 compagnies d'ouvriers et d'une compagnie hors rang.

L'effectif, au 1^{er} janvier 1833, s'élevait, en officiers», sous* officiers» et artilleurs, seulement à 2.690 hommes. — Sur ce nombre, 550 sous-officiers et artilleurs étaient employés à bord de la flotte ; 20 officiers et 500 sous-officiers et artilleurs dans les colonies, et le reste était disponible dans les ports.

Infanterie de marine. — Deux régiments d'infanterie de marine ont été créés en 1831, afin de pourvoir au service ordinaire des garnisons des colonies. Ces 2 régiments, composés chacun de 3 bataillons, divisés en 21 compagnies, à raison de 7 par chaque bataillon, renferment chacun 150 à 200 soldats noirs. — Le 1^{er} régiment fournit les garnisons de la Martinique, de la Guyane et de l'Inde française; le 2^e régiment fournit la garnison de la Guadeloupe, du Sénégal et de l'île Bourbon. Il y a en France, à Landernau, un seul dépôt pour les deux régiments.

L'effectif total des deux corps, non compris le dépôt, est de 5,199 hommes, dont 233 officiers», et 4,986 sous-officiers et soldats.

L'armement, l'uniforme et l'équipement de ces régiments» est le même que celui de l'infanterie de ligne.

Gendarmerie maritime. — Cinq compagnies» de gendarmerie portant le numéro de l'arrondissement auquel elles sont attachées, sont affectées au service des ports et des arsenaux.

Elles forment 51 brigades, ainsi réparties : — 9 à Cherbourg & à Brest ; — 13 à Lorient ; — 7 à Rochefort ; — 11 à Toulon.

L'effectif des 5 compagnies comprend 16 officiers ; — 51 sous-officiers - des-logis et brigadiers; — 204 gendarmes; — total : 271 hommes.

Garde des bagnes. — La garde des bagnes et la surveillance des forçats est confiée à un corps de gardes -bagnes, qui était

composé , au 1er janvier 1833 , de 968 sous -officiers et fusiliers : on comptait 1 garde-chiourme par 10 condamnés. Ce corps, qui ne renferme pas d'officiers, e»t placé sous l'autorité immédiate des préfets maritimes et des commissaires de marine.

Officiers d'admihistrationh. — La hiérarchie administrative de la marine se compose dans les ports de six grades divisés en plusieurs classes, qui forment en tout dix degrés hiérarchiques , savoir : Nemb. Titre*. assimilation.

9 Commissaires généraux Contre-amiraux (après).

6 Commissaires principaux Capitaines de vaisseau.

17 Commissaires de lre classe Id.

27 Id.de 2e classe Id.

32 Sous-commissaires de 1TM classe. . Lieutenants de vaisseau.

75 Id. de 2* classe. . , Id.

144 Commis principaux. Lieutenants de frégate.

371 Commis ordin. de lr#, 2e et 3* cl,

681 Total de l'effectif du corps de» officiers d'a4minj»traion. <

lifsrmcrrroar. — Le torpe de l' inspection se composait, au 1er avril 1834 » de : — 3 inspecteur» de 1TM classe; — 2 »»sp. de 2e cl. ;

ta

FÏUNCË PTrtOKÈSotJE. *- STAHSin^dE MxmftMK

6 i .aaaat ad}, j — 1Ô aou«»io»p. de in cl. ; — & dé 2e cl. — Total 26 roceflhree.

ihenaMaaTRafricaf »B* »«%*4eTA*çte., — i'adminisjjulion des
sub~ sistaneemàmri+iimi&, a» 1er *vr»l 18"#, de : - 4cururaU-
saire« dm tr« 4Ls -*• 7 éonem de 2e cl. ; — 5 sous-comm. Me f rë cl.
* —

7 JM*e«fimfc dé1 2* et.*; -* - 3 gardes-magasin* do lrc ri. ; —
Sfridas *taa> de fr ci » — 3 ooutrôleuT* de lre cl. i — 2 cou t. en>2*
eiv Total- 37 cène», et employé*.

fre#*r«i b* «Aiff*. — * Le service de santé a* eoilpoae de </</**
gêmJf ê9 tkêrurgtwa / ÀV pharmacien* et de ***/**#»»/» , em-
ployés dans les ports, sur les bâtiments de l'Etat-ou dan» les
oolouie*.-*- JOÊ Ier" avril fé»4 ,lé eorp* dé* officier» de saet2 se
composait de : ••• 4Ê& oficiers de «enté ; savoir ?

T iwéneow ewcoéi^ inspecte*» géaérei.

9 1èr* éff. dv feété evonef, dont : 3 inéév» 9 cbirnrg. ; 2 pUarm.
19 1* etff; êé santé ev ebef, dont 3 9 niéeV. t 5 ebirurg» ; 3 pbar.;

év w prOiceV

afl éMrtfrg.f é\nU i 71 d» lre cl. , 1|g de 2e cl.; et 152 de 5e cl. 52
pharmaciens, dont : 10 de 1" cl. ; 17 de 2e cl. j 25 de 3e cl. r br*
powm mt chaussée». — Les travaux maritimes

éfafcfteflf ana dertatn pomhre d'ingénieur» de» ponts et
chaussées.

— An lér avril 1854, ce nombre s'élevait a 19* savoir : 1 iaap. gé-
néHrtf a-« | iésp. ad) j — • 7 ine> en elief ; — 2 iag. de r e el. ; a-^7
ragL de 2* e*. ; — n»t 1 iag. hydrag.

Colte. — On compte 6 amtJérnters de l,c el.y et 3 aumôniers és§ 2*
al. f <wwjfcj» a» service de la marine. — Les porta de Brest , aV>
Tonton af de lesejitfirt y ont eheeaat an aumônier de lre cL et I de*

>" cl €Mt de borteàt et de Cherbourg n'ont qu'un seul eu-, Mentor dé lr* chme. — H nfy * m d'aumôniers de vau*eau. « Les vaisseaux français sont les seuls , dit le contre - amiral Grivel , à nevdeaae/eU 6b ne rende aeue* hommage public à la divinité. »

TrlfeV*jrc* ftARPPiifÉJ». *" Ldperseraael petnwudat attaché aux tribunaux maritimes se compose de 10 fonctionnaires t savoir i w eow mlMWire k raftiporfenrt et S greiaerij

H f à dan* chacun de» ctfe»*neox des arrendméltenfis maritimes : 1 Direction d'artillerie \$ — 1 Etat-Ma/àr des porM ; — 1 DirteftW <sW tSjMirav/iefff maraltt ; — | DirccHom. dtt Porté ; - 2 C#a- «sVia mUt guerre permanents; —et 1 Quttcit de refit ion,

&r4aLfè»mtEHT» de la MAHirt.— Outre les établissements exi*tsnfta dans le» porte, et les fonderies d'artillerie de marine et de projeèùlee . de JftneHëy de Revers , do Samt-Gervaia et des Ardeunes, la mariée fMMmède hors de* port* : — à Indre t , no eba*nticr de construction et «ne manvmetere de machines à vapeur; — à l<* Chernmde (défi de ht Nièvre), un établhtement méiallurgiquie où se fabriquent les encres des bèthneets de guerre 4 les cible* en fer et ltf ptvpart éei jitéreu importantes en fer. nécessaires aux bâtiment» I vertes et mi hirheents-a vaeettr (.voir, poar cet établUs-cioent, dép. de la Nièvre, 1. 11 , p. 278).

Marreee BvrMnRasfua — Le* mittres entretenus de la marine , choisis dans toutes les professions , sont divisée eu, 5 classes et repartis «ystre le» direction» de» eonstructions navales, des mouvements des ports et de TartiHerie. Leur effectif e>t de 7M maîtres.

Ouvrïfrs de marine. — Les ouvriers de la marine doivent avoir, d'aptes eue ordonnance royale du 5 décembre 1830, une orgautoatro* militaire. — Ih» forment 1 bataillons cïivi&és en 54 com-

MfohSs ainsi réparties dans le» ports : — 8 à Cherbourg; — 1 i Miat-Servaa; — 18 à Brest; — 6 à Lo rient; - à k Kocbefort;

— là Bayonne; — f 4 a Toulon. — L'effectif des compagnies varie deç 167 à 239 hommes, mm va ut le besoin du service. Les •oes-officier* sont choisi» parmi les inatffes et c'onlike-maftres', les officiers parmi le» lieutenant» de vaisseau et de frlgafe, les officiers du génie miliiaire, de» eonstructious hydrauliques , eit.

— Les hatailloBS sont commandés par des capitaines de frégate ou des ingénieurs de la marine.

Ouvriers pour lks batimehts a vapeur. — fl a été créé , en 1831 , nne compagnie dVnrrriers mariât pour le service des bâtimenu a vapeur, dont font partie le» mécaniciens, les forgerons , leacliaiiiffeurs, les apprentis chauffeur» — Cette' compagnie a un effectif de 97 hommes (y compris les officiers). — Elle est divisée en 3 sections, dont chacune peut aririer deux bâtiments à vapeur. Ot/vaiERS divkks. — H existe dans tes arrondissements müüféairês des escouades tf armuriers cirils , des esciniâdes de gaBtèri de ports pour l'armement et le désarmement des vaisseaux , des escouade de gardiens pour lt conserva /iou des VHÎs»e.\!i£ âéiki-ntîp.

L'effectif total des escouades dfantuHéri e»f de 700 hommes, r Celui des escouades Je gabiers de pott, dé. . . 3j5 ta*.

Celui des escouades de gardiennage, de 420 td.

Là marine emploie en outre* 985 gardiens dé uaghilut et de bureaux, portier» et canotiers.

Vn directeur de« constmetKms navales e>t èhargA de* la survei.-LiMA UCâ i.i(f*inrure« de b»U de m*rtot*4

Lrf marine à fé éioii <fe CD'oftir et cfé' faire Aî*fiélér cfanA? les torêtidé Vtitt, dans céflés- des èom'm'ûAes èf dc< {Jarfictiftéfa'. ft-'J arbres hVôpres àûi c'ònsTfûcñions ntfvatàr. 5n^ féi Sî â4pmè*i ments-, 39sioûT enrt^réméûi soûniï» au raVtelâgé*, èi If sentemèW pour qffcîqfûes partie» de fçnr territoire;

tjépaſie ihe AU toutis eittièrcmcnl au martetage .' -^ Ain" , Aisn>, Allier, Âriégc, ^ùbé, Ctuirénté, Cher, tô^e-foff, Crèûsè, "bout** , Eure, Haute Garonne, Gers, tn'dre, Indre-et-Loire, tsère, Jura, Loir-et-Cher, Loire, foire-Inférieure, Loiret, Lo/-e,{-Gafonne f Mainé-et-Loiré, Warue,Haute-^farue,5ïayetiué, Oise, Basses-Pyre-nées, Hauteiñ-f yrèuéci", Haut-ïthiû, Hanté -Saône' SrfÔné-et-Loiré, Seine, Scinffnfcriétire, èëfn'è^éMDir^te1, àèiàé-ér-Oi»e , fafri-ef-G&rrouné et HaufétTienaéf.

Dép&rtmèniï soûilliis en partie au matlelagé .' -^ ArWiiûés , BW^ dogne, Efffe-éVLorr, GirMtdfr, nié-eNVirairc, MéWée, lfièvré,-Tarnf, Tienne", Vosgéi et f offûe.

BAGNES. — CHMUBJCES. .

«L«n«gtt«»fd6«iff tf le trm*o#H. H^dV dé IfewfiWe-, sont «mV charge on phffim tffle etflimvté {mer le mariée; »*a>»tpt à huit mille condamnée 4 rétafr dtmt %Ht porte < «datant' SfMuetiement de deux à trois millions d'entretie*. <^- Ch*rgé^ de cette étéptense étforaae^ le maritfe doit n^ceesairemeet aherehee » aatef W aaeill-fur parti possible du travail des forçats.' Le» tma acmt éaaptevéa h d«f travaux de force , les euepee à des ouvragée d'arts et d» métiers. Cee dernier» travae* ^ plea proatailea ejam le* preaneVs , foet ee«V la dépense ee» heereuseméiit presqae baieecéc pair la* predaial do travail.

Les bagnes sont pièces sone Fsmeofifé des- paéienf meriumea^ JaT •urveittaece des commissaire» de laarine et la garde des gat de

n* chionxmes (voyeà plus liaut , page 51).

Il existe maintenant en France 4 bagnes , œea de :

Roefeifort (destinés , depoU 1828, à rēcē^otf iē« lotitimnés à fltu de 10 ans de trwx jor+4*. Le» forcera y «ont répartis de telle manière que les condamae» à vie ou à plus a» 20 afit, «ont entièrement séparés de ceux dont la .peine no doit pas durer au-delà de 20 années.

Toulon ; destiné à recevoir les condamné» à 10 *nn/et do tr-meau* fprtés et au-deseous. l

Lorient , destiné à recevoir les m&tairea ceudamés aex trevevx ^ forcés pour intubordinationj Depuis quelques année», le nombre de* onndamaéaaéx travaux, forcés et comme tels envoyé» dans fe» bagnes de la marine,, e éprouvé une diminution. Ce uombre, qui en lfiz>D était de 9^J6 ,* n'était hlu» en f 83o que de S,46i , et en f tât de 7^f ainsi rcpartis dans les bagnes.

A Brest , 2,900. — A Beefeftff, 1,1» -*.' Jk Toulon , 3^24. Le bagne de Lorient avait été sappriaaér ee 189o s et vW-ée» ffctebli quven 18*2). — En 183o H renferma* £14 èeemalnteéai • • En 18ôl , la dépense géeéraKi en eotouemeé * été de,- ,

i 521,103 52 Dép. d'admîaàitr. et de ser>értt»efe. 2,571,566 88 1,702.102 32 Dép. propre» a*x coeaaialas.

j 2^8471 04 SaaMr.s/Jy«av«ée«d.a«airlea«earaep Dont 11 foet dédoire 2 082^86 56 peer les traveex des candaenéaj

489,280 33 excédant de la dépense sur les travaux. En 1833 , cet excédant n'a été que de . 2144? \$ ff > ,

La dépense de chaque forçat e« de 340 tt. 60 *. pèf an, 0% de 93 c. 1/3 par jour. ^

r Cëtt à M. H y de deTléerirre qa>st due hf drviaiètf des forçats dans lès bagnes d'après la drfrée dé leer i^èhlë; mare fer** f*erfr# n'étanf p*É toujours* l'indice eeYtain «tf SèÇtê déi ètftf Wprtfif ? la mesere anfaif été imparfaite rf ané sr*mvwîo*t< des éo4denrflfé^ n'avait eu lieu dans chaque bague — D'Herses èhfiaee f l&atê#1t4 établies : les c*rùâo1mtéi ee réctdittf ; les inàlrcilfs , le* étrff ^ofon- dément ««rfowipas fùtment de* catégories dtfrertfe*t*ff* m jeeaes gfrtr , lé» hommes qui n'ont été qtfe fñWes* et etitrftfnew , nHr sont pto» ecrefoados Ptrtt ces vient scélérats , proress#trr* et im* vent fatffaren* an erime. Le repentir est edcvNrragê, protéf/ê. ^ne salle dHe d'épreutt reoaât les forçats qei, pas1 levr eeeeiaMe, »e montrée! dignes âê quokpae indulgence ; là y dés aVdaeirteiflneuts sont ap- toortéa i leifr sorti le vêtement n.'est ptoe le méaae, m éourriture de- vient nteifteure, ht ènalne est réwtadée par an ihnp* anneau i onin cXt parmi aeni de cette eneigerie qee eeartJé.n -. t à batn se eoedonr e,eme sent eheiaie eett éjtù 9 ihisjnt aueéa« Sùut recesamaadés à Ja aléâaeae rojrse (1).

tCOLuxs tt tJL HÂAlMt.

Outre las éeajea d*yis>eQaaire» des éqaépagea de. ligne et 1rs écoles régimentaires de l'infanterie , les écoles qui depeeeVz* de la marine , sont :

(O Voir pour des deuils sur 1rs bagurt et l««r intérieur, les dépvr- teat. du Finistère (1. 11 . p. 3oy et de Vif (t. nf / p. urj).

twxm pmtMmm — «* *nsnçtiB MAimif s

nW xwna»» w^Êr^mféwtw WHHKf v ■ onvon A v ufflMT * " Si Bê&w

<t*jptigèwi*fki4 mum* (àhdtmmji »* *m ttémé des

WptP» cmnaj» W CeraCwnr» perffir le» jCfflWV geM qUl MK
STCCOntpTi

»V*f dft» #tm]dev » tatoto PefyteeftMe?nê * — - IfÊtm m*ttié
Mk* "" ' '^ ^ rf^fW, ' 4ttf* I* MA» cVBWftf ^ Le»

**#»* d» snyajflia» f a- fe#» 4<*>i dé mMgMg*i

&m* m**£Ë. -** b'Atam prtfhk>h>i* été m mtrmf ènbfté »

ff^jMWBI | an Torn > » w ■ tfppfMWB en? f 899 Cet*» ceore
conV fermait "FJ ewve» wnR oo |Wyrtilf pension , etttf rareav
MBHn a lent* AHMitei/ èf 79 éléfe» 'boursier»" ^fw furent répartes
dans

f»» COTtene» fflMi ean»» le» vniès nrermiivies, W
prlBCtpe^eeBent en* enyna'^onBBT le ©nHege ceanaveTuni w
Lotrent. "^ * tfUevqn'e» SdVPCS Mn?M|p MPpfPWsMOvj en aven
etaon a Brevt, a Vora « un vaiSflean 4# gweiTOj Mhé éente êë MAM
«ni * reçu f en rtgfr; î* fifre ***** *.» Cette école, ntecérf a*tti te
sarreillanee spéciale

enF eflreret Bl^RHfr f est rasuiflee I wfft n Be l trltuH et CoPoIR-
Wu Grée par an tHHHH 96 vaBWcnO qur a SOUS 901 ordre» ï 1
CSpRaioe ne/ rrenu/e» ctmMnancftfnT en second ^ *«** & Mfo-
HCfttnnF de* vutsata1»? , ■* I denaowier , ^ I commis cTad utlffifc-
fra'fJeià , *** f dWfirf greo-

lanaj» f S MnaananuT» ÔW ol'HRlMf S ra SC première CWSSe et
un

49 «MMWffe*4M»»7 *-• 1 f*ofa»car d'lf}drt>er*pbW et de
gêWmf' rm» aw^rnpfrre, ** r ynnfcwéenf* dé fftce>tftane ëï W?
pn^sfirtlf} tflfeêMléf -> 1 pr<ifc*iterff #s H*lle»4#Hf^ê , bbtoMe tt
rt%fa^, — i 1 professeur de llftfèè Mfghlse; -^ 1 ptttfeMM <kr d««M

; -" - « " | » « os » p « si d « mmê • iûomiàj ■ koriaetet ssMats^ — L'enl se
 «oftipose Ae» ester» et sfes eietesès suivante ! •**-' •aee« eeieels
 dèffèvesHiel et iertegrsit -* ee f éyaeniejMe et kydraeteejqae » —
 fséftssétrw deserifjtire* sesMÉSBe»? — feiseie/ee féoenle etufcse-
 rin» — géo» |pnipeseAes)e#Mei'^ — toisjeeMSjsjetrie ss)JserHpMv
 sjsjnsjstien eeteetjepe*' ■ en» i» éeeess^skm^l r«e*ge «M» iastreose-
 BSt esjueeyés * soi» eosm ■ iHFFfie> « fr m** eo«t psw sUeaneÉDcr
 Je ponùn de» Jsitiseesrt» et le rapporter sur les cartes ; — hydro-
 graphie comprenant In levéei de» psMle see» vmàmi i* détdrenne-
 tro» des sonde* , s» eens- * ■ ■ ■ * ■ ■ ■ **» «>>>>> iperifce»
 ^é««repMo«ei H tepefsepiiiie/ies g -m gtasnaMllref hèliee»leét»es
 et Imtetre mtèrmei — l»os^re a*av ■ IsMeii éMuiei' sntsMese^e et
 Iniénire > - iésteHdtioei et nsenevètré de» Tsêstenna^ tMorèe dn
 nsrôre) — cowtntctlon de» TafeseVnd , - e»*wtén«Ég*s~* théorie ei
 e«e>eiee dn daines ef du fasift. *— Un ennseM eVttrstrnctéad et
 d'athnénettMtib* eit fors»» pÉrnl le» etifr» cièrs et professeurs de
 l'école , dan» h? nerf èTamélinrer preyesei ' ▼emeat les études et le
 régime administratif. — Le» élève* sont nommés après un eoocôtfrlf
 i\§ ttè doivent pas être âgés de plus de 16 ans. La durée des études
 dtl Èxêe m dVua aae Jprèe arbir passé- de» taies» iwh et «à oertasa
 boaihr» de sneà» * hetrd de» t*sêmmm -<é% ¥&m , le» éleVe» det-
 sesasend sn««eserresseâ« riéw èè 2e elatte tt s/4r« et -V* elmm*. -*
 Après dcaa- vt» de nasiajaÉpii, M» «Mv*f sft 1» «^^ MEÉfr àedi-
 mée iitmfmèkt* <h fnfgatd,

Eceaat »s> antismiiciÉ. «~ U existé à Brest , • • a>dtdfot et à
 feoisel> des éeoke» spéowW étaaliee e MW9 i pe*# PinetrwKJoD
 eTen edraaa aeesbee eVovrrair» deawawéa à k auiiéinain , et e/ar
 éeircMi sènsseekèr eaneailiie é^ élères assm «éaartar: Si * BVest , *-
 I4« »Weaalb»tv —14* Tenioa.

s*e» eleve»soBt nommée par Tête de eoneourst pnrilm le» ews
 iievs ans e«s> M eae ri*»»» et 9 «a» de serfice ded» tes paît»: — '

Vev- ■ »%iiwbéI dbiaptaad x ^- l'aritheaeMfae aree rntaeje
pe»tie/ae ée» »Mntn*»ei?--4ee éléaseat» de §éoe*ée?ie>— le»
pr^lianewiree de ie> jéeaaltisiJ ieeetiplâie , «m le» étéfaeatsde
âtafwjae et la- et»' •aaéé de» cerpd ft>ct»ate^ «- les sfppMeations
de ees dtftérettes bnraeae» de Viasejautàosi ■aéaénseftiqna •«» ire-
rasàL de» diverse» fMjfsaiaà» éaereée» daa» leé port» j ~»le de-
seia Itaéairey *- etla tant eV la o»»ptelÉwjté été ateliers.

ne *AY**kTtow. «-^1». existe f e» France y 4#ii»ij de1

lt *tog\gt*rm»T^sto**mt mérita* kiDmmkerqtMj
CnHistVo*leMa», Semt-VelCTfy DieMM^Roven , Féeemp, leHerre^
iioe#e«rf fiaeor Chuibaaig ç

, 7 dn» se 9* ark>*èttammm maritime h -. Gr»jrtils»f Smat- Mai-
dr ftaaW Biitfmi» Psâdipor, Morhsnl r Brest t Qnimper ;

6 dea» re \$• drrendsWaeaf mmUm* k i BeUe-Ue, Loritnt, y—an
ss W Creesic , • Paint bcetrf, Nantes;

8 dans le 4e mrromd. mmrimm* a : SsAiea^d'Oloawie^ LeBo-
chaàke, ^oohefort, Libourae < JJU/e, Bordeaux v Bayopue , St-
Jeap-dc-Uu ;

VI dans le 5^ arrondis \$emtît maritime à : Colliouêré. JT«
rfionne, Àgde , Cette , Arles, Msrseiñe, La tioidi , toulon , Saint-Tro-
pez, AiitibesrBastia. Aiacchio.

jCéi écxAèS, oé l'on est admis MsJs evenae fitrlbaeMa»orif éfc^
MiÉS potir /àciliref 'aitfi na^tenrs de to«M»h»as»«»e» létnds des
raaûiémâtiques , de' fa* navigation, et l'usage des instruments ÂV-
nifoaeV — Êès éJMMroateur» plrcouvent «fM.les an» 4es- ports é*
France, et procèdent iu* ^xanjens.ttigé» par le» sèfttstteÉU pour lé
ébnîmalidémèet âëi bâtiments du commerce.

JÉOfialM M* &▲ MAanTaCT»

TJd Màèée total tyatrt éfé étttblHf f i tingt itn» dans Fftrsena
aUr Tè«iM, le» antre» grand» ports ttiBfairet emt fettté sneesai-

anf ann>»#^ejaBhr s» ont Be^ asaM»*ter a^ixteetars aanwW,
deét se» pins

las lewaev rea>»re^aan#ies aa> Fv

beaux mouoaunts Ont aad a» coort» daMée, «i le»

iaajéanent en/exigent le» trr?aax de k» iota» et de» parla»

«1 y à dat tna »dviw*» oja» le f^yet de kesaer dana la captas!»

un établissement pareil a été" adopté tf saii» k» trâvatm ^HeW
seaseatae sent poia» eMore teraùnés.

Ce Musé* navol , qui sera établi dans on des bâtiments da Loarf
rre , est destiné à Jette oon attire anx estoyaA» 4» l'ialérienf taiai les
éléments d'une parti* essentielle de iat force anjthcfaa, eVot ils ne
peuvent voir ni les bâti meut* de guerre ni les ersenatr, -* « a>* fb-
detiovnaires et le* légfclafétrrs t éat M; Dwpi* èa oôa* templant des
mtfdèle» etitta étr matériel tfatMilti/ acquerront sur ces objets des
idée» justes et nositives.... L'industrie manufacturière et commer-
ciale trouvera des ressources précieuses pour les mrfriottvrés de
force, pour le» transports , pour k navigation matcha-ade* , pour
des frfbf icnthftis iantrimemf variées , dans Je* moyens puissent» et
nrnirtpités aniqutlé est ptrvttxa le génie de l'architecture tfrvtfle et
le* taFent nitnoétrvrer des oflcters de vâisw' seaux, w— Ootre les
modèles en reRief de taisseatft et de maeWoe» employées à horé de
là flotté et dans k» ports , fe Musée ntfvftf dort j'eneYfifei* les
mntnrroée de v ertfeT, le» taniéairx crarnsfés moderne» repréWftfi»
ret port è de" ni Fratéé , te» coniftat» et lés batailles ; mu Afisves ,

le» statue^ des Marins* illustrés , letP eosttmtes', arnies j armures ,
ustensiles dé péelie et de èhfsse , etc. , iRncHB» p*f m»» aaréiga-
tèar» dvaà leurs différent» Voyages , et enfin tons les objet* 4e
Sciences et d'art <rni Intéressent U marine.

HBT AUDBX9 DS 1^

Trol* caisses y loag-fentps confondues, aujAn^éTauf àhlfUttiNh^
confcfitoient rEnjMkse mttet deé lalaralides , ce sdnt :

La ééttstê d*s prise* ,

La' Baisse des gent de mèr ,

Lmtoks* du mêmde» oè des pension^.

Les deux premières sont der caisse* d> p«V dépét; ht CteMJufé
est une caisse mixte , participant êtes èdtese» aV iêpM et de* caisses
de retenue.

La omisse des frises , alimentéV pnY tes'cofftalre» et f>*t les rt-
trfs> seaux de l'Etat, est utile au cvtàaiéteé, tfttlé s» Fsrfdée na+aW
et même aéx neutres , dont elle protège les droits" souvent meomi-
ru* dans hnt capture*.

La eûi\$\$\$* des getu èè mer intéresse tonte 1* po^frTtftfan burfl^
time f t'est elle ej«» recoeAle et conservé te ftébfe péevk- oW tfr
milles pendant l'absence ^ ou «nès k mort de leurs chefs; c'est par
elle que les débris des naufrages sont défendus de l'avidité, et que
tes Côtes dtWanee méfftiH le dot* éYfesfftatirre*. • , La caisée éét
Imèliiet * tfn caractère ptfnlcafif>r «pu te dkftftgtfêi des êÊrJse»
«félnatreV dé penelolMf, en ée ifa/élte ne réeottptétdf pès setrleitf
entt le service 4e l*Btat, mais eacoyft celai da commerce. Tout ser-
vice mmifime est plaée i*r ette sar k thème ligtfé. fille aeeordè des-
seonrt rfw nnTrm» et à teaVs parenfs on enfante. lAudigence et le

malheur sont les titres seafs é)a"elte éiig«; pins é>t 20 000 familles reçoivent d'elle leur subsistance.

L'action des trois caisses s'étend à totnr les points du Mytfmme et du globe. L'admintoratteii enfytofc ponf Fisaarer les trésoriers de France , ceux des colonies, les cdatfuïs, tes paVtfêviHera même ; elle a dé» deenti paétour trait y u des fewds à feenWvrer et des dépense» è kirt.— EU* traite «tetr M méaae blevteillaWcé les mari»» et les familles des martes. — Tatrice Kajate des premierv, étte»tr>

fuite tenrs droit», défend lents intérêt», agtt é leur ptaèê,- et, i"il e faut , plaide en leur nom. — Personne s/est pins ttfréfHfnî; prn» pressé de vivre, pins* facile * tromper ffrtf tes martes; peur les Contraindre è Fécauomte dans tes voytfgea , ow ralentit, ôW modéré Tes païemenv»; poirr le* préserver de te fraude, on- f** potissé lei cessions çirt!» «ut laites et tea procttnHîons qalnt otrt donriée». — L'imffréve-yanéw des marins aurait souvent éfm saKes* fanémée , si l'antaraistrtrtiott n'exigeatC p«» d'en* , an montent dtt défktt , des* détégfttonv-, appelées motl dëfetmHte, qtrt servent etf leur absence a nourrir tetfrs femmes et leurs enfants* — Les se*cours n'éprouvent |am«if de retard, tt» pemnotta, te» demVaoldég> sont aefuinéétf àf ftût Est. -^ Air sarpitfs , ptftet de déchéances ,nelles prescriptlbtfs , p»s mémn eeites qaer te» tete autorisent. La" séenrf-té est i*o* meta fige, pdreff tfotr la botfne lof est sens resfrte* tidn. — La énis»e ÂV» invalide» est k caisse cFépar gve» de» marin»:

'tAiff&tttnns. Il existe dira» 46 ftori* de Franecr des tré\$mM pdrttnttiirt dés itoeMHv àe te mminê noinmfé» par le* mhristre? Mi sovt charge» 9M recoti ryeioewt de tow# w» revenas qtft eomponefl*' te dotation de la «aisve de» invalides et èm pateéWalt de» pcnsiotfsv démt* soi de» f ttaifentésrts de reTormtf et antres dépenses arsaitfneé» snY éei pwdnlw. Ils soat en même lewfJs eainsier» de»yga# de mey et des pWee», *^ vit en compte t

\î danV te f ttrVott4isvemy*» Maritime ft : Bnnactqnéj €ahHa> Bontegné", S•1M- ▼arery-s«r-»omnle,, Dieppe, Féédnfp, te ftrtff / ^ ftnnen, Henfleur, Caen, Ln HongM, Cberboorg;

7 dans te 2* arrondissement maritime à tOranvîHe, onim-Matey Saint-Briene^ Famtfé» < JBortak f Brsnt, Qutmper %

FRANCK PITTORESQUE. — STATISTIQUE MARITIME

9 dane le 8* arrondissement maritime à : Lcrieat, Yanuea, Nantes;

o dans le 4' arrondissement maritime, à Sables-d'Oowne , La atocheUe, Rochefbrt, Bfarennnes, Bordeaux , Bayoane;

12 dans le 6* arrondissement maritime à : Narboune , • Adg e , Cette, Arles, Martiales, Marseille» La Ciotat, La Seyae, Toulon, Baiut-Tropea , Antibes , Bastia.

Rivinus et charges. On évalue les revenus de la caisse des invalides à

44&%Mo fr. en rentes immobilières , cinq pour cent. 8,400/XX) allocations dn budget et retenues.

7,900,000 somme égale aux charges de cette caisse, chargée de payer tontes les pensions de la marine.

nWUOlVS ET RSTRAXTSS.

Une loi dn 18 avril 1831 a réglé les pensions de retraite de Tannée de mer. — Les bases de cotte loi sont à peu près pareilles à celles de la loi qui a réglé les pensions de l'armée de terre.— La différence la plus importante est que les officiers de la marine et las marins de tous grades ont droit au minimum de la pension après 36 ans et au maximum après 30 ans de service effectif. (Dans l'armée de terre ,

le minimum ne s'obtient qu'à 30 ans et le maximum a 50). — Voici , quant aux officiers du corps royal de marine et aux marins de tous grades, l'indication de ce minimum, de ce maximum et des pensions accordées aux veures.

Traitement. JrVaia. Maxim. Poiu.dé vamwo.

Vice-amiral 15.000 4,000 6,000 4,500

Contre-amiral 10,000 3,000 4,000 1,000

Capitaine de ▼ aisseau. . . . 5,000 2,400 3,000 750

Capitaine de frégate. 3,500 1,800 2,400 800

Capitaine de corvette. . . . 3400 1,500 ZOoO 500

Lieutenant de Taisseau. .. 2,000 1,200 1,600 400

Lieutenant de frégate. ... 1,500 800 1,200 300

Elève (Assimilés à ce grsde). ... 600 1,000 250

Maîtres entretenus à 1,500 fr. et audessus, conducteurs de travaux

de Inclusse 660 1,000 250

Maîtres entretenus au -dessous de 1,500 fr. , conducteurs de travaux

de 2e et 3* classe 500 700 175

Second maître et contre-maître. . . 250 400 100

Aide et quartier maître 220 340 100

Matelot, novice et mousse. 200 300 100

COLOMT2S.

Les colonies sont placées , pour leur défense et leur administration, dans le département de la Marine et des Colonies. — Le ministre en est, au nom du Roi, l'administrateur responsable.

H ons avons dit (page 5) qu'elles se composaient actuellement :

D'établissements de pêche aux tles Saiml-Pùrr* at Miquclen;

De la Martinique, de la Gnadtloupa et de quelques antres lies dans l'archipel des Antilles ;

De la Gujran* française ;

Du Sédmai et de l'Ile de &We /

De l'Ue Bamrbon et de l'Ile SaiuU-Mari* «V Madagascar i

D'KtablissemenU dam VInda.

Ifous donnons, tome ni de la /Vont* pittoresque , page 265 à 330., des détails éteodus sur chacune de ces colonies; nous n'allons ici nous en occuper que d'une façon générale.

Commençons d'abord par signaler les importants changements survenus depuis cinq ans dans le régime colonial.

Autrefois de nombreux règlements et des ordonnances émanés de l'autorité locale y établissaient des distinctions soit vexatoires, soit absurdes, soit puérides, entre la population blanche et la population libre de couleur. — Ainsi il y avait deux registres différents pour les actes de Pttat civil; un règlement fixait les vêtements que devaient porter les affranchis et les libres de naissance; il était défendu aux officier» publics de recevoir dans leurs bureaux , en qualité d'écrivains , des hommes de couleur libres , et aux apothicaires de les employer à la préparation des drogues ; les hommes de couleur libres ne pouvaient ni Tendre eu gros , ni exercer des professions

mécaniques , ni se livrer à d'autres travaux que la culture sans un permis spécial; il leur était défendu de se placer dans les églises on dans les processions parmi les blancs; des places particulières (le paradis), leur étaient assignées dans les spectacles; ils avaient besoin d'une permission on procureur du roi on du commandant du quartier pour acheter de la poudre, porter des armes ou s'assembler; il leur était défendu de porter les noms de blancs; les curés et les officiers publics ne pouvaient, «n aucune occasion , les qualifier du titre de sieur et dam* , etc. La plupart de ces règlements étaient, il est vrai, tombés en désuétude, et les arrêtés des gouverneurs qui les abrogèrent en 1830 et en 1831 ne firent au* consacrer en grande partie ce que le temps et l'usage avaient déjà fait ; mais il existait encore à cette époque de nombreuses restrictions faites par l'administration supérieure en par le gouvernement de la métropole , et

qui se rapportaient à l'exercice des droits civils les plus importants. Dans les quatre colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de Bourbon , les donations ou legs faite par un blanc à un individu de couleur, étaient déclarés de nul effet; à Bourbon même cette nullité s'étendait aux donations et legs faite par des individus de couleur à des blancs. —Les articles du Code civil , relatifs au mariage, à l'adoption et à la reconnaissance des enfants naturels dans la succession de leurs pères et mères, aux tutelles officieuses ou datives, n'étaient exécutoires qu'entre blancs (à l'exclusion des individus de couleur), et qu'entre affranchis (à l'exclusion des blancs). Ainsi le mariage ne pouvait être contracté que de blanc à blanc , d'individu de couleur à individu de couleur. — L'enfant issu d'un père blanc et d'une mère noire ou de couleur, ne pouvait être reconnu par son père ni participer à sa succession. — L'adoption n'était permise qu'entre personnes de même classe; les blancs pouvaient seuls adopter des enfants blancs ou en être tuteurs ; à la Mar-

tinique et à la Guadeloupe, les blancs ne pouvaient pas même être tuteurs d'enfants de couleur.

— Ces restrictions forent supprimées le 24 février 1831 * par une ordonnance royale, et deux ans après, nue loi consacra non-seulement l'égalité civile entre la population blanche et la population libre de couleur , mais encore l'égalité politique. Cette loi mémorable , rendue le 24 avril 1833 , et dont jusqu'à présent on n'a ressenti que des effets avantageux , est ainsi conçue ;

« Toute personne née libre on ayant acquis légalement la liberté, jouit, dans les colonies françaises ; 1° des droits civils, 2° des droits politiques, sous les conditions prescrites par les lois.

— Sont abrogées toutes dispositions des lois, édits, déclarations dn Roi , ordonnances royales ou autres actes contraires à la présente loi, et notamment tontes restrictions on exclusions qui avaient été prononcées , quant à l'exercice des droits civils et dea droits politiques , à l'égard des homme» de couleur libres et des affranchis. » •

Depuis tors , une ère nouvelle a commencé pour les colonies et la grande question de l'abolition de l'esclavage a été de nouveau soulevée ; les colons eux-mêmes ont fait déclarer à la tribune de la Chambre des députés par nn de leurs délégué» , l'honorable M. Maoguiau, qu'ils étaient prêts, dans la conviction qu'on leur accorderait une équitable indemnité , à rendre la liberté à leurs esclaves, si le pouvoir législatif jugeait l'abolition de l'esclavage aussi opportune qu'elle est juste.

miCIMn LEClf LATO .

D'après la loi do 24 avril 1883,

Les établissements français dans les Indes orientales et «m Afrique, ainsi que rétablissement de pêche de Seint- Pierre et Mi-

quelon , sont régis par de» ordonnances du Roi ;

Les colonies de la Martinique , de la Guadeloupe , de Bourbon et de la Guyane reçoivent du pouvoir législatif du royaume :

Les lois relatives à l'exercice des droits politiques , les lois civiles et criminelles concernant les personnes libres , et les lois pénales déterminant pour les personnes non libres les crimes auxquels la peine de mort est applicable; — Les lois qui renient les pouvoirs spéciaux des gouvernements en ce qui est relatif aux mesures de haute police et de sûreté générale ;— Les lois sur l'organisation judiciaire; — Les lois sur le commerce, le régime des douanes, la répression de la traite des noirs, et celles < pour but de régler les relations entre la métropole et les i

Dans les mêmes colonies, des ordonnances royales (les conseils coloniaux ou leurs délégués préalablement entendus) statuent :

Sur l'organisation administrative, le régime municipal excepté

— Sur la police de la presse; — Sur l'instruction publique ;—4 Sur l'organisation et le service des milices; — Sur les conditions et les formes des affranchissements , ainsi que sur les recensement»!

— Sur les améliorations à introduire dans la condition des personnes non libres, qui seraient compatibles avec les droits acquis f

— Sur les dispositions pénales applicables aux personnes non libres, pour tous les cas qui n'emportent pas la peine capitale;

— Sur l'acceptation des dons et legs aux établissements publics. Les matières qui n'est pas nécessaire de régler par des lois on

par des ordonnances , conformément à ce qui vient d'être dit ci-dessus , sont du ressort des conseils administratifs.

QpHsxiu colowlaux.— La loi du 24 avril 1833 a institué dans chacune de* quatre principales colonies françaises, un conseil eelomiml compose comme il suit :

A la Martinique, de 20 membr. \ A«e* de. *o "J.W" «o fr. de I»£.d«c2£de» * ' cont"hut Ar- o" DO"édw11

de 20 de 18

id.

J cou tribut, dir. ,~ ou possédant 00,000 fr. de propriétés.

Agés de 30 «ns, payant 400 fr. de contribua dir., ou possédant 40,000 fr. de propriétés.

Les membres des conseils coloniaux sont élns pour cinq ans; leurs fonction» sont gratuite»! ils sont nommés par des collèges électoraux, dont font partie tous les Français âgés de 25 ans nés on domicilié* depuis dons pus dans la colonie. Le» Slttimn dut»

A Bourbon, A la Guyane,

Mctrr*

FRANCK PITTORESQUE. - STATISTIQUE MARITIME

tent payer 300 fr. de contribution!, on posséder 30^00 fr. de propriétés (à la Guadeloupe et à la Martinique), payer 1200 fr. de contribution», on posséder 20,000 |r. do propriétés (à Bourbon et à la Guyane).

Le» conseils cxdouiauii ont chaque année nue session ordinaire; ils pensent en outre être convoqués par le gouTernemeat en session extraordinaire. — Leurs délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages, et ne sont valables qu'autant que la moitié pins un des membres formant la totalité dn conseil y a concouru-. On publie

à la fin de chaque session l'extrait des procès-verbaux de leurs séances qui ne sont point publiques.

Les conseils coloniaux règlent, dans chaque colonie , par des décrets , rendus sur la proposition du gouverneur, les matières qui, d'après la loi du 24 avril 1833, ne doivent pas être l'objet de lois de l'Etat ou d'ordonnances royales. Ils discutent et votent sur la présentation du gouverneur, le budget intérieur de la colonie. Toutefois, le traitement des gouverneurs et les dépenses du personnel de la justice sont fixés par le gouvernement et ne peuvent donner lieu de la part des conseils qu'à des observations ; Us déterminent l'assiette et la répartition des contributions indirectes.— Ils donnent leur avis sur toutes les dépenses du service militaire qui sont à la charge de l'Etat. Les décrets adoptés par les conseils coloniaux, et consentis par le gouverneur, sont soumis à la sanction du Roi

Les conseils coloniaux peuvent faire connaître leurs vœux sur les objets intéressant la colonie, soit par une adresse au Roi , s'il s'agit de matières réservées aux lois de l'Etat ou aux ordonnances royales, soit par un mémoire au gouvernement, s'il s'agit d'autres matières.

Les conseils coloniaux sont juges de toutes les questions d'éligibilité; Us ont seuls le droit de recevoir la démission d'un de leurs membres. En cas de vacance par option , décès , démission ou autrement , le collège électoral , qui doit pourvoir à la vacance , doit être convoqué par le gouverneur dans un délai qui ne peut excéder un mois.

Le conseil colonial peut être dissous par les gouverneurs; mais dans ce cas, un nouveau conseil doit être élu et convoqué dans un délai qui ne peut excéder cinq mois pour la Martinique, In Guadeloupe et la Guyane , et dix mois pour l'Ile Bourbon.

CoNxxii.oESDiLXOVBS9XS ootowias.— Les colonies ont à Paris des délégués du gouvernement; savoir : la Martinique, 2; — la Guadeloupe, 2; — l'Ile Bourbon ; 2; — la Guyane, 1 ; — total : 7 délégués, — Les délégués sont nommés pour cinq ans par les conseils coloniaux. — Ils reçoivent un traitement payé par la colonie qu'ils représentent — Tout Français âgé de 30 ans et jouissant des droits civils peut être choisi pour délégué.— Les délégués, réunis en conseil, sont chargés de donner au gouvernement du Roi les renseignements relatifs aux intérêts généraux des colonies , et de suivre auprès de lui l'effet des délibérations et des vœux des conseils coloniaux.

Gouverneurs. — - Les gouverneurs des colonies sont nommés par le Roi ; Us sont , dans les colonies , les dépositaires de l'autorité royale; ils rendent des arrêtés et des décisions pour régler les matières d'administration et de police et pour l'exécution des lois , ordonnances et décrets publiés dans la colonie. Ils déterminent les époques d'ouverture , de révision , de clôture et de publication des listes électorales. Ils convoquent les collèges électoraux et fixent le lieu de leur réunion Us convoquent les conseils coloniaux , les prorogent et peuvent les dissoudre. Ils font l'ouverture et la clôture des sessions. Ils présentent au conseil colonial des projets de décrets et nomment des commissaires pour en soutenir la discussion ; Us donnent ou refusent leur assentiment aux décrets adoptés par le conseil colonial, et, en attendant la sanction royale, us peuvent les déclarer provisoirement exécutoires.

Conseils privés. — Il y a auprès de chaque gouverneur un conseil privé dont il doit prendre l'avis en certains cas déterminés par les ordonnances. Ce conseil se compose , sous la présidence du gouverneur, du commandant militaire, de l'ordonnateur, du directeur général de l'intérieur, du procureur général , de l'ios-

tenir colonial , des conseils coloniaux (3 & la Martinique et à Guadeloupe, 2 seulement à la Guyane et à Bourbon), de l'inspecteur colonial et du secrétaire archiviste. — Le conseil privé a d'ailleurs des fonctions analogues à celles des conseils de préfecture; il est à la fois conseil et tribunal. Lorsqu'il se constitue en conseil de contentieux' administratif ou en commission d'appel , des avocats désignés par le gouverneur , et qui portent le titre de « conseillers au conseil privé , ont le droit exclusif de faire ton» les actes d'instruction et de procédure* eooms 1T TRIBUNAUX* Les Codes français , à quelques modifications près , nécessitées par les localités , sont maintenant en exercice dans les colonies françaises ; la justice y est rendue au nom du Roi, par des tribunaux de paix, des tribunaux de première instance, di royales et des eours d'assises. (Bous faisons connaître.

tome xx E de la France pittoresque, le composition respective de ces cours et de ces tribunaux.) Leurs jugements en dernier ressort et leurs arrêts peuvent être attaqués par voie d'annulation On de cassation , devant la cour de cassation du royaume. Aucun des membres de Tordre judiciaire dans les colonies n'est Inamovible.

L'ancienne législation coloniale; embarrassée des hommes de couleur libres , avait cherché à mettre de nombreux obstacles août affranchissements. Dans le même but, des décisions locales avaient taxé , au profit des caisses coloniales , l'acte de l'autorité administrative, par lequel la concession de la liberté à un escUve était rendue légale. Cette taxe qui, dans quelques colonies, s'était élevée jusqu'à 1,500 fr., avait souvent porté les colons a s'abstenir de solliciter la confirmation des libertés par enx données et indé* pendamment desquelles ils devaient assurer aux affranchis dea moyens d'existence. EUe était une des causes qui avaient rendu très nombreuse la classe des libres de fait , dont l'état social n'était point fixé. Cette taxe a été abolie en 1831. Le gouvernement a en outre donné, en 1832, de nouvelle* facUités aux concessions d'affranchissement. Le

résultat de, cette ordonnance et de l'abrogation antérieure de la taxe a été 16372 affranchissements. En 1831 , 1832» et jusqu'en novembre 1833, savoir :

A la Martinique. , 11487

A la Guadeloupe 4jSf\ \$

A la Guyane 614

ujuarni. — mimri db l'orra.

Nous signalons , tome xxx , à l'article consacré à chaque colonie , ses recettes, ses dépenses particulières et ce qu'elle coûte à la métropole ; nous n'avons à parler ici que d'une somme figurant au budget du ministère de la marine , sous le titre de million de l'Inde, et qui forme une importante allocation supplémentaire appliquée aux dépenses coloniales.

Lorsque la paix de 1783 rendit à la France une petite partie de ses colonies orientales , dont l'Angleterre s'était emparée pendant la guerre des Etats-unis , de nombreuses discussions s'élevèrent sur certains droits locaux qui y étaient attachés. La convention de 1787 stipula que l'Angleterre jouirait de la faculté exclusive de faire Vopùm, à charge d'en délivrer à la France , eu prix coûtant, 300 boîtes par an ; que l'exportation de salpêtre du Bengale i pour la France, serait annuellement de 18,000 mannes ou mesures de 72 livres anglaises chaoue; enfin , que l'exportation annueUe du sel n'excéderait pas 200,000 mesures qui*seraient délivrées à la France, à raison de 120 roupies les 100 mesures. — La guerre de la Révolution interrompit l'exécution de ce traité , que l'Angleterre refusa ensuite, à la paix de 1814, de continuer pour ne pas porter atteinte aux privilèges et aux monopoles dont sa compagnie des Indes était eu possession. — Cependant, ces difficultés furent levées par une convention signée à Londres, le 7 mars 1815. La France aban-

donna toute prétention d'obtenir gratuitement la quantité d'opium spécifiée, et se réserva seulement le droit de l'acheter au prut Je vente à Calcutta (au lien du prix de fabrication). Elle conserva le droit d'exporter les 184)00 mannes de salpêtre; mais elle s'-obligea à remettre aux Anglais, à nu pris déterminé, tout le sel fabriqué dans nos établissements du Bengale* et excédant la consommation de Pondichéry, de Karikal , d'Yanaon, etc. En échange de ces concessions, la compagnie des Indes orientales s'obligea à payer annuellement à la France , à dater du 1er octobre 1814, la somme de 400,000 roupies Sicea, qui équivalent au 1,010,800 francs, que l'on nomme le million de l'Inde.

Enfin , s'U faut en croire un auteur anglais (Lewis Goldsojith)9 qui a écrit sur la statistique de la France , le gouvernement français a cessé de faire du sel dans l'Inde, et tire ses provisions des Anglais, au prix coûtant. Ce sel, revendu à Pondichéry, Karikal, etc. , au prix des ventes de la compagnie anglaise , donne un bénéfice annuel d'environ 1 12,000 fr. , qui s'augmente de la prime que des négociants paient au gouvernement, pour .user à sft place du privilège d'acheter l'opium au prix de Calcutta. — Ces deux sommes réunies figurent sans doute dans les 880,956 fr. , qui composaient, en 1833 , le montant des revenus locaux des établissements français dans l'Inde.

BIBUOCaViraiS.

On distingue parmi les publications périodiques relatives à la marine et aux colonies , un ouvrage intitulé :

Annales maritimes et coloniales , Recueil des lois et ordonnances royales, règlements et décisions ministérielles , mémoires, observations et notices particulières , contenant tout ce qui peut intéresser la Marine et les Colonies* sous les rapports militaires , administratifs 9 judiciaires , nautiques, consulaires et commerciaux ; publié,

avec l'approbation du ministre de la marine et des colonies, par Baji, commissaire de marine honoraire, etc., et Poirré, sous-chef de bureau au ministère.— in-8°. Paris (20e année), 1816-1835.

, Cet ouvrage, qui se divise en partie officielle et partie non officielle, renferme chaque année l'Etat général de la Marine, contenant les

uns, grades et ancienneté de tous les officiers, ingénieurs, etc.

ItAHGE PrTFQRHiQIJE. — Œuvre de M. de Maistre

SKrffffS Ht k <WTTf ft *r Ifl JHflrf m 1831

/^ablje* (Tapjil* I&* ÇPWPI.Çf* rendus aux Chambres dans la session de 1656).

t. Administration «J««aAut («aura

— H. Awiunw à MOSf CTiytâU (aujraa/M.).

Vjbmmèiuvnê à ménU*. 671903 70

l^deitffnetre. . . , 68679 AS

GtMdbUFisM*». 169665 45

fff Etats-majors.

Trattem.desmaréch., généf.,etc. 49,546,797 61

— 4e ^intendance nrfiraire. . . 2,454,194 04 — J* Pétat-major des places. . 1,507,6tâ 90

— 4e rétit^aj. de VerttHerie. 2,4#690 61

— de Pétat-major an génie. .

VI. Solde- et entretien des troupes

€ 1. Aelieitfei abenntm. d'après l'*ff<ft/f W/tV

Infanterie MfiAsS hommes). . . 7v,ff28,(J6f \$ Cavalerie (49,224 hommes)'. . '. 21,618,560 » Artillerie (32,941 hommes). . 1 . 1 4,80 1-696 «6 «

Gft» (6462 hoseme*) 6606,161 69

T«w4eeewip.BiNU.<4,S74si.). 1699£49 £2 Y4fra*a 4f Marne» (g£4? h.). . 2 828 921 64

ff.* / • ' r

\$ft%9û8 29

\m&u& te

% *. £*frf<f . miia. st ch**f/àf - ' " Personne]. . . . 94Q£68
▼ ivres. . . . \ 36,206,661 __ Foeirages, . . , \$2,234,f# ^8}mj328J6)
79 J

Approf!dé siège. 18,009 65' •"■

Chauff. et jédair: 3,433.443 29,

\$ 3. Hahill. campem et har^arhem.

« 4. Lii* mUrair*s. ~. . f,5fl,393 92

J 5. Wènitavx.

Personnel. . . 3,506.297 6jj

Malades 16,5->6^83 f\$< 14,256,61,3 86

Approvisinnn. . 1,f6Ç,7&3 20 1 ÂQ. Serv. df s marches et trans-
ports. 1\$,41 6,484 05

VII, Justice JtWTalre., \ . . 305,98\$ 80

Vf/I. QxMxwTiw "*" M f ATA^sai*. 9J69684 18

JK. M+TEa<ax de i/aat* ll«rie.

Aeeaaex , dirertiop* , école* rég. <

«t dépôt central eVoitâUerie. . 42.978.768 24

Ifeaajtlsetare» àfvmm 21,482*14 03 52605,6*1 96

fcVMi4«nesetiotff» 6664,609 27

A*h*i d# poad«* 1,767,420 42

K. Mater iel du génie.

Fortifications 1 3,596.663 19.

Bâtiment* militaires \$214.194 62 \ ?Ç,8â\$.95f 96

Etablisses*, du service do génie. 1,247,894 ij

ECOLLES MILITAIRES

Ecole Polytechnique. : 354.^41

— spéciale militaire de Saint-Cyf. 56^,910

r- de cavalerie r s 180786

-. spéciale détat-miyor.42,992 fc / ifiôjff JE

— d'appl.tfart.ctdiiijcéoiê^âMely. 90J>K>

Gymnase normal militaire* 41,875

Déj>%. access. du serv. de* poofes uillit. 351 ,176 99

%lf. £oTATtf>N ** BORDEE DE \$AINT-LoW* *T

du Mérite W^?e/V- ..,.,... 3»%Q^3 ff

XV. BÉTENSES DITS EAES ET II^P^ÉVUES

*yi. ">**iém an^jMwv tV ier'wnn 18JB. 7»-«» 32

T«T»vL DES DÉftUMCC

SaiDsices sdoa ©t Arrières. . . . 1,541,029 04 Service oftfAaire
18ôJ 357^87 TV 43 .

htZZTd* «toée. 1169 4M « ^'flm2isl»«ifdL. . 4^»4èaia18

î. As^tNlSTRATION CENTRALE.

PfTffjyn*603,

H. âOLftl, JEfC.

§ 1. SoUièUiT\$-

Gooscit fawiwmtè {* mêmt*B*)> , 96jSa« tt4 Préfets
sia«n»as(^. 7A4A4 4ll

kOiip>ers de vaissea» (1>4(*^ . . > . ft£&9Ja) 68 1
H^f>e«des«ftrieseftpUn«(é^). . . ,11/4698 78

EqHiDjges de ligne &244) 164#^81 «

Tro>pss 4#la «i«rÎDe (Mi«.r . . 1^99^9 86 Géaêe«iassisese(l<l2).
....;.. 442**79 48 AdmioifireiiDii À* h seeiwe (atf9). iMé7S3 13

AjM»4iMcrcs<12) , , , , l4Ô91 05

TiibuMD* <i>rit>s9os(10) 27689 43

Qfflowrft de sesjié (£66).-► mMQ BÛ

Exajsiia^enes et {>n>f#saejif » (56)» . e^7/M6 69 Ecol. d'An-
gonl. et collée, de Lorient. 61,645 84 M>!*** «otretenns (&40).
•7030* J&

Gar4ieof,BioeUm>ete. (1^51).. • 668619 *4 Gerdee ies dnw,/w.
(919). . . . ^44>ë72 67

Admieietr. <ie# iisiçM de rarüUerie. 04.472 93 Admin. des
forges de La Chaiissaae. 49,970 66 AdsDJAiattet. de Vénbim. tf
Iwkf* . 35.1 1X & /

&m,mm

WW3S

lt),82J,476'8?1

« 2. Solde à ta **r.-~ Pour 29,266 |

off. et mar. erob. sor 259 bltim. 6,^79 774 36 1

\$ 3. />«£. as s imitées à la soldée —

Habill. . cafteripem , masses, etc. 3,973,168 15 ^

J 4. D/p. Weenes. - Exercices clos. 443,955 27 j

VI. Artillerie

j 1. Ports.

Ouvriers (1,076). . 466,585 07» ! 7Û4Q-J) 70 \ Matières 1
£58646 «64 WW4a*P 7^1

J 2. Fonderies hors detports.

Onvriers 267.461 64 I

Matières 7l 5,747 46}

Entretien 61616 89 S

j 9. Dé p. diverses.— Exercices clos.

VII. Travaux hydi÷adl. et bâtiments civils. (106 ingénienr* et em-
ployé* — 3^î97 ouvriers.)

XI. Colonies

Solde 4rt tnwojrç (7^01 hommes),.

Dépendes aAVjsjle.es a ja soJUle. . . al Hiiilleineot de# ^onnes.
..... \\\

Casernement. ^ f 3

U^pitanx., . . 1,1fl.T,

Sub^anpcs miliia^ef et jcfcaji/jrage. J ,98l 613 Maiéric) de X'ar-
tiUerie. J3*""

MaA6rifl 4» g*11^- .••<•••' Dcpeuse» jdiv«rbe>.,

DépenACS.— Exercices cfos. . f . . \$17,2/1

Total des oée. f Exe^, ejos, . âfig.^5 28 < 7i;8g2'5'i7 W Oftpupî**
DILLÇY^ . af^«r. tf *f*& !• B««r*f .. W dff JW«M-J&>\$rff • ;/

IattBâea.4esXjyasMwe«â^,iw4l»y»*^

UNI

Statistique Judiciaire.

La justice émane de Dieu. Elle est préexistante aux lois , ouvrages des hommes.

. Ces roots de la Charte constitutionnelle (art. 48): «Toute justice émane du Roi» , doivent seulement s'entendre que la justice est administrée et rendue au nom du Roi, par des jugea qu'il nomme et qu'il institue.

Ce n'est pas la justice qui sert de régie aux tribunaux, c'est la loi.
— La loi est faite quelquefois contrairement à la justice , dans l'intérêt de la société ou d'une classe de la société. Exemples : l'esclavage, l'inégalité des partages dans lea successions , etc.

SOIS. — CCMDBB.

- La plupart des jurisconsultes reconnaissent aujourd'hui en France neuf codes :

Le Code Politique, composé de la Charte et des lois organiques qui en sont la conséquence. Ce code régit les droits et les devoirs politiques des citoyens.

Le Code Gvil, qui règle tout ce qui a rapport aux droits civils, à la personne et à la propriété des citoyens.

Le Code de Commerce, relatif à toutes les transactions commerciales.

r Le Code de Procédure civile t dont le titra indique suffisamment l'objet.

' Le Code d'Instruction criminelle,

Xe Code Pénal, qui détermine la nature des crimes et «des délits, et leur punition.

Le Code Murai, qui renferme les régies que les lois ont imposées à l'agriculture et à tout ce qui dépend tles travaux agricoles.

Le Code Forestier , oui régit tout ce qui a rapport à l'administra- tion des forêts, partie si importante de la richesse territoriale.

Le Code de la Pêche fluviale, qui règle tout ce qui a rapport aux fleuves, aux rivières, etc. :

- Quelques auteurs ont aussi donné le nom de codes à -des collec- tions de lois et de règlements spéciaux ; ainsi on a publié le Code de la Presse , le Code Administratif, le Code Universitaire , le Code des Etablissements insalubres, etc.

DmLAOTIOKS AUX Ï.OIS* La loi a établi diverses sortes de peines : affectives , infamantes, correctionnelles, de police. — Ces peines ont servi à la classification légale des infractions aux lois.

L'infraction que les lois punissent des peines de police est une contravention.

L'infraction que les lois. punissent de peines correc-. tionnelles est un délit.

L'infraction que les lois punissent d'une peine afflictiare ou infa- mante est un crime.

THIBUMJLUX*

* Suivant la nature des matières qu'ils ont à juger , on reconnaît en France :

'Des Tribunaux de simple police.

.Des Tribunaux correctionnels.

Des Tribunaux criminels.

Des Tribunaux de commerce.

Des Tribunaux civils.

Des Tribunaux administratifs.

11 existe en France (excepté au criminel, et sauf quelques autres rares exceptions déterminées par la loi) deux degrés de juridiction : premier ressort , et appel. Un Tribunal suprême est , en outre , chargé de casser les arrêts et jugements en dernier ressort , pour violation

ou fausse application des lois, et pour excès de pouvoir.

La justice est rendue par des Tribunaux de diverses sortes : ordinaires et permanents, ordinaires et temporaires, extraordinaires ou exceptionnels.

TRIBUNAUX ordinaires*. - • Les Tribunaux ordinaires et permanents sont , en commençant par les degrés inférieurs :

Les Tribunaux de simple police.

Les Justices de paix.

Les Tribunaux de 1^{re} instance, civils et correctionnels. Les Cours Royales.

La Cour de Cassation.

Les Tribunaux ordinaires et temporaires , sont : Les Cours a" Assises.

TRIBUNAUX EXTRAORDINAIRES

Les Tribunaux extraordinaires ou exceptionnels, sont:

La Cour des Pairs, pour les pairs de France. et les ministres. Elle connaît des crimes de haute-trahison et des attentats à la sûreté de l'Etat , qui seront définis par une loi.

Les Conseils de guerre , de terre ou de mer, pour les militaires ou les marins.

Les Tribunaux maritimes, pour les délits commis dans les ports et arsenaux, même par des individus étrangers à la marine.

Les Tribunaux maritimes spéciaux, pour tous les délits commis contre la police des chiourmes et des bagnes , ainsi que les délits commis par les forçats et les gardes des chiourmes.

La Chambre des Pairs et la Chambre des Députés, pour la répression des délits commis contre elles par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication.

La Cour de Cassation, les Cours Royales et tous les autres Tribunaux, pour la répression immédiate des crimes et délits commis à leurs audiences, ainsi que de l'infidélité et de la mauvaise foi dans le compte rendu de leurs audiences par les journaux.

Les Cours Royales (chambres civiles), pour la répression des délits correctionnels commis par les grands officiers de la Légion-

d'Honneur, par certains fonctionnaires de l'Etat et par les magistrats.

Les Tribunaux de commerce.

Les Conseils de discipline de la garde nationale

Le Conseil de l'Université.

Les Chambres de discipline des notaires.

Les Conseils de discipline des avocats.

Les Chambres d'avoués.

Les Chambres d'huissiers.

Les Conseils des prud'hommes.

Enfin la justice administrative est rendue parle Conseil d'Etat, dont nous avons déjà parlé (page 32), et par les Conseils de préfecture.

La Cour des Comptes, dont nous parlons avec détails dans la Statistique Financière , est instituée principalement pour juger les comptes des recettes .et des dépenses publiques, etc.

Le garde des sceaux est le ministre responsable de l'administration de la justice. (Voir, pour ses attributions , page 31 .)

TRIBUnT AUX T>B POUCK.

Il y a dans chaque commune un tribunal de police.

Dans les communes qui ne sont pas chef-lien de canton , le tri-

FRANCE pnTQR£6QU& ^ ^TATlsfiOUE^D^AWJ^

H Hi^ H JM I ■

I » MU

bunal est[^]élw'[^]VAairfe. jfau» lel eontmofles trui'Wt cbetlieu de canton , il est teno paf^tt jug€ de paix.

Ce tribunal n'est régulièrement constitué que lorsque, indépendamment du magistrat qui le tient , l'officier du minuter e uuMt**tl|* le greffier sont présents.— Les fonctions du ministère public sont remplies par le commissaire de police du lieu oi> siège li tribunal ; et en cas d'empêchement, par le maire uH pi * «[^] edjpiat.

Les tribunaux de police tenus par le juge de paix connaissent exclusivement: — des contraventions commises dan» l'étendue de la commune, ch.-l. do canton; — et dans certains cas, des contraventions dans les autres communes du canton ; — des contraventions étaabwdeiëfftje[^] la partie qui n£d*me eonclirt pour sot dosa? mages-intérêts à une somme indéterminée ou à une somme enecé* faut J5.fr. ; -r~ de» ouutrtvefttiitnj forestières pourauivies à la requête des particulierâ \ des injures verbales; -r- des affiches, annonces, Tentes, distribution ou débit d'ouvrages, écrits ou gravures contraires aux mœurs ; — de l'action coritre les gens qui font le méûei*de.a1*uibef 41 *>rdnu*rtqu«r, ou d'expliquer les songes — Les jiifiea P> p»tt con naissent aussi , niais concurremment aveé le maire , de toutes autres CQnVraveutioos commises dans leur arrondissemeift.

Teataux jtjoiciair». «~ Hii 1*51*1852, le nombre Vfes jugements rendus par les tribunaux de simple polie* à été dé 76,960, shaifgiit 1<tf , *!■» 1 lnfnljrfo , sur lequel» 17,2*5 ont étédequittés. — II y a eu déclaration d'incompituMO à regard ét'1,544, et condamnation contre 85,812.

<.z tv»mmpoN m PAU. .

Les juges de paix sont des officier* de l'ordre joetiteiabie; créés pour juger sommairen^ni ^ sans, frais et sans ministère d'avoués , les contestations" dé peu d'importance , celles surtout dont la.dé-eUtoterf pin» de fait «jt»# de droit. —Il* Mrt ebàrgfeL en ee*rre, <d« crtinelere de* demandes p*t*ê*èirêi, de ananasitre à l'épWaf* dW.c^fccitaîW» lts diflortodt demi U tM«si*~ sance a*darV>* < au* Insinuaux ***** .«rd^a^es.». o> Wsjder les* tribunaux de police , et de concourir à l'exercice de la police judiciaire «omine officiera de police auxjljuires 4" f ro- * «tireur» <du' ftoi, DaÎM Ce ca*s , ns "sont chargés Ae recevoir* les

dénonciations de crimes ou de délits commis dans les heu* on Hé tmOroeot Iturè feno*J*dfc* âi|isi que le» pfeto+se portées por les

rtso» leionioatio; tt anea» *W flagrant sJéti» «u de téquisirion - TnnvLU* romctÉtKÉÊ. *~te âomWdee félhto* offertes, d* 1er janvier 1817 au 31 décembre 1826 , * été de. ... 12,272

de la part d'un chef de maison , ils doivent dwamt le* i

cbes çt |e« yi«tes. VfÇ^m^.i ^ — - }U présida* les conseils 4* tam.il le. apposent les scelles âpres dévêa et en cas de faillite A et ' jâgent ceWâttes'cdutmëutloHs en matière» de douane,

ié/Mral.qo>ptalt j im leur.

France 2*846 justices de paix-; Où n'en compte, tu «ht pa» OaO-to* i éépéndaot, « cause de llmpotunce leér.râpnlsttkisf.tm de tostt ^etldm) tmlloJaoie, quelques çMftM* foJfBont plsjiiwarejsoofci du i»>>teo do pas** , fe pafsonael 4'uao joatipo de .pw •«. oompos* £ub jqgo tjtu- .laire , 4e deux *uppléal*f* et 4' un greffier \ néanmoins il ne faut

Êen conclure que lé tribunal de paix , pu 'celui de simple ce ^ doit être te nli par trois n>agi>tf^tlf. Le Jucedepaix [iRt seul tddtes tes fonctions1 Ce n'est qnVn cas d'absençt On d'empêchement , qu'd est remplacé par ttH dé* suppléants.

"tes trtf»4uaux de'.porom.efce connaissant : -f- de toutes les "cbhté'sUUons relatives aiix éugagemcuils et trahsacUous entre les négociants , les marchands tét les Banquiers^ — des faillites , et des contestations qui s'élèvent entre toutes les autres personnes relativementMai ââtat de M^mèrVCi-^ L«é juges 9l le* t*#<std<m# des tribunaux de commerce sont élus parmi kea ûoainÉmiiiaa«U au anciens cemmerçan^a, #* ■ ajaje a^enu>lé» d<* «oteblea •muate-reauls.— Leur» fonctions sont jgr^Uji^çt ^ooriutpieaj ctlet durent dfux ans. Uu décret de 18, d a déttTimne 1rs vilhrs qui doivent pp&séder de> tribunaux de commerce; «les ordonnances royales peuvent mu besoin eu créer de nouveaux. Le Tribu ual de èoiii-merc'e dû o^pafteipeut de la Seine, siégeant a Parie, seconds*- ti'iM président'. dVIuit juges et de seize suppléant». — Pordeaux, Marseille, Hautes , Orléans et Rouen ont des tribunaux composés d'uu présidVnt, '>ée>:six j4(fe<:et i* ^qtiairt •■^liantt, « «lui 4# Lfttn «st tUrmé t d'«« frrwu'ent , ^s ff%- juges .et de six suppléants. ~ Joua les autres tribunaux doivrut avoir trois juge* au ssouift^ \$ ooi*pri> _ la |M«sHlçvf.ieiK.9ioq *' VU** * «Yeq deMX suppléants au moiqs et quatre an plus. — Uàps, les arrondissements où il n'y a

ps d«* iribiiaal dé commerce , le tribunal civil rouixiTt de» affaires
qui aurait! ût été réservées a sa Compét<ii.e, en suivant la procédure
spéciale aux tribunaux de commerce/ ^- 11 Jr » prés de rbaq*e trd-
Mtial d»jrot»mf free ui» greffier etsats buisiaiers aeaisjajés per le
Ri*»» Bt.a JUfi^x^emeot, des gwde» de ««wnaserrt |M»iir
l'«i«c«tion de> jugements emporta ut prise de corps. — Le minis-
tère des avoués est interdit dans les tribunaux de conimerce. — 1 es
tribunaux jugebt ét f trier ressort tontes les demandes dont le
principal n'excède pas la <ndr«r de 1^000 fe.«— Ile aw consjalssent
-fa de l'exôration de lemra jugements. s

lesquelles il y a en :

,495 concordats.

Dans ^!

2,634 contrats d'union.

4g7 *f U*e| arrangements définitifs.

• %iii abanâosis d« poursuites et de procédures. Le nombre total
des affaires portées en 1831 devant les tribunaux de commerce a été
de - « 155,767

TRIBU MT AU* BS gaESpàjUB IWoTAVQX. t

Attributions. — ' Les tribunaux de première instance forment ,
dans chaque arrondissement commuual, une juridiction établir
pour tontes les affaires civiles et correctionnelles , qnia* sont pas
spécialement attribnées à d'autres tribunaux. * •

Anrtbutèò** eitiîêt. — l\B connaissent en premier rcaaewt s ma
de testes les aflnirea parsonnelles , réellea et «ixt« . exe^iUiH 14QQ
t>. de eapital on 50 (t de twte (excepté ceUta 4^ U Wpittance des
j«i»» 4« P»M)t *• de» f f«ww* «> comfciairc.eî, Jort^ qu'il n*y a

pas de trltupgl 4e commerce dans 1 arrondissement ^ — de toutes
Les contestations relatives au domaine de l'étal ; -?»' de toutes les
difficultés d'eiécution de« jtigementê fendtti pérâ* juges de paix ,
des arbitres et des tribu oeax dét^ÉMtfeivtVi âltéf que de celles des
cono>mn^>iops civUf» prononcées par les tribunaux correction-
pels. . •«.

ils Jugent «b |lHMI«e «t «M dtP#Mef reMOrtt^ teâjfen Hea af-
faires personnelles et mobilières jfcaapVa l^ÛO^âr* dejprinftuili -
t^tosjtes le» asTatrtta. résiliai! mrwUi*r<P> daul V*)b,e4 priusT^al
sut #).{#, dp «eyeuai-rT-wiite* k* a^ir» «» KMrt*« ont cuu^

senti â être jugée» sans appel; t-p toutes)es eotians ciriles rejf j

tivçs aux contributions ludireetes;^ enfin les fautes de
<Uslj4Mlé

dès officiers ministériels. ^ . .

Attribution* tarttcHànMttts. — Otttr« ces fcltfuWlttta eWKMi

les tt ibnueot de première iftetftt*è a* 4c# «ttrisMuieaM uwiee

tionnelles. . ' • * >

Ib oannwsaent des appels 4* jngeeWUl* d# sisnpla s^liag do

leur ressort. . • • r

Outre leur compétence o*4iuaÛKv.le» tribaoeOf çonreoUQpnele

éuWU 4»ns ks chefs-lieux de département où ne siège pas une

cour royale , connaissent des appels., des jugements &ffccttov

nels des, autres tribunaux d'arrondlssetpent do <té|>afWoM*otj

et

même, en ééfttrat eis, des jugement» eorr«otie4àoeis
é^erilMsnal

d^oM^l^dodépattfcdleOtvoisiai,

Compositionh. Les tribunaux de prenait** Mtfem posé» { I fomp-
ritle président, tieepsésid^nu «t j»J

tioi»),' " M " ° n ,ft 44 t4* --!-■-«

selou

Le tribun

dé sOppléânts.

Les tribunaux do premier* tnstéfae* Aftoamàt «04, éoo#(«ei
trots ttomferos , étoii lotusmoro de jugea doatt.sk aoa«
aOso(\$Oséa (te tribunal do #»aria, sens, ae divise ou «*pt fhaeaijfa
) , %9* 4& Wtwferre wLM*^ prinri^iueot < ea^luM^etnopr, qnaud^i
« trois cliambre,*) des «ffeires d* police corTecUpaelle» ' ,

Les fonctions du miuistère public soht exercées dans chsçop tri-
bunal par un magistrat quia le titre de procureur"âtf Roi , «fc par
des substitots do pOoôui«oe tilt aUA* »«**• lieux où U est «éoe-
tôtte d'eu établir. — Le nombre de» subeùMi'» est -de. 15 k Paris t
de 4 4ans les tribunaux divisés en trois chambres , 4e 2 daus les tri-
bunaux divisés en deux chambres , *r de 1 d»n»leè autres tribunaui.
, • ' -Imiîi

Chaque tribunal est assisté d'un greffier et de âx>maus~jli la*Mk
>olct la t^*#oei»ii»o de* m ItilautMÔM 4. l^tea^Mqui existent en
France, avec l'indication du. as*!*»* WW OOJ, ghaajsjr bnojvd««
je*» et Moi jajfOK *»9 l4t»t* 4 • , ^ ^

I Tnbuoel (Taine; çooW 4e 7<*ambr. 7 «^ Jj^ 4l,r.chac.de(l2jn-
gesCst.pulj3 id. 12 9 »

2 _ - (lorgea,4«nfc. 2ld ^4 » ^'

mpositioh. Les tribunaux de preanièro soe|a#<f fojH e#aa> k { f
fomp-fitle président, tiee^psésid^nU ft jojM 4Hn>f>«c-

) £ 5, 4. 7, * 9, 1Q. 11 of« Hes * dç 3 a ff .mrifig*

i l'importance et la population des ville» ou Us sont établi», ribu-
nal de Pari» a seul un plu* grand bombée de ^fi* &

2 — -r (8JH*es, 4»nppl.)2 »d.

|3 ^ i ^juê^i^frfdjtéel. M ' * ' ' Jg

48 (4 uge.,3>"PP Oj «d; M 1» MJl

253 (3juge./fis*jprl.)t-4. aW , *tt M^

^Tribunaux. ▼«••• ^ * «g'jffij^

™*On compte exerçant leur ministère auprès de> di kers jrtlniîi-
ni de i,tf instance: - 4,663 av6caU;-3,.5b**ooés;-t5^m,hûls^era.
ATra»BtJTtIOHS de* paÉMpFWTa. — Les présidents jles (aîbunaux
-civils ont «ne juridiction particulière ; '-r ils statoent toroviioVre-
meut sur les féréré» ; -> Ai autornwHrt t>o rdnt beourttmp d'actes
sans llntervetitam Immééiare do titltooèl »oI •pejoveoti|fta éMthI
prendre totales le» mesure» d%*po«* ; ~éltk*e>o ■«••, In certniua
caov des dâtfcoltéf »|oi e'éei^ ^OJeft^etooA sur rsmtnminf dm oja-
mei w* M* o#* U folioe 4» w4&W**-

mmst tmpwiQtn - mjmrwviroiaun.

ÊSraelsMM Cjé/éiqliWuv» In RMWttflfJe « 4 Mêler» «9fNMB#
Jtttt^ , «i Mimât n>»iidavtf*mMfl*canir#les |*év**in dé) fc«k tes

inthes résultent 4*tine procédure «Nil» % — lia doivent iMtèr ttf
 çoidlleT iéa épais* dm» le» mi 4» demanda e« **|»ar«- Hbn dt ef-
 trp* r —il» statuent sut t'arresUlvon dès Mfiasm, rântee par les pa-
 rent* on ttJtenr». — Btfin Ma M*t «fanage» de légaliser te««Hè de
 ifeat eaVil « as» «.*• notarié»* »- 4'e*+*rta*r flw'il en eoit détrr*
 «sjédrfèoeé, s* «V«»tté «4*H»wsj*r»4Yln à syant»* dp lin gaamjm-
 jo» frtéresaén» m nom. dirent, wâri tiers on »*.*(droit ; — #4 4»
 viofr, a»ja»r •* (tf^ltir !*• répertoire* 4*f notaires.

' Mnrcriax lÉiUi. -e» te saiaieriM fioMc a*pee» des tribuntaavé»
 tr»,iMt««oe • fm*» fenmtiee* de (aiee- Observer, dan* les juge-
 ments à rendre* se» lin» qui HeteweaeN Perdre pnMM , e* mt émisj
 èMécpéeé le» jugements rendus, «r* Il eft eutfddu dans tontes les
 causes concerna et les mineurs , les interdit* ; in fripâmes mariées
 oon autorisées", lorsqu'il k*«£it de dot ; lés absents , FEtat , les
 commença M be éwam»eai*jaails immHee «les déclina- ' toires snr
 incompétence , les tàglimsnss de Jws)e» , In» rAnttatimis et renvois
 , les prises à partie. — An ciril , les procureurs do Roi exei^aj Ltnr jt-
 çùn lorsqu'ils en sont reçois : ils n'agissent d'office que oans les cas
 spécifies par la lot. — ifs Téiltent au maintien de l'ordre et à,
 Psmifm\$oa) sjr* ign» dan» leur ressort. Ils fmrr|ilj[cn| 1rs p/jgcier»
 de police judiciaire el les officiers minis-

'Xfi)ety , et .donnent leur avis sur toutes les affaire» concef riant

To/gHpUârlon et le régime du notariat, —Ils assistent a toutes
 1rs 4*1 itérations <pi règle» t Tordre et le service intérieur du tribu-
 nal, et ont le droit 4© fairu iq*cr]re leurs réquisitoires sur •es
 registres.

JvGWR — i*es préetdents . rice-présidènt* . juges et Jtifes
 suppÛanJj , font nommés par le Jloi et inamovibles.

fi# j4f*** *o|»l»ant» n'ont point 4* fonctions habituelles. -»fapfç-
tâ a Parp , Us ne reportent aucun traitement — ils sont janmpms
pnnf remplacer momentanément soit les jugés , soit Us *sjexs du
num>tèrp public ; mais Us peqrent a»sister p toutes \ sjutjeicea ;
ils 7 ont roix consulta tire j et, en cas de pàra%***W plja» ancien reçu
a voij délibéra tire. — A Pari», les juge» suppléants peuvent être
chargés p*r le président , con-

.fmiramottnft Mite }c» juges, de 1» confection dis ordres et des
fontrj^uâjooJ » du apport des contestations j relatives et de la

^14 des /fais. Tlaont jo\^ délibérative 4»n# les affaires dont ils
•ont rapporteurs : quatre d'entre eux remplissent les fonctions dé-
juges instruction. — Le quart des juges suppléants près dn

-firiPQfta't dé là Seine est attaché' m ferrite dn ministère public ,
' ftooi les ardre* du procureur dnloi.

fo«9W9aT» jç'a^is isaxo* — Ppnr être nommé président , vice-
,gri\$l4epf.o jug*t |ugf snpléapt, on officier dv miustère public

.fnpr^s fl>»fn)|unaux de première instance, i) faut être licencié
jn àfn^ «f «voir *ui?i le Jwrrcau pen4'nt dcn* aDS ? 'près avoir

-Sr^f" «efttfo1 4eTjMït vnje cour rojal^e. — On ne peut être
nommé »ufMjte* ffu procureur dn Koi qu'a)2 »ns , .juge ou
procureur

-àtiit&ù ***f ^/ président qu'a 27. — Les parents on alliés , iusqu
au degré d oncle et de neveu inclusirement , ne peuvent être

^ràU»*ime»t membre» d'oa même tfibnnal s»n« une dispense
4n ftoi 4wunr dépense n'est accordée pour les |ribunaox coin-

} poA^s 4* W*4^* ^ S membres,

TaaTjmx aoBceaAsnsa. -*» Voici le résumé de» travaux de» tri-

-à«nau»d«r^ instance (en wmtiàr* civil* seoiemenl) dan» Ta-
pnée *a-" «%8\$i a.

' 1O&o&6 érTMte* «m été pértées feu rôle, «avoir 1 4.1*109 es-
tant à "•" Jogvr ** tannée précédente, et 122.059 nouvelles. Le total
des affaires terminées a été de :

r { 60,477 par des arrêts contradictoires snr plaidoiries.

∴ ffr3*7>r

des arrêts par défaut

déport, transaction, abandon, radiation, etc.

' 47£3f eimire» veaUnt à juger l'année snireote.

SSBpY\$=ssB ^

' In outre dans la même année 11 a été rendu :

j6%87\$ arrêts et jugements en />c///c# cort*ctio*nelU.

% tcj^nuavx civils qui connaissent des affaire de cpjpoerpe f
PRt rendu :

lYig74 jugenmnt4 4e tout? espèce en eet/cr* oV comment.

" Le oonAré de\$ appels de jngements dé justice dé paix portés '
devant tes tribun* ni de 1TM instance a été 4e ! o37Â j,-*) liif? «ût
été confirmés.

,*trsp,4oUF 1 1^ ^ Hutrmé» en toutou partit.

€OUa« «nVOVAMàV

ATrttBtmoira. — B[^]fifgnées dNioôrd stma te iworm ée tnèàntax
+épiMt,puU mot (ren* de* r-oa/v dfnpfti et ro<r* fmpMdUt , le*
edors ro/ale» forment le 2* degré de f uirtdie» km. frlè»*©nrhl<iv-
héc> pmir tUtuer sur les appela des jngements des tribunaux de
f[^]inatetfee 4 4[^] coumerer ; -- rftfr les appels dS;» sVftrencv» afMr-
fales, «fimnd ta valeitr d<r<*jerêd firlge* èxèède'f/KRr rV.;-»-sW
Un appels,

. ■ -- , ■ l[^]en[^]rtryWrtffr|WrT'l*»

é\ti 41I rtfe**< «art* \<H trilwnm,* éld *• Mistatic*! ^tPA
fHHi). nanx de commerce de leur ressort. Elles connaûeWft
dè1*ei#Hr- «ismaleienrs artêH; - L[^]stnWant éoe <k>tirs
sanyaM[^]nfiout nonté»«««lei demande* en véimnéiksrtNm de»
/aèMi>r-s-««a[^]««nas a tmrtlemsnirn om>is|nea»nsM mm lenraa-
sambNn % cntnre>res<n4». swm dns.jMMira 4}aa>im[^] eWe tris-
jussaunt de |W iostshiè« -ov[^]sje commerce , contre en* trièemasm
ea» oorpa et.coiftneiioe[^]mjsniain paix : — les difuce(té# -Tfl[^]a» ê*
.ëreit». iHMTarMtaires ; — Us trfdlmatfofill MbrreU» décisinm
4*odjM>»par)e*|#éfets"étt cn'ttiell des*réfect<rf>, relativement a
J» fonnatiop des lista* électoral*»[^] (afexceplivn de ceft[^]e attribu-
tion &pécifU, les jsours' rôu)^ <Bre peuvent connaître des actes
d'administration % de*quelque nature qfeUs noieètj; — elle» sont
in+eities d'uB droit dd stirv«mutt<f %t dé dikcipliné snr les ebem-
brei qui les composent Qt sn>> les>oHetats mblistériele 'qui
exercent anjtrts d'elle» ; — eUns réprime»! Qs fentes commises à lé-
far aidiidènoè par lé» avocat» ; — elles" ««fnaissent de» appels Inter-
jetée contre les déciuòà* des dWWHl» le diNipline, par les avocats
inculpés ou par le miaiatère-fnib*»a | du etlea entéslaent en ab-
dience solennelle le» lettre denrée» M le commntatinà de peines. —
CW à leur greffe due *out ffariîcakes et enregistrées", les lettre» de
néJUesse et a'in<tiintft*[^]tîe maiorau. ^ Lorsqu'un membre de
lU[^]iversitéV est condajjukswà la Réforme ou à la radiation &i\ ta-

bleau , le juepmeht est uTio condamné s)p audience pnb tique de la
cbvr royalî du'nsfori- f

BoMBai st REssdJiT. — Il existe enTrance fj cours roealsé, dnUt
noua allons indiquer le siège et le fifcm , ainsi que tollépèJteUlents
compris danileur relanrt. />

Qônrsroflhs. Départ tmè^t\$ qui t* nssortUHnt. • ^

Afcên Gers! ' Lot , Lot*et-Garojibe . . . ' Â

A&, . . f , . Basses- Alpes., Bouclies-tb-Rhôî)* , Vâr! ' v

Amiens. . , . Aisne , Oise , Somme. ^

AUers. ^, . Maiqè-et-Loife ^ Mayenne , Sartfti • * . J

Baitia Cors*. K

Besançon. r . Doubs , Hanté-jSaone , ifcra.*-.*

Bordeaux,. . Charente , Oordogne , Ôironde. " • • • **' '>

Bourges. . . . Cher, ludre, Ifièvre. " ,; 'A

Cadn- CalradM, MaOchn, OrAiB.*!

CobMr. . . . Baa-piiin , Hpait-)|liin. : Dtfpn. f . . , Çote-d'Or,
JJautç^larnef SaÔpa-eS-I^ii^L Douai.. .., Jord, Pas-de-Cafais. , .

Grenoble, f , Prpme , ^^utca-Alpes , Isère. \ ."/.. °Z

limogea,, , , Corrè^e, Creuse A'. Haute-Vienne. : ^ ?

Lronr t , t f Ain , Loire , RWne. '*

MeUf A'denncs , Moselle. ~ , ' * [

Montpellier, , Ande , Aveyron , Hérault , PyréoeesrOriieriutcs,' ,
Nanqy. . r f 4 n^eurthe, Meuse 9 Vosges. (|

Mîmes. ,. r . Ardèche , Gard t f^ozère , Vaucluse. '

Orléans, , , . Indre-et-Loire, Loire* , Loir-et-Cher. ' \ ,t Paris». , * .
f Aube, Eure-et-Loire ,, Marne , Seine 9 Seine-et-Marne

Marne, Seine-et-Marne, Yonne.

Pas-de-Calais , , , . Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Landes, Poitiers.
f , . Calvados-infér. , Deux-Sèvres, Vendée, Vienne!. ' Bennes. , , .
C^tes-du-Nord « Finistère, Ille-et-Vilaine f!l,y ire- Inférieure,
Morbihan.

Rhône , . . Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme. l>

Rhône-Alpes, Lorraine-inférieure.

Toutouf. . f Afféché, Haute-Garonne,Tarn, Tarn-et-Garonne

Coupoir-Trpv. «l-r Chaque conseil se compose ; d'un premier président,
d'autant de présidents que de chambres , de conseillers It de
conseillers-auditeurs *.'''!

La nombre des membres de et a que coût (conseillers-et-attributs
non compris) ne peut excéder 60 à Paris, 40 dans les autres villes; il
ne peut être moindre de 40 à Paris et 40 dans les autres villes.

— Ltt Pour Royale 4e Ba«tja. seule ne se compose que de 50
membres. — Les Cours Royales de Paris cl de Rennes* ont ieulés atteint
le maximum 4» nombre de membres fixé par la loi.

Il existe: , . *

jeoqra royales composées de 5 membres :

Paris (fiO membres , Kcnoes (40 membres). t ' *' '

9 c«itrs (chacune de 30 membres) composées 4e 4 cpanjbres':

Toulouse, t- Lyon.'- Caen- - Rfom,T— bordeaux,— &reupj4*.

-r Jtonenh — Douai. — Pnitiem

16- ooqri (cliapnne de 24 m^ eanf ftastia) cpm̄p de 3 c̄jwimb^ :

îlfmes, — Pau. — • Montpellier. - Agcu. — Limpge». . — Çolwar.

-»< Bourges. — Dijon, — Peaunçon. — Aix. — W*tucv — Amieuf*

— Merx> — .Orléans. — Angers. — Ba*tia. , p. j Le nombre total de» membres de» cour̄n iôyalf» était, an ^r

eep̄temlsre» eommencemeat de Cannée judimaire; lBîl>i<32, 4a: Zùtt * 7^ pvemidr» préaid«Rta »• préstd̄dAU et eoufriUarK t>ypU4ë^̄n-Knireri-sradibors.

l>ff ei>nseHleft'Mi<Hte«i<s ont éfé ioeiifvé» «a 1886- -D'âpre» ma «éCfft de 1919 , il devait en êtwr atiarbé fi à In f>nr iUrvdle de 9#xi*étr3èhf prapnyf4k4 a^Hréé e^ivf ^m le4dsi>le> «

FRANCS PITTORESQUE. — STATISTIQUE ^UDICIÀIRR

1830 a supprimé cette institution , en butant néanmoins aux titulaire! actuels Je droit 4e continuer leur rie dorant l'exercice de leurs fonctions.

Le tableau attirant présente, pour 1831 - 1832, la distribution par cour : — des consâUers-auditeurs qui y étaient encore atta- " 'i; — des tribunaux de l1* instance, des tribonanx de eom-

t ; — des avocats

sacrée et des justices de paix uni en et des avoués qui y exerçaient lenr

SE

Trtb.i* Ccmm.

Sarffor* et faim.

Cbuêill.

amdit.

Jmats.

Aroui

Paria 3i

Bennes... 25

Toulouse... 14

Lyon 10

Gaen, ... » 16

Rions. ... 16

Bordeaux... 16

Grenoble.. 11

Rouen... • 10

DousL ... 13

Poitiers... 18

Kbncs. ... 14

Montpellier. 16

Limoges. . . 11 .

Golmar. ... 7

Bourges. . . 12

Dijon 11

Besançon.. . 12

Ai*. 12

Hancy. . . 14

sr

▲ miens.. . . 14

Mets. 9

Orléans. . . 10.

Angers 12

Bastia S

Total. . 361 215 2346 148 1,956 . 411 Pbbmieba rudstDBirts. '—
Les premiers présidents' de cours royales out des attributions parti-
culières.' — Ils statuent ; — sur les requêtes en abréviations de délai;
- sur les difficultés qui s'élèvent sur la distribution , sur la litispén-
dance on la connexité des causes ; — sur les réclamations faites par
les enfants contre les ordres de détention donnés par les présidents
'des tribunaux civils — fis distribuent entre les chambres toutes les
causes inscrites sur le rôle général , Qu'ils sont chargés de voter on
parapher; — ils avertissent les juges qui compromettent' la dignité
de leur caractère ; — ils accordent des congés (de moins d'un mois)
aux membres de la' cour et à ceux* des tribunaux de l1* instance du
ressort ; — ils convoquent les assemblées générales des chambres

dix jours avant l'ouverture des assises r ■■- ils tirent au sort, sur la liste transmise par le préfet, les 36* noms qui doivent former la liste dq jury pendant la session , et les* noms des quatre jurés supplémentaires.

Mchxstxab public — L'organisation du ministère public près chaque cour royale est ainsi réglée ; —un procureur général ; — des substituts pour le service des audiences , sous le titre d'avocats généraux (le pins ancien prend le titre de premier avorat'général j et des substituts pour le service du parquet. — Le nombre des avocats généraux est égal à celui des chambres civiles. Il y a de plut un avocat général pour la chambre des appels de police correctionnelle. — Il y a à Paris 4 avocats généraux. — Le nombre des substitnts pour le service du parquet est de 1 1 a Paris , de 3 à Bennes , de 2 dans les antres cour». (Il n'y en a qu'un seul à Bastia)

Le pro-nnur général veille au maintien de l'ordre dans tous les tribunaux du ressort. — Il peut demander la convocation des, chambres de la Cour, pour délibérer snr des objets d'on intérêt commun et d'ordre public — Il surveille ses substituts et les juges , et peut requérir le président de la cour ou du tribunal d'adresser aux juge» un avertissement , qu'il ne doit pas donner lui-même. — Il surveille les greffiers, les notaires, les avocats les officiers ministériels, les officiers de police jndioimre. — Ses antres attributions sont : — la vérification des registres de l'état ci» il , des minutes des jugement* , des expéditions délivrées par les greffiers; — l'examen des réclamation formées par l<* enfanta détenus par leurs parents , et des demandes eu relia biKtation des- failli » ; — la présentation des candidats aux places de magistrature on aux offices ministériels ; — la correspondance avec le garde des sceaux et les autres autorités ; — l'envoi des états annuels et semestriels, constatant le nombre des jugements rendus , des affaires au rôle , des procédures d'ordre ; —

la comsmnnioetio* de toutes mesures de discipline prises contre un juge

ou officier ministériel ; la direction à donner aux procureurs du Bol du ressort ; — le roulement entre les avocats généraux & la répartition des affaires entre les substituts du parquet ; la présentation des membres de l'ordre judiciaire , qui doivent prêter serment devant la cour ; — le visa des diplômes de licencié en droit ; les affiches des arrêts des cours d'assises , etc.

TaAvatnt judiciaires. —.Voici le résumé des travaux des cours royales pendant le cours de l'année judiciaire 1830-1831 » 19,396 affaires ont été portées au rôle , savoir : 0,428 restant & juger de l'année précédente et 9,968 nouvelles. Le total des affaires terminées a été de :

17*171 par des arrêts contradictoires et sur plaidoiries. . 1,156 par des arrêts par d'étant.

^m_m^ %U4 par déport, transaction, abandon, radiation, etc,

8,955 affaires restant à juger l'année suivante. '

Les cours royales ont en outre rendu 3,216 arrêts en l'absence de la cour d'appel, . .

1,350 arrêts interlocutoires ,et préparatoires sur plaidoiries.

Les cours d'assises sont chargées de l'administration de la justice criminelle Elles ne forment point un tribunal & part et sont temporaires, Elles n'existent qu'à partir du jour fixé pour leur ouverture , et cessent d'exister aussitôt qu'elles ont prononcé sur toutes les affaires qui leur sont soumises. *

AmiBirrioBs. — Leur compétence comprend tous les crimes contre la chose publique ou contre les particuliers, commis par des

individus autres que ceux qui , à raison de leur qualité , doivent être jugés par la jCour des Pairs , par on conseil de guerre de terre on de mer, on par tout autre tribunal exceptionnel. — ' Les cours d'assises ont la connaissance exclusive des délits politiques et des délits de la presse, etc., à l'exception de ceux commis contre des particuliers , et tie ceux commis contre les chambres , les cours et les tribunaux , qui peuvent alors eux-mêmes les réprimer. — Enfin les cours d'assises punissent les crimes on délits commis à leur audience, les fautes de discipline commises également à l'attdience par les avocats ou officiers ministériels, et l'infidélité et In mauvaise foi dans les comptes rendus de leurs séances par les journaux.

Composition — Il y a une Cour d'Assises par département. — Elle siège habituellement dans le lieu où siégeait autrefois le tribunal criminel (ce n'est pas toujours le chef-lieu). — Chaque Cour' d'Assises est composée de trois juges : un président, choisi parmi les conseillers de la Cour Royale , et deux assesseurs , qui ne sont nécessairement pris parmi les conseillers de la Cour Royale que lorsque les Assises se tiennent au chef-lieu de la Cour. '— Dans les autres villes, les fonctions d'assesseurs peuvent être remplies par les présidents et juges des tribunaux de 1re instance.

Lorsque l'accusé est présent , la Cour d'Assises ne peut prononcer sans le concours d'un jury.

Les jurés seuls jugent le fait ; leur décision est irrévocable, sauf le cas où la cour, unanimement convaincue qu'ils se sont trompés, renvoie l'affaire à une autre session. — Les magistrats seuls 'appliquent la' loi. — La Cour d'Assises stnene aans intervention de jurés ; — dans le cas de contumace; -* lorsque, sprès l'annulation d'un arrêt rendu snr une déclaration maintenue du jury , elle se trouve, chargée, par 2a Cour de Cassation, de prononcer d'après cette déclara-

tion ; — lorsqu'il s'agit d'une reconnaissance d'identité on d'un compte rendu infidèlement par les journaux.

Les débats doivent être publics , à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs, et dans ce cas la cour le déclare par un arrêt; mais dans ce cas même les débats seuls peuvent être soustraits à la publicité ; tout ce qui les précède et les suit doit nécessairement être public , à peine de nullité. — Les débats* commencent immédiatement après le serment des jurés , et finissent après les plaidoiries.

Président. Le président de la Cour d'Assises dirige les jurés dans l'exercice de leurs fonctions , leur expose et leur résume l'affaire sur laquelle ils ont à délibérer leur rappelle leurs devoirs, préside à l'instruction et détermine l'ordre entre ceux qui demandent à parler; il a la police de l'audience; il est investi d'un pouvoir discrétionnaire, en vertu duquel il peut faire et ordonner tout ce qu'il croit utile à la découverte de la vérité.

Jurés et Jury. — Les jurés sont des citoyens inscrits sur la liste

Générale du jury, et chargés, lorsque le sort les a désignés pour faire partie d'un jury, de déclarer suivant leur conscience, après des débats judiciaires et une libre défense « la culpabilité ou la non culpabilité d'un autre citoyen accusé d'un délit politique, d'un délit de la presse, ou d'un crime contre la chose publique ou contre les particuliers.

Les citoyens qui doivent être inscrits sur la liste générale du jury , comme aptes à remplir les fonctions de jurés , sont ; 1°)#*

FRANCE PITTORESQUE

. tâtiff™ . '£*£'

FRANCE P1TTOHJRSQCK,

f 'sr/ <tf«t- /rr" /t /*f<t

/tVttf

SI

électeurs ayant leur domicile réel dan» le département ; 2° le»
'fonctionnaires public* nommée par le Roi, exerçant de* fonction*
gratuite* ; 3° les officier» de» armée» de terre et de mer, ayant cinq
an» de domicile réel dans le département , et jouissant d'une pen-
sion de retraite de 1,200 fr. an moin» ; 4° le» docteur» et licenciés
de l'une on de plusieurs des facultés de droit , de» science» «et des
lettres ; les doctenrs en médecine , les membre» et correspondants
de l'Institut t les membres des autres sociétés »a Tantes reconnues
par le Roi ; les licenciés inscrits sur nn tableau d'avocats ou d'à
roués, on chargés de l'enseignement de quelqu'une des matières ap-
partenant à leur faculté, sont admis de plein droit; autrement ils ne
peuvent être juré» qu'après un domicile réel de dix années dans le
département; 5° les notaire», après trois an» •l'exercice de leurs
fonctions ; 6° enfin le» plus imposés du département , dans le cas ou
le nombre de» personnes comprises dans les cinq catégories précé-
dentes ne s'élèverait pas à 800 , nombre nécessaire pour que, an mi-
nimum, la liste générale du jury soit eomplèto.

Le nombre de 12 jnrée est nécessaire pour former nn jury. — Ces
éottxe jurée sont désignés , pour chaque affaire , par le sort , sur nne
liste de 36 jnrée , également fermée par la voie du sort bout tonte la
asmàon. Le ministère public et l'accusé ont chacun le droit d'exereer
dou*e. récusu liens.

Mimùtir* pmUie et grt(/Ur. — Outre les juge» et le» jnrée qui
doivent composer le» Cours d'Assises, elles ne penrent être régu-

Jièremetit formées qu'avec le concours dn ministère public et d
nn

.greffier.

Lee fonctions dn ministère publie auprès de» cours d'assises
doivent être remplis** dans le département où siège la Cour Royale,

«par le procureur aénéral, par nn des avocat» généraux, ou par

>na de» substituts du pioeuredr général. liasse» autre» départe-
ments, ces fonctions penvent être remplies par le procureur, dn

Jloi prés 1» tribunal de in instance on par l'an de ses substituts.

Le greffier en chef de la Cour Royale remplit , au chef-lien-, le»

Jonctions de greffier de la Cour d'Assises , on les fait remplir par

,an oommis-sjroffîçr assermenté. Dan» le» antre» département»,
les mêmes fonctions sont remplies |iar le greffier du tribunal de l™
jnefinns on par «a de m* commis-greffiers.

• TaavAVx m» Cuira» n'Assises. — Dan» le courant de l'année
1830-1831 , les cours d'assises ont statué sur '

* &a\ .™..»i™ I *»'40 contradictoires , compren. 7,006 •censé». &85D accusation», j i|o^ 4Sontnin#C6> ûomfnikm m eccusés.

Sur les 7,006 accusé» présents, £,508 ont été acquitté» , et

£096 condamnés, savoir : — 108 s mort; — 2,052 à d'autres

peines afflictives et infamante»; «— 1,938 à de» peine»

correctionnelles.

Le» tableaux suivant» font connaître la nature des crime» et de»

délits de» accusés , et celle de» peine» qui ont atteint le»
condamnés.

Condamné»

Cnutxa courrai x.se pinjoinras. £ *3 "S a* «

Hostilité» exf>osant l'état à des représ. 3 3 » » »

Complot syant poor but la guerre civ. 36 33 D 1 2

Bandes armées (a voir fait partie de). . 21 11 8 2 »

Embauchage. •. . ; 14 1 1 o T> 3

Attentat s la liberté individnelle, arrestation arbitraire 1 1 j> n »

Rébellion 458 356 » 27 75

Vioknçe» envers o>afonctn»nn.pubL 85 50 » 10 25

Station de détenu» 7 2 » 2 3

Asaymation de malfaiteur». 1 1 » » »

Mendicité avec, violence. 13 3 » 6 4

Meurtre 303 224 4 42 03

Assassinat. 242 124 35 61 22

Parricide 15 9 5 1 »

Infanticide , . . 86 .39 1 8 38

Empoifonaement. , 36 23 13 » »

Menace» *ou» condition. 15 12 » 2 1

Blessures et coups. 266 167 » 10 89

— en ver» nn ascendant. 73 48 » 22 3

Caatration 1 n » » 1

AToftement. 5 4 » » 1

Violet attentat à la pudeur 115 70 » 28 17

— sur de» enf. au-dessous de 15 ans. 103 53 » 41 9

Bigaiou). 2 » » 2 »

Enlèvement et détoor ocm.de mineur». 13 12 n 1 »

Faux témpignage et subornation. . * 71 46 » 25 »

Faux terme** en matière civile. ... 1 1 » n »

* Tobtix. 2016 1303 6<F W *386

CaiMxs coktsxx un raeraiecv,

Fau»»e monnaie 105

Conlre faç. de marteaux, poinçon», etc. 5

Faux par supposition de personnes. . 61

— en écriture de commerce 75

—.(autres) 235

Concussion et corruption 18

Détournement de deniers publics, etc. 3

Vol dan» le» église». . 35

— sur un chemin public 123

— domestiques. 939

— (autres) 3481

Extorsion de titres on signature». . . 28

banqueroute frauduleuse 67

Incendie d'édifices. 96

— d'autres objet» 26

Destruction de construction» 73

— de registres publics 61

— de titres privés ou actes soustraits dans on dépôt public 3

Pillage et dégât de graine, en bande

et a force ouverte 36

— de propriétés mobilières (idem). . 91 Baraterie 1

812 ____ 1180 iiSf

ger: / périodique, brochures,

Totaux . .5560 2205 *.

Dans la même année , les cours d'assises ont eu à m 81 affaires de délits commis par la voie de la presse 50 affaires de délits commis par la voie de livres ' pamphlets , gravures, lithographies.

546 affaires de délits politiques.

Les tableaux suivants font connaître la nature des délits et le résultat de» accusations.

Nature des délits. iVrV«a. Acf. Cfanaï

Périodique* (81 affaires). .

Attaque contre les droit» dn Roi et l'ordre de

«accessibilité an troue 14

Offense» envers la personne du Roi. 14

Attaque contre les droits des Chambres 8

Excitation a la haine et an mépris dn gouvernem. 26

— d'eue classe de personnes, et par-là atteinte portée à la paix publique 4

Provoc. à la guerre civ., an renversern. du gouv. 6

— a- la désobéissance aux lois > . . . 1

Diffamât, et outrage» envers des ministre» dn Roi. 5

— enver» nne cour ou un tribunal, en rendant nn compte infidèle de leurs audiences. ...» 4

— envers de» fonctionnaires publics 29

Totaux 111

Li*r*t, fMrurw, «te. (50 affaires).

Attaque contre le» droit» du Roi 13

Offenses envers la personne du Roi 2

Attaques contre les droit» de» Chambres 3

Excitation à la haine et au mépris du gouvernem. 9

Provocation au changement du gouvernement. . 3

Diffamât, et outrages envers des fonctionn. pu^ri. 5

Outrages à la morale publ. et aux bonnes mœurs. 2

— à la religion catholique , et excitation à la haine et au mépris du clergé 3

Lithographie» contenant de» offenses envers le Roi. 4 Outrage» à la morale pnbl. et aux bonnes memrs

en vendant des livres précédemm. condamnés. 6

— en vendant des gravures obscènes 32

Impression etdistrib. defaux extrait» de journaux. 13

Totaux 90

DiUtt poUtiquêi (540 affaires).

Attaque à l'autorité constitutionnelle dn Roi. . . 24

Offon.ses publiques envers la personne du Roi. . 72

Excitation à la haine et au mépris du gouvernera. 22

— d'une classe de personnes 39

Non révélation d'un complot 7

Enlèvera, et dégradât, de signes de l'autorité publ. 22

Port public d'un signe de ralliement 25

Entraves apportées aux opérations électorales. . 3

Cris séditieux 334

Outrages par paroles envers des fonctionnaires

publics et des ministres des cultes. «,... 14

Pro vocal, à la désobéissance aux lois du royaume. 187

— à commettre des crimes ou des délits 67

— à la guerre civile . . 6

Rassemblement non dissous à la 3e sommation. . 15

Totaux. k ... 837 671 166

FRANCK frtTORESQtJE. — STÀTfôïlotJË JUDIClÀIfcft

Nancy. 1860 — « 222

Orléans 1 860 — 1 248

Mets. 1 340 — 1 271

Jlsstia 1 320 — 1 848

Poitiers 1 480 — 1 439

Angers 1600 — 1605

Doom 1 600 - 1 648

Renne* 1 950 - 1 763

On peut conclure de ce tableau avec certitude que le» Dauphi-
»o» et les Auvergnats sont les habitants de la France les plus proces-
sifs et que les Bretons et les Flamands sont ceux qui le sont le
moins.

Rapport dis raocis au territoire. — En examinant le rapport des
procès avec l'étendue de la superficie territoriale de la France,
63,192*168 hectares (1), on trouve qu'il y a eu 1 procès par 820 hec-
tares. — Ce rapport se proportionne comme il suit entre le» diffé-
rentes cours :

Lyon. ... 1 à 158 Agen. ... 1 à 282 Metz ... 1 à 400 Caen. ... 1 166 Be-
sançon. . 1 303 Dijon.. . . 1 449 Rouen. ... 1 171 Limoges. . . 1 314
Nancy. . . 1 482 Paris. ... 1 173 Montpellier. 1 330 Orléans. . 1 630

Colmar. . . 1 176 Pau 1 341 Aiz 1 719

Grenoble. . 1 203 Bordeaux. . 1 358 Angers. . . 1 730 Riom. ... 1 232 Bourges. . . 1 408 Poitiers. . 1 865 Lwmes. ... 1 274 Douai. ... 1 417 Renues.. . 1 1,040 Toulouse. . 1 277 Amiens. . . 1 424 Bastia. . . 1 1,744 Rapport des procès a la contribution foncière. — Le rapport du nombre des procès avec le chiffre de la contribution foncière (en 1831 : — 288374,586 fr.) , est de 1 pour 1,740 fr.- Ce rapport se proportionne entre les diverses cours de la manière attirante:

Itétia. ..là 615 Montpell. 1 à 1,455 Nancy. ..là 2,134 Pan. ... 1 665 Besancon. 1 1,465 Aix. ... 1 2£43 Grenoble. 1 766 Toulouse. 1 1,548 Dijon. . . 1 2.352

Limoges.. 1 856 Paris 1 1,656 Orléans. . 1 2,650

Riom. . . 1 978 Caen.. . . 1 1376 Amiens. . 1 3,486 filme*. . . , 1 1,053 Rordeenx. 1 1,790 Poitiers, . 1 4,029 Ljosu . . 1 1,167 Rouen. . . 1 2,022 Rennes. . 1 4,449 Bourges. . 1 1,204 Mets ... 1 2,043 Douai. . . 1 4,484 GoJaur. . 1 1,365 Agen. . . 1 2,128 Angers. . 1 4,651 Rapport des aptacres commiimsai.es aux appaire* civiles.— La tableau suivant tait connaître les différences qui existent entre les diverses cours royales sous le double rapport des affaires enfumer râsln et civiles. Ainsi, Paris occupe le 1er rang sous ce double rapport ; Rouen , qui est au 2e rang pour les affaires corn* Msereialee, n'est ou'au 10* pour les affaires civiles, et Riom , placé au 2e rang pour les affaires civiles, n'occupe que le 12e rang pour la» «flaires commerciales.

Jffmirti Affaires Affaires

• Civil. Comm. CferU. Coin m. Civil.

1 1 Orléans. . 10 20 Meta. ... 19 25

% 10 Limoges.. 11 12 Montpell.. 20 6

tordeanx . 5 9 Riom. ... 12 2 Aix. ... 21 24

Caen... .43 Grenoble.. 13 4 Besançon. 22 15

|*yoau. . . 5 6 Nîmes. . . 14 8 Rennes.. . 23 21

Amiens. . 6 16 Douai. . . 16 23 Pan, ... 24 11

Toulouse.. 7 7 Bourges. . 16 14 Nancy. . . 25 19

Dijon 8 13 Angers.. . 17 26 Colmar.. . 26 17

Poitiers. » 9 22 Agen.. . . 18 18 Bastia. . . 27 27 ■ La balance, comme on le voit, est égale à Paris , à Lyon , à Toulouse , à Agen et à Bastia.

MATIEIB CnimitBLLB, RAPPORT DU HOMBRX DU ACCUSÉS
A LA POPOLATtOV. — En

nsjsnnarant le nombre des accusé» avec la population , on trouve qu'il y a en, en 1831 , 1 accusé sur 4,281 habitants : ce rapport était de 1 sur 4⁷⁶, en 1830.

25 départements ont dépassé le terme moyen. Parmi eux figurent en première ligne la Ai**, la Corse et les Pjrt*4et-Oris*laUs,

La Seime a en 1 accusé sur 1^{04Q} habitants.

LaCsrM.1 sur 1,376.

Le* Pyr/iSts-OrtimtaUs , 1 ser 1,390*

Les département» qui ont au contraire fourni le moins d'accusés, comparativement a leur population v sont ceux des Postes et de la Loire~l«férienre ; le premier n'a en qu'un accusé, sur 11,371 habitants , et le second sur 12,371.

Rapport bas accusés des villes à ceux- des campagnes. — Parmi les accusés , 4,486 habitaient . des communes rurales ,

(■) Cette ésalualieu ds la superficie du territoire fonçai* , flsurat* |>ar le aéra* des sesaox , est à ajouter à «atlas qu* nous avons ia-dupsiai P*ft 6 oses

et 2,938 des communes urbaines. Le rapport des Habitants dea villes à ceux des campagnes est de 65 sur 100; mais la popula* tion des communes rurales étant, à celle de tonte la France, dans le rapport de 79 à 100 , ou pourrait conclure ^qu'il y a* généralement puis de propension an crime dans les villes -que dans les campagnes , '« si Ton ne savait , dit le garde dea sceaux y que par suite de l'étoi-gaesnent on de L'inaction des antorstés , beaucoup de faits répréhensibles ne sont pas constatés, dané les communes rurales , et qu'il en est peu , an contraire , qni échappent à fa vigilance et à l'activité de la police judiciaire dan* les villes. »

Imstructiov naa accusés. — Sur 7,606 sconses présenta» 4602 ne savaient ni lire ni écrire ; 2,047 possédaient ces connaissances imparfaitement ; 767 seraient bien lire et écrire; 190 avaient reçu* une instruction supérieure.

Ainsi 60 accusés sur 100 ne seraient pas même lire. Cette proportion, qui était de 62 en 1829, et de 61 en 1830, tend à décroître , mais d'une manière presque insensible.

La proportion des accusés privés de tonte espèce d*hfstrnctiinj est de 56 sur 100 dans les crimes contré Us personnes, de 62 sur 100 dans les crimes contre Us propriétés.

Le nombre proportionnel des hommes entièrement dépourvu» d'instruction a été de 67 sur 100 , et celui des femmes de 80.' Ces* deux nombres étaient de 58 et de 78 en 1830:

Parmi les accusés de moins de 21 ans , 65 sur 100 ne savaient pas lire ; ce rapport a été de 60 pour les accusés de 21 à 40 ans „ et de 58 pour les accusés de 40 ans et plus

Dans 12 départements, plus de la moitié des accusés savaient au moins lire. — Le nombre proportionnel de ces accusés a été de 70 sur 100 dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, de 61 dans le Jura, de 60 dans la Boute-Marne et la Seine*, de 59 dans la Seine-et-Oise, de 57 dans le Doubs, les Hautes-Alpes et les Vosges, de 56 en Corse, de 53 dans la Haute-Saône.

Dans 9 départements, au contraire, la plupart des accusés (plus des quatre cinquièmes) étaient totalement dépourvus d'instruction. Le nombre proportionnel de ces accusés a été de 90 sur 100, dans la Côte-d'Or, de 88 dans le Cher et la Sarthe*; de 84 dans la Vendée, la Corrèze et la Haute-Tienne; de 83 dans la Charente et la Vienne; de 82 dans le Finistère.

Acquittés. — Le tableau suivant présente le rapport des acquittements aux accusations, pour certains crimes graves les plus communs, en 1831, et le même rapport moyen annuel, calculé sur sept années (1826 à 1831).

Ainsi, sur 100 accusés de Meurtre on en a acquitté

en 1831. de 1826 à 1831.

Assassinat 51 42

Meurtre 62 58

Empoisonnement 64 63

Viol 61 53

— sur des enfants 51 38.

Coups et blessures. 63 50»

— envers des ascendants.. 66 «50» ji

Incendie d'édifices 82 73-

— d'autres objets 84 82

Concussion et corruption. 100 80

Faux par supposition de personnes. 79 09

— en écritures de commerce 32 37

Antres faux. ^ _ • 48 ' 48

Fausse monnaie. 06 01 /

Vol 33 71

Coxdamxatiom. — Voici le tableau dea condamnations eon-> tra-
dictoires prononcées en 1831 et de la moyenne annuelle de* celles
prononcées pendant sept années (de 1826 à 1831 inclns), Peimes.
1831.' Mojren**-

Peine de mort • - 108 112

Travaux forcés à perpétuité . . . 211 272'

— à tempe. 949 1,09*

Réclusion ; 888 1,189

Carcan 1 ff

Bannissement 2* I

Dégradation civique. ...••••.•• » ' 1

Déportation t »

Peines correctionnelles 1,910

Enfants de moins de 16 ans à détenir par voie

de correction 28 48

Totaux. 4008 4269

ACCUSÉS KL niciMYB.

Accusés kv MATiàs cauunEiLX. — Le nombre des accusés en récidive traduits devant les cours d'assises, et qui chaque année était en progressâon croissante, présente, pour 1831, nn chiffre moins élevé ; il n'est que de 1,206, et il était de 1.370 en 184X La diûerence est pen considérable sans doute* nais a\ est à ra»

HUřf€ll PPrrôRESQUB. ^STATISTIQUE «JDİGIA.Rfc

marquer qu*en 1831 le nombre total des accusés a surpassé de plusieurs centaioes celui de l'année précédente, et oVainaUes réci-dive» auraient dû présente/un* augmentation tfotàà qu'une dfeujtution.

Nomhr* Jêfmm'ê. ,— Sut les 1,296 aeuusea en récidive, on ne comptait que 156 femmes.

Nom** do condamnations. — 058 (près des trois quarts) n'araient subi qu'une précédente condamnation (correctionnelle pour 760,

Ççn^anuiéi

20 se trouvaient en réciditei 6 fraisai précédemment subi la peine

4#s travail; forcés ^ ^ cçlte de I* recles»<>n , et 10 des peines correct.

*,; Jffi*H de/ «rimes, - Parp»i les ,1,290 accusés eu récidivç, ceux

~LtqMP*1» qn. imputait jles frimes contre, les i>er*o,pnea étaient an

• .««mbçç 4f J7«- Ce, qu> donne up rapport 4e H «-r 100, comme en

«fttip. Cfl fis^ipprt ^^ de »3 f ° 18^9.— Le^ autres },Q42 accusés en

.t récrive eurent traduit* pour vol» de^autles Assise^;- Ç09 avaient

déjà été condamnés une première fois pour des crime» pareils.

^«. r^- tonale rapport de Tâg«, le* l,2aïf accusés en récidive se divisaient ainsi : - 574 ae aient moins 4e. 25 «ut lorsqu'ils ont , récidivé; — 567 étaient Agés de 25 f 40 aps ; — 355 niaient plus die 40 ans; — 39 étaient sexagénaire*; — et 4 septuagénaires.

Instruction. — 790 ne savaient ni lire pi écrire; — 3[|^ le, savaient pnparfaitcm,ejBt; — 130 liaient. e\ fcrivaïunt bien; — 26 avaient f • ttfu uu/e ioetru^tip». «upérieure. '

..-, J^osuOat des accusations. — \$3i on(été scquittés^ £44 ont encouru des condamnations temporaires , et 12* des condamnations perpétuelles. — La proportion des acquittés , parmi les accusés en é . Mçidivt,'u,:e^ ainsi quç dé \$6 sur 100 i Und^ o^e pour la Jotalité de* accuses, elle est de 46 sur 100/

Accusas est matie*,* ooa^çriOHirtxLi. — ta jujndi43tio,p correc-tionnelle a eu aussi à Vofvuper a"jtt.<i*vi4q» qui ataient été] l'objet de condamnation* aityçieurea Leur nombre, *!ej* élevé à' 4\$* • ?? W t?W»r *é iOifir^ des. *a?au,* foçcé* ; -r 1\$0 de . '# C^tftip i ht «t 4r53i n?«i*#ent. o^demmen* *m qq« \$* .e^dâmnat. eotrectiounelles. — U v, a«ajt,par»À£H* l^Ziemmes. If f^Wt*8'10-!» PW

«SP* PJTWtnus a^iiéençoe pipà sévère, que, pour 4 - fies accusés en récidive 9 fur 100. seulement Hfft f^ts) acquîtes.

Près de la moitié (2,020) çtateût poursuivis pour vòl; et, sur ce nombre', 1\$52 araieèt déjà été condamnés pòurle même délit.

Rapport usa acctsés j*«, *ajix* a*aiee*. »— l* AQpfere total" de* accusée et d,es prévenu» eu éis)t de, .réciditu *'élère à £256.' jJRjl oVringna.»t «es wliyiduA sejulemept suivant h na,tu*c des ■ |r*W VM*» Wlit* iffepédçinmîpi autte*, pt> ^qfc -7- que. parmi les libérés des travaux forcés > 3l sur 100 ont récidivé dans b première année de leur mise en liberté. — £ette proportion est .4r 3?1>oJVt h» W>érés de U) rçclu*^! 4* f5 pon^ 1«» ponilamnés

oXrempmoïii?tmnt <f uo a» «^ p(nav et 4« 4ft PWf W çPV^mn*)9 à d'autres peines correctionnelles. • . ,

BTmi.T.oqm âmmcuv ■

La promulgation des lois et des orvlelii*a«cea tésWlté d* leur' insertion au Bulletin Officiel.' Ce* bbinflita'; cOmnWtfée' te prairial as 7(mét 1»J^ , doér la cdHectiott rbVmè, eu A98S>,-M volumes » 4llrt:sj^ devise esf B<t*## &* hot* , *t'***Hhki éttt tXiok*<t*eÀ. •'•u* . Le buttotîn des ordonuauee» coa*pr*ud deui se«Hén»Y -^ m première renferme les ordonfaance» >(r*fetêrtt gés*£flrt; <^»'fa--se*-eniidet eetlea qui «ut rapport è des ôkjvt» ilutéfét nrivV).' • ~a '-#> BuUé«is irfficies eut ^faC^ dèus lut «mrtbtfrldA é\ f ttmistff% de la jus^cft. Il «s; cp^otent que fe-teite. seul -dea Ioîé et des 'ordonnajaesi. maiia divers, juaâscousukee a»t(mé)| 094 4&i>ùé des collections (annotées) de |*u>, plus i^tfWSSWnlft8.> jûu* *tUf» 9 «t même pins complète» o/14 U lq?J IsXHîWi (Wl » AaHa+jqpe fo ^ , 4%*^ <WÛK!«« . t^k.*o\«s>, «MeaôjM«r««f^suae«tr •i>4ri>«^ «w#4i<t <p£ut>4*pu*4 1788, publiéai au.r je4^Un>n« o£ûoielles du Louvre , de Beaudouin et du ^uUetin;4a* ^A*^, pa^ot^rc

%«np]Uiffi flue^ avec ua eboix 4^BMW^ioa#,miuja^^ ut des ,
 (i)^otéa >aan> cuâjque loi, et^.; nar Jr-B. Duvergie^, gvoçat à la
 Cour Royale. Paris, 34 ▼ «!. in^ — Ce recueil sç çoptinue tous les
 ans Unç excellente tafîle aorffyiûqne y est jfrtmt Le soiu et l'exacti-
 4*j'de abpoVtés a la classificâfion d& matières et i'Tiuulcation d>
 ^raôftlrt^o^slo^'e^é eIle^Vla'preci^on et la chH) des notes ncfsa-
 brebses qui accompagnent le Cette, et dôilt PoTrjet'eit'de mettre la
 jurisprudence eu rapport itèò in régtsMtin ;' \& fbatt justement
 considérer comme lé meilleur de tous ceux de eu genre. £e
 ££//«/«<« o&oièlJm* j/*4>t*> i*. (**r dr tVéWefsen» ait un recueil
 mensael formant (ta 1825>76 v«k in-8vdMn* ft>».po«u* les ma-
 tières criminelles et ^p^'il» papsiocâviie' •->*** + *\ . . '> U fc>e*e
 «Mai u» reéRo*-dea 4w«i^> tii»m*f*4#«n»»» f** Mat
 ^^*^ft*>t*wAe.(ieTc4.in^ _ . „ . ten>t«Mo^f^;^ls>ii^^ T
 WI^^W/3^^^<^i4M^«rr^>4^5uay4t4«VAJleyfuv©(54 1
 asùl.sa>^ t «è> iinsrtssuaiasuii yémém: dm m/suuis» peu
 4>ali4% {£4 4/r Q»j i— ^IiihUui u «uwy* nu wu»iswem»iuiuw
 un net.

• 455JM97

.. S-ftwi.«...., .. , 8Wa4..57i

II. Comseii, d'État

■§ PtnoHÊwl. '

' 1*raitêmcn t (26 cons., 17 m. uWreqi). 397,571 13 '

'Appointements des enîplovés f24). . '74,095 »

tVoges des cens de service (IfQ. ; 7 . 10,123 »

1TI. CoUlt DE CASHATlOlti

Traitement des membres de la Conr,

du procur; gén. et de» «vue. génér.

Appointera, et dépenses du greffe. .

Appointements des secrétaires du

parquet çt do bybliotl)écujure. . . .

1 P. *.ge* des ^cja. de service, . . . *, ' .•

BSFEV8X8 DU MiMlITjftt» M UL JX7BTZOS.

I, AoiSIjrfaf RATIOlf ClftT*AUk

J Personnel.

Traitement du garde des sceaux. . .

Appointements des employés f 101). .

Gages des gens de service (56). . . .

887,625 04") 39,500 dJ

l%fJoO »/

Menues dépenses de la Cour.

iy. ÇoOR8 fLOYAHS.

, ^roil. des menb^ des Çeftrs, Rrocux, ugé»w,, avocat* gAoéx,ft
#pb^ùtuu. 4,064,585 ^4 J ipp^tom 4«» ^«Ç^r* ei commis.
2^37^43 1 4 «54 im m 4>P|)pi«N?nj!em« 4e« secrétaire^ du L
»»*"»*«■ u»

p^We*sfi^^Pa;ria«>«Jlanni#. 5 2&2Oo. ».

V. CotJR^s d*Amnu

Suppl. de trait, aux conseiU. preald. 182[^]675 » ^écrétak-es des procureurs du Rei ^uxcbe(s4ipu^.derCo^rsd'4fsÀsefl«k 3[^]4W. *1 -Yh< Vbukdua^{ox} DB.ére luavaifcm.

"f^aitedfèet des président», juges, • 'proeuretrre éé Roi; etc.-. 4,7051380 f4T Appointem. des greffiers et commis. 720,022 73 [6[^]523[^]28 87

9tW« »

Àp^. de secc du parquet etc., à Paris. 17,0Co »

X."FAAÎS DR JOSTf ca

/r*/ à ta ckarg* dé rsftot 685,011 20

Kata. Ces frais cousepreno^{eat} t~* *àm»* pi té s accoruées aux jures pour leurs frais de *oysge.— Garde des scell. s* et mise en fourrière — Frais de vor^ge ètd«Wj4>er des oont*HJSWde«Oi«U'W)y*1>w44'*éf«é«

« .tféWtfoi

77ô>fi5û 48i.Ho«'»Wî M

4oj|U!a,d'#4WtP-:4rT^itai«s (f^d'im. .

pjrp^ion, ^r Jtrais d/exécpUtp ^çs arrêts 4, çrimiu^{efs},. — "Transport des registres,' mi -"*, ffiife , ètV-- Ti^pentés "éxtrstrt-dî-nalrés * et non 1

M4b',fl»4B

Jf/^is apane/4 ^ar l'Etat arec recours ,

sur les condamnés. 4 / '. . . •»-. " . 2.778,/ Op ^, Ao/a.Ccs frais comprennent:— rnsniatlon des nrévétius «f acetnes'; transport dés ^roédures et dés «ibjets péarthHit servir S césrrwtinu ou à déc-tiirg*— Honoraires et vacalious des médecins, chirurgiens, sages* femmes, iSaUj>e/«(Htf iw»HPuke>-T- A«s^ia4f a«ieurie| dshv-nyage^ifs. témoins. ~ Droits accordés bx greffiers. — JwUir**, def huissiers, gendarmes, et autres agents de la force pulilique.— Transport des roagfstrais pour consUier les crimes eVenrentlr^ r« srn-TOin».--^ Eirlr% dhiHA dés pays' étrangers de prévenus et aocûsés.

Xt. p£KStoirs \ . ' 1

XU, PÉganaaa pjyaa>%ifc , v. - . .,-. v •

Oeaoars à duac/aua>gtaur<, à dau ▼ cu^^ 1&4340 »24 * Fmâf d'empnesstons. . # j „-i> <• » i . » . G;19t- #2) Injdesnnieé au J+nmnlds» \$<****< • i - , v 14f%O • »)

7 *itf. ■flMiiiESTKf cacbets; .': '. . .V;v;'. r ■" 27Â44 91

»•*» »l ii. .: ? «i- '». ■« -«O rvi .!.'■.:»,! : »■ •■ i.fr , "^iT-^- "

Total de* dép. du mmiatèm de la juaticé en 18^1^19^8^481 19

FRANGE PftTORESOUE. - STATISTIQUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Statistique de l'Instruction publique.

La France attend encore la loi organique promue par l'article oo de la Charte de 1890 sur V Instruction Publique et la Liberté de V Enseignement.

En Absence de cette loi si désirée et ai importante , l'UvmaaiTÉ de Faaacu, organisée par un décret du 17 mars 1808* dont les dispo-

sitions ont été confirmées par une ordonnance royale du 15 août 1815, est chargée exclusivement de l'enseignement public.—U ne peut être formé, hors de l'Université et sans l'autorisation de son chef, d'autres écoles que les écoles (privées) d'instruction primaire. — Aucun établissement d'instruction pour l'enseignement secondaire ou supérieur ne peut exister sans cette autorisation , alors même que l'instruction y serait donnée gratui-

Le ministre de l'instruction publique est grand-maitre de l'Université.

Il y a auprès de lui va Conseil royal de l'instruction publique dont les attributions comprennent : — la discussion des projets de règlements et de statuts pour les écoles des divers degrés; — celle des autres objets présentés au conseil par le grand-maltre; — le jugement des questions relatives à la police, à la comptabilité, à l'administration générale des faculté» , des collèges , etc.; — l'arrêté du budget de ces écoles ; — l'admission ou rejet des ouvrages qui doivent être mis entre les mains des élèvea, ou placés dans les bibliothèques des collèges»; — l'examen des livres nouveaux proposés pour renseignement , etc. — Ce conseil, dans certains cas, j^o8e comme tribunal les membres et les officiers de l'Université. Dans ce cas, an de ses membres remplit les fonctions de ministère public.

Pour l'administration de ^instruction , la France est divisée en académies , dont le ressort comprend un certain nombre de départements. Les chefs-lieux d'académies sont les mêmes que ceux des cours royales; mais il n'y a que 26 académies, la Corne, par exception, n'en ayant point et étant une dépendance de ftecademm «T Aix.

Chaque académie est gouvernée par un recteur, qui a près de lui un conseil académique dont il est le président. Les diverses écoles sont placées dans l'ordre suivant : Les Incultes.

Les collèges royaux et les collèges communaux. Les institutions et pensions (établissements privés). Les écoles primaires (publiques et privées). Il y a au moins un collège royal dans chaque académie. Nous donnons plus loin la liste des différentes académies et l'indication de tous les établissements d'instruction qu'elles renferment.

WumetnmmaJam m imujv* mÉ.

Six membres, non compris le ministre président, composent le conseil royal de l'instruction publique.

Douze inspecteurs* généraux des études sont chargés, sous la direction du grand-maître de l'Université et par missions spéciales, d'inspecter les facultés, collèges et écoles dans les différentes académies pour y reconnaître l'état des études et de la discipline; s'assurer de l'exactitude et des talents des professeurs et des matières les élèves; surveiller l'administration et

très d'études ; < notabilité, à fonction!

Les fonctionnaires de l'Université, attachés à une académie, sont, outre les professeurs des facultés: 1 recteur, 2 inspecteurs* de l'académie chargés de surveiller et d'inspecter les établissements d'Instruction publique compris dans le ressort de l'académie, et 1 secrétaire.

Les fonctionnaires de l'Université attachés à un collège royal sont, outre les professeurs, le professeur; le professeur des études françaises et sa secrétaire.

Chaque collège communal est placé sous la direction d'un principal. — Les plus considérables de ces collèges ont, en outre, un vicaire-principal et un aumônier.

Les professeurs sont de différents ordres et, en outre, on compte parmi eux des professeurs titulaires et des professeurs adjoints,

des professeurs suppléants et des agrégés.

Les smtt \$ es efétude sont chargés de la tenue des salles élémentaires et de la surveillance des salles d'études.

Les maîtres de dessin , d'écriture et de gymnastique ne se trouvent pas parmi les fonctionnaires de l'Université; mais on y comprend les chefs d'institution, les maîtres de pension et les instituteurs primaires.

Le nombre des fonctionnaires de l'Université de tout ordre et de tout rang, conseillers, inspecteurs généraux, recteurs, inspecteurs d'académie , professeurs , censeurs des études , proviseurs , principaux, aumôniers, maîtres d'études, etc. (instituteurs primaires excepté) était au 1er janvier 1833 d'environ. . . . 72

Université de Paris.

L'université possède une bibliothèque placée à Paris dans les bâtiments de la Sorbonne, et qui contient plus de 40,000 volumes. Cette bibliothèque , entretenue au moyen d'une somme de 1,800 francs employée chaque année en achat de livres et de collections scientifiques, est fréquentée principalement par les professeurs des divers collèges et par les élèves des facultés.

Aix. — 4 départ. : B.-du-Rhône , Basses. Alpes > Ker, Cène (1).

2 facultés : théologie, droit.

1 école secondaire de médecine (à Marseille).

1 collège royal de 1^{re} classe (à Marseille).

16 collèges (à Aix , Arles , Tarascon , Barcelonnette, Castella, Digne, Manosque, Seyne, Sisteron, Draguignan, Grasse, Lorgues , Toulon , Ajaccio , Bastia , Calvi).

5 institutions. — 41 pensions (2).

Instruction primaire : 8 écoles modèles (à Aix, Marseille, Ajaccio , Bastia , Corte, Morosaglia); 2 écoles normales (à Barcelonnette, BrignoUes).

Aman*. — - 5 départ, s Aisne , Oise , Somme,

i école secondaire de médecine (à Amiens).

1 collège royal de 2e classe (à Amiens).

10 collèges (à Abbeville, Pèronne, Château-Thierry , Laoa* St-Quenttn , Boissons, Yervins, Beauvals, (germont,Compiagne).

4 Institutions. — 47 pensions.

Instruction primaire 1 3 écoles modèles (à Amiens, Pèronne, Beanvais) ; 2 écoles normales (à Amiens , Laon).

Avoine. — 8 départ : Maine-et-IMro , Moyennso Sartne.

i école secondaire de médecine (à Angers).

1 collège royal de 2e classe (à Angers).

18 collèges (à Baugé , Beaufort , Cfaollet , Doué , Saumur, Châteao-Gontbier, Craon , Brnée, Bvron , Laval, Mayenne , Châteaudo-Loir, Coordemanche , Marnera , Le Mans , Sablé, Saint-Cabri*, Suie).

Z institutions — \\$ pensions.

Instruction primaire : 8 écoles modèles (à Angers , Corxé, La CaenouaUle); 1 école normale (à Angers).

Bxsabtoobt. — 3 départ. : Doubs, Jura o Haut e-Saeue.

i faculté des lettres.

1 école secondaire de médecine (à Besançon).

1 collège* royal de 2e classe à Besançon).

15 collèges (à Baume, Moutbémard, Pontarlier, Arbois, Dole, Lons-le-Saunier, Orgelet, Potigny, Satigny, Saint-Amour, Sannecy-Claude, Cray, Lure, Luxeuil, Vesoul).

2 institutions. ~ 20 pensions.

Instruction primaire : 5 écoles modèles (à 1

élève, Teseul).

Bois-aux-Bois. — 8 départements : Charente, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Mayenne, Maine-et-Loire, Sarthe, Vendée.

1 école secondaire de médecine (à Bordeaux). 1 collège royal de 1re classe (à Bordeaux). 7 collèges (à La Rente, Ussat, Angoulême, Périgueux, Sérilhac).

6 institutions. — 50 pensions.

Instruction primaire « 2 écoles normales (à Bordeaux, J

Bois-aux-Bois. — 8 départements : Oise, Indre, Vienne.

1 collège royal de 2e classe (à Bourges).

1, Sancerre, 4

9 collèges (à Saumur-Amaury, Sancerre, Châteaurose, La Cuvette, Issoudun, Saint-Benoît-d'Angoulême, Cumières, Coëre, Bataille). 1 institution. — 23 pensions.

Instruction primaire : 1 école normale (à 1

Gau. -1 département.

1 éeeU usmaaireem «nJWsi (à Caen).

1 collège royal de t9 clause (è Caen). 15 tmUégrn (à nayeam, Fa-
laise, Liaieux,

▼ ira,

(t) 1/lle ds Corse fafc parue de asatplH tss Csaellens iicieialm,
«•<

{s) la uojssam moyeu es* élèves pour leseaUnses raye** — an
aoui mslilatiea*.«»ae peur les Bsniiens

d*Ahi. assis un Iniasitiury

r|iam kihUtiumwnt oui émt kTj -riêêpaur

FRANGE PnTOBESQR. ~ STATISTIQUE DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE.

bourg, Contante» , Mortain , Saint-Hilaire-do-Harcouet, Saint-
Lô , Velognes , Alencoo , Argentan v Domiront , Sées).

S institutions. - 24 pensions.

'Instruction primaire 1 3 école* normales (à Caeu, St-Lo,
Alencon).

Csnoos — % départ. il*,L§9 §t g svonns , Gare, t ooiiégo tayai 4s
S* classe (è Calmes).

flMll^r«(àP|MMtMartal, Aoch , CouMiom , GéoMa* , Lee~ tMNt
Agn, AiguUlen, Maraeaude, Memu, Vnaeneuve-d'Agen). 1 institu-
tion. — 43 pâmons.

h*iw*timpHmm ira s 2 é»4os iwnlii (à Uuors, Auch).

CURMOMT.— 4 dép : Jllier, Cantal, Haute- Loire, Puy-dt-Dàmt.

1 école seromiairt ma médecine (a Clermout).

2 oollégt s roy+ux de 3e clns*e (i Qermont, Moulins). 12 <•*/«*"
(à Ambert , Btllem, lasoiro. Riom, Thiers, Ment-

» Geunat, Aurillue, Mauriac, Samt>Flour, Brioadé , Le Puy).

laMruation primaire : 4 écoles normales (à Uermont , Moulina ,
Mère , Le Pny).

Dcjow. — 3 départ. : Ckt-eTOr, Boutt-smUrno , Saéue-et-Isoirc:

5 facultés : droit , sciences , lettres.

1 école secondaire de médecine (k Dijon).

1 collège royal de 2e classe (à Dijon).

20 eollégts {k Ame y-le-Duc , Anxoune, Beanne, ChAtillou, Sou-
tien , Senior, Senre , Boarmont , Chaumont , Langres , Saint- Disier,
Vassy, Anton, ChAlons» sur-Saône , Cbarolles, Clnny, . Loubans ,
Mâcon , Paray, Tonrnna).

\$(t pensions.

Instruction primaire : 2 écoles normales (à Dijon, Mâcon).

Dooax. — 2 départ. : Nord, Pas-de-Calais.

1 choie secondaire do médecine (à Arru*). i oollégt royml de 2*
eusse (à Donai).

21 eettégts (a Armentièrei , Areanee , BaiUeul , Borgnes , Cam-
brai, Gnaael9Le Cateau, Dnnkerque, Estaires, Haaehrouck, Lille,
Maubcuge , Le Qnesooy, Saint- Amand , Turcoing , Valeneiennes,
Aire , Arras , Bapanme , Béthnnn , Saint-Omer).

6 institutions. — - 43 pensions.

Instruction primaire : 1 école modèle (a Arnay); 1 école normale (à Donai).

Guxiranu. — 8 départ. : Boutes- Jlpes t Dr&mt, Itère,

2 facultés ; droit, sciences.

1 onotc secondaire do médecine (à Grenoble). 1 collège roymnl de 2* dnsse (a Grenoble).

7 collèges (à PonUde-Beauvoisin , Vienne , Briançon , Embrun , Gap, Montélimart, Valence).

% institutions — 2A pensions.

Instruction primaire ; 2 écoles modèles protestantes (à Mens , Dienvle-Fit)i 1 école normale (à Grenoble).

Limoges. — 3 départ. : Corrèst , Crtuss , Hnto-rïo***. i eott/g* royal de 3e classe (à Limoges).

9 rotUgss (a Ermoutiers , Magnac-Laral , Samt-Jnnien , Brire , Treîgnac , Tulle , Fssel , Userche , Gnéret).

1 éeolt commtreio.lt (à Limoges).

5 institutions. — t&p*msio«s.

Àhutrmctlom primai/* : 3 écoles norm. (à Limoges, Telle, Gnéret).

Lion. — 3 départ. :Ji*, loirt, NOmt.

t /aomlu de théologie.

1 éooU stùomimro de médteimt (à Lyon).

1 otAUgt royal de in classe (à Lyon).

6 «e/'ajavf (a Viliefrancae, Bourg, Nantnn, Boaane, Saint* Cbn-mood, Sains-Etienne).

10 uutitmtioms. — 49 pensions.

Jmstrwotio* psimmirt : 2 écoles modèles (à Lyon, Roanne); 3 écoles normales (à VUlefrancbe, Bourg, Montbrisoa); 1 cours normal pour les instituteurs (à Lyon).

Mjns, — 2 départ. Aràtmm; Mostllt.

1 tUdgt roymf de 2* daeee (à Mers).-

6 ooiUçtt (à Snrguemines, Tuion?Ule, Charlerille, Ibétel, Sedan).

1 imti—tmm. — Hb ptnsiont.

Im\$ttmotom primais* : 2 écJes modelée (à Met», Méâères);2 écoles normales (n Meta, CbarleTille).

MorrrKI.E.tta.-*4 dép. : Jmdt, Àttyrom, ffA+w't , Pjr4n.-Ori*nt. 2fn*ntUt : médedae , sciences (à Montpellier).

2 —ttéjgtt royams de 2e classe (à Montpellier , Rhodes).

17 eoHfgts (à Agde , Bedarienz , Berner» , Clrrmoot , Lodère , Pennnas , Carcassonne, Castelnaodary, Limonx , Eapalion, Mtlhan, St-Aflrk|ne , St-Genies , VUlefrancbe , Céret , Perpignan , Vinca).

S àuHtmiioms — 36 ptnsio t,

Jhttnmhmn primdrt ; 3 écoles normales (à Montpellier, Carcasse** t, Rhodes); t école modèle (à Perpignan).

If akty. — 3 départ. : Mturiht, Mtnst , Kosgts.

i étal* ttomnJairt «V midatim (à Nancy).

1 oollégt fyml de T russe (à Nancy).

15 colUgéM (à Diense , Lnnéville , Pbabbonrg , Pont-a-Moussou, Tonl, Bar>le-Dnc, Commercy, Etain , Saint-Mihiel , Verdun, Epinal , Mirecourt , Nenfcâtean , Remiremont , Samt-Dié).

25 ptmsioms.

Imttrmrtitm mrimmîm ; 4 écoles normales (à Nancy , Tonl, Bar-le- Dnc , Mirecourt) ; 10 écoles modèles (à Nancy , LouévMlc , Pontà-Monsson , Bar*le«Duc , Verdun , Vareones , Bennnée , NeulohA-teau , Mirecourt , Epinal).

N«I9. — 4 départ. : Jrdètkt , Gard, Lotirt , Kawtlato.

8 eollégts royoua ; 2 de 2* classe (à Nimes , Arignonj ; — 1 du 3* classe (â Tournon).

10 oollégt* (à Abris , Begnols, Usés , an Vigan , Aubennc , Monde, Apt, Carpentras, Orange, Velréas).

3 institution*. — 24 pensions.

ImHrwtUom primaire : 4 écoles normales (à Nîmes , Priva*, Monde, Avignon); 2 écoles modèles (à Nîmes, Saint-Esprit).

OIUAll. — 3 départ. : Indrt-tt-Loiro , Le'r-et-Cmer, Loiret.

2 oalléggt royaux:— i de 2e d. (à Orléans); 2 de 3e d. (à Tours). 5 collèges (à Montargis , Chinon , Loches , Blois , Romorantin).

3 institutions. — Vl pensions.

Instrmetiom primaire • 2 écoles normales (à Orléans, Châtillon-sur- Loire), n)

Pabjs. — 7 dép. : Jutt, Eare-tl~Loir, Marna , Seine, Stint-tt* Mar-na, Seine-rt-ôte, Yonne.

S faonltés ; théologie, droit, médecine, sciences, lettres (à Paris).

1 éta la taoondairt dt médecine (à Reims).

7 eollégts royaux. — 5 de !*• classe à Paris ; — 1 de l*» cmsse à Versailles ; — 1 de 2e classe à Reims.

2 collèges particuliers dt pltin exercice (à Paris). 1 oollégt dt l'industrie (en organisation à Paris).

20 collèges (à Troyes, Chartres, Cbâteaudun, Nogent-le-Rottron, Châlons-snr-Marne, Epemay, Sainte-Menehould , Vitry-le-Fran* çais, Meaux, Melon, Nemours, Provins, Etampes, Pontoise, Anzerre, Avalon, Joigny, Noyers, Sens, Tonnerre;.

45 Institutions. — t\$5 pensions.

Instruction primaire : 4 écoles normales (2 a Versailles , — 1 à Chartres, —là Châlons}; 2 cours norm. pour les insitnteurs et pour les institutrices (a Paris)'; 1 1 écoles modèles (à Dreux , Melon, M eaux, Monterean, Etampes, Pontoise, Auxerre, Avalon, Joigny, Noyers, Sens, Tonnerre)

Pau. — 3 départ. : Basses-Pyréuée* , Soutes-Pyrénées , Landes*

t collège royal de 3e classe (à Pan).

10 collèges (à Orthes, Saint-Palais, Argeles, Bagnières, Tarbes, Vic-Bigorre, Aire, Dax, Montre-Marsan, Saint-Sever).

1 institution. — & pensions.

Instruction primaire : 2 écoles norm. (à Pau , Mont-de-Marsan}|

1 école modèle (à Garlin).

Porrtins.— 4 dép. CnartnU-In/., Deua-Soerts, Ktndét, Citant.

i faculté de droit.

1 école secondaire de médecine (à Poitiers).

1 collège royal de 3^e classe (à Poitiers).

\ A collèges : à Châteaurenault, Civray, Loudun, La Rochelle, Rochefort, Saintes, Saint-Jean-d'Angely, Melle, Niort, Saint-Maixent, Thonars, Bourbon-Vendée, Fontenay, Luçon.

4 institutions. — 34 pensions.

Instruction primaire ; 1 école normale (à Poitiers) ; 6 écoles modèles (à Loudun, Saint-Jean-d'Angely, Jonsac, La Rochelle, Marennes, Saintes, Melle, aux Sables, à Luçon) ; 1 école de conférences pour les instituteurs de l'arrondissement (à Rochefort).

Rsrxs. — 5 départ. : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-inférieure, Morbihan.

1 faculté de droit.

2 écoles secondaires de médecine (à Rennes, Nantes).

3 collèges royaux. — 2 de 2^e classe (à Rennes, Nantes); 1 de 3^e classe (à Pontivy).

18 collèges (à Dol, Fougères, Saint-Serran, Vitré, Dinan, Lanuion, Saint-Brieuc, Guingamp, Quimper, Quimperlé, Saint-Pol de Léon, Ancenis, Paimbois, Anray, Josselin, Lortcut, Plémeur, Vannes •

2 institutions. — 34 pensions.

2 Instruction primaire : 2 écoles norm. (à Rennes (2), Nantes),

Roubaix — 2 départ. : Eure, Seine-Inférieure.

A faculté* de théologie.

1 école secondaire de médecine (à Rouen)

1 collège royal de 1^{re} classe (à Rouen).

8 collèges (à Amale , Dieppe , Eu , au Havre , à Montiroulxers, Bernay, Evreux, Gisors).

4 institutions. — 65 pensions.

(t) Cette école

tes cent» prétest

(s, Osea écoles

est spécialement destinés à former des instituteurs pour

FRANCE PRÉTORESQUE. - STATISTIQUE DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE

Instruction primaire; 2 école normale (à Rouen, Evreux). C
Celle de Rouen est dirigée par les frères de écoles chrétiennes; 2
écoles modèles (à Rouen). /

Strasbourg. — 2 départ. : Bas-Rhin, Haut-Rhin, . . 6 / « . . » i
théologie pour l'enseignement de droit , Médecine,
lettres, . . .

1 école de 1^{re} classe (à Strasbourg). 1 école industrielle
(à Strasbourg), .

1 collège dit gymnase de l'ancien filon d'Augsbourg (à Strasbourg).
11 collèges (à Rouxwiller, Haguenau , Saverne , Scheffeltadt,

Wissembourg, Belfort, Colmar, Mulhausen, Ruffach, Thann).
1 Institution communale à Aubertin,

2 institutions. — 13 pensions.

Instruction primairt ; 2 écoles normales (à Strasbourg, Colmar).

• TftOLOoaE. — 4<dép. : jénég*r<^Gertm*e, T<*rn, Tam-
t'6ntvnû.

4 facultés : théologie, droit, sciences, lettres.

\-J*cuUé pour la confession helvétique (a Montauban). : . ' 1
Ve'« inondait de médecin* (à Toulouse).

1 collège royal de 2e classe (à Toulouse).

9 collèges (à Saint-Gaudens, Foix. Ramiers, Sainl-Giroas, Alby,
Cailla*, €a*tel-\$arra»iu, Moissac, Montauban.

6 institutions. — 55 pensions.

lus t nu' ion primaire ; 2 écoles normales (à Toulouse, Alby); 6
écoles modèles (à Villefranche, Folx , Pamiers , Àib}, Caitrés,
Hootaoban).

L'enseignement, en France» est primaire, secondaire ou
supérieur.

V instruction primaire est donnée dan* les écoles primaires et les
écoles chrétienne*.

V 'enseignement. secondaire est donné dans les collèges royaux
(fit t1*» 2e et 5* etaa*et) * — le» collège* communaux , — les insti-
tutions et les pensions.

Uenjoignemont empérieur est donné dans les facultés ,— -le»
écoles secondaires de médecine , l'école normale»

Les facnltés sout divisée* en cinq classes : théologie, — droit ,
médecin* , — science» , — lettre»,

INSTRUCTION PtMaftft.

L'instruction primaire est privée ou publique; elle est élémentaire ou supérieure.

La profession d'instituteur primaire est libre, dans toute la France, pour tout individu âgé de 18 ans, pourvu d'un certificat de moralité, d'un brevet de Capacité, et qui ne se trouve dans aucun des cas d'exclusion déterminés par la loi.

Les écoles primaires publiques sont entretenues en tout ou partie par les communes, les départements ou l'Etat. — Toute commune est tenue, soit par elle-même, soit réunie avec une ou plusieurs communes voisines, d'entretenir au moins une école élémentaire. — Les communes chefs-lieux de département et celles dont la population excède 6,000 habitants, doivent avoir en outre une école primaire supérieure. — Tout département, soit par lui-même, soit en se réunissant à une ou plusieurs communes voisines, est tenu d'entretenir une école normale primaire.

L'enseignement est gratuit, pour ceux des élèves de la commune ou de communes réunies que les conseils municipaux désignent comme ne pouvant payer aucune rétribution. — Il existe, dans chaque école primaire supérieure, un certain nombre de places gratuites accordées, après concours, aux enfants dont les familles ne peuvent payer aucune rétribution.

Un comité local surveille chaque école communale. Un comité d'enseignement est en outre chargé de surveiller et d'encourager l'instruction primaire dans chaque arrondissement.

Salles d'asile. — Outre les écoles primaires dont la loi s'est occupée, il en existe des écoles élémentaires encore et de non moins utiles; ce sont les salles d'asile où sont reçus les enfants de deux à sept ans, trop jeunes encore pour fréquenter les écoles primaires, et que leurs parents pauvres ou occupés, ne savent pas

comment garéfer cheveux.. Indépendamment de* «Tan* tafte* de
sâreté et de snlnbrité qu'elle» offrent po*r les petits enfants, si
souvent et si dangereusement délaissés, «Un* le* eiatace

pauvres, les salle» d asile ont le mérite de mur faite) «oatnrnrÇr,
de* lenfrée dan* la vie, dea habitude* d'ordre, de discipline, d'occu-
pation régulière, qui sont un commencement de moralité, et en
même temps ils reçoivent de premières instructions, de» aotious
élémentaires qui tes préparent a suivre avec plus de fruit renseigne-
ment que d'autres établissement» leur offriront plus tard. L'utilité
physique, iateilecturle et morale de» salles aaaile est incontestable;
elles sont la base , et, pour ainsi dire . le berceau de l'éducation {io-
pulaire ; elles profitent même directement aux parents eux-mêmes;
car les mères, fibres des soins qu'exigeaient d'elles leur» jeunes en-
fants , peuvent se livrer sans inquiétude au travail , et tirer constam-
ment un salaire de leur journée.

Bout» fefottmtafcs. — Lés eottnalsibiieea ekigée des tnefeV tu-
teurs qui se destinent a l'instruction primaire élémentaire , sont :

fc traction morale et 'religieuse .histoire saû te (Adrien tt
ttouT%â»V Testament) , catécusme. — Lecture dès imprimés fran-
çais et tltifts et de manuscrits ou cahiers lithographies.—* Ecriture
fro'ndeS bâtarde, cursive) en lettres ordinaires et majuscules. -
ElémMnU ide la langue framjaÛ* (sommaire tt ortufegraffae^ ^
SUMme Mu caicui (les quatre premières rifle* appliquées àa vean-
bea, eptie?* et nu* fi*Ml»*m*d*JnMlès). ~- Qyeimme légal des
poids H metuM ; ; conversion dea anciennes mesurée en nOéveU—
^Premiérus notion* ' ** géographie ci d'kinoirt.

D'après la loi de 1853 , rüustraejnon primaire élémentaire cou>-

Frènd nécessairement : Tinstruction morale et religieuse, la lec-
ture, écriture , les éléments de la langue française et du calcul , le

système légal des poids et mesures. '

Ecoles *ui»sri«4Jrj(s. ,— Lee connaissance* exigées des Uutitgt- .
teurs qui se destinent à l'instruction primaire supérieure, sent, M
outre de tout ce qui est exigé des instituteurs pour .nn*Jri<çt&én
élémentaire c arithmétique ; proportion*, règle* de trois et de ■ so-
ciété. — Notions de géométrie ; angles, perpepdicnlares , parallèles
, surfaces des triangles des polygones , du cercle , volumes des corps
les plus simples. — Dculh Unéaire, — Appticatiëns usuelles de la
géométrie; arpentage, toisé, levée des plans. — Notions des sciences
physiques et de\%toire naturelle, applicables ahx usages de Ja vie,
et comprenant les définitions 'dès machines tes plps hhnplés.'—
Elem'etits de la géographie et 'd* IVrféiré f rnératot. ' — Eléments de
la géographie et de V ht s foire iè France. ^ NotionT {de la sphère. —
thant (théorie et pratique) ; musimiè , ptain-chatt. ' ; — Méthodes d*
enseignement simultané et d'ensè'gnemeht mutuel.

L'instruction primaire supérieure comprend nécessaire<teetyt ,
outre les matières enseignées par les écoles élémentaires : les ésej
ments de la géométrie et ae* application* fiiiwwlliii . i|i*i iah— itil ! le
dessin linéaire et l'arpentage^ des notion* dea sciences pbrasqdes !
et de l'iiistoire naturelle applicable* aux usage» de la vie, leuhaét ,
le* élément* de l'nUfaire et de la géographie, *ertout en ee fui,
concerne la Franeew *

Ecolis to'Abcr.Tis. — Si les »Bes eTasHé sont Wéceasafreï J*^f
préj>arer aux écoles fmmaires les enrants trofi jènneft j^bhr
Wb*quenter encore \%% écoles , d'autres école* placée* eu é^Hdhc
sorte «u-delà des écoles primaires, né sont pas Moins utile* pour;
offrir à la génération laborieuse , déjà engagée dans la vie arf>ve\
l'instruction qui a manqué à son enfance. Le* écoles d'adulte* on
sont admis les jeunes gens et même le* homme* fait* ,sopt néces-
saires dans les heux surtout où l'industrie réunit un grand nom Ve

d'ouvriers , à qui l'activité d'un travail fait en commua , et rénfulation qu'elle excite, font bientôt sentir l'importance de* eo]»*}** sauces élémentaires qui leur manquent, et la née*4té 4e, jaa acquérir. — L'instruction y est la même qne dan* le* éoojws primaires.

Ecoles normales paiMataai. — Daoi toute école destinée 4 former des instituteurs primaires, l'enseignement comprend ; — l'instruction morale et religieuse ; — la lecture; — l'arithmétique , y compris le système léaaldes po^ds et mesures ; — la grammasrr, française ; — le dessin liuésire , l'arpentage et les autres appli£*> tious de la géométrie pratique ; — des notions dès sciences physiques applicables aux usages de la vie j — la musique et la gymnastique; •— les éléments de la géographie et dé f histoire, et anrtout de la géographie et 'de Hiistoire de France. — Le cour» d'étude est de denx années. — Durant les sik dVrnien mofé tlu cours normal , les élèves mettre* sont paiiic^tserettrèdl exercée 4 la pratique des meilleures méthodes d'enseignement dut* vné bu pi Msieu reclasse* primaires anneées è l'école normale. *«- On les forme également à la rédaction des èett% de Téfaï Hftt af/ èe* procès-verbaux. — On leur enseigne la greffe et m •taille' (te* arbre*.

IwsTiTtriÛK* frimaires. — « Tjn doTi màftre d*etbtè. &ft M. Guixot , est un homme qni doit en savoir beaucoup plus qui} n'en enseigne , afin de l'enseigner avec intelligence et avec fcani ; qui doit vivre dans une ltenfjfc Mriieré » et Beurtoët dnnt avoir l'âme élevée pour conserve» eevtp dignélé de «eatiffeerta ^t même de manière sans laquelle il n'obtiendra jamais le respect et 4e on*** fiance des familles ; qui doit |>osséder un rare mélange de ô^neeth et de fermeté , car il est l'inférieur de bien <d« «onde diae; une commune, et il ne doit être le servkeor dé||radé 4e pepeaiim*^ n'ignorant pas ses droits, mais pensent beaucoup plu* a se* devoir* t donnant à tous l'exemple , servent à tous de conseiller ; surtout ne cherchant point à sortir de «on état; content «le sa situation, parce qu'il y fait du

bien ; décidé à vivre et à mourir dan* le. sein de l'école, ru service de
 l'instruction primaire , qui est pour lai U se/vice de Dieu et deshom-
 mes] . m * * i

« La loi et le gouvernement se sont efforcés d'améliorer la condition et d'assurer l'avenir des instituteurs primaires: le libre exercice de leur fonction, dans tout le royaume, leur est garanti, et le droit d'enseigner ne peut être refusé à celui qui se montre capable et digne d'une telle mission, laquelle commune doit en conséquence être assurée à tous. Il n'est d'ailleurs à chaque école communale un maître est promis. A chaque institu-

nftfKiE rlrrofceôufe. -:M4iâtgtot 6fe riw5i*uctfôf(WfcLiQfjfc.' "

[un traitement fixe est assuré, une rétribution spéciale * ffeujffl| tient rMJreltre. — Ltysdtetmn des caisses o?éparéoe" tfe-
pérC Ae* *essônrC>1, 1 11 rièUesse des mantes (1). tls sdet ; dans
teut' Jeunesse , disses 3n éêrv1ce militaire. Dans lents fonction*, ils
ne font fOtomia oui dèt autorités éclairées et désiuférssss'asi Loue
existence est a lefen de l'arbitraire cm de la persécutieâb ^ s?
o«ter©is, la prévoyance de là toi, les ressources doat le' peejvdsr dé-
pose ne réussiront jamais à rendre la simple profession dWtituteur
communal aussi attrayante qu'elle est ntite. La société lu saunât
rendre à celui qui é*y consacre; tout oe qu'il fait pour elle. Il n'y a
point de fortune à faire, il n'y a guère de renommée à acquérir. -
Destiné à voir sa rie s'écouler dans np tram il monotone , quelque-
fois ntèine à rencontrer autour de lui riujuatice on l'Ingratitude de f
ignorance, U a besoin de puiser sa force et son courage ailleurs 'que
àeu», les perspectives çVun intérêt immédiat et purement person-
nel. 11 faut qu'un, sentiment profond de l'importance morale de ses
Va vaux soutienne et anime 1 instituteur primaire; que l'austère
plaisir d'avoir servi les hommes et secrètenient contribué an frien
public., soit ponr lai un digne salaire. Sa gloire est 4e ne prétendre à

rien au-delà de son obscure et laWriëttsç condition, de s'épuiser en sacrifices à peine comptés, de ceux qui en pro&tent, de travailler pour les hommes et de n'attendre sa récompense que de Dieu, » ,

feltSKttÂtnt&llf İBCbÀDAiXfe.

et que*

lèa sciences physiques }. — lès mathématiques spéciales et eïé>nnentsires 1 -r- h littérature française; — ta rhétorique, l'histoire;

— tes* haioauite* (grec et latin), 2e, 3è, 4e, S6, 6*, et classes été-Âèntairèi; — l'histoire naturelle; — les langues étrangères (anglaise, allemande» italienne) ; — le dessin; — écriture ; — la gymnastique.

Les écoles spéciales de commerce établies auprès dis coiléeVs royaux , comprennent ordinairement l'histoire et là géographie , les mathématiques , la physique et ht eniraie\ le droit commercial, la tenue des livres , le dessin linéaire, et les langues étrangère*.

SlfStflttNBÎttNT *17»iftl*Ul.

FACCLvia. — Dans \t* facultés où l'enseignement est romplet ntMtruétléift comprend :

Faculté de théologie : — le dogme4! *- la 'morale ; — l'Ecriture sainte ; — l'histoire et la discipline ecclésiastique ; — l'hébreu ;

— l'éloquence sacrée.

I Facuké Mè droit : — le droit romain 1 — le Code civil; — le Code dé commercé j' — la procédure civile et la législation criminelle ; — le droit administratif ; — l'histoire du droit romain *X4p- droit français ; — le. droit des gens.

Fa -mtté dm mtdenine ' : ~ l'anatOmfe ; — la tihysfologiè ; — là cbimie médicale ; — la physique médicale ; -r- l'histoire ftatnretle

médicale ; la pharmacologie; — l'hygiène ; — la pathologie médicale ; la pathologie chirurgicale ; — les opérations et appareils i — la thérapeutique et matière* médicales 5 — la clinique Ondu tu gieale ; — *• la clinique médicale; — la médeoine légale;— les accouchements et les maladies des femmes et des enfants,.

Faculté des sciences : — le. calcul différentiel et intégral;*— l'astronomie j»hy tique ; — ht mécanique ; — la chimie î — la physique ; — IJalgebrfe slpériejjirc 4 .— la minéralogie \ — la botadi- *Mé ètla^njrsi^âd végétale; -. la zoologie et la physiologie comparée \$ —)a géométrie. descriptive; — \m géologie.

Faculté âctmmi : -r U littérature grecque (1 éloquence latine;

— la poésie latine; — l'éloquence française j — l'histoire delà littérature et de la poésie française j — la philosophie ; — f hlstajee-jèe la £*jiloi*»phit ancienne \$ — l'histoire de la piilosopme nuomerinM - * l'histoire ancienne 1 — l'histoire moderne ; — la' géographie ; ^ la Uttésature- étrangère!

lies Facultés confèrent , après examen, aux élèves qui eut suivi leurs cours et <ftprjM le degré d'instruction de ces élèves, tes titres de Â#**fttt- i -^ tteenti* ; — faneur;

Ecole NOt9ijfcfc*>7~ Cet établissement, placé soqs la surveillance tpoeîsl* d'un membre du conseil royal ae l'instruction publique, cet destine à former des professeurs pour tous, les autres étahlUaements de l'Université, h» pension yt est gratuite , et les élèves 7 sont recta à 4a suite d'un concours Les principales conditions d'admission sont cTêtre igè de 17 ans au moins, de 23 an plus; 4'avoir terminé ses études complètes dans un eollé^e irofal ^(^•eajnunal ; d'être bachelier ^s- lettres .ou bachelier ès-sciences

^f*> è'a^sês U loi dé iéiS , il délt être éubvj , «tins Cb*que
 dép»n^ent. nu» emittê d'épargnes H ofr préfajrm*** an. fa^snr
 ému imuimtenr» primaires «OfUMaananz. — Cette càfisè sef£ for-
 mée par une retenue annuelle d'un v*»<lftl}«a si* fa IrMlemedt fiae
 de <f*& inAimteor cVaiaianal. Le montant de la retenue sera pla-
 cé, 1 intérêts capitalises tous les fit mois, tu ctjqca^ t*ty*r| a»
 tKior^oral , et te oro Mît fdtat des reteûota. et des ialp rao sera re-
 naa à chaque mstituteur a répAque où, il te tarifiera , oae.n.caf de dé-
 oèa dans l'exercice «e ses fonctions, t sa veuve Ou à ses bérliier».

enfin de oontracter-un engagement de dix années dans l'instruc-
 tion publique. Les élèves sont divisés en deux section* ; l'Uiuc pour
 les lettres «t l'autre peur les sciences, jf^épualsmuewt #W^ cours
 mita dans l'intérieur de l'école , Us suivent les cours publics des fa-
 cultés des sciences et des lettres % dneellége de France, dn Muséum
 d'histoire naturelle, etc. Les études durent trois années.

iTABusswjsirrB m vtomivMBMnrfl «

Le nombre total des étabUssèments d'iustrnDtlou publiée *&pen-
 dant de ItJuniversité , était en i9S2 de :

!& consacrés I renseignement supérieur.

1,506 — à l'enseignement secondaire.

42,209 — à l'enseignement primaire:

En volet le détail ;

SiisfeicnBVBItf sorÉBiiui.

33 faculté* : 6 de théologie catholique (a AU, Bordeaux *1*3»W\
 1' Paris, Rouen, Tootoune) ; - 2 de théologie protestante (a Stras-
 bourg , Monta uban) ; — 9 de droit (à Aix , Caen , Dijon > Gre-
 noble, taris, bottiers, Rednes, Strasbourg Toulouse)! «~S" de méde-

cine (a Montpellier, Paris, Strasbourg) ç— f des sciences^ (à Caen, Diion, Grenoble, Montpeliier, P^fia» StrabBburf ; Toulouse) ; 6 dès lettres (a Besançon , Caen , Dijon , Paris, Strasbourg t- Toulouse). *

16 deoles itronnaires d* méttcix* { a Âmfens , Angers i Arts s , Bf> f saneon , Bordeaux , Caen , Clermont-, Dijon, Grenoble » Lyotf , Marseille, Nancy, Nantes, Poitiers, Rennes, Reims , Roue* ; * Toulouse).

1 école auras*** destinée à former des professeurs (è Paris).

KfttoiCNEMBÂT SBCotléÀlBB.

39 colléfièi rojrau*, savoir : i\ de \Té classe ; — 19 de 2* classe ^, — 9 de 3é classe. — Parmi ces collèges il en est ?o ou sont é.ta- , blis des cours préparatoires pour les élèves qui se destinent an x écoles spéciales, ou aux professions commerciales et indqs^ trielles (Amiens, Angers, Avignon, Bordeaux, Çaent Dpuai, Grenoble, Lyon, M4raille,Meta, Montpellier, NaD<;t, ÎUntes,, Poitiers, Reims, Renne», Rouen, Strasbourg (J) Tour o pu ^ Versailles). — Il existe aussi, annexée an collège Louis-ïe-Grand, à Paris , qnf école rayait des laimguts orientales. *

2 collèges particuliers de plein exercice,. t . 520 coUéges com-Mmnaux « dent : — 130 d^ plein exercice, ; -- |J5

où l'enseignement s'étend jusqu'en retnorique, — 55 où rensei- gnement s'arrête aux humanités.

120 institution*:

1,025 pensions. . ' ,.

OTSTmrjcTiojv pbjmalrk.

50 écoles normales (on se préparait en 1639 à un, établir 16 **V

tr?s dans divers départements).

67 écoles modèles.

42,002 écoles de divers degrés. | |J^ Jj ISS"*

Dans ce nombre total, réparti entre. ii,71Q commune», en) comptait ; 52«620 écoles communales et 9,572 dcole* pritées. .' ^

Cea écoles étaient classées comme il suit : 4 . .

1318 de 1er degré (504 de garenne,- 1,014 de fiUo*). 20,234 de 2e degré.

20,340 de 3e degré.

On les divisait d'après les méthodes feiiseia>onient qui f étaient suivies , en t

ijot d'enseigu. mutuel (1^06 gareous, — iBMUea). 24^73 — simnltahé.

16^385 — indiTrduei ^^ J

Le nombre des écoles primaires a considérablement augmenté

depuis 1830. — A cette époque on à*en comptait que

30.796» réparties dans 24,148 communes, et qui * 1,372,206 élèves. Lm

Parmi ces écoles, il en existait; — 29,018 catholiques V" ^ Y°4 protestantes et 62 israélites — 804, seulement avaient adopté i* méthode d'enseignement mutuel. — La totalité était ainsi classée } 396 écoles de 1èr degré.

8i>88 - de T degré.

20,617 - de 3« degré.

On voit que le nombre des écoles n'a pas seulement augmenté » 1 » » mais encore qu'il y a en amélioration sous le rapport du degré d'instruction des institutions, puisqu'on compte, — en moins! 277 feules de 3e degré ; — en pins : 12,146 de 2e degré et 1,122 de 1er degré. " ' ' . , ' ' »

Ecoles chrétiennes, - il existait en 1638 en Frailcé, TOSclètes ou congrégation de frères des écoles chrétiennes % légalement autorisés ont instruction primaire (gratuité). Ces congrégations tenaient :

(1) Outre les coup bourg entretient

une école spéciale pour les enfants de la ville de Strasbourg.

à la collée, la ville de Strasbourg.

FRANCS PITTORESQUE, — STATISTIQUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

555 écoles d'enf., «m. en 1 307 classes et compt. 91340 élèv. H — d'adultes, - 32 - — 1,643

Total 860 écoles, divisées en

399 élèv.

bu itra.

La nombre des clercs qui en 1832 suivaient les divers établissements « instruction publique était de :

1663 pour ceux d'enseignement supérieur, savoir : facultés de de théol. protest., 160 ; — fac. de droit, 4,600 ; — «c. de médecine,

3,500 ; — fac des science* , 2,000 ; — fac des lettres, 54)00; — écoles secondaires de médecine , 066 ; — école normale , 57.

71,036 pour ceux d'onso/gnomont soeoudaira, savoir : collèges royaux, 14,487; — collèges communaux, 29,798; — institutions , 7,002 : — pensions , 18,849. 1335324 pour ceux d' instruction primait*, savoir : —1,200,715 garçons; — 734,909 filles.

2363363 élèves des facultés, collèges et écoles de tons les genres et de tons les degrés.

HIT GoCTALIT H L'ifSTftUCTIOlf.

En comparant le nombre des élèves avec les sommes dépensées par les établissement* d'instruction primaire et secondaire , on trouve que la moyenne annuelle des sommes consacrées à l'instruction est de :

162 1. 65c. pour chaque élève des collèges royaux. 67 17 pour chaque élève des collèges communaux. , * 4 15 ponr cbaque élève des écoles primaires.

Ces sommes ne comprennent que le coût réel de Yinstruatiou; — le prix de la pension comprend en outre le logement, la nourriture , l'entretien des élèves , etc.

Le nombre des enfant* des deux sexes de 5 à 12 ans qui sont encore privés de toute instruction , est d'environ. . 3,000,000

Celui des jeunes gens de 20 à 21 ans inscrits sur les tableaux de recensement et qui se trouvent dans le t même cas, est d'environ 160,000

Total 3,160,000

Il suffirait donc (indépendamment des frais de premier établissement) d'augmenter de 13,114.000 fr. le budget de l'instruction publique pour donner l'instruction élémentaire à tous les Français.

Outre les établissements d'instruction de l'Université, il en existe qui , antérieurs à sa création , ont conservé une existence indépendante. Ces établissements sont compris , comme l'Université , dans les attributions du ministère de l'instruction publique. Nous allons les passer en revue.

Collège de Fontainebleau.— Ce collège célèbre a été institué à Paris en 1530, par François Ier. Les professeurs de cet établissement, qui ne renferme point d'élèves internes , et dont les cours sont publics , tout nommés par le ministre de l'instruction publique , sur la double présentation de l'établissement et de la classe correspondante de l'Institut. L'instruction comprend : l'astronomie; — les mathématiques; — la physique arithmétique; — la physique expérimentale ; — la médecine; — l'anatomie générale et philosophique ; - la chimie ; — l'histoire naturelle ;

— le droit de la nature et des gens ; - l'histoire et la morale ;

— les langues hébraïque , chaldaique et syriaque ; — l'arabe ; — le persan ; - la langue turque ; — les langues et littératures chinoise , «t tartare-mandehnu ;— les langue et littérature sanscrites;

— les langue et littérature grecques ; — la philosophie grecque et latine; — l'éloquence latine; —la poésie; — la littérature française ; - l'économie politique ; — la législation comparée ;

— et l'archéologie

Musée national d'histoire naturelle. — Cet établissement , annexé au Jardin des Plantes à Paris , a été institué par une loi du 10 juin 1793 Les professeurs* sont nommés de la même manière

qu'au Collège de France. L'instruction y comprend : l'anatomie humaine ; — la botanique ; — la zoologie ; — l'anatomie comparée ; la chimie (générale ; — la géologie ; — la minéralogie ; — la botanique rurale ; — la culture de* jardins et la naturalisation des plantes étrangères ; — les art» chimiques. (Les cours y sont

Ecole des lavoues oarxjrrALxs vrvAirrxs. — Cette école a été établie auprès de la Bibliothèque Royale, par une loi du 2 avril l'95. Les professeurs sont nommés par le ministre de l'instruction publique, sur la présentation de l'administrateur de F école. Les langues qui y sont enseignées sont : - l'arabe littéral ; — l'arabe vulgaire ; — le persan ; — le turc ; — l'arménien ; — le grec moderne ; — lliindoustani.

Il exista auasi , près de>la Bibliothèque Royale ,

Un couas d'aechéoloaie ,

Une école nx» cbautes surveillée par une* commission corn- , posée do membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et où renseignement se compose d'un cours élémentaire et d'un ' cours de diplomatique et de paléographie française.

Ecoles de pharmacie. - Indépendamment dm écoles do médecine qui resaortissent de l'Université , il exista dans las truie villes ou se trouvent des Facultés de médecine (à Paria , à Moue» peltier et à Strasbourg) des écoles spéciale* de phari les professeurs sont nommés par le Roi, sur la T de l'école et de l'Académie des S

Collèges mutabeiques. — Ces collèges ont été fondés à Paris , à diverses époques, pour rédneation des jeunes catholiques d'Irlande , d'Angleterre et d'Ecosse , qui la plupart se destinent à la prêtrise, et qui désirent venir faire leurs études en France. L'administration de ces établissements r qui se divisant en /sndctians anglaise* , fondations irlandaises et fondations écossaises , et dont les revenus sont déposés an trésor public , est confiée à des ecclésiastiques origi-

naires de la Grande* Bretagne , sous la surveillance du ministre de l'instruction publique. — » L'instruction y comprend ; l'Ecriture sainte ; — le dogme ; — la morale ; — fat philosophie — et les humanité*.

Les dépenses de l'instruction publique en France sont couvertes : 1° par une allocation au budget; 2° par le fonds de l'Université , composé de revenus fixes et du produit de la rétribution ' universitaire , etc. ; 3° par des allocations votées par les conseils généraux der départements ; 4° par des allocations votées par les communes ; 5° par les revenus fixes et variables des collèges ' royaux; o* par les revenus fixes et variables des collèges communaux.

En 1832 , ces diverses recettes ont produit :

4399,000 f fonds de l'Etat.

3,578391 fonds de l'Université.

1399300 allocations départementales.

6325^61 allocations communales.

715330 revenus des collèges royaux.

1,140343 revenus des collèges communaux.

1 8,258.725 fr. somme totale égale à celle des dépenses, dont.

BaBSS= voici le détail :

g 1. Administration centrale , aoadewtet» importions.

Fonds de l'Etat. 35,000 h 4 « «wi

Fonds de l'Université. 1,120,5001 , '1~**w.

\$ 2. FmamMs.

Fonds de l'Université. . . , 1361,026

J 3. Ecole normale.

Fonds de l'Etat. llc^OCO

J 4. Etablissements seionti/fues ot Utterairot. Fonds de l'Etat . .
1,724306

J 5. Collèges rojraus.

Fonds de l'Etat (y compris le montant des

bourses royales, 601,000 fr.) 1422300

Fonds de l'Université 119300

Revenus fixes des collèges 67,279

Revenus variables des collèges. 648351

5 6. CclUges commnnans.

Allocations communales 1,456351 1

Revenus fixe* 19,117 [2.507,494

Revenus variables 1,121,726)

J 7. Instruction frimaire.

Fonds de l'Etat 1 300300 \

Vingtième de la rétribution universitaire. . 67,5£0

Allocations départementale* 1309300

Allocations communales (le terme moyeu

est de 55 fr. pour indemnité de logement,

et de 146 fr* p**r traitement fixe à

chaque instituteur) 5368*710,

J 8. Dépenses dieenes et extraordinaires.

Fonds de l'université 410315

Total des dépenses de l'instruction pubhque. . . luV2S9J26

Jlmamach do Wnirttrttd do franco} in- 12. Paris, 1610 à 1813,
1622 à 1835.

Mauuei gdnérol ou Journal da V Instruction primaire i recueil
mal- ' •uel. Paris, ia-6> 1833 à 1895.

FKANCK PITTORESQUE

tt-Mo W

FRÀUCE PITTORESQUE

f >*rv£ s/r //+rv& /*r Me /t/ *stt/A*SS.

rS SS///rSSf .

FRANCE PriTORESQOT. — STATISTIQUE RELIGIEUSE.

Statistique Religieuse.

Le» Chartes de 1*14 et de 1S30 o»t proclamé la liberté religieuse.
L'article 6 de ce* deux Chartes est ainsi conçu: «Chacun professe sa
religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte u même
protection. > L'article 6 établit également que les ministres de la re-
ligion catholique et ceoa des autres cultes chrétiens reçoivent des
traitements du trésor public. Une loi rendue postérieurement à la
Charte de 1830 a étendu ' cette disposition aux ministres du culte
israélite.

OATHOUQ1TS.

La Charte de 1814 proclamait la religion catholique , apoatolique et romaine rtligio* «V l'ËM; la Charte de 1830 reconnaît cette religion comme étant professée par la majorité des Français D'après ta loi du 8 avril 1802, le culte catholique est exercé en France sons la direction des archevêques et évêqnes dans leurs Morts**, et sons celle des curés dam leurs paroitt** (il y a une pa-

' roisse an moins par canton}. — Les curés sont immédiatement soumis aux évêques dans l'exercice de leurs fonctions. - Les vicaires et desserrants sont approuvés par l'évêque et révocables

t E*r ***.— T<rat* fonction est interdite a tout ecclésiastique, même Français , qui n'appartient à aucun diocèse.

MTOUOlF BCttUsiaJTIQIJE.

Il existe en France —80 diocèses, savoir : 14 archevêchés et #8 évêché» , dont 4 étaient vacants an V* janvier 1892

Ces diocèses renferment: — Mû ee^,- 26777 succursale», 4^tMi4 «ont towjoorâ vacantes, — et 6,135 vicariat* , dooifinfi ' sent toujours vacants.

Le tableau suivant fait connaître, selon l'ordre des provinces ecclésiastiques, les métropoles des 14 archevêchés , les évêchés qui en dépendent et les départements qui forment leurs diocèses. — Les noms en itmkftu, placés sous les noms de chaque métropole indiquent les départements qui forment rarrondiaaement dn dioi eèse de l'archevêché.

*£»- - 7 évêchés : -fhartt*s (EuwHnvLoir) ; Meaux (8cwe-et-(Ansr) Marne); Orléans (Loiret); Bloù (Loir-et-Cher);

Versailles (Seine»etOi»e; ; Arras (Pas-de-Calais) ;

Cambrai (pJord).

Ettow et VtXsTfn. — ê évéchés : Autan (Saône-et-Loire); Langre»
(An*** , Loin.) f Haute-Marne); Dyon (Cote-d'Or); Saint-Claude
(Jura) ; Grenoble (Isère).

'J^FVT4^*^ : -- Bayenx (Calvados) ; Evreux (Eure) ; Sées {Stùu-
fyér.) (Orne) ; Coutances (Manche).

nf «» Araonna. -*****»;-- Troyes (Aube) ; Ncrers (Nié-
(renne.) rre) ; Moulins (Allier). v

aaiats. -- 4 évéchés : Soissons (Aisne) ; Chilon» (Marne, arrond.

^ j££ %*£%. -*"* *""* (ou^ *_*"

v?^*- -; r *!"*..! — *~ MaB* (S**1* • Msyenne) ; Angers

{Imlr*-H-Uirt.) fMaàue^Loire); Rennes (lilc-et- Vilaine); Nantes
(Loire-Inférieure); Quiaper (Finistère); Vannes
(Morbihan); Saint-Brienc (Cotes-du-Nord).

?«»•"- « ***** : - Clermont (Puy-de-Dôme) ; Limoge»

(Ceer, /aeVr.) (p«nsef Hante-Vienne) ; Le Puy (Haute-Loire) ;

Tulle (t orrosc) « Saint-Flour (Cantal).

^îW*r"4éTlc^-:?,odw (Are7ron)* CaJw» (Lotyjrffende (Font.)
(Loaere); Perpignan (Pyrénées-Orientale)).

&?BEVT5* - ' ê té\érhéti — A««» (tot-et-Oart»nne); Angooléme
{&/«•«*.) (Charente); Poitier. (Deux-Sèvres, Vienne), Pé-

rigueux (Oordogne) ; La Rochelle (Charente-Inférieure); Lucou
(Vendée). Ara. , — I éréchés : — Aire (Landes) ; Tarbes (Hantes-Py-

renées) ; (Gtn.) Bayonne (Basses-Pyrénées). ■

Toulouse et Nasao»». - S évêchés . — Moatauban (Tarn-et-Gaiff*f~G*rom*.) ronne); Pamiers (Ariège); Carca**onne (Aude).

fS9 Î***? £Eİ!VW- "" * éTécW" : — M*TM"« (Bouchea-du-, \BimmktM-du-RK Rhône, arrondissement de Marseille); Fréjus

^ 5^#i/|# (VW)' ***** (*»—"***') i *****» (<"«? BasAjrçoir. — 6 évêchés ; — Strasbourg (Haut-Rhin , Bas-Rhin i • *&•{"- Mt» (Moselle); VerluL (Mense^ Belie^î |

**■*.) Saint-Dié (Vosges); Nancy (Meurthe), *V '

AVloaoH. -. 4 évêchés : — H fanes (Gard, ; Valence (Drome) : Vi (*Wn,e.) Tiers (Axdcchej; Montpellier (Hérault) '

Dans les article» spéciaux consacrés aux départements et ans colonies, nous avons, fait connaître les établissements religieux que renferme chaque évêché et chaque préfecture apostolique.

Nous ajouterons qu'il y a auprès de chaque église inétronoaV taine et de chaque cathédrale un chapitre composé de ^"fiinsa titulaires et de chanoines honoraires.

U existe en outre, à Saint- Denis, un chapitre royal composé de 6 chanoines de l#r ordre (anciens archevêques on évêques) de 17 chanoines de 2* ordre et de 37 chanoines honoraires? ÉTAT BU CLBR- CÉ C4THnu«UB.

Le personnel du clergé de France se composait, au 1" janvier 16X2 , de : 38£00 membres actifs , savoir : 14 archevêques , parnri ^"«l* on comptait 4 cardinaux-prêtres (1). — «2 évêquesT— i 190 vicaires généraux. — 1,088 chanoines : dont 680 titulaires 406 honoraires. — 3,2» curés. — 24*41 desservants. — 6^21 vicaires. — 600 chapelains. - 006 aumôniers. — 1,677 prêtres attaches aux paroisses.

— 1,072 prêtres professeurs et directeurs des grands séminaires et des écoles ecclésiastiques.

Le nombre des prêtres jugés nécessaires à l'exercice du culte était de 52:132

On n'en comptait (en y comprenant 1,469 prêtres employés dont l'âge excédait 60 ans) en activité de service que 8524

Le nombre des prêtres manquant pour le service des diocèses était donc de 1

Au 1er janvier 1832, le nombre des prêtres âgés*, reconnus infirmes et non susceptibles d'emplois, était de 1

Celui des prêtres employés, décédés pendant l'année 1831*. Totalité des vacances de l'année. .

Le nombre des ordinations faites en 1831 était de • Prêtres, 2,197; diacres, 1,605; sous-diacres, 14.— Total 4946 OJssMBfc a>IS CALONUS.

Le nombre des colonies était composé au 1er janvier 1832, de 6 préfets apostoliques, 2 vicaires, aumôniers et vicaires. w«-^»f

On comptait en outre dans les diverses colonies françaises-

34 sœurs de la congrégation de Saint-Maurice de Ghent-Wool

créées au service des hôpitaux. *

04 sœurs de la Congrégation des Filles de la Charité, consacrées au service des hôpitaux et à l'instruction des jeunes filles. 6 frères de la Congrégation de la doctrine chrétienne, consacrés à l'instruction primaire des jeunes garçons.

tCOLftS BCCUflajmiHJSJ.

Il existe dans chaque diocèse :

Un séminaire où l'on enseigne la théologie (Ecriture sainte, dogme et morale) et la philosophie. * «•■«»,

Uue on plusieurs écoles ecclésiastiques.

de 2SSi*«r"r-tt2' "*" "*****" ** "^ "*****" **

14^26 élève» des écoles secondaires, nrisnois. CoHABBOATion
m hh Mission (à Psria), fondée par Vincent de Paul - Les fonethnss
des prêtres de U conflrfe de la Mission , dits Uzarùut, consistent à
diriger la cotnmunauté df sœurs de U Charité , répandues dan» plus
de 300 établissements, a former les élèves du sanctuaire dans le»
séminaires à occuper dans les échelles du Levant les musion» fran-
çaise» de Co*sta*tinopl< , fan, àyrr**, San orin t Selsna/ee ,
Ûamms, JUm. Amtkomm et Tripoli de Syrie, et autrefois la mission
française d^(g«r._Les laxaristes envoient aussi des mi»siwnnaires à
Pékin et dans plusieurs provinces de la Chine. Ils dirigent à Macao
un sJmùmr* , fondé pour l'éducation des jeunes Chinois qui se des-
tinent à l'état ecclésiastique. —Les laxaristes possèdent et dirigent
plusieurs établissements publics , avec autorisation et sous la dé-
pendance de l'Université , et dans lesquels les élève» suivent le»
mêmes cours que dans les collèges royaux. — Ces établissements
•ont *itné»: ->à Moatdidier (Somme) 200 élève»; - a K»ve (Somme)
100 élevés ; — à Mon to lieu (Aude) 250 élève». — De» congréga-
tion» établie» à l'étranger, sons le titre de pr~ii»ê , dépendent delà
congrégation française; chaque promet est administrée par un visi-
teur nommé par le supérieur général. — Le supérieur général
store** Frmfttis *t résider m /nu»; U exerce

figure pas sur l'Alma- - 1s diocese «s Lyon.

(1) M le cardinal Fesdi, ard^êous de Lyon aach du Oerfe, un ar-
chevêque impriAm - * '

fiUûÇRJipTottWOPE. - Sî^ -fl^ MMfiflW-

use égale autorité sur les laaaristes étrangers et sur les laaaristes
de France'. U est élu par une assemblée général) qn} *e tient a Paris,
et on se réunissent des députés de ^ (fnjtrtmxc*.

SxMiwxin* des Missions xtrahgèrxs (à Parfo) , fondé en 1663
pour envoyer des missionnaires en Chine, au Tonquin, en Cochin-
chine , dans le royaume de Siam et à Pondichéry Ces missionnaires
travaillent à convertir les idolâtres. , prennent soin

-* fle* nouveau* cVfétféns V et s'appliquent surtout à "former un

.Mlferft4 composé de Naturels ttu pa/s. - Ainsi :

■ Att Tenàkùt , *t missionnaires, assistés 'â% ÇjQ prêtre» du.
paya,

* taidrmftnf et dirigent mt)oo chrétiens.

* a À Xİ'Càh&ùhike, 8 missionnaires, assistés de ?o prêtes du
pays, instruisent et dirigent JO^UXJ chrétiens.

* ^TÊirWkwî'lo miisionnaires, assistés de?} prêtre* du V*X*>
»*- > intiaèn* et' érigent 501000 chrétiens.

A Sien', 6 missionnaires, assistés de 6 prêtres dn pays, instruisent
et dirigent 80,000 chrétiens. '

A totfahjrr et a la od<# Ut GtntaftreaVri , 13 mUsonianne* , as-
M*tf\ 4* ^ prtae* indien*, dirigent et instruis*»! âfiUDOO chré-
tiens, tinqe mission 4e l'Asie ef t dirigée par un vicaire apostolique
t («vague) et pa* «a ooadjntnr. ' •

Le* mission* étrangères ont en Asie 3 séminaires pour les . ' naturel» et 6 collèges. — Le nombre des catéchistes , élèves des ' , aai-Héssts at séminaires, nourris gratuitement aux frais des missions, est d'environ 1,8Q0-

Corfomitut fo* dtj Saiht-Esprit (à Paris). — Cette cougréga-
1 iMn' fut établie , en 17Q3, pour former a l'état ecclésiastique des
jeunes gens pea aisés. Leur aestinatiop était les emplois les
J tttons recherchés et les plus pénibles, le service des Vfyitaa* et
les missions.' — Il est sorti dé la congrégation du Saint-Lsprit des
* ecclésiastiques qui se sont consacré* ayx missions de la Chine
et

1 des Iua>; d'autre* qu} ont été attachés 4 celles du Canada at de
, l\Açadic \ *t * «fin de* miasionnaires en Afrique (a Goréa ,
dans la

g Tim^issanaim »*i4<**M«. »* ** \$Ea*a-SAi*TE. — Ces éta- 1
hlissacnnts sout coufcçs à la garde des religieux franciscains ,

connus autrefois en France sous le nom de réeaileu. —'Le droit ■
cet acquis a la France, de temps immémorial, de fournir un sujet

pour occuper U place de vicaire général dans Tordre des pères „
Jatta» 4ft k Tatff-ftainta, an* a tSMijon» *fyWcc sou. U pro-

tcÇAW» *IWfrW A* U France- — Les France» établi* dajn* les

* échelles du Levant, ou qui y sont appelés par des intérêts com-
merciaux, attachent qn grand pris f u maintien da cette protec-

' un signe de sa prépondérance paroi W* puissances chrétiennes.
 • . testera net lussions nt Frawce f au If ont-Yalérien , près Paris jï»
 — «Dette- société, dont les membres se consacraient à 4e) .. sniasia-
 sai dan* «Intérieur du pays, a été snporiniée en 1830.

La loi du 8 avril 1802, qui a réglé l'exercice du catholicisme, a aussi réglé celui du protestantisme — l'apôtre, cette loi ne peut exercer les fonctions du culte dans les communes d'Augsbourg et de Genève si ce n'est (Franchis, et l'État n'a dit dans les séminaires français qu'il est une instruction de nos pasteurs protestants. — Les églises protestantes et leurs ministres ne peuvent avoir de relations avec aucune puissance ni autorité saïque — l'État ne décide pas de doctrine ou de dogme.

et de trois laïques, dont un est nommé par le Roi ; les deux autres sont choisis par le copbistoire général.

U existe' à Strasbourg ; une académie on séminaire pour 11nstrd-
cUt>n àei ministres'. ^ Une faculté de théologie.

La population Nthérienne est répartie dans sept départements
^Ooubs , H. -Rhin , fias-Rhin , H. -Saône , Meurthe, Moselle,
Seine).

Le nombre des pasteurs de la confession d'Augsbourg est de : 154* 2* tkûi i ^ K) & de 2T cttlsta* ' iBS. Savoir & 2f* pasteurs 4é tf* çiasaê«1ant4(à Mri%«rta«h}s au coqsi»tcûre gcuér*l ;

Les églises réformées de France ont des pasteurs, des paroisses et des synodes. -'''•■'•

Les éuUtaù*M ont les mêmes attributions que «eux d« e«He lu-
thérien. Cinq IgHsea oonsiatoriales forment rarrondisaement d'pn
iynp4e>

Le v/w^ est cbaxgf df vf%F SW f^ttt ce W regarde la célébration du culte , Renseignement de la doctrine , et la conduite

aucun formulaire ne peuveqt être, public* ou devenir la matière

« de l'enseignement sans l'autorisation du gouvernement. —
Aucun

changement dans la dUcipftne ne* peut avoir lieu sans cette
auto-

- . Qsjtt>u.T-E#fi» \t jUmaed fJatai euainaU de4uan)es les entiv-
prises . fcS* ««4M(reu flu culte prpteatant , et de tuites les dissen-
sion» o^û

< mmËn*n B'&iftittieme. — MPTsTÉmiKn*.

• ' ^organisation des églises de la confession ci'Augsbourg (lu-
thé- Aefineaj comprend des ûasteurs , des consistoires , des inspec-
teurs «4 an consistoire général.

tfa eoiuisto/rèi se «om posent 4» pesture Ou des pasteurs atta-
'chés I f église conliitoriale , et d'anciens ou notables laïques.,

- * fjholsl& parmi les citoyens les plu» imposés, au rôle, des
coutrtbu-

6on»' directes, fis veillent au maintien <fc là discipline, à Tadmi-
nîstraôn ^lea biens ^e Féglise ç| a celle des deniers, pro Tenant *
o!es aumônes.

" % tes intpectém surveillent les ministres ou, pasteurs. Cinq
église» * conViatoriales forment une inspection.

' ' te' consiïtoity général a l'administration supérieure de tontes

• tes églises consîsToriales et dés inspections.

' ' L? "consistoire géûéral des protesUn,ts 4e * confession d'Augs- " bourg est établi a'btrasbouàrjj.

~s Ôuîré Iè consistoire général, et dan^s le temps intermédiaire

■ - d*nne Â* ses assemblées à l'antré , il y a un directoin , composé

^péti^e^t/dnçlûs^f^e, 4e,ux ecc^s^s|içpeâ insn^cfceurs

des affaires eenlfc^sctqveV dans sois

U existe, à Uontaufian ; un séminaire pour riusbrositiçf d|sj minis,tre\$. — tJne tacqhé da ri>c>!ogie p>9<estante.

La, population calviniste est TÇperÛe dana ^1 4^ajti»in^t| ; elle possède : — 8\$ çigli»ei consis^oTiales ; «— 11 OTQtqires i ry- et nu a>sça grand n.ombre de, majsoiv» 4e P^*^..

Le nombre total des é4>£çes. consacrés au c<^ est de ^Stf.

Le nombre total des pasteurs du culte réformé es^ da 345 ; «avoir 31 pasteurs de Xr« cl.; — 85 d> 2e «U'- et23< dq ? ci.

Il existe : 451 sociétés qt associations ^ibliqufs'i — 124sociéts> et associations des missions ? — 50 sociétés 4* traité* reu^iaux; — 8 sociétés de prévoyance y - 7V écolea qu d^na,n|çhe 5 y &* écoles élémentaires et pensions

L'organisation légale de culte israélite en France résalat «Visa règlement du 10 décembre 1806, mit dans une assemblée d'israélhts réunis à Paris, et dont les disposition* ont été uoaweloguées par un décret du 17 mars 18.8. Les Juifs avaient été admis , en 17&I , à jouir de» droits de ciïorens fimnçaia.;

Las Israélites ont en France :

1 coMittoir* cadrai (a Paris),. ,

6 tynagogmrt etnsittbriaes { à Strasboutig, à ColmaT, à Mejjf, à Naucy, àrB«rdeaux, àMarsetfle). .'•**;

60 'T'ugog*'* partieuiliiret , ressortissant aux consistoires.

U ne peut exister da synagogues consistoriales que èxtA les département* qui réunissent S^AjO individaa ptolessant la ra*gion da Moïse.- Ce» kynagogne sont adisunielrées par un ^réayl rabbin et des nwmbrça lal^oes. — Le* synagogue* partienlièrea le sont par un rabbin et des nafetbWi.

L% popuMUon fr» « «^ répartie da t* 12 têt***** &***Y*' 4um»4ne, Cotv^Qr. ^oftbf.i^rd.Oh^SMto» l>»ô^;^iau«fAte, Mosselle, Rhin (Bas), Rhin tQan! » Saine. Yeaclose).

Les minisrçes du cniltq isiaéHte sont qq non4ne an ï

65} savoir:» p-ajao> ^v?«*t 4 vppto*; °fl»«»** Y *Y rabbins communaux. . .

f 11 exisW'à Meta une écol* ^fraî* ral^U^^ oà 9 éleva*, «Hflt entretenus aux frais de l'Etat.

S 1 . Administration rentrait.

Personnel '....*..... fcftflg

Matériel. 75fm

J 2. TraJtêmntJu titrée çûthaltyUi,

Archevêques «t évêques \%BMt

Membre* des chapitre* et cierhé

. paroi.s*iii:t..f. ' . . . »î3i,6Ç

\$ 3. SéminaSrtt dm euUë cathotifme.

Bourses et fractions 4e bourse*. '

j, 4. Dépensai diocésainet.

Rxfraordinaires. . . 7 ; i 1»J55*W Ordinaire*. ' :..... la\$8,47f

A des établissement*. 795*310

A des individu* . , : , • . 1*173,467

S & Défenses di9*rs«\$.

Cliapitre royal de \$a hit-Denis. . .

Oép. accidentelles et imprévues. .

j 7. Dépênft 4fi eul/ts profslfiMtt.

Traitement* de* nastetir*.

Bourses , ' indemnités et secours. ,. .

S 8, IMj***** du cuit* itraéJif*. Trtft. des rabbins ei 4es ministres.

Ecole rabbin ique e*. secours.

Total des dépendes en ^5l.

^i iau»^ »aa»24

ÉOU8E8 FRANÇAISES.

Depuis U révolution de 1830 deux sectes se sont successivement formées dans l'Eglise catholique. La première , fondée par l'abbé Chatel, a pris le titre d'Eglise catholique français* ; et la seconde, qui n'est qu'une secte de la première, celui d'Eglise française. J Ce» éclatati u'admetténj point l'autorité dn; Page , et célèbrent i'pffica jifiQ

en langue vulgaire. Elles ne sont point reconnues naj !{^tajt Qui ne
salarie aucun de leurs ministres. — Le Pape ne les a point condam-
nées, parce on Viles n'ont point encore pris às\çx d'extension' pour
être considérées comme forma nf une secte. ^'L'Xftis* catholique
française reconnatt un évoque primatial ; — un vicaire primatial : —
des prêtres attaches à l'église primatiale 41 des" curés. «—
L*admiui>tration de* églises y fat séparée du ÇlU(J ; il y a un admi-
nistrateur d>* Cgli^ef , dont le rang est égal } ffil<P \$i Vt.ifaïfy —
L'église primatiale e>t établie à Paris. — hf\$ fores çxisjant en 1854
étaient celles de Lanne*-Corbin , Barg-t.heis-et-Siu7.os (Hau tes-
Py renées) ; La Sellc-en-HèrmoU (ïoîret} ; Villefâva'rt (Ma ufe-Vie-
nue) ;' Boulogne (Seine) ; Roches'uf-Hoghoû et Bettaincourt
(Haute-Marne); \$aint-Prix (Seine-et- Otte). ^- Le nombre total des
membres dn clergé est de 16, y compris tféféqne et l'administrateur
des églises. ,iU4igU'*A jr*w*i*4 ne reconnais que des prêtres et des.
curés. Le> fiUrça, SQOt élus par le peuple i les qutres fonctions de
la Wrarcûie disciplinaire sont électives et temporaires.» L' Église
française' e&t administrée par un comité* central établi à Paris. —
£l|é possède deux églises , l'onc à Clirhy, arec succursale a Paris;
rentre' â Lèves /près* de Chartres. — Le nombre total des membres
dè'dérgé est de 5 , dont 2 curés et 8 prêtres.

jj(AXOTTS|VoWlSMV.

<(i que des placards atuebés dans Paris, rendre publique sa
doctrine!

- ^Bieu quele'sàint-simonisme ait pris, à une certajjne époque. le
titre lde nouveau christianisme , il' n'a jamais pu être considéré
comme dne secte chrétienne Les saint-simonieus ne considèrent le
Christ que comme mu prophète antérieur à, Saint-Simon. „ « pieu
est tout ce qui est , a dit M. Enfantin , chef de Ja religion uint-simo-

pienne ; tout est en lui , tout est par lui. — Nul de nous n'est hors de lui , mais aucun de nous n'est lui. '— Le monde at-

fehdait Wsauveur. Saint-Simon a paru. — Moïse, Orphée,

Huma , oVt organisé les travaux matériels. — Jésus-Christ a organisé les travaux spirituels. — Saint-Simon a organisé les travaux neigiéux. — Donc Sa^at-Simon a résumé Moïse et Jésus-Christ.— yojfsi sesait dans 1 Venir le chef du culte» Jésus-Christ le chef du 4°s|f7ei SaiqJ-Simon serait le chef de la religion , le Pane. »

Tffje fut la. première donnée religieuse d" saint-sinionisme. JoanC à la pensée politique' et sociale , le résumé suivant publié en tête du Globe, qui s'intitulait Journnl de la doctrine de Saint- Simon , peut servir à la faire connaître. « RcLiô-roir , «cikkcb , m- DUS-TRIE.— Association universelle. — Toutes les institution» sociales doivent avoir pour but l'amélioration morale, intellectuelle et physique de la classe la plus nombreuse -et la plus pauvre. — TMis^lès privilèges de la naissance , sans exception , seront abolis. •k- :-s\ chacun selon sa capacité; à chaque capacité selon ses auivres. «

∴, Quelçues, jd^es saint-simouienues mal comprises ou mal exprimées en. riqregt à effrayer une partie de la population parisienne. \$aus Çrpf (es examiner, MM. Dupin et flauguin parlèrent à la tf^bqae d'une secte, qui prêchait la ccaununautéUes hùns et lu corn- W**4< 4f* fi*1***' Cette sortie irréfléchie amena, la réponse suixa^ojtc des fjiçls <je la doctrine saint-simonienne, qui rç&urac assez nettement les idées générales des saiot-simoniens. . £&f système de communauté de» biens s'entend universelleo>cnt d> partage çgal entré tous les membres de la société , soit 4°t fends. iuJ-mita.e de la production , soit du fruit du travail de toOs. — J<es saint-sùnorien» repoussent ce partage égal delà pro- Wtâtfx TO consutqera.it à leurs jeux une violence plus grande, UBf.VÇJoa.tipe. P^U* récoltante q>9 le par^ge inégal qui s'est effec- }Mé «tfiW»

emnqt par k force des armes, par la conquête. — Car il* croient. 4 l'inégalité naturelle des hommes, eÇ regardent cette iflégajat* co,ift»e la. base méjn,e de l'association . comme la conditi^ n indispensable de l'ordre fpcial. — il» repoussent le système 4« I4 çommon^té \$e\ biens; ca,r cette communauté serait une Tip|a^iem nja-pifeste d« la. première de toutes les lois morales qu'ils W ÇPÇo! TO^ÎW d enseigner , e^ qui veut qu'à l'avenir chacun soit pjaçft ae-jpp sa capacité et rétribué selon ses oeuvres. — ftjnis en ^a^ta de. cette aV»i , fis demandent ^plition de tous Içs privilèges jh WÎMR-Qce, wB» ^«cepçioft, e\$ par cpi*çqueut \a destructiôu de

W/*«*W.l« PaUl graçul da ce» priyilége» — Us demaudeût

Wft tftP* le» instrument*, du travail, les terres et 1rs capitaux qui feftptBt aujourd'hui le fonds moxx-elç u\ps propriétés particulières , »JiW>««>lifltM par fâftaocHgp.u ej lùçrajçhfoiueinent', de manière ^ ce erne la tache de chacun soit l'expression 'dé ta, çaj^iciif r et sa

richesse, la mesure de ses œuvres. — Les saint- simo nient ne viennent porter atteinte à la constitution de la propriété qu'en tant qu'elle consacre pour quelques-uns le privilège impie de l'oisiveté, l'est-à-dire de vivre du travail d'autrui ; qu'en tant qu'elle abandonne au hasard de la naissance le classement social des individus.

« Le christianisme a tiré les femmes de la servitude , mais il les a condaninf es pourtant à la subalterne*, ef partout, dans l'Enrtae chrétienne , nous, les voyons encore frappées d'jnterdictlpn restaiense , politique et civile. — Les &aint-sim< miens viennent annoncer leur affranchissement définitif, leur complète émancipation! niais sans prétendre pour cela abolir la sainte loi du mariage;...

— Ils demandent , comme les chrétiens ; qu'an seul homxrie soit uni à une seule femme, mais ils enseignent que l'épouse doit de-} venir l'égale de l'époux , et que selon la grâce particulière que Dieu a

dévolue à son sexe , elle doit lui être associée dans l'existence de la triple fonction du temple, de l'état et de la famille ; manière ^ ce' que l'individu social qui , jusqu'à ce jour, a l'homme seulement , soit désormais l'homme et la femme. »

La hiérarchie saint-simonienne a souvent varié dans sa constitution. ^ons ne Ta suivrons pas dans ses différentes phases Les principaux apôtres de la doctrine formaient »n eoiUge qtt rehfermait des hommes d'une vive imagination et d'un grand talent, lia n'ont cependant pas pu réussir à faire vivre leur création la pins chère. Depuis deux aî)s, la famille saint-simonienne est <ttsnersj<|; je collègue a été dissous. — Après avoir subi une apnée di emprisonnement , le dernier chef des saint-simooiens, M. enfantin , est parti pour l'Egypte ,'où il espère signaler sa présence par (futiïçi travaux. On annonce qu'il se propose de barrer le Ail dans U partie supérieure de son cours , et d obliger lef eaux dn flenie à arroser de nouveau toutes les parties de l'ancienne Eg|pte qn'ietnai fertilisaient autrefois. ~ Comme combinaison industrielle **M fflr ^iale,le saipt-^ajouinsç aurait peut-être pu avoir ^e l'qtu^té, mais comme rçjjgion, i} es^ resté sans puissance.

HJÉSTJXiVATH 8STATUTIÇYnBS.

Les Européens (presque en totalité) professent la religion chrétienne et lui doivent sans doute la supériorité sociale et tritellfte* tu elle qui les distingue des peuples des autres parties dn monda.

— L'Europe renferme en effet :

1*873,00(1 juifs.

3,139,00Q mahométana.

115,000,000 catholiques.

47,000X00 grecs.

25,000,000 luthériens.

14,000,000 épiscopaux.

8,000,iGÔ calvinistes.

. 2*000,000 presbytérien^.

Nous avops fait connaître (page 16) pour quelle quantité Jjgqçe dans cette évaluation la population générale de la France.

Le tableau suivant indique le nombre d'habitants qui dans ht plupart des pays européens correspond à un membre du cléréjf, et le revenu moyen de chaque membre du clergé , chrétien»gr|> , catholique ou protestant. — Ainsi H y a : En Russie 1 ecclésiast. sur 850 hab.; revenu *Jf f.

212,000,000 chrétiens

En Portugal.

En Espagne.

En Autriche.

Kn Italie .

£n France. .

En Ecosse 1

En Angleterre. . 1 ^ . fin lrl4u.de . . . 1 3 1 Dans les Pays-Bas l S l
En Dunemari. . . 1 r 1 Eu Suède, . . . t

id. sur 168 hab.; revenu id, sur 91 hiuV- 1 reve^n t id. sur 844 hab. ; reicaq 1 id. sur 1 ,000 hab. ; revenu j id. sur 808 h.ab.; revenu ministre sur 1 ^30 hab. i revenu id. sur 333 hab*; revenu li id. sur

290 haï . ; reveau, id. sur 1 ,300 hab. ; retenu t .id. sur 1,000 bah- i
revenu j[id. sur 700hah.;revcpu 1 fin cherchant la moyenne des di-
vers paya qui ont une reliaitf commune , on trouve : . • r'

En Russie, pays de ckrétien*-g9«cst

1 ecclésiastique sur 650 Lab. — Revenu, 241 m\ Sans lea pays ca-
tholiques ,

1 ecclésiastique sur £80 hab. — Reveno, 1,586 {r. Dans lea pays
protestants ,

i ministre sur 83& hab. — Revenu , 3^648 4V. Les ministres dn
clergé protestant sont, comme on voit, couf qui en Europe reçoivent
le plus fort traitement. Il en est de mêjn« en France ; on y compte :

f ministre ponr 3^16 protestants, — Revenu , 1,908 IV. Les
prêtres juifs , relativement au nombre d'habitants et njn revenu,
sont placés entre les catholiques et les protestante; il existe eh
France :

t rabbin pour 3,174 >uifs. — s\evenn , 1 996 fin. U est à remar-
quer que chex les pcoHestanu et' Isa israélftaaa, ua astfex grand
nombre de fonctions dn oulte penvent être par des Uïqtfee.

Statistique Morale.

La moralité d'an peuple doit avoir pour base la religion , pour ap-
pui l'éducation et pour gardienne la justice.

Des idées religieuses empreintes surtout de tolérance et de chari-
té; une éducation générale assez complète pour que chacun
connaisse et pratique (en usaut de ses droits personnels) ses de-
voirs envers les autres hommes et ses obligations envers la société ;
telles sont, avec la bonne administration de la justice, les conditions
absolument nécessaires à l'amélioration progressive des mœurs, si

l'on veut que, chez un peuple, cette amélioration a marche de pair, avec les perfectionnements de son intelligence , et les accroissements de son bien-être. •

Nous n'avons pas ici à développer cette idée , et d'ailleurs les détails statistiques dans lesquels nous allons entrer, fourniront les moyens d'apprécier quel est aujourd'hui sous ses divers rapports l'état moral du peuple français*

La moralité populaire , malgré les révolutions successives qui: ont ébranlé la France , nous parait s'être améliorée (1). * -

La révolution française a même offert un grand exemple de vertu , donné par la partie de la population qu'on devait croire la plus dégradée.

En 1793, quand les batteries si habilement disposées par Bonaparte obligèrent la flotte hispano-britannique a abandonner. Toulon , les Anglais s'emparèrent des vaisseaux français qui se trouvaient dans le port , et s'éloignèrent après avoir attaché des torches incendiaires aux bâtiments de la marine et aux magasins qu'ils n'avaient pas eu le temps de dépouiller entièrement. Ils voulaient empêcher les habitants de la ville de mettre obstacle à l'incendie , et laissèrent aux 600 forçats réunis dans le bagne la facilité de rompre leurs fers. L'espoir de l'ennemi était que le pillage de la ville deviendrait, une garantie de -la dévastation du port. Cette espérance fut trompée. Le premier soin des galériens déchaînés, fut de travailler à éteindre l'incendie. On n'eut aucun désordre à leur reprocher. Ces hommes en se retrouvant libres étaient redevenus citoyens. — Quand les commissaires de la Convention eurent repris possession de la ville, ils rappelèrent les forçats au bagne et leur rendirent leurs fers.

(1) Pendant long-temps on a prétendu que les mœurs des habitants des campagnes étaient meilleures que celles des habitants des

rilles ; les vertus des paysans étaient sans cesse opposées aux vices des, citadins. Cette opinion a cessé d'être soutenue. Voici ce que disait récemment à ce sujet l'auteur d'un petit livre écrit dans le style populaire, et intitulé Dialogues de maître Pierre :

« Les faiseurs d'idylles ,* les philosophes d'académie et de bou-
doir vantent beaucoup la simplicité , la pureté des mœurs du village,
et déclament contre la corruption des villes;' mais les faits dé-
mentent leurs imaginations. — Dans les villages reculés et qui
manquent d'écoles, au fond des bois surtout et loin des centres de
civilisation , les paysans ne mènent que trop souvent une vie de
brute. Il y a chez eux un jurement de langage qui est plutôt de la ru-
desse que 'de la simplicité, une façon de vivre qui est plutôt de la
grossièreté que de la tempérance. Il y a , dans les occasions, un pêle-
mêle de garçons et de -filles' qui est plutôt de la bestialité que de
l'innocence. Les mères battent quelquefois sans pitié leurs enfants,
qui rossent, à leur tour, sans pitié, les animaux. Les filles reviennent
des fêtes sans leurs mères , bras troués avec les garçons , fort avant
dans la nuit, et la plupart se marient étant déjà grosses. Les hommes
, époux ou célibataires , abusent de leurs servantes ; des multitudes
d'enfants périssent en bas âge faute de soins , de remèdes et de mé-
decins et par l'avarice des parents. Les vieillards sont délaissés et je-
tés là , sur la paille et dans un coin. Les vapeurs pestilentielles du fu-
mier enveloppent la lucarne par laquelle la chaumière reçoit un peu
de soleil et de clarté. On y croit à toutes les superstitions , aux char-
latais et pas aux médecins ; aux sorciers et pas aux curés ; au diable
dont on a peur et pas à Dieu dont on n'a point d'idée ; à la force qui
opprime et pas

C'étaient là néanmoins de généreux criminels, et qui méritaient
peut-être un autre salaire ; mais on ne pensa pas qu'un seul acte de
vertu fût suffisant pour purifier toute une vie coupable. Car une ac-

tion vertueuse n'est pas plus la vertu qu'un instant. Je plaisir n'est le bonheur,

« Le spectacle du malheur produit par un violent incendie , la vue d'un homme assailli par des brigands, les cris d'un enfant près de périr dans les flots , enfin la présence d'un péril imminent (disait, en 1822, M. de Ségur à l'Académie française), portent une foule d'âmes généreuses à risquer leurs vies pour sauver leurs semblables, ou à verser les trésors de la bienfaisance sur l'infortune. Ce sont des élans du cœur très louable» sans doute : mais ils ne coûtent qu'un instant d'efforts, et tiennent plus de la générosité que de la vertu. — Les sacrifices de fortune, les preuves éclatantes et momentanées d'affections; tous ces actes que commande autant l'amour propre que le devoir, sont plus communs qu'on ne le pense : souvent l'orgueil les inspire, et la renommée les récompense toujours.

- Mais les vertus les plus rares , et d'autant plus dignes d'éloges qu'elles sont plus éloignées d'y prétendre ; ce sont ces vertus nobles , pures , constantes , si modestes qu'elles s'ignorent elles-mêmes ; ces soins de tous les jours, ces sacrifices de tous les moments; ce sont , en un mot, ces vertus qui n'ont rien de factice , de gêné , d'imposant , et qui se montrent naturelles comme la respiration. »

Les prix de vertu que l'Académie française distribue annuellement, selon le vœu d'un homme vertueux (M. de Monthyon) , ont jusqu'à ce jour été distribués (sans exception) à des personnes appartenant aux classes de la société ou pauvres , ou peu favorisées de la fortune. On ne faudrait pas en conclure que dans les classes riches les vertus sont moins répandues ; l'Académie a pensé seulement qu'elles y sont d'une pratique plus facile , et sans doute aussi d'un exemple moins puissant sur les autres hommes.

Un vieux poète l'a dit :

Vertu qui fais luire Richesse, »

Tu resplendis sur Pauvreté.

Néanmoins, si dans la France -contemporaine on voulait dresser un autel à la vertu , les noms qu'il

au droit qui protège ; à l'intérêt qui s'approprie le bien d'autrui et pas à la justice qui ordonne de le respecter. — La férocité des habitudes , l'individualisme de la personne ou de la famille et l'amour sordide du gain , y étouffent presque tous les instincts de sociabilité. Il y a tel pauvre ouvrier de ville , tel cordonnier, tel menuisier, tel tailleur, qui gagne trois francs par jour, et qui, pour soulager un malheureux , donnera par souscription vingt ou trente sous, et tel campagnard, riche de trente ou quarante mille francs de patrimoine , ne pourra se décider, qu'après plus d'une heure de mûres réflexions , à lâcher cinquante centimes. Je n'hésite pas à dire que les belles actions , les actions vertueuses , courageuses , désintéressées et fraternelles sont, pour les villes, dans la proportion de cent , et pour les campagnes de dix seulement. — Est-ce à prétendre, pour cela , que le fond du citadin vaut mieux que celui du campagnard ? Non point. Il y a même dans les villes, les grandes surtout, une population de lie et de corruption qui semble ne pouvoir se tenir droit que sous l'œil et la verge de la police , et je n'entends comparer ici que la moralité des classes ouvrières de nos villes et de nos campagnes ; si , dans cette comparaison , je donne la préférence aux villes , c'est uniquement parce que les villes sont des centres de civilisation où l'intellectualité se meut d'un mouvement perpétuel , tandis que les campagnes dorment dans le sommeil de l'ignorance : elles sont trop oubliées par le gouvernement , qui siège dans les villes, et qui épuise autour de lui sa prodigieuse activité , n'envoyant aux campagnes que des ordres mal exécutés , et ne leur laissant que

leur activité propre, qui s'éteint bientôt faute plutôt de direction que d'aliments. »

ai

ta a O»

se

Et!

sa ;

as ;

conviendrait d'y inscrire appartiendraient , en grande partie , aux hautes classes sociales.

Malesherbes , ce ministre si fidèle pendant son pouvoir aux idées de liberté; si dévoué à son roi tombé dans le malheur; Elisabeth, cette sœur* si pure de Louis XVI , qui offrit avec tant de simplicité sa vie pour sauver celle de la reine; La Rochefoucauld-Liaucouat et La Rochefoucauld-Doudeau ville, ces deux nobles ducs , dont la vie se compose d'une série d'actions vertueuses , et dont la coopération est attachée à tout ce qui , de notre temps , a été utile et philanthropique f Oberlin, ce digne ministre protestant qui, dans les montagnes* des Vosges, sut changer par ses exhortations et par ses exemples , une peuplade misérable et grossière en une population intelligente et vertueuse ; De C he v sucs, cet illustre prélat catholique qui, par sa seule manière de remplir ses devoirs religieux , montra aux protestants de Mon tau ban que la vraie religion est la pratique de toutes les vertus , etc., etc.

Les noms ne manquent pas , ils se présentent en foule à nos souvenirs ; mais ce sont maintenant des faits qu'il nous faut citer, et nous y arrivons.

Le nombre des crimes commis annuellement en France s'élève à
t qm j^«* 1 1»900 contre les personnes. 7,iUuf dont \ ^ contro
LM propriete9>

iHrLUKifCE i»ss sxxzs. — Le nombre des criminels est pins
grand parmi les hommes qne parmi les femmes ; ainsi on compte :

Dans 100 crimes contre les personnes | *)^{oTM}„

Dans 100 crimes contre les propriétés j i? fl!^ ^ - *"

Il se faut pas en conclure que les femmes sont moins portées an
crime qne les hommes. — Leur faiblesse physique et Leur éducation
peu avancée les empêchent communément de commettre certains
crimes. — Elles prennent rarement part anx rébellions à main armée
, aux volt à force ouverte v anx voies de fait graves , suivies de conps
et de blessures ; elles ne sont presque jamais accusées de faux en
écriture, de soustraction, de suppression de titre , etc. — Mais dès
que le crime n'exige ni force ni audace , dès qu'il est entouré de peu
de danger, dès que par sa natnre il devient plus difficile à découvrir ,
les femmes se montrent plus entreprenantes et plus criminelles que
les hommes : ainû, sur 14 empoisonnements , 12 sont commis par
des femmes; ainsi, sur 100 vols commis par ellea , on compte 40
vols domestiques , tandis que, sur 100 vols commis par des
hommes, il n'y a que 20 vols domestiques.

Pervebsité relative des sexes. — Si Ton veut essayer de comparer
la perversité relative des criminels des deux sexes, en comparant les
divers crimes contre les personnes , commis par les hommes à ceux
commis par des femmes (le nombre des crimes comparés étant
l^OUOponr chaque sexe; , on trouve :

Sur 1000 erimesdaokaque «* < - J*ZL aX.

Parricide 6 19

Coups et blessures envers les ascendants. . . ^ 44 63

Infanticide. 5 406

Avortement . . 2 52

Crimes envers les enfants 6 37

Empoisonnement. 13 64

Assassinat 147 107

Meurtre 171 43

Blessures et coups 213 72

Viol sur des adultes 105 6

Viol sur des enfants 88 5

Bigamie 6 1

Rébellion 110 62

Faux témoignage et subornation de témoins. . . 47 48

Nous croyons inutile de donner le détail des autres crimes. — II nous semble que , de ce qui précède , on peut conclure que la femme criminelle est plus perverse que l'homme criminel.

Les crimes contre les personnes, que les femmes ne commettent point, sont le faux en matière civile , la contravention aux lois sur la police sanitaire, l'outrage à la morale publique, la traite des Noirs et la forfaiture.

Dans la comparaison des crimes contre les propriétés ; on trouve qu'il y a :

Sur i(HQ crimes Je ohaquestxe, ^ommU C^mf9

^^ T pur lu homme*, pur les femmes.

I°Jv • • « - 5W

Vol domestique. . 156 — 362

Vol dans les églises. : 10 — 11

Vol sur un grand chemin.- - 37 — 12

Incendie. 14 — 23

Faux 53 — 25

Pour connaître exactement le degré de perversité de chaque sexe , il convient de chercher la part que les hommes et les femmes prennent indistinctement aux principaux crimes contre les personnes (l'infanticide excepté). On trouve alors que :

c 4ot\ . . , - Commis Commis

Sur 100 ermee, ilTenas pmr Us hommes, pertes femmes.

Parricide. > 64 — 36

Conps et blessures envers les ascendants. 80 — 20

Avortement 28 — 72

Coups et blessures envers des enfants. . . 50 — - 50

Castration 25 — 75

Viol 90 - 1

Empoisonnement 55 — *45

Assassinat 89 — 11

Meurtre 96 — 4

Coups et blessures 95 — 5

Influence des saisons. — Les saisons influent aussi sur les crimes. Ceux contre les personnes sont les plus communs en été ; ceux contre les propriétés les plus nombreux en hiver. M. Gnerry qui, dans son intéressant Essai sur la statistique morale de la France, a fait cette observation , fait remarquer aussi que le nombre des admissions dans les maisons d'aliénés est plus considérable en été qu'en hiver.

Influence de l'âge. — L'âge influe beaucoup sur les penchants criminels ; en divisant les criminels en séries d'individus du même âge, de cinq ans en cinq ans, on voit que le maximum des crimes est commis par des individus des deux sexes , de l'âge de 25 à 30 ans. Les penchants criminels se développent et s'affaiblissent plus vite chez les hommes que chez les femmes. Au-dessus de 50 ans , la tendance à la culpabilité est la même dans les deux sexes.

Parmi les crimes qui se commettent à chaque âge , il y en a de plus fréquents ou de plus multipliés :

Pour les jeunes gens (avant 25 ans) , ces crimes sont : le viol sur des adultes , les associations de malfaiteurs , les voies de fait envers les magistrats , enfin les attentats à la pudeur sur des enfants.

Pour les vieillards (après 60 ans) , ce sont : le viol sur des enfants*, le faux témoignage et la subornation de témoins, le parricide » l'atortement , l'empoisonnement, etc.

Motifs apparents des crimes. — Les motifs principaux et apparents des crimes capitaux, — empoisonnement , assassinat, meurtre et incendie, — sont (sur 1,000 crimes), classés dans l'ordre suivant :

Haine. — Vengeance. — Ressentiment 264

Dissensions domestiques. ' — Haine entre parents 143

Querelles au jeu ou dans les lieux publics 113

Vol (pour l'exécuter ou en assurer l'impunité) 102

Querelles et rencontres fortuites '. 94

Discussions d'intérêt on de voisinage 80

Adultère 64

Débauche — Concubinage. — Séduction. . . 53

Déhir de recueillir une success. ou d'éteindre une rente via g. 26
Désir de toucher une prime d'assur. sur la vie ou les propriét. 25
Amours dédaigné ou contrarié. — Refus de mariage. ... 20 Jalousie. .
. • 16

Total T5ÔÔ

Sur 1.000 empoisonnements , on en compte : — 349 ayant pour cause l'adultère ; — 320 « les haines et dissensions domestiques;

— 120 la cupidité; — 97, la haïe ou la vengeance; — etc.

Sur 1,000 assassinats , on en compte : — 218 ayant pour cause la haine ou la vengeance ; -214, le vol ; — 150, les haines domestiques; — 94, les querelles au jeu ou dans les lieux publics; — 91 , l'adultère ; — etc.

Sur 1,000 meurtres, on en compte : 305 ayant pour cause la haine ou la vengeance ; - 214,1e» querelles et rencontres fortuites; — 177. les querelles au jeu ou dans les lieux publics; — 119, les dissensions domestiques; — 86, les discussions d'intérêt on de voisinage ; — etc.

Sur 1,000 incendies , on en compte : 343 ayant pour cause la haine ou la vengeance, — 198, le désir de toucher une prime d'assurance ; — 154 , les discussions d'intérêt on de voisinage ; — 115» les dissensions domestiques; — etc • • •

Parmi les crimes capitaux , on voit donc que la haine et la vengeance en font commettre pins du quart. — Il est aussi s noter que, snr 100 empoisonnements , 35 , c'est-à-dire plus du tiers, sont commis par suite d'adultères. Au surplus, quelque soit le genre d'attentats provoqués par cette cause , soit contre les époux , soit contre leurs complices , on a remarqué que presque la moitié do ces crimes était dirigée contre l'époux outragé homme on femme".

— C'est au contraire la vie de la conenbine on de la femme séduite que menacent le pins les crimes commis par suite de débauche , de concubinage ou de séduction.

ft

FRANCK PITTORESQUE. — STATISTIQUE MORALE

MOÉLAUTÉ Cà mABÊE BBS DÉPARTEMENTS.

t Les deux tableaux spivams pourront faire apprécier la moralité srjatire et comparée àes départements , en indiquant le nombre Qv-haquitauts qoj correspond à a* accusé de crimes contre les personnes, et à a* accusé de crimes coute les propriétés.

Le chiffre qui précède chaque nom marque le rang que le département occupe dans l'ordre de crimialité. * CRIMES COHTRB W FEASONNES. — MOYENNE (1 SUR 17,085 HA*.) Département* au-dessus de la moyenne.

i Corie 2,199 17 Gard 13,115

2LoV 5885

- 3 Ariège 6,173
- 4 Pyrénées-Orientales. 6,728
- 5 Hiérac 7343
- 6 Lône. : 7.710
- 7 Aveyron. 8.206
- 9 Bône. 11.510
- 10 Moselle. 12,153
- fi HJutes-Pyrénées. . . 12,223
- 12 Bône. 12,309
- 13 Seine-et-Oise. . . . 12,477 29 Haute-Loire.
- 14 Hérault*... 12314 30 Haute-Vienne. .
- 15 Basses-Alpes 12,9.55 31 Basses- Pyrénées.
- 10 Tarn 13,019
- Départements au-dessous de la moyenne.
- 18 Var 13,145
- 19 Drôme 13,396
- 20 Boches-du-Rhône. 13,409
- 21 Vaucluse 13,576
- 22 Seine • . 13,915

Tarn-et* Garonne

24 Eure 14,795

25 Yieunc. 15.010

26 (Wrèxe 15,262

%7 Marne 15,002

Aude 15347

& ^Gt-de-Drtme. 1 . . 17.256 ta Hauteè-AlpeS. . . . 17,488 \$4 tal-
radds ; 17477

35 tandes 17,687

36 Loiret.: 17,722

37 Tonne 18.006

38 Cantal. :::... 18.070

39 Seine-Inférieure. . . 18,355

40 Deux-Sevfe*. 18,400 |j Haute-Cardnne. . . 18.042

42 ttèrr. 18.612

43 Charente-Inférieure. 18,712

fi Kerê. . 18,785

fe lthôde. . 18,793

f Vosges 18.835 Indre-et-Loire. . . . 19,131 Loire-Inférieure. . .
19,^14

Aube 19,602

Vendée 20327

Loir-et-Cher. 21,292

Eure-et-Loir 21,3H8

Dordogne.' 21,585

Clier. ; : : 21,934

Ille-et- Vilaine.22,138 Seine-et-Marne. . . 22,201 Haute
Saône. ; . . 22,339 Lot-et-Garonne. . . . 22369 Pas-dê-traïaïi. . . .
23,101

(CRIHES CONTRE LES PROPRIETES. — 1 SUR (M)₃₁.) .Dépar-
tements au-jdessus dt la moyenne

Morbihan 23,51 6

01 Gironde 24.098

62 Meuse 24,507

05 Charente 24,964

64 Nièvre : 25,087

65 Jura 26.221

66 Aisne. 26,226

07 Haute-Marne 26,231

08 Meurthe 26,574

69 Word. 26,740

70 Allier 26,747

71 Loire 27,491

72 Oise 28,180
 73 Orne 28,329
 71 Mayenne 28,331
 75 Côtes du-Hord. . . . 18.607
 76 Saône-et-Loire. . . . 18.391
 77 Ain 28.870
 78 Maine-et-Loire. . . 29592
 SfenUtère 29872 Manche. ;...!.. 51,078
 81 Côte-ÔVOr 32.256
 82 ludre 32.404
 83 Somme 33,392
 84 Sdrthe 33,913
 85 Ardeunes 35.203
 86 Creuse 37,014
 1 Seine. . .
 2 Seine-Inférieure.
 3 \$eiuc-el-di*e. '
 4 Eure-et-Loir. , ' 5 Pas-de-Calais. .
 0 Aube
 7 Calvados. . # ; 8' hfione. . . .
 '9 Moselle. . . .

H> Pprse

il Vienne

12 Eure

ta

13 Haut-Rhin 4.915

14 \$as-Rhin 4,920

15 Marne 4,950

16 tdirect 5,042

17 Bouches-du -Rhône. . 5,29 1

18 Charente - Inférieure. 5 357

19 Ahue 5421

20 VaucInse 5,7jl

21 Seine-èt-Marne. . . . 5,786

22 Doubs 5^14

21 Lozère 5.990

24 Loir-et-Cher 0,017

Départements an-dit sous dis la moyenne, 6vl70 39 Hante-Garonne.

25 Landes.

20 Iford. 6 175

27 Un. 6*241

28 Haute-Vienne 0,402

29 Tonne 6416

10 Ile-et-Vilaine 0424

Jl Oise 6,659

22 Aveyron* 0,731

29 atWUie. 0331

24 rwUtète 0342

tf Deux-Sèrrcs 0303

20 i*4tt-tM«ire. 0909

§G6*És-dtà-Koc«L . . . ZASD Somme 7,144

40 Basses-Alpes. 7,289

41 Gironde 7,423

42 Manche 7,424

43 Vendée \ . . 7466

44 Indre 7,624

45 Pyrénées -Orientales. 7.612

46 Drôme 7,759

47 Haute-Saône 7J70

48 Ailier 7.925

49 Morbihan 7,940

51 J*ra 8.059

52 Hautes-Alpes. 8,174
 53 Nièvre. 8,230
 54 Orne 8,248
 55 Sarthe 8,2 M
 56 Uers 8,~26
 57 Mayenne-et-Loire. . . 8,520
 58 Basses-Pyrénées. . . fc,533
 59 Tarn-et-Garonne. . 8;880
 60 Ardennes. : 8,^47
 61 Lot-et-Garonne. . . 8.945
 62 Vosges 9,044
 63 Lot 9,049
 64 Côte-d'Or 9.159
 65 Meuse : . 9,190
 66 Mayenne 9.158
 67 Loire-inférieure. . , 8,592
 68 Haute-Marne 94»9
 70 Ariège. 9497
 71 Hautes- Pyrénées '7? Dordogne. . . .
 72 Ardeche.
 74 Aude. 10,431

75 Gers IMtto

70 Cher. . . : 10,503

77 Sûôue-et-Loire* . . . 10,708

78 Hérault. . . , 10,954

79 Cantal, . . . 11445

80 Puy-de-Dôme. . . . 12,141 Si Loire »5\$^

82 Corréeae. 12,949

83 CKârente. : : . . . fg,ol8

84 Ain.: 15300

85 Haute-Loire 18043

86 (Creuse 20,295

On a remarqué qoe les départements ou H y a le moins de crimos contre les ascendants sont ceux où les désertions des jeunes soldats sont le plus nombreuses , et qoe ceux où les attentais contre les parents sont le plus fréquents, sont également ceux qui renferment le moins d'insoumis (conscrits refractaires).

Les crimes contre les personnes supposent £énéralêmeul blus de violence ; les crimes contre les propriété* , pins dé dépraVânbn.

On a cru long-temps que le défaut d'Instruction était la catyse principale des crimes. Les judicieuses recherches de M. Guerry ont démontré le contraire. — Il est certain que lès attentats coptre les propriétés sobt plus nombreux dans tes département! bu il y a le plus d'instruction. - Il est certain aussi que lès dépar^etnetrt» où il y a le plus d'ignorance ne sont pas ceux où il se commet le plus de crimes contre les personnes.

On compte comme ayant reçu de l'insurrection 38 individus sur 100 atteints de crimes contre les propriétés. 42 sur 100 de crimes contre les personnes.

« Il est en outre, dit M. Guerry, un fait que nous devons noter, c'est que parmi les crimes contre les personnes * ceux qui supposent le plus de dépravation, de perversité, paraissent en général être commis de préférence par des accusés instruits; Ainsi les coups et blessures envers des étrangers donnent la proportion de 43 accusés instruits sur 100; les coups et blessures envers des ascendants, celle de 44; les attentats à l'honneur sur des adultes, celle de 45; sur des enfants, de 47; le meurtre, de 47; l'assassinat ainsi que l'empoisonnement, de 49} ou deux fois plus que le tout sur un chemin public. * .

Faudrait-il en conclure que l'instruction populaire n'est bonne à rien? Pion. — Nous croyons être certain que ce n'est pas l'opinion de M. Guerry, et nous déclarons que ce n'est pas la nôtre. — Mais avec lui, nous pensons que l'instruction (telle du moins que l'entendent les documents statistiques livrés au public par nos ministres de la justice et de la guerre, c'est-à-dire le savoir utile ou écrire, lire et écrire) n'est pas inutile, et que l'éducation en influe sur la moralité — Admettons-nous de dire que l'instruction primaire a été mieux entendue et définie par la loi de 1838, et mieux comprise par le ministre de l'instruction publique (voyez plus haut, page 68) que par ses deux collègues et par les statisticiens qui ont pris leurs relevés pour bases de leurs conclusions.

La comparaison du rang qu'occupent dans l'ordre d'instruction (voir les tableaux, page 78) les dix premiers et les dix derniers départements, dans l'ordre de criminalité, justifie ce* que nous venons de reconnaître.

Ordre de .. ♦ Ordre de Je n. j. ^ . - Verrif

crimtMliié. £/'^rr*'r#W/iu/«cA erminali

Dix dernière.

êttttruh.

Corse.

Lot.

Ariège. . . . 77

Pyrénées-Orief. 52

Haut-Rhin. . . 5

Lorère 00

Aveyron. . 51

Ardèche 02

Doubs. .

Moselle.

Crûmes -contré t»* personnes.

Crimes contre tes propriétés.

77 Afn. . . v. ,,,.

78 Maine-et-Loire.

79 Finistère. . . .

80 Manche

81 Côte-d'Or. . .

82 Indre.

83 Somme.

84 Sarthe. . 1 . • .

85 Ardennes. ... 9 Creuse 7t

Seine

Seine-Infér. .

Seine-et-Oise. Eure-et-Loir. .

Pas-de-Calais. .

Aube

Calyados.

Rhône 31.

Mos.eJle. . . . , 6

Corse.

saône-et-Loire> Hérault.

Cantal. . , . . t .

Puy-de-Dôme.

Loire

\AMlt e*c

Charente. . . .

Ain. . * .., , .

àaute-Loire. , Creuse.

mu*» rnimnanot. - sTAtaito»Ë muiM.

fa Bét^{rt}MWlit «e la Cm^{wĩ} qe⁴ est le 71 • dits l'ordre éinstraction ; est, comme <ié tMt, le 80* dans l'ordre de criminalité eontre Ici rftVsonnei et contre le* propriété*:— On pourrait croire

Ine sobtosVste* relative provient de ee que chaque ilieèe sortent u payai ainsi me noits le disons pins loin (nage 302) « 23,000 ou- vriers 4e l'âge «e 12 a 60 an§ ; mais dous fevons également Indiqué que ? Sut ce nombre (et 4'iprès le* extraits de jugements «dressés à la préfecture) , il n'y eh a pis 50 qui . pendant leur éniigratta* ; soient trappes d'amende» ou dé condamnations à des ^eiae* plut graves. Ce chiffre , égal a 2 poiir 1,000; et qui inertie, en grande partie; n'est composé qnfc de condamnations correctionnelles v est trop faible pnnr «Si'il y ait I changer le rfeng de criminalité dn département.

ttP&ms toATtrkns.

tes mouvements dç la population, en ce qui concerne^ le rapport la naissijgces d'enfant* légitimes et d'enfants naturel», offrent des d'années^ précieuses pour apprécier la moralité relative des départements.

La moyenne, annuelle 4es naissances naturelles, comparées aux naissances légitimes , est de i sur 14 *î/j60 pour toute la France.

Le tableau suivant indique le rapport proportionnel et progressif dès départements entre eux. t

Vép*rtém**ti *«-(*«««* 4* U montant (14^\$3). 1 Seine... . 2,66
11 Marne. . . 11,26 20 Moselle. 12 H. -Saône. 1136 13H.-P?rén. 12,12

14 Isère. :

15 Meurîhé.

16B.-Pyréi

17 Somme. ,

18 Donbs.

1 Rhône. ... &91 SSeine^Inf. 7,5'J

4 Nord. . *. . a92

5 Calvados,. *\98 OB^-Rhdn; 9.5?

7 Loiret. . ; 9.96 S Pa»-d>CaL 10£7 9 Gironde. ; 10y67 19 boir-èt-
Ch. 1^86

10 Sarthe. . . f 0,77

"ÔfyJrtèments àk- de t sous de là moyenne.

21 Loire -Inf.

22 Manche. .

23 Crense. .

24 Bas - Rhin.

25 E.-et-Loir.

26 Aisne. . .

27 Haot-Ahin. 14,78

28 Var. 14^0

-Or:

„ Gers. . . .

in3ei...:

49 Mayenne.. 18.54

50 Aube. . . . 18,64
 51 Alain. 'ct-L. 18,70
 68 H.-Alpes. . . 25,07
 69 Cher. . . . 23,57
 70 T. -et- Car. #,77 U fcbat -Inf. 23,99
 72 Corse. . . 2«,74
 73 Loxère. . . : 25,15
 74 D.-Sèvrer. 25,46
 75 Finistère. . 28, >i)
 76 Gard. . . . 28.72 '77 Tarn. . . . 29,50
 78 I.ère. . . 29,60 79H.-Loire. .-31,01
 80 Morbihan. 31,75
 81 Ain ... 33,12
 82 Vienne. . . : §5.22
 83 C6t.-du-Tf . 36,09
 84 Hle-et-Vil. 40,73 a5 Ardèche. : 42,11 86 Vendée. . 62;48
 ! Uddei. . *. 15,30 \$2 Corrèke. . 19,33
 33 Cantal. . . 15.33 53 Charente . 19,45
 34 BâutGar. 15.37 54 Bièvre. : . '9.74 85 Cote-d'Or. 15,59 «5 B
 Vienne. 19.94 SBfc'ire.-.. . 1&03 56Indre. . . 20,04 57 Ardennes.
 16slo 57 Aude. ..20,22 38&-et.Oise. 16,80 58 Lot . . . 20,18 59 â.-et-
 Marn; 16,32 59 Jura. . . . 20,58

40 Drôme. . , 16,34 60 Saône-et-L. 20,44
 41 Ud et-L. 16,69 61 Orné. . . 2J,85
 42 tbune. . . 16,61 62 Hérault. . 21,34
 43 Allier. . . 17,04 63 Dordogne. 21^7
 44 ftautMc. 17,23 64 Aveyron .. 214»
 4\$ fteese. . . 1733 65 Arlège. . . 21,91 40 ft- -Marne. 17,50 66 Puy-
 de D. 22,94
 47 Lotret-Gar. 17,68 67 B.-Alpes. . 2\$,01
 48 Oise. . . . 1^02 La pin (M rt des enfants naturels me'nrent
 dans les hosfiiees qui

le* recueillent à leur naissance. Les recherches de M. Villermé, établissant que 58 sur 100, près des trois cinquièmes des enfants nés à Paris, abandonnés par leurs mères, et que la mortalité, avant la dixième année ; s'élève parmi eux à 67 pour 100 J de trois enfants confiés à la charité publique, dès la fin de la première année, U «l'en existe plus qu'on seul. Cette mortalité effrayante, qui prouve que rien ne remplace les soins maternels, est la même partout, à Pétemnoor^; à Vienne; à Dublin, à Florence, à Madrid. Le célèbre M-ilthns l'en a été frappé. [1 a fait remarquer ^de, pour arrêter l'accroissement de la population, un gouverneur, indifférent d'ail le roi sûr le sort des enfants, pourrait ^e Borner- à multiplier les maisons d'enfants-trouvés.

Parmi les enfants naturels qui survivent, les garçons, jetés dans le monde sans guide et sans appui, terminent la plupart leur Vie malheureuse dans les prisons ou dans les bagnes ; les filles sont, en général, vouées à la prostitution. A Paris, sur sept prostituées, au moins une est fille naturelle. Leur destinée n'est

K" » meilleure que celle des garçons J abruties par les mauvais
 itèmes, usées par la débauche ; l'infirmité, la misère ; imité
 Tués dans des affaires de rixe \ de vol et d'escroquerie , jetées
 à tour de rôle en prison à l'hopital, de retour à la prison, quand, enfin,
 elles ne succombent pas à de honteuses infirmités, elles ▼tint finir,
 leur vieillesse précocement dans les hospices ou dans les maisons,
 d'aliénés. •

Ces départements qui, après celui de la Seine et proportionnellement
 à leur population ; comptent le plus de naissances naturelles,
 sont le Rhône ; la Seine-Inférieure, le Nord , le Calvados ; ceux-
 qui en offrent le moins sont la Vienne, les Côtes du Nord, l'Ille-et-
 Vilaine , l'Ardèche et la Vendée.

Ces départements où on compte le plus d'infanticides
 «ont , en général ; ceux où il se commet le moins d'infanticide*, et
 réciproquement. La Vienne , la Combe , l'Indre-et-Loire, les Deux-Sèvres
 , l'Aveyron et la Haute-Vienne, sont les départements où il se commet
 le plus d'infanticides \ la Corse a eu de 1 infanticide sur 84,000
 , 85,000 , 90,000 , 108,000 ; 1 19080 et 127 000 habitants. Dans le
 Pas-de-Calais , la Gironde , l'Orne et le Cantal, elle est de 1 sur
 1,000 habitants. Enfin, en ces dernières années , les Pyrénées-Orienta-
 les , les Ardennes et l'Alsace n'ont pas présenté un seul.

INFANTICIDES THOUVENOT JET ABUS DE LA MORT.

Pendant les dix années qui se sont écoulées de 1824 à 1835 inclus
 , le nombre moyen annuel des naissances a été

Enfants légitimes 904,145 ' soit «a*

Enfants naturels . 70,200 ' soit w*** \

Et le nombre moyen annuel des enfants trouvés

(nouveau-né») , de 53,620

La proportion des enfants trouvée [nouTcan-né's} aux nais-
san'ees est donc de 1 sur 30 , on pins exactement shr 29^97.

Le nombre des enfants trouvés existant flans les bonilabx.et hos-
pices de tous les départements; an 1er janvier 1824, était

Onenaâdrois,'de'l8i4àl834.. ! ' . 1 Zfâ&tf

Total 452,749

\$ur ce nombre on en compte :•

Morts 19&5Q5I ... ,

Sortis et placés hors des hospices. 78490 323,129

Retirés par des parents ou des bienfaiteurs.' 46,025 ' '■•* - 1 r

Restant dans les hospices an 1er janvier 1834. ... 129,629

Les -dépenses relatives à ces enfants se sont éieveeè, pendtft ces
dix adnées (1824 a 1834), à 97,776^1 gf.

La dépense moyenne annuelle d'un enfant trouvé est f -potyr
toute la France, de 82 rr.. — Le département où cette dépense efl la
moins forte est celui d'Ille-et- Vilaine, où elle ne s'élève, opfr. 48 fr.
07 c. , et le département où 9II9 est la plus forte » celui de l'Yonne,
on elle montera 164 fr. 32 c. . ,(\

Voici le tableau des dix départements où elle approche des la-
mites extrêmes en maximum et en minimum. , \

Yonne 161 32 Ule-et-ViUine 48 97

Bas-Rhin 158 35 Hante-Vienne.- 50 *g

Haute-Saône, 156 38

Cor»e 129 22

Pas-de-Calais.

Doubs. . . .

Somme. . . .

Sei'ué

Loiret

Mayenne.

Corrèsé.:~{&

Creuse 51 'fi)

Puy-de-Dôme. 52 72

Allier 52 99

Isère 53 S7

Ariégc.:.... S 97

flièvre *...:•.. 06 77

^ _- .. Tare.57 b8

I^ous avbns fait connaître plus haut la projportion du nombre des enfants trouvés (nouveau-nés) a celui des naissances. Mfiis les enfants nouveau - nés ne sont pas les seuls qui soient abandonnés à la pitié publique. . j

Le nombre moyen aunuel dès enfâuts de tout Igè délais*©* par leurs parents (en y comprenant les nouveau-nés}, a été^dnlKM à 1829 inclus, de ." . 115.760,

' De 1830 à 1833, il a augmenté d'environ un douzième, tñ trouve que le nombre moyen de cette période de quatre années eat de .J3to3ak

Lé chiffre de 1833 s*e)t même «levé à • l^ftjO?/

H y a dafls cette progression matière S de sérienses' réfieilorii.

IV8TBUÔTIOBĬ COMPÀK^k.

La population de 1k France est de \$2,569,223 hifb.; snr (*e nombre on compte , fréquentant les écoles primaires' i

iaisJtt -s^ l'-gggKlf ...

Le rapport de la population des écoles i la po^uintttfn' générale est- donc de *.

60 snr 1,000 pour les enfants des deux sexes , on 1 sVn* t8 %*£ Cette proportion est de 38 Sut 1,800 pour Us feàreotts, On 1 sur 2t i et de 22 snr 1,000 pour les filles, ou 1 sûr 49 %».

Voici quelle est , aux Etats-Unis et dans divers pi}* è* l'Europe, la mdyedne des enfntsfréqe'enrant les écoles : Etats-Unis . . 1 écolier sur 4 h. Autriche. . . 1 tfechter SUf 13 &. Pays-de-Vand. 1-^6 Prenne'. ... I — 16 Wurtemberg. 1 — 6 Iris n de. . : f ^ 21 Prusse. „ . . . 1 — 7 Pologne. . ■. 1 — 78 » Bavière. ... 1 — 19 Portugal: . . I — 88 Angle- terre. .1 — 11 .Ressie: . : . 1 — 467.

On évalué, en France i à 8)142)375 In nombre des- garçons de 9 à 16 sus.

FRANCS PITTORISQUE. - STATISTIQUE MORALE

i eux ,382 sur 1,000 fréquentent les écoles primaires , et 22 sor 1,000 reçoivent renseignement secondaire. Les élèves oui reçoivent renseignement supérieur sont an nombre de 10 par 46 élèves rece-

vant renseignement secondaire ; de 10 par 786 élèves des écoles primaires.

Les deux tableaux suivants peuvent servir à comparer l'instruction relative des divers départements de la France. — Le premier indique par département le nombre de jeunes gens de 20 à 21 ans sachant lire et écrire, compris dans 100 jeunes gens inscrits sur les tableaux de recensement pour le recrutement. — Le second indique le nombre des élèves fréquentant les écoles primaires, sur 1,000 individus de la population de chaque département. - IBOIOS CIHfl SACHANT LIRE ET BOUEE (MOYEN PC È 38 SUE 100). Départements au-dessus de la moyenne**.

- 1 Meuse 74 16 Moselle.. . . 57 31 Rhône. .'. . 45
- 2 Doubs. ... 73 17 Seine-et-Oise. 56 32 Hérault. ... 45
- 3 Jura 73 18 Eure-et-Loir. 54 33 Orne 45
- 4 H -Marne. . 72 19 S. -et -Marne. 54 34 Somme. ... 44
- 5 Haut-Rhin. . 71 20 Oise 54 35 Seine-Infér. . . 43
- . 6 Seine 71 21 H. -Pyrénées. 53 36 Manche. . . 43
- 7 Hautes-Alpes. 69 22 Calvados. . . 52 37 Loiret. ... 42
- ' 8 Menrthe. . . 68 23 Eure. . . . 51 38 Drôme. ... 42
- 9 Ardennes. . . 67 24 Aisne. ... ^ 51 39 Deux-Sèvres. 41
- 10 Marne. . . .63 25 Corse 49 40 Gard 40
- 11 Vosges. ... 62 26 P.-de-Cahus. 49 41 Gironde. . . 40
- 12 Bas-Rhin . . 62 27 Tonne. ... 47 42 Charenté-inf. 39
- 13 Côte-d'Or. . 60 28 B.- Pyrénées. 47 43 B.-du-Rhône. 58

14 Haute-Saône. 59 29 Basses-Alpes. 46 44 Gers 58
 15 Aube. 59 30 Nord 45
 Départements au-dessous de la moyenne.
 45 Vandnse. . . 37 59 Vendée. ... 28 73 Tarn 20
 46 Ain 37 6J Lozère. ... 27 74 Nièvre. ... 20
 47 Charente. . . 36 61 Loir-et-Cher. 27 75 Mayenne. . . 19
 48 Aude 34 62 Ardèche! . . 27 76 Puy-de-Dôro. 19
 49 Saône-et-L. . 32 63 Indre-et-L. . 27 77 Ariège. ... 18
 50 Lot-et-Gar. . 3l 64 Tarn-et-Gar. 25 78 Dordogne. . 18
 51 Cantal. . . . 3l 65 Vienne. ... 25 79 Indre 17
 52 Pyr.- Orient. 3l 06 ile-et-Vil. . 25 80 Côtes-du-N. . 16
 53 H- -Garonne. 31 67 Loire-Infér. . 24 81 Finistère. . . 15
 54 Aveyron. . . 31 68 Lot 24 82 Morbihan. . 14
 55 Sarlhe. . . . 30 69 Var 23 83 Cher 13
 56 Loire 29 70 Mainc-et-L. . 23 84 H.-Vienne. . 13
 57 Isère 29 71 Creuse. ... 23 85 Allier 13
 58 Landes. ... 28 72 Haute- Loire. 21 86 Corrèae. ... 12 ÉLBTES
 »U ÉCOLES PE1EU1EES (MOYENNE 60 SUE 1,000).
 Départements au» dessus de la moyenne,
 1 Tonne. . . 195 13 Côte-d'Or. .116 24 Seine- ct-M. . 84
 2 H.-Marne. . 157 14 Oise 115 25 Seiue-et-O. . 84

3 Meuse. ... 149 15 Haut-Rhin.. 114 26 Drôme. ... 77
 4 Bas-Rhin. . 143 16 Somme. . . 112 27 B.- Pyrénées. 70
 5 Menrthe.. . 139 17 Jura 110 28 Eure 61)
 6 Ardennes. . 135 18 Aisne. ... 102 29 Seinc-Infér. . 69
 7 H.-Saône. . 135 19 Vosges. . . 102 30 H.-Pyrénées. 68
 8 Doubs. ... 152 20 H.-Alpes. . 96 31 Gard 64
 9 Marne* . . 124 21 Eure-et-L. . 90 32 Calvados. . . 62
 10 Aube. ... 123 22 Manche. . . 89 33 Loire 61
 11 Moselle. . . 123 23 Nord. ... 88 34 Lozère. ... 61
 12 Pas-de-Cal. 123
 Départements em-Jessous de la moyenne.
 35 Rhône. ... 59 53 Mayenne. . . 37 70 Cher 2?
 86 Ain 54 54 Sarthe. ... 57 71 Aveyron, . . 22
 37 Orne. 53 55 Vendée. ... 34 72 Ille-et-Vil. . . 22
 38 Basses-Alpes. 52 56 Gers. 35 73 Côtes-du-N. . 22
 39 Corse 52 57 Hérault ... 32 74 Indre 21
 40 Vaucluse. . . 50 58 Maine-et-L. . 32 75 Creuse. ... 19
 41 B.-dn-JLhôte. 50 59 Lot-et-Gar. . 29 76 Isère 19
 42 Saône-et-L. . 47 60 Gironde. . . 28 77 Puy-de-D. . 17
 43 Deux-Sèvres. 45 61 Landes. ... 28 78 H.-Vienne. . 16
 44 Loiret. ... 45 62 Ariège. ... 27 79 Dordogne. . 15

45 H. -Garonne. 43 63 Nièvre. ... 27 80 Cantal. ... 14
 46 Var 43 61 Indre-et-L. . 26 81 Finistère. . . 12
 47 Charente. . . 42 65 Tarn 26 82 Loire-lufér. . 12
 4S Charente-Iuf. 40 66 Tarn-et-Gar. 26 85 Allier 10
 49 Seine 40 67 Vienne. ... 26 84 Corrèae. . . 10
 50 Ardèche. . . 39 68 Pyr. -Orient. 26 85 Morbihan. . 9
 51 Aude 38 69 Lot 25 86 Hante-Loire. 8
 52 Loir-et-Cher. 37

U y aurait bien des conséquences à tirer de la comparaison de ces deux tableaux, dont l'an représente en quelque sorte l'état actuel , et l'autre l'état fu'ur de l'instruction des adultes — Ce dernier est celui qui indique l'étal actuel de l'instruction des enfants. — Nous pons- fions signaler les efforts qui ont lieu dans certains départements pour étendre l'instruction primaire et l'apathie inerte qui , dans d'autres, semble s'y opposer, mais l'espace nous manque pour

appuyer sur ce sujet. — Bornons-nous à constater que si , dans quelques départements (l'Yonne, la Haute-Marne) , le nombre dea enfants envoyés dans les écoles équivaut au 5e ou au 6e de la popu- lation générale, dans d'autres (la Haute-Loire, le Morbihan, U Cor- rèze , l'Allier) , le nombre «les élèves des écoles primaires ne repré- sente que le 121e, le 110* et le 100e de la population. Le départe- ment de l'Tonne qui, sur 481 communes n'en compte que 32 privées d'écoles, est limitrophe du département du Loiret qui, sur 352 com- munes, en a 136 privées d'écoles (Orléans cependant est le ch.-l. d'une Académie). — Dans l'Yonne, le nombre des élèves des écoles primaires est de 195 sur 1,000 habitants (ou 10 5e de la pop.); dans le Loiret , il est de 45 sur 1,000 (ou le 22* de la pop.). SUICIDES.

Le nombre moyen des suicides qui ont lieu annuellement en France est d'environ 1,800; celui des attentats à la vie des personnes n'est que de 630 environ ; on pourrait en conclure que toutes les fois qu'un homme périt en France de mort violente , autrement que par accident ou par homicide involontaire, il y a trois à parier contre un qu'il a lui-même attenté à ses jours.

Les suicides sont plus communs dans le nord de la France que dans le reste du pays'. —En divisant le territoire continental français en cinq régions naturelles, formées chacune de 17 départements (nord., sud , est , ouest et centre) , on trouve que, sur 100 suicides, 51 ont eu lieu dans le nord, 48 dans le sud, 16 dans l'est , 13 dans l'ouest et 9 dans le centre.

Il est vrai que dans chacune de ces régions la population n'est pas la même. — La région du nord compte 8,757,700 habitants ; — celle du sud 4,326,493; — . celle de l'est 5,840,996; — celle de l'ouest 7,008,788 , —.et celle du centre 5,238,905.

Le rapport des suicides à la population , qui pour toute la France est de 1 par 18,320 habitants*.

est, dans la région du nord, de 1 par 9,853 habitants. Dans celle de l'est, de ... 1 par 21,734 habitants. Dans celle du centre, de . . 1 par 27,393 habitants. Dans celle de l'ouest de, . , 1 par 30,499 habitants. Dans celle du sud, de ... 1 par 30,876 habitants.

Le tableau suivant, indiquant par département le nombre d'habitants qui correspond à 1 suicide, fait connaître quelles sont les dispositions au suicide dans les différentes parties de la France. Départements au-dessus de la moyenne (moyenne 18^320).

1 Seine 3,632 15 Eure 13,493

2 Seine-et-Oise. . . 5,460 16 Nord 13,851

3 Oise 5,994 17 Basses-Alpes 1438
 4 Seine-et-Marne. . . 7,315 18 Loir-et-Cher 14,417
 5 Bouches- du -Rhône. 8,107 19 Eure-et-Loir 15,015
 6 Marne 8,334 20 Indre-et-Loire. . . . 15,272
 7 Seine-Inférieure. . . 9,523 21 Pas-de-Calais. . . . 15,400
 8 Anbe 10,939 22 Menrthe. 15,652
 9 Loiret 11.815 23 Côte-d'Or 16,128
 10 Tonne • . 12,789 24 Hautes-Alpes. . . . 16.171
 U Somme 12,836 25 Charente-Inférieure. 16,798
 12 Aisne 12£83 26 Rhône 17,003
 13 Var 13,380 27 Gard 18,292
 14 Mense 13,465
 Départements au-dessous de la moyenne.
 28 Bas-Rhin 18,625 58 Isère 36.275
 29 Vaucluse 19,024 59 Corse 37,016
 30 Gironde 19,220 60 Pyrénées-Orient. . . 37,843
 31 Cher. 19,497 61 * Lot- et Garonne. . . 56\501
 32 Haute-Marne. . . ln\586 62 Haute-Saône. , . . 39,714
 33 Haut-Rhin 21,233 63 Doubs. 40X90
 34 Vienne 21,851 64 IUe-et-Vibine. . . 45.180
 35 Saône-et-Loire. . . . 22,184 65 Corréae. 47,480

36 Drôme 23,816 66 Tarn-et-Garonne. . 48317
 37 Deux-Sèvres 24,533 67 Lot 48,785
 38 Indre 25.014 68 Ardèche 52^47
 39 Finistère 25.143 69 Manche 5&564
 40 Moselle 26\572 70 Haute-Garonne. .. 56,140
 41 Charente 25,720 71 Gers 61,520
 42 Ardennes 26,198 72 Basses-Pyrénées. , 654)95
 43 Loire-Inférieure. . . 27,289 73 Aude 66,498
 44 Mayenne 28^31 74 Vendée ... «7.963
 45 Sarthe 29,280 75 Tarn 68480
 46 Nièvre. < . . 29^81 76 Loire 71,564
 47 Hérault 31 ,869 77 Côte-d'Or. . . 75.056
 48 Calvados 31.807 78 Creuse 77,825
 49 Vosges 33,029 79 Puy-de-Dôme. . . . 76.14?
 50 Maine-et-Loire. . . 33,358 80 Cantal. . 87338
 51 Haute-Vienne. . . . 33,497 81 Lozère. \ . . * . . 111,022
 52 Orne 34,069 82 Allier 114.121
 53 Morbihan 34,196 83 Aveyron 116471
 54 Jura 34.476 84 Ariège 123,525
 55 Ain 354)39 85 Hautes-Pyrénées. . 1484139
 56 Landes 55^75 86 Haute-Loire. . . . 163,242

\$7 Dordogne 36,624

FRANCK PITTORRSQITF.

vv/ , ^ t /VstY/W.t r/ , 't'tS s/i/ SsfWt/Siis*

On a remarqué que, de quelque point de U France que l'on parte y le nombre des suicides s'accroît, pour ainsi dire, régulièrement à mesure que Ton arance vers Paria ; ainsi il s'en commet pUs dans les départements presque limitrophes ; Seinë-et-Oise , Oise et Seine-et-Marne, qne dans les département» un pen plus éloignés, Seine-Inférieure, Aube et Loiret.

La même remarque est applicable à la ville 'de Marseille, considérée comme métropole de quelques-uns , des départements du sud-est. Plus ces départements, se trouvent rapprochés de cette rille , plu* les suicides y sont nombrenx.

La comparaison des crimes contre les personnes et des suicides, constatés dans les différentes ' régions du roy au me, fournit la preuve qne les départements où l'on attente le plus souvent à la vie des autres sont précisément ceux où l'on attente le plus rarement à la sienne propre et réciproquement.

U est assez difficile de déterminer quels sont les motifs réels les plus communs et les plus actifs des suicides , les renseignements statistiques sont encore trop peu nombrenx. - lf ous donnons, dans le tome m de la France Pittoresque (page 125), des détails à ce sujet ainsi qne sur les moyens employés' pour se donner la mort. — - L'ouvrage de M. Grierry (1) renferme une liste curieuse des sentiments exprimés dans les écrits laissés en mourant par les suicidés. Cette liste , trou longue pour, que nous puissions la transcrire , fait connaître l'état moral de ceux qni'se décident à commettre un acte que la religion et la philosophie considèrent également comme criminel.

BXTISXO* 1» LA POPUIJLTIW.

Considérée sous le rapport de l'état civil , la population totale de la France , en 1831 , ' se divisait ainsi :

jffommes. JVswurr.

Enfanta et non mariés 8,666,422 — 9,069,923

Mariés 6,047,311 — 6,056,336

Veufs et veuves. . . . 722,611 — 1,502,35^

Militaires 303,331 — »

15,940,105 — 16,629,118 Population totale 32,569,223

En 1833, d'après les documents statistiques publiés en 1835 par le ministre do commerce , les 49,863,609 hectares 88 ares formant la conteuance imposable de la superficie territoriale de la France (2) , étaient divisés en 123,360,338 parcelles , ce qui donne terme moyen ponr chaque parcelle 40 ares 42- centiares. - '

On compterait en France (en sup)]»osant un propriétaire par propriété) :

10,896,382 propriétaires;

Biais il parait que l'examen des cotes d'impositions donne un nombre moindre , et qu'on compte seul entent :

10^82,946 propriétaires inscrits sur les rôles de la contribution foncière , savoir :

fl j Estai sur la statistique morale de ta France . par M, A. Guerry , ouvrage qui a obtenu l'approbation de l'Académie des Sciences. — In-fol. Paris, 1833.

(2) Nous avons fait connaître (page 6), d'après Chnptal, quelle était en 1818 4a division de la snperficie territoriale; voici, d'après les documents publiés en 1835 par le ministre dn commerce, la division (actuelle) pbyisque et agricole de la France.

hectares, ares. cent.

Superficie des propriétés imposables 49,863,600 88 51

Superficie des propriétés non imposables 2,806,688 64 21

Superficie totale. 52,769,298 52 72

Contenance des propriétés imposables.

Terres labourables 25,559,151 86 24

Prés. 4,834,621 12 42

Vignes 2,134,822 U 08

Boia ; 7,422,314 69 25

Vergers , pépinières et jardins 643,698 81 31

Oseraies , aulnaiea et saussaies 64,489 71 12

fitaogs , abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation.'

Laudes, palis, bruyères, etc 7,799,672 29

Canaux d» navigation 1,631 73

Cultures diverses,

Superficie des propriétés bâties.

Contenance des propriétés i%om imposables.

Routes; chemins,. places publiques,. rues, etc. . . .1,215,115 41 47

Rivière*, lacs, ruisseaux 454,365 81 84

Forêts . domaines non productifs 1,209,432 90 51

Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics. 17,774 59 39

i '!'..' Total 2,806,688 64 21

m cette époque, 1* Membre des propriétés bâties imposables
était de x l 6,642,416 maisons d'habitation.

' 82,575 moulins à vent et -à eau.

4,412 lovera et fourneaux.

38jogP fabriques

luiaçVirea , etc.

Payant de

20 fr. d'impôt 8,024.987

. 5,000 et an*dcssnf, 999

Total du nombre des propriétaires. . 10,282,946 Au 1er janvier
1834, le nombre des propriétaires de rente* perpétuelles inscrits an
trésor était :

En rentes 5 pour % de 170\982

- 4% pour % 683

- 4Pour% 1,148

- 5 pour %, 3Z982

Total 213,168

A la même époque , le nombre des ayant- droit à des rentes viagères sur l'état était de :

20,432 pour rentes sur une seule tête.

16,164 individus pour 82 rentes sur 2 têtes. 1,257 — ^pour 419 rentes sur 3 têtes. 452 — pour 113 rentes sur 4 têtes. Le nombre des pensionnaires de l'Etat était de :

120 membres de la pairie on du sénat 2,490 pensionnaires civils.

1,408 citoyens recevant une récompense nationale. 127,011 pensionnaires militaires.

20,886 — ecclésiastiques.

2,952 donataires.

Le nombre des employés comptables du gouvernement, agents de change , avoués , officiers ministériels , débiteurs de tabacs,

ayant fourni un cautionnement, était de . 104*325

Le nombre des individus de tout rang, salariés par l'Etat on par les départements , peut être évalué (y compris l'armée) à en*

viron. 027,830

U y a donc en France 11,421,449 individus possédant soit une propriété , soit une rente, soit un emploi du gouvernement, etc.; savoir :

10,282,946 propriétaires fonciers.

213,168 propriétaires de rentes* perpétuelles.

38,305 propriétaires de rentes viagères.

154,875 pensionnaires de l'Etat.

104,325 indiv. possédant un emploi qui exige un cautionnement»
627,830 individus salariés par l'Etat , etc.

En évaluant avec quelques économistes à 6,400,000 le nombre des ouvriers «manufacturiers en France ». nous pensons qu'on peut évaluer à 24,241,120 celui des propriétaires , employés , etc. , habitante adonnés . à l'agriculture et à diverses professions , y compris les 11,421,449 dont le détail est ci-dessus, On trouve , en ajoutant à ces deux nombres 1,928,103 indigents et mendiants existant en France,

32,569,223 habitants, nombre égal à celui de la population totale»

VOFITUaVIOMT PAUTHJk

Il résulte du tableau suivant que la population pauvre qui existait en France en 1831 , s'élevait à .

1,928,103 individus , parmi lesquels on comptait : — 1352,984 indigents et 75,119 mendiants, nombre qui se rapproche beaucoup du nombre des élèves des écoles primaires (1.935,624).

Le rapport de la population pauvre à la population générale est de 592 sur 10,000 , ou environ un dix-septième.

Le rapport des mendiants à la totalité des habitants de la France (32,569,223) est de 23 sur 10,000.

Départements.

Ain

Aisne. '

Allier

Alpes (Basses-^.

Alpes (Hautes-;. .

Ardèche.

Ardenne*.

Indigents. Mendiants.

Total. *?&*"

avec la pop. gin.

fc

— Ti;7*TO:n itotiu:

- *■»■ en ûtpmitioptk la thanté "•ar*WBt»' ■»» H olexicte d'avtro
• <~*aua* <fc en dispwtk»,

nlMnar*. ete.'— »»< avtrob

■ot • *■** MMrntioof cm :

_. *»■». — 5«r IQQ doua-

— . _ cl. .-s— j, ^ **oœ jarre «p'^JJç*

~ "îr^ " =-- **r v» -asTOOi!-! \$w la mm

/ - _J^ f ^ »■* Tr-,a.wao«» « firat rtsar-

jmm- Airanr -r «t^sx to* ce :» Saura, Ici -a.— ~*mg 3 j» -,_ e
v^»»» -ssLf^i *gw plus

i - '-a f a. ■ w«to « iLS a*r ia £Jiç^,

- - «t- t^a*. — «iei:> «r jtroiiaaar* recuûuf

ta^> M«Bi-gr jmm «r. -***»> jâu». w â» fruits , et

- .- -r« irr-r* f "tn—r. atiiq*«la rUssifi.

t -. • «■«-. i-jhv c^nscefaB* a k caarite,

- - ■<...i«tt *a- îa iui *x* oàrrapoad % nue

- -i." * *. « *r •> J*ict> « «es ctabfoscpignU

.J» « «fe 4»6

.jcm * î !.«. 4^gg

^•■* £ ^ *iy|

^ -^..-t ^ - * I r-rt-U<r. Sjfôj i.-fr {• **^C,**_ ... fcn

*^ ~ • « *^««rv 635)

1^ 3 i.*: fc\^«. Cj&£

i>» * iatft»-4lf«t. . . . \$feGfl

~ > s* îir^^f-Loire. . . . 7,254

l'* * "^^-«-Tiljinê. . . . 7tfrf

~J!* ff l^irr-Iaféneare. ." . &ol\$

r^^ »J» « l^ -r 8JM1

\ s e ' -«at- âî*22

. , >4 ,Vw £249

- ^ C Onr^*VJf»aL . . . ML>f&

- ,i> j» W f«,4jf

V , • « Cr-. Iot,97|

-. rî f -Vf^ ; ip,s^

-j^ "*" art. : Jlv-|£

* ^ : " ^ i * r t r ^ * « ç ; l i , / p f - • ^ , - 4 l a r e - l h / 1 2

j ^ I f i t o m f c - H l ê n t n r t . f à , 2 5 4

^ > İ » r t t - T ^ « « e . . . 1 S , 8 T ?

> * » « * * . 7 . . ; j j f c j

? # f c ^ J t ^ 1 4 , 4 7 2

^ * « ^ f t * » » . 1 4 , 7 3 9

— : r S " ~ f • - - l i « f i

n r a r a r u n o i r a r a m u r T H n o p i ç u E S ,

Un grand nombre de sociétés et d'institutions philanthropiques existent à Paris. Mais la plupart appartiennent particulièrement à cette ville et n'étendent pas le cercle de leur bienfaits hors des murs de la capitale. Celles dont le bnt et l'action intéressent également toute la France, sont la Société de Charité maternelle, l'Hospice royal des Quinze- Vingt, l'Institution royale des Sourds- - Moets , l'Instituton royale des Jeunes- Aveugles et la Société royale pour l'amélioration des prisons. — Quant aux autres sociétés nous n'arons donné des détails que sur celles qui , sans appartenir à aucune communion religieuse , nous ont paru plus spécialement de nature à être offertes en exemple aux départements.

Société os charité mater velle. — Cette société a pour but de secourir les pauvres femmes en couche , de les encourager et de les aider .à nourrir elles-mêmes leurs enfants. — Son siège principal est à Paris , et elle a des sociétés auxiliaires dans les principales rifies de France , notamment à :

Angoulême.

Arles.

Auxerre.

Avignon.

Bordeaux.

Bourg.

Bourges.

Carcassonne.

Châlons-snr-BCarne.

Chartres. Marseille. Poitiers.

Chltauronx. Metz. Reims.

Dijon. Montauban. Rennes.

Draguignan. Montpellier. Rouen.

La Rochelle. Moulins. Strasbourg.

Le Mans. Nantes. Toulon.

Lille. Karbonne Toulouse.

Limoges. Niort. Tours.

Lyon. Orléans. Troyes.

Hospice royal dis QciFXA-ViHGTs. — Cet établissement fut fondé. en 1260, par saint Louis, à son retour d'Egypte, pour 300 on 15 fois 20 pauvres aveugles. Depuis 1&14, Quatre cents pensions de 150 fr. chacune ont été successivement créées pour des aveugles externes. Pour être admis, soit aux places de membres aveagles, soit aux pensions , n faut être dans un état de cécité absolue et d'indi-

gence constatée. — Les choix se font parmi les aveugles de tous les départements du royaume.

Insmuno» rot axe ox* Souans-Hern. — Cet utile établissement, fondé par le respectable abbé de l'Epée, est devenu , par un décret de F Assemblée constituante, établissement national. — H est destiné aux sourds-muets des deux sexes , de Paris et des départements. Les élèves restent dans rétablissement six années , pendant lesquelles ils sont exercés à l'art d'articuler la parole et de la lire sur les lèvres de celui qui parle ; on les met ainsi dans le cas de satisfaire au besoin des communications sociales , et de recevoir des principes moraux et religieux. — D» apprennent à lire, à écrire, à compter, la langue française, l'histoire, 1» géographie, le dessin et au métier; il y a des ateliers on on enseigne l'imprimerie , la gravure, la menuiserie, l'art du tourneur et diverses professions , telles que celles de tailleur «Thabiu , de cordonnier, etc.— Les élèves que leurs parents destinent à une profession plus libérale sont exercés , pendant le temps consacré au travail dans les ateliers, aux études «pénales «ni y ont le plus de rapport Umstümcm s a* met des élèves gratuits et des élèves payants. Le nombre des élèves gratuits est fixé à 100, et des élèves payants est de 110 On reçoit tous les sourds muets de 10 à 16 ans dont les parents peuvent payer la pension , qui est de 100 fr. pour les garçons, et de 80 fr. pour les filles, et de 100 fr. pour les gasvons.

lastiiiiisonj rot tu no» Jeotes - AvxanLan. — Cette école «tin, créée par Louis XVI, en 1791 , est consacrée à l'éducation de 60 jeunes garçons et de 30 jeunes filles aveugles», qui sont entretenus, aux frais de l'Etat pendant huit années Pour y être admis, l'enfant» doivent être âgés de 10 ans au moins, et

a l'en avoir pas plan de 14 ans admet dans 11

biographie', Inislnsre, les langues anciennes et modernes» , les mathématiques, la lecture vocale et instrumentale ; plusieurs né-

tiers, tels que rbumprimerie , la reliure des livres, la vannerie , uspsr-
terie, te filature, le tricot, etc.

Société toriu *ocn l'ajssxoratto* dis msoss. — Lamav Boration
de» prison» , sons le rapport nutériel et moral , a de tout tenus exci-
té In soUsciinde des anus de lliuananité ; ils ont de tout tenps élevé
la voix contre le régnue vicieux de b ntnparf de ces cnb&ssesnents,
régisine qui les transformait presque toujours en liujx de corruption
, en écoles de vire. De tout temps smssi ess n maté de Tanséboner ;
amis en France , jusqu'en 1819 , tontes les teatabves étaient restées
infrnctnruses . on n'avaient pus en de sùte. A cette époque les essais
faits dans direne» contrées, et les «cuis obtenus notasnsnent aux
Eue» Cuis et en Angleterre, attifant de nouveau sur ret objet ra'ten-
fon des bornas*» étbirés e Tprlin i ri — Lu visite de» pruona et de» u
surfin Issu es uoagers, Fexasneu des moyens employés pour deton-
mer leseosv àssâ JLM. Ubifudes vanénses, ponr lenr douoer l'amour
dn naoner a la vertu, esnsnrrent la mJUr*ade de pl«-

4c nsen. Cn projet de res^esnent i*t arrête pour

Wo»da6omd*sme *****/sur Vmmélitwmt,** d*s ssn^r, et sam-
né i« le* personnes le» unun rnnmdrnMT- ne l'Etat « le» plus re-

*nrs

^Tnletlesi

commandables sous U rapport de» lumière* et de la phnanthro-
pla. Une ordonnance royale institua la S—iété rsyelnr éW prisme*
Cette société concourt , avec l'administration publique, et par us C—
ril gdmirml du 24 membres choisis dan» son sein, n apporter unes
lés prisons dn royaume toutes les améliorations que réalannnt ht re-
ligion, la morale , la justice et l'hunsajùté. *..- sy+t

SoCUTE FC4JR LE SOULAGEMEirT XT LA DBUTRASI DBS
FRI»Ott>

ffBRs. — Cet établissement philanthropique date de la fin du xvie siècle. — Son bot est le soulagement de» prisonnier* ef de leurs familles , et U délivrance des prisonniers pour dette*. — Des commissaires portent aux prisonniers et à leurs launUes de» secours et des consolations ; ils s'informent de la causa de la détention et de la moralité de ceux qui participent aux secours, — D'autres membres, versés dans la connaissance des loi* , examinent les affaires contentieuses. — Des médecins soignent les prisonniers malades et leurs familles indigentes. — Enfin de» dames charitables sont chargées de la visite de* prisons ; elles donnent une instruction morale et religieuse à la jeunesse , enseignent à travailler aux jeunes filles , leur procurent de l'ouvrage dont la confection leur est payée, et n'abandonnent pas ces infortunées après leur mise en liberté. — Les fiunilles que l'emprisonnement de leur chef réduit à une détresse momentanée , participent égalsv ment aux secours de la société.

Société rai LAumaoriouE.— Cette société, sondée en 1780, sous la protection spéciale de Louis XVI , et réorganisée en 1700, est formée par la réunion des souscripteurs nui mettent de» fonds en pour concourir an soulagement de l'humanité souffrante.

Ces fonds sont employés à distribuer de» aliment» ans indigente par rétablissement de /sénateur pour Us saune* eue tfgmmts ; k donner des consultations gratuite» et de» médicaments au» malades, par les dispensaires que la société entretient dan» diver» quartiers de Paris; à aider divers établissements particulier* de charité, de travail et d'éducation élémentaire , et quelques sociétés de prévoyance et de secours mutuels. — Dépens la création des dispensaires, plus de 70y000 malades y ont été traité» et soulagés, et chaque année le nombre des personnes qui y sont secourues s'élève

à environ 3,500. — La société distribue annuellement 125/100 ration» de soupe aux pauvres indigents. — Le nombre des soupes qu'elle a ainsi fournies depuis sa ruornnnntsat ion , en 1700, est ^environ 21200400. Société osarmuAU de fuIvotasicx. — L'objet de eutte société est le soulagement des malades des sociétés de secoue» snutueis et de la classe peu aisée. Elle les fait admettre dan» de» mfirmwrirs payant une portion dn pris de leur pension ; le» tait seâtn< inutile on , lorsqu'ils ne sont pus alité», recevoir en consnstm

ter à

par des médecins on des chirurgiens.

Sociétés nu scooeas utotuei». — Nous ignorons émet a été l'effet de la loi contre les associations sur le» société» oe secours mutuels. — Avant 1830 , si existait à Paris 179 société» de ce genre , foi suées pur de* ensptoyés on des ouvriers derts et métiers, qui réunissaient ensemble 16.790 saesnbre». — Dans toutes ce» sociétés , et moyennant nue faible rétribution , soit mensoell*, soit hebdosnaslaire, les associés malades recevaient des secours on étaient traités aux frais de ta société. — Dans quesques-nnes on des * tueurs aux veuves et aax enfants des sociétaire*.

Les départensents français renfermaient, an V janvier f&rf, 1,329 hôpitaux et hospices , dont pendant Tannée fft>3 les revenus ordinaire» et extraordinaire» avaient été de. . 51 ,222/%* €6 et le» dépenses ordnsaires et extraordinaires , de &AH2So7 o8

Le mJBiiimsnt de» malade* pendant Tannée a été Î&3S3 nm-tode» existant en 1er janvier 1833. 4BSJM9 — adankpess»mtra»ée.

57DUQ2 total, dont il faut déduire eifferr ...r f 45rToî par décè».

*Mnj*****\ 381469 *^ew,euinen*erau'r«ean»ff.

152^30 unlades existant nu V janvier f*3l Le» recette» de» hôpi-
taux et hospice» se ecn*f*snu* te aelsrJcs suivants:

Hcmttt

Smr l'Etat. 4.215AS2 82 % êxrnim* m

I^pe™.!^ \?tlXZ> 7J\ ^"*

lerér*» des f~* pbeé» an trésor. J£S%i H

Suawen^on» et i^aiiuss, W%»i*^êfl êm

ùam ct Ugs.

*****«- *5?%*\ \Mmfmm

En nature. fcrfi *+* *^to* o*>

Prr*ia*i in travaJ 4e% l*!..- *dmm -ian* i e-afc4*»iem. *im*n r*

letecetdittnetHhvveéw- IZ»^« »

Total des recette* *. SMOMm 3*

Leurs nsnenirs sent a>a

T. 1. — il-

FtiNCB pnTpWSQUB. — STATISTIQUE MORALE

Dtfritmmtt.

Ar*ge. ,,,,,.

Aube.

Aude. . . ^ 1 . . 1 .

. Aveyroo. . . ^ . ' . ' .

Hérault?

flfeW Vilaine. .' .

Indre.

Indre-e^içe.. .' .

Itère. .

Jara. .*.. '.

Lande*.1.*... \ \ \ Loire-et-Che£. . . ' '.

Loire. ... '...!.. ' Loire (Hante-). . . .

Loiret

Lot

Lot-et-Garonne. . .

Eo*ee>. : : ?r. . .

|Mn'e*ft-£oirc. . .

Maaene,

Hanté; :...,'..

8ardtç'(Hatrlé.): ' . .

avenue. .

fftf&rffie/. ' :....

IleuW:

Morbihan

Moaille

Rièvre .

Nord.

Oi»e

wnic.

Pas-de-Calais. . . .

Puv-de-Dôme. . . .

P*cétft> ^Miftii).

Pyrénées (Hautes-L

^«(Han*)

6ne«••...

Saône iHaïttfe). . .

Seine.

il t

Seine - Inférieure.

SHtè-fctAlaYne. .

Seine-ei-Oise, . .

Serre» (Deux'). .

Somme. . . .

Tafn. ::::.

Ta rn-et-Garonne.

T«r:-ri;r;,v .

Vaudgsc Tienne. ,

Vienne (ttsntw)..

JSjtoû l,î

fc,792 J

lflflg î

ïo\588 i

8o,3tï 4,(

2ft£26 i;

lit! !

21,2ti \

Ykj 17,037 12,079 m

13.383 669 14,0& 11,o*4 552 . 11606 12,661 633 13,294 IT-Ife 6S4
17789

fiapport

>fc/apop.gén.

4fo

If

SA

Yonnjt

fittaux.

' PCIT^XAT^^N CaXflLITABUB.

lfoi|>nriooa joala pou^r faire w^f c« **>k»f ^c. î? P°*u-
Ution^nrre fe fgleea ^ U pc^Ja^oo charitatle, p.9l BftHç

parler plot exactement, dn tableau des ditpositiops à la charité qui signalent chacun de nos départements , mai» il n'xitte d'autre/ daciuent propre à armer à la connaissance de. ces dispositions que le relevé des dQuationa et des legs faits aux pauvret , ank kts^ pi-ques9au« établisaenieiits de bienfaisance, etc.' — Deuï auteufs se sont spécialement occupés de ces recherches , M. Bengitton «le CW le a «O'euf et M. Guerry'; il rébultç fa leurs pbserrationa que : Sur 100 donations on legs : — 52 sont faits aux pauvres) tmx établissements de bienfaisance, etc. ; — 44 aux établissements' relP gicux; — 4 aux écoles. ...»■.«.♦.♦

Les hommes donnent plus que les femmes. — Sur 100 donations ou legs , '61 sont faits par dçs hommes et 39 par 'dh Temuusfc

liguent davantage.

Sur ÎQQ donation aux pauvres, on en compte : ~ 38 (par des ff mmes ; — 33 par des filles ; -r 29 par des wutçs.

Sqr \Ço legs en faveur des pauvres, on en compte ; — . 39 («ilft par des veuves ; — 3^ psjr des filles ; - 25 par des femmeaT

Enfin , sur 200 donations et legs réunis , on en trouve : 69 iaits par des filles ; —68 par des veuves ; — 63 par des I

Ainsi réellement les filles sont plus charitables, que les^ veuves , et celles-ci plus charitables que les femmes mariées. " " "

La même proportion et les mêmes circonstances se font remarquer dans Ici dotations et legs faits au clergé et aux établissements religieux.

Les hommes donnent et lèguent pins que les femmes, lç| femmes mariées donnant plus que les veuves , celle-ci lèguent plus que femim.es mariées.

Sur 2CJD donstfon's et legs, on compte : 69 faits par les fiUç^f — 60 |>ar les veuves ; — 65 par les 'femmes.

Le» pauvres et les établissements de bienfaisance rççui^ejajl principalement par iègs'; le clergé et les écoles par donations.

Les hommes donnent aussi aux écoles plus que les femmes , et parmi les femmes les filles sont aussi celles qui donnent le plus.

Le tableau suivant , emprunté à M. Guerry", indique la classifi* cation des départements, suivant leurs d^^osi^ona à la chargé, et d'aprçs le nombre d'l*a Citants oui en dix '*q\ correspond à nut donatioQ ou à yn legs en faveur des pauvres et 4«fi ^ablUsefnejg^ de bienfaisance.

1 Vaucluse 1,346 44 Girande 50?6

2 Hérault. tm 45 ^iin. , 41498

3 Rhône. 1

4 L«»xère 2,040

5 M'jenne

6 Haute-Garonne.

7 Bouhc»-dii-Rh6qe.

8Var. • "".\F 2,^49

9 Côte-d'Or 2540

10 iude.*. i 82

11 9asse.s- Alpes 2,7^3
 12 Haute-^oire V
 13 Drôme 2JP
 14 Gers. 2SS
 15 Jura 3,012
 16 Gard 3,048
 \7 Ardèche 3,188
 j8 Aveyron 3,21 1
]9 Basscs-Pvrénées. . . 3u99
 ^o Sarthe 3^557
 21 Doubs, â.4.6
 22 Levé. " 3,446
 23 ïïï» , " 14^
 24 Ariège 3,542.
 25 Ai.be 3,608
 26 Saone-et-Loire. . ■ . . 3,710
 27 Mçurdàe 3,912
 28 Marne.: 3.96.3
 l9 Seine-et-dise. . , ; : . 4,007
 r,o Haute-Marne. ... 4.013.
 31 Vosges 4,040

32 Isère. .' 4,077*

53 Cantal 4^i93

34 M«nsc 4 196

35 Seine . -4,204

36 Yonne. .'....

5/ Maine- et- Loire..

58 Lot-et-Garonne. ,

59 Eure-et-toîr. . . .

40 Tarn-et-Garonne.

41 Dordognc. . . , *.

42 Loiret.

46 Manche.,

47 Loç

Sçine-çl:M,a4rner

52 Puj-de-Dôme. . .'

5â AtiviTri'iif "iri •

54 *i<4xd. n .

\$5 Ardeflges,

56 Baut-fthui

57 Hautes- A lpei. . ,

58 Seiue-Iufèriekire.

59 Indre-et-Loire. . , 6Q me-et-Tilalnii. . .

61 Loire-Inférieure. ,

Aisne

63 Vienne. .

43 Somme 4^964 .

Orne.

Moselle,. . .

Cher

07 Cates-du-Nocd.

£S Nièvre. .10,4

69 Allier. .

70 Creuse." . Ifl

71 Indre . . ' 1\^\

72 Pyréeu'éc^rifiktaict. 11 £4 7.3. Hsute-naéo*) 11, /(»f

74 Rure 11,712

75 Landes 12.059

76 ClisrenTernféHeore. 11254 7? Charente. IS.f

-76 Haute- Vienne. . . f&l

4,27g 79 ven%;;,r; t|S 4,410 80 Bas-Rhiâ; 1î4

4,432- 81 Morbihan 14,739

lift 83 ^|m '.!..'.lëSSj

4j687 84 Ftñi^e. !...., 23.945

85 Calvados.

86 Corse. '. A

XVftTITUTIOVS PHZUUmiaOVIQUES*

Uo grand nombre de sociétés et d'institutions philanthropiques existent à Paris. Mai* la plupart appartiennent particulièrement à cette ville et n'étendent pas le cercle de leur bienfaits hors des mur» de la capitale. Celles dont le bnt et l'action intéressent également toute la France, sont la Société de Charité maternelle, l'Hospice royal des Quinze- Vingt, l'Institution royale des Sourds- * Muets , l'Institution royale des Jeunes-Aveugles et la Société royale pour l'amélioration des prisons. — Quant aux autres sociétés nous n'avons donné des détails que sur celles qui , sans appartenir à aucune communion religieuse , nous ont paru plus spécialement de nature à être offertes en exemple aux départements.

Société de charité maternelle. — Cette société a pour bnt de secourir les pauvres femmes en couche , de les encourager et de les aider* à nourrir elles-mêmes leurs enfants. — Son siège principal est à Paris , et elle a des sociétés auxiliaires dans les principales villes de France , notamment à :

Angoulême. Chartres. Marseille. Poitiers.

Arles. Châteauroux. Metz. Reims.

Auxerre. Dijon. Montauban. Rennes.

Avignon. Draguignan. Montpellier. Rouen.

Bordeaux. La Rochelle. Moulins. Strasbourg.

Bourg. Le Mans. Nantes. Toulon.

Bourges. Lille. L'Arbonne. Toulouse.

Carcassonne. Limoges. Niort. Tours.

Châlons-sur-Marne. Lyon. Orléans. Troyes.

Hospices royal des Quatre-Veuilles. — Cet établissement fut fondé, en 1260, par saint Louis, à son retour d'Égypte, pour 300 ou 150 fois 20 pauvres aveugles. Depuis 1814, quatre cents pensions de 150 fr. chacune ont été successivement créées pour des aveugles externes. Pour être admis, soit aux places de membres aveugles, soit aux pensions, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. — Les choix se font parmi les aveugles de tous les départements du royaume.

Institution royale des Sourds-Muets*. — Cet utile établissement, fondé par le respectable abbé de l'Épée, est devenu, par un décret de l'Assemblée constituante, établissement national. — Il est destiné aux sourds-muets des deux sexes, de Paris et des départements. Les élèves restent dans l'établissement six années, pendant lesquelles ils sont exercés à l'art d'articuler la parole et de la lire sur les lèvres de celui qui parle ; on les met ainsi dans le cas de satisfaire au besoin des communications sociales, et de recevoir des principes moraux et religieux. — Us apprennent à lire, à écrire, à compter, la langue française, l'histoire* 1» géographie, le dessin et un métier ; il y a des ateliers où on enseigne l'imprimerie, la gravure, la menuiserie, l'art du tourneur et diverses professions, telles que celles de tailleur d'habits, de cordonnier, etc. — Les élèves que leurs parents destinent à une profession plus libérale sont exercés, pendant le temps consacré au travail dans les ateliers, aux études spéciales qui y ont

le plus de rapport. L'institution admet des élèves gratuits et des «levée payants. Le nombre des élèves gratuits est fixé à 100, celui

des élèves payants est illimité. On y reçoit tous les sourds-muets de lu à 16 ans dont les parents peuvent payer la pension , qui est au maximum de 800 fr. pour les filles, et de 900 fr. pour les garçons. InsYrronos royale du Jevxtes - Aveugles. — Cette institution, créée par Louis XVI , en 1791 , est consacrée à l'instruction de 00 jeunes garçons et de 30 jeunes filles aveugles, qui sont entretenus aux frais de l'Etat pendant huit années. Pour y être admis, les enfants doivent être âgés de 10 ans au moins, et

n'en avoir pas plus de 14.— Indépendamment des élèves gratuits, on admet dans l'institution des élèves payants. — Les aveugles y apprennent, par des procédés particuliers, la lecture, l'écriture, la géographie , l'histoire , les langues anciennes et modernes, les mathématiques, la musique vocale et instrumentale; plusieurs métiers , tels que l'imprimerie , la reliure des livres , la vannerie , la sparterie , la filature , le tricot , etc.

Société royale pour l'amélioration des prisons. — L'amélioration des prisons , sous le rapport matériel et moral , a de tout temps excité la sollicitude des amis de l'humanité ; ils ont de tout temps élevé la voix contre le régime vicieux de la plupart de ces établissements , régime qui les transformait presque toujours en lieux de corruption , en écoles de vice. De tout temps aussi on a essayé de l'améliorer ; mais en France, jusqu'en 1819, toutes les tentatives étaient restées infructueuses , ou n'avaient pas eu de suite. A cette époque les essais faits dans diverses contrées, et les succès obtenus notamment aux Etats-Unis et en Angleterre, attirèrent de nouveau sur cet objet l'attention des hommes éclairés et compatissants. — La visite des prisons et des pénitenciers étrangers , l'examen des moyens employés pour détourner les condamnés des habitudes vicieuses, pour leur

donner l'amour du travail et les ramener à la vertu, excitèrent la sollicitude de plusieurs hommes de bien. — Un projet de règlement fut arrêté pour la fondation d'une Semété pour l'amélioration des prisons , et signé par les personnes les plus considérables de l'Eut et le* plus re-

commandables sous le rapport des lumières et de la phslanlbrspla. Une ordonnance royale institua la Stmété rtpelr des prisme*» Cette société concourt , avec l'adiussnstrntiosi publique, et pat as CemeHt geniml de 24 membres choisis dans son sein, à apporter ésaï lia prisons dn royaume toutes les anaélieffitiona que rélsnueut la teligiott , la morale , la Justice et l'hunsenité. *. .• v<4«v

Société focr le soulagement et la délivrance des prisonniers. — Cet établissement philanthropique dater de la fin dn xvi« siècle. — Son bnt est le soulagement des saisonniers et de leurs familles , et la délivrance des prisonnier* pour dette*. — Des commissaires portent aux prisonniers et à leurs faanUes des secours et des consolations ; ils s'informent de la cause de la détention et de la moralité de ceux qui participent ans secours, — D'autres membres, verses dans la connaissance des lois , examinent les affaires contentieuses. — Des médecins soignent les prisonniers malades et leurs familles indigentes. — Enfin des dames charitables sont chargées de la visite des prisons ; elles donnent une instruction morale et religieuse à la jeunesse , enseignent à travailler aux jeuaea filles, leur preenrent de l'ouvrage dont la confection leur est payée , et n'abandonnent pas ces infortunées après leur mise en liberté. — Les familles que l'emprisonnement de leur chef réduit à une détresse momentanée , participent égale» ment aux secours de la société.

Société fbilahturomque. — Cette société» fondée en 178Û, sous la protection spéciale de Louis XVI , et réorganisée en 1799, est formée par la réunion des souscripteurs oui mettent des fonds en commun

pour concourir au soulagement de l'humanité souffrante. Ces fonds sont employés à distribuer des aliments aux indigents par rétablissement de fommewe* pour les soupes eue légumes j à donner des consultations gratuites et des médicaments aux malades, par les dispensaire* que la société entretient dans divers quartiers de Paris; à aider divers établissements particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire, et quelques sociétés de prévoyance ' et de secours mutuels. — Depuis la création des dispensaires , plus de 70-j000 malades y ont été traites et soulagés, et chaque année le nombre des personnes qui y sont secourues s'élève à euRireei 5,500. — La société distribue annuellement 125JD00 rations de soupe aux pauvres indigents. — Le nombre des soupes qu'elle a ainsi fournies depuis sa réorganisation , en 1799, est d'environ 29^200,000.

Société générale de prrvoyajtce. — L'objet de cette société est le soulagement des malades des sociétés de secours mutuels et de la classe peu aisée. Elle les fait admettre dans des infirmeries en payant nne portion du prix de leur pension ; les fait soigner à domicile ou , lorquills ne sont pas alités , recevoir en consultation par des médecins ou des chirurgiens.

Sociétés de secours mutuels. — Nous ignorons quel a été l'effet de la loi contre les associations sur les sociétés de secours mutuels, r-Avant 1830 , il* existait à Paris 179 sociétés de ce genre , ' formées par des employés ou des ouvriers d'arts et métiers, qui réunissaient ensemble 16,790 membres. — Dans toutes ces sociétés , et moyennant une faible rétribution, soit mensuelle, soit hebdomadaire» les associés malades recevaient des secours ou étaient traités aux frais de la société. — Dans quelques-unes on donnait des secours aux veuves et aux enfants des sociétaires.

HOPITAUX

Les départements français renfermaient, au 1^{er} janvier 1834, 1,329 hôpitaux et hospices, dont pendant l'année 1833 les revenus ordinaires et extraordinaires avaient été de. . 51, 222,063 08 et les dépenses ordinaires et extraordinaires, de' 48,842,097 08

Le mouvement des malades pendant l'année a été 154,253 malades existant au 1^{er} janvier 1833* . 425,049 — admis pendant l'année.

579,302 total, dont il faut déduire 49,000 «[•]». { 45^03 par décès.

42,720 jours (M[^] général, ou pour diverses causes.

152^30 malades existant au 1^{er} janvier 1834.

Les recettes des hôpitaux et hospices se composent des articles suivants :

Produits d'immeubles.

En argent. 8,927,237 W**>Aa*gtM. r#

En nature, évalués. 3,239,288 95 J W«**» 7T

Rentes,

Sur pfricuiers.' ' . ' . ' . * ! . ' ! 1,792,833 79» «V**7»88* *!

Intérêt» des fonds placés» au trésor. . 297,422 75

Subventions et allocations. 18*883,591 85

Dons et legs,

£2K:.....,œSI,«"6;

Produit du travail des indiv. admis dans l'établissement. 630,082 85
Recettes diverses et imprévues 12,209,746 60

Total des recettes. . . « i i i . 51,222,063 38

mmmmnmamnmnenf- Leurs dépenses sont ainsi divisées \

Dépenses intérieures de l'établissement (adminis- '

tration, matériel et personnel). . • s ♦ . ♦ . . 31^247,545 43 Dé-
penses relative» aux enfants trouvés. . . i » i . 9355,960 87 •Entre-
tien et réparation d'immeubles. %'. , » . . . 2y479,599 74 •Acquisition
de rentes et d'immeubles, 4 2,611,724 37

Dépenses diverses et imprévues ». : 3,147,266 67

Total des dépenses, i t i : : s ; ; ; ; 48,842,097 08

Le terme moyen annuel par département Dés recettes des hôpi-
taux et hospice» est de. : : ? : 595,605 38 De» dépenses des hôpitaux
et hospices , de 567,931 36

Les deux départements qui offrent le maximum des recettes et
des dépenses sont :

Seine. . . . Recettes 10,057,098 72 Dépenses 10,054,225 13
Bhône. . . - 2,380,293 » - 2,325,496 »

Le départ, qui offre le minimum des recettes et des dépenses , est
Corse . . . Recettes 44,355 31 Dépenses 42,380 76

Les monts-de-piété sont des établissements créés dans l'intérêt
des classes pauvres qui y obtiennent , sur le nantissement d'objets
"de peu de valeur , le prêt temporaire de sommes d'argent qu'il leur
serait impossible de se procurer ailleurs à d'aussi favorables condi-
tions. Dans un article consacré au mont-de-piété de Paris (t. tir,
page 121), nous avons montré combien, dans cet établissement ou

l'intérêt des prêts paraît fort élevé puisqu'il est de 12 pour cent , les bénéfices sont néanmoins minimes.

Les tableaux suivants signalent les opérations , en 1833, des monts-de-piété des principales villes de France, et indiquent le nombre des articles qui y ont été engagés , dégagés ou vendus ; le montant des sommes prêtées ou remboursées, et la valeur moyenne des objets qui ont servi de gages aux opérations.

ENGAGEMENTS

Articles. Sommes. Valeur moyenne.

Paris. :.,..., 1,064,468 19,092,587 17 93

Lyon 88,112 1,362,462 15 46

Bordeaux 93,169 1,276,628 13 »

Marseille (en 1832). . 62,726 1,286,372 20 51

Strasbourg. , 125,078 730,616 5 84

Nantes 25,316 366,236 14 46

Rouen 125,111 1,225,318 9 79

Besançon , 51,855 466,059 8 98

Met* 54,071 590,081 10 90

Dijon 9,490 175,361 18 47

Avignon 19,179 297,329 15 50

Mîmes 9389 233,902 23 65

Brest 6,260 90,844 14 51

a. Totaux. 1,739,734 27,15435

■Hsacssssca tosa"1 <

DÉGAGEMENTS ET VENTES.

Articles. Sommes. Valeur moyenne.

Paris 1,074,430 19,111,280 17 79

Lyon 89⁷² 1,34436 . 15 04

Bordeaux 97,198 1309,909 13 »

Marseille (en 1832). . 62,726 1,286,872 20 51

Strasbourg 129,820 737,611 5 68

Nantes 25,479 357,150 15 81

^ Rouen 132,640 1,309,873' 9 87

Besançon * 54,821 488379 8 92

Metz. 56,750 611,990 10 78

Dijon 10,057 182,772 18 17

Avignon: « 10,866 147,452 13 57

Mîmes 10,526 244,010 23 18

Brest. . 5,309 76303 14 37

Totaux. . . . 1,760,004 2738,367

Les autres villes de France qui possèdent des monts-de-piété , dont nous n'avons pas pu indiquer les opérations , sont : Aix , An-

gers, Arras , Bergues , Boulogne , Calais , Cambrai, Dieppe, Douai , le Havre, Lille, Montpellier, Reims, Toulon, Valenciennes.

Le mont-de-piété de Montpellier, dont nous parlons , t. rr, p. 78 , prête jusqu'à 4,000 fr. sans intérêts. Cet établissement de bienfaisance porte, à juste titre, le nom de VQSuwrt dm prêt gratuit et charitable.

Il existe, dans les Hautes-Alpes (voyez plus loin, page 160), sous le nom de grenier* d'aondamee, des monts-de-piété établis dans le but de venir au secours des cultivateurs qui ont besoin de grains pour semer ou pour vivre. Les prêts et les remboursements se font en blé , les intérêts même se paient en céréales.

CAISSES D'ÉPARGNES

Les caisses d'épargne sont des institutions philanthropiques, qui ont pour objet de recevoir en dépôt (produisant intérêt) les petites sommes qui leur sont confiées) et d'aider ainsi les per-

sonnes laborieuses à se créer des économies. — Les dépôts peuvent être retirés à volonté, en prévenant quelques jours à l'avance. — L'administration des caisses d'épargne est gratuite pour les déposants, les frais* étant couverts par des revenus provenant des donations de leurs fondateurs.

L'institution des caisses d'épargne est celle sur laquelle les partisans de l'organisation sociale actuelle comptent le plus» pour préserver la société des dangers dont elle est menacée par le nombre toujours croissant des prolétaires, — Afin de mieux faire apprécier l'utilité et la portée de cette institution , M. Charles Dupin , dans une récente discussion à la Chambre des Députés , s'est exprimé en ces

termes : « Ce qu'il y a de plus difficile , avec les ouvriers et les gens à gages , c'est de leur faire acquérir les premières habitudes de l'ordre , de la prévoyance et de l'économie. Obtenez d'un domestique , d'un nianouvrier, d'un artisan , qu'il place semaine par semaine , ou mois par mois , les moindres économies , de 1 fr., de 2 fr., de 3 fr., jusqu'à ce qu'il accumule la somme de 100 fr., et vous pouvez être certains qu'avant d'avoir atteint ce terme , il acquerra le sentiment de la propriété, l'usage de la prévoyance et le besoin de l'épargne. Vous en aurez fait un homme nouveau qui ne se croira plus , pour emprunter une expression dont l'esprit d'anarchie a tant abusé , qui ne se croira plus un prolétaire sans avenir , mais qui prendra rang parmi les producteurs et les conservateurs de la richesse nationale. Sa conduite deviendra plus régulière , ses habitudes seront plus morales ; il sera meilleur travailleur, meilleur chef de famille et meilleur citoyen. »

Il existe maintenant en France :

4<>a ^;u. ^\i«,w^— a^{TM*} f 54 dans des chefs-lieux de dép. 124 caisses d'épargnes, dont | ?Q ^ des cJj _L d. arron<L *

Les principales sont établies à Paris, Metz, Bordeaux, Brest, Nantes , Rennes , Versailles , Rouen , Mulhouse, Troyes, Toulon» Reims , Marseille , Avignon , Lyon.

Toutes ces caisses paient annuellement 4 pour 100. d'intérêt pour les sommes qui y sont versées ; celle de Metz, seule, paie 5 pour 100.

La totalité des placements annuels était évaluée, en avril 1834, à 21,000,000 environ , dont le sixième 3,500,000 était composé de placements de 12 à 204 francs.

La caisse de Metz était -celle dont la situation était le plus prospère.

Sur 1000 habitants, elle comptait 71 déposants. La moyenne des déposants , pour toutes les autres villes principales, était de 31. Cette moyenne se proportionnait ainsi : Paris, 44 Versailles ... 17 Reims .,.,; 6

Bordeaux ... 35 Rouen 15 Marseille 5

Brest 30 Mulhouse ... 12 Avignon 4

Nantes 23 Troyes 10 Lyon 3

Bennes 20 Toulon ; 10

Le nombre des déposants qui, à Metz, était de 2703, en 1832, se composait de 1,123 ouvriers des deux sexes, 924 domestiques des deux sexes , 204 enfants mineurs , 179 employés, 72 individus de professions libérales , 203 militaires.

On comptait, sur 10,000 habitants , dans les deux villes où le nombre des déposants était le plus considérable: A Paris, 299 déposants, dont 91 ouvriers et 651 domestiques. A Metz, 608 déposants , dont" 252 ouvriers et 208 domestiques.

Chaque année , sur 1,000 habitants :

La caisse de Metz recevait les épargnes de 71 individus, et la caisse de Lyon recevait les épargnes de 3 iétmu

Par un contraste remarquable , 1,000 habitants produisaient aux impôts indirects :

A Lyon, pour la loterie, 8,070 fr.j pour les cartes à jouer, 117 fr. A Metz, pour la loterie, 582 fr.; pour les cartes à jouer, 10 fr.

Ces rapprochements suffisent pour faire connaître l'utilité et apprécier les résultats des caisses d'épargnes.

Il résulte de documents récemment publiés, que les placements des caisses d'épargnes au trésor public se sont élevés, pendant le mois de mai 1835 , à

950,000 caisse de Paris,

955»000 caisse des départements.

Les reprises faite» pendant le même mois n'ont été que de 22,000 francs.

Pendant le mois de juin 1835, les placements ont été da 1344,000 francs , à Paris et dans les départements.

Au 30 juin 1835, les diverses caisses d'épargnes de France avaient au trésor un capital de. . . » 49,897,000 fr.

Depuis un an le capital des caisses d'épargnes s'est donc augmenté de 28397,000fr.

BUREAUX DE

Il existe en France 6,275 bureaux de bienfaisance , qui , dans} l'année 1833 , dnt secouru à domicile 695,932 individu». Les revenus de ces bureaux se font élevé» à ;

ârvné pur Berthe 04 Rambox, .

6,230,138 » menus fixes.

34,891 49 produit des quêtes en nature, 1,586*552 28 produit des quêtes en argent

"~ legs et successions.

583,510 25 2,080,654 48 recettes diverses.

Les dépenses de l'année ont été de :

11,749*556 37 dépenses administratives.

3^377,648 54 secours en aliments.

1,258,106 0» - en vêtements, chauffage. Z570J25 08 — en argent.

Le terme moyen annuel par département Des recette* des établissements de bienfaisance est de 119060 54 Dm dépenser des établissements de bienfaisance, de 104,139 95

Les deux départements qui offrent le maximum des recettes et des dépenses sont :

Seine. . ; . . Recettes 2,164,490 33 Dépenses 2,041,385 38 Word.
— 1,157,138 87 — 1,070405 92

Le départ, qm offre le rajnimnm des recettes et des dépenses , est Creuse. Recettes 3,772 » Dépenses 3,657 »

POPUULTION OaUBmnUJB.

Le nombre des condamnés qui sont sortis des bagnes et des maisons centrales de détention, de 1821 à 1830 inclusivement, est de: 63,474, — dont : 46V824 hommes ; — 14,650 femmes.

Le terme moyen des récidives pendant ces dix années a été 31 pour 100 pour les bagnes ; 33 pour 100 pour les maisons centrales ; et Si pour les maisons de correction et prisons soumises au même régime que les maisons centrales (1). — Sur les 63,474 libérés , 21,740 sont rentrés dans les bagnes on dans les prisons.

An 25 avril 1831, le nombre des individus placés par jugement sons la surveillance de la police , et formant ce que l'on pourrait plus

spécialement appeler la pojmlaticn criminelle, s'élevair, suivant le tableau détaillé que nous en donnons ci-après, à 31,411 dans toute la France (vagabonds non compris). En outre, dans le courant de 1831

,

! 6,777 condamnés sont sortis libérés, savoir : 889 des baguer; 5,532 des maisons de détention ; 356 des maisons de correction. — Sur ce nombre : 532 ont été condamnés de nouveau avant la fin de 1831 >

38,656 total au 1er janvier 1832 des condamnés libérés placés -
^^^ son* *» «nrveillance de la police.

BBYAaTSMXm,

Ain

Aisne

Allier

Alpes (Basses-). . .

Alpes (Hantes-). .

Ardennes

Ariège

Aube.

Aude

Aveyron

Bouch.-du-Rbone. ,

Calvados

Cantal

Charente i

ç>nsrente * imer. . i Cher. ••»•«•<

Corrèxe.

Corse

Cote-d'or. . . .

Côtes-du-Nord. .

Creuse

Dordogne. . . .

Donbs

Drôme

il*

(1) Les bagnes , comme* nous l'avons dit page 5a , sont établis à Brest, Lorient , Rochefort et Toulon.

Les maisons de ddisniion existant » à Beaolieu (Calvados), Ca-
dillao (Gironde), Clairvaux (Aube), Clenaont (Oise), Embrun
(Hautes-Alpes), Ensisheim (Haut-Rhin), Byssas (Lot-et-Garonne) ,
Fonterranlt (Maine-et-Loire) , G ai lion (Buts), Hsgaeneau (Bas*
Rhin) , Limoges (Hante-Vienne), Loos (Nord) , Melon (Seine-et-
Marne) , Montpellier (Hérault) , Moat-Saint-Michei (Maoche) ,
NUpes (Gard), Toissy (Scioe- tt-Oue) , Rennes (Ille-et- Vilaine) ,
Riom (Pujr-de-DOnm).

Les maisons de correction et prison* : à BeUeveaux (a Besançon
r— Doob») , frisson* (Aisne). Bicélte (Seine), Seiut-Lscare (a Faria),

DIPARTEMUTS. Fag. Ccndamn. Forçat s. Réclusion*, dotai;.

Eure.

Eure-et-Loir. . . ï

Finistère

Gard

Garonne (Haute-).

Gers

Gironde.

Hérault

Ille-et-Vilaine. . . ,

Indre

Indre-et-Loire. . .

Isère» . *

Jura.

Landes.

Loir-et-Cher. . • ,

Loire .

Loire (Haute-). . .

Loire-Inférieure. .

Loiret.

Lot

Lot-et-Garonne. .

Lozère.

Maine-et-Loire. . .

Manche »

Marne.

Marne (Hante-). .

Moyenne.

Meurthe. '....•

Meuse.

Morbihan.

Moselle.

Nièvre.

Nord

Oise

Orne *

Pas-de-Calais. » .

Puy-de-Dôme. . .

Pyrénées (Basses-).

Pyrénées (Hantes-).

Pyrénées- Orient. »

Rhin (Bas-). . , .

Rhin (Haut-). . . .

Rhône ,

Saône (Haute-). . ; Saône-et-Loire. . .

Sarthe.

Seine

Seine-Inférieure. .

Seine-et-Marne. . .

Seine-et-Oise. . . j Sèvres (Deux-). . .

Somme.

Tarn

Tarn-et-Garonne. »

Var ,

Yaucluse. . . . •

Vendée

Vienne ,

Vienne (Hante*). . s Vosges.

Tonne. ...«*•

Totaux. : . . 7,454 8,658 13,152 9,601 38^65 Cet état ne comprend que ceux qui légalement sont considérés comme ayant des penchants criminels. — Mais pour se faire une idée du nombre d'individus qui, dans les grandes villes, demandent au vice et au crime des moyens d'existence qu'ils n'ont pas le courage de chercher par le travail , il suffit de lire cet extrait d'un écrit publié par un homme

dont le nom est célèbre dans les fastes de la police moderne ; — « Cinq mille individus , à Paris ; dit Vidocq , se lèvent chaque matin sans savoir qui pourvoira à leur dràer et à leurs autres besoins ; ces cinq mille individus absorbent au commerce une somme moyenne de 10 fr. par jour. C'est taxer au plus bas la dépense journalière de ces messieurs, menant d'habitude joyeuse vie , et d ordinaire enclins aux passions les plus dispendieuses.

v Leur dépense commune (soldée par le vol ou rescroquerie) s'élève donc : par jour à 50,000 fr., — par mois à 1,500,000 £r. -par an à 18,000,000 fr.»

isr

SI

f* FRANGE PIITOBBSQDB. — STAHTIQUE DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE.

Statistique Départementale et Communale.

' C'est au règne de Henri II seulement que remonte l'établissement à poste fixe, dans les diverses provinces de France, des agents de l'autorité royale, fce commissaires royaux (missi dominici ou missi régales) , que les rois de la seconde, race et les premiers rois de la troisième* jusqu'à la seconde branche des Valois , envoyaient dans les provinces , quoique revêtus, de pouvoirs fort étendus , n'avaient que des missions .temporaires. lia étaient principalement chargés de surveiller «t. de réformer au besoin l'administration de la justice , celle des finances et la police du pays.— Des ordonnances de Gbarnlemagne et de LiCuiele-Débonnaire , en 812,819 et 820, avaient déterminé l'exercice de leurs fonctions, auxquelles les rois de la troisième race apportèrent peu de changements. — Ces commissaires* n'étaient point chacun individuellement chargés d'une province, entière ; on les multipliait suivant les objets divers soumis

à leur surveillance. il y en avait pour la justice, pour les finances , pour les monnaies , pour les vivres , pour les aides , etc. Leurs fonctions duraient ordinairement une année. — Henri II , trouvant, qu'il paraissait utile de donner plus de fixité à cette institution, préposa, en 1561 , à l'administration de chaque province , un intendant , sous la dénomination de commissaire pour l'exécution des ordres du /fa/.

— En 1635 Louis XIII donna à ces fonctionnaires le titre d'intendant du militaire , justice , police et finances. --L'établissement des intendants éprouva d'abord quelques difficultés*. Ces charges furent même supprimées en 1748- On les rétablit ensuite aussitôt , et en 1789 toutes les provinces étaient devenues des intendances.

Une loi de 1789 changea ce mode d'administration; la France fut divisée en départements , et chaque département fut subdivisé en districts ; chaque district en cantons , comprenant un certain nombre de communes L'administration départementale fut confiée à des corps électifs. Elle se divisait en deux sections : le conseil de département et le directoire, du département. — Le directoire, composé de huit membres, était toujours en activité pour l'expédition des affaires , et rendait compte de sa gestion au conseil , dans une session annuelle qui avait lieu à cet effet. — Chaque administration de district se divisait également en conseil et directoire , dont les relations étaient analogues* à celles des conseils et des directoires de département. — Le ministère public était exercé, près de ces administrations , par des fonctionnaires choisis sous la dénomination de procureurs généraux et procureur* syndic.

La loi de 1793 , qui organisa un gouvernement provisoire et révolutionnaire , modifia à beaucoup d'égards- celle de 1789.

— Les conseils de département furent «opprimés , et l'administration du département seulement resta chargée de la répartition

des contributions* entre les districts , du -commerce et des manufactures, des grandes routes et canaux publics , et- de la surveillance des domaines nationaux. — La hiérarchie qui plaçait les administrations de district et les municipalités sous la dépendance directe de l'administration de département, fut abolie. — En 1795, on réduisit à cinq le*nombre'des administrateurs de département, et ces administrateurs durent* être «renouvelés tous les ans , par cinquième. — Les administrations- de district furent supprimées , et chaque canton dut avoir au moins une administration dite municipale. — Des commissaires , nommés par le gouvernement, exercèrent le ministère public près des administrations de département.

Une loi du 17 février 1880 a rétabli l'organisation administrative sur des bases plus analogues à celles qu'avait fixées la loi de 1789. — Le territoire est divisé en départements , qui se subdivisent en arrondissements communaux , formés par la réunion d'un certain nombre de cantons et de communes.

il faut suffire à «toute».

L'administration proprement dite de chaque département est exclusivement confiée à un seul fonctionnaire, qui a le titre de. Préfet, et qui remplit une grande partie des fonctions attribuées autrefois aux directeurs et aux procureurs généraux syndics de département (1). — La connaissance des matières qui appartiennent au

(1) Ces fonctions étaient ainsi déterminées* par la loi de 1788 * « Les administrations du département sont chargées , sous l'inspection du Corps législatif , et «n vertu de ses décrets i 1° de répartir toutes les contributions directes imposées à chaque département. Cette répartition sera faite par les administrations de département entre les districts de leur ressort , et par les administrations de districts entre les municipalités ; 2° d'ordonner et de faire faire , sui-

vant les formes qui seront établies , les «okf d'assiette «4 de cotisation entre les contribuables de chaque munjci-

conteutieux administratif a été dévolue à nn Conseil de préfecture , dont le préfet eat président—* Un Conseil général , dont les mambrea sont élus par une assemblée électorale formée des citoyens portés sur les listes du jury , remplace le conseil de département qui faisait partie des anciennes administrations départementales.

PnxvfiT. — Ce magistrat est seul chargé de radministration ; il fait exécuter les lais et les ordonnances; il peut suspendra de leurs fonctions las sous-préfets , maires et adjointe ; àl surveille toutes les parties de l'administration publique. .

Snc&aVrAiaxa cénaRACx. — Lea départements des Bouebes-du-Rboae, de la Gironde , du Nord, de la Seine et de la Seine- Inférieure ont seuls un secrétaire général dé préfecture. Dana les antres départements, ces fonctions sont remplies par nn des ©ou» seillers de préfecture , désigné par le préfet

Cowsktl de préfecture. — Ce conseil prononce séries demandes des particuliers tendant à obtenir la décharge ou la réduction de leur cote de contributions directes ; sur les diffi- ' cultes entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration , concernant le sens ou l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes en dommages intérêts, procédant du fait des entrepreneurs et non du fait de l'administration ; sur les demandes et contestations concernant les indemnités dues aux particuliers, à raison des terrains pris ou fouillés pour la confection dea routes , canaux et autres ouvrages publics ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les autorisations de plaider, demandées par les communes ; sur le contentieux des domaines nationaux ; ' sur certaines difficultés en matière d'élection communale et à la Chambre des Députés. — Il règle lea

comptes communaux , s'élevant de 100 fr. a 10[^])00 fr. — En gégéral ; c'est nne espèce de tribunal de première instance pour la justice administrative. — Lorsque le préfet assiste an conseil , il le préside ; en cas de partage , il y a voix prépondérante. — Dana certaines ma-tières , la loi dit que le préfet doit prononcer en conseil de préfecture ; alors ce conseil n est pas appelé à délibérer , il donne seulement un avis, qui n'est pas obligatoire pour le préfet.

- Conseil GE/rix-AL. — Ce conseil s'assemble chaque année ; Pé-'poque de la réunion est déterminée par le gouvernement ; la durée de la session ne peut excéder quinze jours ; il nomme un de ses membres pour président, un autre pour secrétaire; il fait la répar* titution des contributions directes entre les arrondissements; il statue sur les demandes en réduction faites par les conseils d'arrondisse-ment et les communes : il détermine dans les limites de la loi le nombre de centimes additionnels dont l'imposition eat demandée pour les dépenses du département ; il entend le compte annuel que le préfet rend de l'emploi dea centimes additionnels qui ont été des-tinées à ces dépenses ; il exprime son opinion sur l'état et les besoins du département, et la remet au préfet pour être adressée aux ministres.

La loi dn 22 juin 1\$33 a établi que le nombre des. membres d'un conseil général serait égal à celui dea cantons du départe* ment, sans toutefois excéder le nombre de 20. (Dans, le .département de la Seine, par exception , ce nombre est de 44» dont 36 nommés par les 12 arrondissements de la ville de Paria.) — Les membres des conseils généraux sont élus pour neuf ans ; ils sont renouvelés par tiers tons les trois ans et indéfiniment rééligibles. — Nul ne peut être nommé membre d'un conseil général s'il ne jouit de ses droits civils et politiques , sj au jour de son

palité ; 3° de régler et de surveiller tant ce qui concerne , tant la perception es le versement du produit de ces contributions , que la service et les fonctions des agents qui en seront chargés; 4° d'ordonner et de faire exécuter le paiement des dépenses «ni seront assignées en chaque département sur le produit des mêmes contributions. — Ces administrations de département seront encore chargées » sous l'autorité et l'inspection du Roi , comme chef suprême de la nation et de l'administration générale du royaume , de toutes les parties de cette administration , notamment de celles qui sont relatives à l'assistance des pauvres et à la police des mendiants et vagabonds ; 2° à l'inspection et à l'amélioration du régime des hôpitaux , des bagnes , des établissements et ateliers de charité , prisons , maisons d'arrêt et de correction; 3° à la surveillance de l'éducation publique et de l'enseignement primaire ; 4° à la maintenance et à l'emploi des fonds destinés , en chaque département, à l'encouragement de l'agriculture, de l'industrie , à l'assistance publique ; 5° à la conservation des propriétés publiques » ; 6° à la culture des forêts , rivières , «bénéfices et autres choses» communes ; 7° à la direction et confection des travaux pour la confection des routes , canaux , et autres ouvrages publics autorisés dans le département ; 8° à l'entretien , réparation et reconstruction des églises , presbytères et autres objets nécessaires au service du culte religieux ; 9° au maintien de la salubrité , de la sûreté et de la tranquillité publique; 10° «au service et à l'emploi des sapeurs en gardes nationales, ainsi qu'il sera réglé par des décrets particuliers» n

fin

élection il n'est âgé de 25 ans , et s'il ne paie depuis un an au moins 200 fr. de contributions directes dans le département. — La loi a établi en outre diverses causes d'incompatibilité entre certaines fonctions publiques et celles de membre d'un conseil général.

ARTICLE 10. — DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

L'administration d'un arrondissement se compose d'un conseil municipal et d'un conseil d'arrondissement.

Le conseil municipal. — Ce fonctionnaire exerce son autorité sous les ordres immédiats du préfet

Le conseil d'arrondissement. — Ce conseil se rassemble chaque année ; l'époque de sa réunion est fixée par le gouvernement ; la durée de sa session ne peut excéder quinze jours ; elle se divise en deux parties : l'une de dix jours , antérieure à la réunion du conseil général, l'autre de cinq jours, postérieure à la même réunion. Il nomme un de ses membres pour président et un autre pour secrétaire; il fait la répartition des contributions directes, foncière et mobilière , entre les communes de l'arrondissement ; il donne son avis motivé sur les demandes en décharge qui sont formées par les communes , il exprime son opinion sur l'état et les besoins de l'arrondissement , et la remet au sous-préfet pour être adressé au préfet

Les conseils d'arrondissement sont composés d'autant de membres que l'arrondissement a de cantons , sans que le nombre des conseillers puisse être au nombre de neuf. — Les membres des conseils d'arrondissement sont élus pour six ans. Ils sont renouvelés par moitié tous les trois ans. — Les incompatibilités prononcées par la loi pour les membres des conseils généraux sont applicables aux conseillers d'arrondissement. — Sont éligibles aux fonctions de conseillers d'arrondissement tous les citoyens domiciliés dans le département, qui y paient depuis un an 150 fr. de contributions di-

rectes (dont le tiers dans l'arrondissement), et qui, jouissant des droits civils et politiques, sont âgés de 25 ans accomplis.

FONCTIONNAIRES , CHEFS DE SERVICE , ETC

Les divers fonctionnaires de l'ordre administratif, chefs de service, autres que les préfets et sous-préfets, et placés à poste fixe dans un département, sont :

Un receveur général.

Un payeur.

Un directeur de l'enregistrement et des domaines.

Un directeur des contributions directes.

Un directeur des contributions indirectes.

Un ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Un géomètre en chef du cadastre.

Un agent forestier (conservateur, inspecteur ou garde général).

Tous ces fonctionnaires ont leur résidence au chef-lieu du département.

Il y a dans chaque arrondissement :

Un receveur particulier des finances (excepté au chef-lieu).

Un receveur entrepreneur des poudres et salpêtres.

Un directeur des contributions indirectes (excepté dans quelques localités).

Un conservateur des hypothèques.

Un vérificateur des poids et mesures.

l>£*Sim» DÉZ.AmTXmXMTAL.XS.

Les dépenses départementales sont de trois sortes : dépenses fixes; — dépenses variables, ordinaires; — dépenses facultatives, ordinaires et extraordinaires.

ifous allons faire connaître, d'abord en masse, puis avec détail , quel a été le montant total de ces dépenses pour tous les départements de la France, en 1832 , et dans une période de dix années , de 1823 à 1833. — 1832. 1823 - 1833.

Dépenses fixes. 10,808,805 112,644,754

Dépenses variables 28,530,255 255,224,156

Dépenses facultatives 17,435,050 115,319,183

Total des dépenses départementales. 56,774,200 483,188,093

WpejuojUtx. £ «1832. 1823-18.13.

Traitement, des préfets. 1,538,283 19,248,854

des secrétaires généraux. . . 102,529 2,693,010

des sous-préfets 837,290 8,312,505

des conseillers de préfecture. 472,334 4,496,211

Frais d'administration des préfectures. . 2,892,000 28,972,147

dessous-préfectures 1,164,250 11,617,034

Dép. des maisons centrales de détention. 3,527,526 35,100,216

Constructions et grosses réparations des «ours royales. — Tra-
vaux aux établissements thermaux et sanitaires. 274,883 2,204,771

Totaux 10,808,895 112,644,754

GSSSSSXSS* BSBSS3BHOB

D/prnsêt variables. En 1832.

Contributions , loyers et mobilier de la
préfecture 249, ^53

Prisons départementales 4,754,874

Dépôts de mendie, et ateliers de charité. 1 ,666,405

Casernes de gendarmerie 1,177,261

Cours et tribunaux 1,112,041

Edifices départementaux 2,468,056

Routes royales, départementales, et
chemins communaux 7,039,554

Enfants trouvés. . . . - 5,149,744

Encouragements et secours 1,513,637

Dettes départementales 1,032,201

Dépenses imprévues 2,366,729

Totaux. . 28,550,255

D*peiu*s facultatif §s. En 1832.

Edifices départementaux. 2,004,119

Routes royales, départementales, et
chemins communaux 12,080,090

Supplém. aux dép. des enfants trouvés. 1,065,749

Secours aux communes et ateliers de ch. 433,824

Clergé diocésain 243,651

Dépenses diverses 1,607,617

Totaux. . 17,435,050

Voici quelles ont été en 1832, dans- chacun des français , les dépenses départementales :

J>epart€m<ntt. Fini. FariabUs. Faeullat.

Aiu 69,441 66 245,739 33 129,757

Aisne. . . . 97,636 67 370,754 68 323,067

Allier. . . . 62,173 20- 240,535 64 78 876

Alpes (BA 61,684 75 250,706 96 56,338

Alpes (H.-). 205,546 45 362,911 82 46 724

Ardennes. . 79,562 11 272,616 98 105,981

Ariège. . . 55,708 33 208,728 04 104,751

Aube. . . . 503,868 75 235,486 \5 184,176

Ande. . . . 64,869 42 230,578 04 187,955

Aveyron. . 70,391 66 270,793 06 213 245

B.du-llhôn. 161,362 01 410,417 93 276682
Calvados. . 338,096 52 457,679 55 411,681
Cantal. . . 60,147 08 212,983 17 127,934
Charcute. . 70,683 72 328,507 24 217,827
Char.-Infér. 103,410 49 350,454 10 278,954
Cher. . . . 59,087 80 284,269 63 145,505
Corrèzc. . . 52,400 » 223,831 76 103,516
Corse. . . . 79,561 25 202,150 99 99,014
Côte -d'Or. 90,655 38 308,618 55 190 813
Côies-du-N. 77,333 32 280,053 98 102,577
Creo^,-. . 58,552 49 217,689 54 113,142
Dordognc . 78,281 92 287,351 81 295,680
Doubs. . . 85,663 31 335,435 04 73,523
Droine. . . 61,866 33 264,376 19 88,179
E«re. . . . 312,428 45 361,579 13 444,978
Eure-et-L. 73,107 4& 318,830 84 275,850
Finistère. . 79,021 64 304,657 59 131,526
Gard. . . . 276,307 05 253,987 06 131,244
Garon.vH.-) 105,459 60 409,181 69 273,256
Gers. . . . 71,3158 20 229,161 76 200,392
Gironde. . 189,770 70 441,669 92 357,613

Hérault. . . 175,773 78 296,846 23 187,556
Me-et-Vil. 234,669 57 336,645 32 158,268
Iudre. . . . 60,704 96 201,523 59 140,884
Indre-et-L. 66,607 01 241,717 28 194,479
Isère. . . . 83,505 23 414,530 80 2:0,527
Jura. . . . 64,279 12 241,074 83 107,132
Landes. . . 54,290 57 230,116 68 122,111
Loir-et-Cb. 59,580 17 230,734 78 116,818
Loire 65,709 15 226,141 23 185,896
Loire (H-.). 54,212 50 233,956 23 60,250
Loire-Inf. . 108,708 30 290,690 44 238,036
Loiret. . . 88,866 24 269,440 98 241,140
Lot 60,364 05 266,412 49 189,907
Lot-et-Gar. 286,111 09 261,693 06 297,990
Loière. . . 51,680 83 198,492 06 49,072
Maine-et-L. 575,819 95 321,335 86 256,245
Manche.. 247,41139 356,102 38 246,401
Marne. . . 86,320 93 308,261 49 296,960
Marne(H.-) 58,360 06 221,007 90 150,977
Mayenne. . 61,397 74 225,493 85 223,138
Meurthe, . 93,881 » 336,578 94 152,143

Meuse. . . 69,737 49 227,359 12 120,941
 Morbihan.. 60,826 76 266,159 84 118,316
 Muselle... 90,675 55 320,254 84 184,890
 départi
 Total gfy/r
 Départements. Fixes. Fariables. Facultat. Total génér.
 Nièvre. . . 64,933 33 253,418 93 207,624 525,976 26
 Word. . . . 464,246 55 604,063 26 448,635 1,516,944 81
 Oise. . . . 192,070 65 284,259 26 268,236 744,565 91
 Orna. . . . 80,270 88 290,463 66 260,061 630,795 54
 Pas-de-Cal. 113,175 » 359,537 79 346,769 819,481 79
 P«y-de-D. 229,651 93 341,309 24 230,483 801,444 17
 Pyrén.(B-) 93,714 11 382,913 09 66,957 543,584 20
 Pyrén.(H-) 56,833 61 222,528 94 42,062 321,424 55
 Pyrén.-Or. 54,093 60 244,769 32 55,971 354,833 92
 Rhin (Bas-) 253,263 47 494,478 07 164,421 912,162 54
 Rhin (H.-), 266,623 60 322,786 25 134,992 724,401 85
 Rhône. . . 203,334 83 623,847 81 186,267 1,013,449 64
 Saône (H.-). 50,825 08 202,875 82 172,250 434,950 90
 Saône-et-L. 91,84! 33 318,172 » 205,548 615,564 33
 Sarthe. . . 72,109 98 321,033 07 276,422 669,565 05

Seine. . . 329,827 20 2,778,217 58 1,224,382 4,332,426 78
 ScinelInfer. 151,593 79 786,423 96 590,067 1,528,084 75
 Seine-et-M. 261,613 02 291,305 42 215,265 768,183 44
 Seine-et-O. 323,416 01 483,484 50 412,868 1,219,768 51
 Sèvrea(D.-) 66,897 24 288,492 34 213,412 568,801 58
 Somme. . . 107,786 04 405,886 57 212,615 726,287 61
 Tarn 65,428 32 268,695 23 253,857 587,980 55
 Tarn-et-G. 58,197 51 221,670 65 162,727 442,595 16
 Var 66,442 46 326,530 96 121,137 514,110 44
 Vaucluse. . 05,235 93 278,008 80 87,351 430,595 73
 Vendée., 68,396 26 222,185 12 130,850 421,43138
 Tienne. . . 72,169 56 306,227 53 71,890 450,287 09
 Vienne (H.-) 247,309 68 228,326 » 156,700 632,335 68
 Vosges. . . 71,905 05 203,602 67 181,896 457,403 72
 Tonne. . . 78,987 53 264,525 28 158,481 501,993 81 Le terme
 moyen annuel par département est ,
 Ponr les. dépenses fixes, de 117,338 28
 Pour les dépenses variables , de 265,858 48
 Pour les dépenses facultatives , de 120,124 14
 Et ponr les dépenses totales, de 503,320 92
 juramnsxRAnoir coianmAu.

« Les Francs , dit M. Henrion de Pensey , qui trouvèrent le régime municipal établi dans les Gaules , en conservèrent tout ce qui était compatible avec le droit de conquête ; mais cette institution , successivement affaiblie pendant les troubles de la première race, se perdit dans la confusion des derniers règnes delà seconde, et ne reparut sous la troisième que dans les premières années du xix^e siècle. — La France alors présentait le spectacle d'un grand royaume' déchiré par une multitude de seigneurs de fiefs , qui avaient envahi tous les droits du prince et toutes les libertés du peuple. — Telle était la triste condition des habitants des campagnes , qu'ils avaient perdu jusqu'au sentiment de leur dégradation ; mais ceux des villes , plus éclairés , sentaient mieux le poids de la honte du joug sous lequel ils gémissaient. Enfin l'oppression exerça sur eux sa lente, mais inévitable influence. — Bile leur révéla le secret de leur force , et ils arrachèrent des seigneurs les concessions appelées chartes des comment*.

- Ces chartes différaient en quelques points ; mais uniformes sur les plus importants , toutes abolissaient la servitude personnelle et les taxes arbitraires. — Toutes renfermaient un certain nombre de dispositions législatives qui réglaient les principaux actes civils et déterminaient les peines des délits les plus communs , notamment des délits de police. — Toutes consacraient le principe que le choix des officiers municipaux appartient aux habitants. — Toutes attachaient au pouvoir municipal la manutention des affaires de la commune , le maintien de la police et l'administration de la justice , dans les cas où il s'agissait de statuer sur des points réglés par la charte.— Kd fin , et ceci est fort remarquable, tous ces diplômes autorisaient les officiers municipaux à faire prendre le* armes au* habitants toutes les fois qu'ils le jugeraient nécessaire pour défendre les droits et les libertés de la commune , soit contre des voisins entreprenants , soit contre le seigneur lui-même.

« Les municipalités étant enfin parvenues à dépouiller la puissance féodale de ce qu'elle avait de menaçant pour l'ordre public et de plus oppressif pour les citoyens , l'autorité royale , qui , pendant toute la durée de cette lutte , les avait puissamment secondées , non-seulement leur retira son appui , mais comme l'architecte qui brise ses échafauds lorsque l'édifice est construit , elle abolit successivement, et sur les prétextes souvent les plus légers, toutes les chartes des communes. — Telle ville fut privée de sa charte, parce que, disait-on, elle en abusait; telle autre, parce qu'elle était hors d'état d'en représenter l'original. Chaque jour ▼oyait augmenter leurs charges et diminuer leurs privilèges. Les choses furent portées au point, qu'en 1374» la commune de Roze sollicita comme une grâce la révocation de sa charte , et que celle de Villeneuve demanda et obtint la même faveur de Charles V.

•» A ces mesures partielles , on en joignit de générales : les officiers municipaux étaient juges des affaires civiles. En

1563 , cette attribution leur fut enlevée par l'établissement de la juridiction consulaire. En 1579, l'ordonnance de Blois leur fit défense de connaître des affaires criminelles. Les juges royaux les dépouillèrent successivement de la justice civile. Enfin la vénalité des offices municipaux acheva de dénaturer ces offices. »

Le droit d'élire les maires et les échevins datait pour la plupart des villes du règne de Louis-le-Gros. Deux ordonnances de saint Louis, en 1256, déterminèrent l'élection et l'institution de ces magistrats. — Les maires ont continué à être électifs jusqu'à l'édit royal de 1692 , qui créa des maires perpétuels dans chaque ville et communauté , avec lettres de conseiller de Roi. — Il n'y eut d'exception que pour Paris et Lyon , où l'on conserva l'office de prévôt des marchands. — Le droit d'élection fut rendu aux communes, en 1764 ,

maù sept ans après, en 1771 , il leur fut enlevé de nouveau , et l'édit de 1692 remis en vigueur.

Tel était l'état des choses , lorsqu'en 1789 on supprima la vénalité des charges municipales. — La loi constitua alors les corps municipaux, et attribua à leur chef le titre de maire. — Les maires, qui n'étaient d'abord nommés que pour deux ans par les citoyens réunis en assemblée, furent déclarés rééligibles , à l'expiration de leurs fonctions, pour deux années; après quoi U n'était plus permis de les élire qu'après un intervalle de deux ans. — Un procureur de la commune , nommé dans la même forme que le maire , et rééligible aux mêmes conditions , était chargé de défendre les intérêt» et de poursuivre les affaires de la communauté. — Un secrétaire greffier, nommé par le conseil général de la commune, était attaché a chaque municipalité. Au surplus , les corps' municipaux furent entièrement subordonnés aux administrations do district. — - Cette organisation éprouva , en 1795 et en 1800, diverses modifications et des changements qui la dénaturèrent entièrement. — L'élection fut supprimée et le choix des officiers municipaux réservée au chef du gouvernement dans les communes comptant

{>lus de 5,000 habitants , et aux préfets dans celles dont la population était moindre. — Enfin une loi du 21 mars 1831 a déterminé de nouveau les formes de l'organisation 'municipalo. Nous allons les faire connaître.

ORGANISATION ACTTJSIXB.

Le corps municipal de chaque commune , Paris excepté (1) , se compose : du maire , de ses adjoints , et des conseillers municipaux.

Maires kt adjoints. — Les maires et les adjoints sont choisis parmi les membres du conseil municipal et nommés par le Roi , dans les communes qui ont 3,000 habitants et au -dessus , et dans les

chefs-lieux d'arrondissement, et par le préfet, au nom du Roi, dans les autres communes. Ils sont nommés pour 3 ans, peuvent être suspendus par le préfet et révoqués par le Roi. — Leurs fonctions sont gratuites et incompatibles avec certaines fonctions publiques, et avec les fonctions du culte déterminées par la loi. — Les maires et adjoints doivent avoir 25 ans accomplis et avoir leur domicile réel dans la commune. — Il y a un seul adjoint dans les communes de 2,500 habitants et au-dessous; deux, dans celles de 2,500 à 10,000 habitants, et dans les communes d'une population supérieure, un adjoint de plus par chaque excédant de 20,000 habitants.

Conseil municipal. — Ce conseil se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitants et au-dessous; de 12, dans celles de 500 à 1,500; de 16, dans celles de 1,500 à 2,500; de 21, dans celles de 2,500 à 3,500; de 23, dans celles de 3,500 à 10,000; de 27, dans celles de 10,000 à 30,000, et de 36, dans celles d'une population de 30,000 et au-dessus. — Dans les communes où il y a plus de trois adjoints, le conseil municipal s'augmente d'un nombre de membres égal à celui des adjoints au-dessus de trois; dans celles où il a été nommé un ou plusieurs adjoints spéciaux et supplémentaires, le conseil municipal s'augmente d'un nombre égal à celui des adjoints. — Les conseillers municipaux sont élus pour six ans par l'assemblée des électeurs communaux. — La loi a établi aussi l'incompatibilité entre les fonctions de conseillers municipaux et diverses fonctions publiques. — Les conseils municipaux sont renouvelés par moitié tous les trois ans. — Ils se réunissent quatre fois par an : au commencement des mois de février, mai, août et novembre*. Chaque session peut durer dix jours. Le maire est président. Un conseil municipal ne peut délibérer s'il n'y a la moitié des membres présents.

Électeurs communaux. — Les citoyens appelés à faire partie des assemblées d'électeurs communaux sont : — 1° Les citoyens

(1) Une loi a déterminé en 1834 l'organisation municipale de la ville de Paris (où il n'y a point de conseil d'arrondissement) ; depuis cette loi , le corps municipal de Paris se- compose du préfet du département de la Seine, du préfet de police, des moins, des adjoints et des membres du conseil gêné* rai du département élus par la ville de Paris. — Il y a un maire et deux adjoints pour chacun des douze arrondissements de Paris. — Us sont choisis par le Roi , pour chaque arrondissement , sur une liste de douze candidats nommés par les électeurs de l'arrondissement. Ils sont nommés pour trois ans, et toujours révocables. — Le conseil municipal de la ville de Paris se compose de — 36 membres « qui sont élus par les douze arrondissements de Paris pour faire partie du conseil général du département de la Seine.

les plus imposés aux rôles des contributions directes de la commune, âgés de 21 ans accomplis , dans les proportions suivantes, — Pour les communes de mille âmes et au-dessous, un nombre égal au dixième de la population de la commune ; — ce nombre s'accroîtra de cinq par cent habitants en sus de 1,000, jusqu'à 5,000 ; — de quatre par cent habitants en sus de 5,000, jusqu'à 15,000; — de trois par cent habitant» au-dessus de 15,000.— 2° Les membres des cours et tribunaux , les juges de paix et leurs suppléants; — les membres des Chambres de commerce, des conseils de manufactures , des conseils de prud'hommes ; — les membres des commissions administratives des collèges , des hospices et des bureaux de bienfaisance ; — les officiers de la garde nationale ; — les membres et correspondants de l'Institut ; — les membres des sociétés Barrantes instituées ou autorisées par une loi ; — les docteurs de l'une ou plusieurs des facultés de droit , de médecine , des sciences , des lettres , après trois ans de domicile réel dans la commune ; — les avocats inscrits au tableau , les avoués près les cours et tribunaux , les notaires , les licenciés de l'une des facultés de droit , des sciences » des

lettres , chargés de renseignement de l'une des matières appartenant à la faculté où ils auront pris leur licence, les ans et les autres après cinq ans d'exercice et de domicile réel dans la commune; — les anciens fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire jouissant d'une pension de retraite ; — les employés des administrations civiles et militaires jouissant d'une pension de retraite de 600 fr. et au-dessus ; — les élèves de l'école Polytechnique qui ont été , à leur sortie , déclarés admis ou admissibles dans les services

— Les citoyens , après deux ans de domicile dans la commune : toutefois les officiers appelés à jouir du droit électoral en qualité d'anciens élèves de l'école Polytechnique , ne pourront l'exercer dans les communes où ils se trouveront en garnison qu'autant qu'ils y auraient acquis leur domicile civil ou politique avant de faire partie de la garnison ; — Les officiers de terre et de mer jouissant d'une pension de retraite; — les citoyens appelés à Voter aux élections des membres de la Chambre des députés , ou des conseils généraux des départements , quel que soit le taux de leurs contributions dans la commune.

RECETTES ET DÉPENSES COMMUNALES

Les recettes annuelles des communes , en 1833 , se composent de :

Centimes additionnels ordinaires. 9,331,147 41

Attributions sur les patentes. 1,640,364 59

Impositions extraordinaires ' 13,451,094 44

Produits de l'octroi 56,571,506 »

Produits d'immeubles 25,828,817 67

Produits de locations d'emplacements	8,292,780 17
Rentes sur l'Etat	2,715,927 47} ~<k£Q7i T*
— sur particuliers	540,044 28 1 3»^>y71 7Ô
Intérêts de fonds placés au trésor	1,509,538 65
Produits divers et imprévus.	41,904,789 20
Total des recettes.	161,786,009 88
Leurs dépenses se divisent ainsi :	
Dépenses ordinaires. — - Personnel et matériel. . .	38,751,780 64
Entretien et réparation d'immeubles	7,464,909 11
Travaux public	21,686,528 78
Police municipale. — ■ Grande et petite voirie. . .	13,785,691 97
Subvention.— Secours aux établis. charitables, etc.	14,560,183 65
Garde nationale	4,511,734 07
Instruction publique	9,204,504 21
Cultes . . .	5,311,558 79
Intérêts d'emprunts	5,560,076 50
Acquisitions de rentes et d'immeubles	2,923,958 81
Dépenses diverses et imprévues	23,813,847 82
Total des dépenses	147,574,774 35
Le tableau suivant indique par départements la situation financière des communes, leurs recettes, leurs dépenses, et ce qu'elles restent devoir sur les emprunts qu'elles ont contractés :	

Départements. Recettes, Dépenses. Dettes.

Ain < 830,020 » 754,552 » 13,137 »

Aisne 2,113,548 50 1,969,826 59 60,500 »

Allier 442,321 61 418,528 99 1,500 »

Alpes (Basses-). . 367,453 37 304,715 » 37,450 » Alpes (Hautes-).
• 379,303 » 350,585 » »

Ardèche. 324,336 35 310,650 08 81,146 »

Ardennes 1,431,041 » 1,249,570 » » •

Ariège 430,703 » 366,200 » 101,400 »

Aube 1,458,879 30 1,043,394 14 104,333 »

Aude 772,216 64 696,943 04 15,175 »

Aveyron 699,920 19 431,093 11 80,780 »

Bouch.-du-Rhône. 3,923,439 67 3,643,782 B7 530,944 03

Calvados 2,939,873 15 2,645,849 61 564,707 34

Cantal, ..«*.. 391,058 81 559,408 02 50,611 18

Départements, facettés. Dépenses. Dettes.

Charente. ... ; &\$&» 00 478,539 64 65,700 ».

Charente-Infér. . 1,016,425 16 951,383 32 91,794 58

Cher 704,206 84 673,585 41 215,000 »

Corrèxe 306,722 64 337,875 55 6,000 »

Corse 235,571 72 176,637 53 50,289 82

Côte-d'Or 3,355,937 49 2,«6,570 46 38,000 »
Côtes-du-Nord. . 711,536 » 675,095 » 69,200 0
Creuse. 358,895 » 315,006 » 57,455 »
Dordogne. . . • 505,235 25 525,437 02 274,260 »
Doubs 2,359,250 44 2,211,800 54 »
Drôme 828,876 68 829,377 23 40,000 »
Eure 783,134 80 759,730 70 »
Eure-et-Loir. . . 718>126 97 737,989 02 131,260 »
Finistère 1,046,847 77 1,016,225 22 121,300 »
Gard 1,446,024 18 1,388,392 78 «2,000 »
Garonne (Haute). 1,999,436 91 1,540,938 43 206,642 44
Gers 545,308 98 391,950 08 83,005 » •
Gironde 3,762,042 63 3,751,907 53 1,574,676 20
Hérault 1,536,917 17 1,436,666 64 57,200 »
Ille-et-Vilaine. . . 1,138,254 » 1,151,889 » 80,000 »
Indre 483,362 61 456,255 16 29,144 »
Indre-et-Loire. . . 671,763 08 617,905 22 37,500 34
Isère 1,439,793 40 1,477,500 19 90,436 89*
Jura 2,611,602 D 2,221,679 » 106,300 » ^
Landes 522,258 98 423,777 53 1,500 »
Loir-et-Cher. . . 500,255 » 520,473 » 20.906 »

Loire 978,968 76 916,332 54 275,516 *

Loire (Haute-). . . 342,964 86 313,556 80 80,000 'iT

Loire-Inférieure.. 1,534,272 74 1,375,800 31 1,152,858 75 .

Loiret 1,124,376 60 1,092,470 45 503,256 67 -

Lot 373,614 86 308,266 50 25,333 34

Lot-et-Garonne. . 659,643 64 559,602 97 16,323 18

Lozère 168,804 94 157,518 84 » ♦

Maine-et-Loire.. . 1,149,792 23 1,094,754 03 106,000 »

Manche 2,203,321 14 2,166,707 75 147,506 24

Marne 2,439,684 13 2,297,556 72 66,905 »

Marne (Hante-). . 5,102,172 » 1,882,114 » 1,500 »

Mayenne.. 406,019 63 370,161 33 249,609 50

Meurthe 2,627,510 90 2,650,476 56 233,672 »

Meuse 3,537,536 » 1,971,851 » 96,877 18

Morbihan 637,841 » 624,666 » 89,500 »

Moselle 2,697,954 » 2,314,648 » 184,000 »

Nièvre. 1,008,561 53 1,002,304 24 345,000 »

Nord 4,458,006 52 4,335,934 94 310,073 60

Oise 1,166,224 80 1,246,248 18 143,590 »

Orne ; 934,048 17 995,516 01 5,053 55

Pas de-Calais. . . 2,613,307 » 2,432,252 » 90,729 98

Puy-de-Dôme. . . 721,012 51 708,743 90 234,290 »

Pyrénées (Basses-) 1,060,672 » 845,725 » 169,000 »

Pyrénées (Hautes-) 668,876 99 630,289 58 1,000 »

Pyrénées -Orient. 350,710 05 316,526 90 6,400 »

Rhin (Bas-). . . . 4.364,357 34 4,140,151 67 515,261 95

Rhin (Haut-) 3,542,460 14 3,266,701 » »

Rhône 4,012,416 » 3,959,727 56 5,605,351 15

Saône (Haute-). , 2,645,825 66 2,234,127 30 22,785 »

Saône-eWLohe-e.. . 1,551,147 39 1,222,080 16 24,174 51

Sarthe 677,257 51 596,804 50 151,517 18

Seine 38365,155 » 38,313,338 » 62,184,623 »

Seine-Inférieure.. 4,043,949 » 3,784,060 » 42,086 »

Seine-et-Marne. . 1,577,802 » 1,414,081 » 20,598 »

Seine-et-Oise. . . 2,972,853 04 2,820,176 73 1,150,650 »

Sèvres (Deux-).. . 616,156 43 577,486 86 3,800 »

Somme 1,624,307 93 1,576,954 29 165,350 »

Tarn 693,040 80 641,628 63 141,850 »

Tarn-et-Garonne. 676,817 67 613,144 78 42,191 62

Vsr 1,446,832 53 1,296,613 35 50,801 »

Vaucluse 968,826 » 888,219 75 21,416 69

Vendée. % 660,807 96 573,687 17 73,725 »

Vienne 573,585 40 565,982 95 539,763 52

Vienne (Haute-). . 566,078 05 620,306 32 130,000 »

Vosges 2,327,652 89 1,981,788 52 238,882 37

Yonne 2,262,671 79 1,177,943 63 12,000 »

Le montant total des dettes communales est de 80,821,875 80

Le terme moyen annuel par département,

Des recettes des communes, est'de. «....«••. a 1,881,232

Des dépenses des communes, de » 1,715,983

Les départ, qui offrent le maximum des recettes et des dép. sont:

Seine Recettes 38,365,155 f. Dépenses 58,313,338 f.

Haute-Marne. . — 5,102,172 — »

Nord — » — 4,335,934 1

Le départ, qui offre le minimum des recettes et des dépenses, est|

Lozère Recettes . 168,804 f. Dépenses 157,518 U

FRANGE PITTORESQUE. - STATISTIQUE FINANCIÈRE

1826. - Paix 076,948,919

1827. — Idem 986,634,765

1828. — Idem 1,024,100,635

1829. - Idem 1,014,914,432

1830. (7 août.) Règne de Louis-Philippe 1,095,142,115

1831. - Paix et guerre 1,214,610,975

1832. — Idem 1,174,620,757

Ministère des Finances. — Les fonctionnaires

attachés à cette inspection sont 11 inspecteurs généraux et 37 ins-

pecteurs des finances, dont : — 13 de 1^{re} cl., — 12 de 2^e cl., — 2 de 3^e cl. — Les inspecteurs des finances sont chargés de vérifier la gestion et les caisses des comptables qui ressortissent au ministère des finances ; emploi des trésoriers des invalides de la marine , des receveurs des villes et communes , des hospices, bureaux de bienfaisance, hôpitaux de «piété», dépôts de mendicité, maisons de détention , haras, et de tous autres établissements publics. — Ils surveillent l'exécution des lois et ordonnances concernant l'administration des finances , et spécialement l'observation des règlements qui ont rapport à la perception des droits de toute nature , à la perception et au mouvement des fonds, et à leur application aux dépenses publiques, — Chaque inspecteur général a pour collaborateurs ou auxiliaires un ou plusieurs inspecteurs, dont il dirige les travaux et les missions. •

Ministère des Travaux Publics. — Les attributions du secrétariat général embrassent : — Les dépêches , archives et contre-seing ; — le matériel de l'administration , centrale ; — l'ordonnancement et la comptabilité spéciale des dépenses du ministère ; — la correspondance et les décisions sur les questions soumises au ministre , et sur les réclamations faites , soit par les administrations des finances , soit par les particuliers.

Ministère des Contributions Directes. — Cette direction est chargée de l'assiette et de la répartition des contributions directes, ainsi que du cadastre.'

Ministère du Mouvement GÉNÉRAL des Finances. — Cette direction comprend : — La situation des ressources et des besoins du trésor royal; — l'application des recettes aux dépenses publiques ;

— l'exécution des ordres du ministre pour les négociations , les emprunts , les émissions de bons royaux et autres effets publics ;

— la direction des virements et des envois d'espèces et de valeurs, suivant les besoins du service à Paris et dans les départements ;

— le règlement et le compte des frais de négociation et de service ;

— la tenue des Comptes courants des receveurs généraux et des autres correspondants du trésor royal , et le règlement des intérêts et commissions alloués sur leurs versements, remises et envois de fonds ; — la préparation des distributions mensuelles de fonds entre les ministres , arrêtées par ordonnances royales , pour l'emploi des crédits législatifs ; — la réception , l'enregistrement , le visa et la mise en paiement des ordonnances ministérielles ; — l'envoi des autorisations de paiement, assignations des fonds nécessaires pour le service des payeurs et pour les subventions réclamées par les préposés des administrations de finances ; — les autorisations de recettes et de dépenses, desortie de fonds et de valeurs de la caisse centrale ; enfin les [ventes et les achats d'inscriptions de rentes et effets publics pour le compte d'habitants des départements, d'après la loi du 14 avril 1819.

Voici le tableau général des négociations de rentes et des emprunts législatifs qui ont en lien du 1er avril 1814 au 1er janv. 1834: jénmél. Mont. des rentes. Nature. luust de n/goe. Produit.

1815. — 3,500,000f. en 5 p. % à 51 f. 23c — 35,863, 200 f.

1831. -r 7,142,858 en 5 p

Total 121,331,587 f. de rentes ayant produit 1,806,623,939

Nota. Ces rentes ont augmenté le capital de la dette publique de 2,442,302,490 f., savoir: 2M5fl*W pour les 1 18,196,437 f. 5 p. % 78,573,750 pour le» 3,184,950 4 p. %

1832. — Emprunt national 21,422,400

1821 à 1834 — Emprunt des canaux, 142,430,200

Total des emprunts faits par le trésor an ————. 1er janvier 1034 1,970.476^39 f.

Diactioir de la dette htsrite. — Cette direction embrasse l'administration générale de la dette, fondée, perpétuelle „ et vîsgère, des cautionnement* et de* pension*.

id.

— e97fW,OoO

id.

.id. .

id.

id.

— I(k5,rpôô,ôoo

id.

— jywojooo

id.

id.

!tfc

id.

La dette publique actuelle remonte à François Ier. — Sous le règne de ce prince, l'intérêt annuel montait à 60,000 livres, alors

Sous les revenus de l'Etat étaient de 15,730,000 livres. — Aujourd'hui la dette publique équivaut à cinq fois les revenus publics. Voici quelques détails sur l'accroissement et l'état de la dette nationale depuis Charles IX.

En 1562. Sous Charles IX 17,000,000.

1589. Dettes laissées par Henri III 339,649,000

1595. Sous Henri IV, ministère Sully 96,900,000

1660. Sous Louis XIV, ministère Colbert. . . . 785,400,000

1698. Idem, ministère Pelletier 1,301,690,000

1710. Idem, ministère Chamillart 4,386,318,750

1788. Sous Louis XVI, ministère Necker. . . . 4,245,750,000

1796. République. — Assignats émis 45,581,000,614

1797. (banqueroute (1), consolidation des tiers).

1807. Sous Napoléon, ministère Gandin. . . . 1,912,500,000 f.

1814. Idem, seulement la dette inscrite. . . 1,266,142,740 1821. Sous Louis XVIII, ministère Villèle. . . 3,466,000,000 1825. (Indemn. aux émigrés, 27,000,000 rentes

3 p. %/100. — ■ Conversion du 5 p. % en 3»

« 4 V. P- % • 1829. Sous Charles X 4,280,000,000

1831. Sous Louis-Philippe, ministère Périer. . 5,185,438,457

1832. Idem 5,417,495,017

(Emprunt de 250,000,000 en rentes 5 p. %).

Xa dette publique , en 1834 , ae composait de :

Capitaux, Intérêts.

Dette consolidée.

' Rentes 5 p. % . .

Fonds d'amortissement

Cautionnements 225,770,385 —

Emprunts des canaux 137,450,000 —

Dette flottante 400,000,000 —

• TolaL

Dette viagère 5,760,960

Pensions inscrites au grand livre. 56,203,059

Total des intérêts 323,985,288

Dntxcnov de la oomptaucuté osiraaui des futskcss. — Cette direction est chargée de maintenir, dans toutes les comnta* bilités des deniers publics , un mode uniforme d'écritures , d'en centraliser les résultats et d'en former des comptes généraux. — Elle surveille les mouvements et contrôle les actes journaliers de toutes les comptabilités dépendantes du ministère des finances. — Elle suit la marche du recouvrement des impôts , et l'exercice des poursuites en matière de contributions directes. — Elle réunit les éléments des différentes comptabilités relatives aux revenus, anx dépenses , aux opérations de la trésorerie , et en coordonne les résultats afin d'établir , aux époques déterminées , la position de chaque comptable , l'état de chaque partie du service , le tableau des recettes et des dépenses des

budgets , la situation générale des finances et le* comptes qui doivent être présentés aux chambres. — Elle vérifie et transmet à la Cour des comptes les comptes individuels des comptables des finances, et elle y joint les résumés généraux qui servent de base aux contrôles et aux déclarations par lesquelles la Cour certifie la conformité des résultats de ses arrêts sur les comptes individuels avec les comptes publics. —

en examine France.

(I) Le mot est dur en parlant du gouvernement ; cependant , nant les événements financier» les plus remarquable* de l'histoire on trouve que le gouvernement, à six époques différentes , tièdement à la foi publique*

lo Sons Sully, qui réduisit arbitrairement les intérêts accordés aux prêteurs sous les règnes précédents, et affecta les a comptes déjà payés au rembourseurent des capitaux.

2© A la fin du règne de Louis XIV, sous Desmarests ; on ne paya ni le capital ni les intérêts des fonds déposés à la caisse des emprunts , et on fit subir le même sort à beaucoup d'autres créances.

3© A la chute* du système de Law, sous le ministre La Peyronette de la Honssaye ; lors de ropration du visa ou recensement des fortunes partieu- Hère», exécuté par les quatre frères* Pélissier, on réduisit arbitrairement les créances sur l'Etat.

4o Sous l'abbé Terray, qui ne paya point les redevances du trésor et beaucoup d'autres dettes du gouvernement.

no Dans la Révolution , par la création de 45,581.000,614 IV. d'assignats et de 2,400,000.000 fr. de mandats qui furent annulés* et non payés.

60 Bonn, en 1797* seua le ministère da Remet, par la réduction des dent tiers de la dette publique.

On a donc à peu près trahi six fols en deux siècles la lovante nationale • ainsi , chaque génération a presque pu voir une infraction général* à la bonne foi publique; et nous ne partons pas ici des suppressions arbitraires, des retranchements partiels * des paiements ajournés , des liquidations qui ne furent jjsnais terminé**, et de tant de créances rejeter* à l'arriéré,- — Noua a* pouvons pas non nias tausiddur encans* un* bsmeuermue le rem « bonnement intégral proposé p*r M. «W Ville» anx créanciers de l'Etat , et nul a été la principale cause de fa chute de cet babfle snintstre des ftaneta.

ss s/*rs*'.
f ssss //•?'.
fC

Elle fournit chaque année Us documents nécessaires à la commission spéciale instituée pour arrêter les écritures portées au journal et en grand livre de la comptabilité générale des finances , et examine si elles concordent avec les comptabilités élémentaires des ordonnateurs et des comptables* — La comptabilité générale est aussi chargée de surveiller les comptabilités et les caisses municipales ; celles des hospices , des dépôts de mendicité et des antres établissements publics.

DiascTion nu cozzrarrmr. — Cette direction embrasse : 1# le travail et la correspondance relatifs ;— a tontes les questions contentieuses concernant le ministère des finances, et pouvant donner lieu à une action judiciaire contre le trésor ; —aux affaires contentieuses déferées au ministre par les administrations de finances , et relatives aux procédures et poursuites en recouvrement de droits et créances. — 2° Le recouvrement des débets des comptables et des

autres créances du trésor public, le compte du mouvement annuel des débits et créances, les actions intentées par et contre le trésor, etc.— 3° La réception et l'annulation des cautionnements en rentes et en immeubles ; l'examen et le visa des demandes judiciaires » des oppositions , transports et mains-levées signifiées au trésor. — 4° Les liquidations de l'indemnité des émigrés, celles de l'indemnité accordée aux colons de Saint-Domingue, et enfin la liquidation des dettes de l'ancienne liste civile.

Caissb cumuLi du tbbsoi public — Cette caisse effectue les recettes et les dépenses du trésor public ; elle est chargée , en outre, de toutes les émissions et conversions de valeurs qui intéressent le service du trésor; elle expédie des mandats sur tous les départements, en échange des versements qui lui sont faits ; elle acquitte, pour le compte des receveurs généraux, les mandats qu'Us ont été autorisés à délivrer sur le trésor; elle reçoit les placements à intérêts qui lui sont offerts, et qu'elle est autorisée à accepter; elle délivre des récépissés à talon pour toutes les recettes faites à Paris et pour tous les envois qui lui sont adressés. Les récépissés et les valeurs doivent être visés immédiatement au contrôle de la caisse.

— Le caissier est responsable des opérations faites par les agents placés sous ses ordres , et seul justiciable de la Cour des comptes.

Paxhub cevTBAL du tbésor puBLic. — Le service du payenr central comprend : — le paiement de toutes les dépenses du budget payables à Paris ; — le paiement des rentes perpétuelles de toute nature, des rentes viagères de toute classe , des pensions civiles, ecclésiastiques , de la pairie, des dotataires, des militaires, des veuves de militaires , et pour récompenses nationales ;

— les travaux de comptabilité , tant pour les bordereaux et états de paiement à fournir aux divers ministres , aux ordonnateurs secondaires et à la comptabilité générale des finances , pour la comp-

tabilité courante , que pour le compte définitif rendu chaque année à la Cour des comptes par le payeur central lui-même.

Covtbôlb central du Taisoa ruBLic. — Le contrôle central dm trésor embrasse : le contrôle des recettes et dépenses journalières de la caisse du trésor ; le visa des récépissés et valeurs émises; les prooes-verbanx d'envois de fonds ; la situation contradictoire, à la fin de chaque journée ; le contrôle des dépenses du payeur central , et le visa des mandats émis par lui sur la caisse centrale pour le paiement , à Paris , des dépenses des ministères et de la dette publique ; — les contrôle et visa des certificats d'inscription de rente sur le grand livre , des certificats d'inscription des pensions payables sur les fonds de l'Etat et sur les fonds de retenues dn ministère des finances ; — les contrôle et visa des certificats d'inscription pour cautionnement , et des certificats de privilège de second ordre délivrés aux bailleurs de fonds.

Inescomptables extérieurs qui dépendent de l'Administration centrale des finances, sont les receveurs des finances et les payeurs du trésor.

Rbcbvbubs dbs NNAircBS. — Il y a au chef-lieu de chaque département un reeeeeeur gênerai , dont les attributions sont analogues à celles du caissier de la caisse centrale i et à qui doivent être versés tous les fonds perçus pour l'Etat dans le département. Ce fonctionnaire correspond avec le ministre. — Il y a dans chaque arrondissement un receveur particulier, chargé du service (excepté an chef-lieu , où ce service est fsit par le receveur général). — Enfin des percep-teur* sont chargés du service de la perception dans des circonscriptions déterminées.

Payeurs du trésor. — Il y a dans disque département un payeur du trésor. — Ces payeurs, résidant au chef-lieu, sont chargés d'acquitter les dépenses publiques dans les départements et les ports :

ils sont nommés par le Roi , sur la présentation du ministre des finances. — Le ministre règle le nombre et la résidence de leurs préposés.

2><PEN8JES SU BUNISTftaS DES FINANCES.

Les dépenses du ministère des finances, en ISSI , comprennent le» services suivants *

Dette publique.

Dette publique : . , . 281 ,«93,747

Pensions 67,138,680

Fonds des retraites » , 2,640,362

Dotations.

Incivile 17,910,848

Chambre des pairs 700,000

Chambre des députés 630,000

Légion-d'Honneur 5,476,299

Dette de l'ancienne liste civile. 2,958,773 J

Ministère des finances.

Cour des comptes 1,249,000

Administration centrale. — Personnel. 6,243,606

— matériel, etc 853,926

Frais de liquidât Indemn. des émigrés. 97,994

— Indemnité des colons 197,254

Monnaies. — Service administratif. . . 289,291

— Refonte. \ 855,436

Cadastre 5,459,109

Service de trésorerie* . . 5,166,236

Bonifications aux receveurs générant. . 1,930,090

Taxations aux mêmes. ' 1.191,316

Payeurs 1,104,875 /

Fraie eU tfyfe t de perception , d'ësplêitation des impôts et rete-
nue* Contributions directes. : . fp,ol 4,520 ^

Enregistrement, timbre et domaines. ' . 9,845,757 ,

Forêts. '.....' <6G7,94t j

Douanes. 25,128,425

Contributions indirectes. 21,7t5,K70'

Tabacs. 21.40Z8D8 {

Postes , ' . . . l8ti<H* o8

Loterie. :...'..., 1,790^8

Salines et mines de sel de l'est. . . . 201 .400 Remues sur les pro-
duits divers et coupes. 50,9 19 Eemboursem. , restitutions , non va-
leurs et prime*.

Total de* dépenses daminlst. des finances en 1831. 562,048,512

Les revenus de l'Etat se composent des contributions et revenus
qui forment les ressourcée ordinaires , et de ressources extraordi-
naires , telles qu'emprunts , retenues , aliénations de bois , etc.

Diverses Administrations et Directions sont chargées ; sous l'autorité du ministre des finances , de l'établissement, de la perception et de l'administration des revenus publics.

Nous en parlerons bientôt avec détail.

Voici le tableau des contributions et revenus (dits ressources ordinaires) , avec l'indication des agents administratifs qui liquident les droits à la charge des redevables de l'Etat, et celle des comptables qui effectuent le recouvrement des droits liquidés.

Contributions et

Contributions directes.

Enregistrement , timbre et domaines.

Douanes et sels.

Agent* qui te* repré-

tissent, etc.

Directeurs et control.

des contr. directes.

Receveurs, vérifie, et

insp. de l'enreg. dn

ombres et des dom.

Vérificat. et liquidât.

des dr. de douanes.

Boissons divers»

et droits Commis

Tabacs et poudres»

Postes.

Coupes de Bols.

Salines et mines de
sel de l'est.

Produit de la ferme

des jeux. Loterie royale.

Fabrication des monnaies.

Produits divers.

Recettes bn 1831.

eices et recev, des contrib. indirectes.

Entreposeurs des tabacs et pondr. à feu.

Directeurs et inspecteurs des postes.

Conservateurs et ageats forestiers,

Administration centrale des finances.

Idem.

Comptables qui tes percoieent* Receveurs des finances.

Receveurs de l'encre-, gistrem. , du timbre'

. et des domaines.

Receveurs des dona-

* nés et sels.

Receveurs des cou* tributions indirect.

Idem,

Directeurs des postes et payeurs du trésor aux armées.

Receveurs généraux des finances et recev. de l'enregistr.

Caissier dn trésor.

Idesu

Receveurs et inspec- Receveurs de la Io-

teurs de la loterie. terie. *

Administration cen- Directeurs de la fa-

traie des finances. bric, des monnaies.

Idem. Tous les comptables

des finances.

— Les revenus de l'Etat pendant cette

taAncc se soalclevcs à 1,506,572,791 f. 89 c. , savoir ;

ta

FftAAGB WITORBSQUE. - STATISTIQUE FINANCIÈRE:

AwjMrtii ordinaires.

Contributions ttreetee, . . , , Ç\$7*3£t\$5j! nmm ««regltr^
timbre^ dowiV». KW^ Q3

Douane» et stk. ..-.".' * « IfWfôXS «a B«i»*, droit» div.,ub. et
poudr. 162,835,278 «J Poste» » • • • 33,340.319 79[_

Sabot» et mine» de sel de l'est. 1,652,635 47 Produit de" U ferme
desjeui . 5,500,000 » Bénéfice» de m loterie royale. . 8£9?,963 79 —
ur la fabric. de» monnaies. ' 406,036 61 Produit» divers (1).
22,555,668 07

Rtt\$omrc*t txtwordikalrii.

80 c. ajouté» .temporairement à

U contribution foncière.' . . 46,442,589 65 Négociation de rente*
5 p.' %

négociée» en 1631. . . . ' • ^25,014 * Embrun* aational an pair. ' . ' .
21,422,400 » \ toi m» &yj au AUfiuSon dos bob deVEta ». .
22,703,21* » / *TM>TM>TM W Retenue» proportionneUe» *sor

le» traitement* et remise»*. . 6,485,337 84 Emprunt de <50 mil-
lions. ... 139,874,371 »i— — — rr Total des revenus publics en 18Jt • .
. 1,306,572,791

Les dépense» publiques , en 1831, se sont dirisées comme il soit :

Mi^t:fcdS.:.....:M^}^«^

— des aflaires étrangère». 8,626,332

— de lWtreccioa publique 3,943,134

> — • du commerce.'... 10,781,589

* — ' de Intérieur et destitue public*. . . ' . 108,718,905

— delà guerre. - . , 886^24,854

— de la marioe. .%...*. 71,362,272

— des finances.. -. 570,372,185

Toul des dépense» publique, en 1831. . . 1,214410,975

Le service des contributions étire*** -eut eeufié, tant à Paris que dans le» départements , à de» dirtettur* et à des imspcUurs, ' DiRicrtUM, — H» sont chargés des travaux préparatoires et d'expédition relatif» à Vessiette des contributions directes, des recensements t de U confection des matrices «t des rôles , de l'instruction des réclamations » et du cadastre. — U j a un directeur par département.

hrsricTEtTRs. — La surveUmnee de ees divers traveex constitue leursfoocòns. — U j a m inspecteur par département ■ Fxmi i , ■ Tasti iperli nnt (H . pinr Pîüt-" tft?' i *— H~* dents des cnotsv-boûoe» emeotesi

Contributif foncière 245,286,671 63

soeUacommonem. 1,176,897 98

Hier* 3U»721,88& 4*4

_ ^ portes et fenêtres. &?&£ oo

— de» patente»,. . „ ^j£?§2î 7*

Fonds pour frais de premier avertissement . . l,01<M>70 1»

- mobilu

— despoj

Total des produits des contributions dfrctcts. 367,391,053 48

Mna**X*T*MMMMT *T POMADfES.

.To«tcee»aret»r^rt4l>nf«e>»tres»ent,»u timbre, «ex doineines et à U esmterratiee) des hypothèque* forme les attribution* dune adasinistration spéciale , pfecén dans le ressort dn ministère des finances, et tfc\tétt dt fce/ialk est plané u+4***mr g<*o+l assuté de

quatre \$**-di*#im * qni forment avec lui le conseU d administra-
tion. • •

' L*a4ministration a dans chaque département des agent* supé-
rieurs , qui sont ; un dirtehmr, résidant au chef-lien ; un ou deux

ni u» loin , an* article* consacres à chacune des adniieâa- ■• pu-
blics , le détail de cas réveuu* -, voici la détail des saseises sons la
titre de Produits d**rt:

ft)OnU*

«earaesteai

Minas, ,...,...

Droit da Tarification des poids et mesures. . . .

Foods avancés par divers propriétaire» pour dé*

pansas cadastrale*. * • • 51,955

Facettas snr le» rirbets. i'Ç"iftî

IHiavsiswnu» pvblicac. ...-•.» f,758,ô92..

ProdnîU provenant des ministère*. • . n A*SS^SS v2

- ntraordlnaire» v . . 12,784,335 g

BsstlM db dtiiiaf arlf inasv JJ'^IJ . mw,êI7 5V

±^^^m jg. r—i—lalianKinl et e^nbaak 526,922)

Tr^én-enmTesTT ,, . |tUJMJ | ajm\ a79 »

— eontribotioM iodireetas 282,150'

Aassonreas locale» extraord. pour les dépensas dapananient.
1,121,814 50

u Total des pradaiu divers. 22,535^6107

28,SSI^W^7»

iaspHUtn, à résidence fixe, et de* seV(^»m»afe. sens fixe. — U y
e en outre nn certain nombre de »w»»r«*rs. U y a dans cbaque si-
rondîssement un oae*«rve#ae>«W« kyptkkçms. Produit. —Voici
quels ont été , en 1831 « les produits dirers de l'enregistrement , du
timbre et des domaines. Enr*gi)trtoitnt.

Droit* proportionnels 115,923,647 73 \

- fixes 17,880,819 731

Droits et dcmi*drmt| en sus. - 660,707 91 (

Produits div. ,— greffe, -r by |M>*

Uieq. ,— amendes ^— décime»,

droits du sceau— passep^eto.

Timbre.

Timbre sujet au décime.

Timbre non sujet an décime. *

Domain*!.

Reven. et prix de vente de dose.

Dom.ctjMuenepgésouécbang. _____^, _

Total des prod. defenreg,, dn timbre et des dom. 170yJ97i728 03

souAiro n uxEMm

Le perception des droits de douanes , celle des taxes snr la
consommation des sels , ainsi que tout ce qui a rapport à ces deux'

brandies importante» des revenus publiques , sont placées dans les attributions d'une administration dépendante du ministère des finances et à la tête de laquelle est placé un avoué assisté de quatre sous-élèves et 4 %.

Coirsiil D'ADHiHisTRATioir.— Ces employés supérieurs forment le conseil d'administration , qui , présidé par le directeur, délibère : 1° sur la formation du budget général de l'administration ; 2° sur toutes les affaires résultant de procès-verbaux de saisies ou de contraventions ; 3° sur les débits des receveurs, leur responsabilité en matière de crédit, et sur les contraintes à décerner contre les redevables ; 4° sur les demandes en remboursement de droits de toute nature, en allocations de primes et en réduction de droits pour cause d'avaries ; 5° sur les questions douteuses dans tous les cas (ordinaires , prévus , ou insuffisamment définis) en vertu des lois , ordonnances et règlements, ainsi que sur les instructions générales relatives à leur exécution; 6° sur les projets, devis, marchés, baux et adjudications relatifs aux travaux de l'administration et qui donnent lieu à une dépense de plus de 508 fr. ; 7° sur les attributions, créations, déplacements ou suppressions de bureaux de douanes; 8° sur les subdivisions, divisions et créations d'emplois ; 9° sur les nominations, dégradations, révocations, mises à la retraite et réadmissions des employés ; 10° sur la formation annuelle du tableau où sont inscrits les employés capables d'être promus aux places de Maîtres des Douanes, à l'exception des douanes.

Dix-sept Douanes existent en France 27 directions de douanes , qui ont des bureaux dans les divers départements frontalières et maritimes. — Les chefs de ces directions sont :

Pari». Digne. Nantes,

Marseille. Toulon. Lorient.

Vasenciennes. Marseille. Brest.

. CharieviUe. Montpellier. Saint-Malo.

Tbkmville. Perpignan. Cherbourg.

Strasbourg. Saint-Gandea. Ronea.

Besancon. Bayonne. AbbeviUe.

BeUcy. Bordeaux. Boulogne.

Grenoble. La RocheBe. Baslia.

Extiispôtsdm taxa. — Il x x en France quatre entrepots des sels : à Paris i à Lyon , à Toulouse et à Orléans.

PaoouiT astsvbx. — Voici quels ont été les produits ée l'exercice 1831 :

Droits dt dowuÊtt, DreiU à limporution 9\jM&J£o 96}

Antre» droit*. 141,477 43) OOIOM ro

unit* d<»ofiS*tù>K 2^(3»306 58

Rt^tUt mjtcmttoirêt 37/ ,218 à\$

r*r# <U ûmuommMtiaa. de* s*lt.

Sur 186,015,938 kiU sur le oonU-

nent,à 30 fr 55,804,797 tfi MM»** 1A

Sur958,692kiLdeCorse,à7f.50> 71,9^2 01 » B***TM*TM 1P

Total des predusts des sVmanea et eV» scb. .jêl&tfin 88

cQMTWLMvttQan woauicv n.

Les attributions de redanmiatsutian des < comprennent: la perception des droits de importation, d'entrée de détail et, de consommation » sur les boissons; de fabrication de bières; de fabrication des cartes; de garantie sur les matières (Tôt et d'argent; de Bcece sur les diverses emsaea de redevebie»; de dixième sur les Toitures publiques et le transport J— *

nuaca prrronsQUB. - sfatistique financière

2° U rcooq»rca»cu t de l'umaol sur Iwj^ en dedans du rayon sien douanes, celui des tonnage et produit» aeoeasaère» \$

celui qui produit des becs et paysage d'eau 9 ponU, canaux v pêche», £rane»-bords t «le., etc.; 8° la surveillance ipiâésale de» octroi» conuaaneox, et la perception du diaênse de leur produit. Cette administration est en outre chargée de la vente de» tabacs et de» poudres à feu» de la surveillance sur la «àreulaboe et le commerce illicite de ce» «matières, et du prélèvement sur les retches» de» oomataues » pour frais de canaux.

L'administration est confiée à un eUreatear, assisté de trois »are»directeur», qui incarnent le conseil <Tsd»ioistratk>n.

Ses agents supérieurs dans chaque département sont : — un &tm-remr à* département, résidant au chef-lieu et réunissant à »es fonctions le service de l'arroiidissement où est sa résidence; — des directeurs d'arrondissement et des receveurs entrepreneurs. — Dans quelques Tilles, ces dernières fonctions sont distinctes; 9 y a des poeœ—rs et des entrepreneurs*.

' Paonum. — Voici quels ont été en 1831 les produits des contributions indirectes :

Baisse.

Droit de circulation sur les vins ,

cidres, poirés, hydromel», esc. 3⁸²,400 89 \ -de tâteeat. pur expédition. . 438,027 10 j

— de détail et de consommations sur l

losvins, cidres, iKMM^{hjdrom} ^ l*oaa«A<« «w

eeus-de-rie et ferveurs. ... 43,516,117 » à W»441»511 S

— d'eatr. sur les vins, oïdr., pair., bjdrut*eta,eaux»de-v»eetliq .
9,347,127 17

r- du fabrication sur les bières. 6,857,938 67 Proies dteora par
reime d'après les tarifs,

Lfcenees accordées aux distilla t. , ■ brasseurs, bouilleur*, etc. . . .

Toitures puM. t estampilles et fo* de prix de transp. des
marchand.

Cartes

Sels (droits perçus à l'extraction

'• dans les départ, de l'intérieur) .

uvranties dtn matières ôTor et d'ar-

• gent et argues royales,

Bavig. et péages sur les riv. et can.

Péages sur les ports 33«, '492 89

Timbre des expéd. et quitt. délivr. 2,138,191 60 Taxes diverses.

t)acs, passages d'eau, ponts affermé» etc

Dixième du produit des octrois. .

Amendes de la régie (portion du trésor).

Prélèvem. sur les frais de

Intérêts de débet» et autres reeattes exaraordinajren»

101,201 17/ u. dtaeamts pour divers services. 805,101 87

renie JUs tabacs. 08,087,347 05

Fente des poudres 3,513,230 82

Total des prodoits de boissons , droits divers ,

Ubacs et poudres 1^2,835,278 60

L'administration des tabacs eat confiée & un directeur, assisté cTun conseil d'administration t composé d'un sous-directeur, du chef de comptabilité et de deux inspecteurs spéciaux des magasins et bVs snenufaeture*.

La direction des tabacs est seirienrent chargée de m fabrication, des approvisionnements et des travaux qui en dépendent.

La' vente ie% tabacs dans les' entrepots et dans les bureaux de débit, la surveillance qu'elle exige» ainsi que le personnel des entreposeurs et des débitants , sont dans les attributions de l'administra-tion des contribution» indirectes.

La fabrirution du tabae est un monopole réservé an gouverne-ment , qui dé.oigne aussi le» départements ou la culture de cette fdaote e>t autorité*.

Il existe eu France- 19 mmufaoturer+oyatet de tabacs, h :— Paris, — Lille , — Lyon , — Strasbourg, — Bordeaux , — Le Havre , — Bïor-laix , — Toulouse \ —Marseille', — Touneins ;

Et des mtgfuiiu ia éohaot om/om lies 4*P«.Q départem. : — Nord
, Bas-Rhin , — Pae-de-CaUis t -f,!^ , .-7 Lot-

plions avons (ait fednnattre ci-<te»sus te produit de la vente des
tabacs en 1831. Dan» l'année 18*3, ht otiHove a ère autorisée deue 8
département», où Voo a révolté 11*644,193 kil. de ubacs, qui , asu-
metes par l'administration , ont produit aux ealtivateurs une
>de8r574»sW*V,»*t*r: ,.

Déparêewentt.

Baa-Rbin ,

Nord ,

(Ile-et-Vilaine. . . , Pas-de-Calais. . . , Lot.

Lot-et-Garonne. . . , Bouches-du -Rhône, Ve>.

Total. .

Hectares euttie.

ftécott* en poids, 3,301,111 fcil.

11,644, 166 kit.

Keudus.

1,470,844 fe 3865,845 lto!4,^2 596 804 •

mm

118,<%1 8,674,806 fr.

L'adminWstiôn des postes est confiée a un directeur assisté 4e
dtmm^omt-sUrwtsurs. Ces trois fonctionnaires renais formait, le
comsil d'administratien.

Le transport des lettres cachetées et des journaux est un des monopoles réservés au gouvernement. — L'administration se charge aussi du transport des imprimés, et moyennant un droit de 5 pour 100, transmet l'argent, qui lui est remis à découvert, dans tous les lieux de France où il y a des bureaux de poste. — Le service de la poste aux chevaux est placé sous l'autorité et la surveillance de l'administration des postes ; elle veille à ce que les maîtres de poste observent les règlements et aient toujours leurs écuries montées suivant les besoins du service. — Les maîtres de poste ont le privilège exclusif de conduire les voyageurs en poste. Les entrepreneurs de messageries et de voitures publiques conduites avec des relais, sont tenus de leur payer un droit déterminé par la loi.

On part tous les Jours de Paris des malles-postes (dites de 1^{re} section) transportant les lettres et dépêches ainsi que les courriers chargés d'en faire en route la remise aux directeurs des postes » qui ont dans leurs attributions le détail de la distribution. — Ces malles-postes reçoivent des voyageurs. — Des malles-postes (dites de 2^e section) partent de différentes villes des départements et effectuent le transport des dépêches sur les grandes lignes de communication qui ne parcourent pas les malles-postes de 1^{re} section.

Les malles-postes qui, en 1834, partaient de Paris, étaient au nombre de treize. En voici la destination et la direction.

Partait par Germon t, Amiens et Abbeville.

Mlle Par Senlis, Noyon, Saint-Quentin, Cambrai, Douai.

M/zières... Par Soissons, Reims et Reims.

Strasbourg. . Par Cuélon-sur-Marne, Metz et Sarrebourg.

Besançon. . . Par Troyes et Dijon.

Areu. ... : ParMelun, Anxerre, Autun et Maçon,

(lermont-ferr. Par Fontainebleau, Briare, Nerers et Moulins.

Tomtomse. . . Par Orléans, Chlteauroux» Limoges et Cahors.

Bordeam*. . . Par Orléans , JUois f Tours, Poitiers et Angoulésne.

Hantes. ... Par Chartres, Le Mans, La Flèche et Angers.

Brest Par Alencon , Laval , Rennes et Snint-Brlene.

Cmem. Par Bonnières , Enreux et lisieux.

Rome* Par Neuilly -«or-Seine, Pontoise, Gtsors , Econis et

Fleury-eur-Andelle.

Produit. — Voici quels ont été en 1831 les divers produits des postes :

Produit de la taxe des lettres 28,671,670 n

— du service rural ' . . . 1,401,960 93

Droit de S pour 100 sur les articles <TargentT \ . \$Qo,6\$6 54

Produit des places dans Tes malles-postes. . ~ . . . 1,781,345 68

— des offices étrangers , . . ' . 566,408 24

Recettes extraordinaires 16,043 40

Total dn produit de» poète». 33^*319 79

romftts.

AaniiarieTBUTfO». — L*a< reetiosi générale dépendant dn sni-nissere dee nenmena.

La « ooseil d'administration ae eosnpoe d'sm directeur et do
trois, sous-directeurs.

Les fonctionnaires de radmiuistration des forêts sont: des
conservateurs, des inspecteurs, dit sows4n^eeteurs ; de* gardes gé-
néraux , de» gardes forestiers,

Arroudissemehta FORxsTTxas. — Le territoire français est 41- '
viséjen'82 corfservations ou arrondissements forettterv , qui com-
prennent chacun un certain membre de départements, et dont nous
donnons ci-après le détail.

Arroad. CkAieax, Départements .

Ier— Paris. . . * Êùre-et-Loîr, Loiret, Oise , Seine, 5eiae-et*k

Marue \ Srine-et*Oise.

ja M R*, ^ , , Kure. Seso«v|s^érssurei ' «• — fttjtm, .-. . Tate-
d'O».

4e — Aairj. . . Meurthe.

5« — . Strasbourg. Bas-Rlnn.

. 6* — Calmar. . ; Haut-Rhin.

FRANCE P1TTorBSQUR — STATISTIQUE FINANCIÈRE

ï« — Vouai. . . Aisne., Nord, Pa*de-Calais , Somme*

ge _ r«{r»#. # . Aube , Tonne,

9* — Epinal. . . Vosges.

10° — Ckdlons.. . Ardennes, Marne.

H« — Jfrf*. . . . Moselle.

12e — Besançon. . Doubs.

15e — Lons-le-Samlmier. Jura.

14e — Grenoble. . Hautes-Alpes, Drome, Isère. 15° — JUmço*.. .
Calvados, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe. 10e — Bar-le-Due.
Mease.

17e — Chaumont. . Haute-Marne.

18e — Voto*... Hante-Saône.

10° — Méeom. . . Ain, Rhône, Saone-et~Loire. 20e — Toulouse. .
Ariège, Aude, H.-Garonne, Pyrénées-Orient. 21* — 7W*. . . . Indre ,
Indre-et-Loire , Cher, Maine-et-Loire. 22e — Bourges., . Cher,
Nièvre.

25e — Moulins.. . Allier, Creuse» Loire, Puy-de-Dôme. 24e —
Pau. . , . Gers , Basses-Pyrénées , Hautes-Pyrénées. 25e — Rennes. . .
Cotes-du-Nord , Finistère » Ille-et-Vilaine ,

Loire- Inférieure, Morbihan.

20e — Jviert. . . . Charente-Inf, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne. 27e
— Alhy. . . . Aveyron , Lot , Tarn , Tarn-ct-Garonne.

28* — <Ai* B.- Alpes, Bouches-du-Rhôae, Var, Vauclusc.

29e — Ntmt. . . Ardèche, Gard, Hérault, Lozère. 30e — Aurillae. .
Cantal, Corrèze, Haute-Loire, Haute-Vienne. 31e — Bordeaux. . Dor-
dogne, Gironde. Landes, Lot-et-Garonne. 32e — Ajaoicio. . . Corse.

Ecole ronaetiax. — L'école royale forestière , créée et organisée
en 1824, est établie à Nancy. — Le nombre des élèves, primitivement
fixé à 24 , est déterminé chaque année par le ministre des finances ,
en raison des besoins de l'administration des forêts. — Les candi-
dats, admis après examen et concours , doivent être âgés de 19 à 22

ans. — L'enseignement dans l'école comprend : l'histoire naturelle appliquée aux forêts; l'économie forestière, en ce qui concerne spécialement la culture , l'aménagement et l'exploitation des forêts ; les mathématiques nécessaires pour opérer la mesure des solides et la levée des plans ; la jurisprudence forestière dans ses rapports judiciaires et administratifs ; la langue allemande et le dessin. — Après deux ans d'études , les élèves subissent un examen de sortie. Ceux qui satisfont à cet examen sont envoyés auprès des inspecteurs , dans les arrondissements les plus importants, pour y acquérir des connaissances pratiques, et des qu'ils se montrent en état d'exercer des fonctions actives , ils sont, lors des vacances, promus au grade de garde général.

Etejtdeb du forets. — D'après le ministre du commerce (Documents statistiques, la superficie boisée de la France est, en 1835, de 7,422,314 h*ct. 09 ares 25 cent, de bois , et de 1,209,432 90 51 de forêts , domaines non* productifs

8,671,747 59 7 f> bois et forêts. — Dans- lesquels il

mm^BM^tmmtmmmmmmmmmmmmmmmmmmst

semble qu'on ne puisse considérer comme appartenant à l'Etat que les 1,209,432 hect. de forêts classés parmi les propriétés non imposables (voyez plus haut , page 79).

Le Mémorial des Forêts , recueil spécial , n'évalue la superficie boisée de la France , qu'à

1,174,154 hect. appartenant à l'Etat.

66,592 — au domaine de la couronne.

1,956,21? — ' aux communes et établissements publics.

193,970 — ■ aux princes de la famille royale.

3,489,552 — aux particuliers»

6,849,481 hect bois et forêts.

muum*usOÊmsmu

Produit. — Le revenu annuel des forêts se compose :

- 1° Du produit principal des coupes de bois.

2° Des produits accessoires , savoir ; — le décime pour franc dn prix principal des adjudications des coupes de bois ; — la valeur «lia sur-mesures reconnue* dans ces coupes ; — le prix de la Tente des planta d'arbres et des chablis; «-les sommes payées par les usager* pour les délivrances de bois ; — les revenus des bois afferchés ou affectés à des usines ; — et les adjudications de glandéc* et de pâtures dans les bois.

8° Enfin, des remboursements des avances de l'Etat pour :— vacations des arpenteurs ; -7- frais de poursuites et d'instances relatifs aux forêts.

Le produit des coupes de l'ordinaire a été, pour l'exercice 1831, de:

Produit principal. — 19,256 hectares, comprenant 189,736 arbres à couper, vendus au prix moyen

de 748 fr. 32 cent, l'hectare 14,406^18 65

Produits accessoires. 2,274,586 83

Total du produit des coupes* de 1831. . . . 16,682,885 48 LOTOUS.

• — — -

La loterie doit cesser d'exister en 1836. Sera-ce pour toujours? Ifous ne le pensons pas. — Déjà supprimée trois (0) et trois fois

rétablie , il est douteux 'que ce mode facile de prélever un impôt soit long-temps repoussé par un gouvernement a oui les exigences de son budget imposent la nécessité de conserver l'institution véritablement immorale des maisons de jeu ? Déjà même cette année (1835), lors de la discussion du budget, plusieurs voix qu'on ne peut raisonnablement accuser de vouloir protéger l'immoralité , ont demandé la conservation au moins momentanée de la loterie. Sa suppression a été , il est vrai , maintenue à la presque unanimité ; mais les faits cités par les défenseurs de cette institution ont beaucoup atténué les reproches qui lui sont adressés.

« Importée en France à la suite des guerres d'Italie, sou» François Ier, a dit un de ses défenseurs , la loterie, devenue en peu de temps un des besoins du peuple , résista à toutes les influence* des partis, aux variations de l'esprit dominant des cours* aux troubles de la ligne et de la fronde, aux obstacles inutiles apporté* par les décrets de répressions promulgué* dans les dernière* an» nées du règne de Louis XIII , a cinq arrêts des parlements rendu* de 1598 à 1660, et aux prélèvements énormes que faisait de ses produits le trésor de l'Etat fréquemment épuisé par les guerres successives, les largesses et les fêtes de Louis XIV. — Un édit de ce Roi, daté de 1700, défendit les loteries dans tout le royaume , sous les peines les plus sévères. Mais les protestants réfugiés en Hollande, à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes, y avaient porté le goût des Français pour le système de* loteries. De cette terre de refuge, ils publièrent de* liâtes i l'habileté A» Hollandais sut tromper la surveillance des douaniers, et remplaça, par les tirages de Bruxelles, de Louvain et de Maëstricht, ceux que l'on avait supprimé* à Paris. Des capitaux considérables passaient la frontière. Le petit fils de Louis XIV , Louis XV , se vit obligé de déclarer que « ne pouvant arrêter ce versement de l'argent du « royaume dans les loteries étrangères , duquel il résulte un préju- « die* considérable pour l'Etat, il n'y

avait d'autre remède qu'une « loterie. » Cette institution fut rétablie en France , et on appliqua en partie ses produits à diverses fondations utiles et à la construction d'édifices. Cest à la loterie que Paris doit la coupole du Panthéon , l'Ecole militaire et Saint-Sulpice. Déjà , avant sa suppression , sous Louis XIV, ses bénéfices avaient servie la construction du pont Royal , des églises Saint-Louis , Saint-Roch et Saint- Nicolas ; de l'hôpital général de la Pitié ; des hôpitaux de Lyon , de Reims , de Toors , de Ronea , de Beauvais, d'Agen , d'Orléans, de Marseille, etc. — En 1776* Louis XVI supprima toutes le* loteries , n'exceptant de cette proscription que la loterie royale » à laquelle il joignit celles des Enfant«-Trouvés et de la Pitié. En 1793 , Chaumette , procureur général de la commune de Paris , appuyé par Thuriot, proposa à la Convention et obtint la suppression de la loterie. — Pendant quatre ans que dura cette interruption , le goût du peuple ne fut pas frustré du désir de jouer. A Paris, deux mille bureaux clandestins furent ouverts , où le pauvre se trouva en présence de l'escroquerie la plus ébontéc; entre autres il y avait une loterie rue Saint-Antoine', à l'hôtel de Beauvais, qui se tirait tous les deux jours; elle était connue de la France entière : l'autorité ne put jamais la saisir : ceci est un fait constant. Les riches jouaient sur les loterie* de Gênes , de Neufchatel, de Liège, de Dusseldorf, de Bruxelles; et la Républiqno constata que chaque année 75 à 80 millions sortaient ainsi de France sans profit pour la morale, au nom de laquelle la suppression avait été demandée.— Une loi de 1797 rétablit la loterie » qu'une disposition législative de 1832 , confirmée en 1835, a supprimée.

Telle* sont le* raisons sur lesquelles les défenseurs de la loterie s'appuyaient pour en demander ta oenaervation.

Voici quel est le résultat des recettes et des dépenses de la loterie, depuis son rétablissement, eu 1797, jusqu'au 1er janvier 1833 (formant une période de 35 années).

Recettes en mises : . . 1,913,775 41 41

Dépense* en lots gagnants 1^83^64^73 76

Bénéfice brut « 530,110,037 65

Dont il faut déduire

Remises 107,466,802 47 { iar jravi* a*

Frais administratifs 57,939,512 571 MBWW<W

Produit net pour le trésor. . . . 364,703,722 81 La moyenne annuelle pour ce* 35 année* est

Recettes en mises a. • 54679,286 04

Dépenses en lot* gagnants, » » .'. , 89^53,284 96

Bénéfice brut. 15,146,001 08

Dont il faut déduire

Remues 3,070,480 07) 4,725,894 71

Frais administratifs 1,655,414 64» __ __,^

Produit net annuel (moyen) pour le trésor. . 10,420.106 37

Ainsi , sur 100 fr. mis à la loterie :

71 fr. 70 c. sont rendus aux joueurs en lot* gagnants. 8 65 août absorbés par les remises et frais administratif*» 1U 65 forment le bénéfice net du trésor»

On , ta d'autres termes , plus de 80 pour 100 du bénéfice brut est dépensé en frais de remise* et perception.

Les adversaires de U loterie ont surtout fait valoir , contre son existence , la progression décroissante de ses recettes opposées à

l'augmentation graduelle de celles des caisses d'épargnes ; mais on leur a répondu que c'est en 1830 , deux ans avant cette augmentation dans les recettes des caisses d'épargnes , que les bénéfices de la loterie ont baissé de deux cinquièmes* par suite d'une ordonnance de 1829, qui, en diminuant les remises, n'a plus permis aux receveurs de payer des collecteurs à l'étranger.

Voici d'ailleurs le tableau des mises et des bénéfices annuels bruts de la loterie depuis 1828» il permettra de juger de la réalité de cette progression décroissante :

Mis**. Bénéfices bruts.

Depuis l'adoption du système décimal , l'unité monétaire (on le remarque) est en France assujettie au système général des mesures prises dans la nature : elle se divise en décimes et en centimes.

Les monnaies d'or contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

En général , le titre est 0,900.

La tolérance du titre , 2 millièmes sur l'or, 3 millièmes sur l'argent» en dessus et en dessous.

Pièces de 40/Wwc* 12^9032

Avec tolérance du poids en dedans. . . • . 12 ,8774 '

Avec tolérance en dehors. 12 ,9290

Pièces de 5 / rames 25 ,000

Avec tolérance du poids en dedans 24 ,925

Avec tolérance en dehors 26 ,075

Les pièces de 40 fr. ont 26 millimètres de diamètre , celles de 20 fr. ont 21 millimètres ; de sorte que 34 pièces de 20 fr. et 11 de 40 fr.», mises l'une à côté de l'autre, donneront la longueur du mètre.

La proportion de l'or à l'argent est de 15,5 à 1. ' Le kilogramme d'or pur se paie sans retenue. . . • 3,444 f. 44 c.

Et aux changes des monnaies , il est payé 3,434 44

An titre de 0,900, il Tant sans retenue. 3,100

Et avec la retenue faite aux changes 3,091

Le kilogramme d'argent pur se paie sans retenue. . 222

Et aux changes il est payé 218

Au titre de 0,900, il vaut sans retenue. 200

Et avec la retenue faite aux changes 197

Monnaie* d'or. — 11 existe en France des pièces d'or de 40 tr. , de 20 fr. et de 10 fr. (ces dernières sont fort rares). — Il a été question , il y a deux ou trois ans , de frapper des pièces d'or de 100 f., de 50 f. et de 25 f., mais on paraît avoir renoncé à ce projet.

Monnaies d'argent. — Ce sont les pièces de 5 fr. , — de 2 fr., — de 1 fr. , — de 50 c , — ■ de 25 c.

Monnaies de billot. — Ce sont les pièces de 10 c. , — de 5c, — de 1 c.

Numéraire. eji circulation.— Il est très difficile» ponr ne pas dire impossible, d'établir avec certitude la somme du numéraire, une grande partie des Anciennes espèces ayant été refondues, mais toutes n'étant pas encore démonétisées.— Nous savons seulement, par les comptes annuels du ministre des finances, que depuis l'éta-

blissement du système décimal jusqu'au 1er janvier 1833» il a été frappé en France

Espèces d'or (1).

Au type de Napoléon. , , ,

— de Louis XVIII. . «

— de Charles X. . , ,

— de Louis-Philippe, Espèces d'argent.

An type de Napoléon 887,830,055

— de Louis XVIII. . . . 614,830,110

— de Charles X. 632,511,321

— de Louis-Philippe. . . 371,960,787 Les Monnaies supprimées de Turin, de Gènes,

de Rome, de Genève, de Liège, avaient en

outre frappé, jusqu'en 1814, 11,522,962

Le total des espèces d'or et d'argent fabriquées selon le système décimal s'élevait donc, à ■

Frappées de 1726 à 1794 29,777,012

— de 1795 à 1815 77,099,059

cette époque, à 3,540,950,855 f.

Le ministre, dans son compte général de l'administration des finances publié en 1834, évalue ainsi les monnaies de cuivre et de billon en circulation : *

La Rochelle (H).

Lille (W).

Perpignan (Q).

Rouen (B).

Strasbourg (BB).

Toulouse (M).

Total. . . : . 56,876,071

Hotels bu hokhates. — Il y a #ta France treize hôtels pour In fabrication des espèces d'or, d'argent et de euirre; chacun a une marque particulière , ci-après indiquée , qui sert à distinguer sa fabrication. Les fonctionnaires dans chacun de ces hôtels sont: un commissaire dn Roi , un directeur de la fabrication , un contrôleur an change et un contrôleur au monnayage. — Les hôtels des monnaies sont établis à :

Paris (A). Limoges (I) .

Bsyonne (L). Lyon (D).

Bordeaux (K). Marseille (A enlacé

- - " " — dans M).

Nantes (T).

Bénéfices dx l'Etat. — Les bénéfices de l'Etat sur la fabricev» tion des monnaies et médailles se sont élevés pendant 11 ans (de 1822 à 1832) à . \ . 1,913,265 f,

—En 1831 seulement, ils étaient de 406,637 fr. — Et en 1\$32, de 532,657 fr. **»

Commission des monnaies et médailles. — Cette commission • est chargée : 1° de juger le titre et le poids des espèces fabriquées, et de surveiller, dans toute l'étendue de la France, l'exécution des lois monétaires et la fabrication des monnaies; 2° de délivrer, conformément aux lois , aux essayeurs de commerce et aux experts saveurs des bureaux de garantie, les certificats de capacité dont ils doivent être pourvus avant d'entrer en fonction ; 3° de statuer sur les difficultés relatives au titre et à la marque des lingots et ouvrages d'or et d'argent, dans toute l'étendue de la France. — Elle rédige les tableaux servant à déterminer le titre et le poids d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent sont échangées dans les hôtels des monnaies. — Elle fait procéder, toutes les fois qu'elle le juge convenable, à la vérification du titre des espèces étrangères nouvellement fabriquées. — Elle fait aussi procéder, lorsqu'elle en est requise, soit par les tribunaux, soit par les autorités administratives , à la vérification des espèces monnayées, légalement fabriquées ou arguées de faux, sous le rapport du titre , du poids et des empreintes ; à la vérification du titre des lingots du commerce , et à celle des poinçons de l'Etat, apposé sur les ouvrages d'or et d'argent. — Elle surveille les opérations de tous les fonctionnaires des ateliers monétaires. — Enfin elle doit aussi surveiller la fabrication des médailles d'or, d'argent et de bronze , en faire constater le titre, et n'en autoriser la délivrance ou mise en vente qu'après avoir observé les mêmes formalités que celles prescrites pour le jugement des espèces monnayées. — Le commissaire du Roi et le directeur de la fabrication de la Monnaie de Paris remplissent, quant à la fabrication, des médailles , les mêmes obligations que celles imposées par les lois pour la fabrication des espèces.

Musée monétaire. — Cet établissement, formé (à Paris) depuis la réunion de la monnaie des médailles à celle des espèces, possède les collections de tous les coins et poinçons des médailles» pièces dé-

plaisir et jetons, qui ont été frappés en France depuis Charles VIII jusqu'à nos jours. — Il y existe aussi, en dépôt, une grande quantité de coins et poinçons appartenant à divers gra-, veurs et éditeurs.— Aucune nouvelle médaille, pièce de plaisir, etc., ne peut être frappée sans l'autorisation du ministre du commerce, et ailleurs que dans les ateliers de la Monnaie de Paris.

(1) Ou a frappé quelques pièces d'or au type de la France républicaine, mais elle» sont fort rares*

COU A DES COI

La loi du 16 septembre 1807 a institué, pour exercer les fonctions de la comptabilité nationale, une cour des comptes.

Organisation. — Cette cour, qui pour ses travaux ordinaires est divisée en trois chambres, se compose : — d'un premier président; — de trois présidents de chambres — > de dix-huit conseillers-maîtres des comptes ; — de quatre-vingts conseillers-référendaires, dont dix-huit de 1^{re} classe, et soixante-deux de 2^e classe) — d'un procureur général ; — et d'un greffier en chef.

Les présidents et conseillers sont nommés par le Roi et inamovibles. Les présidents de la cour des comptes immédiatement, les conseillers-maîtres et le procureur général, après cinq ans d'exercice, sont aptes à être nommés membres de la Chambre des pairs. — La cour prend rang immédiatement après la cour de cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

Attributions. — La cour examine et juge les comptes des recettes et dépenses publiques qui lui sont présentés chaque année par les receveurs généraux, les payeurs du trésor pu-

blic, les receveurs de l'enregistrement, du timbre et des de-* maiues , les receveurs des douanes et sels , les receveurs des contributions indirectes » les directeurs comptables des postes, le* receveurs delà loterie , les directeurs des monnaies, lo caissier dn trésor public et l'agent responsable des virements do comptes. — < Elle juge aussi les comptes annuels des trésoriers des colonies,

o du titfonricr général des invalides de la narine, 4m agents comp» teMes de TOniveraiCé ; de* commissaires des pondra et aa-loétres , 4b directeur dés transferts des rentes inscrites au grand - livre de in dette; publique » du- directeur du grand-livre et de celui des pensions de i'ordne de U Léfien»d ^tanneur , de In caisse d'en-brtissement et de celle des dépôts et courigoations, dan étaMssaea-Mnta subTentionnés par le trésor (haras, bergeries , école» vétérinaires, etc.), da mont de piété de Paris, des comme nés, hospices et établissements de bienfaisance ayant plu* de 10,000 fr. de revenu. ; — Elle statue en outre : 1° sur les pourvois q«4 Lai sont présentés contre les règlements prononcés par lf s conseils dV préfecture, de» comptes annuels des communes, hospices et établissements de bienfaisance, dont le rerenu ne s'élère pas à 10,000 fr.; 2° sur les demandes formées par tes comptables en radiation , réduction ou translation d'hypothéqués. -Elle prononce, contre les comptables en relard de présenter leurs comptes , les amendes et peines fixées par les lois et règlements. — Elle constate chaque année , par une déclaration générale (qui est portée à la connaissance des Ohambrea) , le résultat de la comparaison établie entre les comptes publiés pur les ministres et les arrêts rendus sur les comptes individuels des comptables, tant sous le rapport de l'exactitude du

au^r-hittre, que sous celui de la légalité des recettes et. dépenses. — » _ Enfin f elle consigne, dans un rapport adressé au Roi , les Tues de "• reforme et d'amélioration que lui suggère l'examen détaillé des recettes et dépenses publiques de chaque année.

• La cour n'est pas tout-à-fait une cour suprême , car ses arrêts peuvent être cassés par le 'conseil d'Etat pour violation des formes et de la loi ; mais dans le cas* de cassation d'un arrêt , le jugement de fond n'est pas enlevé à la cour; il est seulement renvoyé à* une des chambres qui n'en ont pas connu.

* Psemmir PRasidKUT. — Il préside les chambres assemblées , et Chaque chambre lorsqu'il le juge convenable. 11 distribue les Comptes aux référendaires , et indique les chambres où s'en feront " les rapports. Les demandes en communication de pièces lui sont adressées , et, suivant les cas.il y statue ou en réfère aux chambres. (1 a la police et la surveillance générale de la cour.

Le t^{er} vice-président de la cour. — Ils ont la direction du travail des chambres , l'instruction et la correspondance. Ils distribuent aux conseillers Uers-iaux les affaires «Ils doivent faire le rapport.

Les conseillers de la cour. — Ce sont eux qui jugent, ils sont répartis en trois chambres. Aucune affaire n'est jugée que sur le rapport d'en mettre, et après examen par lui fait du travail des référendaires.

Les référendaires. — Ils sont chargés de la vérification des comptes, et peuvent entendre à cet effet les comptables. An leurs fonctions de pouvoirs ; ils en font rapport aux chambres ; Ils donnent leur avis , mais n'ont pas voix délibérative. - Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs référendaires , en référendaire de 1^{re} classe a la direction du travail. — Les référendaires de 1^{re} classe assistent , en nombre égal à celui des maîtres, aux cérémonies publiques et aux dépurations.

Le directeur du ministère public. — Chargé de remplir auprès de la cour les fonctions du ministère public , il veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et re-

Suiert , contre les retardataires, l'application des peines. 11 s'assure i les chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les référendaires fout exactement leur service. — Les demandes en maia-teTée , réduction et translation d'hypothèques , lui sont toujours communiquées. — U suit devant la *cour la révision des arrêts pool* cause d'erreurs au détriment du trésor rojal, des départements ou des conujnsjare, — C'est à lui que les préfets doivent adresser les comptabilités dont le règlement est' contesté, ainsi que les pièces à l'appui et les demandes de communication de pièces. — il peut prendre communication de tous les compte* dîne lesquels il croit son ministère nécessaire. — Il est entendu avant qu'il soit statué aar les préventions de faux ou de concussion élevées rentre les comptables. Il envoie aux ministres les expéditions des arrête , et correspond avec les ministres pour l'exécutiou des arrêts, ainsi que pour tous les renseignements qu'ils lui, demandent.

* GnaeriBR eu cuir. — 11 tient la ptume aux assemblées générâtes. — Des commis-greffier* le suppléent dans les chambres. — Il reçoit immédiatement des comptables , les comptes et les pièces à l'appui , en accuse la réception et est dépositaire de tous les papiers. Il tient les registres de la cour. Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tons les actes et reswrigai usants ■ émanant " du greffe, dea archives et des dépôts

> la cour.

* TaavAtrx JUMCiAïaie. — Dans le coorant de Tannée 1834 , la ceor des comptes a vérifié les recettes et les dépenses effectuées en 1833, par les comptables des finances et par ceux des communes , hospices et autres établissements dont les préposés soot «mm» à sa juridiction ; elle a fixé, au 31 décembre 1833, les Itaultatt déiastifii de leur gestion financière , et arrêté , à la même

époque, la situation des services dont l'ordonnance leur a été confiée. — Les arrêts individuels et collectifs ont prononcé sur les résultats un nombre de 1,796, et ont approuvé 6£42 comptes.

Ordonnance du 15 août 1816 « Aies » et « p » et « i ».

Ces deux établissements, créés en 1816, ont remplacé l'ancienne Caisse des dépenses de la Couronne ; mais elle ne sont point tenus des dettes de cette caisse, qui doivent être remboursées par le trésor public.

La Caisse des dépenses de la Couronne et la Caisse des dépenses de la Couronne sont placées spécialement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. Elles ne dépendent d'aucun ministère; une commission, nommée par le Roi et composée d'un pair de France (président), de deux membres de la Chambre des députés, de deux présidents de la cour des comptes, du gouverneur de la Banque de France, et du président de la chambre de commerce de Paris, est chargée de les surveiller. Les membres de cette commission, nommés pour trois ans, peuvent être renommés à l'expiration de leurs fonctions. -

Ordonnance du 15 août 1816. — Les deux caisses, dont les opérations sont absolument distinctes, « ont néanmoins dirigées et administrées par un - même directeur » géméral, auquel est adjoint un « - » - « - ». — Ce directeur a aussi qu'un seul caissier général, chargé des recettes et des dépenses des deux établissements. — Ces trois fonctionnaires sont nommés par le Roi,

Chaque année le pair de France président de la Commission • comme commissaire du Roi, et en présence du directeur général, fait aux deux Chambres un rapport sur la direction morale et sur la situation matérielle de ces deux établissements. Ce rapport est ensuite rendu public.

Caissb D'àHoa,Tiss*nx»T. — Les sommes affectées a ht Iota- ,
tion de cette caisse *PQt employées, an for et à snature des verse-
ments , en achats.de rentes, sur Te grand- livre de la dette publique.
Ces rentes ainsi acquises ne peuvent plue être vendues ai mises en
circulation.

Caisse x>as dépôts et oosstajrATiojrs. — Cette caisse est établie
spécialement pour recevoir seule tontes les eonsignatioM et dépôts,
faire les services relatifs à la Légion-d'Honecor , à la cou*» paguie
des canaux , aux tende de retraites , et remplir les autres attribu-
tions v l'amortissement excepté, nui étaient confiées à l'ancienne
caisse d'amortissement, supprimée en 1818. — Dépens, en 1826*
elle acte en outre chargée du service teiatif à la recette et au rem-
boursement de 150 millions de l'indemnité promise anx cotons de
Saint-Domingue. — Les consignations joàtekires. tontes celles or-
données par Tes lois, etc., doivent être versées dans la caisse des dé-
pôts et consignations, dans les délais prescrits pour les différentes
espèces de consignment»* — Celte caisse a dea préposés pour son
service dans toutes les villes ou. siège un tribunal de première ins-
tance. Ses préposés, leurs commis et cm*, ployés ne peuvent se faire
payer par les déposants, on par ceux qui retirent les sommes consi-
gnées , aucun droit ni rétribution , à peine de destitution, et d'être
poursuivis comme concussionnaire!*. — La caisse paie l'Intérêt de
toute somme y consignée , à raison de deux pour cent , à «ompter
du 61' jour depuis la date de la consignment , jusque» et non com-
pris celui du remboursement. Les. sommes qui restent moins de 60
jours en état de consignment ne produisent aucun intérêt. — Les dé-
pôts volontaires des particuliers obtiennent l'intérêt de 2 pour 100,
pourvu qu'ils restent déposés au moins 30 jours. — La caisse des dé-
pôts et consignations reçoit aussi en dépôt les fonds qui sont versés
par les départements, les communes et les établissements publics,
dans sa caisse à Paria, on dans celle de ses préposés dans les dépar-

tements ^ soit que ces fonds proviennent d'impositions extraordinaires auxquelles ils sont autorisés , ou de leurs revenus ordinaires ; soit qu'ils aient pour eux des excédants de recette, coptes de bois, et tous autres objets. Les remboursements des sommes déposées sont effectués entre les mains du receveur au nom duquel le dépôt a été fait , d'après les mandats des préfets , des maires ou administrateurs compétents.

Les sommes consacrées au recat des Tentes avaient amorti, au 1^{er} janvier 1834: !

41,540,998 m 5 p. 9A , dont 32,080,000 annulées.

111,855 en 4^{*/}, p. %, dont 7,8*8 id. . .

401,395 en 4 p. % , dont «,740 id. l

21,900,860 en 3 p. %, dont 18,009,283 id.

Au défalquant des rentes achetées celles qui ont été annulées] par des dispositions législatives , on trouve qu'il reste encore à la caisse d'amortissement (et en supplément à sa dotation , Jutéc ru 1818 à 20,000,000, puis dans les années suivantes à 40,000,000,

et enfin depuis 1833 à 44,818,463 f) :

dont les arrérages lui sont octroyés, par le v. payés par le trésor.

12,540,978 en 5 p. • f) 104,787 en 4 ViP.'/, 391,855 en 4 p?V

ClfHWmQOI. — CTATOmODE

Du 1^{er} janvier tt 16 eu 1

Mat a reçu de trésor :

fft«S1,vltt1HH 7,883,40 kMt4rew.de.

jao lim Wjminmma.nVj

1,164 97 produka de bois «ectoo* . .

4,620 10 pour intérêts dirccs.

1,309,965,372 17 total 4m recettes.

Items la anime période de ta«M , elle aanmtf Peur racnai^e re-
niée 5 p. %7\ 7^.

Total des rschatsd* rentes |,27 1,086,706 .54

Etip8uae«eC^audereoaMyr.fo^lcibU»Te<das. #773,625 99

TTcmLéWpnemoei. .~ 10*6,462434 43

Il rtttait donc en caisse, an 1* janvier 1834 , 33>422,83r74

«frUlllM,, , , c , ,

sMK ^nwter'-

. c «ees* • *

A«ttntdela*auqB«.

^ecd*.<5 p.y# de U-VttU de Pari* . . .

Annuités à 4 p; •£ id

.*^ca^#jr^lt^1W(lW^1

«8 rt

En nafrtmU'Je* ctiblmimoeH d'oimH .pnMque wmlmit lainla
ceentole (t. *f , p. 1*1) , aona indiquons lnmeinre êWiceeretiens
««J* Banque*— Voici quelques détails so^eetles dm «684

fo?*"!"r dn B»»epaire eacsiwe a é*»^180£ r4000 fr ret, «efaa
dea biUeU en-nircnlation ide 222^8io«Mr.

,U«««Mida numéraire encaisse a été ^119.394400 fr.. et eeàni
des billets en eircnlation de 192£58jÛÛ<Hr.

l*,mm*immm dea lingots sur le dépôt desquels la mcnoqe a lait
dea .avancée » a été dê<462MM)00 f, et le minimum de 22£96£00.
— nLe tauxjde l'intérêt pour ces avance* cet d«l ê/o l'an.

4 Ln nnnqne» a 'scocm*/ dans In courant de Fennec
806.603,0001'. d'effets de commerce, qui , annaux de 4 &, l'an , ont
peeduiama, ttnôfiée de 2,020,800 fr ** » .1— .

JLes m»mm*9*f*iltt pmr le t*r*U+ig /'Jmfmnt été
de;8\$883,0oft f .

I* 4rt«M* pavé ne* actioameires pon* Immanences de l'année!
a<éfté de 80 /r psr notion. - be-eonre mcfenade cliauc. action* a
cependant l'année ^de.1,76ÛLir.. r

ihe *t*W<* ^gratuit) dn ««ayeVt «caratea damné imm à
des<dé~ !P*ta<mm«emumtminuja éaJJdea6Q.64fiW8ftfc , secie
minimnm' de 42*650,080. — Ledbanque a-été ckai^iide recouvrer
pour blés. comptes c«uraais,624,l36effete, s/éleyanVansemM© à
996,509»400.

Enfin, le mouvement total de, Tannée 18S4,.en recettes et.depe-
naf» enmoléea , noté de 7,604 896.000 fr.

CAVjtemnwMKtm. — Le montanttnefeemY nninénaire versés à
TEtat ,mitjde.. ... ,

la aanMaainamautaenr

Jtis,7faa8sf^4c.

appartenant à 101,335 titulaires , mvbirrTfO agents de change**,'
-~493l avoué» *;-S328 caissiers et pajeua**;- 91 riananiininii
priaenrs * ; ^ 789 agens des domines ; -^989 agenaidés-eonanb.
i*tr, ; - 4,*fe agena de l'enremnt. ; -10 gardas dn onemneree •»—*
855 /greffiers. .de» fmbunaux;^- 3& J6 flrtffiers de jneUees^le
I«ntr; - 18990 hmntiers*; — 1.134 leaonia *; — 13*50 no. tairas*;-
16,779 pececepteurs {«^I^MOagnnaSmss poatas^Hj^MB maux h—
146 recer. générât* >— iOO'reerr. pmti-

P?5i OCnjUM'tJJ1

APffti- . . .

Action» de la banque. .

Rentes &p.^ (,ilfc de Bnrii}. ' . ' ! .. ' . ' \

Annuités a 4 % (id.).

<*Nv2mv^PA/i/nna^li^ ^^)ft^

fp-^ ^""to!o::

Actions de la banque. ,\

Rentes 5 p % viUe de Pa^/ 1 ' . \ \ \

OMijaiions?4p;:%e>printsXi<t). ..

« JD

tjm

ji

iderfmmiéfiemina^mjaJiUh-sideTagriciit^ Kndua»rie etdn

anmmmr n »«onen1namnent nuit nécessairement beanoonpà la
ptee- *^fccam,.omi*13lme 1s dôtrwit paa>m^anremcntf Ammm-

remc l^emnnHementm«4nniiae dans.qu*Iquce oiraonataDces-par-
tienJïares t^eaatnetion, m^Mirpeminetion , ^ne compensation à
cette pcHt.

"^inr^lî âeCîî?ir? dmiécoles déçoit; — «idirera;* iIHmd
rémtcttu%l^e»cbm^aowtron^r«e, ntU**W*miZ p^381 dafttan-
tafde tabacs}^. 003 afnnia des nomma; —et ^inm^aranfnis ;Û y* * '
l^

leaungenU spemanz dm tabacs,

•On sait mVeme des. conquêtes de la Rémmftion iraocaise anMt
été ràbolitmtf de * ***aiité 4sa «n«rm,»ammvdant,%amnni ces
19IM25 titulaire» dn cautionnement ,U y en?* un boo^nanabre qui

mctld'antresvnoe conqmlte perdi vNous ferons aussi remar-
quer^ roccasaan.me cette tfmte, empmmicc *nx*l>*cmmé*t* statis-
tifmâs sur la Yr+m*, pnManvcn 1885» ver le minintre dn commerce
, qft'elle ne emmmnt pas4oné«es t&ta- Jaicca.de canrionucmserti
dont des chargea cwat réDâfes j tels que leaMnrocnta à la coor.'de
cassation , les cooMaars>dc commerce, etc.

41* cours réU) tēplē nm^cioirc»,^ - ^sfaa/#^799.

5p.;J^.....V^onrajjjf*1; \

Lancia CaaaUk/.-^18Ûo-18Q4. ",

iPÎ4..... • "Cmj»£2C; ;.

Aecmn» dcddbauquju ^

sPimshmt. -

.n9f.4nV»s

o8 jzm v

^U:merceptiQn des impAts . extrait Vargeut des départemcnU
 IZiJII PK,PwrtJoa^« rW«t i« cadastre etlet loi. Zem îrriî* ^JnaBCS
 • le f-mmerceet l'industrie ; cette perception cal cubhe d'après dea
 Jnues égales pour' ton. le. àé^ie^^ %\ iJZSP** atf<,rt «erHees ad-
 ministratifs ; l'armée , la flotte- Ua- établissements msritimea et
 mUitaires qui concourent à Udé. ^e4m pmjM le. éttbtissojnenntaa-
 cienUfiques et antres, quicma- HnlmMt aTinatmctmn des ciloaens,
 ait progrès des Vu**k

•mékorationdcrtrgrfcultnre et de rihdustrio; la . j£e*>iie1 tli^L
 f*TM**? et da IMt*rirf de l'administration cmv 4râJe i etc.. donnent
 Jteu à des dépenses qui s'elTeotuent dans les dârsers points des dé-
 paHcments, et leur rendent ainsi Tareent perçu ; mais nTaptf • dea
 bases neeeojairement inégalas.

V •:Jdefl déptotements où les dépense» faites pour les dirers jer-
 neca de l'ndminsatntion dépoment la.qnonkecVm.cmjinje.imelerée.
 per suite dea contributions.-. Ces départements ont ce «ne nous ap-
 pelons nn sW sur Us impét, ; ce bobî, plus ou moin» W 1>ertont,
 oontiUmc pinasamment if ls prospérité locale, en accapin» **Ui *
 ctrecuUtion du numéraire, la consommation intérieure, M^if four-
 nissant des- capitaux aux opérations de 11ridastrie,'dc InfTicnitiire
 et du. oonunnrcc.

D'autres departemenU payent pour leurs contributions de tonte
 nature nne somme •uperieue^emeevde. -"f— r.i quiy.cmit aaima par
 suite des dhTérents services de lco^niniatranon publique. —
 ficatie^rtemem^épaonrent eo^qne nous appelons »ae-a*## «ur>
 ^a<iiacV#.^&ei^siammmire.qùrlonr est ainsi enlevé se-co

Mfdepvu <piw*wtU*èmmm*lgtt parmi ee«*f,-on en-compte": 77
 »où le aenfeat ûtqgnmaBt on pettimporUnC; *JS on« esbeoiwidera-
 ble. ^^ l *Les tteux nnsrca;c^n<rtcjnenia>cont : la Cacrf ,^qne m

poaitânja iin^lnire place dans ua cas^fwrkienjier (f oir d-aiires , p. 279)», et Ja^tt^donUioo.^Mn^rc^iaHaïaôt.

"32 départ, .oni^nt^ane p»tu enjus//*, area de. compensation* quifcsaagent an, quelque sottte cette perte en Jioni

\80. départ. ;qni ont-. une penre mmnueli* et réelle auf fes* impôts : ncjrmi*ccux«ci on-cn compte

7, placés 'dans de. circonstances asses htorables, pour «porter cette K .perte sans antres dommages que 'ceux B'une instruction ; d'une agriculture ,&'oe indnatric et d'un commerce qnl semblent Xetras nxavXFVKtTt evaucs.-^Iia dette pn£Hqne fet ^emmaioa » deioir rester topjonra mntionnnires ; et «ait , réduite an tiers, et co-naolblée sons le JMreBtoire. 'C23 <lfù la perception 'des impôts-pèsedVtottt son-poids , -cfdent

^eim le tnbaeau de cours mcf en de. pnincifmux cf&ts^uUm» Ta^ânoWe etde commerce namldent ; sauf qeclqum -exeerWona

sous. les divers goorernemenu ^qui se soAt «succédé danois cette '~~~ ^ — *--"---

épenree jusqn'i 1834^- (An-deaaona dn u^nttmMjenudcé p. %, ■^-- "onsiudiqué * 'l-***

tamneeeite* >«c»otr «Her toujours en décnMence.

Vi^ambltanx.auianntsoflreotTacs département^rrançais classés mueique non». venons ^e rétnKur: lis indiquent , ontré la position .dn ebnnoe ^épnrtmaat . refatrnment au territoirejiatibnal , — ne popnmntionfy — «son revenu <4meiterial , — la quotité du boni cm .dfrija*n**«e.*ur; Jeaimpôts f — . 1* nombre de garde. Mtmnami eu aervice ordinaire, — celui des gardes nationaux habillés , —s m nombffc de jennee^mjni! .anhcait itretet écrire (sur Uoo) , — celei

^4ea« cnsaols. irnquantant W.ccflicaX»nr 1,000), — entn le aom>
Jm« dea foagfa-ctdc* iebriemta,

FRANCK PITTORESQUE. — STATISTIQUE FINAÎfCtÈRR

ft*PÂBTE*ttlTS *Uf R,OHT OJl'IW *OfU PEU IHMat ART.

Alpes (B.-). . Frontière. .

Garonne (H.-) Id.

Gironde. . . Maritime. . .

Loire-Infér. . Id. . . .

Lot. Méditerrané.

Nièvre. . . . Id. . . .

Id. . . .

Gardt nat.

fur Ut impéta, serw. ordin.

koMlêée.

« ^ **t. ***** "*" "> F*lr*'

Totaux. 2,008,847 134,103,000 » sss^ ^=s^s^i

Terme moyen par de>rt 372,002 ^ 170,428 » ' = 397,269 04

Dans ces 7 départementa ,

La proportion du boni aer les impôts au rerenn territorial est de 2
fr. 07 c. sur 100 fr.

Celle des gardes nationaux habillés anx gardes nationaux ius-

crits sur le contrôle du service ordinaire, est de 133 sur 1,000
Celle des jeunes gens sachant lire et écrire, de 32 mit 100. Celle der.
enfants fréquentant les écoles, de 85 sur 1,000. Enfin le nombre des
fabriques cl forges , de 880*

»£FAftTElmiTS QUI ONT UN

JMpartenentt. Peoitom. Population.

AIpes(H-.). . Frontière.. •

Ardenne. • . Id. . . .

B-de-Rhoue. Méditerrané.

Charente-Inf. Id

Doobs. . . • Frontière.. .

Finistère. . ♦ Maritime. . ,

Hérault. ... Id

IUe-et-VU.. Id. . . ;

Morbihan. . Id. . • •

Moselle.. . . Frontière, s

Nord Front, et mar.

Pyrénées(B.-) Id. , id. . «

Pyr. - Orient Id. , id. . .

Bhiu (Bas-). . Frontière. . •

Var. . . . • • Front et mar.

Totaux.

territorial,

Boni *ur Us impét*.

BOKI IMPORTANT.

Garât nat.

serr. ordin.

Garde mat, habillée.

Admit, taeh.

lire et écrire.

Écolier;

Forge*

. Fabriq,

SS

Terme moyen. . . . 412,684 18,526,273» 0,635,61106 41,844 5,745
Dana ces 15 départements ,

La proportion du boni sur les impôts an retenu territorial est de
41 fr. 20 c. sur 100 fr.

Celle des gardes nationaux habillés aux gardes nationaux ins-

crits sur le contrôle du service ordinaire, est de 80 snr 1,000.
Celle des jeunes gens sachant lire et écrire, de 43 sur 100. Celle des
enfants frémi en tant les écoles, de 68 sur 1,000. Enfin le nombre
des fabrique* et forges , de 560.

Département*. Position. Population.

Ain Frontière. . . 346,030

Id 513,000

Méditerrané. 248,361

Maritime. . . 404,702

Méditerrané. 875,877

Id 290,^56

Maritime. . . 424,248

Méditerrané. 278,820

Maritime. . . 857,383

Frontière. . . 550,258

Id. ... 312,504

Méditerrané. 301,216

Id 346,885

Maritime. . . 501,284

Méditerrané. 337,076

là 240,827

Frontière.. . 314,588

Méditerrané. 507,725

Id 441,881

Maritime. . . 655,215

Frontière.. . 233,031

Id. 424,258

Méditerrané. 338,010
Id. 523,970
Maritime. . . 603,683
Méditerrané. 323,803
Id. 448,180
Maritime. . . 543,704
Méditerrané. 230,113
Id. . . . 307,087
Id..... 352,487
Aube. Calvados. . .
Côte-d'Or. .
Drome. . . .
Eure.
Eure-et-Loir.
Gard.
Isère» . . . »
Jura
Loire
Lot-et-Gar. .
Manche. . .
Marne. . . .

Marne (H.-).

Meurthe. . .

Meuse.. . . .

Oise

Orne.

P.-de-Calais.

Pyrénées (H.-) Rhin (Haut-).

Saône (H-)..

Seône-et-L. • Seine-Infér. .

S.-et-Marne.

Seine-et-Oise.

Somme. . . • Tauclose. . • Vosges. . . .

Tonne. . . .

BÊPA&TCME2ITS Retenu territorial.

1ti,4ti)tUOo 2U, 656,1 >oo 24,154,4*»

15,351, «XtO 14.368.oJo

20,043,1 KW

8 1, SI .",ÛUo 16,21*1,000 18.6S2JÛÔQ

14,281,000 25,fi0&,000 22,€96,000 32,305,000 7,709,000
19,196,000 1^,356,000 25,115,752 44,523,1)00 25,42l,oiW 5Otîo5t-
OÛo 29,00 1,000 1.1,01 4,008 14,335,000 17,520,000 ;

SM

C / £-?t*&*éSt / a£ /rs r_ "imxtSYÎ" */*' t. fc^y'/^

'w/tztS <&r -, r a^J-tAAé/À^'/^/^- sfr /VVvvé £?& «_-
/'ïss&^&ri*

FRAMCE PITTORESQUE. - STATISTIQUE FINANCIÈRE

les impôts an revenu territorial

Dams ces 82 départements ,

La proportion de la perte «»t de 15 fr. 97 c. sur 100 h.

Celle de* gardée nationaux habillée en gardes nationaux eç eer-
rire ordinaire , de 106 sur 1,000.

Celle de* jeunes gens sachant lire et écrire, de 61 sur 100.

Celle des entants fréquentant les écoles, de 03 smr 1,000.

Enfin le nombre des lubriques et forges , de 008.

Il est à remarquer que la plupart des départements ci-dessos sont
cens qui, par leur position autour de la capitale et les objets de
consommation qu'ils lui fournissent, participent aux sommes prove-
nant des impôts qui sont dépensées dans le centre de l'Eut i ces
sommes s'élèvent annuellement à 405,142,472 fr. 27 c. (déduction
faite des sommes payées pour ses impôts par le dé-

partement de la Seine). —Les antres départements sont e times
ou frontières; Us avoisinent également les pins grandes villes, telles
que Bordeaux, Lille, Strasbourg, Lyon , Marseille. Quelques-uns
fournissent même une grande partie des objets de consommation
nécessaires à l'armée d'Afrique.

dépensée dites nt la somme de

Afrique.

Mais à n'envisager seulement que l'effet d« dans la capitale, nous trouvons qu'en répartissent ! 403,000,000 mentionnée plus haut entre le département de In Seine et les 52 départements qui nous occupent , ces départe* ments, au lieu d'avoir une perte annuelle d'environ 4,000,000, ont , au contraire , un boni d'environ 8.300,000 fr. La proportion de ce boni est de 86 fr. 50 c. sur 100 fr. du revenu territorial, ce qui explique l'état de leur instruction et le nombre des fabriques qu'ils renferment.

téTAXTEMOn 9V tA M1TB PEUT ÊTBJS 9UPP«*Tm8.

Rttenu Perte Gardé Hat. Garde nat.

territorial. nrlesimpSu. terw.ordin. habillé*.

Totaux. 2,336,271 109,935,000 » 12,616,581 78 278,704 15,257

Ardèche. . . Méditemusé.

Anége, • • • Frontière. • ■

Aude. Maritime. . .

Charente. . . Méditerrané,

Dordogec. . Id

Gers. Id

Sèvr.(Denx-) Id... . .

UfH4*Hra\ *''''''*_*''*«• *<***

' Terme moyen. .

Bans ces 7 dépur tentants,

La proportion de la perte sur les impôts au revenu territorial est de 11 fr. 50 c. sur 100. fr.

Celle des gardes nationaux habillés aux gardes nationaux incrits sur le contrôle du service ordinaire , est de 54 sur 1.006. Celle des jeunes gens sachant lire et écrire , de 30 sur 100. Celle des enfants fréquentant les écoles, de 84 sur 1,060. Enfin le nombre des fabriques et forges , de 893.

BÉtAMTftMDITi OV Là. PBKTB EST RUnraa.

Allier. . . . Méditerrané.

Id.. . . .

Id..

EMporUmenti. Pétition. Population,

Aveyron. • •

CantaL . . .

Cher. . ; • »

Corrèae. . . • Côtes-dn-lf. .

Creuse. • . .

Indre. • . • • Iudre-et-L. .

Landes. . . , Loir-et-Cher.

Loire (H.-). .

Loiret. • . .

Lozère. . . »

Maine-et-L. .

Mayenne. • , Vuy-de-Dôm.

Sarthe. • . . Tarn.

Taro-et-Gar.

Yendée

Vienne. . . .

Tienne (H.-).

Id.. ». é Id.. . ; i

Maritime. . •

Méditemné.

Id

Id

Maritime.. .

Méditerrané.

Id

Id

Id 140;*47

Id 467,871

Id...., 552,586

Id 575,106

Id. . . . 457,372

Id. 835,844

Id 242,509

Maritime. . , 330,350

Méditerrané. 282,731 Id 285,130

Retenu territorial.

Totaux 7,455,815 295,620,539 » 52,752fl*4 27

Terme moyen. . . 323,917 12,853,067 » 2,292,723 23

Dans ces 28 départements,

La proportion de la perte sur les impôts an revenu territorial

Perte Gard* nat.

sur les impêti. sert, ordtn.

Garde nat.

kaMUî.

Admit, anal.

lire et écrire,

ÉooUort. Forge*. Fairif.

SX

êi s

est de 17 fr. 64 c. sur 100 h,

Celle dos gardes nationaux habillés aux gardes nationaux ins-

crits sur le contrôle du service ordinaire, cet de 68 sur 1,006.

Celle des jeunes gens sachant lire et écrire , de 25 sur 100.

Celle des enfants fréquentent les écoles , de 26 sur 1,000. . Enfin le nombre des fabriques et forges, de 252.

ftiSULTATS.

A notre avis» il. résulte de ee qui précède qu'il ne faut pas chercher ailleurs , que dans le mode actuel do h répartition des impôts et des dépenses de l'Eut , la cause de l'ignorance , ou du manque d'industrie, des départements.

Les départements qui reçoivent plus qu'ils ne paient sont ceux où l'industrie est la plus prospère, le commerce le plns.actif, ^agriculture la plus perfectionnée , l'instruction la plus généralement répandue» Us renferment proportionnellement le pins grand nombre de gardes nationaux habillés. — Ces départements (la Corse exceptée), et en y comprenant les 32 où la perte est. plus que compensée', sont an nombre de 53 * dont la population totale est, de 22«579,169 bab. — En prenant leur moyenne générale, on trouve que. dans chacun de ces départements : . -

La proportion des jeunes gens, tachant lira et écrire est de 42 w 100* -

Celle des enfants fréquentant les écoles de 65 sur 1,000.

Enfin, le nombre des forges et fabriques de 54B.

Les départements qui payent plus qu'Us ne reçoivent, sont ceux où l'agriculture eet la pins routinière, l'industrie la moins développée, le commerce le plus languissant et l'ignorance In plus tenace. —
• Les gardes nationaux habillés y sont aussi proportionnellement en moins grand nombre. — Ces départements sont an nombre de 50, et

renferment 9^92,086 bab. — En prenant leur moyenne totale , on trouve que dans chacun d'eux : . La proportion des jeunes gens sachant lieu et écrire n'est que de 26 sur 100 . Celle des enfants fréquentant les écoles de 80 sur 1,000.*

Et enfin, le nombre des forges et fabriques de 822.

Kttirc& pnroRBseue; — uis«M»a.H*ro«Bu*>

Bistoire Naturelle:

. 1^ rsobeasc^égstaJes^thiFtanoesiiai <XKmàenU**^~LM>
Tk*uc#ri*Ai* le-mais , }r nttr«j ie*«asen*ieysetttoutes 1m cérée*
les* lc-ria-teui ^y^ppintcuiafoé en^ajandi.. ^JBlie abonde en ■
njense*. textiles- et .oléegismses.-- - U* betteaewiui- fe***it *er
s*e*c^>ar«d oo-toat* à- celui deda^casne..-> 6ee vismes.ps«dsji-
seeit des vins de* qualité* les pins renées. — Les froit»4e*prn# ex-
nir du continent européen y mûrissent. L'huile que donne l'olivier
de la Provence svrpasse en qualité celle*»» IttM éoelwV wCspesme*
et en Italie. — Les forêts dsfceeneiulent fraeca^quoie^e^psàniaat
lApr^tSiapeiuCgligées , p^owns^encoM fournir-des b#is«ieirlncfc-
saut constructions civile» et navales. Les sapins de la Caese*>ffren*
desopérbes matures..»— Nous ne pouvons >fàke ici rénnmeratiëa'
de '400 s les végétaux, qui croissent en France. 11 nous suffira de
dire qu'ils ferment njûs de SJff genres ct**diviseaft.*sk 6,000
espaces.

se*** gèi. *-> Les progrès de l\mrJeulture*c>uVbeasjw ejOttpJd-
HBttnnien France le nombre des animaax-saa«aaes>--LTo«rs
aatfspbge nanrr («rvav?n>r«««Zo«s&*t Tours htans» si faUtutap-
pat. saisi , «lisaent daav* lesuPyréliee ftaaçnsaaay — Les^Oéni-
WsJ e* lee^tmuies-Aepes renferment leVIynx à la Tu*<percaaatt
.mais il*-y sjatfost «ré» ■• L»-cbaaaaoUct4o bouquetin se montées*
péue owsbreufcaar le* peints culmina atsdas Alpes «t

des Pyrénées^ - Ledaim et le cerf, autrefois si nombreux? dans -les forêts* rojals*, «u ont presque entièrement disparu } .mai» le chevreuil- et lesaegbery «ont encore multipliés. Les lièvres et les lapins y abondent. — Le moofflon , animal sauvage que Ton considérée IMIHH iiriypo»p*fr— mitif du bélier de nos climats • fréquente les hauts pioadeia Gerse. • Lsefuséuidos Vosges et les bois de la Moselle nourrissent l'écu- reuil aa poil roux (scimnu imigarù). L'écureuil bron*féqeteté de blanc jaunâtre «(icindr»r«/aùMM), et la poUouche de Sibérie (pf*rsvejrr) , sort* d'écureuil volant qui , pendaat i* nuit , quitte sa retraite et s'élance avec -agilité de- branche ea branche , habitent Ils forêts des Hautes-Alpes. Ces montagnes servent aassi d'utile aia marte an poil jauaetre (*»<«{« «Jjmj») et aar îaermottet Referme»? sserssMfe), qui passent l'hiver, en société, engourdies dan* leurs terriers. — l/berminé(aw«l«i« htmime*), dont là fourrure blanche est si recherchée-, le hamster (mm* crh—tu») , célèbre par sa voracité et ses lèags voyages , habitent les départements voisins**des Vosges, où \é hamster est coaau sous le nom de mom*Mt o*e StouUwg. .— Tentes les grandes forêts servene-de repaires aax loups , auxquels on fait une «basse continue.— lie-putois f la fouine, la belette erlè renaed sont-l'effroi dés basses-eoors. — Le^muvean, déat lés poils sont lechereues pour la peinture*) creuse son ■ terrier SohMrre dans lot bois écartai. — Le*fierisson se*blottit datte lef buissons, la taupe baulererse lés richermiries. fie rat , le mulot, le Ion*; hr souris , ledéret habitent les champs et lés^ardins.-^La-iou-trey'doatîa foorruaa est si datée au téueber, sa' cache datâtes trous-qui bbrdêht le» rivières etfes étangs, qu'elN'dépeuple^tfap fréqeenunent. Le rat oYeau (eSWsete oêffUbias) shaee les matai» «t les rofseécex pet» fréquentés. Enfin ledésman («s» mmsefufr**), quadrupède nqnatiqife peu couao , qui détruit les vers et les «sectes , sa*autttre aux enflerons delarbes ; cet animera quelque allante avec lé-castor, dent on uianue mmn i|BtlqueyflBlllles dtTosléi flesdé Hette»

(Qfaseae. — Presque toutes l'espèces d'oiseaux de l'Europe atts-
 UIU I il ITllil e. Le I9mmant rouge, lé^aifier nuancé de b1ea*t de
 vett et d# violet {g*I**ln\$ gättnims) fréquentent les rivages de
 }u>MédiserraaécHe» diaastBmenafna>»iaieoftaq>/De iNHtf-
 breases espkas d^uigsaas ai igau i a isistat t?has|ooausjée uai cm-
 turts. On cite le beeligas , le^sliiuarsaa , U aefseç l'awaetsa^ Je
 caftHe, ortolan , la happa*, U IsVkie, laitféiaaaaij iaunjuhupéutn.Br
 lé<palombe, la tourterelle, Tbirondelle , etc. -- Parmi les gallinaéc
 sauvages, figurent le coc> de bruyère, la perdrix rouge et grise, la
 gelianate ; aatr --^esr«rde et 4a etgivr umaajeal sutt^os étangs
 pendant la* hmtBSTsyraimaié ITaatMSi oftse*au> aqaaOjaus jr-
 vieaaet fus las aats ne saaa Isvbteaussn la^beasaame^ le- plu amry
 Je ▼aameasr, la inaereae^ l'asanctts dVmw^ laioaaaruV m**

l^aàsne^cenaanaak. m«aaMua> sa^maanv llmaaalBajJsfVtaaw-
 palaW Isv ihnaiwi^eaa* -L»peys>i <afssanj'aaii grVadruamLairdi
 tièhtmar,

laestapiMws la^.qiÉn ismrnaar eft^epa*

Kvs^ènaje^ l#paa^<eaftiapi plaskimi eu peces de couleuvres. Le
 grand lésard vert , la saUmaaët^terrtetr»

anaridioaa««e-*Oui rsaaarawia Ihuian aar- gnaslsjesjias ■ tfès-
 pèâs appartenant aa genre des batraciens, entre autres le crapaud
 accoucheur (éa/e •hutruÊm), 1f1»ajie«d vert à odeur ambrée, la

terapaed éfatoeffl* , aaJdulTildèn vt dAnie taHH ■qa dè^ieiam
 «wus> trnense,e!e.

POinm». — flè yHb% qirel^wgfttr^oT Ièf«bof^d^FOcea»^et
 déisMécHMilluée cetta^spèce detottwr^ont lVcaae «errait se» an-
 ciens ^urfélrvieurv lyres; — Les voftiidf la l^rancr-ahisrtfae*
 ■esTiv*rTTt»ont'trnéalementpots»otinen«es. La WHache^l*Oèea-
 ni: oWmit-le^tfttrbbt, Il rate; la sole; lecabUland; le Mamesi, la*

nferla'a , Ié<maqu«reaii; lé mulet 'er la sardftre; etle hirenf donna»
,liau à de .grandes faVrlies. Dans U Méditerranée , le thon et l'an-
chois' sont aiosi spécialement l'objet de pêches très importantes»
Xes' huitres de TOtéan jowssatnt^flune grand* répntatiosH ,les>
côtes de" l'ouest fduralesent à la consommation une graade quan- .
tiftaYdê moulas \ dé làugoastea , de>bbmarà»^ etif • /àsswrr. —
Leriaeecs sons, en- Franee^aaiasa nillapts t .pluait •nsjhjiMea
quhjsilaf . Msan leSMud^ènes^ omsejMatqaa. le çoas qui
dévare^as^bats , le scorpiospitajsaâaia; cte» . «mt eté^importésper
sutts des i elrtunt^onmiereiales, lujipiaaea»» ^quWàktnoufir le-
poaamter, la^siesaj i*ctf*g* et<le '#«>#> >Lwiejar^> qat-dérove
ies^baia dencbaapeow^ le* vaiaee^stfwrllaai, àtudaaat iniavte4.
eter-^Les4aastws utrles sont : les abeilles , qui proepersje*-- dan*
toatea lér^iattles ' ^de> li-^Franee; les -verra »soie, qui ■ dériwi-
drout tine^onrce dè'richcssetrppur quelques départements^ "là
«oebenillé , qui commence à s'acclimater danslés departemenu da
midi ; le kermès à cochenille , la cauUnUsda ^ etSV

La< Frauoe est<riabs> en ■ minas ^ méuUtqiesy. parmi lesqoa-
Hrs celles de fer, de plomb et de cuivre, à cause de l'abondance des-
proéujarsjralaia qanafté du minerai , occupent le premier rang.

Or. — Oa oonualt-cn France le gtte de deux mines d'or; l'un* > la
► Porte- dcFcr, commune d^Urbeis (Bas-Uftln); l^aar»>è hi Gar-
dette, commune de Villard-Aymont (Isère). Cette dernier* :rame ;
exploitée dans le'xvLT^siecfe , n*à*donné- qtre ides produit* iasrg-
gaâlantsVEb bnstasaées, de 1781 à-1T87, Udêpease dttsptoi» titjona
âaté de-27^00ofr, et la recette lentement de 84)00.*» Lee* déparitt-
nements de FAriége, dnrCaatal ef dtf Gard renieraient ^dry /eâfr
muri/fos t>ù'ion» trouve des pailléttar dont For est a irn'trèa" haut
titre. — Avsatia- découverte de FAnrértqne , les orpailleurs de
l'Ariége éntiene tenus de livrer l'or quHls recneilhient'à- h* Hô-
naete déToulav/set La quantité en était alors causidéiailte\ mais

elle diminua beaucoup jusqu'au dix-huitième siècle. Aycomineace^{ment} da xtn^{on} ne'pprtaiv'annaellement'à Toulouse-que^{Wr} mares d'or. Aujourd'hui Findestrle des orpaHlenrs est presque nulle;

AtgtAt, — Il existe «usAi en France deux mines d'Sirgenti l'une dans Ys-Bas-^{IWn}, à Aptmgotitte, comnrue dtfrbeis rFaotrerdeas le- département de 4i>ère, à^{*} Cbalsucher. prèsd'Allemont^{ceWs*} denrsère mine' est 'cipèottéef—L'srgent se trouve dans ô?autre^{*} minert tnaissiyestaMié seplembulsulrorétau cuivre. : HVieare. — Le département de la Manche renferme, a«p 1HW nUdotf commene de 1s! 'Cliapr He-en^{Suger}, - nne^{*}mine^{*}de ^{*}mercure/ qet a été explo- HeVdaurle siècle dernier; et qui, de 1730 à 1811 a «densé des predar assez importants; *

&ét*> — OA « entiang-tempe que la France ne'renierman5)pas denntaas dltarn | il- «sxertala eependaat ' qu'il ea 'existe à ▼a'eryi. - daas4a»Haate-»Yfenne{ unetroia été exploitée par -les aarJea: .On-a-aussi ttouvé à Ségar, .dans le Cbrrèze, des indices de mi» nerai (Fétain. Enfin, là mine dcPiriafc, déeoneerte' en 1819 .daeaJa Loire^{aférienae}, aurait être susceptible d'aaa cuploitetion avantageuse.

PUmh. — Le nombre des mines oVpteusJ^{en-^{netuVreblét} en}

en tr avive- daasia plapsm «der dépt wareaai. — I>s^{rxpiOTtafi} les plus importantes sont situées dans le~Fral**«rei,- M Vienne; l'f sère>, latxHre'et l^{é*cbéf--4>T>lc^{Veet} seveat Mlfaréy et daas ce cas fréquemment argentifère. Le plomb sulfuré est employé dans son état naturel sous le nom de vernis on d'alqaifonx.}

Orfrfe/^{lfcraii} 1er miner neushtanuii deuialvre-, e«1Mi«u> donnent lieu aax. plus grandes explorfitieDe) se treuvene VKaaéa: dépsetsareawli PasseS'Ptiénéss-et du Rbovjer Létal w t ^{sJaaar}

aassi en France mêlé soit afr plomb sait à^l'arfene; Oe y.UtJaejp
o^rTsmtar da^^erre suisaté, de tntsra>uiiba»,ii<%lea^earf^eee>

#»r. — La» euhaas-defér seaj» tr^abe<r4antee t^uejr ireer
n>ae> pwuisif* leo^^amsneTVT! uev peau vuMsnevuiesrvjxi-
sueuw^ canve^se**

départsmeari rwisias 'J«i Pjfreaaées. Les^ntees«dè f»oiasdi<aaji
nusi iùì • aan unimsi te i'oete1 et' la sanaujvaa^er^esfat
de^sV'ea»» ba^ii^omse^tner

Zime. -^Dépars* qae le^xme «et %Btpl»eé%\

U s'y trouve par et isvéeins^aspcsjTvre eft'aa^n|éuim> 3 usuée
tartrVreaa lumaisfce leejslé^aiemdiajlaiaiaar .

Antim***. — Las i

iquaeranfei

«AHCE PITTOBBSQU1L.— HISTOIRE lfATORBLK;

ttt

■ ont suffisantes pour fournir aax besoins de rEnrope entière.
Elles existent principalement dans 1m départements ée la Creuse,
4m Cantal , de la Haute-Loire , de l'Ailier, ^Mi Vendée, et».

Memgemèse — La* exploitations de» mines da maaganèse ta
■ont multipliées depuis quelques années. Oo en trouve sartoot dana
le» départ deSaone-et-U>ire, daa Voagea at da la Dordogue.

Métnur divers. — Les antres minéraux métalliques saol , en Fr-
cuevr: l'arsenic, le bbmoth; le^onër** lè^angaveoe, Ircfaremev le
nJkei, la molybdène, la titan* et Torene-- On a trouvé du titane dans
le canton dé Saiat-YVierjrX Wete* Viennent thH'urane de côté d'Au-
tan (\$é6ne»et--Loftre).

' ComUstiblés mn+au*.~ - La France TrenieVam des'nttée» nont-
tenser de bouille: Lettrés abondante* exarteottians lètdépar*
tentent» da Nord," da U ffrate-Loir» efdé-la Cuire:- Le» houilles
d'Anxin et celles de Saint4*i«me^»oat^io^teaH«reiiiM»t etliinées.
Les autre» combustible* minéraux? sont : là' lfgaitr, rantraeite<ct le
jayet' — Lr* mtnet 'de ~ jayet* extrten* principahement • dana le
département ' da s l'Àudé ; ce mlaeraK, de- conteur • unis* , étant
susceptible, à cause dà m dureté, /M'Teceeosr'na >bean*poli , est
euuployéi la faMrttioardes bijoorde-dcott'— Les brtom** sont ansai
classés parmi les comhnstilrfs minéraux ;-mafedépu~plu« aianrs
année* iansaan laralu» iiana|aa<i<|inuaifaianr dé* toitaires ,
Aa»i»aaabee<« daa piment* »,oto,~«- I .siphata
(b»tenao*»c4»de)>o urne** dan» la» département» * do- Bat-Rhin,
de* TAU- et de* Landes. — Le pissaspfratav bitume
^bnrmeua^.*xitte dana leAiyoVBomo. Le nepjite et le pétrole (bi-
tumes liquides) actaoneent dana las •départements dé rHéraurt-ct
des Basses-Pyrénées.

Soufre. — Les mines dé fer sulfuré , de- plomb sulfuré-, et de en-
ivre sulfuré, renfermeot «tue amen gttade qui — rOn trouve dans'
les Pyrénées des iadiee* de pur disposé par couches , comme en
Sfcllè,

antifé de sonfre. dasonfre

Tourbe. -* - La tourbe est connnonn dans -là plupart des dépar-
nements i eHe se trente surtout pnrgiauéin inassis dana «onude
Somme, débite*** de- PmaJa4laui»

Sels métalliques, ter rem* et atemlims.—Le* lainaismetalKifaei*
oé> Ut métaux. son* cambioés avec
desJeeide».otsree*desnettt*rt*U

; tels que le (t aolmté , on canneros* verte; Je aine sulfaté, oo couperose hlanabe»; le* cuivre suante, on

II (exista danelea dépertemeai des minas d'alén, ou i

couperose u qui ont- renfermé, autrefois: des alumine sulfatée. — La cbaam eul-

fatée , on gypse , est abondante en France, surtout aux environs de Paris ; on remploie avec succès pour l'amélioration des terres. «— Les sels alcalins (naturels) que le territoire offre aux besoins du commerce, sont la sonde muriétée, ou sel maria, le sel gemme, doat il existe des bancs considérables dans les dép. de nîst , et le salpêtre , que produisent * quelques grottes des Alpes. 2Ww, subies, roeAee. -«-Parmi le» terrer et les sablât qui sont propres* diverse» fantiques ou à l'agrienlèure , on lemaïque le Kaolin, le pétante; le sable quartxenn, l'argile,- la marne, U poussetanes -etc. —Le» roches son» de* nature» très diverses. U existe en France de» granité, pas-sai Usanob)^ oa> cite le granit os&ienlairev de Corée; des ppruà-jres, des roebes serpa-

rbresd

tiaeuses, abesteïdcs,,etc. , des marb

cooléars riches* et

variées, des pierres calcaires propres à bâtir, des grès -renommés à cause da leur dureté , de la pierre meulière, . de la pierre à fa&il, dont les départements de Loir-et-Cher et de l'Indre renfei> ment d'énormes dépôts ; des schnitei ardôisièrs , qui se'troneent psinci-paientlent dsns les départements des Ardennes , de la Corrèae et de Mame-«t>Loire. — Les terrains Tofatfnbés offrent des laves, des ba-saltes et ètt pierres-ponce. Qoelcjnet champs du département de m Loire-Inferieure présentent à leur surface de 'toemnt) d^otras ter-

raaaa leularment de la pierre M > -de-la prerre à^polia, dnla-piawt
>iaignisaa,et>de

la pierre

1* masse' de" touche, etê.

Gtmm**, Si iaFraneene renferme pas da cas psarraa précienaos,
qaA>am aient annaateair spécialement à> l'Orient et. et à. l'Améei^

Êe , on y trouve des pierres rares, remarquables 'par la /finasse
leur grain at par Leur- éclat y rémeraude? la tourmaline , l'amé-
thiste-, Je grenat , la cristal dé roche , la- jaspé , ' l'àgathe , là sar* ►
onyx, etc.

LagVnnoe possède. des sources d^nnarthermales et numérales
justement renommées ; nous en^parlons^avec deta^V4ans la Sta-
tis- Hfm4 méÀUmU et en décrivant les départements qui les
renferment.

y»a>aammBW>nraajnnnirme#aieai*enmt

Non» parlons dn M uséuM eotal d'Histomb HATimnu,a<t^las
sessaaâftqnas^ cme* renferme ee sayatha» éunaaiijaiiut

ia«ify.7orlat qu'y

ci dessni

fc ttt, pr ltl. — - Non* avons fait coaa^ nûblies remtils^lTnstoire
uafuHsret ans font dlsbisnreanfx>leaseurs| il existe^ Par» d'apt in-
naofraateji d'objets d'instoire natnrahV; tais sont : Le CABrnw de
MuraaâAQon da l*£colevdea Minas («oir d-das*

Ht'diWaaia toltécnone mrtieMêèmt

apa*^M^a*TvV^BHaavniaBjvv/ nv m* vavi w mvbwbIi

Les &lUtti*m a/iAv/w/fati de MM. Brochant, deTilHers, Cor-
dierv Broogniart et LeTièrre.

, Le CHtéùtim lutai^g» de M. Deleaaert ^rdeM. Adrien de J

VJi*rU*r

UBtrtitr eiyp tog*mif— dé M. Bory-de-Seint- Vincent La CotUc-
tio* de &*mitU* et U Gmttne d'Oiê—m» de M. le due de Rivoli.

l*C>t&tttbmdé<t^ért*»mwtiH*\$éMét4+fâ,ito Wi aamc
ljÊr<kH*eU<m>dé<bt*opth*4*>1ê. lé'p^néraïqajtairi etay» evév
Lb>»oefrè>e^fé^é^e^d«wlrfcapiuils-tiuw n'outaymmérasiemit

lj>S*HA*>P*Néi*it* i fondée' ta 1T88S et-vrain^pnnfflinrlV'
vaueenieotdes- soiéuets uauw rihls; Wwi> y> érfe^aamn») ^fint'
avoir "pnblm'aw moi un on onviagcsnr Jéeseveneee?

Le S*>Utf&g*Scitmwm**iritt*r«f*&wi**s Ot'tW sOtMH •-***
cedeis *Ia ^Dciete "u^ffliloif e1 uatoi elre^ cnarnnjnvpne
Te^rmree/l' èf&ttt' JtVjae/ress et* qnt avait ée> établie en 1W1. —
Iawsehate» dén» rite ftVmenpe sOntî l^iaaologM t l%nnntomvê et ia
yll^ilulogm <èm> animaux-; î^li bbtiafiqevr; 3«1i uéaH atégle>;
lé^géntegie'etaa* géograpMa>\$ 4T1a ehkmUM Jaaj>iay|anajnnBf-
fU iiaianssn>gMii Cette société piassèdemaahibliothaqne spéciale.

La SoeiAé E*iomologiq** dt Firme*, inaugurée en 1882 i SOUS
ta présidenea da M. Latreille, « .pria* un rapide aeernissemenr^
EBé |wblie- ses mémoices sons lctiirevd*^â««/erv

La Société gévlogtqt* dé /><nw#. Cette société, dont le nom in-
dique suffisamment le but , publie un' B'mlUti* awew*i etdesillvV
aNMre#tf.— £Ue.rénnit une bibliothèque et des collections assagi-
ques. Chaque année , de juillet à septembre , elle tient des séances
extraordinaires snr quelque point de la France. <— ~ Une da ses

dernières réunions a en lien dans le Puy-de-Dôme, .et la grand*
 queution- des cratères de soulèvement ^ y,a «été traitée i en pré-
 sence des lieoxqei offrent cavFrancee les traces les p|us remasqnaJs-
 lea. des effets voleaaique es.

U existe aussi dan» les départements :

1 AeadimU di Gé+ligié *t d* ^«(aiirVf «> À Clcrmont.

1 ' E**U d*s Mtmmt , à- Sêinl-Elienne» .

1 CeaM de Jfta4«ie*>** à Dole.

2 Court de Géologit et d'Histoire infertile, a : Ntmes, Toolonsev 5
 AU*4et M**ér*Ugif*j, à : Troyat , Jérigaens, Le Mann,

3 Cabinet* dé Minéralogie et de Fosnlet, à : Dax , Mets* daranfl,
 2 Cour» d'Histoire Mtimrelie , à : Troyes, Lyon.

23 Cakimete d'Histoire nmtmrelle , à : Cliarleville , Rhodes,
 Arles, . Angoulême, Rochefort, Dijon, Guérét, Besançon, Pont-Aude-
 mefS > Mimas, Bordeaux, Montpellier, Tours, Grenoble, Le Poy,
 Angers , Codions , JNaacy, Mets, Clcrmout, Lyon, Avignon ,
 Ponaen*

16 Mnsénmu d'Histoire naturelle, à : Marseille , Caen t Chartres ,
 Rennes, Hantes,. Orléans ,. Cherbourg, Verdun, Vannes, Lille, Douai
 , Aires , Bagnêret , Strasbourg , Rouen , Limoge».

1 Société dus Sciences naturelles , à Versailles.

41 CoUettlous pertuulUres d'Histoire naturelle : — 10 collections
 àMàrseUe;—5àAix?— la Artsi— là Tsrascoa; — M.Martin, à Marti-
 guea, riche Collection de coquille» et de fossiles de Ut Prerenee , et
 environ 7,000 espèces de coquilles exotiques ; — \ antre coll. dlûst.
 uat à Mârtigues; — 1 à Titres; » 1 à Aoriol ; — \ à Falaise ; — M. Pou-

pée , à Saiut-Bertrand-de-Commiuges , Musée dus Pxré*ét; — M. Essantier, à Saint- Ctïanw , rcab. d'hUs.nnM — M! CèrviUè, à Valo-
goes, 1 coll. de plus de 2,000 esnèces dé fossiles et de coquilles mi-
néraloaiques du département de la Manche^ .

— 3"cab. dliist. nat à LunévUTe ; — M! Meslièf de Rocan , à Meta,
une belle coll. de la pjîûs grande partie des oiseau* de rEurope ;

— 2 coll. dTSUt. ntt à Clermont \ — 4'à Tssoire ; — 1 à Vie*la-
Comte; — 2 a Môatfèrrand'f — là Rocherort; — l'a là Sauretat j — .
l'à Lyon. — Collection d'Histoire n*tureUe(6% M. Grasset) • à la
Charité-sur-Loire (Nièvre). Elle renferme 40Û oiseaux de la Nièvre,
etc. ; une nombreuse réunion dVéott indigènes et exotique» {des
reptiles de la ffièvre, etc.; des poissons, des eroetacés,yetc.'; 1,500
espèces dé plante* iadîgèaes et exotiques; 900espèces de graines et
200 échantillons de bois ; elfe renferme aussi. 7W morceaux de mi-
néralogie , 200 'médaillés , efc ; âéu antiqaitéa égyptiennes ; et enfin
dès faïences anciennes dé département) le» armes , costumes , etc.,
des peuplés de l'Afrique , de l'Asie, de l'Amérique , et nae collection
d'autographes.

31 Jurdftnt botaniques , à : tfaneUfe , Caen , Rochefort, Ajaet»,
Dijon , Semur , Kvrenav, Toulouse , Bordeaux , Montpeffier; Rennes
, Grenoble , Nantes , Orléans , Afagers , Avrtnebea » Chatons. !■!
■■■ > JUneyV IiUe^ Danal» Jsanaav Oonesettpaèr-de Boeleame,
Clermont , Strasbourg , Lan*»* , ttonan ^Toulon , Avignon , Ftitiers
, Anxerre.

2 Herbiers d/purtementott } à : TJaonr, Abgtrs. Y Bsotê-dê-
Botttniuuu, à;Bordéanr.

10 Oéuewdé Bieerntouo., ku MÉRserHè, Dijbar; l'ntèase» Na-
ney/ Uttle , Denajl , Perpignan , Lyon , Rn<een% Antatsa.* Jfr
S*^#U*n<en*et, de Nmmandw, àOétav; Rordeanx', I^en.

tes

Statistique Agricole.

La Franco, dont io territoire permet toutes le» cultures, est un pays essentiellement agricole ; cependant , l'agriculture n'y a fait de progrès que dopai* environ cinquante an», et ce» progrès «ont encore pea sensibles. Aujourd'hui 1 amélioration des animaux domestiques, l'introdoctiou de nouvelle» races, l'extention des plantations utiWs (pins, miiriers-multicaules), etc., la créa bon de nombreuse» prairies artificielles , l'usage de machine» et d'instrumemU perfectionné» , la fabrication du encre de betterave, qui permet réfère d'nn plus grand nombre de bestiaux et la production d'une plus grande quantité d'engrais, tontes ces conquêtes de la science sur la routine doivent faire espérer qne le» progrès de ragvicnltnre seront à l'avenir aussi rapides qu'importa ut s.

Les agriculteurs paraissent s'accorder à reconnaître sept classes do terres.

1TM classe. — Bornes teint. Les terres qne l'on désigne sous ee nom sont en général composées d'un fond calcaire d'argile on de marne; ee sont celles qui produisent le meilleur froment et en plus grande quantité.

2* classe. — Terres do lemUs et de hrmyïrtt. Ces terres , jusqu'à présent presque entièrement perdues pour l'agriculture, sont moins propres à la culture des céréales qu'à celles des bots et autres plantations. — Les départements où elles dominent sont ceux où on cultive le plus de menus grains. Elles reposent généralement sur un fonds de granit , d'autres roebes ou de sables. 3* classe. — Terre de momtegius. Ces terres , par leur éleva* tiou, leur inclinaison, sont encore mains propres qne celles de la classe précédente à la culture des céréales

4* classe. — Sol pierrou*. Les terres de cette classe sont très favorables à diverses sortes de culture et notamment à celles des vignes.

5* classe. — Sol enr/*vs. Les terres crayeuses, propres à diverses plantations et à la culture de la vigne, sont peu favorables à la culture des céréales.

6* classe. — Sol de gravier. Ce sont des terres moins que médiocres, mais qui peuvent être améliorées.

7* classe.— Sol smôtoojsewt et etilomgt. Ce sont des terres susceptibles de cultures variées, au moyen d'améliorations et d'en grau. Voici, d'après les évaluations les mieux fondées, la superficie en hectares de chacune de ces diverses qualités de terres avec l'indication des départements où elles dominent en tout ou partie. 12,840,000 hect. terres arables. — 22 départements. Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Seine, Seine-et-Marne, Eure, Eure-et-Loir, Loiret (partie), Loire-et-Cher (partie), Puy-de-Dôme (partie), Deux-Sèvres, Vendée, Lot (partie), Tarn (partie), Haute-Garonne (partie), Aude (partie), Hérault (partie), Bas-Rhin (partie). 10,290,000 hect. terres boisées. — 19 dép. Calvados, Orne, Manche, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-inférieure, Maine-et-Loire, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Gers, Ariège, Hautes-Pyrénées, Landes, Gard • Aveyron. 10,290,000 hect. terres de montagne. — 10 dép. Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales, Lozère, Corrèze, Cantal, Puy-de-Dôme (partie), Bouches-du-Rhône, Var, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Vaucluse, Drôme, Isère, Ardèche, Haute-Loire, Corse.

8,110,000 hect. Sol pierre**. — 14 dép. Ain, Rhône, Loire, Saône-et-Loire, H.-Saône, Tonnerre, Côte-d'Or, Jura, Doubs, H.-Rh., Vosges, Meurthe, Meuse, Moselle. 5,800,000 hect. Sol crayeux. — >10 dép. Ardennes*, Marne, Aube, Haute-Marne, Loiret (partie),

Loir-et-Cher (partie), Indre-et-Loire, Vienne , Charente, Charente-Infér. 1,405,009 hect Sol io grmrior.—2 dép. Nièvre, Allier. 5,005,000 bect Sol oeïUmuux — 6 dép, Mayenne, Saflhe, Cher , Indre , Creuse , Haute- Vienne,

£2,700,000 bect Total de la superficie territoriale de la France.

GVVtVMM DBS CEExULU.

Il existe en France, d'après les documents statistiques publiés eu 1335 par le ministre du commerce (v. plus haut note pag. 79) :

25,559,151 hectares de terres labourables ou consacrées aux rultures pour lesquelles la charrue peut être facilement employée; cVi»t, avre les 9151,934 hectares consacrés aux emlturet eUerses t k pea près la moitié de la superficie territoriale de la France.

Sur eette quantité, M. Ch Dupiu , dans son rapport (du 5

1832) sur la loi relative aux céréales, pense que 23,224,000 hectares sont consacrés 4 la culture des farineux alimentaires s mais il faut dire que tous ne sont pas cultivés chaque année.

D'après M. Gautier, auteur de la Ciré» fre*çaise, ouvrage consciencieux où cette question est traitée à fond, ITawwm»*-memt emmsel dot eéréalee ne couvre que de 13 à 14 millions d'hectares. — (La voisier, en 1789, évaluait la superficie des terres caaeWlouent emHa»4es à 14,500,000 hectares).

Pour faire connaître le détail des cultures annuelles en céréales, non» allons adopter la division eu dix régions agricoles, faite en 1814 par l'administration elle-même , et nous indiquerons , en mentionnant les départements et la nature des terres qui composent chaque région , le nombre d'hectares consacrés i chaque espèce de céréales.

1" BiotOH (Nord-ouest). — 9 Duaimiuriu,

7 Départ {Torro do lemdoe ot en^»#.) Manche , Calvados , Orne , Finistère , Cotes-du-Nord, Morbihan , Ule-euVilaine. — 2 Départ. (Sol eootomtoms ot meTomge*.) Mayenne, Sartbe.

1,846,000 hectares ensemencés: En maïs et mulet. . TBflooH:

En froment. 450,000 b. Sarrasin 390,000

Seigle 347,500 Menus grains. . 14,500

MéteiU 88,000 Légumes secs. . 23,000

Orge. 200,000 Avoine 805,000

2" B.s«iov (Nord). — 11 DxPAJiTEMum.

11 Départ. (JBoomo terres.) Nord, Pas-d<M>Jait, Somme, Seine-Inférieure, Oise, Aisne, Eure, Eure-et-Loir, Seine, Seine-et- Oise, Seine-euMarne.

2,316^00 hectares ensemencés: En mais et millet . » h.

En froment. 81 3,800 h. Sarrasin 6,000

Seigle 185,000 Menus grains. . 91,000

Méteil 310,000 Légumes secs. . 36,000

Orge 135,000 Avoine 740,000

3e Rxoiov (Nord-est). — 10 Dépaxtxhihts. 4 Départ. (éV/trçy-eKjr.) Ardennes, Marne, Aube, Haute-Marne. — 5 Départ. (Sol pierre**.) Meuse, Moselle, Meurthe , Vosges , Haut-Rhin. — 1 Départ. (Éommtt terres.) Bas-Rhin. 1,748,400 hectares ensemencés: Sa mais et millet • 1,600 h.

En froment 579,000 b. Sarrasin 17,000

Seigle 279,000 Menus grains. . 1J,800

Méteil 41,000 Légumes secs. . 15,000

Orge. 256,000 Avoine 551,000

4* Réoroir (Ouest). — 9 DÉraaTxif tjrrs. 2 Départ. (Terrée do landes ot ormyint.) Loire-Inférieure, Maine-et-Loire. — 2 Départ. (Bontés terres.) Vendée , Deux-Sèvres. — 4 Départ. (Sol ereyemx.) Indre et-Loire , Vienne, Charente, Charente-lafér. — 1 Départ. (Sot espionnées ot mélangé) Haate-Vicnna. 1,329,000 hectares ensemenés: En mais et millet. . 57,800 h.

En froment 493,000 b. Sarrasin 66,000

Seigle 286,000 Menus grains. . 9,200

McteU 91,000 Légumes secs. . 24,000

Orge 171,000 Avoine 131,000

5e Rkoiov (Centre). — 9 DirAXTXMnjrn.

1 Départ. (Bonnes torrts.) Loiret — 1 Départ. (Sot piêsmm.) Tonne. — 1 Départ. (Sol orojr*ox.) Loir-et-Cher. —2 Départ (Soi de rrarier.) Nièvre, Allier.— 3 Départ. (Sot soMememmet mélangé.) Indre , Cher, Creuse. — 1 Départ. (Bonnes terres et terrée de a*s> tegmes.) Puy-de-Dôme.

1 ,602,350 hectares ensemencés : En mais et millet . 250 b.

En froment 563,400b. Sarrasin 51,700

Seigle 512,500 Menus grains. . 9,700

Méteil 102,800 Légumes secs. . 17,400

Orge 197,800 Avoine 847,000

6* BiciOH (Est). — 9 DirAaTmxam.

8 Départ. (Solpierre*) Cote- d'Or, H.-Saoae , Doubs , Saoneet-Loire , Jura , Ain , Rhône, Loire. — 1 Départ (Terrée de ***•togmee.) Isère.

1,250,800 beetar es ensemencés: En maïs et millet . 72,680b.

Eu froment 375,000 b, Serras» 75,000

Seigle 278,500 Menus grains. . 5,308

Méteil 80,000 Légumes secs. . 28,500

Orge ... 124,000 Avoine 212,500

V Regxov (Sud-ouest). — 9 DirARTutum.

6 Départ (7W» de lande* et heures.) Gironde, Dordogne , Lot-et-Garonne, Landes, Gars. — S Départ (Terres de landes et

S /yr *• s s spr s* s/ **7/ /!r^ s *

FRANCK PITTORESQUE. — STATISTIQUE AGRICOLE

ssrrmafr ■■snejasi.) fiasses-Pyrénées, Haates-Pyrc nées , Ariège.
— f Départ (Inmi /aww #< *##r*i A amlsfacs.) Haute-Garonne.

1,559,600 hectares ensemencé» ; £a mats et millet . 283,400 h.

En froqieat. 800.000 b. Sarrasin 30,200

Seigle 185,000 Menus grains. . 37,400

Métei!. 80,000 Légumes secs. . 52,300

Orge 10,500 Arôme 418,800

8* EioiOH (Sud}. — 10 DaFAaTaxxjrr*.

4 Départ. (7sm« do momtomui.) Corrèxe, Cantal , Lozère f Pyrenées-Orient — 1 Départ, (Terros do lamU* u bnpèrts.) Aveyron. — 8 Départ. (èommot fecres.) Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne. — 2 Départ (aVuats- *•»»* «| tètrot do mmmtagmu.) Aode , Hérault. 1,128,700 hectaresensemencés: En maïs et millet. . 123300 b

En froment 422,000b. Sarrasin 50,000

Seigle 532,500 Menus grains. . 7,600

MéteH. 48,500 Légumes secs. . 24,000

Orge 86,^00 Avoine. 83,000

9* Rioiov (Sud-est). — o DérAfti-Mf ehts. 1 Départ (Twrot <U londo\$ of irvjines.) Gard. — 8 Départ. (Soi pitmus) Haute Loire, Ardèche , Drôme , JSautes- Alpes, Basses-Alpes , Yaucluse , Bouches-dn-Rhone , Var. 755*900 hectaresensemencés : En maïs et millet.

En froment 380,000 b. Sarrasin

Seigle 211,300 Menus grains.

MétniL 44,000 Légume» secs.

Org 81,200 Avoine

10* Rnoron (Insulaire). — 1 DxrARTCUEifT. 1 Départ. (Sol fiertrnx.) Corse.

34,900 hectaresensemencés : En mais 2,(00 h

Sarrasin »

Menns grain» . »

Légumes secs. . 2,200

Avoine »

la France renferment donc en céréales , savoir :

En froment 15,200 b.

Seigle. 2,500

Méteil 1,900

Orge 12,700

Les dix régions agricoles de 13,542,450 hectares annuellement

En froment 4,686,400 hect

Seigle. 2,619,400

Méteil 887,200

Orge. 1,180,000

Mais et millet 572,960

Sarrasin •. 898,000

Menues grains. . 195,000

Légumes secs. 245,200

Avoine. 2,478,300

Total. 15,542,450 hect

Voici les remarques auxquelles donne le tableau ci-dessus :

1° Toutes les régions et même tous les départements qui composent ces régions récoltent du froment, du seigle, de l'orge et de l'avoine— La Corse seule ne récolte pas ce dernier grain.

2° Un quart seulement du territoire porte annuellement des céréales.

3° La culture annuelle du /fosimf occupe plus dn tiers des

"et celle >s con- 1,600,000 hect, pins dn tiers dn la totalité des 4,660,400; à ta culture dn froment.

4* La quantité totale des terresensemencées en têtiglo excède la moitié des terresensemencées en froment — Les région* les pins fromentenses sont celles on l'on cultive le moins de seigle, — La région du centre a plus de terres emblavée* en seigle qu'en froment

5° La*tf«tf,mélange de seigle et de froment, est plus en usage clans la région du nord que dans aucune autre. Cette seule région renferme presque les % (310,000) des 887,000 hectares consacrés an méteil dans toute la France. — Les terres emblavées en méteil sont le tiers de cellesensemencées en seigle.

8° Les terres consacrées à la culture de Yèrgo équivalent au quart environ des terres cultivées en froment, et à moins do la moitié de celles cultivées en seigle. — La culture de ce grain appartient surtout à la région dn nord-est ; elle a peu* d'importance dans les régions du sud-ouest, du sud et du sud-est.

7° La totalité des terres consacrées au mou et au milltt équivaut au huitième des terres cultivées en froment C'est dans la région sud-ouest qu'on cultive surtout le mat» et le millet. Ils occupent 283,700 hect ou près de la moitié de la totalité des terras qui y sont consacrées dans toute la France. On sait que le tuais ne peut être l'objet d'une grande culture au nord d'une ligne obliqua tirée de l'embouchure de la Garonne à Landau, c'est-à-dire du 4P degré da latitude ouest au 4P degré de latitude est

8° L'étendue des terras consacrées à la culture du mmum tient la milieu cuira rétendue des terres consacrées au méteil et celle

(r la culture annuelle ou froment occupe plus an ner 15,5KM)00
hect cultivés en grains. — La région dn nord et du sud-Ouest sont les
plus fromentenses; à elles* seules elles ancrent 1.600,000 hect, pins
du tiers da la totalité dm 4,666

10 hect 25 litt r»

deo terres consacrées an maïs. — La région du nord-ouest corn*

Cad à elle seule plus de terrain cultivé en sarrasin que toute
autres régions ensemble (390 000 hectares sur 090\000). 9° Var
où* occupe un espace presque égal à celui qu'occupe le seigle. Dans
les régions dn nord, da nord-est et du centre, cet espace e»t'même
presque égal à celui cultivé en froment. rMNm KM CMEKSMg.

L'espace nous manque pour faire connaître avec détail ,et par
chaque région , le produit des diverses espèces do céréales; nous al-
lons nous borner à présenter le produit total du sol , en indiquant
pour chaque nature de grains la produit moyen général par hectare.

Nous devons seulement avertir nos lecteurs que le chiffrs que
nous allons donner est celui de 1817, dernière année sur laquelle il
existe des documents authentiques complets.

Prodtut total. Produit moytn par fut'* r.

En froment, environ. . 47,850,000 hect

Seigle 22,400,000

Méteil 9,850,000

Orge 10,950,000

Mais et millet . . 5,780,000

Sarrasin 7,140,000.

Menus grains. . . 2,100,000 Légumes secs. . . 2,284,000 Avoine
..... . 40,822,000

Total général. 155,076,000 hect

Pour connaître quelle est la totalité des substances farineuses récoltées en France à cette époque, il convient d'ajouter à 155,076,000 hect de céréales et légumes secs. 48,000,000 de pommes de terre (par hect entière*).

1,300,000 de châtaignes.

Total 204,578,000 hectolitres de substances farineuses.

Il résulte de ce qui précède, quant aux céréales, que la récolte de froment est, en masse, la plus considérable de toutes. — Pour venir ensuite celles de l'avoine, du seigle, de l'orge, du méteil, du sarrasin, du maïs et du millet, et enfin celle des menus grains. — Ces diverses récoltes, la totalité des produits étant 155, peuvent être comparées entre elles ainsi du reste : , Le froment équivaut à 50 ou au tiers de toutes les récoltes en céréales.

L'avoine, à 40 ou aux $\frac{4}{5}$ ** de la récolte du froment.

Le seigle, à 23 ou à un peu moins de moitié.

L'orge, à; 17 ou au tiers environ.

Le méteil, à. 10 ou au cinquième.

Le sarrasin, à 7 ou au septième environ.

Le maïs et millet, à. 6 ou au huitième.

Les menus grains, à. 2 ou au vingt-cinquième.

Ce sont principalement les récoltes de froment, de seigle et de méteil qui font les bonnes ou mauvaises années. — Ces trois espèces

de céréales ont produit :

En 1817, année ordinaire. '80,000,000 hect.

1818, bonne année 86,365,000

1819, année abondante. 90,000,000

1820, mauvaise année 75,400,000

Total des quatre années. 540,755,000 hect.

Movi

La différence d'une mauvaise récolte à une récolte abondante
est de 24,000,100 hect.

A nne bonne récolte, de 11, 000,01*0

A une récolte ordinaire , de. 5,000,000

MODtJIT DE l'hecĬJLEX EH FEOHBRT ET EN FRANCS. Le produit moyen d'un hectare en froment est pour toute la France de 10 hectolitres 25 litres. — Le tableau suivant indique le produit d'un hectare en froment dans chaque département — Ce tableau, dressé d'après des rapports dont les originaux sont déposés aux archives de la guerre, ne présente néanmoins pour quelques départements que des données approximatives. Aiau 6h.75h Charente. . 6k 251. Gard. . . . l8b.G3 Aisne. . . . 15 a Char.-Infér. 7 » Garon.^H.-) 9 »

Allier. ... 14 » Cher. ... 12 50 Gers 8 90

Alpes (B.-). 9 40 Corrèxa. . . 6 50 Gironde, . . 8 07 Alpes (H.-). 10 08 Corse. ... 10 » Hérault. . . 8 76 Ardèche. ..10 88 Cotard'Or. . 10 . 50 Ule-et-YiL . 9 60 Ardennes. . 7 » Cotes-du-N. 10 a Indra. ... 8 a Ariège.... 9 a Creuse, ..10 a Indrc-et-L.. 9 a Aube. ... 7 44 foordogne. . 4 a Isère... . • 11 20

Aude. ... 6 75 Doube.. . . 12 a Jura 10 2*

Aveyrou. . . 8 25 Prome. . . 13 58 Landes. . . 6 a B.-du-ftboa. 5 80
Eure. ... 20 » Loir-et-Cher. 8 50 Calvados. . 14 » Enrc-et-L. 19 a
Loire. ... 10 a Cantal. . . 11 a Finistère.. . 15 » Loire (II-). 10 55

FftftNGE PITTORESQUE. — HffXRSfflQUK mOKSSfUL

Loiro-Uftr/lI * > *Werd. m » -8èm*Intur.î3 -J

Loiret. . . . 11 » Oise. :17 :80 :*e4ne-*t*M. M «

Lot. * \$2 Orne '8 40 *eine-e4-o. . 79 »

Lot-et-Ger. 4 » Pa.-de-Call7 »: Serras (!>.-)< 13 71 Loserc.'. . . 7
50 Pey-de-D. f5 » Somme. . . *t8 « Maiae-ef-X. t2 90 Pyrçu. (8-) ÎO
» "Tarn. . . . «8 *oo Manche. . . 15 » -«yu»,<eK)4ff «s> rrara-et-G.. 7
50

i... ..10 « tPpria^tQr. S *» *uer. «7 »

» (H..) «4 .50 ifieWfesÀ J» .<» TnM«r., 10 ^» me. . 8 >« *heu
<««). tX -m ^earfén... . 7 o60 Ml... 12 * .Mme*.. ...»14 a» Vêeame.,...
9 .12 Mense. ... 9 85 Saône (H.-). 10 80 YieunepU) .*3 4> Mscbman
.11 50 -6annaia^L. « <» *V«anai. . ..10 »

MoatlU. ...40 * rOatlh*)10 *« <em* Jt ••»

Hièvre. ... 7 » i«M. . . . «21 ia\8

Voici ,d'api^leenJeuls de Chaptal , anntmtea^smodutt moyen
(en sVaaw*)«ae Imectare daua ehcqvo éjfmmtimtt » I ftnsun.sn-
pèeee de euttarcs étant compensées.— Le-reveau .moyen dana tante
la Fraae»«st d'entiroa 28 fr. — la. Gswtccn'est>n«s «amnnieeusiaas
ce relavé. *B4pmrtêmemU a*M*\$ma dé htwgrmm.

Seioe 2 tOI. ftcEure ^Of.tfSc.Gtrortde. . /W.72

Hord.,...69 56 Seieue-eUM. 40 27 '«ure-eeL. .51 01
 Smne«*nfér. 87 85 Oise ,39 80 7L.-Garooooe.-30 52
 Calvados. . 55 88 Rhône. . . . 39 » -Chereut.-In. 80 37 Seiae-nt-O.
 51 11 Tarn-et-G. . *38 76 *Sa@ne*et-L. "80 n P.4e4alais. 45 43 Han-
 frJUâ».. 87 19 'Vaunluse. .29 78
 Somme. . . 45 38 Aisne. . . .55 -«5 Orne 29 22
 Basfcftbsn. .11 88 LoNeWGrer.itf '60 'Maiae-ettL. 86 61
 Manche. . .«40 89 H.-Saouc. . Il <-89 Sarthe. . . .36 '18
 Département i eic-eV*«#a« d* la SMpeaa*.
 Ion 27f.74c.C6tes~du-tt. 22f.68c.H>Ma*n*.. !6f.93
 Hérault. . . 27 17 Gers 22 C9 Kièvre. ... 16 85
 Tar -97 17 Menée. ... 21 h» 8>*yroâées. 16 -99
 Charente. , 26 93 Indrc-et-L. 21 18 Pyr.-Orient. 16 50
 B.-du-Rhôa 26 77 Aube. ... 21 05 Cantal 15 38
 IUe-et-VII. . 26 40 Doobs 20 99 Yienoe. . . 15 80
 Dard. . . . 26 So Yonne .20 57 «Arlène 15 20
 Ain. 75 79 Dordogne. . 20 51 AUier. ... 15 »
 Moselle. . . 25 63 Marne. ... 20 16 Areyron. . 14 57
 Tarn, 24 97 Morbihan. .70 4» H -Pyrénées 13 85
 Loire. ... 24 90 Vendée. . .19 80 H. -Vienne. .12 «
 Mayenne. . .24 78 Finistère. . 19 78 Gher 12 "74
 Cote-d'Or. . 24 60 Ardcchc. . . 19 48 Cerfèac. . .<12 89

Isère 24 45 Vosges. . . 18 M InHw. . . 12 l»

P.-de-D6me. 24 28 Haute-Loire 18 »J Loàère.. . . 10 94

Mourthe.. .24 12 Lot 18 81 Creuse 10 SB

Loiret. ... 24 12 Brome.. . . 17 75 Landes. . . 15 75 Iseire-Iafér. 23
89 Loirtnet-Ch. 17 15 Haut.-Mpet. U 70 Beox~5èvr.,23 87 Ardeuaes.
. 16 "93 8att.-Alpes. £ M Aude. ... 23 07

.«oaiiaarai ATIOW MU nAftsUlatf.

On ««rnanit çénéralcueat . antre/ois qu'en .f enajanmaa manne
année JÉe «ééoke suivait à Ja aoaaannmmnam de» mail omajm :

Il est anjonrd'Bni reconnu, a dit le ministre du commerce lors de-
tadiscnaùon Je U lui relative anx eéréatos en 1832, que « la France»
dans l'état actuel des ojtaaii, prodni^anné^anmmnnc t nnti téenlle
■ ntnanntc pour ses besoins , plut un certain -axeédant
(«Hefot^esiUe de I8f7).-i%7né bonne recette reakt cet -erèénant
^coasidéaèle ; alors ,• des minntiléa impe riantes penrnt- être 44-
▼rées à rexpertation, Quand les besme* année»** enâvant ,' laonra-
bondanee est- trèa-eeneiblaet devient m< me nuisible mv prsMwo*
tenr (telles furent, las année* 1818 et 1819). — Les mauraises années
donnent quelque déficit (telle fat 1820); mais si une récolle
pauwe^'aiaiasé aucune pretànou» dans ies creniers , t-'attante
nVl»récoUeno«TdDe sera ^tésHble ; ai cette récolte noneole est
mauroMe Rembarras peut devenir entrumer»

« De» èhcan allons mites- peridant cinq>ane ae^Tèbjnt nàe-
ette qnaetieu^fM. Gautier dans '4a Crfnr* fra>eaio* , aotonseat à
présenter «eeanme • très probables ' 4e» Lpropositinna • ouiyantes :
— - i° ? La récolsefen funina ^aurnasau teepeara animasse, la msssi
•des besoins du royaume ; «- TMa.pws abundant» n'eaède ces Jw-
seans que dequalre A ciaqanoisi^-30 Une bonne récolte donne aen-

lementon. sac6aana.de taais à 4inatiaaiMliii>^ et:4°uae rènaïta
anédmeta onanaunHwse est cane ^ ai donne- Un eaninaVe
euéédeat^

On a en^l-aa^cianarencnnit, aanteeenaamnât, 156,800^06
bectetitaes de grains.

Les larnsnan en ablènent. >1,000,006mect.

La anbsâïienoo des' liaaamea Wffl&ijWè

La nouiïstuaueWcbe^ux/^esaiaaa:, tfclnïlbn

et anmmuaaaeamtïanes 79,400,860

la dmrïtsnakia Ht^ceauommatïons uawaes. . 1.668*360

T|rt>laW>la aeaiommannn aa^mnâa*. . . ■ 15^000>00qbaat.

tJVeucêaat • jVaal ^aaac ,*nans aae aaiéc

r-JW-BÉ*.

fïai émit éïuuné ., aaaatJe xri* éca»e^la eonsommanon de rnaqus
Midi^ïeWà aaaïaaattïers de Néïner an. -Au xvü^Mecle, elle s'est ré-
duite à . traïe aetïers. — *4Et Von estime aïïjoaadbui qu>Ue n'ex-
cède pas deux seaVers. - Le setïer Tant cnrïron^l hectolïtre et de-
mi.pParmf les causes nombreuses qui ont concouru & , ïrmut in-
teere* pfnnnere ^ it&on de la- tiadde. — Un *eïci on ■exemple elle

^par un^éVuossultbtïeïen^ uastkrfurs t « Ltïftftl JDïeu <drttPa-
ris , qui fournïssait sehl toutéJar»ïaoMe -consommée Hlans
^ai^pendanc le earéme /ma tan nue éttbe*ëfs<em i486 r de enUuj-
O208 an 1665 .500 en 1708;*en£o, le naasbeedas bamis.mansi dans
Paris pendant le aerésne de 178^ Vêlera à 9-000.

Sn! 1832* lo*nanisarc'uii aomttiieeraa^éfnlttéA.175 la aanaam-
 mation totale «annorlle éa>-gtaias et a Jfi qoantité d'beaaaaVtraa
 absorbés par la oousonuaaliec cette coasommation. étant de 3
 bect,28 cent^ pstindi rida. -r D'après ee calcul, la récolte d?one
 anée ordinaire ne suffirait pus; 11 y aurait un déficit de
 20^00,000 d'hectolitres; aauisll faut taire entrer en ligne de
 compte les 43.000,000 bect. de pommes de terre et les 1,300,660
 bect. de cbatajgaes , qui sont la aoumtnrc principale d'une partie dV
 la population. — Le ministre' a é*»lué aussi à 18,000,000 le nombre
 des personne» qui se nourrissent de froment, ce qui 'fait une
 consommation 'de -59,940,000 beat, de froment, ou 11,190,900
 bect de plus que le pays n'en -récolte dans les années ordinaires. Ge-
 pendant les miportanans les plus considérables qui aieot eu lieu jua-
 qn'à présent, celles de 1832 n'ont été que de 3,462,309 quintaux
 métriques , représentant à 74 kU. l'hectolitre , 4,078,793 bect.

tcoc ns câttiâxju.

La connaissance dn prix des grains a une Importance a' la' fois
 statistique et historique ; comme le prix des journées de travail , le
 prix dtf-fromeat peut servir, par comparaison ,A •aire-euoaltre la
 ralear relative des antre» objetr, aux dlfféi unies époques de ne* tra
 snateère. C-ett une échelle dont il est boa de eenuastre ions les de-
 grés i ellalntéreseé également Lagncnlture et l'ianiuatrie.

Le tableau suivant indique le- prix de Vhectolitre étf froment de
 1756 à, 1790 » dans" la France 'divisée-en généralités.

Le.teMenu suivant indiqua laprix^de rbectolitre de Xraiaent de
 179liA la^Û vdaaia Feance dbiséa en déparlamaals.

1791. . . *8fl5 V92. . .78 10 1793. . . 35 03 199*H rt%6H

éntasenanunssiui

/18f.«r«. 1810. . .>Wtfr8uVc.

.88 air 1811. . .86 49 . 24 85 8817. . . 84 88 ./M «15 :a8lf. . .22 88
.19 M âaM4. . . 17 88 . 19 09 1845. . . 19 53 .tl9 m4I 8818. . .^88 41 .
18 93 1817. . . 38 «8 . 18 58 1818. . . 84 88 . H 93 1819. .. 16 8i : da
l'hectolitre ms froment

Efin ▼ o^les prix nw>yens •généraux de 1819 à 1831 /résultant
des tableaux publié* pat» le foavuraement d'après les prix des -mar-
chés -régulateurs aans les départe* menu Ironfteres. — » L'année
agricole est calculée d'une récolte à l'autre , 'du 1*». août sa 31
juiUet.

182l.àl822. 15

86 1829àl830. 21 29

être» aataiie Centrait d'un • ursmajlalt

«^— .— , r t dans lr âsutv sunyite #jdajiianti»ie ma

w uaavnaaas , anamel , -Payea , -etc. 9 *■ " ~ *■

^ -raterions ^u/amx-dn issier^e , comparé à la valeur dn marc
d'aï

M. de Mensvnran f|mnuié Mit. de " —

eetablacadlasfvra

it la

t de 1515

.... «- — .► J'argent, etc. *«*anun»

am<aaaae^attiu^r svnaw «ex- saanui paar

FRANCE PnTORESQUË. — STATISTIQUE ÀGMpOLE.

PRIX COURANT

ifOQUlfc

©e 1615a MO

D»1690àl645 (1) 2 W

De 1545 à 1500 5) 2 20

De1609àlr3l4 (4) 8 82

De 1614a 1627 (S) 9 98

Detti27àlr342 (6) 13 «5

De 1642 à K** (7) 18 68

Dettteà 1378 (8)11 87

DeHWàflft* (o)11 85

Der*Wàl7l*(10)21 12

De 1703 • 1712 (11) 20 17

L*e1712àl727(l2)20 80

De 1727à 1742(13) 25 88

De 1742a 1767 14)19 07

Do 1757 à 1772 (16) 23 12

De 1772 à 1787 (16) 26 67

De 178841818 (17> » »

De 1815» 1830 (18) 31 82

En 1831 (19)33 38

êtfmmtmt. m?srg.pmr.

raUmrin Part d* J'/simmmd'mr* pdtà*sm*/*

gmmtpmr es famille r/tm/rwmmt. dmit ** grmUu.

oMt.»boto, » set.» bois.

'il

KCB »U CÊM&ÉMM₃.

L'importation des céréales est permise en France moyennant un droit fixe. — Ce droit est , pour le froment, de 1 fr. 26 e. par hectolitre de grains , et de 2 fr. 50 c. par quintal métrique de farine.

Chaque hectolitre de grains et chaque quintal métrique de farine paie en outre une surtaxe qui augmente en raison de chaque franc de hausse sur un prix commercial (à l'intérieur) inférieur à une certaine limite.

Afin de déterminer cette limite , on divise les départements firmuiens en quatre classes avec des marchés régulateurs différents, et on a fixé pour chacune de ces classes un prix au-des* sous duquel la surtaxe est due.

Ce prix représente on doit représenter la somme suffisante pour indemniser le cultivateur de ses travaux et ne pas dépasser eeUe qu'il est possible au consommateur de payer ; c'est un terme moyen entre le trop haut et le trop bas prix.

La valeur réelle du froment a servi de base aux fixations légales.

Le prix au-dessous duquel la surtaxe est due est de : — 26 fr pour les dép. compris dans la 1^{re} classe ; — 24 pour ceux de la 2^e classe;

— 22 pour ceux de la 8^e classe;— et 20 pour ceux de la 4^e classe. La surtaxe est de 1 fr. 60 c par hectolitre, et de 4 fr. 60 c. par quintal métrique de froment , ou du triple de la surtaxe perçue pour un hectolitre de grains.

Les droits d'entrée des grains d'espèces inférieures et de leurs farines sont fixes d'après les droits à prélever sur le blé froment et sa farine dans la proportion suivante :

Pour 1 fr que paierait le froment en grains et en farine, le malt paie en grains 80 c. , en farine 65 c — Le malt en grains 86 c. , en farine 60 c. — l'orge en grains 60 c. , en farine 60 c.

— Le sarrasin en grains 40 c, en farine 60 c. — L'avoine en grains 86 c. , en farine 55 c.

Voici quels sont les départements compris dans les classes établies pour régulariser les importations avec l'Indication des marchés de chaque classe.

1^{re} classe. — Limite du prix , 28 fr.— Dép.— Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône , Var, Corse.

— Marchés régulateurs : — Toulouse , Marseille , Lyon , Gray. 2^e classe.— Limite du prix, 24 fr.— Dép.— (1^{re} section) Gironde,

Landes, Basses-Pyrénées, Hautes - Pyrénées . Ariège, Haute-Garonne; (2^e section) Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Isère, Ain, Jura, Doubs. — Marchés régulateurs : — (1^{re} section) Marans , Bordeaux, Toulouse (2^e section), Gray, Saint -Laurent près Maçon, le Grand-Lemps.

3^e classe.— Limite du prix, 22 fr.— Dép.— (1^{re} section) Haut-Rhin, Bas-Rhin) (2^e section) Nord, Pas-de-Calais, Somme, Seine* Inférieure, Eure, Calvados} (3^e section), Loire-Inférieure, Vendée et

Charente-Inférieure. — Marchés régulateurs : — { 1re section) Mnlhnnsen , Strasbourg, (2* section) Bergues, Airas, Roye, Soissons, Paris, Rouen; (3* section) Saumur, Nantes, Marans.

4* dalle.— Limité dm pris» 20 fr. — Dép. — (1re section) Moselle, Meuse, Ardennes, Aisne, (2e section) Manches, Ule-et- Yûaine , Côtes-do-Nord , Finistère , Morbihan. — Marchés régulat*«rs : — (1TM section) , Mets , Verdun , Charlevillo ,

(1) François I«\ Paria, prison. (2) toançois Ier, règne. (3) François Ier, Beurill, François 11. (4) Henri IV, Sully. Louis XIII. (6) two- rilé de Louis XIII. (6) Louis XIII, Richelieu. {7) Minorité de Louis XIV, fttatarin , Fronde. v8) l-oui* XIV, Colberi. (£ Loui* XIV, Colbert . guerre*. (10, Décadence de Louis XIV. JI) Guerre de la succes- sion. (12} Minorité de Loui* XV, ■ ètence, la succession. (13) Louis XV, Fleury. [U) Louis XV, pais d'Aixla-Chapelle. (15) Vieillesse de Louis XV, Pemnadoar, Terrai. (16) Louis XVI, Thrgot, Necker. Ca- lons». (17) U Révolution. (18) Louis XVIII, Charles X. (19) ftkgne de Uuk-Pbilipp*.

(2e section) Saint-Lô, Paimpol, Quimper, H ennebon , Nantes.

L'exportation des céréales est généralement permise moyennant un droit triple et une surtaxe.

La surtaxe est établie en sens inverse de celle fixée pour IW» por- tation ; elle s'accroît quand le prix dn froment augmente. — Elle est de 2 fr. par hectolitre de graine et de 4 fr. par quintal métrique de urine pour chaque franc dn hausse en sus dn droit.

Le droit est fixé suivant les classes,

L'hêût.dêgtoù*. 100tô./«t'a»# Au-dessus de 26, 24, 22, 20 f. » . 4f. c 4 8 f. » c

— de 25, 23, 21, 19. . . 2 » 4 »

A 25, 28, 21, 19 et au-dessous. . » 25 s 60,

Les droits de sortie des grains inférieurs et de leurs farinée sont fixés d'après le droit à prélever sur le blé froment et sa farine , et dans les mêmes proportions qu'à l'importation.

Le* [vignobles de France sont justement renommés. Les vînt

Julie fournissent forment , après les céréales , la plus importante es productions végétales du pays.

Les vins français , vins rouges, vins blancs et vhfs de liqueur, rouges on blancs) sont divisés , suivant leur qualité , en cinq classes. — Les trois premières classes comprennent les vins fins et demi-fins ; ce sont les seuls dont nous nous occuperons.

Vis» *+****. — Trois départements seulement, appartenant à trois différentes provinces de la France , produisent les vins rouges de première cuisse : la Côte-d'Or (Bourgogne) , la Gironde (Bordelais) et la Drôme (Daunbiné). — Les vins de Bourgogne se distinguent par la suavité de leur goût , leur finesse et leur arôme spiritueux ; ceux du Bordelais , par un bouquet très prononcé , beaucoup de sève , de la force', sans être fumeux , et une légère âpreté; les vins du Dauphiné ont quelque chose de la nature de kceux du Bordelais , beaucoup de corps et une partie du moelleux des vins de Bourgogne ; ils sont aussi très spiritueux. — Les vins de 2e classe sont produits par les trois départements que nous venons de citer, par les vignobles de la Marne (Champagne) , de Saone-et-Loire, du Rhône, de Vaucluse, des Basses- Pyrénées et des Pyrénées-Orientales. — Le» départements de 1a Dordogne, des Landes, dn Gard, de l'Ardèche, et le petit canton de Chanturgne* (Puy-de-Dôme), produisent seuls, avec les départements déjà mentionnés, des vins de 3e classe.

Vin» blâmes. — Les départements qui produisent des vins blancs de 1^{re} classe sont : ceux de la Marne, de la Côte-d'Or, de la Gironde, de la Loire et de la Drôme — Outre ces départements, ceux qui produisent les vins de 2^e classe sont : le Haut-Rhin, le Bas-Rhin, le Jura, le Rhône, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, l'Ardèche et les Basses-Pyrénées. — Quant aux vins de 3^e classe, ils sortent des départements que nous venons de mentionner, et de ceux de l'Yonne et de Saône-et-Loire

Fin» dit l'auteur. — Les Pyrénées-Orientales, le Haut-Rhin et la Drôme, produisent les vins de liqueur de 1^{re} classe. — Les vins de la 2^e classe proviennent des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault. — Les vins de la 3^e classe se récoltent également dans le département de l'Hérault et dans ceux des Bouches-du-Rhône, des Basses-Alpes, du Var et de la Corse.

Et l'auteur «t frocext des vignobles.— Il existe en France : 2,134,822 hectares plantés en vignes.

Il est difficile d'évaluer exactement quel est leur produit en vins. Cependant on peut croire qu'il n'est pas moindre de 38,000,000 d'hectolitres. — Sur cette quantité, 16,000,000 hectol. sont absorbés par la consommation locale » et 22,000,000 livrés au commerce ou convertis en eaux-de-vie ou vinaigres.

D'après le VigmeoU (recueil spéciale le département qui récolte le plus de vin est celui de la Charente-Inférieure, où le produit des vignobles est, année moyenne, de 2.600,000 hectolitres. Les départements qui viennent après, et dont les produits varient de 2 à 1,000,000 hectolitres, sont la Charente, la Loire-Inférieure, le Loiret et le Gard.

Le département vignicole qui récolte le moins de vin est le Morbihan, où le produit n'est que de 1,000 hectolitres.

U y a dix départements où la vigne ne donne aucun produit : ce sont le Calvados, les Côtes-du-Nord, In Creuse, le Finistère, la Manche , le Nord , l'Orne, le Pas-de-Calais, la Seine-Inf. et la Somme. — La Somme reafestne cependant 14 hect. plantés en vigne.

Le produit de l'hectare est très différent , suivant la nature du sol et l'espèce des cépages.

U est de 5 à 7 hectolitres dans le dépt. de Vaucluse 4

Et de 45 à 55 hectolitres dans les départements d'Eure-et-Loir» de U Moselle , du Haut-Rhin, des Ardennes , etc.

U y a aujourd'hui en France près d'un quart de vignes de plus qu'eu 1789. — On prétend que dans les départements du centre et de l'est l'hectare rend eoriron un cinquième de plus qu'à ce tte époque. Dans les départements méridionaux la production do l'hectare a peu augmenté.

FïUîfêÉ Môftfe&OÛfe. - SïAtfêttÔtîÊ ÀfefttCOLÊ.

^ ÊxrofLTATMmt . — £m 1038 U » étébxporté t

Kâi ma î 516,837 hect. rin de Bordeaux e» futaillea. . 641,834 1 tfofr i^ ^ n bonéantes.

M <ti4 S T6I i644 tib de divers crû en rntaitte*, 7W,W1 j 6a^f ^ ^ en bobtéiitee.

.^ (ltââ* *in * bqnee* es rdhâtfe*»

TMf 4,864 . — «» en bwtèillesi .

Çfâ6\ lôYâi 4è» fexport.JBa.TiM.— JI a été exporté en ,607 hect., vin'eigre dé titfj» ' \$1,648 — ëauK^le-Tie dé Tiff. ' . . " j

'Sotù }&»#&%**. » totaldes ciport de* produit! Jea ti^iibl^.

Les exportation* cTéi Boisions , èioi-Jltfil > , 4i»*gr*K, «ê:J **«*
Tenant d^kntm înttbtU 4uè le Vtt i , IMiUml de i

^^v-. 178 — liurch (eau-de-vie de cerises). ^ , • *o|50*> A» ji ffl-
liifiVt OliiretUideWtt^WtelAè;. ' t^oo4 ^{TMTM} CTd-fle-'He' «e^gririss
et Imuiies tW Hsrrek hect. vinaigres dé* Miré \ cidres % ère* ii-
ésre?, \$8lres é* fè^ds:

lu

Kàri: *

Total 34,74HJwto»tre».

""^AJfnK***: gtfmÉ»jntfiJM^

LeajniifcaOK domestiques élevés>eji France sontj,: le chien et le
élut, le cheval , Mue et le multf, le chameau , qu, on essaie <Tacejà-
mater, le heftif « te menton ,> clèyre et te porc ti Iif . Parmi lea oi-
seaux figurent en première ligne le coq et la poule, le dindon * l'oie ,
le canard , le pigeon , *>u voit dans ffreWs bàtses-conts de» faons et
o*a_iiin,ta.djes. pan? les de^tçménts de l'AUace, a n'est ^awe de
rencontrer nnejque* cico^nts domestiques. — On drame «
68jÛoO,oOO le nombre des volailles de toute espèce existant en
France*

BÉrks A taf*i:-IUfr oetiix. - Le» «ces de bêtes à laine ce*, tintient
à «kniéftfré*, L'tàtrdduetlbn dea mérinos et de* monHjné anglais I
ldnéttè laine a donne lien à dea eroitiaenta dont nos cultivateurs
cthnménHrtit * Ipprécter tons lea avantagea, lltfcuftj déjà «d France
ttft grand nombre de ntétte: e*rmi learaceaindifèiic» . ou citeJtt ft-
biltôna dn Berfir cenn de» environ* de Bean-4 ràw éi dé qn^ldd*«
«feflWri» de U Mormindie» qui aont les J>lus cBîir^s éfa mî. M*
ifibllfode dd Rondaillon »e rappvocftedf kka mèriSos pàfh là Bn*K«
tf* leur ftett*. On catime , 4>onr le%r,ebaàr, le> n.oxito*! né la

Bènf^è et d*i Ardennè» » «fa.op accorde ki ««férencë k*4
atH«tefl« dd pféa' eiléa et ded cote* aaMon^ n MtîU de HUI riHJfi-
deée ttaritinlW.' ; ■ - . - .

Eri |ël8J,Chsrof««rt^rf*^tl»WtdoehniedUW«^dliaéal«iaf piud-
sint qu'il Pftftt tlftfttf* flfe rhliirttif; éâalnèt W nombre de m.,
Bêwi 1 1 feifle e*l«â#t èh FHèée à 364*9,"*} *»<* :

. I . 7*6£1*3 . ; 8,ff*,740

. . . oU,U '1U |Oo<S

■ ■ ?! "t TTS

Total. , ' , l I H î 1 • I ' « • i • « i ► ft.»i. S^l^Jil?

Selon H. €fc Itepi*, U Fra«ae ^^4^ Jv«n 1^, ^.QÛO^O de Lctt*
à laine de plus qq'en ttiJ4»/ce qui.en porte te nombre a plu» de
dCMWMXK*, nombre que la delrçaae de» cultivktenrs f.rj»ue»l».ne
l*mî.î **ns «*oute guère permi» d'accroître depui» 182*. jusqu'en
loH ',. , ,. 1 .. n «.

Yulc». eomment U quantité et la .Tale.ur.de leu.r laine «aient

Rates io'ttanûé'i. -î-----

estimé?» fr«r jCliaptal dana aon Iijre anr \t»du»^êjrançait* . ,

D'après lui, nof récoltes en laine ne, nous fournissaient èncorei
n Wfis «ue ^jmMf^e ''' ''' '''*

700*170 t. piwinqi estimates a ,^J,»1 «eusse J

.256.487 commune a

de laine en auint T donti

. 35,236,W commnni

tî\$A\$tt t. enttttit . 81,35Ô,«17*

Chantai porte U valeur des latoafces c>tW8«s de tbtftë «à-

tare a . . .;...;.... TKM^\

Sur ieaqiïetB lagriculture française fournit faj* b.toe en sdint
pcmr. ?H?3*5g J fc,fcï*,S17

Er lea smportttkiba de l'étranger. 12^)^oOU,(L'industrie en ac-
croît ddne m Talent de.

L'exportation en draperies est de . . .

*,r593,tprf L'importation en. driperies- de . . . '...'■ ' o 2.291,^

L« balance en faTvnr dw exportation» est donc. . 21y4D2,367 Et
la consommation rHtériedrc de. 2r6,73lç666

Total égal an prix des objets fabriques , S^lgpfiii

D'après W. Cb. iiûpin les fabriqués françaises, qui, en 1812: mét-
taieni en ttuTre qtë 85,006,000 Kilogrammes dé laine, employaient,
en 1826, au moins 50,000?5bO fifflfef Imdlés. de^é quantité a dû
s'accroître depuis.

a ookwm.-~]Uc* aoYxax, -^ On distingue en France 12 à 15 race»
de Jicnnli; ceux de U Batte- Vienne , dfc là Charttte et de 1*
€baf^ñ|e -an/éfective.) peoteè* être considérés comme appartenant
i. la même rajg^ Lieor eoutenr: tst^aî blond roux ; leurs ccames
«ont Ipngnee , grosses et pqintqe*; lénr^poiJs est d'^prirnii 6w •
o|o litres i ceux 4e la Oeaseï de l'Indre et du fCher^ ordinairement.
4'«* b^ondpile, pèaenl de 500 à (oo hvrea ; ceux d». la Gironde
»vd'»n blanc sale, *u*î . passent en poids les dfùx rnees précédentes.
Dans te Gantai et J^ Fut * a* e -tt>onre ^ ,M* snnt ronges t ont les
cornes courtes, et bjftsïj* cites} et Dèsciât4e 55\$ à 950 livres; dans

le^dfeixteineat! df Sadnt-et«Loire , tts épient en poids ceux, de la
 lfaot^Yinane \ ceux de te Lois-s- Inférieure et de Msine-^t -Loire
 sont gris * toirs{ brvni , marrons , et pèsent jusqu'à 900 Wes; dans
 le Vor^Anmi ils sont petits , variés fiant leurs couleurs et pèsent ra-
 rement «4M delà de 300 à '6&Q fivres ; la Sarthje nourrit une racé
 pe« falfal mai» qui «onde nne grande nnan|ité dn^suif. Les aotre»
 raMRL e« espèces djffèrentv peu« de celles t que gens; tenon» de.
 d^«igbnri Toas^cespnintafix ne sont point Élevé* .damilè pays où
 ils famiaM s#nt4ainsila Basse-Normandie en toU naître ires pek;
 «mis tj| riches pA(nraget en engraisent «* grajfd npmbrC,

t ^fejpn (jiapial, la Fmnce possôdait et 1812: - i -

U *■ 214,131 taureaux. .

1,701,740 b<^tffs.^.

»5rjq« Sënlssê*.

total :6,681,905 Détes .^ovines,

artifii _ . __ ^ ^^

4'hui à 8,00<40QO^e noinbccydes bétea Àcorae* e.xi&tail eo.-
 FrînYe. . CnevAvi #t mvlxts, ~ Les soins qnt l'adnwbirattonvds hn*
 ras* prend pour améliorer l'espace cbeTdhne<ont besoin djétrnj ap-
 puyés par fes propriétaires pour, qd'on obtienne ,le» f^sjknss qu'«n
 est endroit d'en attendre. Lés dénartemeéta dt k Somme, ju Fas-de-
 Ct»laif» des Ardenries et du Bas-Bana\ foMmasenf d'excellents ohe-
 vaux povr l'agricnlurt, la gilèrae et fc" aerdtà) des postes ; d'antres,,
 tels que cenx de 6eide-«t-Oiao* de l'Asinn otde \$eine£«t'dlavno» en
 pwdviaent d1nades eStinlés pdnr l'artUlerie et ;les charrois ; ceux de
 l'Orne et du Gabrado* sdn| ejnatit par leur» cbeVaux de aellb et de
 cacmasej lia appértiehnas^ à C4tM& race que .l'on ^it avoir été. in-
 troduite ,par t le* peuptea dli abis v qui, «ou* te nop de ftoetnands

^a'édabnent iur notre teri riltok* ^eeûx do Maiue-etLoite , de te-Sarthé, d'Enro-et-Ldlrc j d| la Drôme', de l'Isère, des Hautes-Alpes j de la Uante-6none>4 d« P**b*ftt«di» Jura; tlètent une Yaoe propre à te eaTaterie lé^r*e ; te Morbihan f* te jCorse en fournissent une <Jui n'a point d'été^ gance , mais qui passe pour être infatigable. Lgâ eheframx dès dé* pJir^merfJs.der^AJil/ de la tote-d'Gr, de Saône- et »Lb»re^ de l'aUiicrt^tde la^Jiierre, jouiaaenl des. mêmes qualstésf mais tea pins estimés peur Jetfr vigueur et leur légèreté sont «eux. 31 quelqnes pavâe»,dc.la France m^rididnatei. La race hmooeiné-sa tiro des département» de la Corrèze. dà la Haute -r Vienne» dp; Cantal, du Puy-de^Dome et de te J>ordognn4)ea chévaex qo>n «pp,elle nayarrins s'élèvent dans rAvejrpn, te. Lot, te. b*H l'Ariège, et principalement les Pyrénées-Orient, et las B.-PyrinéJ^

U jésuite dea- calcula »tatittique> de M. Çimrlts J)iipinj /ftmle travail agrieplé des chevaux, fin France , e^tir^athcméntà.ceJni dés ,bqml s , oomme 11,200,000 est à 17,432^500»

On crp>t qu'il existe en France ; 1 •

1}8oD,000 chevaux» juments et mulêtsî . ,j . f !

., ,500,004) poulains et p,ooliche» mniessoits de 4. amv i

Tdai 2,«500^ «o chernùx et finlêts. —

Sur le nombre de 1,800,000 chevaux^ etcj, 27ôfo09 fn pldi sdnt tepaof ée %1k ^eUe-, ad trait iur les grande» routes, an éain- • d'nrt-tllerie. en hallage sur leS rmèrèsou an aerxibe def poètes; Et resté, Iv5ttts000 , est consacré ans différents trirvanx de. lanriotSl.t.

On bddnle que te proportion de% juments est h éeile de» chetadà dsnste rsppbrtde 12 à 13.

Le nombre, des c&eTaux* juments, mules et milets nUpertes ei IWT a été de 11.528. . <

■ Le dombré des exportation» pendant te même année k été da> 20J/M18 ; parmi lesquels 1^605 mules et mulets , dent I4|22f penr VRspegne seulement ' -'"

•— jlws&v-^bbv-Laa- Atiûû do -aaa-ooaimmm- sost d'un a esoeoe denéne*!1 réé , si on les comparé à celle de l'Espagne et de llnlâsi oetrjdn dérMrtenSent de la tienne font cependant excèptten £ar lbnfi Idyps noit's et par Leurtiillè* qui atteint Jïre'«qué celle du mdlW:'

On évalue à environ 2^00,000 leur nombre jen Frinçe.^ h f ^.

ÇnÈvafcs. 7— On avait espérç «me PintrfiducUoh, dès chèvres em Thibet apporterait de grandes améliorations à l'espèce rafuîne» Jdsqn'à préée&t lent s>st berné è quelques croisements ♦ qni ont procuré un petit nombre de métis. Il exhftfc dans !ea»Hanie*-3tt-peà> une espèce de chèvres indigènes qui se crotetnLATec te cha-mois, et

t'''ft-jfi'*J«— ter*

Tf^H-*A **J**T

QtJt i«u&

STATISTIQUE AGRICOLE, 1oT

Bestiaux êtjjtniaux.

250,000 taaree«x,è«10i>.. • 27,500,600

2,000,000 bmuïs, à fi2& 460,000,000

<766,66P vaobee, m 76. . . 956,240,000

1,600,000 génisaes, à 61 66,000,000

««0,000 tmiii.îM. , * 19,*00,006

1,800,000 chevaux etmuiets àtf£ 406,000,000

666,000 f^uùit, à no. ...» 65,000,000

060,680 arissnoe pure, à 40. oV,00o,000

4,200,000 mouton* métis, à 16. . : . . , . . fo, 000,000

W^jMXm ' — . indigène», à la 850,1000,001

3,500)000 «ries, «40. 7^vQoO,Oot

^500.000 chèvres, à 5 i2..AJ0,QTIQ

çsootoob p*rcf«.46. : . i — . «o^600,000

Valeur des bestiaux et animjsuk , § , 2,24. ,250,000

Mt«M» fmf T. ' ' Yeioi le détail des p*%Ja*e» divers fenut ie produit brut :

4f ■ ■■" ^heetfraanM, à 20 f. r'heet «67,000,006

« 90 — seigle, à 12f id. 16>,*00.0*

oX'i<M*Oo — a^teii, à fi £ **. 118,200,000

Il * m — eego,à 10f ad. 100.500,000

eeouteus*/*), à

4,000,000 porc. (itf.Vèoo*.. . «40;000,000

12,000,000 «tfafto* i M. : 12,000000

Oieê, canard, étedoes, pigeons, etc. 12,000,000

GBufsot petits poalcts. .;.*..... 46,000,000

Pwduitdes Tachée laitière» à 20/. pér vache. . . 1 1,000,000

i.^Kui irs c*; paV âte' sir îb^ooô' 7^ooo

Bénéfices du ermit sur l'élève des poulains 13,500,000

Id. sur relève des génisses 7 17,300,000

Id. sur l'éljve des bêtes à laine , . 16,000,000

to^desrwsjeaj, ritj^ea, ftp. 20,000,000

Produit des abeilles en cirent en miel. ..".... 6,000,000

Valeur des fruits récoltés 65,000,000

la. des légumes frais récoltés 200,000,000

1 40,000,000 quint, métr, ty ftmu&* secs à 5 fr. 700,000,000

Valeur des peaux des chevaux qui ni eu r eût 800,000

VW<88<oOO^hec*Istreê).;.;.. 900,000.000

Laines (40000,006 Wlogramméa) 06,000,06*

8ote (eoeoue. ~ 6,000,006 M\& 24,000,000

Ch«m», 34^)00,000; —lin, 20,000,000. 64,006,000

aWtè et 4beete , 160<000,006

PuHes4A|oute eapèof. f . 70,000,000

Tabacs, f 6,600,000

Petites cultures, telles nue carence (4,000000),

pastel, gaudo,hotohton/réghsBe, safran., «to . . 6,000,000

Tçtal des, yodufe. ' . V . ' . V TEfel ^OCO

DÉPENSES OU FBA1S D'EIVftMTA^IOé. '1

Semences évaluées dû 6e au' *)•. 400,000.000

Salaires et journées dfeê ouvriers à l'année. . • . 200,000,000
Trav. temporaires (fanage, moisson, vendanges).- - 400,500,' o* Ré-
paration et entretien des bâtiments et mobilier.. -372,600,000
MoVtaliaé'et dépérissement dea animaux et bestiaux. ■
110,000,000 lfourr.(homm;, 1,200,000,000; anim., 900*600,000)
2,100^000,000

Total des frais d'expl. à prélever sur le produit brut.
*;6/>2,000,000

Mosen *wr.

lie capital enrptef é à 1 exploit, des terres s'élève à
4T,028.37p»oCo f . , Savoir: Terre* et bâtiments 4f,'flBo, if 20,000

Mobilier. ... ' . . ; ...;..... 3,*25,000,<00

gesUtx et avamaux *,24g,266,< 00

tout, , 47,028,570,' . Q

Le produit brut de l'agriculture est 4e. ^ôSsfATFj* o

A <M*ir* t Frais d'ejqdoïtation deto^^enve. ; 6,562;QÔo,ou6

Ppa^u^tBeto^rga^i^tavititori^.. f. lm J. . '1,68^,17^ooo

En 1815, d'après le Travail des coaJmiséshrw spéciaux envoyés dans esa départements par le ministre dea finances , ce revenu 'y comprislesmsasona)4taitâe. 1,626,000,000

qui , sous leurs longs poils, ont un duvet offrant de l'analogie avec eetsi des ebèvea de Cbsebeaire. Les éléments nova ntanansent *poasr é«walusi aven quefteme exaetitude le nombre dea ebevrea existant en France. II ne paraît pas qu'on puisse le porter à J-. «eno non c^,,. lf. Jm;n^,^,unn :mnzw:.iA A- Mk,

15004Wo. -i|oat ^in|niitiatio, in>périaie, on comptait viron UOiXNf cuevfes" dans lès dép;

environ lÛQfiOQ "cuèvres" dans lés départements <}e la C6te-d'pr, 'éYt« Cretse; du flaut-Rhin, qu Cher, dé T Ain, du Mont-Blanc éi dé la Menée. Le seul département du Mont-Blanc en avait 44000 ; en six ans , le nofnye s'était accru dans ce d^Ptrte- •ibent d'environ ^2,000, •

Poacs^^rties pofes qui vivent aur le sot de la France présentent . i aaâataU e^aa «As cjaaXaes conserve encore en Normandie, etaVê , le^dVMaae, et acquiert le 4»M4« 4* vW à 4M l'fres, Ôeile du Poirton ne **&# i«a*U .•Ataâ loftaj eU# «)e poil andf et blf«c* U téjM po/se , l^reiUf JMi «I B«adan4t4 «1W 4n Pérafoed 4 le poil «pic * *«!*« «t 4e ^ejoapa raina*»** Cea aaaaa pe«4eiseut paf l«nr aaxH-temaal plur •aiauat taaittéf ^ni pan^ipent plut oa atoiAf dejfeaa e« 4« İW iHf»» «ait flui aVIièmtpÀu^a^leaaqt par la eonlenr; la aanéte noiaaett taefaaaa>4a3«dapsle Wtà U Waawha, aei» le Uord, et U ,»u>f «t Wwsche, d%U4 k «aaaa c*o4t4e.^Qu éfajlna 44^oo^oo >neinbaadaafoecs.

XVM US VAIS

roues. — L,e\$ pores irai vrrenr aurre soi o-ejaraoaa distinx(et : M
cace.pjmf , ajni 1 a>r^evaajpe des €elf es ? et qui se conserve a les
oreilles teVeUes , la tête petsvê , Ui

-Oai a amporfé en France, enJ65H :

466 etevaax enaiers ; — 4,625 <

i chevaux booms ;— 1,16F Jn- •meats 1 — 4,404 poalains ; — 018
mutea et mulets \ — 447 ânes *e* âaesact 1 •— 6&.690 beÛera, bre-
bis et momons; — ItMfrî agneaux 1 — 7,460 betafs ; — 6,541 tau-
reaux f -r wl nouvHloais *.*** ■**•■*,_— 6,970 vaches; — 616 géai-
saea ; — 0,703 veaUx ; — 4,766 bouea et chèvres | ^»g elmvaeana ;
t- 6*946 pères *.*. 163,376 eoehont de laiâi *- 180 ohiena dt ohasae,
et 67i rajehes jk aaiel ♦ aanfttaasaaa daa eatainu vàranta La relent
Ha gibier ot dea IttWlas iatpo^és ^ été de ®,m .h.

k talan/ lo|ajfi4aa a^maflx v^uU W9r1jM4 f>f 4g |>t7Qg^fLO^ •
O» a oxn^aia de Franee^ee Iftii 1

16 abèxaax entière t ~ «>4i6 ebavanx hongres 1 r»- 4,850 *nr -
aaeaïtt \ ~- 663 poulaips; -^ 16,605 mules et mulou 1 — 670 JLnaa
tt AnaasMt ^24,691 béliers, brebis e| moulue; ^n6J97 f#ifjax
k**&,4M beanfii ; .— \%t lanreaBXi yr2W bojivtUamf vet Uurfflons
; — 2,395 vaches ; — 321 génisses ; — 1,156 veaux ; "T t>735 boucs et
chèvres j -;-• 22 chevreux j — {3.748 porcs j ^\fjïï> cochons dé
îât ; ^-"tTruches a miel, renfermant a5s essaims vivants. La valeur
du gibier et des volailles exportés a été de 323,226 frf " .-

La valeur totale dea animaux varanai eaportéVe été
doJo^8o,Qr3lf

BXTsiru TBaaxTOaUA&. maasB^Z!L

Pour donner une évaluation précise du revenu territorial , il Aasfi 4malnalica âa eaiûml amnlisé à' yaaLadiâiaiftan A— torgg» Imm dépenses de cette exploitation et le produit <|ui earé«AMEAt«-;^a vaJamada) toj , das^osO>aB, 4«r instruments , 4m outil*, du jno-JHUar ,aVt» ^ ^iatan> , eta. . oompoaaat le. eapiatl. — l^es salaire*, Ja n^pra^uxad^^Qnpespt des apiinanx , l>ntretien ^a mobilier |^ la famne et de la maison <jijabiU^ûat ia àUminn^ipji de ^akur sur les chevaux, la mortalité des animaux, e^e. , formeo* les défit^n. , Le pro4oÂUerri|Ari#l bri»t eoi^ratsc tp^les les' productions qui jprov^oBota^ ^e la terre et des animaux; I5 produit net est celui qui reste au propriétaire f pris avoir déduit toute* les dépenses) ce dernier représente l'intérêt du capital , et cet intérêt varie sur la même nature de sol en raison de l'économie et djé I^ndustrie 'du pfoprjé-tairé exp^oitaUt.

CAPITAL DE i/AÇRIGCLTTJEE.

Voici le bVta^ \$eS capitaux employés à l'exploitation des terres,. 7*rrvi <t \$èûimt+, beçl, terres Jabovrables. k(ffl L Vht\$. IQjmfî -10, (1 -r- près, £ 2,20P f. nifctt . . . , Jo,637,Uft ■,«!

3/2ft-5jB^o,

i;o:o;100(r4,«oo,<

fc.OîKMJ

t,MÎ,4UG,UCo

bois, a 440 f. Thect.. ,,,.,.

t- vergers, jardins, à 1,6of) Î. Thect.

1 — oseraies, ' auqaies, etc., à 20P f. I*Ial

r — ;'*rawg», etc.; à 100 f. l'hect. . . .

400,000 — landes propres au pâtur.. à 200 f.

967,600 — • cultures diverses, à 4,600 t l'h.

' !f,600,000 — landes et bruyères , a 100 t fb.

remes et maison» d'habit. 3,325,000, à 1,000 f.

Valeur eVi je, propreté xuraio et impio^luVray f
>"/»t4fi(JJ^loE5

» Ee-mobiaWr de la ferme et de la maiaed uThatUtation ae eom-
poe dea ioatramteats aaajtattta, des toaubereaoux , charrettes, ber-
nois, outds de jardin, linge, batterie de eeâshie , etc.; et, au tup-
poieoi 6,310,006 fermes dont l'exploitataoti snawraaiae aérail île
t54ieetaref ehacuae , et en ostumnat leur mobiliav à 1 ,600 âV.,

•êm fcjonve e%e>t>et^b4et teatréea%ta\ .• P>,666\60(b006 te.

• : JUIIPJH m J Ji 11

tOOUBS V^TfalTWATR».

Les trois écoles vétérinaires existant en France sont établies à
▲ Mort, à Lyon et. à Tonloose. —L'enseignement y a pour objet dé-
former des maréchaux vétérinaires et des médecins vétérinaires. La
durée des études est de 4 ans.*-" On y mit des conrs d'anatomie et
d'hygiène , de physique, chimie , pharmacie , botanique et aologie ,
de maréballerie , d'opérations et de pathologie , de dessin.

Les trois écoles, en 183J , renfermaient 472 élèves, savoir;

Alfort, 255;— Lyon, 97; — Toulouse, 120.

Ces écoles dépensaient alors. r .. 406,324 f. 97 «.

Leurs produits éventuels étaient de. • • 106,224 69

Blés coûtaient à l'État, en 1831 240,100 06

Ce qui fait 552 f. 58 c par élève , ou 2,000 f. 50 c. par bourse.

BABAS

Le service des haras est placé dans les attributions du ministre du commerce et sous la surveillance du Conseil des haras et composé des 6 inspecteurs généraux. Il existe en outre une Commission portant* du registre matricule pour l'Inscription des chevaux de race. Cette commission est composée de 9 propriétaires qui s'occupent de l'élève des chevaux et de directeurs de haras particuliers. En 1635, on compte en France 21 établissements royaux, savoir : 3 Haras au Pin , à Rosières , à Pompadour. 8 Dépôts d'étalons <rpoulains : à Paris , à Trosbes, à Langonnet. 14 Dépôt d'étalons : à Abbeville, à Angers, à Arles, « Aorillac , à Besançon , à Blois , à Braisne , à Cluny ; à Liboume, à Moutieren-Der, à Rhodéz, à Saint-Lo, à Saint-Maixent> Strasbourg. 1 Dépôt (civil) de remonte, à Paris.

En 1631 on comptait dans les 30 établissements royaux (haras et dépôts) existant à cette époque :— 1,732 chevaux, savoir : 1 ,251 étalons; — 64 juments; — 317 jeunes chevaux et poulains; — 66 pouliches ; — 44 chevaux de service. — Il y avait en outre 800 étalons approuvés ayant reçu la prime.

Dans la même année , les dépenses totales , en personnel , entretien , achats de chevaux , constructions , courses, primes d'encouragement et autres, etc. , avaient été de. . . 2,055,096 f. 30 c. Les produits, avaient été de 320,635 66

Les haras coûtaient donc à l'état, en 1831. .1,734,462 42

t4em

Parmi les produits des haras figurent : ceux de In 193,774 ; — ceux de la Vente des chevaux, 30*500} — » dm vente des fumiers, 12,561.

BUGEEUSS ftOTAUF.

Il existe en France deux bergeries royales : celle de Perpignan , contenant 540 animaux , et celle de Horthey (Vosges) , en contenant 300.

Ces bergeries dépensaient en 1631 23,693 f. 13 o.

Elles produisaient (vente d'animant, laines» etc.) 9,799 04

Elles coûtaient à l'Etat (en 1881) 13,897 09

UOOJÉFTÈM D'AOMICTOTUm*.

Coxsirr, D'AonicttT,Tuxx.— Ce Conseil , créé en 1819, est cotfftt-
posé de 30 propriétaires ou membres des Sociétés d'agriculture, ap-
pelés par le ministre du commerce ; il donne son avis sur les ques-
tions de législation et d'administration et sur les projets et mé-
moires relatifVà l'agriculture. — 11 se réunit sous la préftidenee dn
ministre. — Le ministre , sur l'avis du Conseil et la proposition des
préfets , nomme dans les dép. des membres correspondants.

Société royale st cnrtàLB D'AGRIODi/rwan.— Séant è Paria, Hô-
tel-de- Ville.— Cette société , créée en 1788 et rétablie en 1814» est
le centre commun et h» lien de correspondance des différentes So-
ciétés d'agriculture du royaume. — - Elle se compose de 40 associés
ordinaires , de 9 associés libres , de 20 associés étrangers , et de cor-
respondants réanieoles et étrangers en nombre indéterminé. — Elle
se réunit deux fois par mois et tient chaque aunes»,

an mois d'avril, nne séance publique on elle distribue des prix.

Société dm PaoGRàs AOiiious (à Paris). — Cette société décerne des prix et publie nn journal intitulé U Gulti*mtour.

Société d'Amélioration des Lamas (à Paris). — Cette société ae livre aux recherches relatives au perfectionnement, de la race ovine.

Société d'Horticulture (à Paris). — Cette société propose des prix et publie, sous le titre KAnnaUs» un recueil de ses travaux.

Il existe dans les départements : — 148 Satiétés ofjigriemiimro (sous des titres divers) ; — 10 Comieot agrioolss;— \ Société d'Economit rural*;— 2 Sociétés d'Horticulture ; — 1 Institution royale mfromomiquo (à Grignan) ; — 1 Institut agricole (à Coétbo); — - 1 Consrrratoired'instr.d'Jgricult. (à Alby),— 1 Court d'Agriculture (uDik.)

Statistique Industrielle et Commerciale.

tmWVBTMJMn

ExroarriOH pi 1834. — L'exposition de 1834 a prouvé que l'industrie française continuait à être en voie de progrès. — Les exposants étaient au nombre de 2,445.-11 a été décerné 28 croix d'honneur; 948 méd. ; 479 mentions honorables , et 294 citations. En voici la répartition détaillée par principaux genres d'industrie.

w-j -/ Croix Med.otrapp.domO. Mgnt ou,,

*****" - «-■ -TT^rÇriZnZ: ^- *-•

Tissus 11 60 m 143 139 83

Métaux 6 25 43 104 111 79

Machines 3 12 39 42 37 16

Instruments de précision

et instmm. de musique. 4 12 25 29 16 3

Arts chimiques 1 4 80 44 SO 50

Beaux-arts. 2 8 33 88 S* 15

Poteries » 8 8 12 17 6

Arts divers. 2 9 25 88 73 62

Inventions et perfectionna » 2 10 8 * »

Totaux JET 75T jtf^ 4^ £9 294

Etablissements industbielb. — On compte en France 38,030 fabriques, manufactures et usines; 4,412 forgea et fourneaux. Total des établissements industriels , 42,442,

Il y existe en outre 82,575 moulins à vent et à eau.

Fabrication pn fer. — En 1831 , l'extraction dn minerai brut s'est élevée à 1,800,000,000 kil , qui ont été traités dans 1,246 établissements , par 24,000 ouvriers , et qui ont consommé en combustible 500,854,400 kU. de charbon de bois et 324,019,025 luL de nouille et coke.— Il en est résulté une fabrication d'une valeur de 58,835,909 f. de fonte ; 90,651,628 f. de fer ; 6,224,978 f. d'acier ; 6,762,630 f. de fil de fer ; 225,210 f. d'ancres ; 658,306 f. de fanlx et faucilles ; 1 ,597,746 f. de limes.

Métaux Divine.»- Nous avons fait connaître les produit» principaux du travail de nos forges en 1831. Voies, quant à la pue* duction et à la consommation des autres métaux ta 1832; des

renseignements extraits tant des rapports des I que des états de douanes.

Argent indigène , 390.1 1 1 f. ; fonte de fer étrang. , 1 ,019,964 f. fer étranger, 1,007,203 t. ; acier étranger, 534,096 f. ; enivre indigène, 390,000 f. ; cuivre étranger, 10,643.967 f. ; plomb indigène, 226,000f.; plomb étranger, 6,4)6,487 f.; étain étrang., 2,012,303 h sine étranger, 1,187,86% f.

Bronzes. — La fabrication du bronze occupe environ 5,000 ouvriers. — La valeur des productions annuelles est de 20,000,000 f. Celle des exportations de 7 à 8,000,000 f.

Plaqué. — Ce genre d'industrie est concentré a Paris ; il y existe 20 fabriques , dont 9 principales, qui produisent annuellement 6,000,000 f. de plaqué. L'export. est d'environ 2,000,000 f.

Machines a, vapeux.— An 1er janvier 1834 , il existait en France 947 machines à vapeur d'une force totale de 14,746 chevaux. — Snr ce nombre 759 étaient d'origine française , 1 44 d'origine étrangère et 44 de source non constatée. — Sur les 903 machines d'origine connue, 334 étaient à basse pression , 569 à haute pression. Ces résultats prouvent que la construction des machinée a fait en France des progrès très rapides.

Ponts suspendus. — Le premier pont suspendu, établi de Tain à Tournon, date de 1824.— Eu 1834, U en existait en France plus de £oL

Sortiras. — Il existe en France 84,640 métiers produisant annuellement une valeur en soieries de 211,550,000 f— Ces métiers occupent 169,280 ouvriers et emploient 1 39,623,530 f.de soie.— Le main- d'ouvreur est de 70,926,670, ou environ 300 £p*r ouvrier; —Le bénéfice et intérêt du capital employé, de 21,000,000. — Le fabrique de Lyon seule, en temps ordinaire, occupe 40,000 métiers, emploie 80,000 ouvriers et produit 100,000,000 f. — L* consom-

mation intérieure en soieries françaises est de 73,000,000 f » L'exportation est de 138,650,000 f.

On calcule qu'une once de graine (saufts) produit 39,000 Ters à •oie, qui consomment 1 000 kiL de feuilles de mûriers et don* nent-OOt^doeocons.doittOAvatnutOU tM^Ireewif Jrtsj t éQ% *.

FRANGE PITTORESQUE. — STATISTIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Etovfbs de lai* b.— La totalité des étoffas de laine fabriquées annuellement en Frauiee a une valeur de .420,000*000 f. Dans cette évaluation sont compris : les draps, ponr 250,000,000 f. ; •— les tûsus (mérinos et bombazines) , pour 20,000,000 f. ; — les okéitt de bine ponr 20,000,000 f. }--4es tissus inférieurs, les serges, etc., pour 130,000,000 f.

Cette importante fabrication emploie pour 210,000,000 f. de laines françaises et pour 20,000,000 f. de laines étrangères. — La main- d'ouvré, le bénéfice dn fabricant et l'intérêt des capitaux employés à la fabrication représentent 190,000,000 fr.— On évalue la consommation intérieure des étoffes de laine à 392,000.000 f.; 4 raison de 12 f. par radiv^-L'export. est d'environ 28,000,000 L

Cmau*, — » Nous venons de voir que la fabrication des châles de laine n une valeur de 20,000,000; eelle des euâlée en poil de chèvre du Thibet , dits taektmirts fronçait , s'élève à 6,000,000 f.

— La matière première arrive au commerce par la voie de M os* cou. — L'exportation annuelle est de 1,000,000 f.

Ktoffm et Filature de cotoit. — * Le produit total des fabri-

Ses qui emploient le coton est évalué annuellement à 000,000,000/. s fabriques consomment 1 10,000,000 f. de matières premières. Paient 400,000,000 f. de salaires et transp. et donnent 30,000,000 de bénéfices au fabricant , déduction faite de 60,000,000, qui représentent rintérêt deê capitaux employés.

On évalue le produit annuel de la filât, de coton à 170,000,000f.

— Cette industrie emploie 270,000 métiers qui occupent 325,000 ouvriers et filent 37,000,000 kil de coton.

La consommation intérieure en cotonnades françaises est de «5,000,000 f. — L'exportation est de 57,000,000.

Tultjs. —La France renferme 1,500 métiers, qui produisent annuellement pour 7,500,000 f. de tulles, auxquels la broderie donne une valeur de 32,725,000 f. — Cette industrie parait être dans un état de souffrance assex prononcé.

Commerce et fabricatio* dis cuirs, etc. — Souliers, sbixemxE. — On calcule qu'il entre chaque année dans les tanneries françaises 750*000 peaux de bœufs, 250,000 peaux de Taches, 400,000 peaux de veaux, 125,000 peaux de chevaux provenant des troupeaux français, et non compris celles qui sont importées. ^- On évalne à 100,000,000 paires le nombre des souliers fabriqués annuellement en France, et le salaires des ouvriers cordon» nier* à 300^000,000 f. — La sellerie française est très estimée dans les paya étranger». Ses exportations annuelles s'élèvent k fias de 2,000,000 f.

Parent* vive, porcelaibb, etc.— il existe en France 12 mbriajoes de poterie et faïence fine , dont les produite annuels sont d'environ 5,000,000 f. — Les produits des fabriques de porcelaine sont de 5 à 6,000,000 L L'exportation dos porcelaines est *8à|^,00OIV

Veraerjes, caraTASbtmnm-, etc. — Il existe en France environ 900 fours en activité, dont 8 pour le cristal et 4 pour les glaces.

— Leurs produits annuels sont évalués à 29,000,000 f., savoir : 3,000,000 cristal, 2,000,000 glaces, 3,500,000 verre à vitres, 4,000,000 gobeletterie et verroterie, 14,500,000 bouteille*.

Ebestisterte , fabr. ni mevbbls. — Cette industrie occupe A *aris 4,000 ouvriers.*-Ses produits annuels sont de 12,600,000 f. oes exportations de 1,000,000 f.

Sucre de betterave* a te. — La fabrication des sucres de betterave, conquête de l'industrie française, occupe 72,000 hectares de terrain , emploie un capital de 00,000,000 f. et procure du travail à 150,000 ouvriers. — M. Payen , chimiste habile et industriel distingué , pense qu'alors même que la consommation s'élèverait , comme en 1826, à 72,000,000 kil de sucre, le sol de la France peut suffire à cette production sans entraver si rendre plus rares les produits de» autres cultures*.

COLOCBnVCX.

Commerce avec les Etats européens. — Ce commerce présente pour 1833 les résultats suivants, (exclusiv. au numéraire et aux lingots) :

Exportations. Commerce spécial.

Commerce général.

Importations. Commerce spécial. ,

Commerce général. , Balance est favorable de la France.

Les Etats européens avec lesquels la balance du commerce est en faveur de la France , sont : l'Angleterre ; — la Hollande ; — les villes

Anséatiques; — l'Allemagne : — la Grèce; — le Portugal; — FEipague ; — la Toscane et les Etats Romains ; — la Suisse.

Commerce avec les pays boas d'Europe.— Ce commerce présente pour 1833 les résultats suivants (excl. au numér. et aux ling.) : Ex-
portations. Commerce spécial. . . • 226,918,707 { «w»oin n-r* *
Commerce général. « . 280,043,289) «*SWr«N jasportatioAs. Com-
merce spécial. :* 185,731492) Jîrt o*o*-* Commerce général. . .
248,077,1381^1^22 BeAliYjenxdekFranjef, , , , 75,153,246

Les eolonieefrançaises et les pays situés hors d'Europe, avec les-
quels la balance du commerce est en faveur de la France, sont: Al-
ger; — le Sénégal; — l'Ile Maurice;— les Antilles hotlan* daises et
anglaises ; — les Antilles danoises t — les Antilles espa*

Sioles ; — Haïti ; — la Guyane française ; — les Etats-Unis ; — in
exkrae; — le Brésil ; — le Chili ; — le Pérou. Commebcb affdoiAL. —
La valeur des timportmtiowt dn muiimiu spécial , ou de consumma-
tion intérieure, s'est élevée» de 1829 à 1883 , à 6,825,581,007 fr. ,
savoir ;

Matières nécessaires à l'industrie. 3,780,014,215

Objets de consommation naturels.• 1,559,586*409 Objeu de
coi»*o<iiiiiation fabriqué*. 486,080^65

Total * . 5,825,581,667

Qui ont payé de droits de douanes # . . 1,256,919,191

Jja moyenne de ces quatorze années est de

Valeur de» importations.:; 416,112,972

Droits de douanes. . 80,782,140

En 1888, la rôleur des importations dn contmerco spécial a été de

Marchandises nécessaires à l'industrie. 544,624,041

Objet, de consommation naturel*. 111, 914-600

Objets de consommation fabriqués. . . 34,69M89

Total. 491,137,471

Qui ont payé de droits de douanes. . 4 101,61142g

Métaux «importés et Mouvements». — Le mouvement commercial en 1833 a été : importât., 192,306,830; exportât., 99,945,131.

Entrepôts.— Le mouvement des entrepôts en 1833 a présenté les résultats suivant*.— Au 31 décembre 1832 il y existait des marchandises pour une valeur de 97,254,577

Il y en est entré dans le courant de l'année pour 440,219,127

Il en a été retiré pour.. .424,588,598

Il y en restait au 31 décembre 1833 pour. . . 112,960,111

Navigation*. — Voici quel a été en 1833 le mouvement de la navigation française à l'étranger, Total. Mtonnes

Entrées. 86,126 2,960,949 384,8)0

Sorties. 84,168 2,847,311 867,848

Marine marchande. •— Voici le classement d'après leur tonnage , des 15,025 navires qui au 1er janvier 1834 , composaient la marine marchande française. — 1 navire de 1,000 tonneaux; — 2 de 700; 1 de 600; 1 de 500; 4 de 400; 500

— 187 de 300 à 400; — 539 de 200 à 300; — 1,200 de 100 à 200; — 148 de 50 à 100; 1,037 de 30 à 60; 10,518 de 10 à 30; 10,518 de 10 à 30.

— Total 15,025 navires , jaugeant ensemble 647)107 tonneaux»

OTOTIVU T1o1T8

fttXAVIJB» A L'iNDCfiTsUK ET AU COUOfiCl.

Il y a auprès dn ministre dn commerce (à Pari*): —• Un ComstU smpérUur dm Commerce. — Un ComstU général dm Commtrot. •—
• Un Constil général dtt Manufacturât,— Un Comité consultatif dos mrU tt dot monmfaeturts. — • Un Conseil do ptrftetiomnomtmt dm Coustrtmimiro royal et des Eooltt de» arts ot métis rs. — Un Jury tuttrmtnté pour l'examen des marchandises prohibées. — Des Commissaires experts. pour la vérification des marchandises présentées aux douanes.

Le Conservatoire royal des Artt tt Métiers est établi à Paris,

Les Eooltt royales dtt Artt tt Métitrt existent à Chalons-tur* Marne et à Angers.

Les Chambres dt tommtret sont au nombre de 32. Elles présentent leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité , de détruire les causes qui arrêtent les progrès du commerce. Elles sont établies à Paris, Amiens, Avignon, Bayonne, Besançon, Bordeaux, Boulogne, Caen , Carcassonne, Dieppe, Dunkerque, Granville, Le Rochelle , Laval, Le Havre, Lille, Lorient, Lyon, Marseille, Meta, Montpellier , Nantes , N tmes , Orléans , Reims , Rouen , Saint-Brieuc , Saint-Malo , Strasbourg , Toulouse , Tours et Troyes.

Paris possède la Société d' Encouragement pour l'industrit mttto-noie. — V Académie dt l'industrit franoeUte (agricole , manufacturière et commerciale).

Il existe dans les départements i

8 'EcoUtdt Commont.m Reims, Pan, Bayonne. — 1 Cour» do Commoreo , à Niort. — 1 Société CommtrUmlt , à MontpeUier. — « 1 Société pomr lt progrès dm commère* tt dt t^mdmttrèò , à Rouen. — * 1 Court dos Sciences industrielles, à Toulouse.— 1 Court tEoomio imdmstritUo , à Meta. — 8 SooUtét Industrielles, à Nantes , Angers, Colmar. — 1 Société d'Encouragement dtt Artt H Métitrt , à Mets.

— 1 Ctnstrroxiro dtt Artt tt Métitrt, k Meta. — 8 Jf«*fat iawer* tritU, àMeatpeHiçr, ôtrasbourg, St-Eti

j^ifÇE RUTQft^yp. ^ixat^tique MftMrJt,

Statistique DIédieale.

f > 9tk\mm ptaTMiN«r«n fWneé la fr*tttàon éê Médecin, de *UiùÉ\$mtom «foaBoierv 4» Muté mm avoir été préalablement examiné et reçn , conformément *» ne lot* aendu* «a 1605. Cafte itr|fcêfouftfes«jp««r*.<£« «u/S {degré inférieur}, et det docteurs (en s»*At<M# »a #*^>*j«'#. (degré supérieur). • * ITesejMftée do le pwfeMioB d» eofe^omam doit état onulpnéoédé iTiin examen, "et d'une réception. Les sages-femmes ne peuvent employer le* yistrfli-neh& 'dans les 'câY d'accouchements laborieux MMLrptit? *n mÇO-JPPn Qo.»» «ttwtgie».

- Lfo»Vrclee de la profession de j'harmacitn n'est également automjl fliT*tnrf i des étude», un examen et réception préa}aïiles.' Les AbartfMOiio ne j>êuv ebf délivrer de préparations médicinales ou MÊ dKBfilCf flpmftoVées* qtfè' d'après b prescription d'un médecin ta* d'un cbisy\$.iiee g—anfraladn» c*éé se» substances rénæaetiles. HtfAt rJNfcède* dont la prépataiaon esta— rète ne peneesa ACreattattMmtés ni tendus qu'avec Uautumatsott dm çtmvintimaat* qui a le émit 4^b acheter Ja propriétés +'* puWstr bjwéparajaoau .

-P*«tffcT±*r Ecoles de Médecine, .Ecoles de Pharmacie (.voir *t*des»us , ' Statistnfte'de V instruction publique , p. 09 et 70). . I* Vacnltisk Médaiino dé Parie notaède mm HUişthèş ■*, un jMpafce «t «n ZwhMfirirf pour les jvaoipoiataoAk ebknique». .. •)) «?*•• Jfirtfc opfr* *W W WW 4« cp«e Replié (fluj, çn JÇ32,

Une Soale pratique (de sciences médicales) contenant 120 élèves, y Cpa SifUf 44 <fa'st<*ùm. '— fi Qiai^uas , dont 4 médicales, « ehiraraicales et 'une d'accouchement. — Un Cours e\e botanique bevo haxaof&satioos. *-»Uno -dW« d'accouchement destinée à former #* aagre-fejnmes et.ppnvant contenir. de 40 à 19 éaè*fl».»v>Bttn ^ Court particuliers de diverses sciences médicales

■ MhWNNtil 1MET4H» jus M^ragxifgp -.

.émette académie, créée en 1820 et organisée «n 1029, eetlna» titue> tpéaUlemeat poar réponde» aux demandes du gonaernement anr tout ce qni intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémie**, les épizôptieà, les différents cas de médeçipe, la propagation de h taecine , lVxamen' Het remèdes nouveaux et #m remtde» secrets, les eaux minérales naturelles on factices. Elle -test en op^tre chargée de continuer les travaux de là Société refait Jk àtééféine éi de \$ Académie- royale do Chirurgie. ' LMeadémie royale de Médecin* est divisée en fi sections. — Telle qu'elle est actuellement organisée , efle comprend des membres konsomiroé ,i assorté*, titulaires et ad}oi*ti ; mais elle doit être, par les extinctions , ridait* «• ^X|A«asbras , savoir : 60 titulaires et 40 adjoints: jl v aura en outre 40 associés non résidants, 20 aas. étrangers Wtrjass. lmrea. — f oid la composition actuelle de VAmièûmni «t triniMat. dm pfÉoerpaaa ouvrages ^es «qilélmlciAia. • - . fn fat ion. — Akato niê et phytiotortw.

*m fyemhrtrt fynoro.icesi — Çoksse , cUiruraicn principal des armées. ^- ^A^ ^px/iï.fljEr-^ bEMA5(ifoif , V. M. -^"De l'imagination

pnn^erpe cUn\$ se« ejffa^s sur Vhpoame et suf le* animaux. — E.s-
saj sur V^ntbrqj>ygcncsi.e , eiçT-1- Castel , D. M, — ApaWse de)a
WosogfapW pUuosopuique 4f ^"ÇK - Réfutation de la doctrine mé-
dicale d* ty. proussais.. — Notices sur l'aliénation mentale, sur le
typtius , sur l'action dn cerveau , etc.

ejc. -r P^mÉRil t paof, > |a F#c. de Méd. ^voir Acad. jet Sen), —
pASC-proX-m^d, Je l*hop. militaire du Vaf-<ic-or>ce'-r- Ménx sur
le tjpl\ua et \m ep^démies.-r Bis^ert. sur la. scianoc des accouche»
beats et sur divers pojpts 4e doefrine méjic.— Art. de médecin^. —
V^x^f ancien pi«rai des bon. militaires, D. W.— Hist natu» relç do
gçoxe l^urq^ip.— ljist. naturelle des médicaments, des ali- B^entf et
des nois^ns. — Hist. des mœurs et de Tiust, des animaux. —Traité
de pTiarmatîe théorique et pratique. — Articles sur les sç, médicales.
— Magehdis (voir Acad. des Se!) , méd. de l*fi A tel-Dieu'. — Pari-
set, méd. de la Sa lpé trier*? ;' *éf^ . pe^t. d^l'Aciid.— RapphMftasir
là aw^aèaassio.^Praa. d4iifp«<>tv.— Ouvragés sur les *i~ Klegea "

i dar^onriaart , de Cuvief et autre* gimuU , -* Itnto^ &* M. »- Do
Wanatbnaie pathologique coauî* i aos rappoet» trois* la soionco êm
snataéiasVL* Mémoires S»ia«aWndie«daaiBrtéM^ - Asitole* de
chirs*glé et d^aMtoaiao. : JMasWr m***** — EaaAMM , D. M .
(«oit Joédi dos Soi—toi mm^Ui^om «miMM v *êoÛ. à rlràp. de ia
«tié^veir jérad. A» S*), Membres adjoinU. «a-
AotJABOk^méjjsV^fat iljwpains<es dn U^ftoft Pbilantbropique. —
Physiologie médic. — Physiologie comparée. —Lettre à Camille sur
la plif llulogît.— Hellea , D, M.— Olu»

Y|EE-BfA vosts t D.Ti* -r- traité de |t moelfe épfrfrère e^ âe'fos
maladies.-» Hist. anatom. etpafbologmue des bourses muûuêusei
chez ITiomme. — Dlctioqn. bist de la, méd. ancienne et ipodenie,
été.

— Mailhgaï^t, D. M.-[^]- frour, D. M. «-De If percussion médicale!

— M épi. sur l'état de la rate dans les Sèvres mtermitr. — Disserf, sur les généralités de fa pbysslogte.[^]SéoAUi[»] , ' abrégé à la 50<^{*} de Médecine.— Traité de» tétettfions dhtitoe.— Ifom&eter mem. sur dit ers points de la médeelné «t de la ebirw^{*}!e.

'Ie Section. — - Pftnolostie médicale[^] ^

M. honoraires. ~ [^]'n'M[^]'lfi & it [^] 4*MA* PK[»][^] *?' 3W [^]ULAG? ieb »p. tyr-Jleçh, suri emoloi [^] fcp dan* {ej ipiJa[^]ré- .

Sut[^]ef incurables.— Cou sid. sur Tâge critique dç[^]|e[^]njyes<-- T{)ûj e la fièvre jaune.— Me#txvice , pxo/. en méd. - Boreaç»D. |ïT M. titulaires. — Allard [^] méd. en çjier de \$h%»rVr[^]*»»W W le catarrlte de l'oreille. — Hist. d!e rélépUantiasjs aes Arabes.cr-ûp siège et de la nature des maladies. — Art. se. e\ Qc o[^]bp[^]r, lAfed. «r- ftif-WSMJa, m.éj, en chef de l'hop. oSi Val-de-prJ|ce («qjr[^]ôaT. des Se. morales).— Rouapais , U. fy,— Tta*d , m[^]<jL di Hnsp». (jijt Sourds-Muets. — Mém. sur le pném9-tkPra<x.rJTraité faf n[^]alad[^]as ., r__r , Rapport et notice sur le sauvage de r[^]Tejrrôn[^] —

Art. de se. med. — 1[^]mi9*s>B*\\ijvais, prof, J- -*'-'■ — - %~ *"-- J-

de l'ojeUle» — Rapport et notice sur le sauvage d ,

ic. med. — JI[^]M[^]aÉ-RtAUVAis, prof, de fliniop[^] ^ |[^])&lQ-[^]f Méd.T- Séméioticjue ou traité, des signes des mjTâdJes. — Artf de

se. méd. - RncAvtxa , méd. de VHôtel-pieu.- LBEBKiïixriEiL, méd. de la Charité. — Mot. et art. sur les se. méd.«— Jade toi" Troc il. <jje Vbdp des enfants. — Mém. sur des sujets de méd.— Aijdeal Gi)\ prof, à la Fac. de Méd. — Clinique médic. — Précis <fauatoraie IMt-

bologlque, etc.— Caaftvtfr , D. M.— Eerfts alir la névre janue. — Ferres, méd. de la Saljpétrièr — Conaid. sur les aliénés, été.

M. associés. — Btrrr , méd. de VliAp. Bainf-Loiii». — Articles e\ mémoires sur les se. médic. — Bottons * méd. de PhApit. Neexer'.

M. adjoint*. — Boisseau , D. M. — Notice biatorique sur la vie', les écrits et la doctrine dTJippocmte. — 8«r la nature et le trSp> tement de la goutte.^- If osogfabie organique, eh). — Dt TCergàba-dec , agrégé à la Pac. de Méd.— Hsarxx , D. M. — ^t.LtirEAtt , médecin, de Bahrt-Larare.— BWmoire tmw Pabaorptioti par les vaisseaux capillaires , sanguins et lymphatique* -* kajrport sur ik dipbJérite , e*e. ' L- Rocsw , D;-M><- Dtsaertar. «ua iMpïiBMBMsies du syetè-flM ibftux daa articnaailÉonts.^ Wwsubi éléadeqtrde psp. thologie medino-cyrormosie.-* Qe la nouvelle domaine a«édlea<el etc.— .Artkîlea 4e ôriaiquw médicale, ^^BilSftfA •» , prof, a la »W culte de Méd. — Traité clinique et physiologique da penoeptèatia*

r~ Vraité ebnîqne «s «pArim. 4fJ fiawiBS |iaéjendiiea eaaeauBe-Hes. ^-Traité peut. , tfeéor. * atat. da eJ»oAéoa^B^fB>iktv*«Af4. ém s*étft cbbo, «tç. ^- RBiCBjtTEAO « snéd. obi l'hôp» Kookar.-^ afctaassn. 4« Mé^L- Traité de l'bydroeépJieia ajgsj*.^ Traité dnaro-tip^^Art de méd* — hist h» , néd de i*BâteMM«u. — eaasra d« OéA «U* BÎ4na.{pottroan4 par^'AoaiL de» #c)T «te. ** İV**P» ^M>;« qbîaou un grand prix da statistique à l'ictA 4^t Y*" 4# rech. sur l'aUénation mentale. — B^B-a/r» saéd. 4o Tbslpv Srlrl4»Bi% — M*qa*ta* , J). M, -r loqajMM , D. M — ^xpuAsit^o^ da JLf doctrine iHédieaje bomœoDatique. — Arti^s dp *f ityQf* «firfif^f^rf Jad^u*, agr^é à la «acuité de Moderne.

IIIe ÀHOTioa — , frtkiofif oMommgtaaw.

M. hemoworites. —+ Lacotnurimi , D* H. *- JUaaïam , anoWn emV mräjies) en rbeft d» Ta4-d^Graoe.- Obsawatsoaa dÉrur|^eales.

--• Oombom ,>«birupg. 4a llsAp. da m Cisartée,- Oaàttt»M« , D. 4

M. titulaires. — BooOOV ,1>.C.— Cua^OBV (A<^) t rWofNsi cbi-
rurg. de l'hôpital Sain^Ltsui^^-Aniilymie de l'homme. — Anatomie
des vers intestinaux. — Pathologie chirurgicale ^etc» — Dotal ,
membre de l'ancienne Académie royale de Chirurgie. — Le baron
Tvah , D. M. , ancien cbirurg. de l'empereur îfai>o!eoal -w LALLiu-
nuT, D. C. , profess. de médecine opéra1 toire , rWrarg en chef de la'
Salpêtrière. --> Ba*ttos , clrirurglen Ôê l'hôpital des enfanta. — £#
baron Doaora ,*prof. bon. à la Fac. de MiM.—luUi£ «OfrfK , ebiràrg.
en cliW de Beaujoo.— Manud dVrnat. — Art. de se. méd. et
chirurg.^Rév«u*fcr>P*»M«* » 1>. M .*— Mém. om Mia> de la
cause organique du tempérament méla,n«oU<juc.— ftec^. sur le\$
causes de la mélancolie dont sont atteints Ja plupart 4e» j^oaunea
célèbres , etc. — Dubois [JRaut) , chirurgien adjoint de la paisQa
royale de santé. — Mémoire spr la gestation jOyC-r-SAW son * rbir
rurgien de l'Hôtel- Dieu. — jÇcrits sur la terne. — Auteur avec M.
Roche des nouveaux €iëm. de pathoïogfe médleo-cbirurgicâle.

M: associé. — LAttrfxirT, (4drurgien principal d'armée.

Jsm\ ndjautn — Réoisr , «lur.r^. « chef d» Pbopilal mlÇta^ 4k
Strasboàrg. — Scrils snr k physiotogl* |>atbvjldgiqms , la médecine
opéi«toi»s>r là tbavapeutique ,-ete. — làriAVo , D. MV— > Ol7iHr-
tr\ dentiste. — Jtéaaiores sur l'anatoïnle , la pftyaldtoefc et las alté-
ratfcms des denta. t-.Jowlda r D.JÉV ^-.YàMtaai, ebsui<|iBB M U

CL^y-.*

<-\$*i.J&. wiJb

f'^^i\^iju~

r%AfcCÉ iPnTOhKSOTJË. - STÀttSTÎottÊ fttëDlCÀîiT

Êitê*.— îraitè' défait des accouchements. — Ôvologie humaine, etc.

IV# eemiee^—Thdrapettiê^e M histoire motureUe mWdùtaie. • Af. kmorHMti *- Dt ftMSimv , pvvftie. à ta Ami* de Médecin* de rtftt (tolr jftW. «V« A»). — Sa»i itxrr , ». M. — Ilétei. Uni M plrpio-
tef. tarée supplice i« le guillotiné. — Art. de se. méd. — Frahcocs , D. M. — Lëimntnt D*s*e*at:fl*fM{, 9. M. ««Flot* gelleia, •*- IfeuvM» Duhamel fed Trille des arbres et sa-batteéque l'oér-cnltfc* eft France en plein* terre. *>-Maa«el des plantes usuelle* l»dige*§>. <*■ Herbier géeértflde l'amateur -, «et*: -à Art. d» bowttti et «fiilei. nstdrelle médfcalè. — . Mtiuv , D/ St. ^Traité dé U *e4k|#è tolwlK^tte. — Êâcinent» dte botkbRjde. -^ B» léadàj— BICHuWé»» tftirerstl de matière» méttietlés , etc.

Jf. titulaire t. — Le Barom Ali sert, professeur à la. Faculté dé Mpdeeine de-Pam.^ Xtaeriptsan 4e* iu*ladier de la Mit enter* rees S ttidpltaî Saint-Louis. — Nosologie naturelle. — Précis théorique et pratique sur les maladies de b peau. —• Pfersicdogié des m&tafe'i été: — IVt Ltws , D. M. — Dictionnaire Universel 'de imrtoèYèt m^akflèv (âveb M. MèYatJ.— HoûteHe Bibrîdthètrirè mé> iteatè. — Art. de se. méd. ; erfc. — Ôu'erseîlt*, médecin de f hôp. de» En flirt*. 4~ Essai «tir les épitdoties. — Sur les ctfraTtères des" fertfpHétts Vitales daas lès végét. — Art. Ae se. méd. — Clario*, ». H.— BAttL^méd. de fhOp. de h* MHé.-HUt. méd. de la fièvre jmfte^Mem'. sur lès forces vitales, séria daignée, sol* le scorbut, elfc.— Lbettfm-VîLtfçÀHVr, D. M.— Traité dé» maladies rierreusés.

JT. associée .— -CHardeË. , D. M.

• AÊ è^Mr/.^BotJSQttrr, D.' H. - Traité de W Taërine.— Bo-Kirrftn 7 pjMumi *- Bnâfcofr as, D/ IL»»» MannairôoiiDii 4 mdd. de llstp. de Beanjbn>- Dicfiesm. de snédI et de cbirurg, pratujuel— OèseM méd., éicj—Pamaenn., D. Jtf .—Manuel des eau* mie étales

aVFsmJce)^ Traité lee-maladiès des artisans. r~- AH. de se. méd. —
Bf<nuruD«(A.),pn>*. « lâ.T*o. de Méd. (roir Académie <***&* \$ —
Bavant* méd. de l'hôpital dé la. Charité. — Traité q>e maladie* de la
pVàbr— Articles «or le» leseaeaa médicales et chirarfeicaleJ.

Y• Wefcee.^ kifSidne opèYàèoir.

' #. bV*vdlrv<.-~l(EVOi7i/r, chirurgien militaire,

M: Titulaires.— ttuioiM , médecin oculiste, — tYaité dm ma-

i*Uir ilcauf*H< wa fc*w*»<v*. j, ajaar nnn v> , tuuuigitu uc ta •
«vie.

— fcjiniqué fchimrgiç.— *Traité de médecine opératoire. — Roux,
cËiur'^ien dé ITËoteJ-tné\i , prof, â la tic, Ae Médecine (jo\v Jtad.
des Science m).—Ia baron RicherÂWD, élfiruf gien eh chef dërho-
jiit.t Saint- Louis. — Nou ■Mil" éléneaUs df Poyafclogie. — Noso-
graubie et t^ér^pentique chirurgicale des erreurs ponuUîres^re^tif
es *| la medechie. >t* Histoire des progrès récents de fa cLirurgie,
etc. _ M.4jsoei/sf--sbyi<i.EÂ\rXt chirurgien de l'hôpital, des Vcné-
nens. — LAG^kÂu^ D. BÏ. t . . . »

n Jjf. adjoints. jÂMpsVT , D. C. — Table synoptique dé la Jitho-
tinsie t\ de /a kysthototnie.—Auteur d'un nouveau procédé
bémo>tat,iqûe', etc. — sIkutiz de CuÈgoin * D. M. — Mém, &ur le
traitement des poljpes; etc.— GiMELi<Ef cuir, aide-mai or de i'hôp.
dn Cros-Cailion.— Poirsow , ehir. aide^major de i'h. da Gros-
t>Dlou. * w.' . ' . 'yie notion. ~ JnatfiU p*UùHogi4>fi

jaf. honoraires. — Patir* mè^eclli de MIAmt-D4em!-- Cm*k<1%
médecin de rhiftrnl du QrBS^aillaii.

» ay.'f*U&»*:t^ -B<ftaettf.is Hiirtftgièa ordittaiife de l'àMëMXeQ
froit *VdèéÛi?èoi êtètè*B**). -^ CHOauEli , profess. à M Faculté de

IféieèftaV-t-' Hrtti tôt les rta^mc«i»Bie». — ©es Bèrtes et 4èi mala-
dies pestilentiellees. — Êtèmeâis de peUwlo|ifc géflérage.^- »«rquier ,
profess, à't» ?•«. .de lAéa>r4i|WB«*« méd* 4e HHotel-ûlfu.
^Reci», lmt. et médic. sur. la y acciae— Rapports sur ja Taccipe. — ^
Kfa «de.iic, n^ed. — RyixtEja- médecin de la Cbaraç.— traité de
Tempjeme ion épancuement dênoitrinc et du goitre.,, etc. M. aujaj-
nis^hhsyJsJ {^..M^— ^ Mémoires e^ recherches sûr)es îiences me-
diç. ■— - £{>< «^r l'apoplexie , etc.—

romlrfirtfs , batnolbRÎqu

^- Ri«i. lor 1^9 nèvrès ^jfvès. -L Si/f ytirtfé ttfe nial'aSies aignés
dti cnrb!l!(tiéV.— CîéhMntês rfur renseignent, de là méd*. clinique
n . j * U lerrto». — Accouchement. t , "

Af. a*iwîwi>»#. — CAFuftON., ëgrégèa la Faculté <ie Médecihç.;
Coars.tbe>nque et pratique d'accoufiemenU ^..Traité des ma- ^es.-
desj feinmes et fies enfants.»- Méd. légale relaiive à l'a^t des :on-
chèm., Çlfr r— ÔajiyaÛ, b.C. — Garduh, "*"■'" ^

accooefiem., ç^ r— Dahyad, D.C. — Gardub;, P. M.,— Trajté
^mAleJ^'accoubyBt des maladies des femmes et de» eutants,fetc.
'W: UtuÛajrèf. -^-"DBKEUXi bj 1&. — ^omjbre^x oitvragfis^snr les
maladies ojeajemniea en côucJies et sur râ|laltement. — Ey^f t , D.
M.— BfoaxJkû| brofess. à la Faculté de Médecine efcj là Mai- «ur
d^aeewuchbnoeni. — . Ouvrages sur iea maladies des femmes en
cott^ès^e»*» -- MutiAT , chirurgien en chef de Bicéire. . 8. Uïint*..-
T BATfcÉtoCQir* , B. M. — .Traité d* la pémtotilt d p&tpÊrwt. &•
Traité des hémorragies ntérines. — Des causes et du traitement de la
inalfttlP^RRRIlnieuse , etc. — Detilxiers, P. M. — Il Brroîî, D. M. —
Maladies des femmes et des en-

fants, — -Maladiés^des nouveau-nés.-- YiLLKàitJvÈ, jD"..
lt.~No«

tices sur divers objets de science médicale.

Y IIIe HttiÊ*. - rHygiènp pnkii*ugt miimtim iégnle 4tfli*c
mtiUaU.

M. *t**r*ihisi — OA*tyET,*m#dt A i'bo*f,;<W 9ala1te*Péi1m». **» FoaasrtBK , tk. t .— Jacqcewiii >éV*.,Dr M-^ Ts*rbh', ntenaore
d» l'aftefeutte «oèWté-Tôvirfe ëé MédédiM (*#lr Jf<*u\ Wi
Sétwnâêtf

M. tmiéirtt. « ADElow, ptoft*-. à la FatUrstjde MéuWtne-. -^
Analyse -do cour» de ûixwtit Girtl. — Pbeéologis de l'homme* -^-
Art, dé se. méd. — àV éftndi DWfewkrifte j «r«fesa< à «sV^Fue; de
Médertae, mé<h e» chef dès ln%aKdei (>êh> iferoA M.éV.). — DvY-
tox , prof, è la Fae. de Mèd. (voir AedM: dtt 6V.).ai BoéMd) D. -fil.
(vovr ^««f. </» 5r.) — Ksr^j*Moti , méd. te chef lit 11 mslsini de
ChftrenttfU (voir* Abôé. dès Se. mc-rèM):— KftRAtMmlÂV, inton-
teè. ééu. du service de sauté de la mnrrn». — HÉéu*. sfir tès'ldilhd-
mi deaiMlrilM! — Réflèx. sur w scorfnt. — De la flèvrè jaHwe>.-
>-1lt%i de se*, méd. — Marc , D. M, ~ Métf. et re^b. sur le* fcd-
sotls. M Couéidfr. sur l'eâa 6> Wl*. -^ Alimlen médWê^l^ai deé
«fttmèt de là m«rt dtt prince de Coudé. — Art. né. -méli, < e^cS-
RIU àùfiMtV j méd. de Thé^. Beaujèn. ^- DTssert. sur rér^sipèièi ^
Méat, sér M diagueéttc de quelques maladies dtt ces**. — Bsquisfè
de lbfst d» la méd. , fortnant rmtrodnctkm du grtbd 4) WiéuH. der-
ec. médle\

Af. associe'. — Nacquart, D, V. «— Aft. de science médicale. , M.
adjoints, — Chevalier , pliarmacien. — r Traité des réactifs. — Ma-
nuel du pharmacien. — Dictionnaire dés drogue/.— "fixité des chlo-
rures ; etc. — Nombreux ouvrages Sifr tt ctliniè , 'Vhf *

f* iène et Tagric. — Émery, prof, d'auatomîé à Técoïè royale dèi
eaux- Arts. — Rapport sur la vdecine. — 'Mérârtirès sUr les Maladies

chroniques , sur la fièvre jaune, etc! — tixRA'kb'iïr , tX ft.— Recherches physiologiques sûr les gaz intestinal[^]. ~ ^e cDo\$rtlmorbui eu Russie, en Crusse et en Autriche, -[^] Con'sfdératlblif physiologiques et médicales sur les Nègres, etc. -* Li[^]ARRA-[^]tij pharmacien. — L'art du Boyaudier. — M. Lahâriaque Ja découvert la propriété désinfectante des chlorures aox'iâ'e cfe" calcium éi cToxide 4c sodium. — Londe, D. M. — \$fém. sur fè< pfbpAéiti nutrillives et' là digestibilité des aliments. — ìlèm. ô[^]bygièhe.— ArfV de se. méd.. — PAREH-r-DeellATEÈtiS D. M.-[^] Essai sur Tinflam. dès AMamèHfne» daLcerfeau..— Aèchw sue les éspdiA-de. ff#ai>9 fnvisagéa seut ltTappdrt de la salubrité publ.-rRech- sur la ritièM de* Çobeiine et sut les moyens d améliorer sou ooars.. — Artf 4\$ méd. et.d'bfgiine.— ViLuiamÉ, D. M, (voir Aead.tfe* Se. morales[^] IXe ieerte*.[^] MWebtnè vHïHkaTre-l

M. Mulâtres.- BARTirÉLtiit , profésleW 1/ V*co1è d'Arfdft ±- DisJtAREfs , professeur i Té'côle d'Alfbrt (voir Académie M SèUnces).— Cirard, "ex-directeur de récble~d;Aïïdr. — Traïff du pied, considéré dans lès animaux domesti[^]ûet. — M5&. ifti nuoculatTon du clâveaii.— Ouvrages Mit Vaii vêtjfrîn:— BttÀRrJ; insp. gén. dès éculés royales vétérin. (voir Ack&. 'ici Sè'X fccWif ancien prof, à l'école d'Alforf.— Dé TtttetxtVk tWiçrenltusè vulgairement appelée morve, pulmonie, ^otirfcé, êfc. — mPth. sèr1 1 existence des fierrés intermittentes dans Ici abimabi domést.

M. adjoints;— BocleV jeune, médecin vét[^]ri flairé:

JLe sectiq*. — Pbjtffifue et chimie médicales, t

. M. kemdrmires. — BouiLUOit <• LaGMSQB[^] /dàteétenr dA Tééelé de Pharmacie de Paria. — Cours-d'étudds phaaaum8u4iquea.--<-Bs« sa» sar.ma. eaux anineralea-» naturelles et artisicicliea» J- Maandl du paarmicien. — Dispensaire phatlnslctt-chsmis|ue9,ettt 7*ift*j*K mit àinC, D. M — Bssaa sur la

gingidfbe humide des hèptteuc* €oars d'études médicales.«[^]fid-
tiee& et mémoufes. «[^] Gtumiuu net MifasY,iD. R—TaiLtJiTE, m. de
l'asm- Sbarouatè de GfcimngM*. • M. kitàtaires. — Cavmttoit ♦ lu-
bfessi; à* l'école, de Phsi maiiag -[^] Traité élémentaire de pèèrmade
thtoHqUe:[^]MaT»«él àuflMa* macien. — Nbuvelle nome ncatsnre
ébimiqae.->- Mémi sali divereaa aolysett et èkamèM chimiques: *-
~ LiusArir ,• û: M; s, o8*niiamw eachef'dè* armées françaises.
Wfaamnx ehamiquea s& lès auJmrf taactft vé[^]ét»4es\^Ré\l4ot. dut
Formulaire dea-faèfnt. «aïlsmireax-Ni Hembr. mém: d» nfédii «ki»,
en aiiirm.T-OaViiJ[^]do[^]en delà t—i de Méd. (voir Acad. de*, fcj.—
[^]Kj.T.By»», , dir. adj. à l'école de Phajjn. — On lui doit la découverte
du quinine. — Mém. sur les se. cbîm.-RonrQCi[^],pror.|iVéc.
ae'r*tetrm.[^]ir5Tr«/.»I'S^V

il/, àstociés. — BARRi/Ef, pfépnr'aredc des* èonri dî? clftmn?a S
r*àcnltè de Médecine. — Mémofre .4ar rextaétlökl éri" grâbd dtt
sucre de b'etteràve. — Tiibleatit de obliqué*, fyh iiltfddécflbu't cette
science, etc. — Derô'sHe, àb'èien pharbàcietf? ' ■ ' "

M. adjoints. — BÏÏRDiiif jeune , 'D. M. [^]- 3bsi* , jftWess. + P«8
cote spéciale de PharaRacie; [^] Mfaapirt» [^]aisr faction des alcalis
sur les, corps gras à une haute température (cou rqnné en 183& par
:r Acad. des Sc.V— RecK'. sur la racine dé iajjdnâlfé Wgra[^] — Not.
éttnéin.— Ce. chimiste a découvert lès nloyèhs ffe fl<faefief plu-
sieurs gaz jusqu'à présent regardés comme fixes. — HENR-rJ ri. M. ,
prof, a Téc. Je Pharm., chef delà pHa rm.ceutf aie des Hôjft crVits.
— Manuel d'analysé chimique des feajix. miner. — 1 Hiaf[^]nfl cbp'ée
raisonnée.— 5ouBiiRAN,pharni. "énkMièt&H tto[^]. dèt[^]aTia, ■ -> •
l mti[^][^]Pharm4sMePit u f [^] ^

M. honoraires.— Bovrxat, ancien prof, adj .* Técole de Pharm

FRANGE PnrORËSOOE. - STATISTIQUE MÉDICALE,

de Paris. — Dam, ancien pbann. — Gui art, prof, à l'école de Pharm. de Paris. — Lodimult , pbarm. en chef de l'armée et de l'hôpital militaire de Gros-Caillou. — Essai de chimie médicale.

— Mém. de médecine légale , sur les hopit. d'instr. , sur les recb. chimiques, etc.— Marxi* , pbarm. — MrouART , pharmacien.

Jf. titulaires. — Boudet, pbann. — Mém. sur le phosphore. — Notices sur l'art de la verrerie. — Art. sur la pharmacie et la chimie.

— Bouuat» pharm. — Dissertât sur les éthers. — Hist. natr. et Minér., de la région du Levant.— Recb. sur les combinaisons, de l'iode. — Dissertation sur la Pharm. — Faire, D. en pharm.— Plaque, pharm.

M, adjoints*-- Boitroch-Cajillard, pharm.— Rech. sur le principe actif de l'embryon du ricin — Traité du moyen de reconnaître les falsifiés, des drogues.— Mém. chim. , etc. — Cber&au , pharm. — Nomenclature pharmaceut. — Répertoire du pharm. — Notices de pharm., et de chimie médicale— Fée, ex-pharm., prof, à l'hôpital militaire d'instr. de Lille. — Flore de Virgile. — Méthode lichenographique et générale. — Essai sur les cryptogames des écorces exotiques, officinales. — Cours d'hist. natur. pharmaceut., etc.— Gcibourt , pharm. « prof, à l'école de Pharm. — Pharmacopée raisonnée (avec If. Henry). — Hist. abr. des drogues simples. — Lemaire-Lievaourt , pharm. — Prtroz , pharmacien en chef de la Charité.— Articles de science médicale. — Robihrt, pharmacien.

ASSOCIÉS LIBRES

Ajlao , membre de l'Acad. des Sciences. — Blactilu , prof, au Jardin du Roi , m. de l'A. des Sciences.— Brohohiart , m. de l'A. des Sciences.— /«* comte Chabrol de Volvic , m. de l'Acad. des Beaux- Arts.— Cuyrrul ,

prof, de chimie au J. dujloi, m. de l'A. des Se. — Le comte Corbière. — D'Arcet, m. de l'A. des Se. — Delissert (B), m. de TA. des Se. — Delohg, m. de TA. des Se. — Gay-Lussac, m. de l'A. des Se. — Geoffroy de Sajitt-Hilairr, m. de TA. des Se, prof, au J. du Roi. — Le baron de Gérastdo, m. de l'A. des Inscr. et B.-L. — Lé vicomte Hericart de Tbury, m. de l'A. des Se. — Jomard, m de l'A. des Inscr. et B.-L.— Ed. Laffow de Ladébat. — Péligot, m. de la commission a dm in. des bosp. de Paris.— Pouque ville, D. M. — Le baron Tbénard, m. de l'A. des Sciences.

ASSOCIES VOIT RÉSIDANTS

Barrer, prof, de matière méd. à Amiens.— Précis de nosologie et de tbérapent. — Traité élém. de mat. méd. — Bsrtiv, méd. à Rennes.— BeRTRajtd, méd. insp des eanx du Mont-d'Or.— Essai de l'influence de la lumière sur les êtres organisés.— Rech. snr les propriétés des eaux du Mont-d'Or. — Boni, D. M. à Bourges. — Bouchet, ancien cbir. en chef de l'hôp. gén. de Lyon.— BbagonaoT (H), pharm. à Nancy, corr. de l'A. des Se. — Bretokheau, médecin à Tours.— Traité d'othiniatéríte. — Mém. sur les infl. du tissu muqueux, etc. — Broussohhet, prof, à la Fac. de Méd. de Montpellier. — Caillot, prof, à la Fac. de Strasbourg. — Cbres- TtMX, D. M, à Montpellier. — Cruvexlhixr, prof, a la Fac. de Montpellier.— Dut hochet, m. de l'A. des Se.— Faye,r BoorbonnrArchambault. — Essai sur les eaux min. et therm. de Bourbonl'Arcu. — Flaubert, à Rouen, cbir. en chef de l'Hôtel-Dieu, — Ft.eury, à Toulon, méd. en cb, de la marine. — Mém. sur le typhus du bagne de Toulon en 1830 et 18&2.— Fleury, à Germon t, prof, à l'Ecole de Méd. — Fourr, méd. des épidémies, à Nantes. — Frmy, à Versailles.— Gayrard, méd. en chef de la suce, des Invalides, à Arignon.— Gooioe, à Moret.— Grokikr, à Lyon,

prof, à l'Ec. Téter. — Cours d'hygiène Téter. , etc. — Guéri* , à Bordeaux. — Hbscut, direct, de l'école de Pharm. de Strasbourg. — Labbat , à Canterets.— Lauocx, D. M. à Orléans^— Lobsteiw,D. M. à Strasbourg.— Essai sur la nutrition dn fntus.— Mém. sur l'ossific. des aitérea.*- De l'emploi du phosphore dans le traitem. des maladies internes.— Traité d'anat. pathol., etc.— Lorbat, doyen de la Fac. de Montpellier.— Traité des hémorragies.— Exposition de la doctr. méd. de Barthes.— Essai snr l'iconographie méd. , etc. — Tarabto-wr» ancien rect. de l'Acad. de Douai.— Tbbriit, D. M. à Bonrbonne Ici Bains. — Essai sur la nostalgie. — Notice sur les eaux therm. de Bourbonnc-les-Baius. — Dkssert. et mém. — Tourdes, prof, à la Fac. de Strasbourg.— Viouerie , pr. de cbir. à Toulouse.

AESOais ETRAVQERS.

AtrnjrRirnt, è Tubingue. — Balehchawa, è Mexico. — Bereelxus , à Stockholm. — Clot-Bey , en Egypte. — Colmav , è Londres. — Cooper, à Londres. — De Candolle, à Génère.

— Grave; HurFELAJTD ; le baron Aléa, de Humboldt, è Berlin.

— H amont, en Egypte. — Physicx, à Philadelphie. — Sabbibjbjo, à Francfort. — Travers v à Londres. — Vooel, à Munich.

V On connaît es France plus de mille sources minérales ; les Pyrénées seules en renferment plus de cent; mais il n'y eu a actuellement que 90 qui soient fréquentées et près desquelles lo gouvernement ait établi un médecin-inspecteur. — En 1832, 8 de cas sources appartenaient au gouvernement, et 22 aux hospices.

Les sources minérales de la France offrent des eaux de toute nature et qui ont des vertus équivalentes à celles des eanx minérales on msage dans tons les antres Etats de l'Europe (lut eau

BBsKSBKSSa— SSSBSSSBeaSBBSnBSm^

d'Epsom et de Sedlitz exceptées). Cependant les sources françaises ne sont pas fréquentées comme celles de l'Allemagne. « On ne citerait pas dans notre pays (dit M. Longohamp, Amn. des «ma* minérales») seul établissement d'eau minérale qui reçoive chaque année 2,000 personnes, en exceptant toutefois les pauvres, tandis qu'en Allemagne, il y a telles sources qui sont visitées tous les ans par 8 à 10400 étrangers. »

Pour donner une idée de l'importance des eaux : Lativement aux produits qu'on peut en tirer, M. établi qu'en 1831, les 77 établissements qui étaient alors soumis à l'inspection ont été fréquentés par 38,250 individus, qui ont dépensé, tant sur les lieux que pour l'aller et le retour, 11,000,000 fr. — On croit qu'il serait possible de tripler ce mouvement d'affaires et d'argent.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE

L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE

Outre l'Académie royale de Médecine, il existe à Paris :

Un Conseil supérieur de Santé (près du ministère du commerce).

Une Société de Médecine, fondée en 1796. — Une Société de Médecine pratique, fondée en 1808. — Un Athénée de Médecine, fondé en 1812. — Une Société médicale d'Emulation, fondée en 1826. — Une Société médicale d'Observation, fondée en 1852. — Une Société médicale du Temple. — Une Société de Médecine pratique. — Une Société Médico-Pratique. — Une Société Médico-Philanthropique. — Une Société Anatomique, fondée en 1803. — Une Société Physique, fondée en 1830. — Une Société de Pharmacie.

On publie à Paris 26 journaux ou recueils consacrés à la méd. Les établissements existant dans les départements, sont :

1 Ecole de Chirurgie, à Rochefort. — 1 Coûte d'instr. méditait, à Orléans.— 1 Court drBjgiène, i Cambray. — 1 Cours da Phytêo» logie et det maladies da eerream, à Rouen.— 7 Coure d'Amatomie, à Evreux, Dole, Nevers, Cambray, Doiuy , Lyon , Limoges. — 3 Société* rcjaUe de Médecine, à : Marseille, Toulouse, Bordeaux. -i» 2 Sociétés aeadém. de Médecine, à Marseille, Nîmes. — 8 Société* de Médecine, à Caen , Dijon , Tours, Mets , Lyon , Le Mans , Rouen , Niort. — 3 Sociétés de Médecine, Chirurgie et Pharmacie, à Evreox , Bordeaux, Douay.— 3 Sociétés de Pharmacie, à Marseille , Lyon, Rouen. — 1 Société Médico-Scieut{fique , à Aiaccio.— 2 Musées aua-
tomiques, è Montpellier , Strasbourg. — 7 Ecoles d'Accouchement , i Bourg , Laou , Bourges , Bordeaux, Orléans , Clermont , Le Mans. — 14 Cours d'Accouchement , à Troyes, La Rochelle, Dijon, Besançon , Toulouse, Nantes, Nancy, Mets , Perpignan , AJby, Ton- Ion , Dra-
guignan , Limoges , Epinal.

VAcenf ations. — L'efficacité de la vaccine n'est pas encore suffi-
samment appréciée. De vieux préjugés s'opposent , dans nu grand
nombre de localités , à la propagation de ce précieux antidote. — On
voit, dans les divers rapports présentés an ministre par l'Acad. de
Médecine, oue seulement 60 dep. sur 86 lui envoient annuellement
le tableau de leurs vaccinations. — "Ces tableaux donnent, pour nue
période de 6 années , les résultats suivants :

3,205,704 naissances; — 1,670,244 vaccinations ;— 106,301 su-
jets atteints de la petite vérole ;— a\47â défigurés ou infirmes; —
18,060 morts de la petite vérole. — Les dépenses des vaccinations
pendant les 6 années ont été de 206,888 fr.

La moyenne de la période est, pour une année»

640,300 naissances ; — 279,872 vaccinations; — 17,731 sujets at-
teints de U petite vérole;— 1,57ft défigurés on infirmes; — *

3,010 morts de la petite vérole. — - La dépense moyenne des citions pour «ne année est de 34,481 fr.

Hôpitaux rt hospices (voir à-dessus , page 81).

Aliéhrs. — Il existait en France en 1833 , dans 81 dép., 05 établissements affectés au traitement des aliénés et contenant :

10,319 malades, dont 5.8*28 hommes et 4,491 femmes.

On comptait en outre, dans ces divers départements :

3,010 aliénés vagabonds ou retenus dans les prisons.

Sourds-Muets. — Dans ses 32,600,000 bab., la France compte 20,189 sourds-muets, c'est-à-dire 1 sur 1,585 indiv. En Russie, il y en a 1 sur 1,548; dans les Etats-Unis d'Amérique , 1 sur 1,537. En Russie et en Amérique , seulement 1 sur 24 reçoit une instruction convenable; en France, le nombre des sourds-muets qui reçoivent de l'instruction est de 1 snr 4.

Sahosues. — Le tableau du nombre de sangsues importées en France durant huit des dernières années peut servir à faire connaître combien la médecine moderne en a accru l'usage,

1825 - 9,041,228 sangsues. 1829 - 44,573,754 sangsues.

La râleur des sangsues imp. en 1825 n'était que de 271,236 fr.

Celle dos sangsues importées eu 1832 est de. • • . 1,724^10 fr%

FRANGE PITTORESQUE. — STATISTIQUE SCIENTIFIQUE

Statistique des Lettres, des Sciences et des Arts.

TJfSTITUT &OTAT* DE TBLÂMQK*

Toutes les Académies avaient été supprimées en 1792. — La Constitution de l'an ix, promulguée en 1793, ordonna la fondation d'un Institut National « chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. » Une loi du 25 octobre 1795 déterminait l'organisation primitive de cet Institut, qui a reçu diverses modifications en 1796, 1798, 1802, 1816 et 1822.

L'Institut se compose de cinq académies.

h9 Académie française, composée de 40 membres, est particulièrement chargée de la composition du dictionnaire de la langue française et de l'examen, sous le rapport de la langue, des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. — Elle distribue chaque année un prix de prose ou de poésie, et des prix fondés par M. de Montbello; 1^o pour les notes de vertu; 2^o pour le livre le plus utile aux mœurs.

2 Académie royale des inscriptions et belles-lettres se compose de 40 membres titulaires, de 10 académiciens libres, de 8 associés étrangers et de correspondants en France et à l'étranger. — Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire, etc., sont les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attache particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits. Elle s'occupe de la continuation des recueils des ordonnances et des historiens français. — Elle distribue chaque année un prix d'histoire ou de littérature ancienne et un prix de numismatique fondé par M. Allier d'Hauteroche.

V Académie royale des sciences se compose de 65 membres titulaires, de 10 académiciens libres, de 8 associés étrangers, et de correspondants en France et dans les pays étrangers. — Elle est divisée en 11 sections. — L'Académie décerne chaque année : un prix sur une question mise par elle au concours; 3 prix (fondés par M. de

Monthion), 1° de statistique ; 2° de physiologie expérimentale; 3° de mécanique; un prix d'astronomie fondé par Delalande; des prix pour les perfectionnements de la médecine et de la chirurgie, ainsi que pour les moyens de rendre un art ou un métier moins funeste, etc.

1* Académie royale de Beaux-Arts, composée de 41 membres titulaires, de 10 académiciens libres, de 10 associés étrangers et de correspondants, est divisée en cinq sections. — Elle décerne chaque année, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de composition musicale ; tous les deux ans, des prix de gravure en taille-douce ; tous les quatre ans des grands prix de paysage historique et de gravure en médailles. — Les artistes qui obtiennent les premiers grands prix reçoivent une pension pendant cinq ans et vont achever leurs études à l'École de France, à Rome.

L'Académie des Sciences et des Lettres politiques est composée de 30 membres, de 5 académiciens libres, de 5 associés étrangers et de correspondants. — Elle se divise en cinq sections. — Elle décerne chaque année un prix sur une question de science morale ou politique.

Chaque académie a sa dotation spéciale et son régime indépendant; toutefois, l'agence administrative, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut sont communs aux cinq académies, qui, chaque année, se réunissent (le 1er mai) en séance générale et publique et tiennent en outre séparément des séances publiques.

Académie des Sciences et des Lettres.

Titres littéraires, et*.

Le comte Laotée de Ckssac. — Guide des officiers en campagne. — Art militaire.

Ratbjovjard. — Les Templiers. — Les États de Biois. — Grammaire de la langue romane. — Choix de poésies des troubadours. — Histoire du droit municipal en France , etc.

Le comte Destutt de Tracy. — Klém. d'idéologie. — Comment, sur l'Esprit des lois. — Analyse de l'Origine de tous les cultes, etc.

Lsitsucieft (Népomucène). — Agamemnon; Charlemagne ; la Dénouement de Charles VI , et autres tragédies. — Pinto ; Christophe-Colomb ; Richelieu , et autres comédies. — La Biérovéide; l'Atlantide ; la Panhépocrisiade et autres poèmes. — Cours analytique de littérature, etc. *

j> vicomte de Chateaubrand. — Essai sur les révolutions. — * Génie du christianisme. — Les Martyrs. — Mémoire sur

le duc de Berry. — Etudes sur l'histoire de l'Empire romain. — Fragments historiques. — Moïse , tragédie, etc. —•Discours à La Chambre des pairs.

De Lacretelle (jeune). — Histoire de France pendant les guerres de religion. — Histoire de France pendant le xviii^e siècle. * — Précis historique de la Révolution française. — Histoire de France depuis la restauration , etc.

Dumas (Alex.). — Maison à Tendre; Edouard en Ecosse; la Jeunesse de Henri IV ; le Tyran domestique; la Manie des grands, et un grand nombre d'autres ouvrages dramatiques, comédies, drames et opéras.

CAMTKiroaj. — La Maison des champs; l'Enfant prodige, poèmes. Poésies. — Mémoires sur Diderot. — Traduct. d Horace, etc.

Mirabeau (aîné). — Le printemps d'un proscrit, poème. — Histoire des croisades. — Bibliothèque des croisades. — Cor^e respon-

dance d'Orient , etc.

Jout. — L'Ermite de la Chaessée-d'Antin. — Le Franc parieur.

— L'Ermite en province, etc. — Les opéras de la Vestale ; Fernand-Cortex ; les Bayadères ; Moïse, etc. — Les tragédies de Tippoo-Saeb ; Bélisaire ; Sylla, etc

Baour-Lormcav. --Traduction en vers d'Ossian ; de la Jérusalem délivrée. — Tragédies d'Oma[^]is ; de Mahomet II. — L'Atlantide , poème. — Satires diverses, etc.

Le vicomte de Bowai.d. — Essai analytique sur les lois sociales. — De la législation primitive. — Du divorce. — Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances humaines. — Mélanges littéraires, politiques et philosophiques , etc. — Discours aux Chambres.

Le vicomte Laine. — Discours aux Chambres.

Le baron. Rooee. — L'Avocat, la Revanche, comédies. — Commentaires d'Esther, d'Athalie, de Polyeucte , du Misanthrope— Notices littéraires. — Articles sur la philosophie , l'histoire et la littérature, etc.

Le marquis de Pastoaet.— Traité des lois pénales. — Histoire de la législation.— Deux volumes des ordonnances des rois de France. — Deux volumes de l'Histoire littéraire de France (travaux publiés par l'Institut). — Discours au Sénat et- a la Chambre des pairs, etc.

ViLUtMAixr. — Ktogc de Montaigne et de Montesquieu. — Histoire de Cromwel. — Cours de littérature française. — Mélanges historiques et littéraires , etc. — Discours à In Chambre des dépntés et à la Chambre des pairs.

Le oomte de FnATSziifOUS (chèque d*Bermepolis). — Défense du christianisme , ou conférences snr la religion* — Les vrais principes de l'Eglise gallicane. — Oraisons funèbres. — Discours à la Chambre des pairs.

Le comte de Quxt.sw (archevêque de Paris) — Plusieurs Mandements. — Discours à la Chambre des pairs.

Souiut.— L'Incrédulité, poème.— Jeanne-d'Arc, épopée inédite.— Elégies div. — Clytemnestre; Saûl ; Elisabeth, etc., tragédies.

Dhoz. — Essai sur l'art d'être heureux. — Essai sur le beau dans les arts. — Application de la morale à la politique. — Philosophie morale. — Economie politique, etc.

DIXAVioirs (C.) — Les Vêpres siciliennes; le Paria; Marino Faliero , et antres tragédies. — Les Comédiens ; l'Ecole des vieillards , comédies.— Messéniennes. — Poésies diverses.

BaiFAUT. — Rosamonde , poème — Dialogues, contes et autres poésies. — Hinus II ; Charles de Navarre, tragédies, etc.

Le litron Gtniutro. — Les Machabées ; le Comte Julien ; Virginie, et antres tragédies. — Elégies savoyardes. — Poèmes et chants élégiaques. — Césaire. — Révélation (en prose) j Flavien (en prose). — Articles littéraires, etc.

De Filet*. — =* Mélanges de philosophie , d'histoire et de littérat.

Royer-Coixard.— Cours de l'histoire de la philosophie moderne (à la Faculté des lettres). — Fragments philosophiques et politiques. —Discours à la Chambre des députés.

Lxaiiirir.— Ulysse; Marie-Stuart ; Pallas, tragéd.— Odes et poèmes.

Le baron de Barente. - Mémoires de madame de La Roche-Jacquelin. — De la littérature française^{**^} xviii^{*} siècle. — Hist. des ducs de Bourgogne — Disc, à la Chambre des pairs, etc,

Etienne. — Les Deux gendres ; les Maris en lionnes fortunes { l'Intrigant, et autres comédies. — Cendrillon; loconde; Aladin , et autres opéras. — Lettres sur Paris (politiques).

— Notices et art. littér. — Discours à la Ch. des députés. Lamartine. — Méditations poétiques — Harmonies poétiques et

religieuses. — La Mort de Socrate. — Le dernier chant du pèlerinage d'Harold , poème. — Epîtres et poésies diverses. — Voyage en Orient. — Disc, à la Ch. des députés.

Le comte de Séaur. — Histoire de Napoléon et de la grande armée, en 1812.—^{*} Hist. de Russie et de Pierre-le-Grand , etc

Platon. — Trad. en vers du poème de Lucrèce ; de la nature des choses. — Amours mythologiques.— Poésies div., etc

Cousin. — Cours d'histoire et de philosophie à la Faculté des Lettres — Fragments philosophiques — Trad. de Platon.

— Rapport sur l'instruction publique en Allemagne. Vieith. — La Philopée , poème épique. — Cloris ; Sigismond,

et autres tragédies , etc.

FRANCE PITTORESQUE. — STATISTIQUE SCIENTIFIQUE

Jat. — Tableau littéraire de la France pendant le xviii^e siècle.— Eloges de Corneille et de Molière. — Histoire du ministère du cardinal de Richelieu.— Art. Littér et potitiq., etc.

Dupix (aîné). — Précis historique du droit romain. — Précis historique du droit français, et d'autres ouvrages de jurisprudence an-

cienne et moderne. — Plaidoyers. — Discours a. la CbeuuVre dea député*.

Tassot. — rours «Le poésie latine. — Etudes sur Virgjl- — Histo-
ro de la Révolution fiançasse. — Articles ltttéjasres, etc.

Tuixns.— Eloge de Vauvenargues. — Histoire de la. Révolution
ire»cai»e,— Art. politiques*— Disc, à la Chambre des dépôt.

Hernm. — Dictionnaire des oeoiMttopéa de U langue, française.

— Question* de littératnr/légale. -- Bibliothèque, sacrée, meqne
et latine. — Voyages pittoresque* et romantiques «Lins l'an donne
France.— Jean Sboger. — Thérèse Aubert, et d'antres romans»—
Poésie*.— Mélanges hist. et littér., etc.

Seutun* — Robert le Diable t la Dame blanche %. le Maçon, et
d'autre» opéras. — Valérie ; Bertrand» et Raton, ct.d'autre» drames
en coméd. ~l]ua nuit Ai la- garde awtionalcs Encore ne Poureeau-
gaau-, et nu grand nombre de vaudevilles*

Sajsvaxdt. — Histoire de Pologne suant et aoue Jeun Sobieski.

— Don Aien&o- on l'Espagn* contemporaine. — Articles litté-
raires. — O a «rages , brochures et articles politiques. -

AO. H. BatS SMSCmxr. XT MOXJM-UTTIUft.

Titrt* kueWafret et teitmtiflqwu*

Là wtmrquit de Pasuooûkx (vojoa ci-dessos
A{sadémi«fr*tçmis«^.

Là Aeree Sii.vbstbu os Sêer. Chrestomathic arabe. — Grammaire
aaabe. — Anthologie- grammaticale arabe. — - Afémoire» d'histoire
et de litttcatnre orientale» etc.

DjkUVOUV Cours, d'histoire professé au collège de France. — Essai sur la puissance temporelle des papes. — Notices littéraires et hist. , etc — % Discours à la Chambre dea députés.

Le suuat Ruuaua». Ancien ministre dea aft. eue sous le Directoire.

Xe proue ne, TaXLnvnaMO. Mémoires sur les loterie» ; *ur_ l'instruction, publique. — Successeur dn M. RainharA au ministère des affaires étrangère*.

Qun.«mnmàas nu Quibtcy. Le Jupiter Olympien , ou ■ l'art de In sculpture antique. — Histoire de Raphaël. — Vie des plus célèbres, architecte». — Caaou* et ace ouvrages. — Monuments «t ouvragée d'art antiques restitués. — Dictionnaire architecture. — Articles suc le» beaux-art», etc.

L\$ aurea un GéaaHOQ, De* signée et de L'art de penser. — De la génération de» conoeiuaaces. humaine». — Histoire des systèmes de philosophie* — lastitute» du droit administratif iramcaos. — Da perfectionnement moeal on- de l'éducation de soi-même. — Le viei-tenc du pauvre, et un grand nombre dWrs>- ouvrage» «Vaaovale at do philosophie*

»*BTS*4UiMUEte implication de» monument» antiques du musée. —Mémoire sur le» cité* pélanpques. — Examen anaauuejuc et lableao comparatif de» s7nchronismee.de l'histoire deeteaana héroïque» de la Grèce « et oit grand nombre do mémoire» sue la Hlni-rature , l'archéologie et le» autiquit,

CAtuant pe PancavAfc. Histoire de Sicile, traduite de l'arabe. •~ Supnfément ans Mille «t nau H usta, — Expédition des . Mémoires divor

AnuvaT«Du*AL. Do» sépulture* empenne» et modernes. — Les Us de Paria.— -Histoire des art», et plnutouj» 1 sur dea question» d'histoire, da morale>et d'art. t (professeur de Uttéaflnra grecque). — Articles et notice» littéraire» et ss*ehéo*of}qncs.

U mmêê un Laboubd. Itinéraire descriptif de l'Espagne. — Toyafe pittoresque et bietorique en Bspogae. — Voyage pittoresque en Autriche. — Le» inouuuieut» da m France classés chronologiquement. — Pjaa> d'éducation pour les enfanta pauvre». —Paies muaicipe, ou tableau da l'irtininiistiution municipale de Paria» etc.

Xe Aerso Wurignaja. Géographie moderne sur. un nouveau plan, — Itinéraire do Vlfvpte. ancienne. — Itinéraire des Gaule» Oaalpi-Qoe*Ti*i^lpifie. -r HUtoise naturelle des aranéidus , et d'autre» ou*aagcs suris s^ogrepbie ancienne et nouvelle et l'histoire uatnt elle. . .

QcATitMSJis (Etienne). Mémoires s^ographique» et historiques sur l'Egypte.-» Recherche» historique» «t critiques sue la langue et la littérature de l'Egypte.— Article, sur l'histoire et leslangneoeientalo».

ft^MWi^Rocuwrr», Histoire critique da l'établissement de» .colonies grecque». — antiquités grecques du Bosphore Cymmé rien. — Lettre» wr la Suisse. - Monument» induits de rantiquité figurée grecque, étrusque* romaine, o*%— Articles sur les antiquités et l'arahouftogie.

I^TamvaTB. Cours élémentaire do »>egr»phie ancienne et me* darne. — Essai critique sur la topographie da Syracuse. — Recherches pour servir à l'histoire d'Egypte pendant la des Roaaâu^ÛïMraua nom-

domination des Grecs et o

bre d'ouvrage» sur la géographie et le» antiquités.

Moixxvaut. Tradnctious en prose : Virgile , Saluste , etc.— Tra-
ductions en vers.: Virgile, Catulle, Froperca, Tinette, etc.

— Les Fleurs , poème —Elégies , fable» et poésie» diverse».
Eniaic-DAViD. Recherches sur l'art du statuaire. —Recherches*

sur Jupiter. — Notice sur les beaux-arts, etc.

Rathouabd (voyez ci-dessus : AtadémU fremçaism).

Naudkt. Histoire de l'établissement , du progrès et de la déca-
dence des Goths en Italie —Des changements opérés dans toutes las
partie» de rednùdstreaion de l'empire romain sous les règnes de
Diocétien, Ceunumiia» etc.— Hie* toire ef éaMs-génétuu» da la
Franea, dé U&& à 1568.

— Art. et mém. sur la» annuités, l'hast, et 4a littérature. Xe eue*
ne Cuc* aatrb-n1 ArLt.a<xMJ«T. Da l'mmwncé dos eraiandea

sur l'état des peuples de l'Europe.— Art; fttt. et scientifiques.

Moiroix. Dictionnaire aVeulioctés et de éUplosnetiev --Galerie
de FAorancai — Icenographie rameisi». — K+ticas sur. rhistaira et
le» acte.

JUwnwmf LaPa«Yoev n'IaAV. Maeiine - Toeemetu*, tragédie. —
Tahleaci oosnemratif de l'histoire anesenne et ds>. l*hbteim mo-
derne. — Hiatoire d'Egypte sou» le gou«emeeaeut de» loamaine, —
La Vendée , p(»èma. — Odes et poème» ., ete.

Jomabj>. Un grand nombre d'où r rage» sur les a»^^la.gregraf-
tiiai, et ht smtistiquo, notamment de» ceotrée» égyptienne»,

Diaaaa» -de ne Malae. Géographie physique da In mot lfséra. — .
Polsoreétique des anetans* ou de l'attaque: et de* la dsV lunée des

pièce» avant lWeebou da la aaudrs. «- Lee Pyrénées t Bayeed, poèmes.— -Arunle» et aaénmiraa sua? ias smtiuuitas , la Hatérature et Vhbtoire naturelle.

-MasK (preé. do grec moderne). — Editeur do plneieuta Insofi-tue bysAnliue. — Itades rédeeteur*. du Journal de» Seront».

Povovétillm. Voysge an Grèce. — ■» Histoire da la tugauétuiaon) • de la Grèce, etr.

PaJLDBSftva. Cours de droit «oaM»ercsaL — Collection da» lois maritimes anténisures au xti«c siècle, f— Plusieurs ourrago» de jurisprudence.— Art. dan» le Journal des Savants.

Tas Pe-Arr —Recherches sur Louis de Brugea et notice deemst-pae* aries qui lui ont appartenu.— Catalogua des lima «aanàasu» sur véUn.— Ourragas et art. sur la btbliegranhie inodsme.

TnramaT (Augustin). — Lettres sur l'histoire da France. **• Bhv eairo de la conquête de l'Angleterre pur la» Vormeads. ^- Dût ans d'études historique», ota.

Lajaeo. Mémoires sur ses antiquités et la Uttère»areancie»ne.

Jaubbrt (professeur de ttm>).— - GManmaire tttrqoe. — Voy afa en Arménie ut eu Perse. — Traductions nombrenae» Êfou- «tugeé écrit» en languea orientales (c'est m\ Jaubate oui n amené en France le» chèvres du Tbibetu

Mtousm. Daseription des médailles antiques, gi.atnsies et ror — i Traité de la rareté et du prix des médaille» to- ~ Notice» archéologiques.

(profeesenr do sanskrit).— Basai sur la PmU . eu langue sacrée de la presqutU aunlom du Gaoge.— r««tW*<i eneV, L'a» des ttrras de

Zoroastre. — Inde frauoaiian — BUa»» • upvux article» sur la littérature M les languea indienne».

£♦ liieiti Buuunur. Eesei sur la» iactitutsau» de saint Louis»

— Ou dus rédacteurs da journal de» savants — W juif»
#Ooesueo*.~]lsnmiau dus derniers tempe uu pjagaauaaut

auHVAta* Notice sor la rie du 1

auladia. — Histoire, de la

manu du eehsnot da M. deBaicas. — Un grand tiaauht» é^nrtls-
flea sur le» antiquité» mnsuimanri.

GvxnAan. Discours sur la Yw et les ourrsge» ô> Jacquu» da
The». — Articles littéraires. — 11 a été un des rédacteurs de la. troi-
sième partie de Part de rerUler le» data».

JcxiBjr (Stanislas) , professeur de langue et littérature cbmésecs.
L'enlèvement d'Hélène » poème traduit du geec-r- Traduction des
œuvres de Meng-Taeut psuaoeophe chinois. Traduetiori de
pluaaenrs dremN aasuoi»» outra aotraa IXhrpbohn de la Chine, etc.

Goaaor (profeseeur d'hsssosra araderne). — Histoire du gpuver-
nemuut représentatif. — Essai sur 1 aUstetre de Fr»pce>^aBa-

1 taira de la révolution d'Aa^Utanru —Cour» oTbistoira mo-
derne, etc^— Ouvrages et articles sue la pelâtque , rhiatoire et la lit-
térature^- Discours à la Chambre des députés, de Gourou» — Pen-
sée» da ~

AcmUmùltmlOrtê.

h* dus va BiACAJ^Ae eurf «£» Haaaé * MASiaotai ^C^nuploa de
Beuri Clinton contre laa faai»rCuia A'Amérjune. —> Hutoiru da m
Louisiane. ~ Essai* de morale. — Pluehmr» écrit» sur l'éoeuoutie

politique. — Discours à la Cusmuts oue-paira.««- ATuféle Salvbrtb.
Tableau littéraire da la Freuee amxuau» ahVcMX— E»sei historique
et philosophique sur se» nome d'hammee» de pau>ples et de lieux.
— Dee science» occultes, ou casai sur la magie, tus prodiges et las
miracles. — Méaaaires et article» d'ardiéolomu et de littérature, etc.
— Discours à la Chiashai du» députés.— A*

ï. £. **</■.'" gç. ft^{TM**<*}## *)*1

nnongra: ~ twnpaoat scmTmoi».]

aV ifas» Raamanj a»

<e**>ar ^nl^mirsaam»nn>d>rfamc.~ ■ Milni a*mh*li*V>i
ML~AHN»«i«M9M«rii fñ gieiiiiii)F*ni»*. *is1 In aati- -qaités. — Z«
A» m Lifum * af lili (a~e Ml ft*Mq).— «VaeVMme te.*-)iHai aaftai-
jin lii—. ^lton^pi Btnm»» des lanau* *WmBh«*a*d>I***aB*> de»
afémra* de Cou- «angea, etc. -~€sMaBsr*ânaàlacoll*iaina aa* «■
eavYHUtoire

Wk usine, à •es , 4 Gartajague.

Londre*. — Ba*i

JACQVSicotrr, a Vm£t. Recherche» et mémoine* tarie* antiemj-
té* aa*iouaJe*^ ^ttBvo»Y,à GeaîYve. Traité snr les popaU rions.

T.sarif*, à Agea. Recherche» et mémoire* sur les antiquités na-
tionales.— Fauvbx, à Athènes. Recherche* et mémoires sur Tàrcbéo-
logÂe. — La rkm-Uor Rcnouo, à Bourg.. Recherche* et mélange* aar
les antiquitén-axtionaieav--- De GvicarBa, à Canton et à Pari*.
Voyage en Chine.— £# rkoaUàar Flux Faulcob, h Poitiers. Mélaa-

E "législatifs, historiques et pobrio^e*^ -ScRija>jri,àPalerme.—
D« mmii, à Vienne;— Artauo, à Avignon. Traduction de Sophocle. —

Trnduet. d^Atvatiuaao^eec, Lue—, è Varsovie. — BaaaToauB*, à Florence — Grabbro d« àtaarso, » Florence. — Wh.ii»» à Berlin.

Siasoaoa an SMSaeemx , à Genève, amftntre de» répwbtqtj»ea.TB»- Hinsws lPrtnirn du Fraiçats— Ca*JtM*jt.K>^Pio-B*c, à Grenoble. Antiquité* de *>en<^c.— Rcaacrsass en* IMbideauin, etc. — - Debois-Aymb,* Lorient. — SruiCEajftVAVRora , à Londres.— JSe «sWftei*»»»»» frjamTBio-Vaaaan-MieiM, à Ctalaïloit é^oMé MAf.àRotac— 5crvwo*Mna*e*»à Straaaae**;. Antiquités de F Alsace (avec- M. de Cmméiy). ■ Piceonr* snr la» *ervic«* eme las Grecs ont rend** i ta càvitteatica. — aoaragtj* a» article* snr les sciences et h» aaligaiew — »*V aansn M G*»»»», à limogea. Casai historique snr le Roaergne.— -Feabhv , à êVHnt-P4eer*bo<*rg.— £# ehomaUiar sa footArra», à Rome —De Goubby , à Cotawr. AaaV qnité* de 1* Alsace (avec M Schweighaeuer). — Ouvrage* sur les a ntiquito» fraaçai*e*i Tradoct. de l'an**. roeMnaecVlliebuhr, de l*Hist de l'antiquité *le Schloeset. ^Bcbosbcap , A Philadelphie.

I s aissainuMi V wt .arawva>BA*maMHra, à fUnay. Monuments des grnad* martre* de l'ondée de SainaJcan de Jéroaaiem. — Statistique des loweasi'dM Rhône» etc. — Matbba, i Straibaarg. His- ; Urine de Feele dT Alasaadeie. — Histoire entsma» dm gnosbeisate. ~ naseau» naUemeUc de rBghae oheetiemna. — De L'ianWnce des lois sas le* aanmre,, etc. Lfaka, A Lnariras — RgBBjpayà Turin. ' ^Gaa*gro,àHa*leL~Waue»,i

«mité» *m la Gsreade et de F Aqnrtniaa — -Pa, r+Mmmm*k Caen.

I» Jeeffee, — PHélméfto*.

TilmajoiantiJ^am at UUêYaJroa*

L* tomtt db Tract (voir ci-dessus : Apaiémi* /rcaeai#«).

Xe êami db Gbbàvdo {voit : ^c«*t nW /«ssmjrf. et B*ll9*-LtUr*t).

Coos» (voir cUdetsus : Jtn&mi* frm*ç*is*).

XAAOauomllaB. Elétn. dV métaphys,— Leçons de^h9o*ophie, etc.

EowAoa/Wmiajn-Fréd.). De rtnfttteocé de* agent* physiques de la Tie.— Csracfères physlohigiqnes des race» humaines considérée» dan* leur rapport avec fhiatoire. — Articles et mémoires snr l'histoire natatelle.

BfiOUMAis. Histoire des phlegmasle*. — Traite de la physiologie apptqnée à la pathologie. — Hkamea des doctrines médicales et des systèmes de aoaetbgie. — Cours de physiologie et de thérapeatiqua. — De nombreux article* sur la science médicale.

Ile AVelte*. ~ Mt*r*U.

L* mmi* sa Cateac (voir d-de**u* : doadémi* fronçait*).

I* mmU RotoanJUK. Mémoire* d'économie politique. — Louis XII et Freaçois I*r. — Pbtsieuc* drames hutoriqnes. — Plusieurs ouvrage* sur la Révolution Crâneuse. — De nonbraus.*xticies sur la morale ^*or U.poutique*et snr Lliistoiae.

DoWTKaa. Rddacteur du Censeur, recueil politique (arec X. Comte.). — Traité d'économie sociale,, etc.

Daoa (voir d-deasns : Ac*àdM**JnmeaU*\

ImnNm&i» Tnductenr dea œuvres de Thomas Raid — Mélajina* philosophiqnes. — Cours de droit naturel , etc.

Labubau Rapport a la Convention et an conseil des Cinq-Cents ,
•or le commerce , la diplomatie , les laogae* orientale* et M

nttérateure.

Bmiafvah aVeVssoa ; A»miémi* frwmçmim).

tiques. — Discours *•> Séane-aen la faambrs deaaaaiaa. Bbbbigbr.
NoTellea de l'empsuae Jaalinien. — De la justice

«râùoeUe, et d'autres uavaages de jurisprudence.-- Die-

ooars à la Chambre des députés.

LtcoMt* Scmbov. Disconrs et rapports à la Chambre des pair».

IV* Sictio*. — EeonomU politiquit H statut iqmc, La
eoathr&iKYES. Du tiers-état — Disconrs et rapports i f*As*em-

blée constiruanee», à la Csaimrtwm , etc. La prime* DK TALLBT-
BAHI>(nBir aiarnd. das fajeript. et BelU\$-La*mmi\ . La atmls ab>
LaaOBOB {voir Aemd. do» Lucn'piiatu. ai B*M**-L*ttr*s\ . La Mar-
na» Dçbui (voir cwlassus ..Aeadéni* dos Scianeti). Tillbrmb. Mé-
moïçe * or la mortalité des prisons. — Mémoire snr

ia mortalité ea France, etc. — De nombreux arnaiea aar

la *talUtique et le* *cience* médicales» Comtb. Traité de législa-
tion, — Histoire de la garde nationale de

Fans. — Le Censeur européen (avec M. Doaoyer). — De

nombreux ouvr. poUàques.— Discours à la Ch. an dépoté*. V*
Jbsawa — aTfaaanr» ganétai* a* pkOaampkiê. L+mmqwU n« Paa-
roiurr (voir ct-dSesaa* : AaaaUmèa fra»çaiaa}> La- amtaa RaiffUAf-
tO {waàrAaaAaîmi+J*ê Ituaripi. at Battma^kattn*). W*tmrr(ivoir
A—Âtoit dm Usariptiamt a* B*tl**-I*ttr*i). La haro* Rx«vok. Eapo-
sé eomparatif de l'état fiaaaeH

militaire et menai de h France et de* p*iii**paai* paâa*

aaecce de l'Èume — On**eufe* pofith|Bea« — Histoire

de France depuis le r^brnaiaiee jusqu'à la neex de Tihûtt.

— Discours à la Chambre dns députés.

Giubdt (voir ci-dessus : Aaadéma daa Inscription* at B*U*t-L*tê-raaï, Migjujl niérn. sur les institutions de saint Louis. — HUtoire de m

RéioL. française.— Art, politiques, littéraire* et historiques. AÊ-maUaaaêmm iOrm.

Famia&flrft. Mêmeire sue eetta qaesaaa : I/émafaMtos est-elle an bon moama d'édacaliua * — Tnaimnao» dea aerfiqnvtés d'Atheaea |>ar Stnart. — > Amours de Psyché et de Captdoa trad-niss d'Ama> lée. -* La dm on laoecia. Disconcaà la Chambre de» paim etéan depatée. — • CaaatOTi De liaetenctioa criminelle. — Commentaire 4u Coda* pana» , et d'antre* oavragea de jutdsaeude-nec. — . Baaroia* vos an Caaooaa>v«Bve. Précis historiques de* guerre* de» SarraV ema daaa les Coama. Essai aar les poètes avançais aux si«*, xiri* et «et* «icciee, — Recherches sur les coneomma-tiona de- la ville de r*ris.~3Éémoà»e» de statistiqae. ~*n^osnaAi7. Caawde droit

, à Londres. — AseiLioir , i BerHa. Ta! de FRorope. — Lrvxauaron , à Hew-Tork. — * SitaMHroe, àGenève (voir ci-dessus r at Jafllw L*tt*m). — ecBaxi.utGt à F~

Section, de philosophie.

Jacqubmoht • à Paris (voir ri-dentua : AcaAékada dm Lmaript-lan* at Bell**-L*ttrts), — Pbkvosi, à Genève (voir ci-dessns : Aea-daaùà airs Inscriptions at Bâlla§-Lattr*t). — Schlkezb-Macsxb , à Berlin. — - t&Qtri ftox , à Chaveaton-Saint-IHaurice et à Paris. —

Des peu» «ion* eooùcrée* comme causes , symptômes et moyens curati» de l'aliénation mentale. — De* établissements des aliénés en France. — "SWinoire snr te traitement des aliénés. — Kunibieax articles snr l'aliénation mentale et sur les sonrds-mnets. — Patchabd, à Bristol.

Section de morale.

Db FiLLaltaao, à Horwil. — . Ordinaire, à Besançon. Me» thode nouvelle d'enseignement. — Considérations sur l'état de l'agriculture en France. -- Cvtnm, à Edhnliourg. — Bbbgbrt» à> afeot. — Utums , à Reana. — ttvjaajw db Poanurcanv à Paci*i Des.rnaanw «mvigaUes. — -£>ea eaèaciies. agricole* , etc. Section de législation.

PROffDHOV, à Dijon. — Saviost, a Berlin. — L* baron Grbwikr , à Riom. Traité des hypothèques. — Essai snr l'adoption.

— Traité des donations , des testaments , et autres ouvrages de jurisprudence. — Romaghosi , à . . — Joait Arcrrjr, à Londres.

— Kt.toBBn , à Francfort.

Section d'économie politique et de statistique. La baron Storch /à Saint-Pétersbourg. — Quktblbt , à Bruxelles. Traité de la lumière , traduit d'HcrscheU. — P****, a Gfsor*«eti Paria, Description géologique de la Seine- Inférieure.

— Jamb* M ili. , à Londres. — Macculoch , a Edimbourg. — Sau-mus* , à Orléans. Hotice snr le* antiquité* égyptienne*. — Fondateur et rédacteur de la Revue britannique. — Nombreux articles sur la statistique et l'économie -politique. — La baron 9*

Monoooux , i la Source , pris d'Orléans. — Politique religieuse et philosophique. — Essai sor les moyens d'améliorer l'agriculture en France } etc. — Nombreux arides sur l'agriculture , l'économie poli-

tique, la statistique, l'histoire naturelle , etc. — Poelitz , à Leipsik. — Le baron Félix de Bsaujour , à Paris. Tableau do commerce de la Grèce. — Théorie des gouTernement*. — Tiaité d'Amiens. — Traité de Lunéville , etc.

Section d'histoire générale. Amédee Thierry, à Vcsonl. Histoire des Gaulois. — Hallam , à Londres. — Rottece , à Friboarg. — Oriolc , à Bologne. — Olfr.ed Muller , à Göttingué.

ACADEMIE ROTALX DES SCXSVCXS.

Section 1"* . — Géométrie»

MM. Titres scientifiques

Lacroix. Eléments de géométrie descriptive. — Eléments d'algèbre. — Traité élémentaire de trigonométrie rectiligne et sphérique. — Manuel d'arpentage , etc.

BtoT. Essai sur l'histoire générale des sciences pendant la Révolntion. «—Essai de géométrie analytique appliquée aux courbes et anx surfaces de second ordre. — Précis élémentaire de physique expérimentale.— Un grand sombre d'ouvrages sur les sciences mathématiques.

Pour sot. Traité de statique. — Théorie de l'équilibre, etc.

▲ mpkrb. Théorie des phénomènes électro-dynamiques. — Théorie mathémat. du jeu. — Essai sur la philosophie des sciences, etc.

Puissawt. Traité de géodésie. — Traité de topographie , d'arpentage et de nivellement.— Propositions de géométrie démontrées |iar l'analyse algébrique, etc.

Liafti. Mémoires de mathématiques et de physique. —Mémoire sur divers points d'analyse , etc.

Section II. — Mécanique.

Le baron de Provy. Nouvelle architecture hydraulique. — Cours de mécanique concernant les corps solide». — Tables logarithmiques et trigonométriques adaptées au nouveau système métrique décimal, 17 vol. in-folio déposés à l'Observatoire royal. — M. de Prony * dirigé ce beau travail, dont l'Europe savante attend depuis longtemps l'impression.

Molard. Notices et rapports relatifs aux arts mécaniques.

Cauchy. Leçons sur l'application du calcul infinitésimal à la géométrie. — Exercices de mathématiques. — Théorie de la lumière. — Nombreux ouvr. sur les sciences mathématiques.

Léon Dupuy. Voyages dans la Grande - Bretagne, entrepris relativement aux services. publics de la guerre, de la marine et des ponts - et - chaussées. — Géométrie et mécanique des arts et métiers et des beaux-arts. — Forces commerciales et productions de la France. — Nombreux mémoires sur les sciences mathématiques et la statistique.

Navier. Mémoire sur les ponts suspendus. — Résumé des leçons données à l'école royale des Ponts-et-Chaussées sur l'application de la mécanique à rétablissement des constructions et des machines. — Mém. de mécanique et de mathématiques.

Poncelet. Invention d'un système de ponts-levis à contre-poids variables. — Expériences sur les roues hydrauliques verticales à aubes courbes unies par-dessous. — Cours de mécanique industrielle, etc.

Section III. — Astronomie. x

tt comte de Cassihx. Opuscles physiologiques. — Ln fastes de l'astronomie. — Mémoires nombreux sur l'astronomie et sur les sciences naturelles.

Le Français dr La la m de. Observations sur l'astronomie, publiées dans la Connaissant* des temps,

Bouvard. Mémoires météorologiques et astronomiques.

Mathieu. Histoire de l'astronomie du xviii* siècle.

Le baron dr Damoiseau. Mémoires sur l'astronomie.

Sa va et. Observations et mémoires sur l'astronomie. Section IV. — Géographie et navigation.

Beautsmfs-Beauprê (ingénieur hydrographe en chef). Voyage entrepris pour la recherche de Lapeyrouse. — Atlas de la mer Baltique. — Travaux pour la reconnaissance hydrographique des côte» de France, etc.

Desaulses de FaEY<:iRET(cap. de vaisseau). Voyage de découvertes aux terres Australes. — Voyage autour du mondé , etc.

£# baron Roussi* (vice amiral). Exploration de la cote occidentale d'Afrique. — Le Pilote du Brésil , ou description des eôtes de l'Amérique méridionale , etc.

Section V. — Phjrtique générale.

Gay-Lussac. Cours de chimie. — Cours de physique. •— Expériences sur l'air atbtnosphérique , sur le potassium, le sodium, l'iode , l'acide hydro-cyanique , etc.

Poissoh. Traite* de mécauiqur.— Nouvelle théorie de l'action capillaire. — Mémoire sur le calcul des variations.

Girard. Essai sur le mouvement des eaux courantes. — Recherches sur. les grandes routes , les canaux et les chemins de fer.— Nombr. mém. sur la construction de divers. canaux*.

Duxoiro. Mémoires sur les sciences physiques et chimiques — Cours de physique à l'école Polytechnique.

Satart. Cours de physique au collège de France. — Mémoires sur les vibrations , etc.— Mémoire sur la construction des instruments à cordes et à archets.

Becquerel. Mémoire sur le développement de l'électricité.— Sur les actions magnétiques. — Sur l'application des forces électro-chimiques à la physiologie végétale. — Sur Je* alternans à la surface du sol ou dans l'intérieur du globe, etc.

Section VI. — Chimie.

Le chevalier Dbteux. Expérience» et observations sur les é*afférentes espèces de lait.— Considér. clûm et médicales sur le sang des ictériques. — Mém. sur la sève des plantes, etc,

La baron Théhard. Traité de chimie élémentaire , etc.

D'Aacst. Nombreux perfectionnements apportés aux arts chimiques et industriels , particulièrement à la fabric. des canons, au clichage, à la fabrication de la monnaie, du savon, de cymbales et tam-tam, à l'art d'extraire la gélatine des os, etc.

Chèvre ul Recherches chimiques sur les corps gras d'origine animale. — Leçons de chimie appliquée à la teinture, etc.

Dumas. Expériences chimiques et physiques. — Travaux sur diverses branches des sciences naturelles. ►

Bosxquet (prof, de pharm.). Nombreuses expériences chimiques. Section VU'. — Minéralogie.

Lelievrx. Mémoires nombreux sur la minéralogie. — Découverte de l'émerande en France, etc.

Broheitiart pire. Traité élémentaire de minéralogie. — Histoire naturelle des crustacés fossiles. — Description géologique des environs de Paris (avec Cuvier). Mémoires sur la peinture sur verre , etc.

Broebaht dr Villier». Traité élcm. de minéralogie. — De la cristallisation considérée géologiquement et physiaueement, etc.

Cordxer (professeur de géologie). Grand nombre de mémoi i ea sur les sciences physiques, chimiques et minera logique*.

Beudaht. Traité élémentaire de minéralogie. — Voyage suinéra» logique et géologique en Hongrie, etc.

Bertqikr (professeur de docimasie à l'école .des Mines). Traité des essais par la voie sèche, ou des propriétés de la coiuposition et de l'essai des substances métalliques , etc. Section VIII. — Botanique.

Le chevalier de Jussieu. Rapport sur le magnétisme animal.— Ta» bleau de l'école de Botan. du Jardin des Plantes de Paris. — Gênera plantarum secmnJùai ordines notantes iisposita, etc.

Le chevalier Mirrel. Traité d'anatomie et de physiologie végétales.— Expositions de la théorie de l'organisation végétale.

— Un grand nombre de mémoires sur la botanique.

De Sautt-Hilaire (Auguste). Voyage dans la province de Rio- Janeiro. —Voyage dans lo district des Diamants et sur le littoral du Brésil. — Un des auteurs de la Flore du Brésil.

De Jussieu (Adrien). *De Euphorbiaoarum generibms* , etc.—
Plantée usuelles des Brésiliens (avec A. Geoffroy-Saint-HUaire).
Flora Brasilim meriMomalis.

Beortqhiart./1/i (Adolphe). *Essai d'une classification naturelle
des champignons*. — *Histoire des végétaux fossiles*.

Richard. *Nonv. élém. de botanique et de physiologie végétale*. —
Botanique médicale. — *Eléments d'histoire médicale* , etc. Section
IX. — • *Economie rurale*.

Le chef aller Tessiee. *Traité des maladies des grains*. — *Instruc-
tion sur les troupeaux*. — *Observations sur plusieurs maladies des
bestiaux* , etc.

Le chevalier Hueaed. *Instruction et mémoire relatifs a l'éduca-
tion et aux maladies des chevaux et des bêtes à cornes*, etc.

— *Articles sur l'art vétérinaire et l'écouomie domestique*. Le ba-
ron de Siltestre. *Expériences sur la décomposition et la*

recomposition de l'eau par l'étincelle électrique. — *Divers mé-
moires sur les volcans*, sur les effets de l'électricité artificielle dans la
végétation, sur la culture en grand des plantes potagères , sur le sel
marin employé comme engrais , etc. — *Notices biographiques*.

Le vicomte nt. Morrl-Vjndê. *Morale de l'enfance*. — *Essai sor les
révolutions du globe*. — *Théorie dea assolements*. — *Easai sur les
constructions rurales*. — *Essai sur la théorie de In population*. — *Di-
vers mémoires , instructions et observations sur les troupeaux de
bêtes à laine*. -

Dutrochet *Mémoire sur une nouvelle théorie de la voix*.— *Idem
sur une nouvelle théorie de l'harmonie*. — *Recherches sur l'accrois-*

sement et la reproduction des végétaux. — Hist. de l'œuf des oiseaux.
— Expér. sur la sève des végétaux , etc.

TuariH. — Flore médicale. — Mém. sur la pathologie végétale, etc.
Section X. — Jnatemie et nooUgie.

Le chevalier GiornoX-SAiirr-Hi i-airr Philosophie anatomique*.

— Cours sur l'histoire naturelle des mammifères. — Prin-

FRANGE PITTORESQUE. — STATISTIQUE SCIENTIFIQUE

cipes de philosophie xologique. — Un grand nombre de mémoire» sur l'anatomie , la soologie , la géologie, etc. Bramai l. Zoologie analytique. — Considéra' ions générales sur les insectes; — Eléments des sciences naturelle». — - Mémoires et art sur la soologie , l'anatomie et l'entomologie. Sanoarr. Mémoires sor ranatomie , la soologie et diverses antres

braaches d'histoire naturelle.

De Blai ittiixe. De l'organisation des animaux. — Manne) demam* malogie et -de conchylologie — Cour* de physique générale et comparée , etc Curie* (Frédéric). Histoire naturelle des mammifères (arec M. Geoffroy-Saiat-Hilaire). — Supplément à l'Histoire naturelle de Buffon. — Les dents des mammifères considérées comme caractères zoologiques.

CoorraoY-âA&jrr-HiLAïae (Isidore). Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisa lion. — Histoire des reptiles et des poissons d'Egypte — Mémoires sur la soologie , etc. Seett'on XI. — Médecine et chirurgie.

Magekdie. Précis élémentaire de physiologie. — Histoire physiologique et pathologique du fluide céphalo-spinal. — Leçons sur le

rboléra-morb us. — Nombreux mémoires sur la pli ysiologic expéri-
mentale , etc.

Serres. Auatomie comparée du système dentaire. — Anatomic
comparée du cerveau. — Lois de l'ostéogonie. — Ilcchircbes «Tana-
tomie transcendante et pathologique , etc. Le baron Larrey. Mé-
moires de chirurgie militaire. — Considérations sur la fièvre jaune.
— Mémoire sur le choléra-morbus. — Clinique chirurgicale Double.
Traité sor le croup. — Mémoires et rapports sur les sciences
médicales.

Rotr*. Essai sur les sécrétions.— Houveaux éléments de méde-
cine opératoire — Mélanges de chirurgie et de physiologie. Reeb-
chet. Nombreux ouvrages sur ranatomie humaine et comparée, sur
la physiologie, sor l'anatomie et la physiologie pathologique, sur la
médecine pratique, sur là chirurgie et la médecine opératoire.

SeetdaJrer perpétuel*.

Aft.ioo (pour les sciences physiques). Mémoire sur les affinités
des corps avec la lumière. —Notices sur les machines à vapeur , sur
les comètes , sur l'état tbermométrigne du globe terrestre, etc. — Le-
çons d'astronomie. —Nombreuses observations géodésiques, agro-
nomiques et physiques. — Mémoire des sciences matbémat. — Disc,
à la Ch. des députés. Ylouauts (pour les sciences mathématiques).
Mémoires et expériences sur l'ablation de diverses parties de l'encé-
phale, sur la moelle épuiière , sur le système nerveux de* animaux
vertébrés , sur le mécanisme de la respiration des poissons , sur le
mécanisme de la rumination , etc. AcadéaùéUn» libres Hâaoif de
Villefosse. De la richesse minérale. — Des métaux en France, etc. —
Le maréchal dm* de Raguse. — Le baron DexAeaxaT.— £* baron
Maurice.— -Le oieomte Héricart de Thury. Minéralogie synoptique.
— Description des catacombes de Paris. «— Jfosnbreux mémoires
géologiques. — Rapports du jury d'admission sur les produits de

l'industrie française en 1819 et 1823. LeoUemi* Roostiat. Considérations sur l'art de la guerre. — Relation du siège de Snragosse et de Tortose. — Le baron Costa*. Mémoires sur l'agriculture, sur plusieurs arts et sur plusieurs usages des anciens Egyptiens. — Mémoires sur la Nubie et les Barabras, insérés dans la grande Description de l'Egypte publiée par le gouvernement impérial — Le baron Duo khettes. — Histoire médicale de l'armée d'Orient. — Description du cours des vaisseaux lymphatiques dans le corps humain — Notices sur l'anatomie, la pathologie, la physique, l'hygiène, la médecine pratique. , • l'histoire littéraire de la médecine , etc. — Le baron Séuuxia. Recherches et expériences sur les machines à vapeur. — * Le bar** Boa y de Saist-Vijicemt. Essai sur les lits Fortunées. r — Voyages dans les quatre principales lies des mers d'Afrique. — Guide du voyageur en Espagne. — L'Homme (homo) ; Essai géologique, sur le genre humain. — Nombreux ouvrages sur la géographie et les sciences naturelles.

Aesociét étranger*.

' Le baron Alexandre de Hemdoldt, à Berlin. — Gatjss, à Gce!tiague.— Berzklics, à Stockholm.— Decaeddle, à Genève. • — Olbers, à Bremen. — D.vltoh , i Londres. — Blumehbach , à Gotttingué.— R. Baowv, à Londres.

COaaESrOEDAETS.

Section 1". — Géométrie (6). Paou , à Pise. — Plava , à Turin. — tvoar, à Londres. — Jaooni , i sTami|;ihcrg rmnm , à Montpellier. — Dericrutt ,

Section IL — Mécanique (6).

Fana* , à Dragnignaa. Essai sur la manière la plus avantageuse de construire des machines hydrauliques. — Essai sur la théorie des torrents et des rivières.— Traité complet sur la théorie et la pratique

des nivellement». — Le chevalier de Wiebeeixg , à Munich — HuB-
tRT,à Rochefort. — Le comte de Fossomeroxi, à Florence; — Brunel,
à Londres. Inventeur de la machine à frir les poulie». — Architecte,
constructeur et inventeur du Tunnel ou passage sous la Tamise. —
Vicat, au pont de Souillac. Recherches »ur la résistance de* métaux/
— Résumé des connaissances positives actuelles sur les qualités , le
choix , etc , des matériaux propres à la fabrication des mortiers et ci-
ments calcaires. Section III. — Astronomie (1G).

Dangos, à Tarbes. — Buao , à Vienne. — « Svaxberg, à Stockholm.
— Povd, à Greeuwich. — Basael, à Kœoigsberg, — Luidemau, à
Dresde. — Briabake, en Ecosse. — Kater, à Londres. — Beiheley, à
Dubliu. — Ehex, à Berlin. — H erschet., à Slong. — Gahraet, à Mar-
seille (directeur de l'observatoire). — Schumacher , à Altona. — Yalz,
à Nîmes. Recherches sur-la densité do. l'éther , les variations des né-
bulosités et la formation des queues des comètes. — Méthode immé-
diate de calculer les orbites des comètes, etc. — Struve, à Dorpat —
Bindeia-Airy, à Cambridge.

Section IV.— Géographie et navigation (o\$. Gejtet, à New-York.
— Da Guiches, à Canton et à Paris (voir ci-dessus : Académie des
fuse rt plions et BtIUs-Lettrts) — La baron de Krusekstern, à Saint-
Pétersbourg. - De Krayahhoff, à Amsterdam. — Moreau de Jonsès,
aux Antilles et à Pari». Minéralogie des volcans éteints de la Marti-
nique. — Histoire des Antilles françaises — Le commerce au xtxe
siècle. — Statistique de l'Espagne.* — Statistique des colonies fran-
çaises occidentales. — Nombreux ouvrages et mémoires sur le cli-
mat , l'hygiène, les maladies épidémiques et la statistique. — Lislet-
Coeffroy , à l'Ile-de-France. — Daeid B. Waeden , à New- York et à
Paris. Description statistique des Etats* Unis d'Amérique — Re-
cherches sur les antiquités de l'Amérique septentrionale, — Histoire
des deux Amériques , etc — - Scoresby , à LiverpoolL Section V. Phy-
sique générale (9).

Vah Marox, à Harlem.- Oerstrd, à Copenhague.— Brewstrr, à Edimbourg. — Barlow, à Woolvrich. — Auguste deLarive, à Genève. — > Nobilt, à Florence. — Hakstek , a Christiania. Sciences phjrsioaos.

Section VI. — Chimie (9).

Yak Moxs, i Bruxelles. — Weltkr, à Valcnciennes. — Le ékeeaUer de Saussure, à Genève. — Desoehes, à Verberie. — Bérard , à Montpellier. — Bracoshot , à Nancy. — Hatchett , à Londres. — Faraday, à Londres — Stromeayer « à Gmttingnc. AarWEDsoa , aux forges de Nashutta , province de Sudermanie.

Section VII. — Minéralogie (8).

• ' Rebotjl , à Pélixénas. Géologie de la période quartenaire. — Le baron de Moll, à Munich. — De Buen, à Berlin. — Fleuriau de BÉrx-EYUE, à La Rochelle. — D'Afracriason, à Toulouse Traité de géognoisie. — Mémoire sur les basaltes de Saxe. — Des mines de Freyberg, en Saxe/ — Nombreux mémoires sur la géologie et les mines.— Cowybeare , à Londres. — Mitscheruch , à Berlin. •— Carte»* Rose , à Berlin.

Section VIH. — BoUnique (10).

Boucher, à Abbeville. — BosriAWD, en Amérique. Voyage aux régions équinoxiales (avec M. de Humboldt). — Recherches sur l'histoire naturelle du Paraguay. — Kukth , à Berlin. — Du* kal, à Montpellier. HUtoire naturelle', médicale et économique des solanums. — Monograpliie des annonacéea, etc. — Raffebjeau de Lile , à Montpellier. — Marti us , à Munich. — Lise , à Berlin. — Gaudicau», à Angoulême et à Paris. A décrit des plantes recueillies dans le voyage de Freyctnct. — Plusieurs notices d'histoire naturelle. — Wai.i.ich, à Calcutta. Section IX. — Economie rurale (10).

Le baron Rougier-la-Beeuerie, à Châlous-sur Marne.— Cours
d'agriculture*. — Histoire de l'agriculture française Les forêts
de la France ,rtc. — Michaux , aux Etats-Unis d'Amérique et à
Paris. Voyage à l'«fue»t des monts Allaghuay. — Mémoire sur la na-
turalisa' iou des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale. —
Dracy-Clarx, à Londres. — krédétic LuLr.tw de Château vilvx^ à Ge-
nève. Lettres de Saiut-Jame* — - Lettres écrites d'Italie en 1812 et
1815 » etc. — Sonwaax, à Uohenhchim, près Stuttgart— Jaubert oa
Passv , à Perpiguau. Des cours d'eau et des canaux d'arrosage du dé-
partement des Pyrénées-Orientales. — Voyage en Eqfegne (pour des
"recherché* sur les irrigations). —Recherche* historiques et géolo-
giques sur les montagnes de Creus et dn cap de Roses.— Mathieu de
Doxb\slb , à Roville. Estai sur l'analyse des eaux naturelles par les
réactifs. — Annales agricoles dé RovHic. — Calendrier du bon culti-
vateur. — Ouvrages sur les ins * tmments et les pratiques agricoles.
— Giroc de ëwxareingmes , è

IIS

FRANCE PITTORESQUE. - *tWr»YIÇOE SGHftimQIJS.

Sérerae4*Chiteeuv teémcfree &êaomimèè remis, de botanique •
empt^naòotegie, ute— 6iiMM»t «Lyon. •** atoe*.pe«jat à *Buian.

fetatitariAL , à Montpellier. — TiEDM*jr , à *LaadslK»V-- Dtsnu-
Ut**t à Fecolc royale Yétéri*. d*Alfort et à Paru. Mammalogie.

— atlttftlre naturelle des tangaras, des manafctus et de* modlete»

— Rxatoire naturelle des crustacés fossiles. — tchthyologie. — *
Uu gHhtd nombre de mémoire* sur les sciences naturelles. — » Dti-

voun, à Saint-Séver. Recherche» sur les insectes coléoptères.-* Mémoire* de zoologie, — Q'tjor , à Rochefort. A rédigé , avec M, Gèjfmard, la partie aooiologique , dans le Voyage de Freycinet et daos celui de Dumout d'UrriOe. — Lisssoir , ' à Rocnefort. Toyage médical autour dn monde. — Histoire naturelle des oiseaux dn genre treotnlée. — Centurie sootogfiquo. — • Tient* é?ornitliologie_et «m grand nombre eVeaeefege» sur les seieuees ttetu*

, a Berlin. — Jaamae», k CofMmuefu — â Shresbourg. CoMnborent de Curier pour m*

Leçons dfana ternie comparée — Reohereuertur Je* serpents. — Remte tmr m *îe et m* ouvrages de»Çe< "

pettér. Essai sur m nature de la fierre. — . Mffnuel d'obstétrique, on Traité de ht science et é» l'art des accouchement». — Reeef» ebeé sur Poaleutogie et ht myoiogie des batraciens , etc. — nombreux mémoires sur la médecine et la zoologie.

Sectawi XL — Médecine et chirurgie (S).

Oftetta» & Marseille et à Paris. Traité des poisons tiré* des règnes végétal , minéral et animal. — Eléments de chimie- appliquée à m médecioe et aux arts. — Leçons de médecine légale. — Cours de chimie médicale. — Maurois aoV, à Génère. Mélanges de chftfurgio. — FoOssa , à N aptes. — Rofelajid , à Berlin.— Astley- Coc»u , à Lpndres. — Pajussa , à Pavie. — Prou elle, à Lyon. Matas scisiiTiffutom» ar uttésujjuu.

Outre m* établissemments somniinawes et liutruée* orne nouein-«oueis(t» i, p, 70 et». ta9 p. HO et lit), il existe i Pari* un giejnd nombre d'étoblissementat* et d'aseoaia tiens qe* on* le* sais* eet et U* mttse» pour objet,

U Athénée r^yai , meticeé en «85 eeu» U nom de hyman\

V Athénée de* eût* p fondé en 179&

La Société Phsloteehutque , fondée en 1791

La Société de Géographie . ututeée en 1021*

La Société française de Statistique unieameU*.

Le Société de Statistique libre,

La Société Asiatique , fondée en fS2f .

La Société des Biokcpiuiôê.

Le Société &mmmoti*oit.

Lu* oWaaWr mmocmcMo «a» Cieilieattemx

m^Booiétédet Méhodee stBustiguemeni.

aW Société mot rAutruetsom otemeaoaero ,. et*, «te*

Lee sociétés scientifique* et littéraires existant daos les itÉprn te-
ments , sont :

4 Académies royale* «as Setonees , Léttocc et Abêt, 4 Mantille,
Û»e*Lyon,Bioeen,

1 JfaaoV A, o>» SoimooÊ. bcoHpL et BciU*-Lot***> àTenlnnaa»

1 i jomténit woymU » dite dm. Gacd , à Wmes.

1 4o*À. Am SoàmOM+Jçmcnûw*, A** « Bciloê-Ldtrot^ iiii,

6 JcmdeWet dot Sciemcct , Bttle*»Lotttm «r A** » à Dgoav, Joe*
deaux, Qermoat, jfaaùeo». Lu tocheijss Besanosn. . 4 S+'iété» de*
Sciemcs* , Art* , Belles-Lettre* ci Agrictdtmrc^ à Saint-Qoentio , fir-
reux, Hetxv Montauban.

\$ Société* de* Sciemco», Art* et Belle*- Lettre* s à Soissons, fco-
cielfort, Cnérot, Grenoble t Kancy, Toulon.

1 Société nyvU de* Scieme* , Bellet-Lettre* et Art* , à Orléans.

% Société* R. AeodéoUqmc* de la Loûre-Int , à Hantes;
Cherbourg.

1 Sodéié-de* Sciemne* mœmlot, de* Lettre* et de* ArU, à
Tenailles*

î Société* PK'loteckmiquet, à Castelnandary, Le Mans.

3 Société* Phitomatk.qMoi , à Bordeaux, Verdun, Perpignan.

1 Soc.été Poixmmthqoe du Morbihan , à Tannes.

1 Société pour rEmeourafiememt de t'Jmttrmetiom étéeWmtaire,
à Mets. 2* Société» Littéraire* , m Lyon , Le Met» S.

3 Attkéméoe, à Marseille, Niort , Bourbon- Vendée. f JÊwsooi-
wiom no» mande . à Caen.

f GrrW* Académique , à Caen.

2 Société* de Stojtitiifum , à Annonay, Marseille.

I Société d'Emulation , de* Sciemees et BetUs-Lettret, à Caen. 1
Société royale d'Emulation , à Abberille. ? Société* d'Emulé nom , à
Qnimper, Brest, Lont-le-Sanlnier, Cambray, Cotmar, Runeu ,
Epinal.

antiquités. — nmnu.

Paria renferme .

La Société rofoie de* Antiquaire* de France, fondée en 1805 sous
le titre & Académie Ce» tique. Cette société s'occupe de recherches

sur les langues, l'histoire, la littérature , le* arts et les autifuités nationales de toutes les époques. Elle publie des mémoires,

U existe auprès du ministère de l'instruction publique deux Cornu-

sociale; Fi»)*» l*histoi*e de ~

met; Pum anuuêpow» but f*Amitnê> a pumtiuuo et

eme un* m nmeeaosee^ ne m pufteaonuse , aies — &s>mmutra u e» autre doue* les ibhmH.

o^coumcpommamtpoMM>km trssuon mmtlw k Vkmiovk ê de France

OU) oometa emea se» iépai ismuea

17 JuWes a?Aa**om*ee, à- : 1 Caen , Dijon, Périgueuz , Besaaseen , Rmse* , Taulause» Tienne j fleanes ^ nuuee> Rouen , Avacnou* , ummeamms , AeaMeret

• Imoomu drAntiemitéTetaWlklédoMcet k r m^meieVs Dijon, Evreux , Toulouse , Bordeaux, Lyon.

t âtrntoe dw*ta*comtn**< , k Le«s-le-Suulesm\ composé de su-Haa " it* du sol et de rmimstaie d» dénurmuatut, de ta» ieWm*om!m»tr

1 Mutée, au f

i& Collection* *w'tfoo*n*t d'Amtiqmké* et 4» Memmr Artu

1 Académie Eorotciemmo, à Irreux.

2 Société* de* Antiquaire* s — de la Normandie, à Cae»; — eV le Moriue , à Sainfc-Omer.

1 Société Littéraire et Archéologique , k llnrboone.

Z Société* Archéologique*^ à Toulouse, Montpellier, Avesuea.

t Soc. française pour ta Conter*, et la Deserift. de* Miot,um.,k
Caen.

1 Commi**ion de* Antiquité* , à Rouen.

1 Société de* Fouilles de Famart , à Talenciennes.

1 Brote de* Charte* et court de Diplomatie , k Dijon.

1 Dépit de* Archiee* de Bourgogne , k Dijon.

Aeohîce* départementales , à Lille.

iCIKNCXS ajATMÉMÂTlttnRS.

LesouuM et tes écelm eiisuint dan* tes déumaumnla^sout;

% Ecoicê de Mathomotiqmess » steohefort, Donkanaso.

i Eoolm *k Dea*i*liuoo*re, do Géémétrio et de Moammifmw, A
MsttUS*

I Cour* d'Arithmétique H dn Toisé, k Mets.

t Cours aV *n\ithomotiqôe* appliquée* à l'induotric, k Pouiers.

Tft Cour* de Géométrie et de Mécanique, k Lee*, TrofUS, Mar-
seille, Boorges, Besaoçon, Cordeaux» Liboume, Montpellier;
Rennes, Dole, Saint-Etienne, le Puy, Cambray, Douay, Béarnais,
Perpignan , Tenaille* , Alby, Castres » Toulon.

6 Cours de GekmétrU pratique, k Ornions, Eberuey, Meta, LèKe,
Lyouf MootatAa». ^

t Coure d'Arôthmétique et de Géométrie, k Dote.

t Court de auucanique ,. à Mets.

t Csuie de irosein géométr que , k Mets.

uwtnvem n chimii.

H existe à Paris ;

Une Société de* scJonoe* physiques 9 chinu ai Art* industriel*.

Va Caéinct dn Physique (an Collège de France)

Un Caoînet de Phyt. et de Chimie (a l'Ecole de Pharmacie).

On troure dans les dé|»aimmouu :

t BonimoU Pkpniqno, a. Tajenomiueu.

r EocU «V Chimie » k Taleecieeuca.

7 Ctmre, aVPhjoàtme* k Saiotea., Eweam^ Toulouse» Un,
èVaxigamu^liyou.

%W Gamr* do Chimie , k Eraeex , Htme», Toulouse,.]

Lâttei, Pan , Pernâgneu , Stmiboueg , Lyon , Ranen.

t Comte dm Chimie ai do Physique appliquée* eum eut», A 1

4 CmUnets da Portique* k IUUefraaisU, aWohcfoot» f" bac»
Loua le Sanluies.

1 Caomnu.de Chimie, k Dijon.

% Commet do Phytiqua ci de Chimie pk Tours,

Le Bureau dur Longitudes a été iustrlué^n Fan nztH't» 4 attribu-
tions VtHsetwoooire royal de Paria et VOéoereatoim* defà
MiiH*iro.—TL indique les obaernrtions à conserver ou à éteUar; 3
correspond aec les autres ooserTatoires de France et des peut

étrangers.' H rédide m Connaissance dee tempe , ou des mouiemeu-
ta oéleates, k Fusage des astronome* et des né%igete«re, et la publi
plosieur* années k l'avaïice. Il est aussi chargé du permuefeu-
matnent des tables astre nomiquea , des méthodes des lougRusjus
et

de la publication des obserr. astrouom. et météereiog. Enfin le
Bu» reau des Longitudes poble chèque année un Annuaire. — Bft
du» membres du bureau lait chaque année on cours publie d'Astro-
no me. — Les membres titulaires du bureau août , en 1835 • — Géo-
mètres : MM. de Prony etle baron Poisson; — Astronome** MM.
Bon» ▼ard. Le Prançaïs-Delalande, Arago, Biot ; — Ancien» nariga-
tenrt: MM. de Freycinet, le baron Roussin ; •— Géographe s M.
Beau* temps-Beaupré; — Artiste (opticien et mécanicien) : M. Lerc-
bons. — U y a en outre : — 4 arfronàme* adfotnts , MM. \$iatbieu ,
Damoiseau, Savary, Largeteau , — et un artiste adjoint, 1&. Cambey.
U existe daos les département* .:

1 Observatoire royal , à Marseille.

6 Observatoires , k Dijon, Brest, Toulouse, Bordeaux, Hautes,
Toulon.

2 Court d'Astronomie , a Nîmes , Toulouse.

iro+k**k}~r*

HUNGE rmOWBSQm. - STATISTIQUE SCIENTIFIQl3B.

MUMbmur.

£t è*«i 6éa*ft». BV4isalre aiwigh. — L'Amour et Psyché. *_ Dep-
fois etChUé. — Les trots âges. — Le» ombres 4XHanm. *-Lâ
taMMb ^kvrHftm. — l'entré» * Henri IV enmu *btsb. <— . (* ueere
éfe «3ha*fes i% •en*.

am4e»»*Oàne. UaujamafsTfeéfefaflu — **» ttatuiHe d'feoufcir.
— Le champ de bataille d'Eylau. — Chatte» • Quint m St-Denis.—
Laduch d'Angouteaw I BvriMB* ^Charles X an camp defccimu.-- Le
oupefte dn *aaNhéaa ,ete

. imuunafl» eto Sarengé. -»- LVutnk» Milan. — La bataille . de
Rfrreui *— La batailla 4» WagrM» — La

CiàV ffinleim <— Une «h*»se «de tfmarpeteur. — ne délivrée
pur SotauAâ, ~ Stade» de<cnw*ewxt de sujet» •» utnms». *»
TVHPTTuibj •* latuugruplniss , ^esc. b.vJJm levant Je* <***«.«-»
étofnto nt McuVil!» -«La ■ tort d'Earydice — Saint Louis arbitre
entrVie fret d'Angleterre et se» baron».»*' èauat Chartes torrewée
pendant la unjsu 'aie neunui » ave Hiftaurr. Duntats** CMOé —
»t>mafj Waea. — Ranh %t- Bao».

Louis XVI pendant l'hiver -de 1788, «te.*— Portrofts. ■ atvca.
e^ayeaajee nayMesqua». ,<*MBn\ anuBnjiaae&KeuramnBeoniilc
d'or au aaloo de 1812.

Taira*!* Passage têt ttwat nV» nai'd. «— BainmY éflami. -*• tVise
de Ratisbonne , aie.

Ixgeis. Françoise «V tlmiei^ - Henri IV et eenujAftit» — Rager

dtafnaM.liuujétiannj ~» Veéu de Loués XWt. — Tfoaaei déifié,
plafond 4a laWe *jCTP*fca. — * ombreux £01 traite •— M. tan^a a-
amenai la f* gteud prux en 1*318.

Vsjuvkt (Horacb). BataâHe uVfAnlosa, autre Isa Biepagnoh et les
Maure*. — Massacre de* Manartuek» an Kate. — ttofeère consultant
sa ser*»u^ . — Ms*eppa —Léon % dans la

onaMjW/ w mutiriv, •"■** * nunin w F'OTrcnoy, ev Valmy, de Jemmapes», 4a Mpatmirail , de Hanao , etc. — Fiafoad da Musée tfH^**» ~~ Jionabreax-teWeauN de genre , lithographies.

Hxm. La résurrección du Lazare. — La rétabli in sauf ni dea senu-Jtnre» ravala» de £aia*-Dea»». — Saint &eraiaiui distribuant dea aamnam. — Ricjaalieu restant les statut* de r Académie. — Lonis-PfaUipp* recevant 1» Charte de iÂge). . — Piafood* du Louvre. — Le Vésuve personnifié. — La »B\eia*atice dea aru en France, esc. — M fieim a obtent le premier prix de peinture en 1897. .

Oeahat. TaMeW genr^ hi*torV<i^utéheu

BtvouTBtx. Zénobie mnwnnaf . — Mort 4© Lani* XU —» Assomption de la Vierge. — Pàùtapanvingpst» à aVovincs.^ plusieurs plafeuttU da Louvre et du Conanil d'Euu — Histeire de aliène, dana la galerie de Diane» nu chlteau de f\>ntainebinan. — M BWndel a obtenu le Ie' grand ré en iaÛ3 , ta usédsiUe dW «# salon de lelC

OnxàBOcna. Jeanne d'Arc interrogée dana aa nrîano. •— Vincent de Puni prnch&ot. *- Le dnc d'Angoulême a la prise du Tvocadéro. — Mort du président Duranti. —r Cronjwel derant le cercueil de OatHes 1^^-Mort de ieante Grey. Voit dn duc de Guise —Un plafond du Musée égyptien. — M. Delaroche a obtenu la méd. d'or an salon de 1836.

DteLUVa Orphée perdant Eurydice. — La opération d'Hécube

et de Pulvméne. — La mort cTAbel.— Flafoad du Louvre :

louis XII père du peuple. — M. DroUing a obtenu lf 1er

grand prix en IftfO

ffolm, M. le baron Gros est JBort depuis te conunencement

de 183\$. -*-A été nommé membre de l' Académie des Beaux-Arts
:

AamL bt Pdjoï.. Saint Etienne prêchant l'ETangila. — Le sort de Britaunkus. — Jotéph expliquant les songes. —Baptême 4e CJoris. — Germanicus retrouvant les ossements des légions de Vams. — Plafond du Musée : La renaissance des arts. ^-^ L'Egypte sauvée par Joseph. — La chapelle SamUROeh, peinte à fresque à Saint-Sulpice — Les peintures en grisaille dans la grande salle de la Bourse , etc. Jeetasn 1t. — Semlftmf9.

Le lereà Boeto. Bas-reliefs de la colonne de la place Vendôme.— Le duc <T£ngilien. — Louis XIV, statue équestre en bronzes, à Paris, et les bas-reliefs du piédestal. — Hercule combattant Achélous, groupe en bronzes. — Jardin -dnaj^nilleries. — La restauration et le quadriges qui surmontaient rarement le Carrousel.— Bustes : de Napoléon , de Joséphine. , de Hortense, de Louis XVIII, de Charles X. — M» Boaioa composé, en 1835, plusieurs tableaux

ftaanrr (père): Le cardinal de Richelieu (pont de la Concorde). — Scipion l'Africain (Chambre des pairs) — Napoléon en costume impérial (salle du Sénat) — Statues et bas-reliefs. — aL fcamey père a obtenu le 1«* grand prix en 1782. Cnmvar. Pandora. _2faraisee>-Le soldat de Marathon —Statue de Pierre CemmUa» ta marbre» 4 AWuen. — Statua du

maréchal Lannes à Leetonre. — Le grand has-reKef du fronton de l'Eglise dn CalTaïre. — Marie-Antoinette aontenue par la Religion , pour la chajwille de la rue d'Anjou. M Cortot a obtenu, en 1809, le 1er grand prix de sculpture.

Û*vn>. Le roi René à AU — Le prince de Oude (pont de la Concorde).— Corneille en brouche (à Rouen).— Monumjaat de Bonchamp à Saint-Florent. — Monument de Féolou. à Cambra./. —

Statues de sainte Cécile, de Radrne, de Talma, du général Foy. — Tombeau du maréchal Lefebvre4do maréchal Sochet , de Marco Borzaris, etc. — Bnstes et médaillons de contemporains célèbres.

Praihjlb. Ps/ché. — r^roméihf e— " Vénus, t- tes mois Crânes •- Statue en bronze de Jean-Jacqncs Ronsseau à Genève,— Monument du duc de Berri à Versaincs —Quatre Renommées fKNir l'arc de triomphe de l'Etoile. — M. Pradiaf a obtenu, en UM\$,le V* grand prix de sculpture.

Ram 1T (hls). La Tragédie et la Gloire, bas-rélieT poor la cour dn Louvre. — - L'Innocence — Thfaée combattant le Mino- «jujpe. — LeéVenton dn Pngliae Satf-OtHujin en.Lay%.>^ M. rnanary ak a obtenu *e 1er snmnd yirin «m Krèx

lâmmuï-llAwrci'i.. Buryanaa, 4 Trianon «> Sainte Ma^a^eran>>*<ftaiat sVnn «t «anal î.eu. — ffVawton de Itgliae «lètm- Dame-de-Lorette à Paris. — M Kanteuil a obtenu In %** grand prix de scuspMwe en 4817

nasanw (SU). Ulysse ohei AtaiMms^Fille de NioW tnoumre. m. .Bas relief noue l'escaUer an Musée.— Louis XIV, statue 4»lossaie en bronze (Caen)b etc. — M Petiaat a ofatenn, je» 1824 fe 1er grand prix de aenlntnre.

aw^aien tti> ^«* j^sTa^aïasnwfv

PfeBCraR et Fowtxiitx. Oes dcwx hanSles arcmtree%cu , Von uns fuir ranntie qui les unët, ont presque uwbjouts ete conjof)ÉTe* l^ent cnai gés des mentes travaux. On leur doit 1

partie des travaux exeeurés à Pana nous 1 isniiiurenT, fet, ehre atrtres, 1 arc de triomphe dn Carrousel , qui twr «tint nu tes prix dé-cennaux. Ils ont téstaaïe te Lo«tt%f les châteaux ctte Tnflnrfea , de Oampiégve ,' de n\ Masttttd'*aon, vte , et ont puliie : T3eserrption

des Ktes et cereaao* niée du mariage de Hepotéon et de Marie-Louise. — Ctoifc. des plus belles maisons de plaisance de Rom»~*
Recueil de décorations intérieures pew tout xft ^ui con^eriee
l'amenblenjent , etc.

Hctot. Etudes et travaux nombreux sur les antiquités et r*fcaV
teetnre de ta Grèce, de la Turquie et de l'Aiie-Mhicurt.w M. Hnjot a
exercé les fonctions d'architecte en chef 3e l'are de triomphe de
l'Etoile.

VxtaBOYXB. Prof, «t archiviste éê fEcofe spéciale d*archirectnre.

BxatuiT Architecte des Eglises de Nôtre-Dame et de Saint-Denjs,
qui! a restaurées— Oonstrudions |>articnnèm dans Paria.

tx Bas. Monument de Haleshcrbes au Palais de justice. — Eglise
de Rotre-Dame-aW<orethk. — *• Prison modèle de la me de m Ro-
quette, etc.

Luctàna. Ifeaubreux travaux publics et constructions
partioalfetes.

nVnîbTKritt. Restanration de Tare de triomphe de Titus à Rome .
— Egfae de ïfoisy-le-Sec. — Martre-autel du l'Eglise Samt-
llic4mtsH!,Aquio.-^-PUa du village de Befletue, etc. 'Sar«lan IV. -r
C«r«r#.

Zaéarua OxaaotKVts, graveur en ujilb? douce. Moite sauvé des
eaux. — Béluaire. — Phèdre et H»pi>olyte^- Frawçoû l*1* et la reine
Marguerite. — Eliéaer et Rébeuee.

GaAhais gratour en médaiUea, Médailles historiques du régna da
Napoléon. — Plnaieurs portraits dliommes célébrée. — U*&&*
aren^narté. en 181^, > prix décennal.

Toamao (fiera» Alexandre) , giravaar ea trille douce. Psyché ahandonnéa. — Jtathet Paon. — Le mort de saint Jérôme

Rtçhomme , graveur en laiUa daqcf. La Vierge de Loretta — Le triompha de Galatée, — L» . Sainte-Famille, — Adam et Eve, d'après Raphaël. — Neptune et Aiflphitrkte, d'après Jules Romain. — Tbetis,- Dapltnis et ISiloé , d'après Gérard. — » Andromaque, d'après Gaérln , etc. Section V — Compoiitim mmairelt,

I* ch**ali*r CexRoaun. Iphig^nia en A«U4« <-* LodoEska — Médée» — Lee Deux journée* _- Anacréon. — Achille à Scyroa. — » h9* Abeacéragas, •«**• La Da^me blanche , etc.

4* ai«ffls*F M&nxiuu U aaort d'Adam, -r Le* Bardes, — Paal et Virginie , etc.

J+*htftili« BaiTos, Moatano et Stéphanie. — Aline , reine de Gv-laonde. — Les Maris garçons, — Françoise de Foix, et d'antres opé-ras nombreux.

Aube*; La Bergère oWteUioc — pan».- Lcjcester.- * La Ifcigf. Le Maçon.— F io relia, t- La M net te de Porfici, — La Fiancée. — Fra-Diavolo. — Gustave III , etc.

Paxr. L'Agnèae. — La Griselda*— La Camille — Idoménée, etc. Swrétoir* frjitwl.

4^aimin^aa>nc-QuiJrcT (voir A*mi. iu. I*tttrji. «t B«tU\$-Léttrt»).

Académiriem titrer.

Le cent* DE Vauolvwc. — le due de B la Cas, — Le comte DE Pradkl. — Caste M^ff Lettre.* sur la Morée, l'Hellespout et Constantinople. — Lettre» sur l'Italie. — Articles sur les beauxarts — Le comte Torfijt de Crissé, peintre. Paysages. — Vues ^architecture.—

Le chasseur de l'Apennin , au Musée du Luxembourg. — A publié les Souvenirs du golfe de Naples. — Le comte DE Foniiir, peintre, directeur des m tuées royaux. Jeanne-d'Arc dans sa prison. — Eruption du Vésuve. — Couronnement d'Inès.

— A publié : Voyage dans le Levant. — Charles Barimore. — Souvenirs de la Sicile. — • Le vi-omte de Sevohses , dessinateur. Vnes de l'Italie et dn comté de Nice. — Le ermte Chabrol de Voltic Essai snr les mœnrns des habitants modernes de l'Egypte.

— Statut, du départ, de Mnnteuotte. — Recherches statist. sur la Tille de Paris.—/* comte de Pastoret. Les Troubadours , poème. — •Elégie*. — Le duo de Guise à Naples. — Le vicomte Sxméov.

Associés étrangers.

Camuccuti , à Rome. — • Aittoliki , à Milan — Sebcheel , a Berlin. — Rossiwi, à Rome.— Thorwäldsew , à Rome. — ZivgansiAt , à Naples. — Le comte de Cambray dTgwi , A Florence.

— Radch, a Berlin. — Toacar, à Parme. — Maybr-Beer, à

Correspondants.

Castil Blaee , à Cavaillon. Dictionnaire de musique moderne.

— De l'opéra en France. — Chapelle-musique des rois de France.

— La danse et les ballets. — Un grand nombre d'articles sur la musique. — Plusieurs opéras arrangés. — Rrga , k Naples. — Fasre , à Montpellier, peintre, fondateur du Musée de Montpellier. La mort d'Abel. — La mort de Milon de Crotone. — Marins à Min t urnes.— Le Jugement de Paris, etc.— M. Fabrea obtenu, en 1787, le 1er grand prit de peinture. — Rosaspizta, à Bologne. Le comte MfOT de Melito,* Stuttgart et à Paris (voir ci-des»us : Académie des Inscriptions et Bel le s- Le lire s) — Ver dieu , à Lisbonne. — Lacoue , à Bor-

deaux, peintre et graveur. Antiquités bordelaises. — Monuments de sculpture ancienne et moderne.— Etudes et croquis lithographies. — Jay, à Grenoble , peintre , fondateur du Musée de Grenoble. A publié : Lettres originales des plus grands artistes des différentes écoles. — - Le chevalier Artaud de Moktor, à Rome et à Paris (Voir ci-dessus Académie des Inscriptions et Belles- Lettres). — Debucourt, à . . . — SxnABGELi, à Turin. — - Delasa^e, à Chanmont. — Wauduit, à Saint- Pétersbonrg. — Cochet, à Lyon.— Behveitutx , à Florence. —Richard (peintre d'intérieur), à Lyon.— Daweeeee, à Stuttgartd.

— Boisseree , a Stuttgart. — Gtsax, à Naples. — MoxtkR , à Stuttgart. — Revoit., à Lyon, peintre d'histoire et de genre. L'anneau de Charles-Quint. — La convalescence de Bayard . — Bogoet (peintre paysagiste), à Rome. — Schlick, à Copenhague.

— RiBBY, à Rome. — De SAfWT-MusMiif , à Dijon. — Df.bret, an Brésil et à Paris; peintre, membre de l'Institut des Beaux -Arts de Rio* Janeiro. — Napoléon saluant un convoi de blessés. — Napoléon à Tilsitt — Première distribution des décorations de la Légion-d'Honneur. — Andromède délivrée par Percsée. — Voyage

}>ittoresqne et historique du Brésil. — Bruloff , à Saint - Péters- >ourg.— - Utjmmel, à . . . — Pistrucci, à Londres. — Sroinrnri, à Berlin.— Navez, à Amsterdam. —Roques , peintre , k Toulouse.

— Ab\die, à Angoulême — A construit à Angoulême l'abattoir, la prison, l'Hôtel-de- Ville, le Palais-de-Jnstice, le portail de l'église Saint-André, etc. — Mayer, à Bergame. — Lasihio, a Pisc. — Le Moywb , à Rome.— Overbeeee, S Rome. — Valadikr , à Rome. — Rouert, a Rome.— Texier , architecte ; en mission dans l'Asie- Mi-neure. — Recherches archéologiques sur les jrtorts des anriens , etc. — Daussoigne , à Liège. — Fétis, à Bruxelles.— Traité «le contre-point , d'harmonie , de principes élémentaires de musique. — Gale-

rie des musiciens célèbres. — La musique mise à la portée de tout le monde. — La revue musicale, etc.

BSAUX-ARTS. — PEINTURE ET SCULPTURE.

Paris renferme, outre les Musées royaux (t. ni, p. 111), de nombreuses collections particulières. Il y existe aussi :

Une Société des Amis des Arts.

Une Société libre des Arts.

Une Société d' Encouragement pour la gravure.

Un Cabinet d'architecture (à l'Ecole royale des Beaux-Arts) qui renferme une collection précieuse de modèles en reliefs des monuments grecs, romains, égyptiens, persans, chinois, mexicains, etc.

On compte dans les départements :

21 Musées de Tableaux, à Marseille, Caen , Toulouse, Bordeaux , Rennes, Tonrs , Grenoble, Dôle, le Pny, Nantes, Orléans, Angers, Nancy, Valenciennes , Lille, Perpignan, Strasbourg , Maçon , Versailles , Rouen , Abbeville , Epinal.

2 Musées de Tableaux et de Statues, à Montpellier (musée Fabre) , Lyon.

1 Muséi des Arts céramiques, à Sèvres.

ECOLES M BfcSSlr, FBIMTTJmB, ARCHITECTURE, ETC.

Outre les écoles existant à Paris , il y a dans les départements :

58 Ecoles de Dessin, à Laou , Saint-Quentin , Soissoas , Moulins, Troyes, Carcasaonne, Marseille, Aix, Caen, La Rochelle, Semur , Périgueux , Bergerac , Besançon , Mîmes , Tonrs , Dôle , Nantes, Agen, Cbalons, Epernay, 'Reims, Vitry-le-Frauçais, Dnukerque , Lille ,

Douai , Arras , Saint - Omar, Boulogne , Pau , Rayonne , Strasbourg , Le Mans, Melun , Versailles, Niort, Montanban, Epinal

1 Ecole de Dessin, à Lyon.

1 Ecole de Dessin, et Peinture , à Montpellier.

Z Ecoles de Dessin et Architecture , à Orléans, Tarbes , Poitiers.

1 Eoo'e de Dessin et Plastique, k Lille.

2 Et. de Dessin, Peint., Scutpt. et ArchUeet.,* Bordeaux, Renne».

1 Cours de Dessin et Sculpture , à Dole.

1 Cours de Dessin linéaire et Architecture , a Nancy. 6 Cours de Dessin, k Cahors, Figeae, Thtonville, Qermont, Alby, Lavaur.

1 Académie de Dessin, k Cambray.

1 Académie des arts de Dessin et de Peinture , k Rouen.

3 Ecoles de Peinture, k Donay, Strasbourg, Niort,

1 Ecole de Modelure, k Donay.

6 Ecoles d'Architecture , à Caen, Bordeaux, Saint - Etieaoa , Lille, Douay, Donkerque.

2 Ecoles des Beaux- Arts , à Dijon , Langres. 1 Ecole spéciale des Arts , k Toulouse.

1 Cours de Sculpture et de Dessin , à Arbois.

5 Cours d'Architecture, à Rennes, Dôle, Perpignan.

1 Cours de Perspective linéaire , k Lille.

1 Académie de Peinture et Sculpture, k Valeacienne*.

1 Société Lithographique , à Mulhouse.

1 Sodée des beaux* Arts , à Nantes.

9 Sociétés des Amis des Arts, k Bordeaux , Lille , Douay , Cambray, Valenciennes , Arras , Strasbourg , Rouen , Avignon.
MUSIQUE.

Outre le Conservatoire royal de Musique, il existe à Paris :

Un Athénée musical. '

Une Société des Concerts du Conservatoire,

Une Soc. acai. des Enfants d'Apollon, fondée en 1741.

Les Etablissements qui, dans les départements, existent spécialement consacrés k la musique , sont :

15 Ecoles de Musique, k Laon, Marsedle, Caen, La Rochelle, Besançon \ Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Douay, Cambray, Boulogne , Versailles , Epinal.

1 Ecole des jeunes élèves de Mus"que, k Marseille.

2 Cours de Musique , à : Dôle , Clermont. 1 Académie royale de Musique , a Lille.

I Société du Concert des amateurs , k Marseille.

I I Sociétés Philharmoniques, à : Caen , Dijon , Périgueux , Saint-Etienne, Saint- Lô", Bar-ie-Due, Arras, Perpignan , Strasbourg, Le Mans , La Flèche ; et plusieurs Sociétés Plntharinoniques dans le département dn Nord.

ECOLES ET COURS DIVERS

Ecole de Lamarlinière f dessin, gramm., mathém. , chimie), a Lyon.

1 Ecole gratuite de dessin, de Géométrie, de Mathématiques et de commerce , a Lyon.

1 Ecole des Beaux- Art s et de Commerce, k Montpellier.

1 Cours de Géographie, de Physique et Géologie, k Clermont.

1 Cours de Chimie et de Botan., appliquées à Tagric, à Niort.

1 Cours de Chimie, de Géométrie et de Mécanique j appliquées aux arts, a Amiens.

1 Cours de Géométrie et de Chimie, à Tours.

1 Cours d'Arithmétique et de Dessin élémentaire* k Mets.

1 Cours de Littérature française , à Cambray. *~ m

1 Cours de Littérature comparée , à Nîmes.

1 Cours d'Histoire de la civilisation européenne, k Nîmes.

1 Cours d'Arabe , k Marseille.

I Cours gratuit de Géographie pratique ', a Tulle.

BIBLIOTHÈQUES

Il existe à Paris : — 57 bibliothèques, qui contiennent 1,900,000 volumes imprimés, 108,800 manuscrits, 100,000 médailles, 1,600,000 estampes et 300,000 cartes ou plans. — On compte en outre dans cette ville un grand nombre de bibliothèques particu-

lières , aussi remarquables par le nombre des volumes qu'elles renferment que par le choix des ouvrages.

Les bibliothèques publiques des départements sont au nombnt de 'iOf et contiennent environ 2/233,000 volumes imprimés cl 50,000 manuscrits.

11 y a 822 villes , dont la population est de 8 à 18,000 hab., qui manquent de bibliothèque publique.

A.HUGO

oa emuerU she% DELLOTB ,4d!tanr, place «a ta Boavst,rae **s HitafrC-Tbasaat, U .

pari» —. Imprimerie et Fonderie de Rinjrow; et Comp., rua des Franes-Bonrgeois-Saimt-Micher, 8.

Département de l'Ain.

(Ct-toant ormr , flnflnj, ttc.)

La Bresse, le Bugejr, le Val-Romey et l& principauté de Bombes, qui composent en grande partie le département de l'Ain, ont eu pendant longtemps une destinée commune. Sous les Romains, ces quatre provinces faisaient partie de la 1TM Lyonnaise; sous les Bourguignons, elles furent incor- I porées au puissant royaume fondé par ces conquérants. La loi Gombette a conservé les conditions : de l'établissement des vainqueurs dans le pays; on voit par l'article 54 que les Bourguignons eurent les deux tiers des terres avec le tiers des serfs, que le reste (un tiers des terres et deux tiers des serfs) continua d'appartenir aux anciens possesseurs : *Eodem tempore populus noster, mmmcipiorum tertiam et duas terrarum partes accepit. »

Celte contrée, comme toutes les autres parties des Gaules, avait eu à subir les invasions des peuplades septentrionales ; mais les Bourguignons seuls s'y maintinrent; le reste passa comme un torrent , en ravageant tout sur sa route. — Au vuie siècle, les Sarrasins vinrent à leur tour inonder la France; on ne peut douter que leurs armées n'aient parcouru les rives de la Saône, qu'elles n'y aient même séjourné jusqu'à la victoire de Charles-Martel. On voit encore dans quelques localités des constructions que la tradition leur attribue, et les dénominations qu'elles portent se rattachent à cette origine. Plusieurs villages du département se sont formés des débris de ces armées; s'il faut en croire les érudits, on retrouve dans leurs habitants les caractères de l'organisation , de la langue et des usages des races mauresques.

Lorsque l'autorité des descendants de Charleraagne commença à s'affaiblir , les seigneurs particuliers s'emparèrent de la Bresse; les sires de Beaugé, surtout, s'en approprièrent une grande partie. En 1272 , elle passa, sous le titre de comté, dans la maison de Savoie, qui la céda en 1601 au roi, de France , en échange du marquisat de Saluées.

Le Val-Romey y e» latin vallis rornana, et le Bugey, après avoir eu pour maîtres les sires de Thoire et de Villars, tombèrent comme la Bresse en la possession des ducs de Savoie, soit par donation, soit par héritage, et furent également cédés, en 1601 , à Henri IV, en vertu du traité de Lyon. t. i. — 16.

Quant à la Principauté de Bombes, qui avait fait aussi partie du royaume de Bourgogoe, le sire de Beaugé d'abord , et ensuite celui de Beaujeu , s'en étaient emparés à la faveur des circonstances. Un mariage ayant mis cette principauté dans la maison de Bourbon, mademoiselle de Montpensier en était souveraine lorsque, pour obtenir de Louis XIV l'autorisation de fendre publique son union avec M.

de Lauzun, on lui persuada d'abandonner Bombes au duc du Maine, fils légitimé du roi. La princesse fit ce sacrifice à l'amour; mais Louis XIV se contenta d'ouvrir à Lauzun les portes de la prison de Pignerol, ne voulut point reconnaître son mariage, et n'en garda pas moins pour son fils la principauté de Dombes.

Le pays de Gex, gesiensis tractus , complète le département. Ce pays a appartenu successivement à la maison de Joinville, au comté de Savoie , aux états de Berne et de Genève. Le duc de Savoie le céda à la France par le traité de 1601. Sous la République, il fut incorporé au département de l'Ain, et sous l'Empire , à celui du Léman. Sous la Restauration, le pays de Gex fut réintégré dans le département de l'Ain, à l'exception de la zone qui longe le lac Léman , portion cédée par le traité de 1815 à la confédération helvétique, comme nécessaire à la communication de Genève avec la Suisse de la rive droite du lac.

Les vestiges d'antiquités que renferme le département remontent à l'époque druidique. Ce sont des tombelles que l'on nomme poipes dans le pays, des pierres levées, des haches de pierre, des médailles celtiques, des tombeaux, etc. On remarque parmi les pierres levées ou plantées , deux blocs verticaux d'une hauteur de quatre mètres, situés dans la commune de Simandre; et , parmi les médailles , une médaille gauloise de Vercingetorix , trouvée à Isarnore. — Dans un tombeau gaulois ouvert à Douvres, près d'Ambronay, se trouvaient deux squelettes dont les bras portaient des anneaux de bois et de cuivre réunis ensemble par une chaîne du même métal. Une médaille carthaginoise a été découverte sur la montagne de Niherme, commune d'Oyonnax : Annibal y est représenté en pied , il tient d'une main élevée un bâton de commandement, et de

«UkNCàFIŁTOİBXaiJE. — AIN:

l'autre le litus augurai. — Les antiquités romaines sont des camps retranchés, des voies militaires , des aqueducs, des égouts, des baignoires payés en marbre, des colonnes* des tombeaux, des autels votifs, des temples, etc.; on cite comme des villes antiques aujourd'hui ruinées Isarnore et Fieus , où les vestiges de monuments anciens sont multipliés. — Quelques auteurs prétendent que la fondation d'Isarnore est due à une peuplade d'Ostrogoths. — On a trouvé près de Bourg une grande quantité de médailles de la colonie de Marseille. — On/ fait remonter à/ l'époque romaine des tours , hautes et minces , qui paraissent avoir servi à transmettre des signaux, et qui se trouvent sur les lieux élevés.

Les antiquités qui appartiennent au moyen âge, se composent de restes de fortifications attribuées aux Sarrasins 9 de monnaies bourguignonnes, une médaille .d'Attila , du tombeau de l'empereur Charles-le-Gros, d'un olifant ou cornet d'ivoire curieusement sculpté, trouvé près d'Ordonnaz, en 1784, etc., etc. — Les monastères et les églises- offrent de beaux modèles de l'architecture gothique. — Parmi les édifices féodaux, les ruines du vieux château, à Château -Neuf, méritent une mention particulière. (C'était le chef-lieu de la seigneurie de Val-Romey ; il était situé sur le sommet d'un rocher et environné de fossés profonds; les pans, des murailles qui subsistent encore ont plus de cent pieds* de hauteur sur quatorze d'épaisseur. Des arbres ont pris naissance sur le haut de «es ruines.

Les habitants du département de l'Ain , laborieux et actifs dans la montagne , semblent moins vifs et moins industriels dans la plaine. Leur caractère le prouve. est le calme et la patience. Leur imagination paresseuse est difficile à entraîner et à séduire, mais ils ont de précieuses qualités , une raison tranquille, un sens droit , une résolution ferme, un jugement sain. Sans être doués de cette bravoure audacieuse qui se jette témérairement, au milieu* des périls, Us sont de bons soldats, aptes- à supporter la fatigue, ne

se rebutant ni ne se décourageant par les difficultés, et arrivant sûrement au but après lequel ils ne courent pas. Le général Joubert, né dans le pays, appréciait les soldats bressans et en faisait grand cas: «Ce sont, disait-il, des hommes d'une b rate voure tranquille mais sûre, et pour peu qu'ils «soient animés, on peut compter sur leur brillante «impétuosité.» — Ce tempérament calme et froid garantit la pureté des mœurs du pays. Les passions y manquent de vivacité, mais les liens des familles y sont respectés et respectables. Enfin les habitants du département se montrent hospitaliers

et prévenants envers les étrangers , quoique soigneusement attentifs à leurs intérêts ; plus jaloux de conserver leur bien que de l'accroître, ils sont en toute occasion économes et ennemis des spéculations hasardeuses.

Dans la Bresse, les mariages se négocient pres- :que; toujours- le verre à la main. Les paysans sont difficiles pour leurs alliances. Ils ne se regardent pas comme égaux entre eux , mais on remarque du moins avec plaisir que, dans leurs préjugés de famille , ce sont les vertus et la bonne réputation qui font la noblesse. Les familles dont un membre a été atteipt* par une eondamnation flétrissante trouvent difficilement à ' s'allier avec d'autres; il en est dé même des Hommes qui ont un nom, c'està-dire qui passent pour sorciers. — Un usage ancien et respecté est de répandre du blé sur les deux époux lorsqu'ils rentrent dans leur maison en revenant de l'église. On leur souhaite ainsi prospérité et abondance. — Le mari promet ordinairement par contrat à sa femme une robe noire pour mettre à la Toussaint, le'jour des Morts et lors dés deuils de famille. — Un charivari attend lès nouveaux époux lorsque l'un des deux* est un veuf: mais, en donnant un bal public, ils peuvent éviter cedésagrément. Le bal même s'appelle alorschurivar; il est d'usage que Pouverture en soit faite par les deux mariés, qui se retirent ensuite VÎT-leur plaît.

Les enterrements sont toujours* accompagné* d'un repas où Ton célèbre 'en vidant les bouteilles les grandes qualités dn défunt. Il y a trente ans y dans plusieurs villages des rives delà Saône, on plaçait à calé dû mort et dans sa liière quelques meubles ou ustensiles à son usagé. Aujourd'hui, dans certaines communes, on tâche encore de mettre , ' en cachette du -curé , une pièce dé monnaie dans la bouche du mort, si c'est un adulte r et une gobille (petite boule) dans sa main, si c'est' un enfant.

Les fêtes des villages, qu'on appelle vogues, consistent à boire et à danser, mais la plupart des danses locales sont lourdes et sans grâce. La vielle et la cornemuse forment ordinairement l'orchestre de ces bals champêtres.

Le goût de la musique était autrefois généralement répandu dans la Bresse. Plusieurs villes avaient des compagnies d 'amateurs de musique organisées militairement, avec de riches et brillants uniformes , et qui saisissaient l'occasion de toutes les fêtes nationales pour donner des concerts publics. Nous ignorons si ces associations agréables existent encore.

L'ksJxllémettidts hoauiies.de la campagne est simple et com-mode. Des sabots ou. des gros souliers , des bas de laine ordinairement de couleur grise , arrêtés par

T,f^i/sr;/tr,i <fr / . /V

• / y/îrtw,* /

^ ^ UJi*

Js44l/t-4tfj£;

FRANCE MTTORESQUg. — AIN.

une, jarretière de laine noire , ou , xlant les journées de, travail
 **ie grandes guêtres «se toile- appelées gnraudes; «le* oulette*
 courtes et «m tablier de peau blanche , une veste de drap de laine,
 recouverte cnun habit de toile noire , «ommé.âAuafe : tel- est leur
 ajustement. Les plus aisés portent des Mandes- de . deap. Us ont les
 -cheveux lisses et un chapeau noir, -a trois cornes, et dont l'aile, ra-
 battue garantit le derrière de. la tête et du cou.

Le costume ides femmes est gracieux et éléphant : il se -compose
 d'une robe* de drap ordinairement de couleur bleue , d^sn corset
 lacé par-devant, de manches, larges à couleurs éclatantes, aune jupe
 plus courte que la robe qu'elle recouvre , ornée de galons de soie sur
 les. coutures, d'un tablier de cotonnade court et agréablement cou-
 pé. Les femmes portent des boucles d'oreilles et des colliers. Leur
 coiffure varie suivant les cantons : c'est tantôt un bonnet à fond
 étroit orné de dentelles , tantôt des cheveux relevés en chignon ;
 mais la tête est toujours surmontée d'un chapeau noir, de forme
 plate , coquettement incliné sur le devant ou sur le côté et orné gé-
 néralement de rubans ou de galons d'or ou d'argent. Leur chaus-
 sure, suivant la saison , est des sabots , des souliers ou des galoche,
 avec des : bas de lame , de coton ou de fit. — Les riches fermières
 mettent beaucoup de luxe dans leur toilette. 11 n'est pas rare d'en
 rencontrer avec des vêtements décorés de galons précieux sur toutes
 les coutures,. des tabliers de soie ou de belle mousseline , des bavo-
 lets et des bavettes garnies de dentelles, des bas à coins brodés et
 des souliers de couleur.

£AftTOAOE.

On parle français dans < toutes les villes du département. C'est le
 langage de toutes les classes ; riches et pauvres tiennent a égal hon-
 neur de -s'exprimer dans l'idiome national. Le peuple des- cam-
 pagnes sait aussi parler français , mais généralement il parle patois.

Le patois bressan est «m mélange de celte, de latin et d'italien. L'empreinte celtique y est peu sensible , l'italien s'y montre plus souvent, mais le latin en constitue le fonds. — Un des caractères distinctifs de ce patois est le retour fréquent de la terminaison o prononcé grave et très allongé. Cette terminaison se change en a long et ouvert dan» le patois duBugey. Les deux premiers versets de la parabole de Y Enfant prodigue , que nous allons citer, suffiront pour donner une idée du dialecte de la Bresse > « On sariin zoitm&u ave deu gaçon. — Lou plu zounou dtce à son pore : mon père, bailla me la pourcion de Un que me revin ; et lou pore fe lou partazou de son bin. » Le langage du, paysan de la Bresse est peu figuré. Il ne connaît pas les métaphores et se contente de dire tout simplement sa pensée. Sa prononciation est d'ailleurs languissante, monotone, et rarement accentuée par une passion vive.

Entre autres personnages distingués par leurs talents ou par le rôle qu'ils ont joué, le département a produit :

Claude de Seyssel, auteur distingué du XVe siècle, qui, après avoir été maître des requêtes sous Louis XII , devint archevêque de Turin.— Lonsf Boret, commentateur d'Hippocrate, médecin de Charles* IX et de Henri III.— Honoré d'Urfé, marquis de YAmboise, auteur du fameux roman de YAstrée(). —Les deuxrAVRE, seigneurs de Vaugelas, membres de l'Académie française. —Nicolas Faret, autre académicien du xviiie siècle, plus connu par les satires de Boileau que par ses propres ouvrages.—» Le «avant Guichexon, auteur de Y Histoire de la Bresse et du Bugey. — Ozanam, mathématicien distingué, auteur des Récréations physiques et mathématiques. — M^{me} de Ohoin, femme renommée pour sa grâce et pour son esprit, qui remplit auprès du grand dauphin, qu'elle épousa en 1699 , la place de madame de Maintenon auprès de Louis XIV. — Le père Maillât, célèbre missionnaire,

(1) La Biographie u*U+*êêlk fait naître d'Ut*, à alamUle.

traducteur des Gmnaes* annales de la Chine. — Le missionnaire François Pioubt , qui sut acquérir une telle influence sur les naturels de F Amérique septentrionale» que Duquesne disait ; < L'abbé Piquet, est plus utile en « Canada que dix régiments^ » — Commrrson, savant naturaliste f compagnon de Bougainville. — Carra , conventionnel e{ publiciste, un des premiers qui se soi t , en 1 789 , consacré au travail des journaux politiques. — Le général en chef ' Jouiert , tué à la bataille dé Novi , homme digne , par son caractère et ses talents , de commander les armées républicaines. — L'illustre médecin Bicaat. — Le fameux astronome Lalande, aussi connu par sa science que par son goût pour les araignées. — Louis Dvpuy, secrétaire de l'Académie des Inscriptions, savant distingué, mort du chagrin ou'il-eut d'avoir été forcé de vendre sa bibliothèque. — Alexandre Goujon , membre de la Convention , proscrit du 1er prairial , qui , en présence de ses juges, échappa par un suicide courageux à l'arrêt porté contre lui. — Le professeur Riche- »und , un des médecins savants de notre époque. — Michaud, de l'Académie française, auteur du Printemps d'un Proscrit et de Y Histoire des Croisades, homme d'esprit, poète élégant, historien judicieux. — Le docteur Mon teg re , victime de la science, mort à Saint-Domingue, en allant faire des Recherches sur la fièvre jaune. — Girod de l'Atn , député ; son (ils , fondateur du bel établissement agricole de Naz. — ftiBOCD , ancien membre de l'Assemblée législative, auteur de plusieurs écrits instructifs sur la Bresse. — Brillât-Savarin , membre de la cour de cassation, Pun des pères de la gastronomie en France, auteur de la Physiologie du goût. — Et en fin1 le*, généraux Dàlle-magxe, Pcthod , Si buet, Robin , etc., etc.

Le département do l'Ain est un département/ron/iè/v» région de l'Est. — lia pour limites : au nord , le département du Jura ; À l'est , la Suisse et la Savoie ; au sud» le département de l'Isère; à l'ouest ,

ceux du Rhône et de Saône-et-Loire. Il lire son nom. d'une de te» principales rivières, qui le traverse du nord au sud. .Sa superficie est de 584,822 arpents métriques.

\$ol. — • IL est très varié, en raison de la division du département en. paya de plaine* (ou de plateaux) et de mon tagnes* Dans la plaine, l'argile dominé.

Montagnes. —.Toutes les montagnes appartiennent à la chaîne du -Jura , dont elles sont un .prolongement; elles se trouvent dans la partie orientale du département'et s'étendent du nord-est au sud-ouest. L'extrémité méridionale de celte chaîne est connue sous le nom de mont Credo, et paraîtrait avoir été réunie autrefois au mont Pouaeké, situé vis->è*vis , -dans la même direction ,< et dont eUe n'est «séparée que 'par' le Rhône. Sur les sommets de ces mon^agnea on ne voit que des sapins, des forêts , des taillée ou des landes arides , maie il existe au centre du département une chaîne secondaire , qu'on nomme JUvermont, et dont une partie est couverte de vignobles.

LaoS'Et étawos. — Le lac de Nantoa est le seul «ac qui -mérite ce nom.' Il est plsdé au milieu des montagnes et •élevé de425 mètres au-dessus du niveau de la mer*— Le» étang» sont ttomhreum et couvrent une grande partie des arrondissements de Trévoux et de Bourg. Nous en ^parlons avec détail* l'article sur ^industrie agricole.

Rivière* — Le département est sillonné par. un grand nombre de rivières. L'^ôi le. coupe en deux parties à peu près égales. Cette-rivière, affluent du Rhône r n'est navigable que pendant lès grosses eaux et seulement sur une ligne très courte. EUe a sa source dans le département du Jura ; son cours est d'environ 150,000 mètres. Le Rhône borne le département à l'est et au midi. 11. ne devient navigable quau Parc , à4 lieues au dessus .de Seyssel-On voyait autrefois,

entre le mont Credo «t le mont Vouacke, une espèce de voûte detiQ pas de longueur, formée par le* roebet* que les eaux avaient ski-

la

tachés deâ montagnes , et tous laquelle disparaissait le fleuve ; c'est ce qu'on nommait la perte du Rhône. Des travaux entrepris pour assurer le flottage et pour l'utilité de divers établissements industriels , ont fait disparaître cette curiosité naturelle, mais le lit du fleuve n'a as encore été rendu propre à la navigation jusqu'au iac Léman : cependant , la possibilité d'ouvrir cette voie importante a été reconnue dès 1794 par un ingénieur français , M. Boissel , qui a lui-même suivi le cours du Rhône en bateau depuis Colonge jusqu'au Parc. — La Saône, qui borne le département à l'ouest , est navigable dans toute cette partie de son cours. — Parmi les autres rivières, la Falserine, la Bienne, la Reyssouse , la Veylc et la Chafaronne sont les plus importantes. La Bienne, affluent de l'Ain , est navigable depuis Dortan.

Navigation intérieure, canaux. — Il existe divers projets de canaux dont l'exécution serait très utile au pays; mais le département ne possède encore qu'un seul canal celui de Pont-de- Faux' à la Saône, dont la longueur n'est que de 400 mètres. On compte dix ports sur le Rhône et la Saône. — La longueur totale de la navigation sur les rivières et sur le canal est de 72,000 mètres.

. Routes. — Le département possède 6 routes royales et départementales dont le parcours en tous sens est évalué à 737,750 mètres.

. Climat. — La température du département est différente dans les diverses localités suivant la nature du sol , l'abondance des eaux , l'absence ou la présence des forêts. Humide et brumeuse dans les arrondissements de Bourg et de Trévoux (surtout dans ce dernier), elle est sèche et froide dans les autres, où l'air est sain et le ciel

presque toujours pur. Les hivers sont plus longs à Belley, à Nantua et à Gex qu'à Bourg et à Trévoux. La neige dure dans le haut Bugey depuis la fin d'octobre jusqu'au mois d'avril. Année moyenne il tombe dans le département environ 45 pouces d'eau.

Vents. — Le vent du sud règne en octobre et en novembre. Celui du nord domine en décembre, janvier et février, cesse en mars et reprend en avril et mai , époque où les gelées font beaucoup de tort aux récoltes.

Maladies. — Dans la partie humide du département , le scorbut et les fièvres continues sont les maladies les plus fréquentes ; dans le pays de montagnes on remarque principalement des phthisies et des affections scrofuleuses. On y trouve aussi quelques ophtalmies, mais on n'y signale pas de goïtres.

HOTOU MA1

Fossiles. — La plupart des débris fossiles, si nombreux dans le département, sont des plantes ou des coquillages de diverses espèces. On a* reconnu dans un monticule voisin de Meximieux des ossements pétrifiés de grands animaux dont les analogues n'existent plus. On a trouvé il y a plus de quarante ans , près de Trévoux, une superbe dent molaire siliciée pesant 1 kil. 25 déc. et pareille à celles qu'on rencontre sur les bords de l'Ohio. — AVarambon, une fouille faite en creusant un puits, a mis à découvert une défense d'éléphant parfaitement conservée.

Règne animal. — Outre toutes les espèces d'animaux domestiques dont les bêtes à cornes et les bêtes à laine sont seules de belle race , le département renferme une grande quantité d'animaux nuisibles ou sauvages, parmi lesquels nous citerons' l'ours , le loup , le renard , ' Je chat sauvage, etc. — On y trouve peu de sangliers, point de cerfs , et généralement peu de gibier à poil ; mais par compensa-

tion le gibier ailé y est très abondant , surtout en oiseaux aquatiques , tels que les cygnes , les oies sauvages , les canards , bécasses , etc. On y voit des grues , des hérons, des cicognes, des cormorans, des butors. L'outarde s'y montre quelquefois,

et s'il faut en croire M. Bossi , qui y a été préfet , on y a même rencontré l'ibis d'Egypte et la sarcelle de la Louisiane. — Les rivières sont poissonneuses, les aloses et les truites de l'Ain sont fort estimées , les saumons remontent quelquefois la Saône. — Les ruisseaux renferment beaucoup d'écrevisses. — Parmi les amphibiens, les salamandres aquatiques sont très communes. — La couleuvre et le serpent s'y trouvent fréquemment , mais la vipère y est rare. — Les cousins sont tellement multipliés dans le pays d'étangs, que pour y dormir en paix on est obligé de s'envelopper d'une cousinière.

Règne végétal. — Le département est riche en végétaux de toute espèce, mais surtout il possède un grand nombre de ceux qui croissent dans les marais. — On remarque parmi les céréales cultivées, Force nue, à six rangs.— > L'arrondissement de Belley produit des truffes noires qui sont assez estimées. — Le châtaignier prospère dans le département , le mûrier y vient avec succès. — Les essences du hêtre, du chêne et du sapin dominant dans les forêts.

Règne minéral. — On n'exploite dans le département d'autre mine métallique que celle de Villebois-sous- Belley, dont le minerai de fer alimente les forges dites de l'Ain.— Cependant on trouve dans plusieurs endroits des indices de mines de fer, de cuivre, d'argent et même d'or. On soupçonne à Ceyserieux l'existence d'une mine de houille. 11 existe des tourbières et des mines de lignites dans diverses localités. — Le département possède des carrières de marbre , de pierres de taille , de gypse , de marne et d'argile à potier. — Les pierres lithographiques de l'arrondissement de Belley sont réputées les meilleures de France et peuvent soutenir la comparaison

avec celles de Munich. — Les mines de bitume de Seyssel et de Pyrimont sont l'objet d'une exploitation féconde en applications utiles. — Enfin les stalactites de plusieurs grottes présentent de beaux fragments d'albâtre blanc , gris-de-lin ou lilas.

Eaux minérales. — On ne trouve pas d'établissements d'eaux minérales dans le département. 11 existe cependant des sources à Ceyzeriat près Bourg, à Pont-de- Vaux, à Saint- Jean -sur-Reyssouse , à Saint-Jean-su r- Veyle, à Servignat, Biziat, Polliac, etc. — On voit dans la prairie de Ceyzeriat une fontaine sulfureuse et ferrugineuse. — La fontaine minérale deThoui, près Belley, avait paru assez intéressante à l'ancienne administration du pays pour qu'elle ait fait kdes dépenses afin d'en tirer quelque utilité. — Il y en a encore une source à Seyssel, mais toutes ces eaux sont peu renommées', et par conséquent peu recherchées.

WWUOSXTÉM VA'

Vallées de Suran et de Drom. — La vallée de Suran

Ĭ>résepte à l'observateur diverses grottes ornées de staactites. Le Suran y coule sur un banc de roches gercées en plusieurs endroits et dont les fentes absorbent les eaux. Ainsi, à l'époque des plus grandes chaleurs, cette vallée , arrosée par des sources tellement abondantes qu'elles font quelquefois de la rivière un torrent impétueux , est exposée à manquer d'eau. •— Un phénomène tout différent a lieu dans la vallée de Drom, située à l'ouest de celle de Suran. Cette vallée ne possède aucune source, et néanmoins son sol , qui repose sur une masse calcaire, est assez bien cultive ; malgré sa sécheresse apparente , ce sol perfide se change quelquefois subitement en lac : de toutes parts s'élèvent des jets d'eau ; un puits voisin du village de Drom , et disposé en entonnoir, se remplit et déborde : en peu de temps la vallée est inondée. La retraite de l'eau est aussi prompte que son arrivée; après son écoulement , la superficie de la

terre ressemble à un vaste crible. Le fond de cette vallée paraît être suspendu sur de grandes cavités où l'eau abonde de tous côtés et déborde quand elles sont pleines. C'est là sans doute que le Suran', dont le lit est percé d'abîmes , va s'engloutir.

Gbottbs de la Balme. — Il existe dans le midi de la France plusieurs cavités qu'on nomme grottes de Balme ; celles du département de l'Ain sont situées dans le Bugey, au pieu d'un rocher au haut duquel on voyait jadis la chartreuse de Pierre Châtel. On ne peut y pénétrer qu'avec des flambeaux. Une salle de trente pieds de haut sur soixante de large sert de vestibule ; au bout de cette salle , la voûte et le sol s'abaissent , on descend par une rampe rapide, taillée en zigzag, dans les véritables grottes. Là, des voûtes en dôme , en berceaux, à arcades doubles, à clefs pendantes, se disputent les regards. Toutes les grottes sont ornées de stalactites de toutes les formes et de toutes les couleurs. Ici on admire une broderie légère , là des ramifications arborescentes, des feuilles entrelacées avec autant d'art et d'élégance que le pourrait faire l'artiste le plus intelligent ; plus loin /des figures grossièrement sculptées, des ornements gothiques, des groupes, des pyramides d'inégales grandeurs , des amas de cylindres terminés par des aiguilles taillées à six pans , comme le cristal de roches ; enfin tous les accidents curieux et variés qu'offrent les grottes les plus célèbres.

I, BOVRM, CH1T1AVX, *TC.

• Bouao , sur la rivière de Reyssouse , ch.-l. de préfet. , à 1 151. S.-E. de Paris. Pop. 8,999 bab. — Un bassin agréable et Tarie, que terminent les coteaux de Revermont , s'étend sous la ville du côté de Test; ce bassin se prolonge au nord avec le cours de la rivière; on voit à l'ouest un plateau cultivé, et au sud l'horizon est borné par une vaste forêt. — Six grandes routes aboutissent à Bourg, et cependant la ville , placée au milieu d'un pays agricole, a peu de com-

merce et de manufactures. Les rues en sont étroites et tortueuses. Autrefois presque toutes les maisons étaient construites en bois; quelques quartiers sont encore bâtis de cette manière; mais depuis une cinquantaine d'années l'emploi de la pierre devient à peu près général. — Un ruisseau nommé le C6m traverse la ville et reçoit les immondices. — Elle doit ses fontaines aux soins de l'intendant Dufour Villeneuve , qui fit rassembler et distribuer les eaux d'une bonne source. Cet habile administrateur lit aussi planter plusieurs de ses promenades, entre autre* le Bastion et le Quinconce, — Le dessèchement des fossés de la ville, opération commencée en 1771, a contribué à sa* salubrité et à son agrément; le cloaque qui l'environnait s'est transformé en une ceinture de jardins. — Suivant le président de Tbou, feourg est assise sur remplacement qu'occupait sous les Romains rancienyôra/it Sebmiiianorum. — Après avoir fait partie dn royaume 'de Bourgogne, de l'Empire, des Etats de Savoie , elle fut définitivement réunie à la France en 1901 par le traité de Lyon. — Cette ville fut prise deux fois par les Français en 1595 et en 1999. — Les protestants avaient à Bourg un temple qui a été brûlé; les Juifs y étaient autrefois en grand nombre ; ils habitaient un quartier particulier , appelé la Jmiverit. — La cathédrale , la halle-aublé ou Gtenctie, la salle de spectacle, l'hôtel- de- ville et l'hôtel de la préfecture , sont les édifices les plus remarquables que possède cette ville.

Église de Brou. — Le lieu où s'élève cet édifice n'était qu'une épaisse forêt , aux portes de Bourg , lorsqu'en 927 il devint célèbre par la retraite de Gérard évêque de Maçon. L'ermitage qu'il y établit fut bientôt environné d'habitations religieuses. L'église actuelle fut commencée en 1511, par Philibert-le-Beau , en exécution d'un vœu fait par Marguerite de Bourbon , 'sa mère; elle ne fnt achevée qu'en 1539. — Les dépenses de ce monnment sont évaluées à plusieurs millions de notre monnaie. — L'église a 99 mètres de longueur dans œuvre , 34 de longueur et 21 et demi de hauteur sous voûte. Le fron-

tispice, couronné par trois frontons, est un, assemblage d'ornements gothiques et d'arabesques remarquables par les richesses du travail et la perfection des* détails. — L'intérieur, parfaitement éclairé , offre de belles proportions , une extrême légèreté, et de magnifiques xjtraux peints qui ne frappent pas moins par la correction des figures que par la vivacité des couleurs. On voit dans le chœur trois mausolées : celui de Marguerite de Bourbon ; celui de Philibert-le-Beau et celui de

Marguerite d'Autriche : vérité d'expression dans les figres , délicatesse du travail , richesse des marbres , tout se réunit pour exciter l'admiration. Les sculptures qu'offre de toutes parts l'intérieur de l'église ne sont pas moins recommandables ; ce sont les belles formes de l'Italie avec le fini de l'école flamande.

Poht-de-Veyle, dans un sol bas et humide, sur la rive gauche de la Veyle , ch.-l. de cant. , i 7 1. et demi O. de Bourg. Pop. 1329 hab. — Cette ville s'appelait autrefois Bourg-de-Peyle (Oppidum Velt*)\ le changement de nom suivit l'établissement d'un pont à l'entrée de la ville. — . Pont-de-Veyle a eu successivement pour possesseurs des seigneurs particuliers , b maison de Savoie et les rois de France. En l'an 1595, François Ier engagea la seigneurie de Pont-de-Vejle à Guillaume, comte de Furstemberg, en paiement de sommes considérables que le roi lui devait pour diverses levées d'Allemands et de Lansquenets qu'il avait amenées en France. — Cette ville étai-tan-ciennementmoitié catholique et moitié protestante.

Pokt-d'Àiw , sur la rive occidentale de l'Ain , ch.-l. de cant. , à 5 1. fl|4 S.-E. de Bourg. Pop. 1,192 hab.— L'ancien pont, dont la ville a tiré son nom , n'a laissé aucun vestige. — Elle occupe , dans une situation agréable, un point central, où viennent se croiser plusieurs grandes routes. — Sur une éminence , qui domine le cours de l'Ain et du Suran, s'élève le château de Pontd'Ain , qui fut bâti par les

sires de Coligny, et reconstruit depuis à deux reprises différentes par d'autres seigneurs. — Les princesses de Savoie y venaient accoucher et y faisaient élever leurs enfants. — Le duc Philibert y mourut , et son cœur fut inhumé dans l'église de la ville de Pont-d'Ain ; mais l'impétuosité de la rivière ayant sapé les fondements de l'église, le cercueil de plomb qui contenait ce dépôt fut entraîné dans sa ruine.

Poitt-de-Vaux , aux bords de la Reyssouse, sur la route qui conduit de Maçon à Cuisery et à Tournus, ch.-l. de cant., à 10 L 3[4 N.-O. de Bourg. Pop. 3,189 hab. — Cette ville doit son nom à un ancien village appelé Faux, et au pont qui a été construit sur la Reyssouse. — Une image de la Vierge , à laquelle on attribuait beaucoup de miracles, fut la cause première de la formation de cette ville par le nombreux concours de fidèles qu'elle attirait. — Pont-de-Vaux , qui appartenait aux sires de Beugé, étant tombé en la possession du duc de Savoie Charles 111, celui-ci l'érigea en comté , titre que ce lieu porta jusqu'en 1623 , époque où il fut érigé en duché par Louis XIII , roi de France. — Les édifices qu'on remarque à Pont-de-Vaux sont l'hôtel-de-ville , construction moderne , l'hospice des malades, et la halle au blé , qui , après avoir été dévorée par un incendie , fut entièrement reconstruite sur les plans de Morand, célèbre architecte de Lyon. — Sur une des places de la ville, on a érigé, en 1832, la statue du général Joubert, auquel Pont-de-Vaux s'enorgueillit d'avoir donné naissance.

Box , dans une plaine arrosée par la Saône, à 2 L. de Pont-de-Vaux. Pop. 806 hab. — On prétend que cette commune , qui comprend quatre hameaux, est peuplée par les descendants d'une tribu de Sarrasins, qui se serait fixée dans le pays , il y a plusieurs siècles.

Belliv, entre deux collines, ch.-l. d'arr., à 1 L. 1(2 O. du Rhône et 18 L. 3(4 S.-E. de Bourg. Pop. 4,286 hab. — Il s'est trouvé des érudits qui ont attribué la fondation de cette ville à Creuse, femme

d'Énée, perdue lors de l'incendie de Troie. Sans nous arrêter à cette opinion , nous dirons que Belley doit être une ville très ancienne , puisqu'il résulte de documents positifs qu'en 412 le siège épiscopal y était déjà établi. — La ville fut presque entièrement brûlée en 1885 ; mais on b rebâtit par degrés , et Amé VII , premier duc de Savoie, la fit clore de murailles et de tours. — Les évêques de Belley ont porté le titre de princes de l'Empire.— Le palais épiscopal , qui ne fut achevé que quelqncs années avant b révolution , est un des édifices les plus remarquables du département.

Gex , sur le torrent de Jonant , au pied de la chaîne du Jura , ch.-l. d'arr., * 27 \. ifl N.-E. de Bourg, pop. 2,834 hab. — Cette petite ville , dont le nom btin est Gesium , se trouvait naguère encore b capitale d'un état indépendant : il faut dire que cet état n'avait que 8 lieue» de long sur 3 i\l de brge. — La ville de Gex

But conquise en 15\$6 par les Bernois, puis, parle* Genevois. -* H s'y lait un grand commerça de fromage de Gruyère.

Futsxr, ch.-l. decant., à 2 1. 3f4 de Gex.Pop.935. h— Ce n'était qu'uu hameau lorsque Voltaire vint l'habiter ; ce grand écri- -ainen fit une ville par ses bienfaits. Non-seulement il distribua, •les terres pour y bâtir, mais encore il procura la subsistance, et l'aisance , à un grand nombre d'horlogers et d'autres ouque son influence y avait attirés. C'est de là que , retiré dans sont château , il dirigeait l'esprit de son siècle : Ferny était alors fe capitale du monde littéraire.

İiàstca, entre deux montagnes, sur le bord oriental d'un petit hc, cb.-l. d'arr. , à 11 1. 1(4 E. de Bourg. Pop. 3,701 bab. — La situation de cette ville, entre Lyon et Genève , ie Rhône, et l'Ain , ejnî longent son territoire, concourent à activer l'esprit naturellement industriel des habitants. — La ville est jolie et assez lien bâtie. Son nom lui vient d'un petit ruisseau qui s'échappe du lac voisin, et vient se réunir à un .autre au-dessous de ses murs: mmnty en celtique, si-

gniûe ruisseau. — Le lac fournit de très bon neisson et surtout d'excellentes truites. — Charles-le-Chauve a été inhumé dans l'église de Nantua.

Trévoux, sur le penchant d'une colline, sur la rive gauche de fa Soûue, ch.-l. d'arr., à 13 1. S -O. de Bourg. Pop. 2,556 hab. — Cette ville très ancienne a pris son nom, Trivortiu, de ce qu'elle est située à l'endroit où l'un des grands chemins qu'Agrippa avait Jàvit faire dans les Gaules se partageait en trois branches. — C'est anus ses murs que l'empereur Sévère battit son compétiteur Albin us • 0 198. — Elle devint la capitale de la principauté de Dombes. — Clément Vil y érigea un chapitre en 1525. — Trévoux était, dans lr xvie siècle, une ville forte, ceinte de murailles défendues par tfes tours, et qui, s'élevait en amphithéâtre sur les bords de la rôière, présentait un aspect pittoresque, que le célèbre Israël Sylvestre nous a conservé. ' — C'est de l'imprimerie de cette ville qoe sortit, en 1704, la première édition du Dictionnaire universel, sous le nom de Dictionnaire de Trévoux. En 1701 avait i à paraître le Journal de Trévoux, il s'imprima dans cette Tille pendant 30 ans sous la direction des jésuites; depuis on en continua l'impression à Paris. — Trévoux avait plusieurs édifices considérables; il ne lui reste plus que son palais de justice. On y eoît encore les débris de quelques tours dont la tradition attribue u* construction aux Romains; mais leur architecture dénote une •rigine moins reculée. La tour principale, de figure octogone, conserve encore -de 13 à 14 mètres d'élévation.

Ciutix.lo2i-LÊs-Dombes, sur la Chalaronnc, ch.-l. de caut., à • I. 3(4 de Trévoux. Pop. '2,636 hab.— Son nom lui vient d'un ancien château dont on roît encore les débris. — Cette ville a été très industrielle jusqu'à l'époque où Amé VII en expulsa les Juifs. Cette mesure date de 1429. Depuis lors son industrie se réduit à un petit commerce de consommation.

Moictluel, au pied d'un coteau planté de vignes, sur la grande «■te de Lyon à Genève, ch.-l. de cant. , à 1 I. 1|2 du Rhône, à 61. 3(4 E>S.-E. de Trévoux. Pop. 2,927 hab.— Ce lieu n'a pris mg parmi les villes qu'en t276.— C'est là que Sigismond érigea la Savoie en duché en faveur d'Ame VII. — Mon tin el servit, dans le xn* siècle, d'asile aux Génois et aux Florentins, chassés de France. Vers la fin du siècle suivant, on y trouvait encore un assez grand nombre de familles italiennes. — Montlucl , dont le nom «trio est Mont Lupelli , a été la capitale de ce qu'on appelait la Palbonnr.

SIViSION POLITIQUE ET ABMUOTSTBATTTrS.

'RouTiQtrx. — Le département nomme 5 députés.— Il est divisé •m 5 arrondissements électoraux , dont le» «befs-licux oont : Pent-•V-Yaux , Bourg , Trévoux , Belley et Naniua. Le nombre des électeurs est de 1,100.

Administrative. — Le chef-lieu de la préfecture est Bourg. Le département se divise en 5 sous-préf. ou arrond. commun.

Boorg 10 cantons, 120 communes, 117,289 habit.

Cex 3 28 21,651

Hantoa 6 71 51,242

ïrevoux 7 111 76,134

Total. . . 35 cantons, 439 communes, 346,040 habit.

Service. du trésor public. — 1 receveur général et 1 payeur {résidant à Bourg) , 4 receveurs particuliers, 5 percepteurs d arrond.

Contributions directes. — 1 directeur (à Bourg) et 1 inspecteur.

Domaines et Enregistrement. — 1 directeur (à Bourg),. 2 inspecteurs , '2 vérificateurs.

Hypothèques. — 5 conservateurs dans les chefs-l., d'arr. coram.

Douanes. — 1 directeur (à Belley).

Contribution indirectes. — 1 directeur (à Bourg), 5 directeurs d'arrondissements, 5 receveurs entrepreneurs.

Forêts. — Le département fait partie du 12^e arrondissement forestier, dont le chef-lieu est Maçon. — 2 insp., à Bourg et Nantua.

Ponts-et-Chaussées. — > Le département fait partie de la 5^e inspection, dont le chef-lieu est Lyon. — Il y a 1 ingénieur en chef en résidence à Bourg.

Minet. — Le département fait partie du 18^e arrondissement et de la 4^e division, dont le chef-lieu est Saint-Etienne. • Cadastre. — 1 géomètre* en chef à Bourg.

Loterie. — Les bénéfices de l'administration de la loterie sur les mises effectuées dans le département présentent (pour 1431 comparé à 1830) une augmentation de 3,515 francs.

Hères. — Le département fait partie du 8^e arrond. de concours pour les courses de chevaux, dont le chef-lieu est Nancy.

Militaire. — Le département fait partie de la 7^e division militaire, dont le quartier général est à Lyon. — Il y a 1 maréchal de camp commandant le département et 1 sous-intendant militaire. — Le dépôt de recrutement est à Bourg. — Le département renferme 2 forts : Fort-l'Ecluse et Pierre-Chatel. — La compagnie de gendarmerie départementale fait partie de la 21^e légion, dont le chef-lieu est Besançon.

Judiciaire. — Les tribunaux du département ressortent de la cour royale de Lyon. Il y a 5 tribunaux de 1^{re} instance : Belley, Bourg (2

chambres), Gex, Nantua , Trévoux; ces tribunaux font l'office de tribunaux de commerce.

Rkxiuous*. — Culée catholique. •*- Le ^département forme la siège 4'un évêché érigé .dans Je ve siècle , snffragantde l'archevc*» ché de Besançon , et dont le siège est à Belley. — U. y a dans \q département : — à Brou , un séminaire diocésain qui compte 140 élèves ; — à Belley, une école secondaire ecclésiastique ; — a Meximieax , une école secondaire ecclésiastique. — Le département renferme 1 euro de lre classe , 14 de 2e, 329 succursales , • 106 vicariats. — Il y existe 3 écoles chrétiennes , 108 congrégations religieuses de femmes , chargées des hôpitaux , de l'éducation des enfants et des soins à donner aux aliénés.

Culte protestant. — Les réformés du département. ont à Ferney an oratoire annexé à l'église consistoriale de Lyon , et qui est desservi par vn pasteur. — - il y a en outre dans le département un temple. — On y compte une société biblique, tune «pesété de mie» sions. évangéliques, et deux écoles protestantes.

Ujuveûsitairx. — Le département est compris dans Je ressort de l'Académie de Lyon.

Instruction publique. — Il y a dans le département : — 2 collèges : à Bourg , à Nantua, — et 1 école normale primaire à Bourg. — Le nombre des écoles primaires du département est de 432, qui sont fréquentées par 18,511 élèves ,. dont 11,814 garçena et 6^667 filles, — Les communes privées d'écoles sont au nombre de 175.

Sociétés savaxtils , etc. — Il y a à Bourg une Société d'Eeut* lation et d' Agriculture, et des Sociétés d'Agriculture dans les quatre chefs-lieux d'arrondissement. — Bourg possède des Cabinets de Physique et de Chimie i un Musée départemental; un Jardin Botanique avec un Terres* d\B?périe«ccs.—On fek à Bourg des Couve gratuits d'Ac-

couchement , de Dessin linéaire , de Géométrie et de Mécanique -appliquée aux arts. • _ .

D'après le dernier recensement officiel, elle est 'de 346,010 hab. et fournit annuellement à l'armée 891 jeunes. soldats.

Le mouvement- en 1830 a. été de , .

Mariages ; . . 3,203

Naissances. Masculins. Féminins.

Enfants légitimes. 4,900 — 4,838 I », fc , <A ,«,-

naturels.. 209 - 180 f ToUl lo'127

Décès. 5,109 — 5,018 Total 10,127

Le nombre des citoyens inscrits est de 68,496. Dont : 23,352 contrôle de réserve.

45,144 contrôle de service ordinaire.

Ces derniers sont répartis ainsi qu'il suit : 44,268 infanterie.

45 cavalerie.

198 artillerie.

633 •apeun<fionapiers.

FRANCE PITTORRSQIR

yr/T^» ew S\'/?At<t<i6>

t_ 't^é- tfr ;./:- (€ YéMé.

On en compte: armés, JMIT4'; équipés, 5,479 ; habillés , 10,749. 20740 sont susceptibles d'être mobilisés.

Ainsi , sur 1000 individus de la population générale , JOD sont inscrits au registre-matricule, et 60 dans ce nombre sont mobilisables; sur 100 individus inscrits sur le registre "matricule , 66 sont soumis au service ordinaire, et 34 appartiennent à la réserve.

Les arsenaux de l'Etat ont délivré à la garde nationale 10,563' fusil* , 834 mousquetons, 8 canons , et un assez grand nombre de pistolets , sabres , etc.

Le département a payé à l'Etat (1831) :

Contributions directes 2,886,637 f, 60 c

Enregistrement, timbre et domaines 1,395,681 68

Douanes et scia 140,008 6».

Boissons, droits divers, tabacs et poudres. « . 090,500 75

Postes. . 144,611 71

Produit des coupes de bois 104,888- 80

loterie, ...T.... 40»674 70

Produits divers 54,010 59

Ressources extraordinaires. ...),« 492,018 ► 65

ibtaï. . . 6,258,04* f. Ile.

Il a reçu du trésor 4^67,137 fr.93c, dans lesquels figurent:

La dette publique et les dotations pour. . % . 749,886 F. 59 c.

Les dépenses du ministère-de la justice.*. . . 122,996 92

des services publics et des cultes. 421;582 25

du commerce' et des travaux publics. 606,650 »

de la guerre !, £67,56F 51

de la marine. . . . 188 *M'

des finances. . . ? 114,268 W

Frai» de régie et de perception, des 4mpo€s. . 1,063,644 78'

BemboaJscm. , restifot. , nom-valeurs , prime». - 320,522 18*- . "

Total * . . _;... 406g,137 f. 08?.-

, Ces deux sommes totales do paiements et de recettes représentant à pen de variations près le mouvement annuel de* impôts -et des recettes , le département , malgré sa position frontière , paie encore à l'administration centrale (déduction faite du produit de* douanes) 1,051,995 fr. 55 c, de plus qu'il ne reçoit \ ou plus du. 16* de son revenu foncier.

Elles s'élèvent (1881) à 279,427 fr. 83* cent. Si vont : Dép. fixes : traitements, abonnem., etc. 73,1 10 f. 77 c ' Véf. variables : loyers, réparations , encouragements, secours, etc 206,316 56

Dans cette dernière somme figurent pour

30,900 f. » c les prisons départementales, 26,228 32 les enfants trouvés.

Les secours accordés par l'Etat pour grêle, in*

cendie , 'épizootie , etc., sont de 13,010 *»

Les fonôVconsacrés au cadastre -s'élèvent -à, . . 59,881 60 Les dépenses des cours* et tribunaux sont des . 191,453 64 Les frais de justice avancés. pur l'État de. > . . . 27,259 80

XBBTWBTBxB AGRICOLE.

Sur une superficie de 584,822 hectares, le département, en compte : 265,000 mis en culture* .654800. forêts,.

16,992 vignes.

60,000 prés.

29,000 étangs, lacs, rivières, 100,000 landes.

6,000 marais.

Le revenu territorial est évalué à 16,076*000 francs» Le département renferme environ 10,900 chevaux.

. 8,000 ânes et mulets.

150,000 bêtes à cornes (race "bovine). ... 15,000 chèvres.

50,000 porcs. 200,000 moutons, mérinos, métis et indigènes. Les troupeaux de bêtes à laine en fournissent chaque année en», environ 220,000 kilogrammes.

Le produit annuel du sol est d'environ :

En céréales et parmentières. 1,950,000 hectolitres.

En avoines 230*000 id.

En vins 500,000 id.

En fruits 1,300,000 kilogrammes.

En foin 180,600,000 id,

En poissons d'étangs. . . . 1,200,000 id. En fromages 1,200,000 id.

L'industrie agricole est variée et bien entendue. — Les citrons : de selle de la Bresse jouissaient autrefois d'une grande réputation au

Philippe de Cornmin les rapporte que le cheval monté par le roi Charles VIII à la bataille de Fornoue était de la Bresse, Un fort excellent cheval qu'il eût vu de son temps, il était noir et s'appelait Savoie. On sait que François 1er et Henri IV estimaient les coursiers de France sans en posséder dans leurs écuries. Malheureusement la race en a dégénéré. Il est à désirer que les propriétaires du département s'appliquent de nouveau à l'améliorer. — On élève et engraisse un grand nombre de bêtes à cornes, qui trouvent une débouchée avantageuse dans la consommation de Lyon. — La culture se fait avec des bœufs ou avec des mulets. — Les porcs gras et les volailles de la Bresse, fort recherchés, sont l'objet d'une exportation considérable. — La récolte en céréales suffit et au-delà aux besoins de la consommation locale. — Le département compte les trois cinquièmes de ses produits en vins. — La culture du chanvre et du lin donne des résultats avantageux. — L'élevage des abeilles réussit bien, mais elle n'est pas assez répandue. Les paysans ne vendent jamais de ruches, ils croient que s'ils en avaient une, les abeilles de toutes leurs autres ruches périraient. Ce n'est que par échange qu'on peut donc s'en procurer dans le pays.

— La France était entièrement tributaire de l'étranger, et en particulier de la Saxe, pour les laines fines, lorsque M. de Gisors de l'Épéroux fonda vers il y a trente ans, à Jassas, auprès de Gex, le bel établissement qui a pour objet la production de cette matière précieuse. Le troupeau tombé par ses soins se compose de 3,000 bêtes super fines, et peut mettre chaque année dans le Commerce plus de 1,500 individus, valeur à 560 mille pour suffire aux besoins de la France et pour franchir de 11 à 12 millions qu'elle paie encore à l'étranger. Mais le rétablissement de Kar ne saurait seul remplir ce vœu; S'il serait à désirer que des établissements pareils se multipliasent. ■ L'association rurale de Néz pour directeurs MM. Perrault de

/«temps, et Girod de l'Ain: — Le troupeau , en se p<ipètuanft par
 'lut même r sons l'inflimnce d'un système hygiénique ■ approprié*
 sa nature , a fini par acquérir la constance de sans* et' la fixité de
 type que l'on remarque dans les races lorsqu'elles sont: parvenues -à
 «n degré supérieur dlaruncmeatj — Les résultats «*-• tenus des
 laines de Naz soutiennent dignement le parallèle avec» cew^pie
 présentent les bines électorales de Saxe.

ÉTSitOê. — ÎJe*~étangs~Jforment un des éléments principaux &
 la constitution agricole du département. I h occupent le plateau de
 la Bresse-Bressane, et au nombre d'environ 1,667, présentent v tant
 dans l'arrondissement de Bourg que dans celui de Trévoux, une sur-
 faace de £O*445 hectares.. Ce plateau-, sillonné par de pelas* coteaux
 peu 'élevés ehtres rapprochas les uns des entres, outre am > soi
 composé d'une terre végétale de 4 à 5 ponces d'épaisseur, «psi1

pose su* unethase d'argile extrêmement compacte et imper-
 méable a .L'eaut, Les sonnées, les ruisseaux- et les rivières y coulant
 «st grand anarbre^on coneest que ces lieux ont dû être couverts de
 marais-, comme l'indique l'ancienne dénomination de âretee sm*+ •
 récagause, jusqu'au moment où las eaux ont été réunie» et «mise»
 au moyen de digues «liant d'une eottine à l'autre. C'est ainsi qme>
 les marais ont été convertis en étangs et sont devenus poor Ionspro-
 priétaires L'objet d'une industrie qui mérite d'être exposée sm
 quelques détails.'— Ces terrains sont alternativement mis en culture
 ci occupés par les eaux.— Quand on veut cultiver un étang on le met
 à sec en ouvrant le* /Ad* ou coupure pratiquée dans la digue; la
 couche végétale^ fertilisée pan le limon , est ensemencée en blé, en
 orge et surtout enravoine.- Le produit <est double de celui des «
 autres -terre!* du 'département, — Dès» que- la récolte est levée*
 «ai « remplit l'étang et l'on y met du jeune poisson , proportionne*!
 ©-' ment à son- étendue et suivant la nature dn sol. Les espèces qui
 servent à l'em^oissonnage 6ont la carpe , la tanche et le brochet. Un

étang de 8 a 10 hectares reçoit un millier de carpes, 100 livres de petites tanches, et 100 brochets: — La pêche a lieu ordinairement depuis le 1^{er} novembre jusqu'au 1^{er} avril. — Après deux années, la carpe qui pesait 1 livre et demie à 2 onces pèsera 2 livres et demie; 100 brochets du poids de 6 à 9 onces chacun pêchés seront 4 à 500 livres; les tanches seront augmentées dans la proportion de 1 à 5. — Le prix commun de la pêche d'un étang de la dimension de celui que nous avons indiqué est 1,000 francs; c'est à peu près la valeur que cette pêche a eu dans tous les temps, mais l'empoisonnage est aujourd'hui plus cher qu'il n'était autrefois, et tout ce qui sert aux besoins de la vie a augmenté de prix; le revenu des étangs, tout en étant le même en apparence a donc réellement diminué. — Le transport du poisson se fait dans des tonneaux, vaisseaux en bois de chêne, remplis d'eau fraîche, et qu'on place sur des charrettes. Ce transport est très dangereux et exige diverses précautions, car si d'une part les secousses de la voiture fatiguent beaucoup le poisson, d'autre part trop de chaleur (nullité l'endort et le sommeil lui est souvent mortel en ce qu'il donne à ses ouïes le temps de s'agglutiner; le poisson ne pouvant plus les soulever meurt suffoqué. Afin d'éviter cet accident.

Le conducteur a soin de ne pas dételer son cheval pour le faire manger en route, parce qu'en mangeant attelé, il entretient le mouvement de la Toiture; on introduit aussi de temps en temps un bâton dans la tonne nette afin de tenir le poisson éveillé en l'inquiétant. — Le transport du poisson se fait également par la Saône, au moyen de filets qui sont attachés autour d'un petit bateau. — Les produits des pêches ont leur principal débouché à Lyon; ils s'écoulent aussi dans le département de l'Isère et dans la Suisse. — Nous ignorons si dans ces derniers temps il a été fait des règlements particuliers sur les étangs, mais jusque-là ils ont été soumis à ce qu'on appelle la coutume de l'usage. D'après cette loi pratique, le propriétaire d'un étang

ne peut hausser ni allonger sa «chaussée sans la permission des propriétaires voisins ; mais il lui est loisible de donner à l'écoulement des eaux le by qu'il juge convenable (I). Si le possesseur d'un fond voisin veut le clore d'un fossé , il est obligé d'en former la douve du côté de l'étang. Le propriétaire d'un fond supérieur à un étang ne peut d'aucune manière détourner les eaux ; il ne peut , même sur son propre fond , les empêcher de s'écouler dans l'étang. En cas d'inondation , si le poisson remonte soit dans les prés, soit dans les étangs supérieurs, le propriétaire a sur lui droit de suite ; il peut le faire reconnaître par des experts et le revendiquer. Si au contraire le poisson descend dans un étang inférieur, il n'y a point de suite. On voit que, dans les deux cas , c'est le propriétaire de l'étang supérieur, qui est réputé en défaut, et par conséquent passible des conséquences de sa négligence. Le droit de revendication est prescrit par une année.— Un fait étang en Bresse sur le fond de son Vobiu, malgré lui , en lui donnant part on en le dédommageant. — On appelle éeotage les eaux réunies en étangs , et assec te vidage de l'étang afin de mettre le fond en culture. Les étangs restent communément deux années remplis d'eau et une année à sec. — Le propriétaire de l'évolage doit donner l'assec tous les trois ans , ou indemniser les propriétaires des pteey c'est ainsi qu'on désigne les portions de terre enclavées dans l'étang; il n'a pas cette option s'ils ont dans l'assec une au*ti grande portion que lui, et il peut être contraint à pêcher la troisième année. Celui qui a pis dans l'étang est obligé , lorsqu'on le laboure , de l'ensemencer de grains qui puissent être enlevés dans le même temps que ceux qui sont semés par les autres purlionnaires. Le propriétaire de l'eau peut le sommer, à cet effet , et après un délai cultiver le pré lui-même, parce que cette culture augmente la pêche. — Telles sont quelquesunes des dispositions de la coutume de Yillars : elle paraît avoir subordonné tous les intérêts à ceux du maître de l'évolage.

nrovrstBiB coi

LOIAU.

et possède en outre des filatures de coton et de soie , des mines d'asphalte, des manufactures de produits chimiques. lia taille des pierres fausses s'introduit dans l'arrondissement. — Celui de Trévoux s'est ressenti de la même impulsion. Des papeteries d'après les nouveaux procédés sont établies à Chatillon-les-Dombes; on fabrique à Moutlnel des draps pour les troupes ; à Thoissey , des cires et des bougies. L'affinage, le tirage et le battage d'or et d'argent sont en activité dans le chef-lieu de l'arrondissement. — Gex produit des fromages qui se confondent avec ceux de Septmonod, dans le Jura, et qui rivaliseront avec le Sassenage et le Boquefort lorsqu'ils seront plus connus. — Enfin la mégisserie est une industrie commune a tout le département ; long-temps en honneur, elle se maintient encore à un rang distingué.

. A la dernière exposition des produits de l'industrie française , ' il a été décerné une médaille d'or à MM. Perrault de Jotempe et Glrod {de l'Ain) , directeurs de l'association de Naz, pour l'amélioration toujours croissante des produits de leur troupeau. — Des MKDAi-LLaf d'argent à MM. Aynard et fis (de Montluel) , pour fabrication de castorine; Dohler et Ronehaud (à Tenay),

Lardin frères (à Belley), pour étoffes de bourre de soie; et Dupré (à Lagnieu) , pour chapeaux de paille , façon d'Italie , remarquables par leur finesse et leur excellente confection.

Le caractère peu hasardeux des habitants du département , joint n la médiocrité des fortune* suffirait pour expliquer 11 stagnation du commerce et de l'industrie qu'on remarque dans cette contrée. .Le voisinage de deux grandes villes , Lyon et Genève , peut aussi être rois au nombre des cause» qui se sont opposées à leurs progrès.

Ces villes n'offrent pas seulement une grande facilité pour les approvisionnements ; elles attirent en outre dans leur sein toute la partie ouvrière et laborieuse de la population. C'est en vain que quelques citoyens ont cherché, vers le milieu du siècle dernier, à donner de l'étendue à diverses branches de la prospérité publique; les efforts de Claude-Marie Renard , pour établir en grand un commerce d'entrepôt , auquel se prête la position frontière du

Says , ceux des frères Castel , de Racle , de Reyuard , pour établir des fabriques d'horlogerie, de pierre factice pareille au plus beau marbre, de toiles peintes , etc., n'eurent point les résultats qu'on était en droit d'en attendre; leurs établissements tombèrent les uns après les autres. La mort des fondateurs fut la principale cause de ces désastres. — Les montagnes du Bugey et particulièrement l'arrondissement de Nantua , sont à peu près les seules parties du département où l'industrie se soit acclimatée sans efforts et soutenue malgré tous les obstacles. Depuis une vingtaine d'années cependant , on remarque avec intérêt que les relations commerciales se développent dans le reste du département et que les entreprises industrielles y prennent de l'extension. Le génie des habitants s'est réveillé en présence des matières premières dont l'abondance se révèle chaque jour. Aujourd'hui l'arrondissement de Bourg compte des établissements de filature, de faïencerie, de draperies, d'étoffes de soie. Dans celui de Belley , les grandes plantations de mûriers, les papeteries, les cartonneries se multiplient; les fabriques de toiles, à Tenay et à Saint-Rambert, ont reçu de l'accroissement; ces deux localités se distinguent par leurs filatures de duvet de cachemire. — Les chapeaux de paille de Lagnieu promettent de rivaliser avec ceux de Florence. — On exploite dans le même arrondissement des mines de fer et de bitume.— L'arrondissement de Nantua s'exerce sur les mêmes objets

(1) Le by est un grand fossé aboutissant au tltou , et destiné à l'écoulement des eaux quand on veut mettre l'étang à sec.

Émigrations annuelles. — En citant les ressources industrielles des habitants du département, il convient de mentionner l'émigration d'une partie de la population de la montagne , qui , pour économiser ses faibles récoltes , va chercher sa nourriture^ et un peu d'argent dans les départements de la Sarthe , de la. Meurthe,du Haut et Bas-Rhin, en peignant le chanvre et' en colportant des ustensiles de boissellerie. Cette émigration se fait par petites bandes composées d'un chef et de deux ou trois compagnons Ces derniers travaillent pour, le compte du chef qui les nourrit et leur donne un salaire proportionné à leur liabilité. Ce salaire varie de 15 à 80 fr. — Une partie des émigrants , au nombre de 1,500 à 2,000, sort de l'arrondissement de Belley; mais la plus grande masse, composée de 4 à 5,000 individus, appartient a l'arrondissement de Nantua. La plupart des domestiques des cultivateurs, ceux même de quelques maisons bourgeoises se réservent dans leurs engagements les mois de l'émigration , ce qu'on nomme, dans le pays, retenir son peigne. Us partent dans les' derniers jours de septembre ou au commencement d'octobre , et reviennent ordinairement à la Noël. Les plus tardifs sont rentrés' aux Rois. '— Lts ouvriers , déduction faite de quelques dépenses ' de cabaret , et de leurs emplettes d'habillements , chapeaux ,^ etc., rapportent dans leurs foyers les deux tiers de leur gain. En les supposant tous au salaire de 45 francs , ils rentrent chacun avec 30 francs de profit. — Les chefs rapportent chacun environ 130 fr. — Une seconde émigration a lieu vers la fin de mars, mais elle se borne à des visites dans les départements voisins et ne dure qu'un mois. — On évalue à 450,000 francs la somme totale que ces diverses émigrations rapportent annuellement dans le département. Douanes. — La direction de Belley a 5 bureaux principaux , dont 3 seulement sont situés dans le département.

Les bureaux du département ont fourni en 1331 : «

Douanes et timbre.

Nnntua. , 111,975 francs. * .<

Seyssel v 8,499

Belley 28,534

Produit total des douanes. . 149,008 francs. Foires. — Le nombre des foires du département est de 453. Elles se tiennent dans 113 communes, et durant pour la plupart 2 à 3 jours , remplissent 464 journées.

Les foires mobiles, au nombre de 108 , occupent 108 journées. - 326 communes sont privées de foires.

Les articles de commerce sont les bestiaux, volailles, graine, chapellerie , cordonnerie , étoffes, draperie, etc.

BXBUOGHMeVr*3XZ.

Statistique du département de l'Ain, par M. Bossi , préfet; in[^]. Paris, 1808.

Statistique de l'Ain, par Pcuchet et Cbanlaire ; in-4. Paris, 1808.

Notice statistique sur le département de l'Ain , par M. A. Puvis; ia-8. Bourg, 1829.

Rech. sur l'origine, les mœurs et les usagée de quelques communes voisines de la Saône (Box et HuchUi), par Th. Riboud. — Rech. sur les sub*t*nces minérales inflammemeuMe» q*i eseistent dans le départ, de l'Ain, par le même {Ann. de Statut., t. vtu , n* 20).

Annuaire du dèj>art. de l'Ain g in-8. Bourg, 1828-33.

A. HUGO

Om t userit thei DELLOYE .  diteur, place de l  Bonne , ras des
FiUe+S. Tbomu . i3.

Paris. - Imprimerie et Fonderie de Rioaoux et Comp., rue des
Francs-Bourgeois Saint-Michel , 8.

D partement de l'Aisne.

(tfi-fritt    f conn   * ,   oi*sonnats, ttoman  rai* , d*.)

L rs de l'invasion romaine , le territoire qui forme le d parleraeat   tait occup   par les Novioduni ou Sues so n  s , habitants du Soissonnais ; les Lauduni, peuples 'du Laonnois , et les Viromandui9 doot Samarobrive (Saint-Quentin)   tait la capitale. *— En 407, les Vandales br  l  rent cette ville et envahirent la contr  e; mais ils furent repouss  s par les Suessones et les Lauduni. — Les Francs , conduits par Clovis, s'empar  rent du pays, en 486 , et vainquirent dans les plaines de Soissons l'arm  e command  e par Siagrius. — En 51 1, au partage des   tats de Clovis entre ses enfants, le Soissonnais forma un royaume dont l'existence ne fut pas de longue dur  e , puisque , en 558 , il se confondit dans celui de Clotaire Ier. —    la mort de ce Roi, Chilp  ric, un de ses fils, eut le Soissonnais en partage et prit le titre de Roi de Soissons. — En 833, les Normands , qui ravageaient le pays, furent vaincus par Carloman sur les bords de 1 Aisne , et trait  rent avec ce prince k Vailly. — Louis d'Outre- Mer, appel   au tr  ne en 936, fixa sa cour    Laon , qui, jusqu'en 991, fut la r  sidence des rois francs. — Depuis lors , le Soissonnais, le Laonnais et le Vermandois furent gouvern  s par des seigneurs particuliers, avec le titre de comtes ou de ducs. *— Les comtes du Vermandois, qui fut r  uni    la oouronne par Philippe-Auguste, en 1185,   taient de la race de Charlemagne. — Les Bourgui-

Enons s'étaient emparés du Soissonnais et du aonnais; ils en furent chassés vers 1414. — En 1557 , les environs de Saint-Quentin furent le théâtre d'une bataille fameuse, gagnée par les Espagnols sur les Français. — Dans les années suivantes, les guerres civiles, religieuses et étrangères désolèrent le pays, tour à tour ravagé par les Huguenots , les Catholiques et les Espagnols. — Vers la fin du XVIe siècle, en 1584 , Henri IV y rétablit l'ordre et la paix. — La minorité de Louis XIII y fut la cause de nouvelles guerres civiles ; les Espagnols y firent aussi des irruptions. — En 1712, les troupes autrichiennes ravagèrent une partie du Laonnais. La victoire de Denain mit fin à ces calamités : le pays n'a revu l'étranger qu'en 1814 et en 1815. — Soissons fut, en 1728, le siège d'un congrès européen qui devait terminer tous les ' différends des grandes puissances, et qui , après plusieurs mois de conférences , n'amena aucun résultat. — En 1787, par suite d'une nouvelle organisation politique, on établit une assemblée provinciale pour le Soissonnais, et des assemblées d'élection pour les villes de Soissons, Laon , Château-Thierry, Guise et Saint-Quentin. — Soissons ne conserva pas long-temps sa suprématie : lors de la création des départements , le chef-lieu de l'Aisne fut établi à Laon.

Los monuments celtiques que renferme le départe* ment sont principalement des tombes (ou gauloises ou gallo-romaines) et des tombelles. — Les tombes sont des cercueils en pierre , dont la partie supérieure est a arête ; elles forment souvent dans la terre plusieurs couches superposées. Les lieux où elles se trouvent sont nombreux et en présentent une grande quantité. Arcy- Sainte- Restitue , dont on fait dériver le nom de Jrca (coffre ou cercueil) , avoisine une éminence où les tombeaux sont si pressés, qu'on en évalue le nombre à plus de 20,000. Us offrent beaucoup d'analogie avec les cimetières antiques qui existent dans le Poitou et en Bourgogne.

— Les tombelles (tumulus) sont des éminences de 36 à 45 pieds de haut , élevées, par la main des hommes , à la mémoire de chefs militaires ou d'autres grands personnages. Elles existent généralement sur des collines; néanmoins , la butte de Pouel est située dans une plaine basse , sur la route de La Fère à Chauny ; c'est une des plus remarquables du département. Elle diffère de toutes celles que l'on connaît par sa hauteur et par sa forme , qui représente la moitié d'une poire longue coupée dans le sens de son axe et posée à plat, son grand diamètre , dirigé du levant'au couchant , est de 360 pieds , et le " petit de 190 pieds ; sa hauteur, qui diminue graduellement chaque année, est maintenant d'environ 100 pieds. — Cette tombelle curieuse est plantée de pommiers , et parfaitement cultivée jusqu'à son sommet. - L'emplacement de Bibrax, ville célèbre par les Commentaires de César, a donné lieu à de nombreuses dissertations ; les uns ont placé cette ville à Laon, d'autres à Braisne, à Bray-en-Laonnais , à Fismes , etc.

Les monuments romains sont nombreux. D'après la Table théodosienne et l'Itinéraire d'Antonin , le territoire du département renfermait quatre villes antiques, Augusta Suessiorum (Soissons), Augusta Remanduorum (Saint-Quentin ou Vermand), Ferbinum (Vervins) , et Contraginum (Condren , village sur l'Oise , près de Chauny). — Il était traversé par 6 routes militaires , dont on voit encore les traces » et dans la direction desquelles on a découvert plusieurs colonnes militaires.

— Il existait aussi dans le pays plusieurs camps romains, dont les principaux étaient ceux de Vermand et de Saint-Thomas (à 3 1. sud-est de Laon) — Des fouilles faites en diverses localités ont amené la découverte de plusieurs inscriptions tumulaires , d'autels , de bas-reliefs , de médailles , de vases , d'ustensiles , etc. — On croit avoir retrouvé près de Soissons l'emplacement d'un cirque antique.

Les monuments du moyen-âge étaient autrefois nombreux et intéressants. Les premiers rois francs avaient des palais à Soissons et à Laon , dont il ne reste plus de traces. Indépendamment de ces palais , situés au milieu des villes , les rois de France ont possédé des maisons de plaisance voisines des forêts et égayées par l'aspect de la campagne. Les plus remarquables étaient : le château de Quieny, où mourut Chartes-Martel; celui de Corbeny , où Charlemagne fut reconnu roi par les Francs d' Australie ; — de Servais, où fut condamné Hincmar, évêque de Laon ; de Samoussy, à une lieue de Laon, où les rois de la seconde race tenaient leur cour plénière , etc. — On trouve à peine quelques vestiges de ces édifices autrefois célèbres. — Le département renfermait de riches et puissantes abbayes. L'abbaye île

FRANGE PITTORESQUE, -r- ÀlsfIU

Prémontré ressemblait plutôt à une maison royale qu'à un monastère — L'abbaye de St-Vincent , près de Laon , était célèbre par sa bibliothèque , qui possédait plus de 20,000 volumes manuscrits, et qui fut incendiée par les Anglais, en 1359. — L'abbaye de Saint-Médard , à Soissons, est bâtie sur une crypte où étaient 1m tombeaux de Glotaire et de Sigebert. — Parmi les églises remarquables du département , on peut citer les cathédrales de Laon , de Soissons , la collégiale de Saint- Qtientin , beaux monuments d'architecture gothique ; le portail de l'ancienne église de Saint-Jean-les-Vignes, à Soissons, et celui de l'église d'Aube mon. Le département renfermait un grand nombre de châteaux et de châteaux-forts. Parmi ces derniers, la tour de Louisd'Outre-Mer, à Laon (démolie en 1831), et la tour de Coucy, étaient les plus considérables. La tour de Coucy, aujourd'hui en ruines, a encore 176 pieds de haut sur 92 de diamètre ; ses murailles ont 22 pieds d'épaisseur. — On voyait ayant la Révolution, au château de Vierzy, une lice entourée d'arcades, destinée aux

tournois et aïx autres jeux chevaleresques ; il n'en reste que des débris informes.

CJULACTiBB, Mdimi, SYC.

Le département est trop rapproché de la capitale pour que le caractère et les mœurs y offrent une originalité bien marquée. Ses habitants sont en général laborieux et économes: ils ont l'esprit droit, le caractère Uoux et bon, un peu de vivacité et de susceptibilité, mais beaucoup de franchise et de loyauté; de l'imagination, de la finesse et des dispositions également naturelles pour les arts , les sciences et les lettres. Us apportent dans les affaires commerciales et dans les entreprise* industrielles une activité soutenue, une sévère probité, le goût du travail, et l'intelligence prompte de tous les procédés utiles et de toutes les nouvelles méthodes de fabrication, Cette propension à repousser les préjuges nuisibles et à favoriser le développement des amélioration* progressives , se montre auisi dans le» perfectionnements qu'ils apportant à l'agriculture. — On a remarqué en eux de la soumission aux lois et aux autorités, ea même temps que la conscience de leurs droits et la fermeté nécessaire pour les soutenir, — lia ont fait preuve d'aptitude au métier des armes, pour lequel ils ont plutôt du goût que de la répugnance. Leur pays a produit îles officiers distingués, des soldats patienta dans les fatigues et braves dans les danger* , non moins que profondément soumis à la discipline. L'auteur de là grande Statistique île l'Aisne, M. Brayer, cite même à ce sujet une anecdote intéressante. — «Le fameux 32e régiment , Uluigré par la défense de la redoute de Motttenotte, originairement composé de Languedociens, fut, à son retour d'Egypte , complété par des conscrits de l'Aisne. 11 faisait partie du camp de Boulogne; qu'il quitta en 1805 , époque de la reprise des hostilités avec l'Autriche. — It fallait traverser le département de l'Aisne. Arrivés à Hesdin , les soldats, au nombre de 1,200 , se présentent devant le colonel (Darricau , depuis lieutenant général), et

lai demandent un congé pour aller passer quelques jours dans leurs fa milles. Toute permission avait été formellement défendue par le ministre de In guerre, qui avait pressenti ces demandes. Le colonel assemble êe\$ soldats et leur communique Je* ordres du ministre» « Mes amis, leur dit-il, donnei-moi votre parole « d'honneur d'être rendus à Reims à la revue de séjour, •je content à vous laisser partir , • L'engagement pris , chacun s'achemine vers le lieu natal , et au jour fixé, personne à Reims ne manqua à l'appel » Les habitants de l'Aisne réunissent à l'amour du travail le goût des plaisirs. La plupart des villages ont de* fête* patronales qui sont fréquentées non-seulement par le* habitant* 4e la commune, mai* encore par ceux des communes environnante*. — Ce* fête* durent un jour ou deux, dan* le Soissonnais et le Laonnais ; mais, comme le* £««*/*; flamandes, elle* *e prolongent une grande partie

de la semaine, dans certaines communes de l'arrond. de Vervins, limitrophes du départ, du Nord. Le pinceau de Teniers pourrait seul donner une idée de la joie bruyante qui anime ces réunions. Tandis que les uns se livrent au plaisir de la danse, d'autres se disputent, au tir du fusil , le prix offert à l'adresse. Les autres jeux sont : la longue paume y le battoir, le tamis, et la crosse, qui a beaucoup de rapport avec le mail de nos départements méridionaux. L'instrument dont on se sert pour chasser la boule est une crosse de fer à manche de bois. Plusieurs coutumes locales prouvent le bon naturel des habitants du pays. Voici un des usages antiques du canton d-Hirson. Quand on célèbre, un mariage parmi lés gens du peuple , les voituriers , les ouvriers de métier, les manoeuvres travaillent gratuitement pour élever la chaumière du nouveau couple : nul ne voudrait s'affranchir d'un service dont il a recueilli le fruit, ou qui lui profite-ra on jour.

Depuis un demi-siècle, le* mesurs et la manière de vivre ont éprouvé un grand changement. Le sort de la masse | malgré le prix

croissant des objets de première nécessité, s'est sensiblement amélioré, le progrès de l'industrie et du commerce ayant procuré de nouvelles ressources aux familles laborieuses. — Les habitations sont plus propres et plus saines et les meubles d'un meilleur goût, les vêtements moins grossiers. — A l'exception du pain, tous les comestibles «ont devenu plus cher d'un tiers; néanmoins, la consommation de la viande a augmenté, à cause de l'accroissement de la population et de l'aisance qui s'est introduite dans les classes inférieures. Le prix des logements, les toiles, les draps et les cuirs ont aussi éprouvé de l'augmentation; mais les gages de domestique et le salaire des journaliers ont suivi la même progression. Enfin, si les grandes fortunes ont été renversées, les petites se sont accrues et multipliées; il y a moins de gens riches, mais plus de familles aisées.

La langue française est en usage dans tout le département, à l'exception de quelques cantons reculés; on la parle assez correctement. On a remarqué que depuis quelques années le langage des campagnes a beaucoup perdu de sa rudesse et tend à se rapprocher de celui des villes, dont il ne diffère que par plusieurs tournures antiques et par quelques expressions surannées. On attribue ce perfectionnement à ce que les hommes sont devenus beaucoup moins sédentaires qu'autrefois, et aux fonctions nouvelles (jurés, électeurs, etc.) que l'égalité devant la loi met les habitants des communes rurales à même de remplir, conjointement avec ceux des villes.

mots -BioaBJkjmqu**.

Un fort volume in-8° suffit à peine à contenir la liste de «hommes» du pays dont le nom peut être indiqué à la portée 9 on y remarque : les rois de France, Caribert, Carlus I^{er}, Clotaire II, Lotaire 1^{er}, la reine Fainioosnm, le roi de Navarre Amtoisé de Bourbon, père de Henri IV; le cardinal de Bourbon, compétiteur

du Béarnais, proclamé roi de France, sous le nom de Charles X, par quelques fanatiques ligueurs; le duc dk M ATi w w i , chef de la Ligue \$ le premier prince ni Coifp*, assassiné à Jarnac; lu d«e £V#*r d* YmmêMS • nu) légitimé de Henri IV, vainqueur, devant Barcelone, de la flotte espagnole, etc. — Le département, qui, entre autres guerriers illustres , a tu naître , dans les siècles passés : Robert de Bar , général ce Charles VI , nié à Azincourt, où il cnsnsns-nâait rai* rJèr«.garde ; le brave Lahir* , qui contribua, avec Jeanne-d'Aro, à chasser les Anglais de France ; son nom a été donné an valet d* c<rupy lors de l'invention des cartes , sous Charles VT ; les maréchaux n'Aaii ■ tmlRE* , me Bezojts, di froisser., n'Errai», et Pvvst-Gua, l'intrépide marquis ns Bumy-Cast*uuu , eu'illusH trent de glorieuses campagnes dan* l'Inde, etc., a produit de notre temps un grand nombre de militaires distingués , parmi lesquels on peut citer le maréchal Sirruriir, le général en chef Scuxrkr, vainqueur à Loano ; les généraux d'Aboviilk , JUL&abo , Btue* Hcurr, Bokxairx , Caulamtcoort, tué glorieusement à la prise di la grande redoute de Borodmo; son frère le nue ni Vicsscr., aide de camp et ministre de Napoléon ; Dubois, qui en mourant à RoTcredo, ne s'inquiétait que de la victoire ; Alt*. Dimm* ; sur»

£ wne^rsr** sif ? **■**- - *rvy - «... y>/r>»va<&A

}r7SW/€*

wmmé le CeoHe fr*»t*i*, à cause de ea bail» défense «ta pont de Brisea; FàtereaU (I) , b'Hasoest, Héposjvh»ub , Lesec* , Maatiiaièa», Motavossa, PiVUT, Saiw T-HiLAtt.» , Tholmé , Uaaa, U*tobia, Vihot, WATT«R-6AiHT-A.i.PBiHf s* , etc. ; le comte n'HaaVtifMr , général vendéen , atteint d'une blessure mortelle à Qnàberon ; le oolonel CaxaTiCL&ia , qni introduisit dan» l'armée française î*asage de l'artillerie à obérai; le brave colonel San dsike, paient en tirer nn si grand parti à Anaterlits et à Wagram , etc. — Le

pars compte aussi plusieurs révolutionnaires fameux : Babeuf* qui prit le surnom de Caius-Gracchus ; Camille Desmoulins très éloquent à la tour du Pieu* - Cordeliers ; Saint-Just et Focquier- TFWTiLLt , d'atroce mémoire ; le général sans-culotte Rozsziir, aussi connu par son incapacité que par sa cruauté. — Des hommes d'Etat distingués : Desmarests , neveu de Colbert , et un de ses pairs dignes successeurs ; le ministre Otto , un des habiles diplomates du dix-neuvième siècle ; le conventionnel Quihette, qui fut ministre de l'intérieur sous la République et membre du gouvernement

Gouvernement en 1815. — Enfin un grand nombre d'hommes remarquables par leurs vertus, leur utilité ou leurs succès dans les sciences, les arts et les lettres ; le vertueux Henjiuter, évêque de Lissieux, qui s'opposa au massacre des protestants ; le philanthrope Behex&t, un des promoteurs de l'abolition de la traite des nègres ; le duc de Charost, célèbre par sa bienfaisance et son humanité ; l'ingénieur Gâtant , constructeur du canal de Saint-Quentin ; le graveur Papillon , inventeur de la fabrication des papiers de tenture ; Qorif-QtrtT, inventeur des lampes à double courant d'air, qui portent son nom et qui pendant long-temps ont été les seules en usage. — L'habile chirurgien Lecat ; le fameux médecin Petit ; le philosophe Ramus , novateur éclairé qui tenta le premier de substituer à l'autorité d'Aristote celle du raisonnement et de l'expérience. — Le missionnaire Chahlevoix , voyageur célèbre ; Lescarbot, premier historien de la Nouvelle-France (Canada) ; le géographe Dkfr j l'ingénieur-géographe Oger, auteur du Dictionnaire historique et géographique de Bretagne; l'ingénieur militaire Bloctdel , architecte de l'arc de triomphe qui a remplacé l'ancienne porte Saint-Denis ; l'excellent astronome Mechain ; Delàtourt , célèbre peintre de portraits ; — le savant bibliographe Prosper Marchand ; l'illustre oratorien A bel de Sainte-Marthe,

Lui termina La Gallia Christiana et écrivit VOriens Christian**. —
 e poète dramatique , qui a le plus approché de la perfection clas-
 sique, Racine ; le fabuliste La Fontaine , si bien nommé l'inimitable ;
 le due de Saint-Simon , écrivain âpre et original, auteur de mé-
 moires curieux sur les xv^e* et xvme siècles ; Gaillard , historien esti-
 mé de la Rivalité de la France et de l'Angleterre ; De- MOtrstixRS,
 «utenr prétentieux mais spirituel des Lettres sur la Àfythatogte ;
 Lvcí DE LaNcival, connu par sa tragédie d' Hector; Alexandre Douas
 , jeune auteur dramatique qui occupe un haut rang dans la littéra-
 ture moderne ; ColneT , écrivain spirituel , critique rempli de goût ;
 Lesur , aotcur de l'utile Annuaire historique; E. Pingrbt, peintre et
 dessinateur distingué, etc.

TOZOG&AFKnE.

Le département de l'Aisne est un département méditer mné t ré-
 gion du Nord , mai» qui par un point d'une très étroite étendue
 touche à la frontière de la Belgique. 11 est formé des petits pays
 connus sous le nom de Thiérache, Vermandols , Laonnais , Tarde-
 nots et Soisson nais, dépendant de l'ancienne Picardie ; d'une partie
 du Valois (Ile-de-France) , et d'une partie de la Brie champenoise. —
 11 a pour -limites; au nord, le département du Nord et la Belgique ;
 à l'est , ceux des Aryennes et de la Marne; au sud, celui de Seine-et-
 Marne ; et à Pouest , ceux de l'Oise et de la Somme. — H tire son
 nom d'une rivière qui le traverse de Test à l'ouest, et le coupe en
 deux parties inégales. — Sa superficie est de 748,000 arpents
 métriques.

Sol.— Montagnes. — La surface du département présente au midi
 'des parties m on tueuses , et au nord des plaines basses. — Les
 montagnes ou plutôt les collines, constituent de petites chaînes très
 sinueuses et ramifiées , dont les directions courent généralement de
 lVst à l'ouest et dont l'élévation totale au-dessus du niveau de la mer

n'est que d'environ 200 mètres. Ces chaînes offrent à leurs sommets des plateaux assez étendus. La montagne sur laquelle Laon est bâti est remarquable par son isolement au milieu d'une plaine au-dessus de laquelle elle s'élève à une hauteur d'environ

(tV Le Mênmet historique de f Aisne réclame pour ce département Pmrtsbr général Foy, dont les habitants de Haro (Somme) se florisent 'efss-i éTêtre les compatriotes. D'après M. Derismes, le géneval Fey *«Wc né à Pilhon (eeatoa de fe-8iato*, «rr. d#£t-QR*n4in),

100 mètres. — Le sol des vallées formé par des alluvions est généralement composé de terres grasses et riches. La surface des montagnes, dont la masse .*, compose de couches argileuses, siliceuses et calcaires, est recouverte d'une terre végétale assez fertile.

Marais. — Les marais du département, qui sont* susceptibles d'être desséchés, se trouvent pour la plupart dans les arrondissements de Saint-Quentin et de* Laon. On a évalué leur superficie à environ 6,000 hectares ; mais cette évaluation peut être considérée comme exagérée. — Le département possède aussi un assez grand nombre de tourbières.

Etangs. — On évalue la superficie des étangs du département à 930 hectares ; ils sont au nombre de 80 environ. Le plus considérable est celui de Saint-Laurent dont la superficie, dans les basses eaux, est de 162 hectares, et dans les eaux hautes d'environ 160 Cet étang est alimenté par les eaux de la forêt de SainvGobin et par un grand nombre de sources.

Rivières et canaux. — Les seules rivières navigables* dans le département sont : l'Aisne, l'Oise et la Marne; aucune n'y a sa source. L'Aisne qui lui donne son nom, vient du département de la Meuse ; son cours dans celui de l'Aisne, a une longueur d'environ 100,004)

mètres. — Le département renferme les sources d'une rivière importante et de deux fleuves , ce sont : la Sambre, la Somme et l'Escaut. — Il possède en outre le canal de Saint- Quentin qui lie le nord au midi , et le canal de Manicamp latéral à l'Oise et qui sert de prolongement au canal de Grozat. — On évalue la longueur navigable des rivières et des canaux à 176,000 m»

Routes. — Les routes sont au nombre de 25 , dont 12 sont des routes royales et 14 des routes départementales. La longueur totale de leur parcours peut être évaluée à 812,000 mètres.

HtivÉOssVOaVOWS.

Climat. — Le climat est assez tempéré , mais en général froid et humide. Il est sujet à de brusques variations et présente suivant les localités de grandes différences. La Thiérache est le pays le plus froid.

Vents. — Les vents dominants sont ceux du nord et du sud. Les vents d'est et d'ouest soufflent rarement.

Maladies. — Les affections catarrhales, dartreuses et scrofuleuses, les obstructions au foie, la pulvéronie, l'apoplexie, la paralysie et l'hydropisie sont les maladies les plus communes.

msToms VAvtrmzuLs.

Fossiles. — La nature du sol indique une origine sous-marine. Les bancs calcaires y renferment une grande quantité de madrépores , de coquilles fossiles (cerites , volutes , turritelles , nummulites , etc.) On y trouve des dents de requin de grandes dimensions. On a découvert à Vailly un tronc de palmier, avec ses écailles , pétrifié en silex. Ce morceau intéressant est déposé au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Règne animal. — Les animaux domestiques sont les mêmes que ceux des départements voisins. On y élève des chèvres du Thibet. Le sanglier, le cerf et le daim se trouvent dans les forêts qui renferment aussi un grand nombre de loups et des chats sauvages. On y trouve des martres et des blaireaux. Le renard , la fouine et le putois y sont communs. La loutre fréquente ' les rivières et les étangs. L'hermine est assez multipliée dans les campagnes ; elle y devient blanche en hiver, comme dans le nord. Le département nourrit une grande quantité de gibier à poils et à plumes.

Les oiseaux aquatiques y sont nombreux. On y voit dans les hivers rigoureux des cygnes et des outardes'. Parmi les oiseaux de proie, on cite l'aigle noir, mats il est très rare, r— Les poissons remarquables des rivières sont l'esturgeon, le lamprion , l'alose, la truite saumonée. — La couleuvre d'eau , la couleuvre verte et jaune et l'orvet sont les seuls reptiles. L'écrevisse est commune et remarquable par sa groeéem.

Rionb vÉoériL. — Le cinquième de la superficie du département est couvert de forêts , dont les essences principales sont le chêne , le charme , le hêtre , le frêne et le bouleau. — Le département renferme une grande quantité de plantes aquatiques. Sa flore est la même que celle des autres pays du nord de la France.

Règne minéral. — Le département ne possède aucune mine métallique susceptible d'être exploitée, bien qu'on trouve en quelques endroits du fer sulfuré globuleux. Le sol est généralement calcaire ou crayeux. Il renferme de la pierre à bâtir, des marbres de différentes espèces , des ardoises , de l'argile propre à faire des creusets, des terres pyriteuses et alumineuses , du jrypse, de la lignite, du grès, du sable, de la tourbe, etc.

▼ HAES, BOUETl, CHATEAUX, STO.

LAOÿf , cli.-l. de départ., à 32 I. N.-E. de Paris. (Distance légale; on paie 17 postes par Soissons, et 18 l/2 par Soissons). Pop. 8,400 hab. — Laon n'était, dans l'origine, qu'un château , fort par sa situation , et que les Gaulois nommaient J Lamdunum. L'histoire de cette ville commence au xxi^e siècle, à l'époque de l'introduction du christianisme dans ses murs. — En 407, elle résista aux Barbares , et en 451, à Attila. Clovis , en 491 , y établit un évêché. Sous les rois des premières races, Laon soutint nombre de sièges , et fut souvent saccagé. Néanmoins , à la fin du xine siècle , c'était une des importantes cités de la France proprement dite. — Deux conciles y eurent lieu en 1146 et en 1331. Ses évêques avaient le titre de pairs de France, de ducs de Laon et comtes d'A-n&i. An sacre des rois , ils avaient le privilège de porter la sainte ampoule. En voilà assez sur les temps anciens ; de nos jours Laon a sou époque d'importance et d'illustration. — En 1814, restée presque sans défense et sans garnison, cette ville fut forcée de recevoir l'ennemi. Napoléon livra , sous ses murs , un combat mémorable dans lequel la fortune ne couronna pas ses efforts. — En 1815, Laon , quoique presque démantelé, soutint un siège de quatorze jours contre les alliés. — Cette ville est située sur le sommet « L'une montagne isolée , au milieu d'une plaine fertile. Elle était autrefois divisée en trois parties ou quartiers. La vieille cité est ce qui forme aujourd'hui la citadelle. La ville a un développement d'un quart de lieue de longueur ; sa forme est celle du plateau de la montagne ; elle est fort resserrée au centre , et plus vaste aux extrémités ; sa largeur moyenne est de 160 m. Laon est généralement triste et mal bâtie. Elle est entourée de gros murs que borde une promenade charmante d'où Ton jonit de perspectives étendues et variées. Les faubourgs, an nombre de six , sont an bas de la montagne. Les principaux édifices de Laon sont': la Tomr^Penrhée , située à un des angles des murs d'enceinte, et dont l'inclinaison est considérable : on ignore si cette disposition, qui n'ôte rien à la solidité de l'édifice , et qui est unique en France , est due au caprice de

l'architecte on à on tassement des terres; V Eglise cathédrale, superbe basilique réédifiée en 1114; X Hôtel de la préfecture ; les bâtiments d'une célèbre abbaye fondée en 645, et qui renfermait sept églises dans son enceinte. La Bibliothèque publique, composée de 17,000 volumes, est aussi placée dans cet édifice. — L'Hôtel- Dieu , V Hôpital général, VH6tel-de-VHle, le Collège, le Dépôt de mendicité, sont dignes de remarque. Les Casernes offrent nn bel édifice élevé en 1790. La Salle Je spectaele est petite mais jolie. — Les aaees de Laon offrent le phénomène d'une température constante (5° Réaumur) beaucoup plus basse que celle de l'Observatoire de Paris (10° R.) , qui indiquent la température moyenne de la capitale. Les caves de Laon sont nombreuses , à deux étages , creusées dans le roc , sous la ville, et toujours fraîches et humides. Cbauwt, sur la rive droite de l'Oise, à la jonction du canal' de Saint-Quentin et de cette rivière , ch.-l. de cant. , à 10 l. O. de Laon. Pop. 4,290 hab. — Cette ville ancienne fut fortifiée de tout temps. — En 1960 les Anglais et les Français la pillèrent alternativement. — En 1411 , les Bourguignons en abattirent les murs et mirent garnison dans son château , que les habitants reprirent vingt ans après et rasèrent jusqu'aux fondements. — Pendant les guerres du xti' siècle, la ville fut souvent ravagée par les calvinistes. — En 1591 , sa garnison tailla en pièces un régiment de ligueurs qui marchait contre Henri IV, alors occupé du siège de Koyon. — Chauny est située daus une belle plaine, et avantageusement placée pour le commerce.

H La FJtai , près du confluent de la Serre et de l'Oise, cb.-I. de cant., à 6 l. O.-N.-O. de Laon. Pop. 2^92 hab.- Dès le xe siècle, cette ville était une place très forte. — A diverses époques , elle fut assiégée et quelquefois prise. — En 1692 eurent lieu les célèbres conférences de la Fère, où les Espagnols proposèrent aux Bg neurs de placer une princesse espagnole sur le trône de France. — Trois ans après, en 1595, Henri IV était maître de cette ville.— C'est depuis

long-temps an de nos arsenaux. — En 1814, elle fut bombardée et prise par les alliés. — En 1816, plus heureuse et mieux

approvisionnée , elle résista pendant cinq mois anx attaques des* Prussiens qui durent renoncer à s'en emparer. La Fère est agréablement située dans nn vallon entouré de coteaux boisés. — Sou' école d'artillerie , la plus ancienne en France , fut établie en 1719. Elle occupe l'ancien château et d'autres bâtiments. Le polygone est très vaste. L'arsenal est considérable. Il couvre un tiers de la surface de la ville , et renferme de nombreux bâtiments , un hangar immense , des usines , etc. — Les casernes dn régiment d'artillerie sont aussi des édifices remarquables*.

Notre-Dame-de-Liessf. , à 4 1. de Laon. Pop. 1*,242 bab. — Une antique image de la Vierge , jadis célèbre par de nombreux miracles , et de nos jours encore en vénération , a donné lieu à rétablissement de ce village. Son origine remonte aux temps des croisades. — La fondation de l'église date de 1184. Elle a été constamment fréquentée par les pèlerius, ils y vinrent de contrées fort éloignées. Plusieurs rois, et surtout plusieurs reines de France , l'ont visitée. La duchesse de Berry en fit le pèlerinage en 1821. L'église , qui renferme l'image de la Vierge est petite , simple, sans aucun ornement; une fontaine est à côté. La fabrication des chapelets , des croix , des crucifix , des couronnes de fleurs artificielles en papier colorié , etc. , forme , pour les habitants de cette commune , une industrie importante.

Château-Thierry, sur la Marne, ch.-l. d'arrond. , à 30 1. S.-S.-O. de Laon. Pop. 4,697 hab. — L'opinion la plus accréditée sur l'origine de Château -Thierry, est qu'après la mort de Cbilpéric, en 720, Charles-Martel fit construire ce château pour y loger le jeune Thierry, fantôme de roi qu'il avait fait couroouer pour régner en son nom. Charles avait choisi un site agréable, afin que. cette espèce de prison fût moins désagréable à l'enfant royal» et il l'avait fortifié afin de le

mettre à l'abri d'un coup de main. La ville n'existait pas encore , elle se forma peu à peu par l'agglomération, des paysans qui fuyaient les brigandages des hommes de guerre. Le château eut successivement différents possesseurs ; sa masse s'accrut , ses fortifications furent augmentées. Il soutint de nombreux assauts et fut pris plusieurs fois. Les Anglais s'en emparèrent, par trahison, en 1421. Charles-Quint l'enleva de vive force en 1544. Pendant la ligue, la ville fut exposée aux ravages de la guerre. Henri de Guise y reçut, en 1571 , un coup de feu, qui lui fit donner le nom de Balafré. En 1591 «Mayenne et les Espagnols prirent et dévastèrent Château-Thierry. Cette ville éprouva le même sort pendant les guerres de la Fronde , en 1652. En 1814 la ville fut encore une des plus maltraitées du département, souvent prise et reprise, et trois fois livrée au pillage. — Son ancien pont fut détruit par la mine; le pont de bois qui le remplaçait fut brûlé ; ce fut près de Château -Thierry que se livra , le 12 février, le glorieux combat qui fut le prélude de la fameuse bataille de Moutmirail. — La ville est bâtie en amphithéâtre , sur le penchant d'une colline que couronnent les majestueuses ruines de l'ancien château , vaste enceinte de murs énormes , de tours et tourelles. Un faubourg considérable s'étend sur la rive gauche de la Marne , et communique avec la ville par un beau pont de pierre, de trois arches. Au bout de ce pont, du côté de la ville , s'élève , depuis 1824 , la statue en marbre de La Fontaine dont la maison natale existe encore à Château-Thierry. La rivière est , de ce côté , bordée d'une jolie promenade, ,

Fin. — BN-TASDE. — 1. de cant, à 6 1. N.-N.-E. de Château-Thierry. Pop. 2,813 hab. — Ville ancienne et qui , jadis fortifiée, fut prise par les calvinistes , en 1567 ; par les ligueurs , en 1589 ; par Maulevrier, capitaine royaliste, en 1590, et pillée par les Espagnols , en 1652. — A un quart de lieue de la ville , on remarque les ruines d'un château-fort bâti en 1206 par Robert If, comte de Dreux , sur

un plateau octogone de 82 mètres de haut, élevé artificiellement , et revêtu de murs. — Ce château est formé par huit grosses tours maintenant en ruines , et qui doivent avoir eu chacune environ 20 m de haut; une enceinte inférieure de murs et de tourelles les environnait. Le château communiquait avec la contrescarpe , elle-même très fortifiée , par un pont levi.% qu'en 1539 , Anne de Montmorency fit remplacer par une belle galerie de 80 mètres d'élévation, et longue de 52 m. Cette galerie est supportée par cinq arcades. Elle offre une masse architecturale d'un bon style , et dont l'entrée , ornée de colonnes et de bas-reliefs, est noble et remarquable.

La Fertb-Milow , sur l'Ourcq , à 8 1. N.-N.-E. de Château- Thierry. Pop. 1,716 hal). — Un château-fort fut l'origine de cette ville; il en est fait mention, pour la première fois, en 845. En 1400, le duc d'Orléans, frère de Charles VI, le fit reconstruire. Plus tard encore il reçut de nouveaux accroissements, et devint une for*teresse redoutable. — La ville fut aussi couverte par une enceinte fortifiée. — En 1694 , Henri IV la prit de vive force, mais Saint- Cbamant, ligueur intrépide, défendit le châtean avec vigueur, et ne le livra au roi qu'en passant à son service. Henri IV fit démanteler le châtean et la ville ; mais il en reste encore de vastes et pittoresques débris. La Ferté-Milon se glorifie d'avoir donné naissance à Racine, dont la statue , en marbre blanc, a été inaugurée récemment sur la place de l'hôtel-de-ville. La Ferté-Milon est sir

tuée en amphithéâtre sur «a coteau ; la partie basse do la ville e«t traversée par la petite rivière de l'Oareq qui serpente ensuite dans de riantes campagnes.

SAiVT-QvBjm* , sur la rive droite de la Somme , et à la tête dm canal da ee nom, à 12 1. IfS N.-O. de Laon. Pop. 17,686 hab. — L'antique, cité gauloise Samerobripe, fut nommée par Auguste, Amgusta ^irommnimerum. — Saint Quentin, qui y souffrit le martyr en 603,

lni donna son nom actuel qu'elle ne prit toutefois qu'en 864b—
Trois voies militaires y aboutissaient; il en existe encore de beaux
débris , seules antiquités romaines qu'offrent la ville et ses environs.
Cette ville a été saccagée par les Vandales en 407, par les Huns d'At-
tila en 461 1 par les Normands au v^{ie} et au ix^e siècle. Charlemagne
l'aidera à réparer ses ruines , et enrichit son église.— La ville devint le
chef-lieu du comté de Vermandois, créé par Louis-le-Débonnaire ,
en faveur de Pépin , fils de Bernard roi d'Italie , son neveu. — Elle
eut à souffrir de fréquents désastres. Elle fut prise et pillée plusieurs
fois. Plusieurs fois aussi elle se défendit avec succès et avec gloire. —
Sous Louis XI , elle appartint tour à tour au roi et au duc de Bour-
gogne. — En 1667, l'année espagnole mit le siège devant Saint-Quen-
tin , et après avoir battu l'armée française , prit cette ville et la dé-
vasta de fond en comble. — Un vœu fait par Philippe II , pendant la
bataille , fut cause de l'érection , en Espagne , du fameux monas-
tère de l'Escurial — Rendu à la France, en 1669, Saint-Quentin se
repeupla peu à peu. — A la mort de Henri III, quand les autres villes
de la province se révoltaient toutes, elle reconnut Henri IV, lui don-
na toute l'assistance qu'il lui fut possible , et lui demeura fidèle dans
les circonstances les plus critiques. Saint-Quentin cessa d'être une
ville de guerre sous Louis XIV, quand Vauban eut couvert nos fron-
tières du nord de places fortes. Cette ville couvre une éminence iso-
lée d'un côté par une profonde vallée, de l'autre par la Somme. Elle
est baignée vers Test par le canal auquel elle donne son nom, et qui
lui forme comme une demi-ceinture plantée de beaux arbres. Des
démolitions successives font disparaître ses anciens remparts que
remplacent de nouveaux quartiers et des promenades. La ville a
trois faubourgs ; elle est généralement bien bâtie : ses rues princi-
pales sont propres et larges ; de jolis édifices , la plupart modernes ,
les décorent. La Grand* Place, située presque au centre de la ville,
est spacieuse et régulière; elle forme un carré long que bordent de
belles façades ; au centre d'un des côtés est l'église de Fuys, mon-

naient gothique érigé en 1609. Il est composé d'un étage que portent huit colonnes de grès formant arcades et galeries, et surmonté de trois frontons et d'une lanterne circulaire et à jour, avec une horloge et un carillon. 12 Eglise da Saint-Quentin est située sur le sommet de la colline et domine la ville. Elle est vaste , haute , et d'une construction singulièrement hardie ; son ensemble est régulier et imposant ; ses détails sont d'une belle architecture gothique ; elle possède un clocher carré que surmontait autrefois une flèche très élevée. Le buffet d'orgues est magnifique Cette église est fort ancienne. La Bibliothèque publQut se compose de 14,f>00 volumes ; la Sali* de spectaele et celle deconrert sont propres et jolies; le Palais dejtut- Une et la plupart des autres édifices publics sont de beaux édifices. Soissons, sur l'Aisne, ch.-l. d'arrond , à 10 1. S.-O. de Laon. Pop. 8,149 hab. — A l'époque de la conquête romaine Soissons portait le nom de Noviodmnm ; elle reçut alors le nom de Augusia Smyessomnm, — Défendue par des fortifications considérables elle résista long-temps aux Barbares , et fut la dernière place forte que les Romains conservèrent dans les Gaules. — Après la victoire de Clovis sur Siagrius, en 486, Soissons devint la capitale des Francs, jusqu'au moment où le roi transporta le siège du gouvernement à Paris. Un nouveau royaume, dont Soissons était ta capitale , fut , plus tard , créé pour Clotaire , fils de Clovis. — Dans un siècle de barbarie la ville éprouva fréquemment les malheurs de la guerre. En 926 Charles-le- Simple fut battu sous aes murs par Robert, son vassal. — En 1611 Soissons s'affranchit et se gouverna en commune. — En 1416 les troupes du roi Charles VI et du dauphin prirent la place , qui tenait pour les Bourguignons » et y commirent d'horribles excès ; presque tous les habitants furent massacrés : reprise par les Bourguignons , puis

Cr les Armagnacs , elle éprouva do nouveaux désastres.— En 1567 \ Huguenots la saccagèrent puis s'y établirent; le duc de

Mayenne la leur reprit et la fit entourer de fortifications. — Un congrès y fut tenu en 1726. — En 1814 Soissons fut de nouveau en proie à tous les maux de la guerre et fut prise et reprise quatre fois par les étrangers et par les Français. Le dernier siège dura un mois : les troupes alliées bombardèrent la ville et la forcèrent à capituler. — Soissons est située dans un vallon agréable et fertile, sur la rive gauche de la rivière : ses fortifications consistent en une enceinte bastionnée. La ville est généralement propre, bien bâtie et bien percée ; ses édifices les plus remarquables sont Vaneitn Chef^{f**}, construit sur l'emplacement de celui des rois de la première race ; il est flanqué de grosses tours rondes et massives ; VMglise cathédrale, fondée au xi^e siècle, basilique curieuse et bien conservée : en 762 Pépin s'y fit couronner roi de France ; V Abbaye de Sⁱ*4-jHUf4f*-r*g**9 * rondee Ter» le milieu du xi^e

siècle, sur une éminence au bord de la ville; il ne reste plus de cet établissement que la façade de son église, formée de deux flèches d'inégale hauteur et de trois porches surmontés d'une arcade, beau débris d'architecture gothique qu'on a conservé comme monument d'art. — Le Collège, l'Hôtel-Dieu, la Maison de correction, sont des édifices convenables. La ville possède un théâtre et une bibliothèque publique riche de 19,000 volumes. — Près de Soissons se trouvent les ruines de l'antique et long-temps célèbre Abbaye de Saint-Médard fondée en 646, et qui devint la prison de Louis-le-Débonnaire, détrônée par ses enfants : on y montre encore le cachot où fut enfermé ce fils dégénéré de Charlemagne.

Villages-Cottages, ch.-l. de cant., à 7 l. de Soissons. Pop. 2,666 hab. — Ce ne fut d'abord qu'un château royal qu'a*» voisinait un hameau ; les Anglais le détruisirent lors des guerres des Bourguignons et des Armagnacs. Le château fut reconstruit par François Ier; une petite ville se forma à l'en tour. — Elle est située au milieu de la forêt de Retz, sur la grande route de Paris à Soissons. — L'an-

cien château est devenu le dépôt de mendicité du département de la Seine.

Vsavms , sur le ruisseau du Vilpion ; ch.-l. d'arrond., à 10 1/ N.-N-E. de Laon. Pop 2,666 hab. — Yille fort ancienne, jadis. Fcrbùum. Elle fut plusieurs fois prise et reprise par les Orléanais et les Armaguacs; en 1662 les Autrichiens l'incendièrent. A peiureconstruite elle fut de nouveau brûlée par les Espagnols en 1667.

— Elle a été plusieurs fois ravagée depuis dans les guerres civiles et religieuses. — Vervins s'élève en amphithéâtre sur une riante, colline. On y voit plusieurs belles constructions , et un hospice, fondé en 1670 par Jean et Jacques de Coucy, seigneurs de Ver», vins. Dans la chapelle de cet hospice se trouve nn fort beau ta* bleau de Jouve-net, représentant saint Charles Borromée secourant les pestiférés de Milan ; un autre beau tableau du même maître, clécore l'église paroissiale.

Guise , sur l'Oise ; ch.-l. de cant., à 6 1. E.-S.-E. de Vervins. Pop. 6,072 hab. — C'était anciennement une ville très forte; son» histoire certaine remonte à 1060. — Dévastée, en 1177 par les comtes de Flandre et de Hainaut, elle fut réédifiée et .fortifiée par un château considérable. En 1669 les Anglais s'emparèrent de la ville ; mais l'intrépide Jeanne de Hainaut défendit avec succès le château contre le comte de Soissons, son père, ligué alors avec les Anglais. — En 1520 le comté de Guise fut donné A Claude de Lorraine , tige de la célèbre maison de Guise, en faveur duquel le comté fut érigé en duché-pairie. — « Guise fut prise et reprise par les partis contraires , pendant la guerre de la Liguó.-

— En 1694 Henri IV attaqua ses faubourgs , les emporta après une action sanglante, et les brûla. En 1616 les troupes alhces investirent le château , qui se reudit par capitulation. — Guise est dans nue belle situation , sur la rive gauche de l'Oise, et traversée par un

canal de dérivation de cette rivière. Ses fortifications se réduisent aujourd'hui à un simple mur d'enceinte ; le cbâteau , de forme triangulaire , a été construit par Claude do, Lorraine, en 1649. Il s'élève à 60 mètres au-dessus de la ville , et est dominé par une tour fort élevée , qui, avec sa masse, offre un aspect très pittoresque.

, auivanaia USAGES.

Un ancien magistrat a publié sur les changements que les Mesura, les Opinions et les Usages ont éprouvés depuis plusieurs siècles dans la ville de Saint-Quentin , un livre où parmi un grand nombre d'observations chagrines et de réflexions déclamatoires , on trouve des détails curieux et intéressants. — Nous lui ferons quelques emprunts.

VIIe siècle. — Il n'y avait alors que les femmes qui rasassent. Le premier jour de ses noces, et d'après une stipulation dn coutrat de mariage , la femme devait faire la barbe à son mari. — Les issues et les tripes des animaux étaient considérés comme des aliments maigres ; l'Église en permettait l'usage les samedis entre la fête de Noël et celle de la Purification. Cette qualification subsi&to. encore en Espagne. Les Duelos y Qaebrantos dont il est question dans le Ier cliapitre de Don Quichotte, et qui, le samediT, composaient l'ordinaire du*Cbevalier de la triste figure , ne sont autre chose que des fressures d'agneaux ou de moutons.

XII* siicLX. — Le commerce ne se faisait guère alors que par échanges; l'argent était rare et avait une grande valeur; une aune de toile coûtait 16 deniers et une paire de souliers 16. - Voici les détails d'un past , ou festin que les échevins de Saint-Qnentin recevaient chaque année du châtelain de la vicomte ; la table, dressée dans une salle tendue de tapisseries, était recouverte d'nn Upia sur lequel étaient posées trois nappes. Les bancs étaient garnis de paillots (coussins rembourrés de paille). Les échevins étaient servis par

deux clercs de la ville (le procureur et le greffier), portant serviette sur l'épaule et une couronne de fleurs sur la tête. Le premier service se composait de potages , de poulets bouillis aux pois et de pâtes de poulets ; on servait en outre un oison pour deux échevins, auxquels le châtelain était tenu de fournir du bon pain et du bon vin et venait ensuite de la carpe et du brochet coupé»

ta*

par quitta* a* servi* sur -de* franche* de pain avec du vert-de-gris (verjus d'oseille) ; on apportait ensuite du bœuf talé et de la moutarde. Chaque couple d'échevin avait «on plat ; puis arrivait le rôti, qui pouvait être Tarie, étant au choeur du châtelain ; on levait alors la première nappe et l'on servait à chaque échevin une tarte et des cerises* , de la crème , des fromages vieux et nouveaux , de grosses noix et des gâteaux secs ; on ôtait ensuite la seconde nappe , et chacun des échevins recevait un grand verre d'hypocras accompagné de oublies a ; ils pouvaient envoyer les oublies à leurs femmes, à leurs filles ou à leurs parents. Quand le repas était fini , on disait les grâces , puis on retirait la dernière nappe , et la table restait couverte de son tapis. Alors chaque échevin prenant un bouquet et se couronnant de fleurs , écoutait gravement la lecture du statut qui réglait le festin , et s'assurait que le châtelain avait strictement rempli ses obligations ; dans le cas contraire , on l'obligeait de donner un nouveau repas. L'usage de ce festin dura jusqu'en 1657. — Il fallait , le 1er jour de mai , porter soi-même une Branche de verdure , sans quoi on était exposé à recevoir un seau d'eau sur la tête* Celui qui le jetait disait en même temps * Je vous prends sans vert. L'ablution fut dans la suite remplacée par d'autres peines moins fortes. Cette vieille coutume a donné naissance au dicton Prendre quelque'un sans verr^ pour dire le prendre au dépourvu. XIIIe siècle. — Ce siècle paraît avoir été celui des fortunes particulières et des richesses générales ; il est marqué par un grand nombre de lois somptuaires. En

1238 les magistrats défendirent de réunir plus de trente personnes a une noce , d'y aller sans y avoir été invité, de consacrer aux ménétriers pins de douze deniers , et enfin qu'un mari donnât plus d'un anneau à sa femme. — Chaque confesseur devait demander à ses malades une aumône pour l'église de Saint-Quentin , et tout malade donner un repas à son coofesseur. — On ne mangeait , dans les familles bourgeoises riches , que deux sortes de viandes à chaque repas. Le dîner avait lieu à 10 heures , le souper à 5. — Les mêmes familles se disputaient l'hon- «car de brûler le plus de cierges aux fêtes solennelles , pendant la célébration des matines , qui se chantaient à minuit. — Les chanoines du grand chapitre étaient rétribués par chaque office, en denrées , en argent , même en vin , qui se payait alors une livre le muid. C'était leur usage de faire dans l'église la recette de leurs chapons de redevance». — Les chanoines étaient traités par un oKmoint-mYde*in. — Ils ne pouvaient paraître au chœur que vêtus de pourpre et d'hermine ; ils devaient y entrer par une porte particulière , et ne parler à personne durant l'office. — Il leur, était défendu de prendre aucunes femmes à leur service, quelques vieilles qu'elles fussent; de jamais se servir de dés, soit pour jouer, soit pour compter ; de faire aucune chose vile ou sale contre les murs extérieurs de leur église ; enfin de paraître dans la ville autrement qu'avec un capuchon et un manteau , et de sortir au-dehors sans être environnés de valets et accompagnés de chapelains.

XIVe arècLt. — Ce siècle est misérable et grossier ; les mœurs sont brutales , les hommes ignorants. Des constructions en bois et en torchis, contenant deux ou trois pièces, avec un trou pour laisser échapper la fumée , sont les habitations des classes pauvres. Des lignes de maisons séparées par des fossés et distribuées au hasard forment une rue. — Aucune rue u'était pavée. — On chauffait les chambres où l'on ne faisait pas de feu , avec des terrines remplies

d'eau bouillante. — Il existait déjà des guinguettes. « Remîcourt, près de Saint-Quentin , était dès l'année 1819 la couture ou toutes les bonnes gens repairaient chaque jour pour prendre leur rabatement, i » — Aux fêtes du patron de la ville , les rues se remplissaient de baladins qui , pendant plusieurs jours , et moyennant un denier par familles , y représentaient des mystères. — On se servait encore , en 1393 , pour consigner les actes à la postérité , de feuilles de parchemin , que l'on amassait en rouleaux — 11 y avait au-dessus de chaque cheminée un tableau qui tenait lieu de registre et sur lequel on inscrivait les dépenses de la maison. — Il était d'usage de se décaréner en mangeant à » œufs rouges. Le mardi de Pâques , la foire aux œufs avait lieu dans la ville. — Les femmes des conditions les plus relevées s'occupaient à filer, et portaient habituellement à leur côté une quenouille chargée de chanvre.

XVe siècle. — Les habitudes commencent à changer; on se lève et on se couche plus tard. — Lever à cinq heures du matin , dîner à onze , souper à sept , courber à neuf. — Un bourgeois qui avait donné à un clerc sept deniers pour réciter sept fois les sept psaumes de la pénitence sortit du sépulchre de sa mère , lui intenté un procès

et les avoir dit au coin de » feu — La nuit de la veille des ors , les églises et les cimetières restaient ouverts , pour qu'on pût aller prier sur le tombeau de ses proches ; afin de donner plus d'éclat à sa douleur, on louait des enfants et d'autres personnes pour réciter sur les tombes des psaumes et des litanies. — Quand on avait un procès à entamer, une résolution à prendre (réconciliations, combats, mariages, voyages, etc.), on cherchait de » conseils dans l'Écriture sainte ou dans quelque autre livre pieux. Après avoir invoqué Dieu , on ouvrait le livre au hasard , et l'on supposait que la première plierait* qui s'offrait contenait alors l'oracle de la sagesse divine. — À cette époque la prise de possession des jarres se faisait par la délivrance d'une petite branche d'aulne,.

on en donnant un fétu on brin de paille , ce qui s'appelait flt/#«teV cation, et le dessaisissement (exfettueation) en rompant quelque brin de paille. — En 14<>5 , le chapitre de 3atnt~Quentia défendait aux chirurgiens de la ville de faire U poil les dimanches et fêtes. — Vers le milieu du xve siècle, 8 pintes de vin , 6 cetierf d'avoine ^ 1 chapon et demi valaient ensemble 8 sols. La journée d'une femme de peine se payait 9 deniers; celle, d'un ouvrier 10; ettfo d'un maçon 8 sols ; celle d'un charretier avec tm charrette et ù chevaux , It> sols ; un chapeau coulait 12 sols, un moid de chaux 15 , un setier de ciment 8 , on mois de loyer d'une maison 8 , nu voyage de dix lieues 10; une livre de chandelles se payait 18 deniers ; une toise de pavé en coûtait , livraison et façon , 80. — Une femme devait marcher en tête du cortège dont le convoi de sou mari était entouré; celle qui se serait affranchie de ce devoir religieux , aurait appelé sur elle la malédiction populaire.

XVIe siEcr.K. — Ce fut en 1562 que commencèrent les prédications des ministres de la religion réformée ; mais n'oaaut pré» cher ni enseigner publiquement leurs dogmes, ces ministrestenaient dans les campagnes des écoles secrètes qu'on nomma buissonniirtt, comme si elles eussent été cachées derrière les baissous. Le parlement rendit un arrêt portant défense de tenir de» écoles b*itso*niire\$ et d'enseigner sans la permission du chantre de Paris. — Cette époque vit aussi l'établissement des confréries qui se multiplièrent outre mesure par la suite , et qui ont duré Jusque nos jonrs. 11 y en avait d'hommes et de femmes. Chaque confrérie d'hommes avait son moyemr, chaque confrérie de femme sa mairetu renouvelés tous les ans. — On rapporte aussi au XVIe siècle Péta* blissement du jeu du tir è foiseatt, par les deux compagnies bourgeoises d'arquebusiers et d'archers; ce tir se faisait avec une pompe et une solennité qui avait le caractère d'une fête plublique* celui qui abat-tait l'oiseau recevait pour prix une belle pièce d'argenterie et était

proclamé roi ; si trois jours s'écoulaient sans que l'oiseau fût abattu , on devait appeler, pour l'abattre , la compagnie d'une des 'villes voisines ; c'était une grande cérémonie qu'un prix général offert par les chevalier* de l'arquebuse aux compagnies des autres ville» du pays ; les convocations étaient faites long-temps à l'avance , et les compagnies , en se rendant à Saint-Quentin trouvaient sur les routes , aux lieux fixés pour les haltes, de vastes tentes où des viandes froides, des fruits et des rafraîchissements de toute espèce leur étaient gratuitement offerts. Ils arrivaient dans la ville. — Leurs logements y étaient préparés à l'avance , et on exerçait envers eux une hospitalité pleine de grâce, d'attention.

XVIIe siècle. — Les fêtes populaires étaient encore signalées par des feux de joie , qu'on allumait avec pompe en présence des autorités ; dans cette circonstance on lançait au peuple du pain , des cervelas et d'autres comestibles ; toutes les cloches étaient en branle , l'artillerie des remparts faisait entendre des salves multiples , et les violons improvisaient des orchestres dans toutes les rues. — Le peuple était joyeux et recherchait toutes les occasions de fêtes et de plaisirs. — Lors d'un mariage , le ménestrier chargé de rubans, à moitié ivre quelquefois , parcourait les rues de la ville en raclant son violon ; la noce qui avait bien débuté le suivait , les femmes en riant , les hommes en houp-pa (poussant de joyeuses exclamations).— A la naissance d'un enfant, on tirait des coups de fusil à la porte de l'église pendant le baptême , à la porte de l'accouchée et sous ses fenêtres après la rentrée de l'enfant* le parrain et la marraine se rendaient à l'église et en revenaient à pied » suivis et entourés d'une troupe d'enfants et d'ouvriers , au milieu desquels ils jetaient, à diverses reprises, des poignées de pièce» de monnaie qui souvent devenaient la cause de burlesques débuts. — La promotion ou la nomination d'un fonctionnaire public causait un mouvement universel parmi les particuliers, et les corporations qui s'empressaient à l'envi

d'aller complimenter l'iva ; les brillants blasons attachés à sa porte , les détonations d'armes à feu dans son quartier , le carillon des cloches de sa paroisse caressaient sa petite vanité, tandis que les chansons malignes, pleines de terre et de gaieté, amusaient à ses dépens les salons, et faisaient même les délices des ateliers et des marchés. — Tout alors était matière à joie et à festins, le retour d'un parent, le couronnement d'un enfant dans un collège, la guérison d'un malade , le gain d'un procès, le commencement d'un établissement , la construction d'une maison et son inauguration qu'on appelait pendre la crémaillère* tire, etc. — Les repas étaient sans étiquette , les convives nombreux , les mets abondants ; on y mangeait beaucoup , on y buvait davantage, et tout finissait par des ébansons joyeux*, gaillards ou satiriques. — La charité se mêlait au plaisir : on faisait de* quêtes pour les pauvres, et dans toutes les auberges il existait de* troncs pour l'établissement du bureau de charité.

XVIII^e siècle. — Les vieilles mœurs se conservèrent encore longtemps. Jusqu'au milieu de ce siècle les artisans* allaient au cabaret, les bourgeois se réunissaient avec les cuisiniers marchands de vin où ils faisaient d'assez bons repas ; jouaient aux cartes* à un prix modéré et lisaient la Gâtellet • de Frottée ou de Hullette. — Il n'y avait point alors de cafés ; il n'est aujourd'hui si mince village où l'on n'en trouve.— Les* dames s'ornaient toutes de la poudre et les* cheveux crépus* néanmoins elles se coiffaient étroitement* cette*

qui infant beaucoup à l'étranger* touchât à leur chevelure, s'habillaient neige, dans les* grand» jour», du perruquier chez lequel «mkiv allait se faire /mire le poil. — Ou on connaissait point les modistes» sur la matière» première* arrivaient de Paris , et les coiffures* étaient arrangées » c'est-à-dire meut eussent eu* l'air de* qui avaient fait leur apprentissage à Saint-Quentin, et travaillaient comme élite «raient vu travailler leur mère ou leur maîtresse. — « Toute tanne maison bourgeoise, dit M. Fouquier-Cbolet , quel que fût le nombre

de» enfants, n'était servie que par une domestique auxiliaire de la maîtresse de la maison pour ton» les travaux du ménage. On la prenait à la campagne , et autant que possible dans des familles connues. Être honnête , était la première condition; savoir filer, la seconde; jouir d'une forte santé, la troisième. On «exigeait d'elle encore de la modestie pour savoir se suffire avec un. faible loyer , pour ne pas perdre de temps en toi* lette , pour ne pas rivaliser de ton avec les maîtres , pour ne pas rougir du casaquin, ni du tablier de grosse toile grise, et pour ne pas ambitionner la coiffure. Ou n'appelait point cela des cuisinières, mais de» servantes. On leur donnait quinze écus de gages , et elles faisaient là-dessus, chaque année, des économies, les entretenaient la maison de toile de ménage avec leur rouet. Elles produisaient , au lieu de coûter.....

• En 1774 , on comptait à Saint-Quentin quarante-deux maisons qui jouissaient de 8 à 10,000 livres de rentes, et c'étaient le* plus opulentes. — L'hôtel-de-ville , à la même époque, subvenait aux charges municipales avec 18,000 livres de rentes ; et c'était un beau revenu.

« Aujourd'hui , fl dispose annuellement de 120,000 francs qui sont encore de nature à s'accroître , et il en trouve l'application. — Aujourd'hui, les fortunes de 3,000 fr. de rentes se mangent dans les ateliers et les boutiques aussi bien que dans quelques salons, et celles de 10,000 fr. semblent n'être là que pour faire apercevoir la supériorité et le nombre de toutes celles qui les dominent. »

atrnmiow vouviQra m jLBBnmsvaAvrrx.

Politique. —Le département nomme 7 députés. — Il est divisé en 7 arrondissements, électoraux, dont les chefs-lieux sont : Laon (ville et arr.), Saint-Quentin (ville et arr.), Vervins , Soissons, Château-Thierry. — Le nombre des électeurs est de 2,217.

Admih isxaaTiVK. — Le chef- lien de la préfecture est Laon.

Le département se divise en 5 sous-préf. ou arrond. commun.

laon. 11 cantons, 288 communes, 161,781 habit.

Château-Thierry. . 6 124 60,771

Saint-Quentin. ... 7 127 110,770

Solssons 6 167 68,086

Terrine 8. 180 111,692

Total. . . 87 cantons, 886 communes, 618,000 habit

Sertiee en Trésor publie. — 1 receveur général et I payeur (résidant à Laon), 4 receveurs particul. , 5 percepteurs d'arrond.

Contributions directes. — f directeur (k Laon) et I inspecteur.

Demain** et Enregistrement. — 1 directeur (à Laon), 2 inspecteurs , 2 vérificateurs.

Hypothèques. — 6 conservateur* dans les cfa.-l. d'arr. commun.

Contributions indirectes. — 1 directeur (à Laon) , 4 directeurs tforrond., 6 receveurs entreposeurs.

' forêts. —Le départ, fait partie de la 7^o conservation forestière , dont le eh.»l. eut Laon.— 1 conserv. à Laon.— t insp. à Vervins.

Pents-rt-thxussées. — Le département fait partie de la 2e inspection , dont le chef-lieu est Amiens.— 11 y a 1 ingénieur en chef en résidence à Laon, chargé es outre de ta surveillance du canal de Saint-Quentin.

* Mines. — Le département fait partie du 2e arrondissement et de la 2e division , dont le chef-lieu est Abbeville. — 1 ingénieur des

mines réside à Laon.

Loterie. — Les bénéfices de l'administration de la loterie sur le» mises effectuées dans le département présentent (pour 18\$1 comparé à 1880) , une augmentation de 21,213 fr.

Haras. — Le département fait partie , pour les courses de chevaux , du 1er arrond. de concours , dont le ch.-lieu est Paris. — Il y a à Braisne un dépôt royal où se trouvent 87 étalons.

Miutajax.— Le département fait partie de la 1^{re} division militaire, dont le quartier général est à Paris. — Il y a à Laon : 1 maréchal de camp commandant la subdivision, 2 aons-m tendants militaires, à Laon , Lafère.~Le dépôt de recrutement est à Laon. t- * > département renferme 2 places de guerre : Lafère et Soissons. — La compagnie de gendarmerie départementale fait partie de la 24^e légion , dont le chef-lieu est Arras». — U y a à Lafère : 1 école d artillerie commandée par un maréchal de camp ; 1 direction d'artillerie et 1 direct*** dp génie, et 1 arsenal de construction.

Judiciaire. — Les tribunaux sont du ressort de l'cour royale d'Amiens. <~ H y a dans le département 5 tribunaux de 1^{re} instance: à Laon f 2 chambre»), Château -Thierry , Saint-Quentin , Soisson», Terrine v et 8 tribunaux de commerce , à Saint-Quentin, Soissons , Vervins. — Il y a une maison de correction à Soissons; — nn dépôt de mendicité à Laon. — Le empatement

i aotseons; renferme, |

à Villere-Cotteret» , le dépôt de mendicité du départ, de la Seine*

JUuouna*.— Cette cathédrale.— Le département forme In die» cèse d'un évêché érigé dans le 11^e siècle, suffragant de l'archevêché de Reims , et dont le siège est à Soissons. — Il y a dans le département, à Soissons : — nn séminaire diocésain qui compté 119 été*

ves; — à Laon , une école secondaire ecclésiastique ; — à Liesse, une école secondaire ecclésiastique ; — et à Oulchy-le-Château , une école secondaire ecclésiastique.— Le département i tnfewaiij 8 cures de lr* classe , 85 do 2", 482 sneenramlee , et 86 vieariase.— H y existe 48 congrégations religieenee.

Culte protestant. - L'église oonaistoriale de afonaeen eeavprend les départements de l'Aisne et de Seine-et-Marne. — EU* compte dans le département 4 sections : Moneeaux , Hargkourt , Letné et Saint-Quentin , desservies par 4 pasteurs. — » Il y a en ontre dan» le département 15 temples en maisons de prière*. — On y trouve I société biblique ; 4 aoeléré Je» mission* évaogétiques 1 1 société des traités religieux, et 12 écoles protestante»,

UirivEnsiTAiRn. — LedéfMirtemoBit est eamprk «Une 1* ressort de l'Académie dVAmieaa.

Instruction publique. — Il y a dans le département:- 5 collèges, à Château-Thierry , à Laon , à Saint-Quentin , à Soisaons , à Ter* vins. — Une école normale primaire à Laon. — Le nombre de» écoles primaires du département est de 915, qui sont fréquentées par 52,262 élèves, dont 33,091 garçons et 19,171 fille*. — Le* communes privées d'écoles sont au nombre de 144,

Sociétés savantes, etc.— Il existe à Saint-Quentin une SoeiétaJ des Sciences , Arts , Belles-Lettres et Agriculture , qui publie dee Mémoires ; — une Ecole de dessin et un. Cours de géométrie appliquée au* arts. — Laon possède un Conseil d'Agriculture avec des comité» consultatifs dans chaque arrondissement ; un Herbier départemental, une Ecole de dessin et des Cours de' géométrie et àVâcouchement. — Soissons possède aussi une Ecole de dessin. ''

D'après le dernier recensement officiel , elle* est de 618,666 b. i et fournit annuellement à l'armée 1,1 28 jenwea iotdata.

Le mouvement en 1880 a été de ,

Mariage* , « .

Naissances. Masculin». Féminins.

Enfants légitimée 7,281 — 6,728 È~ __>

_ naturels. 578 - 664 \Tùt*U

Ddeit 6,049 — *>847 Total

OAB.DS VATIOVAÛfr

Le nombre des citoyens inscrits est de 105*1? \$, Dont : 82,098
contrôle de réserve.

73,027 contrôle de service ordinaire»

Ces derniers sont répartis ainai qu'il suit :

69,707 infanterie. - 801 cavalerie. - 23& artillerie, — 2J94 sa-
peurs-pompiers.

On en compte : armés , 17,255 } équipés* 1 4,268* babillé*,
16,24?,

30,58d sont susceptibles d'être mobilisés.

Ainsi, sur 1000 individus de la population générale, 200 aoajt
inscrit» au registre matricule, et feO dans ce nombre sont mobili-
sable» ; sur 100 individu» inscrits, sur le registre matricule » 64
sont soumis au servie* ordin,, et 36 appartiennent à la réserve.

Les arsenaux de l'Etat ont fourni à la garde nationale 16,88\$ fu-
sils, 281 mousquetons , 18 eanone , et un aaei grand nombre de
pistolets , satires , lances , etc.. ...

mots in BXjpsntfu.

Le département a payé à l'Etat (1881) :

Contribution» directes. 6,61 1,190 f, 96 o>

Enregistrement , timbre et Romaines. . k , . 8*910,109 91

Douanes et sel» „ 10,728

Boisson», droit» divers , tabac» et pondre». . . &206V814

Puâtes. " 898,581

Produit des coupes de bois, 486,088

Loterie 57,042

Produits divers, 125,972.

Ressource» ex^a.ordinairea. 977,319

Total. . . . 18,732,067 f. 76 tf.

Il a reçu du trésor 10,864,936 f ; 25 o. y dama lesquels figèrent :

1 a dette publique «t les dotations pour. . . » 1,57 1,504 f. 66 e.

Le» dépensea du ministère de la justice. . . . 154,295 29

de l'instruction publique et des cultes. 414,567 69

de rintérieur 226 69

de commerce et de» travaux publics. . I,372*eeo 74

do In guerre 4\66»i,5*4 96

de la mariée 692 20

des finances 177,198 92 1

Les frais de régie et de perception des imposa. 1,241,415 95

Remboursée! , restitut., non valeurs et primée. 76e\ 191 94

Total . . . 10,364,936 f 25 c.

nés totale» de pejeaoent» et de recette» représen*

Ce» deux i

France prrrroRESotrc. - aisé.

^.^ tant, à pea dé variations près, le monTement annnel de» im-
pôts et

de* recettes, le département paie annuellement, et déduction
faite du produit des douanes , 3,366,407 fr. 89 c. (de plus qu'il ne
reçoit) , pour les dépenses générales du gouvernement central , ou
environ le huitième de son revenu territorial.

BÉrar&Xfl DÉPAmTXMSOTAXJBB.

Elles s'élèvent (en 1SS1) à 470,473 f. 84 c.

Savoie : Dép. fsmos .■ traitements , abonnent., etc. 1 20,400 f. »
c.

Dép. variables : loyers, réparations, secours, etc. 150,073 84 1 1 .
Dana cette dernière somme figurent pour 04,6201. » c. les prisons
départementales, 90*000 » les enfants trouvés.

lies secours accordés par l'Etat pour grêle, incendie , épizootie ,
etc. , sont de 42,280 »

Les fond» oonsacrés au cadastre s'élèvent à. . . 60,626 »

Les dépenses des cours et tribunaux sont de. . . 108,416 22

Les frais de justice avancés par l'Etat de. ... 60,400 73

HTOUSTHXE AGRICOLE.

' Sur une superficie de 748,000 hectares , le départ, en compte , 545,403 mis en culture. — 102,821 forêts. — 7,897 vignes.

Le revenn territorial est évalué à 26,800,000 francs.

Le département renferme environ, 69,414 chevaux. —85,000 bêtes à cornes (race bovine). — 700,000 moutons.

Les troupeaux de bêtes à laine en fournissent chaque année environ 1.110.000 kilogr. , savoir : 24,000 mérinos , 806,000 métis, 780,000 indigènes.

Le produit annuel du sol est d'environ, En céréales et parmentières. . . . 2,800,000 hectolitres.

En avoines. 570,000 id.

En vins. . . . 280,000 id.

En bière 150,000 id.

L'agriculture est assez perfectionnée ; on emploie utilement comme engrais les terres pyri reuses ou cendres noires. — Le pays produit d'excellents légumes ; les haricots, de Soissona et les artichauts de Laon sont particulièrement estimés.— L'engrais des bestiaux et l'élève des chevaux offrent des ressources importantes aux agriculteurs , et sont l'objet de soins éclairés. Le département nourrit de beaux troupeaux de laine mérinos. On y a introduit les moutons anglais à longue laine et les chèvres de Cachemire — On y engraisse de» .porc» , parmi lesquels on en remarque de race anglo-chinoise. — On s'y occupe de l'éducation des abeille». — Les dindons , les oies et les oeufs sont l'objet de spéculations avantageuses ; les oeufs surtout trouvent une exportation continue et Une ▼ente facile dans la capitale. — Le pays renferme des prairies naturelles et artificielles. — - La culture des plantes oléagineuses y est assez répandue

; les vignobles y sont généralement de qualité médiocre; on y cultive le houblon et on y fabrique diverses espèces de bière. — Ifouvion-en-Thiérache possède une fabrique de fromages , façon Marolles. — L'exploitation des bois et des oseraies a donné naissance à ploaiens industries. Buiron-Fosse (arrond. de Tervins) est le centre d'une grande fabrication de sabots ; Origuy, celui d'une fabrique de vannerie fine. — La boissellerie , la vannerie commune et la sparterie occupent aussi une partie de la population ouvrière. — Les étangs fournissent des sangsues dont on fait un grand commerce

IOTDU&THXE COMMxmCIAU.

L'industrie s'exerce sur un grand nombre d'articles variés , à la tête desquels il convient de placer les produits de la fabrique de Saint-Quentin, en tissus de coton, batistes, linons, linge de table , etc. ; les glaces de la manufacture de Saint-Gobain ; les produits chimiques (alun, couperose, sulfate de fer) des usines vitrioliques ; ceux de la verrerie de Folastray, qui fournit annuellement 8,000,000 de bouteilles pour les vins de Champagne et du Rhin , et 150,000 cloches à jardins. — Le département renferme de nombreuses fabriques de châles et de cachemires , de broderies de tulle , de blanchisseries , des fabriques d'huile , de sucre de betteraves, etc. — On y compte plusieurs usines à fer, des fabriques de tôle, 8 fourneaux d'affinerie, 32 fours à plâtre , 140 briqueteries et tuileries , 1,310 moulins à farine , etc. ; enfin on y fait un grand commerce de blés, de laines, de toiles, etc.

Récompenses industrielles.— En 1834, l'industrie du département a obtenu 1 médaille d'or, 3 médailles d'argent, 2 médailles de bronze , 1 mention honorable et 4 citations. — La médaille d'or a été décernée à la manufacture de Saint-Gobain , pour glaces et produits chimiques. — Les médailles d'argent , à MM. Monnot-Leroy (de Pontru) , pour laines et fil ; Picard jeune et fils (de Saint-Quen-

tin) , pour tissms en coton , et Malezieux frères et Robert (idem) , pour tulles et broderie t. — Les médaille» de brokzx à MM. Moret et comp. (de Moy, près Sain t-Qeeu tin) , pour UnfUé, et De Violaine (Jean) (de Prémontré) pour verrerie. — Les MiOTions et citations ont été accordées pour fabrication de soie, tapis, peigne»^ alun^et couperose. — Déjà^en 1827, on avait donné

de» médailles d'or à la manufacture de Saint-Gobain, a M. Dotte et à M. Henri Pelletier (de Saint* Quentin) , pour service damassé en fil et en coton. Une médaille d'argiht à MM. Caiali» et Cordier (de Saint-Quentin), pour machine à haute pression; et de» médailles de BROirzx a M. De Violaine (de Prémontré), pour fabrication de glaces et de verres de couleur. — Quatre Mftirranra honorables avaient en outre été décernée» pour lin filé , batiste, tissus et tulles de coton , broderies et outils divers en fer et acier.

Douanes. — Il existe dans le département un bureau , celui d'An ben ton , qui dépend de la direction de Charleville. — Il a produit en 1831 :

Douanes et timbre 10,018 fr , sels 1 15 fr., total 10723 fr. . Chiens des contrebandiers. — A de certaines époques , la contrebande est active dans la partie du département qui touche à la frontière. Pour la faire avec plus de sûreté , on emploie de» chiens , de la race des chiens de bergers , qui aboient rarement , et sont habitués à être recouverts d'une double peau , ou d'une espèce de vêtement en enir, assez épais pour les préserver des coups de feu. Ces chiens, soigneusement dressés, sout d'ailleurs habitué» à fuir devant les douaniers. Us portent un collier armé de pointes de fer, afin de se défendre contre les autres chiens que ceux-ci élèvent pour leur donner la ci-tasse — 11 y a des contrebandiers qui, redoutant le colportage pour leur propre* comp le , sont propriétaires d'une certaine quantité de chiens qu'ils louent aux assureurs , moyennant un prix convenu , et

seulement pour le temps que dure le passage de la partie de la frontière occupée par les lignes de douanes. Les chiens dressés à faire la contrebande ont un assez haut prix. On les vend dans les marchés , comme les bestiaux : il en est qui coûtent' jusqu'à 300 francs. — Les chiens de» douaniers fout aussi preuve de beaucoup d'intelligence et de fidélité : on cite à ce sujet quelques anecdotes curieuses. Noua nous bornerons à rapporter ht suivante. — Un douanier, lorsqu'il s'endormait pendant son service , attachait son chien à son bras. Ce chien , active sentinelle , le réveillait aussitôt qu'il soupçonnait la marche d'un contrebandier. Un jour d'été que le douanier, accablé par la chaleur, avait succombé au sommeil , le chien- après des efforts inutiles pour avertir son maître du naaenge des contre* bandiers , coupe son lien et s'élance à leur poursuite — Un d'eux, en fuyant , abandonne , à un quart de lieue de là , un ballot du poids de vingt livres. Le chien , trop faible pour le porter, le traîne jusqu'à l'endroit où son maître était endormi , dépose sa capture à ses pieds, et attend patiemment, sans le réveiller, le moment où il doit être payé de son zèle par «ne caresse.

Foire». — Le nombre des foires du département est de 400. Elles se tiennent dans 72 communes , dont 35 chefs-lieux, et du-» rant pour la plupart 2 à 3 jours, remplissent 603 journées.

Le* foires mobiles, an nombre de 40, occupent 30 journée». — Il y a 20 foires mémoires. — 764 communes sont privée» de foires.

Les articles de commerce sont, indépendamment des objets de consommation locale, tels que draperies, mercerie», quincailleries , etc. , les grains , les œufs (à Ploumion) ; les bestiaux aras et maigres; les chevaux; les mulets et les ânes; les chevaux de prix (à Cbauny) ; les bêtes à laine (à Château-Thierry) , on y en vend annuellement environ 80,000; les laines en suint (à SaintQuentin). Cette foire était autrefois très considérable , et le centre du commerce de la

laine dans le département ; aujourd'hui les cultivateurs sont habitués à attendre chez eux que les marchands Tiennent les trouver. — On vend dans quelques foires de» articles de poterie , de verroterie , de féronnerie et de la friperie en grand,

oai

Statistique du département de l'Aisne , -par le citoyen Dauchy, préfet; in-8. Paris, an X. — Statistique au département de l'Aime M par Pcuchet et Chanlaire; in-4. Paris, 1811. — Monuments , établissements et sites les plus remarquables du départ, de l'Aisne , par Pingret, avec 30 planches; in-fol. Paris, 1821. — Saint-Quentin ancien et modem* , etc. , par Fouquier-Cholet ; in-8. Saint-Quentin , 1822. — Des mmurs , d*s opinions , des habitudes et des usages don» la ville de Saint'Quentin depuis le vil* siècle jusqu'à nos jours, par le même ; in-8. Saint-Quentin , 1823. — Statistique du département de l'Aisne, par J. B. L. -Braver ; in-4. Laon , 1824.— Annuaire du dép. de l'Aisne , de 1810 à 1820, par Miroy desTournelles;-de 1027 à 1834 par A. Lecointe; ia-8. Saint-Quentin jusqu'en 1820; — Laon de 1827 à 1834. — Histoire do la ville de Laon , par J. L. F. Devisme ; 2 vol. in-8. Laon , 1822. — Mémoire sur les voie» rommmoo du départ, (par Lemaistre) , Mémoires de la Soc royale des Antiquaires , t. iv, in-8. — Mémoire sur le eamp romain de Saint-Tkemme- (par Déviâmes).— Idem (par Lemaistre) , M. de la Soc. R. des Antiquaires , t. fi , in-8. Paris. — Almauaek de la ville et de l'arronditsèment de Saint'Quentin (publié par Fremont) ; in -12. Saint-Qu tin . 1834 ; 1" année.

A. HUOO.

On souscrit ekes, DELLOYI , éditeur, -place de la Bourse, roedes Pin«s-S.-Tho«at , st.

Paria. -- Imprimerie et Fonderie de Rnurox et Comp -, rue de»
Franca-Bouj^eois^aiMt-Michel, 3.

Département de F Allier.

(Ci-frimni Bourbonnais)

Le territoire qui formait la province du Bourbonnais, et qui est aujourd'hui compris dans le département de l'Allier, fut primitivement occupé par les jEduens, les Arverues et les Bituriges. — Lors de la grande invasion des Helvétiens dans les Gaules, invasion qui fournit à César l'occasion de se mêler des affaires intérieures de cette grande contrée, les Boïens, peuple de la Germanie, passèrent le Rhin , pour venir au secours de leurs alliés les Helvétiens. — Ceux-ci furent vaincus et renvoyés par César dans leurs montagnes. Mais les Boïens avaient montré dans le combat une valeur qui leur attira l'estime de leurs adversaires. Les jEcnienens demandèrent à César qu'il mit ses captifs à leur disposition , et par une espèce d'adoption pareille à celles que font encore quelquefois les peuplades guerrières du nord de l'Amériaue , ils accueillirent les Boïens, leur assignèrent es terres et les associèrent à leurs droits , à leurs coutumes et à leurs libertés.— La colonie des Boïens fut établie entre la Loire et l'Allier. — On à lieu de croire que les jfiduens lui donnèrent la partie la plus méridionale du pays qui leur appartenait entre les deux rivières, la postant ainsi, comme une avant-garde belliqueuse, sur les confins de leur territoire et de celui des Arvernès , leurs rivaux et ennemis. — Peu de temps après leur établissement, les Boïens avaient déjà une capitale connue sous le oom de Gergovia Boiorum, pour la distinguer de la Gergovia Arvernorum. L'existence de celte ville a donné lieu à de vives discussions entre les savants. On sait qu'elle fut assiégée par Vercingétorix et délivrée par César.

Le Bourbonnais , compris par les Empereurs dans la première Aquitaine, passa, dans le v* siècle, sous la domination des Visigolhs

et des Bourguignons; puis après la bataille de Vouillé , vers 484, fut réuni au royaume des Francs ; mais nous pas tout de suite en totalité, les Bourguignons en ayant gardé la partie orientale. Plus tard , avant d'être érigé en duché-pairie, le pays fut possédé en Sirène, par les seigneurs de Bourbon , qui se qualifiaient de sires , de princes, de barons et de comtes, titres les plus éminents de leur époque. Aymar, 1er du nom, qui vivait en l'an 912, est le

l'ancien sire de Bourbon. Charles-le-Simple lui avait donné une terre dont Bourbon était le bourg principal. Aymar et ses descendants ajoutèrent ce nom à celui d'Archambault , qu'ils portaient déjà. Archambault, 1er du nom, fut le dernier seigneur de cette maison, qui comprit deux branches connues particulièrement, l'une sous le nom de Bourbon-l'Ancien , et l'autre sous celui de Bourbon-Dampterre. — Archambault IX ne laissa T. i. — 18.

qu'une fille, Agnès de Bourbon, qui, en 1254, épousa Jean de Bourgogne, comte de Chârolais , et qui n'eut elle-même aussi qu'une fille unique 9 Béatrix de Bourgogne, mariée, en 1272, à Robert de France, comte de Clermont, fils de saint Louis. Le fils de Robert et de Béatrix fut Louis 1er, qui prit le nom et le titre de duc de Bourbon. — Le roi Charles IV, dit le Bel, né au château de Clermont- ' en-Beauvoisis, ayant désiré devenir possesseur de ce château , donna, en échange, à Louis, le comté de la Marche , les seigneuries d'Issoudun , de Saint-Pierre, et érigea toutes ses possessions en duché-pairie de Bourbon. — Philippe-de- Valois , successeur de Charles-le-Bel , trouvant que Téchange n'était point avantageux à la couronne , reprit les terres données à Louis 1er, et lui rendit le comté de Clermont, mais il lui laissa toutefois le titre de sa duché-pairie. — La postérité de Louis conserva le Bourbonnais jusqu'au fameux Connétable qui prit les armes contre François 1er, et fut tué, en 1527, au siège de Rome. — Le Bourbonnais fut alors confisqué et réuni à la couronne. — Louise d'Angoulême, mère du roi, en eut la jouissance

jusqu'en 1531. En 1543, il forma l'apanage du duc d'Orléans, second fils de François 1^{er}, qui n'en jouit que deux ans.— Il fit ensuite successivement partie du douaire de Catherine de Médicis , veuve de Henri 11 ; d'Elisabeth d'Autriche , veuve de Charles IX; de Louise de Lorraine, veuve de Henri III; de Marie de Médicis, veuve de Henri IV, et d'Anne d'Autriche , veuve de Louis XIII. — Enfin, cette princesse y ayant renoncé, Louis XIV l'engagea en 1051, en échange du duché d'Albret, au grand Condé, dont la postérité en a joui jusqu'à la Révolution.

Nous ne connaissons , dans le département , aucune antiquité druidique remarquable. — Des troncs d'arbre* fendus en deux , et dont l'intérieur était creusé pour recevoir un corps, ont été découverts'il y a environ quarante ans, à bouvigny ; le bois enfoui dans 1s terre était parfaitement conservé , mais il ne restait, dans ces espèces de cercueils, aucunes traces d'ossements ni de cendres ; on a supposé que c'était des sépulcres gaulois. — Un plateau de cuivre, doublé en argent , trouvé à Chantelle, a été présenté il y a 60 ans, à l'Académie des Sciences , comme une preuve que l'art de plaquer l'argent était connu des anciens. - En effet , Pline rapporte que les Bittiriges, qui habitaient une partie du territoire de l'Allier , avaient découvert Vétamage en argent , et arpentaient les mors de leurs chevaux.

Le département renfermait un grand nombre d'antiquités romaines. Les plus remarquables ont été découvertes à Nérès. Nous parlons plus loin des villes qui offrent des traces de l'ancien séjour des Romains. — Voici la description que l'antiquaire Caylus nous a laissée , d'une cité antique dont on voyait encore , dans

le siècle dernier, quelques ruines qui, aujourd'hui, ont entièrement disparu : — « L'ancienne ville de Cordes était située sur une petite montagne escarpée. Le levant, le midi et le nord , sont envi-

ronnées de collines ; le village du Chateloy en occupe une petite partie ; les autres sont plantées de viffrnes , ou remplies de terres labourées. L'escarpement de ce coteau, garni de rochers du coté du nord et du couchant, est de 38 toises de hauteur. — On distingue encore les fossés; ils étaient creusés de 30**olses, pour séparer la ville des collines. Cordes était fermée par une muraille construite à chaux et à sable , m?is plus épaisse et bâtie de pierres plus grosses au levant et au midi. — Elle était éloignée de pmq lieues à l'ouest de Bourbon-les-Bains, et a un quart de lieue au nord d'Hérisson.— La situation et les ruines de cette ville prouvent qu'elle a été une place forte sous les Romains ; la voie romaine de Nérès à Bourges passait à Cordes. »

Les monuments du moyen-âge, tels que châteauxforts, églises , abbayes, etc., sont encore très multipliés, bien que la Révolution en ait détruit une grande quantité ; nous mentionnons, à l'article des villes, les principaux de ceux qui existent encore, tels que le château de Moulins , le château de Bourbon - l'Arohambault , l'église d'Yseure, l'Ecce homo de Saint-Pou rçain , etc.

r On accuse les habitants de l'Allier de nonchalance , de mollesse et d'éloignement pour le travail ; mais ils ont de précietises qualités ; la douceur, l'humanité et la bienfaisance ; forment le fonds de leur caractère. — Les habitants des villes se montrent sociables entre eux et empressés de faire accueil aux étrangers. — Les ré unions* y sont d'autant plus agréables, que les hommes s'y distinguent par des manières affables et polies, et les femmes, qui sont d'ailleurs généralement jblies, par une conversation spirituelle , facile et piquante. — L'instruction est assez généralement répandue et ap-

Fréciée. Le portrait suivant , fait par un écrivain de Allier , des habitants d'une des petites villes du département , donnera une idée avantageuse du caractère général de la population du Bourbonnais :« ils sont, dit-il, c légers* spirituels, enelins à la plaisanterie, hu-

maines, hospitaliers , poussant à l'excès leur empressement envers les étrangers, généreux par caractère, jamais par calcul; ils ont beaucoup d'amour-propre, quelquefois de la jactance ; et sont moins occupés de littérature et de sciences, qu'avidés de plaisirs. Il y a , dans leur entretien , plus de raison ou de gâté que de culture d'esprit. Bornes dans leur ambition à cette modeste aisance qui fait la richesse du sage , on ne rencontre guère parmi eux de ces hommes souples et servîtes si communs par le temps qui court. En vain veulent-ils courir après la fortune, les difficultés les rebutent et les arrêtent. Amis d'une sage liberté, on peut dire que la politique est, en général, une science trop abstraite pour les occuper sérieusement. — La génération actuelle a contracté de bonne heure l'habitude des vertus sociales. Fièr de se.ê nouvelles destinées, elle s'avance dans la vie avec toutes les idées progressives du siècle. — Plus heureuse que les générations qui .déclinent et s'éteignent, elle y apporte une force de caractère plus grande , une façon de penser plus mâle, plus susceptible d'impressions élevées. Partout, dans notre. pays, comme dans la majeure partie de la France , Je bien surpasse de beaucoup lé mal. Il grandit,. il se fortifie avec la génération nouvelle , sous l'égide de nos lois. — Les femmes oot une amabilité, unegaité remarquables; qualités qui résistent au temps, et qui attachent plus encore que la beauté. L'hymen, pour elles, n'est pas un jtoug, mais un échange d'égards, de prévenances et de tendresse Les soins de leur ménage font leurs plus douces occupations. » — 11 v a de la vérité dans ce tableau , bien que l'auteur ait cherché à l'exposer sous le jour le plus favorable. — Quant aux habitants des campagnes , il ajoute : < Moins

civilisés que ceux de la ville* on leur reproche-, avec raison sans doute, d'être tracassiers et d'aimer les procès. Jaloux les uns des autres, les haines qu'ils se portent ne sont ni héréditaires ni de longue durée, et cèdent assez facilement à des moyens de concilia-

tion. Les vengeances vont rarement jusqu'à l'effusion du sang; elles se bornent, le plus souvent, au ravage d'un champ, d'un jardin , à la destruction d'un arbre. Accablés de travaux sur un sol qui ne leur offre que de faibles moyens de subsistance, ils sont cependant très attachés au lieu qui les a vus naître. Les grains qu'ils récoltent, ' le charbon qu'ils fabriquent, le beurre et le. fromage qu'ils préparent, sont les principales ressources du plus grand nombre. Le gain qu'ils peuvent retirer de ces produits de leur industrie, paraît suffire-à leurs besoins; peu vont chercher au dehors la fortune qui les oublie. On. a dit que la nature leur avait donné des formes moins belles qu'aux habitants de la ville, cela est vrai dans plusieurs localités , mais non pas dans tout le dé» parlement. Un reproche d'une tout autre importance qu'on pourrait leur adresser avec justice , c'est leur obstination dans certaines pratiques routinières , qu'il a été, jusqu'à ce jour, presque impossible de vaincre. En vain leur indiquerait-on de nouveaux procédés agricoles , ils cultivent comme faisaient leurs pères. Une aveugle routine sert de bornes à leur étroite intelligence. » — A ces détails peu flattés nous en joindrons de plus favorables et nous dirons : les paysans de l'Allier sont doux, honnêtes et économes; très attachés à leurs anciens usages, dévoués à leurs familles, religieux jusqu'à la superstition , mais charitables envers les pauvres et disposés à pratiquer l'hospitalité. Malgré leur tranquillité apparente, ils sont vifs, gais et adonnés aux plaisirs. — Les fêtes de village , connues dans le pays sous le nom d'apports, réunissent toujours dm nombreuses assemblées. Les divertissements y consistent à bien manger, à bien boire, à chanter et à danser. La vielle et la cornemuse sont les instruments ordinaires du bal champêtre, et la danse préférée est la fameuse bourrée d'Auvergne qui, lorsqu'elle-, est bien dansée, ne manque ni de grâce M d'agrément:

COSTUMEE.

L'habillement des habitants de la campagne est simple et com-
mode. Une veste ronde, de larges pantalons, des sabots ou de gros
souliers , un chapeau a larges bords, d'où s'échappent les mèches
flottantes de leurs longs cheveux; tel est le costume habituel des
hommes. Celui des femmes est plus gracieux et plus élégant ; leurs
robes, à taille courte et à gros plis , sont de couleurs vives (rouges
communément), dont l'éclat est rehaussé par un tablier blanc Leurs
Vastes chapeaux, dont la forme , relevée en arrière et parr devant ,
ressemble à celle d'un bateau , et qui , noués négligemment sous le
menton, encadrent à merveille un joli visage, attirent surtout les re-
gards de» voyageurs.

Bien que le Bourbonnais paraisse avoir été sur la limite qui sépa-
rait la langue d'Oïl de la langue d'Oe, on y parle généralement fran-
çais. Le langage du peuple des villes est assec correct , mais la pro-
nunciation y est lourde et lente , sur les finales surtout. — Les habi-
tants des campagnes n'ont pas précisément un patois, ils estropient
le français auquel ils mêlent un assex grand nombre de locutions vi-
cieuses et d'expressions surannées.

Parmi les hommes distingués qui appartiennent au département
, nous citerons :

Barjaud, jeune poète d'un talent remarquable, dont un boulet ter-
mina prématurément la carrière, à la bataille de Leipsick ; Bbac-
chamf (de l'Allier), successivement membre de la Convention, du
conseil des Cinq- Cent* et du corps législatif; le maréchal ni
Bsawiac,

//s, s* >• //ïss/sst** ss£ ', ^v r* s T'y y/ -/i - i/vy^/y///W<vfV/'
/> ss s y, 5> .

Y. s/> f fifres*;' .. < S . r/s . ^/////v //

que la Biographie Universelle fait naître en Angleterre , en 1070 , et venir en France seulement à sept ans , et que le* historien* du Bourbonnais prétendent être né , en 1071, à Moulins, rue de la Ciccogne ; Billamhdb- CouaatNAY, poète dramatique du xvr* siècle, auteur d'une tragédie sur la mort de Henri IV ; le. brave général BonuiN, ancien colonel de la garde impériale; le fa* meux connétable de Bourbon , un des grands hommes de guerre du xvi^e siècle, mais dont la gloire a été effacée par sa défection; le maréchal db Boubdillon (Imbert de la Platière) qui fit ses premières armes à Ce* risolles , et sauva, en 1557 , les débris de l'armée française, à la bataille de Saibt-Quentin ;Je général Çamos db Richbmont, auteur d'écrits estimés sur la politique et Part militaire ; Cbampheu , traducteur élégant, «fui a fait connaître a la France ^Histoire de (a guerre de trente ans, de Schiller; l'abbé Chàtsl, fondateur de T Église dite française; le brave Choisi qui, dans le milieu du xvi^e siècle , de soldat devint lieutenant général , ce

qui était rare alors, et qui se distingua dans la guerre e Pologne, par la défense de Graoovie; l'historien du Bourbonnais, ni Coiffur-Demoièt , auquel nous avons emprunté d'utiles 'renseignements ; l'ancien député Félix de Conny, écrivain courageux et franc, orateur passionné , auteur d'une Histoire de France sous la Convention, et d'une Histoire de la Révolution français* ; le fameux cardinal Dopaat, chancelier de France sous François 1+ ' ; le savant Chaude Durret, écrivain du xvi^e siècle, auteur d'un traké curieux sûr V Histoire des langues de cet Univers; un autre savant du xvn^e siècle , Gi/bert GkviMiH , ami et rival de Saumaise ; le jurisconsulte Pierre Gibudet, ancien député et ancien membre delà cour de cassation, courageux écrivain qui, en 1703, osa dénoncer à la Convention l'assassinat de 32 citoyens de Moulins, massacrés à Lyon ; Alex. Gibaitdbt, auteur d'une topographie estimée, du canton de Cusset ; le jésuite Henri Gbiffet, écrivain érudit, judicieux critique et prédicateur dis-

tingué ; le général Guye, qui , fit preuve de talents et de bravoure dans la guerre de la Péninsule espagnole et à la bataille de Waterloo ; le prédicateur db Lingbndbs, que son talent oratoire éleva à la dignité épiscopale, et qui fut un digne précurseur de Bossuet ; le savant db Lobmb , premier médecin de Marie de Médicis; les deux frères Motuo, tous deux généraux distingués, et dpnt l'un fut ministre de la guerre du roi Jérôme Napoléon ; le vice-amiral d'Or-Yillibbs, habile marin, qui commandait la flotte française <a Oues-sant, et qui vit la victoire lut échapper, parce que la division sur laquelle se trouvait alors le duc d'Orléans , n'obéit pas à ses signaux ; un brave guerrier du xvie siècle, aigne ami de Bavard, et illustré comme lui dans les guerres d'Italie; le maréchal de. là Palisse, dont une chanson populaire a plus étendu la célébrité que toute une vie glorieusement employée au service de son pays ; le naturaliste Per-on , célèbre par ses vastes connaissances et par son voyage aux terres australes, avec le capitaine Baudin ; le mathématicien Petit, habile ingénieur, auquel on doit plusieurs machines utiles pour les sciences; le sculpteur Regxaupin, auteur du groupe de Cytele enlevée par Saturne , qui décore les Tuileries ; un des vétérans de la garde impériale, le brave général Rabusson; l'habile docteur Roox, médecin en chef de l'armée d'Afrique; le général Sauret, qui, en 1796, commandait une des divisions de l'armée d'Italie ; le jurisconsulte Vbrnin , membre de l'assemblée consti: tuante; le commentateur Vigenerb , qui a eu , dans le xvi* siècle, une grande réputation; le maréchal Hector DB Villars, qui sauva la France, à Denain ; etc. , etc.

TOVOI

Le département de l'Allier est un département méditer rané, région du centre , formé en entier du ci-devant Bourbonnais. 11 a pour limites , au nord , les département* du Cher, de la Nièvre et de

Saône-et-Loire ; à l'est, ceux de Saône-et-Loire et de la Loire ; au sud,

ceux du Puy-de-Dôme et de la Creuse ; et à l'ouest, ceux de la Creuse et du Cher. Il tire son nom d'une des principales rivières qui le traversent. - Sa superficie est de 580,997 arpents métrique*.

Aspect général. — Le Bourbonnais offre un aspect assez varié. L'Allier coule dans une large vallée souvent assez étendue pour prendre le nom de plaine. — Les environs de Gannat et de Montluçon présentent aussi de grandes surfaces planes; néanmoins la majeure partie du pays est coupée par des chaînes de collines élevées, et sillonnée par des vallées souvent agréables et peu profondes, quelquefois tristes et creuses. La plaine et les coteaux à vignobles forment le pays fertile. Le territoire des chaînes montagneuses âpre, froid, et réunissant diverses natures du sol, est d'une culture difficile. — Les paysages changent souvent de forme et d'aspects. Quelques cantons montrent une surface riante, enrichie d'une belle verdure ou de jaunissantes moissons: ailleurs sont des gorges arides et désolées, et plus loin des vallées agrestes dont une belle végétation naturelle fait le principal ornement, et qu'arrosent des eaux vives et abondantes. Quelques-unes des vallées qui aboutissent au bassin de l'Allier sont aussi pittoresques que les petites vallées de la Suisse et des bords du Rhin.

Sol. — Montagnes. — Le sol des plaines, assez généralement fertile, est formé de terres argileuses, argileuses et siliceuses, mêlées de graviers, et repose sur une base argileuse. — Le noyau des montagnes est granitique. — La pente générale du terrain va du sud au nord. Deux chaînes montagneuses se prolongent dans cette direction et forment le bassin de l'Allier ; ce sont des ramifications des montagnes de l'Auvergne et du Forez. La plus considérable est celle qui sépare l'Allier de la Loire, dont le point culminant ont

de 5 à 606 mètre* d'élévation au-dessus du niveau de la mer. La chaîne de séparation entre les bassins de l'Allier et du Cher, est un peu moins élevée. L'arrondissement de Moulins, qui occupe presque le tiers de la superficie du département, présente une surface assez généralement unie. On évalue à 360 mètre* l'élévation moyenne du département au-dessus du niveau de la mer.

Étangs. — Les étangs sont en grand nombre et tous très poissonneux ; mais les éléments nous manquent pour en apprécier la superficie totale ; ces étangs, qui rendent l'air malsain dans quelques cantons, alimentent plusieurs canaux d'irrigation, et mettent en mouvement un assez grand nombre d'usines.

Rivières. — Canaux. — Aucun cours d'eau important n'a sa source dans le département ; il est traversé du sud au nord par trois grandes rivières qui coulent parallèlement (la Loire et ses deux affluents, l'Allier et le Cher) et qui sont en partie navigables. — Le cours de la Loire, dans le département, est de 62,000 mètres ; celui du Cher, de 60,000, et celui de l'Allier, de 98,000. L'Allier a sa source aux monts du Cantal, de la Lozère. Cette rivière arrive dans le département, après avoir recueilli la majeure partie des eaux du Cantal et du Puy-de-Dôme ; elle le partage en deux parties à peu près égales ; ses affluents sont : à gauche, l'Ance, la Sioule, la Queune, le Chamaron et la Bioudre ; à droite, le Sichon et le Murgon ; elle est navigable dans tout le département. Ses crues moyennes sont de 7 à 8 pieds ; ses crues extraordinaires s'élèvent jusqu'à 15 pieds. — Le département possède deux canaux, l'un, le canal du Cher, est en construction ; l'autre, le canal latéral à la Loire, est destiné à unir les canaux du Centre, du Cher et de Briare. Son développement total est de 150,000 mètres. — On évalue à 132,000 mètres la partie des rivières et des canaux actuellement navigables.

Routes. - Le département est traversé par 9 route* royales et 7 routes départementales , dont le parcours total est évalué à 093,1 16 mètre*.

MiréomoLoaix.

Cumat. — La température est sujette à de brusques variations attribuées au voisinage des montagnes. L'hiver est souvent rigoureux, et Tété quelquefois très chaud. Le* extrêmes du thermomètre de Réaumur sont : — 15° et + 30°. La température moyenne est d'environ 10° au dessus de zéro.

Vents. — Les vents dominants sont ceux du sud et de Test. Au printemps, le vent du sud-ouest, qui arrive dans le département , après avoir traversé l'Auvergne, est toujours très froid.

Maladies. — Les affections catarrhales et rhumatismales , les maladies du foie et les pleurésies 'sont les plus communes.

hiato:

Fossiles.— Les mines de houille et les dépôts calcaires renferment divers fossiles. — Outre des empreintes de végétaux, on y a trouvé des ossements d'oiseaux et de mammifères, des coquilles (hélices, lymnées, etc), des crustacés (cypris faba). — Les calcaires de Creuziers présentent des concrétions en forme de cylindres ou cônes creux , d'environ un pouce et demi de longueur, sur une ligne d'épaisseur , et cinq lignes de diamètre total. Ces fossiles , que M. Bosc a décrits, dans le Journal des Mines , sous le nom à Indusia tubulata , paraissent être le travail d'insectes dont le fourreau devait ressembler à celui des larves de friganes , et n'ont pas d'analogues connus.

Règne minéral. — Les races d'animaux domestiques tendent, à s'améliorer. On élève, dans le département, des chèvres de Cache-

mire et des cochons de Siam. — Les loups, les renards, les martres , les blaireaux, etc., y sont assez multipliés. — Les loutres y habitent les bords de plusieurs rivières. — Le sanglier, autrefois commun , est devenu très rare. Le gibier de toute es-

Sèce, à plumes et à poil , est abondant. On trouve , ans la saison , un grand nombre d'oiseaux de passage et d'oiseaux aquatiques. - Parmi les reptiles , on remar

Sue la vipère, la couleuvre à collier et plusieurs espèces e salamandres. — Les rivières sont poissonneuses , on y pêche des saumons , des truites , des carpes , des perches, etc. — On trouve , dans les étangs, de superbes brochets pesant jusqu'à 25 livres. — Les écrevisses sont grosses et très communes.

Rbcnb végétal. — Les forêts occupent environ la cinquième partie du territoire. Les essences dominantes y sont le chêne, le hêtre, le charme, le bouleau et le sapin. Le règne végétal n'offre d'ailleurs rien de bien particulièrement remarquable.

Règne minéral. — Les richesses minérales du département se composent de fer, d'antimoine, de manganèse, de houille, de granit, de porphyre, de grès, de quartz, de kaolin, de petunsé, de marbre, d'argile à potier, de marne , etc.— On remarque , dans la mine de houille de Commentry , une galerie d'écoulement creusée dans le roc , à 33 mètres de profondeur , et d'environ 1,300 mètres de longueur. — Parmi les marbres , on cite le bleu turquin, de Ferrières; le marbre gris, de Dion , et le marbre blanc , de Vendelat. « Cette carrière , dit Caylus, est très abondante; le marbre qu'elle produit est moins blancque celui de Carrare, mais il a le grain, la couleur et toutes les qualités de celui de Paros. • — Les anciens auteurs citent la commune de Bert , près le Donjon , comme renfermant des mines de cuivre qui étaient déjà «.onnues il y a trois siècles. — On dit cjue la mine d'antimoine de Brenel renferme un minerai mélangé de

cuivre et même d'or en petite quantité. — On prétend avoir découvert, dans les carrières de Saint- Léon, du minerai mêlé de plomb et d'étain. On croit qu'il existe, dans la commune de Doyet , une mine de schiste ardousier propre à l'exploitation. — Les schistes du Peyrou ont été exploités comme ardoises il y a cinquante ans , puis la carrière a été abandonnée. — La montagne porphyritique du Peyrou (canton de Cuaset),

offre des traces de basalte et présente, à son sommet, un point volcanique peu considérable.

Eaux minérales. — Il existe à Nérjs , à Bourbon-l'Archambault et à Vichy, de célèbres établissements thermaux. On trouve en outre , dans quelques localités, des sources d'eaux minérales; celles de Saint Pardoux sont ferrugineuses et froides. Les eaux de Bar don, près Moulins, sont savonneuses, mais peu actives; on les considère comme très propres pour la teinture On remarque , près de Cusset , la source du Chambon , dont . les eaux carbonatées et ferrugineuses ont quelque analogie avec celles de Spa.

TXZAES, BOUMS f CHATCAUX, XTC.

Moulins, sur l'Allier, cb.-l. de pré fret., à 7J L 1|4 S-S-E. de Paris (distance légale — On paie 16 postes 1|4). Pop. 14,873 hab. — L'origine de Moulins est incertaine , c'est une des villes où l'on a toujours retrouvé la Gtrgila des Boïens; il paraît seulement qu'il y eut dans son voisinage un pont qui servit au passage de l'Allier par César. — On raconte aussi que dans le x^e siècle , un seigneur de Bourbon étant devenu amoureux d'une meunière, bâtit un château à Moulins, où il n'avait auparavant qu'un rendez-vous de chasse. Aymar de Bourbon y possédait en effet , un grand château qu'il appelle dans son testament le p'iau d'ant Mouhnt. — Moulins existait déjà comme ville dans le xic et dans le xii^e siècle. Elle était fortifiée et devait être considérable, puisqu'en 1100 on y fonda un hôpital pour 100

pauvres. — Mais c'est dans le xrr* siècle, en 1868 seulement, qu'elle a commencé à acquérir l'importance qu'elle a eue depuis, en devenant, par la résidence des ducs de Bourbon, la principale ville du Bourbonnais. Néanmoins, la ville resta encore long-temps emprisonnée dans ses murailles , et tous ses accroissements eurent lieu dans ses faubourgs. Aussi, disait-on dans le xiv* siècle que Moulins était nue petite ville avec de grands faubourgs. — C'est à Moulins , en tâ48 , que fut conclu le mariage d'Antoine de Bourbon , roi de Navarre , avec Jeanne d'Albret. En tâoo, Catherine de Médicis y convoqua la fameuse assemblée de Moulins. Charles IX , sa mère , le cardinal de Lorraine , l'amiral de Coligny, le chancelier de L'Hospital et d'autres personnages y assistèrent. L'assemblée avait été convoquée dans l'espoir de maintenir la paix entre les protestants et les catholiques; elle fut suivie d'une des guerres de religion les plus opiniâtres dont l'histoire fasse mention, celle de la Ligue.— Henri IV fit son entrée en 1595 à Moulins , et y fut accueilli avec enthousiasme. — Cette ville ne paraît pas avoir en beaucoup à souffrir des guerres civiles ; mais elle a été souvent dévastée par l'incendie et les ma* ladies contagieuses. Ce fut un incendie qui, en 1755, y ruina le magnifique château des Bourbons. — De 1440 à 1656, elle fut six fois désolée par la peste ; celle de 1547 fit de tels ravages , qu'on délibéra si l'on ne transporterait pas les tribunaux à Souvigny. — Les fortifications de Moulins ont depuis long-temps fait place à d'agréables promenade*. La ville a été fort embellie; elle est percée de mes droites ou qu'on redresse eu partie avec soin , et qui sont propres et bien entretenues ; mais la plupart des maisons , construites en briques , ont un aspect sombre et triste. On y remarque cependant quelques constructions modernes d'assez bon goût. — La ville est située dans une plaine , sur la rive droite de l'Allier ?elle possède sur la rive gauche un faubourg avec lequel elle communique par un beau pont en pierre. Dans ce faubourg se trouvent les Casernes , grand et bel édifice. — Outre l'ancien palais des Bourbons , dont la tour est

encore debout et domine la ville , Moulins possède plusieurs édifices publics dignes de remarque , tels que les églises Notre-Dame, Saint-Pierre et Saint-Nicolas; le Collège, le Palais-de-Justice, l'Hôpital général et l'Hôpital Saint Joseph; l'Hôtel de la Préfecture, l'Hôtel-de-Ville, la Salle de spectacle, etc. — Elle possède une bibliothèque publique riche de 10,000 volumes. — Les promenades qui l'environnent sont charmantes et parfaitement ombragées. On y remarque un beau Cours planté de quatre rangées d'ormes — L'église Notre-Dame, fondée en 1186, est une belle église gothique qui est restée inachevée, quoique depuis long-temps elle soit consacrée au culte. On remarque près d'une des petites portes un sépulcre en pierre, offrant la représentation d'un cadavre d'une effrayante vérité. — L'église de l'ancien couvent de la Visitation renferme le tombeau du maréchal de Montmorency. Ce Montmorency était filleul de Henri IV, qui disait de lui : « Si jamais la race royale venait à faillir, regardez Montmorency et reconnaissez votre maître. » Dans le procès à la suite duquel il fut décapité , un des témoins fit de lui ce magnifique éloge : - Je le reconnus dans la bataille au feu et à la fumée dont il était couvert; après avoir rompu six de nos rangs, cet homme tuait encore des soldats au septième ; je jugeai que ce ne pouvait être que Montmorency. » Le monument élevé à la mémoire de ce guerrier par sa veuve renferme le tombeau des deux époux : Il est simple et de bon goût ; l'exécution en est parfaite ; la composition du groupe funèbre placé sur le tombeau est expressive ; la Valeur

et la Libéralité , faibles/pria*****! , comme on aurait dit au xiv^e siècle , et que les Montmorency ont toujours déployées , s'élèvent des deux côtés du tombeau Plus loin sont la Piété et la Justice. Le maréchal , à demi couché , est appuyé sur le coude : sa femme est à ses pieds enveloppée d'une longue robe de deuil, et versant des larmes. Dans le groupe est l'urne cinéraire , placée sous un élégant portique. Le château de Moulins, situé autrefois à l'extrémité

septentrionale de l'ancienne ville , se trouva aujourd'hui rcsqueao centre de la ville agrandie. Daus sa -forme irrégulière, offrait un ensemble vaste et quelques belles partie*. On temps de François |cp, il était encore cité comme un des édifices remar-

anables du royaume; il avait été construit à différentes reprises , ans les xive et xve siècles Le corps de logis qui existe encore, et qui sert de caserne à la gendarmerie , a été bâti par Catherine de Médicis. La grosse tour carrée date sans doute du x" siècle ; elle semble être restée debout après l'incendie de 1756 , comme pour attester l'existence de ce palais d*s Moulimt où le premier Arcbambault signa son testament. — On remarque sur une des places de Moulius une lour carrée du xvi* siècle, qne surmontent une horloge et des cloches où le* heures sont frappée» par les quatre statues colossales d'un homme, d'une femme, de deux enfants (l'un garçon et l'autre fille) , qu'on nomme la /*«///# Jai-qa'mard , genre de décoration mécanique en usage dans plusieurs villes de la Bourgogne et dans le nord de la France. — Moulins possède Quelques belles fontaines et un château d'eau.— Elle est préservée aes inondations de l'Allier par de superbes jetées, ouvrage de l'habile ingénieur auquel elle doit son beau pont , qui mérite luimême une mention particulière. Ce pont , chef-d'oeuvre de l'ingénieur Regemortes , a été construit de 1758 à 1783 ; sa construction présentait de grandes difficultés, principalement dans la manière de le fonder. — Moulins comptait déjà un grand nombre de ponts, mais aucun n'avait pn avoir une longue durée. Dans un seul siècle, quatre ponts de pierre et un en buis avaient été successivement construits et renversés. Lefameux Mausard avait essayé et échoué. Son fils n'avait pas eu plus de succès ; en 1710, an moment même où toutes les arches, entièrement fermées , étaient encore soutenues par les cintres , une crue subite avait détruit l'ouvrage de plusieurs années. — Regemortes ne vint à bout de son entreprise qu'en formant un sol factice, l'Allier étant une rivière tor-

rentueuse et dont les sables mobiles ne présentent aucune solidité. — Il couvrit la surface entière sur laquelle le pont devait être élevé par un épais radier en maçonnerie , qu'on peut comparer à un mur couché horizontalement et qui est d'une largeur beaucoup

plus considérable que celle du pont. Rassuré sur la solidité des fondations, il donna à l'ouverture de ses arches une grande étendue , afin d'offrir à l'eau des débouchés plus faciles. Les travaux durèrent dix années. Ce pont est composé de treize arches de forme ovale, de 100 pieds d'ouverture chacune; il a 42 pieds de largeur et 1,017 pieds de longueur. Le succès de la méthode employée par Regemortes a été complet. Cette idée ingénieuse et hardie , de former un sol artificiel , a été adoptée tout récemment par un de nos premiers ingénieurs, M. Julien, qui vient de construire aussi sur l'Allier, et près de Nevers, un pont-aqueduc de 18 arches et de 1,150 pieds de longueur, pour le passage du chemin Ural à U Leir.

Boursom-l'Archambault, ch.-l. de cant. , à 0 1. fl|4 O. de Moulins. Pop. 2,007 hab. — Cette petite ville est située au fond d'une belle vallée qui arrose la Burge.— Au XVIII^e siècle, ce n'était encore

qu'une simple Bourgade. Les ducs d'Aquitaine en firent une place forte qui, dès le VIII^e siècle, avait déjà de l'importance. Pépin l'assiégea et la prit en 750. — Bourbon devint le chef-lieu d'un petit territoire que Charles-le-Simple érigea en comté , en faveur d'Aymar, un de ses favoris; cet Aymar et ses descendants ayant presque tous porté, le nom d'Archambault , la ville en prit le surnom—Son nom primitif, qu'elle a transmis à la dernière branche des rois de France de la troisième dynastie, lui vient du nom de B*ro , qu'elle portait du temps des Romains. On la voit en effet figurer sur les tables de Peutinger, sous la désignation de Aquum B*ro. - Dans un ouvrage récemment publié , et qui a obtenu l'assentiment de l'Académie des Inscriptions, M. Berger de Xivrey a établi que Bourbon était

la divinité .des eaux thermales dans le centre de la Gaule. — On croit que le premier Archambault , sire de Bourbon , est celui qui a fait construire le château-fort qui porte son nom , et dont il existe encore des ruines qui attestent son antique importance. Ce château , situé sur des rochers, entouré de trois cotés de précipices creusés par la Burge , qui forme près de là un étang considérable, était considérable et très fortifié. 11 avait 24 tours r dont deux surtout étaient remarquables par leur grosseur, l'une s'appelait YJdmralt, et l'autre Qui*ea*» rre/g a* ; celle-ci était la plus considérable. — On a bâti sur se* Fondements une tour ronde qui existe encore , et où l'on a placé ■ne horloge. — Près du château s'élevait la Sainte-Chapelle , qui existait encore en 1780 , et qui était une des plus riches constructions gothiques de France. Elle avait été construite sur les ruines d'une chapelle plus ancienne où fut déposé le morceau de la vraie croix donné par saint Louis à son fils Robert,— Bourbon a perdu

sa Sainte-Chapelle , mais le morceau de la vraie croix a été coaw serve et placé dans l'église paroissiale de la ville, édifice gothique que décorent de très beaux vitraux. — C'est à Bourbon qu'est morte en exil la célèbre madame de Montespan : on y montre en* core la maison qu'elle habita. — Bourbon possède des eaux minérales de diverse nature; les unes sont ferrugineuses et froides; les autres , dont la température s'élève à 51,50 degrés centigrades, renferment de l'acide carbonique, du bi-carbonate , du sulfate et du muriate de soude, un peu de silice, de carbonate de rhau, de magnésie et de fer. Ces eaux , dont on fait usage en bains , en* douches et eu boissons , sont employées pour lé traitement de la paralysie et des rhumatismes; les sources chaudes sont encore plus abondantes que celles de Nérís , puisqu'elles fournissent en' 24 heures 2,700 mètres .cnbes d'eau. -On pourrait y prendre \$,000 bains par jour. Il existe à Bourbon un édifice thermal qui renferme 1b cabine I s de bains avec

douches, une jolie salle de réunion pour les baigneurs et une très belle promenade. i

Souvigky, cu.-l. de cant. ,à 4L O.-S.-O. de Moulins. Pop. 2,601 > habit. — Cette petite ville est située sur le penchant d'une colline au pied de laquelle coule le Queueune ; elle est fort ancienne; quel* ques géographes, Nicolaï, entre autres, prétendent qu'elle existait avant l'iuvasion de César dans les Gaules.— On la cite comme étant le lieu où Charlemagne fit ses premières armes dans la guerre du roi Pépin , son père , contre le duc de Guyenne. — La ville était autrefois entourée de murailles dont il reste encore des ruines ; elle fut longtemps la résidence des sires et duca de Bourbon ; ces princes ne la quittèrent , dit la tradition, que par suite de querelles tracassières qui s'élevèrent entre eux et les bourgeois , querelles qui , suivant quelques auteurs , donnèrent lieu à la fondation de Moulius. — Ay-mard avait fondé à Souvigny, en 010, un monastère de bénédictins qui eut promptement une grande réputation et qui devint bientôt le Reims et le Saint-Denis des seigneurs de Bourbon. C'est dans cette ville qu'ils faisaient leur entrée lorsqu'ils prenaient possession de leur seigneurie » c'est dans l'église du monastère qu'ils prêtaient serment de rendre une égale justice*à leurs peuples. Les chapelles et les caveaux de l'église renfermaient leurs tombeaux. Il ne reste rien des anciens châteaux des ducs de Bourbon^, mais l'église existe encore. C'est un édifice d'une belle architecture gothique , remarquable par sa longueur et par son élévation. On y voit encore plusieurs tom-, beaux des Bourbons dans deux chapelles qui joignent le chœur. Ces tombeaux sont décorés, ainsi que cela était d'usage alors, des statues des princes qu'y reposent. Le mari y est représenté en costume du temps, les mains jointes et couché à côté de sa femme. On y remarque les tombeaux du duc Louis I(et de Charles Ier.

Ymxeux, a une demi-lieue E. de Moulins. Pop -1,886 hab.— Cette commune est fort ancienne ; quelques écrivains prétendent que son église , qui était l'ancienne et principale paroisse de Moulins * est un ancien temple d'Isis, et ils font dériver son nom aetnel des mots Itidii mrm. Ce qu'il y a de certain , c'est que le monastère d'Yseure existait au commencement du ix^e siècle. — Son église est beaucoup plus ancienne; on y voit nn.cryte ou chapelle souterraine qui témoigne de son antiquité ; cette église , asses grande mais sombre et peu élevée, est d'un gothique grossier, des figures d'animaux forment le chapiteau des colonnes qui soutiennent la voûte et qui , lourdes et courtes , n'appartiennent à aucun ordre d'architecture , ce qui a fait conjecturer à quelquea savants qu'elle avait pu être construite sur les débris d'un temple païen. — C'est dans la commune d'Yseure que se trouve l'ancien château du parc Beauvoir , où eurent lieu les noces dn connétable de Bourbon avec la princesse Suxanne, sa cousine, et qui n'est plus aujourd'hui qu'une maison de campagne petite et sans importance.

Gajmat, sur l'Andeiot, ch.-l. d'arr., à 14 L 1(2 S. de M ou Uns. Pop 6,240 hab. — Cette ville doit son origine à une ancienne abbaye de l'ordre de saint Augustin , fondée par les seigneurs de Bourbon j elle faisait primitivement partie de l'Auvergne et en fut démembrée en 1210, par Philippe-Auguste, qui la donna avec son territoire à Guy de Du m pierre , en récompense de ce qu'il avait vaincu le comte d'Auvergne révolté contre la couronne.— La ville fut autrefois fortifiée. On y voit encore les restes du château , dont une partie a servi long-temps de prison. — Gannat est généralement mal bâtie et ne renferme aucun monument digne de remarque; mais elle est située dans une vallée agréable et fertile, arrosée par la petite rivière d'Andelot et que plusieurs écrivains appellent la Limognt du ttourbommis.

Saiht-Pourçaih , au confluent du Limon et de la Sioule , ch.-l. de cant. , à 8 1. N. de Cannât. Pop. 4,870 hab.— Cette petite ville, où quelques auteurs ont cru voir le Procrini mm de la table théodosienne , paraît devoir son origine à un monastère qu'au vi* siècle fonda ou restaura dans ce lieu un pauvre esclave , Portas nus, que ses vertus ont fait placer au rang des saints, et qui, pendant sa vie, obtint une si grande considération, qu'il put arrêter les dé* vastations de Thierry, roi d'Austrasie, lors de son expédition contre l'Auvergne. — Près de ce monastère s'éleva plus tard une église dont la construction est attribuée à Charlemagne. — Saint-Pourcain faisait partie de l'Auvergne. — Le village était fortifié et défendu

ne» mi ohâteau-fort. Les Anglais l'attaquèrent inutilement , en 1440.— In 1440, le dauphin et le duc de Bourbon t'en emparèrent.

— Pendant la ligue, elle fut prise et reprise par les ligueurs et par les royalistes. — En 163 et 15*5, la peste y fit de grands ravages. — Depuis long-temps une partie des fortifications a été détruite. •— Le village, situé dans une vallée riante, entourée de coteaux «ouverts de vignobles estimés , est assez bien bâti ; elle offre des rues larges et bien percées; elle possède une place publique et une promenade fort jolie. — L'église de l'ancien monastère , qui est devenue l'église paroissiale , est un édifice gothique , au-dessus duquel on voyait autrefois une de ces statues de vierges à pieds d'oie , que les antiquaires nomment reines pelées; ce qu'elle offre aujourd'hui de plus remarquable est un Ecce-Jésus, regardé comme un chef-d'œuvre. La statue est de grandeur naturelle et d'une seule pierre ; la pureté des lignes , l'expression des traits, les dispositions et la vérité des muscles , la perfection du travail , annoncent en effet que le sculpteur inconnu de ce bel Ouvrage était un artiste du premier ordre. On sait , par des titres positifs, que cette statue existait dans le xv* siècle , ce qui la rend précieuse encore sous le rapport historique.

La Pausm , sur la Besbre ,i(31 \\î S.-S.-E. de Moulin». Pop. a\245> hab. — Cette ville , que traverse la route de Paris à Lyon , eut agréablement située dans un vallon , et au milieu de prairies baignées par la Besbre ; elle est dominée par les ruines d'un châftaaa-fort qui a appartenu à plusieurs grandes familles historiques, et notamment celle des Chabannes , dont un dès membres , le ma* rectal de la Palisse , se signala dans les guerres d'Italie , sous Chartes VU! , Louis XII et François I*r , et est devenu célèbre par «ne chanson populaire spirituellement uisise. — Cette ville est aises bien bâtie ; depuis une vingtaine d'années , elle a reçu un grand accroissement et a vu presque tripler sa population.

CoasKT. sur le Stchon et non loin de l'Allier, ch.-l de cent, et •iege dt tribunal de lr* instance, à 5 1. fff N -E de la Palisse. Pop. 4*917 hab. — Cette petite ville est ancienne , on attribue son origine à nu courent de filles, fondée dans le rx" siècle, et qui fat érigé en ahbaye en >S »o; il lui fut .ilors accordé d'immenses privilèges L'abbesse partageait avec le Roi le droit de rendre la justice» L'église collégiale était dans sa dépendance, et c'est «llo qui en nommait les douce chanoines. — Dans In gnerre de là Praguerie , les habitants de Cusset refusèrent de servir le dauphin contre son père. — Charles VU séjourna dans cette ville et y ent «me entrevue, où il pardonna a son fils , depuis Louis XI , pardon oui termina heureusement la guerre. — La ville était déjà fortiâfee , Louis XI , devenu roi , en augmenta les fortifications et en fit la ville la plus importante de U Basse-Auvergne. — An xvi* siècle , Cusset avait une forme carrée , 4 portes , 4 grosses tours dont les murs avaient vingt pieds d'épaisseur , et dout l'une était propre à loger un Roi. On y trouvait plusieurs casemates et canonnières. La ville était enceinte de hautes murailles de 12 pieds d'épaisseur, et percées de vastes souterrains qui s'ëteudaient d'une tour à l'autre; de larges fossés pleins d'eau l'entouraient de tontes parts et complétaient son système de défense. Il n'existe plus

rien de ces fameuses fortifications ; des promenades, d'apr  a- Mot jardins les ont remplac  es La ville s'est embellie et a  r  e; elle poss  de deux places publiques , plusieurs fontaines. — - Ses Aies sont irr  guli  rement- perc  es , ses maisons tristes et laides ; Il n'y a d'autres monuments publics que la tour de la prison et les* b  timents de l'abbaye , qui servent de balle , de caserne et de coll  ge ; mais les environs sont tr  s agr  ables , on y trouve de Jolies promenades, et entre autres celle qui, suivant les bords rians du Stchon , conduit    Vichy.

VffiBY , sur l'Allier ,    6 I. Ouest, de la Palisse. Pop. 985 hab.

— Cette petite ville ancienne, d  sign  e dans les tables th  odo-
tienne» sous le nom S/  qu  se Clida, est agr  ablement situ  e sur la
rive droite de l'Allier, dans. une vall  e riante et fertile. — Son his-
toire n'offre rien de remarquable Elle a   t   fortif  e  e antrefois, prise
par les protestants dans 1rs guerres de religion , et d  truite par eux;
il reste    peine quelques d  bris de ses anciennes mitrailles. La ville a
r  par   ses d  sastres ; n  anmoins elle est g  n  ralement mat b  tie, et
*es rue? .sont   troites et irr  guli  res. — Le quartier des eaux , qu'on
nomme aussi Vichy-le**Bains , est situ   pr  s de la ville , dont il n'est
s  par   que par nu agr  able jardin. 11 renferme de beaux h  tels et
deux   tablissements thermaux, l'un, qui est eelui de l'ho|>lt>l , est
destin      rerevoir les malades pauvres, et contient 12 robinets de
baius et 3 douches. Le grand   tablissement thermal qui a   t   com-
menc   en 1744 , et termin   fi y a peu d'ann  es, renferme ?2 cabinets
de bains et 4 douches Les source* de Vichy, qui contiennent de
l'acide carbonique, du bicarbonate , dn raufiate et du sulfate de
soude , sont an nombre de doute. Celle du g ruai bai si t des bains,
dont la temp  rature est    44,88 degr  s centigrades, est la plus
chaude de toutes ; la source des C  \istn\$ est la moins chaude, elle
n'a que 19, 75. — Les eanxde Vichy sont claires , inodores, et n'ont
qn'une saveur Iixivielle tr  s l  g  re; la source des C  lestins est nu

peu aigrelette. L'eau minérale artificielle , que les Anglais nomme Soda fVaXsr, est analogue aux •aux de Vichy. Celles-ci sont recommandées dans le traitement

des coliques hépatiques , des engorgements du foie, de la rare , du mésentère-, dans le» maladies de l'estomac ; on les dit aussi bonnet l»our la gravelle. — Elles sont employées en bains , en douches et en boissons. — La grande route de Paris à Nîmes passe à Vichy, Cette ville possède aussi un joli pont suspendu ttr l'Allier , récemment construit vis-à-vis des baius de l'hôpitat * s ;

MoirTtucoir , sur le flâne d'un coteau et la' rite* droite du Cher, ch.»I. d'arrond. , à 21 l. O.-S.-O. de Moulins. Pbp. 4,991 faafe- — Cette ville est -une des plus anciennes du Bourbonnais ; quelques auteurs attribuent sa fondation à un L*eijs, fi!» éfft£on*tance' Chlore , qui lui aurait donné son nom. — On peut ttvjîre plutôt qu'elle doit son origine et son accroissement au voisinage et à la décadence de Nérjs, ainsi qu'à un passage militaire sur le Cher, ou aboutissaient' plusieurs voies militaires dont on connaît encore les directions. Elle était le siège d'une seigneurie qui , dès le x* siècle , appartenait aux sires dé Bourbon , et à cette époque déjà la principale ville du Bourbonnais: — Les Anglais , maîtres de la Guyenne et dn Limousin, s'en emparèrent en 1 171, et la gardèrent jusqu'en 1188, alors Philippe-Auguste les en chassa. - Dans le XXVe siècle , let Anglais furent battus près de Montlnçon. L'institution des ekrwaut fege, dont nous parlons pins loin , avait été établie en commémoration de cet événement. On a remarqué que les faubourgs de Montlnçon ont rîre leurs noms actuels des guerres dé cette époque. L'un se nomme Bretons, c'était celui occupé par les Anglais; l'autre la Gironde; où logeait sans doute les soldats gascons, auxiliaires des Anglais; le troisième tomtardie, où séjournèrent les Italiens envoyés par le due de Milan , à Charles VII , alors dauphin ; enfin le quatrième la Preste (P/*Vf*st), était ainsi nommé en mémoire du com-

bat Irvéaux Anglais. Lors delà guerre du bien'pubhc, Louis -XI sé-
 journa à Montlnçon, qui! rançonna. La ville fut aussi rançonnée, en
 1676, par les troupes du prince de Coudé. Montlnçon était alors en-
 touré de fossés pleins d'eau et de murs très épais , percés seulement
 de 4 portes et flanqués de' 40 tours. — Cette enceinte , détruite au-
 jourd'hui , a été en partie convertie en promen ides. — Le château ,
 situé sur le lieu le plus élevé du toteau, était partirt Bèr ment fortifié.
 — Deux conciles provinciaux se sont réunis à Muutluçou, en 1266. et
 en 1288.— La ville est bien bâtie et agréablement située non loin du
 nouveau emn+t dm Ckér, commencé en I8P7- — Le coteau qu'elle
 occupe s'étend jusqu'au Cher qui baigne un de ses faubourgs et que
 l'on traverse sur un assez beau pont de pierre. La ville possède un
 hôpital et un collège. — La femme du surintendant Pouquet , qui
 avait été exilée à Montlnçon, y a fait construire une porte qui a
 conservé son nom.

NEais-Las-B/uns, gros bourg à 2 1. 8.-E. de Montlnçon. Pop.
 1,392 hab. — Ce bourg, agréablement situé sur un vaste plateau qui
 domine la vallée du Cher, est depuis long-temps célèbre par ses
 sources thermales. Il a été corfstrnit sur les ruines d'une ancienne
 ville gauloise A qurn Neri, que quelques auteurs ont cru être la
 Gerg+wla Biioivm, dont il est question dans les commentaires de
 César. — L'ancienne Nérís fut une des principales cités de la Gaule
 romaine. Les Romains y avaient créé des établisse* ments impor-
 tants et l'avaient embellie de divers monuments. Nérís fut détruite
 pour la première fois sous Constance , et rétablie som Jovien. Les
 Francs la pillèrent de nouveau et la livrer eut aux flammes. Elle était
 sortie peu à peu de ses ruines , lorsqu'elle fut s'accagée et dévastée
 une troisième fois par les Norniands. — Elle reçut alors un coup
 dont elle n'a pas pu se relever.— Nérís n'a plus aujourd bni d'autre
 importance que celle que lui donnent ses bains. — Ses antiquités,
 qui méritent anssi de fixer l'attention, sont un cirque romaiu, autour

duquel un beau jardin a été planté; nue voie romaine , un aqueduc , des bains , etc. — Les ruines dn • monument thermal antique ont été déblayée» il y a peu d'années. — Les eaux thermales de Nérís , auxquelles on s'aeorde à reconnaître une même origine , bien qu'elles sortent de terre "par trois sources différentes, le Puits de Ce'sar, la Source GritieS et le Grmnd Bassin, ont une température qui varie depuis 48 , 25 degrés centigrades jusqu'à 60, 50; elles sont parfaitement limpides eMucolores, et contiennent, outre un peu de ciutux et de silice, dn carbonate, du muriate et- dn sulfate de sonde. On en fait usage pour les rhumatismes , les paralysies et les maladies nerveuses. On les emploie en bains , eu douches et en boissons. I es sources de Nérís produisent 1 .060 mètres cubes d'eau en 24 heures. II existe, à Nérís , un hôpital on l'on reçoit gratuitement 180 pauvres , et un établissement thermal qui était en construction en 1882, et qui devait renfermer 60 cabinets de bains avec dojiches , 4 piscines, et plusieurs étuves pour les bains de vapeur. — Les environs de Nérís et la ville même offrent d'agr^ablei promenades.- Le tremblement de terre de Lisbonne , se lit sentir à Nérís ; une source qui avait commencé à couler , en 1750 , se gonfla tont à coup et jaillit à 8 ou 4 pieds au-dessus de son niveau ordinaire , entraînant , avec un bruit effroyable, une quantité de pierres et de sable qui encombra le bain des pauvres. La secousse agita fortement la ville de Nérís , et la commotion s'étendit même jusqu'à Mont» luçon , où une muraille se fendit , et où plusieurs meubles forant renversés.

FRANCK PITTORKSOUR

y /* 'S/ S* W fr \

rsf'r**/

v'ii | M

-.ji'fi 3

es

FRANCE PITTOFTBSQUB. — ALLIEH

ET KUTOÀÏQUES.

Uh csutsau dd xi* siècle. — Voici , d'après l'histoire du Bourbonnais, 1» description d'va'abitrau féodal situé sur les confias de la Marche et du Bourhouuais. Cette description donne nne idée peu favorable des agrémenta intérieurs que pouvait présenter l'habitation d'un fier Juron du moyen-âge Le château était composé d'une seule tour carrée de huit à aeuf toises sur chaque face ; à un des angles était accolée use tourelle an bas de laquelle était la porte d'entrée défendue par un pont4evis; l'édifice s>tau entouré de large» fossés ; la tourelle renfermait un escalier tournant, trop étroit pour laisser passer plus d'une personne à la fois , et qui conduisait anx différent* étages de la grosse tour. Le res-de-chaussée de cette tour serrait d'écurie et de logement aux pelfreaiers , dont la couche ne différait pas de celle des animaux qu'ils pensaient Au-dessous était un souterrain dont une partie serrait de cave, et l'autre de prison. Cette prison ne recevait de jour que par une meurtrière de cinq à sis pouces de haut , sur trois ou quatre de large , et l'on n'y descendait que par une ou- ▼erture pratiquée au haut de la voûte , où l'on plaçait une échelle lorsque Vou roulait faire entrer ou sortir un prisonnier. Le baron et sa famille étaient loges dans le premier étage qui ne formait qu'une seule et vaste pièce ; sur un des côtés était la cheminée util avait dix-huit pieds d'ouverture, sur deux autres étaient percées des feoêtres de trois pieds de haut , de deux de large , pratiquées à travers des murailles de huit pieds d'épaisseur. Ce qu'il y avait de plus remarquable , était la manière dont lee lits étaient disposés. Au milieu de cette immense salle, on avait pratiqué un retranchement ou très grand cabinet de forme circulaire de trois toises au moins de diamètre , dans lequel était une énorme machine dont les tours de

religieuses peuvent donner une Idée; ce tour colossal, fixé à son centre par une forte pièce de bois qui lui servait de pivot, portait à sa circonférence des roulette* avec lesquelles il tournait assez facilement sur un plancher soigneusement ciré. Il était divisé en huit ou dix cases dont chacune contenait un lit. Chaque case avait une porte, mais le mur extérieur du cabinet n'en ayant qu'une seule qui communiquait à la grande salle, quand l'habitant de la case voulait y entrer ou en sortir, il avait à faire tourner la machine jusqu'à ce que la porte de la case se trouvât vis-à-vis de celle du cabinet. Les cases étaient numérotées, afin que chacun reconnût son lit quand on allait se coucher. — Les étages supérieurs de la tour servaient de greniers fit de magasins*, le tout était surmonté par un donjon crénelé, et entouré de mâchicoulis.

▲ Cbjusangis sont les musakds.— Le Bourbonnais renfermait un grand nombre de fiefs auxquels étaient affectés des droits et

Srivtléges féodaux. La châtelierie de Yerneuill était celle où ces roits étaient le plus onéreux. Il y en existait de très bizarres. En Voies an qui était encore en vigueur au xvi^e siècle. Le seigneur de Noix exigeait des paroissiens de Cressanges (village situé dans la cl-sitellerie de Yerneuill), que le dernier mardi de chaque mois de mais, ils se présentassent tous, au lever du soleil, dans le cimetière de la paroisse. Ils devaient y rester et se promener • saas sortir dehors, sinon en cas de grande nécessité, jusqu'au soleil couchant, se faisant là apporter à boire et à manger, sans parler les uns aux autres. — A celui qui par inadvertance leur aurait fait une question, ils ne devaient pas répondre, mais lui faire la moue et dire : murs cet mars, à Cressanges sont tes mu/arUs. » •Celui qui manquait en quelque chose à cet usage absurde était ienu de payer au seigneur, •sous 7 deniers d'amende.

Le» aux vieux rois. — Avant la Révolution, il existait, à Mont* la-
 çon , la confrérie des CWvsaur /agv(dite aussi du Saint-Esprit), ins-
 tituée en commémoration d'une défaite des Anglais , dans un des
 faubourgs, celui de la Presle (PreeUum) , ainsi nommé en mémoire
 du combat Chaque année , à la Pentecôte , on célébrait l'anniversaire
 de la délivrance de la ville. Les confrères , vêtus comme les soldats
 du xiv^e siècle, dansaient sur la place publique une espèce de pyr-
 rhique. Ils entraient-ils avec leurs épées et leurs Armes en cadence ,
 les uns tombaient à terre subitement comme si on les avait bles-
 sés à mort , les autres simulaient une fuite ; « quelques ans , portant
 des chevaux de carton , qu'ils paraissaient animer , figuraient non
 charge de cavalerie ; ensuite , au son d'une anasique sanitaire , ils
 parcouraient la ville et s'arrêtaient successivement chez le ni casier
 magistrat , chez les cordeliers, à l'entrée du faubourg de la Presle , et
 enfin sur la place du château ; ils allaient même quelquefois jusqu'à
 Argenty, à 2 lieues 1/2 de Montluçon , et sur l'extrême frontière du
 Bourbonnais et de la Combraille. Le seigneur d'Argeoty leur faisait
 délivrer une certaine quantité de mesures d'avoine qu'ils vendaient
 sur le champ Cor en employant la valeur en un festin. Dans la ville de
 Montsoin , les cordeliers, devant lesquels ils répétaient leurs danses
 militaires, les régalaient aussi de leur mieux.

» rrxauow foutiqcte xt ABimroTaUTrrx.

Politique - Le département nommé {députés. — Il est divisé en 4
 arrond. électoraux , dont les ch.-l. sont: Moulins, La Palisse, Gannat
 et Montluçon. — Le nombre des électeurs est de 1,464.

Aomikxstuativk — Le chef-lieu de la préfecture est Moulins.

Le département se divise en 4 sous-préf. ou arrond. commun.

Moulins 9 cantons, 87 communes, W, 807 habit

Cannât 4 70 64,148'

La Palisse 6 77 71,674

Montluçon. 6 96 76/0*

Total. . . 36 cantons, 829 communes, 298,257 habit.

Service dm Trésor public* — 1 receveur général et I payeur (-fendant à Moulins), 8 receveurs partirai. , 4 percepteurs d'arrond.

Contributions dirions.— I directeur <à Moulins) et 1 inspecteur.

Domaines et Enregistrement. — f directeur (à Moulins), 1 inj* pecteurs, 2 vérificateurs.

Hypothèques. — 4 conservateurs , à Moulins , Cannât , Cassât 9 Montluçon.

Contributions Indirectes. — f directeur (à Moulins), 2 directeurs d'arrond., 4 receveurs entreposeurs. •

forêts. — Le départ, fait partie de la 23e conservation, forestière, dont le cb,«L est Moulins, — 1 conserv. à Moulins.—* 1 inspect. à Montluçon.

Penu-t -chaussé* t. — Le département fait partie de la 6e inspection , dont le chef-lieu est Lyon. — Il y a I ingénieur en chef en résidence à Moulins.

JéWj. — Le département fait partie du 11e arrondissement et de U 8* division, dont le chef-lieu est Dijon.— 1 ingénieur des mines réside à Moulins.

Haras. — Le département fait partie , pour les courses de cbe • vaux , du 6* arrond. de concours , dont le ch.-lieu est Limoges.

Militâtes.— Le département fait partie de la 15* division militaire, dont le quartier général est à Bourges. — Il y a à Moulins :

maréchal xle camp commandant la subdivision , 1 sous-intendant militaire.— Le dépôt de recrutement est à Moulins. — La compagnie de gendarmerie départementale mit partie de la 6^e légion , dont le chef-lieu est Moulins.

Judiciaire. — Les tribunaux sont du ressort de la cour royale de Riom. — Il y a dans le département 4 tribunaux de 1^{re} instance : à Moulins (2 chambres , Cusset , Gannat , Montluçon , et 1 tribunal de commerce , à Moulins.

Régulièrement.— < ultérieurement.— Le département forme le diocèse d'un évêché érigé dans le xix^e siècle, suffragant de l'archevêché de Sens , et dont le siège est à Moulins. — Il y a dans le département : — un séminaire diocésain qui compte 60 élèves; — à Yzenre, une école secondaire ecclésiastique ;— 4 Arfeuilles , une école secondaire ecclésiastique» — Le département renferme 3 cures de 1^{re} classe, 24 de 2^e, 216 succursales, et 26 vicariats — Il y existe 1 école chrétienne et 11 communautés religieuses de femmes, chargées des hospices , du soin aux malades, des secours à domicile , d'un pensionnat , et de l'éducation gratuite des jeunes filles pauvres.

Instruction publique. — . Le département est compris dans la circonscription de l'Académie de Clermont.

Instruction publique. - Il y a dans le département: - à Moulins, un collège royal de 1^{re} classe, qui compte 240 élèves;— 2 collèges, à Montluçon , à Gannat. - On s'occupe d'organiser une école normale primaire à Moulins, — Le nombre des écoles primaires du département est de 184, qui sont fréquentées par 3,155 élèves, dont 2,170 garçons et 996 filles. — Les communes privées d'écoles sont au nombre de 245.

Sociétés savantes, etc.— H existe — une Société d'Agriculture/m* et
d'Economie rurale de Toul à Moulin; — une Société à* Emulation
, à Montluçon. — - Moulin possède une école gratuite de dessin, et
une pépinière départementale, où sont élevés chaque année trois
journaliers pour l'éducation des vers à soie.

VOVmlATIOW.

D'après le dernier recensement officiel , elle est de 294\267 fc., et
fournit annuellement à l'armée 847 jeunes soldats.

Ce mouvement en 1880 a été de ,

Mariages «£16

Naissances . Masculin*. Féminins.

Enfants légitimes 4,718 — 4,8*6 i-^, oaaw

— naturels. 888 -* 81T STotML **"

ÛSeèt 8,869 — «,899 Total 7,768

Dans ce nombre 2 centenaires.

OAJsV DX WATIOWJsJam

Le nombre des citoyens inscrits est de 60,460 , Dont : 19,982
contrôle de réserve.

40, ton contrôle de service ordinaire.

Ces derniers sont répartis ainsi qu'il suit : 40,164 infanterie. — 26
cavalerie. — 1f2 artillerie. — - 106 ai* peurs-pompier.

On en compte: armés, 6,467 ; équipés, 1,469\$ habiUés, 8,66F.
16,688 sont susceptibles d'être mobilisai.

. Ainsi, sur 1000 individus de U population générale, 200 sont inscrits en registre matricule , et 63 dans ce nombre sont mobili-sables ; sur 100 individus inscrits sur le registre matricule , 67 sont soumis au service ordin., et 33 appartiennent à la réserve.

Les arsenaux de l'Etat ont fourni à la garde nationale 5,806 fusils , 100 mousquetons , 2 canons , et un assez grand nombre de pisto-lets , sabres , etc.

Le département a payé à l'Etat (1831) :

Contributions directes

Enregistrement , timbre et domaines. . . . Boissons, droits divers , tabacs et poudres. .

Postes •

Produit des coupes de bois .

Produits divers

Ressources extraordinaires. . .

IJUJWuf

lesquels figurent :

Total. . . .

H a reçu du trésor 4,169,24\$ f . 93 c. , dans l'a dette publique et les dotations pour. . . . Les dépenses du ministère de la justice. . .

de l'instruction publique et des cultes.

de l'intérieur

du commerce et des travaux publics. .

de la guerre

de la marine

des finances

Les frais de régie et de perception des impôts. Remboursent. ,
restitués, non valeurs et primes.

Total. . . .

Ces deux sommes totales de paiements et de recettes représentant, à peu de variations près, le mouvement annuel des impôts et des recettes, le département paie annuellement 2,284,99 fr. 44 c. de plus qu'il ne reçoit ; cette somme (appliquée aux frais du gouvernement central et aux dépenses générales) dépasse le sixième de son revenu territorial.

Département de la Vienne.

Elles s'élèvent (en 1831) à 299,256 f. 88 c. Dépenses fixes :
traitements , abonnem., etc. 65,000 f. » c. Dépenses variables : loyers,
réparations, secours, etc. 234,256 88

- Dans cette dernière somme figurent pour 39,661 f. » c. les prisons départementales,

- 69,081 19 les enfants trouvés.

Les secours accordés par l'Etat pour grêle, incendie, épizootie, etc., sont de. . . . f. 23,400 » Les fonds consacrés au cadastre s'élèvent à. . . . 62,668 67 Les dépenses des cours et tribunaux sont de. . . 83,857 10 Les frais de justice avancés par l'Etat de. ... 28,860 60

772,000 f. 00 c.

Sur une superficie de 580,997 hectares , le départ, en compte , 400,000 mis en culture. — 109,527 forêts. — 14,960 vignes. — 87,114 landes.

Le revenu territorial est évalué à 18,139,000 francs.

Le département renferme euviron , 20,000 chevaux , ânes et mulets. — 140,000 bêtes à cornes (race bovine!.— 80,000 moutons.

Les troupeaux de bêtes à laine en fournissent chaque année environ 16YMMo kilogrammes.

Le prodoit annuel du sol est d'environ , En céréales et parmentières. . . . 2,100,000 hectolitres.

En avoines, 1,750,000 id.

En vins. , . 850,000 id.

Malgré la fertilité du sol , ou plutôt peut-être à cause de cette fertilité même , l'agriculture est encore en retard , mais elle fait des efforts pour s'améliorer. — Néanmoins les productions en céréales et en vins dépassent de beaucoup la consommation locale. — Les méthodes aratoires ont fait, depuis auelqnes années, des progrès sensibles. — La charrue à la Dombasle et les charrues américaines remplacent déjà , en grande partie, l'ancien araire du psjs, auquel, dans quelques localités, on attelait plusieurs

paires de boeuf».— Le pays produit beaucoup d'avoine, et possède

de belles prairies naturelles, ce qui n'empêche pas qu'on s'y occupe des prairies artificielles. L'introduction de quelqnR plante nouvelles , telles que la spergeole , le trèfle de Roossilloo , la len

tille d'Auvergne, et l'ivraie <f Italie , augmentent les ressources en fourrages. — Les meilleurs vins du département ne sont classés ,

Par la Topographie du département de France on voit que dans les 2e quarts de la 5^e classe. On cite les vins rouges de la Garenne*-d'Ussel, les vins blancs de Saint- Pourçain , de la Cîteaux* et de Creuziers. On estime au«si, dans le pays, les vins d'Hérisson /de Chantelle, de Souvigny et de Segange, près Moulins. - Le département est un de ceux où l'on s'est occupé , avant la Révolution , de la cul

ture des mûriers et de la production de la soie. — Ce genre d'industrie y avait presque été entièrement abandonné; cependant, en 1812, le département produisait encore 2,860 kilogrammes de cocons». Depuis quelques années , l'élève des vers à soie a repris faveur, et tout fût espérer qu'avant peu, elle redeviendra une des branches importantes de l'industrie agricole. — Le pays produit de beau seigle, de l'huile de noix estimée, du lin, du chanvre , des légumes et des fruits (on cite les poires de Souvigny). — On y engraisse beaucoup de bestiaux (le veau de Montluçon a de la réputation) On s'y occupe aussi de l'amélioration de la race ovine , de l'élève des chèvres de cachemire , et de l'engrais des porcs ; quelques cantons nourrissent des chèvres. Le beurre et le laitage , le fromage de chèvre, de Montmarault sont estimés. — Enfin les nombreux étangs du pays fournissent des sangsues emi sont l'objet d'un commerce assez étendu.

Plusieurs hauts fourneaux et quelques établissements métallurgiques , parmi lesquels on remarque les forges du Tronçais , qui occupent 500 ouvriers et fournissent, année commune , plus de 500,000 kilogrammes de fer, la papeterie de Cusset, la verrerie de Souvigny et la manufacture de glaces de Commeny, qui donne du travail à 800 ouvriers, occupent la première place parmi les établissements industriels du pays. — Moulins a des

fabriques de coutellerie estimées Il existe à Lurcy-Lévy , une

belle manufacture de porcelaine blanche , et plusieurs fabriques de poterie commune. Le Veurdre possède une manufacture de sucre de betteraves. On trouve, en diverses localités, de très beaux moulins à farine, des fabriquée de draps, de couvertures de laine et de coton ; des filatures hydrauliques , des papeteries , des tanneries, d'importantes brasseries, des corderies , etc. — Montmarault renferme une fabrique de machines propres à la confection des câbles. — La fabrique de l'ébéuisterie , à Moulins , s acquis de l'importance. — Le pays fait un commerce considérable de bois et de merrain. — Hérisson est le centre du commerce des plumes à écrire brutes. Commentry fait le commerce des cheveux; à la Saint-Jean , les filles et les femmes des environs y viennent vendre leur chevelure. — Parmi les exploitations minérales, on cite celles du fer, de la houille (à Commentry, au Tronget , etc.) ; de la manganèse , du kaolin (à Beauvoir), et du marbre.

Récompenses industrielles. — A l'exposition des produits de l'industrie en 1834, une médaille d'argent a été décernée à M. Pierre-André Desrosiers (de Moulins) , pour livret imprimés.— En 1827 , l'industrie du département avait obtenu Deux médailles de bronze , décernées à MM. Lévay et comp, (de Commentry), pour glaces de grande dimension , et Martin (de Moulins), pour m aurait talion dtt vert à toit dans le département de; l'Allier, et pour échantillons de toit grege et outré*. — Des mentions honorables avaient été décernées à la Société d'Agriculture de Moulins et à M. Tallard père, de la même ville, pour s'être associé» avec zèle aux travaux de M. Martin ; à MM. Tallard fils (de Moulins) , pour bat fabriqmét en laine dm pajrt ; et Belin et Gérard (de Moulins , , pour cueerteret en laine et en coton ; M. Michelin- Polydore (de Montmarault), avait été cité avec éloge pour ses machines propres à la confection des câbles.

Foirxb. — Le nombre des foires du département est de 809. Elles se tiennent dans 92 communes , dont 26 chefs-lieux, et du* rant pour la plupart 2 à 8 jours , remplissent 401 journées. . 237 communes sont privées de foires.

Les articles principaux de commerce sont : les grains, les bestiaux, les légumes secs , le chanvre et le lin ; on vend aux foires de Lurcy-Lévi de la porcelaine , de la faïence et de la poterie. Celles de Moulins offrent des marchandises de toute espèce pour les besoins du pays , et de la coutellerie. .

Tableau de la titimation du département de V Allier, par Heguet, préfet; in-8. Paris, an x. — Re-herehoe sur plusieurs monuments col» tianen et romains (des départ, de l'Allier et de la Creuse^, par Bu* railou;iu-8. Paris, 1806. — Annuaire de l'Allier, pour 1808; in-12. Moulins, 1806. — Aunalet de la Société d' Agriculture dm V Al-lier ; in-8. Moulins, 1822. — Bourbonme et te* eaux thermale*, par Renard Anattase, D. M. T. P.; in-18. Paris, 1826. — Topo» graphie phjs que et médicale de Cuttet , par A. Giraudet; in-16. Paris ,1827. — Annuaire dm département de VALher; in-18. 18294 1832. — An-nuaire statistique et administratif de l'Allier, par A. M. ; in-12. Mou-lins. 1832. — Esqmsees bourbonnaise t , par Achille Allier ; in-4. Moulins, 1882; — Hittoire du Bomrbonmoit et det Bamrbout qui l'omt poetédé; par De Coiffier Demoret ; in-8. Paria, 1824.

* A. HUGO

On tonmrU dut DELLOYE , éditeur, place de la Bourse, roe dei FUU^S.*ThMMi , il.

Paris. — Imprimerie et Fonderie de Rignoux et Comp., rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel , 8.

Département des Basses-Alpes*

fuirons»

Le territoire qui forme aujourd'hui le département et qui, avant 1799, appartenait à la Haute-Provence, était compris du temps de César dans cette partie des Gaules que les Romains nommaient Provença* ulterior Jf(iallie-Braccata ou Gallo-Groecia ; ses habitants étaient désignés sous le nom collectif VMbiomu — Les peuplades établie* dans les Alpes - Coltkunts , au nord des Basses- Alpes , étaient les Édenates, les Nemolati, les Ésubiani etjés P&*mi*i. — . Dans les Alpes maritimes se trouvaient les Rienses, les Sentit, les Ferguni, les &tlHt<t, les Blédontici et les JvntleL (Ces deux derniers peuples furent réunis, sous Galba, à la Gaule narbonnaise, qui comprenait aussi les peuplades de la rive droite de la Durance et dépende»! ak>rs des Cmvanu) — Lors de la chute de l'Empire, ces contrées furent conquises par les os~ tf,°S*tB* cloi *** Po8*édèrent jusqu'au temps du les Francs, guidés par les successeurs de Clovis, leur enlètèrent la Haute-Provence. Les nouveaux conquérants eurent bientôt à défendre leur conquête contre les Lombards; mais ceux-ci furent vaincus et forcés de repasser les Alpes. — Les Saxons vinrent ensuite et saccagèrent le pays : puis les Sarrasins l'envahirent. Ils en furent chassés par Charles-Martel. La Haute-Provence goûta quelque tranquillité sous Charlemagne. Après la mort de ce grand homme, les Sarrasins reparurent et ne quittèrent le pays qu'après avoir tout enlevé et incendié. Ils revinrent une troisième fois vers 973, mais Guillaume, roi d'Arles, aidé des troupes de l'empereur Rodolphe, en délivra pour toujours le pays. Ce prince réunit toute la Provence sous son pouvoir. — LiLpalléede Bar- 5eJ°nneite fut détachée de la Haute-Provence en 1338. Amédée Vill, comte de Savoie, s'en empara pendant que Louis II, comte de Provence, était occupé à la conquête de Naples; mais ce dernier la reprit au retour de son expédition. A la mort de Louis, Amédée IX, qui le premier prit le titre de duo de Savoie , s'empara de nouveau de la vallée qu'il

considérât comme la clef de ses Etats, et w conserva jusqu'en 1447 , époque à laquelle René d'Anjou, devenu comte de Provence, la reconquit pour la perdre encore peu de temps après. -^ Elle resta en possession des ducs de Savoie. — François 1er reconquit cette vallée en 1536, mais en 1552 Henri II la rendit au duc de Savoie, en exécution du traité de Cateau-Cambresis. — Ce pays tut depuis , plusieurs Fois , repris par les Français, auxquels il a été défiorittrement cédé* en 1713, par le traité d'Ulrecht

AMVX^pmÈBm

Les monument* celtiques consistent en quelques-unes de ces pierres brutes debout ou supert. i. — 19.

posées connues sous le nom de Peulwans* Dolmens, etc. On à découvert dans la grotte de Saint- Benoist, près Emreveaux< une grande quantité d'ossements humains entassés dans l'endroit le plus retiré, M. Henry , qui les a visités, dit que ees os étaient d'one grosseur remarquable et oe ouleur rousse*, leur vétusté les avait rendus friables. Il suppose que ee sont les restes des mal bsu reuses familles gauloises qui* lors de la guerre des Romains centre les Liguriens, s'étaient réfugiées dans les cavernes et y furent étouffées par les feu* que le consul Fulvius fit allumer dans l'intérieur et k toutes issues.

Les antiquités romaines sont nombreuses et variées ; les fouilles faites à différentes époques ont produit des médailles, des anneaux , des bracelets! des armes, des ustensiles, des vases, des fragments de poterie, etc. — On trouve, dans un grand nombre de villes, des débris de mosaïques, âte tombeaux , des colonnes , des chapiteaux , des inscriptions , etc. — Un superbe sarcophage anti-

Sue sert de fonds baptismaux à l'église Notre» aroe de Manosque ; il est orné de sculptures, et il renfermait une statue de la Vierge, en

bois autrefois doré. Cette statue est aujourd'hui en vénération dans le pays sous le nom de Notre-Dame de Romigier (du mot provençal roumi, buisson , le sarcophage ayant été trouve dans un lieu couvert de broussailles). — Le pays est traversé par plusieurs, voies romaines. — Il existe près* de Riez , sur les bords du Colostre ♦ quatre belles colonnes d'ordre corinthien, de granit gris avec chapiteaux « bases et entablement de marbre. Ces colonnes ont envi* ron 30 pieds de fût; elles sont d'un beau travail, quoique dégradées par le temps; on présume qu'erfesont appartenu À un temple prostrié-tétrastile, c'est-à-dire n'ayant que quatre colonnes de front et disposées à la façade. — De l'autre côte du Colostre, sur la rive gauche, est un petit édifice dont la voûte est soutenue par huit colonnes de granit placées circulairement , et que les geus «lu pays regardent comme un Panthéon. Les sculptures qui décorent les chapiteaux font croire que c'était un temple consacré au dieu Sylvain. Il a servi long-temps de baptistère à l'église pontificale de Riez; on l'avait réparé et il avait la forme extérieure du célèbre baptistère de Florence. — On a découvert aussi dans le voisinage un autel consacré à Sylvain et une statuette de Mercure d'une belle conservation.— -Riez renferme une grande quantité de tronçons de colonnes de granit ; la plupart des bornes de la ville, des bancs des promenades et des seuils de portes en sont des fragments ; on y remarque aussi plusieurs inscriptions tumulaires ou votives et un magnifique autel taurobolique eu marbre blanc. — Un immense vase de terre pouvant contenir 685 litres, le seul de ce genre qu'on

ait rencontré entier, a été découvert à Ariane au milieu d'une grande quantité de débris de vases pareils. — Au nord de Salignac, à 2 lieues de Sisteron , au milieu des rochers de Ghardavon , on voit sur un rocher coupé pour rétablissement d'une route , une inscription antique annonçant que Claudius posthumus Dardanus a fait construire la voie romaine qui conduit à Théopolis. — On découvre

fréquemment aux environs de Riez des tombeaux antiques recouverts avec de larges briques à rebord, dont on attribue l'érection aux Sarrasins. Le peuple nomme même les briques de cette forme *aes sarrasines*. Il est certain , par les inscriptions que portent ces tombeaux, que la plupart appartiennent à l'époque romaine.

On voit à Simiane un édifice extérieurement dégradé , mais intérieurement assez bien conservé, pour qu'on puisse en reconnaître la forme primitive, qui est celle d'une rotonde circulaire ou peut-être même dodécagone; il se composait de deux étages, dont l'un en partie souterrain, était soutenu par douze pilastres appuyés à la muraille d'enceinte, et par un pilier central; le plancher ou la voûte qui le séparait de l'étage supérieur n'existe plus. Celui-ci est entouré d'une douzaine de niches à arcades, à plein cintre, de style saxon, séparés par des massifs que terminent des groupes de trois piliers engagés dans la maçonnerie. La voûte s'élève en ogive soutenue par douze arêtes sculptées. On y voit quelques ornements sculptés qui représentent des têtes d'hommes ou d'animaux grotesques. Elle est éclairée par un trou percé à son sommet, à travers un massif de 14 pieds d'épaisseur. Millin , oui a visité ce monument , le croit du XI^e siècle. Il offre beaucoup d'analogie avec le fameux temple de Montmorillon.

CA&AOTEBJE, MOTOS y KTO«

Le caractère des habitants des Basses-Alpes ressemble tout-à-fait , dans les parties inférieures du département, à celui des Provençaux du Far (voyez t. m. p. 202). Les montagnards ont , seuls encore , des mœurs et des usages particuliers. Ces montagnards sont également fins et adroits; un proverbe de la Basse -Provence dit que les Gavots .(c'est ainsi qu'on les nomme), n'ont de grossier que l'habit; en effet , ils montrent de l'esprit naturel , et il en est peu , même dans les lieux les plus reculés, qui ne sachent lire , écrire et compter.

Us ont leur patois, mais tous comprennent le français, et le parlent assez correctement ; c'est même dans cette langue que se font les prônes , les sermons et les instruction» religieuses; il n'est pas rare de trouver de simples cultivateurs qui sachent parfaitement le latin. — L'instruction est pour eux un goût naturel, et même une nécessité. Pendant une moitié de Tannée, les habitations sont presque ensevelies sous les neiges, les travaux agricoles interrompus, et, comme il n'existe aucun établissement industriel, les bras se trouvent pour ainsi dire paralysés. Les familles se retirent alors dans les étables, seul lieu où le froid excessif ne se fasse pas sentir; là, pendant que les femmes filent ou tricotent, les hommes font des lectures interrompues quelquefois par les cris des bestiaux réunis dans le même local ; ces lectures, qui sont pour eux une distraction et une occupation, entretiennent le goût de l'instruction!

Les paysans des Basses-Alpes sont courageux et propres à supporter la fatigue, mais ils ont de la répugnance pour le service militaire; néanmoins ils ont fait preuve de dévouement et de résolution pendant les guerres de la République, où leur territoire fut plusieurs fois menacé par l'étranger. Us aiment leur pays natal , leurs

âpres montagnes, leur village et leur famille. Ils sont bons et hospitaliers , religieux sans superstition, capables de dévouement et de reconnaissance; malgré leur goût pour l'économie, ils montrent , dans leurs relations avec les étrangers, une sorte de générosité noble. Bien différents des montagnards des Pyrénées , les bergers des Alpes rougiraient de faire payer au voyageur égaré les services qu'ils seraient dans le cas de lui -rendre, le lait et les fruits qu'ils pourraient lui offrir.

Les hommes portent des habits de drap grossier, longs et larges, dont les manches ont de grands paremens garnis de boutons; leurs vestes, qui ne se boutonnent point, descendent jusqu'à mi-cuisses

sur un gilet d'étoffe blanche. Us ont des culottes de drap , et de longs bas de laine qui recouvrent le genou. Leur chaussure consiste en gros souliers dont 1 épaisse semelle est garnie de clous énormes et d'un fer à cheval sous le talon ; l'hiver ils y ajoutent quelques crampons à glace. — Ils portent les cheveux flottants sur les épaules ; un bonnet de laine que surmonte un large chapeau retroussé en pointe, forme leur coiffure.

Les femmes sont vêtues d'étoffes de laine à couleurs vives et tranchantes et où dominant le rouge, le vert et le violet; elles ont de larges jupons à plis, qui forment un bourrelet autour des hanches, et dont la partie supérieure est soutenue dans un corset de drap très épais, renforcé par des baguettes de fer piquées dans tous les sens , et fermé par-derrière avec de forts lacets. Leur coiffure est un bonnet de toile blanche garni de dentelles plus ou moins fines , et sur lequel elles portent soit un large chapeau de paille ou de feutre , soit un voile de gaze noire ou de coton de couleur.

Le langage des habitants des Basses-Alpes est au fond le patois provençal ; on remarque seulement chez le* montagnards un plus grand nombre de mots dérivés de la langue celte , et une prononciation généralement plus rude que celle des Provençaux du littoral. Les émigrations annuelles d'une partie de la population (1) y ont aussi introduit une certaine quantité de mots empruntés aux langues française, espagnole et italienne. Nous citerons , pour le faire connaître , un fragment de dialogue patois de la vallée de Fours.

Il est d'usage, dans cette vallée, que le jour de la Purification de la Vierge, chaque mère de famille se levant à minuit, fasse lever aussi ses enfants, et prie avec eux jusqu'au jour. Ces prières ont pour objet de se préparer à la mort et à la résurrection. Ensuite, chacun ayant

prononcé à haute voix ses noms et prénoms , se fait à soi-même, et en présence de tous, les questions et les réponses suivantes :

Dtm, N. Onté anaras passa? D. N. Où iras-tu passer?

R/p. A la vallée de Josaphat. R. Dans la vallée de Josaphat.

D. Que li trouveras? D. Qu'y trouveras-tu ?

R. Lou mauvais Satanas. R. Satan , le mauvais.

D. Te dira : onté vas ? D. S'il te dit : Où vas-tu?

R. Iou li dirai : Laissa -me R. Je lui répondrai : Laissepassa , mauvais Satanas , que iou moi passer, mauvais Satan , que m'en ague adoura Dieou et la j'aille adorer Dieu et la Vierge Vierge Maria , lou jou de la Marie , le jour de la Purifica- Pihification. tion.

VOTZ8 BIOOBJLFIHQim.

La Haute-Provence a produit au moyen-âge des saints, des guerriers illustres et des troubadours renommés. Parmi les célébrités religieuses, on remarque Jean de Math a, fondateur de Tordre pour la rédemption des captifs ; parmi les guerriers , les frères Blacas qui , clans le xu* siècle, enlevèrent Corfou aux Grecs, et parmi

(1) L'abondance des matières nous force a renvoyer à la feuille destinée à la statistique du département des Hautes-Alpes l'article que nous consacrons aux. Émigrations des habitants des Hantes et Basses-Alpes. — On y trouvera aussi une description étendue des Alpes Jranf aises, a)^ , %

*. ** « Jrf,

r V7rV/,^//^/' ,y

y v^/yv/v////'y^ .

fa troubadour», Guillaume de Poboxllet, qui , pour sauver la vie à Richard-Cœur -de-Lion, dont il défendait les drapeaux, s'écria en langue sarrasine : « C'est moi qui suis le roi ! » Dans la suite , le pays s'honore d'un grand nombre de littérateurs, de jurisconsultes et de savants. — - Un nom domine tous les autres , c'est celui de Pierre Gassendi, philosophe érudit, grand mathématicien , savant astronome, rival illustre de Descartes. — La liste des contemporains serait longue, nous nous bornerons à citer : Manuel , un des orateurs les plus remarquables de nos assemblées politiques; Alph. Rabbat, publiciste consciencieux , écrivain plein de verve et de talent; Chaudon, auteur d'un Dictionnaire historique qui a précédé la Biographie universelle; Béranger, poète facile, écrivain agréable, auteur des Soirées provençales; Deleuze, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, un des ardents propagateurs du magnétisme; Uard, membre de l'Académie royale de médecine , honorable par son caractère, et distingué par ses connaissances scientifiques, qui a essayé le premier de faire parler les sourds-muets , et qui avait entrepris l'éducation du fameux sauvage de l'Aveyron; Robert, médecin des établissements sanitaires de Marseille, auteur de l'ouvrage bizarre intitulé Afégalanthropogénésie , ou art de procréer des enfants d'esprit; Bayle, médecin distingué, auteur d'un ouvrage estimé sur la phthisie pulmonaire , et un des principaux rédacteurs du Dictionnaire des sciences médicales; son neveu A.-L.-J. Bayle, rédacteur de la Bibliothèque thérapeutique et de la Revue médicale, etc.

Bref l'éloignement des habitants pour la carrière militaire, le département compte plusieurs généraux: Bataillon, Breissand, Desmichels, Gassendi, auteur de l'Aide-mémoire des officiers d'artillerie; Habbat-Latour, Massol , etc. ; et quelques marins distingués , parmi lesquels on remarque les braves Berton (de Moustiers) , Gambis, Saizibu, capitaines de vaisseau, l'amiral Richert, qui se signala dans la guerre de la République, et le fameux amiral Ville-

neuve, dont la grande réputation se brisa à Trafalgar contre la fortune de Nelson.

TOPOGRAPHES

Le département des Basses- Alpes est on département frontière, région du sud-est, formé delà Haute-Provence. Il a pour limites: au nord, le département des Hantes- Alpes ; à l'est, le Piémont; au sud, les départements du Var et des Bouches- du-Rhône, et à l'ouest ceux de Yaucluse et de la Drome. Il tire son nom de sa position relativement aux Alpes, dont les derniers contre-forts méridionaux viennent en partie s'abaisser et expirer sur son territoire. Sa superficie est évaluée par M. Bottin, à 799,506 arpents métriques. L'annuaire publié à Digne en 1884 lui en donne 745,007.

Aspect générât,. — Le caractère principal du pays est la variété; aox paysages riants et fertiles succèdent des tableaux d'une nature sauvage et aride , et les scènes grandioses des régions Alpines. On y trouve de hautes montagnes et des vallées agrestes et profondes qu'arrosent des eaux limpides. Là s'étendent des plaines ornées de toute la richesse des cultures méridionales ; plus haut verdoient des pelouses pastorales émaillées de fleurs parfumées; plus haut encore sont de vastes forêts dont Tborrenr et le silence rappellent les bois druidiques. Des grottes spacieuses et profondes , soutenues par des colonnades étincelantes de stalactites , s'ouvrent dans le flanc des montagnes que dominent des pics sourcilleux couronnés de neiges éternelles. — Si la nature devient avare pour l'agriculteur, elle offre des trésors au studieux botaniste et à l'intrépide géologue ; les plantes et les insectes les plus rares se cachent dans les lieux écartés , et les rochers recèlent dans leur sein des minéraux précieux.

Mohtaghss et vallées. — Les montagnes du département appartiennent à la chaîne des Alpes ; elles font partie d'un système dont le mont Viso (dans les Hantes-Alpes) est le sommet culminant. Ce mont élevé de 4,219 mètres au-dessus du niveau de la mer (1), projette au midi plusieurs ramifications de nature granitique , porphyrique , calcaire et schisteuse , qui forment les vallées des Basses-Alpes, dont les principales sont celles de V Ubaye (ou de Barcelonnette), de la BUone et du Verdan. ; ces diverses vallées se ramifient elles-mêmes en vallons secondaires.

Yallxe db BASCEtoirif rtth. — Bien qu'appartenant au départ-

ti) Cette hauteur est celle indiquée par M. Ladoacette, d'après Villars. — Scbackbnrg ne donne au Col da Viso que 3,0J5 mètres.

tement des Basses-Alpes , cette vallée est digne , par la magnificence de ses aspects , d'obtenir la même admiration que les plus belles des Alpes françaises et étrangères. Dans toute sa longueur elle est formée par des montagnes superbes dont les plu* hautes ne se dépouillent jamais entièrement de la neige qui les couvrent. Leur élévation moyenne est de 2 à 8,000 mètres ; elle augmente quand les deux chaînes se rapprochent du Mont-Viso , ou elles se réunissent. — La chaîne du nord marque la limite des départements d^es Basses et Hantes-Alpes ; elle sépare le bassin de l'Ubaye du bassin de la Durance, et finit à la jonction de ces deux rivières, par un immense promontoire, flanqué d'horribles etroides falaises, nommé le Joug- le-l' Aigle. — La chaîne méridionale décrit parallèlement un vaste demi «cercle qui embrasse celui du nord , forme la frontière jusqu'an milieu de sa courbe , se continue par la cime des Montagne»- Blanche (les pins hautes de l'intérieur du département), et se termine à la hauteur du Joug-d* -l'Aigle, par uu promontoire rival, en majesté, la Crcix-de-Colbas. Ces deux monts, semblables à des géans gardiens de la vallée, la ferment presque en-

tièrement et ne laissent pour issue, à l'Ubaye, qu'une gorge horrible et d'une étonnante profondeur. Sur le premier étage de la Croix-de-Colttas, est le fort Saint- Vincent, jadis dé tenseur du débouché , mais aujourd'hui beaucoup plus pittoresque que redoutable. — De là , en se dirigeant vers la vallée , on rencontre un vaste rocher qui la barre , coupé seulement par une fissure étroite et profonde où coulent les eaux de l'Ubaye. Dans ce gouffre affreux la rivière disparaît en grondant, ses mugissements arrivent à peine à l'oreille du voyageur. La route franchit en zigzags redoublés ce col singulier, au-delà duquel on voit se déployer, avec magnificence, une des pins hautes sommités de montagnes blanches, la Siolame , dôme superbe qu'entourent, comme un cercle de vassaux , des pics nus et déchirés. Après avoir passé cette barre naturelle, on arrive au Lauzet, bon grisé situé au fond du bassin , près d'un lac ovale fort poissonneux. Plus haut débouche un vallon latéral , très pittoresque , peuplé , cultivé , et qui s'élève jusqu'au pied du dôme de la Siolanc.— Sur un massif dérochera, au pied d'un des pics de cette montagne, est le petit bourg de Méolans.— Un agréable amphithéâtre décoré de cultures et d'une belle végétation , parsemé de hameaux et de plusieurs jolis châteaux , se montre ensuite; puis la vallée devient aride et n'offre bientôt plus à la vue qu'un désert rocailleux d'une lieue de longueur , au bout duquel enfin apparaît Barcelonnette. L'aspect change alors complètement; le bassin s'élargit, le paysage s'embellit, de riants vergers , de riches cultures , de grands et frais pâturages , remplacent les sites sauvages de la vallée inférieure. Malgré l'exhaussement progressif du sol, l'élévation toujours croissante des monts formidables qui forment la vallée , les sites y deviennent de plus en plus agréables. — On nomme cette partie du val , les Châteaux Hauts, et la partie inférieure , les Cidteamx-Bas. — Au milieu de plaines bien cultivées , on voit les jolis villages de Faucon et de Jausiers; leur bassin est formé par un sombre défilé qui mène aux pittoresques villages de Chatelard et de la Condamine, patrie de ces mu-

siciens ambulants, dont l'orgue bien nommé , dénature, avec une effronterie si barbare , les ouvrages des plus célèbres compositeurs modernes. Au haut du bassin est le village de Tour* noux, site d'un ancien camp occupé successivement par les guerriers de la République romaine et par le» braves volontaires, soldats de la République française , position militaire souvent visitée et toujours admirée. L Ubaye y baigne le pied des vieilles redoutes ga« sonnées. —La ▼ allée se bifurque et se transforme en deux défilés , l'un est arrosé par l' Ubaye, l'autre par l'Ubayette. la route continue à monter ; quelques villages s'y rencontrent encore; les montagnes sont encore parsemées de riches pâturages , de plateaux penplés de troupeaux pendant l'été ; puis la vallée s'élève , et l'élévation du sol en bannit la végétation même , les sapins , les derniers mélèzes, disparaissent, et la vallée se termine par un affreux défilé bouleversé par les torrents et les avalanches, battu par les tempêtes, séjour d'un hiver éternel , et qui n'offre plus en perspective que les pics inaccessibles du Viso.

Lacs. — Le département renferme nn assez grand nombre de lacs : le plus remarquable est celui d'Allos , dont la circonférence est d'environ une lieue et demie , sitné à 2,000 mètres audessus du niveau de la mer, et qui est très poissonneux. — Il existe au pied de la montagne de Lauzet , à l'entrée de la vallée de Barcelonnette , un lac dont les dimensions sont d'environ 100 mètres sur 200, et qui avait , il y a un siècle , une étendue quatre à cinq fois plus considérable; mais nn homme du pays conçut le projet de le mettre à sec , et obtint qu'on lui abandonnât en propriété le terrain qui serait desséché : il fallait , pour donuer aux; eaux un écoulement , percer un rocher qui sépare le lac de la rivière. Seul et livré à ses propres ressources , cet homme y travailla pendant «ept années, et parvint à creuser nn caual de 120 mètres de longueur. Dépourvu de connaissances mathématiques , il n'avait pas bien mesuré son travail et il se croyait encore loin, des eaux , qoand un coup de marteau les fit jaillir avec

impétuosité; elles engloutirent le malheureux ouvrier dont La constance et l'activité méritaient un meilleur sort.

FRANCE PITTORESQUE. — BAFISES-ALPEfc

Riviàajsa it cajuux. — Le* court d'eau qui arrosent le département partent presque tout de la chaîne des Alpes ; Ici principaux tout :1a Duraoce, le Yar, le Verdun , le Calavou , le Burch, l'Ubaye, la Bachelard, le Cbatqulin , le Ri ou t la Sencc, le Couloixip, la Voire, la Colottré , l'A>»e, la Bléone , la Bouoiène , le Bès , le» Duyes , le Vauçon, la Sasae, le Lausson et le Jabroo. Faible* pendant l'été, quelques-un* ton veut même à tec, cet court d'eau deviennent de* torrent» impétueux à la fonte det neiges, — La Durance ett b acule rivière navigable. On évalue la partie de ton court ouverte à U navigation , depuis ton confluent avec le Rhô ut , à 180,000 mètre* 11 existe dans l'arrondissement de Forcalquier un canal d'irrigation dit de la Brillane.

fU>urx*.«~ Le département ett traversé par 3 routes royales (da 3€ datte) et par 19 routes départementales. La plupart det transport* te font à dot de mulet.

MÉT*<AOLOGXfc

' Climat. —L'air ett généralement vif, pur et ealubre, mais la température ett très variée : par ta position méridionale et montagnouse, le département réunit en quelque torte tout let climats •t toutes Ut saisons. U présente en même temps , au levant , let ieurt do printemps ; au midi, let fruit* de l'automne, et an nord, la* glaees de l'hiver. On récolte déjà à Maootque lorsqu'on sème encore è la Seatrièro i quelque» lieue* toulement téparent la ré' flou où, prospèrent let lauriers et les olivier* de oelle où croissent {te renoncule* du nord et let saule* nains de la Laponie. — La «tigue dura pluaiturt mois dans la vallée de Bareelonnette , où Ton »• cannait que deux

saisons , et où let limites extrêmes que le thermomètre atteint tout 16° au «dessus et 18° au-dessous de séro.

Vivra, i— Lee venta dominant* sont difficile* à déterminer ; •eux qui toufilest suivent ordinairement la direction dot vallée* , et varient avec cette direction.

MâiADiue.— Lee affection* catarrhiales et pulmoniques, let eudites eutanées ut dartreutes , tout let plus communes*. On remarque , dans antique* localité* de la montagne , des goitres aates développées.

Foereria.— Le* terrain* du département renferment des fossiles de toute espèce. On y rencontre des bois pétrifiés » couvrant •meurt leurs veines, leur couleur et leurs nœuds*) des poissons* et des coquillages* minéralisés* , parmi lesquels on remarque des louées, des

les utilités , des pectinites , etc.*; ou y trouve aussi des pierres herbacées* , ou offrant la représentation de ruines , comme le pierret de Florence.

RaotTU hMiUkU -*. Les animaux domestiques , élevés dans le pays, tant généralement de petite espèce. Les chevaux , les mules et les ânes • quoique d'une stature médiocre , sont forts et vigoureux. Il y existe des haras qui fournissent toute la contrée environnantes , et dont on améliore les races en achetant chez les étalons jusqu'à dans le Poitou.— Le jument, dit-elle. de Villeneuve , est commune dans les Basses-Alpes et y est très appréciée , parce qu'elle réunit la force du bœuf à la patience et à la sobriété de l'âne : Elle naît de l'accouplement du taureau et de la jument qu'on enferme la nuit dans la même étable. » — Le loup est très commun dans la montagne , mais il n'y a d'ours et de sangliers que ceux qui viennent des pays voisins. ~ Les chamois y habitent les lieux escarpés. — On y

trouve de* marmotte* ; let montagnard* lee mengant volontiers quand élite eout grasse*. Ils élèvent aotû et ap* uriToiseut let jeunet , poor servir de compagne* à leurs enfants , bra de* émigration* annuelles. — Le gibier est très multiplié. On j remarque le* lièvre* blanc* , dont la couleur est regardée par lut une comme permanente , et par le* autre* comme ne durant

Ke pendant l'hiver ; dea perdrix blanches, des coqs de bruyère, etc. nombre des oiseaux de proie est considérable i le* plu* fort* eout» la milan , le duo et le faucon. — Let lacs et les court d'eau aoet poissonneux. Le* truites du lac d'Alloa , let carpes du lao de Lauxet , sont trèt grosses et trèt estimées.

Rioka véoxtàIm — Let eeaenoe* priucipeles de* forêt* sont : la chéue blanc et vert, le httré, le sapin , le pin et le mélèze.—» Parmi laa arbres fruitiers , on remarque l'oranger , le mûrier, l'olivier, le figuier, le châtaignier et le noyer; le prunier, dont lea variétés tout trèt multipliées, y produit det fruit* rxoellenta (prune* piatole*, brignolles , pruneaux fleurî*, prunes-dattes, etc.) —Le* vignobles des MHt fourni*»eot on vin recherché. — Daa e certaine cantons on recueille det tniffet blanches, noires et marbrées, qui tout estimée*. — La flore du département eat très riche ; le* plantât aromatiques et autres, qui tapissent lea montagne* pastorales, août au nombre de plus de 2,500; ou y voit des plantât rare*, remarquables par leur couleur et par leur parfum , •fui pourraient être cultivées dana let jardin t ; ainsi qu'un nombre «on moio* grand de fleur* qui , par leur beauté, enrichiraient lea parterre*, mai* qui ne peuvent supporter la culture.

fiaiafe MixéaAL. — Le département renferme de nombreuse* richesse* xtiéralr* t tous let géographe* de Provence et Caesini lui-même , signalent una mine d'or a Fouillouse , dan* la vallée

de Bxrceion nette; une autre à Baroelounette nattât» at unt tee*> tième à Barles ; mais l'existence de cet mine* n'a jamais été bien constatée. — Il n'en est pas de même pour les miues d'argent ; on en connaît qui ont été exploitées, puis abandonnées.->*) existe des trace* de minerai argentifère à Barles , è Ubaye , è Mariand , a Thorame-Haute et à Ongles.— Quelque* indices de fer ee moutrem dana la vallée de Bareelonnette; le plomb , le cuivre, le bismuth, la baryte, «ont a*sea abundant* Ou trouva det «traie* scmblableu à ceux du Bhin , près de Forcalquier; du toecu» ou ambra jaune, à Salignac ; du cmtal de roche , à Lurt et à Cbainpourciu i du jaspe, à Saint-Paul; du soufre, à Aubeuas; du vitriol, à Dromon; de la houille dans un grand nombre de localités. Le Ht des torrent* présente de* marbres de trois couleurs différente» (ûoir, blanc et rouge). — Le gypse , le schiste nrdolsier et l'argile, exi«tent aussi dans le département.— On pense qu'on pourrait trouver 4a la marne aux environs de Faucon.

Eaux minérales. — Digue et Greoulx possèdent de* émblitt» ments d'eaux thermale* trè* fréquentés.

Eaux saléti. — On suppose qu'il existe , dans Je département , un banc de sel gemme. — Le* arrondissements de Digne et du Castellaue , possèdent plusieurs tourcet salée*.

• BOTJAOg, CHATXAXTXt XTÇ.

DioifB, tur la riva gauche da la Bléoue, eb>l. da préf. , è 169 1. S.-E. de Paru. (Distaut légale. — Ou paie 96 poetee 1,3.) Pop. 8,939 bab, — La fondation de cette ville remonte i unt haute antiquité. Son premier nom fut Dùua. — Elle fut convertie au christianisme dans le xi* siècle , et érigée en évêché en 840, Sou premier évêqne Ait saint Domin. Plus tard ses évêques prirent It titre de baron* , Ut étaient suffira gants d'Embrun. Favoriaée par te* établissements religieux , par sa situation , par aea taux mlné» ralee, Digne s'accrut rapide-

ment et forma deux ville* ou partie* distinctes ; la Cité, qui est la Diana moderne v et la sVetmf » ne* moins grand que la Cité, titué près da celle-ci , dan» U vallée du Mardanc ; chacune de ces parties était ceinte de mors et avait aea petits faubourgs. Le Bourg possédait deux foires annuelles et trèt fréquentée*, qu'en 1487 le roi René transféra dans la Cité; celleci était administrée , depuis 1297 , par un coustu! choisi parmi set principaux bourgeois. — Ltt guerres dt religion amenèrent le ruine du Bourg ; quatre foit let Huguenote le saccagèrent, surtout en 156) et en 1691. — La pesta dt 1629 dépeupla Digne, dotât la population de 10,000 habitants fut , en quatre moi*, réduite à 1,500. Bourg fut alors totalement abandonné, U n'en reste que l'ancienne église paroissiale à demi ruiué, mais encore remarquable par sa singulière architecture. — Digne est située an centre même du département, à la jonction des trois rivière*, la Bléone, le Mardaric et celle det Eaux-Chaudes. Elle s'élève d'une manière pittoresque aur un mamelon. Au centre de la ville cet régime , assise tur un rocher t ton clocher, surmonté d'un dôme ta far qui ■ (torte la sonnerie , domine toute la ville. L'égliae, dent rareuitee» turc est «impie et l'intérieur peu chargé d'oruemtmtt, routai ma unt belle attomptioa envoyée dt Paris » eu 1828. ■•— Le même roe porte la prit**, que ceignent de grue mura. -~ Z* éeufevere G*****di , large , propre , ombragé da platanes, forme une agiéa ble promenade au pied de U vâlle « U est orné d'un château d'eau* et à ton extrémité , ver* l'ancien Bourg , d'une belle rVmtatut dé» corée de colonnes et de frontons. — La place du aierijs/, voteiae) du bonlevart ♦ et formée par une terraase, peetède ejttei une balle fontaine. ■— La préfecture , le collège , le *éminaire, le* eaaeruee et plusieurs autres bâtiment* grand* et convenable*, eout de touatruccion moderne. — Ce qui reste de l'ancienne villt ett laid et taie. — Les environs de Digne tout agréables et pittoresque*! La vallée de la Bléone est spacieuse , verdoyante, bordée de)m9^ dia* , de verger* et de maison* da campagne. L'établissement daa •au* htrmaUt è 1/21. de la ville, dans la

vallée dea Eaux-Chaude*, eat ado**é à un haut rocher perpendiculaire, et fait face à la grande route. C'est un édifice propre, spacieux. Lea bains août alimentée par quatre sources dont la température varie da 86 à 40 degvée centigrade» ; elle* tant connue* et usitée* depuis trè* loog*terope i Ptolémée at Çliue en font mention j elle* contiennent du tel marin, de* carbonate* et des sulfates de magnésie et déchausse** eu fait usage en bain* , en boissons et en douche* ; ou le* emploie pour le traitement de* rhumatisme* et defparalysiea.

MousTUfte, ch -1. de cent, à U 1. S. de Digne. Pop. 1,7*6 bab. — Cette ptitt ville , située è 2 lieue* de Biez , doit sou. origine è un ancien monastère de aervite*. Elle se trouve au pied d'une haute montagne , d'où jaillit unt source vive trè* ebondaate , et »ur le flanc de laquelle so trouve une chapelle dédiée è la Vierge» oélébre dès le Ve siècle. Sidoine Apollinaire en parle comme d'v* pèlerinage trèt fréquenté. — Bien que lea rocher» esearpéa qui avoiasnent Moustier* soient nns et décharné* , cette ville a un. aspect pittoresque. Ou remarque, au-deaaua dt le profende vallée où la chapelle est située , deux pic* do rocher* rattaché* l'a» à l'autre par une chaîne de fer longue d'environ 900 pieds, et è laquelle ett suspendue une étoile dorée. Ou prétend que e'est un ex-voto d'un chevalier de BJiodes qui, étant prisonnier daa

FIAffCB PITTORESQUR. ~ BAMES-ALFR*.

Barra liai t iavecme le Vierge de Bfiotfttier* M raoeevin k liberté,

JUae, *er la Celo*tre« ah.+L Ut caat, à 12 l S.-«..o..de Digne. Pop, 3,110 bebv — Ancienne «t jolie ville épUofpale qui faisait parti* 4n U ci-dmnt ileute*Proveuoc. Dmi conciles s'y tinrent, «4 430 «t eu 1396. — JBice aat situé au milice 4a plaine* dune grand* fertilité. Données de riant* coteau* couvert* de vignoble*. Ca»t l'eue»*** a fteia, capitale de* peuple* qae Pline nouante Eeii ApolMoarii ; en y

remarqua plnaioer* monument* dont «ou» aven* parlé à l'article e«/«fc*r«v.

aUaoBMHVSTTa» «or la rira droite d* lUbeye , eh.-l. d'arrood., à 10 1. N.-E. 4e Digue. Pop. 3.144 h. — Pivers fragmenta d'anti- «nité font araire qae cette ville est l'antique cita, capitale de* «aliéna et de* bâtant. Elle éteit détruite, peut-être entièrement, lorsqu'on 1)81 alla fut reconstruite par Ray mond Béraager, comte 4e Provoaee , qui lui doona le nom qo'elle perte, ea souvenir de la Barcelone eapagnole d'où «et ancêtres étaieat originaires ; la position de âmreeionuotte , prêt de la frontière , entre deux Étala souvent ea guerre, en rendait la possession fort important», il en réaalta de grand* déaaa-trea pour la ville. Elle fat plusieurs foia prise, repria*, pillée, ravagée, incendiée; elle pesaa toar à toar an pouvoir dea roia de Freaaee et éf once de 6e voici enfin , ea 1713, le traité eVUtrooat oéda la ville et la vallée de Barcetounette à la Freaaee, en échange d'âne portion de territoire attenant aa Daopbiaé, et aituée à l'orient dea Alpes — Le» Etata du Daopbiaé eurent, à ton anjet , eue cens de la Provence, dot eente*tarient cjee Lenie XIV termina en décidant qee la ville et la vallée rcrateat partie de cette dernière peorince.— Bercele-nuette » chef-lieu de la vallée de même nom , est située au centre de cette vallée » dans ua bassin spacieux et verdoyant , antonrée de hautes montagne* et appuyée eue dernières croupe* de l'une d'elles; elle est sur un terrain plane. C'est peut-être la plu* jolie ville des Alpes françaises; elle cet farinée principalement de deux rues qui se coupent à angle droit , et qui sont bordées d'arcade* basses et lourdes , mais fort utile* dana ua Een on 1% neige tombe en abondance pendant l'hiver et dont le* ruea sont sentent couvertes d'une épaisse couche de glace. Le* antre* ruea de la ville sont pour la plupart symétrique*, les maisons en sont propres et d'apparence agréable. —La Grande- Eno aboutit , du côté de l'Italie , à uue place carrée plantée d'or* brea, et t^ue bordent en partie l# trièmmêl,

beau badinent moderne 4e dea* étages , à façade régulière j la
 ***** d* gëadémèrte et U jwwëe. — L* maiimmêmt sfe Mmmël
 décore cette place : c'est «né fontaine carrée1, entourée d'un bassin
 arrondi et que surmonte une urne funéraire. Sur aae 4e ses face* se
 trouve le buste de Manuel, lNMvrelief ea broaae , et cette inscrip-
 tion , empruntée à un ver* 4e Béreager t • Brm» , ;«**« \$t «sec, tout
 ét4kt ptupl* sa /■/. * A on angle de la place s'élève la tomr d* l'hér-
 tof* surmontée d'une haute et élégante flèche, reste d'un couvent
 détruit

Cast*i.la» a , sorla rive droite du Verdoai ch.-l. d'erroad., à 10 1.
 S.«E de Digne. Pop. 9,146 hab» — A une époque reculée, Castoileu
 était aituée sur une coltine , au-dessus de la viHe moderne } e'était
 une seigneurie dont le* bavons se prétendaient le* vassaux Immé-
 diats dea roia d'Arlea, et refusaient de reconnaître la souveraineté
 de* comtes de Provence. Le dernier de ce» baron*, fai battu , fait
 prisonnier, et eut la tête tranchée I Marteille, en 13*7, et son
 cbâte^a fut réuni aa domaine du comte» Ver* cette époque , le* ha-
 bitant* quittèrent la montagne et fondèrent la nouvelle Tille au bord
 du Verdon t l'évêque de 8ene* vint y habiter , et plusieurs eooveut*
 s'y fondèrent. — Ca*tellane est aaseu bien bâtie et possède plusieurs
 grand* bâtiment* , mais d'aspect lugubre : cette ville, percée de rues
 étroite* , tortueuses et sales , est en partie entourée d'énormes mu-
 railles délabrées, de tours ruinée* , débris de «a* ancienne* fortifi-
 cations : d'autres ruines de ce genre parsèment le coteau et cou-
 ronnent le roc voua a. Entre la ville et U ririère est une place spa-
 cieuse , propre et oraée d'un château d'eau. Castel la ne commu-
 nique avec la rive gaube 4e Verdon par an pont en pierre, d'oe
 seule arche très hardie , digne du site extraordinaire ou il se trouve ;
 ce pont occupe le fond d'on défilé, et s'appuie an ree «V Casr*rtm*»,
 promontoire de rocher* de 000 pieds de haut, dont le Verdon
 baigne la base , et qui barre presque entièrement ia vallée : son as-

pect est tout-a-fait grandiose ; un sentier difficile mène à son sommet, oà est bâtie U petite chapelle de Nttr—fHmê+dm-Rà*. — De ce point, lea perspective* sont remarquable* i on est au centre d'un vaste amphithéâtre de moats sauvage*, dont le plu* haut (k l'est), le Tsitt**, a 1,700 mètres d'élévation.— Près de Castellane est uae source d'eau selécta abondante, qu'elle fait tourner un moulin : on a remarqué que lé volume d'eau qui en sort augmente qnand le vent sou/ne du nord.

Colxurs , place forte sur le Verdon ; eu.-l. de cent., a 6 1. t\|t 4e Castellane. Pop. 037 hnb. — Cette ville est située presque à Fextrémité supérieur* de la vallée du Verdon , à le Jonction de Cette rivière , de la Senee et do Rfou , entre la principale chaîne des Montagnes-Blanches et la Chaîne de* mont* dont l'arête forme la frontière. Cette situation très élevée , jointe an voisinage de* hante* montagnes , y rend le* hivers long* et rudes ; mais, dana l'été f c'est un séjour très agréable par sa variété et le grandiose

dès site* environnant*. — On refc , près 4a Ceimara , urne /sa-taaa? te/*vatitt**f* créa curieuse i elle coule et tarit environ boit foi* par bearet -Quand l'eau va recommencer à couler elle s'annonce par un mnnnnre sourd, puis die s'élève rapidement et comme d'un bond, ensuite elle sebaiaeo avec lenteur; après un repos d'un* minuta le débordement recommence et rabaissement la suit avec nae régularité parfaite.

San**, sur 1* rire gauche de l'Asse; eh.«l, de canton, a 7 1. l|f W.-O. de Castellane. Pop. OU hab. ~~ Seneu est une ville fart ancienne \$ Ptolémée, qui écrivait daaa le 11e siècle, en fait mention; mais an ignore aon histoire et ses vicissitudes. En 4êê Benes fat érigée ea evêché. Son église cathédrale était dédiée à Notre-Dame} un chapitre de huit chanoines ot de huit antre* df. gaitaire* y était attaché 1 l'évêque prenait le titre de seigneur de Senes , mai* il habitait rare-

ment la ville et finit par l'abandonner lorsqu'elle fut déchuë au point où elle se trouve encore. Cet évêché fut supprimé à la Révolution, — Senes cet située an pied da la montagne ae Im Cmê* , sur une colline riante baignée par l'Asee, daas une vallée qui semble perdue an milieu d'un labyrinthe dé montagnes. L'aspect de la ville eat agréable, mais ses environ* ont un caractère sauvage et désolé 1 lea monta qui l'entourent de 1,000 à 1,600 mètres de hauteur, trop peu élevée pour être im* posants , ont dea flancs escarpés et presque perpendiculaire* et rapproches, que les vallée* qu'il* forment ne sont que des garga* tortueuses , sillonnées par lea torrents et lea lavange*. De maigres taillis , des bouleaux rabougris, 4e petit* sapin* , de triste* mélèae* y sont la seule et chétive parure de* montagne* t leur art* dite est telle que l'herbe même croit à peine surjeurs plateaux de grès on de marbres grossiers. Cette nudité lais** le roc enpaàé aux afdeors de l'été, à l'àpreté des vent* d'hiver, à l'effort de* orages fréquents qui délayent et enlèvent la terre végétale aussitôt qu'elle se forme. Le décharnement de ces monta gaes ne peut que s'accroître. Vues de haut , elles offrent l'image de vogues immenses soulevées par lea venta , et qu'âne puissance surnaturelle aurait transformées en rochers. — Une population sauvage et peu nombreuse habite ce chaoa et y vit séparée du rente du moade<

FoecAXQUtEft , ch.-l. d'arroad., à i% L 1f3 8.4V de Digne» Pop. S,036 hab. — Ville ancienne, jadis considérable et importante, elle était la résidence de comtes dont plusieurs se sont rendus fameux dans lea guerres de la Provence et du Danphinéi leur juridiction a'éteudait sur plusieurs antre* ville* et sur un terrain très étendu. — Dans le xr* siècle nue circonstance eingn* lière attira l'attention de la province sur la ville. Gérard, ou** noine de Sisteron , y ayant été nommé évêqoe * y fut ai mal reçu par le chapitre, qu'il ae retira à Forçai qo 1er, qui, dès lor* , ae qualifia de ville épiscopale , et dont l'église prit le titre de ***» rctaVilra/e , qu'elle posséda jusqu'à la

Révolution. — Forcâquier fut fortifiée et souffrit plusieurs sièges et elle fut encore dominée par les ruines d'un antique château-fort.

Maitosque*, ch.-l. de cant., à 4 l. de Forcâquier. Pop. 5,548 h. — Cette ville doit son origine aux comtes de Forcâquier, qui, charmés du site, y avaient fait construire un palais où ils résidaient peu d'hiver; ils le donnèrent ensuite, ainsi que la ville, à Tordra de Saint Jean-de-Jérusalem, et on y conserva longtemps le comte de Gérard /un g, instituteur de cet ordre. — En 1700 un tremblement de terre renversa une grande partie de la ville; néanmoins c'est encore la plus peuplée des Basses-Alpes. En 1700, lors de la division du territoire, elle n'a pas été nommée ch.-l. de la préfecture à cause de sa situation sur la frontière même du département. — Mais elle offre rien de bien remarquable au rapport architectural, quoiqu'elle possède nombre de bâtiments grands et propres; elle est située à une demi-lieue de Devance, sur la rive droite de cette rivière, au milieu d'une vallée fertile.

À Sisteron, sur la rive droite de la Duranée, ch.-l. d'arr., à 10 l. Q.*N.-O. de Digne Pop. 4,400 hab. •— Cette ville, d'une haute antiquité, se nommait, sous les Huns, les Vandales, les Sauns, elle fut plusieurs fois reconstruite. Dans le VI^e siècle on y établit un évêque suffragant de l'église d'Aix, et dont l'évêque prenait le titre de prince de Lurs. — Sisteron faisait partie de la Haute-Provence, et fut toujours importante comme place de guerre, à cause de sa situation, qui commande la vallée de la Duranée et du Buisson: c'est près du confluent de ces deux rivières qu'elle est située. — Le bassin de la Duranée, spacieux au-dessus de la ville, se rétrécit en l'approchant, et forme une gorge étroite bordée de rochers escarpés dont l'un est couronné par la citadelle, et l'autre porte le faubourg de Beaume. La ville possède d'agréables promenades, et plusieurs

constructions publique*, ainsi que quelques maisons particulières, fyUes et de bon style:

TOACKS ST OO!TTVKSSv

La ovrr ne BANrr-MAXTMB. — Cette fête, célèbre è Eies, a Heu durant lea trois jour* de la Pentecôte. C'est un combat simulé, ea que dans le pays on nomme une enviée , entre les Chrétien* et les Sarrasins. Les habitants aisés , vêtu* à la hussarde , compétent un corps de cavalerie bien monté : les artisan* se réunissent

«n compagnies de fantassins. Les Sarrasin» • ont des cocardes certes et de* éteudards de mène couleur. On élève dans le préau de la foire , près de la Rotonde et des quatre colonnes antiques , s» fort construit en planches et orné do rameaux verts. Le dimanche et le lundi , les Chrétiens attaquent et bloouent ce fort , qui est occupé par les Sarrasins : il se consomme , Jans cette occasion , quinze à viagt quintaux de poudre. On s'empare du fort le troisième jour, on le saccage , on le brûle , et l'on emmène les Sarrasins prisonniers jusqu'aux portes de la tille. Le tout finit par un repas. — Le lendemain , tout le monde va à Saint-Maxime , pour remercier le patron de la ville de ce que personne n'a été blessé. Dans l'église, le commandant de la braewte désigne son successeur pour l'année suivante , en plaçant son chapeau sur la tête de celui qu'il jnge le pins digne. Celui-ci , en signe d'acceptation , lâche son pet, c'est-à-dire tire un coup de fusil dans l'église.

Habitations. — Dans les montagnes des Basses-Alpes , les ■ Mi-sons sont basses et à un seul étage ; les toits , à pointes aiguës, sont couverts d'ardoises ou de petites plaques de bois résineux. Le rez-de-chaussée est voûté et chauffé par un poêle; c'est là que lea familles aisées se réunissent. Les pauvres demeurent dans les étables , et les riches eux-mêmes cherchent quelquefois à jouir de la température douce qu'on y trouve, en pratiquant dans un coin de leur écu-

rie un petit salon en planches , où la famille se rassemble quand les froids deviennent trop rigoureux.

Nouaiutu&k. — La nourriture habituelle des montagnards est, pendant l'hiver, assez substantielle; elle se compose de viande salée et d'une soupe très épaisse , connue sous le nom de brigadeomse , et faite avec de la farine et du lard. On y joint de gros vermicelle et de larges plaques de pâte. Pendant l'été , leur régime nutritif est varié par les' œufs ,le lait, les légumes et les fruits, qui sont généralement excellents.

Les trois sauts.— La plupart des villages ont des fêtes votives appelées rommeirages , qu'animent les courses et les danses des jeunes gêna des sexes. — Un de leurs amusements favoris est un exercice gymnastique que nous avons trouvé ausû en honneur cites les Basqifes des Basses-Pyrénées. — On accorde un prix à oelni qui , en trois sauts , parcourt l'espace le plus grand. On consacre à cette course rustique, pour les garçons, des champs en Knte et nouvellement labourés , et pour les filles , une de ces lies prairies si communes dans les Alpes.

Cabrait s solaires,— On remarque dans les villages de la vallée de Barcelonnette , et surtout dans ceux qui , par leur situation , jouissent peu de la vue du soleil , des cadrans solaires , dessinés avec tout le luxe possible, ornés de brillantes couleurs , et décorés de devises en vers français ou latin , contenant des maximes religieuses et morales, ou les louanges du soleil poétiquement exprimée*. Ces cadrans sont communément l'ouvrage des curés qui, dans leurs loisirs, s'attachent ainsi à manifester leur goût par le dessin et la peinture , et leur érudition par les devises.

UsâAfca os Là vali.fr nx Fours. — - La vallée de Fours renferme M hameaux qui composent la commune du même nom , et dont la population totale s'élève à environ 500 habitants. Chaque hameau ,

composé d'un petit nombre de maisons , n'est habité que par les membres plus ou moins éloignés d'une même famille. — Tous les hommes émigrent périodiquement à l'approche de l'hiver. — Chaque famille a le privilège d'explorer une province spéciale et d'y exercer son industrie sans craindre qu'un membre des familles voisines vienne s'y mettre en concurrence. Ces bons montagnards considèrent la France et l'Europe en quelque sorte comme leur propriété. Les uns vont en Bourgogne, d'autres en Normandie, d'autres en Flandre, en Hollande, jusqu'en Suède et en Danemarck. Au retour, chacun rapporte des pays qu'il parcourt ordinairement quelque petit meuble à l'usage de sa famille. On trouve ainsi, dans cette petite vallée des Basses-Alpes , et dans un espace très borné , des ustensiles des contrées les plus opposées.

Les hommes émigrant tous , ce sont les femmes qui se chargent de tous les travaux agricoles. Elles sont fortes et laborieuses.

Parmi les usages particuliers à cette vallée, les plus remarquables sont relatifs aux cérémonies pratiquées aux naissances , aux mariages et aux décès.

baptêmes. — Lors des baptêmes , à l'inverse de ce qui se pratique ailleurs, c'est la marraine qui choisit le parrain. Les parents n'admettent jamais , pour parrain ou marraine , une personne affligée de quelque infirmité morale ou physique; ils sont dans la persuasion que ce vice naturel serait transmis à l'enfant. — Après le baptême , la marraine , en rendant son fils à l'accouchée , lui offre six douzaines d'oeufs que celle-ci est tenue de manger avant de quitter le lit. Cette coutume a pour but d'empêcher l'accouchée d'avancer l'époque de ses relevailles.

Fiançailles et mariages. — Quinze jours avant la noce, on procède aux fiançailles.- Les parents s'assemblent à minuit, au domicile de la prétendue , et dès que la demande en mariage est faite, le plus

proche parent de la fille la conduit dans une salle où elle reste seule un instant avec son futur époux , puis les jeunes gens reviennent au milieu des deux familles , dont ils embrassent tous les membres , en donnant à chacun d'eux le titre de parenté que

la nouvelle union doit établir. — Ils se promettent ensuite une fidélité mutuelle. Les parents proclament le mariage , que des coups de fusil annoncent au-dehors. Un repas termine la cérémonie. — Le jour des noces , au moment d'aller à l'église , le père de la jeune fille lui présente un verre plein d'eau , dans lequel il jette une pièce d'or ou d'argent, pour lui marquer que ce sont les derniers soins qu'elle recevra de lui. La jeune fille boit l'eau , prend la pièce de monnaie et doit se mettre à pleurer. — Elle est conduite à l'église par son père ou par son plus proche parent. — En se plaçant auprès d'elle, son futur mari pose un genou sur son tablier, pour indiquer qu'il en prend possession.— Après la bénédiction nuptiale , le plus proche parent du mari conduit la jeune femme dans la partie de l'église où elle doit se placer désormais parmi ses nouveaux parents. — Au sortir de l'église , il la mène au milieu d'une petite place voisine , vers une pierre de forme conique , qu'on appelle la pierre des épousées, et sur laquelle il la fait asseoir, le pied droit posé dans une entaille faite à dessein, et le gauche suspendu. La jeune femme reçoit, dans cette position peu assurée , les embrassements de ses parents et de ceux de son mari. — Chacun d'eux lui place un anneau au doigt. Dans les familles nombreuses , tous les doigts de la mariée sont quelquefois couverts de bagues. — Un simulacre de combat a lieu ensuite entre les habitants du hameau de la femme et ceux du hameau du mari ; cette lutte est un témoignage d'estime qu'on n'accorde qu'aux jeunes filles dont la conduite est exempte de reproches. — On se dirige ensuite vers la maison du mari. Celui qui conduit la mariée frappe à la porte , qui est fermée , et de l'intérieur on lui demande : « Qui est là ? — Ce sont , répond-il , « des voyageurs fatigués qui cherchent un

gite.*— Ailes plus loin, « la porte ne peut pas s'ouvrir, la maison attend une nouvelle « maîtresse. » — Une autre personne du cortège annonce alors l'arrivée de V épousée , et la porte s'ouvre. Après des salutations réciproques, on présente à V épousés trois petits pains. — Elle les prend , en donne deux à ceux qui sont dans la maison et un à ceux qui sont dehors. L'acceptation des pains est l'acte de prise de possession , et la distribution inégale qu'en fait la jeune femme signifie qu'elle doit prodiguer êêê soins à ceux de la maison de préférence aux étrangers — Le plus proche parent de Y épousés lui remet ensuite dans un plat deux poignées de froment , qu'elle répand sur la tête des assistants , comme un vœu de prospérité et d'abondance. — Une dernière cérémonie précède l'entrée des deux époux dans la maison : on leur offre de la soupe dans une seule assiette , pour leur faire comprendre qu'ils doivent désormais vivre unis comme un seul et même individu.— Un festin public termine la fête. Tous ceux qui se présentent , parents , compatriotes ou étrangers , peuvent s'y asseoir.

Mort. — ' Repas funèbre. — Après la mort et l'enterrement d'un Fonmaisien , la paille de son lit est portée à l'extrémité d'un champ , qui ne doit jamais être le plus voisin de la maison du mort , mais celui qui vient ensuite ; cette paille reste là jusqu'à son entière destruction , sans que jamais on s'en serve comme fumier. — Au jour anniversaire du décès , on célèbre une messe qui est suivie d'un banquet funèbre, dont le riz et les œufs forment les mets principaux ; ce triste repas est en quelque sorte public, car chacun, parent, ami ou étranger, a droit d'y prendre place.

Les trois robes* — On retrouve encore aujourd'hui à Fours an usage jadis pratiqué chez les Grecs , et qui était une des institutions de Solon. La femme athénienne, en se mariant, ne devait apporter à son mari que trois robes et des meubles de peu de valeur. Les Fournaisiennes, en se mariant, n'emportent également que trois

robes , et des effets pour une valeur de 200 francs an plus. Cet usage a pour but de ne pas appauvrir les familles par des dots trop considérables.

Les prémices du Jour de l'an, — Le premier jour de l'année , chaque mère de famille va de grand matin puiser de l'eau à la fontaine ; celle qui y arrive la première , y dépose sur une pierre des prémices de son travail (une tranche de pain , un morceau de fromage , etc.) , qu'emporte celle qui vient ensuite , en les remplaçant par une offrande destinée à celle qui la suivra.

VUE PASTORALE

Montagnes pastorales. — Les montagnes pastorales sont une des principales richesses des Basses-Alpes. Des pelouses verdoyantes et fleuries y couvrent les flancs et les sommets des montagnes jusqu'à 3,000 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer, et forment d'excellente pâtures. Les brebis , qui chaque printemps y arrivent, exténuées par la fatigue et la faim , y reprennent en peu de jours un embonpoint remarquable. «11 n'est ; dit M Henry, rien de beau comme l'aspect de ces montagnes au commencement de l'été. Du milieu d'un fourrage épais» et qui arrive jusqu'au poitrail des chevaux , on voit s'élever de toutes les espèces , dont les couleurs variées ressortent de la manière la plus brillante sur cette riche pelouse , et dont les parfums réunis embaument l'air, à une distance considérable. De rochers qui s'élèvent çà et là dans ces prairies , jaillissent des sources fraîches, Jimpiés et parcs, dont les eaux forment le*

c S*r*rfrw*i ■

%,.*~ fUf

Ut

torreos qui sillonnent la vallée. D'an coté de ces immenses prairies , où tont respire le bonheur et en présente l'image , on voit des milliers de brebis savourer ces gras pâturages; tandis qu'à l'autre extrémité , on aperçoit des troupes de chamois qui viennent en bondissant y prendre aussi leur pâture, et qui, prompts comme réclair, disparaissent aussitôt qu'on paraît vouloir les approcher. Quelquefois de jeunes faons , dont la mère s'est réfugiée dans les rochers , viennent en la cherchant se mêler ans troupeaux de chèvre*.»

Mourons traushumabts. — Le terrain destiné aux pâturages est divisé en un certain nombre de portions, dont l'étendue est déterminée par le nombre des animaux qui doivent y paître. Ces pâturages sont des propriétés particulières ou communales. On les loue à raison de f fr. à 1 fr. 25 c. par tête de bestiaux pour les quatre mois que dure la belle saison. Il vient annuellement dans les Basses-Alpes 400,000 moutons transhumants, qui appartiennent principalement au département du Var et des Bouches-du- Rhône Ces moutons y acquièrent un goût exquis et U qualité de leur laine s'y améliore. Ih restent et couchent toujours en plein air, à l'exception du jour de la toute. On les parque dans une enceinte formée de claies assez forte* et assez élevées pour que les loups ne puissent pas les franchir; et tous les deux jours, on change de place , afin que le fumier soit également réparti et que l'herbe puisse se renouveler. — Depuis quelques années on a construit à Colmars, à la Sestrière et au lac d'Allos, de vastes cabanes pour abriter les troupeaux pendant les orages.

Vie et moeuxs ds berger». — Les bergers ne quittent jamais leurs troupeaux. Nuit et jour ils les surveillent avec leurs chiens pour les garantir des loups nombreux dans les montagnes. Une petite cabane en joncs , facile à transporter, est dressée dans un des coins du parc

, et c'est là qu'ils bravent patiemment toutes les intempéries, enveloppés seulement de leur cape , vaste manteau d'étoffe- grossière, surmonté d'un capuchon pour abriter la tête, et ayant une poche ou panetière pour renfermer les provisions. — L'ordre qui a été suivi pendant la route s'observe dans la montagne. (Voyez Bouches -Ju-Rhô**, p. 228.) Le baille ou bajlë t chef du grand troupeau , habite une cabane centrale d'où il continue de tout diriger, assisté des mêmes adjointe qui l'ont secondé dans le voyage. Les femmes , les enfants et les vieillards, pères de bergers et anciens bergers eux-mêmes, ont pour demeure une espèce de chaumière placée au centre du terrain destiné à chaque troupeau et composée de deux pièces; l'une sert à contenir les bagages , les ustensiles de ménage, les provisions et la paille , lit commun à toute la famille; l'autre est une étable, où l'on renferme les ânes et les bestiaux malades ; auprès de cette rustique habitation se trouve ordinairement une source ou un puits destiné à fournir l'eau nécessaire aux hommes et aux bestiaux. Les occupations des femmes consistent a faire, deux fois par jour, pour les bergers, la soupe qui est composée d'un mélange d'huile» d'eau, de pain et de sel. — Un peu de tard, un morceau de viande r quelques Jegumes assaisonnés avec de la graisse sont pour ces hommes sobres un régal extraordinaire. Souvent leur nourriture habituelle ne se compose que de pain et de lait. — Les femmes font aussi des fromages et vont les vendre , ainsi que le lait , toutes les semaines dans les villes ou villages les plus voisins et où elles achètent les provisions dont elles ont besoin. — Les voyages sont le* seules relations des bergers avec le reste de la société. « Cependant , dit M.Villeneuve de Bargemont , cette vie pastorale qui nous paraît si singulière a pour eux tant de charmes , qu'il est infiniment rare de la leur voir abandonner. Ils vivent dans leurs solitudes sans jamais regretter les fertiles contrées qu'ils .traversent périodiquement denx fois l'année, et sans porter envie aux agréments que trouvent les habitants des villes dans leurs réunions ; leur famille

absorbe toutes leurs sensations ; leur existence civile et politique est tout entière liée à celle de leurs troupeaux, et leur unique fortune s'y trouve égmlement attachée; car elle consiste ordinairement en un certain nombre de brebis qu'ils ont en propriété , et qui est proportionné à la force du troupeau. Communément, ils possèdent une brebis sur trente, et do pins, les chèvres qui accompagnent lès bestiaux. — Us jouissent généralement d'une bonne santé ; les inflammations de poitrine sont les seules maladies auxquelles ils soient sujets. Ils s'occupent à mire des jarretières ou des cordons de laine dont les couleurs sont mélangées avec assez de goût. Ils se récréent en jouant , sur de petites flûtes à six trous , quelques airs monotones et rustiques — Quoique rostres et grossiers , ils ne manquent pas d'une certaine intelligence : ils se font une espèce d'astrouinie , à l'aide de laquelle ils connaissent les heures et prédisent le temps ; ils tiennent fortement à leurs intérêts ; mais cela ne les empêche pas d'être d'une probité sévère. Les hommes se marient jeunes et ne cherchent jamais une compagne d'une classe différente de la leur. L'autorité paternelle a conservé sur eux toute sa vigueur ; et comme la longévité des vieillards et la précocité des mariages rendent les familles extrêmement nombreuses , les grands-pères et les pères forment une espèce de magistrature , dont les volontés et les décisions sont toujours respectées.»

amuow mutzqvs et ABBmnsnLàvtTS.

Politique. — Le département nomme 2 députés. Il est divisé en 2 arrondissements électoraux, dont les ch.-lieux sont : Digne et Sisteron. — Le nombre des électeurs est de 431. ÀDMriusTRATrvK. — Le chef-lieu de la préfecture «st Digne. Le département se divise en 5 sous-prét. on arrond. commun.

Digne 9 cantons, 88 communes» 51,91 6 habit.

Barcelonnette. . . 4 20 18,788

Castellane 6 48 28,101

Forcalquier. ... 6 52 85,849

Sisteron S 52 26,248

Total. ... 80 cantons, 280 communes, 165,896n*bit.

Sertie» du Trésor public. — 1 receveur général et 1 paveur (résidant à Digne), 4 receveurs particuliers, 5 percepteurs d'arrond.

Contribution* directes.— 1 directeur (à Digne) et 1 inspecteur.

Domaines et Enregistrement. — 1 directeur (à Digne), 2 inspecteurs , 2 vérificateurs.

Hypothèques. — 5 conservateurs dans les chefs-lieux d'arrondissements communaux.

Douanes. — 1 directeur (a Digne).

Contributions indirectes. — 1 directeur (à Digne), 1 directeur d'arrondissement, 5 receveurs entreposeurs.

Forêts, — Le départem. fait partie de la 28# oonserv. forestière.

Pants-ol*cha*ssées. — Le département fait partie de la 6# in*? pection, dont le chef-lieu est Avignon. — H y a 1 ingénieur en chef en résidence à Digne.

Mûtes. — Le département fait partie du 14e arrondissement et de la 4# division , dont le chef-lieu est Sain t-É tien ne.

Haras— Le département , "pour les courses de chevaux , dépend du 8e arrondissement de concours , dont le chef-lieu est AuriUac.

Militaire. —Le département fait partie de la 8* division mi» litaire , dont le quartier général est à Marseille.— Il y a à Digne: 1 ma-

réchal de camp commandant la subdivision ; 1 sous-intendant militaire.. — Le dépôt de recrutement est à Digne. — Le déparie* ment renferme 4 places de guerre : Sisteron et citadelle , fort Saint-Vincent , Colmars et fort, Entrevaux et château.— La compagnie de gendarmerie départementale fait partie de la 18^e légion , dont le chef-lieu est Grenoble.

Judiciaire. — Les tribunaux sont du ressort de la Cour royale d'Aix. — Il y a dans le département 5 tribunaux de 1^{re} instance : à Digne, Barcelonnette, Castellane, Forcalquier, Sisteron, et un tribunal de commerce , à Manosque.

Religieuse. — Culte catholique. — Le département forme le diocèse d'un évêché érigé dans le v^e siècle , suffragant de l'archevêché d'Aix , et dont le siège est à Digne. — U y a dans le département , à Digne : un séminaire diocésain qui compte 60 élèves ; — à Forcalquier, une école secondaire ecclésiastique. — Le départ^ renferme 1 cure de 1^{re} classe, 81 de 2^e, 285 succursales , et 41 vicariats.— U existe dans le département (à Digne , Manosque et Sisteron) 8 congrégations religieuses de femmes consacrées à l'instruction gratuite des filles pauvres.

Universitaire. — Le département est compris dans le ressort de l'Académie d'Aix. .

Instruction publique. — Il y a dans le département :— 6 collèges! , à Barcelonnette, à Castellane, à Digne, à Manosque, à Seyne, à Sisteron ; — une école normale primaire à Barcelonnette. — Le nombre des écoles primaires du département est de 828, qui sont fréquentées par 8,1 16 élèves, dont 6,822 garçons et 1798 filles.— Les communes privées d'écoles sont au nombre de 88,.

Sociétés savantes, etc. — U existe dans le département des Sociétés d'Agriculture à Digne, Castellane, Forcalquier, Sisteron et

Barcelonnette.

rorinv&Tiojr.

D'après le dernier recensement officiel, elle est de 155,896 hab., et fournit annuellement à l'armée 428- jeunes soldats.

Le mouvement en 1880 a été de, . . .

Mariages 1,208

Naissances. Masculins. Féminins.

Enfants légitimes 2,463 - 2,479 jT . -, -

- naturels 147 - 129 s.ToUI 5»218

Décès 2,154 — 2,098 Total 4,250

OAHDE tfATXOYAXE.

Le nombre des citoyens inscrits est de 81,487. Dont : 18,315 contrôle de réserve. *

18,122 contrôle de service ordinaire.

Ces derniers sont répartis ainsi qu'il suit:

17,970 infanterie.

152 artillerie.

On en compte : armés 2,962; équipés 611 ; habillés 001. 10,274 sont susceptibles d'être mobilisés.

tu

Inscrits

sables; sur 100 Individus inscrits, sur le registre matricule, \$8 sont svjnini* mi service ordinaire, et 41 appartiennent à 1a réserve;. Les swsenau* de l'Eut ont délivré à la garde nationale 9,784

•t an assez grand

FRANCE PITTORESQUE. - BASSCS-ALPË3.

*, sur 1JoOO individus de la population, générale , 300 sont production des mulets ofrVèei mie ressource Mil» ans habHantf

i au registre matricule, et 66 dans ce nombre sont mobili- de la montagne.

"" -■ • — Les berborisies deMsTseille, de Lyon et des autre* vffles éfe

Daephlné et de la Provence, viennent chaque année dans les montagnes des Jaasc» Alpes , faire , en herborisant eux-mêmes, leurs provisions de simples et de plantée. — Ces montagne* font aussi visitées par les marehandi ambohn* qui font coininoioe dam tentée les parties de la Pmnee, de vulnérable Misse et d'autres préparations bals* néoessaif es et y qu'ils revendent < dans la belle saison ,

qui viennent sur les Heu* entraire le sue de certaine* plantée on de leurs fleura. On y fabrique principalement des eaux de mélisse et de lavande* Cette dernière fleur surfont y est très abondante et d'une excellente qualité. On en fait on grand naage dan» les villes delà Provence ou du Danpbiné.

fusil», l

pisèeiale v aabaes , ete*

Le département a payé à l'Eut (1881) :

Contributions directes.

Enregistrement, timbre et domaines

Douanes et sels.

Beèesens, droits divers, Ufeau* et pendre* . .

Potw». t -

Produit des coupes de bois

Produits divers , . . . ,

Beslource* extraordinaires

igg'iu

Total 2,628,917 f Me.

tt a reçu du trésor 2,640,01 f fr. 16 c. , dans lesquels fleurent :

La dette publique et les dotations pour. . . 645,526 f. 10 c.

Les dépenses du ministère de la justice. ... 111,819 68

de IWtruettoa publique et des cokes. 82T, 1 SI 60

du commerce et des travaux pubttet. 480,*#2 47

de la gnarre. , . 601,012 06

t la marine 10 84

finances. Shfitl 41

Frais 4e régie et de perception des impôts. . 666,180 -66 Bcm-boorsem. , restitnt , non-valeurs , primes. 08,128 18

total. , . . . i . . . 2,640r9fif.l6c.

sMMMUnaMni

43m dent sommes totales de paiements et de recettes représentées, à peu de variations près, le mouvement annuel des impôts et don mettes, lt département reçoit annuellement, en raison de sa position frontrière , et déduction faite dn produit des douanes , 44468 Jreuès 93 n. de plus qu'il n« paie.

2>£*X*ftX8 ntMûnMntMMTJOMM.

KUee a'élèvtnt (en 1681) à 886,280 fr. 80 e, Savoie : Dép.JLees: traitements, abonnements, etc. 64,820 f . 66 e. a7e>. uariaMest loyers, répaatoas, enonuie-

gementa, secours, etc 261/160 16

Dans cette dernière somme figurent pour

12,200 f. » e. les prisons départementales , 67,800 f. 75 c les enfants trouvés.

Lés secours accordés par l'Etat pour grêle , incendie , épizootie , sont de 12,45») ■

Les fonds consacrés au cadastre s'élèvent à. , , 6&807 76 Les dépenses des cours et tribunaux sont de. • . 05,082 70 lits Irais dé justice avancés par l'Eut de, . . . 20,600 80

mvUSTaUB AOAICOXJE.

Sur une superficie de 728,508 hectares, le départ, en compte : 60,064 en forêts (l'Annuaire de 1634 n'en indique que 42,576, toutes communales). — 5,68t en vignes. — 826,000 en landes. Le revenu territorial est évalué à 7,746,000 francs. lin département renferme environ:

4600 ebevanx et mulets.

16*606 bdtee è cornée (race bovine).

220,000 moutons. — Les montagnes des Basses-Alpes nourrissent en outre un grand nombre de troupeaux transhumants.

Les moutons de bêtes à laine en fournissent chaque année en -
. virées 500JDOO sâaoframmos | savoir ; 6/100 mérinos, 10,000
métis, 645,000 indigènes.

Le produit annuel de sel est d'environ , •Xa ééréaiea et parmeetières. 1,800,900 hectolitres.

En avoines. ' 200^600 id.

Envias 140,000 id. , dont 20,000 h.

de lr€ qualité , provenant des vignobles des mées.

L'agriculture ainsi que l'industrie des Basses-Alpes sont loin d'avoir acquis le développement dont elles sont susceptibles j il y existe néanmoins deux établissements ruraux assez remarquables pour servir de modèles ; celui de M. Terris , à Peyruis . et de M. Gravier, à GHoux.— Le pays fait une récolte considérable d'amandes et de fruits qui , séchés ou confits , donnent lieu à un grand commerce. — Il produit de l'huile d'olive qui se vend comme huile d'Aix , du miel et de la cire. — L'éducation des abeilles a toujours été une des occupations productives des agriculteurs. Depuis peu d'années , celle-ci s'est propagée et commence à donner des résultats très avantageux. — Les races de bêtes à laines y ont été améliorées. — L'élevage des bestiaux et la

xmvEiwmxm coi

Un mouvement de progrès et une louable arthrite commentent à se faire sentir dans le département. Les rentes s'améliorent; les communes avec la Basse-Provence et le Languedoc , de*

viennent de jour en jour plus faciles. Un pont a été récemment construit sur la Durance , à Cuiteaa-Arnoux. Des sefvieer de diligence sont organisés sur les routes de Marseille et «f Avignon à Digne. Cette ville a d'antres toitures qui communiquent avec Sisterson , Manosque et Seyne. On comprendra de quelle utilité seront ces communications nouvelles , en ébngçant qu'il y a vingt ans on ne voyageait qu'à cheval et qu'il fallait trois jours pour aller de Digne à Marseille ; le trajet n'est que de 80 lieues. L'industrie naissante ne s'étend guère encore au-delà des besoins locaux ; elle s'appuie , comme cela est naturel , sur les produits du pays. — Digne Fournit au commerce de la cire , des peaux de dm* vreaux, de la coutellerie commune; des fruits secs et confits , et principalement des pruneaux et pistules ; Moustiers i des manu* factures de faïence et des papeteries. — Saint-Martfat4ès<9evdér possède une scierie hydraulique de bois. — On fabrique , à Ries. , des cordes, et à Saint-André, des draps communs. On s'occupe , à Forcalquier, de la fabrication des cadis, de la filature de la soie, de la chapellerie et de la poterie j Manosque renferme des fabriques de cadis , de fil ose lie et de toiles , des filatures de soie , de* tanneries , des eorroifirs, des moulins à huile, des distilleries d'eau • de*vie , etc. — Il y a à Servoules, près de Oisteron, une filature hydraulique de coton. — On exploite une mine de plomb à Saint -Geniet-de-Dromou , et on recueille, aux environs d'Entre vaux , de l'alun naturel. — Le département renferme plusieurs fabriques de bonnets grecs dits gasquets. — On vient d'établir, à Barcelonnette , près de 200 métiers de soie ; on fabrique aussi , dans cette ville , des cadis et de la petite draperie.

Avec une industrie aussi restreinte, il n'y a pas lieu de s'étonner si le département n'a obtenu aucune mention aux expositions des produits de l'industrie de 1827 et de 1884.

Doua***.— La direction de Digne a 3 bureaux principaux, dont 2 seulement sont situés dans le département.

Les bureaux du département ont produit en 1681 ; j

Douanes et timbre.

Barcelonnette. 16,228 frêne*.

Entrevaux. 16,064

Produit total des douanes.

52,20+ francs.

Foin**. — Le nombre des foires du département est de 188.— Elles se tiennent dans 46 communes , dont 27 ekesVsieun , et durant pour la plupart 2 à 8 jours , remplissent 144 journée*.

Le* /•in» aeéties, au nombre de 84 , occupent 86 journées»

214 oommunes sont privées de foires.

Le* article* de commerce «ont de* beau» et de* beatiana «Intente espèce , de* Ane* et de* mulet* ; des grain* , de* •mande* et de* fruit» ; de* cuir* , de* toile* commune* et du chanvre j de grée drap*. — On vend de la faienoe aux foire* de MenjetieT, et des> truffe* è celle* de Bien,

Recherches sur la Géographie ancien** et les Antiquités dm départ, des Basses-Alpes, jiar D. f. M. Heury ; in-8. Forçai auier, !6l8.

Vojéte dans la vallée de Barcelonnette {départ, des BasseS'Atpes)t par C ae Villeneuve Bargemont; in-8. Agen, 18f5.

Lettres sur la vallée de Barcelonnette , par Tremont - Garnier ; in-8. Digne , 1822.

Annuaire du département des Bossas-Alpes peur t&4; in-ffl. Digne , 1884.

A. HUGO

On semwr* «**D*XLOÏr èatuw, »*kc
«*fe*teM,roteriU*s*.l**aas, il.

Pan*. — Imprimerie et Fonderie de Rfoifou* et Comp , rue de»
Fraic*-Bouxgeoi*tot-Mielm1> 8.

Département des Hautes-Alpes.

^. P?if,ad*t fowffioe fjreeque, les Caturigrs, dont OrfirfT^w (Chorus) était la capitale, les Brigiani qui paient Bfignnfium (Brîançon) pour chef-lieu, et un peuple cTorifline ce tique^ les Jhco>ii, dont lâché était /V #HC(tm (Gap), occupaient, avant l'invasion romaine, le territoire des Hautes- Alpes.— Leur histoire se confond •y** «elle des Allobroéje* , jusque la victoire que Fa- »wt~Mattuus remaria sur ce peuple belliqueux. - Les tiaturifres, fes Brijjiani et lesTricorii se retirèrent •lors dans leurs montagnes. — César affirme que leur Pays île tut pas. réduit eu provinoe romaine ; mais que le vainqueur devitH leur pajron, et qu'ils restèrent les «tornade rahius. - Ces peuples «'opposèrent avec opi- ■ »*|re»«*u P««*PrT« «lu conquérant des Gaules, lorsa^fl traversa te mont Genève pour arrêter l'entreprise «Wfs ffetvétiens • il lui fallut sept jours pour se rendre fO-crffum i Exiles) au pays des Àllobroffes. - Àupuste comprit ces peuptes dans la Gaule Narbonnaise, mais sans en otee 1% souveraineté au roi Cottius qui a donné wnnfwaa la obaloedee monts don» les Haute. Alpes •am parti*.— Après la non de Cottius . l'Empereur regardant cette «outrée comme la clef de l'Italie, se la rjserva en la séparant de fa Gaule narbonnaise. — Sous Hpnorius, elle fut comprise dans les Alpes maritimes. — A la décadence de l'Empire, le pays des OUurigrs prit le nonj d'Smfcrunais ; celui des Mrgimi, le nom de Uriaofjioa» , et ta territoire des Trwetii s'appela CapençaU. - VRmtrumms passa des Romains aux Viaigoths,

301 le cédèrent aux 'Francs, et fut nnt aux royaume de ourgaffne et «T Arles. Les comtes de Forcaquier en furent (es seigneurs jusqu'en 1020 que l'empereur Conrad H le céda à l'archevêque d'Embrun. t'Em- Wtoata, après diverses croisades* devint une propriété des princes du Dauphiné par le mariage de Béatrix de Sabran avec Guy-André , dauphin du Viennois. — Le Mrnmfonnaiê fit longtemps partie du marquisat de 3u*e-t il s'étendait des denx côtés des Alpes entre les «eu* royaumes de Bourgogne et d'Ialie. Les habitants, de ce pays montagneux surent conserver leur indépendance même dans les temps féodaux. Lors de leur *•»»>«• an t>e»p*4»é, ils stipulèrent , en reconnaissant l'autorité dea Dauphios, que leurs lois et leurs coutuibs seraient intégralement maintenues. Ils jouissaient encore de leurs privilèges à la révolution de 1789 : ils y «énoncèrent alors pour être gouvernés par les mêmes lots <|«» la reste de U France. — Le Gaptnfais avait été restai as» royaume de Provence, dont il partagea les vi- CfesHudes.

l>e* antiquités druidiques sont peu importantes. On remarque la Pierre debout du plateau de Guillestre, que s'oo «mnsidère comme un ancien autel celtique.

Les monuments romains sont multipliés. — La découverte la plus remarquable qu'on ail faite est celle de l'antique cité de Mons-Sateucus , noo loin de la Bâtie- Moet-Saleon. On ignore la cause de la destruction de cette ville, qui a été importante. La grande quantité de «barbons trouvés dans les fouilles qui y ont été faites, fait, croire que ee fut un incendie. - Les fondations xles bâtiments se montrent à deux pieds au-dessous «fte soi. — On y retrouve les traces d'édifices nom- T. k— -20.

breux. — Le plus vaste paraît avoir renfermé un palais public, un temple et un forum, ses débris occupent une superficie de 300 pieds de long sur 60 de largo. Aill!e«r», en reconnaît les vestiges d'une

grande usine, lestant*, les bassins, les cuves en maçonnerie, les logements des chefs et des ouvriers, les magasins , etc. Plusieurs rues aboutissent à la grande place et au temple. Ce temple était orné de colonnes d'ordre dorique d'environ 3P pieds de hauteur. L'autel existait encore au milieu * on trouva à coté un couteau de sacrificeur, et on rs> connut le canal qui servait à l'écoulement du sang des victimes. Le temple renfermait aussi plusieurs ex-voto, des cippes , des inscriptions, des débris de statues et de bas-reliefs en albâtre et en marbre, des fragments de porphyre et de granit, des figurines de bronze et un beau groupe en marbre blanc représentant Ykemmttr* mssauê ttu tout eau, emblème de ce culte de Jtiithra, ai répandu dans les Gaules. M. Ladooeette, aux soins duquel on doit la majeure partie des découvertes faites à Mons-Saleucus, croit que cette ville était pour les Bomains un lieu central de fabrication et de dépôt. Il a reconnu la voie antique qui y conduisait ; les mura qui renfermaient la ville, un grand nombre de maison* avec des boutiques, plusieurs édifices d'une architecture recherchée , ^ des fragments de mosaïque, des restes de* peintures à fresque, des vases en bronze, en verre et en terre, d'une forme gracieuse, enrichis des dessins d'une grande élégance, des amphores, des urnes funèbres, des tombeaux, des ustensiles de toute nature, des instruments d'agriculture ou de métiers, des armes, des instruments religieux, des objets de toilette, de bain et de bureau ; enfin environ 700 médailles d'or, d'argent ou de bronze de divers empereurs. — M on s-Sateucus paraît être une espèce de Pompeïa , trop peu connue jusqu'à présent, et où il y aurait encore de curieuses antiquités à découvrir.

Le département renferme d'autres antiquités romaines dont nous parlerons à l'article des villes qui les posée* dent. Il y existe dans les montagnes de fortes murailles destinées à fermer les vallées, et dont la construction qui temonte au vic siècle est attribuée aux Lombard*. Au moyen-âge, de nombreux châteaux-forts , mainr te-

nant en ruines, s'élevaient dans le pays. On cite le château de Tallard sur la Durante, où l'en comptait autant de tours qu'il y a de mois dans l'année, autant de portes qu'il y a de semaines, et autant de fenêtres qu'il y a de jours.

€AAAOTiaUf MtBTJRS, M*.

Les habitants des Hantes Alpes sont bons , actifs et laborieux ; patients dans les travaux , durs à la fatigue. L'A prêté du climat les rend grossiers et rudes; néanmoins ils ont de l'intelligence, de l'esprit et le goût de l'étude, leur vie sévère les Hispo&e à là charité; nous citons plu» loin, page MA , quelques-uns de leur* usages qui prouvent comment ils savent pratiquer cette vertu et combien leur naturel e»t bon. Malgré leurs émigrations annuelles, ils ont, pour leur pays, beaucoup d'attachement, ce qui leur rend le service militaire pénible, quoique d'ailleurs ils soient hardis et courageux. Leurs mœurs sout austères et pure». Une fille qui a fait une faute trouve difficilement à se marier. Autrefois l'inconduite y était même totalement inconnue; mais les voyages multipliés ont fini par «Itérer cette sévérité primitive.— L'habitant des montagnes e«»t admit et prévoyant; il entend bien se» intérêts» on l'accuse même d'être rusé et de]»ousser parfois l'économie jusqu'à l'avarice ; néanmoins il est compatissant pour les malheureux,

charitable pour les pauvres, et prévenant pour les étranger», envers lesquels il exerce l'hospitalité aussi généreusement que sa position le lui permet. — La sobriété lui est naturelle ; sa nourriture est peu recherchée ; mais on lui reproche d'être un pen porté à l'ivrognerie.— Les montagnards des Alpes sont naturellement religieux; mais leur piété est mêlée d'un grand nombre de croyances superstitieuses: ils attribuent tons les phénomènes atmosphériques aux sorciers, croient aux lutins et aux farfadets, et il n'y a pas encore long-

temps que, dans certaines communes, lorsque le temps était mauvais, on forçait le curé à l'exorciser.

Depuis une vingtaine d'années , les mœurs ont beaucoup perdu de leur originalité ancienne , mais les habitants sont devenus plus sociables et plus policés ; l'instruction qu'ils reçoivent dès leur plus tendre enfance, jointe à leur intelligence naturelle, les rend 'aptes à toutes les carrières.

Vogues. — Les fêtes patronales sont nommées vogues dans les .Hantes- Alpes.- C'est dans les communes de la vallée de Cbampsanr que ces vaguas ont conservé la physionomie la plus originale.— Ou plante un mai dsns le champ destiné à la danse ; on élit un directeur de la fête, qui, sous le titre de %aùbét est le régulateur des plaisirs et le maître de» cérémonies. Une canne, des rubans et de la poudre sur les cheveux , tels sont les insignes de sa dignité.

— Le jour de la fête et de grand matin , l' Abbé, accompagné de quelques amis et du ménétrier, se rend dans chaque maison où il y a de* filles à marier ; avec la permission des parents il les invite à venir a la danse; chacune d'elles accepte en attachant un ruban à la canne qu'il porte. Après avoir fini sa tournée, il se rend au lieu du bal , où de joyenj.es acclamations saluent son arrivée. C'est lui qui fait commencer la musique, règle les places ,. dé oigne les dansenrs. 11 a un pouvoir dictatorial ; toute la jeunesse de sa commune est prête , lorsqu'il lève sa canne, à se précipiter contre les étrangers téméraires qui refuseraient d'exécuter ses volontés

— Malheureusement ces sortes de querelles sou» assez fréquentes, et son vent le lien du bal se chance en une arène sanglante.

Le Baocbuber.— C'e*t une espèce de danse pyrrhique , qui s'est conservée au Pont-de-Cervièrès . hameau dépendant de Briançon. Les danseurs, au nombre de neuf, onze ou treize, sont armés d'épées

courtes et sans pointes , comme celles des Allobroges. Us décrivent en dansant douze figures exécutées avec une gravité et une lenteur bien différentes des mouvements précipités de la pyrrhique grecque.

La retour du soleil. — Il existe , dans la commune de Guillaume-Pérousc , un .village nommé les Aqdrieux , dont les habitants sont privés pendant cent jours de la vue du soleil, (Ce village n'est pas le seul , le Villars d'Arène est dans le même cas.)

— Le soleil reparaît le 10 février; ce jour est marqué par une fête singulière. Dès l'aube , quatre bergers l'annoncent au son des fifres et des trompettes; chacun des habitons prépare une omelette; le plus âgé, qui a ce jour le titre de vénérable , les réunit tous sur la place où, leur plat d'omelette à la main, ils forment une chaîne, et exécutent autour de lui une farandole ; ensuite , précédés des bergers qui continuent à jouer de leurs instrumenta, tous se rendent en cortège sur un pont de pierre situé à l'entrée du village. Là, chacun dépose son omelette sur les parapets du pont, et se rend dans un pré voisin, où les farandoles recommencent jusqu'au moment où arrivent dans la prairie les premiers rayons du soleil: alors les danses cessent, chacun reprend son omelette et l'offre à l'astre du jour. Le Vémérabl , tête nue , tient la sienne haussée entre ses deux mains. — Dès que la clarté du soleil a brillé sur tout le village , ou retourne en cortège sur la place, on reconduit le vénérable chez lui, et chacun rentre dans sa maison pour y manger l'omelette en famille. La fête se continue, dure le reste du jour et se prolonge même dans la nuit.

— Mariaors.— Lorsqu'un jeune homme recherche une fille en mariage, il se présente chez les parens avec un entremetteur, qu'on nomme, près de Gap, tammaivudê (chat de maraude). S'il est bien reçu , il y revient huit jours après, et pendant que l'entremetteur cause avec les parents des conditions du contrat, il fait la cour à la fille. Dans la soirée on mange une bouillie; la quantité de fromage

râpé que la jeune fille met sur le potage qu'elle sert au jeune homme indique le degré d'estime qu'elle a pour lui; dau» le cas où elle vent repou<*er sa demande, elle glisse dans la poche du g»hrat quelques grains d'avoine. Si celui-ci persiste, alors, pour reconduire définitivement, elle tourne vers lui le bout non allumé d'un tis*m.

Lorsqu'une jeune fille se marie hors de son village, les garçons

Srennent les armes, vont au cabaret, et obligent le futur à payer la epcn.se. Quand le mari emmène sa femme, il trouve à l'entrée de chaque village, où il doit passer, les jeunes gens de ce village qui offrent aux deux époux un verre de liqueur qu'ils doivent boire, et des noix confites qu'eux seuls doivent manger. Quelquefois ces jeunes gens essaient d'enlever l'épouse afin d'obtenir une rancou du roarL ce qui donne lieu à des rixes sérieuses. Souvent ils s'e'in-

Krent de la poule oruée de rubans que Ton porte au haut d'un ton en tête du cortège. Dans ce cas il n'y a pas de rançon, Ica vainqueurs se contentent de manger la poule, eix]>uv;ii)t,cn chantant et en se moquant des vaincus.

Cérémonies funèbres. — Voici quelques-uns des usages qui y sont relatifs.— En certaines localités, quand on enveloppe le* morts d'un linceul, à Chautmerle, à Pu y -Saint- Pierre, etc., on ne les renferme pas dans une bière, on se borne à déposer le cadavre au fond de la fosse. — Dans la vallée de Queyras et à la Grave, ne pouvant ouvrir la terre pendant l'hiver, on suspend les morts dans les greniers où sur les toits, jusqu'au printemps. — A Arvieux, la femme veuve ne laisse jamais en t cirer son mari sans l'avoir tendrement embrassé — A Rêmolon, à Theus. à E*piuas*e, lors d'un enterrement, chacun des assistants reçoit de la famille un morceau d'étoffe — Partout les cérémonies futèbre* sont suivies d'un repas où viennent les parents, les voisins et les amis; on n'y sert jamais de viande, mais seulement du rix et du pain de boulanger qu'on appelle

du po^{*l}>i o. — Dans quelques communes on porte une outre pleine de vin au cimetière , et au retour, la maison du défunt devient le théâtre d'une espèce de bacchanale, où les sanglots et les lamentations se mêlent aux cris de ceux qui s'enivrent. — A l'Argentière, après l'inhumation, les tables sont dressées autour du cimetière ; celle du curé et de la famille sur la fosse même. Le dîner fini, le plus proche parent prend son verre, chacun l'imité et répète avec lui : A la sante du paufit mort.

Usages divers. — Dans l'arrondissement de Briançon , où le pauvre même a horreur de la mendicité, où durant tout le xviii^e siècle, il n'y a pas eu un seul attentat à la vie des hommes, les veuves et les orphelins ont le droit de faire faucher leurs prairies trois jours avant tous les autres ; Us ne doivent que la nourriture aux ouvriers qu'ils emploient pour leurs travaux ' champêtres. Dans le cas où ils ont à réparer ou à reconstruire leurs maisons, les autres habitants /ont gratuitement le transport des matériaux nécessaires.» Dans l'arrond. d'Embrun , si un père d* famille privé de ses enfants , est empêché par une maladie de faire lui-même sa récolte , le maire et le curé annoncent sa position. Le dimanche après les offices, tous les habitants du village , hommes , femmes, enfants, vont faire la moisson pour lui, rapportent ses pailles et ses grains , et les mettent à l'abri dans son grenier. Les bons curés applaudissent à ces travaux qui sont, disent ils, «?er> 'tpitt.

Si une vache ou un mouton s'estropie dans un pâturage , l* perte ne tombe pas sur le propriétaire seul, elle est répartie entre tous les habitants. K'est-ce pa?» la une véritable assurance mutuelle?

Dans le Devolny, canton si sauvage, que le juge-de-peace a dit à M. La doucette , n'y avoir entendu le rossignol qu'une seule fois en 43 ans , quand les familles se composent d'orphelins , les garçons

laissent à leurs saurs le patrimoine paternel, afin qu'elles puissent trouver un mari, et vont ailleurs chercher fortune.

Voici une espèce de caisse d'épargnes appropriée à un pays où les troupeaux sont une richesse, où l'on manque d'argent et où les placements de fonds sont impossibles. — Dès qu'un enfant a un an, on achète pour lui une agnelle qu'on place à moitié chez un fermier ; cette agnelle devient brebis, a des agneaux. — On vend les mâles et on garde les femelles. — En faisant la même chose tous les ans, le capital se double chaque année, et à seize ans, l'enfant se trouve devenu propriétaire d'un troupeau qui peut lui servir de dot.

Vallée de Queyras.— La vallée de Queyras renferme cinq communes dont la population réunie s'élève à environ 8500 habitants et qui forment entre elles une espèce de petite république dont les maires sont les chefs naturels : ceux-ci jouissent d'une autorité presque sans bornes. Us repartissent l'impôt sans contrôle, taxent à volonté, d'après le rôle des contributions, les chefs de famille, qui paient au percepteur, exactement et sans réclamations, la somme fixée. — Ils jugent souverainement les querelles, terminent les contestations particulières, et prononcent des sentences auxquelles les habitants de la vallée se soumettent avec confiance, préférant l'équité paternelle de leurs maires à la justice coûteuse des tribunaux. — Les hommes émigrent toujours pendant l'hiver, et vont passer huit mois soit dans les provinces méridionales de la France, soit en Espagne. — Généralement probes, fidèles à leurs engagements, ils entendent bien français et sont très instruits qu'on ne le supposerait, car quelquesuns savent le latin. — Ils se tiennent rarement hors de leur vallée. — Pendant leur émigration ils accommodent leur costume suivant le pays où ils se trouvent ; mais, rentrés chez eux, ils reprennent leur vêtement national, qui se compose d'un habit carré et large, d'un long gilet, d'une culotte dont les genoux sont recouverts par les bas. Ils portent de grands chapeaux ra-

battus, et les cheveux longs et flottants. — Les femmes ont un costume fort simple; c'est, un corps et un jupon qui tiennent ensemble; elles s'enveloppent la tête d'un bonnet que recouvre un mouchoir carré posé en ta>*hoH — Quoique grandes et fortement constituées, elles ont, pour la plnpart, d'énormes goitre». Elles se marient très jeunes et sont très fécondes.- Les familles sont nombreuses; tons les individus qui les composent, sans distinction d'âge ni de sexe , dorment pêle-mêle dans les étables a vache, sur une couche grossière garnie de draps de lajne qui ne sont jamais lavés , et f dout on ne prend d'anre soin que de les exposer au grand air

HAUTES-ALPES

pi

pendant le jour. — La vallée île Queyras manque de bois. Pcn- | dant l'hiver lea poêle» ne sont chauffée qu'arec de la bouse de Tache sécbée au soleil et conservée pour cet usage. — Le» habitants ne font du pain que deux foi* par an , et sont souvent obligés de se servir de haches ou d'énormes couteaux pour le couper. Leurs seules ressources locales sont l'éducation, le commerce des be»tftaux et la fabrication d'un fromage qui est très recherché d«ms les communes environ oao te». — Pendant cinq mois de Tannée , la terre étant couverte de plusieurs pieds de neige, on ne peut pas enterrer les morts ; on suspend alors les cadavres dans les greniers , où le froid les glace et les conserve Îusqn'a l'époque où il devient possible de leur rendre les honneurs unebres. — • Nous avons dit que les habitants de Queyras sont instruits; en effet, il y a dans chaque commnno un ou plusieurs instituteurs salariés par la commune . qni vont donner des leçons dan» les familles , passant huit jours dans chaque maison , et nourris par les familles qui les emploient : ces pédagogues se

rendent aux foires, où ceux qui en ont besoin traitent avec eux. Leur profession est indiquée par des plumes à écrire qu'ils portent au chapeau et dont le nombre indique l'étendue de leur science : une plume annonce qu'ils enseignent à lire et à écrire ; deux , qu'il» savent le latin ; trois , qu'ils peuvent montrer l'arithmétique , etc ; il est rare d'en rencontrer qui en aient plus de trois Les enfants sont sous leur surveillance immédiate ; mais, l'heure des leçons écoulée, ces instituteurs jettent viennent des espèces de domestiques qu'on emploie à tous les travaux. , n :u

fi

Les costumes des Hautes-Alpes diffèrent trop peu de ceux des Basses- Alpes , pour que nous croyions devoir en présenter une description particulière. — Nous nous bornerons à mentionner la chaussure d'hiver en usage dans plusieurs localités. — A Briançon, et partout où les glaces sont épaisses, les habitants portent des crampons fins aux talons de leurs souliers. — Quand la neige est abondante, on se sert, pour voyager dans les vallées et même

pour traverser les rues de certaines villes , de raquettes pareilles à celles des Lapons ; ce sont de larges plateaux en bois de forme ovale et plus grands que le pied, garnis en dessus de traverses en corde ou en osier, qui servent à les fixer au coude-pied , et d'agrafes en fer qui s'accrochent au soulier et servent à le retenir.

On compte divers dialectes dans le patois des Hautes -Alpes , qui est un mélange assez bizarre de celtique , de grec , de latin , d'Italien , d'espagnol et de français. Pour en donner une idée , nous citerons ce couplet d'un Noël, composé, en 1806, par M. Farnaud. (C'est un berger qui parle) :

Un li pouerte un chapou, L'un de nous lui porte un

Et l'autre un bon mouton , chapon, et l'autre un mouton ,

L'aoutre nu veou l'autre un veau gras et beau ; un

Grase et beou. antre des recuites avec un boa

L'aoutre l'y porte un serase, fromage gras ; un autre un pain

Embe un bouen froumage grase, de fariue bien tamisée.

L'aoutre un pa

Primp passa.

WOnS BIOCAAVHIQUXSs

Parmi les hommes distingués qni a ppartiennent au département, on remarque : Auger de Balben, grand maître de Malthe au XIIe siècle ; Pierre de Bruts, fameux hérésiaraqne du même siècle ; le troubadour Albert, de Gap; A trahis, an rien député qui fut pendant plusieurs années président d'Age de la Chambre : Jacques Aymar, paysan du Queyras, qui le premier, au xv^{re} siècle , se servit de la baguette divinatoire pour chercher les sources , les trésors , les mines ; pour découvrir les voleurs , etc. — Un aveugle contemporain , Braard , mathématicien distingué ; un autre mathématicien du, xvi^e siècle, Ct >ude Comixrs , qui mourut aux Qui«xe- finçC ; l'historien Fauti» Desodoards ; *le diplomate d'Hautxrive ; le fameux connétable LtsmoorÈRSs ; le savnnt Jean Morkl, ami d'Erasme; le cardinal de Teneur ; sa sœur mademoiselle de Tsif cm , qni dosum l • nuisance au célèbre d'Alembert ; le docteur Villars, habile naturaliste , correspondant de l'iustitnt; Faure atné , auteur de la Siatist que de /* rrondisêemeut de Brianço*; BirtMlemy Chaix, connu par divers écrits sur le département des Hautes-Alpes ; Roland, membre de l'assemblée Constituante, savant et littérateur; le général Bourcet qui, dans le siècle dernier, fit un excellent traité militaire sur les frontières Alpestres de la France; et enfin plusieurs généraux contemporains, Albert, Fax riv, Guieux, immortalisé par sa belle dé-

fense à Salo, VALLTxRla-Peyrouee, Rostollart, Aw rHoiifE-sAairT-Jo-
sEPH , etc. TOPOGRAPHIE.

Le département des Hantes-Alpes est nu département frontière, région du sud-est , formé de partie du Haut-Dauphiné et de la Provence. Il a pour limites , au nord, le département de l'Isère et la Savoie qni le borne aussi à l'est ; au sud , le département des Casses-Aines f et à l'ouest , ceux de la Drôme et de l'Isère. — II

tire son nom de sa position sur les Alpes françaises, dont les pins hautes sommités se trouvent dans son territoire. — Sa superficie est de 545.29) arpents métriques, suivant M. Bottin, et de 550/100» suivant M. La doucette.

MojrTAGHES. — Nous consacrons, p. 158, nn article spécial aux Alpes françaises.— Les chaînes secondaires qoi sillonnent le département suivent à peu près la direction des torrents qni coulent à leur base. Leur hauteur diminue généralement en descendant du ' nord au midi. Quelques-unes sont primitives et composées de roches grauitiques, qnartxeuses, feldspathiques , micacées, cor» néennes, etc. — Mais la plupart sont de calcaire secondaire , d'une formation très ancienne. — Le sol est généralement argileux ou calcaire dans les vallées et sur les pentes ; souvent aussi le bas des vallées est formé de cailloux recouverts d'une terre alluvionnaire que le travail et l'industrie ont, à l'aide de digues, forcé les torrents- à déposer sur ce fond aride.

Vallées — Les bassins formés par les principales rivières» comprennent 65 vallées Le bussiu de U Dura* e en contient 27; , outre celle du GaU ou de Queyras, qui se subdivise elle-même en 1 1 vallées secondaires. Le bassin du Butch réunit 15 vallées ; celui de V dignes se ramifie en 5 vallées , et enfin celui du Orne en 7 vallées. Toutes ces vallées reçoivent leurs noms des torrents qni les arrosent on des montagnes qni les avoisinent.

Lacs. — La Motte tremblante. — Le département renferme quelques lacs peu importants. — On cite le /« du Mmd», dont In surface ne gèle jamais, quoiqu'il ait à peine 45 mètres de circuit; . il produit un volnme d'eau considérable , c'est plutôt un gouffre qu'un lac ; — le l* * Trouble, ainsi nommé , à cause de l'état habituel de ses eaux ; le lan de Ltstio, où le, Goil prend sa source ; et enfin le lae de PeUeautier (c'est nn marais), à la superficie. duquel se balance la Motte tremblante, qui était classée autrefois parmi les merveilles du Danphiné, et que forme une masse de tourbe ronde, d'environ 10 pieds de dismètre et d'épaUseur ; elle tient an fond par des racines et reçoit facilement nn monvemement circulaire , mais elle ne va jamais an- delà d'un tour sans revenir sur elle-même. Rivières. — Les rivières principales sont la Durance, le Drac, le Buech , l'Aignes et le Gnil. — La Durance , dont le cours , dans le dél>artement , est d'environ 132,000 m , a sa source an pied da mont Juan (contre-fort dn Genève) , à 2,200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette rivière, ainsi que tontes celles des Hautes- Aloes, cause de grands ravages dans la vallée qu'elle parcourt et envahit fréquemment les terres qui avoisinent aou lit. On évalue à I l,^9b\000 m. carrés, le terrain qu'elle enlève à l'agriculture dans les Hautes-Alpes, et que des travaux Lien dirigés pourraient reprendre.— Cette qusntité est encore plus considérable dans les départements voisins. Elle s'élève a 20,591,000 m. carrés , dans les Basses- Alpes, et à i31,«3*),000 m. dans Vaucluse etlesB -dn-Rhône. — Le total des terres qui pourra ie ut être rendues à la culture est de I7U,95J,000 m. carrés, ou 17,095 hect. 5'.) ares.— Le Drac, affluent de l'Isère, a un cours de *5,<H30 m.; sa pente est rapide, son lit profond et encaissé; il existe, pour cette rivière, d'anciens projets de canalisation. — Dans l'état actuel des choses, aucun des cours d'eau du département n'est navigable. La Durance seule est flottable.

Canaux d'irrigation. — Le département possède un grand, nombre de canaux pour l'arrosage des terres et des prairies.

Routes. — Le département, traversé par 4 routes royales, possède 19 routes départementales.

1CÉTÉOB.OZ.OOIE.

Climat. — La température est très variable ; quoique l'état du ciel soit superbe et l'air généralement pur. — Les hivers sont longs et rigoureux ; la neige séjourne jusqu'à sept ou huit mois dans certaines vallées ; l'été y est marqué par des chaleurs excessives et de fréquents orages.— On a calculé qu'il tombe annuellement 18 pouces d'eau. — L'automne est la saison la plus agréable.

Vents. — Les vents dominants sont le vent du nord, vulgairement appelé t^hi^e ; le vent d'ouest (**** « " ou mistral) , celui du sud (o^uitt Je »*/■), et celui de Veit(lo^ub«r /). Le vent du nord , quand il souffle avec modération, est très favorable à la végétation, mais sa violence cause de fréquents ravages. Le vent d'ouest amène les orages, et le vent du sud les pluies; le vent d'est, qui souffle violemment depuis janvier jusqu'en mars , fait beaucoup de tort aux jeunes plantes (1).

Maladies. — Les affections pulmoniques , catarrhales et cutanées , sont assez communes. Les habitants de quelques vallées sont sujets aux fièvres intermittentes, notamment ceux de Chorges et de Ribiers. D'autres ont des goîtres qui se compliquent quelquefois avec l'idiotisme; néanmoins le nombre des crétins proprement dit est peu considérable.

(On a l'occasion de le voir, V Annuaire des Hautes- Alpes rapporte un fait curieux: Entre Saint-Etienne et Saint-Dier , existe une caverne dont l'entrée est fort étroite , et où coule une fontaine qui guérit, dit-on , de la gravelle. Lorsque le vent d'est souffle avec

violence , un bruit sourd , qui augmente graduellement , sa Tait entendre , et une heuv après jaillit de la cavrue an fleuve d>su qui dura deux, trois , quatre ou cinq jours , suivant la durée et la lorce du venl! m

TuratLEMEirr na Tir «à.- Quelques secousses de tremblement d*> turre se sont fisit sentir , en 1800 et en 181d , sur la ligne de Gap à Briançon.

muxot&m * A*im*tiE.

RnOfra AirfWaiw— Les chèvre* des Hante»- Alpes ont, sous tours longs poils , an duvet qui « de l'analogie avec eelui dés chèvres de cachemire, elles se croisent avec le chamois. — Parmi le» bêtes fauves on sauvages, on remarque, L'ours, le loup, le loup-cerf ier on lynx , etc. La ebsse da chamois et celle des marmottes oecnent nfi certain nombre de chasseur*. — Le gibier de tonte espèce est très abondant ; on y trouve des lièvre» blancs et des perdrix blanches, le faisan et le coq de bruyère -Les oiseaux de proie sont nombreux- , le grand aigle est le plus redoutable — Les vipères sont assez multipliées dans la vallée de Monestier poar y attirer un grand nombre de marchands piérontais qoi leur font la chasse eu automne et vont les vendre à Turin on à Oènes. — Les lacs produisent dé fort belles truites

Rio** viftéi-AL. — Les pâturages forment, dans les Alpes, suivant l'élévation à laqneHe Us se trouvent, trois loues distinctes, oè les pUliités ne sont plus les mêmes": celle de l'hiver, celle du printemps et de l'automne, et celle de Vêlé. Pies basse succèdent aussi trois différentes zones forestières : celle des sapins , celle des hêtres et des chênes. La même montagne est ainsi couverte simultanément de Végétant de la I apnnie, de l'Italie et de l'Espagne. — La aoee végétale la plus élevée commence au-dessous de la limite des neiges , a environ fc,550 mètres. On y remarque principalement les *a*tfr>ges

, les étérè i*s , les gestions et les ckHia*tkèm«t. Plus bas seulement croissent et fleurissent les rhododendrons. La zone ès sapin s Com-
 mence à 2,010 mètres, elle s'élève plus baut même quand l'exposi-
 tion est favorable. Les derniers sapins du Vko cbêtlfs et rabougris , il
 est vrai, se trouvent à 2,550, à la limite des neiges éternelles, à 45*
 de latitude, on voit dans la région des sapins, des bouleaux et
 quelques érables. — La zone des hêtres commence à environ l,i«o
 mètres? le sapin rouge, le cerisier, le pommier et le poirier, s'y
 montrent à 1,4<K) mètres; le prunier I 1,3 0 m , et le noyer il »,*W
 m. (dans certaines localités des Hautes- Alpes, il donne de* noix en-
 core à 1,000 m). Eu fin , la zone des chênes commence à 900 m. ;
 celle des vignes , qni finit an bord des laes et des rivières , ne s'élève
 pas plus haut que 505 mètre*.

ItEGirfc minéral. — L'or, l'argent, le cuivre, le fer et le plomb, fi-
 gurent parmi les richesses métalliques du département. Ou y ex-
 ploite du cristal de niche, du marbre, de l'albâtre, dn por-

5 livre , du granit , de la syéuite. de la varlolite, de la plombagine,
 u talc, de la craie , des pierres lithographiques, de l'ardoise, de l'aut-
 lihicite et de la houille — Une des mine» d'anthracite en a produit l,è
 o,' flftlu». en 18 tf.— On trouve, dans la vallée de Molines, des
 roches feldspatiqnes décomposée» à l'état de pethuzé-kaoliu

E >*s mimer nés. — Le département renferme diverses sou r ces
 d'eau thermales, gazeuses et ferrugineuses, au Monestier. an plan de
 Pha*y, a Saint- Pierre. Les eaux fer^llgiflen^es de Sainf-Pierre ont
 été tffées long-temiis comme ht septième merveille du Daupbiné; on
 les tiommaît la fontaine v/neu<». — Il existe des sources efelf-
 tircnses à Saint-Bonnet et à Treslcléonx.

Êomx tal-'es. — Ou connaît plusieurs sources d'eau* Salées que
 l'administration a fait combler.

vtiaJMt atmes, chatiaux* etc.

Gap, ch.-I. de préfet. , à 106 l. S.-O , distance légale de Paris. Ou paie 80 postes l|t. Pop. 7,21» habit. — Gap fut une ville celtique du nom de Vap, .c'était la capitale des Trieorii. Les Romains, vaiu-queurs de ce peuple, la nommèrent ^"ff'nrum. Les Bourguignon» et les Francs qui possédèrent la ville après eux, substituèrent uu G nu V comme il» ont fait dans f^nseouii '(Gascogne), r^nsti*e<* (Gastine) , Wtth bans (Guillaume). Gap convertie au christianisme sous Domitieu, devint ville épiscopale an ive siècle. Grégoire, un de ses évêques, obtint, en Io.'»8 , de l'empereur Frédéric, le titre de prince et divers autres privilèges, qu'il transmit a ses successeurs. En H8I, l'évêque Ci'llaume prit le titre de seigu'eur et comte de Gap , mais il f ■ t obligé de partager les droits et les privilèges de la suzeraineté avec le Dauphin. Cette division de droi's ur naître parmi Ie> habitants deux factions, de priucij>e* semblables à ceux des Guelfes et des Gibelin». L'une voulait favoriser le pouvoir épiscopal, l'autre celui des Dauphins; la masse des habitants s'efforçait vainement de se soustraire à cette double tyrannie. Il s'ensuivit de nombreuses querelles et de» luttes sérieuses. Les évêques de Gap furent dépouillés rjar François Ier de leur titre de prince , mais il conservèrent longtemps après celui de comte. — La ville fut prise, reprise, incendiée par divers peuples barbares; à ces désastres se joignirent ceux causés par le» ioceudiea , la peste et les tremblements d« terre. Les guerres de religion commencèrent nno non* ▼ elle série de calamité* La ville avait embrasé le parti de la Ligue, et chassé les huguenots de ses murs ; pour la punir, Lesdiguières en étant redevenu maître, fit massacrer une partie de la

population. Plu» tard, il fixa sa résidence I Ôap, et afin de tew> la ville en subjectiona , il rétablît la forteresse que les Sârraslûâ avaient construit* sur la haufdr de PHytnore. -^ Des temfts pluf calmes et nuê industrie active rétablirent m prospérité de là ville et portèrent

à 1*4,000 habitants sa population, qui fut diminuée de plus des deux tiers par les pestes de 1303, pendant la peste de la ville, en 1092, et surfont par la révocation de l'édit de Nantes. Une maladie contagieuse y fit encore de grands ravages en 1744. — Gap est situé à 700 m. au-dessus de la mer, dans un vaste bassin qui paraît avoir été un lac à une époque très reculée; de hautes montagnes l'entourent et forment dedans d'autant plus d'îles et plus stériles qu'elles sont plus élevées les coteaux inférieurs entourent d'une végétation vigoureuse et productive la ville placée à la jonction, des routes qui mènent d'Espagne en Italie par le col du Genèvre, de Paris à Marseille par Grenoble. Elle est arrosée par le ruisseau de la Luye et l'U Bouoe, quelquefois impétueux, souvent trop faibles pour les besoins de la population. Parmi ses édifices publics, on remarque la Cathédrale, église antique, propre et bien ornée, qui renferme le mausolée de Lesdiguières. Ce monument est orné de beaux bas-reliefs en albâtre représentant les principales actions de ce terrible batailleur; il est surmonté de la statue du connétable qui est représenté armé de pied en cap, couché sur le côté et appuyé sur le coude; ce beau monument a été apporté du château de Lesdiguières à Gap en 1708. Le Palais-de-Justice, l'Hôtel-de-Ville, la Préfecture et la Caserne ont de grands édifices dignes de leur destination. Les bâtiments de l'Université 4 m. carrés renferment le collège, les salles de la Société d'émulation, le Musée d'Histoire naturelle et quelques autres collections. — La ville possède un petit théâtre. On a construit en 1811 une belle citerne pouvant contenir 200,000 hect. d'eau et destinée à alimenter les pompes en cas d'incendie.

Briançon, sur la droite du Claret, ch.-l. du Varr., à 22 l. et 11 N.-E. de (Jap. Pop. 19,000 hab. — Briançon a de tout temps été une place forte et un point militaire dont les Romains ont connu l'importance. — Lors de la chute de l'empire d'occident, les Briançonnais se constituèrent en république, et protégés par leur situation,

réussirent à défendre leur indépendance. Le gouvernement de la ville et de son territoire étant tombé anX mains d'une faction despotique, la ville, fatiguée de discordes civiles, résolut de se donner un maître et se soumit aux dauphins du Vicaire. Briauçoo est situé sur la rive d'un marais, au pied du col du Genevre. à la jonction de la Guisanne et du Clairnet, le affluent des sources supérieures de la Donnée qui commence à recevoir en son nom à leur confluent, au débouché du Val-des-Fées et du «léfilé de Serrières, enfin, au haut d'une vallée très praticable et qui communique du Piémont au midi de la France. — On a tiré tout le parti possible de cette position remarquable pour la défense du pays. La ville est entourée d'une triple enceinte de mur et de sept forts dont les feux se croisent. — Le haut du mamelon est couronné par une vieille forteresse, maintenant en réparation et qu'on nomme le «vieux. Plusieurs redoutes et lunettes battent la route d'Italie, mais c'est sur le versant opposé au Clairnet que s'élèvent les principales fortifications; elles communiquent avec la ville par un pont sur une merveilleuse hardiesse, jeté sur le gouffre horrible au fond duquel mugit le torrent. Ce pont - construit en 1734 - offre une arche superbe de 40 m. d'ouverture, et élevée de 6 m. au-dessus de l'abîme. Une excellente route monte du pont aux forts : ils communiquent entre eux par des routes aussi belles et par de longues galeries souterraines, le plus grand des forts porte le nom de «le Hts-Trivies-Tetes parce qu'il surmonte un mamelon à son sommet De niveau avec le 7> t\$ Têtes, est le / rt />#«/ h* situé près de la frontière. A 100 m. au-dessus, et vers la Duranoe s'élève Infortieste de Ro-feuillet, celle du montomignon. plus haut, enfin, la lue du Pont-d-Juiv domine toutes ces fortifications. Vue de la vallée de la Duranée, la ville a un aspect très pittoresque elle forme un amphithéâtre dont la façade est décorée de verdure et le premier étage de vastes bâtiments. La caserne se distingue par sa grandeur et sa propreté. — L'église s'élève sur une terrasse au bord de la ville ; c'est une jolie

construction du style italien, dont le plan est régulier et la façade à
 dena ordre» de pilas* très, couronnée de deux jolis clochers — Bria-
 neon n'a qu'une ferlis) rue très rapide et où viennent aboutir
 presque toutes les antratt elle traverse la ville du haut en bas
 ruisseau d'eau vive y coule et y entretient la propreté. — Au milieu
 de cette rue est une place carrée* qui sert de place d'armes et de
 marché. Le centre de la ville est triste et sale; les environs sont très
 pittoresques* et présentent des spectacles remplis de grandeur et de
 majesté ; chaque saison revêt les montagnes d'une décoration nou-
 velle, leurs neiges, leurs glaces, leurs horribles crêtes contrastent
 avec le bassin riant et verdoyant de la Durance. — En face de la ville
 s'élève la belle montagne du Poirete, au sommet de laquelle est une
 petite chapelle nommée Notre-Dame des Neiges, située à près de
 2,000 m. d'élévation. Le fort d'Imfemet dont les premières croupes
 portent les forts de Briançon et dont la cime, couverte

lif

du fort d'Imfemet dont les premières croupes portent les forts de Briançon et dont la cime, couverte
 aussi une station facilement accessible par le fort d'Imfemet, et d'où l'on a une vue
 panorama environnant on montre une vaste plaine et grandeur ; de là « In
 milieu du Pejeux se développe avantageusement sans rencards,
 ainsi que tuais le fort d'Imfemet-Férog, qui arrose le Clairat | cette ▼ allée
 est la pins haute et la plus sauvage. Elle plonge entre deux remparts
 de monts glacés dont l'un forme la frontière, — A leur jonction
 s'élève une montagne qui s'appelle Aigues-Mortes. Soit « ou de l'Arf, du nom d'un des
 villages de la vallée — La route de Gènes à Rome est rouie » dit le spectateur :
 ce passage célèbre est très accessible. Quelques érudits veulent
 qu'Annibal ait franchi les Alpes. Quant à toi, ton point culmi-
 nant à l'endroit d'où le héros carthaginois peut enlever « percevoir l'Ita-
 lie, s'élève un obélisque dressé en l'honneur du héros français qui
 franchit sans ») la barrière des Alpes. — Les inscriptions en langue

mneaise, latine, espagnole et italienne qui décoraient ce monument vont y être remplacées (I ai').

Lk GÀ4TK» sur la rive droite de la Romanche* eJi.-L de eant., à 9 |. de Briauouu. Pop. 1."Wo uab. — Ce bourg est situé vers le débouché supérieur du défilé de U Romanche sur un mamelon, isolé des montagnes voisin's par deux ravins, et au pied dnquel

Sisse U ronte de Brianf.m à Grenoble. Le profond défilé de la odianebe, on la Gravé est comme ensevelie, est fermé en face dn bonrg |iar nue chaîné sémi-t'irrulaire de roeè éoupés à (île; c'est te premier étage d'tth Je» Contre-forts du Pelvoux; un glacier qui en descend borde d'une crête de glace la rimé de cette chaîne, et présente an bonrg un speotaeie toujours menaçant. — Li marche d> on glacier net progressive; sa b.ise, |sonssén par le poids des glaces supérieures, manque souvent d'Appui et se brise* avne tin omit ef-froyable* en avalanche* dont U ob'ite encombre le Ht de b Ro-manche et remplit le défilé d'au nuage 4e particules neigeuses et glacées. Cet affreux nassage est partout flanqué d'énormes rocher* à prc dont ta arête* et les fissnrfs n'offrent oûte des glaces et des neigé*. Des éboutements ont, en pluaiéri ri endroits, encore, bré le fond du déttlé d'un chaos de roches groupées dé la manière la pltls blxnrf; c'est entre ces roclieft, dont quelques-uns ont 40 pieds d* hauteur, que la roto'e est frayée et que serpente la Romanche —s* Vers lé milieu du défila dn remarque une belle Cascade, dont une de* chutes tombe perpendiculairement de plus de • • pied*. Une At-tiré éaséade, dont la mas«e>t Considérable, et qui tombe dans fine espèce de baver de qu'elle s'est creusée, existe près de Ho tirs» de la Qrave, iu"(icfit village de la Frau.

MoifuTittft, »dr la Onisaune. Ht -l. dfc ë.mt., a I l ff.-ti. de Briaa-ton. Pof>. 3.MM hab.— .Uobe*tlér est le chef-lieu dé (a vallée delà Gtf)*anne< ddnt il occupe lé centre; U s'élève sur plusieurs mamélo-

ni et se fait reinarq»ef «M loin par la flèche élancée de son clocher
Lebotifgêst bied blH, agréable, èdtourê de riantes

rttirté*, mais Min élévatidd est tollé ejue ta végétation des arbres
feuillage a ri n net y ces**1 ; quelques migres ta'.fl* avbislficht en-
core la ville. Uti peu plus haut, tes mélèzes et les sapins verdoient
seuls entée les rochers. Les Jrlacler* du Pelvoux couvrent les" cimes
qui r«voWltfeqt. || »Vu détache souvent d'^irorrffics fragments (fui
viennent en bondissant avec uu bruit affreux >>e briser an fotttd de
lit *Alèè A Une dcntl-lletie au-dessus dit Moneatlèr, dans nne gorge
latérale, en face du village de <*.«i*/ , on voit deicgodre 1C gf:irb*
dtf trténie ililib dont lé tittiM urtpérleui» cnmthcne* sur lé ftVuli-
met «éméditi Pèlvbnt .— Ce glacier «ufierbe plongé dans le défilé; m
pente est trè« rapide, et dan 4 quelques endroits présente une hau-
teur presque* perpebdenlâlré de >JH <> pieds.

Hoair/È ofr L.àWtahêt. — An pied d'une des hantes fnonfnpc*
qirt séparent le département des Hautes- Alpes de éélùi dé l'Isère
s'élève un hospice établi autrefois par la sage prévtiyançe de l'adwln-
Hr'afln pHiir offrir il il «ail» aux vojatfeurs que la faim , le ftnld,
lea toeigea,les avalanches' et r<Jb»corité> duos les mauvais tem|M
e*|kf iraient k périr» s.ltf* secours. — D-^ peréhes tilacées de dlsta-
deé eh di»biifcé indiquent U mrite o|»il y roudnlt; une cloché, qtti
sonne pendant la tiult et daq.s le jour même duand il néige , sert a y
fameuef cctU qui poivraient s'égar'er. Aon loin dn Lautarét se tfouÿe
uù ghiclef >tttid à 4/HK) mètres d'élévation.

Que.?'**», sttf la rivé droite dn (rtlll , a * 1 S.-ft. de Briançon.
flop.^*» biiB. - C'est en face de ce bourg, nommé Husm >'TV* Philt
-, qné s'élètè le ^d^rth 4- Queft* s, asftis ad milieu dé la vallée sur
un rocher £igu et csearpé, fendn par tine phifoudé et sinueuse ère-
Tasse ira serpente le Oui!, snf lequel deux poulx hardis ont été jetés
L4 créte étroite du rdé pé laissé d'espace que pour qdelnues, bâti-

méants destinés ant éaseroea , aut magasins et au logement du commandant; ces bâtiments enclosent nne petite cour où se tfeave un pnita très profood et toujours abondant. — D'ut? coté du château s'ouvre nue hideuse gorge où mugit un torrent; de l'autre se dressent d'apre» falaUes ; I ensemble, dn site a un aspect sauvage et grandiose. La vallée de Quejrrus n'a da <à<;bonche andesaoua dn château qua les bitrnblas g---J<* et ta <*/>»# *#, fia» net immense, gonffre redoutable qua parconrent dans les déchirement* de* falaise* la ronte et la rivière: au des-oj* dh château la ▼allée sYdfonce entre des m>mts hauts et glacés ; elle se cou rbe ▼ers le sud, monte rapidement à travers mille anfractn usités dn terrain , tt se termine , sur les flancs dn Vbo , au milieu des gla-

ciers et des pics inaccessibles —t* éommu nidation antre U ratlén de Queyras et Brinçon eat établie par deux cols très élevés, couverts pendant huit m ris de l'année d'à Je épaisse couche de neige, et dont l'hivéé lé passage éit pèrlItem; ce sont /e roi Jn tt*j"t et it cul d'iuarl; ib terminent U vallée d'Ar vieux, qui débouche dans celle do Guil, à un qrtart de lieue au-dessotis de Qneyraa. È»n*uir, sttr la rive droite de la Duraoce, cli.-l. d'arrond. v à 7 1. Iti E. dé Gap. Po|v 3,'ld2 hab. — fcmbrun fut nué deé principales tilles de C-itnriges, ils la nomèrent £l>r>Ju*um. Elle devint, sous lei Romains, un poste militaire que sa situation rendit très Important. Néron accorda â la ville les privilèges des colonies latines, et Galba, ceux des cités alliées des Romains. Adrien, ayant formé une nouvelle division des Gaule» en quatorte

Erovinces, donua à Ettibruu le titre de métropole des Alpes- (a ri finies. L' Empereur Conrad (t accorda à ses archevéquef des droits régaliens et Celui de battre monnaie. ->> La forte position d'Ëtnbriin a souvent exposé cette ville à de grancU de* ■as're*. Elle fdt saccagée tour à tonr paf les Vandales , le* l|uus et les Salons, fin oJ8 , tes Maures s'en emparèrent . la pillèreqt , l'incendièrent et éh ex-

terminèrent la population, felle fut encore pillée et incendiée , eh Ij?., par les grandes Bandes, puis raq<?

Sonnée par Lesdignières. — fcn 1 9 i, le duc de Savoie U dévasta; e nouveau. — Êôibrud est situé comme Mont-t)ahphin , snr un pta-teab de poudingue ou cailloux roulés, agglutiué par un ciment calcaire ; cette ptace **t entourée de remparts , de bastions et d'un fossé assez profond. Elle est défendue, du cAté de là Dnrance, par un rocher que son escarp ment rend! ipaccessible ; elte peut contenir 4 bataillons et 100 chevaux. — Autrefois en. première ligne t elle ne doit plus être regardée que comme une ptace d'entrepôt depuis la construction du Mont-Dauphin: elle est d'ailleurs dominée par les montagnes environnantes. — Vu de fa ▼allée, Embrun a un aspect imposant. La roc snr lequel 'A est situé offre dé beaux bâtiments, des terrains bien plantés. Il tut couronné de plusieurs édifices, et surtout de fa grosse tour et de la cathédrale dody la flèche douane toute la ville. Mais l'intérieur ne répond point à cette apparence graudjone; la ville » quoique assez bien bâtie, est fort irrégulièreiaent percée; «es, rues sont sales, sombres, tortueuses. La seule qui ait nne largeur convenable e»t celle une suit la grande route, mais elle fiVst pas moins tortueuse que les autres. — La place Saint-Pierre, an milieu dé la ville, est carrée et jolie. — La cathédrale est un grand fi superbe édifice de style gothique; sa façade était ornée 4e deux clochers à hautes flèches, dout une seule subsiste encore. Le palais archiépiscopal , qui en est voi.tiu , répoudait â la nplendur de l'églbe. Prèa de U s'élève la o«è hr*nr, qui servit Iqnfl-temp» dp prison En l&oJ,et par les soin» an respectable M de Lidourette, dont l'administration comme préfet a lai -se dan» le nay> d'honorables souvenirs , l'aucien collège et séminaire des jésuites a été transformé en uue maison centrale de détention, la première qui ait été établie en France. — Le rocher, du cité o*e la Durauce, est bordé d'une es-

planade plantée d'arômes et pi" ni de parapets ; c'esj uue promenud
Chohgis,c' Les Romains i

turines. Il n'en re*te que quelques dfhris. Le pitrtail de 1 église
est orne de has-relief > tirés d'un temple de Diane. Des fragment»
de colonnes, des restes de remparts y d aneieueues portés en pierre,
maintenant enclavées dans de» constructions plus modernes, at-
testent que des siècles nombreux , des guerres, le> Barlpres. le fana-
tisme et la féodalité ont pesé sur cette antique cité maintenant
transformée en uue clictive petite vijle. Elle est située sur la grande
route d'Italie, dans la vallée de la Veuce , a dU tance à peu près égale
de Gap et d'Embrun. Elle possède de jolies constructions. On remar-
qué, dans le cimetièrre de la paroisse, un bloc de marbre dui porte
une croix. Des ins<*riptioniis autirpies attestent que ce piédestal était
autrefois celui d'une statue de Néron, te signe de U religion des
chrétien)*, que cet Empereur voulait exterminer , h ainsi remplace
la représentation du monstre couronne, que l'inscription nommé
encore/?* ur t »u^utt* tt tout puisian' /

MoifT-dAUPMiir , «n confluent du Guil et de la Ûnrance, à 5 ^
d'Embrun. Pop. 5tKi bab — Mont- Dauphin est une ville forte
presque inexpugnable. Elle est située entre la Dnrance et le Guil, sur
un mamelon qui commande les vallées inférieure et supérieure de la
bumuce, celle du G"il et celle du Kioiibel. — Cette ptace , dont les
fortification» ont été commencées, en lo\4, par Va u ban, peut
contenir 10 babillons. Elle et entourée d'une ceinture d*é> norme»
murailles sur la crête des falaUes des drux rivières , et dé bastions
du côté de la montagne. Elle est formée de deux rueà en croix , bien
bâtie, mais fort trUte. — La garnison y est plus nombreuse que (a
population tédentaire. — («enceinte du Mont- Dauphin renferme de
grandes places, des jardins, des esplanades pbmtés de (>eanx ormes
et des terrains vagues. — Les casernes et le» casemates sont spa-
cieuses. — On y voit de beaux greniers couverts par une charpente a

la Philibert Deloruié, et où les troupes peuvent manœuvrer et faire l'exercice dans les mauvais tem|i*. La pont haut* est décorée d'un grand pavillon où loge une partie dn

nade agréable d'un l'ori jouit de perspectives variées, « , ch.l. de cant. , â b 1. Iji d'Embrun. IW i,^'o bab, us avaient décoré de divers édifice» Je clief-lien des Ca*

FRANGE PITTORESQUE. — HAUTES-ALPES

l'état-major de la place. — L'église , commencée sur on plan beau et vaste , est restée à demi construite. Mont-Dauphin , comme ville, est au séjour insipide, pénible même, surtout pendant l'hiver qui y est long et rigoureux, mais le» amateurs de beaux sites y jouissent de vue» admirables sur le» quatre vallées environnantes.

AI.PSS TTLANÇAJMXB»

Le nom des Alpes éveille l'imagination et présente à Ja pensée liimage de beautés naturelles, de sites grandioses, d'horreurs sublimes, de magnificences sauvages et d'imposants spectacles de tout genre. — Un désigne sou» ce nom, en géographie, un groupe de chaînes montagneuses dont Je nœud principal est eu Suisse, et qui se prolonge, d'un côté jusqu'à la Méditerranée, à la naissance des Apennin», et de l'autre, dans le Monte-Negro, jusque snr les côtes de l'Adriatique. — Le point culminant des Alpe» est élevé de 4,8 o mètres au-dessus du niveau de la mer ; leur développement est d'environ 4< o lieues ; la largeur de leurs chaînes de 25 à 60, et la superficie qu'elles occupent , d'environ 15,000 lieues géographiques. — De la chaîne principale partent des ramifications étendues et des chaînes secondaires qui, d'un côté, rouvrent une partie de la France, de l'Allemagne et de la Hongrie, et de l'autre, l'Italie, la Grèce et la Turquie. — On suppose que le nom des Alpes vient du mot celtique <*Ib (blanc), titre que la blancheur de leurs sommets, couverts de

neiges perpétuelles, peut leur avoir mérité. — Les Alpes ont été divisées, par les anciens, en plusieurs chaînes dont les dénominations se sont conservées jusqu'à nos jours; les Alpes-Cottiennes, les Alpes-Maritimes ou Gierquitt (Savoyardes), Helvétiques (Suisse), Rhétiennes (Tyroliennes), Rétiques, Caschiques et Juliennes. Nous n'avons à nous occuper ici que des Alpes-Françaises, qui com-

prennent une partie des Alpes-Maritimes et les versants occidentaux des Alpes-Cottiennes; ce sont de dignes rivales des Alpes-Suisse», Tyroliennes ou Savoyardes; elles forment le principal système orographique de la France, de même que la chaîne totale des Alpes est le plus important des systèmes européens. — Le territoire qu'elles occupent est parfaitement défini; il est circonscrit par le cours du Rhodan, depuis son entrée en France jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée; par le littoral de cette mer, jusqu'à la frontière italienne, et enfin par cette frontière, qui marque le cours du Var, la chaîne des Alpes-Cottiennes, et le cours du Gois jusqu'à son confluent avec le Rhône : l'Isère seul interrompt cette ligne de démarcation naturelle; la vallée où il coule est la seule qui coupe notre frontière alpestre. •—Les Alpes-Françaises occupent donc, avec leurs ramifications, sept départements : celui de Vaucluse, compris entre la frontière et le Rhône ; ceux des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes et du fort du côté de la frontière ; des Bouches-du-Rhône de Panel*** et de la Drôme, du côté du Rhône. Leur pente incline généralement de Test à l'ouest; elles s'élèvent graduellement du Rhône à la frontière, la direction de leurs branches principales, qui vont du Nord au sud, est dessinée par le cours de l'Isère et par celui de la Durance ; mais cette symétrie est altérée par la vaste élévation de plusieurs groupes intérieurs, et par les directions capricieuses de quelques chaînes secondaires. La plupart des sommets culminants sont sur la frontière même, où ils semblent placés comme des géants défenseurs de votre territoire : ce sont le superbe

pic du Viso , le cône tronqué du Grnèvre, la noire aiguille de Pieu-
 Tache, et la cime glacée de la Bararde. Mais les plus formidables et
 les pins majestueuses masses des Alpes-Françaises existent dans
 l'intérieur du pays, entre Grenoble et Briançon , et séparent le bas-
 sin de la Durance de celui de l'Isère* La se montre, dressant dans les
 nuages sa tête inaccessible , le roi de nos monts, le superbe Pelvoux ,
 que les plus hauts sommets des Alpes-Suisses surpasse à peine en
 hauteur. Le Pelvoux domine un large chaos de pics effroyables,
 d'immenses glaciers » , de champs de neige, de précipices » inaborn-
 able* » où les tempêtes promeuvent souvent leurs fureurs, où les
 avalanches rebondissantes roulent et mêlent leur fracas aux éclats
 de la foudre — Au sud du Pelvoux, et à quelques lieues de distance,
 un mont rival, VO' « a , soulevé ses cimes blanches dont les crêtes
 secondaires » s'embranchent avec celles du Pelvoux. — De ces deux
 points élevés partent des chaînes qui courent dans toutes les direc-
 tions ; la plus haute se dirige vers le nord pour se joindre aux Alpes
 de la Savoie et du Piémont; elle ne s'abaisse qu'à la Grave,
 où le Dura n se prend sa source au milieu des glaciers. — Deux
 autres chaînes embrassent le bassin du Drac, et Tune d'elle*, au
 midi de l'autre, se gonfle pour former le dôme de l'Ourdoux et les cimes
 nuageuses du Tignes qui, par une pente graduelle, vont mourir au-
 près du Rhône. Un long et très haut contre-fort descend du Viso et
 étend ses ombres > ses ramifications entre le Guil , la Durance et
 l'Ubaye. — On donne le nom de Basses- Alpes aux montagnes situées
 au sud de celles que nous venons de décrire ; mais ces Alpes basses
 ont encore de nombreux sommets toujours couverts de neige , et qui
 sont plus élevés que ceux des Cévennes — La chaîne des Massifs
 du Jura, la plus étendue des Basses- Alpes, a son point culminant à
 la Siche^c-Jklar.aud^

Nous allons indiquer, d'après MM. Villars, Héricart de Thury,
 Jeanson , Guérin y SchucjLburg et Donsseau, la hauteur en mètre*,

des principaux sites des Alpes-Françaises.

Hauteur des pumeipale* momtoguêt.

Le Pelwoms (I) 4,147 La mont deVJrgentièr*. 1,175

Id. (2) 4,900 Le mont Ikabertoa. . . . 3,117

Id. (S) 4,350 La Ro hr-Brm 8,100

Le mont Vuo 4/2 19 Le pic de Bel Indoue. . . 3,100

Le Roe-U-la-Niir*. . . . 4,914 . Le mont Aubeigeom. . . . 3,037

Le mont Oit» 4,214 La Bararda 3,000

La montagne de Mauri*. 4,0U4 La Ro-ht-Gnnico 5,9*o

Les Tro s-£tlio*i de la La Ckabiins 2,954

Grave 3,888 VObiou 2,827

Le &«/«<•« de la Grave. . 3,800 VJuroux 2,795

Le mont Genève 8,592 La Cknlaneh* 2,750

Le Glarier-d'Ambi». . . . 3,372 Le TaHU/er. 2,700

Le Ck,,liol- -FimtU ... 8,821 V O-en-Triee, 2,080

VAiguille-Notre de Neu-' La Pointe- S- Poutine. . . 2,544

vache 8,200 Le mont des Sept- Eaux. . 2,550

Hauteur des cols.

Col du Saix (vallée de la Col tVhoari. 2,435

Sevraisse) 8,341 Col du G enivre. 2,000

Col de Loagmt (m. Viso) 3.195 Col de la Grave 1,9 Jo

Col de Risiolas (id.) . . . 3,045 Gorges de U Cha fêlas. . . 1,140

Col des HuTet 2,540

Hauteur das culture*.

Le* derniers sapins du On récolte du seigle à (4) 2,094

Viso sont à. 2,550 Les noyers prospèrent en-

On cultive en jardin à. . 2,200 core à 1,000

Hauteur das lieux habités.

Gap 760 Château de Queyrae. . . 1,450

Chorges 915 Bourg du Mooestier. . . . 1,515

Embrun 930 Village de Maurin. . . . 1,902

Guillestre. 1,(Uo Saint-Véran 2,060

Cbiteauroux 1,044 Bonrg du Geuèvre. . . . 2,074

Bourg de Vallonise. . . . 1*235 Fort de llnfernet 2,400

Briançon 1,308*

Le lieu le moins élevé du département des Hautes* Alpes aude-
sus du niveau de la mer, est le bourg de Ri U ers , dont la hauteur est
de 05ii mètres. Le lieu le plus élevé , habité par une population sé-
dentaire, est le bourg de Genève, à 2,(74 mètres de hauteur. Le fort
de llnfernet ne reçoit qu'une garnison temporaire. On évalue à 1,100
m. la hauteur moyenne du département. Afin de mettre nos lecteurs
à même d'apprécier la grandeur des Alpes-Françaises, nou» leur
rappellerons que le Mewt-lseiam (point culminant des Alpes-
Grecques; n'a que 4,045 mètres; que les montagnes les plus élevées
des Alpes-Helvétiques ont au plus : le Mont-Blanc, 4,810 m ;le

Mont-Ros[^] 1,7 3b ; le fis fer Aava, 4,302; la Ju'g-rrau ,4,180; que YOnler (sommets culminant des Alpes- Tyroliennes) , n'en a que 8,918; que le GrowG octmer (dans les Alpes-Noriques) , n'en compte que 3,894 ; la Jkfatwolata (dans les Alpes-Carniques);, 3,508; et enfin le mont Tergtaa (dans les Alpes- Juliennes), Ht tl I.

Si l'on veut maintenant comparer la hauteur des cols, on trouve que celui du (ié nt (dans les Alpes-Suisse);, n'a que 8,420 mètres ; celui du mont Ceteiu , 3,410; le awut Sain - berna rd, 2,491 ; le petit Soit-Bema.d, 2,192; le Sun-Gothard, 2,075; le moût Cé*U* 2,000; le Smplon, 2,075 et le Sjdugeu, 1,92b. — L'hospice du Saint- Gothard est à 2,075 mètres et la poste du montCénia à 1,900 m. d'élévation.

Glaciers. — Les Hautes- Alpes-Françaises renferment de nombreux glaciers dont l'épaisseur et l'étendue augmentent chaque année. Ils se forment en temps de neige ; ils occupent le passage qui menait de Vallonise à la Berarde en Oisans , et le chemin qui allait de Saint Christophe au Casset. Leurs masses de neiges perpétuelles , et d'une épaisseur d'au moins 100 mètres, sont circonscrites entre la vallée de la Grave au nord, la Vallonise au midi , le Val-Codemard au sud-ouest , et l'Oisans (Isère) , au couchant; des pics d'une élévation de 100 à 3 41 mètres, brunis par le granit micacé et les lichens qui les recouvrent se dressent au milieu de leurs glaces éternelles. C'est du point élevé qu'elles occupent que partent les trois branches principales de Hautes- Alpes. Les glaciers principaux de Hautes-Alpes sont ceux du Pelvoux, de la Grave, du Lautaret, du Casset et des Arrières.

(i) D'après Huot, dans VBaejrthpédte pittoresque, extrait de la recueilli fait avec talent et conscience».

(s) D'après la Statistique de Proche et Chanhrière , dont les auteurs étaient S port** Je recueillir des observations exactes».

■ 3) D'après 4 DooMeaa, jeuMet actif voyageur qnl a visité* les Alpes françai«es en iM3x , et qui nous a i-ouimuniqé le résultat de se» obarrvallum.

(4) *i è cette hauteur le «rigle n'est p«s en epi au m«is d'août , et qa*M survienne des neiges pour le couvrir, «a le laisse passer un hiver tonales neiges, qui arrêtent la végétation i elle reprend l'snuée suivante, et le seigle mûri est moissonne en juillet.

Béa

ilCXOBATIOVS.

- Lé population active des Alpes-Françaises émigré en partie tous ta* «as , et va chercher an dehors de» moyens d'existence que le •pava lui refuse. L'absence des emigrants dnre environ sept mois. Le départ a lien dans le» premiers jours d'ocfobre , et le retour < dans lea premiers jours de juin. Ils passent la mauvaise saison éteigne* de lenrs montagnes. La plupart des emigrants des Basane-Alpes dont le nombre, suivant les bouées ou mauvaise» «noies, s'élève de 1,4tM à 2,*Uo) vont dans la Basse- Provence , ou lea nommes ea louent, comme journaliers, pour les travaux agricoles, et où les femmes et les enfant» les plus grands cueillent les olives et filent du chanvre ou de la laine. — Dans 1rs Hantes-Alpes le nombre des emigrants est plus considérable, et Ha poussent leurs émigrations plus loin ; 4,000 environ s'expatrient périodiquement (1). Onx qui, dans les Hante» et Basses- Alpes, font le» plus longs pèlerinages montrent la lanterne magi que, accompagnés ordinairement d un enfant qui porte dan» une caisse une marmotte vivante, dressée à danser au son delà vielle; on exercent des métiers variés : les uns se fout marchands colporteurs, et se forment une petite pacotille d'almanacbs, d'aignilles, de rubaus, etc.; d'autres ramonent les cheminées, on font le métier de commissionnaire» et de décrotenrs. - Dans le cours de lenrs voyages, le* habitants des Alpes-Françaises

aa montrent généralement intelligents, patients, laborieux, économes ; ils vivent avec frugalité et sont d'une fidélité à toute épreuve. On a calculé qu'à son retour dans le pays , chaque individu rapportait, terme moyen, environ 200 francs de bénéfice. — On évalue à un cinquième le nombre des individus qui se fixent hors de leur patrie , après l'avoir quittée annuellement pendant une période d'environ 10 ans (2).

Diminution des VOUTIQUES » AOBsTJDriSTaaVAVIFS.

Politique. — Le département nomme 2 députés. 11 est divisé en 2 arrondissements électoraux, dont les chefs-lieux sont Embrun et Gap. — Le nombre des électeurs est de 300.

Aoutnians. - Le cb.-l. de la préfet. est Gap.

Le département se divise en 8 sous-préfet. ou arrond. com.

Gip 14 cant., 126 comm., 68,638 habit.

Briançon. 6 29 29,036

Embrun 6 36 30,8*8

Total. 24 cant, 191 comm., 129,102 habit.

Servie* du trésor public. — 1 receveur général et 1 payeur (résidant à Gap), 2 recev. particuliers, 3 percepteurs d'arrondiss

Contributio*» directes. 1 directeur .à Gap) et 1 inspecteur

Domaines et Enregistrement. — 1 directeur (à Gap , , 1 inspecteur^ vérificateurs.

Hypothèques. ~ 8 conservateurs dans les chefs-lieux d'arrondissements communaux.

4 contributions iudirtcut. — 1 directeur (à Gap) , 1 directeur d'arrondissement.

Forêt». La départ fait partie de la 14e conservât forestière.

Pomft ut chaussées. — Le département fait partie de la 6* inspection, dont le chef-L est Avignon.— Il y a 1 ingénieur en chef an résidence à Gap.

(i) D'après M. Ladouceite , ancien préfet des Hautes- Aines, il s'éleva , en 1*07 et 180V , i 4,3 19 dont ta moitié du Brianconnais et le tiers du G»peii< caia. Criaient 1 705 instituteurs, i»* colporteurs. 50i prlgneurs de ch»Qvre »4& herser». 469 charretier* de frrire on terrassiers. »56 marchands de fromages. »8 im-gissirr» . 83 charcutier*. 404 aiguisers, s5 voiturirr», 6 porteurs île marmottes 469 exerçant diverses professions, tels que tisserand», cordonniers , tailleurs, m^rdunds de parasols, teinturiers, ouvrier*. ea savon , tondeurs de laine. — Ils ont rapporte chez ru» , dans ch-icune de ces années, plus de 900,000 fr. — Une partie de» instituteurs se rend dans la Provence, le Gomiât-Venaissin et le Lanfu<doc, l'autre daua le Bas-Danphine et le Lyonnais II ru est de même pour les cultivateurs, bergers, peîgneurs de chanvre ; uiégis»irrs , charcutier», trrr«ssiers, homme» occupe» » des professions diverses.— Le principal en repdt des marchands de fromages est à Avignon , les vnituners vont presque tous eu Provence acheter «les vins, qui as eomomment d-ms i'«rrotidi»ement de Briançon 11 y en a qui fout des expéditions de nurchindibes sur l'Italie et sur Paris. — Les colnor leurs , euwiuleur» , porteurs de marmottes . parcourent tout riuiericar de la Fr.ince. — liens le nombre 4.3*9 ci-«Vs»us , M. Ladu .cet»« n'a pas cru devoir comprend re les geii» qui vont acheter des uiule-tous en Poitou, de peiiit chevaux eu Lorraine , de» bœuf» en Savoie; et cru» qui trafiquant, surtout au printemps, de foire en foire, sur le» bèles a lahie.

(a) m Ou senlimrnt religieux (dit M. l^dooeette) attachait las emigrants a la juaisou de leurs pères ; la Révolution y a porté atteinte. La crainte de la conscription a engagé plusieurs familles à dépayser dé bonite heure leurs enfants II serait i cruiudre que la vue de contrées plus heureuses . et le peuchaot aux passions, aux vices, ne décidassent beaucoup de voyageurs à né plua rentier Avant 1789 , uu sixième des emigrants du Brianconnais et du ■eui-Kmaruoats . composé de ceux qui avaient de» benenVes un p-u considérables , continuait sa profession oo industrie des» les lieux où il gagnait le plus» après avoir porte la bulle , on avait un cheval , ensuite une petite boutique , enfin quelquefois un gros magasin — Il en est qui , A Lmonrne, Barcelouue , Cadix , etc. , oui fait des fortunes importantes — Néanmoins , le plus grand nombre , lorsqu'il avait pu économiser 20 A 3«»,000 frauc» , acheiait une propriété daus ses montagnes, s'y mariait et y naissait en paix aa carrière, »

Mines.— Le dép fait partie du 14e arrond et de la 4* divia. , dont le cb.-l. est Saint-Etienne.

riants. — Le département, pour les courses.de chevaux, dépend du 9* arrond de concours , dont le chef ►lieu est Aurillac.

Militaire. — Le département fait partie de la 7* division militaire , dont le quartier général est à Lyon. — Il y a à Gap : 1 ma» récital de camp commandant la subdivision; 2 sou s-ûu tendants militaires , a Gap , Briançon.— Le dépôt de recrutement est à Gap,

— Le département renferme 5 places de guerre : Briaiiçou-ville, Fort-des-Téres et dépendances, Qneyra», Mont-Dauphin, Embrun.

— La compagnie de gendarmerie départementale lait partir de la 18e légion, d«*pt le chef-lieu est à Grenoble. — Il existe a Embrun une direction d'artillerie et une direction du génie.

Judiciaire. — Les tribunaux sont du ressort de la cour royale de Grenoble — Il y a dans le département 1 tribunal de 1^{re} instance, à Gap (2 chambre*) , Briançon , F. m brun , qui font l'office de tribunaux de commerce. — il existe à Embrun une Maison des traités de détention. •

Religieuse. — Culte catholique*. — Le département forme le diocèse d'un évêché érigé dans le vi^e siècle, suffragant de l'archevêché d'Aix , et dont le siège est à Gap. - Il y a «dans le département,—à Gap :un séminaire diocésain qui compte 63 élèves; —à Embrun : une école secondaire ecclésiastique. — Le département renferme 2 cures de 1^{re} classe, 24 de 2^e, 10 succursales et 21 vicariats.

Culte protestant. — Les réformés du département ont à Orpierra une église consistoriale, divisée en 2 sections, desservies par deux pasteurs, résidant à Orpierra et à Arvieux — Il y a en outre des temples ou maisons pour le service divin , à Molines , Clauzane, la Baume, Saint-Veran, Fressinières , Saint-Laurent, Tara et au hameau du Chaxelet. — Le département renferme une société biblique . une société des missions évangéliques, et une société des traités religieux.

Universitaires. — Le département est compris dans le ressort de l'Université de Nîmes.— Il y a dans le département— 3 collèges : à Briançon , à Embrun , à Gap.

Instruction publique. — Le nombre des écoles primaires du département est de 218, qui sont fréquentées par 12,510 élèves, dont 7,784 garçons et 4,726 filles. — Les communes privées d'écoles sont au nombre de 85.

Sociétés savantes, etc.— Il existe à Gap une Soc. d' Agriculture.

POPULATION.

D'après le dernier recensement officiel, elle est de 129,102 h et fournit annuellement à l'armée 32i' jeûnes soldats.

Le mouvement en 1830 a été de,

Usages t,of I

Va»** * es. Masculins. Féminins. '-

■^- .Sr Toi - "•? fTM 4>,M

Décès -. 1,861 — 1,987 Total S\7W

OAm&Z VATIOVAU.

La nombxe des citoyens inscrits est de 27,252, • Dont: 6, • 1 i contrôle de réserve. .

. 2J,1.41 contrôle de service" ordinaire. Cet derniers sont répartis ainsi qu'il suit : 2l,7aO infanterie.

31 cavalerie.

273 artillerie. <

67 sapeurs-pompiers On en compte : armé», 4,8*4; équipés, 611 ; habillés, 1,466.

8,261 sont susceptibles d'être mobilisés. Ainsi, sur 1,000 individus de la population générale, 210 sont inscrits an registre matricule, et 64 dans ce noiubre sont mobilisables; sur MM) individus ioscajts sur le registre matricule, 77 sont soumis an service ordinaire, et 28 appartiennent à la réserve» Les arsenaux de l'État ont délivré a la garde nationale 8,910 fusil», 297 mousquetons, 8 canons, et un .assez, grand nombre de pistolets , de sabres, etc.

IMPOTS ST jù«v*t'i"rlKs»

Le département a payé* ,l'JÉtat (en 1831) :

Contributions directes' . . 1,068,300 f. 88 a.

Enregistrement, timbre et domaines 404,028 25

Douanes et sels 47,007 03

Boissons, droits divers, tabacs et poudres. . . 427,» 40 08

Postes f &M49 «

Produit des coupes de bois 17,l(>7 77

Produits divers 13,411 37

Ressources extraordinaires 185,193 60

Total 2,307,162 f 81e.

IL a reçu mi Trésor 4640,628 1. 79 c., dans lesqtoeU figurent :

Le dette publique et les dotations potir. «ose» du m

Les déuepse» du ministère de 1* justice 79,929 68

de l'instruction publique et des culte*. 320,2*8

du commerce et de* travaux public*. . ^t8,504

Se U guerre, .-,... VWWQ

deUinariue <...,,... 123

de* finance* , 61,541

Les frais de régie et de perception des impots. . 401 ,5*8

Sè#bour»ein. , restfcut. ? non valeur» et prime*. 7 1 ,65\$

Total 4,549,023 £ 79 e

Ce* dm sommes totales de paiements et de recettes représentée*,
è peu de variations près, le mouvement annuel des mqiots et de* re-
cettes, le département, en raison de &a position frontière et «]ea
planas de guerre qu'il renferme , reçoit annuellement , déameton
faite do produit des douane*, 8,3*0, tt>9 fr. 4 cent, de usas quik ae
«fie. — Cette somme dépasse de plu» de 369,06X1 fr. Us 8/6 de sou
revenu territorial.

PiFSm*8 PCPAETEM7VTALE8.

f?!es s'élèvent (en »*3.) a 3*1, 39 f t>6 c. 8f voik : i/€p./ù*t : trai-
tement», abonnements, etc. ^00,ft8J f. §5 e.

Itén. u*ri*t>U*i lover», encourpg., aevour», etc. pan* cette der-
nière »oi|ime figurent pour

21, 95 f 50 c |e» prison» départementale* , 47,<NNi f » c. le» en-
fant» trouvés Le* secours accordé» par l'État nour grgje, incendie,
épitootie^etc., sont de 88,540 •

Le* fonds consacre» au cadastre «'élèvent à. . . Zr\\23 '9

Les dépendes de» cours et tribunaux sont de. . . 70,1)8 20

Les frais 4e justice avance* par l'État de 18.194 07

«WDvsnus asmicom»

Sue «ne superficie de 5 6, «01 hectare», te départ, en compte :
122JBQO mis en culture. — &2,8UU prés et pâturages. — 7i,9I5
fcmm _ é^iu «igné*. — 96n\990 lande», rockers «térMes , etc. mm
t8g800 eanx et torrents.

Le revenu territorial est évalué à 5,184,000 fVeues

Le département runferme eurirou : 4000 chevaux et mulets. —
JaVtTo ânes, — M\-*« béees à aura*» rare biutne). - 1*000 cbnsraa,

-m lt\880 mares *r- 14 v"1 mouton», _ Les mouton» transhumants s'élèvent a un nombre à peu pues égal.

Lm troupeau* 4e Jfétf* g feu*)* eu fauriù»*ent chaque innée environ 300,iloG hil., »av. : 10,000 niérin , o/MMI métis, H3<'o(Jo indig.

Le produit anuel du sol est dVnviron : en céréales, parmenti#m « ■ fO*ec*,to^<1»k*^.litre» ~ En vém, 7*,M* id. — La clarette de Eaelec et le* vin* ronge* de la Duronc* sont estimés.

Les bonnes méthode» agricole* font peu de progrès, foute de capital* et oq pas faute d'intelligence et de travail. — L'esprit laborieux d'un pa ys e»t *ulu*au*tneat prouvé, quand un de» principaux «do|ini»lrateurs peut citer le fait taira n t. — ■ J'ai en , lors démon voyage au Mont-Genèvre, dit-il, des /#«<***«**/«** aeec Jet émti , ttvtngut la charrue. J'en témoignai mon étonueroent, on me répondit : « Cette femme est peut être, non pas la femme du propriétaire du cinrrap , mais celle de son voisin qui ta Imi a prêtée > a condition qu'il lui ferait ferrer le» souliers, et qon son tour il lui prêterait la sien ne pour inèomewr on f+rUr dm /■ »<>r »— Héa il* moin» la ferme enpérimeotaie de Gap a été utile au pays. — l.e seigle occupe le premier rang parmi |ea céréale» cultivée» dans le paya. — On y fait depui» long- temps du pain de pomme» de terre. Le

Sain de seigle ne »e lait guère qu'une fois h*e» les eus, et se garde e quinae a dix huit mois. Il e»t cuit deua fois, re»»»enible a du bi émit et se coupe a coup de anche. — Le* prairies |»astorales sont twellaneta ri parfaitement arrosée*. — Les race* d'animaux domestiques s'améliorent aV jour eu jour par le croisement avec de bonne» septaas -s Le* fromages et le beurre du Brisneoooneis antea-timé* — En pas» produit beaucoup de châtaignes et de noix; le» léemme* et lm sro>t« sont excellents. On rite les navets de Crenuon. — La pseme de noiaucon renferme nn nyauj dont on peut an-

truaire une hniàe agréable. — Les pin* fourm[^]ent de la térében
thènes lm asésèar» de la au nu*.— Le» graiaa soncausai un objet de
commerce. — On cultive en jardin» jusqu'à 2,ji*9 mètre» au-dea-
*ns du niveau de la mex. Pc U uue grande diver»ité dans les expor-
tions , dans b force et U durée de la végétation. On peut compter,
par IUO mètre» do hauteur, cinq jours de différence

Ertir l'époque de* semailles et pour la maturité des grains. A
Rier» (bot m.), on moutonne , tendit qu'a Suint-"/ éran (9,0[^]4 m.)
le seigle, dégagé de la neige , commence * peine à végéter.

Gaanteas DASonoànci.— Ledé|»artemeot renfermait, avant la ré-
volution , phiûcurs grenier» d'abondance, établissement public*
dont le principal objet était de Tenir, dans les années de disette, au
secours des malheureux. Quelques-uns ont été rétablis sous l'empire
et d'autre» »ou» la re»taurafion. 4 es grenicm font des pet* au*
cultivateurs géués, au[^]x père» de famille peu ai»és

et chargés dVnfants qui manquent de semences ou de denrées
nécessaires à leur subkUtaee : les prêts ont lieu snr gage» on sur
caution.— Etablis dVborô par de» offrande» généreuse», lm tond*
4e* grenier» »e sont accrus pur des legs eu grain* CMu en InvoaT
des pauvres,. L'intérêt ru oa.ture que paient les débMeum »m à
maintenir Jeqr n»er[^]e , à couvrir Ira dépf n*ea de loyer et de aaa>
nu ttptiun ; Tintéiét des prêt» e»t variabjei il se monte du 88? an
10e 4e 1* mesure» .mjant répoqqe [^]e Tannée on le* frmbnpm.
menu sont faits. U »erail à de»irer que 4e» établissement* pe*e*1«,
4out i(ne srnit pas 4iificUet avec quelque* ntodifraMion** de faire
de% caisses cTépargne» en f*ffVVf pour les mql pliassent daus le
reste 4« U Fmnen,

oeiofE&ciAxje.

L'industrie «.'occagne principale jent 4e saM» f#4re le* brsein ls> canx. Les serge* et |c» ca4û>* drap* romm,uu*. In laine filée èle main , le» toile», la bonneterie. U cnsPELLERIF et I» ganterie oeru» peut uu certain uoiubre d'ouvpe^ ^ Qu esiinrie anauel|in«ent daqs le» ^épar'ciuent» vuisiu» é\ \ ,()(* frafic» d# laiue non on* vrée. - (a prllepie g qi<rlqMr imptiftau*-* i on rpvoif « Lyon des peaux 4c lièvre», de lapins, de renard*, fie fquiquea et de blaireaux U n'existe que deux tannerie»; mais on compte pin* sieurs m,rgi>»rric4. - L industrie nicta|lurgique met en nt«»pvemsnt H martiuet» H y a uue ancrie près dr inau^tp«n-ûepui* nsanV

gii es auués uu assex grau4 nombre de oulec*-* se »ont établies au* le i»*)», où il r>t a dé*irer qn.ç l'umgf 4m couverture* ta chapme <Jippara»**f. La (puft ctiaft 4e» meu^aW* 4e ue>rr a ne liiciivité Un di»,tipgve U serrurerie de M- oMW-1, 4« Ue» t-II. Cbm. piel , cl4mi»te % Briquco* , fabrique de* c^aypes indigènes assaa bqp* ^vcç le fer c*r|i.u.ré de 1* mine du (:|w4«nnef. nrOa smt de» bijoux de cristal de roohe et de yjrioJitr U existe à Ysleed* Loubière une carrière de pierre ollaire. avec laquelle on fahfHïUf de» crayon» pour Tusage de» écoles dVnbeignement mutuel.— Le département fournit a la Provence du bot» de sspin, de» pelle» et des manches de bœfae en hêtre, de la boft»ft*tlerie , ete II existe s Gap, depuis* Î64 , on four en rente chauffé au charbon de terre et qui pourrai* cuire en 24 heures *UWu avi de peut.

OéooMYt.nsss iHDTJ»T*r stras. — Le département des Vantes-Alpes n'a obtenu aucune distinction à IYx|>osition des produits de l'industrie de 15 4 — A celle de ^27, il avait été accordé ntpz nxN-Tioirs oonosABLLs , Pune a M. Bord (de 6ap), pour aittntt ii< ttnur-trUi l'autre à la mai»on centrale d'Embme, pour fabrication de r*p*t de **rg<> et de toties; — et niux citations. l'une s M. Jean-Antoine Meyer (de Oap), pour trottinn au crochet sur mousseline, et IVtutre

à H. Jean-Baptiste Cnarbonnei (de Lassalie), pour rxmmttvi* en laine et cuirt à* tain».

Douanes. — Le bureau deBriançon dépend 4e la sfre^tien de Grenoble. U a pr»4uit. en itt3l , 47^7 franc».

Foi ai*. — Le nombre des foires du dénaeteiaail ma de tam. Elle» H» tiennent danf *4 conw*utea;. dont 3\$ imeMsetin et du* rant pour la plupart 2 à 3 jours, remplissent 232 joumssav

Le* Jwr*i **4H<*** an nombre 4* 42, périment t.* Journées.

|o7 commune* sont privée» 4e foires.

Le* article* de commerce *q«t U» clie?eun, mule* et mnmtef les bestiaux de toute espèce ; le blé l'avoine , lm sugnmuet aoeei In lin et le chantre; la laine et bu étoiles gattsière» en lainege, etc.

BlBWpoiMTWoV

Diwripie* ***§*••**.* ** nfÊ-Aipts, pue fnmand, eecréralm général du départ. ; in- 8. Gap , an vif — ihV«< ir* ta> ta ttû>utîq*b dm d/p, du fautes- Alj>*t , par Bonnaire , prélet i in -8. {Jap, «a kl*

— Swifty* > « d'i. in H' a n-Jipt*, par Boneaire ; m**.; Pasis, . au «. (C'mt le apéme ouvrage v»e le précédent.) —r Jmm*m*4 m*A. mr tmifmrm et dm* Arti , rédimi par de» snembrm de la afoteété dV-Jmn» la tien des Ifautes-Alpes | in-n. Gap , t9t*J à lell 1. — dntmotrt oVr Hamtet - /itpet (par Faruau}, de 18 2 à 1806. — A*mmairt ies Hamt*t-4'V<h «»U Lettres à ErastC; Gap, I8of et W8, -«• P%t*m m >gr >a ê dm dty. u** H^tej^i^i, par Héricart ô> Tbnrn» tnrt, Paris, -r- Ht!****** dt 4tVêt«'-.<*,*>« « per Penche* et Inauaairoi in-4. Paria, 180». — E*pm4dm» améU***»,** in/#*w/>«i#a . *pm>§ ê# vin dam rét*nomt* wftê aVr Bomti-Aips , ' psr FarMtfd ; ha -8. Gap

,1811 . — Tvpoqr ohie , ki*t. mat. , eT*- . t tt stoïistff f d* la \$, m&. j,i//* <ù Biil «ftaj par /. F. M- Barthélémy Chaix; |u-îi. Taris, 1816-

— TopogrrJii* , t itt. | *«■«<"* , m g €i A a.*Aiq m lit, et ép*H. 4*ê

H *f*4ii** , par Ladoneettei io-tf. I^aria. la^O et l«Wl^mns. «W

comans é^onm-fi* a* da ém j,ngt,fu*. dis irrig+***t éam Uê thm*e\$» Alptt, par Famsnd \ in-8. Pari», 189t.— e*«i aerA. r^mjtr-thia phjtqtu* .1 médicale de i h mpsami (Haut es -A Inès), par /. lfi-coias| in-8, Montpellier, I8)«. — Almamch u«# Hoiref-4 p*u de 1009 4 1«22. — M<m«q** wr«l* •* i*<*UAU*<H* 4* ref^*)i#^A***mmi# par Faune aîné; in«8. Gap, 1823.

r A. HIK;tX

fJaj»aiantat s MLIoffi. aMmar. a»^«4» la anaiw . raa ém ffUI»*^-flMSS»r. ri

fft Cnmp.» me des Frtnes-Botu-geols-Saint-amîcliei, (,

Département de F Ardèche.

(Ct-femnt Ditwratô.)

À l'époque delà conquête romaine, les Helviens étaient les habitants du territoire oui forme aujourd'hui le département de l'Ardèche, et qui •eut les empereurs fut compris d'abord dans là Gaule Narbonnaise, puis dans la Viennoise. Alliés des conquérants , ils concoururent à l'expédition contre Vercingélorix, et pour prix de leurs services et de leur fidélité, ils obtinrent du sénat romain le droit de continuer à se régir par leurs anciennes lois et par des chefs élus par eux. — A U chute de V Empire , leur pays fut successivement ravagé par les Vandales, les Alains, les Ootbs et les Germains. Leur cité principale ,Alba Auguste, fut détruite par les barbares vers

Tan 4Q5 de l'ère vulgaire. — Viviers devint vers 430. la capitale del'-Helvie, qui ne tarda pas à prendre le nom de Vivarais. — Lorsque les Francs et les Bourguignons s'emparèrent de la Gaule, le Vivarais fil partie du premier royaume de Bourgogne. Plus tard, celte province fut en partie annexée à la Provence , et enfin en 924 elle passa dans le domaine des comtes de Toulouse. — Au xiue siècle . elle devint le théâtre de cette guerre terrible , plutôt politique que religieuse, qui fut faite aux Albigeois; lutte sanglante où le Nord de la France encore féroce et sauvage attaquâ, en quelque sorte oorps à corps, le Midi chevaleresque et policé. La force brutale l'emporta. — Les comtes de Toulouse ne possédaient nue la partie méridionale du Vivarais sur la rive droite de l'Erieux ; la parlieseptentrionate avait continué , sous les comtes particuliers du Viennois et du Valentinois, à dépendre du royaume de Bourgogne. — Philippe-le-Hardi

{ »rofiu de l'abaissement de la maison de Tououte, pour lui enlever en 1271, ses possessions dans le Vivarais» Philippe-le-Bel , en 1308, réunit à la couronne la partie septentrionale de la province. — - Au xvifl siècle les guerres de religion firent éprouver de nouveaux désastres au pays. Les habitants avaient embrassé les opinions des protestants avec la même ardeur qu'ils avaient montrée en soutenant celles des Vaudois. — Les Tilles principales étaient peuplées de calvinistes

2 ni refusaient de reconnaître l'autorité royale, n 1629, Louis XIII vint en personne pour ré* primer ht révolte. — Sous Louis XIV ce malheureux pays eut encore à subir les dragonades. — La révolution de l'édit de Nantes porta un coup long- temps fatal à son industrie et à ses fabriques. — Depuis cette époque l'histoire du Vivarais se confond avec celle du Languedoc dont il était devenu uûe dépendance , dès le commencement du xv* siècle»

Bittre pu Vivarais. Les Etats particuliers du Vitarais eurent une origine antérieure à l'établisse

ment des États-Généraux du Languedoc.— Par un motif qui tient sans doute aux opinions dominantes à l'époque de leur organisation primitive, le clergé n'y avait point de représentants. — Deux ordres seulement les composaient, la noblesse et le tiers-état. — L'évêque de Viviers pouvait y entrer comme baron , mais il n'y avait aucun droit de séance en sa qualité d'évêque. — L'ordre de la noblesse y était représenté par deux barons diocésains et par les douze barons qui assistaient alternativement et par tour aux États- Généraux du Languedoc. — Les douze baron oies du Vivarais étaient , en 1789 , celles de Grussol , de Montlaur, de Lavoulte , de Tournon, de l'Argentièrre, de Boulogne, de Joyeuse, de Chalençon et Latourette, de Saint - Remèze , d'Annonay, de Vogué et d'Aubenas. — Les deux baronnies diocésaines étaient celles de Pradelles et de Lagorce. — Les barons n'assistaient pas toujours en personne aux États , mais chacun d'eux y était représenté par un bailli. — Le baron de tour, c'est-à-dire celui qui avait assisté dans l'année aux États -Généraux du Languedoc, présidait les États du Vivarais. — : Gomme seigneur de Viviers, l'évêque envoyait son bailli aux États, celui-ci , qui était ordinairement un des vicaires- Séuéraux , y prenait rang et séance avant les baillis es barons.— Treize consul* ou députés des villes et communautés composaient le tiers-état.-*- il n'y avait rien de fixe pour le lieu de réunion de l'Assemblée ; le baron président ou son bailli subrogé la convoquait où bon lui semblait, et, même dans sa propre maison : — Le sénéchal du Vivarais ou son lieutenant et le premier consul de Vivier* avaient entrée aux Etats en qualité de commissaires-ordinaires.

Aucun monument historique ne eonstate l'époque de l'union des Etats particuliers du Vivarais aux Etats-Généraux du Languedoc par l'envoi des députés. Celte union, d'abord accidentelle et dépendante

de circonstances majeures, ne devint annuelle et régulière que lorsque Charles VU eut donné aux Etats-Généraux la forme stable, qu'ils n'avaient pas avant son règne.

ANTXQVTTÉMm

Les montagnes de l'Ardèche présentent sur leurs points les plus élevés des monuments druidiques : ce «ont des peulvans,des dolminsetdeslogans ou pierres branlantes.- On attribue à l'époque cel- Uque un monument existant sur les bords de ta Tourne, non loin du bourg de Saint-Andéol , c'est un rocher enchâssé dans d'autres rochers plus petits, et dont la disposition, par couches parallèles analogues à celles du terrain environnant, laisse douter si leur réunion est l'ouvrage de la main des hommes ou un accident naturel. — La face extérieure du rocher principal, qui a environ

FRANCE PITTORESQUE. — ARDÈCHË.

6 pieds de hauteur et 10 de largeur, présente une sculpture informe et tellement dégradée', que les savants qui l'ont examinée ne savent pas ce qu'elle représente. Les uns ont cru y voir une Diane chasserresse poursuivant un cerf qu'arrêtent des chiens courants; d'autres, et nous partageons leur opinion, y ont reconnu un de ces monuments du culte de Mithra , qui paraissent avoir été communs dans les Gaules, et ont vu, dans cette sculpture, la représentation d'un homme vigoureux tenant un taureau par les cornes, et l'abat- tant à ses pieds. À un des angles du rocher, se trouve sculpté un so- leil entouré de rayons.

Les Romains possédèrent certainement de grands établissements dans le pays des Helviens; ils eurent des magasins militaires à An- nonay. Jlba Jugusta, capitale du pays , devait être ornée sans doute de beaux monuments; on a trouvé dans la commune d'Aps, qui s'est élevé sur ses ruines , des pavés en mosaïque , des tronçons de co-

lonnes, des restes d'aqueduc, ainsi qu'un grand nombre de médailles et d'ustensiles en bronze et en terre , qui malheureusement ont été dispersés. Les maisons du village sont construites avec les débris de l'ancienne ville. On reconnaît dans leurs murailles des fragmens de sculptures et des pierres tumulaires revêtues d'inscriptions latines ; ainsi on lit autour d'un buste en demi-relief enchâssé dans un mur, le nom de Lucretius; quelques auteurs ont prétendu que Helvia, mère de Cicéron, était originaire a Alba Augtista, — Nous parlons plus loin des bains qui ont été découverts à Desaignes , et de l'ancien monument qui s'y trouvait. — L'église de Champagne, dans le canton de Serrières, a été édifiée avec les débris d'un temple qui existait sur la montagne du Châtelet , où l'on a trouvé aussi un grand nombre de médailles et d'objets antiques.

Le département renferme des églises gothiques , on y voit aussi les ruines de plusieurs chateaux-forts du moyen-âge.

M CBUBS BT OA&ACTZAK.

Les habitants de l'Ardèche sont intelligents et laborieux, sobres et robustes; très attachés à leurs foyers, ils manifestent une répugnance insurmontable pour coûtes les professions qui peuvent les en éloigner , et spécialement pour l'eut militaire ; jamais les jeunes soldats appelés à l'activité n'abandonnent sans de vifs regrets le toit paternel ; et le département renferme toujours un grand nombre d'insoumis. — Néanmoins , dès que ces jeunes soldats ont rejoint leurs drapeaux, ils se montrent braves dans les combats, patients dans les fatigues, soumis à la discipline, obéissans et dévoués envers leurs chefs. Les bataillons de l'Ardèche se sont fréquemment distingués pendant les guerres de la révolution.

L'instruction commence à pénétrer parmi la population ouvrière des villes, dont les mœurs deviennent de jour en jour plus douces et plus sociables. — Il est à désirer qu'elle se répande avec le même

succès, jusque dans les nameaux les plus reculés des montagnes ; car, dans cette haute région , l'âpreté du climat et la solitude constante donnent de la grossièreté et de la rudesse aux mœurs des montagnards. Les haines y sont vivaces, et les rixes les*plus légères deviennent souvent de sanglantes querelles , pour peu que les adversaires soient légèrement influencés par le vin.

Néanmoins , malgré cette sauvagerie , enracinée par de vieilles habitudes , le caractère du montagnard est bon et franc. Ses mœurs sont pures et sévères : le pouvoir paternel y conserve toute son autorité. La femme montre dans toutes les occasions une grande soumission à son mari. les liens de famille y sont chéris et respectés. Le montagnard a le défaut de se laisser facilement entraîner à l'ivrognerie , mais sa vie ordinaire est frugale et réglée; il est sobre naturellement; malgré la stricte économie qui lui est commandée par sa position peu aisée, il exerce l'hospitalité avec un véritable aban-

don. Quelques préjugés, restes des malheureuses traditions du moyen-âge, ou plutôt des dissensions civiles qui ont désolé le pays , existent bien encore parmi la population des montagnes , mais les paysans sont religieux sans être trop intolérants. Les protestants et les catholiques y vivent en assez bonne intelligence. ^* — fcAWOAO».

Le patois des habitants de l'Ardèche est un dialecte de cet ancien idiome languedocien qui fut long-temps la langue nationale du midi de la France ; il renferme un grand nombre de mots dérivés du latin , et il a conservé en outre une foule de termes provenant de la langue gallique, et qui ont résisté au néologisme introduit par la conquête romaine dans cette langue primitive des anciens peuples du pays.

Avant la Révolution , on parlait généralement patois dans les villes comme dans les campagnes. L'usage de la langue française s'est

depuis répandu rapidement parmi toutes les classes. On ne parle plus patois que dans les campagnes ; néanmoins les habitants des villes ont conserve dans la prononciation du français l'accentuation et les inflexions méridionales.

^e département de l'Ardèche compte/parmi les hommes auxquels il a donné naissance, un grand nombre de personnages distingués ; nous nous bornerons à citer : le comte Abrial , pair de France., jurisconsulte habile , ministre de la justice sous l'empereur Napoléon; le cardinal de Bernis, littérateur agréable du xviii* siècle, homme de goût, plus connu comme poète que comme diplomate; l'abbé Barrijel, auteur de nombreux ouvrages sur et contre la Révolution, notamment de V Histoire du Clergé et des Mémoires pour servir à t Histoire dm Jacobinisme; l'honorable Boi&sy-d'Anglas, député aux États-Qénéraux , à la Convention , sénateur , pair de France, etc., orateur consciencieux, écrivain distingué, un des hommes de cœur qui ont traversé, purs, les plus grandes crises révolutionnaires; le savant Court-de-Gebelin, auteur du Monde primitif; le poète Victoria Fabre, souvent rival heureux de Millevoeye, et dont la jeunesse avait donné de si belles espérances qu'une maladie cruelle l'a empêché de réaliser. Ses premiers essais néanmoins, suffisent à sa renommée; son frère Jmgmste Fabre , homme de conscience et de talent , auteur de laCalêdonie, poème épique; l'astronome Flaggerooes, savant , modeste et instruit, excellent observateur, correspondant de l'Institut ; le conventionnel Gleizil , qui a eu le courage d'attaquer à la tribune de la Convention Marat et les massacreurs de septembre ; le marquis dé La Fare, poète aimable du xvn* siècle, ami et rival de Chaulieu , auteur de Mémoires historiques sur le règne de Louis XIV; le général de Losne , qui se distingua -en Italie et en Espagne pendant les guerres de la Ré vol ut ion et de l'Empire; les frères Monneron, députés à l'Assemblée nationale, qui firent fabriquer ces médailles monétaires auxquelles leur

nom est resté ; les deux frères Montcolfier (Joseph et Etienne), à jamais célèbres par l'invention des aérostats, et par celle du béliet hydraulique; le brave général Rampon, immortalisé par son héroïque défense de la redoute de Montelegino; les frères Seguin, industriels distingués, qui, les premiers, ont doté la France des ponts suspendus et des chemins de fer; l'illustre agronome Olivier de Serres, auteur du Théâtre d agriculture , et le premier propagateur au xvie siècle de la culture du mûrier en France ; son frère, l'historien, Jean de Serres, auteur de divers ouvrages curieux , qui fut historiographe de Henri IV; le marquis de Sorville, officier royaliste distingué, mort sur l'échafaud pendant la Révolution , et auquel plusieurs critiques s'obstinent a attribuer les poésies de ClûtiUe m Sorville son aïeule au xy* siècle , dont les vers sont remplis de grâce et de sensibilité ; le fameux^oardinal de Todrnnon, premier ministre de François l*r, perse-

FRAIS < E l'ITTOKK.HQrR

ûiwsr pur Jfttnin

ûmvè-pitr lagmliemw et Marnée* , Mue J** Tuy^r* j . j* .

FIL4HCR PITTORESQUE

fr\ '/*e -**w/ **£ S, ' '/srs£s /f^ #

f /fss'rss ,/ ' ,.*<///, ///fs/Sy,'//,^*- . . ./'s^ij.ty *S. /s,y/?r

fbànce Pittoresque. — ardéghe.

cuteur des protestants, mais homme d'État habile et administrateur désintéressé ; etc., etc.

Le département de l'Ardèche est un département méditerraney région du sud-est. — 11 est formé de l'ancien Vivarais. — Set limites sont : au nord , les départements de la Loire et du Rhône; à Test, le

Rhône , fleuve qui le sépare des départements de l'Isère et de la Drôme; au sud, le département du Gard; et à l'ouest, ceux de la Lozère et de la Haute-Loire. — 11 tire son nom de la principale rivière qui coule sur son territoire. — Sa superficie, d'après l'Annuaire Statistique publié en 1830, est d'environ 550,004 arpens métriques; M. Bottin, dans l'Almanach du Commerce, ne lui en accorde que 548,423.

Sol. — Le sol est montagneux et naturellement, fertile, sa nature est assez variée, et offre un mélange de basaltes, de laves et de terres sablonneuses, recouvert d'une faible couche d'humus, dont l'épaisseur varie de 2 à 6 pouces. Le départ., à l'exception de la lisière étroite et généralement fertile qui règne le long du Rhône , ne renferme pas de plaines larges même d'une lieue.

Montagnes. — Les montagnes de l'Ardèche sont des ramifications de la longue chaîne des Cévennes. Elles forment dans le département un vaste amphithéâtre dont les degrés vont en s'abaissant du côté du Rhône. La chaîne principale qui sépare les bassins de l'Ardèche et de l'Erieux est désignée sous le nom de montagnes du Coiron; le groupe situé au nord du département est nommé montagnes des Boutières, et celui du sud, montagnes de Tanargue. — Le point culminant de toutes ces hauteurs est le Avezenc, élevé de 1,774 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le Gerrier-de-Joncs n'a que 1,562 mètres, et le plateau de Tanargue que 1,528. — La source de l'Ardèche sort de terre, à 1,428 mètres d'élévation, et celle de la Loire à 1,420 mètres. — Parmi les lieux habités, les plus élevés du département, on cite la Tour de Loubaresse (1,242 m.) ; le château de Devenet (1,175 m.); le village de Muzilhac (1,152 m); et la place de Saint* Bonnet-U-Froid (1,110 m.). — Les montagnes sont calcaires au bord du Rhône, granitiques et volcaniques dans l'ouest du département.

Rvix&BS. — L'Ardèche, le Doux et l'Érieux sont les rivières principales qui coulent dans le département.' — L'Ardèche et l'Érieux y ont tout leur cours. — Le Doux a sa source dans la Haute-Loire. — L'Ardèche est la seule qui soit navigable sur une petite partie de son cours (8,000 m.) ; elle commence à être flottable à Aubenas, et porte bateaux à Saint-Martin-d'Ardèche. — La Loire et l'Allier ont leurs sources dans le département. La Loire au pied de la montagne appelée le Gerbier-de-Joncst dans la cour d'une ferme appelée Loire.

Lacs, Étangs , etc. — Le département renferme quel-

ques étangs et un petit nombre de lacs. Le plus considérable est le lac d'Issarlès , qui paraît occuper le cratère d'un ancien volcan , et dont la circonférence est d'environ 1,500 mètres. Il existe dans quelques cavernes des gouffres remplis d'eau dont on prétend n'avoir jamais pu trouver le fond.

Routes. — Le département est traversé par 8 routes royales de 3e classe, d'une longueur ensemble de 473,688 mètres , et par 21 routes départementales déjà classées , et dont la longueur doit être de 667,253 m. — Une petite partie seulement des routes départementales est praticable pour les voitures (celles-là ont une largeur de 3 à 6 m.). Elles sont toutes très irrégulièrement tracées , sur le penchant des montagnes , et elles offrent des pentes très rapides. — La majeure partie des transports se fait à dos de mulets.

Le département est sujet à de nombreuses variations atmosphériques, à cause des montagnes qui le sillonnent et des vents plus ou moins violents qui en suivent la direction et s'engouffrent dans les vallées. La tempéra-

ture est très chaude dans la vallée du Rhône , douce dans les vallons du nord , et très froide dans la partie montagneuse, que couvre long-temps une neige épaisse et où l'hiver dure six mois. Dans l'ar-

rondissement de Privas , la chaleur moyenne des étés est de 22 à 23 degrés Réaumur. Le thermomètre descend l'hiver entre 7° à 8° ; en 1801 il a atteint 13°. — D'après les observations recueillies pendant 52 ans, par Flaugergues , il tombe à Viviers , année moyenne , 33 pouces 11 lignes d'eau. Le nombre des jours pluvieux a été de 102. — Les observateurs du département attribuent aux défrichements une grande influence sur les changements que la température a éprouvés depuis un demi-siècle. M. de Laroque , ancien sous-préfet de Tournon , dit que l'olivier était autrefois cultivé avec succès clans cet arrondissement , et y prospérait même sur des plateaux élevés de 600 mètres au-dessus du niveau (lu Rhône. H affirme aussi qu'un grand nombre de montagnes dont les sommités étaient couronnées de bois de haute futaie , avaient leurs flancs garnis de vignobles. * Ces vignobles, dit-il, ont disparu complètement, et il serait inutile de chercher à rétablir la culture de la vigne sur ces pentes où la zone déboisée n'a plus un calorique assez abondant , et où les printemps et les étés sont devenus trop irréguliers. » M. Joyeux , médecin distinguée, a fait des observations analogues sur les arrondissements de Privas et de l'Argentièrè.

Vents. — Il est difficile d'établir quels peuvent être les vents régnants , dans un département où les vallées divergent autant que dans celui de l'Ardèche. On a remarqué seulement que les vents glacés du nord et du nord-ouest , qui soufflent avec violence en avril et mai, causent de grands dommages à toutes les cultures.

Maladies. — Les affections cutanées et rhumatismales sont les plus communes. On attribue les maladies dartreuses à l'humidité et à la malpropreté des habitations des montagnards. Depuis quelques années , la phthisie pulmonaire aiguë fait de grands progrès dans le département , on la considère aussi comme un résultat dea déboisements.

Règne animal. — Des forêts couvraient autrefois le pays et recelaient une grande quantité de bêtes fauves, qui ont disparu avec les bois qui leur servaient de retraite. On n'y trouve plus aujourd'hui que des loups , des renards , des blaireaux-, des belettes et quelques civettes. — On rencontre aussi , mais très rarement , sur les bords du Rhône ou à l'embouchure des rivières qui s'y jettent , des castors , des loutres et des tortues. — Les animaux domestiques , les mêmes que ceux des départements voisins , sont en général d'une espèce chétive. La chair des moutons nourris dans les montagnes est d'un goût exquis, mais leur laine est

Î grossière. — Le gibier à poil ne se compose que . de ièvres et de lapins, mais le gibier ailé est abondant dans la saison. — Les perdrix rouges des montagnes sont très estimées ; on en expédiait autrefois beaucoup pour Paris , sous le nom de bartavelles du Vivarais. — Les oiseaux qui fréquentent le département sont au nombre d'environ 230 espèces, dont 120 de passage et 30 rares. — Les rivières et les eaux vives sont très poissonneuses. Les ruisseaux fournissent de belles écrevisses. — On pêche des esturgeons dans le Rhône.

— Parmi les reptiles, on remarque la vipère , le serpent à collier, la couleuvre verte et jaune, l'orvet et la salamandre terrestre. — Les insectes, très multipliés, sont suivant les localités les insectes du nord et ceux du midi. L'éducation des abeilles et celle des vers à soie (surtout) occupent un rang important dans l'industrie agricole.

Règne végétal. — Les anciennes forêts du Vivarais étaient peuplées de chênes, de hêtres, de pins, de sapins, de frênes, d'érables, de bouleaux, d'aulnes, etc.

— Elles ouvraient presque toute la partie occidentale

FRANGE P1TT0BESQU& — ARDÈCH

du pays» Leur masse est maintenant réduite à 39,616 hectare». Les essences dominâmes sont le pin, le sapin et le betre. — Les plantes indigènes qui croissent dans le département forment environ 900 espèces. On y trouve un grand nombre de plantes aromatiques qui ont des propriétés utiles pour la médecine et pour les arts. Le département renferme beaucoup d'arbres frui

marronniers , qui fournissent les excellents marrons dits de Lyon, — La vigne prospère sur les bords du Rhône, et donne, suivant la différence des expositions et des sols , des vins de qualités très diverses.

Règne minéral. — Les substances minérales sont très variées dans le département. — On y trouve du granit, du schistes des marbres et des pierres calcaires ; du grès , du gypse , des basaltes , des laves et des pouzzolanes. — - Il y existe un grand nombre de mines de houille. — Le Rhône, l'Ardeche et TErieux y charrient des paillettes d'or. On en rencontre dans les scories de la mine d'antimoine de Malbosc. — L'Argentièrè possède des mines d'argent dont l'exploitation n'a été abandonnée que depuis la découverte de l'Amérique. — Des indices de mine de cuivre se montrent près de Saint-Laurent-les-Bains.— Des mines de plomb existent aux environs de Tournon. — L'antimoine de Malbosc est exploité. ~— Enfin la Voulte possède, à peu de distance du Rhône , une mine de fer très riche.

Eaux minérales. — Le département possède un grand nombre de sources thermales , et deux établissements fréquentés d'eaux minérales, à Saint Laurent et à Vais. Ces dernières sont froides et contiennent de l'acide carbonique, du bi-carbonate de soude, du sel marin et de l'oxide de fer ; on les administre seulement en boisson.

— Les eaux de Saint-Laurent , dont la chaleur est de 42° à 43° R. , sont employées avec succès dans le traitement de la paralysie et des affections rhumatismales, et peuvent se prendre en bains, en douches et en boissons.

Le Yivarsis renferme un grand nombre de curiosité» naturelles; ce sont des cratères d'anciens volcans, des colonnades basaltiques, des grottes, des cascades, etc. Nous allons les faire connaître à nos lecteurs , et afin de mieux y réussir, nous emprunterons quelques passages (indiqués par des guillemets) à la description intéressante et pittoresque qu'en s faite M. Froseard , ministre à Privas, an* quel nous devons d'utiles renseignements» sur le département de l'Ardeche.

Grotts d* Yalmut. — La grotte de Vallon est une des pins remarquables. — Elle est ornée de stalactites curieuses qui affectent les formes les plus étranges.» Sa profondeur est d'environ une lieue; elle perce de part en part la chatne de roc qui sépare le bourg du Vallon dn bassin du pont à' Are, et débouche en face du pont , sur le flanc d'un roeber escarpé et impraticable. — Dn ente dn bourg , on 7 pénètre par un étroit et rapide couloir , à «revers le quel il faut te glisser à plat rentre, et par où Ton arrive à là salle qui sert de vestibule aux autres. « Des milliers d'iu»ectes , dit Giraud- Soûl* vie , ont choisi cette salle pour leur demeure d'auto m De et d'hiver; on sait que plusieurs espèces d'animaux cherchent, pendant les frimas, les lieux souterrains, afin d'y junir de la chaleur bénigue de la terre. Nous y vîmes des ebaube-souris engourdies, suspendues par leurs petites griffes , et nos guides nous avertirent de prendre garde aux serpenta qui s'y réfugient en foule pour y passer l'hiver. Il est à remarquer que tons ces animaux restent le plus qui leur est possible près de là porte de la caverne ; on ne les trouve jamais à des profondeurs totalement privées de lumière. » Ce vestibule conduit à des vouîtes spacieuses et longues galeries dont la décoration fantastique

et brillante est d'une richesse que nos descriptions seraient impuissantes à reproduire.

Lee antres grottes dn Vivarais, digne» d'être visitée*, sont, outre celles dont nous allons parler , les grotte* de Mercuer , de Vogué , de Cbatimeyras , de Virac , de Vaguas , de Bourg-Saiut- Andcol et de Viviers.

Grottf de i/AnoKHrtERE. — Cette grotte , qui se compose de plusieurs salles' est remarquable en ce qu'elle renferme un gouffre rempli d'une eau limpide , mais immobile , et que recouvre une pellicule blanchâtre de la couleur du terrain.. Si l'on

n'y prend garde , en approchant , on risque de s'y précipiter , surtout quand les eaux sont basses, car s lors le rivage a une pente considérable. Lorsqu'on enlève cette croûte, elle se reforme naturellement au bout de quelque* jours. Ce gouffre termine la partie accessible de la grotte , et empêche de pénétrer dans d'autres salles que l'on peut apercevoir au-delà, à la lueur des flambeaux.

Goupfri de i-a Gooxb. — Ce gouffre est situa au ©entre d*ua bassin formé de hautes collines et d'environ huit lieues de circonsférence; les différents ruisseaux qui se réunissent dea*i ç* bas* sin se précipitent dans un vaste abîme creusé dans le roc , et où t après avoir formé plusieurs cascades, elles disparaissent sous terre* Elles ressortent loin de là , par un canal souterrain ^qui les revomit dans l'Ardeche.

Balmk dr Mohtbrul. — C'est une espèce de puits , formé par l'intérieur d'un ancien volcan. Il ressemble à un vaste entonnoir' profond de 480 pieds , et dont l'ouverture s 80a) pieds de diamètre ; on y pénètre par une déchirure faite dans la «réle de levé qui le couronne. Des sentiers difficiles et périlleux conduisent au fond de cet abîme et permettent de l'explorer. Le chemin est effrayant d'abord ,

mais bientôt tout sentiment de péril disparaît, et la vue émerveillée ne se fosse pas de contempler les tonnes étranges que l'action puissante du feu a données aux pavois du gouffre. On y remarque des murs arrangés eu étages et qui semblent l'œuvre de l'art ; dea maases basaltiques , ecmMabîee à des tours, à des clochers, à dea bastions. Mais ce qui augmente l'étonnement , c'est d'y trouver plusieurs chambres à demi ruinées et qui ont été jadis creusées dans la lave. Ces demeures souterraines , plus semblables à des repaires d'animaux qu'à des habitations humaines, ont, aux xtv* et xv* siècles, servi de retraites à de* familles malheureuses auxquelles les guerres civiles et rtligieusei ne hissaient pas d'autre asile. — Quand du fond de l'ahineé osa élève les regards vers les bords supérieurs, on découvre, sur uuu saillie de la lave. , une vieille tour , reste d'un château ruiné. Un, peu au-dessous est une excavation qui a, dit-on «servi de prison, et ou Ton prétend voir encore les anneaux destiné* à attacher les, prisonniers.

CnâuSMEK-DEs-GÉANTs. — La colonnade basaltique do Mont-Chencvari , est justement célèbre. On la nomme dans le pays , Jf Chauttfe-des-Gé nu. Elle se trouve au sommet de la montagne, à 50? mètres d'élévation , et elle en soutient le plateau supérieur. Son aspect est des plus singuliers. Qu'on se figure, rangée sur uns) pente, les uns auprès de» autres ft dea milliers de prismes unira % de diverses hauteurs .et épaisseurs , mais ayant , pour la plupart , quarante pieds d'é.évation , et dont la masse totale , recouverte de mais* es de basaltes irrégulières, occupe un espace de 600 pieds en tous sens. — De nombreuse» colonnes se sont brisées; on vo^t leurs débris entassés en désordre an bas de la pente; des fragment» de toute forme y sont placés de la manière la plus btserre. On les prendrait pour les restes d'une ville détruite. Il y a des eu* loones qui restent debout, mais qui , s'étant rompues, ne tiennent plus que faiblement

à la masse générale ; le moindre ébranlement, pourrait les faire s'écrouler et les joindre a cet amas de ruines.

Chutk dk l'Ardeche. — Cette cascade remarquable est formée par une roche basaltique , qu'on nomme U Rof-Pic, et qui barre le lit de l'Ardeche. Les eaux de la rivière, grossies déjà par les nombreux ruisseaux qu'elle» ont recueillis, se précipitent d'une* élévation d'environ 120 pieds dans un profond bassin. La sure» de projection est telle, qu'il existe entre la roche et ai eoioanjsi d'eau qui tombe , un passage que l'on peut traverser aan* aucun danger.— Dans les hivers rigoureux l'eau du bassin se gèle; it se forme autour de la cascade une masse de glace qui s'élève à me* sure que le froid augmente , jusqu'au haut de H roche d'où l'cru se précipite, et qui forme une espèce de manteau transparent, que* le dégel fait tomber ensuite avec fracas.

Pour d'Arc— La curiosité naturelle la plus remarqua*** peut* être de France, est le pont d'Jrt. Ce pont s'élève sur l'ArdscJae • un point où deux montagnes encaissent la rivière. Il est formé par un banc de marbre gri>Atrc épais d'environ 40 pieds , qui coupe transversalement la rivière et domine les eaux presque à -la hauteur de 200 uied». L'arche qui, à travers cette masse , ouvre nn passage à l'Ardeche, est aussi merveilleuse par sa symétrie que par sa hardiesse ; elle a environ ISO pieds d'où» verture et 90 pieds d'élévation. En admirant sa grandeur es) sa majesté, on a]>eiaie s croire qu'elle soit le résultat d'aux simple jeu de la nature. 11 est certain cependant que jamais La, pensée humaine n'aurait conçu l'exécution d'un ouvrage aussi grandiose. On ne peut pas supposer qu'il ait été pratiqué par l'action des eaux de l'Ardeche cherchant à s'ouvrhr un passage. Anciennement cette rivière M) passait pas sons ce pont , elle baignait le pied d'une des mont ignés qui en forment la base % et s'écoulait par une profonde vaHée dans laquelle elfe sujette encore quand elle déborda. On doit donc admirer eu cbef-d'unsera) de

la nature , sans chercher à deviner quelle a pu être sou oriejtna. -- Il est placé d'ailleurs dans un site presque introuvable et d*X

FRANCE PHTORISQUE. ~ ARDÈCHK

\ eanuu, *~ Oa ne pan* j arrive* que pat d'après tt nuage» éti/en ; cependant plusieurs Jainillee ont fixé leur demeure au* le terrain qui s'étend eatre l'extrémité du pont, sot la riva aauebe, et la ahulae semi-circulaire dci rochers qui l'entourent ; là, oodbu séparées do reste do monde, elles cultivent de* champ* suantd» , de rians jardins , des verger» abondants en fruits; elles •al transformé ea une charmante oasis va site sauvage et ep appa* •nuée inhabitable. — Quelque» auteur» prétendent que, du temps de» Romains, et depuis lors jusqu'au xru* siècle, Me pont d'Are serrait de passage pour aller des Ce» en ne* dans le Virarais. — Sa) effet, U n'y a point d'autre passage praticable dans les eaviaansa? l'^rdèobe y coule partout dans des précipices. — Il est ' certain que ce pont était défendu par un fort que Loais XIII fit déaiJha». Ce roi il aussi ceoper one eorniebe étroite, située an •été méridien»!» et sur laquelle les neus à pied pouvaient passer ao £ î», Les ehevriers ont depuis établi une planche sur les deux arête» delà oorniehe coupée, et ils y passent avec leurs troupeau. «-Mi Yoiney a remarqué en Syrie, sur la rivière du Lait, à Narbet«Leben, un pont naturel a peu près pareil an pout d'Arc. — D'après M. Prossard, la manière la pins commode et la plus sure peur jeuif de l'imposant spectacle qu'il présente, « c'est, lorsqu'il y a assex d'eau sur le» table* de l'Ardèche, de prendre au moulin prè» du bao de Vallon , un bateau pour descendre la rivière. *— Hent6t las eaux, se resserrent entre des rochers taillé» ■ juc ; l'aspect dq pays, jusqu'ici paisible, devieut bientôt menaçant; encore quelque» coups de rames, etlVin arrive devant ce pont, un des puas beau* monuments de la nature. — Oa le dépasse en l'admi* fan», CI Von se trouve environné de rochers hardiment découpé* et ocrrouaé» ça et là par d'antique» forêts. C'est naejtalle solitude que

cette retraite *. le silence n'y est interrompu que par le croassement de» corneilles ou pat le tintement des clochettes des troupeau a , qui traversent la cote irrégulière et dangereuse du pont d'Are. Dons un point de ce passage , le rocher offre une itérasse cachée sous les broussailles. La nécessité rend iagéoieux i If berger s'étend sur les troncs d'arbres, et un à un tes moutons passent «a chancelant sur ce pont virant. »

La. vallée d* la Volahi. — « A Tais , on qnhte l'Ardèehe pour suivre une de ses branches appelée la Volane. C'est ici que commen- cé la région des Volcans. On en décourre les premières tracés au pont de Bridoa, que l'on atteint -sur une chaussée de prismes basal- tiques. Plus loin', d'élégantes cascades scintillent Cuire lee colonnes du même genre , et dont les couleurs rembrunies contrastent singu- lièrement arec ht blancheur des eaux. Une végétation féconde rient souvent cacher ces formes bizarres , et couronner ces édifices si ré- guliers , qui semblent être plutôt l'ouvrage de l'homme que l'effet du caprice de la nature De temps ea temps ces coulées volcaniques sont interrompues par des prousontolree granitiques ; alors la scèue prend un caractère plus Majestueux encore. A mesure qu'on avance , ou s'élève dans de» vurVéea resserrées ; le torrent mugit au fond des précipices ; d'éarotes châtaigniers couvrent les sommités; des chemins hardiment creusés tantôt serpentent contre le flanc de la montagne , tantôt serrent tes eaux du torrent, tantôt franchissent l'abîme sur des pont» rustiques. — Le village d'Autraignes termine cette belle vaHée. — Là , elle se divise en trois raflons de l'aspect le plus riche et U) plus majestueux. Antraigucs les domine; ses mai- sons et sa tour pittoresque s'étendent sur un mont élevé, dont les eaux 4V trois torrents ont profondément miné la base; de tous côtés la vue est bornée par des forêts de châtaigniers , surmontées de pies sourcilleux. Çà et là des colonnades de basalte à demi cachées •ou 4 te lierre des cavernes creusées dans leurs flancs , en ceintres réfcu-

hers , des chutes d'eau tumultueuses , des ponts hardis diversifient cette retraite , triste séjour des neiges pendant l'hiver, mais ravissante, qaaud eHc est animée par la teinte chaude de juillet , et fécondée par sa douce température. » »

Idts ftocHtas de Rooms — Les environs de Ruoms , petite ville ceinte de murs et fort laide , à 3 !. de l'Argentièrè , présentent des accidents naturels extraordinaire». Le sol est formé d'épaisses couches de roc calcaire et demi-voJcausé, dont la profondeur semble énorme eu plusieurs endroits , et qui sont sillonnées oTuue influité de crevasses occosionées sans doute par la dessiccation primitive. L'effet de cette dessiccation a été de donner aux rochers des formes étranges, etc. Ce sont des cubes d'une régularité parfaite, des arceaux , des aiguilles, etc. — De nombreuses carêmes, M plupart inexplorées, s'ouvrent dans ces rochers, au milieu desquels l'Ardèehe s'est frayé nu passage. Les bords de la rivière sont beaucoup plus surprenants encore que les rochers de Ruoms ; lorsqu'on les contemple , on a peine a en croire ses yeux : la rtièrè est encaissée de chaque côté dans des bancs de roc doat la pente est d'environ 4* degrés ; ces bancs présentent des gradin» admirablement réguliers, et ressemblent à d'immenses escaliers qui suivent le» sinuosités de la rivière et s'élèvent du bord de l'eau Jusque presque an sommet de la fit taise , dont la crête est ?d'u

î'uu mur perpendiculaire. Cette disposition singulière et eyuM-trique se retrouve sur les rives du V c»l*o o , petite rivière profoade-ment cneaisée*, qui se jette daas l'Ardèehe, à aae lieue au*

dessus de fttomt. C'est même à ee edaf tfelt que la» rtee» dei deux rivières offrent le spectacle le plut merveilleux. » H

La Cour* d'A f sac. — « On nomme aiasi un volcan très remarquable par la forme de son cratère , ou l'on arrive ea escaladant des pentes taatôt herbeuses , tantôt couvertes d'une lave d'un beau

rouge. U est vaste et profond Au centre du gouffre on aperçoit une cabane ombragée par de beaux groupes de châtitW gniers. Du côté du nord, la paroi du voies» a fléchi sous le poids des laves ; elle s'est éboulée de manière à offrir une immense brèche par laquelle les matières ignées se sont répandues dan» là vallée d'Antralgnès, et y ont étalé un luxe de basaltes qui eu font nu des lieux les plus remarquables delà contrée. Le tour de M corn*?, formée par une crête escarpée , offre un observatoire qui domine les montagnes du midi. Au nord , le Mezenc, le Gcrbier-de-Joncs et les autres monts de U Hante-Loire, s'élèvent et se perdent dans les nues. Aux alentours ^l'observateur peut reconnaître des era* tères d'anciens volcans , ici convertis en champs fertiles, là encore empreints de» teintes et de» marques de l'incendie et de U dé* vastation. »

La Cratère de Aaiht-Laobr. — Tous les volcans du Vivsrai» ne sont pas entièrement étefuts; quelques-uns continuent à manifester leur origine ignée par des exhalaisons méphitiques qui remplacent leurs anciens torrents de lave et de fumée. Tel est lé volcan de Salnt-Lager : son cratère rassemble à un cirque gigantesque, dont le podium extérieur est formé de roc» granitiques coupés perpendiculairement. Quelques parties de ce bassin tout cultivées; dans d'autres on remarque des pièces d'eau minérales» les unes froides , les autres thermales; le centre du cratère, Ta tf* «en ne bouche a feu, maintenant fermée par ses propres produits, offre plusieurs creux qui exhalent , à travers ses aubstauces poreuses , des vapeurs empestées plus ou moins abondantes ; le fond de ces creux ea est rempli lorsque le vent est calme; leur tntea* site est telle alors qu'elles suffoqueraient tout être qui les respirerait. — Elles ne s'élèvent jamais néanmoins a plus de % pieds au-dessus du sol. — Le danger est moins grand lorsque le vent balaie ces exhalaisons , et leur effet cesse entièrement lorsque des brouillards aqueux saturent l'atmosphère d'humidité ; tandis bue la pluie tombe , et peu de temps en-

core après qu'elle a cessé. Cea vapeurs produisent d'ailleurs, sur les végétaux et sur les animaux, un effet également funeste. — Les végétaux se fanent et se des* sèchent en peu de temps ; les animaux y meurent promptement. Un chat , fort et vigoureux , placé dans la vapeur méphitique f y expira en deux minutes ; un chien eut le même sort. On trouve souvent, dans les creux de Saint-Lager, des oiseaux, des serpens et des reptiles asphyxiés*. — La grotte de Njtrac , située au sud dans l'Ardèche , est une rivale de la célèbre Grotte de la Vache ; elle est d'autant plus dangereuse que le temps est plus sec et plus calme.

, BOtratiM» OKATIAUX, SVO»

Privas, sur l'Arveyre, ch.-l. de préf., à 1. frt, S.-S.-K. dé; Paris, et à 1. O. du Rhône. Pop 4,341 hab. — Cette ville passe pour être très ancienne ; elle fut autrefois fortifiée. Pendant nos guerres de religion du xvi^e siècle, elle devint la retraite des calvinistes des environs. Louis XIII en fit le siège, Ct 1629 ; après une résistance de quinze jours , la ville fut prise d'assaut* , pillée et incendiée. — Une partie des habitants fut passée au fil de l'épée. Les fortifications furent rasées. — Cette ville avait peu à peu réparé ses pertes et oublié «es désastres , lorsque, en 1790, elle fut choisie pour chef-lieu du département , à cause de sa situation plus centrale que celle d'Annonay, la seule ville de l'Ardèche , plus considérable que Privas. Depuis lors elle s'est embellie. Ce n'est encore ni une grande ni une belle ville ; elle manque à la fois de régularité dans les constructions et de symétrie dans l'ensemble : ses anciennes maisons sont d'une architecture grossière et plus ou moins triste; mais ses bâtiments modernes ont un aspect agréable; ses rues sont propres , bien entretenues ; plusieurs ont reçu quelque alignement.— Les environs de Privas sont d'ailleurs agréables; ils offrent des points de vue fort intéressants. — L'hôtel de la préfecture, le palais de justice et le temple protestant sont les plus beaux édifices de

la ville. Le bâtiment dea prisoas est remarquable par sa situation et sa dbtributiett. Le Charap-de-Mars est une promenade nouvelle Privas possède une bibliothèque publique contenant 9,000 volume».

Aubkïias . près de la rive droite de l'Ardèehe , ch.-l. de caut. f à 6 1. Ijî S-O. de Privas. Pop. 4,769 bab. — Cette ville est U plus agréablement située du département; elle couronne une riante et verdoyante colline , d'une pente fort douce, ver» l'ouest,, très rapide vers Test et le nord. Ce côté, que baigne l'Ardèehe , est bordé d'esplanades ombragée» d'en la vue peut s'étendre an loin sur le cours de la rivière, sur le» fa bise» vulcanisées qui bordent la rive opposée, sur divers étages de montagnes couvert» de taillis et de forêts, et au-delà desqnefs s'clèvc tes hautes et fièrea cimes du Coirtm. La ville elle-même présente, vue d'une certaine distance, un tableau fort pittoresque. EHe s'élève sur une masse de- verdure que couronnent la flèche élancée de sort égtisO

île , le dôme arrondi de réalise collégiale et les tourelle»

! lliôtel-de- ville, ancien et vaste château qui a soutenu plnsienrs sièges et qui a appartenu aux maisons d'Ornano et d'Harcourt» Les débris d'une enceinto flanquée de tours, ceignent encore Aubenas. L'intérieur de la tille ne répond pas à ce que promet son aspect extérieur. Elle est percée de rues tortueuses , étroites et «aies ; la plupart de ses maisons , bien qu'assez spacieuses , sont irrégulièrcâ , sombres et malpropres ; les places sont petites et sans décoration. Une rue seule fait exception à tout le reste , c'est celle que parcourt la grande route ; elle est large , propre et bordée d'édifices passables. La ville manque d'eau vive. Les églises d'Aubenas sont propres , spacieuses et très bien décorées.

Saiict-Etiehum-de-Boooloh*, canton d'Aubenas, à 8 1. de Privas. Pop. 900 bab. — Cette commune tire son nom d'un ancien château féodal, siège d'une des douze baron oies du Virarais , et dont les

vastes ruines couvrent le sommet d'un coteau ••carpe et à demi couvert d'arbres et de broussailles. On y remarque les débris du donjon et de deux tours isolées. L'aspect de ces ruines imposantes est des plus pittoresques.

Bourg-Saiht- A* deol , sur la rive droite du Rhône , ch.-l. de cant* à 12 l. S.-E. de Privas. Pop. 4,368 bab. — Cette petite ville date du xi* siècle; elle doit son nom à un saint qui prêcha le christianisme et souffrit le martyr, dans le Yivarais, l'an 108. A cette époque reculée , un monastère fut ^élevé sur le lieu de son supplice , et une ville se forma autour du monastère. — Bourg» Saint- Andeol renferme quelques beaux bâtiments ; se* rues sont propres et bien entretenues. Un quai borne le Rhône, qu'on y passe sur un pont suspendu, en fil de fer, d'une construction élégante.

Dxjaigkxs, sur le Doux , à 11 l. If . de Privas. Pop. 8,400 bab.

— Ce lieu renferme diverses antiquités. On y voyait les ruines d'un monument , connu sous le nom de Ttmpl*-d*-Di*n* , et que Boissy-d'Anglas , croit être un des .deux temples élevés par Quintus Fabius Maximus , à l'occasion de sa victoire sur Bituitus , chef des ArvtrtU (Auvergnats). — On y a découvert , il y a quelques années, des eaux minérales et les débris d'un établissement de bains d'origine romaine.

RocHEMAuaa, sur la rive droite dn Rhône, ch.-l. de cant., à 5 l. li2 S.-E. de Privas. Pop. 1,854 bab. — "Roche ma are est située à l uue des extrémités de la chaîne oui , se détachant du Mezenc , traverse' le département dans la direction du S.-E. , et fient finir au bord du Rhône. La ville est dans une position agréable, ses environs présentent de nombreuses traces de vulcanisation. On y remarque d'énormes masses de basaltes prismatiques. Une de ces masses , de cent mètres d'élévation et de l'aspect le plus étrange, porte , sur son sommet, les ruines de l'ancien château de Rocbemaore , dont les

fortifications étaient taillées dans le basalte noire de la montagne. — Du haut de ces ruines , la vue domine un vaste et superbe panorama offrant une singulière variété de plaines , de collines et de montagnes.

ViixKirxt; vk-de-Bkrg , ch -1. de cent, à • L 1]2 S. de Privas. Pop. 2,649 bab. — Cette petite ville était, avant la Révolution , le siège des principaux établissements judiciaires du Yivaraïs. — Au xxi^e siècle, l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, était couvert de forêts ; il n'y existait qu'un petit fort flanqué de quatre tours , où les bernardins de l'abbaye de Mazan , seigneurs du lieu , se retiraient lorsqu'ils étaient menacés par les courses des seigneurs féodaux. — Ces moines étaient possesseurs d'un domaine nommé B*rg, à cause de sa position sur une montagne. Ils proposèrent à saint Louis de fonder une ville sur leur territoire , auprès de leur fort , d'y établir une juridiction royale , et de partager avec eux les droits et les revenus de la seigneurie et de la justice. Saint-Louis donna son assentiment à ce projet , dont l'exécution eut lieu sous le règne de Philippe-le-Hardi , son fils.

— En 1884, l'acte de partage fut signé entre l'abbé de Mazan et le représentant du Roi. — Deux pierres furent posées en signe de fondation , dans un lieu appelé le Péri*r-d'IU*. — Villeneuve-de-Berg fut donc , dès sa fondation , une ville royale et indépendante des états du Languedoc et du Yivaraïs. — En 1648 , Louis XIV* jk établit une cour présidiale. Elle devint plus tard le siège d'une maîtrise des eaux et forêts, et, en 1780, son bailliage fut érigé en sénéchaussée. — La ville, traversée par la grande route , est propre et passablement bâtie. On voit sur la place publique un obélisque élevé à la mémoire d'Olivier de Serres.

Vivnaa, sur la rive droite du Rhône, ch.-l. de cant., à 9 1. S.-E. de Privas. Pop. 2,586 bab. Cette ville épiscopale , autrefois la capitale

du Yivarais , est située sur le bord dn Rhône , au pied d'un rocher calcaire dont le sommet est occupé par la cathédrale. En 430, ce n'était encore qu'un bourg avec un château. La destruction par les Germains , de l'antique (Jlka Jmgustm) capitale des H el riens, fut l'origine de son accroissement. Anxoni y transféra le siège épiscopal, et pendant quelque temps les premiers évêques de Viviers furent désignés sous le titre de BpùcJpi Albttmstt ; mais le nom de la ville ne tarda pas à prévaloir, et le pays des Uel viens reçut le nom de Yivarais. Viviers fut longtemps une ville triste et mal bâtie ; ses rues étroites et sales en rendaient le séjour malsain. L'évêque faisait alors sa résidence

habituelle à Bonrg-Saint-Andeol ; mais depuis un siècle In ville s'est embellie et aérée. Un de ses évêques (Villeneuve, baron de l'Argentièrre) y fit construire, à ses frais , en 1788, nn évêché qui est aujourd'hui un des plus beaux de la France, par sa position* ses bâtiments et ses jardins. Il vendit sa baronnie pour faire face k la dépense. — La cathédrale est un ancien édifice dont le chomr et le cloître sont des monuments de l'architecture gothique. La nef est moderne. Le séminaire, commencé dans le siècle dernier, est un vaste et bel édifice. — On voit aussi, à Viviers, un observatoire qui a loog-temps appartenu à l'astronome Flaugerguee, et quo les observations de ce savant ont rendu célèbre. — Apa , petit village aux environs de Viviers, est bâti sur l'emplacement de l'ancienne Alba.

Youxtx (la), cb.4. de cant, à 5 L E. de Privas. Pop. 1,980 bab. Cette ville est située sur les bords du Rhône et sur (la pente escarpée d'une colline. On y voit un vaste château qui a appartenu au duc de Venta dour, et où Louis XIII a séjourné. — La fidélité que les habitants de la Voulte montrèrent pour ce Roi , lors de la révolte du Yivarais, en 1629, leur avait acquis divers privilèges. — Avant la Révolution , leur territoire était assimilé pour les tributs royaux aux terres allodiales. Il n'était point soumis à la taille et ne payait d'autre

impôt que le vingtième, auquel les biens nobles étaient seuls assujettis. — De notre temps la Youlte a acquis une grande importance par l'exploitation d'une mine de fer, dont les détails suivants, empruntés au procès* verbal de la visite officielle qui en fut faite en 1820, font connaître le gisement et la richesse. « Le gîte de fer hématite exploité à la Vonlte, existe dans un monticule calcaire, à 80 ou 40 m. de distance du sol primitif. Il se compose d'une suite de bancs alternatifs de fer hématite compacte à grains fins, tantôt d'un rouge de sang et tantôt d'un rouge terne et calcaire argileux, plus ou moins mélangé de fer. Ces bancs, parallèles aux strates du terrain, se dirigent sur 4 heures, et plongent de 47° vers 10 heures. L'épaisseur comprise entre le toit et le mur est de 18 m., sur laquelle les bancs, utilement exploitables, occupent 8 à 9 mètres. La richesse en fer du minerai, à grains fins, est de 70 à 75 pour cent, celle du minerai schisteux, de 50 pour cent, et celle du minerai pauvre, de 20 à 85 pour cent. Le ravin de la Youlte, qui coule à peu près de l'ouest à Test, rencontre la couche minérale, et la met à découvert sur les deux rives, à une distance du Rhône d'environ 1,500 mètres. On suit de chaque côté du ravin la tête du gîte sur une longueur totale d'environ 1,000 mètres ; mais il est probable, par les indices du fer hématite et hydraté, que l'on trouve, sur le prolongement de sa direction, que la couche règne sur une longueur de plusieurs myriamètres. » — La mine de la Youlte est exploitée à la bouille, pour la compagnie des fonderies et forges de la Loire et de l'Isère. Il y existe 4 hanta fourneaux.

L'Aasjrxifti, sur la rive gauche de la Ligne, ch.-i. d'arrond., à 10 lf2 S.-O. de Privas. Pop. 2,919 hab. — Cette ancienne ville doit son nom aux mines de plomb argentifère qui y étaient exploitées dans le xix* siècle. Elle est située dans une profonde vallée, sur un rocher qui forme une espèce de promontoire baigné par les eaux de la Ligne. Cette rivière, ou plutôt ce torrent, coule dans un lit encaissé

par de hautes falaises et parsemé de rochers ; sur un de ces rocs , s'élèvent les vieilles ruines d'un manoir féodal , qui composent , avec les sites d'alentour , nn tableau imposant par son caractère sauvage. — L'Argentière est une ville mal bâtie , ses rues sont étroite* , tortueuses , sales et mal entretenues. — La

Krtie haute de la ville est néanmoins plus propre que la partie sse. Ses environs verdoyants sont aussi plus agréables. TouAicoïc , port sur la rive droite du Rhône , ch.-l. d'arrond. , à 14 1. N.-N.-E. de Privas. Pop. 8,971 hab. — La fondation de Tournon remonte à nne époque très reculée ; ce fut long-temps une place forte que défendait surtout un vaste château qui a longtemps servi de résidence aux comtes de Tournon , et dont il reste encore quelques constructions d'un aspect pittoresque. — Après la dissolution de l'empire Romain, la ville et le château de Tournon devinrent la propriété de l'église de Lyon , qui en fut dépouillé par Charles-Martel , lorsque ce prince érigea en bénéfice militaire plusieurs seigneuries ecclésiastiques, et les distribua â ses compagnons d'armes. Le clergé de Lyon se plaignit hautement de cette infraction à ses immunités. Pepin-le-Bret et Otariemagne furent sourds à ces réclamations. En 865, l'empereur Lothaire ordonna la restitution que l'archevêque de Lyon réclamait avec tant d'instance ; mais les seigneurs de Tournon refusèrent d'obéir aux ordres de l'Empereur, et leur résistance occasion» des guerres qui durèrent jusqu'au règne de Cbarles-le-Simple. — La ville et le territoire de Tournon ont appartenu successivement à la maison de Tournon , qui s'éteignit en 1644, aux Montmorency, aux Ventadour, et aux Roban-Soubise. — Parmi les édifices de la ville , on remarque les bâtiments du collège fondé par le cardinal de Tournon , et qui sous Louis XVI fut une école militaire tenue par les oratoriens. Ce bel établissement est occupé aujourd'hui par le collège royal. — Le château de Tournon sert maintenant de prison , il s'élève

au sommet d'une montagne escarpée, au pied et sur la pente de laquelle la ville est construite. Du château,

SD PB

la vue découvre à l'est la cour du Rhône, qui se prolonge jusqu'à Wixou, à travers de vastes plaines; le cours de l'Isère, jusqu'à Roman*, et la chaîne centrale des Alpes, à l'ouest, dont le montagne secondaire du Lyonnais et du Vivarais. — La situation et l'aspect de la ville sont agréables; son port, le meilleur du département, est très commode et bien entretenu; plusieurs grandes routes la traversent et s'y croisent; sur celle de Paris à Annecy, à la rive opposée du Rhône, se trouve le bourg de Tain, avec lequel Tournon communique par un beau pont suspendu avec des chaînes de fil de fer. Ce pont, le premier entrepris en France, sur une grande échelle, joint la solidité à l'élégance. Un autre pont suspendu se trouve près de Tournon, à l'embouchure du Doux. — A une demi-lieue de la ville, on remarque les ruines d'un pont antique, connu sous le nom de Pont-de-Cat.

Avignon, au confluent de la Cance et de la Durance, ch.-l. de canton à 7 l. N.-O. de Tournon. Pop. 8,000 hab. — Cette ville, la plus grande et la plus florissante du département, tire, dit-on, son origine et [son nom de] magasins de blé (Ammon) qu'ils avaient formés les Romains. — Les anciens auteurs la nomment Annonum et Annonum-utrum. — Elle avait autrefois le titre de marquisat et appartenait à la maison de Rohan-Soubise. — Elle eut beaucoup à souffrir pendant les guerres civiles du XVIII^e siècle, et fut plusieurs fois ruinée, mais l'industrie active et l'esprit inventif de ses habitants ont toujours promptement réparé ses désastres. — Sa position est agréable et pittoresque, ses maisons et ses dépendances occupent

plusieurs coteaux et le « vallon » qui les séparent. — Cette disposition naturelle empêche qu'on puisse saisir d'un coup d'œil l'ensemble d'Annonay, qui, vu de différents points, se présente toujours aux yeux sous un nouvel aspect. — La ville proprement dite s'élève sur l'angle formé par les deux rivières ; ses faubourgs occupent les rives opposées. Elle est bâtie et percée avec irrégularité ; aucun de ses édifices n'est monumental, mais les établissements d'utilité publique y sont d'une architecture convenable, bien tenus et bien distribués. Les maisons particulières sont aussi généralement propres et bien bâties. La ville, ainsi que ses environs, renferme un grand nombre de manufactures et d'usines auxquelles elle doit sa prospérité. Elle possède une vaste pépinière, propriété particulière ; et des promenades publiques agréables. — On remarque, sur une de ses places, un obélisque élevé en l'honneur du célèbre Montgolfier.

Saint-Peray, sur la rive gauche du Rhône et près du Rhône, ch.-l. de cant., à 5 I. 1/2 de Tournou. Pop. 2, 11 hab. Cette petite ville mérite plus d'être renommée pour les bons vins qu'on récolte dans ses environs que pour les constructions qu'elle renferme. — Elle est située dans une gorge, au pied des Cévennes, et près de la vallée du Rhône, dont elle est séparée par un haut rocher parallèle au fleuve, et que couronnent les ruines du château de Crussol. Saint-Peray est traversé par la grande route de Valence qui y forme une rue large, mais peu propre et mal alignée. On y remarque néanmoins plusieurs maisons d'un assez bel aspect. A quelque distance de la ville, se trouve l'ancien château de Beauregard, qui a servi de prison d'Etat et de maison de réclusion. — Le château de Crussol est l'ancien manoir des ducs de Crussol, tige des ducs d'Usés. Ses ruines, appelées les Comu-dt-Crussol, dominent le cours du Rhône et les campagnes de la Drôme.

BITZ8IOM BOUTIQUE ET ADMJKIBTm%JL*TYX.

Politique. — Le département nomme 4 députés. Il est divisé en 4 arrondissements électoraux , dont les chefs-lieux sont : Privas , Toumon , Annonay, l'Argentière.

■ Le nombre des électeur» est de 810.

Adm nrisTEATivs. — Le ch.-l. de la préfet. est Privas. Le département se divise en 8 sous-préfet. ou arrond. <

Privas» 10 cant., 102 comm, 107,000

L'Argentière. 10 109 108,478

Tournou 11 124 199,500

Total ;... 31 cant, 898 comm., 840,784 habit.

Jtariee dm trésor unifia, — 1 receveur général et 1 payeur (résidant à Privas) , 9 recev. particulier», 8 percepteur» d arrondi»».

Cowtrismtimu directs*. — . 1 directeur (a Privas») et 1 inspecteur.

ikmafneî it EnregUtrtmcnu— 1 directeur (à Privas)) , 9 inspecteurs, 9 vérificateur».

MjrptkètÊtt. — \$ conservateur» dans le» chefs-lieux d'arrondis»

Cêtr&mtimt UsdirccUs. — 1 directeur (à Privas), 1 directeur d'arrondissement, 8 receveurs entreposeurs.

ForéU. — Le départ, fait partie de la 29* conservât, forestière,

PottU et okmüttéu. — Le département fait partie de la 0* inspection, dont le chef-L est Avignon.— Il y a 1 ingénieur en chef en résidence à Privas».

JrTw**.— Le dép. fait partie du 10* arrond. et de la 6* divi». , dont le ch-4. est à Montpellier.

Asrev..— > Le dénartement fait partie , pour le» courses de chevaux du o* arrond, de concours , dont le chef ~lieu est Aurillac,

Militai*». — Le dénartement mit partie de la 9* division militaire , dont le quartier général ett à Montpellier.— Il y a à Priva» : 1 maréchal de camp commandant la subdivision; 1 sous-intendant militaire. — Le dépôt de recrutement est à Privas. — La compa-

5 nie de gendarmerie dénartementale fait partie de la 18e légion, ont le chef-lieu est à Nîmes.

JeroiciAimn. — Les tribunaux sont du ressort de la cour royale de Nîmes. — Il y a dan» le dénartement 8 tribunaux de 1^{re} instance , à Priva» , l'Argentière , Tournou , et 9 tribunaux de commerce à Annonay et Aubena».

Rxuoixoax. — Culte «émette**». — Le dénartement forme le diocèse d'un évêché érigé dans le ine siècle, suffragaat de l'archevêché d'Avignon , et dont le siège est à Vivien. — Il y a dan» le dénartement, — à Vivier» : un séminaire diocésain qui compte 110 élève» ; — à Bourg-Saint- Andeol : une école secondaire ecclésiastique ; — à Vernoux : une école secondaire ecclésiastique. — Le dénartement renferme 1 cure de 1** classe , 84 de 2*, 980 succursales et 101 vicariats.— 11 y existe 4 congrégations religieuse» de femmes , consacrée» principalement a l'éducation des filles.

Culte proteste*. — Les réformé» du dénartement ont 5 église» consistoriale» : — la 1^{re} à Lamastre, divisée en 4 sections, desservie» par 4 pasteur», résidant à Lamastre, Desaigne, Sainte- Agrève, Annonay;— la 9^e à Saint-Pierre-Ville, divisée en 4 sections , desservies par 4 pasteurs , rendant à Saint-Pierre-Ville , Gluras, Saint-Christoh et Vais; — la 8^e à Privas, divisée en 4 sections, desservies par 4 pasteurs, résidant à Priva», Chaumerac, Vallon et Lewans ; — la 4* à Vernoux , divisée en 8 sections , desservie» par 8 nasteurs , résidant

à Vernoux, Chalancon et Dubac ; — et la •• a la Voulte , divisée en 3 sections , desservies par 3 pasteurs , résidant à la Voulte-par-Saint-Peray, à la Voulte et à Meyer. — Le département renferme en outre des sociétés bibliques, des sociétés des missions évangéliques , des sociétés de « traité » religieux et 7 école » protestante ».

Uk rvxRsiTAïai. — Le département est compris dans le ressort de l'Université de Nîmes.

Instruction publiant.— Il y a dans le département i — à Tournou, un collège royal de 8^e classe , qui compte 189 élèves ;—un collège à Aubena ». — une école normale primaire à Privas. — Le nombre des écoles primaires du département est de 818 , qui sont fréquentées par le 1/41 élève », dont 9,888 garçon » et 8,188 fille ». — Les communes privées d'école » sont au nombre de 99.

Société » savawti », etc.— Il existe des Soc. d' Agriculture à Privas, à l'Argentière et à Toumon , et une Sec, du Statistique à Annonay.

aTOarirLAVXOM.

D'après le dernier recensement officiel , elle est de 840,784 h. , et fournit annuellement à l'armée 909 jeunes soldats.

Le mouvement en 1889 a été de ,

Moriages 9⁵⁷

Nmissames, Masculin ». Féminin ».

Enfant » légitime ». 6794 — 5,824 1 — — m% mmM

- naturel... 141 - 100 j Total 11,855

Dans ce nombre 8 centaines.

Le nombre de » citoyen » inscrit » est de 05,018 , %

Dont 98,488 contrôle de réserve.

49,197 contrôle de service ordinaire.

Ce» derniers sont répartis ainsi qu'il suit : 41,954 infanterie.

58 artillerie.

190 sapeurs-pompier».

On en compte : armés, 0,21 2 ; équipés , 1,782 ; babillé» , 4,799, 90,057 sont susceptibles d'être mobilisés. Ainsi, sur 1000 individus de la population générale, 190 sont inscrit» au registre matricule, et 58 dans ce nombre sont mobilisables; et sur 100 individus inscrits sur le registre matricule, 04 sont soumis au service ordin., et 88 appartiennent à la réterve. Les arsenaux de l'Etat ont délivré à la garde nationale 5,890 fusils, 100 mousquetons, 9 canon» , et un estes grand nombre de pistolets , sabre», etc.

Le département a payé à l'État (1891) :

Contribution» directes 2,162,599 f. 70 c.

Enregistrement, timbre et domaine» 1,391t880 11

Boisson», droits divers, tabacs et poudres. . . 772,108 88

Po»tea 154,810 87

Produit de» coupe» de bois v . . . 9,295 89

Produit» divers 198,838 89

Ressource» extraordinaire». 891,009 88

' "" Total. 4,907,171 1 89 e.

FRANCE PITTORESQUE. — ÀRDENNËS.

généralement dans la maison des parents des époux, où un re'pas a été préparé; puis on va continuer a boire et à danser dans le plus voisin cabaret. Il est d'usage que les mariés ouvrent le bal , mais ils s'en échappent aussi promptement qu'ils le peuvent, ce qui n'est pas toujours facile; car, par suite d'un autre usage malicieux, on les place sous la garde de surveillants. Néanmoins, il est bien rare que le mari , en homme intelligent , ne au soit pas ménagé une retraite sure pour la nuit. — Aussitôt qu'on s'aperçoit de la disparition des époux on se met à leur recherche. — Quand on les retrouve on les ramène au bal, bon gré , mal gré. — Dans le cas contraire, les surveillants maladroits sont le lendemain placés sur une botte de paille, et au milieu des acclamations universelles , traînés dans tout le village par les mariés, leurs parents et leurs amis.— On retrouve aux fêtes locales du pays, qu'on appelle Dédicaces, quelque chose de la joie bruyante et de la grosse galte qui caractérisent les Kermesses et les Ducasses flamandes; les Ardennais ont un peu des habitudes sensuelles et grossières de leurs voisins de Belgique; mais ces habitudes sont tempérées par des appétits plus sobres et par une galanterie moins emportée. — « Il n'y a pas de bonnes fêtes sana lendemain,» dit un vieux proverbe. — Dans les Ardennes ce lendemain appartient aux filles. — Le jour principal de la fête les garçons, au bal , font les invitations pour danser. Dès la veille ils vont en cérémonie dans toutes les maisons, avec une grande corbeille remplie de rubans de toutes les couleurs ; chaque personne en reçoit un nœud , 'qui flotte élégamment sur l'épaule gauche , semblable à de légères aiguillettes. Ce nœud, qu'on appelle les fouettes, est le billet d'invitation et d'entrée , l'engagement de venir et de danser. — Le lendemain de la fête, ce sont les filles qui invitent les garçons; combinaison intelligente qui répand sur toute Ja journée (car on danse du matin au soir) une gaité aimable, gracieuse, galante, coquette, au moyen de laquelle les demoiselles récompensent d'anciens attachements, en commencent de nouveaux, entretiennent des espérances

qu'elles veulent encourager, se vengent des négligences, de\$ dédain de la veille, ou des propos de toute Tannée; c'est pour elles un véritable jour d'émancipation. — 11 est rare que dans une Dédicace, aux plaisirs de la danse ne se joignent pas les exercices du tir. — Les habitants des Ardennes, chasseurs déterminés, sont généralement bons tireurs et aiment à faire preuve de leur adresse. Une montre, ou quelque autre bijou en argent, est le prix du vainqueur. — On a compté de tout temps dans le pays un grand nombre de compagnies des chevaliers de l'arquebuse. L'établissement de celle de Mézières remonte à 1563.

On parle français dans toute la partie du département qui forme la vallée de l'Aisne et dans les villes du bassin de la Meuse. De ce côté, les habitants des campagnes ont un patois qui participe à la fois du wallon et du lorrain , mais ils n'en font usage qu'entre eux , dans les joies de leurs fêtes locales et lors de leurs travaux communs dans les champs ; tous les hommes comprennent et parlent le français assez pour converser avec les étrangers et les habitants des villes. — Afin de donner une idée du patois ardennais, nous citons ici quelques versets de la parabole* de l'Enfant prodigue :

Ou n'orna avo deu s'afan ; Un homme avait deux fils.

L'pc jaua di a s'per : « Ma per, Le plus jeune dit à son père :

« bayo'm c' qui do m'revene de - Mon père , donnei-moi ce qui

« ■vos bio.» et l'pcr l*esy f gi «doit me retenir de votre bien,»

- rpar taché de s'bîn. et le père leur fit le partage de

son bien.

In po spré, l'pe jaun d'sé den Peu de jours après , le plus

s'afan , apré aboi ramacbi ton jeune de ces deux fils , ayant

ç'qu'il avo , s'a n'é allé din in amassé tout ce qu'il avait , s'en
 paï étranger mou Ion , où y alla dans un pays étranger fort
 guernouia ton t'hin pa de excé éloigné , où il dissipa e pa t!é
 débauche.

guernouia ton t'hin pa dé excé éloigné , où il dissipa tout son •
 ■»■ «f» «tAti«M<»ii» bien en excès et en débauches.

NOTES BIOGRAPHIQUES

La Biographie des Ardennais qui se sont fait remarquer par leurs écrits , leurs actions , leurs vertus , etc., (par l'abbé Bouillot) forme deux volumes in-8. ; nous devons nous borner à en extraire quelques noms :

L'abbé Batthux, critique et littérateur estimé ; le conventionnel Baudiit 4*s Ardnmt* , qui fut un des premiers membres de l'Institut ; le général Béchet, militaire distingué , ancien premier aide de camp du maréchal Ney ; le brave Bertêcbe , si connu par son héroïque conduite à Jeinmapes , où il délivra le général Beurnonville et tua de sa main sept dragons autrichiens; le général Bertov, qui , par ses services distingués en Pologne et en Espagne , aurait mérité une fin moins tragique ; Bonhe, ingénieur hydrographe , dessinateur, dans le siècle dernier, d'un grand nombre de cartes; l'abbé Boxnevxe , dont les oraisons funèbres ont , de nos jours , obtenu de la réputation ; le littérateur Boquillox , auteur de phisieurs ouvrages estimés sur les sciences mathématiques et l'histoire; un des plus célèbres astronomes du xviue siècle, La Caille; le savant Clouet, chimiste célèbre et mécanicien industriel ; les deux frères Cochelet : l'un , ancien administrateur militaire, fut un des naufragés de la Mé-

duse, et publia la relation de ce naufrage célèbre; l'autre, après avoir rempli des fonctions publiques en France et eu Allemagne , est aujourd'hui consul général à Guaâmala ; le père Coffin, célèbre poète latin ; le général de Cowtamizte. qui, au prix de sa fortune, a doté la France de l'industrie importante de la fabrication du laiton; le célèbre Corvisart, médecin de l'empereur Napoléon; le compositeur Daussoigne, neveu et élève de Méhol; le conventionnel Dubois-Chakcé, ministre de la guerre sous la République ; le savant abbé t/Ecui, littérateur et bibliographe distingué par son érudition ; le fameux CkmHitr di Gersov, chancelier de l'université de Paris ; un vétéran de Marc n go, le mécanicien Guillaume, inventeur d'une charme perfectionnée qui a remporté le prix au concours ouvert par la société royale d'Agriculture ; l'habile géomètre Hachette, membre de l'Académie des Sciences, et élève de cette belle Ecolt dm Gémit de Mézières, qni a produit d'Arçon, Meunier, Carnot, etc., et quia servi de modèle a Y Ecolt entiral* dts Trmtmm* publiées , devenue depuis Ecolt Polytechnique; le savant mathématicien Halma, helléniste distingué ; Du H au , qui fut précepteur de Frédénc-le-Grand et secrétaire d* l'Académie de Berlin; les lieutenants généraux Hardy et Hulot; le général d'artillerie Hulot d'Ose&y; l'abbé Hdlot, auteur d'une Htstoirt d'Aftignjr; le géographe Lafie; le général Lardekois, qui sous la Restauration fut gouverneur de la Guadeloupe et du château des Tuileries ; le physicien Lepuitr.e- Giheau, membre de l'Académie des Sciences; le général Liov, offirier distingué de cavalerie ; l'abbé Ûm/omr dm Lohooerue , ai célèbre au commencement du xviii* siècle par sa science profonde et »a vaste érudition; Mabilloa, bénédictin qui mérita d'être présente à Louis XIV comme It religieux le plus savant dm royoume; l'illustre maréchal Macdon ald , qui est né à Sedan et non pas à Sanoerre, comme le disent quelques biographes ; le farouche Jteotrt de La Marc* , surnommé le grand svnglier dtt Ardrmts ; sosi fils et son petit-fils, Roktrt JII et Rotert W, tous les deux maréchaux de France; Charlmitt d* La Marcx, qui

transporta, par son mariage , la principauté de Sedan et le duché de Bouillon dans la maison de Turenne; Méhul, célèbre compositeur de musique, regardé comme le chef de l'école française moderne; le fameux Jean Mesleiers, curé d'Étrépigny, dont le Testament a fait grand bruit dans le siècle dernier, et que Sylvain Maréchal a placé dans »on Dictionnaire des Auteurs à Paris, ancien ministre de la guerre sous 1^{re} République; l'ingénieur l'harits de Paravey, connu par ses travaux sur les mathématiques, l'astronomie et les hiérophlyphes; Charité Roux , mécanicien et astronome, auteur de la machine uranographique qui représente en action les mouvements des corps célestes ; le général Carlet de la Rosière, qui, dans le siècle dernier fut un des plus célèbres officiers de l'état-major de l'armée française , auteur d'un grand nombre d'excellents ouvrages sur l'art militaire; le savant professeur de physique, Félix Savart, membre de l'Académie des Sciences; le général Savary, duc de Rotondo , qui fut ministre de la police sous l'empereur Napoléon; le fondateur de la Surbonne, Robert de Sorbon, chapelain et confesseur de saint Louis; le brave Tranchesi, qui en 1816 défendit Mézières contre les Prussiens; l'illustre maréchal de Turenne, ce grand homme qui faisait honneur à l'humanité ; le philanthrope Saxt-Yves, habile oculiste du xiii^e siècle ; le général Veillette, qui se distingua dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, et notamment au siège de Badajoz; etc. , etc.

TOVOOBAnOB.

Le département des Ardennes est un département frontière, région du nord-est , formé de parties de la Thiérache, de la Haute-Champagne et du Hainaut français. — 11 a pour limites : au nord , la Belgique ; à l'est , le grand duché de Luxembourg et le dep. de la

J't if.'-, <v pur

{rtavr fut- hiituiffi'rmif rf Sait\

FRANCE PITTORESgUE. -- ARDENNES.

Meusët au sud, le département de la Marne; et à l'ouest, celui de FAisne. H tire son nom de la célèbre forêt des Ardennes, qui le couvrirait autrefois en grande partie. — Sa superficie est de 513,015 arpents métriques (1).

Soi. — Le sol se divise en quatre régions distinctes ; calcaire , schisteuse , argileuse-coquilliere et crayeuse ,

qui constituent deux natures différentes. — Au nord, où ominent le schiste et la pierre calcaire , se trouvent des bois et des bruyères incultes. Les vallées des parties centrale et méridionale , dont le fonds est spécialement argileux , présentent des terres fertiles qui produisent abondamment toutes sortes de grains , et offrent de beaux pâturages La. partie crayeuse du territoire , située au sud-ouest , sur les limites du dé-

. parlement de la Marne, est une vaste plaine nue et aride, où les arbres mêmes ne croissent pas.

Montagnes. — Le vaste plateau que forment les montagnes du département , est une des ramifications des monts Faucilles qui se rattachent à la chaîne des Vosges; il -occupe l'espace entre la Meuse et l'Aisne , prend audessous de Saint-Michel la dénomination de plateau cVArgonno , qu'il conserve jusqu'à Mézières , et se lie plus loin avec le plateau élevé de Rocroi. La chaîne prinieipale de l'Argonne , qui détermine les versants de la Meuse , de l'Aisne et de l'Oise , s'étend du sud-est au nord-ouest depuis Buzancy jusqu'au-delà de Launoï , et remonte ensuite vers le nord jusqu'à Rocroi. Ses points culminants sont de 4 à 500 mètres au-dessus du niveau de la mer. — 11 est à remarquer que la Meuse ne coule point dans le sens de la pente générale du terrain , qui s'élève à mesure qu'on avance vers le

nord ; ce fleuve s'est au contraire creusé une route dans une direction tout-à-fait opposée à celle que naturellement

' il paraissait devoir suivre.

Forêts. — Les forêts occupent plus de la cinquième partie de la superficie territoriale (132,612 hect. , sur 6 13,01 5). «Elles occupent principalement la partie qu'on désigne par le nom d'Ardenne. — Le sol forestier peut se diviser en trois sortes de terres bien distinctes ; 1° Un sable siliceux, plus ou moins mêlé de particules schisteuses. C'est le sol qui domine sur la rive droite de la Meuse*, depuis Yrigne-Meuse jusqu'à Layfour ; et sur la rive gauche , depuis Charleville seulement, mais en s'étendant jusqu'à la source de la Sormonne ; — 2° Une terre calcaire et profonde, mêlée d'un peu d'argile , comme le sol des forêts de Signy, l'abbaye, etc. ; — 3° Une terre calcaire où la craie commune domine , comme le sol des coteaux dans les forêts d'Elan , du Gheneau , etc. — Dans la première, prospèrent les taillis de chêne et de bouleau. — La seconde produit les plus beaux chênes. — Et la troisième est celle où le hêtre , que l'on surnomme l'olivier du Bord , réussit à merveille.

Rivières. — Les deux principales rivières et les seules navigables sont la Meuse et l'Aisne ; cette dernière n'a même été canalisée que depuis l'achèvement du canal des Ardennes. Le Chiers, la Bar, la Yence , la Sormonne, la Semoy et le Viroin , sont les plus forts affluents de la Meuse ; l'Aire , la Vaux et la Retourne , se font remarquer parmi les affluents de l'Aisne. — L'Oise est au

(1) Les limites du département sont encore les mêmes, à l'intérieur, que celles de 1790 , lors de la division territoriale par l'Assemblée constituante , à l'exception de la commune de Cesse, qui faisait partie du canton de Mouron (arrondissement de Sedan) , et qui, en 1811 , a été réunie au département de la Meuse. — Les traités antérieurs à 1814 avaient considérablement augmenté le département

des Ardennes : de 1799 à 1814, même jusqu'en 1919, il compta 698 communes. On évaluait alors 4* superficie à 644,798 hectares. Mais par suite du traité des limites de 1890, fait pour l'exécution des traités de 1816, on en a retiré, pour réunir au royaume des Pays-Bas, les cantons de Philippeville , Gédine , Chimay, Couvin , Beaumont , Walcourt , Florenne et Beauraing ,

Sut faisaient partie de l'arrondissement de Rocroi ; les communes de Sugny, Pussemange et Bagimont , qui appartenaient à l'arrondissement de Mézières ; et le canton de Bouillon , qui circonscrivait au nord l'arrondissement de Sedan.

nombre des rivières qui ont leur source dans le pays.

— La Meuse est navigable sur tout son cours dans le département , et depuis Verdun (Meuse) , sur une longueur de 261,000 mètres. Sa pente de Verdun à Givet est de 100 mètres. Ses crues s'élèvent à 17 pieds au-dessus des plus basses eaux.

Canaux. — Le canal des Ardennes établit une communication entre l'Aisne et la Meuse, au moyen de la Bar, rivière qui a été canalisée. Le point de partage du canal des Ardennes est à Cbène-le-Populeux. Sa longueur totale , de la Meuse à l'Aisne , est de 38,451 mètres ; il a 10 mètres de largeur et 1 mètre 60 centimètres de tirant d'eau. Le biez de partage , à Pont -Bar, près de Cbène , se trouve à 79 mètres 40 centimètres au dessus du niveau de l'Aisne, et 17 mètres 15 centimètres au-dessus de la Meuse ; aussi la pente du côté de l'Aisne est-elle rachetée par 27 écluses , et celle du côté de la Meuse par 7 seulement. Outre ces 34 écluses , on y remarque 10 gares , 10 ponts sur écluses et 29 ponts isolés. Les ponceaux et aqueducs sont au nombre de 35 ; enfin , du côté de la Meuse , il existe un bel ouvrage d'art , le souterrain de Saint- Agnan , qui traverse , sur une longueur

Êueur de 262 mètres , la montagne de Cheveuge ; la auteur de la voûte y est de 6 mètres 50 centimètres ; la largeur du canal est de 5 mètres 60 centimètres au fond , et de 7 mètres à la superficie de l'eau , dont la profondeur est de 2 mètres 20 centimètres. — 11 existe un projet de canal qui traverserait Mézières et éviterait aux bateaux de la Meuse le contour de l'Ile Saint Julien.

— La navigation difficile en cet endroit serait ainsi réduite , d'une longueur de 9,400 m. , à une de 580 ni.

Routes. — Le département est traversé par 6 routes royales , dont le parcours est d'environ 365,678 mètres. Il possède 4 routes départementales d'une longueur d'environ 88,594 m. , et 6 grandes communications vicinales, dont la longueur totale, après entier achèvement, sera d'environ 130,000 mètres.

XaVréomoioWE.

Climat. — Le climat du département, sujet à des chaleurs très fortes et à de brusques variations , est généralement froid. — La température moyenne est de 1G° 28'. 11 y tombe annuellement environ 33 pouces d'eau.

Vents. — Les vents du nord, du nord-est et du nordouest sont ceux qui soufflent le plus généralement.

Maladies. — Les affections catarrhales et rhumatismales, les maladies cutanées sont les plus communes. On remarque des goitres dans quelques localités du bassin de la Meuse.

Régne animal. — Dans le bassin de la Meuse et dans l'Ardenne les animaux domestiques, quoique vigoureux , y sont généralement d'une petite espèce. — Les vaches y fournissent peu de lait; mais les moutons y sont renommés pour la qualité de leur chair et la beauté de leur laine. — Les animaux domestiques de la vallée de l'Aisne,

élevés dans de bons pâturages, sont de grande taille et d'espèce assez belle. — Le département abonde en gibier, on y trouve des chevreuils, des sangliers, des lièvres, des lapins, etc. Parmi les animaux nuisibles on remarque les renards et les loups, auxquels on fait une guerre continue. — Les rivières sont poissonneuses. La Meuse fournit de beaux saumons. — Le pays nourrit nombre d'oiseaux de diverses espèces, auxquels viennent se joindre, dans la saison, une grande variété d'oiseaux de passage et d'oiseaux aquatiques.

Règne végétal. — Sous ce rapport, le département ne paraît offrir rien de particulièrement remarquable. Les forêts se composent de chênes, de hêtres, de frênes, d'ormes, de charmes et de bouleaux. On y trouve en arbustes le houx, le genévrier, le merisier, l'épine noire, etc. — Les landes offrent plusieurs espèces de bruyères et de genêts. — Le sol humide des forêts produit un grand nombre de champignons et de bolets, parmi lesquels il en est d'excellents.

Règne minéral. — Des mines de fer de bonne qualité (à Buzaöcy, Grand pré, Monihermé, Flize, Raucourt* Sedan, etc.), des carrières d'ardoises qui passent, à juste titre, pour les meilleures de France (à Fumay, Fépin, Folamprise, Chamois, Monlhermé, Siftny-le-Petit, etc.)» figurent en première ligne parmi les richesses minérales du département. — On y trouve aussi de la bouille, du plomb, de la calamine, des marbres de toutes couleurs, de l'argile à creuzet, du sable propre à la vitrification, etc. — Il est probable que des recherches faites avec soin y feraient «découvrir du sel gemme; car, près de Mezières, dans la commune de Prix, un puits artésien a fait jaillir une fontaine d'eau salée.

Eaux minérales» r— On me cite aucune source d'eau minérale. Il existe à Sedan une source d'eau chaude dite Fontaine Sainte-Claire.

Curiosité naturelle. — La Fosse aux Mortiers, près de Signy-l'Abbaye, est un lac situé sur une montagne isolée. Ce lac était autrefois

considéré comme la seule curiosité naturelle de la Champagne. Aucune source, aucun cours d'eau ne l'alimentent, et néanmoins, quelles que soient l'abondance des pluies et l'évaporation causée par la chaleur, ses eaux conservent toujours une égale hauteur. Il a une profondeur inconnue, une sonde de plus de 400 pieds n'en a pas atteint le fond, seulement on a cru remarquer que les parois intérieures diminuaient en forme d'entonnoir, ce qui a fait considérer ce lac, légèrement sans doute, comme le cratère de quelque volcan éteint depuis nombre* de siècles. — La terre argileuse de ses bords, dont la pente est assez raide, et qui sont toujours mouillés, en rend l'accès presque inaccessible, excepté pendant l'été. Les bœufs qui s'y abreuvent courent quelquefois risque de s'y noyer ou de s'y embourber. C'est pour cette raison qu'on le nomme la Fosse aux Mortiers,

TUAS!, BOURGS, CHATEAUX, ETC

Mézières, ville forte sur la Meuse /ch.-l. de préf., à 58 l. fût TT-E. (Distance légale de Paris, on paie 29 postes 3j4.. Pop. 3,759 hab. — Cette ville, située sur le penchant d'une colline, à l'extrémité d'une presqu'île formée par la Meuse, qui la traverse deux fois « est entourée de fortifications considérables et dominée par une bonne citadelle. — C'était au gouvernement de place d'aujourd'hui ci-devant Retbélois. C'est aujourd'hui une ville de guerre de 2^e classe. — L'origine de Mézières remonte au ix^e siècle, à l'époque où, en 899, son château fut construit par un seigneur nommé Hellebarde. On prétend que le nom de la ville, en latin Maccriensis, vient d'une statue du dieu Mars, trouvée en creusant les fondations de ce château. — Les seigneurs de Mézières furent souvent en guerre avec les archevêques de Reims. Dès 910, l'archevêque Foulques s'empara de leur château, qui fut rendu en 911 à Canas, fils du fondateur Hellebarde — En

989, le fief de la colline qui domine ce château se couvrit d'habitations bâties par des réfugiés de Rethel. — En 940, sans doute à cause de la protection accordée aux réfugiés, Balthazar, comte de Rethel, vint mettre le siège devant Mezières et s'en empara. — Mezières fut prise une troisième fois, en 977, par Adalhéron, archevêque de Reims. — C'est en 1176 que la première église, en l'honneur de saint Pierre, fut construite dans l'intérieur du château. — En 1214, la population reçut un notable accroissement par des Liégeois qui s'y réfugièrent. — Le lien étant devenu considérable, Hngues III, comte de Rethel, lui accorda, en 1176, le titre de ville. — Le château et l'église collégiale furent détruits, en 1305, par un incendie; mais le château fut promptement réparé. — On fait remonter à 1412, l'établissement de l'Hôtel-Dieu. — En 1468, un grand nombre de Liégeois vinrent encore chercher un refuge à Mezières. — C'est en 1479 qu'eut lieu la première fondation de l'église paroissiale; la ville ne possédait alors qu'une petite chapelle dédiée à saint Julien, au milieu du cimetière. Le vaisseau de l'église de Mezières, remarquable par l'élévation de ses voûtes intérieures et par un beau portail, ne fut achevé qu'en 1564; la construction du portail actuel n'eut lieu qu'en 1586. Le clocher date de 1626. — Lors de la guerre contre Charles-Quint, en 1626. François I^{er}, à la suite d'un conseil de guerre tenu à Reims, allait donner l'ordre de ravager le pays pour l'affaiblir, et de brûler Mezières, qu'il considérait comme une place trop faible pour soutenir un siège; on espérait ainsi arrêter la marche de l'armée impériale, qui venait de s'emparer de Metz et de ravager le Luxembourg, Bayard s'opposa à l'incendie de Mezières, et offrit de défendre la

ville, en disant au Roi: « Il n'y a pas de places faibles, quand il y a des gens de bien pour les défendre. » Le Roi accepta; Bayard se jeta dans Mezières avec 9,000 hommes seulement; la ville fut aussitôt cernée sur les deux côtés de la Meuse, par 40.000 Autrichiens

aux ordres du comte de Flassja et du général de Fickengbein et le siège commença. Ce fut alors que furent ternes les premières bombes dont l'histoire s'agit. Pendant les six semaines que dura le siège, on en jeta plus de 40.000 dans la place. Ce feu terrible et le genre nouveau des projectiles, n'abattirent point la résolution de la garnison qui, dans sa défense, fut bravement soutenue par les bourgeois. — Les habitants de Mezières vénèrent encore la mémoire du chevalier sans peur et sans reproche ; son étendard, sur lequel on voit empreinte son effigie, est depuis trois siècles déposé à l'église de la ville, et chaque année le 27 septembre, jour anniversaire de la levée du siège, « une cérémonie solennelle portant ce glorieux drapeau, parcourt la ville, suivie par les autorités locales et escortée par la garde nationale.

— En 1552, Henri II et Catherine de Médicis visitèrent Mezières. — En 1565, le palais des Tournelles (qui n'existe plus), y fut bâti par Gouzaige de Mantoue. — La ville fut pavée en 1567. — Le mariage de Charles IX avec Elisabeth d'Autriche y fut célébré en 1570. — L'érection de la citadelle sur son emplacement actuel remonte à 1590. On détruisit pour l'édifier le faubourg de Berunene. La peste fit, en 1638, de grands ravages ; il mourut 1,100 personnes. — La reconstruction de l'Hôtel-de-Ville date de 1732, celle de l'Hôtel-Dieu de 1746. — Ce fut en 1750 qu'on y fonda l'école royale du génie. — Trois siècles environ après l'héroïque défense de Mezières, par Bayard, cette ville eut à soutenir un nouveau siège.

— En 1815, après la bataille de Waterloo, les Prussiens, les Hessois et les Westphaliens réunis, cernèrent la ville, et la sommèrent de se rendre ; sur le refus des habitants et de la garnison, les préparatifs de siège commencèrent ; l'artillerie, servie par les canonniers bourgeois aidés de quelques artilleurs de l'année, détruisit long-temps les batteries ennemies à mesure qu'on les établissait. Les alliés bombardèrent la ville. L'attaque et la défense soute-

nues de part et d'autre avec o|iSniâtreté . durèrent 41 jours, et se terminèrent par une convention honorable pour la garnison ; l'ennemi avait perdu environ nyOfr homme* pendant ce siège. —Ce feten témoignage de, la satisfaction poar le belle conduite des habitants, que i-oai* XVIII donne pour draneen à la garde nationale de cette ville, l'étendard même de Bayard, dont il a été question pins haut. — Mezières est une ville petite et généralement mal bâtie. Les seuls édifices publics qu'on y remarque sont l'Eglise paroissiale , la Préfecture et l'Hôtel - Dieu. On y trouve une bibliothèque pnbligne , riche de 4,©**J volumes.

GnAfti.CTii.Le , sar la rive gauche de ta Menée , ou.-L de cent., A If 4 de 1. N. de Mezières. Pop. 7,77* h.— Cette jolie ville, se trefois place forte v n'est séparée de Mezières que par une belle rbaosjc* bordée d'arbres. — • a fondation de Gharlr ville est toute nouvelle. Le 6 mai lb<)5 , Charles Conzagne , duc de Revers et de Mantone, en posa la première pierre el lui donua son nom. La ville fut bâtie régulièrement et fortifiée plutôt, néanmoins disent les auteurs du temps , pour l'ornement que pour en faire une place de dé* feu se Les ducs de Nevere et de Mantone exoerçatent , dans cette ville et snr set dépendances, tons sea-dreits de souveraineté, lâs y svaient en outre un conseil souverain pour rendre le justice (ce fut pour tenir cette nouvelle ville en respect que Louis XIII nlf en i639, élever sur le Mont-Olympe, un château fortifié, détruit en 1689 , lorsque le gouvernement de Cbarlevillc fut réuni à celui de Mezières. Ferdinand-t hurles de Gonzagne étant mort sans enfants, en 160* , la,êonveraineté de Charleville passa par succesaiwa s Anne de Bavière , veuve de Meuri- Jules de Bourbon , prit oe de « onde, qui la transmet à ses enfants. Le» prince» de Coodé ont consens jusqu'en 178 ' , le tjirc de seigneur de Clurlrvillc. Les sWtiunstinne de cette place, jugées inutiles par Louis XIV , furent détruites en 1686 et 1687 , et cette destruction devint pour la ville la cause d'un plus

grand a ce roi» sera en t et d'une grande prospérité. Elle avait déjà été favorisée par rétablissement d'une manufacture d'armes à feu , fondée en 1660 , et qui vient d'être mpf trintée. Elle possède en outre ua port commode sur la Menée» qui , lorsque le canal des Ardenoes sera trrmuë , aurai ue« eomsnn nient ion peu dispendieuse avec Paria, par la Seine, l'Oise et l'Aisne , et contribuera encore au développement d'un commerce déjà très actif. Les rues de Charleville sont propres , larges et bien alignées; les maisons à peu près d'nne égale hauteur , tontes cou» vertes d'ardoises , généralement régulières , ont no aspect d'as* sancê et de gsité agréable à voir. 11 y a quatre mes principales où tontes les autres viennent aboutir et qui se coupent s angles droits. Au centre de la ville primitive se trouve une belle place publique entourée d'aride* et décorée d'nne sofieibe fontaine De cette place dite iJucalé, on voyait autrefois les qnatre perses de la viUe. Caarlevilie possède au hôpital , un collège eonjinnai v une salle de spectacle , un cabinet d'histoire naturelle et d'ants* quitéa, et une bibliothèque publique riche de XijntiO volasses, — Parmi les agréables promenades des environs, on ressarsjae celles des Allées et de la route de Flandre et du Petit-Bois , silo* sur les

FRANCK PnTORESQDE. — ARDFJSWKS.

bords de la Meuse» et dont la plantation remonte à l'année 176é5, Un bec qui existait sur la Meuse, de Charlevjlle eu Petit-Bois , a été remplace, en 1&3 j, par «m beau pont suspendu, en fil de fer, axsex solide, pour donner passe aux chariots fortement chargée, et Bejne au a traîna d'artillerie.

Mostbxxisx, ch.-L de cent. , à 4 1. N. de Mérières. Pop. 1,060 hab. — Ce bourg , agréablement situé aar la rire gauche de la Meuse, à une petite distanrc au-dessous du confluent de le Senior, renferme plusieurs grands établissements industriels. 11 se trouve dans une

des parties les plus pittoresques du département. Le pays d'Arienne est montagneux, froid, mal b**i*é*gasse** aride, mais In grande vallée de la Meuse, et les nombreuses Tallées secondaires oui en dépendent, ont un aspect bien différent. La fret*** cheur des eaux y entretient a ne végétation vigoureuse et verdorante , des arbres d'une hauteur et d'une force dont «ont privés les grêles bouleaux, et les chênes languieseuts du reste dn paya, couronnent ces vallées, et décorent leurs pentes. — Les rives du fleuve, qui s'est creusé un lit étroit et profond entre des rochers et de liantes montagnes , août animées par les habitations d'une population active et industrielle. — £o descendant la Meuse de Monthemé à Kevin, les plus charmant*** points de vue, les paysages les plus variés , se succèdent et se développent Ici s'é*** tendent de vertes prairies égayées par le» travaux dés faneurs ; la, dans un vallon Agreste , on vuit poindre le clocher de quelque ancienne abbaye, et à côté le haut ofeéusane de briques au-dessus duquel oodoie en noir panache de fuuiee annonçant au loin tpte l'ancien asile de la prière et du repos est devenu celui de l'industrie et du travail; aux fabriques *e mèjeut les. maisons de campagne blanches an milieu de repaisse verdure; après ces gorges où flamboient la nuit les Ibarnaises ardentes des verreries, vient le vallon resserré et rapide que parcourt , comme nn filet d'argent, un ruisseau dont les cascades muitipbées donnent la rie à des usines , et font tourner des moulins. Pois tont à coup se dresse nn sombre rocher, nue haute montagne qui rewerre se fleuve profond dans une gorge étroite où «les échus répètent Le bruit des voix, celui desaviruns, celui des chevaux qui trottent en traînant quelque barque chargée de belles ardoises de Fuway, ou des cuivres de fti-pelle ; ou Fou entend le son aigu des clochettes deê chèvres suspendues à quelques cents pieds plus haut eux flancs de la montagne a pie , et / dévorant quelques rares buissons.

SiCJiY-i.'laaAYx , sur la Vaux, ch.-L de canr., à 6 1. O. de Me*
sières. Pop* IjAl hab. — Cette petite ville doit son origine à une an-
cienne âbbsye de bénédictins, f «vidée en 1134 par saiot Bernard, et
qui fut enrichie par les libéralités des comtes de Champagne. Il en
reste quelques bâtiments qui depuis la révolution ont ité appliqués à
des usages industriels. Parmi les seigneurs qui contribuèrent à ac-
croître les richesses de ce monastère, ou en cite on qui passa on sin-
gulier contrat avec le fondateur. Le seigneur de CluUiUon donna par
acre authentique a l'abbaye de Sigoy un vases terrain en échange
duquel saint Bernard lui promit autant d'arpents dans le ciei qu'd en
donnott sur la terre. Le contrat original existait encore an milieu dn
siècle denuer dent lechactrier de J'ab* baye de Sígujr,

ExTiut,, aw l'Aisne, eh,-L d'arrond., à 12 1(1 \$*-Q. de Mézière*.
Pep. à\à&i hab, ■ «— Cette ville ancienne doit son origine à un fort
(«««//«*. JUteetem), construit par le» Romans, pour garder le
passage de l'Aisne. On y voit encore les ruine* d'une grosse tour très
élevée qui a dû eu faire partie. •— AetJiel était autrefois la ennitaie
d'une des sept coultés-pairies de la Champagne, Eu liai , ce comté
fol érigé en duché par Henri M , en fttveur d'un des dues de tfever*
et de Manhmc. Acquis pins tard par le cardinal Maxarin , il devint ,
en 1663 , une doché-pairie dont le premier titulaire fut Charles de
Porte « duc de la MeiUeraye, qui épeuae Hertensc Menciui, nièce ex
héritière du cardinal. — Bethei était nue place fortifiée et qui fut
pUuieurs fais prise' et reprise. — Les Espagnols «'en emparèrent en
1650 ; mais elle fut reprise la sneme année par l'armée française,
sons les ordres dn maréchal du Plessis~Pra»lin. — Turenue, qui
était alors dans le parti de la Fronde, ayant appris l'investissement
de le place, /était Lise, arec tons les Allemand», les Lorrains et les
Français qu'il avait po rassembler an nombre de «,«00 nommes , de
se mettre en marche our «n taire lever le siège, mais déjà les Espa-
gnols avaient eueodenué la ville. U voulut se inuier ; le maréchal do

Plestia-Prnsiia le joignit entre les villages de Smid* et de Sam***
 *«'>**• et lui liera bataille avec des fitree» bien supérieures.— Le vi-
 comte de Torenne fut vaincu, cette défaite perfa «a coup sensible nu
 parti des Irnudeurs, — Les Espagnols, conduits par le prince de Co-
 odé, s'emparèrent de Aethel en 1004. Mais peu de mois après,
 T«reeoe, aidé du maréchal La Férié , la leur reprit après quatre jours
 d'attaque. — Cette ville ne possède aucun monument remarquable.
 EU* « déjà beaucoup gagné à l'ouverture du canal des Ardenoe, et
 s'embellit peu à peu.

CusTexu-PoBxu&a , sur la rive droite de«'Ai*ae, ch.-l.decani., è 2
 1 l{10 de Aethel. Pop i,*67 hab. -^ Cette ancienne ville eet située eu
 pied duo eecien château qui lui a donné son nom (écrira* Porcieaum
 «a Porcinctum) et qui a été bâti- sur un rocher

dont elle n'eu séparée que parla rivière. — Ce n'était autreiote
 qu'une simple seigneurie qui relevait du comté de \$ainie-Meno*
 faould. — h> oui de Chiteau-Porcica le vendit, en 1306, à Thibault,
 comte de Uumpegoe. — Cette seigneurie" passa , avec U Champagne
 , au pouvoir de Philippe-) evjkl, qui l'ériga en conté » en faveur de
 Gaucher de Cliaillon , connétable de France , dent U reçut en
 échange U terre de ChâtiUwH*r*Mv*9m Jean de Chatillon céda le
 comté de Chaicau-Porcieu , en 1 J&5 , g Louisde France, due d'Or-
 léans, d"ut le fils aiué, nommé duc d'Orléans, le vendit à Antoine de
 Croujr, weur de &eery, povr payer sa rançon. — En 166M, Charles
 IX y joignit plusieurs terres et l'érigea en principauté en faveur de t-
 harles de Creey.— De cette maison, la priucipauté de Giatean-Por-
 cien. passa, en J60ë,deaa celle de Gonxague* de Mantoue , et fut ac-
 quise f en IGoe*, par le duc de Maxarin. Cbateao-Porciee a son tenu
 plusieurs siècle»; les Espagnols s'en rendirent maîtres en Iboû ;elle
 fut reprise la même année par lee Français. — .eVéocnpée de nou-
 veau par les Espagnols, en 1642, les Français la leur enlevèrent l'an-
 née suivante. — Cette ville ne possède aucune construction digne de

remarque} on y voit quelques constructions particulières d'esses bon font.

Rocaox, pièce. forte et eh, -h d'arr, ,à 7 L U? #-o. de Me* xières. Pop, XfiTi hab. — Cette ville de guerre, située sur un des plateaux les plus élevés dn département, eu à 391 mètre* au-dessus du niveau de la mer C'était un des eonrerajenanots de place dn ci-devant Jiçthé-lois; die est assez bien /orties*, lia ierterejsnt restaurée à plusieurs reprises « doit son origine à François 1er qui la fit construire afin de protéger le Champagne contre les Pays* Bas. — Ce fnt dans Je plaine de Roeroi , à droite de la route de ' Flandres , que, le 19 mai H>43, fut livrée, par le due d'finghein , depuis prince de Coudé, cette bataille célèbre on furent détruits les derniers restée de le rm-iûMtaM* iefeeierit esp*gm*U, — Rocrjoi est une ville esse» propre, et qui tend tons les jours à seaséliorcT. On y voit une église dont le portail est assaa remaf quahlt, et une place eVermeê esses spacieuse.

Fumlsy, sur le rire gauche de le Meuse , eh,-!» de cent, , n 4 1. 1]4 N.-E. de EocroL Pop. 2,*21 hab. — Cette ville, aiteée entre la Meuse et la frontière , n'est aujourd'hui rcjnarqueable que par son industrie et par l'expleitetien des oiïnes d'erdoises qui passent pour les mei-Meores et lee plus eehdee 4e France, — £11* se trouve dans une contrée montageense au milieu de la feret dot Ardennes , et dépendait antrefois da diocèse de liège. L'électeur de Trêves y possédait des bois considérables, Fumay, Herin, Fe> pin et Moatignjr formaient eneorr, dane le siècle dernier, un pays neutre et indépendant, qui ne fut réuni A U France qu'en 1774).

Ci vit, sur U Meuse, chu4. de caot,, à ltf 1. P.-E» de Boeroi, Pop, 4,120 hab. — Cette ville qui possède un port de transit aesen important sur le Meute et qei est traversée par ce neuve, ferme une seule commune composée du G**ud-Gi*et on *7<>w SaiMi- Bilair* , du sort CheH—*t (sur la rire ganehe), et du P*tit~Gi*+ (sur la rive

droite). -- Giret cet «ne place ieHe; elle est pertacée par U Meuse en deux villes distinctes qui sont régulièrement bâtit*, offrent des maisons d'aspect egréxbje, des mes dneites et bien percées; on y trouve des places publiques et de belles oa» sernes qui , sous l'Empire, aerrirent de dépôt pour les prisonniers Anglais, Givet possède ea outre une biMmtueqee riche de *,Uuu> volumes. — On remarque duos ces environs, sur la rive droite de la Meuse, le château scfni^otlùque qui s'élève peès de U eesmune de Vireux-Walfteroed* et le village de Yiree»-Moihein eA végétè nn tilleul séculaire renun^ueble par ses diea* neton*. -- C'est aussi dans le canton de Givet epe se trouvent eur le» bords du fleuve les haute rochers qu'on noeame les tMmt* 4s Mm*—, énormes messes «aillées à pie* dont le jnejeft est coejronnd de verdure , et qni paraissent menacer par une chute ie-jeaineeeee de combler le lit de la rivière. La gorge triste et sombre que forment les Oamet d* /Htm** e près d'un qeert de lieue de longnenr.-

HiM«see, village à 9 1. «T. E. de ftoeroi, et è 1 L de Cèvet. Pop. 20d hab. — Cette petite eoaansnne n'est remarquable ^qne par les raines duo ancien et mee^iifique ebajenu situé sur une oulline voisine et qui a été incendié en U\$*, - La ebjpeUe dp ne château passait pour une des pwa jelies dn pays.

ShDAM, sur la rive droite de U Meeeee , ville forte et ek^L dTer-rond,à fi 1. E.-S.-E. de Mexières. Pop. 4 Mol hab — Cette rdle est d'origine très ancienne^ce ne lut pendent pleisienrs siècles qu'un château -fort dont s'empara Ch#rle»4e-Chae>e, qui le garde jusqu'en Mk% époque on Louis de Germanie en prit possession.^ . Le cl4te«u avec ses dépendanees appartient eneniteemx archevêques de Reims. — Un d'eux le céda an roi de France en échange de Cormiey. — Dans les xiae et x<v* s^èeief . les seigoastrs de Josée acquirent ce domaines, qui nrrs«e per mariages et cessions eu nanti sives dans la maison de La Marck, dont sormt ce guerrier beemV lent, intrépide

et cruel, m célèbre dane le *vrii* siècle, par sou surnom de graeJ&mglierJ» dre^em: Un deeespetinvfila, JUberty de La Merck, insinua pour ton héritière «a «mur unique» < herlotte, à laquelle Henri IV fit épouser Sente de La Tour d' Auvergne, vicomte de Turenne. Le meriefc eut non en ieol« Henri IV se rendit à Sedan pour y assister. — Le fils do Charlotte , Ere-

déric - Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, frère atué du célèbre maréchal de Turenne, échangea avec Louis XIV La principauté de Sedan et le dncché de Bouillon pour les comtés-pairie* d*Albret et de Château-Thierry, les comtés d'Auvergne et d'Evreux, etc. — Sedan1 était en 1789 la capitale de l'ancienne principauté de Sedan ; elle est regardée aujourd'hui comme une des places importantes de la frontière septentrionale de la France. Cest une ville très irregutière , bâtie sur un terrain inégal, et divisée par cela même en plusieurs* parties. Elle est environnée de prairies et de cultures, entourée de fortifications et de fossés dont une partie est baignée par les eaux de la Meuse. — Le cbâteaufort, placé au S - E. de la ville, se distingue par sa position élevée. An centre se trouvait le pavillon où Tu renne est né, et qui a été démoli pendant la révolution. Une pierre noire adossée à une tour porte cette inscription : l H naquit Tune/ut*, /# 11 stptembro 16 11.— On voit sur la place de Tn renne, à Sedan, une belle statue en bronze de cet illustre guerrier, par le sculpteur Edme Gois. — On montre encore au village de Bazeilles, près de Sedan, dans le château dit de Tnrenne, la chambre où Turenne fut allaité. La droite dn château est une allée d'arbres que ce grand capitaine a dit-on lui-même plantés. — Sedan est nue ville bien bâtie, ses rues •ont généralement larges et propres, ses maisons construites en pierres, et couvertes en ardoises; elle possède plusieurs places publiques, quelques beaux édifices, une jolie salle de spectacle, une bibliothèque , plusieurs promenades agréables , et de belles fontaines ; malheureusement les eaux de ces

fontaines sont froides , pesantes et de mauvaise qualité; elles contribuent beaucoup aux maladies goitreuses qui affectent une partie des "habitant* . — Les établissements militaires de Sedan sont nombreux et importants. Sedan renferme trois casernes, dont deux sont situées aux deux extrémités de la ville, et l'autre au château-fort. La plus belle et la plus spacieuse est la caserne de cavalerie , placée au IV. -O. de la ville, sur la rive gauche de la Meuse et sur le canal de la navigation. Au pied du château-fort sont situés de vastes édifices où se trouvent les magasins, les écuries, le logement du commandant de la place , ceux des officiers de génie et des employés de la place. Au nord de la ville, et non loin de l'hôpital militaire, est placée la manutention, où on fabrique le pain nécessaire à la garnison. L'hôpital militaire, bâti au nord de la ville sur des remparts élevés d'environ 115 p. au-dessus du niveau de la Meuse, domine la ville de toutes parts. Ce point, très bien fortifié, est le plus important de la place. On y arrive par un chemin tournant, d'une pente assez rapide. L'hôpital possède d'assez vastes jardins, et peut contenir 600 malades.— L'arsenal de Sedan renfermait autrefois une magnifique galetie d'armures antiques, parmi lesquelles on remarquait celle de Godefroy de Bouillon , premier roi de Jérusalem. La plupart de ces armures se trouvent aujourd'hui à Paris, au Musée d'artillerie, dont elles sont un des principaux ornements.

Car ton ah, sur le Chiers, ch.-l. de cant., et à 5 l. S.-E. de Sedan. Pop. 1,882 hab. — Cette petite ville est située sur la frontière de l'ancienne principauté de Sedan ; elle se nommait anciennement Ivoi , et faisait partie du Luxembourg français. Elle fut prise en 1482 , par le roi Henri II , qui la rendit cinq ans après. — La ville devait être démantelée et fut au contraire encore fortifiée. — Le maréchal de Cbâtillon s'en rendit maître en 1862 , en fit raser les murailles et une partie des maisons. Louis XIV donna Ivoi et ses dépendantes au comte de Soissons , de la maison de Savoie, et l'érigé* en duché-pai-

rie sous le nom de Carignan. — Le traité de Ryswick, en 1608, confirma la possession de cette ville à la France. Cette terre passa de la maison des comtes de Soissons dans celle des Penthièvre, qui l'acheta en 1751. — La ville de Carignan n'est presque composée que d'une seule rue assez large et extrêmement longue. On y voit quelques belles constructions.

Douvbe*y, sur la rive droite de la Meuse, à 1 l. O. de Sedan. Pop. 1,687 hab. — Cette petite ville fort ancienne avait été fortifiée ♦ et possédait un pont sur la Meuse, qui était un passage important. Louis XIV la fit fermer de murailles et de demi-bastions; mais en 1676, son pont fut détruit, et on rasa ses fortifications modernes. Un pont de bois y a été construit dans le siècle dernier.

Moozok, sur la rive droite de la Meuse, à 8 l. S. de Sedan. Pop. 2,820 hab. — Cette ville, qu'habite aujourd'hui une population active et industrielle, était autrefois la capitale d'une châtellenie qui appartenait aux archevêques de Reims. Un d'eux l'échangea, en 1809, pour la ville de Vesli-sur-Aisne. — La situation de Mouxon et ses fortifications l'avaient rendu une place importante qui fut plusieurs fois prise et reprise. — L'armée de Charles-Quint s'en empara en 1620; elle fut encore prise, en 1680, par les Espagnols, qui la gardèrent trois ans; mais les maréchaux de Turenne et de La Ferté la leur reprirent en 1668. Les fortifications de Mouxon furent détruites en 1671. — La châtellenie de Mouxon était fort étendue et enclavait autrefois dans son territoire l'abbaye de Saint-Hubert, qui est aujourd'hui comprise dans le duché du Luxembourg. Cette abbaye, fondée par les rois de France, dans le ^{vm}e siècle, posséda longtemps, sous leur protection, un territoire indépendant. En reconnaissance, et jus-

qu'à la Révolution de 1789, l'abbé de Saint-Hubert envoyait au Roi, tous les ans, au mois de juillet, six cent douze courons, et

six oïttamx do proie pour U vol. L'usage voulait que ees chiens , ces oiseaux et les deux chasseurs«qui les conduisaient, fussent introduits dans l'appartement du Roi , par l'introducteur des ambassadeurs et par le grand-mattre des cérémonies ; le Roi acceptait les chiens et les oiseaux , faisait donner une gratification aux deux chasseurs , et leur remettait cent écus pour être distribués en aumônes , aux pauvres de la ville de Saint-Hubert , dépendant de l'abbaye.

Vouziers , sur la rive gauche de l'Aisne, cb.-l. d'arrond. , à 12 1. 1 r2S. de Mézières. Pop. 2,008 bab. — Cette petite ville, qui ne paraît pas avoir joué un rôle historique à l'époque où d'autres villes du département , qui lui sont aujourd'hui inférieures en richesse et en population , étaient le théâtre d'événements remarquables , n'a acquis de l'importance que depuis qn'eUe est devenue le chef-lieu d'un arrondissement. Eue renferme une population active et industrielle qui s'occupe avec zèle de toutes les améliorations dont la localité est susceptible. La ville est propre , aises bien b&tie. Comme Mézières, Retbel , Attigny, elle est éclairée par les réverbères Bordier Marcel. — Vouziers a été, en 1792, à l'époque de l'invasion des Prussiens, un point stratégique assez intéressant. U s'est livré , dans ses environs , un combat où un chef * ennemi de distinction, le prince de Ligne , fut tué ; mais qui obligea Dumouriez à lever le camp de Grandpré. — Cest en quittant Vouziers qu'eut lieu , dans l'armée française, cette panique fameuse où 10/00 hommes «-enfuièrent devant 1,200 husards prussiens , et qui jeta momentanément l'alarme dans toute la Franee. Des fuyards pénétrèrent alors jusqu'à 40 lieues dans l'intérieur , avec une incroyable rapidité. L'effet moral que leur fuite produisit aurait eu de graves résultats, si heureusement la victoire de Valmy n'avait réparé tout le mal.

Attigny , port sur la rive gauche de l'Aisne , ch.-l. de cant. , à 4 1. N.-O. de Vouziers. Pop. 1,162 hab.— Cette ville, très ancienne, et qui n'est pins aujourd'hui remarquable que par l'industrie de ses habi-

tants , doit son origine à un palais que Qovis H y fit bâtir en 647.— Son histoire se rattache surtout à celle des derniers rois de la première race et de ceux de la seconde. Chilpéric (Daniel) y mourut en 727: Pépin, maire du palais, y tint , sous le règne de Childeric III , en 750 , une cour plénière , où s'agitèrent de grands intérêts. Quand , par la suite , il fat de* venu roi et chef de la seconde dynastie , avant d'aller faire la guerre à Gaifre, duc d'Aquitaine, il convoqua à Attigny, en 765, une assemblée générale de la nation. A cette assemblée, qui fnt continuée par un concile synodal, se trouvaient 27 évêques et 17 abbés , parmi lesquels on remarquait saint Rémi et saint Chrodegand , neveu du roi. — Carloman , qui régna concurremment avec Charlemagne, habita pendant plusieurs années le palais d' Attigny. — C'est à Attigny qu'en 786 le chef des farouches Saxons , Witikind , reçut le baptême en présence de Charlemagne, son vainqueur et son parrain. — Dans le même lieu , à l'assemblée générale des Francs de 822 , Louis^{4e}-Débonnaire se soumit à la pénitence publique que les prêtres lui imposèrent. D'autres conciles et de nouvelles assemblées eurent lieu à Attigny. — Charles-le-t hauve y reçut la députation des grands du royaume de Lorraine, chargés de le prier , après la mort de Lothaire ton neveu, de ne pas s'emparer de son royaume sans en avoir conféré avec Louis, roi de Germanie , alors en Bohême. Ce fnt à Attigny, en 870 , que le partage des états de Lothaire fut arrêté entre Cbarles-le-Chauve et les envoyés de son frère Louis-le-Germani- que. Le fameux concile de 870 y fut convoqué pour s'occuper principalement des différends qui existaient entre l'évêque de Laon, Hiocmar, et Carloman , simple diacre et abbé, mais fils du roi Charles-le-Chauve — Attigny fut souvent le séjour des rois de U 2* race : Charles-le-Simple parait s'y être beaucoup plu. Le lien était en effet agréable ; la Meuse y coule dans de belles prairies, et les co- teaux voisins étaient alors couverts de forêts abondantes en gibier et dignes d'être le théâtre de grandes chasses royales. Charles - le - Simple y bâtit une église sous l'invocation de sainte Walbnrge. — Le

palais d' Attigny , situé près d'une ancienne voie romaine, dont les vestiges étaient visibles il y a quelques années*, était vaste et magnifique ; il avait pour dépendance une forteresse, un parc, des jardins , un vivier, des bains et plusieurs maisons de plaisance. Le vivier, dont on retrouve des traces faciles à reconnaître, était alimenté par le petit ruisseau de Sainte-Walburge et entourait les murailles de la forteresse. Il reste encore quelques débris de ce palais qui sont voisins de l'église et du cimetière actuel. - Avant la révolution , ces édifices , dit M. Hulot, ancien curé et historien d' Attigny , conservaient au dehors des vestiges de la grandeur de leurs anciens hôtes. Ils étaient chargés d'armoiries ; les appartements intérieurs étaient très vastes , et soutenus par des poutres d'énorme grandeur. Il n'y a pas plus de 26 ans qu'ils étaient ornés, selon le goût gothique, d'une multitude de figures d'empereurs, de rois et de reines. Quelques-uns existent encore. Les gros murs, qui n'ont pas été détroits , sont d'une épaisseur étonnante. Il régnait à l'entour un cordon de

SB

SB

//s ss S />*/**/£ ?*r S/s-

A/SffSS .

pièce, dont la sculpture, du meilleur goût, représentait des enfants tout éclatants d'une riche dorure , levant les deux bras pour soutenir, de distance en distance, des pampres et des festons. Le dôme, qui couronne encore aujourd'hui le milieu de la façade des bâtiments, était autrefois couvert d'armoiries maintenant défigurées; il est soutenu par une voûte, au frontispice de laquelle se présentent de chaque côté cinq colonnes. — Sous la voûte, à droite et à gauche , se trouvent divers enfoncements ou niches , surmontées d'un couronnement très élégant et enjolivées de fleurs et autres orne-

ments du temps qui renfermaient probablement différentes statues depuis long- temps abattues. A son extrémité est pratiqué, à droite , en allant vers l'église , un escalier dérobé qui monte dans les appartements placés au-dessus, et par où oeut-être les anciens habitants du palais descendaient pour se rendre à l'église de Notre-Dame. Cette église ne faisait jadis qu'un même corps aw ec l'habitation des rois et des empereurs et s'y trouvait enclavée. L'entrée du dôme était peut-être le porche d'un ancien cloître,

chhecture romaine se trouve réunie à l'architecture gothique. Une des chapelles latérales, dédiée à saint Martin, était autrefois décorée d'une statue colossale de Charlemagne. — On voit dans le sanctuaire de l'église une croisée ornée de sculptures très délicates et dont les vitraux représentent la fleur de lis des rois de France , flanquée de deux aigles impériales.— Des terres exhausées ou des terrasses nommées le Jardin, de Reims , paraissent avoir dépendu de l'ancien palais. — C'est dans ce palais que Charlea-le-Siinple signa la charte par laquelle il érigea en sirie la terre de Bourbon, dont le nom passa plus tard à une des branches de la troisième race. — Le palais d'Attigny cessa de jouer un rôle politique après la destruction de la seconde race. Les archevêques de Reims devinrent seigneurs d'Attigny, et le palais fut une de leurs maisons de campagne. — Attigny fut pillée en 135V et presque entièrement détruite par lea Anglais. — Daus le xvi* siècle et à l'époque du siège de Mézières, elle servit do dépôt pour les magasins de l'armée française , et ses environs furent le théâtre d'un combat , où les troupes de Charles-Quint forent vaincue». — Le commencement du xxie siècle fut encore fatal à ce'tte ville; les protestants, et 'surtout les troupes allemandes qui leur étaient alliées, y commirent de grands excès. — On rapporte à cette époque Tentière destruction de ce qui restait de l'ancien palais et de la forteresse. La ville eut également à souffrir beaucoup pendant la guerre de la Fronde.— Elle a toujours été en

décroissant ; ce n'est que depuis peu d'années que l'ouverture de la communication navigable entre l'Aisne et la Meuse lui a donné quelque importance.

mtisxo* Fournira sv AMmmxmATrrx.

Politique. — Le département nomme 4 députés. — Il est divisé en 4 arrondissements électoraux, dont les chefs-1. sont : Mézières, Rethel, Sedan et Youxiers. — Le nombre des électeurs est de 1,282. Administrative. — Le chef-lieu de la préfet. est Mézières. Le département se divise en 6 sous-préf. ou arrond. commun. Mézières. 7 cantons, 99 communes, 62,787 habit.

Rethel 6 108 65,845

Rocroi. 5 68 48,807

Sedan 5 83 67,919

Youxiers. 8 121 69,314

Total. . 31 cantons, 479 communes, 289,622 habit

Serriect dm trésor public. — 1 receveur général et 1 payeur (résidant à Mézières), 4 receveurs particuliers, 5 percept d'arrond.

Contributions directes. — 1 directeur (à Mézières), et 1 inspect.

Domaines ai Enregistrement, — 1 directeur (à Mézières), 2 inspecteurs, 2 vérificateurs.

RypotbAmu eu — 6 conservateurs, à Charleville, Rethel, Rocroi, Sedan, Youxiers.

Douanes. — 1 directeur (à Charleville).

Contributions Indirectes. — 1 directeur (à Charleville), 4 directeurs d'arrondissements, h receveurs entreposeurs.

Forêts. — Le département forme la 10^e conservation forestière, dont le chef-lieu est Mézières.— 1 conserv. à Mézières.— 2 insp. , à Sedan et Rocroi.

Pouts-et-ehaussées. — Le département fait partie de la 2^e inspection , dont le chef-lieu est Amiens. — 11 y a 1 ingénieur en chef en résidence à Mézières, chargé en outre de la surveillance du canal des Ardennes.

Mûtes. — Le département fait partie du 7^e arrondissement et de la 2^e division , dont le chef-lieu est Abbeville.

Baras.—Le département, pour les courses de chevaux, dépend 4^e 19^e arrond.de concours, dont le ch.-L. est Paris.

Loterie. — Les bénéfices de l'administration de la loterie sur les mises effectuées dans le département présentent (pour 1881 comparé à 1880) une diminution de 11,066 fr.

Militaire. . — Le département fait partie de la 2^e division militaire , dont le quartier général est à Chalons.— Il y a à Mézières 1 maréchal de camp commandant la subdivis. ; 3 sous-intendants militaires , à Sedan, Givet, Mézières.» Le dépôt de recrutement est à Mézières. — Le département renferme 4 places de guerre : Mézières , Charlemont et les Givets , Rocroi, Sedan et château.— La compagnie de gendarmerie départementale fait partie de la 28^e légion, dont le chef-lieu est à Metx. — Il existait à Charleville une mauefaetwro royale d'armes, dont on annonce le transfert récent dans l'intérieur de la France , il y existe encore une inspection des forges des Ardennes, et une poudriers royale, à Saint-Ponce.

Judiciaire. — Les tribunaux sont du ressort de la cour royale de Metx.— 11 y a dans le département 6 tribunaux de 1^{re} instance, à Charleville (2 chambres), Rethel , Rocroi , Sedan, Youxiers, et 2 tri-

bunaux de commerce, à Cbarleville et à Sedan. — Rethel renferme une maison de correction.

Religieuse. — CmUe catholique. — Le département possède un archevêché érigé dans le m^e siècle, dont le siège est à Reims , et qui a pour suffragants les évêchés de Soissona, Cbâlons, Beau vais, Amiens. — Le départ, forme, avec l'arrond. de Reims (Marne), l'arrondissement du diocèse de Reims. — Il y a à Cbarleville une école secondaire ecclésiastique. - Le département renferme 4 enrea de lr^e classe, 28 de 2e, 659 succursales et 4 vicariats. — Il existe dans le département , et dan» l'arr. de Rheims (Marne) , 4 écoles chrétiennes; 86 congrégations religieuses de femmes : plusieurs de ces congrégations sont chargées des hospices.

Culte protestant. — Les réformés du département ont à Sedan une église consistoriale de Monneaux , et qui est desservie par un pasteur. — Il y a en outre dans le département un temple. — On y compte une société biblique et 2 écoles protestantes.

Universitaire. — Le département est compris dans le ressort de l'Académie de Metx.

Instruction publique. — Il y a daus le département : — 8 collèges, à Cbarleville T à Rethel , à Sedan ; — 1 école normale primaire annexée au collège , à Cbarleville ;— 1 école modèle , à Méxières.— Le nombre des écoles primaires du département est de 616, qui sont fréquentées par 89,i65 élèves, dont 20,856 garçons et 18,b09 filles. — Les communes privées d'écoles sont au nombre de 11.

Sociétés savantes , etc. — Il existe à Méxières, une Société d'Agriculture , Seisnees , Arts et Commerce , des Archives, un Musée et un Cabinet d'Antiquités départementales. — Rethel, Rocroi, Sedan et Youxiers possèdent des Sociétés d'Agriculture. — Il y a à Méxières ,

à Sedan et à Charleville des Cours de Géométrie et de Mécanique appliqués aux arts.

1>OFUI*sYTIO#f.

D'après le dernier recensement officiel , elle est de 289,622 h. , et fournit annuellement à l'armée 669 jeunes soldats.

Le mouvement en 1880 a été de ,

Mariages 2^96

Naissances. Masculins. Féminins.

Enfants légitimes. 4,089 - 8,942 j T , lisi

— naturels.. 219 - 204 J Total *•***

Décès 3,332 — 3,232 Total. 6,664

Dans ce nombre 1 centenaire.

GAH2W BTATIOJrAU.

Le nombre des> citoyens inscrits est de 68,689 , Dont 1 1,910 contrôle de réserve.

46*779 contrôle de service ordinaire*

Ces derniers sont répartis ainsi qu'il suit : 48,664 infanterie. — 207 cavalerie — 401 artillerie. — 2,407 sapeurs-pompiers.

On en compte : armée, 17,861 ; équipés , 9,838 ; habillés , 12491.

17,697 sont susceptibles d'être mobilisés.

Ainsi, sur 1000 individus de la population générale, 200 sont inscrits au registre matricule, et 61 dans ce nombre sont mobili-

sables ; et sur 100 individus inscrits sur le registre matricule, 80
sent soumis au service ordin., et 20 appartiennent à la réserve.

Les arsenaux de l'Etat ont délivré à la garde nationale 17,441 fu-
sils, 46 mousquetons , 14 canons, et un assez grand nombre de pis-
tolets, sabres, lances, etc.

DEPOTS XV ELXCnTXB.

Le département a payé à l'État (1881):

Contributions directes " 8,080,761 f. 88 c.

Enregistrement, timbre et domaines 1,402^934 90

Douanes et sels. 886.768 12

Boissons, droits divers, tabacs et poudres. . . 1,668,740 68

Poste» 278,688 78

Produit des coupes de bois. 688,126 82

Loterie 20,809 86

Produits divers 195*616 97

Ressources extraordinaires 613,446 26

Total. 8,076,880 131 c.

Il a reçu dn trésor 11,974,698 fr. 78 c, dans lesquels figurent :

FRANCE P ITTORESQtJE. - ARDENNES.

Là dette publique et le* dotations pour. . . . Le» 4épe%*e* du mi-
nistère de U Justice. . . .

èe n»*roctk» publique et de* eefces

du commerce et efcs treraïix publie* .

delagnerre

de 1* llttfWB.

Le* fttta de régie et de perception de» impôt». , restitut,
nmt»»*leiira et primes.

Total

llije*4088f

Ctodeu

•étalée de paiement* et de recettes représen-

69 «eut. de pi»» qu'il ne paie. Cette somme équivaut presque à
deux et de son revenu territorial.

i t'élèteit en 1881) a 819,520 f 88 e., Hton i tNp. /*•* traitements
» âbonnem. , etc. Dey, •asiablet loyers, réparations , secours , etc.
Dans cette dernière somme fleurent pour 40,950 f * c les prisons dé-
partementales , 26,086 f » e. les enfants trouvé*.

Les secours accordé* par PÉtat pour grêle f Incendie, épteootie,
etc., sont de 21,186

Le* fonds consacrés an cadastre Mèlèrent à. . . 78,519 Le* dé-
penses des Cours et tribunaux sont de. . . 101,498 Les frais de Jus-
tice avancés par l'État de 9!, 100

amvsvae acaioou.

Sur une superficie de 518,015 hectare*, le départ, en compte :
880,1000 mis en culture , jardins et prés. — 132,619 forêts. — f,828
vigne*. — 20,000 landes.

Le revenu territorial est évalué à 11,994,000 francs.

Le département renferme environ : 57,000 chevaux. — 76,000 bêtes à cornes race bovine). — 400,000 moutons.

Les troupeaux de bêtes à laine en fournissent chaque année environ 5*0,000 kilogrammes , savoir : 1 ,560 mérinos , 80,500 métis , 692, < » 0 Wignies.

- Le produit annuel de soi est d'environ ,

En céréales et prairies. 1,174,000 hectolitres.

En avoines 9,800 id.

En vins 60,000 id.

En cidre 100,000 id.

En bleds 177,000 WL

L'agriculture ». depuis quelque années, fait des progrès remarquables. La récolte moyenne, en céréales et en fourrages, dépasse généralement les besoins de la consommation. Le produit des céréales ne s'était élevé en 1831 qu'à 570,000 hectolitres, en 1842 la récolte a été de 912,010. — Le pays produit peu de vin, mais il y supplée par le cidre et par la bière. — Il nourrit assez de bêtes à cornes pour en fournir aux départements voisins; on y trouve un grand nombre de montons , parmi lesquels on remarque de nombreux mérinos et des moutons à longue laine, - On s'y occupe aussi de l'élevage des chèvres de Caennais. L'éducation des chèvres est assez répandue dans le voisinage du pays d'Ardeuse.

DnDÛTBH OOMBUMa OI ê «■

La manufacture de draps établie depuis 1646 à Sedan, et dont cette ville a toujours restée le centre; la fabrication des casimirs,

des cuirs de saine, des castoriaes, des alpagas, et des diverses autres
 sortes de draperies occupes! le premier rang dans l'industrie du dé-
 partement. — Les draps de Sedan jouissent depuis longtemps d'une
 réputation méritée. — Un existe dans le pays on trouve un grand
 commerce de laine, des annottes de « hèles, facacboires, de
 flanelle, et de tissu mérinos. L'industrie métal-

lurgique

Le département possède 25 hauts fourneaux, 15 fours d'affinerie à la bosnille, 57
 entrées de charbon de bois, des laminoirs pour les tôles, les
 fers et les fers laminés, des tirettes de ni de fer et de fil de laiton, de
 belles fonderies pour le cuivre et le zinc, ainsi que des fabriques
 considérables de batteries de cuisine et de chaudronnerie; des fa-
 briques de projectiles de guerre et de cylindres pour les mécaniques
 ; de fabrique d'essieux, de fléaux de balance, de fers à repasser, de
 pelles, de pioches, d'outils de toute espèce, etc. — On évalue la pro-
 duction annuelle du fer, à plus de 4,560,000 kilogrammes de fer en
 brutes; et à plus de 700,000 kilog. de fer fondu, qui est employé
 dans les ateliers de ferronnerie et de quincaillerie. — La fabrique de
 Charleville livre annuellement au commerce, 3^500,000 kilog. de
 clous. On évalue le produit des mines de zinc, à 186,000 kil. de
 zinc laminés et 410,000 kil. de fil de laiton pour les fabriques
 d'épingles, ainsi que pour l'horlogerie, et 40,600 kilog. de fers de
 chaudrons, de chaudières, etc.» Tons

Les établissements métallurgiques occupent un grand nombre
 d'ouvriers; on en compte seulement, dans les villages de Pommery. de
 Mézières 6,680 employés à la clouterie, et 6^6 à la ferronnerie. Il
 existe à Raucourt une fabrique de boucles de cuivre, de fers
 chettes et de dés à coudre; à Champignulles, une fabrique de
 charrues, dont les produits sont très recherchés. — Les usines à
 cuivre des environs de Givet jouissent aussi d'une grande réputa-

tion ; on y lamine aussi du aine. — Outre les nrdet*ea célèbres de Fumay, Fépin, Saint-Barnabe, etc., il existe, atW environs de Civet, des exploitations de marbres rree lesquelles on fabrique sur les lieux des carreaux polis et de* cheminée*. Le* ardoisières du département produisent annuellement 66,80»>,806 ardoises et 2,100,600 faisceaux d'ardoises; elle* occupent environ 1,006 ouvriers. — On y prépare aussi des ardoise» Vo**}* écoles d'enseignement mutuel et de dessin.— Le départ, renferme des fabriques de eéruse (qui en produisent annuellement 156,006 kd.) et de pipes en terre (qui en fournissent f 5,< 00 grosses j dee manufactures de porcelaine ; de grandes verreries , parmi lesquelles on remarque celle de Monthertné. - Il y existe de* filatures hydrauliques de laine ; des fabriques de grosses étoffes pour lès troupes; des tanneries; des corroieries; des fabrique* de colle-forte; des brasserie**, etc. — Il se fait à Civet et A Charteville, à la faveur de deux ports que ces villes possèdent sur la Meuse , un commerce important de transit. — On y fait aussi le commerce de bois. Différentes localités ont des fabriques de chandelles et de cire. On fait A M«*izon le commerce de* abeilles. — Attira y et Vouziers renferment des ateliers de vannerie Ame et des fabriques de biscuits à l'instar de ceux de Rébus. Roua sommes obligés , faute d'espace, de clore ici renonciation de* différents objets sur lesquels s'exerce l'industrie des Ardennaû). Si nous n'avons pas parlé de la célèbre fabrique d'armes A feei de Charleville (transférée A Tulle et à Chatellerauld), c'est que se* produits sont spécialement destinés pour le gouvernement.

Récompenses iKDo8Tfti*i.L*s. — A l'exposition de 1684, n»dus-trie du département a obtenu 8 médaillés n'oa, V ttinttULis

D'ARGENT, 6 MEDAILLES DE BRONZE, S MERTIOKS «OlfOL-UBtt* **

8 citations.— Les médailles d'or dut été décernées A MM. Baet père et fils , Chayaux frères et Bertèeche-Lambquin (de Sedan), pour dropt , easimir*', etc. ; — les médailles d'argent A MM. Fournival père et fils (de Retbel). pour laines Jllées et futur mérinms ; La brosse, Jansen , Ranlin -père et fils et Durotoire (de Sedan), Bridier, Chayaut et fils, Piot et Nonnon (de Mouson, arrondi de Sedan), pour dr*p\$ el casimirs ; Estivant fils atné, Estivant de Bréaux (de Givct >, pour colte-farte , et Mesmin aîné (de FromeleUnes j, pour prc.dwts métallurgiques ; — les médailles de broute A MM. Antoine Rousselet , Trotot et fils , Le Rot Picard (de Sedan), Warinet Nanquette (de Balan , près Sedan), pour drap*, cuits de laine et cosmirs ; Fayard (de Balan), pour drops cachemires t et

MatWeu-Danloy (de Itucoat), pour dés à «eu*»*.prêt 4**sfcK — Les mentions et citation* ont été accordées pour fabrication de canons en damas pur et avec ruban d'acier, de boucles f de ouïr fort, d'étaux , de fléaux de balances et d'enduine* de fer* cremx ea fonte et de carrelage en ardoises.

Douanes. — La direction de Cbarleville a 6 bureaux principaux , dont 5 seulement sont situés dans Te département. Les bureaux du département ont produit en 1681 :

Douanes, et timbre. Sels. Total.

Produit total des «

Rocroi. . .

Givet. . . .

Cbarleville.

Sedan. . . , Carignan.

Foire** — Le nombre des foires dn département ea* de 148. Elles se tiennent dans 40 communes, dont t4eh*fsmaauf, et remplissent 150 journées.

Les/*/*» atoftto , au nombre de 75 , occupent 76 j**jrne*n. — 480 communes sont privées de foires.

Les articles de commerce sont (outre le* articles decoaasjauaBB-tion locale, tels que quincaillerie , mercerie, poterie, etc. les giniei f à Cbarleville et Vouziers)| le* bestiaux et chevaux (à Jsnsirille); les besuf» gras (à Bnxancy).

Lettres sur la Champagne f par E. A. de Géronval; in-12. Parts, 1822. — Attignj aeêc ses dépendances , s»n pâlots, etc. , par Hulot; |n-8 Reims, 1826. — Souvenirs hisl. et ar. Le»lpg. fAtttgñf (Ann« des Voy., 1681, t. m). — Biographie du département des jirdenmts » par l'abbé Bouillot ; 2 vol, in-8. Paris, 1880. — Notice topcgrvplimma emr ta vtlfe et les établissements militaires de Sedan , par Marsetfhaa (Recueil de Mém. de médecine, de chirurg. et de pharm. militaires, tome 15, in-8. P»ris.) ^ BUGiX

Pa ** ■*.* s*js DELLOTt , Mfuur, place *• ta Bcmree , ne àe\$ rltle§-3,Ta««uM. t).

Paris. — Imprimerie et Fonderie de Rio wotrx et Cemp. , rue de* Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8.

Département de l'Âriége.

(Ci-toant pai)e û* Joix.)

tourtotiul

L'histoire de l'ancien comté de Foix est celle du département de l'Ariège , qu'il forme presque . eu entier. Le pays, habité d'abord par les Volces Tectosages, fut soumis par les Romains et compris sous

Honôrrhis dans la première Lyonnaise ; ensuite il fit partie de la Narbonnaise. En 379 , les Golhs en dépossédèrent les Romains. — Plus tard le pays obéît pendant quelque temps aux premiers ducs d'Aquitaine qui y introduisirent les Sarrazin*. Ceux-ci eu ayant été chassés par Charletnagne, le pays fut réuni à la couronne de France. — Bientôt après il passa aux comtes de Toulouse, puis à ceux de Ba redonne, à ceux de Carcassonoe, et enfin, vers 1002, il eut des souverains particuliers ; la population était alors un mélange de Romains , de Goths et de Français. —Le premier comte de Foix fut Bernard, second fils de Roger, comte de Carcassonne; ce Bernard est la tige d'une famille qui , illustrée par ses guerriers et surtout par ses alliances, accrut graduellement ses domaines et sa puissance, monta sur le trône de Navarre et compte parmi ses deseendants tous les rois de France depuis Henri IV. — En 1276 le comte Roger-Bernard fit hommage-lige de son 'pays à Philippe-le-Hardi , roi de France, et depuis ce temps les princes de la maison de Foix demeurèrent toujours immédiatement soumis à nos rois pour toute l'étendue de leurs états. Le comté de Foix est une des provinces que l'avénemebt de Henri IV au trône a définitivement réunies à la France.

AJfUQtmÉft.

Le département ne renferme d'autres antiquités que celles qui se rattachent au moyen-âge. — On y trouvait , à l'époque où le comté de Foix avait des souverains particuliers , quantité de beaux châteaux remarquables par leur architecture , par leur situation et par leur force ; des églises anciennes, vastes et décorées avec magnificence, des monastères nombreux et richement dotés ; mais tous ces monuments ont été détruits pendantes guerres de religion des xvie et x vit* siècles. La plupart des montagnes sont encore surmontées de tours qui ont servi dans le moyen-âge de postes d'observation ou de retraite ; mais ce ne sont plus même que des ruines. Elles portent le T. i. — 23.

nom des lieux qu'elles dominent ; telles sont lés tours ou châteaux de Quié, de Tarascoat, de Gtidanne et de Lordat ancien chef-lieu du Lordadoié : ce dernier présente encore une vaste enceinte de fortifications démantelées. — Au-delà de Vic-Dessous, on remarque une tour qtfé les habitants prétendent avoir été bâtie par les Romains.

Les habitants du département de l'Ariège, privés de communications faciles avec les pays voisins , ont conservé une partie des mœurs qui leur étaient propres sous la domination des comtes leurs anciens souverains. C'est à de vieux souvenirs d'indépendance et de liberté qu'ils doivent la fierté qui les dislingue, l'élévation de leur caractère, une bravoure qui ne se dément jamais. Il y a cependant quelques différences notables entre les habitants des montagnes et ceux de la plaine: les premiers, plus frarics, plus ouverts, plus fier^, plus agrestes , moins endurants, plus aguerris, sont aussi plus disposés à résister à l'oppression, de quelque part qu'elle vienne ; les autres ont de la sotlpless(% de la finesse et plus de civilisation"; ils sont beaucoup" moins exercés au travail et moins vigoureux ; mais tous, hommes de la montagne et habitants de la plaine sont d'ailleurs vifs, ingénieux et bons soldats.

Contrebandiers. — Une petite partie des habitants de l'Ariège manque seule de ces qualités. L'extrême frontière nourrit une population que l'habitude de la contrebande déprave. Les contrebandiers, s'il faut en croire M. Thiers qai les a étudiés , sont partout méchants, voleurs, ivrognes, joueurs. Ces vices doivent être le résultat d'une vie passée dans les hasards, dans lés dangers, souvent dans l'oisiveté, et toujours dans l'infraction des lois. «Je connais, dit-il à ce sujet, un village autrefois fort riche, qui , placé sur la limite du territoire marseillais et près d'une espèce de gorge, s'est voué exclusivement à Ta contrebande. Il a abandonné la culture de ses terrés et les a toutes vendues à un village voisin , qui deviendra une petite

ville par l'industrie et l'assiduité laborieuse de ses cultivateurs, tandis que la population du village contrebandier n'est plu» qu'uu troupeau oisif et méchant. Le vice dii jeu y est porté à un degré excessif,

*

FRANCE PITTORESQUE. — ARIEGË.

sassâss

Les contrebandiers c^es Alpes et de la Suisse s'occupent à introduire en fraude des objets portatifs et faciles à cacher, tels que des montres, des bijoux, des dentelles. Ceux des Pyrénées font principalement la contrebande du tabac et des laines; et, malgré le volume des objets qu'ils veulent introduire , ils savent mettre eu défaut la surveillance des douaniers. Il est vrai que les localités les aident beaucoup. Ils gravissent les montagnes du celé du midi ; et, quand ils sont au sommet, ils précipitent les ballots, qui roulent sur le flanc du nord, et que des hommes apostés reçoivent dans les vallées et transportent , à travers les défilés, dans le pays de plaine. Ces contrebandiers, sorte de poulatipn mixte , qui n'est ni espagnole ni française, mais plutôt ennemie des deux pays, ne marchent d ailleurs qu'armés jusqu'aux dents et toujours prêts à faire le coup de fusil avec les douaniers. M.Thiers s'est trouvé avec eux dans une auberge isolée des Pyrénées. Il va nous les faire connaître -.«Dans que grande et vaste salle se trouvait un feu où brûlait un arbre presque •entier. La flamme montait le long de la muraille et allait sortir par un trou pratiqué au toit. Tout autour de ce feu étaient assis, sur des pierres carrées ou sur des rouleaux de bois, des muletiers, des contrebandiers , toujours appelés commerçants, et des femmes qui, pressées de se chauffer, n'avaient pas encore quitté leurs mantes noires. II régnait là une parfaite égalité , et la place appartenait au premier occupant. Plusieurs rangs de voyageurs gelés attendaient leur tour. Dès que l'un de ceux qui étaient en première ligne com-

mençait à sentir sa peau se brûler, il se retirait, et son se r refile prenait sa place. Le premier soin était d'ôter les spartilles ou les sabots, et de les pendre aux branches des fascines qui n'étaient pas encore enflammées. Il y avait ainsi uue vingtaine de chaussures fumantes et de pieds montagnards rouges tout nus autour de ce foyer. C'est au milieu de cette galerie qu'il me fallu l^preodre place. Heureusement mon. guide avait eu soin d'occuper un siège pour me le transmettre ensuite. Je me trouvai bientôt assis auprès d'un chef de bande dont la face m'aurait promis beaucoup d'histoires curieuses, si j'avais pu me faire entendre et surtout accueillir de sa fierté catalane. Il avait un grand manteau roulé en bandoulière autour du corps; une ceinture de cuir où ne pendait pas de sabre. Mais en revanche, je voyais un manche grossier sortir de la poche de son panta Ion. 11 venait de brûler une pipe, et, portant la main à cette poche, il en sortit un instrument d'une longueur extrême, qui, se déployant tout à coup, me laissa voir un poignard déguisé en cou- . teau 11 se servit de la poiule pour nettoyer le fourreau de sa pipe i et celte opération faite , il

regarda son arme un instant -et la retourna plusieurs fois avec complaisance. Un brigadier de gendarmerie qui était là y porta la main aussitôt, en lui disaut qu'il n'était pas permis d'entrer en armes sur le territoire français. — «Hé! dit l'au- « tre, n'est-il pas permis de couper son tabac et son o pain ? — Fort bien , reprit le brigadier; mais il y a «là plus qu'il ne faut pour couper du tabac et du «pain. -Et les loups et les chiens, ne faut-il pas «se défendre contre eux?» — Le contrebandier disait cela avec une altitude si indolente, mais si fière, que mon gendarme, habitué à demander des passeports et non des poignards , n'osa pas insister.»

VOTES BIOOnABBIQUES.

Le département a fourni un pape à l'Église , Jacques Feumier , sacré sous le nom de Bjtnoit XII.

Parmi les princes de l'illustre maison de Foix , deux Gaston sont particulièrement remarquables. L'un , surnommé Phokbus , à cause de sa beauté , fui célèbre dans le xive siècle par sa magnificence ei par sa bravoure. Il esl auteur d'un traité curieux et complet sur les genres de chasse en usage dans son temps : ce livre, intitulé Miroir de Pluebus , a mérité d'être consulté et cité par Buffon. L'autre est ce jeune héros, mort à 24 ans après une victoire, Gaston de Foix, tué en 1512, à Ravenne. — Louis de Foix, célèbre architecte du xvi* siècle , constructeur du phare de Cordouan ; Piebjw Bayle , savant distingué , sceptique éclairé , un des hommes qui , dans le xvne siècle, ont fait faire les plus grands pas aux sciences critiques et historiques (1); nos contemporains l'astronome Vidal , Daima in g fils , fondateur de la Gazette des Tribunaux; les généraux Saerdt, Lapitte et le maréchal Clauzel appartiennent au département de l'Ariège.

TOPOOL

Le département de l'Ariège est un département/nnftièrt, région sud. — Il est formé principalement du pays de Foix, du Cotiserais et d'une partie de* provinces de Gascogne et de Languedoc. — Il est borné : au nord, par les départements de la Haute-Garonne et de l'Aude; à l'est, par celui de l'Aude et des Pyrénées- Orientales; au sud, par celui des PyrénéesrOrientales et par l'Espagne, et a l'ouest, par le département de la Haute-Garonne. — H tire son nom de la principale rivière qui l'arrose. — Sa superficie est de 568,964 arpents métriques.

Sol, montagnes , vallées.— Sous le rapport physique, le département ressemble aux autres départements pyrénéens ; mais les montagnes qui le bordent au sud sont moins élevées , moins dénudées que celles des Hautes- Pyrénées, bien que plusieurs atteignent de

8000 à 0000 pieds d'élévation : celles-là conservent de la neige toute l'année, et sont parsemées de petits glaciers, les autres sont couvertes de pâturages jusque sur leurs sommets. Le nord du département offre de vastes et riches plaines et de spacieuses vallées, dont le sol alluvionnel est de la plus grande fertilité. — Ces vallées ont leur direction générale est du nord au sud. — La vallée de l'Ariège, depuis Tarascon jusqu'à G udane, est étroite et défendue par des montagnes escarpées, qui, à son extrémité, au port de Paillon', et à l'est d'Ax, forment une longue chaîne de sommets neigeux. On y a trouvé plusieurs cavernes qu'on a prétendu avoir servi de retraite à des hommes d'une laille gigaolesque, à cause de grands ossements enfouis dans la terre, et qui»

(I) Quelques exemplaires , seul reste de l'excellente édition du Dictionnaire te Bajnr publiée par le libraire Desoer, se trouvent chez l'éditeur de la Franc* ^inoru^me. 19 vol, in-8* ', pria : 100 4Y.

FKA>*C1B P«TTToRESÇ>rfe

FRANCE PHTORESQUE. — ARIEGE.

examiné* avec soin , seront tans doute reconnu» pour appartenir à quelque race d'animaux perdu»

Rivières. — Le département est arrosé par cinq rivtères pnoct-pales : YAriège, Y Arise, YArget, le Salât et le ësnn. — L'Argot ou Argent , Argentifera, a été ainsi nommée parée qu'on a cru longtemps qu'elle traversait des mines d'argent et charriait des parcelles de ce métal. — ■ L'Anse présente dans son cours cela de remarquable qu'elle traverse une grande et longue voûte dont nous parlons plus loin -sous le nom de la Boche du Pas. — Le Lert recueille les eaux de la Fonteêtorite. — VARIège ou Auriège, A un géra f a trois sources principales qui nais- - sent dans les vallées situées au point central des pays de Foix, du Dounezan et de l'Andorre. Celte rivière (flot-

table depuis Foix) traverse le département dans toute sa longueur, et coule du sud au nord ; elle se jette dans la Garonne à la pointe de Pinsaguet , à deux lieues de Toulouse. — Le Salât (flottable depuis Saint-Girons) arrose la vallée où se trouve cette ville. — L'Ariège et * Salât sont les seules rivières navigables. L'étendue du parcourt de la navigation peut être évaluée à 30,000 m. Routes, -t Le département compte 14 routes royales et départementales , 'mais aucune n'est montée.' — La route de Toulouse en Espagne passe par Saint-Girons. — La plupart des transports à travers les Pyrénées se font avec des bêtes de somme.

BtériD&oxoaix.

Climat — La température du département est variée comme celle des pays de montagnes. L'air y est pur, léger, vif , presque toujours sec ; le ciel est généralement beau et serein; le printemps y est généralement pluvieux, l'automne est au contraire la belle saison. — Dans les parties moyennes du département, les plus fortes chaledrs de l'eie ne font monter le thermomètre qu'à 16°, et le froid le plus intense dépasse rarement 1 3°.

Vents. — Les vents qui soufflent le plus fréquemment sont ceux d'est et de sud ; le vent du sud amène presque toujours la pluie.

Maladies. — Les fièvres de toute nature, les affections catarrhales et scorbutiques, sont les maladies les plus communes dans le département. — On y trouve beau-, coup d'affections cutanées, et dans certains cantons les habitants sont sujets 'aux goitres. * ' *

Tempêtes pans les Pyrénées. — Les tempêtes que le vent soulève dans les défilés des Pyrénées présentent des incidents remarquables , et mettent souvent en danger la vie des voyageurs II en est peu aussi qui soient tentés d'en faire le sujet de leurs observations. C'est

donc une bonne fortune pour nous que de pouvoir en offrir à nos lecteurs une description faite par M. Thiers:

■ J'avais, dit il, je ne sais quelle curiosité de voir ce qu'était une tempête dans le défile, et de m'assurer si l'imagination des gens du pays n'ajoutai} pas aux scènes qu'ils me décrivaient. La souffrance, cette fois, fut pour moi moins grande que le malin, parce que j'étais déjà accoutumé au froid et au vent, et 'que d'ailleurs nous approchions du milieu du jour.* — ' Mais ce qui se passait là dedans pendant certains instants est inconcevable. Il y avait des moments d'un calme parfait, et où il ne se faisait pas d'autre mouvement que la chute silencieuse de la neige. C'est de ces intervalles dont je profitais pour regarder, mais ils étaient bientôt, interrompus; le vent partait tout à coup avec une violence inattendue, roulait les nuages, les pressait dans les enfoncements , et emportant la neige qui tombait encore , celle qui jonchait déjà la terre , il la soulevait comme les flots de la mer, ou la chassait devant lui comme reçu me des eaux. La désolation de ces instants est impossible à rendre Le changement des formes, le {gisement tout nouveau de la neige , la disposition inattendue des nuages, les bruits effrayants, tout faisait croire qu'on allait assister à la ruine du monde. Je fus pendant l'un de ces instants frappé d'un spectacle admi-

nable. Arrivé au sommet intérieur du port, je me retournai , et j'aperçus devant moi une immensité de variées qui se développaient les unes à la suite des autres. Les nuages s'étendaient jusqu'à la dernière ligne de cet horizon; mais tout à coup, tandis que ceux qui étaient sur ma tête étaient sombres et épais, ceux du fond s'éclaircirent. et j'aperçus à un grand éloignement les contrées d'où je venais, qui , parfaitement éclairées du soleil, semblaient jouir d'un calme inaltérable. Ce calme, vu du sein de l'orage et à travers la magie du lointain , me fit oublier toutes les peines du voyage. »

Règne animal. — Les moutons et les chèvres sont, parmi les animaux domestiques, ceux dont les races sont les mieux choisies — On y nourrit peu de chevaux, mais l'élève des mulets y est assez considérable. — Les montagnes renferment des chamois, des ours, des sangliers, des loups et des renards ; les oiseaux de proie et de montagnes y sont très communs; on y trouve des coqs de bruyères. — Les cours d'eau sont poissonneux, mais les lacs le sont davantage Les truites saumonées de l'Ariège ont de la réputation.. Les écrivisses y sont communes et excellentes.' — Dans le canton de Querigut, on nourrit des abeilles dont le miel rivalise avec celui de Narbonne.

Règne végétal. — Le pin , le chêne, le hêtre sont les essences dominantes dans les forêts. — Les arbres à liège sont assez multipliés pour donner lieu à un commerce étendu. — Les montagnes sont riches en plantes médicinales et aromatiques.

Règne minéral. — Le fer est la seule des richesses métalliques qui soit l'objet d'une grande exploitation. Il existe cependant dans le pays des mines d'or et d'argent; les mines d'argent ont été exploitées du temps des Romains. La plupart des cours d'eau, et principalement l'Ariège , charrient des paillettes d'or. Au siècle dernier, on en recueillait dans cette rivière pour 80,000 francs par an. Ces paillettes n'ont pas ordinairement plus de deux lignes carrées de superficie ; cependant on en a trouvé de plus considérables, et même de, "24 grains. Un naturaliste prétend même qu'un morceau d'or natif, ramassé dans l'Ariège. pesait une demi-once. Cet or, suivant Réaumur, est à 22 karats un quart, et provient de minés de cuivre aurifère décomposée*. Des mines de charbon de terre, du cuivre, du plomb, des pyrites martiales, des pierres blanches ou serpentines, du mica , du jayet, du granit, des schistes argileux et ardoisiers, des marbres de toutes natures, parmi lesquels on remarque le statuaire de Béiestà , complètent à peu près la liste des richesses minérales

du département.— On prétend qu'il y existe aussi , près de Saleix, une mine d'amiante. • • - " *

Boche d'aimant, — On trouve sur \ la montagne de Llause, près du pic d'Orlùs, un 'rocher isolé', dont la base né porte vers son centre que par un petit nombre de points. Lorsqu'on le frappe, il rend tin son d'airain très fort, ce qui l'a, fait long-temps regarder dans le pays comme urie masse d'airain ; mais un examen plus attentif a prouvé que les fragments dé ce rocher sont dé véritables pierres d'aimant ayant deux pôles distincts. " Eaux minérales. — . le département possède des établissements d'eaux minérales à Ax, à Ussat et à Audi nac. — Les eaux d'Ax sont chaudes et sulfureuses ; celles d'Tssat renferment du sulfate , du muriate de magnésie et .des sels calcaires L'eau d'Audinac , légèrement ferrugineuse, contient du gaz acide carbonique. On trouve en outre à Carcannières diverses sources d'çaux minérales chaudes que l'on croit sulfureuses; et près de Pamiers une source d'eau ferrugineuse froide.

Eaux salées. — Les eaux d'une source située au village de Camarade, près du Mas-d'Azil, sont assez chargées de muriate de soude pour que les paysans puissent en extraire du sel par J'évaporation. La salure de ces

(FRANCE PITTORESQUE. — ARÎÉGE.

eaux est due sans doute a un banc do sel (femme , qui doit se lier à ceux qui existent dans le département de l'Aude. On a remarqué que, dans les temps chauds et secs, les eaux de Camarade s'adoucissent, et que, dans la saison pluvieuse elles deviennent au contraire plus salées.

ctnojfotxTiis nTATPnrM.Ki,

' FoNTESTOium. — Cette fontaine est une des sources intermittentes tes plus célèbres de la France. Elle sort d'une caverne située à

l'extrémité d'une chaîne de rochers, entre le village de Foulas et Bélesta. — Son nom, en languedocien, veut dire fontaine troublée. — Dès sa source, Fonteslorbes offre un volume d'eau considérable; elle forme une rivière large de 18 pieds, et qui, près de là, va se réunir au Lers. Pendant une grande partie de l'année, cette rivière coule d'une manière continue, avec rapidité, et sans avoir rien qui la distingue des autres eaux vives. L'antre d'où elle jaillit paraît renfermer un profond réservoir: on le croit du moins par le bruit qu'y font les pierres en y tombant. — Le phénomène qui a rendu Fonteslorbes célèbre n'a lieu que pendant les mois d'été; elle ne coule alors que par intervalles, disparaissant pendant 32 minutes 30 secondes, après chaque écoulement de 36 minutes 30 secondes de durée. Le retour de l'eau est annoncé par un bruit assez fort. Les pluies font cesser les intermittences, et rendent son cours continu. Quand l'été commence par des pluies, Fonteslorbes ne devient intermittente que vers la fin de cette saison. Deux jours de pluie suffisent quelquefois pour faire cesser l'intermittence pendant une quinzaine de jours, et des pluies fréquentes la suppriment pour toute une année. — On dit maintenant que ce sont les eaux de la plaine de Sault qui, située au-delà des rochers de Fontestorbes, alimentent cette source, mais on suppose que ces eaux ont besoin pour y arriver d'un temps assez long. Après un orage, le Lers enfile et déborde en moins de trois quarts

J l'heure, et ce n'est que lorsque cette rivière est rentrée dans son lit, et au bout de 6 heures seulement, que l'orage produit son effet sur Fontestorbes.

VexffTPO Pas. — Les voyageurs qui ont visité la Grèce ont loué fait mention des vents souterrains qu'exhale le AfoQt-Parnasse. — Le Puy-du-Till, montagne située près du village de Bland (canton de Mirepoix), présente le même phénomène. Cette montagne est percée de plusieurs trous profonds qu'on appelle Barents; ce sont des

soupiraux, qui chassent un vent connu dans le pays sous le nom de vent du Pas. Le vent souffle dans toute la vallée en suivant la direction. Il ne cesse jamais, mais il se ralentit souvent, et passe par tous les degrés de la force. On l'a vu déraciner des arbres, et d'autresfois on lèsent à peine, même en se plaçant à l'ouverture des soupiraux. C'est en été, par un temps serein, qu'il souffle avec la plus grande violence; mais en hiver, et dans les temps nébuleux ou pluvieux, il est doux et modéré. Généralement il n'est pas sensible durant le jour; mais, dès que le soleil baisse, il commence à souffler, augmente avec l'obscurité, dure toute la nuit, et ne se calme enfin qu'à l'aube naissante.

On a cru trouver l'explication de ce phénomène dans l'effet d'un gouffre nommé Ventonnadou, et qui reçoit les eaux d'un vallon voisin. Ce gouffre communique certainement avec les cavités du Puy-du Till, puisque des brins de paille et des morceaux de liège qu'on y a jetés sont ressortis peu de temps après, chassés par le vent des soupiraux de la montagne. D'après une explication donnée par le savant Astruc, ce seraient les vapeurs des eaux de X Entonnadou qui, après avoir circulé dans Tiptérieur des cavités, causeraient le vent du Pas, dont la force se modifie suivant la température de l'intérieur et celle de l'air extérieur.

Geotik de Bedaillat. — Les Pyrénées, et surtout le département de l'Ariège, renferment un grand nombre de grottes naturelles. La grotte de Bedaillat est sans

contredit la plus remarquable de toutes; elle se trouve dans le m^{tn} Soqdoure, à une lieue de Tarnseon. Son entrée s'ouvre au pied d'un haut rocher taillé à pic. Le vestibule en est spacieux. Elle conserve dans toute sa longueur de 15 à 30 mètres de hauteur sur une largeur plus grande encore; elle court à peu près horizontalement, se divise en plusieurs ramifications et s'enfoncé, dit-on,

jusqu'à un quart de lieue de profondeur. — Les eaux, chargées de matières calcaires, ont tapissé les voûtes, les parois de cette grotte, des plis recroisés de la plus dure incrustation, et ont formé une immense variété de stalactites et de stalagmites superbes qui affectent les formes les plus capricieuses : ici elles pendent en festons comme de vastes rideaux de dentelle, là elles forment des cônes, des buffets d'orgues, des chapelles gothiques, des fortifications crénelées, etc. — Une masse énorme, appelée la cloche, pend de la voûte et rend un son lugubre lorsqu'on la frappe. — Une stalactite immense que son poids a irradiée sur la coupole qui la portait, ressemble à un mausolée du moyen Âge et a reçu le nom de tombe de Boland. — D'autres pétrifications sont désignées sous les noms des différentes parties d'une cathédrale gothique. — De nombreuses stalagmites offraient naguère aussi mille formes singulières, mais l'indiscrète curiosité des amateurs en a dépouillé la grotte qui, comme tant d'autres, serait maintenant dévastée si le curé de Bédarride, qui en est le protecteur né (la grotte étant une ancienne propriété de l'église), n'eût arrêté l'œuvre de dévastation.

La Roche-du-Mas. — On voit à un quart de lieue du Mas-d'Azil, une des plus belles grottes ou arcades des Pyrénées. On la nomme la Roche-du-Mas Deux falaises élevées, inclinées Tune vers l'autre, se sont jointes à leur sommet et ont formé une arcade immense qui peut abriter 2,000 personnes, et sous laquelle coule l'Arise. Les deux entrées, à l'est et à l'ouest, sont vastes. Elles ont été autrefois fortifiées par de hautes murailles. En 1625, pendant les guerres de religion, les Calvinistes des pays environnants se réfugièrent dans cette grotte et s'y défendirent avec succès contre l'armée catholique qui ne put les forcer à se rendre.

Autres grottes. — Parmi les autres grottes, du département, on cite encore comme dignes d'être visitées, celles de Niaux, dans la vallée de Vic-Dessous, celles de Lombrives près d'Onac, et celles qui

débouchent sur les rives escarpées de l'Ariège et dont l'accès est très difficile. — Dans plusieurs localités les flancs des rochers offrent une multitude d'excavations dont plusieurs affectent la forme de porches magnifiques ornés d'incrustations calcaires fantastiques qui peuvent rivaliser avec les plus fines sculptures de l'architecture gothique; c'est surtout aux environs de Tarascon que ces bizarreries de la nature se font admirer.

TOUS, BOURGS, CHATEAUX, BMM

Foix, sur la rive gauche de l'Ariège, ch.-l. de «Répart., s 183 l. S. île Paris. Pop 4,827 hab.— L'origine de cette ville ne remonte pas au-delà du xie siècle, et à cette époque il n'est encore question que de son château. Ce château, remarquable par sa forme et par sa position, s'élève sur un rocher isolé, coupé à pic de plusieurs cotes et même surplombant sa base. Il conserve encore trois tours, une ronde et deux carrées, d'une grandeur imposante, et dont l'antiquité remonte au temps de la première maison de Foix : elles «erraient de palais aux princes de cette maison, et on les voit représentées dans leurs sceaux. — La tour ronde, bâtie en 1362 par le comte Gaston Phoebus, est haute de 136 pieds et d'une assez belle architecture gothique; elle sert aujourd'hui de prison départementale. — Ces tours sont jointes par quelques bâtiments neufs, dont les uns servent aussi de prisons et les autres de casernes pour une petite garnison.— Foix s'étend autour du roc que domine son château et sur une langue de terre à la jonction de l'Ariège et de la rivière Larges L'étroite vallée dans cette rive est sillonnée est encaissée par deux hautes falaises, plus élevées que le château,

et qui rendent ce site extrêmement pittoresque. — Le village est un

de* pie» petit» chefs-lieu* dee départements. Elle est laide et fort triste, mal percée et mal parée. Elle offre cependaot quelques constructions remarquablos : le noames» Bout, sur TArîége , en pierre , de deux archet, dont l'une est fort hardie; la ees-eme, grande et propre, et le plus beau bâtiment de la Tille , 1» p*éfée- Jur» , à la jonction de* deux rit ières , et au-dessus l'ancienne efCerneroÎMio/e, Taate et peu entretenue. Cette éghsc n'a qu'âne nef; le eborar, •enu-eiecolaire , est entouré de jolies chape 1 tes, — Snr nn des cotés de l'église est une large galerie eonverte qni sert de kmOfê g — enfin le nesa^-eW/Miice , bâtiment de style singulier, adossé an noc de château.— Foix et son château sont célèbres par les siégea qu'ils ont soutenus. Ils résistèrent en 1210 eux efforts de Simon de Meatfort et de l'armée croisée contre les Albigeois ; les habitants, armés seelement de pierres, repoussèrent les croisés et les mteent en fuite après lenr avoir tué beaucoup de monde. — En 1973, le comte de Foix , enhardi per la situation avantageuse da château , où il s'était renfermé, osa Méfier le rot de France, Pb4ippe4e-tfardi, contre lequel il s'était révolté. Philippe , plein d'indignation et respirant la vengeance , tint l'assiéger avec une puissante armée, et fit serment d'emporter la place à quelque prix que ce fiât. 1* résistance fut si longue et si opiniâtre que le roi entreprit de faire abattre l'énorme rocher qui porte le fort. A une époque où la pondre n'était pas encore inventée , c'était une entrepose flU\$cjle néanmoins on se ont à l'œuvre ; de vastes quartiers 4« pi**F« étaient déjà renversés , et le rocher commençait à surplomber d'un côté, lorsque le comte, effrayé, se soumit et demanda grâce,— Qans le xvie siècle , la ville et le château, pris et repris par le* catholiques et par les religionuaires, eurent beaucoup à souffrir des violences des deux partis. Les temps qui suivirent, plus paisibles, permirent à FoU de réparer ses. désastres , mais cette vi)le n'en a pas encore profité pour s'embellir.

Ax , sur (a rive droite 4e l'AriègeV ch -1* de cant., à 11. S.-S.-E. de Foix. Pop. 1,037 hab. — Ax est situé au confluent de deux torrents et de l'Ariège , dans un bassin fort élevé qu'entourent des mamelons rocaillieux , puis de hautes montagnes découpées par de sombres défilés. Le bassin n'a qu'une végétation alpestre et sauvage et la ville qu'une seule rue assez belle; mais 4« grandes maisons se groupent aux environs; la meilleure construction est Vksul 4m\$ Tfarmu. — Sur la rive gauche de l'Ariège est Vegli* ppfoùtiaUi vaste et propre, et dont le clocher est beau ; une promenade ombragée entoure l'église. - Il y a grand nombre 4e source* d'eaux minérales jaillissent autour d'Ax et surtout d'un mamelon à l'est 4e la ville; l'eau d'une 4e ©es sources est presque bouillante, c'est la pli) s chauffe dans les Pyrénées. Elle remplit une piscine publique , puis coule dans un lavoir fort commode , et souvent elle est employée par les habitants aux usages culinaires. La répartition des eaux d'Ax s'étend de jour en jour; l'accroissement de la population et les améliorations locales suivent la même progression. Cette ville deviendra sans doute bientôt aussi jolie que son site est romantique et imposant.

La pÂsynirPE-SiRAJi , chef-lieu de canton., à S I. de Foix. Pop. 9,911 hab.— Les maisons de cette petite ville portent encore , la plupart, le caractère du moyen-âge qui les vit élever, ce qui donne à la ville un aspect sombre et triste. Sa situation est agréable.* La ville s'élève en amphithéâtre sur un mamelon dont l'Arise , petite rivière, baigne le pied. Des gros murs, débris d'anciennes fortifications*, entourent en partie ce mamelon. — Quelques maisons modernes* , grandes et belles , dont le nombre s'accroît, s'élèvent aussi et là et varient un peu la monotonie de cette ville.

piLisvA , à 9 L d« Foix. Pop. 2,298 hab.— Ce bourg , commerçant et industriel , s'accroît rapidement ; il est situé près d'une vaste C>rét qui porte son nom : la fontaine de Footestorhes , dont nous avons parlé plus haut, jaillit au sud et à 300 m. de Bèze. TsiAa-

flpjr , sur le rive droite de l'Ariège , ch.-l. de cent, à 4 l. SL 4* Foix. Pop. M 41 liab. — C'était une des quatre principales villes de l'ancien comté de Foix; mais , en partie détruite -par un incendie , sous l'un des derniers comtes , elle a toujours laogoi depuis c# désastre. — Tarsscon est situé dana un étroit bassin , à la jonction de l'Ariège et du gave de Yie-Deseos , une partie de la viUq t'étwt dan* une petite plaine sur la rive gauche de. l'Ariège ;

snr l'autre rive, ht ville entoure un mamelon dont le i

une vieille tour. — Tnrseon s'est embelli récemment d'an beau pont de trois arches en pierre sur l'Ariège.

Vic-Daaso* , ch.-l. de cent. , à 8 l. de, Foix. Pop. 1,108 hab. — Yic-Dessos est sitné snr le rive gauche du gave qui porte son nom , au centre d'un riant bassin où débouchent plnsieors ravins et qu'entourent d'âpres et sauvages montagnes, qui sont pendent presque tonte Tannée le séjour des frimas et des orages \ entr* leurs pics dénudés ae dressent snr plusieurs points les monts de la frontière espagnole , que couvrent des glaciers et dee neiges éternelles. — • Le bourg de Yic-Dessos est propre et bien bâti. — Les célèbres mines de fer qui alimentent son industrie et occupent sa population se trouvent è 4,000 pieds d'élévation absolue. —Une route , rendue praticable à force de sinuosités, monte du bonrg à ces mines , qui s'ouvrent dans le fia no nu et déchiré d'une noire montagne. H y a deux mines qui communiquent entre elles à «ne grande profondeur. Chaque mine est exploitée par 208 mineurs , sous l'inspection de 4 jmrnU ou commissaires , salariés par Je gouvernement, possesseur des mines. Le travail du mineur est par jour de 7 heures consécutives; il est aussi pénible, aossl dangereux que peu lucratif, car il ne rapporte à l'ouvrier, pour^prix de fstigoes excessives , qu'un gain de 1 fr. 78 e. par jour. L'entrée dsns la mine principale est un long et fangeux couloir qui mène à une immense excavation d'où on a tiré

en différents siècle» d'énormes quantités de minerais. Un sentier serpente dans le fond, à travers les débris; un autre, formé de planches soutenues sur des barres de fer, est suspendu à mi-hauteur de la paroi longitudinale ; ils mènent aux différents ateliers, où l'on ne pénètre que par d'affreux corridors, glissants , tortueux ; ça et là , il faut franchir des pentes très rapides ; c'est par une route aussi difficile que le malheureux mineur se traîne lentement et péniblement , ployé en deux , le dos chargé d'une botte pesante , souvent forcé de tenir sa lampe avec les dents et d'avancer à l'aide de ses mains sur des plans escarpés qui mettent sa vie en danger — on extrait annuellement de ces mines 800,000 quintaux de minerais qui sont fondus à Yic-Dessous et dans les autres forges des environs.

Pamiers sur la rive droite de l'Ariège, ch.-l d'arrond., à 1. et demie N de Foix. Pop. 8,048 hab. — L'origine de cette ville remonte à l'érection d'un château que le comte Roger 11 fit bâtir à son retour de la Terre-Sainte, et auquel il donna le nom (TJpamétt ou Aftimia, en mémoire, disent les chroniqueurs , de la ville d'Apamée en Syrie ; c'est ce nom dont on a fait par la suite Pamiers. — Dans son origine, Pamiers appartenait à une antique abbaye dont elle était voisine ; mais forcée d'appeler à son secours les comtes de Foix contre les comtes de Carcassonne, elle passa bientôt à la maison de Foix. — Néanmoins, elle fut saccagée en 1208 par le comte de Foix lui-même, armé pour la défense de Raymond, comte de Toulouse, contre les croisés. — En 1628 le prince de Condé s'en empara à la tête des protestants et la livra à ses soldats qui la pillèrent et la saccagèrent. — Il ne reste aucun vestige de l'ancien château de Pamiers , le lieu où il s'élevait conserve seulement le nom de Casteïlhot; il est devenu une promenade remarquable par sa situation et par la vue pittoresque dont on y jouit. Cette promenade est élevée fort au-dessus de la ville , bien qu'enclose dans ses murs. Elle la domine et la découvre toute entière ; de là, les regards se promènent à l'ouest et au sud sur des

coteaux riants, premiers plans d'un amphithéâtre de monts dont les cimes glacées se perdent dans les nues; une plaine immense, dont l'œil ne peut mesurer l'étendue, forme au nord un superbe tapi* de verdure, tandis qu'à l'est de riches vignobles et les plaines fertiles de Mirepoix et de Mazères présentent un spectacle plein d'intérêt et de variété ; l'œil y suit avec plaisir l'Ariège dans ses détours multipliés. — Pamiers est généralement bien bâti et d'un aspect agréable. Ses rues sont larges et bien percées ; H est entouré de canaux qui conduisent les eaux de l'Ariège dans la ville, et mettent en activité des usines, des forges et plusieurs manufactures.

La Mis-d'Ami. , ch.-l. de cant., à 4 l. et demie de Pamiers. Pop.

2,808 hab Cette petite ville est agréablement située au bord de

l'Arise , dans une riante vallée que forment de fertiles et très hautes collines. -r- Elle fut fortifiée en 1808. — En 1825, ses ha-'

ISS

Huants étaient tous Calvinistes ; la ville fut assiégée par le maréchal de Themines , et , se croyant d'abord incapables de résister à l'armée nombreuse des catholiques , ils offrirent de se racheter du pillage; puis, sur le refus d'accéder à leur proposition, Us résolurent de se défendre jusqu'à la dernière extrémité : la résistance en effet fut héroïque; animés par le zèle de la religion et par la fureur du désespoir, les assiégés soutinrent trois assauts , et après un mois* de siège forcèrent l'ennemi à s'éloigner. — Puis enfin la ville se rendit et ses murailles furent rasées.

Miexvoix , sur la rive gauche du Lers , ch.-l. de cant., à 6 l. de Pamiers. Pop. 3,083 hab. — Cette jolie petite ville fut jadis une place forte. — Devenue la retraite de» Albigeois vers le commencement du xve siècle, et défendue par le comte de Foix, elle fut prise par les croisés; ils la donnèrent au fameux Gui de-Levi, un de leurs chefs ,

qui avait pris le titre de Maréchal de la foi et de l'armée des croisés. Les rois de France confirmèrent cette donation, et Mirepoix appartint à la maison de Lèvi jusqu'à la révolution. — Mirepoix est agréablement «tué et très industrieux.

Saiut-Giuons , sur la rive droite du Salât, cli.-l. d'arrond. , à 12 1. O. de Foix. Pop. 4,331 hab. — Saint-Girons est situé avantageusement, à la jonction de deux rivières, le Les et le Salât , et de quatre grandes routes très fréquentées; la ville, industrielle, trafique beaucoup avec l'Espagne et fait un grand commerce de bestiaux. — Elle possède sur le Lez deux ponts de marbre bleuâtre; le P«a/-V(f»y au-dessous de la ville, est une élégante construction de trois arches; à chaque extrémité de l'autre pont se trouvent des places, où se tiennent souvent des foires considérables. — L'église paroissiale , sur la rive droite , est remarquable par la liante flèche de son clocher, que supportent quatre arceaux sous lesquels passe une rue.

Massât, sur l'Arac, ch.-l. de cant , à 4 1. et demie de Saint-Girons» Pop. 7,500 hab. — . Agréablement 'située dans une fertile vallée et entourée de mines de fer , cette ville possède de nombreuses forges qui procurent à une grande partie de ses habitants une occupation constante et lucrative.

TABXÉnfe. - TAZ. D'AKTDOREI.

Située sur le versant- méridional, des Pyrénées et hors de la frontière naturelle de la France , cette vallée , par sa position physique, devrait appartenir à l'Espagne; et en effet, sous certains rapports , elle peut être considérée comme pays neutre ; sous beaucoup d'autres, et surtout par son administration, elle se rattache à la France. V Andorre présente en outre un phénomène digne de l'attention du naturaliste et de l'homme politique : c'est un petit pays qui, enclavé entre deux grands royaumes, conserve depuis des siècles, avec son indépendance, les mêmes institutions, au milieu

des révolutions qui ont si souvent changé le gouvernement dans ces deux royaumes. République fendataire de la France , Windorre a joui plus encore que la république de Saint- Marin de ce bonheur silencieux qui va chercher dans leur médiocrité les petits eut» et les petites fortunées.— Le pays offre un bassin fort élevé, de tons côtés entouré par de hautes montagnes et des pics immenses. Sa nature-physique ressemble à celle de plusieurs des cantons suisses dont on nous donne fréquemment de séduisantes descriptions. Il s'étend sur un espace d'environ 12 l. du nord au sud et de 10 l. de l'est à l'ouest ; il est borné au nord par le département de l'Ariège, dont il est comme un annexe, au sud par le pays d'Urgel , à l'ouest par la vallée de Paillas , et à l'est par celle de Carrol. Son seul débouché toujours ouvert est vers l'Urgel , les autres passages sont impraticables dans la saison des neiges On ne peut mieux figurer l'Andorre qu'en assimilant à un Y ses deux branches, dont la plus longue est arrosée par l'Enllobre et l'autre par l'Ordino , petites rivières qui, prenant leur source sur la crête des Pyrénées, se réunissent à la ville d'Andorre, chef-lieu du bassin , et vont à Urgel se joindre à d'autres rivières affluents de l'Adour. — Lesol de l'Andorre, montagneux et rocailleux, est en général peu fertile ; cependant on y trouve des pâturages excellents qu'abritent de vastes forêts de sapins.— L'Andorre se compose de six communautés : Andorre, ville et chef-lieu , Canillo, Enllobre, la Massane, Ordino et Saint-Julien , et de 34 villages environnés. — Le tout forme une espèce de république régie par ses propres

magistrats. — Le gouvernement se compose d'un conseil général de vingt-quatre membres nommés à vie (quatre par communauté). Ce conseil élit deux syndics qui convoquent les assemblées et gèrent les affaires publiques, — C'est à Charlemagne que le val d'Andorre doit son indépendance : en 700, le prince ayant marché contre les Maures d'Espagne, les défait dans la vallée de Carol, voisine de celle d'Andorre ; les Andorrans , suivant la tradition du pays, seule auto-

rité dont ou puisse s'appuyer, se rendirent fort utiles à l'armée française, et l'Empereur, pour les récompenser, les rendit indépendants des princes leurs voisins, les délivra des Maures et leur permit de se gouverner par leurs propres lois. — Apre» lui, (Jnuis-U-Deonmaire, que les Andorrans nomment le Pieux, ayant de oonvean chassé les Maures au-delà de l'Èbre, fit cession à Sisébus, évêque d'Urgel, d'une partie des droits que Cliarlemagne s'était réservés sur l'Andorre, tant pour lui que pour ses successeurs.— C'est ainsi qu'une partie des dîmes des six paroisses passa à l'évêque d'Urgel, qui exerce encore sur ce pays une juridiction spirituelle. C'est sous ce rapport seulement que le Val dépend de l'Espagne. * — Dans la suite les comtes de Foix exercèrent sur l'Andorre les droits de la couronne de France, au nom de leur souverain, mais plus souvent en leur propre nom. — Depuis Henri IV, les rois de France ont repris l'exercice de ces droits en se conformant aux usages établis par les comtes de Foix. — En 1793, ces droits, étant considérés comme féodaux, furent momentanément abandonnés, et l'Andorre se vit comme séparé de la France; mais malgré cette indépendance temporaire, il n'en conserva pas moins son attachement pour les Français. Ses habitants résistèrent courageusement à la violation de leur territoire par les Espagnols, et fournirent à nos soldats pendant la guerre des Pyrénées des go (des et des secours de toute espèce Eux-mêmes, ils sollicitèrent vivement le rétablissement de l'ancien ordre de choses, et Napoléon le leur accorda par décret du 27 mars 1806. D'après ce décret, l'Andorre continue à être une république, vassale de la France, qui y est représentée par un Vignier pris dans le département de l'Ariège; elle paie annuellement une redevance de 000 francs et jouit de la faculté d'extraire du département, sans être soumise aux droits de douane, divers articles de cou* sommation dont le nombre et le genre sont déterminés. — Les armes de l'Andorre sont celles du Béarn jointes à celles des comtes de Foix. — Sa population n'est pas en rapport avec son étendue, elle n'est que d'environ

0,000 habitants. — Le peu de terrain susceptible d'être mis en culture est une des causes qui font qu'un plus grand accroissement serait à charge au pays. — Les Andorrans sont tous catholiques et fort religieux, les membres de leur clergé sont en général nationaux» et font leurs études au séminaire d'Urgel (il serait sans doute politique de leur faciliter les moyens de les faire en France). — L'instruction publique ne peut être très répandue dans un pays où il n'y a guère que des bergers et des laboureurs ; cependant, dans chaque paroisse on trouve une école primaire tenue par le vicaire , et où les enfants sont admis gratuitement. — Les mœurs des Andorrans sont simples et sévères , elles commandent le respect ; les vices et la corruption des villes n'ont point pénétré dans ces vallées , asile de la modération et des vertus. Les habitants vivent encore comme leurs pères vivaient il y a mille ans : rien n'a changé ; le luxe , les arts , tout ce que la civilisation des grands peuples qui les entourent présente d'éclat et de séduction , leur inspire plus de crainte que d'envie. Us doivent sans doute autant à cet esprit de modération qu'à la nature du sol et à leur pauvreté , le bonheur d'avoir été étrangers aux commotions politiques du reste de l'Europe. C'est une peuplade de pasteurs. Le nombre de bestiaux , et l'étendue des pâturages, sont leurs lignes indicateurs du plus ou du moins de fortune. — Chaque famille reconnaît un chef qui se succède par ordre de primogéniture en ligne directe. Ces chefs ou aînés choisissent leurs femmes dans, les familles qui jouissent d'une considération égale à celle de leur famille. Us redoutent les mésalliances et recherchent peu la fortune , qui d'ailleurs est toujours très mince de part et d'autre. Les fils aînés quels qu'ils soient, sont aimés et respectés comme étant les représentants des droits de leurs aïeux. Us ne quittent le toit paternel que lorsqu'ils se marient , ce qui n'a lieu que quand ils trouvent une héritière , et

FRANCE PITTORESQUE,

T < ^//?WW/^/W'/t/ r/<r<t (r'ys****//c'4'<*

"^V_v

f /sf/Y.trS

alors ik ajoutent à leurs noms celui de la femme à laquelle ils s'unissent; c'est dès lors seulement qu'ils détiennent aptes aux charges publiques. Lorsque dans une maison il n'y a que des filles, rainée est l'héritière et ne se marie qu'avec un cadet qui joint le nom de sa femme au sien. Par cet arrangement , les principales maisons d'Andorre voient les siècles se succéder sans subir aucun changement dans leur intérieur. — La partie du peuple qui lie possède rien ne jouit pas de tous ces avantages , mais son sort eU moins à plaindre que partout ailleurs , car les familles patriciennes prennent grand soin de celles qui ne le sont pas , et celles-ci , par reconnaissance , chérissent et honorent leurs bienfaiteurs. — Les Andorrans sont en général robustes et bien proportionnés la plupart des maladies' causées par les affections morales leur sont inconnues , ainsi que celles que le vice et la corruption entretiennent dans le reste de l'Europe. — Leur costume, simple et grossier, subit peu de changements; chacun s'habille de draps fabriqués dans le pays avec la laine de son troupeau. — Les officiers publics et les grands propriétaires se permettent seuls un peu de luxe dans quelques parties de leur toilette. — Les femmes sont exclues de toutes les réunions où l'on s'occupe d'intérêts publics, elles ne peuvent même assister aux messes qui se disent lors de la réception de l'Évêque ou du Viguier.— Il est inutile de mentionner que les délits et surtout les crimes sont fort rares, et que les punitions sont fort douces , bien que suffisantes. Jamais on n'y voit de procès relatifs à la succession paternelle; légalement, l'aîné a un tiers du bien , plus dans ce qui reste une part égale à celle des autres. — Tous les habitants sont soldats au besoin. — Chaque chef de famille est obligé d'avoir chez lui un fusil de calibre

et une certaine quantité de poudre et de balles. — Tonte industrie commerciale est libre en Andorre, il n'y a ni droits de douane ni droits quelconques sur les objets de commerce , mais cette liberté est peu favorable à la contrebande chez un peuple essentiellement cultivateur et pasteur. Il n'y a doue d'industrie manufacturière que celle des objets indispensables, et ceux-là même sont peu perfectionnés dans tous les genres, excepté pour la fabrication du fer, la vallée en possédant quelques mines. Quant à ce métal le surplus de ce qui est nécessaire à la population se vend en Espagne, où sa concurrence est moins grande qu'en France. — Telles sont les vallées et souverainetés de l'Andone (c'est ain&i que les Andorrans appellent leur pays), tel est ce pays singulier à qui pour son bonheur on doit souhaiter la continuation de ce qui constitue physiquement et politiquement sa singularité.

DIVUtlOW VOUTIÇUB ET ABBOmSTlLATIVS.

Pomtiqcm. — Le département nomme -3 députés. 11 est divisé en 3 arrondissements électoraux , dont les ch .-lieux sont : Pamiers , Foix et Saint-Girons.

Le nombre des électeurs est de 693.

Admiwistratith. — Le chef -lien de la préfecture est Foix. Le département se divise en 3 sous-préf. ou arrond. commun. Foix. 8 cantons, 140 communes, 39,892 habit.

Pamiers. . . .

Saint-Girons. ,

Total.

. 20 cantons, 330 communes, 253,121 habit.

Sereicr dm trésor publie. — 1 receveur général et 1 payeur (réaidant à Foix), 2 receveurs particul., 3 percepteurs d'arrond.

Contributions directes. — ! direct. (à Foix) et 1 inspecteur.

Domaines et Enregistrement. — 1 directeur (à FoixT, 1 inspecteur, 2 vérificateurs.

Hypothèques.— 8 conservateurs dans les ch.-d'arrond. commun. Contributions indirectes. — 1 directeur (à Foix) , 3 receveurs entreposeurs.

Forêts. — Le département fait partie du 14* arrondissement forestier, dont le chef-lien est Toulouse.— I insp. à Foix.

Ponu -et- Chaussées. — Le département fait partie de la 7* inspection , dont le chef-Keu est Toulouse. — Il y a 2 ingénieurs eu chef en résidence à Foix.

*«**.*— I e département fait partie du \7* arrondissement et de la 5 division , dont le chef-lieu est Montpellier.— 1 ingénieur des mines réside à Vic-Dessos.

Loterie. — Le département est un de cens qui ont le bonheur de n'avoir aucun bureau de loterie.

3 tribunaux Girons, qui

Militaire. — Le département fait partie de la flft* division militaire, dont le quartier général est Toulouse. — Il y a à Foix l maréchal de camp commandant la subdivision et 1 sous'intendant militaire. - Le dépôt de recrutement est à Foix. — La compagnie de gendarmerie départementale fait partie delà 14e légion, dont le chef-lieu est Carcassonne.

Judiciaire. — Les tribunaux du département sont compris dans le ressort de la cour royale de Toulouse. — 11 y a de 1^{re} instance : à Foix (2 chambres), Pamiers, Saint-Lizier font aussi fonctions de tribunaux de commerce.

Religieuse. — Culte catholique. — Le département forme le siège d'un évêché, érigé dans le xiii^e siècle, suffragant de l'archevêché de Toulouse, et dont le siège est à Pamiers. — 11 existe, à Pamiers : un séminaire diocésain, qui compte 116 élèves, et une école secondaire ecclésiastique. — Le département renferme 9 cures de 1^{re} classe, 17 de 2^e, 263 succursales, et 29 vicariats. — On y trouve (à Pamiers) 2 couvents composés de 48 religieuses, et 1 congrégation chargée de l'hôpital ; — des écoles chrétiennes (à Pamiers, à Mirrepeix et à Tacascon) ; — et (à Mirrepeix, à Tarascon, à Saint-Lizier, Ax, Savèrden, Labastide-de-Séran) 7 congrégations religieuses de femmes chargées des hôpitaux, de l'éducation des jeunes demoiselles et de celle des filles pauvres,

Culte protestant. — Les réformés du département ont au Mas-d'Azil une église consistoriale divisée en 6 sections, desservies par 8 pasteurs résidant au Mas-d'Azil, à les Bordes, la Bastide, Mazères, Saverdun et le Carriat ; — il y a eu outre des temples ou des oratoires à Camarade, Sabarat, Sainte-Croix, Lérans, Gabré et La Sèze. — Le département a une société biblique, une des missions évangéliques, une des traités religieux et une de secours mutuels. — Les écoles protestantes y sont au nombre de 10.

Universitaire. — Le département est compris dans le ressort de l'Académie de Toulouse.

Instruction publique. — Il y a dans le département : — 8 collèges : à Foix, à Pamiers, Saint-Girons ; — 2 écoles modèles : à Foix, à Pamiers. — Le nombre des écoles primaires du département est de 219, qui sont fréquentées par 6,636 élèves, dont 5,621 garçons et

1,016 filles. — » Les communes privées d'écoles sont au nombre de 170.

Sociétés savantes , etc. — Il existe à Foix une Société iFagri» cuUtue et des Arts qui publie un journal.

POPULATION

D'après le dernier recensement officiel, elle est de 253,121 liab., et fournit annuellement à l'armée 675 jeunes soldats.

Le mouvement en 1830 a été de, t

partages 2,097 TM

Naissances. Masculins. Féminins.

Enfants légitimes 3,893 — 3,709 J-^ . a=%J

— naturels 209 - 253 iTotaI 8»,X4

Oécès.. 2,801 — 2,723 Total 5,524

Dans ce nombre 3 centaines.

GABHB NATXOWAUE.

Le nombre des citoyens inscrits est de 48,218. Dont : 19,692 contrôle de réserve.

' 28,526 contrôle de service ordinaire Ces derniers sont répartis ainsi qu'il suit: 28,472 infanterie.

33 cavalerie.

21 artillerie.

On fin compte : armés 4,036;. équipés 164; habillés 1,229. 17,559 sont susceptible» d'être mobilisés.

Ainsi, sur t,000 individus de la population générale, 190 sont inscrits au registre matricule , et 69 dans ce nombre sont mobilisables; sur 100 individus inscrits sur le registre matricule, 59 sont soumis au service ordinaire, et 41 appartiennent à la réserve.

Les arsenaux de l'État ont délivré à la garde nationale 4,833 fusils, 537 mousquetons, 2 canons, et dti pistolets, sabres, etc. j

X»OVS ET

Le département a payé à l'État (1831) :

Contributions directes

Enregistrement, timbre et domaines. . . .

douanes et sels

Boissons, droits divers, tabacs et poudres.

Postes

Produit des coupes de bois

Produits divers. ..."

Ressources extraordinaires ,

Total. , , t . t ,

If

Il * xeejt dm trésor 2,429,287 fr. 68 c., dans lesquels figurent :

La dette publique et les dotations pour. . . . 81 1,876 f. 49 o.

Le» dépenses du ministère de U justice. . . . 90*786 68

de l'instruction publique et des cultes. 295,5 17 26

de l'intémur. 1,932 85

du commerce et des travaux publics. 610,279 08

de U, pierre. . . ' 510,464 87

de la marine 209 »\$

des finances 07,464 55

Vrais de régie et de perception des impôts, . 490,428 00

Remboursent., restitut., non-valeurs, primes. 1 50,32 > 27

Total 2,429,287 f. 587.

Ces deux sommes totales de paiements et de recettes représentant à peu de variations près le mouvement annuel des impôts et des recettes, le département, quoique pauvre et dénué d'autres ressources industrielle* que sesjnincs et se* forges, paie encore annuellement, pour les frais du gouvernement central, 563,407 f. 67 cent de plus qu'il ne reçoit , ou plus du 19e de son revenu territorial.

tfnVSSS DÉV AHTXHXWTAXU

. Elles s'élèvent (1881) à 253,620 fr. 03 cent. Savoir : Dép. fixe* .• traitements , abonnera., etc. 57,888 f . 89 c Dép. waiiÉeAs .* loyers, réparations , encouragements, secours, etc 195,731 14

Dans cette dernière somme figurent pour

22,259 L » e. les prisons départementales , 50,700 » les enfants trouvés.

Les secours accordés par l'État pour grêle , incendie, épizootie, etc., sont de . ' 24,450 i»

Les fonds consacrés au cadastre s'élèvent à. . . 40,329 ?1 Les dépenses des cours et tribunaux sont de. . 66,787 60 Les frais de justice avancés par l'État de 28,574 82

IVVULTElt AOBjniOXJB.

Sur une superficie de 568,964 hectares , le départ en compte : 92,425 forêts.

7,232 vignes. 110,000 landes.

Le revenu territorial est évalué à 9,841,000 francs. Le département renferme environ , 6,000 chevaux et mulets.

90,000 bêtes à cornes (race bovine}.

20,000 chèvres.

40,000 moutons mérinos , métis et indigènes. Le produit annuel du sol , en céréales et parmentières , suffit et au-delà aux besoins de la population; la récolte en vins, de 115,000 bect., se consomme dans le pays.

Les productions du sol et la fertilité des terres ne sont d'ailleurs point les mêmes dans toutes les parties du département. Le sud de l'Ariège , couvert de montagnes sèches et stériles, n'offre presque que des bois, des pâturage* et des plantes médicinales. Les bois même y étaient autrefois plus considérables , mais ils ont été consommés par les forges ; il y a déjà des cantons où on en manque, et où les montagnes se montrent nues et entièrement dépouillées; telles sont celle» de la vallée de Vic-Dessos Les forêts, mal soignées, ne fournissent pins que du bois pour le chauffage. Les pièces propres à la charpente et à la marine sont devenues très rares. — Les pâturages des montagnes sont aussi précieux par. leur bonté

Sue par leur abondance ; ils servent à la nourriture des bestiaux u pays, qu'on y fait monter tous les ans au commencement de Tété. — U est à regretter qu'on ne songe pas à y établir des haras ; la race de chevaux de cette partie des Pyrénées pourrait être facilement améliorée et rendue propre au service de U cavalerie légère. r~\^ terres du nord du département, généralement de bonne qualité, sont arrosées par les eaux d'une graude quantité de rivières et de ruisseaux, — Le fumier des, bestiaux et des étables, dont on a soin de les couvrir , corrige les lavages fréquents qu'elles éprouvent, et contribue également à leur fertilité. — On y recueille du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoïuc, du maïs, du millet, de grosses et petites fèves, des haricots, des légumes herbacés, et des fruits excellents de toutes espèces. — Ou y tronve aussi des prairies de bonne qualité et bien tenues. — La vallée de Taraaeon renferme , aux environs de Foix et surtout au pied d'une montagne calcaire exposée au midi, des vignobles dont le* produits étaient autrefois fort estimés et figuraient même avec honneur sur la table des rois de Frauce. — On trouve, dans un compte de la léuéchantsée de Carcassonne , de 1310, une somme payée à un courrier envoyé à l'éclianson du roi , à Saint-Pourçain, pour porter un échantillon des vins de Paraiers. — Ces vins sont depuis longtemps tombe! en oubli , et leur réputation ne s'étend pas hors du

pays; ils sont, cependant d'orie bonne qualité,, quoique inférieurs aux excellents vins de Limoux. — *t% vignoble* de l'Ariège ont d'ailleurs un aspect pittoresque. Chaque cep y est supporté par un arbre qu'il festonne avec ses feuilles et avec ses fruits, et dans les intervalles on sème du blé. — Outre les vins et les céréale», le département produit du chanvre et du lin dont la tjiaJne fournit la seule huile qu'on brûle dans le paya. — L'éducation. 4** mérinos s'y fait en grand, et les troupeaux fournissent une laine blanche estimée. — L'agriculture livre aussi aux exportations dn beurré, des fromages,

de la ciré et du miel excellent, d'un grain En et brillant et d'un parfum exquis. — lions avons déjà parié dn liège qui fait l'objet d'un commerce asse* étendu. Les forets produisent aussi de la poix, de la réûne et de la térébenthine.

MMftTJUS CùMMÈMOtÂUL

L'exploitation des produits métallurgiques et des richesses minérales est ce qui donne le plus d'activité a l'industrie manufacturière. Le département possède quarante - sept forges à la Catalane : ses aciers cimentés et naturels sont d'excellente qualité. ' — On y fabrique des laux , des limes , des râpes , des chevilles en cuivre pour la marine, — Le travail du jayet y est porté à nn haut degré de perfection. — On y fait des meubles en porphyre et en albâtre , et les marbres qu'on y exploite sont estimés. — 11 y existe de grandes fabriques de draps, cuirs de laine, castorines, de serges et de filoselle, d'étoffes dé coton , etc; des papeteries , des manufactures de produits chimiques, des ateliers de tabletterie, des fabriques de peignes de corne et de buis , des faïenceries, des verreries, etc., etc.

Récompenses inDUSTRiELLXs. A la dernière exposition des produits de l'industrie, il a été décerné : uhe médaille d'or à M. RuJJiè-Jt.tiàe Foix) , pour différentes sortes d'aciers. Le même fabricant a obtenu aussi ans mention àanorabie pour la bonne confection de ses faux, et une antre pour ses Unies; DSUlsieV dailles d'argent : l'une à MM. D»ma* père et fils (de Lavejanety, pour leurs produits en étoffes de laine, draperies, etc.: et l'autre a MM. Abat père etJiU (de Pamiers), pour la bonne fabrication de leurs limes. Les mêmes fabricants ont obtenu Une menstàm honorable pour l'acier cimenté dont Us ont présenté des échantillon» ; quatre médaille» DE broker » à M. Maunt (de 1» Roque), pour bonneteries ordinaires en laine; à MM. Maurxl, Çourixmt et corn y. (de Bélcsta) , pour des échantillon» de marbre d'une belle qualité ; à M. Berger (Ptcior) et à M.

hseet (tous deux de la bastide-sur-Lers) , pour divers articles fabriqués en jayet ; enfin à MM. Delpeck et fit* (du Maa-d'Axil), pour alun et -couperx»*. Une mention honorable a été aussi accordée à M. fiêUot de as Dgne (de Aélesta) , pour divers échantillons de marbres gris. »

Douanes. — La direction de Saint-Gaudens (Haute-Garonne) a 2 bureaux principaux situés dans le département de l'Ariège,— Us ont produit en 1831 :

Douanes et timbré:

Tarascon &JG7 francs.

Saint-Girous 0,576

Produit total des douanes. . 11,043 frènes.

Foires. — Le nombre des foires du département est de 215* Elles se tiennent dans 44 communes , dont 20 chefs-lieux , et remplissent 218 journées.

Les/mm mobiles > au nombre de 88 , occupent 18 journées. — Il y a 1 foire mensaire.

2fS communes sont privées de foires*

Les articles de commerce sont les bestiaux , tant pour b boucherie que pour les besoins de la culture. On y tronve éttesi-des volailles , des chevaux , des ânes , etc. ; beaucoup de grains , des fruits ; des bois de construction , des planches , etc. ; — des cuirs « du chanvre , des toiles , etc. — C'est à Tarascon que les forges à la Catalane envoient leurs fers, notamment les 8 mai et 80 septembre, cette dernière foire présente aussi une grande quantité de fromages du pays exposés en vente.

Description du département de VAritge , par Mercadier. (.In*. de Statistique , t iv.)

Notice eur les mines

Situation \siaiitietique _

Journal d'Agriculture Foix, 1826-1833.

A; HUGO

s du départ, de VARIége , in-8. Paris , 1S19. 9 du de?, de. VARIége, (An*, de StmtisL ♦ t i ure et des An» dm départ, d* VARIéget in-4

On *9mscrit cftes DELLOYH , éditeur, place da ta Bonne , raa to FJttt-SvTBem». uV

Paris. — Imprimerie et Fonderie %de Bjohoux et Comp., rue des Francs-Bourgeois-Saiht-Miebel , 8.

Département de l'Aube.

One petite nation tributaire de* Senonaïs , celle des Tricasses , occupait du temps de César le territoire qui forme aujourd'hui le département de l'Aube. — Après avoir fait partie de la Gaule celtique , ce territoire fut compris dans la seconde Lyonnaise. Puis sou* l'empereur Honorius , dans la cinquième ou Senonaise. Lé pays fut successivement ravagé par les Vandales f les Huns , les Gépldes , les Goths et les Francs. — H était devenu un désert lorsque Constance Chlore le repeupla en y amenant les Francs qu'il avait vaincus en Batavie; ces tribus guerrières y- formèrent de paisible* colonies qui favorisèrent plus tard les progrès de Clovis, dans les Gaules. — En 451 , les environs de Pont- sur-Seine furent témoins de la défaite d'Attila par AèHius. — Après la destruction de la domination romaine , les Rémois , les Catalauniens et les Tricasses., se réunirent par une alliance offensive et défensive ; leur territoire réuni prit le

nom de Campania (Champagne) , à éause des vastes plaines qu'il renferme. — A la mort de Clovis , la Champagne fut comprise dans le royaume d'Anstrasie , et fut dès lors gouvernée par des ducs et des comtes qui , d'abord amovibles , se rendirent , par la suite , héréditaires et indépendants. — Le premier comte héréditaire de Champagne fut Robert I^r, qui, vers 884 , maître de Troyes et de plusieurs autres villes , prit le titre de comte de Troyes ; son fils Richard lui succéda, mat» il paraît que l'hérédité ne fut assurée à se^{*} sueceesenre qms lorsque Robert , comte de Vermandois , réunit, vers fiée, le reste de la Champagne an comté de Troyes.— Ce prince se qualifiait de comte de Troyes et de liteaux ; ii épousa Ogive d'Angleterre , veuve du roi Ckarles-ie-Siniple. La branche des premiers comtes de Champagne, dite de Vermandois , finit en la permit

eY&tienne F^{*}, son fils et son successeur. Robert, nm de Hugues Capet, avait des prétentions ' à la succession du comté , meta Eudes ou Oaon , cousin d'Etienne, s'en empara et s'y maintint malgré les efforts du roi de France. Par la mort de Thibault4e-Trieheur, Eudes joignit lea comtés de Tours , de Biots, de Chartres, aux comtés de Troyes , de Meaux , de Provins , et devint l'un des plus puissants féudataires de la couronne. Cet Eudes fut chef de la seconde race desoomtes de Champagne, ~~ Sa famille gouverna la Champagne jusqu'en 1274. — Plusieurs de ses descendants se dit^{*} tioguèrent dans les croisades. »*~ En. 1284 , Henri III , oomfce de Champagne et roi de Navarre, mourut ne laissant qu'une fiUe ejuioponaa Phisjppe-le-Bel, auquel elle fit don de tous ses Eut^{*}. Cette princesse mourut eUe^mim^{*} en 1304* Lonis^e-fktfia , son fila, qui fut roi de France,, mourut «ans laisser d'enfant mâle pour lui «wséder au trine , mais ii avait une fille nommée Jeanne, à qui revenait le eomté de Champagne. Les droit» de cette prinoesae tarent contestée par le roi d'Antjleterre et par ses Unies, filles de Philippe le-Bei, qui fondaient leurs prétentions sur des titres à peu près pareils. Philippe-le-Long,

en attendant le jugement du procès, avait pris possession de la Champagne et de la Navarre , comme ayant été réunies à la couronne de France. Jeanne de France était pupille d'Eu de* IV, due de Bourgogne, qui la maria à Philippe , comte d'Evreux. Celui-ci consentit à assigner six miUe livret de rentes

aux deu* filles de Philippe-le-Bel. -t Plu* tard, le roi

Giilippe de Valois renonça à toutes prétentions sue In avarre , à condition que le comte d'Evreux lui «ban* donnerait t perpétuellement et à toujours» In Chant' pagne et la Brie , en échange dea comtes de Mortas» et d'Angoulême. Jeanne ratifia ce traité.— En 1361 , le mi Jean renouvela par lettres-patentes la réunion de la Champagne à la couronne. Cette réunion avait déjà été proclamée en 1328 , par Chartes IV, dit le Bel. t^ Les comtes de Champagne éuient pairs de Fraaee, et poruient an sacre la bannière royale. <— Ile faisaient tenir leurs Euts par sept comtes qui se qualifiaient te pairs de Champagne. CT étaient les comtes deJoigny, de Réthel , de Braine , de Rmoy, de Brtenne , de Grand . pré et de Bar- sur- Seine.

En 1790, à la division de la France par rassemblée nationale, la Champagne a formé quatre départements, ceux des Ardennes, de M Aube t de la Marne et eW in ifaute-âfarne.

Le territoire du département de l'Aube a étf , en 1814, le principal théâtre de la lutte mémorable dnnn laquelle Napoléon défendit l'Empire français contre toute l'Europe coalisée. De grandes batailles, des combats acharnés y furent livrés sur divers points. Le pays eut beaucoup à souffrir des ravages de la guerre; plusieurs villes, et un grand nombre de villages furent en partie détruits. Les ennemis furent battus a Brienne, à Bar-sur-Aube , à la Meison~Blnnebe, àRogentaur* Seine , à Arcis-eur-Aube , à Méry , etc. ; mais toutes ce» victoires n'empêchèrent pas la chute du grand cepi» laine et la destruction de l'empire qu'il avait fondé. \ ■

Le pays possède peu d'antiquités druidique*. -*-Le# pierres de Pont-sur-Seine sont les seule monument* qui semblent celtiques. Quelques auteurs même root honneur de leur érection à Attila.— Un buste d'Osms, trouvé â Troyes en 1737, a été considéré par quelques-uns comme un dieu gaulois; d'autres .savants ont voulu y voir un ttacebus, Montfaucon a tuppoai que /c'était une de ces idoles dont les (kuide* tptfr raient le culte.— Troyes avait été entouré de marais! at, au temps des Romains; ces muraiHet, réparées ndsf» nsrentes époques, renferment, comme la plupaft de celles du moyen-Age, des débris d'édifices, de temples et de monuments païens. — On n'a trouvé dans le. département qu'un très petit nombre d'antiquités rpr maines. Un cippe avec inscription, des médaillée, dea creusets antiques et quelques tombeaux sont les plus remarquables. — Nous ne dirons rien ici dea château*, des églises et des abbayes du moyen-ace, dont t\ ex4ste encore des ruines ou même des parties bien conservées. Nous en parlons à l'article consacré au* YiiW* e-ui les renferment.

CABAOTiU* W*V%Ê4 XT«> "" ""V La bonté, la simplicité, la douceur et la doeflien forment le fond du caractère des habitants de l'Anbe. Us ont une intelligence réelle avec beaucoup de bonhomie dans les manières; un esprit peu brillant, mais nn jugement solide; le goût du travail, de l'aptitude pour le commerce et l'industrie, et l'intelligence très nette de tout ce qui peut toucher n Jeort intérêts. Ha

sont rarement dupes à cet égard de ceux qui se piquent le plus de finesse. — Les habitants des villes aiment assez le luxe et les plaisirs; néanmoins, il règne beaucoup d'ordre et d'économie dans les familles : on y fait preuve de charité et de prévoyance. — - Le» habitants des campagnes sont bons et hospitaliers, plutôt avarés que simplement économes, et attachés à leurs anciens usages ; aussi les meilleures méthodes agricoles y font -elles peu de prosélytes. Ce-

pendant, quelques exemples heureux de succès commencent à détruire les anciens préjugés. Malgré la guerre dont le pays a été le théâtre et malgré les désastres qui en furent la suite, on trouve que les usages et les mœurs des classes populaires se sont sensiblement améliorées depuis trente ans. Les progrès de la civilisation y sont remarquables. Les paysans et les artisans sont vêtus avec propreté, on pourrait presque dire avec recherche. Les ouvriers mangent de la viande, et leurs salaires, qui se sont beaucoup accrus depuis la révolution, ont aussi accru leur bien-être. Ce bien-être leur a inspiré des idées d'ordre et d'avenir. Le département est un de ceux où une caisse d'épargne et de prévoyance a eu le plus prompt succès : rétablissement de celle de Troyes date de 1822.

Les habitants de l'Aube ont dans l'esprit une persévérance qui les fait facilement réussir dans ce qu'ils entreprennent. On compte parmi eux des savants, des littérateurs distingués, des artistes de mérite et de bons officiers. Le département est un de ceux où l'usage de la langue française est presque général. Les paysans de l'Aube ne sont pas seulement français par le langage, ils ont prouvé, aux fatales époques des invasions étrangères, combien ils avaient de bravoure et de patriotisme.

MOTMM BIOOHAFHİÇTXS.

Le département a produit un grand nombre d'hommes distingués dans tous les genres ; nous devons nous borner à en citer quelques-uns :

Baillat de Juhet, un des membres modérés de la Convention, député au corps législatif et ancien préfet ; Guillaume le Bé, célèbre graveur et fondeur de caractères d'imprimerie, au XVI^e siècle ; ou fils de lui-même ; savant imprimeur ; le brave général Bertaud, qui trouva une mort glorieuse à la bataille de Leipzig ; l'ancien ministre Beugnot, membre distingué de nos diverses assemblées politiques ;

le jésuite Caussi*, historien et savant; le savant Camusat, auteur de Recherches sur Us antiquité du diocèse de Trojes; PhUpotot du Casas , historien élémentaire connu par des abrégés de V Histoire ancienne , de YBistoire d'Espagne , etc. ; un des littérateurs fécodds du XIXe siècle , CoLliw Dawtoh de Plajcy ; le conventionnel Courtois , auteur du rapport de l'examen des papiers trouvés che* Robespierre ; c'est lui qui , après le Xê octobre , avait conservé le testament de Marie- Antoinette ; CoumTALOK DE Laistrb, auteur "d'une Topographie historique du diocèse de Treyes ; le fameux Daiitoïi, que ses talents oratoires firent surnommer le Mirabeau de la Convention ; l'habile médecin Desbssaets, membre de l'Institut; un antre membre de l'Académie des Sciences, Nicolas Desmaaets , savant minéralogiste; noue ne pensons pas que son fils Anstlme-GoMam Desmarets , un do nos naturaliste» les pins distingués , soit né dans le département do l'Aube ; le littérateur Ducroist, bibliomane célèbre ; le brave général Duloxo-dk-RosxÀy ; le géographe falentin Duval, professeur d'histoire dans le xvnr* siècle ; le général Gautherih , un des braves de la grande armée; le célèbre sculpteur Girardow ; le littérateur Grosley, hdmme instruit et bon citoyen; Gderard DS BoviLLi , auteur de plusieurs écrits sur les finances et l'administration ; un poète estimé dans le xyi* siècle, Amodie Jamth , continuateur de la traduction en vers de V Iliade , commencée par Buges Salel ; nne dame auteur de fables élégantes et d'agréables poésies, madame Jolive au ; l'oratorien Lecoitcte, auteur des jinnales oecWtiastiques de France ; le professeur Lkmoijie d' Essaies, mathématicien et géographe, fondateur , dans le xviit* siècle, de l'Institution Polytechnique; le fécond littérateur Leïioble, plus remarquable par la variété de ses ouvrages que par la profondeur de ses connaissances; l'académicien Levesque-dé-

Morel, savant latiniste; un des auteurs de la Satire Ménippie , Jean Passerat, poète latin et français; Petit d'Haute Rive, juriscon-

sulte distingué ; les deux frères Pithou , tous les deux jurisconsultes : l'aîné Pierre, fut un des auteurs du *Catholicom* d'Espagne; l'auteur du plus ancien dictionnaire des rimes, Richelet; un homme de lettres, distingué par l'étendue et la variété de ses connaissances, orateur distingué, Eusèbe Salverte , député; le célèbre chimiste Thénard , membre de l'académie des sciences; le graveur Thomassin , renommé au xv^e siècle; le pape^{Un-} BAIV IV; etc. , etc.

VOZOG¹

t général

et son frère Nicolas Mengard, aussi peintre de talent, mais que sa célébrité fraternelle a éclipsé ; un savant agronome du xix^e siècle, Moreau de la Rochette, inspecteur général des pépinières royales de France ; un habile imprimeur du xvi^e siècle ,

Le département de l'Aube est un département méditerranéen, région du nord -est, formé de partie de la Champagne et d'une partie de la Bourgogne. Il a pour limites, au nord, le département de la Marne; à l'est, celui de la Haute - Marne ; au sud, ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne , et à l'ouest, ceux de l'Yonne et de Seine-et-Marne. 11 tire son nom d'une des principales rivières qui le traversent. Sa superficie est de 605,024 arpents métriques.

Sol. — Montagnes. — La surface du département est généralement plane ; cependant elle est coupée dans sa

Partie nord-ouest par des collines qui augmentent en hauteur, à mesure qu'on s'avance au sud et à l'est; mais aucune de ces collines n'est assez élevée pour mériter le nom de montagne. — Troyes est à une hauteur de 101 mètres au-dessus du niveau de la mer. — Le sol se divise en deux régions bien distinctes : la première , au nord et à l'ouest de Troyes , fait partie de ce qu'on appelait autrefois la Champagne poissive et n'est qu'une terre aride, presque stérile; c'est

un fond de craie que recouvre à peine une couche de 3 à 4 pouces de terre végétale. La seconde , au sud et à l'est de Troyes, renferme des terrains gras et riches en humus, et des coteaux rocaillieux propres à la culture de la vigne. — En quelques localités les terres y sont si fortes, qu'il est nécessaire d'atteler douze chevaux à chaque charrue. — Les vallées de la Seine et de l'Aube, composées de terres alluvionelles, sont généralement aussi très fertiles.

Étangs et marais. — On compte environ cent étangs dans le département; mais ils sont généralement très petits et formés , pour la plupart , de simples retenue» d'eau, que l'on pêche tous les trois ans. Le plus considérable, celui de Villemahieu, a environ 150 hectare» de superficie. On évalue la superficie totale des étangs à 2,560 hectares. — Les marais qui couvrent une superficie d'environ 990 hectares se trouvent principalement dans les vallées de la Voire et de l'Aube ; quel* ques-uns renferment des tourbières.

Rivières et canaux. — Les deux principales rivières qui traversent le département, l'Aube et la Seine, sont les seules navigables. — La Seine traverse le département du sud-est au nord-ouest. — L'Aube a deux sources dans les bois de Vivey et de Pralay (département de la Haute-Marne). Ces deux sources se réunissent avant d'arriver à Auberive , où l'Aube commence à prendre quelque importance. Cette rivière coule du sud-est au nord - ^est , sépare le département de la Haute - Marne de celui- de la Cote-d'Or , traverse le département auquel elle donne son nom, passe ensuite dans le département de la Marne et vient se réunir à la Seine à Marcilly, sur les limites du département de l'Aube, après un cours total de 200,000 mètres, dont 130,000 dans le département. — Le canal de Troyes est destiné à suppléer à la navigation de la Seine depuis Marcilly jusqu'à Troyes. Quoique commencé en 1819, il est encore en construction; il aura une longueur de 118,000 mètres. — On évalue à 120,000 mètres la longueur totale de la navigation actuelle sur les rivières. — La rivière

de Villenauxe est navigable, pour de petite* barques, sur une longueur d'environ 10,000 mètres. Il existe divers projets pour faire arriver la navigation jusqu'à la commune de Villenauxe, ce qui faciliterait l'exportation des vins de ce vignoble. Il existe aussi vu

K ûS

FRAPTCK PITTORESQUE.

' "/npf"?*. S ,>/' - t. fa

/'s*/s/*f s-rf .

///r S/rf /VA .

IteitlK *~f

projet pour rendre la Voire navigable. — • Parmi les rivières qui ont leur source dans le département, on remarque la Soulainne, dont les eaux sortent bruyamment d'une espèce de gouffre, entrent dans un réservoir carré en pierre de taille, et sont assez abondantes pour faire tourner deux moulins immédiatement placés au-dessous.

Roo/rts. — Le département est traversé par 8 routes royales et départementales, dont le parcours total est évalué à environ 373,770 mètres.

Climat. — La température habituelle du département, est douce, humide et variable, dans les parties de l'ouest; mais l'air est vif, pur et sain, vers le nord.

Vents.— Les vents dominants sont ceux du sud-ouest, de l'ouest et du nord-ouest.

Maladies. — Les fièvres de différentes natures, les affections pulmonaires et catarrhales, les rhumatismes, l'hydropisie, sont les ma-

ladies les plus communes. La carie des dents est fréquente à Troyes et dans les environs.

waanouLE vatorblu.

RioNE animal. — Les forêts renferment beaucoup de sangliers et de chevreuils. On y trouve quelques cerfs. — Les lièvres et les lapins y sont communs dans le pays. Le gibier ailé de toute espèce est également abondant; la perdrix, l'alouette, la bécassine, les canards sauvages s'y trouvent dans la saison en grande quantité. — Parmi les animaux domestiques, l'espèce des bêtes à faine et celle des chevaux, se sont sensiblement améliorées depuis plusieurs années; il n'en est pas de même des bêtes à cornes, qui sont de petite taille et de qualité médiocre. — Les chevaux ne sont pas généralement très grands, mais ils sont vigoureux et bien faits. Le département, il y a une vingtaine d'années, ne possédait que des chevaux de labour; il en produit maintenant qui sont propres au service de l'artillerie et à la remonte de la cavalerie. — Les bêtes à laine se sont principalement améliorées par le croisement avec les mérinos et les moutons anglais à longue laine. — Quelques communes s'adonnent à l'éducation des abeilles, et le font avec intelligence. — On trouve dans les rivières du département, la plupart des poissons d'eau douce. On y pêche quelques truites; la Voire fournit de très belles écrevisses.

RicNB végétal. — Le chêne, le charme, le hêtre, le tremble et le bouleau, sont les essences dominantes dans les forêts. On a tenté, dans quelques cantons du nord et de l'ouest, de couvrir le sol crayeux par des plantations de pins d'Ecosse (*pinus sylvestres*); ces plantations ont bien réussi. — Le département ne renferme qu'un petit nombre d'arbres fruitiers; mais la culture des légumes secs et de toutes les plantes potagères y est fort étendue et donne des produits de bonne qualité. L'ail et l'échalotte sont cultivés en grand sur le territoire de Saint-André. — Les environs de Montgueux produisent

des- navets excellents. — Le pays renferme des vignobles bien exposés , qui fournissent de bons vins. Les plus renommés sont ceux des Riceys, de Bar, de Bouilly, de Javernant et de Laines-aux-Bois.

Règne minéral. — ■ Le département ne possède aucune mine métallique en exploitation. On y trouve, néanmoins, près de Chennegy, des traces de minerai de fer. — Les terres crayeuses renferment aussi une assez grande quantité de pyrites ferrugineuses. — Le vallon de Courtiou, près de Nogent, offre des pétrifications curieuses et variées. — Il existait des carrières de marbre gris et jaune , à Bossencourt ; de pierres lithographiques aux Riceys. On exploite des carrières de moellons, de grès à paver, de terre propre à la fabrication des creusets, et enfin de craie (1).

(1) La Craie, qui rend stérile une grande partie des terres du département de l'Aube , est l'objet d'une

l'une fabrication dont le pro-

Eaux minérales. — 11 existe , à la chapelle Godefroy » à 3/4 de lieue de Nogent , une source d'eau minérale encore peu connue.

TOUS, BOTAOS, CSAVZJLTJX, ST0*

TaoTxs , sur la rive gauche de la Seine , cb.4. de préf. à 19 1. 8(4 E.-S.-E. de Paris , distance légale. On paie 19 postes l|t. Pop. 23,749 Lab. — Cette ville, que les anciens auteurs nomment - Gît tas Tricassini*grnm , Jugusta Tnoanm, Trteassis, Tr**m, Angwsto- Borna , etc. , paraît être l'ancienne capitale des Tracasses. — Dans la première division des Gaules , par les Romains , elle fut comprise dans la Celtique , puis tard elle fut partie de la cinquième Lyonnaise. — Pline, l'Itinéraire d'Antonin, Ptolomée, Solin , en font mention. Sans les enfants de Constantin , elle était entourée de murs , et défendue par ses propres citoyens contre les Barbares qui ravageaient les Gaules. — En 1806 , les Allemands obligés , par la proximité de l'armée

de Julien, de lever le siège d'Autun , passèrent , en se retirant vers le Rhin , tons les murs de Troyes. Julien, qui les poursuivait, eut quelque peine à se faire ouvrir les portes de la ville , au milieu de l'alarme qu'avait répandue la vue de l'armée allemande , et dans l'ignorance où les habitants étaient de la marche des Romains. — Le nom moderne de Troyes vient, suivant les étymologistes de son ancien nom de Trtem, et ce nom de ce que la ville possédait autrefois trois châteaux (trtt arcs), dont on voyait encore des vestiges au milieu da siècle dernier. — Le plus considérable était celui des comtes de Champagne. Le second jetait situé derrière l'ancien courent des cordeliers, et le troisième, ruiné par un .incendie en 1614, s'élevait .entre l'église Saint-Nicolas et la porte du,Beffroi , aujourd'hui porte de Par}* . Ce fut dans ce dernier château que Louis-Ie-Règue traita , en 878 , le pape. Jean VIII , après avoir reçu de lui la couronne impériale dans un concile tenu dans l'église cathédrale de Troyes. — En 451 , Attila , défait par Aétins , traversa Troyes avec son armée. Saint Loup , qui était évêque de la ville , vint à bout d'empêcher le roi des Huns d'y commettre aucune déprédation. — Quatre siècles plus tard, en 889, la ville fut moins heureuse, elle fut prise et brûlée par les Normands. — Dans le siècle suivant , elle ent un long siège à soutenir contre l'évêqne Ansegise , qui en avait été chassé par le comte. — La ville était devenue la capitale de la Champagne , et outre les trois châteaux qui la protégeaient , elle possédait une forte enceinte armée de tours, avec de larges fossés où coulaient les eaux de la Seine. — En 1938, le comte Thibault, de Champagne, y fnt assiégé par les seigneurs qui roulaient enlever la régence à la reine Blanche. — Saint Louis, vint lui-même à- son secours et fit lever le siège. Le jeune roi n'avait alors que quatorze ans ; il fit ses premières armes dans cette expédition. — En 1415, le duc do Bourgogne s'empara de Troyes; ce fut dans cette ville que la fatale Isabeau de Bavière célébra les noces de sa fille avec le roi d'Angleterre ; noces à l'occasion desquelles un traité arraché à la démence de l'infortuné

Charles VI , rendit la France sujette du roi d'Angleterre. — Les victoires de Jeanne-d'Arc sauvèrent le pays , que le traité infâme conclu à Troyes semblait devoir perdre. — En 1439 > cette ville fut assiégée et reprise sur les Anglais par Charles VII , assisté de la Pucelle d'Orléans. — En 1524, Troyes fut en partie détruite par un incendie; c'est à cette époque, ainsi que nous l'avons dit plus haut, que fut ruiné un de ses trois châteaux. — Le massacre de la Saint- Barthélémy fut suivi à Troyes de violences épouvantables , et du massacre des

protestants renfermés dans les prisons. — En 1787, cette ville fut le lieu d'exil du parlement de Paris. — En 1814, Troyes fut un point stratégique important. Napoléon y transporta trois fois son quartier général. — Troyes, la capitale des états des comtes de Champagne,, fut aussi le séjour habituel de ces princes qui y déployèrent beaucoup de magnificence et de grandeur. — Thibault IV, qui régna de 1101 à 1152, était un prince véritablement noble et libéral. Il affranchit les habitants de Troyes et les appliqua aux arts utiles. Les foires qu'il établit à Troyes attirèrent les marchands de toute l'Europe. Cette ville devint pendant quatre siècles l'entrepôt du commerce de l'Occident. Thibault créa des manufactures et pour leur commodité il ouvrit des canaux qui, partagés en un grand nombre de ramifications, portèrent les eaux de la rivière dans tous les ateliers où elles étaient nécessaires ; en un mot il créa et fixa à Troyes l'industrie et l'esprit de commerce qui soutiennent encore cette ville et contribuent à sa prospérité.— Troyes, de son temps , comptait 80,009 habitant»; ce nombre est réduit aujourd'hui à moins de moitié. — Cette ville a été visitée par plusieurs rois de France , Charles VIII y fit, en 1488, une entrée solennelle. — Louis XII y vint en 1510, Charles

est, connu et répandu dans toute l'Europe, sous le nom de blanc d'Espagne et serait ce semble bien mieux nommé blancs de Troyes.

Le blanc de Troyes se tire principalement de Villeloup et des environs , de deux à cinq lieues au nord-ouest de Troyes. C'est là que se trouve la craie la plus douce et la plus fine. On la broie et on la met, à Troyes , en pains d'un à deux kil.

•tfe

• les IX V Wjjoan* «• *..* > •* 7 "f Ba m P*ir ft™ Elisabeth , *#Ja* d'Angleterre. Louis XIII y demeura quelque temps en 1629. — Napoléon visita Troyes en 1805, il signa mémo dans cette Tille un décret pour rendre la Haute-Seine navigable jusqu'à Châtillon, et il donna 200,000 francs sur sa cassette pour coeamener le» travaux.— Troyes est située au milieu d'une vaste plaine, sur la rive gauche de la Seine. Cette rivière l'entoure en partie et circule dans son Intérieur , par un grand nombre de caaux -de dérivation qui alimentent un grand nombre d'usines. La ville possède encore sa vieille enceinte de murailles qui sont as*** bien conservées, et quelques-unes de ses portes gothiques, parmi lesquelles on remarque la porte Saint-Jacques , située du côté de là rivière, en face du pont.— Ses remparts sont entourés de fossés remplis par les eaux de la Seine et de boulevards plantés d'arbres. — * Elle compte 6 portes principales et plusieurs faubourgs* Bile est mal bâtie; ses maisons sont généralement construites en bords; cependant plusieurs quartiers neufs offrent des rues spacieuses, propres et assez bien percées. — Avant la Révolution , Trêves renfermait 39 paroisses, ce nombre a été beaucoup diminué* L'Église* éatkdrtde, dédiée à Saint-Pierre , est un bel monument d'architecture gothique ; le portail et la grosse tour qui le domine ont «une élégance rare. — Cette église fut commencée en 872 ; elle fut minée par les Normands en 1108 , et réparée vers la fin du siècle suivant En 1108, un incendie qui Consuma presque toute la ville, la détruisit. En 1108, fut commencée la construction de l'édifice actuel sur les ruines de l'église primitive ; le rond-point était déjà élevé en 1328 ; le chœur et la nef

sent des ouvrages du ^{xiix*}, du ^{xiv*} et du ^{xv*} siècle. La tour et le nortail, commencés en 1606, furent terminés vers la fin du ^{xvr*} siècle. — La longueur intérieure du vaisseau est de 361 pieds, et la largeur intérieure de 164 pieds; la largeur de la nef et de la croisée est de M pieds, la hauteur des voûtes sous clef est de 90 pieds, et la hauteur de la coupole et des tours de 109. — Cinq arcades composent la nef de ce grand édifice; elles forment, avec celles des croissillons et du chœur, un ensemble parfait. La galerie de la nef est richement décorée; les vitraux du chœur et de la nef sont magnifiques et bien conservés. — L'ancienne église collégiale de Saint-Urbain, citée par Millin, comme un des plus beaux morceaux d'architecture gothique, et dont la légèreté égale celle de la Sainte-Chapelle de Paris, est un édifice élevé vers la fin du ^{xttr*} siècle, par le pape Urbain, fils d'un tailleur de Troyes, et qui ne rougissant pas de son origine, avait fait représenter, sur un des vitraux de l'épître, son père dans l'exercice de son métier. — Le vaisseau de l'église gothique de Saint-Pantaléon est richement décoré. — Elle a de beaux vitraux peints en grisaille. Vingt statues placées sur des consoles, à chaque pilier, donnent à cette église l'apparence d'un petit musée de sculptures. — L'église de Saint-Jean mérite aussi l'attention des étrangers. Le maître autel est décoré d'un beau tableau de Mignard, représentant le baptême du Christ. — L'église de Saint-Macel possède un beau jubé du commencement du ^{xvi*} siècle. L'architecture gothique n'a rien produit de plus hardi; elle est absolument plate sans aucune apparence d'arc ni de voûtes. — Dans l'église de Saint-Remi, on remarque un grand Christ en bronze, de Girardon. — La façade de l'Hôtel-de-Ville, élevé sur les dessins du célèbre Mausard, est remarquable par sa belle architecture. Huit corps avancés, décorés dans leur partie supérieure de colonnes composées de marbre, annoncent avantageusement ce bâtiment, commencé en 1024, et terminé en 1670. La grande salle est ornée des bustes en marbre des grands hommes nés dans la ville de Troyes, et déco-

rée d'un médaillon de Louis XIV , en marbre blanc , beau morceau de Girardon. — Tftéptal , bâtiment construit vers le milieu du xvnr* siècle, est fermé , dn côté de la rne , par nne superbe grille de 104 pieds de long , sur 87 pieds de haut — La Bibliothèque publique, formée des débris des bibliothèques des communautés religieuses , et particulièrement de la majeure partie des livres du docteur Hennequin et dn président Bouhier , possède 56,000 volumes imprimés , et près de 5,000 manuscrits. — La salle qui la renferme a environ 60 mètres de longueur, sur 10 de largeur et 7 de hauteur. Les croisées sont ornées de peintures historiques sur verre, représentant les principaux événements de la vie de Henri IV. Ces peintures ont été exécutées par Linard-Gonthier.— On remarque encore à Troyes- le portail de l'église Saint-Nicolas, celui de l'église Sëint-Martln (extra muros) , la préfecture , l'évêché , le séminaire, le bean mail qui entoure la ville , etc. ; la halle an vin , l'abattoir public , etc. — Tons les auteurs qui ont parlé de Troyes ont fait mention des boucheries de cette ville , ou disent-Us les mouches ne pénètrent jamais , singularité qu'on attribue à l'air frais qui y circule et à l'obscurité qui y règne. — ■ Les environs de Troyes offrent nn grand nombre de maisons de campagne et de jardins agréables. On remarque , à peu de distance de la ville , la belle pépinière de Youldy , très riche en plantes indigènes et exotiques. Ervt, ch.-l. de canton, à 7 h 8¼ S.-O. de Troyes. Pop. 1,891 hab. -"Cette petite ville industrielle est agréablement située dans nne contrée Fertile-sur un coteau élevé qui domine la rive droite

de l'Ârmance. On y jouit d'une vue très étendue sur la vallée ou coule cette rivière , au milieu de verdoyantes prairie*.

Laikes-aux-Bois, à 9 L 1)2 S.-O. de Troyes» PopnL environ 700 hab. — - Ce village est situé an pied d'an coteau couver* de . vignobles estimés , et non loin d'un ancien fort gaulois construit sur une montagne isolée de toutes parts. Ce fort appelé Mont-Aigu était

entouré de trois fossés profonds qui embrassent la cime de la montagne. Il fut détruit par les Anglais dans le xiv^e siècle; les trois fossés sont encore très faciles à reconnaître. Dans les temps on les signaux de feu étaient en «sage , le Mont-Aigu correspondait avec le château de Mont-Aimé, près de Vertus, a 90 Hencs de distance.

Lirey, à 4 1. S. de Troyes. Pop. 990 fcalv — Lirey était dans le xxve et le xve siècle une petite ville asses considérable» son église avait un chapitre de chanoines et possédait une relique célèbre, le iaiut suaire , qui fait aujourd'hui l'ornement de Turin, où pour la recevoir on a construit une église magnifique. Cette relique avait été donnée dans le milieu du xrv^e siècle à régisse collégiale de Lirey par Geofroy de Charny, seigneur du heu, qui disait l'avoir prise sur les Sarasins. Elle attira long-temps de nombreux pèlerins , et contribua a la prospérité de la. ville ; mais les guerres acharnées du xv^e siècle ayant effrayé les chanoines, ils crurent devoir vers 1418 , mettre le saint suaire en dépôt chez nn gentilhomme de Franche-Comté marié à la petite-fille de Geoffroy de Charny. Ce gentilhomme mourut ; et sa veuve , an Heu de rendre la relique à ses légitime» possesseurs, l'emporta à Chambéry en 1462 , et en fit présent à la duchesse Anne de Savoie. — Le saint suaire resta pendant un siècle dans la chapelle du château de Chambéry, ensuite il fut transporté à Turin. — Son enlèvement causa la ruine de Lirey, qui vit sa prospérité s'arrêter, puis dépérir, et qui n'est plus aujourd'hui qu'un misérable village.

Lustrai, ch.-L de canton, à 4 1. S.-E. de Troyes. Pop. 1,01S hab. — Ce village assea considérable est situé près de In forêt qui porte son nom et sur la route de Troyes à Ghaumont. — En 1814, après la renrise de Troyes par l'Empereur, il s'y tint diverses conférences où il fut question d'arriver par un armistice à nne paix définitive ; mais les alliés ne voulaient que gagner du temps, et ces conférences militaires furent sans résultat.

PiHET-LuxEMBOoao , ch.-l. de cent, à • 1. N.-E. de Troyes. Pop. 1,664 hab. — Ce village situé au milieu d'un pays d'étangs , n'offre rien de remarquable. Le 2 février 1814, après le combat de Rosnay , où le duc de Raguse à la tête d'un petit nombre de braves , culbuta les 26,000 Bavares commandés par le prince de Wurtemberg et assura la marche de l'armée sur Troyes y Piney reçut le quartier général de Napoléon.

Saiir-MARTnf-is-ViGifis , sur la rive gauche de la Seine , à une lieue 1. O. de Troyes. Pop. 1,070 hab. — Ce joli village très peuplé est situé auprès d'une des plus belles promenades de la ville de Troyes , dont il forme en quelque sorte un des faubourgs. Il est traversé par la grande route de Paris à Troyes ; on y remarque un grand nombre de maisons bien bâties et de jardins agréables. Le portail de l'église communale mérite l'attention des curieux.

Arcis-sur-Aube , ch.-l. d'arrond. , à 7 lieues 1/2 N. de Troyes. Pop. 2,078 hab. — Cette petite ville est agréablement située sur la rive gauche de l'Aube , près du point où cette rivière commence à devenir navigable. Elle a beaucoup souffert dans la campagne de 1814. — Elle restera célèbre à cause d'une bataille que Napoléon avec un petit nombre de soldats, y livra contre 80,000 hommes de l'armée alliée. — Les maisons du faubourg d'Arcis avaient été crénelées , et l'armée française réussit à y arrêter pendant deux jours la marche des troupes étrangères , mais la ville fut presque entièrement incendiée par les obus et les boulets. — Napoléon courut personnellement de grands dangers dans le combat. Enveloppé dans les charges de cavalerie, il ne se dégagea qu'en mettant l'épée à la main ; à diverses reprises il combattit à la tête de son

escorte ; découragé par le découragement des chefs qui Tentouraient , prévoyant peut-être l'issue de tous ces combats glorieux mais sans résultat ; loin d'éviter les dangers , il semblait au contraire

les braver. Un boulet tomba à ses pieds , et bientôt il disparut dans un nuage de poussière et de fumée ; on le croyait perdu , il se releva , se jeta sur un autre cheval , et courut émaner pour affronter le jeu des batteries ennemies , mais la mort ne voulait pas de lui. La bataille d'Arcis-sur-Aube fut une victoire sans utilité , car si les Français restèrent en possession du champ de bataille , ils ne purent empêcher les Autrichiens de passer la rivière ! — Depuis 1814 Arcis a lentement réparé ses pertes , elle s'est relevée de ses ruines , et son malheur ne lui a pas été tout-à-fait inutile , car ses nouvelles rues sont plus larges et plus droites que les anciennes , et ses nouvelles maisons plus régulières et mieux bâties. — Elle est traversée par la route de Troyes à Reims. On n'y remarque aucun édifice public digne d'attention. Elle possède une petite salle de spectacle. — On voit.

Île d'Arcis-sur-Aube, dans l'église du petit bourg de Dampierre le mausolée du brave général Dampierre, tué devant Couder dans la campagne de 1798. — Le bourg de Dampierre qui compte en

viron 810 habitants , possède sur le ruisseau du Puits un joli pont suspendu de 54 pieds de long sur 4 de large. — La construction de ce pont, sur lequel 40 personnes périrent en passant à la fois sans danger, n'a coûté, dit VAmmaire «V f*4et* , que 000 francs.

Hautecombe-Saïf a , sur la rive droite de la Seine , cb.-I. de canton, à S 1. o.-S.-o. d'Arcis-sur-Aube. Pop. 1,900 hab. — Cette villa agréablement située possède un petit port sur la Seine , qui commence à être navigable. — Le 11 février 1814 , elle fut le théâtre d'un combat sanglant entre la garde impériale et les Prussiens aux ordres du maréchal Blücher : l'ennemi n'abandonna la ville que lorsqu'elle fut presque entièrement consumée par les flammes. — Méry a été rebâtie depuis 1814 ; une industrie active et un commerce avantageux

l'ont aidée à réparer ses pertes, et comme Arcissur-Anhe elle s'est beaucoup embeHie.

Baa-sub.-Avbb , ch.-L d'arrond. à 161. B. de Troyes. Pop. 0,000 bab.— Cette ville fort ancienne est située an pied d une montagne, dans un beau vallon sur la rive droite de l'Aube. — Sons les deux premières races des rois de France , Bar appartenait au domaine de la couronne , au commencement de la troisième race , elle eut des comtes particuliers ; eHe fut ensuite de nouveau réunie à la couronne avec la province de la Champagne. — Philippe-le-Long l'ayant aliénée , les habitants jaloux de conserver le titre et le privilège de ville royale, se rachetèrent, et obtinrent de nouveau la réunion au domaine de la couronne , avec cette condition homologuée à la Chambre des comptes : Qm l* r+i u\$ U fourrait plut vt «oV* mi aUùw. La ville était alors très considérable ; il s'y tenait par an quatre foires franches où affluaient les marchands do tous les pays. La ville renfermait des quartiers séparés pour les Sollandais , les Allemands , les Lorrains , et même les habitants de la principauté d'Orange. Les Juifs y avaient une synagogue. — On voyait encore dans Te siècle dernier sur la montagne qui domine Bar-sur-Aube , les restes d'un château autrefois ruiné par les Vandales. — Non loin de ce château , et sur un point encore plus es* carpe , qu'on nommait le Châtelet , se trouvaient des ruines considérables ; la tradition locale prétendait que c'étaient les restes «Fane ancienne ville nommée FtoMtce , détruite 1 la même époque. — Le 34 janvier 1814, le maréchal Mortier, duc de Trévisé, en position à Bar-sur-Aube, livra un combat acharné à la grande armée alliée conduite par le prince de Schwartzemberg ; les Autrichiens furent repoussés et eurent 1,500 hommes tués. — Bar est une ville généralement mal bâtie et mal percée , cependant la grande rue qui aboutit à l'Aube est large et bordée d'assex belles maisons. Une promenade publique bien plantée longe le cours de la rivière. —Les environs de la ville

offrent des sites pittoresques et de riches coteaux couverts de vignobles qui produisent des vins estimés.

Aacoitvillx , à 2 1. i\l S. de Bar-sur-Aube. Pop. environ 040 habit.
— Ce petit village , situé près de la forêt de Clairvaux , ne mériterait aucune mention s'il ne renfermait une espèce de monceau ou de tumulus moderne , dont la formation et l'existence peuvent servir à expliquer comment quelques-uns des tumulus antiques ont été faits.
— La tradition rapporte qu'au temps de la guerre de la Ligue , dans le bois de Fontenie , et près du chemin qui le traverse , nn malheureux protestant fut tué ; le lieu en a conservé jusqu'à nos jours le nom de Hugutnot. Depuis lors , une coutume superstitieuse s'est établie dans le pays. Tout homme religieux, ayant occasion de passer par ce chemin , croirait manquer à sa foi , s'il ne jetait une pierre sur la fosse où le malheureux

Srotestant a été enterré. Les pierres ainsi jetées forment aujourd'hui un monceau considérable. On nous écrit d'Arcon ville même que cette coutume peu charitable et peu chrétienne est encore si bien enracinée dans le pays , qu'on voit certaines personnes , au moment de traverser le bois du Huguenot, se munir d'avance d'un caillou, afin de le lancer en passant sur le tas maudit.

BaïKifxri-LE-ÇBATEAU , ch.-l. de cant. , à 0 1. N.-O. de Bar-sur-Aube» Pop. 1,000 hab. Cette petite ville , située à peu de distance de la rive droite de l'Aube , est remarquable par un superbe château bâti peu de temps avant la révolution , sur un plateau artificiellement élevé , et d'où l'on domine une plaine immense couverte d'un grand nombre de villages. Cette magnifique habitation , où la beauté des jardins répond à l'élégance des bâtiments , a été construite par le fameux ministre Loménie de Brienne. — Brienne fut, le 20 janvier 1814, le théâtre d'un combat opiniâtre, où les Prussiens et les Russes

, qui essayèrent de s'y défendre , furent complètement culbutés par l'armée française , aux ordres de Na-

Soléon ; l'action la plus vive eut lieu sur les terrasses du château et ans la ville basse , au pied de la montée ; ce fut en gravissant la rue du château que fut tué le brave contre-amiral Baste , commandant des marins de la garde. Après la victoire , Napoléon, qui retournait à son quartier général, faillit lui-même succomber dans une échauffourée de cosaques. Le général Gourgaud abattit heureusement d'un coup de pistolet le cosaque qui menaçait la vie de l'Empereur. Brienne n'avait été que momentanément enlevé à l'ennemi. Le 1er février, après le combat sanglant de la Rothière , l'armée française fut obligée de se replier sur Troyes. — Brienne possédait autrefois une célèbre école militaire , ou Napoléon a été élevé ; cette école , fondée en 1770 , dans le collège des Minimes ,

qui en avaient la direction , était destinée à recevoir 100 éttvw du roi et 100 pensionnaires. Elle a existé jusqu'en 1700; on y enseignait les humanités , l'histoire , la géographie , les langues anglais» et allemande , le dessin , les mathématiques , la musique, la danse et l'escrime. L'école de Brienne ayant été supprimée en (790 9 on en vendit i vil prix les bâtiments , qui servirent d'abord à un atefier pour la construction de chariots et de caissons ; mais au commen* cernent du xrx* siècle, l'atelier fut supprimé et les bâtiments forent complètement démolis ; H n'en reste plus aujourd'hui qun quelques ruines.

CLAIavAtrx , sur la rive gauche de l'Aube , à 4 1. S.-E. de Barsur-Aube. Pop. environ 2,000 bab. — Une abbaye de Tordre de Gteaux , fondée en 1105 par Hugues, comte de Troyes, et enrichie par les libéralités des comtes de Flandre et de Champagne , fut l'origine de ce bourg. — Cette abbaye qui , dans le siècle dernier, renfermait les tombeaux de plusieurs princes et d'autres grands personnages , ain-

si qu'une bibliothèque remplie de manuscrits curieux, était surtout célèbre par une cuve ou tonne qui était mise sur la même ligne que le fameux foudre* d* Htidelbav. La tonne de Clairvaux avait la forme d'un tonneau ordinaire , elle était composée de grosses pièces de bois parfaitement Bées ensemble , et supportée par deux poutres énormes qui lui servaient de chantier: une porte avait été pratiquée pour y entrer et la nettoyer quand! cela devenait nécessaire ; elle était ouverte par en haut et disposée de façon à pouvoir recevoir facilement le vin de quatre grands pressoirs voisins. La tonne de Clairvaux contenait environ 1000 tonneaux de vin ou près de 2,400 hectolitres. Comme l'abbaye possédait de grands vignobles , cette tonne n'était pas la seule de grande dimension qui y existât ; on en comptait d'autres qui pouvaient contenir de 100 à 400 tonneaux. — Depuis la Révolution , les bâtiments de l'abbaye de Clairvaux ont été convertis en une maison centrale de détention pour les condamnés des départements' de l'Ain , des Ardennes , de l'Aube , de la Cote-d'Or, du Jura , de la Marne , de la Haute-Marne , de la Meurthe , de la Meuse , de la Moselle , de la Nièvre , de Saône-et-Loire et de l'Yonne. — Cette maison est devenue un superbe établissement industriel , qui renferme de vastes ateliers Où les condamnés sont employés , suivant leur capacité , au battage , à l'épluchage , à la filature , au tissage , etc. , du coton ; les balles qui arrivent à Clairvaux , telles qu'elles sortent des colonies, en sortent converties en tissus de la plus grande beauté. — Afin de ménager aux détenus qui ont des états en entrant dans cette maison les moyens de les cultiver, on y a établi des ateliers de menuisiers , de tailleurs, de cordonniers , de sabotiers, de cordiers, etc. — La laine y est aussi tissée et filée pour l'habillement des détenus. Le chanvre y est filé et tissé pour la fabrication du linge. Tous les objets nécessaires aux détenus se confectionnent dans l'établissement.— Le service de la boulangerie , des cuisines et des infirmeries est fait par des détenus qui méritent une certaine confiance, mais sous la surveillance d'employés libres. —

Ceux qui joignent quelque éducation à une bonne conduite, sont employés dans les bureaux de l'entreprise générale ou comme surveillants , ou contre-maîtres dans les ateliers.— Les femmes détenues sont aussi occupées suivant leur capacité , les unes à la confection et au raccommodage des habillements et du linge, les autres au blanchissage, etc. — Un atelier de Hngères attire l'attention par la beauté des chemises de percale qu'on y confectionne. — Il y existe aussi un atelier pour la couture des gants. — Les ouvrages qui s'y exécutent rivalisent avec ceux des fabriques de Grenoble et de Chaumont. — C'est à Clairvaux qu'ont été emmaillés les premiers chapeaux de coton qui ont été mis dans le commerce ; on y confectionne aussi des chapeaux de paille emmaillés et cousus pour femme , et des chapeaux de paille pour homme. — On y fait aussi de très beaux tissus paille et soie et de la sparterie. — En résumé , cette maison offre l'aspect d'une manufacture considérable, où plus de 2,000 individus , livrés à diverses occupations utiles , peuvent retrouver la moralité par le travail.

Vah doiuvres , ch.-l. de cant., à 0 1. O. de Bar-sur-Aube. Pop. 1,600 habit. — Cette ville est située au pied d'un coteau que domine un vieux château environné d'un joli parc ; elle est voisine de la source de la Barse , qui s'y grossit des eaux de plusieurs fontaines abondantes. Le pays qui l'entoure est entrecoupé de vallons et de coteaux ; il renferme des terres tellement fortes (quoique relativement peu fertiles) , qu'on est obligé , à certaines époques de Tannée , d'atteler 8 et 10 chevaux à chaque charrue. — Vandœuvres est le centre d'un commerce considérable de moutons.— Cest près de Vandœuvres que se trouve le hameau de Tal-Suzenay, où une petite chapelle qui fut pendant long-temps le but de pieux pèlerinages est encore tous les ans le 8 septembre , le prétexte d'une réunion nombreuse et d'une fête champêtre célèbre dans le département.—Tal-Suzenay est dans une situation très pittoresque , sur la lizière d'un

bois ; la pelouse verdoyante y est ombragée de' gros arbres et parsemée d'arbustes élégants et de buissons épais. La fête a lieu en plein air ; toute la population de Vandœuvres, les paysans des communes voisines , un grand nombre d'habitants de Brienne de Bar-sur-Aube et même de Troyes , s'empressent d'y accourir.

BAR-au*-Szix* , sur la rive gauche de la Seine , ch.-l. d'arr., à 9 1. S -E. de Troyes. Pop. 9,269 bab. — Bar-sor-Scine était, dans le XIV^e siècle , une Tille considérable. Froissard dit : La grande ville de Bar-snr-Saigne A fait trembler Troye en Champagne.

Cette Tille dot à sa grandeur et à son importance de nombreux désastres. — En 1859 , dnrant la guerre des Anglais, « il y eut, dit Froissard, plus de 900 bons hôtels brûlés. » En 1433, elle fut prise et pillée; eu 1478 elle fut de nouveau saccagée; cependant alors Bar était défendue (outre ses fortifications particulières) par tue forteresse située sur la croupe d'une montagne voisine.— Dan» le xvi^e siècle , les habitants comprirent que tous ces moyens de défense étaient la cause de leurs malheurs : eu 1599 , ils détruisirent eux-mêmes leur forteresse, et ils curent le bonheur de faire approuver par Henri IV cette résolution hardie. — Bar avait été érigé en comté sous les rois de la première race ; on prétend que le premier comte fut un certain Wiomadc , qui aurait fait revenir en France le roi Childeéric. — Sur la montagne située à l'ouest de Bar et à un ouart de lieue de Semur , dans un bois appelé la Garenne des Comtes, se trouve, au pied d'un chêne , une chapelle rustique, contenant une statuette en bois de la Vierge, connue sous le nom de Notre-Damade-la-Pitié , et qui est depuis longtemps en grande vénération dans le pays. Cette chapelle domine le coteau d'une manière très pittoresque. — Bar est située au milieu de riches vignobles , sur la rive gauche de la Seine , à l'extrémité d'une vallée resserrée. C'est une ville généralement bien bâtie, propre et bien percée. Son église, de style gothique, est un monument remarquable. Elle possède de jo-

lies promenades au bord de la rivière, que Ton y traverse *ur un beau pont en pierres de taille. Musst-scr-Seihe , ch.-l. de cant. , à 51. If) S.-E. de Bar-sur- Seine. Pop. 1,730 hab. — Cette petite ville . assez bien bâtie, est traversée par la grande route de Troyes à Dijon. Elle est dans une situation agréable , près de la forêt qui porte son nom. — Autrefois les géographes n'étaient pas d'accord sur la question de savoir si elle faisait partie de la Bourgogne ou de la Champagne ; on l'appelait alors Mussjr^l'Evêque , parce qu'elle renfermait, un très beau château , maison de plaisance de févêque dé Langres qui était seigneur de Mussy.

Rickys (les) , sur la Laigne , chef-lieu' de cant. , à 8 1. i\1 S. de Bar-sur-Seine. Pop. 8,564 habit. — Les Riceys sont, trois bourgs distingués les uns des autres par leur surnom , Ricejr-Maut, flictj-hamte-Rive et RieejrAe-Bas. Ces trois bourgs sont contigus l'un à l'autre et ne forment qu'une même commune , qui est chef-lieu de canton ; ils sont situés sur la Laigne , au pied d'un coteau couvert de riches vignobles, produisant annuellement de 8 à 10,000 pièces d'excellents vins , recherchés principalement par la Belgique et par les départements du nord de la France. — On remarque aux Riceys un beau château et trois clochers à- flèches semblables, qui de loin ont un aspect pittoresque. On attribue la fondation de ce bourg à une colonie suisse.

Nogeïtt-sur-Seihe, ch.-lieu d'arr. , à 10 I. O.-N.-O. de Troyes. Pop. 8,277 hab. — Cette ville, fort ancienne, appartenait dans le IXe siècle aux moines de l'abbaye de Saint-Denis ; elle tomba ensuite , par écliange ou par acquisition , dans le domaine royal , puis fut comprise dans le douaire d'Isabeau de Bavière ; depuis , et rentrée dans le domaine royal , elle fut cédée par échange à la maison de Chavigny et vendue par celle-ci à celle de Noailles, qui l'a possédée jusqu'au milieu du xvm* siècle. — Ce fut à Nogentsur-Seine qu'en 1814 Napoléon apprit que, contrairement aux propositions qui de-

vaient servir de bases aux négociations de Cbârillon, les Alliés, à l'instigation de l'envoyé anglais , exigeaient que la France renonçât à ses limites du Rhin et des Aines, pour rentrer dans ses frontières de 1792. — Kléber avait répondu à la mauvaise foi britannique par la victoire d'Héliopolis ; peu de jours après que les souverains alliés eurent retiré ainsi une parole donnée, l'Empereur , manœuvrant sur la Marne , défit l'armée alliée en cinq combats différents. En quittant Nogent pour marcher à l'ennemi, il avait fait mettre la ville à l'abri d'un coup de main ; toutes les maisons qui donnaient sur la campagne avaient été crénelées , et des artifices étaient préparés pour faire sauter les ponts. Le général Bourmont fut chargé de la défense de Nogent et s'en acquitta honorablement. Il résista pendant trois jours , les 10, 11 et 12 février, à toute l'armée du prince de Schwartzenberg , et n'abandonna la ville qu'à la dernière extrémité , après avoir fait sauter les ponts et lorsqu'une grande partie des maisons , criblées par les boulets , n'offraient plus qu'un monceau de ruines. — L'hôtel de ville fut alors détruit. — Les ponts de Nogent étaient cités pour la beauté de leur construction et la hardiesse de leurs voûtes. On y admirait surtout une arche de 83 mètres d'ouverture, construite sur les dessins du célèbre Perronet. — Nogent a réparé ses ruines , la ville est aujourd'hui bien bâtie , propre et bien percée ; elle possède de jolies promenades sur le bord de la Seine , et un port commode sur cette rivière. — On y remarque une salle de spectacle, un abattoir public, des bains , un superbe moulin à farines, et surtout l'église paroissiale , dont la haute tour gothique est digne d'attirer l'attention.

Lx Pauclst.— Dans un petit vallon de la commune de Quincy, à 2 1. E.-S.-E. de Nogent, et sur la rivière d'Ardusson , on remarque les ruines de l'ancienne abbaye du Paraclet , fondée dans le xne siècle , par Abeilard. Cet homme célèbre , fuyant les persécutions , était venu se réfugier dans un lieu désert, où il éleva une petite cha-

pelle de jones et de branches d'arbres , qu'il dédia à la Sainte-Trinité et qu'il décora d'une statue , unique inférieurement et triple dans sa partie supérieure, afin de réfuter par ce signe visible les calomnies qui lui attribuaient sur le mystère de la Trinité des sentiments peu orthodoxes. Bientôt il ajouta à cette chapelle rustique un oratoire dédié au Saint-Esprit, et auquel il donna le nom de Paraclet, c'est-à-dire de consolateur. — Ses disciples ne tardèrent pas à l'y rejoindre et avec eux recommencèrent les persécutions de l'envie ; Abeilard fut alors obligé d'aller chercher un asile dans un couvent de Bretagne; mais avant de quitter le Paraclet , il l'érigea en abbaye et en fit don à Héloïse , qui en fut la première abbesse. — Abeilard étant mort à Chalon-sur-Saône , son corps y fut d'abord enterré ; mais ensuite on le transporta au Paraclet; Héloïse, qui mourut vingt ans après lui, voulut être enterrée dans le tombeau qui avait reçu les cendres de son époux. Ce tombeau portait, en 1789, ces quatre vers à sa louange: Hoc tumulo Abbafissa jacet prudent Helolssa, Paraclitum statuit , cum Paraclito requiescit. Gaudia sanctorum sua sunt super al ta polorum M Nos mentis precibusque tu \$ ésaltet ab imis% Lorsqu'en 1792 on vendit l'abbaye du Paraclet, les notables de Nogent y allèrent en cortège enlever les corps d'Héloïse et d'Abeilard , et les déposèrent avec respect dans l'église de Saint-Laurent. Sept ans après , Le noir, administrateur du Musée des Monuments, français, obtint la permission de transférer ces restes précieux à Paris , où ils sont restés dans le Musée jusqu'au moment où on les transporta au cimetière du Père La Chaise. — Le charmant tombeau gothique qui renferme les restes des deux époux n'est pas , comme on le croit communément , celui qui existait au Paraclet; le monument du Paraclet avait été brisé en 1794, ainsi que la triple figure symbolique représentant la Trinité. Le tombeau où le corps d'Abeilard avait été déposé momentanément existait encore à Chalon-sur-Saône , au prieuré de Saint-Marcel ; un ami des arts, Boisset , médecin .distingué , avait sauvé ce monument de la destruction; il

eut la générosité de le donner au Musée des Monuments français. Cest celui que l'on admire aujourd'hui au cimetière du Père La Chaise. — Une agréable maison de campagne élevée par les soins d'un de ces braves militaires qu'ont illustré les guerres de la République et de l'Empire , le général Pajol*, a aujourd'hui remplace l'oratoire fondé par Abeilard. — Reconstituit sur ses anciens fondements et avec les seuls débris de la maison abbatiale , ce Paraclet nouveau offre l'aspect d'un édifice régulier,, d'une très belle apparence. Du milieu des décombres on a en quelque sorte exhumé le caveau où les restes d'Héloïse et d'Abeilard reposèrent pendant près de huit siècles , et le sarcophage mutilé, que l'on avait jugé trop lourd pour être transféré à Paris, ainsi que le cercueil où les deux corps étaient renfermés. Ce sarcophage , restauré, a été replacé dans le caveau, remis également à neuf, et pour en désigner l'emplacement , une colonne votive y a été élevée.

PoNT-LB-Ror, sur la Seine, à 2 1. 1(2 E. de Nogent. Pop. 872 hab. — Cette petite ville est située , dans une charmante position , au milieu de riantes prairies, près de la rive gauche de la Seine, à peu de distance de la grande route de Paris à Troyes. On y voit les ruines d'un château détruit en 1814 par les armées étrangères. «— Ce magnifique édifice, élevé par Le Muet, un des plus habiles architectes du xvne siècle, se composait de quatre corps de bâtiment , à deux étages parfaitement symétriques, et dont les angles étaient occupés par de gros pavillons carrés. Un large fossé revêtu de pierres de taille 1 entourait; il possédait des parterres et des jardins richement décorés; une belle cour d'honneur; plusieurs autres cours secondaires, avec de grandes dépendances. — Il avait été construit pour un sieur de Chavigny , surintendant des finances, et était devenu la propriété de madame Lœtitia , mère de l'Empereur. Cette dernière circonstance fut sans doute une des causes de sa ruine. — Près de la Seine, k l'est de Pont-le-Roi, sont dressées de grosses pierres brutes,

dont plusieurs ont plus de 24 pieds de circonférence. Quelques auteurs croient que ce sont d'anciens autels druidiques ; d'autres présumant que ces monuments grossiers ont été élevés par Attila pour y faire des sacrifices aux dieux des Huns, avant la bataille mémorable où il fut vaincu par Aétius. — On a trouvé aux environs de Pout-le-Roi une grande quantité de tombeaux en pierre renfermant quelques Ossements et des débris d'armures. Ces tombeaux paraissent être du moyen-âge, quoique les geus du pays les aient décorés du titre de Tombeau* romains.

Romillt-sur-Seiwe, sur la rive gauche de la Seine, ch.-l. de cant. , à 5 l E.-N.-O. de Nogent. Pop. 8,117 hab. — Ce bourg considérable est dans une situation pittoresque et s'étend , au milieu de vastes prairies, entre la Seine et la. grande route de Troyes. — On y remarque un chu'eau environne de belles plantations de.

âj/J,f*- , /*v >•* -. ^rs w

ÉftANCE PITTORESQUE. - AUBE.

peupliers , arec nn parc traversé par plusieurs canaux , et qui est aussi ombragé d'une manière pittoresque. — C'est près de Romil) y qu'avant la révolution s'élevait l'abbaye de Seillière, fondée en 1167, et où , en 1778 , Voltaire arait été inhumé par les soins d'un de ses neveux , alors abbé de Sellière. — Son tombeau resta dans l'église de l'abbaye jusqu'en 1791 ; alors nn décret de l'As- «emblée Nationale ordonna que les restes de l'auteur de la Henriaao aéraient transportés à Paris pour être déposés an Panthéon.

Y xi.i.B]f aux* , sur la rivière de Villenauxe, chef-lieu de cant., à 6 1. N. de Nogent. Pop. 2,410 bab.— Cette ville, autrefois beaucoup pins considérable, doit son origine à une chapelle '^ui y attira de nombreux pèlerins. — Elle prit de l'accroissement et fnt fortifiée.

Elle passait encore, dans le xvi^e siècle, pour une place très forte. Les moines de l'abbaye de Nesle- la -Réposte, crai-

Sant les suites des guerres civiles et religieuses , redoutant les ndes armées qui parcouraient le pays, y transportèrent tout ce que leur abbaye renfermait de précieux et y réédifièrent leur couvent. Us y firent même reconstruire , avec les pierres originales enlevées., avec soin , le portail de leur église , monument curieux pour l'histoire de France, et dont MabiUoa s'est attaché à expliquer les. sculptures, pafmi lesquelles on remarquait la statue d'une reine pé<Liuque (c'est-à-dire ayant nn pied d'oie) , qu'on supposait être sainte Clotilde, fondatrice de l'abbaye de Nesle. —Villenauxe est située dans un vallon agréable entouré de collines boisées. C'est une. petite ville industrielle, et dont les Tins blancs et les. vinaigre» du territoire environnant alimentent le commerce.

jfciraiow pounçn s* adii»ibtha*itz.

Politique —Lé département nomme 4 députés. — Il est divisé «n 4 arrond. électoraux , dont les cb. -lieux sont : Troyes, Bar-sur- Se- toe, Nogent-sur-Sçinc et Bar-sur-Aube.— - Le nombre des électeurs est de 1,908.

àdmixistrati va. — Le chef-lieu de la préfecture eat Troyes. ' Le département se divise en 5 sous-préf. on arrond. commun.

Troyes 9 cantons, 123 communes, 87,431 habit.

Arcis-snr-Aubç. . . 4 00 31,128 <

Bar-sur- Aube. ... 4 01 40,112

Bar-sur-Seine. . . . f 85 81,477

Nogent-snr-Seine.' 4 \$9 82,213

Total. . . 26 cantons, 481 communes, 246,861 habit

Service du Trésor public. — 1 recereur général et 1 -payeur (rési-
dant à Troyes), 4 receveurs particul. , 6 percepteurs d'arrond.

Contributions directe*.— 1 directeur (à Troyes) et 1 inspecteur.

Domaines et Enregistrement. — 1 directeur (à Troyes), 2 inspec-
teurs , 4 vérificateurs.

Hypothèques.— 5 conserva leurs dans les chefs-lieux d'arrondis-
sements communaux.

Contributions indirectes. — 1 directeur (à Troyes), 8 directeurs
d'arrond., 5 receveurs entreposeurs.

Forêt t.— Le départ, forme la 8* conservation forestière, dont le
«h.-l. est Troyes.— 1 conserv. à Troyes.— 1 insp. à Bar-sur-Seine.

Ponts-et-chaussées. — Le département fait partie de la 11* inspec-
tion , dont le chef-lieu est Paris. — Il y a 1 ingénieur en chef «n rési-
dence à Troyes.

Mines. — Le département fait partie du 10* arrondissement et de
In 8e division , dont le chef-lien est Dijon.

Haras. — Le département fait partie, pour les courses dé chevaux
, du 1er arrond. de concours , dont le ch.-lien est Paris.

Loterie.— Le* bénéfices de l'administration de la loterie sur les
Mises effectuées dans le département présensent (pour 1881 compa-
ré a 1830) une diminution de 3,989 fr.

Miutatu.— Le département fait partie de la 18* division militaire ,
dont le quartier général est à Dijon. — Il y a à Troyes : 1 maréchal de
camp commandant la subdivision, 1 sons-intendant militaire Le dé-
pôt de recrutement est à Troyes. — La compa-

5 nie de gendarmerie départementale fait partie de la 20e légion , ont le chef-lieu est Dijon.

Judiciaire. — Les tribunaux sont du ressort de la cour royale de Paris. — Il y a dans le département 5 tribunaux de lre instance : à Troyes (2 chambres), Arcis-sur-Aube , Bar-sur-Aube , Bar-sur-Seine , Nogent-sur-Seine , et 1 tribunal de commerce, à Troyes. — Il existe à Clairvaux une maison de détention pour les condamnés de 13 départements (Ain, Ardennes, Aube , Côte-d'Or, Jura, Marne, Haute-Marne, Meurthe, Meuse, Moselle, Nièvre , Saône-et-Loire et Tonnerre).

Religieuse. — Culte catholique. — Le département forme le diocèse d'un évêché érigé dans le 17e siècle, suffragant de l'archevêché de Sens, et dont le siège est à Sens. — Il y a dans le département, à Troyes : — un séminaire diocésain qui compte 100 élèves, et une école secondaire ecclésiastique. — Le département renferme 3 cures de 1re classe , 86 de 2e, et 366 succursales. — Il y existe 9 écoles chrétiennes , composées de 10 frères ; 23 congrégations religieuses de femmes, composées de 162 sœurs chargées des hospices , de l'instruction gratuite des filles pauvres, et de celle des jeunes filles dans des pensionnats.

Univ. — Le département est compris dans le ressort de l'Académie de Paris.

Instruction publique. — Il y a dans le département : — à Troyes, 1 collège. — Le département entretient plusieurs boursiers à l'école normale primaire de Versailles. — Le nombre des écoles primaires du département est de 609, qui sont fréquentées par 86,242 élèves , dont 18,664 garçons et 14,678 filles. — Les communes privées d'écoles sont au nombre de 29.

Sociétés savantes, etc.— Il existe à Troyes une Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres;— une Ecole royale gratuite de Dessin et d'Architecture ; — un Cours de Chimie ; — une Société de Commerce — un Cours de Géométrie et de Mécanique appliquées aux arts; — une Ecole de Chant; — un Bureau de Statistique générale.

mJOWVMoàVtIOMm '

D'après le dernier recensement officiel , elle est (de 246*861 h., et fournit annuellement à l'armée 646 jeunes soldats. Le mouvement en 1830 a été de,

Naissances. Masculins. Féminins.

Enfants légitimes. 8,722 — 3,539 j T . , - ^

— naturels. 185 — 136 I Total 7,507

***** S, « 02 — 8,9106 Total ' 7,108

Dans ce nombre 2 centaines.

«A&BB BrAYlOI VAU.

Le nombre des citoyens inscrits est de 54,961.

Dont : 11,885 contrôle de réserve. *

43,626 contrôle de service ordinaire.

Ces derniers sont répartis ainsi qu'il suit : 40,925 infanterie. — 75 cavalerie. — 102 artillerie. — 2,524 sapeurs-pompier».

On en compte: armés, 9,234; équipés, 4,115 ; habillés , 6,069.

14,419 sont susceptibles d'être mobilisés.

Ainsi, sur 1000 individus de la population générale , 220 sont inscrits au registre matricule, et 59 dans ce nombre sont mobili-sables; sur 100 individus inscrite sur le registre matricule, 79 sont soumis au service ordinaire," et 21 appartiennent à la réserve.

Les arsenaux de l'Etat ont délivré à la garde nationale 9,845 fn-sils , 105 mousquetons, 6 canons , et un assez grand nombre de pistolets, sabres, etc.

Le département a payé à l'Etat (en 1881):

Contributions directes 8,191,379 f.80c.

Enregistrement, timbre et domaines. f ,036,904 60

Boissons, droits divers, tabacs et poudrés. . , f ,022,911 48

Produit des coupes de bois. 882,525 46

loterie 23,694 60

Produits divers. . 92,868 69

Ressources extraordinaires. 1,584,106 88

Total 8,176,585 /»61 c.

Il a reçu du trésor 4,875,465 fr. 46 c, dans lesquels figurent :

La dette publique et les dotations pour . . . 888,823 f. 25 c.

Les dépenses du ministère de la justice. . . . 127,488 79

de l'instruction publique et des culte*. . . 826, 167 02

de l'intérieur. • ; 46 50

du commerce et des travaux publics. . 1,189*561 62

de la guerre «. . . 68f>576 24

de la marine. 260 29

des finances 183,004 14.

Les frais de régie et de perception des impôts. 757 ,32 1 : 21

Rembourse»., restit., non-valeurs et primes. 278,286 49

Total. 4,875,455 f. 45 c.

Ces deux sommes totales de paiements et de recettes représentant , à peu de variations près, le mouvement annuel des impôts et des recettes*, le département paie annuellement, de plus qu'il ne reçoit, 3,801,180 fr. 86 c ; cette somme , absorbée par les dépenses du gouvernement central , équivaut, à un dixième près, au tiers du revenu territorial du département.

DÉPENSES l>£*ART£ia»AUS«

Elles s'élèvent (en 1881) à 729,715 fr. 68 a Savoir .Dép.Jixes; traitements, abonnements, etc. 01 8,880 £.39 c.

Dép. variables » loyers , secours, etc. 210,835 29

Dans cette dernière somme figurent pour

87,002 f. » c. les prisons départementales, 88,000 f. » c. les enfants trouvés.

Les secours accordés par l'Etat pour grêle , incendie , épidémie, etc., sont de ... 28 550 ^ »

Les fonds consacrés au cadastre s'élèvent à. . . . 74*488 ' 66 Les dépenses des cours et tribunaux sont de. , , . 96J06 08 Les frais de justice avancés par l'Etat de, . f . . . 66,462 22

(«9V»TlftUI ^WWIIIiH e>

Sur une superficie de 005,025 hectare», le départ, en compte, 480,900 mb en euttutn. — 86,800 prés et pâturage*. — 74,808 -forêts. — 19,984 ▼ignée. — 26,080 jardin*, etc. — 70,000 landes Tt Menés; dont, d'après M. Moerae de Pommeuse, 18,818 susceptibles d'être ad» eu culture. — 900 marais. — 2,680 étangs.

lie revenu territorial est évalué à 12^00,000 francs.

Le département renferme environ , 40,000 chevaux. — 48,000 têtes a cernes (race norme). — 180,000 moutons.

Les troupeaux de bêtes à laine en fournissent chaque année envtroo 118,800 kilogrammes , savoir : 22,080 mérinos , 48,000 métis , 151,000 indigènes.

Le produit annuel du sol est d'emiron,

En céréale». 1,410,000 hectolitres.

Eu narmentières 1,290,000 id.

En avoine*. 728,000 id.

En vins 719J880 id.

L'agriculture a fait des progrès depuis la révolution ; mais il y a déjà quelques années qu'elle reste stationnaire. Néanmoins les prairies artificielles se sont beaucoup multipliées , et on cultive en grand le turnep qui , pour la nourriture des bestiaux , offre une si grande ressource aux agriculteurs. — La production en céréales et en légumes dépasse les besoins de la consommation.

Les prairies naturelles des vallées de l'Aube , de la Seine et

de l'Armanche fournissent d'excellents fourrages, et dont la quantité est évaluée à plus de 2,000,000 de quintaux de foin. Un tiers environ est exporté par la Seine pour approvisionnement de la ot-

pitale. — Le produit des vignobles a de l'importance; mais à l'exception des vins de Biceys , de Bar-sur- Aube et des autres lieux , que nous avons déjà cites , la plupart sont d'une qualité médiocre. — Les bœuf» servent au labourage concurremment avec les chevaux. On en engraisse quelques-uns pour la boucherie ; on élève aussi un grand nombre de porcs , mais non pas en aMex grande quantité pour suffire à la consommation locale. On est obligé d'en aller chercher dans le département de la Marne. La charcuterie de Troyes est depuis long- temps estimée. — Le pays nourrit un grand nombre d'oies , de canards et de dindons , qui s'exportent pour la capitale et les départements voisins.— On y a introduit avec succès , depuis peu d'années , la culture des plantes oléagineuses.— Le département renferme plusieurs belles pépinières d arbres fruitiers et forestière à Méry-snr-Seine , à fiarsur-Aube et à Vouldy , près de Troyes.

Cosrmucriosrs boaaalks. — La pierre à bâtir manque dans la majeure partie du département. Aussi construit-on en pierre de craie la plupart des maison» et des édifiées. — On choisit , à la vérité , la plus solide aux fond des carrières , et on garantit, entant que possible , les murailles du contact des eaux ; mais il fout toujours avoir soin de bâtir lé bas des maisons , ainsi que les encoignures, en pierre dure , afin d'obvier aux effets de l'humidité et des gelées. Néanmoins, la plupart des bâtiment* des villages, des bourgs et des villes mêmes ont peu de durée. Les maisons sont principalement formées de pana de bois dans le pourtour et pour les cloisons intérieures; mais les montants sont souvent asses écartés pour qu'un faosnsne puisse aisément passer dans le vide qui se trouve entre eux et s'introduire ainsi dans l'intérieur. — Dans le nord , depuis Troyes jusqu'aux limites du département de la Marne, où les bois sont très rares , on construit les murs avec des carreaux de terre faits à l'avance et durcis à l'air; on les asseoit sur une maçonnerie de bis renies , souvent de craie seulement , à laquelle on ne donne ordinaire-

ment que 12 à 18 pouces de hauteur au-dessus du sol naturel. Dans les campagnes, un toit en paille ou en chaume couvre encore la plupart des maisons. Si l'on en excepte les contes turcs en paille et en chaume, c'est aussi de cette manière que sont bêtées quelques-unes des voies. De là des incendies terribles et malheureusement trop fréquents. Les inondations des rivières ne sont pas moins dangereuses pour ces frêles habitations, que les hautes eaux délayent, détruisent

et entraînent.

JUHJDIBVJaVDB COis^amjfcAOTâTinV

La fabrication des tasses de «ocon, celle de la bonneterie et de la draperie août Ira principales branches de l'industrie manufacturière du département. — A l'exception de la bonneterie, qui se fabrique aussi dans plusieurs communes de l'arrondissement d'Arcis, ces trois fabrications sont principalement concentrées à Troyes et dans ses environs. On y compte environ 2*609 métiers consacrés au listage du coton, et qui emploient 8,888 ouvriers j 1,480 métiers, occupant environ 8,600 ouvriers, fabriquent annuellement 80,000 douzaines de bonnets et 270g889 douzaines de bas. — Les métiers consacrés aux manufactures de draperies sont au nombre d'environ 160, petits et grands. Les filatures de bines produisent environ 400,000 xiL de bine filée.— Les fibres de coton qui, avec 810 métiers, mettent en mouvement environ 88,000 broches, oc- » ■■ ' ■ ■ ■ *

Paris. — Imprimerie et fonderie de Rjcaoc* et

enpent de 2J00 à 8/100 ouvriers et produisent annuellement environ 600,000 kil. de coton filé; les tanneries livrent annuellement au commerce environ 110/100 peaux et cuirs. — L'imprimerie et le commerce des livres ont en autrefois à Troyes une grande extension. Il y existe encore 6 imprimeries. — Jïou* avons parlé (p. 189) de il

Maison centrale de Cbirvaux et des .diverses bran* ones d'industrie qui y sont cultivées. — x Le département possède des fabriques de poteries , des verreries, des tuileries , des faïenceries , des papeteries , diverses scieries hydrauliques , des distillerie» et des fabriques de vinaigre, des eorderies en chanvre et en écorce de tilleul», des hbnr-lisseies de cire* des fabriques de sucre de betteraves, etc. Il y a en outre des fabriques de lacets et de rubans de fil , de savon noir, de cordes de boyaux, de cardes» de blanc d'Espagne, etc. — On y trouve des amidonneries, dea teintureries, des blanchisseries de toiles et de bas, des forges 9 une aciérie , et enfin des ateliers pour b construction des bateaux.

RÉooifPiirsBs i»DueTOixT,tta. — A l'exposition de 1888, l'inrdoetrie dn département a obtenu 1 médaille d'or, 2 médaillée d'argent, 8 médailles de bronze , 8 mentions honorables et 1 citation. La m*baim.e n'on a été décernée à M. de Jeaseint (préfet) , pour laines fines de son troupeau de BeauDeuv— Les médailles n'anoa» ont été données à M. Massin (de Vaudepart) , pour écbantiHosM des laines de *m troupeau d* mérinos, et à M. Dnpreuil (de Peary), pour laines. — Les MésAiLiES ni baowzx , à MM. François jeune) et Benott (de Troyes) , pour presto iitktgtophloue à cylindre , /rassoir à oint, etc. ; Benott (de Troyes) , pour gtoèot géôgropkipet en papier-parchemin , et Boubrd (de Villeneuve-par-Bar-sur-nelne) , pour papier*. «-Les stxsrnosu et citatioxs ont été accordées fut sabriention de cotons filés , de soufflets de forge , etc.

Fofuts. — Le nombre des foires du département est de 180. — Elles se tiennent dans 48 communes, dont 24 chefs-lieux , et remplissent 182 journées.— -Les feint mobiles, au nombre de 21, occupent 21 journées.— 402 communes sont privées de foires.

Les articles de commerce sont les grains', les chevaux de labour et les bestiaux ; le chanvre , le fil, b bine, etc. ; le bois merruin, les

cercles , les tonneaux ; la vannerie , b corderie, etc. —Troyes a le Jeudi-Saint une foire aux jambons.

Les foires de Champagne ; qui se tenaient à Troyes , avaient au moyen-âge une grande réputation. Elles existaient dès Tan 427.— C'étaient des foires frajtohea.— L'interdiction de tout trafic avec les Génois , les Flamand* , les Italiens et les Provençaux ,]

par Louis4e-Hutin, en 1816, leur porta nn coup fatal, qui

l'établissement à Lyon de trois foires franches de 20 jours chacune. — Plus tard, en 1488» les foires de Lyon furent supprimées , et deux foires franches de 16 jours ouvrables furent accordées à Troyes, qui en obtint en outre deux autres (de Louis XII , en 1610, et de François 1er, en 1621). Ce fut à l'occasion des foires de Champagne que les Lombards obtinrent , en 1892 , la permission de s'établir à Troyes. — Au 15^e et au 16^e siècle, il y avait dans cette ville deux grands bâtiments , appelés l'un les Uailes d'Ypros, et l'autre les Halles de Douai au 16^e siècle.— C'étaient des magasins pour les draps que les marchands venaient vendre aux foires de Troyes. — Le commerce de cette capitale de la Champagne était alors très étendu et se soutenait par les foires. — 1^o le crédit des négociants de Troyes était si bien établi, qu'en 1789

à ces occasions, des princes étrangers ont accepté ces négociants pour caution de sommes considérables qui leur étaient dues en vertu de traités conclus avec les rois de France. — C'est en reconnaissance de l'importance du commerce que, dans la Champagne, les négociants nobles ne dérogeaient point. Les nobles de la province distinguaient deux espèces de nobles (le* un* vrrau* noblement et les autres virant nejraaa/frnaaf) , toutes deux noblement honorées.

Topographie historique de la vill* et d* diocèse de Trojret , par Courtalon-Delaistre; 8 vol. in-8. Troyes, 1788.— X>«sen>t, ahréroo du départ, d* l'Aube, par Descolins, ing. en chef des ponts-et-cn. ; in-4. an vin.— Tableau statist. du départ, de l'Aube, par b citoyen Bruslé, préfet \ in-8. Paris, an x. — Mémoires du I^oée dm départ. d* l'Aube; in-8. Troyes, 1802.— £f «/«Vif «« dé l'Auû, par Penche* et Chanbire ; in-4. Paris, 1818. — Essai sur fêtât actuel dt "«£**> culture dans le départ, de l'Aube , etc.; in-8. Troyes, 1819. — Almanach commercial, administratif, etc. , du départ, de l'Aube} in-12. Troyes, 1821. — Le même, in-18. Troyes, 1828 à 1828. — t>Um tiomnaire géograph., statist^ etc., de» communes du départ,, de t̃jube , par A. Oirault ; in-18. Troyes, 1828.— Antiquités de la utile de Tragron» etc., par Arnaud ; petit in-fol. Troy es-Paris, 1828.~^ne««fa» administralif du départ, de l'Aube ; in-18. Troyes, 1829 à 1882.

À. HUGO

oa emmr* efrt VELLOy1, éaHeur, place Cstevsam ,
r«a>tfine#8>Tl»jeMs.iJ

Comp. , me des Francs-Bourgeois-&iin>Mirh*It 8.

i^OQOI

Département de l'Aude*

(«£i-ï>nwnt Caiffleurifec.)

Le département de l'Aude est uû des sept formés par îâ*cli vision de l'ancienne province du Languedoc y dont l'histoire générale est placée en tête de la description de celui de l'Hérault (1). L>istoire particulière de Narbonne et de son territoire, celle de Ja vicomte de Carcassonne, se trouvent plue loin aux articles consacrés à ces deux villes (voy. pages 197 et 198).

- Ken que Narbonne ait été la capitale de la JBaule Romaine, quelques fragments de sculpture et quelques Inscriptions incrustées dans les murs île celte trille, le tronçon d'une colonne élevée à tfa-
mérien £ qui après avoir long-temps servi de fcome à ofce rue de Carcassonne est aujourd'hui ta des ornements du jardin de la pré-
fecture), des poteries, des médailles et quelques mosaïques gros*
itères, sont les seules antiquités romaines qui existent dans le dé-
partement — On y trouve des rui- Yitê du moyen âge, quelques
églises de l'époque ^flite éarlovingienne, des restes de magnifiques ab-
"bayes, parmi lesquelles on remarque celle de la Grasse ou de
Notre-Dame d'Orbieu, dont on attribue la fondation à Charlemagne
(à tort suivant M. deBaranie, qui, d'après un acte manuscrit du *M*
siècle, croit qu'elle existait avant le règne #e eeprinee), et des débris
de châteaux gothiques tottértfttiveftient dévastés par les Albigeois
et par je» croisés de Simon-de-Montfort; un de ces Châteaux porte
le nom d'Alaric : mais le monument îe plus remarquable de ces
temps barbares est J'apçieooe cité de Carcassonne , dont les murs
49>t encore assez bien conservés pour donner AM idée de ee
qu'était une ville forte avant l'intention de l'artillerie.

COSTUMES

Le costume des habitants de l'Aude diffère peu de fcelui des départ-
tements environnants. Les hommes de la plaine de Narbonne, avec
leurs chapeaux ^cornes, leurs culottes étroites, leurs gilets à nom-
breux, boutons, leurs ceintures de couleurs .wea, leurs vestes
courtes, ressemblent aux Es-

pagnols, dont ils ne sont séparés que par le département des Pyrénées-Orientales. Le costume que notre dessinateur a retracé est celui de Coursan. Là, comme dans tous les environ* de Narbonne, les femmes de la campagne portent des chapeaux noirs de feutre, pareils à ceux des hommes, mais* dont les bords, d'une grandeur double au moins, ne sont pas relevés; elles les ornent de tresses et de rubans. — Dans la montagne, les hommes laissent croître leurs cheveux, et les couvrent de bonnets ou calottes de laine ; il portent par-dessus leur habit une espèce de dalmatique ouverte des deux côtés , tombant sur la poitrine et sur le dos. Ce vêtement, d'étoffe grossière en laine ou en fil, est surtout en usage dans la Montagne-Noire.

mmVMM «T CAAACTSUff.

Le caractère des habitants du département de l'Aude se fait généralement remarquer par la franchise , l'activité et l'esprit industriel. Ils sont soumis aux lois, fidèles à leurs engagements, sincères dans leurs amitiés, dévoués à leur patrie et braves dans les armées. Tout ce qu'on a dit de leur grossièreté , de leur inaptitude aux sciences et aux arts, est faux ou exagéré. 11 n'est pas étonnant que, dans les villes de fabrique, où les soins d'une profession industrielle exigent une surveillance continuelle et l'ordre le plus sévère dans les dépenses , les habitants paraissent éloignés des études libérales. Mais ce qui prouve qu'ils n'y sont point étrangers, c'est la quantité d'hommes . célèbres que leur pays a produits dans tous les temps. Aujourd'hui un grand nombre des habitants des villes (Carcassonne , Limoux , Castelnaudary, etc.), après avoir été puiser l'instruction dans les collèges de Paris et de Sorèze , ont rapporté dans leur pays cette politesse et cette élégance de mœurs qui , du temps des Romains, distinguaient la Narionnaise y et qui faisaient dire à Pline : «C'est plutôt Htalie qu'une province.»

Quant aux mœurs des habitants des campagnes, elles sont variées comme le pays. Il y a de notables différences entre les habitants des Corbière* et ceux de la Montagne-Noire; les premiers sont plus vifs, plus ingénieux, plus rusés. — L'habitant de la Montagne-Noire, au contraire, est simple, apathique, attaché à son village, mais bon, hospitalier, franc et généreux. Il passe une grande

partie de l'année sans sortir de la commune et sans s'occuper du village voisin; sa maison est petite et sale, il y couche à côté des animaux domestiques qui sont, pour ainsi dire, regardés comme partie intégrante de la famille. Les femmes sont petites et laides, les hommes mieux faits et vigoureux.

Les habitants des Cornières ont en partage plus de vivacité méridionale. — Leur habitation consiste en une petite maison ordinairement bien bâtie, mais mal distribuée, où toute la famille est logée pêle-mêle dans une seule pièce; on y trouve un lit, quelques meubles grossiers et un petit nombre d'ustensiles de ménage; les paysans aisés ont un cellier, une bergerie, un toit à porcs, une étable et un hangar. Un petit jardin, où l'on cultive les légumes et "quelques fruits, est déjà un objet de luxe.

. Quand arrive la moisson, les montagnards quittent gaîment leurs villages: ce temps de fatigues excessives, que le paysan des environs des villes peut à peine supporter, est pour eux une époque de plaisir et de bonheur. Pendant le jour, ils travaillent avec ardeur, et lorsque leur travail est achevé, ces malheureux, " que l'on pourrait croire excédés de fatigue, passent une partie de la nuit à des danses bizarres qui leur rappellent leurs montagnes, leurs bois et leurs villages.

Le paysan des plaines, et surtout celui des environs de Narbonne, a des habitudes bien différentes. Entouré des objets qui rendent la vie agréable, plongé dans une atmosphère de civilisation, il en,

contracte les goûts, devient ambitieux, lier et causeur; mais, en revanche, il est brave, gai, généreux et instruit; il sent sa position, s'y soumet avec peine, et tâche de s'y soustraire par son travail: il n'est pas rare de voir un laboureur apporter aux champs pour sa nourriture des mets délicats et abondants; quelques-uns même se procurent des journaux politiques, et en font à leurs camarades des lectures qui servent de texte souvent à des discussions animées.

Chez les villageois et parmi le peuple des villes du département de l'Aude, l'arme de la vengeance est souvent une chanson ou une épigramme, presque toujours en languedocien, car cet idiome se prête aux images piquantes et aux traits qui exigent, de la verve et de la force. Depuis peu d'années ce genre de chansons, autrefois consacré aux mésaventures conjugales et aux querelles domestiques, a agrandi son cercle et poursuit avec succès les ridicules politiques.

Mariages. — Dans les campagnes de l'arrondissement de Castelnaudary, les mariages* des paysans se célèbrent le matin. Au retour de la messe, la mariée, suivie des gens de la noce, se rend chez \$oo mari, et là, assise sur une chaise, ayaqt une

assiette sur les genoux, elle reçoit deux baisers de chacun des assistants, qui, en même temps, dépose dans l'assiette, suivant sa fortune ou sa générosité, une offrande pécuniaire.

Les habitants des bords de la mer ont une ma* nière de vivre, des mœurs et un costume particuliers; c'est à fGruissan que ces différences sont les plus tranchées. Tous, hommes et femmes, ils passent la plus gjpnde partie de leur existence { dans la mer ou dans les étangs dont la commune est environnée. Il est presque sans exemple qu'un garçon et une fille qui se seront par hasard rencontrés à la pêche, et qui se seront croTT^nus, ne se marient pas. Le coup d'oeil donné tient lieu de contrat; la fille commence aussitôt,

selon l'expression du pays, à faire son armoire, et ainsi, lorsque le mariage a lieu, elle se trouve par le fruit de sa laborieuse économie munie de hardes et de linge.

Funérailles. — La plupart des enterrements sont suivis d'un repas où les qualités du défunt sont célébrées au bruit des verres. Dans certains villages, les personnes qui accompagnent le couvoi funèbre d'un paysan ne marchent jamais sur deux rangs; chacun suit isolément: les hommes ont les cheveux épars et les ailes* du chapeau rabattues; les femmes, vêtues de noir, s'enveloppent la tête d'un petit capuchon de serge noire, appelé dans le pays capeu.: Au retour de l'enterrement, il est d'usage avant de s'asseoir à table de se laver les mains à la porte d'entrée de la maison du défunt -7- Aucun paysan n'oserait éteindre la lumière qui a été placée auprès d'un cadavre ^ il craindrait de mourir dans l'année. > . , • J^Cira USAOE. -

Lb Roitelet.— 11 existait naguère à Carantémwê un usage détruit par la révolution et que la mtauratiea avait rétabli. — Chaque année, le premier dimanche du mois de décembre, les jeunes gens de la rue Saint-Jean se rendaient processionnellement hors de la ville, et, armés d'une gaule, battaient les buissons pour y chercher le petit oiseau qu'on appelle roitelet. Celui qui le premier en abattait, un était proclamé vainqueur /et prenait le titre de RoiÇpu Roi fêler). Le dernier jour du mois* et le soir, le 'Roi , précédé de tambours et de fifres , accompagné de tous les jeunes gens qui avaient concouru à la chasse du roitelet, parcourait les rues de la ville. La marche était éclairée par des torches; il s'arrêtait devant la porte de chaque maison , et un de ceux qui l'accompagnaient y inscrivait, à la craie, ces mots : vive le Roi ! et le millésime de l'année qui allait commencer.— Le jour de l'Épiphanie, le Roi, à neuf heures du matin, sortait en grande pompe , portant une couronne sur la tête, un sceptre à la main et un manteau bleu sur ses épaules. Il marchait, entouré d'officiers nommés par lui, et escorté d'une garde d'honneur, composée de

se» jeunes camarades. L'oiseau mort était porté devant lui, attaché à un bâton , orné d'une verte guirlande d'ott*

r * . *&&*&?<? /??■ /". /fs*y<-

tfsy^t S r/es/ f*sf//tf<

^///K fg Q&&B&L&1* te

vi tir, de chêne, et quelquefois de gui de chêne. 11 se rendait , arec ee cortège , à l'église paroissiale de Saint- Vie cent, où il entendait une grand'messe , assis dans le chœur» entouré de ses officiers et de sa garde. On lui accordait les honneurs de l'église. Après la messe , le Roi, arec la même suite, allait reudre visite à l'évêque, aux magistrats, au maire, et leur faisait présenter un bassin où leurs offrandes étaient gracieusement reçues. L'argent, ainsi recueilli, servait aux frais du festin royal, qui, avec de joyeuses danses, terminait la journée et mettait fin au régime dit Roi t eh t.

&AVOAOB.

La langue française est en usage dans les villes du département, mais on y parle aussi communément le patois languedocien* Cet idiome est celui des habitants des campagnes, qui, pour la plupart, n'entendent pas Te français. 11 y a même quelques petites villes où les prêtres* comme dans les villages, prêchent en patois. Les éerr- raint du pays s'indignent contre ce nom. consacré par l'usage, et soutiennent avec raison qu'il ne peut convenir à une langue existant déjà depuis plus de quinze siècles, et qui réunit aux formes les plu avariées du style, l'abondance, l'énergie et la grâce; à une langue enfin plus ancienne que nos idiomes modernes, et à laquelle il n'a manqué', pour devenir langue dominante, que les circonstances qui ont favorisé le langue d'oïl (ou française), dont les commencement* furent si rudes et si grossiers. Le languedocien est l'ancienne langue romance.

HOnTnT» CXaVÈBBSS.

Le poète latin Terentius Varo, l'orateur Montanus et l'empereur Carus sont nés à Narbonne. Au nombre des hommes distingués que le siècle dernier a produits on remarque l'illustre antiquaire Bernard de Montfaucon; Ca4sanea-Mondoxville, célèbre musicien; Du Gu.v de Malvb, qui eut la première idée de l'Encyclopédie que Piderot a exécutée; Cailhava, Florian, Dougados (père Venanoe), poète agréable, et Fabred'Églantimb, l'auteur du Phitinte de Molière. Parmi les contemporains nous citerons MM. Soumet et Guiraud, tous les deux membres de l'Académie française, l'un auteur de Clytemncsire, l'autre des JUachabées, belles, poétiques et dramatiques tragédies ; Faux Barthe , autrefois avocat de premier ordre, aujourd'hui ministre de la justice; Fabre de l'Aude, ancien sénateur et pair de France ; le comte Dejran, général et ministre de Napoléon; Ram el , ministre des finances sous le directoire; le baron Laoarde, secrétaire du Directoire, préfet, conseiller d'État; le général Andréossi, non moins célèbre' par ses connaissances scientifiques que par sa science militaire. Le département a en outre fourni un grand nombre de braves à notre vieille armée; il se glorifie des généraux An drieri/x, Cassai, Cambriel, Cbartran, Gros, Mmtry, Mossel, Mirabel, etc. ; des colonels Ciron , de la garde impériale ; Guiraud , du génie ; etc.

TOPooaAPHir.

Le département de l'Aude , formé d'une portion l'ancienne province du Languedoc, est un departeme

de . artement maritime, région sud. — Il a< pour limites , au" nord, les départements du Tarn, 'de la Haute-Garonne et de l'Hérault; à l'est, la mer Méditerranée ; au sud, le département des Pyrénées-Orientales; et k l'ouest celui

de l'Ariège. — Il tire son nom de la principale rivière qui le traverse. — Sa superficie est d'environ 608,962 arpents métriques, dont 409,612 sont déjà cadastrés. — La ligne du méridien de Paris traverse le département à 0°. 0'. 45" ouest de Carcassonne.

Sol. — Celui du département se compose principalement de terrains tertiaires où se trouvent des grès, des liais, des calcaires, des graviers, et des sables d'eau douce mêlés d'ossements fossiles. La couche végétale est épaisse et fertile, dans les plaines, où elle est entretenue par les fréquentes inondations des rivières; mais dans la montagne, elle diminue graduellement et finira par disparaître si l'on ne trouve moyen de la retenir par des plantations faites avec méthode.

Montagnes. — L'Aude se trouve bornée au sud par la chaîne des Pyrénées, dont la limite est dans l'arrondissement de Limoux, et au nord par la Montagne Noire, prolongement des Cévennes qui séparent le département de celui du Tarn. Une double chaîne de montagnes secondaires, appelées les hautes et les basses Corbières, et appartenant aux Pyrénées, le traverse de l'ouest à l'est. Enfin une suite de collines calcaires peu élevées (265 mètres) s'élève au bord de la Méditerranée, entre Narbonne et la mer, depuis l'embouchure de l'Aude jusqu'au grau de Gruissan. Le point culminant des Corbières, le Pech de Bugarach, a 1,222 mètres de hauteur. Le pic le plus élevé de la Montagne-Noire, celui de Nore n'en a que 1201. — Dans la chaîne des Pyrénées, le Bernât Salvatiché ou le Pic Mosset, sur lequel passe la limite du département et de celui des Pyrénées-Orientales, s'élève à 2,408 mètres au-dessus du niveau de la mer. Tous ces sommets conservent de la neige jusqu'au milieu de l'été. ...

Forêts. — Les forêts occupent dans le département une étendue de 51,153 hectares, parmi lesquels 18,581 sont soumis à la surveillance de l'administration forestière. Dans ce dernier nombre, les

forcis royales comptent pour 15,702 hectares. Les espèces les plus communes sont les chênes, les hêtres, les frênes, les pins et les sapins. Divers arbustes tels que le houx, le noisetier, l'aubépine et l'arbusier y croissent spontanément.— On trouvait autrefois en abondance, dans les taillis qui couvraient les montagnes, le chêne-nain (*quercus coji/era*) dont l'écorce est si propre à la tannerie, et dont les feuilles nourrissent l'insecte qui produit le Kermès. Mais, depuis la révolution, des défrichements mal entendus et des déboisements coupables ont dépouillé les sommets élevés.

Cotes et torts. — La cote du département est coupée par plusieurs grèves ou passages, qui communiquent de la mer aux grands étangs {le Fleury, de Liages, de Sigean, etc. Il n'y a de port qu'à la Nouvelle; mais il serait facile d'en établir un à la Franqui. Le rivage est plat, la plage unie et sablonneuse, la mer partout peu profonde, excepté à l'entrée de l'anse de la Franqui, qu'on appelle aussi étang de la Palme. Cette anse offre un port naturel, situé à environ 9,000 mètres de la Nouvelle, et placé entre les villes de Perpignan et de Narbonne, comme le port de Cette entre celles d'Agde et de Montpellier. 11 suffirait, d'un môle pour mettre ce port suffisamment abrité contre les autres vents, à l'exception de celui d'est qui sont les plus dangereux du golfe de Lyon. Tel qu'il est aujourd'hui, il a plus d'une fois offert un refuge à des bâtiments surpris par la tempête. L'excellence du mouillage est éprouvée; en 1743, un vaisseau anglais de 50 canons y mouilla presque à louchet terre.

Étangs. — Les principaux étangs sont pour la plupart des lagunes voisines de la mer, comme les étangs de Liages et de Sigean (le Rubensis lacus de Pline), ceux de Narbonne, de Peyriac de mer, de Gruissan, de la Palme, de Leucate, etc.— Leur étendue, d'après le cadastre, est de 9,767 hectares; l'étang de Leucate seul, qui appartient aussi en partie au département des Pyrénées-Orientales, a une surface de 2,420 hectares,

Rivières. — Le département ne renferme aucune rivière navigable. L'Aude (VAtax des anciens) , qui prend sa source dans celui de l'A piège et se jette dans la Méditerranée, est seulement flottable. Son cours est de 205,000 mètres, dont 182,000 dans le département. Ouire le Lers, rivière qui sort de l'Ariège pour y rentrer après un court passage dans l'arrondissement de Limoux, les principales rivières du département sont le Fresquel, l'Orbicu , l'Orbiel, le Rebenti, l'Argent-Dotib!c, la Sais, le Lauguet , etc., dont les eaux servent à l'irrigation et qui sont tous affluents de l'Aude.

Navigation intérieure. — Le canal élu Midi, dont celui de Narbonne est un embranchement, traverse le département. Le point départage du canal du Midi (ou de Languedoc , ou des Deux-Mers) est à l'ancien bassin de Naurouze (à 187 mètres au-dessus de la Méditerranée), dans l'arrondissement de Castelnaudary. Le développement total de ce canal a 244,092 mètres de longueur, dont 121,172 dans le département de l'Aude.

Ce canal , si intéressant pour le commerce , est peu attrayant pour le voyageur que le désir de contempler les beautés de la nature engage à parcourir la France. La navigation n'y offre rien de pittoresque. Une eau jaune, sale et dormante; des bords alignes au cordeau, ornés d'une guirlande verte de joncs, destinés à préserver les rives artificielles ; un chemin de halage , uni , plat, sans accidents de terrain , où trottent, attelés à une longue corde flottante , trois chevaux maigres et exténués; le son monotone de leurs grelots, le bruit aigu de leurs sonnettes ; de chaque côté une chaussée (ou talus) de cinq à six pieds de haut , le plus souvent plantée d'arbres rabougris qui cachent les campagnes voisines (il est même rare , lorsqu'il n'y a point d'arbres, qu'on puisse apercevoir le pays environnant, parce que le bateau navigue presque toujours au dessous de la ligne d'horizon), ce sont là les agréments d'un voyage sur le canal. Joignez-y le sifflement de vents épouvantables qui ne causent point de tempêtes

, et les exhalaisons des débris aquatiques, et des herbes maréca-
geuses qui n'ont pas le parfum excitant de la mer. On avance lente-
ment a cause des nombreuses écluses, dontle passage exige chaque
fois un retard de quatre à cinq minutes ; mais ce qui en dédommage
un peu c'est la manière commode et peu fatigante de voyager. Les
bateaux de poste sont aussi élégamment ornés que les paquebots
qui vont de Calais à Londres. On y a, sans crainte du mal de mer, la
faculté d'être assis, debout ou couché, de se promener à l'air sur le
pont, ou de rester dans un salon vaste , propre , bien aéré et , au au
besoin , bien chauffé, où l'on peut écrire, lire, causer, jouer et même
prendre ses repas.

Pont de Fresquel. — Si les rives et la navigation du canal ne pré-
sentent rien de remarquable , les ouvrages d'art , les bassins , les
écluses , les syphons , les aqueducs, qui s'y trouvent multipliés, sont
dignes d'exciter l'admiration. On voit dansle départementde l'Aude
une des merveilles du canal des Deux- Mers, c'est le pontaqueduc de
Fresquel , situé à une demi-lieue au-dessous de Carcassonne. Ce
pont, commencé et terminé sous l'Empire (en 1810) , est un ou-
vrage digne des Romains. Ses trois arches élégantes jetées sur une
rivière torrentueuse à laquelle un lit artificiel a été creusé , s'ap-
puient à deux écluses et soutiennent un massif de pierre de taille ,
où passent ensemble, l'un à côté de l'autre , le canal avec son' che-
min de halage et la grande route de Paris à Montlouis. Il n'est pas
rare d'y voir se croiser une lourde diligence et un bateau de charge.

Pont de Cesse. — Un autre pont-aquéduc de trois arches existe
dans le département , c'est celui sur lequel le canal franchit la rivière
de Cesse ; mats il ne donne passage qu'au canal et au chemin de
halage.

Canal de Narbonne ou de la Bobine. — Du temps de la

(1) Voir, pour la description détaillée, U Statistique générale de la navigation intérieure, France par Horetqmâ, t, i, p. 97 à 194).

domination romaine, l'Aude traversait Kerboiroe. hé' plan primitif de Riquet avait été de faire panser le eaunt* des Deux-Mers par cette ville, qui» sur I» foi decetlsv promesse, contribua pour 400,000 livret aux premier», travaux d'exécution du canal. Cependant le plan fut changé et la ligne de navigation dirigée versBétlert,' Agde et Cette. Le canal qui porte le nom de U Robine* a été entrepris pour faire taire les justes plaintes de*. Narbonnais et pour les indemniser de ce ctangement! de direction. La Robine part du canal au-dessous du pont-aqueduc de Cesse; elle traverse l'Aude, au moyen d'une chaussée, se dirige vers Narbonne qu'elle' sépare en deux parties, et va aboutir à la mer au port* de la Nouvelle. Sa longueur totale, y compris la traversée de l'Aude, est de 36,623 mètres, 68 centimètres. Elle reçoit trois sortes de bateaux, dont les pfo* fjrndas portent 10,260 myriagrammes, et les plut petits 7,899.- Routes. — Cinq routes royales, d'un développement de 290,21 7 mètres et parmi lesquelles se trouvent la route * de première classe de Paris en Espagne, par Perpignan, traversent le département qui compte en outre 21 routes départementales (classées) d'une longueur de 4011,86* mètres, et deux routes de 40,000 métrés (u

MÊrionorooix.

Climat. — La température est variable, assis le i est sain. L'été «si souvent chaud et orageux. Fantôme*, est beau, l'hiver doux au commencement, rude à 1» fin. U tombe annuellement à Carcassonne environ 23' pouces d'eau. Des observations faites pendant vingt années ont donné, pour extrêmes* limites au thermomètre» de Réaumur, de 13 degrés au-dessous de zéro à 27 et demi au-dessus.

Vents. — Deux venu régner seulement daos le d*-»

fortement , et tous les deux sont remarquables par eur violence. Le vent marin ou du sud -est, V autan , comme on l'appelle, est chaud et humide. Celui de nord. ouest , appelé le cers , a des qualités opposées.

Maladies. — Les fièvres sur les borda de la mer, te» affections cutanées et les goitres dans lea aaotagsttSy sont les maladies les plus commune».

Phénomènes météorologiques.— On garde encore le «mm venir de deux trombes terrestres qui > en 1776 a Bar* beira et en 1780 k Leuc , ont cause de grands ravages,

— La chute d'un aérolithe k Confoulens, en 1616, à été constatée par M. Serran , ancien chef de feataâUof*: Cette masse, semblable k un boulet aplati , était noir* et vitrifiée à l'extérieur et blanchâtre k l'intérieur. 10*) a conservé, pendant long-temps après «a chute, un* assez vive chaleur.

Fossiles. — Près de Bize, dans la vallée de La Fons% sont de vastes et curieuses cavernes, où Ton t dans un limon quelquefois noir, quelquefois ! qui les a comblés en partie» une quantité prod _ d'ossements de différentes espèces d'animaux, parmi lesquels abondent ceux de chamois, de cerf, de çbe> vrcuil , d'antilope, d'ours, de plusieurs espèces de bœufs. (entre autres de l'aurocb, bos Urus\At chevaux et d'une grande variété de rongeurs. On y rema»qtje aussi dit coquilles terrestres et mariées, et des ornements affaén seaux; mais ce qui rend ces amas de débris organisée pifs* remarquables, c'est qu'ils renferment des tessons de poternes, analogues à celles des vases étrusques, ainsi que des ossements humains. Ce mélange , qui est bien etastalé , tendrait à prouver que l'homme « été sur la terre le contemporain de grandes races d'animaux aujourd'hui disparues ; car parmi les ossements des cerfs on

eu fincontre qui n'ont de représentants dans aucun* des e*> pèces vivantes , ni même parmi les fossiles déjà ênniat

— On trouve , dans une carrière de marne ealeair*; voisine oVAr-missan, au milieu des montagnes de In Clapet des pierres qui offrent des empreintes de plantes i

bien comtrvfafpoar «• leur* pure» et leurs famille* puissent en-core être déterminée avec certitude.

Rieiui 4Nuui»--Le chamois te montre sur les pics élevée <ini séparant l'Aude de l'Ariège. L'ours, le sanglier, le loup, et le renard habitent les forêts du département. Ce blaireau y est commun. Toutes les espèces de gibier y sont abondantes. On trouve dans les montagnes un grand nombre d'oiseaux de proie, parmi lesquels on remarque l'aigle , le jean-le-blanc et le vautour. Des alcyons, des flam-mants roses et des goélands fréquentent les étangs marins. Parmi les oiseaux de passage , les plus recherchés sont le coq de bruyère. , le faisan , la gelinotte et la perdrix blanche. Les perdrix de la Gratte sont fort estimées. Les côtes et les étangs sont très poiesonneux ; on y voit quelques poissons volée ts; le thon et l'esturgeon n'y sont pas rares. Au nenebre des paissions les plus délicats on cite le loup , la m«gefete.

RnoM ▼ nauTAL. — Noue avons parlé à l'article Porêts dea principales richesses végétales du département. Parmi celles que la culture perfectionne, on trouve l'olivier, l/Aude renferme les trois lones où l'existence de cet arbre précieux est limitée. La première est celle ou il prospère et donne tous les produits qu'il peut porter ; Narbonne en est le centre ; la seconde celle où il offre encore des fruits , et la troisième celle où il vit encore, mais où il cesse de produire. Castelnaudary est dans cette zone.j Ce n'est pas seulement le climat qui influe sur la fertilité de l'olivier; il est nécessaire, pour

que cet arbre atteigne tout son développement , qu'il ressente l'influence de l'air marin.

Rbcnb ttutihL. — Le département est riche de substances minérale*. Il y existait encore dans le XIV* siècle, à la Cau nette, une mine d'argent exploitée. Une autre , à Maisons , n'a cessé d'être exploitée que dans le siècle dernier. — On trouve à Salvestnes , du M. de Barante , des pyrites aurifères , qui font soupçonner une mine d'or.— Le département renferme des mines dn fer qui sont exploitées f de cuivre , qui ont donné lieu autrefois à dea exploitations considérables» de plomb, de manganèse • de cobalt et d'antimoine — On a cru, pendant longtemps, à l'existence d'une mine d'étain près de Salsigne. — Outre les beaux marbres de Gascastel et de Caunes, renommés dans toute l'Europe , et qui ont servi a la décoration des palais de Louis XIV, on remarque des carrières de pierre lithographique , de gypse , de pierre à chaux hydraulique, d'ardoise et de javet. Toutes ne sont pas exploitée*, mais cette dernière fournir des ressources à l'industrie d'une commune. — On connaît dans l'Aude , à Tuchan et à Durban , deux mines de houille de bonne qualité, mais dont les filons ont peu d'épaisseur.

E*ux minérales. — Les montagnes du département contiennent une quantité considérable de sources minérales, froides ou thermales. Celtes qui, par leurs caractères tranchés et par leurs qualités ouratives bien constatées , méritent de fixer Katten lion se trouvent dans les communes d'Alet, de Campagne, de Rennes, de Ginolés et d'Esoouloubre. L'établissement de Rennesles-Baixas attire un grand nombre de malades.

Emu* mMes* — On en trouve quatre sources dans le département. L'une d'elles donne naissance au ruisseau de Smiûme; les trois autres se réunissent pour former la petite rivière de Sais, affluent de l'Aude. Le degré de salure des eaux de la Sais est plus

considérable que celui des eaux de la mer. L'analyse chimique a prouvé qu'un litre de cette eau renferme 33 grammes|de sel.— Il existe en outre des salines près de îe tan g marin de Sigean.

CARc&aoHCT , sur l'Aude, ch.-l. de préfecture, à 192 1. S. de Paris, distance légale. (On paie 102 postes.) . Pop. 17,394 liab. Carcassonne est mentionnée dans les commentaires de César ; elle avait, ainsi que Toulouse et NarBouuc , le titre de ville de la pro-

vince romains. Cotait soixante ans après rétibtiuenjeet des Btx mains dans cette parue des Gaules» et Jfarboana avait déjà reçe* une colonie. Le» peuples qui occupaient est contrée* étaient les Folcet - Têcto*«g4*t — On a des preuves certaines que,* dès 1* vi* siècle, Carcassonne avait un éréqoe. Après avoir passé fie la, domination des Yisigoths sons celle des Sarrasins, elle fat son*. mise ans rois de France par Pépin-le-Bref. Elle faisait partie de royaume d'Aquitaine sous Louis-le- Débonnaire , qui y établit an comte. Elle embrassa le parti des Vaudoia en 1209 » et fut prise par Simon de Montfort , chef de la Croisade. L'inquisition y fut pour lors établie. Le roi d'Arragon , qui avait des prétentions sur, Carcassonne , eéda tous ses droits an roi de France , par le traité-» de 1258 , fait à l'occasion du mariage de sa fille avec Philippe, fils de saint Louis , qui régna depuis sous le nom de Philippe'*, le-Hardi. Quatre ans après, en 1262, les habitants de Carcassonne se révoltèrent, et voulurent se donner à l'infant de Maiorque; Leur rébellion fut sévèrement punie. Les principaux citoyens furent chassés de la ville ; mais Us obtinrent , quelque temps après , '.Je, permission de bâtir des maisons au-delà du pont, sur en ejap|a« cément qui leur fut cédé à cet effet— Telle est }% origine de la villebasse, dont la position plus agréable et l'abord plus aisé ont fait 'depuis abandonner la ville ancienne , placée sur nue hauteur es* carpée. Tons les établissements publics y ont été successivement transportés. Il ne restait à la ville haute, avant la révolution, que le chapitre et la cathédrale, qu'elle a perdus

depuis,— Carcassonne forme donc encore aujourd'hui deux villes , la vieille ou la cité » située au sommet d'une montagne , sur la rive droite de l'Aude et la nouvelle, placée sur la rive gauche, entre U rière et la. canal.— La cité conserve encore ses tours, ses doubles murailles et son donjon du moyen âge. C'est le séjour des ramilles pauvres j les maisons y sont mal bâties, petites et malpropres; les rmeê étroites et irrégulièrement tracées. C'est à la fois un cloaque et un labyrinthe. Cependant, comme ville gothique, c'est la plus curieuse et la mieux conservée de France. Le donjon des eheva- liera servait encore naguère de caserne aux vétérans.— La nouvelle ville communique avec l'ancienne par un beau pont de pierre de dix arches , aux abords duquel se trouvent deux faubourgs considérables. Elle avait autrefois une enceinte bastionnée. Il y a 4 vingt ans que ses fortifications ont été détruites, et sur leur emplacement on a planté de riants jardins et de jolis boulevards. La ville se compose de huit rues principales, bien alignées, et qui se coupent à angle droit. Au milieu est une place ombragée de magnifiques platanes , et au milieu de la place jaillit une fontaine monumentale en marbre d'Italie et des Pyrénées, ornée de bassins et de statues. Les eaux sont abondantes à Carcassonne. U y a plusieurs fontaines dans chaque rue ; mais les eaux prises dans l'Aude n'ont pas toujours une grande pureté; elles se ressentent de l'état de la rivière , que les pluies des montagnes troublent et chargent de limon. La ville basse n'offre d'autres monuments qu'un quartier de cavalerie (où loge un régiment tout entier), une halle vaste et bien distribuée, et une cathédrale gothique, remarquable par la hauteur de la tour qui lui sert de clocher. Les maisons, généralement belles et bien construites, sont néanmoins un peu basses; elles ont le toit presque plat et deux étages seulement , à cause de la violence des vents d'ante» et de C*ri. Il y a dans la ville un palais pour le tribunal , un évêché orné d'un jardin, un hôtel pour la préfecture, un séminaire, un collège, et une bibliothèque publique , riche de plus de 6,000 volumes, et où se

trouve nn beau buste de Louis XIV parle Puget— Entre la route de Toulouse et le canal se trouve une jolie promenade ornée de colonnes et de fontaines k jets dTeau et à coupes de marbre. Au bord de cette promenade, un large bassin dn canal du Midi est destiné à servir de port aux bateaux qui viennent de Toulouse et de Narbonne. — L'église Saint-If azaire , dans la cité, était autrefois la cathédrale ; cette basilique est composée de deux parties bien distinctes : la nef (de la fin du XI* siècle) offre un modèle élégant de l'architecture romane; le chœur présente les formes gracieuses et légères de l'architecture gothique, au temps de sa plus grande splendeur. L'église est décorée de vitraux asses bien conservés. On y voit le tombeau du farouche Simon de Mont* fort; cVst une daBe, sans sculpture ni inscription, de marbre

FRANCE PlfTORESQUp. - AUDE.

ronge couleur de sang. — Il existe dans la cité un puits qui, par su grandeur, sa forme, sa profondeur et l'abondance de ses eaux , non moins encore que par tout ce qu'on en raconte de curieux , a mérité de trouver place dans l'histoire du Languedoc. On a prétendu long-temps , et c'est encore un préjugé populaire assez répandu , que le trésor des rois visigoths y est caché ; ce trésor formé , dit- on , des riches dépouilles enlevées au temple de Jérusalem et au palais de Salomon , avait été transporté à Home par les Romains, et fut pillé par Alaric I<r, lors de la prise de cette ville. Procope parle en effet du trésor de Carcassonne , dont Clovis fit le siège, après aroir tué Alaric IF , roi des Visigoths Des fouilles , entreprises à diverses époques, ont pronvé que si ce trésor a été jamais déposé dans le puits de la cité, depuis long-temps aussi il en a été retiré.

Castflâudary. Ville ancienne sur le bord N. du canal du Midi, ch.-l. de sons-préf., à 10 1. O.-N.-O. de Carcassonne. Pop. 9,883 b. — Castelnatidary est bâti en amphithéâtre snr une petite èminence, au

pied de laquelle passe le canal du Midi. Au sud, ce canal forme un superbe bassin de 600 toises de tour, bordé de beaux quais , de chantiers et de magasins, qui donnent à la ville l'aspect d'un port de commerce. La promenade publique domine le bassin ; on y jouit d'une belle vue» qui plonge sur une plaine vaste et fertile, et s'étend jusqu'aux Pyrénées.— L'intérieur de Castelnaudary est peu remarquable ; les mes sont en général mal percées , et les maisons mal construites ; il y existe peu d'édifices à voir, si ce n'est l'église de Saint-Michel, qui est belle, bien décorée, et où, se trouve un tableau de Rivals fort estimé. L'hôpital général et le cimetière sont encore deux endroits à visiter. On remarque dans le cimetière le tombeau en marbre du général Andréossi.

Limoux, au milieu d'un fertile' vallon , sur la rive gauche de l'Aude, ch.-l. d'arr.', à 7 1. 1/2 S.-O. de Carcassonne. Pop. 6,518 h. — Le Congairi et l'Agagnoux, coulant aux deux extrémités de la ville, les coteaux couverts de vignes, dont elle est couronnée, les hautes montagnes qui entourent le vallon de trois côtés, concourent à rendre charmante la situation de ' Limoux ; des rues bien percées, de belles maisons, une vaste église paroissiale, quatre fontaines, deux halles, un hospice et un théâtre, complètent le tableau. — Près de cette ville , sur une petite colline baignée par l'Aude, se trouve la chapelle de Notre-Dame de Limoux, dont M. A. Guiraud , inspiré par l'amour du sol natal , a célébré les miracles en très beaux vers. — L'église est remplie dVx-vo/o en cire, qui rappellent les guérisons que les pèlerins en ont sollicitées on obtenues. Au milieu de l'édifice est un grand puits, dont l'ean à, dit-on, la vertu de guérir toutes les maladies. Il porte l'inscription suivante : Omnis oui bibit ha ne a quant , si fuie m adJit 9 salvus erit, que les esprits forts du pays traduisent aiusi : Croyez cela et buvez de l'eau.

Najiboxuie. Dans une très belle plaine entourée de montagnes peu élevées, sur le canal de la Robin c, ch.-l. d'arr. ; à 2 1. de la mer,

à 20 1. E. de Carcassonne. Pop. 10,246 b. — A travers l'obscurité qui enveloppe son berceau , on croit entrevoir que cette ville fut fondée par les Atacins , peuples qui habitaient les contrées qu'arrose l'Aude. — En l'an de Rome 636, Lucius Crassus y conduisit la première colonie romaine. — Narbonne acquit une grande Importance sous les Romains ; Strabon dit qu'elle était le «port des Volc'es • Arecomi-qucs , ou plutôt, ajoutc-t-il, le port « de toutes les Gaules, tant elle est au-dessus des autres villes « par son commerce. » — 11 ne faut pas conclure de là que Narbonne, à cette époque, fût située immédiatement sur la mer; les témoignages de l'antiquité attestent qu'elle en était distante de 12,000 pas; un vaste étang, alors appelé Rubrensis , l'en séparait comme aujourd'hui. — Narbonne, ajouta à son nom de Nartto Mariiut ceux deJulta Patenta et de Colonia Decumanorum. —Elle possédait, du temps des Romains, un capitole , un amphithéâtre, des portes magifiques, plusieurs temples, des palais somptueux , un marché, des portiques , des arcs de triomphe, des • ponts, etc. Il reste encore une partie du pont Vêtu, connu aujourd'hui sou» le nom de Pont des Marchands. — En 41 4, le mariage jJ'AUulphc avec PUcijiie? «eut de l'empereur Honorius, livra la

Gaule narbonnaise aux Visigoths; les deux époux célébrèrent leur union dans la ville de Narbonne, avec une pompe extraordinaire.

— Sous la domination des Visigoths, cette antique cité fut ravagée à diverses reprises , tantôt par les Bourguignons , tantôt par les Sarasins, qui même s'y établirent pendant une quarantaine d'années, jusqu'à ce que, en 752, Pépin, appelé par les seigneurs visigoths , incorporât à la monarchie française toute la Septim'anie , et par conséquent le territoire narbonnais. — Charlemagne érigea Narbonne en vicomte ; mais, en 865, elle devint le chef-lieu dn marquisat de Gothie. Un siècle après, les comtes de Toulouse réunirent ce grand fief à ceux qu'ils possédaient, et prirent avec le nom de comtés de Toulouse celui de ducs de Mat bonne ou de Srpûmauie.

— En 1209, commença la croisade contre le* Albigeois; mais Narbonne évita la vengeance de« catholique» par une prompte soumission. C'est dans ses murs que le légat du pape reçut les excuses des seigneurs languedociens , et condamna au fouet Raymond VI. Ce malheureux comte se vit réduit à faire amende honorable entre les mains du prélat, et à lui livrer son corps et ses biens : ce sont les propres termes du serment qu'on exigea de ht.

— La vicomte de Narbonne fit partie de la dot que Jeanne d*Albret apporta à Antoine de Bourbon; aussi, dans les troubles de la ligue, Narbonne fut-elle une des premières villes à se soumettre à Henri IV. — Narbonne a donné naissance à plusieurs hommes célèbres de l'antiquité. Elle compte 82 évêques ou archevêques depuis saint Paul Serge jusqu'à Arthur Richard Dillon. Son église a fourni deux papes, Clément IV et Clément VII. L'archevêque d« Narbonne était président des États du Languedoc. — Narbonne renferme aujourd'hui peu d'édifices remarquables ; il faut en excepter la cathédrale , dont le chœur est un des plus beaux vaisseaux gothiques de l'Europe , par la pureté de son architecture et la richesse de ses ornements ; les voûtes ont 40 mètres d'élévation dans l'œuvre ; la légèreté et la grâce des piliers , la profusion et le luxe des vitraux, la hardiesse d'exécution des travaux extérieurs, tout justifie la réputation dont jouit cet édifice. On pourrait désirer cependant plus d'élégance dans les deux tours qu'il surmontent. Le portail n'est pas encore fait — Le palais de l'archevêché ressemble à une forteresse; il est appuyé à une grande tour, de forme carrée, qui domine la ville, dont elle occupe le centre. C'est dans ce palais que Louis XII fit signer l'ordre de livrer De Thou et Cinq-Mars à une commission. — De tous les monuments antiques qui décoraient Narbonne il ne reste que quelques fragments de marbres et un petit nombre d'inscriptions latines. — On y compte trois hospices et un séminaire. — La ville de spectacle est petite , mais bien décorée.

Lkucate, petite ville maritime à 2 I. 3j4 \$. de Narbonne. Pop. 1,104 b. Cette ville, fort ancienne, puisqu'elle est mentionnée par Pomponius Mêla, domine l'anse de U Franqui. C'était autrefois une place forte, et elle a été le théâtre d'un trftitd'bérooate dont le souvenir mérite d'être éternellement conservé.— En 1590» Barri de Saut-Auuez, gouverneur de Leucate, apprit que les Espagnols venaient de débarquer à la Nouvelle; il partit aussitôt pour aller avertir le duc de Montmorency, commandant de U province de Languedoc, et recevoir ses ordres. Mais en route il tomba entre les mains des ligueurs. Cependant il trouva le moyen de faire prévenir, à Montpellier, Constance de L'exelli, sa femme, et de lui recommander la défense de Leucate. Cette dame y reudit aussitôt, et releva par sa présence le courage de la garnison. Les Espagnols et les ligueurs l'attaquèrent peu de temps après; mais elle se défendit avec tant de valeur que tous leurs efforts furent inutiles. Les ennemis, irrités, mirent la vie de son mari au prix de la reddition de la ville. Constance offrit tous ses biens pour racheter son époux; mais elle refusa, d'après ses instructions, de lui sauver la vie par une trahison. Les Espagnols firent alors étrangler l'illustre fortuné Barri, et envoyèrent son cadavre à Leucate. La garnison, par représailles, demanda à sa veuve de lui livrer Loupian, prisonnier de guerre, que le duc de Montmorency lui avait envoyé pour répondre de la vie de son mari. Cette généreuse qu'elle avait été héroïque, elle se refusa constamment, malgré sa douleur, à cet acte de vengeance. Le roi, en reconnaissance de sa belle conduite, lui laissa le gouvernement de la

■ fs . frffyrx

4; '^ - ^ \ vf /" %

f £ & * /f S S / éST rf* /W- sw

?iwnjtv.!

Î9ft

Lcucate, jusqu'à ce que son fils, Hercule de Barri, fat en âge de l'exercer. Ce dernier eut loi-même occasion de signaler son courage et sa fidélité, lorsqu'en 1637, les Espagnols Tinrent encore assiéger cette Tille. Il prouva , dans cette circonstance , qu'il était digne de ses parents.

BIVUXOaV VOXJTIÇVZ XT AJIMUnTRATITS*

Politique. — Le département nomme 5 députés. Il est divisé en 5 arrondissements électoraux, dont les chels-lieux sont: Carcasnoane (ville «t arrond.), Castelnaudary, Limoux, Narbonne.— lie sombre des électeurs est de 1,960.

AimnrtSTaUTiTft. — Le chef-lieu de la pré fret, est Carcassonne. Le département se divise en 4 sous-préfectures ou arrondissements communaux :

Carcassonne. . . 12 cantons, 140 communes, 90,658 habit Castelnaudary. . . 5 75 5Î,659

Limoux 8 151 72,707

- Narbonne 6 70 54,101

Total. . 31 cantons, 436 communes, 270,125 habit.

Service d» Trésor public, -ri receveur général et 1 payeur (résiliant à Carcassonne) , 3 reeev* partie., 4 percepteurs principaux. Contributions directes. <— 1 direct, (à Carcassonne) et 1 inspect. Dpmminag et Enregistrement. — 1 directeur (à Carcassonne) ; 1 inspecteur, 3 vérificateurs. .

Hypothèques, — 4 conservateurs dans les cb.-l. d'arr. comm. Douanes. — Le département fait partie de, la direction de Perp-

gnan. — Il y a à Narbonne 1 sous-inspecteur et 1 recev. prmeip. Contributions indu ec tu. —, 1 directeur de département (à Carcassonne) , 4 receveurs entreposeurs. ••

Forêts. — Le départ, fait partie do 38e arrond. forestier, dont le cb-1. est Carcassonne. 1 conserv.' à Carcassonne, 1 insp. à Quillau. PonU*ot-Chaussées. — .Le . département , fait partie de la 9e inspection, dont le chef-lien est Alby.— Il y a x ingénieur en chef en résidence à Carcassonne*

Mints.—Lt dép. fait partie du 16* arrond. et de, la 5* div., dont .le cb.-l. est Montpellier. % ingéa» des mines résidé à Carcassonne.* Haras. — Le département fait partie du 8e arrond.' de concours pour les courses de chevaux , dont le chef-lieu est Tarbes.

Canal du Midi. — 11 y a à Carcassonne 1 ingénieur en chef chargé de ce canal , et à Trcbes 1 ingénieur de première classe. Cadastra. — 1 géomètre en chef à Carcassonne. Lotetie. — Il n'y a pas de bureau de loterie dans le départ. Militaire. — Le département forme une des subdivisions de la 10e division militaire dont le quartier général est à Toulouse. 11 y a à Carcassonne un maréchal de camp commandant le département, et un sous-intendant militaire. — Le département renferme une place forte, Narbonne. — Carcassonne est le chef-lieu de la 14e légion de gendarmerie, qui se compose des compagnies départementales de 1 Aude, de l'Ariège, des Pyrénées* Orientales et du Tarn.

Maritime. — Il y a à Narbonne' un bureau des classes ; 1 commissaire , 1 trésorier de la marine et une école d' hydrographie.

Judiciaire. — Le département est compris dans le ressort de la Cour royale de Montpellier et renferme 4 tribunaux de 1re instance, Carcassonne (2 Chambres), Castelnaudary, Limoux et Narbonne, et 4 tribunaux dé commerce.

fUuGixuss. — • Cuits catholique, — Le département forme le diocèse d'un évêché, érigé dans le vi siècle, îsuffragant de l'archevêché de Toulouse , et dont le siège est à Carcassonne. — Il y m dans le département : — A Carcassonne : un séminaire diocésain , qui compte 116 élèves. — A Montolieu : un séminaire d'élèves en philosophie qui compte 40 élèves. — Une école secondaire ecclésiastique à Carcassonne. — Une école secondaire ecclésiastique à Narbonne. Le département renferme 6 cures' de lre classe , 28 de 2e, 321 succursales , 29 vicariats. — Il existe dans le département : — (A Carcassonne, Narbonne , Castelnaudary et Limoux) 4 écoles chrétiennes, renfermant 20 frères. — (A Carcassonne) 1 communauté de filles de Notre-Dame; composée de 22 religieuses vouées a l'instruction de la jeunesse, surtout de la classe indigente; .2communautés religieuses de femmes consacrées aux soins des malades et à l'éducation gratuite des filles ; 1 communauté religieuse composée de 39 femmes, tant sœurs que postulantes, consacrées à l'éducation gratuite des filles pauvres , et au soin des aliénés.

UHivaRArrAiRz. — Le département de l'Aude est compris dans le ressort de l'Académie de Montpellier.

Instruction publique. — Il y a dans le département. — 3 collét ges : à Carcassonne , à Castelnaudary , à Limoux. — 1 école nor- .fnale primaire est projetée à Carcassonne.

Le nombre des écoles primaires du département est de 372, qui sont fréquentées (en hiver) par 10,233 élèves, dont 7,1 18 garçons et 3,115 filles (en éiç le nombre total descend ji 8,671). — Le

nombre des communes privées d'écoles est de 183. Le département renfermant 32,898 enfans des deux sexes de l'Age de 5 a 12 ans, ou voit que plus des deux tiers ne participent pas au bienfait de l'instruction.

Sociétés savantes et autres. — Il y a à Carcassonne une société royale d'agriculture, qui rédige un journal arrivé à sa douzième année de publication. — A Castelnaudary, une société philotechnique, où l'on s'occupe de science et de littérature. — Et à Narbonne, une société d'émulation. — Une exposition des produits de l'industrie départementale a eu lieu à Carcassonne en

POCT7XATIOW.

D'après le dernier recensement officiel, elle est de 270,125 h. et fournit annuellement à l'armée 731 jeunes soldats.

Le mouvement en 1830 a été de

Stariages: 2,197

Naissances. Masculins. Féminins. [

Enfants légitimes 3,188 — 3,025. Total 6,213

- naturels. 233—265. Total 498

Décès. 2,854 - 2,937. Total 5,791

Population totale 100,000.

Le nombre des citoyens inscrits est de 54,340

Dont: 23,443 contrôle de réserve.

30,897 contrôle de service ordinaire»

Ces derniers sont répartis ainsi qu'il suit: - 15,413

- 30,739 infanterie. -

63 artillerie. -

sapeurs-nompier

. On en compte : armés 3,236; équipes 914; habillés 1,564. * 17⁴⁹ sont susceptibles d'être mobilisés. ■.. .1 . Ainsi sur 1,000 individus de -Ja population; générale*,. 200 sont inscrits au registre-ma, trt-cule, et é6 dans ce, nomi>re soipl mobilisables; sur 1 00 itit}i?idiis< inscrits sur le renÂstre-matraçule» \$7 •ont soumis au service ordinaire,! et 43 apparticuj>enl à la. réserve. • Lea arsenaux de l'État ont .délivré, à la garde; nationale 3,079 fusils, 73 mousquetons;* 2 canon* v^ettA» aftsea 'grafedinombre de pistolets, sabres, etc.1'

IfUPOTS ET

- ' Le département a payée FÉtat (en -4831) :• - - • . 1 1 Contributions directes. : . . • - . ' . . • 3*647,186 f. 96 e,

Enregistrement, timbré et domaines. ... ' .. * lfl86t349 06

Douanes et sels. . . : . > . * . . 2,0?ft,268 61

Boissons, droits divers', tabacs et poudtfe*. ' . ' ^670,888 46

Postes -...!.....:.... * 1950*4 15

Produit des coupes dé bois. .-.-... . . . 105«6ô6 76

Total 9,162,801 f. 48 e.

'-- ' 'eaBanaai

Il a reçu du trésor 4,865*396 f. 71 c.f datas* lesquels figurent : • La dette publique et les' dotations peur. ' . ' . ' 569,452 f. 45 c. Les dépenses du ministère de la' justice. . . < . • . 122,144 81 de l'instruction publique et des cultes. 364,401 83 de l'intérieur.1 .'•.. . ; >-!;&£ 80

- du commerce et des travaux punies/ ». -♦749^8^ 44

de U guerre;..' 1,846,666 13

de la marine. • '»* »-- 25\$ 32

des finances.. 146*744 15

Les frais de régie et de perception dès impôts. . • '-669,066 06
Remboursera. , restitut. , non valeurs' et primes. 375*109 78

Total/ .

Ces deux sommes totales de paiements et de recettes représentant à peu de variations près le mouvement annuel des impôts et 'des recettes, le département paie à l'État, 'à un 'neuvième près, environ le double de ce qu'il reçoit. Cette considérable extraction annuelle des onpi taux ruinerait promptement le ffrfs, 'si elle n'était balancée par les prodnits d'une' industrie active et soutenue, et d'une agriculture toujours riche et féconde.

DÉBTEKhWB IHatpABl

Elles s'élèvent (en 1831) à 289,926 f. 66 c. Savoir : Dép. fixes : traitements, abonnements, etc. 66,466 t.9Êe Dép. variables: loyers, réparations, encouragements, secours, etc. 221,488 34

Dans cette dernière somme figurent pour

22,900 f. les prisons départementales , 56,000 f. les enfants trouvés.

Les secours accordés par l'État pour grêle, incendie, épizootie, etc., sont de, ,,,,,, , 33,130 00

ttè

Les fond* consacrés au cadastre s'élèvent à. . . 76,711 31 Le* dépense* des coors et tribunaux sont de. . . 94,020 67 le* Irais de jus-

tice avancé* par l'État de 31,441 43

AO&XOOU.

» superficie de 909,991 hectares, la départ, aa compte :

IMOO prés et pAturc*.

49,117 forêt».

79,017 vigne*.

159,900 la odes et terres vague*.

9,767 étangs.

98,000 routes, rivières , marais , etc.

*' La reveoo territorial est évalué à 17,397,000 francs. La départe-
ment renferme environ 10,000 chevaux.

■ 99,000 bêtes à cornes (race bovine).

90,000 moles et mullet*.

900,000 montons.

Les troupeaux dé bêtes à laine en fournissent chaque année envi-
ron 1*900,000 lUomme*.

Le produit annuel du sol est d'environ

En céréales. . . *. 1,456,000 hectolitres.

En parmentières.* 750.000

En avoines 529,000

En Tins. . . v , 890,000

£n huiles 250,000 kilogrammes.

Les produits du sol sont aussi abondants que Tarbes dans un grand nombre de cantons. On exporte chaque année un excédant considérable de froment. Le blé d'Alsace est très recherché. Dans les bonnes années, il y a également excédant en seigle, orge, maïs, foin, millet et avoine. — Les prairies naturelles sont d'un rendement abondant. Favorisées par le climat du midi, elles jouissent, outre d'irrigations fort bien entendues. — Les prairies artificielles sont appréciées, mais pourraient être plus généralement en usage. — Il est à regretter que relève des têtes à soie ne soit pas une des industries du département. Le mûrier y vient à merveille. »*• L'olivier s'y plaît également, mais l'hiver de 1929 en a détourné un grand nombre.

La vigne occupe une grande étendue, et ses produits, soit en vins, soit en alcools et eaux-de-vie, sont une des richesses principales de la contrée, et surtout de l'arrondissement de Narbonne. « Dans cet arrondissement, où les vins sont épais et spiritueux, on obtient 1 hectolitre de vin de Hollande de 4 hect. de vin. Il en faut 5 pour 1 hect. de 5 j6, 6 pour 1 hect. de 3(5, et 7 pour 1 hect. de 9f9. On espère, par la perfectionnement des procédés, obtenir le même résultat de 8 hect. et demi de vin. — La blanquette de Limoux* • en France une réputation méritée, mais le vin rouge de Languedoc mériterait, d'être plus connu. Il est sec, léger et d'une belle couleur, il a un bouquet agréable et pourrait lutter sur les tables des gourmets avec la plupart des vins de Bourgogne de jémenUèttMS etus.

En Tunisie — Bien que les modernes procédés de culture et les nouveaux instruments d'agriculture commencent à être adoptés par un grand nombre de propriétaires, presque tous emploient encore leur ancienne méthode de battre le blé. Aussitôt que la moisson est achevée, ils se hâtent de profiter de la chaleur du soleil pour* séparer le grain de la paille. On entretient à cet effet, dans quatorze on seize chevaux, dont la

trntpo A la anmvde haras ou egathadesi le battage des bléa s'appelle daféquégé ou dépiquaison. Les gerbes sont rassemblées sur nn sot osj aire, an las élevés qu'on nomme montes. Les chevaux, généraleentnt an nombre de quatorae, tenus par un homme qui se place i, trottent en cercle , jusqu'à ce qu'ils aient fait sortir

labié de l'épi. En douce heures de temps ils peuvent dépiquer au ajajns dn 59è 00 hectolitres, et ils vont quelquefois jusqu'à 90. Il n'est pas sans intérêt de /aire remarquer que ce mode de battre le blé était en usage en Grèce et en Egypte. Une peiutue représentant If mtnt procédé d'agriculture a été aussi trouvée dans les mines ate.Tbabaa i c'est de là sans doute qu'il avait été introduit dans l'A t-

Miél— Ou connaît la réputation do miel de If arbonne. Ce miel *j>t roouoUU non>seulement dan* las environs de cette ville , mais encore dans les Corbière* et dans une grande partie du département. Vt% herbes aromatiques dont les montagnes sont couvertes , fournissent aa* abeille* lea ânes qui composent cette utile et délicieuse

anbstance.Le produit n'est plu* nassi sjaaisidrrable [qu'autrefois 4 esjnao •»* défrichement* qui ont détruit une grande partie de*

plantes que cherchaient les abeille*»

L'agriculture, l'industrie et le commerce sont singulièrement favorisés par le passage du Canal dn midi dans le département. La splendeur première de sas fabriques de draps se rattache an nom

du grand Colbert. Le commerce du Levant avait tait de Carcaa-sonne nue ville opulente : quoique cette prospérité ah beaucoup diminué, on y fabrique encore annuellesnent 90*o*o pièce* de draps dont 24,000 se vendent en France et 6>000 dan* laa échelles du levant.

Outre ses petites fabriques de peignes , de Jayet, de papier , de tonneaux , de sonnettes, de vert-degris le département de l'Ande a des tanneries considérables, des distilleries nombreuses et qui ne peuvent que s'accroître, de sorte que les produits sont fort importants*. La commerce de grains et de farine* est une branche avantageuse de son industrie; on évalue à 599^999 francs les blés qui s'exportent annuellement de son pays

comparable à celui d'Angleterre. — Les hauts fourneaux ne sont pas en usage dans le département ; on n'y connaît que les four-

neaux construits selon la méthode de l'Arpège , et appelé* généralement forges à la catalane. On en compte dans le département 17 ,qui produisent annuellement environ 17,000 quintaux métriques* de fer. On retire généralement 35 pour 100 du minerai. Une partie de celui qui alimente les forges de l'Ande provient des mines de Filhols (Pyrénées-Orientales) et de Yic^Deaso* (Ariège). Les principaux ouvriers* viennent de l'étranger.

À la dernière exposition des produits de l'industrie, on a accordé pour divers articles de draperies, une médaille d'or (de Carcassonne) \ des médailles d'argent on rappela de médailles à MM. Fonsés (de Carcassonne) M Guiraud-Fournier (de Carcassonne), une médaille d'argent de M. Soayrac (de Carcassonne) et une médaille de bronze à M. Besaoué, frères (de Carcassonne); une médaille d'argent à M. Toffin (de Narbonne) n été;* «série* à M. Tournai (de Narbonne), pour la décoration de sa tentative de fabrication, et une citation à M. Burdalet (de Carcassonne) pour sa participation des marbres a été récompensée par deux médailles d'or anourax, décernée* à M. L. Manral Courrent (de Merial) et Grime* (de Cannée) | enfin, dans le* art* métallurgique*, les aciers cimentés de M. UvaU-Gineia , ont obtenu un rappel de médaille »* Aox-jrr et de M. Hmee une médaille

■OWMABLB.

Douavxs. — Le bureau de Ifarbonne dépend de U direction de Perpignan. 11 a produit en 1931 : douanes, navigation et timbre, 145,095 h. i sels , 9,534,173 *• i total , 9,379,16* ?r.

Foixx*. — Le nombre des foire* dn département est de 199. Elles se tiennent dans 74 communes , dont 34 cbels-lieux , et remplissent 190 journées. 300 communes sont privées de foires.

Let/oirà* mobiles , au nombre de 11 , occupent 19 journée*.

Le* article* de commerce sont les objets de Tindostrie du pays , comportes, sonnettes, fer, laines, étoffes, grains, besii anx, porcs, jambons, chevaux et mulets, etc. — A Limoux, on vend des meubles en bois de sapin. — C'est à la foire de Caraatsonne mat se fixe le prix des fers du département

Statistique du département de l'Aude et observations sur les état* de situation de ce dép. , par le C. Barante, préfet ; ln-9. Pari*. anx.

Essai sur le département dé l'Aude, par C-J. tarante , préfet dn Léman ; in-9. Genève, an XI.

Mémoire sue lé eomm. de Carcassonne, par I. RoHaftd | fev4 1999.

Deecript. gén. ei étatisé, dm dép. de l'Aude , par le baron lYearvé (t. t r de* Etats dé Langue***) % m-4. Paria, 1919»

Journal de tu See. d'/tgrlo., etc.; ln-9. Carènes****, 19194999.

Mémoire sur la eonttit. géognostiqué du mutin et de* tmeêrens de Narbonne, par Tournai il* t in-9. Montpellier, 1919.

Statist. gén. dee dépat. Pyrénéens, été., par A. Du MèffO, in-9. Paria, 1919.

Hiet. nationale on Dictienn. géographique eh mena? les riifiiiii-
mai ém départ, de l'Aude, par Oiranlt de garot-F*rgcau , Barthu-
naan et Tournai fils ; in-9. Troyes, 1999.

Voyage à RtnneeAee- Bains % par Laboubse Rochefort | ln-9L
Onftetuandary, 1991.

Ann. dm déoult. de fAmdt, par M. TelsatorV F**** ■>**. Cnr»
,1999.

aVliOGia.

On\$<msait€ketl>KUJOYt,êè*M*,fnta+lkoowmftu*ém

Paris. — Imprimerie et Fonderie de IUohoux et Covp*y rue des
Franca-Bourgeoi*-\$aibt-aticbelf 9;

Département de rAvevxon.

Quand les Romains envahirent les Saules , ils trouvèrent te terri-
toire qui a depuis formé Te Rouergue, et dont est compose aujourd'-
hui le département de l'A verrou , habité par les Ruthènes. — Le
nom de ce peuple venait d'une idole appelée Ruth, dont le culte,
semblable à celui de Vénus, dura dans le pays jusqu'au v* siècle de
notre ère.— Les Ruthènes avaient trois cités principales; Segodun
(aujourd'hui Rhodéz), Condatemag (au confluent du Tarn et de la
Dourbie, près de liilhau), et Carenlomag fVillefranche). -Voisins et
alliés Âes Àrvernes, ils prenaient part à toutes leurs expéditions mi-
litaires. On comptait 22,000 archers ruthènes dans l'armée com-
mandée par Betultich ou Bituit, roi des Àrvernes, qui, 121 ans avant
Père chrétienne, fut vaincue par Quintus Fabius Maximus au
confluent de flsère et du Rhône. Dès lors la Pro'iucia Romana
s'étendît jusqu'au Tarn et comprit une partie du pays des Ruthènes,
qui se trouvèrent ainsi divisés en Ruthènes provinciaux et Ruthènes
indépendants Ces derniers furent soumis par César après la défaite

deVercingétorix. Le pays de% Ruthènes fut placé par Auguste dans PA-

fuitaine et suivit le sort des Gaules (t). Après la chute e Pem pire romain, il appartint successivement aux Vi- Sigoths en 472 ; à Cfovis en 507 ; encore aux Visigoths en 512; aux rots cTÀustrasie en 533; aux ducs d'Aquitaine en 688, à Pépin le- Bref en 766. Charlemagne Fini corpora en 778 au royaume d'Aquitaine, et y établit des comtej, d'abord viagers , bientôt héréditaires, qui devinrent , en 850 , comtes de Toulouse. Le Rouergue eut l'apanage des fils puînés des comtes de Toulouse jusqu'en 1003, époque où il fut annexé aux autres états de cette maison. — Réuni a la couronne avec le comté de Toulouse en 1271 , il fut en 1360 cédé aux Anglais par le traité de Bretigni; mais en t368, il secoua leur joug avec indignation. — Le comté particulier de Rhode*x, qui avait été démembré du Rouergue en lll2, et qui était passé dans la maison d'Albret , ne fut réuni définitivement a la couronne qu'en 1589, par l'avènement de Henri IV au trône de France.

Avant la Révolution, le Rouergue était divisé en Comté

(I) La éarinio» desCeules, pur Auguste, pruwu la politique pro- ■anto s* ntéuuyauui de est fisfacv; César a*uit laissé à enuaue aliua eusse Ml ôrcoaMffiptMM» et sa eapiteW; Auguste

trains, morcela, chaque territoire , de sorte qu'une de se* parties sa ftroufail comprise dans une des nouvelles province», et ù reste dans une autre. La plupart des nations celtes perdirent ainsi leurs anciennes dénominations et se confondirent successivement , lors des différentes àVisions* qu'éprouvèrent les circonscriptions ronfe- reue. — Auguste ««signet se* fait , qui était de détruire les nuriuma- tités divans» en ces peuple» naguère encore Mueneudents, et d'as- surer leur suwawsina à L'esupire. Une p tues s anaUfue paeuit avoir inspiré V Assemblée constituante. Lorsqu'elle divisa le territoire

français en département*. — A une époque où tout tendait à soumettre à une législation uniforme toutes les parties de la France , la nouvelle circonscription départementale avait le grand avantage de détruite fevprit particulier des pi urinées pour fonder* au SBwysm d'un* fusion en uueique aorte susuostbtu, un véri* .«allé uspvàt national francsn». — Toutefois nous ferons remarquer sus* l'Assesnblée nationale pas plus au' Auguste nu euaugeu la csr* ceuacrintion, du Rouergue, — Le pays qui n'avait pas été morcelé Jora de la division romaine, ne le tut pa* davantage en 1790; à forma alors le département de TAveyron. — Depuis , on en a distrait une partie qui a été comprise dans h? département de Tarns^s^MMums y ères* eu rfxsn^

(capitale Rhodéz}; Haute- Marche {e*\$\ta\ e ftilhati),êC Basssc-Marche (capitale ViRefranche). — En 1779, réuni an Quercy, H ferma fa province de Baute- Guyenne, oà rut établie une administration provhscfaie composée de 82 membres, savoir : féVéque de Rhodéz président , les évéques de Cahors, de Yabres et de Montauban , G membres du clergé, 16 gentilshommes propriétaires (en tout 26 députés pour le clergé et la noblesse) et 16 députés du tiers-état, dont 13 pour les villes et 13 pour les campagnes. H y avait en outre deux procureurs généraux syndics et un secrétaire archiviste. Cette assemblée se réunissait tous les deux ans à Yillefranche Pendant l'intervalle de ses sessions, elle était remplacée par une commission composée de huit de ses membres et des syndics. — Le pays n'eut qu'à se louer de ses efforts et des règlements qu'elle fit pour améliorer l'agriculture et l'industrie, et depuis, malgré les perfectionnements que la Centralisation prétend apporter au gouvernement des provinces, le Rouergue a regretté plus d'une fors son administration provinciale.

Les antiquités druidiques du département paraissent avoir été peu observées. Elles y existent néanmoins en assez grande quantité,

et (fautant mieux conservées que tes matériaux qui les composent étaient de nature à peu tenter la cupidité. La plupart sont des peuhvins et des dolmens. — On remarque à cause de leurs dimensions fe dolmen de Palanges dans la plaine de Sainte-Radegtmde, et celui de Pfcrignagols à deux lieues de Rhodes , soirs lequel on a trouve des urnes,, des armes et des médailles. On prétend que le vîlâge de Sainte-Radegonde «possédait avant l'établissement des Romains dans le pays un édifice gaulois sur les ruines duquel on aurait construit dans fe xtu* ou xiv* siècle un château dont on voit encore quelques restes. D'anciens titres établissent que ce château était un édifice commun aux habitants des environs, chacun d'eux y possédait une chambre destinée à servir de refuge a sa famille en temps de guerre, et qoaaxl les partis ennsesuis irâeftaient la campagne.

Les Romains ont laissé peu de traces de leur séjour dans le Rouergue. Il y existe des vestiges de voies militaires. On y trouve des fragments de poteries d'un beau travail, des urnes cinéraires , des médailles , etc. Mats ce que le pays renferme de plus remarquable esc une immense quantité de briques antiques de diverses rormes qui gisent répandues à différentes profondeurs, et quelquefois en plusieurs couches, sur la rive gauche de rAveyron , depuis les limites du département de fa Lozère i usqtr*au delà de Sey ssac.

Des châteaux-forts , des donjons, des églises sombres et massives signalent f époque du moyen âge. Le cloître des Cordeliers de Rhodéz est un ouvrage du xiv* siècle, cefui de la Chartreuse de Villefranehe , édifice remarquable par l'élégance et la richesse du travail, date du commencement du xyi*. Ce fut aussi vers cette époque

3 ne s'acheva la belle cathédrale dont nous donnons la escription en parlant de Rhodéz.

Le xn* siècle vit s'élever plusieurs autres édifices dignes de remarque. — Le château de Gages, bâti sur les ruines d'un vieux châ-

teau des comtes de Rhodéz , devînt par les soins du cardinal d'Armagnac, à qui

FRANCE PITTORESQUE. — ÀVEYRON.

Marguerite de Valois en avait donné la jouissance, un des plus beaux édifices du style de la renaissance. Malheureusement , il fut ruiné pour des causes qui ne nous sont pas connues, et dès 1620 sa dégradation était complète. — Le château de Graves, édifice de la même époque, a extérieurement l'apparence d'une forteresse. 11 est situé sur une colline élevée. C'est un bâtiment carré avec une cour intérieure. Ses angles sont flanqués de tours rondes. Trois de ses façades extérieures n'offrent aucun ornement et presque aucune ouverture. La quatrième, qui regarde le parc, est plus ornée; mais la cour élégamment décorée de colonnes et de pilastres toscans, enrichie d'une galerie ouverte placée au-dessus de la porte d'entrée, donne une grâce extrême à l'édifice, dont les détails et les sculptures ont d'ailleurs conservé la plus grande fraîcheur. — Ce château est l'ouvrage d'un architecte du pays, Baduel, qu'au xvie siècle un seigneur de Bournazel envoya étudier à Rome. — Le château de son bienfaiteur fournit à cet habile architecte l'occasion de montrer l'étendue et la variété de ses talents. — Un vaste corps-de-logis , avec deux ailes en retour et deux pavillons aux extrémités; au-devant, une cour fermée par une balustrade élégante, au milieu de laquelle venait aboutir une double rampe, conduisant à un parc vaste, bien planté, égayé par des eaux vives et de beaux étangs. Tel fut le plan qu'il adopta » et comme l'architecture des châteaux exigeait encore un simulacre de constructions propres à la «défense, quatre tours rondes, d'un dessin pittoresque, devaient s'élever aux quatre angles Ce plan n'a été réalisé qu'en partie. — Le château de Bournazel terminé aurait pu être la demeure d'un prince , et au milieu du xvie siècle, à l'époque de sa construction, peu d'édifices en France pouvaient lui être comparés. Les bustes et les colonnes accouplées

qui le décorent (la fameuse façade du Louvre n'existait pas encore) , l'invention de chapiteaux entourés de danseurs en relief se tenant par la main, la perfection des sculptures, la richesse des ornements et des arabesques sont au-dessus de tout éloge.

La montagne de Momberle, au sud de Leyssac, est célèbre par un camp tracé sur son sommet, et dont l'enceinte pourrait contenir 12,000 hommes. — On y remarque des tranchées, des glacis, et des épaulements bien conservés. — Confine on trouve dans les environs, une assez grande quantité de fragments de poteries et de briques antiques, les habitants du pays veulent que ce soit un camp romain ; quelques auteurs considérant la forme et la parfaite conservation des fortifications en terre , prétendent qu'il remonte au plus à l'époque des guerres des Cévennes où de la Ligue.

CARACTÈRE, MŒURS, ZYC*

~ Les habitants de l'Âveyron ont une constitution vigoureuse, la taille un peu courte, la stature carrée et massive, les membres nerveux , le regard calme, l'air réfléchi et la physionomie sévère.- Us sont sérieux, mais rarement mélancoliques. — Leur extérieur est froid et réservé avec les étrangers. Leur abord est difficile, leur manière de s'exprimer brusque et sans ménagement , mais au fond, ils ont de la franchise dans les affections et de la chaleur dans l'âme; ils sont charitables envers les pauvres, et pratiquent convenablement les devoirs de l'hospitalité. — Sincèrement attachés à' leur pays , ils montrent un grand respect pour les usages qui y sont consacrés , et s'opposent avec opiniâtreté à toutes les innovations. — La pauvreté de leur territoire leur inspire le goût d'une économie qui dégénère Quelquefois en avarice,fet les oblige à vivre beaucoup dans l'intérieur de leur famille. Ces habitudes casanières leur otent toute sociabilité, ils paraissent gênés et contraints en présence de ceux qui ne sont pas de leur connaissance intime. Us redoutent des réunions

où les qualités de leur esprit et la rectitude de leur jugement leur feraient occuper un rang distingué. — On a remarqué

que les Àveyronnais, qui à toutes les époques ont fait preuve de courage et d'aptitude pour le métier des armes, réussissent également bien dans les sciences exactes et dans les études sérieuses. Us aiment les arts et les lettres et savent en apprécier les avantages. Avant la Révolution, Villefranche possédait une Académie royale des Belles Lettres, et Rhodéz une Académie des Jeux-Floraux fondée à l'instar de celle de Toulouse, et qui distribuait tous les ans un prix d'éloquence et de poésie. — Les habitants des rives du Lot et de la partie septentrionale du Rouergue, qui passent pour les plus sociables du département , et qui , d'après M. Monteil , sont bons , francs, et même pacifiques, ne se montrent tels que lorsque le vin est cher; car, s'il faut en croire cet auteur, dès que la récolte est abondante, la police a beaucoup de peine. Les querelles deviennent fréquentes et d'autant plus dangereuses parmi les habitants des campagnes, que la plupart d'entre eux portent un petit poignard appelé dans le pays Capuchadou, c'est un couteau à lame fine, à manche très court, et dont on se sert habituellement pour couper le bois ou le pain; on le tient ordinairement renfermé dans la manche ou dans une poche longue de la culotte ; mais dès qu'une rixe a lieu, la lame du capuchadou, comme celle du stylet italien, ne tarde pas à briller Les autorités locales font sans doute tous leurs efforts pour faire cesser le port de cette arme dangereuse. Elles obtiendraient un plus prompt résultat s'il leur était possible d'extirper le vice de l'ivrognerie auquel les habitants des campagnes et une partie de la population des villes sont fortement enclins. Cette passion honteuse était autrefois partagée par les femmes mêmes; on nous assure que depuis quelques années elles s'en sont généralement corrigées.

«Les Àveyronnaises, dit M. Monteil, ont de la taille et de la fraîcheur; leurs traits annoncent plutôt le force que la délicatesse. Leur

éducation n'admet ni minauderies ni l'étude de ces grâces légères ailleurs si essentielles. L'utile : on ne leur demande, on ne leur apprend que cela. Lire, écrire, compter, coudre et bien gouverner le ménage , voilà tout ce qu'il faut qu'elles sachent. Si dans les maisons aisées on leur permet quelques arts agréables, ce n'est guère qu'à la veille de les établir ; quand on voit entrer le maître de danse et de musique, l'époux n'est pas loin.... Les Âveyronnaises ne sont mariées que fort tard ; devenues femmes, uniquement attentives à leur ménage, elles ne cherchent d'autre plaisir que celui de le faire prospérer; un grand nombre d'enfants, par lequel elles comptent presque toujours les premières années de leur hymen , absorbe tous leurs moments : de là ce goût casanier qu'elles prennent et qu'elles font prendre à leurs maris. — Dans la société comme à l'église, les femmes du département sont toujours entièrement séparées des hommes. >

À Villefranche , où les habitudes sont plus douces, les préjugés plus sociables , les mœurs plus polies qu'à Rhodéz , les femmes se distinguent par une tournure élégante et beaucoup de grâces dans les manières et dans le maintien. Les jeunes filles, presque toutes jolies, ont dans la voix un charme inexprimable: dans les belles soirées d'été, elles se, rassemblent devant leurs maisons pour y chanter ensemble; la pureté de leurs voix, l'expression de leur chant, produisent un effet véritablement profond. L'étranger qui traverserait la ville à cette heure pourrait se croire dans un de ces pays de l'Allemagne ou de l'Italie où le goût musical est développé à un si haut degré dans toutes les classes de la population.

La condition des femmes , dans une grande partie du département, et surtout parmi les habitants des campagnes, est pénible et malheureuse; leurs parents les traitent souvent avec une sorte de barbarie, et les forcent, dès le plus jeune âge, à se consacrer sans mesure aux rudes travaux de la culture. Le hâle, la sueur et la fa-

tigue continue altèrent leurs traits et leurs formes. | Avant dix-huit ans , des filles qui ailleurs auraient été

FRANCE PITTORESQFE

Bressr par jff/ttn

iframè par Lifmtdhrfrur et Momie* , Jh*e tfr* Abyrn r Së>\

- ' / » ^v ^ « C ^t ^t ^ sr h ^fé&ié' -it

FRANCE PITTORESQOE. — AVEYRON.

gracieuses et jolies , ont la peau tannée, les maint calleuses, et la Utile voûtée. Le mariage , au lieu d'être pour elles une époque de bonheur et de liberté , est souvent celle d'une servitude plus dure.

Le costume des habitants du département varie suivant les localités. — Dans la montagne , les paysans portent de grands bonnets propres à leur tenir la tête chaude, ou de vastes chapeaux destinés à les abriter du soleil et de la pluie. Les femmes se couvrent avec un grand mantelet à l'espagnole qui forme capuchon. — On distingue les femmes de Villefranche par une coiffure qui ne manque ni de propreté ni d'élégance ; c'est un chapeau plat posé d'une manière différente suivant l'Age. Les jeunes filles le portent incliné sur l'oreille gauche , les femmes parvenues à l'âge mûr horizontalement, et les vieilles abaissé sur le front. Ce chapeau , toujours noir , est attaché sous le menton avec des rubans de même couleur. — Dans les campagnes, le rouge est la couleur que les hommes préfèrent généralement à toutes les autres; des bas, des jarretières, une culotte, un gilet, un habit rouges composent à leurs yeux le vêtement le plus beau et le plus élégant. « Cette couleur, dit M. Mooteil, est aussi regardée comme la plus terrible : quand le diable apparaît, c'est toujours sous la forme d'un grand homme , Tépée au cote , habillé de rouge. »

&AWOAOX.

Le patois des paysans de l'Aveyron est un des dialectes de la langue d'Oc ; le passage suivant de la parabole de l'Enfant prodigue suffira pour en donner une idée. Les versets que nous citons sont en patois des environs de Rhodéz.

Un ouome obiou doua effons,
Douât lou pas choube diguet
à eouu pèro : « Muan pèro , dou-
naime loo bé qua ioo aube obare

C:r mo part » É el lour fosquèt n partache de soon bé

Qaalqoe chonrs oprès, lou pus chonbe preognen omb'el tout es qu'obio, s'en ouet bonyocha dins an poys elouègnat on a despensst tout soun bè en debaouchos.

Un homme avait denx fils , Dont le plus jeune dit à son père :. « Mon père , donnes-moi ce qui doit me revenir de votre bien. » Et leur père leur fit le partage de son bien.

Peu de jours après , le plus jeane ayant amasse tout ce qu'il avait , s'en alla dans un pays étranger fort éloigné , où il dissipa tout son bien en débauches.

VOTES BIOGUELAPHIÇU».

Le département a donné naissance à un grand nombre d'hommes distingués. Il compte :

En hommes de guerre : le brave chevalier d'Estaino , qui, à Bo-
vines, sauva la vie à Philippe- Auguste ; le

Grand maître de Tordre de Saint- Jean de Jérusalem , héodat de
Gozon , vainqueur du fameux dragon de Rhodes; un autre grand
maître, Jean de la Valette, illustre par son héroïque défense de
Malte; le maréchal db Bslleb-Isle: et parmi nos comtemporains , les
généraux Mathieu de la Reporte , Ret , Solignac , Grandsaigne , etc.

En hommes politiques : trois membres de la Convention , fameux
à vdivers titres , l'ex-capucin Chabot , Dubrcel et Valadi.

En savants et en artistes': les médecins Chirac et Alibbrt; le ma-
thématicien Tedenat; le botaniste Bonnatbrrb; l'agronome Girou de
Bozarbngoe ; l'architecte Cussbt. qui édifia le clocher de la cathé-
drale de Rhodéz ; un peintre connu au xvne siècle, Ambroise Chozat
, dont les tableaux décorent les églises de Toulouse ; le peintre pay-
sagiste Richard; l'excellent graveur de médailles Gayrard. En littéra-
teurs et en poètes: Le célèbre auteur de V Histoire philosophique
des deux Indes, Raynal; le savant Monter. ; l'historien de Rouergue ,
de Gaojal ; le prieur de Pradinas, Claude Pbyrot, cité, à cause de ses
poésies patoises , comme un rival de Goudouli ; l'auteur de plusieurs
tragédies jouées avec succès , Dblrieu ; celui d'un grand nombre
d'opéras comiques estimés, Planard ; le publiciste Massabiau; l'au-
teur de Y Itinéraire de France,

VaiSSE DE VILLIERS , CtC.

Enfin le département peut citer encore : le ministre protestant
Jean Clacdb, célèbre adversaire de Bossuet; le fameux prédicateur
Frayssinocs, évêque d'Hermopolis ; un des membres de l'Académie
française, l'auteur de la Législation primitive, de Bonald, publiciste
philosophe , moraliste habile , écrivain qui a su parler et écrire élé-
gamment, correctement et clairement sur les matières les plus abs-

traites ; l'illustre professeur de philosophie et de métaphysique Laromiguièrb; l'excellent ci toy eu Jean de Pomatrol , lieutenant criminel à Villefranche ,

3 ni se signala par son courage et son dévouement lors e la peste qui, en 1629, désola cette malheureuse cité; deux hommes célèbres dans les fastes de l'amitié, Pichmbja, littérateur distingué, auteur du roman de Téléphe? Dubrboil, habile médecin; etc., etc.

TOPOaAAFHIS.

Le département de l'Aveyron est un département médittrrmé, région du midi , formé du Ronergue.— Il a pour limites : au nord, le département du Cantal ; à Test , ceux de la Losère et do Gard; an sud , ceux de l'Hérault et du Tarn , et à l'ouest ceux du Tara et de Tarn-et-Garoune. — Il tire son nom d'une rîTièrè qui y a sa source et la majeure partie de son cours. — Sa superficie est de 882,191 arpents métriques.

Sol. — Trou sortes de terrains principaux constituent le sol de l'Areyron : le terrain calcaire , le schiste quartsenx mélangé d'argile et de magnésie et que le granit recourre souvent , enfin le terrain volcanique. Dans le nord , le sol montueux , coupé par des torrents ou des précipices , est graveleux , c'est le pays des châtaigniers ; les céréales n'y Tiennent point. — En général , les terrains élevés et les plateaux supérieurs dn département, composes de terres de bruyères ou de landes , sont peu propres (à quelques exceptions près) à la culture des grains. — Les terrains calcaires et volcaniques occupent l'ouest et le centre dn pays. C'est la partie la moins fertile. — Les terres schisteuses , graniteuses et quartzieuses se trouvent principalement dans la région méridionale. — Le sol des vallées , composé de terres alluviounelles , est général ement très fécond et produit toutes sortes de céréales.

Moirrioif as — Les chaînes qui sillonnent le département sont des prolongements des monts du Cantal et des Cévennes. — La hauteur moyenne du sol au-dessus du niveau de la mer est très considérable. Rhodes est situé à 702 mètres « d'élévation. — Les montagnes qui avoisinent le Lot et qui se trouvent comprises entre cette rivière et l'Aveyron » sont presque toutes volcanisées ; elles se rattachent au Cantal. Les montagnes de Lévézou, situées entre les sources de l'Aveyron et le Tarn, appartiennent aux Cévennes, elles sont principalement schisteuses ou granitiques. — Dans les arrondissements de Milhau et de Saint-Affrique, les autres ramifications des Cévennes, sont schisteuses et calcaires. — Les montagnes de l'Aveyron présentent un grand nombre de curiosités naturelles, des incendies souterrains, de profonds abîmes, des grottes à stalactites, etc.

Rivières — Les principales du département (le Tarn, le Lot et l'Aveyron) coulent toutes de l'est à l'ouest et dépendent du bassin de la Garonne. — Le Lot est la seule qui soit navigable dans le département (depuis Entraygues, sur une longueur d'environ 40,000 m.). — L'Aveyron a une source dans le département même, à 250 m. de Severac-le-Château. Cette rivière, affluent du Tarn, ne commence à devenir navigable qu'à Nègrepelisse (Tarn-et-Garonne). Elle se jette dans le Tarn à peu de distance de Moissac, après un cours d'environ 200,000 m. — Les autres rivières secondaires qui ont leur cours dans le département ou qui s'y perdent sont : la Truyère (affluent du Lot) ; le Viaur (affluent de l'Aveyron) ; la Dourbie, la Rance et le Dourdou (affluents du Tarn) ; etc.

Routage. — • Le département est traversé par 10 routes royales ou départementales. Une partie des transports s'y fait encore à dos de mulets.

Climat. — La température varie suivant les localités , les expositions et les élévations ; le département présente ainsi cinq ou six climats différents. — Le ciel y est généralement beau et pur.

Viirs. — Les vents sont très impétueux : — le plus violent est celui du sud , qui domine dans la partie méridionale. — Le vent d'ouest est celui qui souffle le plus fréquemment dans le reste du département.

Maladies. — Les affections rhumatismales et scorbutiques , les maladies cutanées et scrofulenses , l'hydropisie , les fièvres de diverses natures sont les maladies les plus communes.

HI8TOZBJB BTAT1

Rigke awibiai.. — Les loups et les renards sont nombreux dans les montagnes. Les forêts nourrissent peu de gros gibier , on n'y trouve pas de sangliers , les chevreuils y sont rares. Les blaireaux, autrefois communs, ont presque entièrement disparu. On

tronto don* le* leode* beaucoup 49 lierre* et de lapin*. Le» races d'animaux domestiques n'offrent rien de remarquable ; les bête* « laine sent nombreuses et assez belles. — Le Rooergue fournit quel-

3 lies chevaux propres à la cavalerie légère. — Les serpents de divers© espèces y &ont très multiplies, surtout dans les environs de Syt»ané* ; on y distingue la vipère , le serpent à collier , l'orvet, la cooleuvre terrestre et aquatique , etc. — Les rivières et les ruissenaies sont peuplées de poissons d'eau douce, des truites*, «W* imr-Jsoax f etc. j Us cours d'eau nourrissent* a«t de belles écorces*, •*- Le gibier ailé est abondant dans la saison. Parmi les oiseaux que l'on prétend «voir trouver dans le département, on cite le petit aigle.

&eghb végétât.. — Le chêne, le hêtre et le sapin, sont les arbres prioerponx des forêt* Le département prodait des arbres à fruit* de toute espèce , ootamment des amandiers , de* pruniers et «dcaetx-tosgBior*. — Oo y trouvée; uekruc* espèce* de vignes d*uo bonne qualité. — On y recueille des truffe* , et plusieurs variétés df excellent» champignons; les landes et les pâturages des montagnes offrent un grand nombre d'herbes aromatiques et médicinale» digne» de i'oxoaoea do botaniste.

IttiM s* Méf>Ai> -*> Le Ronerguc m été autrefois pio* riche en ntiuoa «aétaUiquo* exploitée* qu'il ne l'est aujourd'hui» — On y comptait six àuoet d'argent (a Ornai*, «a Minier , à Montjaux, pu TwpoaVm. à Mur-de-Barres «t à ViUefrunche) , dont l*exploit« tat-tou a toi abandonnée •pré* la dooouoerto de l'Amérique ; «elle* de Villefranche et de Mur-de-Barrez , ont cseoro donné de* pro~ doil* don* le *v#ç stèele. — On a exploité dans le atv«e siècle , .*ks mima de cuivre à Corbière*, à Lagnépie et à Najoe. «— Il nxiota *q Bouquet , «ne antre mise de entrée dont i 'exploitation , ooimjnaaore e* •bâti», n'arpeadoond de* récoltât* oasea avantageas pour qu'a* oit cru devoir la continuer. — On connaît dan* le pays n* grand nombre de nnoe* de plomb sulfuré argentifère pJu* on njeen* luaJoasi eetle de Bord , pré* do Pomervot*, contient 63 pot* 100 do plomb , «t i& gramme* d'argent fis) par 60,000 gratnaao* de plomb , — U existe dans le déporteencot de* mine* de xioo enfaro ot de aine *ul4até, tinei qpne de* mine* dostfiäxioie. — te y exploitait, on 16*4 , du fer, de la bouille , de l'alun , du anjfrto *W 1er , do l'alnjatae, oie, — On y trône» quelques tourbières. ~- U renieras* on outre , pansu In* sub-atuaoe* oiuous è l'industrie , d« marbre et do la serpentine; de* roche* feW-*p*thique* propee* è étro polies, et dn kaolin i de la pierre oUaire, de la pierre meulière , do* roche* volcanique* pareilles à la pierre de Yoirio, do U nouionlaoe et de la pierro posieo.

— Oo y trouve muè du *i|on , d* l'émeril ferrugineux 9 do* marne* oaseairo* et JVgslojieof , du gjp*e,eta

£e** ayo/oW*u.<^lo*teur* «ocrée* d'eeu thermale* et minérale* {4mu*jgiiH*j|*ee tt gnsoneo»), existent don* le départementfenr. On cite Je* eanx th**u*oJe* do avivants , le* eaux miaorelo* d* Cravaae , celle* d* CejnuirèW'oodnhrQ et do Prague* ; ce sont le* pins frésp-jeatéo*. •*■ Oo trouve des tournes également etteaoc* , quoique , à Sonate, à 1a Rtberdie, à Loo-Dieu, à Ttm*-

GWQËXBÉB WAT

M (xx* embrasées. — Le département présente en diverse* lo* «alité» #q «p#etaele presque aossil curieux que celui des volcans, sjo aosu dit monfgo** eonsoroeé* pur un feu souterrain, produit par i'ombroeemeat do* mioe* de houiiib. Ou voit la fumée et les flamme* j moi* il n'y a point d'éruption. Les ravages de rincoadie **3 boroeot on* mioe* ot ne sont po* même son* utilité pour In }»**. Le* vO-fumr» do* bonillère* embrasée* , percent à travers les ieÂto* de* roebera ou do la terre , y déposent nn alun imparfait «t do. *oo£re oaMimé. On recueille le* cristaux alumineos, et 1* rnf» lioagO ee> «Muiit ua excellent alnn. Let houillère* ombra*ée* de rÂreyion peo-duiseoteo minéral en aasex gronde abondance pour eu ternir toute la Franco. Le canton d'Aubin est celui qui offre les pin* veaja* incendie* souterrain*. Doux montagne* , colle* do >Mr«jreo# et de Im Smfgm», y sont surtout remarquables.

MMifAMi oaabAOTTc b* FonTAcnxs. — Cotte montagne, située au nord-ouest de Cransac, peut être considérée comme un petit volcan. — Sa haoltur est d'environ dOO pieds. A mi-côte on ▼oit voe crevasse do &»rjne elliptique, dont le graad axe se dirige du pied an sommet de la moutagne, et renferme 18 cratère* grou-^ pés sur trois poiat*. «Pendant le jour, dit M Monteil, le feu" p'rst pas apparent : cette trouée, bordée d'arbre* d'un vert

1>i le, remplie de pierre* blanches calcinée*, ou de terres rouge* >rùlée», présente de loin l'imgo d'une va*te plaie. Pendant la nnil , le spectacle en est effrayant pour ceux qui ne sont pas fai»iliari*i« ftreç ce phénomène. En s'approchant de l'endroit où se montre le feu , on sent la terre résonner sous set pas. Si , bravant la fumée et la forte chaleur qu'où éprouve à U planta de* pied* , on veut regarder dans les son^iranx , la vue plonge dans des gouffres de braise don* l'incandescence est très vive. Les bâton* qu'on y en fagot sont , on peu de minute*, eobummés et souvent brûlés. LorkqoVo tente d'élargir l'orifioe, on ana*ntnjoueolo«aa de fu« jnée, et on lait jaillir de* aigrette* de feu. — Lo *onunet de la anootagna est onitiré , il y existe même un hameau.»

La BuaowK est une antre anootagoo brolaoto sttoo» 4 pour é« disunce de celle de Fontegoes, et doot rinceBdie paraît «Aapeeehro lorsque l'incendie do Foatagoe* diminue. - Col «subraseenoot dsmf depuis plusieurs siècles, mais il a beaucoup perdu d* son ioienùté, André Thevet, cosmographe du otvie siècle, dit que de son temps les flamme* s'élancaieut hors de U montagne toutes les fois qu'il plou«*tt, oe qui n arrive plu* aujourd'hui. Oo raconte orpendant que ce phénomène a manqué de se renouveler par l'imprudence de quelques propriétaire* voUins qui, il y a treolc ans, croyant parvenir à éteindre le feu , y dirigèrent l'eau de plosieur* roisseaux réunis. L'embrasement redaubla d'activité, et de* érup* tion* de pierre* et de matière* enflammée* eurent Heu.— La parti* do la montagne oè l'inenidsoa cette, offre don oavorno* dont le* vouie* aoot ornée* do belle* qtalaotito* d'sino.

Camcawu xt oaottx d* &AU.KX, — non loin de sUrodex, data» le Talion de Salles , on remarque un massif calcaire onr lequel e*4 bâti le petit village du même nom. — Du sommet de ee rocher se précipite un ruisseau qui forme en tombent, dans un double bassin , deux cascades de quarante pieds de hauteur. Derrière ce* cascades se

trouve une grotte dont la forme est celle d'un fer à cheval. Sa voûte s'élève en entonnoir; enoatrée, couronnée d'un frêne*, de figuier* sauvage*, ornée du siorro, du seolopoodroot d'autres pbiulo* aor-menieu**», «*t taillée on a été* ouvert, et Uisse pénétrer dans l'intérieur les rayons* du «œil recueillis par le bassin qui la précède. La grotte se remplit alors d'une vive clarté; les mousses fraîches dont elle est tapissée, et les gouttes dV*u qui scintillent à leur surface, ressemblent alors à une riche tenture de velours vert, parsemée de perles. L'effet de ces rayons lumineux, dans cette don-obscurité, et admirable* et magnanime que. La grotte devient comme un palais de rococo.

Grotte de Solsac— Cette grotte, éloignée d'une Uen# du oeil* de Salles, est «située vers le haut d'un coteau boisé; son entrée spacieuse, ombragée de tilleuls et de frênes, est fermée par une muraille en maçonnerie*, où une petite porte est pinte en bois» Après avoir traversé une grande ouverture taillée dans le roc, on est parvenu à une autre muraille, de la grotte nainrelieu* où on enfre. On a une belle galerie, large de quarante pieds* et haute de soixante. À cet endroit on ne peut pas entrer, la voûte s'abaisse, et le passage, obstrué par des dépôts calcaires, n'a plus que deux pieds* de hauteur. Cet obstacle franchi, on se trouve dans une seconde galerie qui ne tarde pas* aussi à se rétrécir. On arrive enfin à l'endroit le plus remarquable. La scène est agredite. La voûte s'élève tellement avec la lumière ne peut plus l'éclaircir. Les parois sont revêtues de draperie* «Pafbâtre, t*air est dans un calme profond. Les ténèbres* de l'oesKrnix, la triste forme de* masse* pétrifiées avaient frappé les anciens habitants du Rouergue. Ils croyaient que la grotte de Solsac avait sept Kettes d'étendue, et que tout au fond on entendait le bruit des coups de marteaux des forgerons* de Rbodet. — De la grande salle on passe par une petite galerie dans une salle vaste, et à peu près semblable à la première, mais ornée de cristallisations plus variées*. On y re-

marque une espèce de jeu d'orgue* dont chaque tuyau , frappé avec une ctef, rend un son différent. Un oMme rempH d'eau empoche do pénétrer ptne lois. Lo partie delà grotte qu'on peut parcourir forme un rondo eseex osjorrtt elle a trot» cent* pied* de longueur. \$1. Il ovjteil préiujan onjo cette grotte était le réservoir d'upe source* dont le* eaux oo sont dirigée* sur d'autre* points. — Oq croit qu'elle a ctéhai>itéç#«t que leAJip* [Bouche-Roland) qui lui c*t donne par une vieille tradition â vient de ce qu'elle a servi de retraite â lies brigands qui , sous la coa« duite d'un chef de ce nom, désolèrent le pays au sir* sarde.

Le département de PAveyrtx» renferme encore d'autres grotte* remarquable*, notamment colle* de Saint-Rome oopee* dm Tarai , et de la Poujade près do 1* Dourbie.

Le TijfDODL. — C'est un abîme voLtin de la grotte de SpIw? « et qui tans doute a été produit par ratfnissement dr« couche* inférieure* du sol ; il a lfOjiied» de profondeur. Son ourerture-, presque triangulaire , a 394 pieds de circonférence; ses cotes 9 coupés â pic , sont décorés de chênes , de cerisiers et' de frênes.

VWUK8* 8o17BQ», CBATiLAUX» KTG.

Raoox, sur l'Aveyron, che/-U#u de préfeottieo, » 166 1, 6.

de Paris (dutauco légale , çu paie 74 postes). Pop. 6\24û bob, — Cette ville, très ancienne, e*>t, dit-on, 1 antique S'godum, ra<< « pilale des Ruthèues auxquels elle doit son nom moderne. Son li*toire géoéxale est celle du Rouergue. — Dans le ix# siècle, elle fut deux for* attaquée par les Normands. Dès le Ve , c'était le si^go d*uuévêhé et, dans lo xn* siècle, noe ville sorte ror laquoelle le cornet et l'évoque prétendaient avoir été droit» égaux. — E» 1 161, les seigneur» do l*js choisi* pour arbitra*, aôcNèrool I» eujeo- Uon en faueur du coin te. - A cette énoaue, U exiuaît a b^Uodex ux hôtel des

monnaie* où l'on frappait des pièces d'argent avec le métal extrait des mines do Rouet gne. — r Dès la fin du Xe siècle, les «ou* rhodanoit avaient cours en France. L'Imtfl des monnaies des comte* de Rouergue existait encore en 1824; c'était vne maison qo'on nommait ta J«*on*««e xla fabrique de* son») , sitoéo dans une rue du même nom. La population de Rbodex était sia^

FRANCK PnTOHUQtnL - ÀVEYRON.

teathelsane. Uv4m fe*e*«Mp*é*eni^perUsAl*»* twilt «•* Uwig-Hir de Téieière défi* an moment #4 da essaient « f iateedaiae. Rheda* •'obligea, par raMMtmMtM , « a*""*» «aaarlletnrnl à toi et à aa* de*aeadaat* à perpétuité six florins d'or, -r-ûaa* I» x*««* *srele« ViUeUfnaaa», rata— col fondée près de l'ueienne Gynataanjr • él'»re centre Rende* la nrétentioa d'à* tra la capitale do Rouergae, «a «mi aaaaaioaa entre te* deux, ville* une rivalité qui leur fat mutuellement sufetbU. — La comte possédai! à Rhodes an chéleaa «isqeel il ajoata , en 1304, la tour da U Mmritkèr*, ejei depuis loeg*tamps est devenue une prison. — Dans la *iY* siècle , lea Anglais, ravageant la Rouer gne, on eafouira . en 1341 , de foNsfcataaa* la partie da la ville qu'en appelle U &'«/. Ce* sWlifieetien* furent aaameotéaa at réparée* ea 1440 , . nvti* alla* a'enpé^ltèraaspe's, quatre en* pie* lard, lor*de la guerre «autre la comte 4*Ara*ngean» l'armée vajaèe d'cairer à Rlmdea.^- JE» 1533, FraaetHs lCr visita eatta villa.-*- Richelieu at Louis XIII j vinrent es 1rJ3ÛL — Pendant la «eie siècle at la xvic* , Rhodes lesta fidèle à la canea ravala, et repoussa tenjavre laa calvinistes. —Celte villa «qvi jouit long-temps d'asie pee/oade tranquillité , lai tentai* , an 17£4 , do voyage aérien da l'abbé < areus , prefrseeerde physique, qai, dan* aae nseatgalfière de {bran* spbé-ri» que., de 42 pied* da diamètre et du poid* da 1 ,300 livre» , a'ale-va f une hauteur de £,500 pied* au-dessus du niveau da la Hier, rea-ta an l'air ££ minutes, et descendit à 7 000 toises de distance. Da* puis 1er*, JUiedcxe'a c/fert d'autre événemcat reamarqneble qu'un

eriaae célèbre dont les detaUA, pobriquemeut exploité» par la mi-
nistère Damées, attirèrent, ea 1618, l'attretiou de foute la France.
pH voyait encore naguère dan* la vâUa (««• de* Umbdomodim) , la
maison «4 i'iafeetuaé Fualdè* a été aasassiaé» — Rhodes a aa à
VwSfàM da plusieurs désastres : la diaatte enleva aae partie de la
«ofwbuoe m 076» 1020, 14\20, 1030 et 1420; la peete a'y fit *eatir
aa 124S, 1*48, 15U2 . 1516, I6û2 et ltki3. Ëafia, aa y éprouva, an
16â^t aa) 17â0. «W«a\ treaU*leoi«Bts da ftt* aaaec forts. — Catia
villa eal aiPiét aur ona oullioa daaûaaot la riva droite de VA>vejro«,
«jw €**mh fsapidaaaatit et preaqae eirealairaeeat daoa -** aV'f***
qiai eattHiaaat aaa aoriaaaa remparts. ^- La villa a'étead •ur b ar«te
et aurla paaauaot de la colliæ; elle eat petite et gélMa^ea»aa* vml
hâtm mm raas aoutélroites, tt>rtaeaa», eaaarpéa et aajaa,
lW»a«rité eat augaseatéa par lea aailtie» que, daaa la plufkar* daa-
meboaa, «Matraitea em hais, le premier étage forme •nrla
aaa>da»eliaa>iéa; le pavé y eat i*égal4 rabotaov, atUvamé de pra-
foinjet aruîerea, tiériaaé de aaillaas. poiatee. Voilà paar l'intfrierar,
où l'on trouve cependaat qttdquea plaças pu bliqaaa aaaaa l>allâa,
Wa daaoM sont plba agréables. Outre les bonlevarta «Aibragéa apd
font pr*M|ue la toor de U ville, on y truave 4as iiraiaaaadeaplas ao-
qieasvea, desquelles, eiati que des aoolerarls, on a uaa vna atandaa
sur des sites varias et uittereeqoe.-- |>a êajil édifiât Kaiawaf-
traaaarqaabla de Ruodes eat la cadîédrale auaatroita sa# U» faine*
de l'ancienne métropole, nétiaarnt dn vi* siâela, q»X s'aeronla an
127& L'égliaa aetuolle, commeacée pan A» tetapa. apnâa sons U Mr-
vasUanae d'un ch*mtH*++mrUr, q«i devait inapaatar
leatra«aaiMi»a sot laraBiaéacpiadans lexvi8 strala. r— C'est un bal
édifice d'arcUitaetara gothiqHa, décopé d'une tovr de ^dO piedad
alâvatian, at qn'on aperçoit à le lieaea da distança; catla tiMif , aa-
beaéa an 1Ô01 , est aajréa jasqu 'aa fiera da sa ban» teor, pub saraj-
UMttéa par ima Wnr «Mtogona, naoquée da quatre fcMHviles qui
gisent au r les angles de sa base, at saat une iogéaienae taensitian da

la forme- carrée a la forme ronde. Le tout est aneiobi de açujptnre* doieateetcat travaillées. — L* toor oc* togona est tarasinaa par aae pUte-sorme , an nûtian de laquelle est noa aonnule qni aaatiaat le timbre da Tborloge, at qui porta ane «tatna jcwUssaie de U Vierge. La disposition intérieure da l'édifiée est reearqaiblaet ne se retrouve que dans qwelques-unas das église* 4a midi de la France ; U a> asiata que dos entrées latérale*. On voit en iaoe do ebetar , à l'çoûroit «ù se trouve ordinairement U pvioçipaje enfrée , aa graad antel ap|wyé contre U mnrraille. «— ▲ esté eat «ne ebaprllle en saint sépulcre, remarquable par la vasUf pbrte qui lui sert de plafond. L'égliæ-« quoique privée d'oreemeatt, eat digne d'attention par son étendue , par la hardiesse de ses voûtée et |>ar la beauté de ses vitrans. — » On y voit na erfæaebeieéa 1028, et qui est, dit-oo, casnposé de 16,000 layanjK On idmire surtout les arabesques pleines de grâce et de go&t, qui déflprent U partie latérale du eberar et rentrée de la sacristie.^- La vaiseran de l'église a de longueur 07 mètres 45 c. , de begevr 3Û mètres, at de surface 3,400 mètres carrés. La vanta est baute de 33 mètres 13 centimètre*. Pendant la Révoratseu , la voue et la astfa^drale anreot en daager d'être ebottnes. Quelques amie de* arts n'avisèrent, pour le* sua ver, de les dédier à Marat, et ce nom le* fit respecter» L'église et la tour sont bâties avec une espèce da gens rongeâtre, dout la couleur est assea agréable â l'etil, al qui parait être du basalte altéré.— Outre la eatltédrale, U etiste â Rbnde* une autre église', surmontée d'un «loeber â flèche très élevée. -- On remarque aussi, parmi les aeeteeaaos ennatructinna, la beau clatiea de* cordelière, ouvrage dn xtve siècle* — mbodea posède «ne bibliotbèqna publique, riebe de 16,000 vo-

avec un cabinet d'histoire naturelle et de physique. U y

existe an cottége rayai dont lea bâuuwa** sent 4

bnéa. On este anasi l'hôtel da la prérecture.

Raescioar, sur la rive gauche dn Lot, eb.4k 4*m9 , â 7 I. H,-nV de Rhodes. Pop. 3445 bab. — R^pavian eat «ne petite vWe qui n'offre rien de remarquable; die possède an pont sur le Lot, anquel oaadaït une me dndte et assea belle, de* fontaines p«bsi» que* et un collège commwnal; mais ai son mtériene est peu digne de fixer l'attentiona, le eallon.étroit an rond daquei eHe eat plongée a de* beautés pittoresques.

AnaaAC, dane le* montagnes dn même nam, eanteai de Saint* Cbeiy,è5l. E.-W-B. d'E*|»alton. Pop. environ 1,600 bab. — Cette eu-famnne, située dans des montagnes qui sont une des m* udfieatiee* de* Cévennea, trouve dans les excellent* pâtnregaa qui l'environnent lea mnyenade nourrir un grand nambre debete* à laiaa et de bêtes à coraee, qui servent à rappeoviatoaaameatdes bouabera du Langnedoe et de la Provence. C'est sur son ter» ritoire que sont les ruines de l'ancienne et fameuse abbaye connue sous le nom de aTsawrvv d'Aubrac, fondée en 108 1. La tradinen rapporte qa'Adalard , vicomte de Flaadrea, allant en pèlerinage * Saint-iacqaea de Galice, fut attaqué par de* Imgaadssvr l'une deaplua âpres monta gnes dn Rouergne. A son retour, et voulant procurer sue antres pèlerins une retraite commode et sire dent ce difficile passage, il fit bâtir a« milieu d'une vaste foret nn me* nastère dont lea religieut devinrent membres delVdr* k**pi**U*t d'Auhm«.—C*1 ordre, qui resta unique et indépendant jusqu'à sa suppression en 1700, avait pour marque distinctrva uneceaix de taffetas bleu à huit pointe* , cousue à gauche sur l'habit, Dane le principe, il était compote de prêtres, de chevalier* , de frèreslais , de domats, de dames et de servante* consacrée* aa service de* pauvres.— Le chef de l'ordre, ou supérieur , avait la thre de «?e*f» et le monastère, eeiai de Dvmêrét. — Le* chevalier*, au nombre dn douve , guidaient et escortaient las voyageurs dans les gorges de* montagnes voisine*. — L'ordre d'Aubrao prit bientôt de l'oernie» sèment , et le* religieux de cette maison eurent à Rhodes,

à Mil* han, à Hajee, à Boaoulea, etc. , de» hôpitaux qni en dépendaient, et qui portaient le nom de Cvmmmiênt*. Cet ordWreent, en 1 Ivjft, la règle de saint Angustin. Le pape Alexandre III qni, le premier» approuva l'ordre d'Aubrac, voulut f être agrégé comme simple confrère.— Les donation* pieuses enrichirent l'abbaye d'Aubree» au point qne ses richesses excitèrent l'envie et m cupidité t le* Templiers et les chevaliers de Malte tentèrent vainement et à plusieurs reprises* de s'en emparer.

Mim-Dt-BARfttt, ch.4. de cent, à o I. If. d*B*palion Payai. 1^07 l»ab. — Cette petite rt ancienne ville a joué un aasea grand rôle dans l'histoire da Rouergue. C'était «ne place forte, érigé* ea commune dès l'an 1346, et située sor les frontières da l'Auvergne. Le* vicomtes de Cariât y possédaient «u ebâteao-fort dont lea Anglai* •'emparèrent en 1410, et qui leur servit de point d'appui et de retraite dau* leurs expéditions contre l'Auvergee. Ce château a été rasé en 1620. Les fortification* de Mur~4c-Rur~ res attirèrent fréquemment sor cette ville les metheara delà guerre; plusieurs fois prise et reprise, elle éprouva de* désastres succe**ifs qui dot empêché son accroissement et long •tempe anéanti son industrie. — On a exploité dans ses environ* , pendant le xvie siècle, des mine* d'argent et d'antimoine qui ontété abaadonjséea depnia.

SAiarr-GKaHB-BoRf va-o'Oi.* , ch.4. de cent., siècle d*u« trilmnal de commerce, à 6 l X.-«Vfi. d Kspalion. Pop. 3,031 bahe». — Cetto petite ville est située sur l'Oit (en latin Okii\ dont , par corruption , on a mit le Lot. Elle a joué un rôle daaa l'histoire de la province, et depuis long-temps surtout elle eat célèbre par Findnstrie de se* habitants. Les premières fabrique* de drap* qnmt eues leRouergue, y ont été établie* dan* le xv* siècle.— La ville est petite, mai» propre et agréable; chaque jour y voit faire de nouveaux embellM*eaients ; la plupart de ses rues sont large* et bien percées, se* mai*ons sont belles et d'un aspect rleat. — Elle est située dans un vallon

qu'égaient lea eaux de la rivière et qu 'entourent dea coteaux fertile* couvert* de vergers et de vigne*.

Miluaio , sur la rive droite dn Tarn , ch.-l. d'arrondi., à 16 1. E.-S.-R. de Rhodes Pop. OJOO habitants. — Cette ville, oè l'on croit retrouver l'ancienne JEmti<inxm des Komaius, est fort ancienne Ella a joué un grand rôle pendant la guerre des Albigeois et a souvent été prise et reprise. Le* habitant*, fidèle* au comte Raymond VU. sofriricat en 1243 à lui servir de caution. MHhaa était alors le siège d'ttne vicomte, appartenant aux comte* de Toulouse; ceux-ci y avaient fait bâtir un château dont il ne reste aujourd'hui que quelques tours carrées. — L'imprrtaoce de la* villa provenait d'un pout qu'elle possédait sur le Tara. Milhau fut entourée de fortifications ea 1360. — Ce fut une des villes où lea doctrines de Calvin eurent d'abord des sectateurs. Utê 1534, die adopta le parti de la réforme , qni bientôt y fut dominaat. On raconte qn'en 1602, après avoir brûlé sur la place publique les statues de saints eutevées aux églises, les habitants de Milhau „ à l'exception d'une seule famille, adoptèrent le culte réformé, et

que pour sceller cet acte d'union religieuse , le prieur des Bcnéictins épousa l'abbesM du couvent de l'Arpajonie. Milhau compta

HT

long-temps parmi les principales places de* Calvinistes. Il y fut tenu, en 1573» one assemblée générale des dépnités des protestants a l'effet de conférer sur les moyens de traiter de là paix. Une antre assemblée générale y eut lieu en 1620, où Ton se décida à soutenir la guerre contre Louis XIII (1). Ce prince s'empara de Milban en 1629* et en fit démolir les fortifications. — Depuis lors, la ville cessa de

s'occuper des affaires politiques ou religieuses; et tourna tous ses efforts vers le commerce et l'industrie, qui en ont fait la ville la plus riche et la plus peuplée du département.

— Milbau est située dans un bassin agréable, entouré de coteaux plantés de pêchers et d'amandiers, un peu au-dessous du confluent du Tarn avec la Dourbie. Ses rues sont étroites mais bien percées. La ville est généralement bien bâtie. On y trouve des fontaines, un lavoir public de jolies places, des promenades agréables, parmi lesquelles on distingue celle dite du Quai. La ville est dans une position avantageuse, à l'embranchement de plusieurs grandes routes. Elle possède sur le Tarn un beau pont construit en 1817. L'ancien pont avait été détruit par une inondation en 1757.

S^{*}virac-Ix-Chat^{*}au. Ch -1. de cant., à 7 1. 1/2 N. de Milbau. Pop. 2979 hab. — Cette petite ville est fort ancienne; elle était en 881 le chef-lieu d'une viguerie, et devint plus tard celui d'un mar-

riaat Les sires de Severac ont joué un grand rôle dans les guerres Rouergue. La ville occupe le penchant d'une colline escarpée sur la rive gauche du Biaur, ruisseau affluent de l'Avcyrou et à 250 pas de la source de cette rivière. Elle doit son nom à un ancien château-fort qui la domine, et au pied duquel on voit deux belles terrasses plantées d'ormes. C'est une agréable promenade d'où Ton découvre la vallée où coule l'Àveyrou. La ville est généralement mal bâtie, ses rues sont étroites et raides. En 1650 le marquisat de Severac, la vicomte d'Hautérive et les baronnies de Dolan et de Saint-Chely. furent érigés en duché-pairie d'Arpajon, à la faveur de Louis d'Arpajon, lieutenant général, des armées; mais ce seigneur ayant négligé de faire enregistrer ses lettres-patentes, cette duché-pairie s'éteignit à sa mort en 1679.

Saïrf-ArracQua, sur la Sorgue, ch -1 d'arrondissement à 14 1. S.-S.-E. de Rodez. Pop. 6,636 hab. — Saint-Affrique est une ville an-

cienne qui en 1357 fut fortifiée ; ce n'était encore qu'une petite ville, mais ses habitants ayant embrassé la religion réformée, elle devint une des places principales des Calvinistes, et acquit de l'importance. On répara et on augmenta ses fortifications. — Le prince de Condé en fit inutilement le siège en 1628; mais l'année suivante elle fut obligée de se soumettre à Louis XIII , qui la fit démanteler. Depuis cette époque elle n'a plus joué de rôle politique , mais elle a pris une grande extension sous le rapport commercial. — Saint-Affrique est une ville dont les rues sont belle»

* et larges, les maisons anciennes et mal bâties, mais qui tend à s'améliorer et à s'embellir. — Elle est située dans un vallon agréable, planté de vignes et orné de prairies. La Sorgue la sépare de son ancien faubourg, qui forme aujourd'hui un des quartiers de la ville Une jolie promenade, dont les extrémités aboutissent à deux ponts jetés sur cette rivière, entoure Saint-Affrique. — C'est une ceinture plus gaie que de sombres murailles et de vieilles tours. — On remarque à Saint-Affrique les bâtiments de l'hôpital. {

Cahaiès, ch.-l. de cant. à 5 l. S. de Saint-Affrique. Pop. 2679 hab. — Cette petite ville . qu'on nomme aussi Pont-de- Camarès, est fort ancienne. Elle est située sur le penchant d'une montagne dont le pied est baigné par le Donrdou , rivière sur laquelle existe un

, vieux pont qui communique avec un faubourg. Camarès possède deux sources minérales froides situées à peu de distance de la ville, l'une au hameau d'Andabre et l'autre au village de Prugnes.

— Toutes les deux sont qualifiées d'eaux de Camarès. — Ce sont des eaux ferrugineuses et gazeuses. — D'après des analyses faites dans le siècle dernier, et citées par Monteil , l'eau d'Andabre contiendrait 39 grains de fer et 17 de sulfate de soude par livre , et celle de Prugnes seulement 1 grain de fer et 7 de sulfate de soude.

— Nous ne connaissons avec précision que l'analyse récente des eaux de Prugnes , qui commencent à être connues sous leur nom véritable. Ces eaux, dont la source est située à moitié chemin entre Sylvanès et Camarès , contiennent de l'acide carbonique, du carbonate et de l'hydrochlorate de soude, des carbonates de chaux et de magnésiaie. — Elles ont beaucoup d'analogie avec l'eau alcaline

(1) Void quel était alors l'organisation du parti calviniste : il possédait en France 760 églises. La réunion d'un certain nombre d'églises formait un colloque, et un certain nombre de colloques, une province. — Les calvinistes comptaient seize provinces dans le royaume : lo l'Ile-de-France; 2« la Bour* gagne; 3o la Normandie 4<> la Bretagne; 5o l'Anjou; 6° le Berri; 7» le Poitou; 8o la Saininng». 9<> la Basse Guierme; 10© la Haute-Guienne et le Haut •Languedoc; Ho le Bas- Languedoc ; 12o les Cèvennes; 13© le Virarais; Mo le Djophioé; 15» la Provence, el Igo le Béarn. — Indépendamment de cette division, l'assemblée de Saumur, tenue en 1611 , avait partagé le royaume en sept cercles (le Bearn en formait un huitième). Les colloque» et les province* s'assemblaient par députés : il se tenait, tous les trois ans, des synodes nationaux ou assemblées générales autorUeV» par le Boi, qui y envoyait des commissaires : ces synodes rédigeaient les cahiers envoyés à la cour. Chaque cercle avait un conseil. Le Rouergue formait un colloque dépendant de la Haute-Guienne . et ce colloque se composait de quatre églises 1 MU-hau, Creysset, Saint-Aoniedc-Tara et Saiat-Affrtqne.

gaxense ou todawater des Anglais, et, ainsi que les eaux de Cran-tée, se transportent facilement au loin.— On en fait usage en boissons, et on les considère comme bonnes pour rétablir les fonctions de l'estomac, guérir les embarras du foie, la gravelle, etc.— Le bassin se trouve dans un pavillon commode , attenant à deux salons et à une bibliothèque à l'usage des buveurs. Il est entouré de plantations qui offrent d'agréables promenades.

Roxfort, à 2 1. 112 E.-S.-E. de Saint-Affrique. Pop. 1,315 hab. — Ce village , si célèbre par ses fromages , s'élève sur la pente d'une colline qu'on appelle le Cambalou, dont la base est d'argile bleuâtre , et dont le sommet est formé par des rochers calcaires. Cette colline renferme les caves : leur nombre est de 20 environ; les unes sont entièrement taillées dans le roc; d'autres n'y sont encaissées qu'à moitié , et leur partie antérieure est bâtie en maçonnerie. — Elles ont un , deux et même trois étages. Leur intérieur est assez étroit et divisé en plusieurs ramifications; aux parois sont appuyées des tablettes recouvertes de paille, qui servent à recevoir les fromages.— En temps de pluie, de légers suintements ont lieu à la voûte sur les parois ; néanmoins l'atmosphère des caves est toujours sèche, ce qu'on attribue à des courants d'air qui soufflent intérieurement et qui paraissent venir du fond des caves. — La température y est à peu près la même pendant toute l'année, le thermomètre s'y élève à 10 degrés. M. Blaeier, dans la Statistique de l'Aar* , insérée au t. xix du Journal des Mimes, établit que la distribution des fromages sur des rayons convenablement espacés , y détermine à propos la fermentation , et fait acquérir aux fromages de Roxfort, ce marbré, ce piquant agréable et cette qualité toute particulière qui les distinguent des autres fromages que les propriétaires du pays préparent eux-mêmes en dehors des caves. — Les caves qui ont la vertu de faire promptement les meilleurs fromages sont une propriété importante et très recherchées. Il en est qui sont louées 30,000 francs par an.

Saint-Romme-de-Tarn , sur la rive gauche du Tarn , ch.-l. de cant. , à 2 1. N. de Saint-Affrique. Pop. 3,154 hab. — Cette petite ville, qui possède un pont sur le Tarn , est fort ancienne. Elle a été autrefois fortifiée et a soutenu plusieurs sièges; elle est encore en partie entourée de ses anciens fossés et de ses vieilles murailles qui tombent en ruines. Bâtie en amphithéâtre sur la pente d'un coteau , elle offre

extérieurement un aspect asses pittoresque , mais l'intérieur delà ville , composé généralement de rues étroites bordées de vieilles maisons mal bâties , ne répond pas à cet extérieur. — A i>eu de distance de la ville, le Tarn forme une jolie cascade de 80 pieds de hauteur.

Sylva* as , à 3 l. S.-S.-E. de Saint-Affrique. Pop. environ 500 hab. — Ce joli village , situé dans un vallon qui présente des sites pittoresques et d'agréables promenades , possède deux sources d'eaux thermales , dont l'une a une chaleur de 40 degrés centigrades.— Ces eaux contiennent du sel marin et des sulfates de soude et de magnésie. — On les administre en douches , en bains et en boissons ; elles sont employées pour les rhumatismes, la paralysie 9 les affections scrofoleuses et cutanées. Il y a peu d'eaux minérales . en France qui soient aussi fréquentées , mais c'est seolement par les habitants des contrées voisines; cependant rétablissement thermal, situé à un quart de lieue du village , renfermé , outre le caveau où jaillissent les eaux et ou on prend les bains , des logements qui peuvent recevoir environ cent malades.

Ville franche, sur la rive droite de l'Aveyron, ch.-l. d'arrod. , à 11 l. O. de Rhodéz. Pop. 9,540 hab.— Cette ville; agréablement située au confluent de l'Alzon et de l'Aveyrou , sur le penchant d'une colline entourée de hantes montagnes, au milieu d'un pays entrecoupé de prairies, de vignobles , de bosquets et d'habitations, doit son origine à Alphonse , comte de Toulouse , et frère du roi Louis IX. — Elle fut fondée en 1252, sur l'emplacement de l'ancienne cité de CarreHmag. Nous avons parlé des prétentions que Villefrancoche éleva contre Rhodes , pour avoir le titre de capitale du Rouergue. — En 1351 , c'était une ville fortifiée qui , depuis 1336, possédait un pont sur l'Alzon. Elle souffrit beaucoup pendant les guerres de religion du xvi* et du xviiè siècle. Prise et reprise par les catholiques , elle eut à subir successivement les violences des deux partis. — En 1643 , le

Rouergue fut le théâtre d'une insurrection de paysans dont un des principaux chefs» était un nommé Petit, chirurgien habitant Villefranche. Les insurgés se nommaient croquants ; ils prirent Villefranche , la pillèrent et l'abandonnèrent: mais voulant y rentrer de nouveau, ils forent forcés d'en faire le siège. Villefranche résista : pendant ce temps les troupes royales et les gentilshommes de la province réunis , attaquèrent les insurgés et les mirent en déroute. Les chefs de l'insurrection , et Petit entre autres , furent pendus. Villefranche était le siège d'un présidial , et posséda pendant quelque temps , dans le ^{xvi}^e siècle, un hôtel des monnaies, Ce fut de 1779 à 1789, le siège de l'administration provinciale de la Haute-Onne. Cette ville eut plusieurs fois à souffrir de la famine et de la peste. L'histoire a conservé le souvenir de la peste de 1558 qui , dans trois mois , fit périr 5000 habitants et obligea les autres à abandonner la ville. Le chapitre collégial se retira dans un village peu éloigné , et le présidial fut momentanément transféré à Villeneuve,

, '-.***- ij J &***e

tl'***M€***t*M **£*i ». ■'rfCvt/ïvy **rrvi **£. /L-si"ï'ym .

fr", ^: &/&<". «i>.

<iS tOrrisr/i/'.

La peste de 1028 fut plus terrible encore , en cinq mois elle enleva 8,000 habitants; ce fut alors que le lieutenant criminel Jean de Pomayrol , et le père Ambroise , religieux de l'ordre de Saint- François , se dévouèrent avec un admirable courage; leur prudence et leur sèle rendirent à la ville les services les plus signalés. Les mesures que prit Pomayrol feraient honneur aujourd'hui aux administrateurs les plus habiles. Le père Ambroise sauva la vie à un grand nombre d'enfants en faisant allaiter par des chèvres ceux que la peste avait privés de leurs mères on de leurs nourrices. — Ville-

franche est une ville bien percée et bien bâtie. Quatre grandes mes la traversent dans toute sa longueur ; on voit au centre une belle place entourée d'arcades qu'on nomme les Convens, et sur laquelle se trouve la principale église Notre-Dame , remarquable par la hardiesse de sa route et son architecture gothique ; un beau quai, un pont élégant, plusieurs promenades publiques, une jolie fontaine, sont les décorations principales de cette ville. Elle possède une bibliothèque contenant 6,000 volumes , un cabinet de physique et un cercle de réunion pour les principaux habitants. Cravats , à 8 l. N.-E. de Yillefranche. Pop. environ 500 hab. — Ce village est fort ancien ; les eaux auxquelles il doit sa célébrité étaient déjà connues à la fin du ix^e siècle. — La réputation des eaux a toujours été en augmentant , mais le village ne paraît pas avoir eu d'accroissement ; il est situé au milieu des montagnes, près de la petite ville d'Aubin , où les étrangers trouvent facilement à se loger. — Les eaux de Cravats sont très fréquentées , il y en a Tenu, en 1830 environ 3,000 malades. — On y distingue les sources anciennes ou de Richard , et les sources nouvelles ou de Béselgues. Ces eaux contiennent des sulfates de magnésie, d'alumine et de fer; on n'en fait usage qu'en boisson. — Elles sont employées contre la chlorose et pour rétablir les fonctions de l'estomac. — Outre les sources minérales , on trouve à Cravats des étuves creusées dans les montagnes et où on prend des bains d'une nature particulière. Ces étuves produisent un effet énergique et salutaire. Elles sont chauffées par des mines de houille qui sont en combustion depuis plusieurs siècles.

BITISIOV FOUTIÇME » ABLUXXIST&ATITX.

Politique. .- Le département nomme 5 députés. Il est divisé en 5 arrondissements électoraux, dont les chefs-lieux sont: Rhodes, Saint-Affrique , Espalion , Milhau , Yillefranche. Le nombre des électeurs est de 1,444.

Administiativ. - Le ch.-lieu de la préfecture est Rhodes. Le département se divise en 5 sous-préfect. on arrond. comm.:

Rhodes 11 cent., 65 comm., 94,568 habit

Espalion 9 37 65 086

Milhau 9 38 63,603

Saint-AflHque 6 28 57,809

Yillefranche J7_ _47_ 77,990

Total. . 42 cent, 215 comm., 359,056 habit.

Servie* du trésor publie. — 1 receveur général et 1 payeur (résidant à Rhodes) , 4 recev. partie. ; 5 percept d'arrond.

Contributions dirtetes — { directeur (à Rhodéz), et 1 inspecteur.

Domaines et enregistr. — 1 direct, (à Rhodes-, 2 insp., 3 vérifie.

Hypothèque* —5 conservateurs dans les ch.-I. d'an*, commun.

Contributions indireetes. — 1 directeur (à Rhodes) , 3 directeurs d'arrond. , 5 recev. entreposeurs.

Forêts. — Le départ, fait partie de la 27* conservation forestière.

Ponts-et-chaussées.—Le département fait partie de la 12e inspection, dont le chef-l. est Clermont-Ferrand. — Il y a 1 ingénieur en chef en résidence à Rhodes.

Mines.-* Le dép. lait partie du 16* arrond. et de la 5e division, dont le chef-l. est Montpellier. — 1 ingénieur des mines réside à Yillefranche.

Haras, — Le département fait partie', pour les courses de chevaux , du 7e arrondissement de concours , dont le chef-lieu est Bordeaux.

— Il y a à Rhodéz un dépôt royal où se trouvent 47 étalons. — On cite le haras particulier de Buzarengue.

Milita»*. —Le département fait partie de la 9e division militaire, dont le quartier général est à Montpellier. — 11 y a à- Rhodes :

I maréchal de camp-commandant la subdivision ; 1 sous-intendant militaire.— Le dépôt de recrutement est à Rhodéz. — La compar

Sie de gendarmerie départementale fait partie de la 12* légion , nt le ch.-L est à Cabors.

Judiciaire. — Les tribunaux sont du ressort de la cour royale de Montpellier. — H y a dans le département 5 tribunaux de 1TM instance : à Rhodéz (2 chambres), Espalion, Milhau, Saiut- Affrique, Yillefranche, et 4 tribunaux de commerce, à Rhodes, Saint-Genies-de-Rive-d'Olt , Milhan , Saint-Affrique.

Religieuse. — Culte catholique. — Le département forme le diocèse d'un évêché érigé dans le ve siècle , suffragant de l'archevêché d'Alby, et dont le siège est à Rhodes — Il y a dans le département, à Rhodes : nn séminaire diocésain qui compte 200 élèves; — une école secondaire ecclésiastique à Belmont ; — une école secondaire ecclésiastique à Rhodes.— Le département renferme 5 cures de Y* classe, 43 de 2e, 549 succursales , et 173 vicariats.—

II y existe 39 communautés religieuses de femmes , chargées des hospices civils , de l'instruction de la jeunesse,' des soins à donner aux malades, de la surveillance des sourdes-muettes, et de l'instruction gratuite d'un grand nombre d'élèves externes et des écoles chrétiennes qui élèvent gratuitement 1,054 enfants.

Culte protestant. — Les réformés du département ont à Saint* Afrique une église consistoriale, divisée en 3 sections , desservies par 4 pasteurs, résidant à Saint-Affrique, Milhau et Pont-de* Camarès. — Il y a en outre des temples ou des oratoires destinés au service divin, à Saint-Rome-de-Tarn , Saint-Jean-du-Bruel , Cornus, Brusques et Fondamenté. — Le département renferme une société biblique, une société des missions évangéliques, une société des traités religieux et une société de secours mutuels» — Les écoles protestantes sont au nombre de 5*

Universitaire. — Le département est compris dans le ressort de l'Académie de Montpellier.

Instruction, publique.— 11 y a dans le département : — à Rhodes , un collège royal de 2^e classe qui compte 192 élèves ; — - et 5 collèges: à Espalion, à Milhau, à Saint-Affrique, à Saint-Génies, à Villefranche. — On s'occupe d'organiser une école normale primaire à Rhodes.— Le nombre des écoles primaires du département est de 344* <?" " «ont fréquentées par 7*765 élèves, dont 5,066 garçons et 2,700 filles. — Les communes privées d'écoles sont au nombre de 319*

Sociétés savantes, etc. — Il existe à Rhodes, une Ecole de sourds et muets pour quatre départements et une pépinière départementale. — Rhodéz , Milhau , Saint-Affrique et Villefranche possèdent des Sociétés d'Agriculture.

POPTJULTIOV.

D'après le dernier recensement officiel, elle est de 359,056 hab. et fournit annuellement à l'armée 959 jeunes soldats.

Le mouvement en 1850 a été de,

Mariages : . . 2,496

Naissances. Masculins. Féminins.

Déci\$ 3,901 — 3,921 .Total 7,822

Dans ce nombre 4 centenaires. -

OABJDC WATIOlfJXX.

Le nombre, des, citoyens inscrits est de 64,724, ~

Dont: 24,737 contrôle de réserve.

3jÛ,9#7 contrôle de service ordinaire.

Ces derniers sont répartis ainsi qu'il suit :

39,768 infanterie. (.

123 cavalerie.

93 artillerie.

On en compte : armés, 3,813 ; équipés, 1,039; habillés, 2^523.

23,996 sont susceptibles d'être mobilisés.

Ainsi , sur 1,000 individus de la population générale , 180 sont inscrits au registre matricule, et 67 dans ce nombre sont mobili-sables; sur 100 individus inscrits sur le registre matricule, 62 sont soumis au service ordinaire, et 36 appartiennent à la réserve.

Les arsenaux de l'État ont délivré à la garde nationale 3,556 fusils , '160 mousquetons, 4 canons, et un asses grand nombre de pistolets , sabres, etc.

DEPOTS ST RICSTTX8i

Le département a payé à l'État (1831) :

Contributions directes. 3, 1 70,702 f. 22 e.

Enregistrement ,#timbre et* domaines 1,385,446 52 .

Boissons, droits divers, tabacs et poudres. . 627,682 22

Postes. 127,294 14

Produit des coupes de bois 470 25

Total. . 5^21 31 7 f 10 c

Il a reçu dn trésor 3,509,772 f. 45 c , dans lesquels figurent :

La dette publique et les dotations, pour. . . 462434 f 02 e.

Les dépenses du ministère de la justice. . . 152,474 88

de l'instruction publique et des cultes. 713,879 11

de l'intérieur 61 65

du commerce et des travaux publics. . 811318 77

de la guerre 408319 69

de la marine : 917 59

des finances 124.089 »

Les frais de régie et de perception des impôts, 570.356 24

Remboursera , restitnt., non-valeurs et primes. 264321 6Û

Total 3,509,772f.45c

Ces deux sommes totales de paiements et de recettes représentant, 1 peu de variations près, le mouvement annuel des impôts et des recettes , le département paie annuellement, de pins qu'il ne reçoit , 2,312,044 fr. 65 c. ; cette somme , consacrée anx frais dn gouvernement central , dépasse de 150,000 francs le sixième dn revenu territorial.

FRANCE PITTORESQUE. _ ÀVEYRON.

L« maître valet couche dans son atelier , les bouvier» et les bergers dam les établea.

. IMBU8TBX8 COOTfWCTâTia% L'industrie métallurgique de l'Aveyrou a, nées, pria en grand aorroiseement. L'éteUsa par MM. Hanvsnn et Decaxes possédait en 1884 tenta Fn*n«/em<a Decaseville (à 3|4 de beat d'Aubin). 4 hauts senti établie à l'arabe. Le fer était traité à J'aide du < carbonisée}. Ce» quatre hanta fourneaux quintaux, de fonte par 24 "

Elles s'élèvent (1851) a 551,782 fr. 95 cent Savoy* : D*y. \$*.* ■ traitements , abonnem., etc. 72300 l. 97 e.

Dép.ftoHmôies : loyers, secours, etc. 278^976 28

Dana celle dcmièie somme figurent pour

82»86of. » «. 1«» prisons départementales, 111,752 » les enfants trou tés.

Les seconr» aecordés par l'État pour grêle , in-

euttdfe, épiaootie, etc., sont de 27.300 »

Les fond» consacrés an cadastre s'élèvent à. . . 74,255 £o Le* dépenses des cours et tribunaux sont de. . 112,129 49 Lee Irais de justice avancés par l'Etat de. 45,071 53

JVDUSTBJE ▲CMUCOU.

Sur une superficie de 882,191 hectares , le départ, en eonapte , MMMM «*• «■ euitnre. — 49,9*8 forêts. — 15,709 vignes. - 7Mo4 laudes susceptibles d'être défriehées. — 1504)09 pâturages. «- 14n-Voo9 lèvres incultes et stériles.

Le revenu territorial est évalué à 12,945,000 francs.

Le département renferme environ , 15,000 chevaux et mulets. «*. 4009 ânes. — 80,000 bêtes s ournes iraae bovine.. — 30,000 eJtt-veus. - 90,090 porcs. — 600,000 moutons.

Les troupeaux de bêtes s laine en fournissent chaque année enui-roo 9504160 kilogrammes, savoir : 6,000 mérinos, 20,009 métis, «HogoisMkgr.es.

- Le produit annuel du sol est d'esrrirou.

En céréales 1,190,009 hectolitres.

Ea parmentières 159,000 id.

En avoines. 300,000 id.

la vins. 360,000 id.

Bien que l'agriculture soit la principale ressource du Rouergue, die y est encore dans* l'enfance. Des effort* bien conçus et habilement dirigés n*ont prodnit que quelques améliorations locales Un sol ingrat et montueux , des gelées souvent tardives et tofjours profondes ; des grêles qui de jour en jour deviennent plus fréquentes , la difficulté et là durée des travaux champêtres , et surtout le défaut général d'aisance , sont des obstacles constants anx améliorations. — La culture des terres se /ait avec des bœufs. On se sert des chevaux pour battre le grain.— L'instrument aratoire en usage est la charrue simple , connue sous le nom horaire — Le pays renferme d'assez bons pâturages. — L'engrais des bestiaux, la fabrication des fromages (parmi lesquels on eite celui de Roquefort , fait de lait de brebis , et celui de la Guyole , qui ressemble au fromage de Hollande) ; la vente des laines, l'élevé des chevaux, figurent au premier rang dan» l'industrie agricole. — L'Aveyron fournit des bœufs, des

mou tous et des porcs gras aux boucheries de Mme» et de Montpellier; il vend aussi des mulets à l'Espagne. — On y trouve de nombreux haras particuliers et des dépôts de juments dans 1rs fermes. Depuis quelques* années on a multiplié les plantations de mûriers, et l'on s'occupe de 1 éducation des vers à soie , principalement à Rhodes , à Milhau , à Guessac , etc. -* - La récolte en céréales et en vins est suffisante pour la consommation. — Les vins sont généralement médiocres ; on estime cependant ceux de Laucedat, d'Aguac et de Marcilhac. — Le département prodnit une petite quantité de cidre.— Il fait des exportations de pruneaux, de châtaignes, d'amande» douces et amères.

Fe&mks xt fixrftofTATfofra avaALFs. — - La partie orientale du département où les terres ont une fécondité plus égale et plus soutenue, renferme les plus grandes exploitation» rurales; on y voit des ferme» qui emploient 25 paires de bomfs de labour et 30 à 49 ouvriers. Une hiérarchie sévère existe parmi ces nommes vivant sons le même toit, et y maintient l'ordre et la »u bord i nation. Le chef est le. maître valet (lou Bouriairé); après lui vient le bonvier(/ou afeitfr); ensuite les valets de charrue (/on* Baitets); les bergers (/eut Pastrés) , dont le chef s'appelle /eu Maje+ral , et prend rang après le bouvier ; le vacher (lou Boquier) ; le porcher (lou pastrés despours); et enfin le dindon nier (lou puotier). C'est surtout à table que la hiérarchie est rigoureousemeat observée ; chacun y est placé et servi suivant la raag qu'il occupe. — Les filles de service se tiennent debout pendant le repas , servent les hommes et ne mangent jamais avec eus.— Le pouvoir da chef est reconnu sans consiestation ; il a le plus fort salaire, le meilleur attelage lui est réservé , c'est lui qui donne le signal dn travail. A lui tonte I* responsabilité des travaux agricoles; il est chargé de déaarminer les jours favorables aux semailles, de surveiller les bestiaux, de faire les instruments d'sgrirultare, etc. — Le salaire dea ouvriers consiste en argent, en toile et en nourriture

de bêtes à laine. - La nourriture des cultivateurs est pen substantielle; do pain d'orge «m d'avoine, une mauvaise soupe, une donionce de porc salé on une écuelle de lait écrémé, composent leur» repas ; on leur donne quelquefois un pan de via ; certains jours 4e l'année, tels que ceux de la fétu du saint, da la tonte , de la In des semailles , sont célébrées par des régala et des fêtes champêtres, — r Les valets de charrue habitent u»as dans uae cliaasbre

.Cet

offre sur las beux i Nous ignorons si cet établissement eut dn la Cisuiinuii dus saune et houillère 4m VAweytum», dont le capital était de neusteur» une* lions, a réassi eonune il la méritait. En 1829 d offrais dn travail à plus de 2,000 ouvrier». — L'extraction et le rattnagn da Fatum, ainsi qne la production dn sulfate de fer sont une " importante pour le pays. — On exporte amodie, 200,000 kilogrammes d'alun. La quantité de bouille exportée est d'environ 159,009 quintaux métriques. Les aluneesea et las boni! lères occupent environ 449 ouvriers. — Il existe dans Fase^nenu» sèment de Villefranche des lorges de enivre rouge et jasme ami alimentent une fabrication assea étendu* de chaudrons, de ahsîn* déliées et da cloches. — Le tissage dea toiles grises, la fsniitutinu] des tramas, celle de» feutres et des pores pour la papsUast ne* quelque importance ; on évalue le nombre des tisserands è 1499. — La fabrication des étoffes de mine ooeupu on nombre henucoup plue considérable d'ouvriers (environ 2eVB09). L'As ■ sénat produit de la laine filée, des draps, des radis, des tricots , dea su> tiae, des serges, des couvertures de laine, de m hsianclajni en) laine, esc. Le succès qu'a obtenu l'éducation des veeà è soieeoanasence à porter ses fruits, on trouve dans le dépaitimint dea ana> tiers pour le tirage de m soie. — La filature, le fanage et la hum neterie de coton occupent dans l'arvendiseement cseSaiufeAtlraqu environ 700 ouvriers. — Les tanneries disputas* peujeanaanl dea basanée recherchées pur les re-

lieux du midi, in snéajuaueùr, fcf chamoiscie et Ja ganterie emploient 8CÛ ouvriers. La ganterie da Milhau a de la réputation. — Outre les divers établissement» industriels que nous venons de citer, le département renferme dea papeterie», des chapelleries , des teintureries, etc. On y fait un assez grand commerce de tonnellerie, de merrains et de bois propres à la fabrication des meubles. — L'exportation des produits agricoles dépasse, année moyenne, la valeur de 6,000,000 k.» «Uns lesquels figurent les fromages de Roquefort et de la Guyole pour 1,100,(00 fr., les moutons pour 1,0t6,000 fr., les étoffes dn beau pour 800,000 fr., etc.

Voici, d'après M. de Gaujal, l'époque à laquelle se sont étalâtes dans le pays les diverse* industries qui y existent encore. En 1070, fabrication des fromages de Roquefort;— Ea 1289, fabrication des étoffes de laine» — En 1499, mlmcnlsnn de bonus ttise de laine ; — En 1594, exploimtsou des mine» de houille » — In 1 69%, imprimerie; — En 1612, mégisserie; — En 1959, wnssceie; — En 1972, chaudronnerie; - Eu 1759, ganterie. — Fabrwtatseai dn linge de table. Filature et bonneterie de eoton t — » En 1777, fabrication de la flanelle ; - En 1799, chapellerie ; — Sn 1794, fabrication de l'alun , et en 1800, clouterie.

Foirks. ~ Le nombre des iWés dn dépeitesneat est dn J9ou~~ Elles se tien s eut dans 166 communes , dont 41 chefs skaa, ut durant pour la plupart 2 à 8 jours, remplissent 599 jeu rué sa.

Les foires mobiles , au nombre de 52, occupent 56 joui au* as. — ■ y a 2^foires MMâtm. — 59 communes sont privée» de fuiras.

Les articles de commerce sont les bestiaux , les graine, les insin, les gros draps, beaucoup de laines, les chanvres, m susse, las châtaignes, etc. — On vend de la cire à Arvseux et è YiJteJronefte, des jambons et de la viande salée à Najac et à Montais , dea sVe* mages propres à déposer dans les caves dn Roquefort dana peu» sieur» lo-

calités , des ustensiles de enivra a Saint le su do-usuel, dan dentelles à Laisée, etc. — La foire dn La Clan est une sosesnMce pour la location des domestiques.

Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue, par Bosc;3 vuL io-8. Rhodex, 1797. — Description statistique dm de'p. de t'Jrmjri*** par de Montetl; 2 vol. in-8. Rhodes, 1802. — Mémoire mr k f+jn J'AuUh et la montagne de Cronsae, par Murât. — \$iatistif*.o dt VAteyron, par Peuchet et Chai.lairc; in-4. Pari», 18C8. — A"sse» historique sur te Rouergue, par le baron de Gaujat i 2 * <**. in- S. L*» moges, 1821 et 1825. — 1>* Propagateur aseyrona-mis, rreu* il pcrû> digne sur l'agriculture, les sciences, les arts, etc.; in-8. Rhodes, 1823 à 1829 et années suivantes. — De l'état de t'ogri-cultur* dmms k départ, de fAvejron (An*, de V \A gricult. française , ui-8. Paris» décembre 1822).

A. HUGO

Paris. — Imprimerie et Fonderie d* RiflftsmetCosnn^ts*

Département des Bouches-du-Rhône.

aisToias.

Les Sallyes ou Salluieos, peuple issu des Volces, habitaient la Provence lorsque les Phocéens y vinrent fonder la colonie de Marseille. Les nouveaux venus étaient avancés dans la civilisation, tandis que les naturels du pays n'enaient encore la vie errante et pénible des sauvages. Cette opposition dans les mœurs fit naître une rivalité qui donna lieu à des guerres sanglantes. — Les Marseillais, mal affermis , eurent recours à l'appui des Romains. — Ceux-ci envoyèrent une armée contre les Salluiens, les vainquirent et s'emparèrent de leur territoire. — Sexlius, chef de l'expédition, fit construire une ville sur le lieu même où avait été livrée la bataille,

lieu abondant en sources d'eau. Aquœ Scxtiœ (aujourd'hui Aix) tire son nom de la combinaison de cette circonstance physique et locale avec le nom de son fondateur. Ces événements se passèrent environ 123 ans avant l'ère chrétienne. Dès lors la Prom renée figura dans le catalogue des conquêtes de Rome sous le nom de Seconde Narbonnaise. — Elle resta sous la domination de l'empire jusqu'aux grandes invasions des peuples du nord. À cette époque, les Bourguignons, les Ostrogoths et les Francs s'en rendirent tour à tour les maîtres. Ces derniers en conservèrent la possession définitive par l'abandon que leur en fit, en 563, l'empereur Justinien. Ce fut alors qu'elle prit le nom de Provincia, Provence.

Cette contrée fut sujette à de nouvelles révolutions durant le moyen âge : après avoir eu des rois, de 879 à 933, elle fut confiée par l'empereur Rodolphe au gouvernement de comtes, qui, d'abord électifs, s'emparèrent de la souveraineté et firent de la Provence deux parts, le comté d'Arles et le comté de Forcalquier.

Dans le xma siècle , ces deux comté* se trouvèrent réunis entre les mains de Béranger IV, qui tint sa cour à Aix, où les lettres et les arts fleurirent sous son patronage. Son règne fut, en Provence , l'âge d'or de -la galanterie, des troubadours et des chansons. Ce temps de bonheur et de plaisir se continua sous les successeurs de Béranger, et acquit même un nouvel éclat au _ xve sjècle, sous René d'Anjou qui se présente à la postérité avec l'épithète, si honorable à force T. i. — 27.

d'être rare, de Bon. Le bon René avait un goût prononcé pour les fêtes et les divertissements; il le consacra par des institutions dont quelquesunes subsistent encore. Les Provençaux gardent un souvenir reconnaissant de ce roi spirituel et bienfaisant, qui s'occupait à la fois et par lui-même de ce qui pouvait amuser et rendre heureux

son peuple. René, quoique prince pacifique, est le Louis XII de la Provence.

Le dernier comte de Provence fut Charles d'Anjou, roi de Sicile, qui mourut en 1481. Louis XI fit valoir le testament de ce prince pour s'emparer de cette province, et malgré la prétention du duc de Lorraine, qui la revendiquait, elle fut définitivement réunie à la France, sous Charles VI, en octobre 1486.

En 1790, lors de la nouvelle division de la France par l'Assemblée nationale, la Provence forma les trois départements du Var, des Basses-Alpes et des Bouches-du-Rhône. .

ANTIQUITÉS*

Le plus grand nombre des antiquités du département appartient à l'époque romaine. La plupart de ses villes ont eu pour fondateurs les soldats ou les colons de la cité reine de l'Italie. Les vestiges qu'ils ont laissés consistent en camps, en routes, en canaux, en fortifications, en aqueducs, en bains, en citernes, en amphithéâtres, en temples, en arcs de triomphe, en statues, en bustes, etc. — On découvre chaque jour des tombeaux, des médailles, des vases, des ustensiles, des poteries d'origine romaine. Le nombre de ces débris antiques, recueillis par les différents musées du département, est si multiplié qu'il nous serait impossible d'en donner même la liste. Si l'occasion s'en présente, nous en parlerons à l'article des villes auxquelles elles se rattachent; quant à présent nous nous bornerons à signaler : — L'admirable statue qui porte le nom de Vénus d'Arles. — Le Pont Flavien, vulgairement Surian, à Saint-Chamas, orné de deux arcs triomphaux enrichis de pilastres et de sculptures, monument antique, d'un goût élevé et d'un art très-perfectionné. — Le mausolée à rotonde, si élégant et si léger, et l'arc de triomphe de Saint-Kemi. — La porte du théâtre, les colonnes jumelles et l'amphithéâtre d'Arles. — La mosaïque d'Aix, etc.

Gomme vestiges du moyen âge, on peut citer quelques ruines d'édifices élevés par les templiers, et la chapelle semi-gothique , semi-sarrasine de Saint-Gabriel. — Mais il est des monuments classés dans le pays parmi les monuments romains , et qui nous paraissent être d'une antiquité plus reculée; ce sont les enceintes composées de blocs de rochers réunis sans ciment, quelquefois entourant des cavernes taillées dans le roc , comme on en voit près de Lamanon , quelquefois dominant et descendant des hauteurs, comme il en existe près de Peypin: nous pensons , d'après l'examen que nous avons fait des vieilles forteresses gauloises existantes dans le Limousin et le Quercy, que ces masses d'anciennes fortifications sont l'ouvrage des premiers habitants du pays et appartiennent à l'âge druidique.

CARACTÈRE, MŒURS, ETC.

L'observateur qui ne s'arrête pas à la superficie des choses reconnaît dans le caractère provençal un grand fonds de bonté, sous des formes quelquefois brusques; la vivacité naturelle des habitants ne fait aucun tort à leur loyauté, à leur franchise, à leurs vertus hospitalières. La déconsidération qu'ils attachent au libertinage témoigne en faveur de leurs sentiments moraux, et leur sobriété est un appui donné aux mœurs contre l'ardeur du climat.

Les habitants du département des Bouches-du- Rhône sont actifs, robustes et laborieux; mais la modération, la douceur. et le désintéressement ne sont point leurs vertus principales; ils sont gaîs, vifs , emportés dans leurs plaisirs comme dans leur colère, souvent fiers, généralement égoïstes et peu obligeants, et quelquefois cruels jusque dans leurs plaisanteries. Leur esprit est brillant, leur tété prompte à s'enflammer; ils sont éloquents, mais plus propres aux ouvrages d'imagination qu'à ceux qui demandent de la méditation et de la profondeur. — Cette vivacité et cet élan qui distinguent leur ca-

ractère se retrouvent dans toutes les actions de leur vie, quelle que soit la profession qu'ils aient embrassée. Marins, ce sont d'actifs et intrépides matelots; soldats, de furieux et impétueux assaillants; négociants, de hardis et effrénés spéculateurs. Enfin même cette fougue, naturelle au climat de la Provence, se retrouve dans leurs écrivains; et, pour ne parler que des contemporains, où trouver plus de verve audacieuse et de couragesaririque que dans les poésies de Barthélémy et de Méry; plus d'âcreté énergique et de franchise emportée que dans les écrits d'Alphonse Rabbe ; plus de facilité à blâmer les opinions timides et plus d'entraînement à outrer les ardentesthéories que dans les histoires de Thiers et de Mignet ?

Les femmes sont généralement remarquables par leurs grâces vives et enjouées; mais elles se laissent facilement aller aux emportements de la colère. Cette faiblesse est la seule tache de leur caractère. — Les femmes d'Arles ont une antique réputation de beauté, qu'elles doivent aux cbarmes piquants dont un écrivain provençal nous a tracé ce tableau : « De grands yeux noirs, des sourcils bien arqués, des joues rondes et fraîches comme des pommes d'api, le plus joli sourire du monde et une prodigieuse mobilité du visage.... Une taille fine, une démarche élégante et .un petit pied.... Joignez à cela un jargon d'une naïveté, d'une douceur infinie , des expressions caressantes t un accent séducteur, l'usage des diminutifs les phis mignards.... et jugez si c'est â tort que Vénus était anciennement la patronne des femmes d'Arles.»

Gomme chez, tous les peuples, qui ont conservé des goûts primitifs, les fêtes locales sont en grand honneur parmi les Provençaux ; chaque commune a la sienne , et il n'est pas de commune circonvoisine qui ne s'empresse d'y prendre part : c'est un échange perpétuel de. plaisirs/— Ces fêtes sont connues dans le département sous trois noms différents : on les appelle trin à Marseille, roumavagi, à Aix, et vot dans les contrées de Lambesc etd'lslres. — Les pratiques reli-

gieuses, les bals, la course, la lutte, le saut, se partagent la joyeuse journée; mais un amusement qui y figure en première ligne, c'est le farandouille.—Qui nomme farandouille une chaîne de 20, 30, 50 et quelquefois 100 jeunes gens des deux sexes, qui parcourent les rues, se tenant par la main, sautant et dessinant des figures, au bruit de tambours et de tambourins. Le chœur est mené par un jeune homme ou par une jeune fille. — Les érudits du département assignent une origine antique à cette danse, dont ils font remonter l'invention à Thésée, vainqueur du minotaure. La farandouille imiterait, par ses nombreux circuits, les détours du labyrinthe crétois.

Certaines communes ont des danses particulières: à Eyguières la ninaja; à Latres, la moresque* etc. Des danses imaginées par le roi René se conservent encore. à Aix; on a supprimé la danse des farons, qu'on exécutait autrefois dans cette ville et à Arles.

OOSTDMX8.

En parlant des costumes, nous n'avons jamais l'intention d'indiquer ceux des classes élevées de la société, qui s'attachent dans tous les départements à suivre promptement les modes adoptées à Paris. Nous savons que le luxe des habillements est porté au plus haut point dans le département des Bouches-du-Rhône; les cercles des grandes villes ne le cèdent pour la richesse et pour l'élégance à aucune des plus brillantes réunions de la capitale.

Le Costume populaire est partout le seul qui conserve

quelque originalité. — Celui des hommes est le même dans tout le département. Leur principal vêtement est

Z^htZ./ '£■€<€>•&*£-'*

FRANCE PITTORESQUE. -* BOUCFIÈRES-DU-MHMIÈ.

«ne espèce d'habit très court, connu «ou» Te nom de nrbrondt ou matelote ; il est fait d'une étoffe de laine ap- # pelée cadis, ou de ratine du Dauphiné. lia portent sous cet habit un gilet ou Teste de gros basin blanc. Les bas sont peu en usage'; des auêtres de peau en tiennent lieu. La toile de Laval remplace en été" le cadis.

Le costume des femmes varie selon les localités. Celui des contrées d*Aix, d* Arles et deTarascon a. toujours é\è fort piquant. Nous espérons que dans leur intérêt Tes beautés artésiennes et tarascooaise» le conserveront long-temps. Pour donner une idée de celui d'Arles, nous laisserons parler Béranger, l'auteur des Soirées provençales: « Un jupon simple et court tombe à moitié sur des jambes chaussées de bas propres et de souliers sans Calons, ornés de larges et grandes boucles, qui font paraître les pieds plus petits. Une robe nommée drotef, blanche ou noire , relève l'éclat des carnations , laisse leurs bras presque à nu et caresse leur taille qu'elle dessine avec un coquet avantage. Ce drolet rappelle les stolès flottantes des Lacédémonienne» et des prêtresses oui desservaient les temples des anciens païens. » Rien de plus léger que leur coiffure , qui se compose d'un coupon de mousseline artistement arrangé et bordé de dentelles. Eues portent nussi un chapeau noir, sans ruban , dont le tour eat extrêmement large et dont la forme est trop étroite pour que la tête y puisse entrer.

Le département des Boitches-du-Rhone est un département maritime. Région S.-E — Il est formé par une partie de l'ancienne Provence , du territoire d'Avignon et du comtat Venaissin. — Il a pour limites : au nord , le* départements 'de Vaucluse et des Basses-Alpes ; à l'est , celui du Var ; au sud, la mer Méditerranée ; et à l'ouest, le département du Gard» — Il tire son nom du Rhône , oui, sur son territoire , se décharge dans -U mer par deux bouches principales. — Sa superficie est de 506,847 arpents métriques.

Sol. — Entrecoupe de plaines , de montagnes, de rochers, de vallées, d'étangs et de marais, il présente en général un aspect aride, brûlé par un soleil ardent ou desséché par des vents* continuent — Le littoral est un composé de débris marin*, très fertile partout où il est rocé. — Plus haut le schiste domine*, et là «l'osai la fertilité dépend de l'abondance des eaux. — Plus haut encore , le sol devient sablonneux et granitique. «-Les rives de la Durance ont besoin , pour produire , d'être engraisées par le limon de cette rivière, La plaine de la Crau et la Camargue sont d'une qualité particulière, «et dont nous parlerons avec détails dans notre article sur l'industrie agricole.

Montagne». — Le département, à l'est et au sud-est, est couvert de montagnes, dont la plus élevée est celle de Sainte-Victoire, qui est nommée aussi Sainte- Victoire <hors la commune de Vauvenargues. Elle a environ 1400 mètres au-dessus du niveau de la mer.— On trouve en outre, dans la partie septentrionale du département, une courte chaîne de montagnes qui s'étend d'Orgon , sur la Durance, jusqu'à Saint-Gabriel, non loin du Rhône. Ces montagnes , nommées Alpines, et même , par corruption, on appelle, dans le pays, les Alpines, sont un prolongement des Alpes. La plus élevée est dans la commune d'Eyguières. Elle a environ 1000 mètres de hauteur. Les sommets en sont aujourd'hui arides,, et les écrivains provençaux sont tous d'accord pour déplorer leur déboisement, cependant ces montagnes, maintenant si nues et si pelées, étaient encore couvertes de bois vers la fin du xv^e siècle. Lors d'un voyage de Charles IX , en 1564, il fallut faire couper les arbres qui obstruaient la route d'Air à Marseille.

Île*. — Les îles que le Rhône forme et détruit à ses diverses embouchures ne peuvent être appelées des îles: ce sont des amas de sable et de limon. — Nous consacrons un article à la Camargue.— On trouve , le long de

la côte , depuis Marseille jusqu'à Le Ciotat, onze lies , fixes et à base de rochers, qui méritent d'être nommées, ce sont : Hfe Bato-neau, Tue Pomègue, le Chdteatt*tlf, l'Ile Daumé, celles Ttboulén, Maire , Jaros , Calaseraigne, file de Biou, du Planter, et l'Ile Verte. Toutes ces Iles , peu considérables , ne sont habitées que par quelque» familles de pêcheurs , à l'exception du Château-tlfl, où il y a ordinairement garnison , et des lies Pomègue et Àtomeau, aujourd'hui réunies par une digue de 300 mètres de longueur, et qui embrassent le port de la quarantaine, établi devant Marseille.

Étangs. — Le nombre en est considérable. Us communiquent généralement avec la mer. L'étang de Valcarès et celui de Berre sont les plus étendus. Celui de Berre , ' qui a 10 lieues de tour, est une es-pèce de petite mer intérieure. U se lie à d'autres étangs d'un ordre secondaire, tels que ceux de Marignane et afstres; sa communica-tion avec l'étang d'Istres, où aboutit un embranchement du canal de Craponne , a lieu au moyen d'une voûte souterraine, ouvrage de Fart, et où peuvent passer de grands bateaux (1).

Marais. — Ils se divisent en marais d'eau de mer et d'eau douce. On réclame depuis Ion g- temps pour leur dessèchement , et la plu-part des nouveaux canaux ont , été entrepris dans ce but. La superfi-cie de ces marais est variable suivant l'intensité de la chaleur. Un habitant d'Arles ré valu ait, il y a quelques années f à pfas de ÎÔO.ooO hectares , étendue qui nous paraît fortement exagérée ; 'd'ailleurs des dessèchements ont été opérés depuis.

Rivieaes. — Parmi les rivières d'un ordre secondaire, les .princi-pales : la Veauue, ou VHûveaume , VÂrc et la touloubre, fertilisent les cantons bu'elles parcourent. Le département est borné au nora par la Durance, et à l'ouest par le Bhânc.— La Duran.ce, malgré" le volume de ses eaux /n'est, en crû tique sorte , qu'un torrent. On a souvent eu le pro^ d*eïïioais«er; son- lit , afin de .mettre un obstacle

aux ravage» qu'elle cause, et on a calculé que cette opération rendrait à l'agriculture 10,000 hectares de bonnes terres.— Le Rhône aynes avoir recueilli la Durance, arrose Tournon et Arles ; ensuite il se divise en deux branches , dont l'une , appelée le Grand- Rhône* descend , par le sud-est vers la Méditerranée ; et l'autre, l'Ubaye, ou l'Ubaye-RAome, roule d'abord à l'ouest, puis se dirige au sud vers le même but. Avant de se jeter dans la mer, la branche orientale se partage en six ramifications ; la branche occidentale se divise seulement en deux canaux , le Peccais et le Bourgidon* — Le Rhône est, comme on sait, le fleuve le plus impétueux de l'Europe : il charrie beaucoup de sable et change souvent de lit, ce qui rend sa navigation dangereuse. La masse de sable qu'il entraîne vers la mer est si considérable à son embouchure, qu'elle suffirait pour combler, en un jour, un passage praticable la veille pour des navires*

Canaux et navigation — La ligne de la navigation a une étendue d'environ 40,000 mètres* — Le Canal de Arles à Bouc supplée à la navigation du Rhône ; celui de Craponne, ainsi appelé du nom de son fondateur, communique avec le Rhône , avec la Durance et avec la mer. — La plupart des autres canaux ont pour but les dessèchements et les irrigations.

Retenue. — Le département est traversé par 5 routes royales, et possède 18 routes départementales. On évalue leur parcours total à plus de 760,000 mètres.— L'Ubaye est à l'extrémité d'une des lignes télégraphiques qui partent de Paris.

(1) On voit près d'Istres, sur le bord de l'étang de Berre, au rocher isolé que le père Roch de Régis , ex-jésuite , pendant son exil à Ubaye, a fait tailler en forme de tour de ligne et

Le 1^{er} mai a nommé l'Ubaye, en mémoire du vaisseau que montait le neveu de Suffren dans sa mémorable campagne de l'Inde, en 1783.

FRANGE PITTORESQUE. _ BOUCHfi^BC-*HON*

Climat. — Le climat est très sec et très chaud en été et dans le printemps. L'atmosphère ne devient humide qu'en automne et en hiver; il ne pleut presque jamais en été. D'après des observations suivies pendant trente ans, la quantité d'eau qui tombe annuellement est de tC pouces o lignes.

Vbnts. — . Le département est exposé au souffle du mistral, vent glacial qui vient du nord-ouest, et qui paraît être le même que les anciens connaissaient et adoraient sous le nom de Citritts. Le vent de nord-ouest s'appelle encore vent de Cet s dans le département de l'Aude.

Maladies. — Les maladies les plus communes sont les fièvres intermittentes en automne , et les fluxions de poitrine au printemps.

Mir vge. — Un des phénomènes remarquables , qui causa tant d'admiration¹ et de tourments a nos braves soldats de l'armée d'Egypte, le mirage, se montre quelquefois dans la plaine de la Crau. M. Gorse , ingénieur, qui a. consigné ses observations dans les Mémoires de l'Académie de Marseille, fut témoin de ce phénomène. C'était un jour du mois d'avril : à cinq heures du matin le ciel offrait. une voûte pure et brillante; à sept heures, la lumière du jour commença à vaciller dans le sudouest de la plaine. Une heure après cette partie ressemblait déjà de loin à la surface d'un étang; dans le même temps le nord-est commença à s'agiter, et au bout d'une heure la plaine tout entière offrit l'image d'une grande étendue d'eau. M. Gorse vit se réfléchir dans cet étang illusoire les arbres d'un bourg éloigné de trois lieues ; le phénomène dura jusqu'à trois heures après-midi. Alors l'apparition cessa , et la plaine reprit son aspect ordinaire.

Fossiles. — Les plantes et les coquillages fossiles se trouvent fréquemment dans les mines de houille du département. On y remarque des polypiers, âetfungites, des cvdolites, d'énormes nautilus, plusieurs espèces curieuses d'univalves, tels que cadran, nautiles, etc. — On a découvert, auprès de Saint- Gabriel, où se termine la chaîne des montagnes alpines, des ossements et des défenses d'éléphant. — Les premiers travaux faits pour l'exécution du canal de Bouc, établi sur la ligne de l'ancien canal attribué à Marius, et qu'on appelle fosses Ma riant, ont donné lieu à des découvertes intéressantes. On y a trouvé deux médailles romaines; l'une, portant les mots *Adrianus iugustus*, avec l'effigie de cet empereur, était engagée dans un rocher formé d'une brèche très dure, qu'on ne pouvait exploiter qu'à la poudre; l'autre, présumée d'Aueuste, se trouvait renfermée dans un banc de pierre calcaire, contenant des coquilles agglutinées. Ce fait extraordinaire donna lieu à de savantes discussions, parce qu'il indiquait, pour la formation de ces terrains, une date historique tout à-fait récente. Mais, peu de temps après, l'ingénieur qui en avait fait la découverte reconnut, en observant les lieux avec plus de soin, que ces médailles s'étaient introduites dans ces rochers par des fissures. ,

Rbonb végétal. — La flore du département est celle des pays les plus chauds de l'Europe. L'olivier y vient en pleine terre. L'olivier, l'amandier, le câprier, le pistachier, le figuier, y réussissent également très bien. Les plantes y sont fortement aromatisées. Les montagnes pelées du département produisent en abondance le thym, la lavande, l'hysope, la sauge, le romarin, etc. Les essences dominantes, dans le petit nombre de forêt» échappée* aux déboisements, sont celles du ebène et du pin.

RèosR 4NIM4L. — Le département renferme peu d'animaux nuisibles, peu de gibier et d'animaux sauvages, à moins qu'on ne veuille considérer comme tels les che-

vaux et les bœufs de la Camargue, qui croissent en liberté dans les marais. — La race des bêtes à laine est belle et forte. — Les chèvres y sont trop multipliées. — Le castor habite les îles de l'embouchure du Rhône. — On trouve sur le chêne du pays l'insecte qui produit le kermès. — Les côtes et les étangs abondent en coquillages et en poissons de mer, et en oiseaux aquatiques, parmi lesquels on en remarque des plus grandes espèces, telles que les cygnes, outardes, flamands, cigognes, hérons, etc. — Les rivières sont aussi très poissonneuses : on y pêche des anguilles, des truites, des esturgeons, etc. ; les écrivisses y sont communes.

Règne Minéral. — Excepté quelques gîtes de minerai de fer hydraté et en grains, le département ne posséda aucune mine métallique, mais il est dédommagé de l'absence des métaux par de nombreuses mines de houille d'excellente qualité et d'une grande richesse. Il possède, en outre, des carrières de marbres de diverses couleurs, d'ardoises, de gypse, de grès calcaire, d'argile, de silex, de pierres à aiguiser, etc. Enfin on trouve, dans diverses localités, des stalactites calcaires susceptibles d'être travaillées comme l'albâtre.

Eaux minérales*. — Il existe à Aix un établissement d'eaux minérales et thermales bonnes pour la guérison des douleurs rhumatismales. Il y a deux sources; la plus chaude a une température de 35° centigrades.

Salines. — Le département possède plusieurs marais salants. — Les salines de Rerre sont justement renommées par la quantité, la bonté et la beauté du sel qu'elles produisent.

ASPECT DU PAYS

«Le sol de la Provence, dit M. Thiers, autrefois littérateur de talent , aujourd'hui ministre, quoique couvert de montagnes, a un caractère tout différent de celui des Alpes. Ce ne sont pas toutes montagnes et gorges continues, comme dans les grandes contrées montagneuses; ce ne sont pas non plus des coteaux médiocres et s'abaissant insensiblement jusqu'à la plaine, ainsi qu'on le voit sur le versant septentrional des Pyrénées. Ce sont des plaines, des coteaux⁷ et surtout quelques arêtes perdues des Alpes qui viennent se terminer à la Méditerranée. Aussi la vue sur ce sol varié n'est-elle pas toujours arrêtée par des montagnes , enfermée dans des gorges , ou perdue dans des plaines immenses ; elle se resserre, s'étend tour à tour sur un sol tantôt uni, tantôt hérissé à pic de montagnes les plus hautes, et souvent elle se perd sur une mer où l'azur le plus sombre contraste avec une lumière étincelante.

« C'est en arrivant à Aix qu'on peut commencer à se faire une idée de cette terre, si belle dans son aridité même, mais c'est en parvenant surtout aux dernières hauteurs qui enferment Marseille qu'on est saisi subitement d'un spectacle dont tous les voyageurs ont retenu le souvenir, spectacle magnifique et imposant, qui , enflammant Joseph Ver net , lui révéla tout à coup son génie et sa vocation. — Deux grandes chaînes de montagnes s'en trouvent, embrassent un vaste espace et, se prolongeant dans la mer, viennent expirer très avant dans ses flots. Marseille est enfermée dans cette enceinte. Lorsque arrivant du nord on parvient sur la première chaîne, on aperçoit tout-à-coup ce bassin immense; son étendue , son éblouissante clarté vous saisissent d'abord. Bientôt après, on est frappé du sol et de sa singulière végétation. 11 faut -renoncer ici aux croupes arrondies, à la parure si fraîche et si verdoyante de» bords de la Saône et de la Garonne. Une masse immense de calcaire gris et azu-

ré forme la première enceinte. Des bancs moins élevés s'en détachent , et, se ramifiant dans la plaine , composent un sol inégal et va[^]ié. Sur chaque hauteur s'élèvent des bouquets de .pins d'Italie', qui forment d'élégants parasols d'un vert sombre et presque noir. Des oliviers à la verdure pâle, à la taille moyenne , descendent le long de% coteaux, et contrat-

FRANCK PITTORESQUE. — BOUCHES-DU-RHONE

lent, par leur petite masse arrondie, avec la stature élaacee \$t le superbe dôme dit pias. A leur pied croît une vç géution basse , épaisse et grisâtre. C'est la saufre piquante et le thym odorant, qui , foulés sous les pieds, répandent un parfum si doux et si fort. Au centre du bassin, Marseille, presque cachée par un coteau long et fuyant, se montre de profil , et sa silbouette , tantôt ef* facée dans la vapeur, tantôt apparaissant entre les ondulations du sol , vient se terminer dans l'azur des mers par la belle tour de Saint-Jean. — Au couchant s'étend la Méditerranée, qui pousse dans les terres des lames argentées; la Méditerranée, avec les îles de Pomegue et de Ratoncau , avec le Château-d'lf , avec ses flots tantôt calmes ou agités, éclatants ou sombres, et son horizon immense ou l'œil revient et erre sans cesse en décrivant des arcs de cercle éternels. »

BOVBM, GBATSAUX, STtt

Ma.rsfit.li (voyez ci-après, feuille 28 pag. 217 à 228). (1)

Avdaonc , sur lHuveanme, ch.-l. de cant , à 4 1 E de Marseille. Pop. 6,349 hab. — La partie de cette ville bâtie sur le penchant d'une colline dominée par l'église paroissiale, date du xie tu de. Les rues

en sont laides et tortueuses; mais la partie qui a voisine la grande route se compose de rues larges, propres et bordées de maisons d'assez jolie apparence. — C'est non loin d'Aubagne que se trouve situé Gemenos , dans une vallée fraîche , ombragée , arrosée par la fontaine de Saint-Pons, et ornée du magnifique château appartenant à M. d'Alberto*, et qui avait fait donner au village le nom de Fersai-
lUs de la Provence.

AuaroL , commune à 61. 3/4 de Marseille. Pop. 5,320 h.— Cette % villa riche, percée de belles rues et ornée de maisons bien bâties , est malheureusement infectée par les fumiers destinés à fertiliser les terres, et que, suivant un usage toléré dans la plupart des petites villes de la Provence, on dépose sur la voie publique.— Les ruines d'an ancien château , qui relevait de l'abbaye de Saint-Victor, dominent la ville. — On a des titres qui le font remonter à

La Cxotat , petit port sur la Méditerranée, entre Marseille et ToulonVch.-l. de cant., à 7 1. 1/4 S.-E. de Marseille. Pop. 5,427 h. — Cette ville , fondée au xii^e siècle , par des Italiens ou des Catalans, n'était dans le principe qu'un hameau dépendant de Ceyreste. Elle n'est devenue un bourg à part que depuis 1429. Son port, formé par un petit golfe semi-circulaire , abrité par un môle , est commode et sûr. Ses rues sont bien alignées , ses maisons bien bâties. Elle a de beaux quais, une belle église paroissiale, une jolie promenade au bord de la mer, mais elle manque de fontaines. Un puits à pompe est la seule ressource qu'elle ait pour se procurer de l'eau. — On y trouve aussi quelques citernes.

Roqcevairk , sur l'Huveaune, ch.-l. de cant., à 5 1. 3/4 N.-E. de Marseille. Pop. 3,218 hab. — Cette ville, mentionnée pour la première fois en 1215, borde une rivière qui coule entre deux roches escarpées. Ses rues sont en pente, ses maisons de chétive apparence , mais on y remarque une belle promenade ombragée de platanes,

quelques grands édifices et une église des plus vastes du département. — Non loin de Roquera ire se trouvent les ruines de deux villes romaines, Lucr+tus Pagus et Cargaia, où Ton découvre chaque jour des médailles grecques et romaines et de beaux débris d'antiquités.

Aix , dans un vallon entouré de coteaux fertiles , ch.-l. d'arr., a 8 1. N. de Marseille. Pop. 22,575 hab. — Cette ville , dont l'origine remonte à Tan 123 avant Jésus-Christ , a la prétention d'être la plus ancienne ville romaine fondée dans les Gaules. — Elle eut pour principe le camp de l'armée du consul Scxtius Calvinus. — Après la décadence de Marseille et d'Arles , clic devint la capitale de la Provence. Les comtes de la maison d'Arragon et de celle d* Anjou y fixèrent leur résidence. Ce fut là que le bon roi René tint sa cour. Elle était, alors divisée en trois parties , savoir : la ville Conlirale , la ville des Tours et le bourg Suint-Sauveur. — La

? (I) Ifoûs renvoyons également à cette feuille les notes bi> graphismes, et les articles sur le langage, sur Yindustrie agricole et sur Vmdàttliê commerciale.

ville de* Tomrs a été abandonnée ; les deux antres , augmentées 4e quelques nouveaux quartiers, forment l'enceinte actuelle. — Ces* une ville noble et d*un bel aspect, à cause de l'abondance de ses eaux , de la régularité de ses rues et de la majesté de ses édifices Un cours superbe , de quatre lignes d'arbres , arrosé par troli fontaines , dont une surmontée de la statue du roi René, la traverse de Test à l'ouest. Elle renferme de belles places et plusieurs monuments remarquables , tels que l'hôtel-de-ville , les greniers publics , le palais de justice , l'hôtel de l'université , le palais dr l'archevêché , la métropole, l'église gothique de Saint-Jean, remarquable par sa flèche hardie et élancée, l'église de la Madi*leine , considérée comme le pins bel édifice consacré au culte Ain\ le département , la fontaine

de la Madeleine , obélisque saute!*» par quatre lions, etc. — La Bibliothèque 9 située dans l'hôtel-di.»ville, mérite une mention particulière." Cette collection, riche alpins de 1,200 manuscrits et de 90,000 volumes, est due à la munificence d'un simple citoyen, le marquis de Mcjancs, qui, après avoir administré son pays , lui légua ce magnifique dépôt à condition qu'il serait public et établi dans la ville d'Aix. La* bibliothèque d'Aix renferme des ouvrages d'une grande valeur , et elle a *bonheur d'avoir pour bibliothécaire un de ces hommes consciencieux et instruits comme il s'en rencontre rarement. 11 prépare ut* catalogue de tous les livres qu'elle renferme. Ce catalogue ne peut qu'ajouter à leur prix et est impatientement attendu. — Le Musée d'Aix, outre de bons tableaux, renferme de beaux restes cTanfjquités. — Du temps des Romains, il y avait dans cette ville un temple dédié à Auguste et un amphithéâtre moins spacieux qu> <• celui d'Arles. La citadelle paraît avoir existé sur l'emplacement on l'on a élevé le palais de justice. Cet espace était auparavant occupé par le palais des comtes de Provence, qui fut démoli en 1780. FI était flanqué de trois tours antiques, et avait sans contredit été élevé sur les fondations de la citadelle ou palais du prétoire. On trouva dans la Tour de V Horloge, édifice antique , trois urnes cinéraires encastrées dans le massif de la maçonnerie. Deux étaient de marbre blanc et une de porphyre. Elles contenaient des cendrrt* quelques ossements, une pièce de monnaie marseillaise et une cV l'empereur Trajan. On y trouva de plus une bulle en or qui fut envoyée à Paris. Les urnes ont été déposées à l'Hôtel-de- ville. TJfaprès la description que M. Rouard , dans sa notice de la bibliothèque d'Aix, nous a conservée de ce monument , nous sommes porté à croire qu'il ressemblait pour l'ordonnance au mausolée d« Saint-Rémi. '

Aix et Marseille ont eu long- temps d'égales* prétentions à la suprématie du département. Aix a été autrefois la cité priueîpale, Mar-

seille est aujourd'hui la ville importante. Aix e»t aristocratique , Marseille est démocratique. Ces deux mots expriment suffisamment quelle sera désormais la position respective de ces deux villes. Pour devenir la première sous la restauration , Marseille avait do se faire royal s te. A l'avenir chacune de ces deux villes recevra son importance de l'influence dominante du principe quelle 'représente Cette observation, qu'on pourrait trouver hasardée, n'est pas de nous , elle nous est suggérée par l'avis d'un de nos plus spirituels contemporains nés en Provence, et snr l'opinion duquel nous aimons à nous appuyer. Quand M. Thiers écrivait les lignes que nous allons citer, aucune considération d'ambition , aucun système ne guidait sa plume; il jonissait de toute son indépendance, de tonte sa raison. Yoici la comparaison qu'il fait entre Aix et Marseille : « Marseille a une population de cent vingt mille âmes , juste proportion pour une république. A vingt mille, un peuple est trop peu norobrenx aujourd'hui : à un million , il l'est trop ; le lien social est relâché , Paris en est un exemple. Le peuple y est inerte , et s'il s'est agité dans la révolution , c'est en se sous-divisant par faubourgs. Un peuple (Tune proportion moyenne , comme celui de Marseille , n'est pas trop , faible pour agir, pas trop nombreux pour se connaître; il est ^ enfin , tout drmocmtique. — On a souvent attribué les fréquents mouvements de Marseille au tempérament méridional de ses habitants; c'est une explication banale et d'autant plus répétée qu'elle est plus facile. A cela je vais répondre par un fait. La ville d'Aix , placée a cinq lieues de Marseille, dans uaje espèce de* conque, jamais rafraîchie par le* brise* de mer, n'a point offert

FRANCE PITTOBJÏSQÛÊ. - BOUCHES-DU-BBÔNE.

cependant les mimes exemples de fougue et de mobilité. La raison . de cette différence est donc ailleurs que dans le climat, et il n'est pas difficile de U donner. Aix est une ville composée tout au plus de vingt-quatre mille habitants , tous agricoles,, propriétaires

fonciers ou gens de loi. Le séjour continu d'une noblesse autrefois brillante, aujourd'hui prétentieuse, la présence d'un barreau jadis célèbre , ont répandu dans cette ville beaucoup d'élégance dans les manières , de culture dans les esprits, et elle se distingue par la réserve, la finesse , la causticité. Elle reproche à Marseille ses mouvements inconsidérés, et elle donne à ses habitants un nom qui indique une sottise facilité à se prendre à tout. — Marseille, avec sa richesse, sa hardiesse spéculative , lui reproche , en retour , la parcimonie et la petitesse de caractère. Cent bien là ce qui devait être , et si ces deux villes, placées jadis sur le sol libre de la Grèce ou du Latium , ou aujourd'hui sur celui de l'Amérique» n'étaient pas soumises à une autorité supérieure, on les verrait se combattre avec acharnement. Dans la révolution même, on a vu Marseille se porter à Aix , et vouloir en faire la police. Le souvenir en est encore conservé , surtout dans la mémoire du peuple; et c'est lui qu'il faut observer partout , car ce n'est pas chez les classes élevées qu'il faut chercher les sentiments nationaux. On ne trouve certes elles que l'égalité d'humeur, la politesse et l'absence des sentiments caractérisés, »

B&O.RE, port sur l'étang de ce nom , ch.-L de cant. , à 6 l. 8/4 S.-O. d'Aix. Pop. r,871 hab. — C'était autrefois une ville forte qui s'appelait Caamrose. — Elle a soutenu en 1591 un siège contre le duc de Savoie. — Ses remparts existent encore. — La ville est jolie et régulière.

Charleval, sur le canal de Craponne, à 8 l. \fk d'Aix. Pop. 760 hab. — C'est un joli petit village moderne , qui pourrait servir de modèle. — U a été fondé en 1741 par César de Charleval , seigneur du lieu. Toutes les maisons sont pareilles et à un seul étage, chacune d'elles est ombragée par un mûrier planté devant sa porte, et ornée d'une vigne qui grimpe en festons sur sa façade. Elles forment cinq rues parallèles au centre desquelles est une place carrée où s'élèvent l'église et l'hôtel -de -ville; une, avenue laisse voir en perspective de

l'autre côté du canal la cour et la façade du château , bâti dans le genre moderne. — Une promenade plantée de hauts peupliers ajoute aux agréments de cet endroit

Gardajihe , ch.-l. de cant., à 2 l. 1/2 d'Aix. Pop. 3,234 hab. — Cette ville date du xi^e siècle. Le roi René y avait une maison de plaisance pour la chasse, qui se faisait sur un étang aujourd'hui converti en prairies.

Lambesc , ch.-l. de cant. , à 5 l. 1/4 d'Aix. Pop. 3,898 hab. — Cette ville ancienne, autrefois importante , a été pendant un siècle et demi , de 1644 à 1786 , le siège des assemblées de la province. Ses plus beaux édifices sont encore ceux qui servaient à ces assemblées ou au logement des députés.— On voit dans ses environs quelques beaux restes d'antiquités romaines.

Saint-Chamas, ville et commune à 16 l. O. d'Aix. Pop. 2,632 hab. — Son ancien nom était Saint-Amand , d'où, par corruption, est dérivé le nom actuel. Elle est agréablement bâtie, percée régulièrement , et possède un joli port sur l'étang de Berre. La colline de Saint-Amand la sépare en deux quartiers différents qui communiquent ensemble par un passage souterrain d'environ 230 pieds de longueur sur 15 de hauteur et de largeur. Cette communication est fort ancienne, elle est taillée dans le safran, sorte de limon durci qui forme la plupart des collines de cette partie du département. — C'est près de Saint-Chamas que se trouve, sur la Tonlonbre , le beau pont antique nommé Pont Flavien. Ce pont, d'une seule arche à plein cintre , est orné à chaque extrémité de deux arcs triomphaux décorés de pilastres et de sculptures. Ils portent pour inscription : L. Donnims. C. Fia vos. Salomon , sur le canal de Craonne, ch.-l. de cant. , à 8 l. 1/4 O.-N.-O. d'Aix. Pop. 5,987 hab.*- Cette ville, dont quelques auteurs font la cité des Saljres, porta sous Charlemagne le nom de Fdla Safome, qui fut ensuite donné à l'église d'Arles. Son château, situé sur un ro-

cher, a été bâti dans le xue siècle, par les archevêques de cette métropole. C'est aujourd'hui une caserne* — Selon fut assiégé et pris par le duc de Savoie en 1590, et repria par les Français en 1595. — fin 1793 l'armée marseillaise fut battue près

de sea mura par les troupes de la Convention» — Cette petite-ville a un air de grandeur et d'opulence que n'ont point de* villea-pln» considérables, elle possède dea rues régulière», dea «"»* ■ «* ■ ** bien bâties, des boulevards, un cours planté d'arbres-, et cinq Jeertnans publiques. L'hotel-de-viUe, dont la façade est d'un assez boa goût, est situé sur le cours. Ou y voit le portrait de ftoetra-dama» et lus bustes de Craponne et de Bailli de Suffren. — Le tombeau du fameux astrologue a été détruit pendant la révolution. — Des deux églises de Salon, Tune remonte au xive siècle et l'autre a été construite par les Templiers.

Trets, ch -1. de cant, à 5 l. 3/4 d'Aix. Pop. 3,014 hab. — Cette ville, située au milieu d'une contrée célèbre par la bataille que Marius livra aux Cimbres et aux Teutons, et où 200,000 barbares furent tués, tire son nom d'un grand marché de blé que les Marseillais y avaient établi à l'époque de sa fondation. Elle est ceinte de murailles qui renferment des rues étroites, sales et tortueuses, mais au dehors se trouvent un joli faubourg et un boulevard ombragé d'ormes, — On n'y trouve d'autres édifices passables qu'une église dont le maître-autel est orné de colonnes en marbre du pays.

Arles, sur la rive gauche du Rhône, ville et eh.-l. d'arrontV., à 29 l. 1/2 N.-O de Marseille. Pop. 20,236 hab. — Cette ville, rivale de l'antique Massilie (Marseille), a été fondée lors des premières opérations militaires des Romains dans les Gaules. — Son premier nom, Arelas, fut changé en celui de Colonia Jtdia P«terna, à l'époque où l'empereur Constantin y établit sa résidence. — Elle eut le titre de métropole des Gaules, et compta alors plus de 100,060 habitants.

Sa splendeur décrut par les invasions successives des barbares. — Après avoir été la capitale du royaume fondé par Boson , elle devint le centre d'une république , et garda pendant quelque temps son indépendance sous la protection de ses archevêques.' Les priucea de la maison d'Anjou la réunirent enfin sous leur domination avec le reste de la Provence. — La métropole d'Arles est la plus ancienne des feaules et. date du 2^e siècle de l'ère chrétienne. — Sous les Romains Arles ^'étendait sur las deux rives du Rhône , l'enceinte moderne est limitée à la riae gauche. — Quoique ses rues soient étroites et s.es édifices entassés , c'est encore une belle ville. — On y remarque les églises» de Saintr Trophime et delà Major, l'hôtel-de-ville, la place Royale, ornée d'un obélisque de 54 pieds de haut , etc. — Les antiquités y sont nombreuses. ~ L'amphithéâtre est un des mieux conservés qui existent. U est à regretter que les Champs-Eljsérs (superbe nécropole* et l'unique qui existât en France dans ce genre) aient été dépouillés des magnifiques tombeaux qu'ils renfermaient. — Arles est la plu* grande commune de France ; son territoire a plus de 40 lieues carrées.

Chateau-Rfítard , ch.-l de cant. , à 6 h 3/4 d'Arles. Pop. 4,152 hab. — Cette ville tire son nom d'un superbe château bâti par la reine Jeanne sur une hauteur voisine , et dont on admire encore les restes imposants. — La ville est dans la plaine , arrosée d'eaux abondantes , et possède un cours embelli par deux files de magnifiques platanes/

Eyguières, ch.-l. de cant. , à 9 1. 8/4 d'Arles. Pop. 2,987 bab. — Placée sur l'ancienne voie Aurélienne , cette ville n'offre d'édifices remarquables que son église paroissiale. I^lle est voisine dn canal de Craonne et sur la lisière de la Crau.

Baux. Ce chétif village , situé non loin d'EyguWres , au sommet d'une colline adossée au- penchant des Alpines , a été autrefois la

résidence des hauts et puissants seigneurs oui disputaient aux comtes de Barcelone la souveraineté de b Provence. Des restes de hautes tours , des pans de murailles crénelées , quelques massons ruinées , sont tout ce qui en reste. Voici la peinture que trace de ces débris YBermès marseillais x « On gravit péniblement une rampe qui serpente long-temps sous les murs de la forteresse ; an sommet , une large esplanade , sorte de place d'armes qui sert aujourd'hui de belvédère aux curieux, conduit à des mes bordées de maisons démolies. Une régularité d'architecture, dea restes d'ornements de bon goût , se remarquent sur quelques façade» encore intactes , ainsi que les élégantes sculptures qui aocoannegnent l'encadrement dea croisées et les frontons des portes. Tant annonce l'ancienne opulence des comtes de leur. Ceet là qatfnV

FRAPCCE PITTORESQUE.

L^xi/ttM.tiJ *m* ï-Xj&tstwe** e/u-'t^Si&n

se

se

FRANCS PTITORESQUE. — "BOUCHES-DU-RHÔNE

commandaient en souverains à soixante-trois places fortes disséminées sor toute la Provence. Ils s'avaient pas osé dépasser ce nombue mystérieux, formé des multiples de f et de 9. Élégants troubadours , intrépides guerriers , les princes de cette maison célèbre se montraient dans les conrs d'amour, aux tournois , sur les champ* de bataille avec le même succès. Us donnèrent des vicomtes à Marseille, ils dotèrent des églises, fondèrent des hôpitaux, et s'ils ne portèrent

pas la couronne , ils la méritèrent. Cette maison illustre est éteinte depuis long-temps ; leur ville n'est plus qu'un hameau. Des amas de ruines encomrent les rues. Les corbeaux, les chauves-souris battent de leurs ailes les corniches et les voûtes de leur palais, et l'humble pâtre, en se retirant le soir, vient se reposer auprès du large foyer qui rassemblait jadis les paladins. » Martigues , port , ch.-l. de cant. , à 10 l. O.-S.-O. d'Aix. Pop. 3,738 bab. — Située partie sur une île et partie sur les deux rives du canal qui fait communiquer l'étang de Berre avec la mer, cette ville a été quelquefois surnommée la Petite Venise. — Ses trois parties ont des noms différents: Jonquières, l'isla et Ferrières.— Elfe était autrefois beaucoup plus peuplée qu'elle «ne Test aujonrdlnri. — On y trouve de belles rues , un cours pour la promenade et des églises vastes , élégamment ornées et d'une architecture remarquable; mais elle manque d'eau ; une seule fontaine , dans le quartier Farriares, a peine à suffire aux besoins de ses habitants. Bouc , naguère un hameau situé à l'embouchure du canal d'Arles dans la mer, deviendra une ville importante. Sa population augmente aux dépens des villes et des communes voisines. Son port, abrité par une jetée nouvellement construite , est un des plus vastes et des plus sûrs de la Méditerranée; au milieu de l'entrée se trouve une petite Ile avec un fort et une tour surmontée d'un phare.

Saiwt-ïUmi , ch.-l. de cant , à 3 1. 3/4 d'Arles. Pop. 5(464 liab. — Cette ville était autrefois entourée de remparts qui ont été démolis et remplacés par un cours circulaire planté d'arbres et bordé de jolies maisons. On y trouve une belle église , un hôtel-de-ville dont la façade est remarquable et une belle place ornée d'une fontaine. Mais ce qui attire surtout l'attention des étrangers , ce sont ses monuments antiques, les mieux conservés du département. Ils s'élèvent au milieu de l'antique et opulente cité de Glanum. — L'un est un arc de triomphe qui a été orné de pilastres , de colonnes cannelés

d'ordre corinthien et de statues. 11 offre une seule arcade peu > élevée, mais d'une admirable proportion. On ignore en l'honneur de quel personnage il a été élevé. — L'autre est un mausolée qui porte pour inscription Sex. L. M. Julici. C. F. parmi' tibus sueis, mots indiquant un monument de la piété filiale. 11 a 30 pieds de haut et se compose de trois parties superposées. La base, carrée, ornée de bas-reliefs, le corps de l'édifice, petit bâtiment quadrangulaire percé d'une arcade sur chaque face et orné de colonnes cannelées et d'arabesques, enfin une petite rotonde soutenue par dix colonnettes cannelées, et sous laquelle sont les tronçons de deux statues. Malgré l'inscription, on ne sait pas plus que pour l'arc de triomphe à qui ce joli édifice a été

Tarasco*, ville et cirk. de cant., sur la rive gauche du Rhône, à 3 1. %4 K. d'Arles. Pop. 16£67 hab. — Située en face de Beucaire, avec laquelle elle communique par un pont de bateaux, cette ville, une des plus anciennes du département, possède un port fréquenté. — On y voit un- ancien château du xene siècle, construit sur les ruines d'un temple de Jupiter, et qui, dans le XY* siècle a été la demeure des comtes de Provence.— 14 ville a pour patronne sainte Marthe, et la tradition rapporte que cette sainte, après son arrivée sur les plages de la Camargue, vint à Tarascon, que désolait un monstre appelé Tarasque, affamé de chair humaine. Marthe l'enchaîna avec sa ceinture et en délivra le pays. Une procession solennelle conserve le souvenir de ce bienfait. Chaque année on promène dans les rues, aux applaudissements de la foule, une représentation colossale du monstre vaincu, conduit en lesse par une jeune fille. — "On voit dans une chapelle souterraine de l'église paroissiale les reliques et la statue en marbre de sainte Marthe.— Mais un des plus beaux ornements de ce pays" est la pépin-ère de Tonnelle, à une demi-lieue au nord de

Tarascon. Le propriétaire de ce magnifique établissement, M. Audibert , botaniste et agriculteur distingué , cultive soit en serre , soit en plein vent , les arbres les plus précieux , les fleurs les plus belles et les plantes les plus rares des quatre parties du monde.

DIVISION POLITIQUE: XT A99I INI F I T I L A T I V B.

POLITIQUE. — Le département nomme 6 députés. Il est divisé en 6 arrondissements électoraux, dont les chefs-lieux sont : Marseille (3 arrond.) , Aix , Arles , Tarascon.

Le nombre des électeurs est de 2,518.

Administrative. — Le chef-lieu de la préfet. est Marseille.

Le département se divise en 3 sous-préfectures ou arrondissements communaux:

Marseille 9 cantons, 19 communes, 178,866 habit.

Aix 10 58 102,674

Arles 8 35 77,933

Total. . 27 cantons, 109 communes, 359,473 habit.

Service du Trésor public. — 1 receveur* général et 1 payeur (rendant à Marseille) , 2 recev. p. t. j. c. s 8 percept. d'arr. — 1 payeur des réfugiés égyptiens à Marseille.

Contributions directes. — 1 direct, (à Marseille) et 1 inspect.

Domaines et Enregistrement.— 1 directeur (à Marseille) ; 2 inspecteurs, 2 vérificateurs.

Hypothèques. — 3 -conservateurs dans les ch.-l. d'arr. comm.

Douanes. — 1 directeur à Marseille.

Contributions indirectes. — 1 directeur (à Marseille), 2 direct, d'arrond.; 5 receveurs entreposeurs.

Tabacs. — Une manufacture royale de tabacs à Marseille , un magasin de tabac en Jeu à Aix.

Forêts. — Le départ, fait partie du 36^e arrond. forestier, dont le ch-1. est Aix.-

Ponts-et-Chaussées. — Le département finit partie de la 6^e inspection, dont le chef-lieu est Avignon. — Il y a 2 ingénieurs en chef en résidence à Marseille et à Arles. Celui d'Arles est chargé de la surveillance du canal d'Arles à Bouc et Tarascon.

Urines.— Le dép. fait partie du 14^e arrond. et de la 4^e div., dont le chef-lieu est Saint-Etienne. — 1 ingénieur des mines réside à Marseille. '

Cadaastre. — 1 géomètre en chef à Marseille.

Monnaies.. — Marseille possède un hôtel des monnaies , dont la marque est une lettre A entrelacée dans un M. Depuis l'établissement du système décimal jusqu'au 1^{er} janvier 1832, les espèces d'argent qui y ont été fabriquées enlèvent à la somme de 67,508,022 franc*.

Loterie. — Les bénéfices de l'administration de la loterie sur les mises effectuées dans le département présentent (pour 1831 comparé à 1830) une augmentation de 73,125 fr.

Santé publique. — Il y a à Marseille un conseil de salubrité et administration de la santé publique , un port pour la quarantaine des navires , et un lazaret, le pins beau de l'Europe. — Il existe en outre des commissions sanitaires à Arles , Cassis , Martigues et la Ciotat.

Haras. — Le département f\$À\$ partie du 6e arrondissement de concours pour les courses de chevaux « dont le chef-lieu est Arles. — Il y a à Arles un dépôt royal où se trouvent 37 étalons.

Militaire. — Marseille est le chef-lieu de la 8e division militaire , qui comprend les départements des Basses- Alpes , de Vaucluse , des Bouches-du-Rhône et du Var. — Il y a à Marseille 1 lieutenant général commandant la division , 1 maréchal de camp commandant le département , 1 intendant militaire et 3 sous-intendants. — Le département renferme 4 forts : fort Notre-Dame , fort Saint-Nicolas-de-Marseille, fort- Saint-Jean , et château d'If. Le dépôt de recrutement est à Biette. — Marseille est le chef-lieu de la 16e légion de gendarmerie , qui se compose des compagnies départementales des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et du Var. — Il y a à Marseille 1 raffinerie royale de salpêtre et à Saint- Chamas une poudrerie royale.

Maritime. — Il y a dans le département : 1 commissaire de marine (à Marseille) , — 3 sous-commissaires (à Arles, Martigues et la Ciotat), — 3 trésoriers des invalides (à Arles, la Ciotat et Marseille) , — 4 Ecoles d'hydrographie (à Arles , la Ciotat , Marseille et Martigues.

Judiciaire. — Le département possède à Aix une cour royale qui embrasse dans son ressort les Basses- Alpes, les Bouches-du- Rhône et le Var, — il y a 3 tribunaux de 1re instance : à Aix , Marseille (3 chambres), Tarascon; et 5 tribunaux de commerce: à Aix, Arles, la Ciotat, Marseille et Tarascon.

Religieuse.— Culte catholique.—* Le département (2e et 3e ar-

SM

j-u— J=g=ae ■ ■ ■ geasggMaMaegaBea—eaewB—

fundisaemcnt, Aix et Arles) possède an areberéebé érigé dans le itie siècle, dont le siège est à AU, et qui a pour snflfragants lus é\ ée-bés de Marseille , Fréjns , Digne , Gap , Ajaccio.

Le département (2e et 3e arrondissements) forme l'arrondisse-méat an diocèse d'Aix. — Il existe à Aix : — un séminaire diocésain qui compte 50 élèves, — uuc école secondaire ecclésiastique. ~ Le département (arrondissements d'Aix et d'Arles) renferme 10 «ores de lre classe, tl de 2e , 93 succursales et 23 vicariats. — 11 j existe 6 congrégations religieuses de femmes.

L'arrondissement de Mar>cillc forme le diocèse d'un évêché érigé dans les premiers siècles, suffragant de P nrchevécbé d'Aix , et dont le siège e>t à Marseille. — Il existe à Marseille : — un sémiuaire dio-césain qui compte 70 élèves ; — une école secondaire eclrésêtsrique. — L'arrondissement renferme 8 cures de première classe , 2 de deuxième, 50 succursales et 15 vicariats. — Il y existe «Je» frères des écoles chrétiennes, et 8 congrégations religieuses de femmes.

(I ex»»te en outre à Marseille une Eglise du rit grée.

Culte protestant. — Les réformés du département ont à Marseille ene église consistons le divi&ce en 2 sections, desservies par 3 pas-teirrs, rési&tnt à Marseille et à Mouriès; — Aix a une maison de prières. — Le département renferme une société biblique et une des traités religieux. — Les écoles protestantes y sont au nombre de spaatre.

Culte i*:f — 11 y a à Marseille une synagogue consistoriale avec ■a grand rabbin et 1 rabbin communal.

Universitaire. — Le département possède une académie de runi-rerhité dont le chef-lieu est à Aix, et qui comprend dans son ressort les Bouches-du- Rhône, les Basses-Alpes , le Var et l'Ile de Corse.

instruction publique. — Il y a dans le département : à Aix une faculté de théologie, une faculté de droit, une école secondaire de médecine à Marseille, Et un collège royal de première classe à Stosctlte, fréquenté par 327 élèves;— 3 collèges : à Aix, à Arles, à Tarascon;— 2 écoles modèles primaires : 1 à Aix, 1 à Marseille. — Le nombre des écoles primaires du département est de 510, qui sont fréquentées par 18,227 élèves, dont 11,174 garçons et 7,053 filles. — Les communes privées d'écoles sont au nombre de 21.

Société* savantes, etc. — Le département possède : à Marseille : une Académie royale des Sciences, Lettres et Arts, une Société de Statistique, une Société royale de Médecine, une Société*cadern>que de Médecine, une Société" de Pharmacie, un Athénée, «ne Société des Amateurs de Musique, un Conseil d'Agriculture M «■ Cabinet a* Histoire Satinette, un Musée de Tableaux et d'Antiquités, un Observatoire, un Jardin de Naturalisation, un Jardin Aaimnique, un tferbier dépa* temental complet, des Ecoles d'Accouement, de Dessin, de Musique, de Chimie de Géométrie, etc., et une institution de S'wds- Muets. — A Aix: une Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, une Société de Statistique, un Cabinet d'histoire Naturelle, un Musée de Tableaux et d'Antiquités, une Ecole de Dessin. — A Arles : un Musée et un Jardin des Plantes, une Ecole de Dessin.

POYUULTIOV.

D'après le dernier recensement officiel, elle est de 359,473 h. et fournit annuellement à l'armée 831 jeunes soldats.

Le mouvement en 1830 a été de,

Mariages. 2,824

Naissances. Masculins. Féminins.

Basants légitimes 5,563 — 5,142 | - - „-,

- nSurcls. 528 - 502 i ToUl ,l»733

Jticéi. 6,234 - 5,606 Total 11,890

OABJ» WATIOWAJLT.

Le nombre des citoyens inscrits est de 63,550 Dont: 22,060
contrôle de réserve.

41,4t)0 contrôle de service ordinaire.

Ces derniers sont répartis ainsi qu'il suit : 40,020 infanterie.

132 cavalerie. x 260 artillerie.

160 sapeurs-pompier*.

On en compte : armés 1 1,246; équipés 6,132; habillés 6,747.

21,550 sont susceptibles d'être mobilisés. Ainsi, sur 1,000 individus de la population générale, 180 sont inscrits au registre-matricule, et 60 dans ce nombre sont mobilisables; sur 100 individus inscrits sur le registre-matricule, 64 •Mi soumis au service ordinaire, et 36 appartiennent à la réserve. Les arsenaux de l'État ont délivré à la garde nationale 19,055 finit», 104 mousquetons, 12 canons, et un asscx grand nombre •V pistolets , sabres, etc.

L'organisation de la garde nationale m été suspendue dans 4

IMPOTS S

Le département a payé à l'État (ea 1881) :

Contributions directes 4,072,945 £46*.

Enregistrement» timbre «t domaines 3,094,443 22

Douanes et sels 31,813,063 06

Boissons , droits divers , tabacs et poudres. . . 3^333,006 4§

Postes 866,806 fl

Produit des coupes de bois. 111 68

Loterie . . . v 460,034 60 ,

Bénéfices de la fabrication des monnaies. . . '32,760 56

Produits divers 12t,281 78

Total 39,262,854 f. 19 c,

Il a reçu du trésor 23,540,186 f. 65 c, dans lesquels figurent:

La dette publique et les dotations pour 1,790.126 f. 88 c.

Les dépenses du ministère de la justice 2.93,215 48

de l'instruction publique et des cultes. 349,568 36

de l'intérieur 110,771 62 *

du commerce et des travaux publics. . 1,723,236 72

de la guerre - 0,748,401 7»

delà marine 1,610 66

des finances 304,016 66 »

Les frais de régie et de perception des impôts. . 2,604,654 36

Remboursera., restitut. , non valeurs et primes. 8,022,594 15

Total 25,540,186 65 e.

Ces deux sommes totales de paiements et de recettes ne présentent à peu de variations près le mouvement annuel des impôts et des recettes, le département, déduction faite du produit des douanes, reçoit, en raison de sa position maritime, 12,009,305 t. 54 c. de plus qu'il ne paie, somme énorme et qui ne peut que contribuer beaucoup à la prospérité de son commerce et au développement de son industrie.

Binômes ikbfahzmxmtauf.

Elles s'élèvent (en 1831) à 504,511 f. 30 c. Savoir : Dep. fixes: traitements, abonnements, etc. 1 184,968 f. 34 c. Dép. variables : loyers, réparations, encouragements, secours, etc 385,512 f. 06 c.

Dans cette dernière somme figurent pour

43,300 f. 05 c. les prisons départementales, - <•

111,532 f. 03 c. les enfants trouvés.

Les secours accordés par l'Etat pour grêle, incendie, épizootie, etc., sont de 4,210 f. 00 c. »

Les fonds consacrés au cadastre s'élèvent à . . . 33,754 f. 46 c. Les dépenses des cours et tribunaux sont de . . . 257,406 f. 00 c. II Les avances de justice avancées par l'État de 34,036 f. 12 c.

Statistique du département des Bouches-du-Rhône, par J. E. Michel (d'Eyguières); in-8. Paris, 1802.

Statistique des Bouches-du-Rhône, par Peuchet et Cabanis in-4. Paris, 1811.

Statistique du département des Bouches-du-Rhône, par le comte de Villeneuve; 4 vol. in-4. et atlas. Marseille, 1823-1828.

Essais historiques sur le Patiment de Provence , par Prosper Cas-
basse; 3 vol. in-8. Paris, 1820.

Histoire de 'Provence , par M. 3. B. L. D. V. B ..d. ; 2 vol. us -6.
Marseille, 1830.

Dictionnaire historique et t(pn graphique de la Provence, par E.
Garcin ; in-8. Draguignan , 1833.

Tournée ea Provence en 182d, par Pascbond (Ann. des F*r. 1820)

Mémoire sur lu Camargue , par Rivière ; in-8. Paris , 1826.

L'Ami dn Bien, par Toulouzan; ouvrage périodssjBM *■"•. Mar-
seille ,1827.-

Ann air s provençales d' Agriculture pratique , etc. , par Te«Jo««
aan; in-8. Marseille, 1828 à 1830.

Mémoire sur l'ancienne cité d'Aix t par Fauria Saint-Vincent : io-
8. Paris.

Aix ancien et moderne , etc. , in-8. Ai* , 1833.

Notice sur i' ancienne université d'Aix , par Henricy ; in-8. Ais ,

Notice sur la Bibliothèque d'Aix, précédée d'nn Essai sur l'His-
toire littéraire de cette ville , etc. , par E. Rouard , bibliothécaire ,in-
8. Aix, 1831.

Recueil de Mémoires , etc. , lus dans la Société des Am 's des
Sciences, Lettres, Agriculture et Arts d'Aix,- in 8. Aix , 1819-1823

A. HUGO

Ou SêuseHl ckn MXLoYC , éditror, pUce de ta Bmimt, ver de*
Fin>*-S. -Ttoait , t)

Pari*. — imprimerie et Foaétrie de laaawvx et Comp-, rne des Prasy^Boergeois-Saint-Micuel , m. %

Département des Boucheft-du-Rhêae^

MARSEILLE

Haa^ilu, te plu* important de nos ports de commerce, sur 1* Méditerranée, chef-lieu de préfecture, siège, d'un évfêbé, est a *1* kilomètre» (environ, 204 l) tlediatsmoe légele, S.-K. de Pari». Oo paie 103 poètes 1/4. — PaoarVfspae de étaler aooéee, la population de cette Tilfe Vest *eeruè de 29,000 habitants. Elle était de ffo,OO*en 1828, .aujourd'hui elle s'élève à 145,11\$. Son commerce «acquis aussi uoe importance toujours pro- .gresaiue; cet accroissement de prospérité est dû. entre «Attea eamee » « 1» ooaquête al à roeeupatioo d'Alger.

tfatseifle est celle des cités françaises dont Phratoire certaine remonte à une pt us haute antiquité- — Une colonie d'aventurier* phocéens débarqua , 600 ans avant l'ère chrétienne» sur te territoire marseillais, qui appartenait eJore à la tribu des Ceites-Lygten», dont le chef, Noonus, aoeueiUrt favorablement la peuplade greeque, et fui permit de se fixer à Marseille. La, les Grecs retrouvèrent une terre en harmonie avec leurs goûts , leurs habitudes, leurs mœurs. La colonie prospéra bien* tôt au point qu'elle excita t'envie des aborigènes ; ils ta méditèrent l'extermination, mais ce projet fui beudejeué. Grecs d'origine, les Marseillais •root en Franee une nouvelle Thesaalie, avec ses son culte % set bois saérés, sa langue harmonieuse : néanmoins, dans la suite ce caractère primitif Vaffajbnt i proportion des agrandissements de la colonie. — Peu à peu la ville s'embellit et se fortifia. — Elle résista, au» attaquée dea

Carthaginois jalon* de son •oontmeroe, et, pendant eette guerre qui fui long**, te» importa née , loin de déchoir» augmenta. La colonie devint métropole; Marseille, alors MmssiHa, fonda Afc*a ^Nice}t Jntipolts (Antibes), OthaHita (la Ciolet), Jgatha (Ajj'le), et d'autres villes qui n'existent plus aujourd'hui Les Athéniens , jaloux aussi de sa prospérité, l' Attaquèrent avec quelques succès) mais vaincus pa* Philippe à Chéronée , ils perdirent toute prépondérance, et Mar-seille augmenta en puissance. Sa situation, to* port \$uperhe , la nature ingrate de son territoire» le génie de ses habitants, tout en fai-sait nécessairement une ville maritime et commerciale. Deux de ^% citoyens, Pythéae et Eu tuy mines, accrurent sa réputa* tîo» par lei-tra voyagea de découverte». — Au m9 siècle «vaut Jésus Cbmt, Mar-seille était l'Athènes des Gaules , vue eité modèle de sageese et de bonne administra* tion, même au témoignage de Cicéron. — Son gouvernement était républicain; six cents sénateurs t'adminisg aient Elle s'allia avec Rome ; rivale comme elle des Irthaginois, et s'oppo-sa, mais inutilement, à invasion d'Anoibai. Sue eut péri alors si An-nibal eut été vainque** aie Rome. —Plus tard, les Cimbres, les Teu-ton», les Ambrons la menaçaient d'une ruine imminente, lorsqu'ils furent taillés en pièces par Ma ri us. — : La ruine cleTyr par Alexandre, celle de Carthage et de Corinthe par Jea Romains, débar-rassèrent le commerce de Marseille de concurrences dangereuses. — Elle avait atteint le comble de la prospérité» lorsqu'elle prit parti pour Pompée contre César, Celui-ci. vainqueur, punit sévèrement Marseille; il ne lui laissa qu'une ombre de liberté, et loi 6tn son com-merce et ses colonies. — La perte de toute puissance effective, de toute influence politique, fit tomber peu à peu Marseille

dans l'obscurité, et elfe y resta long-temps.-»- Redevenu* répu-blique indépendante sous Ta protection romaine, elle releva son commerce et acquit une nouvelle célébrité par ses écoles. Le chris-tianisme s'y établit dès le principe, et excita une ardente ferveur

chex ce peuple toujours exalté. — En 483, Marseille résista aux attaques des Visigoths , mais plus tard ils s'en emparèrent et la saccagèrent ; elle fut ensuite" dévastée par les Bourguignons, par les Ostrogoths , puis par Clévis , qui, de 686 à 588, ravagea toute la Provence. En 735, les Sarrasins, s'étançant de l'Espagne » s'emparèrent de Marseille et la bouleversèrent de fond en comble. Tout ce qui lui restait de monuments antiques disparut alors. — Les croisades donnèrent une nouvelle activité à son commerce. — A cette époque » la ville se composait de deux parties bien distinctes; la ville basse située entre le port et la mer, la ville haute, au delà du port; cette division dura jusqu'en 1348. — Marseille, depuis 1237, appartenait aux comtes de Provence. Elle fut prise et saccagée en 1423 par Alphonse d'Arratfpa , et se releva avec l'assistance du roi de France. — Sou» le

gouvernement du bon roi René, qui mourut en 1480, (arseille revit des jours prospères, et acquit une grande réputation par ses manufactures de savon, ses verreries, ses tanneries et ses pelleteries..— Le successeur de René, Charles III, venant a mourir sans postérité» Marseille et son territoire tombèrent au pouvoir de Louis XI » et firent dès-lors partie du royaume de France* — En 1524, la ville fut inutilement assiégée par le connétable de Bourbon. — Trois ans après, Charles- Quint échoua pareillement devant Marseille* — En 1630 » la peste (qui s'était déjà, montrée plusieurs fois) enleva une moitié des habitants.— En 1580, Marseille avait 72,000 habitants., population excessive pour l'étendue de la ville, que resserrait une forte enceinte de murs, percée de quatre portes. Ce défaut d'espace contribuait a la fréquence et a l'intensité des pestes, qui la désolaient, -^ Marseille avait conservé des franchises qui lui furent ôtées par Louis XIV : à cette occasion elle se révolta contre l'autorité souveraine, résista long-temps » quo* la conduite de rhéroïque Nioselle, et ne fut soumise , en 1660 , que par la force. — Pendant ce temps, Pugei devenait le génie restaurateur de Marseille* — Jusqua

l'époque de sa mort, en 1694, ce Michel-Ange français , l'homme le plus insigne que Marseille ait produit, employa ses talents à faire de sa ville natale une ville presque nouvelle : des améliorations de tout genre furent exécutées alors. — En 1620-21, la peste fut de nouveau apportée du Levant ; plus terrible que jamais , elle força cette ville infortunée à lui donner le nom de (itxmtfe- Peste. Marseille fut alors en proie aux scènes les plus effroyables, mais elle fut témoin des actes de couraage et d'humanité les plus héroïques. L'évêque de BeT-zunce, le chevalier Rose, le commandant Laogeron et plusieurs citoyens acquirent des droits à une éternelle reconnaissance. — La population de la ville était de 90,000 habit.; il en périt 40,000, Le fléau moissonna 10,000 victimes dans la campagne environnante. — Après un tel désastre , Marseille languit long- temps ; elle portait de nouveau sa prospérité au plus haut degré , lorsque la révolution éclata. Marseille y prit part presque aussitôt que Paris même, et, pendant toute cette période, se montra tour à tour turbulente, frivole et sanguinaire, tour à

tour montagnarde et girondine. Elle languit sous l'empire, dont elle souhaitait la chute, et ne reprit sa prospérité que lorsqu'elle put jouir à la fois des bienfaits de la tranquillité intérieure et de la paix extérieure.

&AWGAGE.

Le patois provençal est l'ancienne langue romane, idiome riche, harmonieux et littéraire, sur laquelle les excellentes recherches de M. Ray noua rd n'ont rien laissé à dire aux écrivains qui viennent après lui. — Nous reparlerons de la grâce et des richesses de la langue des troubadours en nous occupant d'un autre des trois départements provençaux , et nous nous bornerons à rap • peler ici, d'après Millin, observateur instruit non moins

Sue spirituel, la façon dont la plupart des habitants du département qui n'ont eu l'occasion d'étudier le français que dans leur pays se servent de la langue nationale.

Millin , dans son voyage, rapporte les dialogues semifrçais, semi-provençaux, qu'il y eut occasion d'entendre. « Combien y a-t-il , dit un voyageur à un .de ses compagnons de voyage, que vous manquez de Marseille?

— Trois semaines , i ai été en Avignon , du depuis , à Beaucaire et je vas a Arles. — Comme vous voilà fait!

— On m'a marché dessus , et mon habit est tout péri. — Vous étiez indisposé lorsque je vous vis à Marseille ? — J'ai eu en effet la rhume, et j'ai mouché pendant trois semaines : outre cela, j'avais la joue enfle. — Et madame votre espouse ? — Elle est encore malade , elle espère la fièvre : mais j'ai fait une consulte de médecins, et ils assurent que si je lui donne encore le Quinine et trois purges, je risque qu'elle guérisse bientôt. > Le même voyageur, s'adressa nt à une dame embarquée sur le même bateau : «Vous avez là, madame, une jolie petite fille, elle vous ressemble beaucoup. — Oui, monsieur, chacun dit qu'elfe me donne de l'air. — En avez-vous d'autres? — Hélas oui! j'ai encore deux filles et un e/ifiant. — Est-il avancé? — Quoiqu'il n'ait que douze ans

d'âge , il sait déjà bien la chiffre : mais c'est un démon , au plus ou lui défend une chose, au plus il la fait , etc. Quant aux modifications qu'a subies la langue des troubadours pour devenir le patois des Provençaux , nous les ferons suffisamment connaître en indiquant quelques-uns des proverbes en usage dans le département. On y trouve souvent une caustique originalité. — Panjresc, proun fillos e boues verd, mettoun leou Vhoustaou en désert. Du pain frais, beaucoup de filles et du bois vert, mettent bientôt la maison au désert. — Dé clans, d'armos e d'amours, per un p/ési millo doulours.

S'occuper de chiens, d'armes et d'amour, pour un plaisir mille dou-
 leurs. — Quévoou en toutos peyros soun couteou amoula , en tou
 roumavagi sa Jremo mena , e en toutos aygues soun chivaou abeou-
 rar, oou hou de l'an n'a qu'un couteto, une putan e un haridello. Ce-
 lui qui aiguise sa lame sur toutes Jes pierres , qui conduit sa femme
 à toutes les foires et fait boire son cheval à tous les ruisseaux, au
 bout de l'an n'a qu'un mauvais couteau , une femme de mauvaise vie
 et une haridelle. — Les expressions proverbiales relatives aux
 femmes ne respirent pas toujours cette antique galanterie dont la
 Provence a été le séjour : mais les hommes qui se plaignent des
 femmes sont en général ceux qui les aiment le plus. Les Provençaux
 disent , il est vrai , que , se n'eiro pas /et jremos, nés homes se rien
 (Cours maou lipas. S'il n'y avait pas de femmes, les hommes seraient
 des ours mal léchés. Mais ils disent aussi, que perde sa jremo, ence
 quienze êoou , es grand dqoumagi de Cargcn. Qui perd sa femme et
 quinze sous , la plus grande perte , c'est l'argent. — Enfin , celui qui
 a fait Le proverbe suivant n'avait pas à se louer du mariage : Dons
 bouen jours a l'houmé su terro , quand pren mouillé e quand tenter-
 ro. L'homme a deux bons jours sur terre, quand il prend une femme
 et quand il l'enterre. — 11 est vrai que celui qui suit ne prouve pas
 que les femmes aient plus à se louer de leurs maris : Si uno marlasso
 venté veouse, sérié grosso. Si une merluche devenait vluve , elle
 engraisserait.

MOTES BIOGRAPHIQUES

Dans le grand nombre d'hommes distingués qu'a produits la Pro-
 vence, le département des Bouches- du-Rhône réclame la plus
 grande part. Voici quelques-uns des noms qui méritent d'être cités
 parmi les hommes d'une époque antérieure à la nôtre. Pour les énu-

mérer nous suivrons l'ordre alphabétique. — Adansoh , naturaliste célèbre ; Barthélémy , auteur du Voyage d'Amochants ; Bouche, géographe; Brueys, auteur dramatique; Camprat, compositeur et maître de musique ; Adam de Crapohjte , ingénieur distingué ; le comte de For a. h, amiral et grand homme de guerre; Pierre D'HoxiER , gé-néalogiste célèbre; Honoré d'URPR , auteur de Y J tirée ; Lananon , naturaliste, massacré par les sauvages, daus le voyage de Lapeyrouse; Dumarsais, grammairien ; Mascaro* , célèbre prédicateur ; MA4sii.u>ir , grand orateur chrétien ; Mirabeau, traducteur du Tasse ; le maréchal Du Me y ; Nostradakus, médecin. et astrologue fameux dans le xvi* siècle; Pétrowe, écrivain latin , auteur d'une satire célèbre sur les mesura des empereurs; Chartes Petssonwei. , consul en Orient, et un des écrivains qui ont fait mieux connaître ce pays ; Pierre Puget, an de nos grands sculpteurs; le bailli de Suffre*, illustre amiral, la . terreur des Anglais dans l'Inde; Tourxefort, célèbre botaniste; Vahloo, peiutre qui a joui d'une grande réputation; Vauteïïargurs, philosophe profond et grand écrivain, etc.

Parmi nos contemporains , l'ordre alphabétique nous présente d'abord: D'Abiitcourt , comédien célèbre; Ah toiceli,b , membre distingué de la Conveution; Barbaroux, un des orateurs remarquables de la Gironde ; Barthélémy , auteur de la Némésu, célèbre, comme poète populaire, par sa verre et son énergie (afin de ne pas désunir deux noms qui se trouvent toujours ensemble, nous nous bâtons de citer aussi le poète Méry); Bruguieres dr Sorsum, enlevé trop tôt aux lettres qu'il cultivait avec succès; Prosper Cabasse , auteur d' Estais historiques sur le parlement de Proremee; Capefigue, jeune littérateur qui a obtenu trois couru nés à l'académie des Inscriptions-et-Belles-Lettres; Chabert, lieutenant général ; Cbampein , compositeur , auteur de la Mélomane et d'autres o|>éras agréables; les demoiselles Clary, dont l'une a été reine d'Espagne (Julie, femme de Joseph Napoléon), et l'autre est encore reine du Suède et de

Norwège (Eugéuio- Bemardime- Désirée, mariée à Bernadotte) ; ("owsTAirriH , peintre paysagiste , et son fils qui est peut-être aujourd'hui le premier des peintres sur porcelaine; Dagnak, paysagiste distingué, dont les tableaux ont toujours été bien accueillis aux grandes expositions de notre musée; Dacmier, simple vitrier, qui s'e»t fait un nom par une disposition naturelle pour la poésie; Della-Maria, compositeur estimé; Domergue, habile grammairien; Doraxge, jeune poète de talent, mort à vingt-cinq ans; Emeric-Dayid, savant distingué , membre de l'académie des Inscriptions-et-Belles-Lettres; D'Ehtreasteaux , navigateur habile, qui eut l'honneur d'être chargé de l'expédition envoyée à la recherche de Lapeyrouse ; Esméhard , auteur d'un poème sur Ja Navigation. qui obtint sous l'empire de grands éloges et de rives critiques; EsrsRCiEUX, sculpteur remarquable; Kyries, voyageur et géographe instruit; Fauris de SAIirr-Vuiciirr , counu pur ses recherches numismatiqiies; FoRBiif t peintre , directeur du musée royal; Gavtbeaume, amiral; Garcht - de - Tassy , orientaliste; Gardaitke, général et ambassadeur en Perse; Gasfariv, représentant du peuple, qui eut. le bon esprit, au siège de Toulon, de reconnaître et d'appuyer les talents du jeune Bonaparte; Ga- YAUDAir , acteur célèbre; Grahét, grand peintre dans un genre qui offre peu de ressources ; Victor Hugues , commissaire dn gouvernement dans nos colonies américaines , et celui qui les défendit le plus courageusement ; Isoard, cardinal ; Jaubert, voyageur et orientaliste, qui a introduit le premier en France les chèvres qui produisent leprécienx duvet de cachemire; Lawtibr, auteur dn Voyage d'Amienor; MIGHET, autrefois littérateur distingué, nnjourdVbni homme politique; Mioixia, général qui eut part asm succès des premières campagnes d'Italie; Pastobsy, membre de l'Institut, ministre d'état , savant distingué ; AméJee Pjchot, littérateur, traducteur de lord Byron , historien du dernier des Stnarts ; Portalis, ex-ministre , pair de France ; RxrifAUD , orientaliste; Charles de RÉmusat, auteur distingué, que la politique a enlevé à la littérature; Roux, méde-

cin célèbre; le comte bnstov, ancien ministre; Somis, lieutenant général: Tmms, historien et littérateur, qui déjà , avant d'être ministre, jouissait d'une grande réputation ; Tomho-Lebrew , peintre , élève de David , exécuté par suite d'une conspiration contre le premier consul, etc. , etc.

TOFOai

Situati oir. — Marseille est située au fond d'une petite baie , au pied d'un bassin semi-circulaire qui, du bord delà mer, s'exhausse graduellement vers sa circonférence et a jusqu'à 3,000 pieds de hauteur sur plusieurs points ; cette disposition du terrain donne à la ville une exposition fort agréable. L'ancienne ville est à gauche du port et couvre une surface très inégale; la nouvelle s'étend sur l'autre côté et dans le prolongement du port, et s'appuie au

PRANCR PfTTORKSQLE

yvv/r tf/ss t '/*<>J9

Ssr. >/,,</

PRAKrCK PITTOKESÇrR

c/<>r/*<r f/<: i ', i vHwW rr {//•/&/ .

FRANCE P1TTToRESQUB, — MARSEILLE

mamelon qui porte le fort de la Gard*. — Marseille présente la forme d'un fer à cheval, dont le creux est dessiné par le port. Elle est divisée en deux parties égales, dans le sens Est et Ouest par le port, la rue Cemebière et les allées de Meilhan; et, dans l'autre sens, elle est traversée en droite ligne par la route d'Aix, le Grand- Cours et la rue de Rome.— Le site est aussi ravissant sous le rapport pittoresque qu'avantageux sous celui du commerce: le ciel, la terre , la mer , la latitude , tout contribue à embellir , à enrichir cette ville for-

tunée , pour laquelle les hommes ont fait beaucoup , mais bien moins encore que la nature.

EjfcitiTTES succkmivis. — La première enceinte dut être fort circonscrite quand la ville ne se composait que des buttes d'une peuplade de pêcheurs, et même plus tard encore, quand une petite colonie y ajouta' quelques constructions nouvelle*. Cette enceinte augmenta rapidement avec la population , et, au temps de César, elle comprenait presque tout le terrain de la ville- vieille d'aujourd'hui , et une partie de la plage que la mer a submergée depuis, m Marseille y dit César, est baignée par la mer de trois côtés, et n'est accessible par terre que par le quatrième. » Cette partie surtout était couverte par des fortifications qui , plusieurs fois démantelées, furent réédifiées en l'an 800. — Marseille fut long-temps divisée en ville hante et ville basse. Un remj»art les séparait; une seule porte leur servait de communication . En 1310 les anciennes murailles furent démolies , et une nouvelle enceinte lin peu plus étendue fut tracée. Celle-ci entoura complètement la yille, même du coté du port , et fut percée de quatre portes auxquelles , par la suite , ou en ajouta deux autres. Le rempart du port était percé d'un grand nombre d'ouvertures qu'on appelait • las grottes, et qui servaient à l'introduction des marchandises dans la ville. Chaque soir on fermait ces grottes avec des grilles de fer.— -Jusqu'en t6tf6 la ville proprement dite fut ainsi enclose) trop resserrée, elle n'offrait encore qu'un amas confus et infect de maisons, mais à cette époque une nouvelle circonscription fut tracée, elle embrassa les deux côtés du port, l'espace qui se trouve dans son prolongement, et entoura ainsi tous les quartiers dont la ville s'était agrandie. L'ancien rempart fut abattu en grande partie, le quai fut déblayé, et les murailles extérieures furent percées de onae portes. — Dans cette enceinte restait un vaste et sombre arsenal; sa démolition, en 1781 , permit à la ville de s'enrichir du quartier de Rive-Basse, et des nombreux établissements r' te couvrent.

Le théâtre est de ce nombre. — Enfin les remparts Marseille étaient devenus sans utilité ; la démolition en fut ordonnée en 1800, et sur leur emplacement s'élevèrent les boulevards actuels avec leur double rangée d'arbres. Mais aujourd'hui ces boulevards ont déjà cessé de circonscrire la ville ; elle s'étend au-delà sous le nom de faubourg , et sa surface est encore trop petite pour sa population.

Port, -r- La nature presque seule en a fait les frais , c'est elle qui m'a creusé ce superbe bassin de forme ovale où 1200 navires peuvent trouver place ; mais il n'a pas assez de profondeur que pour les navires de 600 tonneaux, et, malgré son étendue, telle est la quantité des navires qui »y pressent que souvent l'encombrement gêne beaucoup le déchargement, ou l'entrée et la sortie des bâtiments. — Marseille aurait grand besoin de nouveaux bassins , qui sont, il est vrai, peu faciles à établir , à cause du défaut d'espace. 11 serait aussi à désirer que l'eau du port fût plus facilement renouvelée ; le flux et reflux des marées est si peu sensible , et la quantité d'immondices versées par les navires et surtout par la ville est si considérable qu'il est réellement quelquefois une espèce de cloaque d'où, sous une atmosphère brûlante, s'élèvent de dantesques exhalaisons. — L'encombrement est plus sensible encore sur les quais, qui tous manquent de largeur, que dans le port. 11» sont toujours obstrués par des marchandises de toute espèce et par la foule pressée , qui se bâte lentement au milieu d'embarras multipliés.— Le port offre deux parties distinctes nommées le Commerce et la Boutique. La ligne qui coupe ces deux côtés de l'ellipse fait face à la rue Canabiero; sur ce point se trouve un assemblage confus de marchandises qui débarquent, de ballots qui se heurtent , de produits indigènes qu'on exporte , etc. — Le côté gauche du bassin , qu'on appelle la Rive-Neuve (ou le Commerce), offre d'abord une aire immense où des milliers de bras sont occupés à vanner le blé. La machine à moudre se présente ensuite , puis le canal et ses magasins , vastes succur-

sales des quais, du port, où s'amoncellent les |»roduits des colonies. Plus loiu c'est la place au* Huiles, dont le sol ombrageux exhale l'odeur la plus nauséabonde; elle est peuplée des jaugeurs du commerce : on la traverse pour aller aux chantiers de construction , large place en talus , où > 'agitent les charpentiers ,. les calfata, tout ce qui tient à l'architecture na- ~ vale et qu'on nomme en provençal la mis trame. — Des amas de potasse, de soude, de savons, de barriques d'huile et d'ossements d'animaux , se trouvent à l'extrémité de la Rive-Neuve. — En face de ce poiut, sur l'autre rive (la Boutique) y est le bureau de tante, de la consigne , et le marché aux poissons s puis de nombreux cafés ouverts aux marins. En revenant vers la Canebière, on s'aperçoit du perfectionnement graduel de la civilisation, on passe devant Yk6tel-de-»ille , on s'arrête devant le grand magasin d'estampes de

Ruspini , et on arrive au bazar, vrai passage parisien , abrité du vent par son exposition, du soleil par ses tentes; de la pluie et du froid par la latitude du lieu. — Des libraires , des magasins d'optique, d'horlogerie, de quincailleries, et surtout de chapellerie; voilà en gros ce que présente la rive droite du port. A cette variété d'objets, de magasins et de boutiques , joignez les costume* bizarres et pittoresques de taot de nations réunies. Américains, Africains, Grecs,. Levantins, Espagnols, Italiens, etc., leur dialectes divers, le concours de la population marseillaise; et le soir, les sérénades sur les navires et l'affluence des grisettes qui se promènent animées par la coquetterie et par le plaisir ; les éclats de voix des femmes du marché, le gros rire des marins, les cris confus," les bruits les pins extraordinaires, et vous n'aurez encore

zu'nne pâle idée de l'aspect étrange et vivant que présente le port e Marseille.

Rues. — Les deux villes qui forment Marseille sont totalement dissemblables — l'une, vieille et laide, souffre non-seulement de toutes les infirmités inhérentes à la vieillesse, mais encore de beaucoup d'autres dont elle pourrait se guérir. Elle est aussi sale que triste et décrépite. Ses rues sont généralement percées à l'asard, confusément éparses sur un terrain ondulé ; plus ou moins étroites tortueuses, sombres et infectes, elles forment un labyrinthe difficile à parcourir, où la vue et l'odorat sont péniblement affectés. Cependant ces quartiers s'améliorent déjà , grâce aux soins de l'administration locale qui lutte avec courage et quelquefois avec bonheur contre des habitudes malheureusement aussi tenaces qu'elles sont blâmables. — La jeune ville est admirablement propre en comparaison de son aînée; mais la comparaison lui serait désavantageuse si elle s'établissait avec plusieurs de nos villes centrales ou septentrionales, et plus encore avec les grandes villes de plusieurs états voisins. — Quoi qu'il en soit la nouvelle Marseille est bien percée ; la plupart des rues y sont droites et larges , bien pavées et formées par des constructions aussi spacieuses que bien distribuées. De toutes ces rues, la plus belle est celle de la Canebière; c'est à la fois une rue superbe, un bazar, une place, une grande route et une promenade ; c'est le point central de la ville, la ligne de communication entre le port et le grand cours, et de jonction entre la vieille et la jeune Marseille.

FORTS ET EUS

Fort de Notre-Dame de la Garde. — Qui n'a fait le voyage de Chapelle et de Bachaumont, et ne se rappelle ce Gouvernement commode et beau * Où l'on ne voit, pour toute garde.

Qu'un Suisse avec sa hallebarde '

Peint sur la porte du château?

La montagne de la Garde est ainsi nommée de ce qu'en effet elle fut dès le vie siècle un poste d'observation; sur son sommet s'élevait une liante tour qui correspondait avec d'autres tours situées sur la côte jusqu'à Antibes, colonie marseillaise. Au xine siècle on bâtit à côté une chapelle . devenue fameuse par les pèlerins qu'elle attire; elle fut réédifiée en 1477. Cinquante ans après, François 1er fit enclore ces deux bâtiments dans le fort qu'on construisit alors sur la montagne. La chapelle est toujours en grande vénération, surtout parmi les marins; elle est tapissée d'exvoto et enrichie d'une foule d'offrandes , dont plusieurs viennent de hauts personnages. Il y a une statue de la Vierge que chaque année on descend dans la ville en grande solennité, à l'époque des processions de la Fête-Dieu. — Le fort est peu de chose, mais ce qui le rend digne de nombreuses visites, c'est le point de vue dont on y jouit sur la ville tout entière, la rade, les Iles, les campagnes marseillaises et le 'superbe amphithéâtre qui les enclôt. — On a élevé sur la route qui conduit au fort de la Garde , et ce long-temps avant qu'on ait songé à rendre à la colonne de la place | Vendôme son plus bel ornement, une colonne surmontée du buste de Napoléon.

Fort Sauct-Nicolas. — Il fut construit par Louis XIV mécontent des Marseillais qu'il venait de priver de leurs franchises. Il s'élève à l'entrée du port et est à demi ruiné. — Sur l'autre côté du port est le fort Saint-Jean , qui a remplacé le fort Babon.

La Tour carrée date du règne de René-le-Bon.

L'île du château d'If. — Cette Ile fut fortifiée , en 1529 , par ordre de François Ier. Le château a souvent servi de prison d'état. Son commandant a sous ses ordres les batteries établies sur les Iles Pomiguet et Ratoneau.

L'île Raton* au. — Le petit fort qui existe dans cette lie a été le théâtre d'une aventure assez singulière. En 1705, on comptait parmi le petit nombre de soldats qui en formaient la garnison, un brave invalide surnommé Franceeur. Il avait déjà donné quelques marques de dévotion; mais on le croyait guéri, et ses camarades vivaient avec lui sans méfiance à cet égard. Un jour l'imagination de Franceeur s'échauffa; il conçut le projet de devenir roi de l'île Roineau. Il se trouvait en sentinelle à la porte du donjon; il choisit le moment où la petite garnison étant sortie du fort pour aller chercher ses provisions accoutumées, il était resté seul. Il abaissa la herse du pont-levis, courut au magasin à poudre, chargea

le» «Mon», rangea toute la mousqueterie sur le» remparts et commença à tirer sur ses camarades répandus dans l'île, qui, tout effrayés, se réfugièrent dans le creux des rochers, et s'estimèrent ensuite heureux d'abandonner Tige à l'aide à un bâtiment, dont le patron, effrayé par le feu continu de l'invalide, ne se déterminait qu'avec peine à aller les chercher.

«Maître de toute l'île, dit un écrivain contemporain, Franceur se persuada facilement qu'il en était le souverain absolu. Par le fait, il ne dominait que sur les nombreux troupeaux de chèvres qu'on laissait paître dans cette lie; aussi disposait-il de leur vie au gré de son appétit. Mais il n'avait aucun moyen pour se procurer du pain et du vin... Quelques jours s'étaient écoulés sans [qu'on put aborder dans l'île, par le soin que Franceur prenait _ d'écarter tout ce qui lui paraissait suspect. Il remplissait seul toutes les fonctions militaires, sortait la nuit, un flambeau à la main, pour aller reconnaître tous les postes intérieurs et extérieurs, et faisait même feu pendant le jour sur la garnison du château d'If. De cette place on s'aperçut des fréquentes» sorties de l'invalide, et cette circonstance déterminait le duc de Villars, alors gouverneur de Marseille, à donner ordre à une compagnie d'aller le surprendre. Les soldats profitèrent du moment où

Fraocœur faisait sa ronde de nuit pour l'entourer et l'arrêter ; « Braves gens, s'écria- « t-il, ce sont les » droits de la guerre, c'est en règle { le roi de <• France est plus » puissant que moi; il a de bonnes troupes; je me « rends avec les honneurs de la guerre, je demande seulement « d'emporter mon havre-sac et ma pique.* — Cette capitulation fut accordée sans difficulté; il fut le lendemain conduit à la ville, dont il traversa les » rues dans l'attitude d'un triomphateur. On assigna pour palais au monarque déchu l'hôpital des insensés. Il en fut retiré un an après pour être envoyé à l'hôtel des Invalides. Depuis ce singulier événement le nom de roi de Butonieu est devenu à Marseille une expression proverbiale, pour désigner un homme dont les espérances* et les vœux sont hors de proportion avec les moyens. , . . . m .

Marseille, ville si antique, ne possède presque plus rien d'antique ; les inondations , les sièges et l'incendie ont nivelé le sol on s'élevèrent tant de lieux dévastés. Les » Maréchaux » ont complété eux-mêmes l'œuvre de dévastation. Après les » ravages d'un siège , après une démolition partielle ou moins générale, on a dû achever • r« les édifices publics pour reconstruire, avec les » ruines, les maisons des particuliers * ni lorsque l'esprit de conservation*

tion entra dans les usages, On n'y avait plus rien à conserver.

La porte Joliette est « une » antiquité romaine* , mais informe et vermoulue ; elle n'a pas été démolie entièrement parce qu'elle sert de bureau à l'octroi son nom lui vient, dit on, de Jules- César, C'est du nain » par cette patte qu'il entra dans » la ville , ainsi tant* en un instant des inscriptions et des bas-reliefs » que l'air de la mer et la tannée des fabriquées vint à l'ordre ont fait de* paraître. — On y montait encore l'anneau corrodé d'on pendait la herse qui se tenait devant l'entrée »

Le omte du Tarn*** s'élevait au Heu où se trouve maintenant le pont de l'Écluse*. Quelques constructions , appuyées sur les » débris

de «et édifée , setvcat d'atelier 4 nn tonnelier* Ce qui reste là d'évionesmeut reuiaia aent quesques arceaux dan» lea caves da la naaiann Modérée.

M arsénié a puasédé Jusque vue» la fia dn siècle dernier pinaseo-ra entre» débris resnatos. Leur rareté eut dn le» préserver d'une deetruntien total»; -mais il» ont disparu de nos jours ainsi que preaqwe ton» lea restas des édifice* dn moyen-âge.

ÎÊOUVnOSKTB CIVJUUST

Uoutil de la rnxrcTURft. — Ce n'était que la maison d'un simple particulier, assez riche, il est vrai* pour armer des vaisseaux contre l'Angleterre. La ville en a fait l'acquisition , ot cette maûton «st devenue le pied-à-terre de tous les grands personnage» qni passent à AéarscUlc — L'édifice occupe le fond d'noa cour 4 U est flanqué de deux terrasses qui forment ailes ; ses deux façade», sur la cour et sur le jardin, sont belle» et élégante». La disposition intérieure est parfaitement assortie à la destination de l'édifice.

HÔTKi.-DE-VfLLr.. — SUC plan proposé par lo Puget eût été adopté-* l*botel-de-villn serait le plus beau monument de Marseille. Dans l'état actuel, il ne satisfait pas tout-à-fait les connaisseurs* Sa façade , qui donne sur un, des quais, est ornée de bas-reliefs et de sculptures, mais elle a subi des mutilations; on y remarque surtout l'écusson des armes de Franc*, de la main dn Puget même, mais oui a souffert des modifications. Au-dessus dn premier étage est Jte ouste de Louis XI Y remplacé en 1823. — Une longue inscrip» tion latine , en l'honneur de Marseille « déooore aussi cette façade. — L*boicl-de-villc se compose de deux; parties «énerves par une roc, et commuuiquant par un pont élégant et léger placé a la hauteur du premier étage. — Un remarque le grand eenlier ou ee trouve la statu o de Libertat, et la salle du oonerll que décorent plusieurs bons tableaux.

Bounsc. — Elle occupe, sur le quai, le rec*de*ehau»sce de l'hôtel- de -ville ; c'est uav salle «esté et asses belle.

Palais os Jmmcx , sur 'la place dn même nom; U i des choses à désirer : nne distribution plu» régulière , aère mend» moins mesquine et moins sale, et même un entre aanpleeenaent Dans ie même local août les vieilles prisons, qui ruhsmériseeut sur les défauts dn reste de l'édifice. Hesu «usement elle» son* praanua abandonnées.

Pmsoxa ifxvvae. — Cet édifice, situé à la port* d'Aia, daae de 1833 ; il se compose de deux corps de «mtuBenm» datât lue est U prison proprement dite ; l'autre sert de caserne pour la eue* darmerie. — Le local est bien aéré , la distribution bien antandee» le» appartement» «ont propre» , le» cour» «pnoicuso». tanna nette prison en a séparé lt^ prisonniers do» ee**» ditférenoi «nuai que les accusés de criions ou de délits,

Halm*. — Marseille en possède trois : la raeiaf* /famSmwim, s» iioilePvget, et la lotie AWVjeette dernière rut 1 lédI, sur remplacement et avec les «netériaux d'uam . salle de spectacle.

FovTAïaiES rtiBUQaaa. — Elles sont trie nsmbreunti , daus la ville vieille : c'est un bieumis pour nette partie de Mer* «cille , où la population surabonde ; mess e'est dune In miannla ville que se trouvent le» fontaines digue» d'être estée. *• De» inscriptions indiquent la dédicace de ces inouunsenta. Ou «emnsque surtout la Jo*t*ime de U Port+Pwmdie, élevée ou IMS, à la mé> moire des Marseillais qui se dévouèrent au «aie* de leur» eue*»* toyen» pendant la peste de 1710.- Le /veorineeV a* fus «Posons as > élevée eu 1803, est dédiée à Homère pmr te •nuevenVuf» sue Jfte» eéeme, •— La 'foutmùt* de s* Ploce-Rojmi* est jm château d'eau , qui décore dignement la plus belle place de Marseille. — La /unâuts» de le pime de* FouïéomU offre nn bel obélisque de 2» pieda, porte par quatre lion* ; le tout est en marbre bleues n'est un me nu m eut éle-

vé eu 1603, et qu'une longue inscription, en vert rraueaJe, dédie au peuple marseillais. — La Jemtoûu dm Pmgel si de renmr* qitable que le nom qu'elle porte, et dont etto est très peu dague 1 c'est une petite pyramide qui porte le buste dr Pumet, et qui est située devant la maison oonauruite et hebitée ordiaolianiunt par au grand artUte. — La maison du Puget est un borhnont é l^taJluaue\ petit, mesquin, «onuant un étroit pignon daue la rue de Rem** et orné aeulement d'une tête de Christ snuedreeteuteut uiruét sur la façade. Presque toute» le» outrée eOsairuesien» mUet è Marseille |ier Puget ont été renversées pendant la ééunlutlou.

▲ ne t>e rKioisiwiu^Geaeouuttentanueoevé rempteut t^nhentW porte d'Aitve'est uufe imitation de tous le» area nutiquea. H avait d'abord été érigé en l'honneur du due d'Aogoelême, après ra campagne d'Espagne, en lulle. Aujourd'hui fl attend un uouvrJH coasérAtion. Il nous semble qu'il eouvteudrait ée le dédmr è luemée qui a pris Alger, oonquête glorieuse pour Boa anlnuls, H dont le commerce marseillais tire de grande avantages. Qet are M dVn bon effet et de grande danses «ou, mai» de style lourd. L*ordre de l'architecture est ouriatsuen. Lea bas^relier» replutiitemi de» tr<»pbée» et des attribut» mstiteiré». Délaissé avant d'être termina il commence déjà a m dégrader son» riaueuc» de fûar rougeur delà mer.

PaoatajrA,nca. — On se promène peu è Marseille* ou « est trop occupé t cependant m ville a diverses promeuade». — Le» oHM» dé MeUhm sont de» pluì agréable». Ou tréqueute ■ «*** In Cemrt, us>* guère dit Bomféon^ aupamvaut Cssve MemapMHe, Mue uom pour le moment { d se termine à une colline d'un l'on jetait d'un emrp d'oui raagniéjqtm sur le. port hérissé de mat», U ville eoe-roooé de clocheri et la mer avec ae» voile» blanche», aee flee vertes et ee* rivages escarpés. Les deux ornementa de ot eoure sont I* Cfrye* *4xmpèqn* et ihêtei Beuri, dont une grille élégante taiete voir lu délieieux jardin anglais. — Le ÔJuueVGM*r,qoi «'étend de le

perte d'Ai* à b nie de Borne, le i*t>di* des pleefe» et eelut du»
 9Ê**fttgmt tusse» qui eu est voisin offrent ■ »«»! d «gréebice pro-
 menade». La route qui mené au fort de la Garde, route manquant
 dVHHutjgc, et dont In pente rapide cet aussi un lieu de promenade.
 Ou peu* s'y fatiguer, mai» arrivé an sommet du roeber, ou est bleu
 é>éeVrm« mage pur le panorama mngoiique que l'on a sou* le»
 yeux.

âGU&Ed ET MOtfUlttOTg aUUteBrVTX.

ÉoLiax SAiirr^VioToa. — Tandis que daue raetique llansvHe>
 Diane voyait encore à se JrnfW l'eue»*» fumer sur sel fturele,
 quelque» ebrérim», réuni» dan» une grotte qui existait ou Bevi oa s
 élève aujourd'hui l'église Saint-Victor, venaient bouorrrr Mi eecrot la
 eeodre des martyrs, et dérobaient aux regard* de lettre persécuteur*
 la célébration de» mystères du la uoureBe r*.Jigidi».~-- Plu» tard un
 monastère s'éleva sur la amure grotte; maie, |ifftrré hors de» murs
 et «au» défense, il fut renverse de* le piutilèie. urni|itsou de» Sarra-
 sins , pais remplacé plus tard par tôt r»r»te> afabayu, insigne pur
 se» riebeates , et dont l'abbé émît «nu e»pe>ee) de souverain. Ses
 moines furent sécularisés ver» le Milieu du oïède •Wrnier. — A la
 révolution il» furent dxvpereé», leur» bèeue fntrrOjf; vendus* et de
 l'abbaye, en grande partie démolie, H aie tv*etm qu'une église assee
 mesquine qni n'a de remarquable qu'une ma» doue très vénéréo
 permi le peuple marseillais. Cette madone eut invoquée surtout
 pendant 1rs grondée séeberesse».

FRANGE PITTORESQUE. — MARjKBIUS.

Église, de la Major. — Cest U cathédrale et la plat ancienne des
 églises marseillaises; mais c'est ta plus laide des églises d'une ville
 qui n'en possède que de laides. Ce fut d'abord un temple de Diane;
 déjà mutilé et mal reconstruit, le temple devint église lorsque
 Constantin se fit chrétien. Plusieurs fois abattu et reconstruit de-

puis, le monument présent appartient par son style au moyen -âge, et n'offre plus rien du temple païen. Ou y remarque l'orgue, les fonts baptismaux et une chapelle ornée Je scalp* tures de mauvais goût. Les ciselures, les reliefs, les statues sont du xfi* siècle. L'architecture intérieure de l'église se compose de tous les ordres connus. La façade serait curieuse si on lui eût laissé sou vernis de vétusté; mais ou Ta badigeonnée en jaune.

PlIchb des Accoul&s. — ftuines d\itjc église gotldquC dont il se reste plus que le clocher, et qui fut détruite à la révolution , ainsi qu'une autre église voisine. Ces deux églises étaient les seules à Har-teille dignes de l'art et de leur^ destination. La flèche due accoûte* est romane de style et gigantesque de forme. — On vie ut de construire à coté une église en forme de rotonde, qui n'a d'autre mérite que celui d'être neuve.

CHAFKLi.fi do château Baron. — Jadis nommée ainsi d'un vieux ebiteau qui y était attenant. Cette chapelle vient de prendre la tom de Saint-Laurent, et n'a de remarquable que le langage, 1a costume et lei meeurs antiques de ses paroissiens.

tiuxisi DR Notre-Dame ou Mont. — Cette église a pu se glorifier d'une haute antiquité, mais elle a été rebâtie en 1822, et n'a conservé d'ancien que son vieux clocher semblable à usa haute tour.

Eu lise nu MOUT Carmjl. — Cet édifice domine un des points les plus élevé» de la ville.

Indépendamment de ces églises paroissiales et de quelques au* très, Marseille possède une multitude d'églises succursales et de chapelles.

Éôlise des Chartreux —Aujourd'hui Sainte-Madeleine» Cette église est située hors de la ville ; l'édifice est de bon style , plein d

élégance et dépasserait de beaucoup Marseille qui n'en possède pas qui lui soit comparable.

Chapelles. — Deux seulement méritent d'être mentionnées : l'une est celle de l'Hôpital de la Charité , construite par le célèbre Puget ; elle est ovale , surmontée d'un dôme et digne de ce grand maître ; l'autre est la chapelle* de l'église de Dieu. édifée vers l'an 1000, et où l'on remarque le mausolée de Du Faur, chancelier de France et l'un des bienfaiteurs de l'hospice.

Temples. — Le culte grec possède deux temples à Marseille : l'un, pour les grecs schismatiques, est sous la direction d'un arcuaandrite autruche, dit des Grecs réunis, fut construit en 1859. Les desservants sont Grecs de nation.

Temple protestant. — C'est un édifice élégant et construit depuis peu de temps,

dit-on* à Aix, ZTC.

Hôtel-Dieu. — L'Hôtel-Dieu de Marseille est un des plus anciens du royaume ; il fut fondé en 1188. Les bâtiments sont de différents styles ; leur masse est vaste, mais fort irrégulière, et enclôt deux cours. — Indépendamment de la place occupée par l'administration et tous les préposés, l'hôtel renferme quatre grandes salles où 560 lits sont placés ; ce nombre peut être porté à 710. Le nombre moyen des malades est annuellement de 3509, et journellement de 225*

La Charité. — Sous le rapport de l'importance et de l'ancienneté, c'est le second des hospices de la ville. Il fut fondé en l'an 40. Il a, comme local, un avantage immense sur l'Hôtel-Dieu ; les diverses parties en tiennent hérité simultanément, et sont en harmonie entre elles. Une cour spacieuse, au centre de laquelle est une chapelle , forme le préau des quatre corps de bâtiments, dans lesquels sont

placée les pauvres admis à la Charité. La distribution intérieure est telle qu'on peut séparer les êtres et même les âges, La Charité est l'asile de vieillards des deux sexes qui ont atteint soixante-dix ans, et la dépôt des enfants trouvés, abandonnée ou orpheline, jusqu'à l'Age de douze ans. La population bâtie de l'hospice est de 800 à 850 personnes y compris les employés.

La. Maternité, — Cet établissement data de 1823. Il y a environ 180 individus habituellement ; dans ce nombre les nourrissons comptent pour les deux tiers,

Où doit être cités les hospices de Saint-Joseph, de Saint-Lazare, des Filles, la Grande et la Petite-Miséricorde, et la Société Maternelle.

Larabuts, — La plus ancienne lazarat ne fut établie que vers l'an 1500 où il était situé sur un lieu aujourd'hui envahi par la mer. Maintenant le lazaret principal est au nord de la ville, et « tout l'espace compris, outre la pointe de l'Anse, de la Joliette et la pointe-Saijate-Marsment. Trois murailles entourent cette verte enceinte. - *~ La Canne » est un autre établissement sanitaire situé à l'entrée du port de la ville à peu d'étendue, mais sa décoration extérieure est élégante. On admire, dans la salle d'assemblée un célèbre bas-relief du Puget représentant la pitié de JfcTien » « un

tableau de David : la pitié de MmreeiUe, *~ h* par dm t

fut achevé en 1825. Il occupe le canal compris entre les lies de Pomiguet et Ratoneau, et les joint par une digue de 300 mètres de longueur. Sa profondeur varie de 8 à 15 mètres et il peut contenir 500 vaisseaux de toutes grandeurs. Abrité entre les rives de la rade, protégé par de nombreuses batteries voûtes, et possédant un hôpital sur l'île Ratoneau, ce port remplit toutes les conditions de sûreté désirables.

ÇiMETxiaz. — U n'est remarquable une par aa frauda ataidna et sa nudité. Comme il ne date que de quelques aaoeca, il «a possède encore qu'un petit nombre de monuments, at aucun da cas monuments n est vrainant beau*

Us sont presque tous réunis dans 1 ancien seurear de* BmrUAR* dûtes, vaste local, formé de plusieurs grands aer]ie de louis eues» muuiquant les uns anx autres par de longs corridors nu d'étroites galeries. Cet édifice offre trois curiosités architecturales pou* in ville de Marseille t un cloître bordé de eesoonette», une éaeiee une le plan de la croix grecque et un dôme. Une moitié des bâtiment* est affectée an Collège nopal; l'autre moitié renferme, ouire VAudé* mie royale du seienees, lettres et arts de Marseille (toujours digne) de l'éloge que lui a donné Voltaire ; Cttt urne fille toge fui me fm point porter d'elle) t la BlUiOtbiauo, le Cfmiuei eVkieteire naturelle, la Cabinet de médaille,, YÈeaU da dessin, YEeêie d'ewemitmtmre, le aVat* des tableau*, ht Cahinei ^antiquités, été.

Musée des tableaux. — Ce musée occupe la chapelle du cou* vent, vaste local mais froid et sombre. U offre une riche réunion de bons ouvrages : on y admire surtout un paysage d'AuuihéI Carra eue; une Assomption d'Augustin Carrachet un tattee* de Pérugiu, deux toiles immenses deVien, denx tnUraun de Puget» un portrait de Van Dira.» une pécha mirmeulouto , de Jordaeus} deé tableaux de Salvador ftosa, de Bubons, etc.| les écoles aocetntiee et moderne*» françaises et étrangères ont toejtee enrichi cette net* cieuse collection.

Cabinet des antiques Il occupe la salle qui pfcucnn Celle

du musée des tableaux, et se compose de tombes, urnes, uatensils et fragment* d'architecture et de sculpture rttttfae, et des premiers siècles du chriatianisme-

BiBLtOTuèqvB Biche en livrée soseutânqucai eOe nomade

aussi en grande partie les ouvrages uouvcaou de poésie et de Ht»
tératnre. Cette bibliothèque se compose de étyMsft volumes et de
1,270 manuscrits. Bile occupe une salle spacieuse et belle et plu*
sieurs petits salons latéraux. On y a joint une ooiseetittu d'eojjete
antiques et un cabinet de médailles qui s'accroît rapidement.

Muséum »' histoire naturelle. — Placé daaa l'amuiiteincfit au-
dessus de la bibliothèque; il ne fut eosnauencé sm en 1810 et
manque à la fois d'emplacement et d'objets d'hieeatre naturelle.

/aboi* noTAJiiqva. — Il prit naissance en 1801 « et «C fat ouvert
au public qu'en 1810. Situé à une petite distance de la ville « c'est le
but d'une promenade fort agréable et très fréquentée, sur* tout en
hiver. On cultive dans le jardin 4y000 plantes cuetlquce et
indigènes.

OusanvAToinn. — L'établissement cuistot H a servi aun observa-
tion» de M. l'on*, le grand déomuereur de comète* j mail le départ
de cet astronome, il est à peu ueea sltan donné.

amÉaxr&Ëâ.

Grand théâtre. — Construit à riuatar de l'Odeon de Parité il fnt
inauguré eu 1787. C'est un bel et grand édifiée fcoié* et dont la fa-
çade se déploie sur une place aasea spacieuse. i.e péristyle est à six
colonnes élevées sur sept marches} ht celle est vaste, mais mal dis-
tribuée sous le rapport de l'acoustique et de la perspective. Elle a été
autrefois pompeusement décorée i sa fraîcheur et sou édat com-
mencent à se faner; cependant le plafond en cet encore fort beau : il
a pour sujet Apollon et lea M ueea jetant des ieers sur le Temps.
Malgré » vieillerie do sujet et le style de la peinture qui n'est qu'en
détrempe, ce plafond est d'un grand effet pour li netteté du dessin ,
la eon>|)oeitia et la couleur. On a'étonoe que dana ou théâtre de
premier rang en France le parterre ne Mit pes assis. Ou y représente

ht tragédie, la comédie et l'opéra î flntU le spectacle y attire peu de spectateurs,

Théâtre-Français.— Salle- petite mais bien dlcpoeéet #n y joue le vaudeville, mais le dimanche seulement. Lee antres jours il sert oceasMoeliement de salle de concert. Le ville a d'autres salles de concerts qui n'offrent rien de remarquable; cependant le goût musical est très prononcé à Marseille ; on y chaule beau* coup et on y chante bien.

SOTttQtfs JfX MABASXSOOL

Le territoire qai environne Marseille a la forme d'un demi terrlc, dont ht cote maritime forme le diamètre, et aient la courbe est décrite par une ceinture de moulage es. Le rayon de ce deuil*cercle est d'euvirou deux lieues, et sa Mperttote de 24,000 hectare* , dont une moitié est couverte de bruyères oti de roehrrs en partie nos on en partie boisés, — De la orcte dee ntejnte le

MARSEILLE

terrain descend en- ressauts multipliés jusque sur la côte , et offre un vaste et superbe amphithéâtre d'aspects les plus variés. Les gradins supérieurs sont couronnés de rocs et de sapins ; plus bas sont les terrains vignobles , puis les terres arables et les jardins. — • D'innombrables bastides animent et varient des paysages charmants , et se multiplient tellement , en se rapprochant de la ville , qu'on croirait qu'éparpillant ses quartiers elle s'étend jusqu'aux montagnes. Outre ces bastides , ce territoire possède 56 villages ou hameaux , partagés, comme les quartiers de la ville , en trois arrondissements , désignés sons les noms du Nord dn Midi et du Centre. La population est d'environ 25,000 hab. Ce territoire est arrosé par la rivière de

VHuveaume et par les ruisseaux à* Jarres, de Plombières et des Aygalades. Néanmoins en général il manque d'eau. Ses principaux produits sont le blé, le vin, l'huile, etc., ainsi que les produits du' jardinage ; mais la pêche offre des ressources plus importantes aux habitants du littoral ; elle y occupe plus de 2,000 familles. - Parmi les curiosités dn territoire marseillais nous signalerons la Madrague de VEsagne, où l'en pêche chaque année une quantité considérable de thons. C'est la plus ancienne de Marseille. — Le château des Aygalades dont les environs présentent nombre de sites pittoresques; la belle Cascade que forme la rivière de même nom — Dans le même quartier , les ruines d'un aquSduc romain ; le Bouido , gouffre d'où l'eau jaillit à gros bouillons après des pluies ubondautes ; la maison de campagne de Maoupasset* qui appartient au roi René, et où l'on voit plusieurs tableaux de cet artiste-roi ; X aqueduc de im filie-à-la-Pomme , quartier de l'Huveanrae ; enfin le château Bareilly, palais de prince, villa royale, élevé par un négociant de Marseille, et que les plus belles villas italiennes surpassenc à peine. Ce château est situé sur le bord de la mer auprès de l'embouchure de l'Htiveaume. Sa position est digne de sa décoration : l'édifice est simple et élégant : il offre à la curiosité des visiteurs nne précieuse collection de tableaux et d'autres productions des beanx-arts; une cour grandiose, une magnifique terrasse, un bois déjeunes pins; des bassius, des quinconces, etc., et surtout d'admirables perspectives.

VARIÉTÉS. - CHASSE DES MAO&XV8E

Nous avons parlé des étangs salés , Martigues en est la ville centrale. Ces étangs sont fréquentés en hiver par une foule d'oiseaux aquatiques. Aux premières gelées, les macreuses et les canards arrivent par troupes. Alors a lieu nne chasse ou battue, à laquelle affluent les

habitants des communes riveraines , et où les Marseillais eux-mêmes s'empressent de se rendre. Voici la description qu'en fait le rédacteur de Y Hermès marseillais , recueil utile aux voyageurs qu'irculent parcourir le département : «Vers Noël, lorsque l'étang a reçu ses nouveaux hôtes, des affiches apposées à Marseille, Aix, Arles et dans toutes les principales communes des environs, indiquent le jour et l'ordre de la bataille, car c'en est un* véritable. — La veille du jour où elle doit avoir lieu , tous les chasseurs se divisent par escouades , à chacune desquelles est assigné un bateau, vu pilote et un commandant. Les maires de Berre , de Vitrolles et de Marignane président à toutes ces dispositions. La foole est grande , les premiers arrivants s'emparent des auberges ou logent dans les maisons particulières, les autres campent. A la pointe du jour, le tambour annonce l'embarquement. C'est ordinairement sur l'étang de Mariguane que l'action commence. On fait un grand cercle de bateaux remplis de chasseurs» autour des oiseaux rassemblés par bandes sur un point de l'étang; le cercle se resserre peu à peu et les macreuses se rapprochent jusqu'à ce que les bateaux se trouvent à la portée du fusil. Au signal convenu, une décharge a lieu sur les malheureux oiseaux qui nagent à la surface de l'eau ; une partie est tuée sur la place , ceux qui échappent à ce premier coup de feu cherchent leur salut dans l'air, où une seconde décharge les atteint. Les uns tombent, les autres, avec des battements d'ailes bruyants et précipités, poussant des cris rauques , quittent le petit étang pour chercher un refuge sur le grand et se dispersent au loin , et les chasseurs , non sans altercations entre eux , se partagent la chasse et reviennent à terre. Le calme rétabli sur les eaux, les macreuses rassurées ne tardent pas à reparaitre dans le petit étang. Alors recommence un battue aussi meurtrière que la précédente , et la journée se passe ainsi dans ces alternatives de chasse et de repes. »

Nous avons assisté à une chasse de macreuses sur le grand étang de Biguglia , près de Bastia , " et la chasse corse nous paraît présenter de notables différences avec la battue provençale. Ce qui lui donne un caractère particulier, c'est que la macreuse , en Corse , voyage ordinairement de compagnie avec un autre oiseau aquatique moins gros qu'elle , et connue sous le nom de plr-ngmn (cat-marin). Ces oiseaux forment comme une troupe légère : ils sont placés isolément en sentinelles, en avant des macreuses, toutes disposées par lignes parallèles, à distances à peu près égales, sur la surface des étangs qu'elles barrent presque d'une rive à l'autre; les plongeurs sont en avant de la première ligne , l'oeil attentif à tout ce qu'ils découvrent. Ils laissent arriver le chasseur C(di »jMurai » « ent sous l'eau à l'aspect de la lumière du fusil. Leur

disparition est si prompte qu'il s'en trouve rarement d'atteints. On abat des milliers de macreuses avant de tuer un couple de plongeurs. Ceux-ci nagent en're deux eaux avec une telle rapidité que l'on dirait qu'ils y volent; ils vont ressortir ensuite à cinquante pas plus loin, observant et bravant de nouveau le feu du chasseur. — Les macreuses restent immobiles sur l'eau comme de longues bandes noires; elle ne paraissent pas s'épouvanter du commencement *, de l'action plus que des militaires aguerris ne s'effraient des coups de fusils tirés par des sentinelles avancées. — Comme les plongeurs se tiennent assez loin de la ligne des macreuses , et comme en plongeant ils ne se replient chaque fois que d'une cinquantaine de pas, jusqu'à ce que la proximité de la ligne les contraigne à passer sous elle pour aller se reformer en arrière , les chasseurs avertis par la direction de leur retraite, rectifient leur marche en s'avancent. A peu de distance des macreuses, chacun s'arme; les plongeurs ont disparu ; on est à vingt ou trente pas de la première bande noire ; tout à coup elle s'élève avec un rare ensemble à trente ou quarante pieds au-dessus des eaux, et reçoit, planant dans cette position, le

feu de tous les chasseurs qui tirent successivement, rapidement, et sans s'attacher à en recharger aucun, tous les fusils qu'ils ont apportés. Dès que le feu cesse sur un point, la ligne attaquée s'y précipite et s'enfuit par la trouée pour se réfugier au loin. — Ce qu'il y a de bizarre, c'est que la seconde ligne de macreuses, sans paraître effrayée par le désastre de la première, reste immobile et silencieuse sur les eaux de l'étang et attend pour prendre son vol que les plongeurs, répétant leur manœuvre accoutumée, aient donné aux chasseurs le temps d'approcher. La dispersion de la seconde ligne n'effraie pas la troisième. Les plongeurs ne fuient pas non plus, ils continuent leur manège, et ce n'est que lorsque la troisième ligne est forcée que l'on parvient à en tuer quelques-uns, au moment où acculés dans une des anses de l'étang, ils sont forcés de prendre leur vol pour aller chercher un refuge ailleurs.

HTBVBTBXX AGUCOLS.

Sur une superficie de 506,847 hectares, le département, en compte : 51,275 forêts.

37,857 vignes.

190,000 marais (cette évaluation est douteuse).

Le revenu territorial est évalué à 23,588,000 francs.

Le département renferme environ 10,000 chevaux 10,000 bêtes à cornes (race bovine).

Les troupeaux de bêtes à laine en fournissent chaque année environ 1,000,000 kilogramme savoir : 10,000 mérinos, 80,000 métis, 960,000 indigènes.

Le produit annuel du sol est d'environ, En céréales et fromentières. . 1,700,000 hectolitres.

En avoïues 120,000 id.

En vins 820,000 id.

Si la récolte est insuffisante en céréales , elle donne un excédant considérable en vins qu'on livre au commerce, en nature ou brôlés. — Les fruits sec» du département sont fort estimé». — On cultive en grand , le mûrier (pour la soie) , et le tabac (909 hectares). — On cultive aussi beaucoup les oliviers, et cette culture fait la principale richesse du pays. Les habitants mangent une grande quantité d'olives en hiver , et les préparent de différentes manières. Celles qu'on envoie à Paris et dans les autres départements, portent le nom de Picholines , de Picholini, qui ea inventa la préparation. — La récolte du kermès est encore une des occupations lucratives des habitants des campagnes.

Les propriétés sont très divisées. Les terres sont cultivée* à bras et avec des bœufs , dans toute la partie montagneuse du nord et du nord-est ; avec des mulets , dans les parties dn sud et du nord-ouest; et avec des chevaux, dans celle de l'ouest et l'Ile de la Camargue. Les fermes et les maisons de campagnes sont désignées sous trois noms. On les nomme bastides, dans tonte la coatrée d'Aix et de Marseille, mas, dans toute celle d'Arles, Tarascon , Eygoières , etc. , granges , du côté de Noves , Cabane , etc.

L'agriculture provençale n'a point atteint le degré de prospérité qu'elle est susceptible d'obtenir. On en assigne diverses causes. Ua homme qui a fait une étude particulière du pays, l'auteur de Y Ami du bien , M. Toulouzan repousse l'accusation d'attachement aveugle aux vieilles routïues et de mépris pour la profession dm cultivateur , dirigée coute les Provençaux. Il signale comme causes réelles de difficultés dans l'application des théories agronomiques , les différences et les variations du climat et du sol ; ea trouve en effet, dans le pays, toutes les températures, toutes les natures de terrains (gras

et arides), toutes les transitions de températures (froides et chaudes.)

L'adoption du biehhar , pioche fourchue et légère du comté de Nice, la culture si répandue de la pomme de terre, celles dha ma?*, de la garance, de l'esparcette, etc., le goût général des habitants pour la campagne et pour l'agriculture, la préférence à peu près exclusive, accordée à l'acquisition et à l'exploitation des biens-fonds, pour l'emploi des capitaux, sont les faits <

M.Toulouzan oppose à des reproches injustes. Les maux réels qu'il reconnaît sont le rétrécissement progressif du sol cultivé , le déboisement des forêts , l'aridité croissante des moutagnes, la destruction des nouvelles plantations par les chèvres, la dévastation des terres cultivées par les torrents , les ravages causés par le débordement des rivières , l'invasion des plaines fertiles , par des marais fangeux , etc.

La Camargue. On appelle ainsi le Delta formé par les deux bras du Rhône. C'est un pays susceptible de devenir très beau et très fertile, et sur le quel il existe plusieurs projets de défrichement et de dessèchement. — Dans son état actuel, la Camargue est en partie défrichée , en partie inculte et en partie inondée. — On évalue sa superficie à 142,451 hectares , dont environ 24,000 de terres de bonne qualité, 24,000 de marais et étangs , et le reste de pâturages salés, terres stériles et plages. La partie défrichée produit du beau et bon blé, de l'orge et de l'avoine et un peu de vin , l'olivier n'y vient pas. — La partie inculte nourrit de grands troupeaux transhumants de bêtes à laine.— La partie inondée donne du sel , du soude; mais enlève à l'agriculture un terrain immense. — On trouve dans la Camargue de nombreux étangs, parmi lesquels on distingue celui de Vaucottes. —On y élève quelques bœufs qui suffisent à peine aux charrues du territoire. Us sont noirs, forts et méchants. On a beau-

coup de peine à les soumettre au travail , parce que, nourris dans les marais , ils sont à demi sauvages. — On y voit aussi errer des troupe» de soixante à quatre-vingts chevaux. Ces animaux sont petits, lestes, vifs , robustes, mais très ombrageux. On en emploie quelques-uns à la charrue; ill servent plus géuéraiemnt au battage des grains, qui se fait par le procédé en usage dans le département de l'Aude et dont nous avons déjà parlé. — Peu propres an trait , ces chevaux sont d'ailleurs assez bons pour la selle. — On prétend qu'ils sont de race araoe , et qu'ils proviennent de chevaux amenés dans le pays par les Sarrasins. — Pour rendre la fertilité aux terres stériles delà Camargue, et la salubrité aux marais qui exhalent en été l'aria cattiea, semblable à celle des marais Pontins, on a proposé une irrigation générale, au moyen d'un canal qui serait peu dispendieux à creuser en raison de la nature du terrain , et qui n'exigerait qu'un petit nombre d'ouvrages d'art. — La dépense en est évaluée à 6\Û00,000 de francs , et voici l'importance des produits qu'on espérerait en obtenir.— Les 120,000 hectares coutenus daus la Camargue et sur la rive droite du Hhone (déduction faite de la partie qui resterait inondée) se divisent ainsi pour leur qualité et leur produit :

20,000 hect., bonne qualité, à 40 f 800,000 f.

20,000 marais et étangs , à 7 f. 50 c 150,000

80,000 pâturages et terres stériles , à 5 f 400,000

120,000 hect., donnant par an, sans arrosage 1,850,000 f.
Arec l'arrosage, les 20,000 hect., bonne terre, donneront annuellement 80 f. 2,800,000 f.

20,000 hect., marais et étangs, à 20 f 400,000

80,000 salés et stériles , convertis en champs et prairies , à 30 fr.
. . ' 2.400,000

Total 4,400,000 f.

Le bénéfice obtenu par l'arrosage serait de 3,050,000 francs ; il est évident que, si ce» calcula sont exacts, la chose vaudrait la peine d'être tentée.

La Crau est une vaste plaine caillouteuse, située entre la ville d'Arles et l'étang de Berre, d'une superficie d'environ 1,000 kilom. carrés, traversée aujourd'hui par divers embranchements du canal de Craponne. Elle est propre à la culture de l'olivier, de la vigne et du mûrier. La terre végétale n'y présente guère qu'une épaisseur d'un pied à un pied et demi, après laquelle on ne trouve plus qu'un tuf ou poudingue formé par une masse de cailloux plus ou moins petits, tellement forte, tellement liée, qu'on ne peut la creuser qu'à l'aide du ciseau, de la pince, de la pioche, ou par l'emploi de la poudre à canon. — Les naturalistes croient, et l'aspect des lieux confirme cette opinion, que cette plaine était autrefois un golfe maritime où la Durance allait se perdre. — La Crau nourrit pendant l'hiver un grand nombre de bêtes à laine,

2 ni transhument pendant l'été, c'est-à-dire sont conduites dans les départements voisins, pour y chercher une pâture dont la chaleur, ardente a dépouillé les plaines des Bouches-du-Rhône.

TaourSATix traicsbumaitts. Ce nom qui, en Espagne, est appliqué aux mérinos qui quittent chaque été les champs brûlés de l'Esrramadore pour aller chercher, sur les montagnes de l'Aragon, de frais et verdoyants patnrages, se retrouve dans le département des Bouches-du-Rhône. — On compte plus de 400,000 bêtes à laine qui émigrent annuellement. Ces voyages donnent une qualité supérieure à leur toison et en augmentent le produit ; car on évalue la tonte annuelle d'un mouton transhumant à cinq livres au moins. — Les troupeaux se rendent chaque année dans les départements de la Drôme, de l'Isère, des Hautes et Basses-Alpes. — C'est an comme-

neement du printemps que, fuyant la chaleur du midi, ils vont chercher sur des montagnes un air pins frais, des

pâturages plus gras , et un printemps que l'automne senle termine. — Lorsque l'époque du départ arrive, plusieurs propriétaire» réunissent leurs troupeaux au nombre de 6, 8, 10, 12 et même 25,000 têtes. — Les sexes , les âges , les esjièces sont classés et séparés. La partie la plus faible marche la première et ainsi successivement jusqu'à la plus forte qui termine là caravane. Les agneaux de Tanuée courante restent avec leurs mères jusqu'à l'arrivée à la montagne. — Le grand troupeau résultant de ce mélange se nomme compagne. Chaque compagne est subdivisée ensuite , pour la marche , en parties d'une mtme espèce de 1,800 à 2,400 bêtes. — Ces parties ou subdivisions se nomment scaboïs. — Ces scaboïs sont conduits par uu berger , et gardés par un chien par chaque quatre cents têtes. Ces chiens, d'une espèce particulière et d'une grosseur énorme , peuvent se battre avec avantage contre les loups, ils ont le cou armé d'un collier de fer hérissé de pointes. — Les scaboïs d'une même compagne se suivent de distance en distance; ils ont chacun à leur télé une vingtaine de chèvres et quelques boucs dits menons. Ces boucs et les chèvres ouvrent la marche* tracent la route; les bêtes à laine suivent, entraînées par l'instinct qui les attache aux chèvres , et par le bruit sourd de grandes sonnettes appendues au cou des boucs. — Au centre de la caravane se trouvent les équipages portés par des ânes, au nombre de cent et plus, suivant la force de la compagne et le nombre de scahoïs. Ces ânes, à demi sauvages, couverts d'un poil long et grossier, marchent sans licou et saus être ferrés. Us out aussi chacun appendue au cou une grande sonnette, dont le bruit peut être entendu d'un bont à l'autre de 1a compagne. — Cette partie composée des équipages se nomme la robhe; elle est comme le quartier général. C'est là où sont les bailles (chefs-conducteurs des grands troupeaux) ; c'est de là que partent les ordres et les pro-

visions pour les bergers on conducteurs des scaboïs; enfin c'est la que se délibère et se décide tout ce qui a rapport à la compagnie. — On conçoit que le carrillon monotone et sourd de cette multitude de grosses sonnettes attachées à de lourds colliers de bois, que ce long bruit pendant la marche est indispensable pour empêcher que les scaboïs ne s'égarent, et (tour qu'ils puissent se retrouver à travers les vallons et les montagnes qu'ils ont à parcourir. — Quelques un des bailles marchent en avant pour assurer la route et La subsistance des troupeaux , et pour prévenir les dégâts qu'on pourrait faire aux propriétés riveraines ; d'autres se tiennent en arrière pour terminer les contestations que ces dégâts occasionent, et pour recueillir des brebis égarées ou volées. Le soir, tons se réunissent à la robbe , se rendent mutuellement compte de la journée écoulée et se concertent pour la journée à venir. — Pendant vingt on, treute jours que dure cette marche , la robbe , les scabou , les bailles , les bergers , tout couche en rase campagne, exposé à la rigueur du temps. — On a soin , le soir , de resserrer chaque scal»>is , autant que possible, et deux des bergère veillent et le gardent pendant la nuit , tandis que les autres se reposent au milieu même de leurs bêtes. — Les troupeaux quittent les hautes montagnes le 21 ou 22 septembre. Ils descendent daus des quartiers plus bas , où ils font un séjour de quelques semaines qu'ou appelle automnade. Enfin ils reviennent à leurs pâturages d'hiver vers les premiers jours de novembre. Les troupeaux transhumante avaient , avant la révolution , divers privilèges à peu près pareils à ceux que possédait en Espagne la fameuse compagnie de la Aies ta. Les propriétaires riverains de la route qu'ils «parcouraient étaient obligés de leur abandonner des drajres ou lisières, pour la nourriture de leurs animaux , et de distance en dis ta ne* des relards pour les faire parquer eu reposer. Ce» privilèges , qui ont disparu en partie , donnaient lieu souvent à de vives contestations Dans quelques localités, le fisc ingénieux des seigneurs propriétaires des terrains parcourus , pour suppléer au droit de pâture

qu'ils ne pouvaient prendre , avait inventé le droit bizarre de jmlye-
rage. — Les troupeaux payaient pour la poussière qu'ils faisaient sur
la route.

.GXAJUB.

EVBUSTBJDB COI

Marseille est le centre du commerce et de l'industrie du dépar«
teraet , et ce commerce est dans un état de prospérité progressive.
Jamais à nulle époque Marseille ne s'est livrée à des opérations
commerciales dont le travail fût si soutenu , l'importance si grande
et les bénéfices si certains. Tout concourt à justifier cette assertion ,
l'arrivée des navires , les recettes de la douane ot le mouvement des
marchandises. Le tonnage des navires entrés à Marseille , qui ne
s'élevait , en 1825 , qu'à 415,288 touu., est parvenu, en 1831 , à
472,246 »

Ce qui donne une différence en plus de . • • 56,058 touu.

L'année 1832 présente, assure-t-on, un résultat encore pins
avantageux.

Pour avoir une idée du mouvement de ce port, il suffit de savoir
que le tonnage des bâtiments sortis balance a.-inueilcmeut, à peu de
choses près, celui des arrivages.

JM

Lee reeette* de* droits 49 douanes, y compris l'impôt sur le sel,
a* s'élevamat, ea 1814 , qu'à 4,171,000 fr.

KUea rttaércat, ea 18J3, à 9,010,060

tu 1*20» à 14,016,000

an 1080, à 18,950,000

ea 1881, à 17,040,006

I ewédanl de* recette* île 1831 «nr oeiles de 1814 est done de
ftU'MOOfp.

U têt • reaawvaer que la facette totale des droits de douane
a participé à eette pereceptU»a peer un peu moins en cinquième.

aVeeeeepieniaoet dea» les importations et les exportations des
■ eiasJBties mareeandisa* uni «ont rebjet du commerce de cette
mile avec l'étranger an pas été moias seasible. Voici an tableau •em-
paré des iaspartatioas et de* eaportattoat pendant nne série de irais
années. Les quantités de marchandises sont établies en

Ivteamioire. 1818. 1830. 1831.

rVam (brutes et sèches). . Q. M. 18,590 36,816 26,413

Sulfbrat 8,773 8,192 0,144

FraHs secs 14,910 14,164 15,906

Sucre 148,632 180,249 245,796

Café 25,489 49,366 63,354

Halle «Mire 166,871 190,113 32<,253

Cotoa en laiae 70,294 76,705 79,978

afomb 64,768 78,700 99,235

Eft»e*T4TiQ.*«.

Viandes mita, Q. M. 2,142 7,414 2774

Poissee saj* 16*658 41,480 2G%750

Fruits «tes , 2**8 8458 1,481

Fruit» oUïgeneni , amande», te, 11,183 tl,438 \%^*V

Mélasse. 18,342 24,873 214»1

HuUc d oUre. t*,otf '1731 13,183

Garante. 47,860 29,883 80*980

Soufre 11,797 10,029 8,188

Via* Heet. 15otf58 167,688 173,483

Sara* Q. M. 37,683 .18,853 14,881

&«crera»1»aa. , , , , 24*388 50.271 87,887

.CbaadaUe*. 8,841 6,387 1*o*8

Pàaaa ne) vaosr. — La perbe du thon a limai ea automne et an printemps, amia cette dernière saison est la pin* fevoraMe. Cest en *nYjee de oaiiaaVté nea main* que d'industrie. Voici à ce sujet «mcienne* détails qui pasaltrant sans doute iatéressaats à nos lecteurs:

Celai qai a la senrèuse directloa de M péeKe se nomme Aey (foi), dan» se» madragues de Provence (et jte«* daas celles de

• Corse). H diapaee , ordonne , juge et ehâtie i tpÛm il a une autoaité abinhm sur les pêcheurs. Ces* lui qui trace la madrague : eette opératiiaa-se fait la avais niai , ereo appareil. Le lendemain em jette le filet. La foras* et b grandeur de ce 61e» , qu*on appelle atae-neirn, soat tesjes que les péchas do merlan et de la merhiebe aa semblent ea romp* raison que des jeas d'estants. La mer doit avoir daaa rendrait où on le jette an moins 108 pieds de France

. de profondeur, et la filet 162 pieds de hauteur. Pour qu'il puisse se replier? sans lui-même, et empenne les thons d'en sortir, Peaufin de ce filet est divisée en onze appartements ou chambre*, dont la dernière, appelée communément à l'usage, est farinée d'en 81 de ébène plus fus* et plus serré, afin de soutenir tout le poids des poissons nui 7 sont renfermés. Les madragues de Sardaigne ont sept Bismarques» celles de Prusse et de Corse n'en ont ordinairement* que cinq.

La #let eut assujéti au fond par un énorme lest de pierre % 8 est sans doute Tertre auent par ét% nasse» de liège, et les parois sont

laissées par des câbles* amarrés à une ancre mouillée au fond de la mer; et dans cet état, il est assez solide pour résister aux efforts des vents, du courant de mer et des thons les plus gros.

Lorsque le A^est parvenu à faire entrer tous les poissons dans la chambre de mort, il arbore un pavillon au-dessus du bateau; à ce moment-

- général, des barques remplies de marchands, de curieux et d'hommes nécessaires à la manœuvre, roquent en poussant des cris de joie, vers la madrague. Le teneur ordonne; aussitôt on tire du fond de la mer la chambre de mort, qui, attendu son poids énorme, s'élève lentement; dès que les poissons sont à la surface de l'eau,

' des hommes armés de bâtons garnis de crocs de fer les assoient -

• tuent en les harponnant, et les tirent dans les barques.

Les combats qu'il leur livre** à ces gros poissons, l'agitation de la scène excisée* par la résistance des thons qui se débattant dans un assés espéré, les vagues courtes d'écume et de sang, ces scènes déversées offrent au spectateur un aiguiser qui excite les acclamations, 4 fois spectateurs.

La pêche terminée , on porte les poissons à la boucherie , établie sur la bord de la mer ; c'est là que les pêcheurs font encore 'admirer redressa étonnante avec laquelle ils dépêçait les thons.

Paris. — Imprimerie et Fonderie de Bihoué et

Solvant sa qualité , la chair est séparée en six parties , destinées chacune à une salaison particulière, La chair des plus jeunes est préparée avec beaucoup plus de soin. C'est celle que l'on vend dans toute la France sous le nom de thon mariné*

Pour la 14 B\i.*tj*- — Le commerce de Marseille s'était autrefois adonné à la pêche de la Baleine , lorsque cette pêche avait lieu dans le golfe de Gascogne. Quand il fallut aller chercher ces cétacés dans les régions polaires ou dans les solitudes de FiOlaBtiqtie, Marseille abandonna une pêche qui lui parut trop devenue trop difficile ou trop éloignée. Des siècles se sont écoulés depuis cette époque ; mais la prospérité croissante de la capitale maritime de nos départements du midi , a fait naître l'idée de relever cette branche d'industrie. En 1833 la maison T. Beatt, de Marseille, a armé pour cette pêche le Souvenir, superbe navire de 488 tonneaux. La destination de ce bâtiment est tout l'espace compris entre le banc de Saint-Georges et le cap Rorn. L'expédition durera de onze à dix-huit mois, le Souvenir est muni de sept canots ou pirogue , dont quatre doivent occuper presque constamment la mer. Chaque pirogue est montée par quatre matelots , un harpoineur et un officier. On attaque la baleine à la distance d'une quinzaine de pieds. Le harpoineur cherche à atteindre la baleine entre les yeux; l'officier se réserve l'honneur de l'achever au moyen d'une longue lame de fer. — Une baleine ordinaire peut fournir 80 barriques d'huile ; un chargement rapporte de 250 à 300,000 fr. — L'« Soutenir a trente-quatre hommes* (Équipage. Les trois chaudières destinées à la fonte de la graisse occupent une fournaie placée à Tarant et très solidement

construit en maçonnerie et en 1er. Un ordre et une propreté admirables règnent dans toutes les parties du bâtiment. JUSWENIR a mis la mer au commencement de septembre 1833, accompagné des ratas de toute la population.

Écouveraicaux ixauTaiKUJw.--- La division de la partie a été obtenue à la dernière exposition des produits de l'industrie nationale : les médailles décernées à M. le grand (de Marsaïua > , pas) aux armées propres à Sripotru U* d'ici à l'usage du sucré et VBT MaUVias BQjpa) à ABLK à M. Payes (de MarsaUU) , pour /«évoe» a été 9—* — Ce petit nombre de récompenses montra sans masquer que le développement est plutôt commercial que manufacturier. Ka alcat. des fabriques de soie et de soie tertiaire , des manufactures de la bossuerie orientale , des raffineries , des tanneries , quelques ateliers de coutellerie, d'ouvrage en corail , sont les établissements les plus importants de l'industrie — U en existe quelques autres pour tirer parti des produits du territoire , telles sont les fabriques d'essences, de bouchons de liège les mûres pour la récolte de la soie, les distilleries, etc.— On trouve à Marseille de belles manufactures mises en œuvre par sa 1

Douanes — La direction de Marsaïue « 4smnsja« av 1 qui ont produit en 1831 :

Douanes, meuf. (u)*m. SeU.

La Gotat , ^038f. aJ87 f.

Mameille 11,756,638 1,183^6\$

Les Martigues. . . . 5,317 843^50

Arma, I«aV480 81&\378

Produit total des douanes. 8Mft8,80Tf.

Voiaaa. -- Le nombre des foires da départi ment est de 87. Elles se tiennent dans 28 communes, dont 15 chefs-ltais, et dav raat paar la |dupart 8 à 8 jours, reaspliansat 188 jastraa.

Lw/mrês aseéssW • aa aambra de 1 1 , — supeat M j

83 commuée* soat privée* de soiraa.

Le* article* da commerca sont les gras— , chanvre, Vailee , ohvaa , huile* , plant* d'amandier* et de 1 agaaa* , soie, des telles, drepa, «entière, corbeilles et eetoaiilo* d'nssee, eta,

aUBUQGIUU^anTK.

GmJe mftruUUui snv-12. Marseille, 1808*1888.

T*U<ou Ai**, *i p9iie% tU ÂUneW* eaete d^a;ia4XMarseiHe,1808,

Almonoek hittçriqmu h cemmeeri+l e> *V>t*»*7* et eV *l*>*y«> eV Bouch*4-Ju-BL<U*, par la même i le-l& WsraeOW , 1418,

Hermàe mmeiOaù 4 ee M« dv 4»f#n à isnaasslie j ua-el Mar-seille, 1*26.

Uauuel des beùm de m,er %%r le liitQtmi & dsVteOis • par *\oamrt; in-18. Marseille, 1828,

Lettre* w ManeHU, par Jules Julliany j in**). MarsaiUa, 18*5-18M. — De l'industrie commerciale et mo*uJ<YHu*4** oV Mmr*nHt>, par le même; in -\$• Paris, 1&26.

Marseille et ses prùons , par la DrS*f*nd;iof£. Marseille, 1888

Marseille. — 4ÎUm de* e"tvamM<n et du •isit*UA*j,iu~lZ. I "

àVHUGO.

lasW.

8JMC.

peaCmaa-

oui**^(<«s«»DU«»Tl,»nUiwr,B4*cf»

11 1 mi <um*T-^—

Comp., rue des Franes-Bonrgeoi*-Saint-Michel, 8.

Département du Calvados.

(Ct-tolttltt BamTUoxmanbit. Pays d'Auge, Bocage, Lieuvin, eta)

tomz.

Le territoire qui forme aujourd'hui le département du Calvados a fait successivement partie de la Gaule celtique, de la deuxième Lyonnaise, de la Neustrie et de* la Normandie. Lors de la Révolution il se trouvait en grande partie classé dans la Basse-Normandie. — A l'époque de l'invasion romaine , il était habité par les Viducasses et les Lexovii.—Les Fiducasses, suivant quelques auteurs, se divisaient en trois peuplades distinctes, les Bajocasses, les Viducasses et Vadicasses. Augustodurum était leur capitale. Cette ville, qu'on a cru d'abord être Bayeux , a été retrouvée à Vieux , village près de Caen. — Les Lexovii étaient les habitants du pays désigné depuis sous le nom de Lieuvin , et qui , quoique misant partie de la Haute- Normandie, a été compris dans le département du Calvados. Leur capitale, Noviomagus Lexoviorum , existait près de Lisieux , dans un lieu appelé les Tourettes. — Les deux grandes divisions de la Normandie (la Haute et la Basse) avaient la Dive pour ligne de démarcation. — La Basse-Normandie, située à l'ouest de cette rivière , se partageait en plusieurs contrées qui font partie du département, telles que le Pays d'Auge , la Plaine de Caen , le Bessin et le Bocage.

— Le Pays d'Auge comprenait primitivement le territoire situé entre la Touques et l'Orne. On l'a circonscrit depuis à la partie enclavée entre la Touques et la Dive. — Le territoire compris entre la Dive et l'Orne a reçu alors le nom de Plaine de Caen. «-Le Bessin était le pays situé entre l'Orne et la Vire. — Quant au Bocage , il comprenait, outre une partie du département de l'Orne, le territoire dont on a formé l'arrondissement de Vire , et une partie des cantons de Villers, de Balleroy, de . Caumont et d'Harcourt. Vire et Condé étaient les villes du Bocage. — Lors de la division de la France en départements, celui du Calvados fut désigné d'abord sous le nom de département de Y Orne-Inférieure , mais il ne farda pas à recevoir le nom qu'il porte aujourd'hui.

AJfTXQ U1TÉS*

Les antiquités druidiques ou gauloises sont peu nombreuses dans le département. On cite la Pierre-Levée de Condé-sur-Laizon , appelée dans le pays la Pierre-Cornue (elle est de forme irrégulière et a environ 12 pieds de hauteur), et la Pierre de la Hoberie , qui existe dans la commune d'Ussv. On a trouvé dans quelques localités des haches de pierre et des coins de bronze qui paraissent avoir appartenu aux peuplades gauloises. Le sommet de la fameuse roche de Saint-Quentin, où s'élève le tombeau moderne de Marie-Elizabeth Joly, actrice célèbre de la fin du siècle dernier, présente plusieurs antiquités qui remontent à l'époque celtique , et notamment une petite chapelle qui , de temps immémorial , sert d'église aux habitants des vallons voisins , et qu'on suppose avoir été un temple druidique. — On remarquait autrefois , non loin de cet édifice grossier, on if Vénérable d'une grandeur et d'une grosseur considérables, au pied duquel on' a découvert un amas considérable de têtes humaines. Comme l'usage des anciens Gaulois était de brûler leurs morts , les savants du pays ont supposé que ces têtes étaient celles des victimes humaines immolées par les Druides desservants du

temple. — De nombreuses traces du séjour des Romains se montrent sur divers points du pays. On y

trouve des camps , des voies militaires, des colonnes milliaires, des armes, des ustensiles, des vases, des médailles , des autels , des cippes , etc. — Des fouilles faites à Vieux ont prouvé que sur l'emplacement de ce village avait existé Y Ausustodurum de la Table de Peutinger, capitale des Viducasses ; on y a découvert, à la fin du xvne siècle et de nos. jours, de nombreux débris de grands édifices, et des établissements d'un caractère permanent , tels qu'un aqueduc , un magnifique bassin, des bains , un gymnase, etc.; les tombes, les statues, les inscriptions monumentales, les médailles , etc. , y sont également nombreuses. — Quelques auteurs croient que Bayeux est l' Arægenus de Ptolomée, autre ville des Viducasses. On y a trouvé une colonne milliaire et des fragments d'inscriptions antiques , quelques vieux murs , des voûtes , des tombeaux , des urnes , etc. — Les fouilles qui, en 1770, ont fait découvrir, au lieu des Tourettes , le Noviomagus Lcxoviorum, ont permis d'en reconnaître le plan. La ville était ceinte de murs, carrée, traversée par plusieurs rues se coupant à angle droit et aboutissant à une place centrale, au milieu de laquelle s'élevait un grand édifice consacré, soit au culte religieux, soit à la résidence des principaux magistrats. On y a trouvé des fragments de marbres précieux et de sculptures remarquables, ainsi que des médailles antiques. Un pilier qui a donné son nom au lieu des Tourettes , et qui subsistait encore en 1770 , paraît avoir été le reste d'une des portes de la ville.

Le département renferme un grand nombre d'églises ou saxonnes ou gothiques, et de châteaux - forts du moyen-âge. Nous en signalons plusieurs en parlant des villes auxquelles ces édifices appartiennent. La chapelle de Notre-Dame-de-Délivrance , dont la construction remonte au vne siècle, est le but d'un grand nombre de pèlerinages , et mérite de fixer l'attention des curieux : les églises de

Monde vil le , de Norrey, de Condé-sur- Laizon, sont également remarquables. L'église de Condé est de l'époque de la transition et possède un portail à colonnes. — Le nombre des anciens châteaux féodaux est considérable , mais la plupart tombent en ruines. On cite ceux de Creully, de Vassy, de Courcy, etc.

OA&AO«i3LSf MÆUB.B, ETC.

Les habitants du Calvados, se montrent en général laborieux , intelligents et réfléchis ; ils sont également propres à l'agriculture , à l'industrie et au commerce. Ils ont de l'aptitude pour la navigation et la carrière militaire , ainsi que le coût des lettres et des études savantes. Le Calvados mérite d'occuper un rang distingué parmi les départements qui renferment le plus grand nombre d'hommes distingués par leurs connaissances pratiques , leur zèle pour la propagation des sciences et des idées utiles. — Sous ce rapport , comme Nantes , Dijon , Strasbourg , Lille , etc. , Caen est une ville à part , un véritable foyer d'où l'intelligence et la civilisation rayonnent dans toute la Normandie. — Les populations des différents pays qui composent le département, présentent entre eux des différences que nous ferons connaître en citant quelques fragments d'un article du docteur Trouvé, inséré dans le Journal de Caen.

- Les habitants du Bocage sont remarquables par une taille moyenne, moins élevée que celle des habitants de la Plaine de Caen et du Pays d'Auge , par une mauvaise conformation des pieds , un teint pâle et grisâtre ;

France pinOREiOUB. — calvados.

ssonsÉE^-nfa-

leur regard est vif, ils ont beaucoup de finesse et de pénétration dans l'esprit, un grand attachement pour leur sol , l'amour du travail , et ils n'oublient point l'intérêt personnel. Les femmes qui s'oc-

cupent aussi des travaux de l'agriculture , lu m 'Un gdaéral plUlùt maigres que grasses : elles ont les articulations très pro noncées, sont robustes et fécondes. Le costume des bout mes et dés femmes est à peu près le même qu'il était il y a des siècles.

- Les hommes de la Plaine de Caen ont la* taille élevée, leurs proportions sont belles, leurs muscles bien prononcés , leur teint coloré; le tempérament dit sanguin pféttamttie chel eux. Lei femmes travaillent rarement a la terre et conservent en général leurs formel et leur taille. La basé de leur tête est remarquablement bien attaéhéet Lei habitants de la Plaine reçoivent plus que eeuft du Bocage t'Influence des Villes ; la triode j exeree Un ffrdnd empire sur les femmes; leur costumé a changé plusieurs* fols depuis trente ans. Malheureusement le bon ftltut et le naturel ne président pas à ces changements; la confie des robes, les petits fichus & fleurs, la cotffuté compliquée «les riches fermières , annoncent le Ittxé plutôt que rélënaae ; el les énormes bonnets ronds , OU plutôt les batibns de pépier bled couverts de mousseline , dont la plupart des femmes1 des environs de Caen se chargent la tête , feraient croira qu'elles se méprennent sur ce qui peut faire valoir leur beauté;

i La population du Pays d'Ange a des caractères moins Ideatai cjueeelledu Bocage* et se distingue moins nettement de la population de la Plaine de Caen: Les hommes y sont de même d'Une asfcee haute stature , mais ils ont la libre molle , et leur embonpoint dégénère prtImpteméttt en obésité ; leurs jambes sont grosses, souvent variqueuse» ; leurs mouvements sont plus lents et leur intelligence moins Vite \ IM femmes bornent leur* tfdvau* au» soins du ménage \ elles* tint de la fraîcheur et rie la finesse dans les trait* ; éhee elles comme chét lei hommes* le tempérament lymphatique semble prédominer, i

Quoique l'Instruction commence & te répandre dans les campagnes* la simplicité populaire y admet encore un grand nombre de croyances superstitieuses, ~ Les objets que les paysans redoutent où vénèrent sont les mettes* que dans le département de la Manche (Voyez tom. II; p: 214.)*** Le peuple du Calvados* patient et courageux* mut à la fois, se montre en toute circonstance* jaloux de défendre ses droits et ses intérêts. «C'est, dit un écrivain du département* cette opiniâtreté de caractère qui lui a valu le renom de processif » le même auteur-, compare les populations diverses du département , prétend que l'habitant de la Manche est moins hospitalier mais plus poli que le Breton\ que le Normand est plus dévoué et fidèle, et que les habitants du littoral ont conservé plus de rudesse et de franchise ; ces observations s'accordent avec celles de M. Trouvé.

La nourriture des habitants des campagnes a «fédéralement tenté pour base le pain de froment pur ou mélangé avec le seigle ou l'orge le pain de seigle et le pain d'orge Dans le Bocage , on fait un grand usage de bouillie « de galettes de sarrasin et de gruau* d'avoine. Les paysans consomment plus de légumes* que de viande**)*, dont ils ne mangent qu'une ou deux fois dans la semaine Ils boivent du cidre ou de l'eau*

Les* anciens usages tendent tous à disparaître. Les Fêtes locales et les fêtes* des communes rurales ont perdu leur ancienne originalité Le jeu de quille* qui exige de la force et de l'adresse , est presque le seul en honneur dans les campagnes.— Aux fêtes de Pâques * les paysans se donnent le divertissement barbare de tuer des coqs* à coup de pierre ou de béton. — les feux de la Saint Jean, les fêtes des Rois* les œufs de Pâques, sont au nombre des usages encore communs. Naguère, la Teille de Noël , à Caen , les enfants, tenant à la main des torches allumées., on des lanternes peintes de diverses couleurs, parcouraient les rues, en criant:

« Adieu Aoél, Noël s'en va. » Dans quelques communes , la veille des Rois, les jeunes paysans couraient dans les champs autour des enclos, en tenant à la main des brandons de paille allumée. — Dans le siècle dernier, Au pont de Blontilly , près de Condé-sur-Noireau , le mardi-gras, on se disputait une pomme de discorde, appelée soule : elle était de morceaux d'étoffe , de la grosseur et de la forme d'un boulet de 24, et ornée de rubans de toute couleur. Les habitants de Condé, les paysans de Blontilly, de la Bazoque et de Coligny , signalaient leur courage dans cette lutte. Les vainqueurs emportaient la soule en triomphe et l'exposaient dans le carrefour les jours de marche , aux yeux des vaincus, En leur criant par dérision : à la ouòdlu , a la bouillit. Il n'y avait pas d'année qu'il ne restât des blessés sur le terrain. Cet amusement dangereux , que Charles V avait autorisé par une ordonnance de 1370, fut défendu en 1770, après quatre siècles d'usage.

Depuis le commencement du xiii^e siècle, le langage des habitants du Calvados s'est fort amélioré. Le peuple des villes parle >assez purement français, mais la prononciation y est encore lourde, traînante et trop fortement accentuée; ces défauts sont surtout remarquables dans les arrondissements de Vire et de Falaise.

krb*£* rto*flLà*ltiQir*fc

Le nombre de* hommes remarquables dans le département du Calvados est très considérable ; nous devons nous borner à citer quelques-uns les plus connus :

États-Unis, les auteurs <jwi rfa tailla lent lui >ie*tS dtt èa*> Bibl 86 Richelieu , et celui qui inspira à *e ministre la pensée et fut le YJt**drme fmmçêtf ; les frères Bbivin v savants littéraires do *vti* stède ; le poète Baïausor, traducteur de la Poésies de op des auteurs du xiv^e siècle » A lui* Chartieb, orateur et jme'te qdi, était endormi, reçut, malgré sa laideur, un baiser de Marvderite d'Ecosse;

son frère, l'historien Jean Chartier , auteur des brmmJks chromants de Fràme ; ufa des |>t)£f£s rilodernes OM otlt tltSbqué 41*1ci demie française, CHJ.aEtoor.Lt, auteur do QtMk 8* /%«■.■# ; le maréchal Fmàai^ot de i ouirfv * isluqnëiir à Parais et à

talla; le brStt général Decse*, que signalèrent si glmUnMsstmt ses ratnpagnes en Allemagne et sa conduite i Ule-da~Fr*a«et4e litte'rareur L—ù Dubois, auteur d'uîi grand nombre d'ouvrages utiles; le conrenrionnel Dcbois-Dubacs, depuis .sénateur; le tarant Du Hamkl, philosophe, physicien et astronome dtt xvii*«jèté; notre contemporain , Auià bbMtSîftt, historled et titorafaêe distingué, écritaih qu'irisèrent un* beSo Nlèrit et o*ê boSitUS^e rotttrsgetise; Dtrr'Àt>LfeROT« MHttt nhiAeniitleten alto sièrSS a)es> flier ; te savant tngéstear OiSXSd, membre de rinaUtol (Arad^mlu des Stifences] i le premier fabricatènr ah svie siècle dp figuras smr toiles ouvrées , André Gr aihoorge , qni donna ainsi l'idée des tapisseries de haute-lice; denisavann jésuites, les frères Gckrih-do- Rocher ; le conquérant de l'Angleterre , (uillaume, duc de Hos> nlaudië; le célèbre êv«qti# dAVrârîrh^HiJâT,*l e«aaU USt «on éra> difldn ; et irai èè nidntvS brtfc un egttl soeeès hisUirhnii grfiigiapsst, traducteur et raihaneter; na de ses uetits-neteos, Hoar-na«G«srnV-> ViLt.R» avocat distingué qui , d'après la liographiê de* l^mtem^ «raâaw» s'offrit le premier pour être le défenseur de Louis XVI • Je général Lavosss, qui se lit honorablement remarquer an siège de Lérida; un des plus grands géomètres français, lAri.Atfe, fils d'bû lunple cultÎTateur et devehn par ses talents séria tetir el pair dé Prafte*; Lxth , littérateur et sfcràut distiagné; mièh*l LA***, liSbHè giOllSa du ivtie tiède \ on des pritartt)âdE ettefs du parti qni fol vai-neo aar tèfroetiduri H**ti éè L*.HiVrèR«, menthre de taConTcnSkst^dalMSNi girondih i pois rôf aiiste, mais tiinjoars Itomme d'action et de tnleal j le fabuliste Lesaii.i.y ; le savant antiquaire Llbloho , membre de l'Institut à l'époque de sa formation;

l'helléoUte TakiIeglt- Lêfebvr̄b, père de la fr̄mctise madame Dscl̄r ; le floctetir LâMc6- DÊ-U-tLOTURE, savaat ^rofessetir dt« rhl̄rur-gite» Stotetif tTetH>lentes obserrafl̄oas sûr le cHmat ft 1M niSladles «e tt rtUHtt*»»; le gétaé̄fsl bk LokcE . exreileat o«wer de earattrU) , «vi a nrk «me narfr̄rtorieose S tontes les guerres île h ftévototibn et de !*t^ns*»»; le poète afawfi.ATaa1 auteur du «oeme de Nûrrist** et ditsrt Ls Bat malheureuse et prématurée excita datas le siècle dernier de ai unanimes regrets; l'illustre Maliierbc, le i>ère de la poésie franchise au xvicc siècle; le général Math an, pair de France; te lltterStear MoNtibHv; le gébéral MbRift, q̄til le dittib^ttl à la Bataille d'aaèterliti; Dti MOettff, fcotèur,sn ±vxtesl#vle, «e Ym*toi.w\$mg*g </t là !Yàm»*Jl*; le docteur MntSAffT, médeéin> érunfit et ftttSaftteur ; le -savant Plvqubt» antetar do lahti \u\ nj* d*\$ Mm^imt se comte de Pohtëcoulājt, sénateur et pair de France; la père

* sr+rtfiJ sr rr*

Poasx, célèbre jésnite , poète dramatique latin, qui* fut le précepteur et l'ami de Vol taira; le général dVrilltria Qiuat̄ia; Ro* •StTTbsrivas , autrefois reororoé comme peintre de portraits; l'historié* et géuéa logis' e La Roque, anteur de plusieurs ouvrages savants sur la Nnrmaqdie; le ptiarroat'ien Rouelle, habile cbimiste du xvi ue siècle; le docteur Roussel, auteur d'un grand sombre d'ouvrages sur les sciences naturelles et de la A7«r» dm C*U«d»* ; deux poètes distingués dans le xvii" siècle, Sassasi* et Status; l'auteur da l'afo/afrv d*\$ R<fimt*o** dé /'«Mien g*u**m*m**t /«safariis. GuiUm—i TnooaT, mfsn̄rt de l'Assamblée «oastitiisntc; son frère, J*\$m*gi* Thou»it, sa va a t distingué , membre de la Société royale de Médecine avec Fourroy, Halle . Jussieu , Vicqd'Azir, etc. ; un grand mathématicien du xvu* siècle, le géomètre VARtoiroir ; un des plus babilea chimistes modernes , Vauqublxst , de l'Acadésaje des ftoiences ; etc. , etc.

Le département du Calvados «et un département ma* WJrate, région du nord-ouest, formé de partie de la Basée Normaedie ei du Lieuvain (Haute Normandie),*" 11 a pour limites : au nord, la Manche ; à l'est , le département de l'Eure ; au sud , oem de l'Orne et de la Manche, et à l'ouest, celui de la Manche. Il tire *on non) d'un vaste banc de rochers à fleur d'eau, situé dans la Manche, à peu de distance de la cote, entre l'embouchure de la Seuil* et celle de la Vire, ~ Sa superficie est de 547,663 arpents nié triques, d'après M. Bot tin; Y Annuaire du Calvados de 1*84 l'évalue à 670,000 m. * Sol. — Le sol des plaines est composé d'une terre argUo-calcaire très mélangée. Le sable domine dans l'arrondissement de Vire, ainsi que dans le» parties des arrondissements de Falaise et de Bayeux qui sont limitrophes du Bocage. — La terre végétale repose sur des bancs de pierre calcaire, des grès et des sohistes dans les arrondissements de Caen, de Bayeux et de Fa luise , sur des terres argileuses et marneuses du coté de Lisieux et de Pont-l'Evêque, et sur des schistes, des grès et daa granits dans l'arrondissement de Vire.

Montâmes. — » Il n'existe pas de montagnes dans le département ; les petites chaînes de collines qui le sillonnent n'ont pas généralement plus de 75 mètres audessus des plaines environnantes; elfes forment les dernières assises des hauteurs qui séparent le bassin de la Loire de celui de la Seine, Les plus élevées, situées dans l'arrondissement de Vire, sont up prolongement de la chaîne granitique qui s'étend depuis le départe ment de l'Orne jusqu'à Cherbourg : leur point culminant est le mont Pinçon, qui est aussi le plus élevé du département. Sa hauteur est de 233 mètres au-dessus des plaine» voisines, et de 364 au-dessus du niveau de la mer On remarque, dan» l'arrondissement d • Bayeux, la butta de Chaumopt, montagne isolée, de 84 mètres d'élévation absolue. On trouva aussi , dans l'arrondissement de Falaise , la roche de Saint- Quentin, vaste banc de ro-

chers qui paraît avoir fermé autrefois une vallée où se trouvait un lac . et qui est aujourd'hui coupé par une fissure profonde de plus de 100 pieds , où nasse un ruisseau et par laquelle les eaux du lac se sont écoulées.

Lan s es. — Le pays renfermait autrefois un assez grand nombre de landes et de bruyères , qui ont été en partie défrichées ; on cite néanmoins encore celles de Touffréville (arroncl. de Caen), de la Hogueite , et de Clécy (arrond. de Falaise) , et celles" de Jurguc» et de Montohauvet (arrond. de Vire).

Cotes. — Rochers — Ports. — Les côtes du Calvados s'étendent de Test k l'ouest.— Entre Hnnfleur et la Dive, elles sont généralement formée» par des falarses cou-

Êées à pic, et dont la hauteur varie de 150 à 700 pieds, es falaises sont composées de terres fortement argi leuses , où l'on trouve des pyrites, des bancs de pierres calcaires, et des couches de pierres sili-ceuses. La mer en bat le pied et les ronge insensiblement. — Depuis la Dive jusqu'à la Seulle, les côtes sont bordées de dunes sablon-neuses; et enfin depuis la Seulle jusqu'à la Vire, le rivage est formé par des terres élevées et par des falaise». — Outre le» rocher* du Calvados, qui ont donné leur nom au département, et qui, décou-verts k 1*

marée basse , ont environ cinq lieues d'étendue , on trouve dans la mer, et à peu de distance des cùics , d'autres bancs qui doivent probablement leur origine k l'effet destructir de l'Océan sur les fa' aises du littoral (1) , tels sont le» roches <h Maizy, le Raz de Lan-grune, les roches du lion, celles des Fâches- ^foires et les roches de Henneauvilfe. — On compte 9 ports dans le département ; les prin-cipaux sont ceux de Ho n fleur, de Caen et de Courseqlfe». La Fosse de Colleville serait très propre k établir un grand port militaire. Le maréchal de Vauban en avait reconnu l'utilité et la possibilité.

Etangs et marais, -r- On trouve peu d'étangs dans le Calvados, ceux qui y existent sont situés dans la partie du Bocage qui dépend de l'arrondissement de Vire et avoisine le département de l'Orne. — Il existe aussi un petit nombre de marais , notamment sur les bords de la Vire , de l'Aure et de la Dive, qui pourraient être facilement et utilement rendus à l'agriculture,

Rivières. — L'Orne, la Toucouea, la Dive, la Vire et la Seulles sont les rivières principales du département! Les quatre premières sont navigables, mais seulement au voisinage de leur embouchure. On évalue à 92,000 mètres la partie de leur cours livrée à la navigation, La Seulles (forme , à son embouchure dans l'Océan , le petit port de Courseulles , où l'on a commencé des constructions propres à faire un port maritime important. — Deux des rivières qui coulent dans le département, l'Aure-Supérieure et la Drome, sont remarquables en ce qu'elles n'ont point d'embouchures; elles se perdent l'une et l'autre dans les Fosses du Souci, gouffres marécageux répandus dans une prairie située à une lieue de Bayeux , au pied d'une colline appelée le Mont Escure. — Le ruisseau de Perriers , canton de Coulbœuf, offre un phénomène du même genre ; son lit est si étroit qu'on peut presque l'enjamber sur toute sa longueur; et néanmoins ses eaux sont assez abondantes, à peu de distance de leur source , pour faire tourner deux moulins. Elles se perdent, sans bruit et sans bouillonnement , dans un bassin de 9 pieds de largeur sur 30 de longueur, situé à 1,000 m. de la Dive, où l'on suppose qu'elle» arrivent en filtrant à travers les terres.

Routes. — - Le département est traversé par 9 routes royales, dont une de 1^{re} classe (relie de Paris à Cherbourg), et 8 de 3^e. La longueur totale de leur parcours doit être de 404,354 mètres lorsqu'elles seront entièrement terminées, — Il possède aussi 13 routes départementales, dont la longueur totale doit être de 511,438 mètres». —

BtiTiOBOLOOEE.

Climat.— Le climat du département est très varié; l'air y est plutôt humide que sec» plutôt froid que temp.,* péré, mais |>énéralement pur et sain. L'hiver y est long et plus froid qu'on ne pourrait le croire d'après le volsi* nage de la mer. *Les chaleurs de l'été y sont aussi assez considérable».

Yekts, — Le» vents dominants sont ceux du nord 9 de l'ouest et du sud. Le» tera pèles sont fréquente» au* approches des équinoxes et des solstices; le» orages», presque toujours accompagnés de grêle, sont moiq» communs. Le vent d'ouest est le plus violent et le plu» humide, il règne surtout avec impétuosité aux approches du solstice d'hiver, et rend très périlleuse la navigation le long des cotes de la Manche. Souvent il forme % aussi sur terre de» ouragans qui ébranlent le» maisons et déracinent les arbres séculaires.

Maladies — Les affections catarrhales et rhumatismales, les hydrogies, les paralysies et les apoplexies, les fièvres de diverses natures sont les maladies les pl\i» communes.

(I) Les paysans du littoral croient généralement que le h?oc de rochers du Calvados est formé par les débris d'une Ile qui a été anciennement habitée | ils prétendent qu'on y voit «neorade» restes de fondations appartenant à d'anciens édifices*. Cette assertion ne paraît aucunement justifiée.

le nord-ouest de la France, çefpTest la f«*irc de Beaucaire pour le sud.

Lfsutnt, sur la Toucques, à son confluent avec l'Orbec, ch.-l. d'arrond., à 11. 1. de Caen Pop. 10,567 hab. L'origine et l'ancienne histoire de Lisieux forment longtemps inconnues, on se demandait à peine que cette ville avait existé avant les incursions des Normands, lorsque, dans le cours du siècle dernier, on fit la découverte des

ruines de l'ancienne cité (Nûtiem gui Lexovtonm)^ située non loin de la moderne. Cette capitale des L*xo*ii couvrait un espace quatre fois pins étendu que la ville actuelle. — Dans lanr* siècle, lea Saxons s'en emparèrent et la détruisirent de fend en comble.— Ils fondèrent, avec une partie de ses débris, la Tille moderne. Quatre siècles plus tard , d'autres Barbares viurent pUler la ville Saxonne ; ce furent les Normands qui .s'y établirent. En 11*6, dans nne incursion des Bretons , elle fut presque détruite par les flammes ; Pbi-linpe-Auguste la prit en 1 203 . tes Anglais ep 1415, Charles VU les en chassa en 14*8, les ligueurs a*tn emparèrent eu 1*71 , et enfin Henri IV s'en rendit maître en ffleV). — Lislenx était une place forte et une ville épiscopale dont Pévérne prenait le titre de comte et réunissait la puissance temporelle et spirituelle.— Cette ville est située agréablement ou pied et sur le penchant d'une colline, dans nue charmante vallée

2 n'embellissent et fertilisent les deux rivières. Ses environs ve-royant* sont orpés de jolies maisons de campagne , de potagers et de jardins. — La ville n'a qu'une belle et grande rue que suit la route de Caen à Evreux ; les autres rues sont étroites ou tortueuses, formées de maisons hautes, la plupart bâties en bois, vieilles et tristes, — La cathédrale est le plus bel édifice de Liaienx; elle est située à l'angle d'une place spacieuse ; l'édifice est dn xit* siècle et du bon st)lç gothique; la chapelle de la Vierge, d'une construction plus récente, est fort jolie; c'est un monument expiatoire élevé par Pierre Cauchon, d'abord évêque de Beauvais,

5ms de Lfsieuxj et on des bourreaux de l'héroïque Jean ne-d' Arc. Le ty*// épit apnt est uu beau bâtiment, les jardins en sont superbes. La salle de spectacle est jolie, les Cours sur les anciens boulevards offrent d'agréables promenades; les alentours de la ville présentent d'autres promenade* d'où les vues sont délicieuses.

Pont-l'Évêque, sur la Touques, ch.-l. d'arrond., à 10 k. E.-Tf.-E. de Caen. Pop. 2,888 hab. — Pont-l'Évêque est située dans une spacieuse et verdoyante vallée arrosée par plusieurs cours d'eaux, à la jonction de la Touques, de la Talonne et d'un gros ruisseau qui débouche sur la rive gauche; la ville s'étend sur la rive droite et est coupée par plusieurs bras de ces rivières; elle doit son nom à son vieux pont sur la Touques; aucune des constructions de l'ancienne ville n'est digne de remarque, mais celles de la ville moderne sont de bon goût; on y remarque surtout le palais de justice et la prison; c'est dans cette ville Jadis importante que Guillaume rassembla les États où fut résolue la fameuse expédition contre l'Angleterre.

Honfleur, port de mer à l'embouchure de la Seine dans l'Océan, ch.-l. de cant., à 4 k. N. de Pont-l'Évêque Pop. 8,888 hab. — Honfleur était un port de quelque importance, long-temps avant la fondation du Havre; la ville a été fortifiée, elle a soutenu

plusieurs sièges; les Anglais l'occupèrent long-temps; en 1400, les généraux de Charles VII les en chassèrent. — Elle tomba au pouvoir des ligueurs et fut, en 1494, reprise par les troupes de [Henri IV]. — Honfleur est situé au débouché d'une vallée, au pied d'une haute colline; la ville est propre et agréable, mais généralement mal bâtie et mal percée; la plupart de ses constructions sont vieilles, tristes et irrégulières; celles qui bordent le grand quai et la large rue où commence la route de Caen, sont mieux bâties, et plusieurs vastes et de belle apparence. Les édifices publics sont curieux par les bizarreries de leur vieille architecture. La plupart des rues sont étroites et tortueuses, et les différents quartiers de la ville sont agglomérés sans aucune symétrie. Le port est spacieux, sa situation le rendrait très important sans les vases qui l'encombre et la difficulté de son abord. Son chenal débouchant au milieu de hauts-fonds vaseux qui forment surtout les bancs d'Amfar et du Rattier, n'est guère accessible qu'à mer haute et seulement à des bâtiments de médiocre to-

nuage. — L'arant-port se prolonge entre deux jetées et facilite l'accès de deux bassins ordinairement remplis d'un grand nombre de bateaux de

Céche et de cabotage; l'établissement de la marée a lieu à 9 h j \ communication entre ce port et cel il du Havre, dont il est éloigné de trois l'mes, est active et journalière. La haute colline oui domioe la ville à l'ouest porte la &y>*/ * d* Notrt-l*nme-U- £***«*, bien connue des marins qui ne manquent jamais d'aller la •selner à leur retour de la mer. — On y jouit d'une vue étendue sur l'embouchure de la Seine et ses cotes pittoresoues.

Yiax, sur la Vire, ch -1. d'arrond. , à 16 l. iji S -O. de Caen. Pon. 8,043 bab. — Ancicnuc ville du \$ocaga, sur la frontière du ci-devant Cotentin.— Vire ne fut d'abord qu'un château dont la fondation remonte à une époque très reculée ; sa situation snr une espèce de promontoire, le rendait très fort. Pendant les premières invasions aes Normands, les habitants des lieux voisins vinrent chercher nn abri près <g* *«» nmrs, et quand la. conquête fut

achevée , nn grand nomhre des réfugiés se fixèrent a>ito.ur dn château qui les avait protégés, et fondèrent ainsi la ville.— En 1285, ils la ceignirent de fortes murailles; elle devint si considérable et son château était si important, qu'Edouard TU la demanda pour la rançon du roi Jeau. — Henri l , d'Angleterre, fit réparer et agrandir le château. — Vire fut ensuite prise et reprise tonr à tour par les Bretons f les Français et les Anglais ; ces dernier» la gardèrent longtemps , mais après la perte de la bataille de Formigny , en iô40 . ils en furent enfin chassés. Dans le xiv* siècle, Charles V, mécontent des habitants de Contances, qui ne cessaient d'ourdir des trames avec les Anglais , les en pnnlt en chassant de la ville une partie de sa population ; ces exilés vinrent s'établir à Vire et y introduisirent la fabrication des étoffes de laine , qui n été pour la ville une source de

richesse — En 1568, les calvinistes, comuandés par Montgomery , s'emparèrent de Vire , massacrèrent une grande partie des habitants, pendirent les prêtres, dévastèrent et brûlèrent les églises. — Plus tard , la ville embrassa le parti de la ligne, l'armée royale viut l'assiéger, la prit et In pilla sans que les ligueurs , retirés dans le château , pussent s'y opposer; ce dernier désastre eut lien en 1 591»; le château se rendit bientôt après. — La paix permit a Vire de réparer ses désastres. La fabrication des draps y ramena promptement l'abondance et le commerce. Les fortifications ont été démantelées comme inutiles , son château est tombé en ruines, et ses débris ont servi à embellir la ville par des constructions nouvelles et élégantes. Vire , séjour de l'industrie , n'a plus d'autre appareil militaire qnè deux pacifiques pièces de canon fondues avec les chandeliers dee nombreuses coq>orations qui entravaient autrefois la liberté dm commerce. 11 reste , du château , des débris encore curieux ; que partie de son site est occupée par l'hôtel- de- ville et par nne promenade plantée d'arbres. — La ville est jolie et pittoresque, elle s'élève sur un rocher conpé presque â pic d'nn côté, situé sur In rive droite de la rivière , et qui domine tons ses environs ; à ce promontoire s'appuient les deux principales vallées qui forment le» Vaux-de-Vire. — Au haut de la ville s'élève l'hospice des enfants trouvés, au bas on remarque l'hospice général. Le coteau de gauche porte l'hôtel de la sous-préfecture, et est couronné de plusieurs grandes et belles maisons; l'aspect et le site de ces constructions forment un fort beau tableau. Vire possède une bibliothèque publique de 6,000 volumes. — Le cours de la Vire, autour delà ville, est très sinnetix ; c'est a cette rivière qui tourne on dans le langage dn pays, "*)> ainsi, que la ville doit probablement son nom ; ses vallées , les Vanx-de-Vire, ont donné le lenr aux chansons gaillardes d'Olivier Basseliu , joyeux troubadour normand Basselin , non moins bon patriote que bon chansonnier, ftit tué, en 1417, en combattant les Anglais.

Cohqé stm*NoiBfiAU • au confluent de la Druance et du Poireau , rU.-l. de caqt. , à o l. de Vire. Pop. 6,562 hab. — Petite villa ancienne et très commerçante, située sur la route de Caen à Dqhv frouet et près de la jonction de cette route avec celle dç Vire à Falaise, position avantageuse a l'active industrie du lieu, et qui l'aide à compenser la nature ingrate et infertile 4c son territoire, Le style de presque toutes les constructions de oette rille est vituy v lourd et fort simple; cependant diverses améliorations commencent à varier un aspect jusqu'ici très monotone. — l'ondé-Mie» Moireau, s'il faut en croire l'abbé Marie, historien de cette ville v doit son origine à un ancien château-furt, dont la construction, est attribuée aux Romaiqs. — Saint Loui» j séjourna en 1254; U ville tomba, en MU, an pouvoir des Anglais, sur lesquels lea troupes de Charles VII la reprirent eu 144 y. Ce fut nne des première* qui embrassèrent la réforme : les protestants y tinrent des assemblées dès les premières années du xvi* siècle. En 1t»74, ils y tiurrut un syuode provincial. — Les vieilles églises Saint -Sauveur et Saint-Martin *«ot les seuls édifice» publics remarquables — Il existe dans le chojur de l'église Saint-Martin de beaux vitraux ? qui représentent la Passion de Jésus-Christ. — Le rbitran , qui existait encore au milieu du *viur siècle, était considérable : il avait quatre portes, dout deux étaient situées auprès dn peut qui traverse la Druance, — « La tour du château de Condé , dit l'historien de cette ville, était un superbe monument, qui l 'cm pur tait de beaucoup sur la halle à farine de Paris, si vantée par nos contemporains. Elle était haute de 50 pieds, d'un diamètre extérieur de »4 pieds , et se* murs avaiet V pieds d'épaisseur. Cette tour, construite en pierre de taille, était extérieurement ornée de vingt grosses colonnes, surmontées par vingt autres plus petites. Il ne reste aujourd'hui de ce monument (dont cette description indiquerait quelque ressemblance avec la fameuse tour de Vc-son* à Périgueux) que des ruines qui ne tarderont pas à disparaître.

DOTSIolff FOUTXQtrZ W

Politique. — Le département m) aune 7 dépotés.

Il est divisé en 7 arrondissement* électoraux , dont lea eh Jieas sont : Caen (ville et «rrond.), Bayent, Falaise, Littevx , Visa, Pont-PEvéque. — Le nombre des électeurs est de 4,11*1.

Admih istrativb, — Le chef -lien de la préfecture est des.

<W ^?V* - ifW+Wéêi-r- sS **(> i O*

■ma

PS

FRAKCÊ PITTORESQUE. — CALVADOS.

Le département se divise en 6 soos-préf. où arrond. commun.

Çaen g cantons, il'7 communes, 135,502 habit.

ftaye" • « .47 âb,4i4

falaise 5 180 62,349

lisieux. è 144 68,716

PonW'E vaque. . .6 118 67,326

. TOT 6 tf frt,3Q3

Tôt*!. ... 87 cantons, 888 êommùnés, 494,702 habit. ^ Sêreièi du trésor public — f receveur j^ûéral et 1 payeur résidânf à Caén), 6 re-
ceveurs particuliers,/ percepteurs d'à r rond

Contribution* directes. — t directeur (à Caénl et 1 Inspecteur.

Domaines et Enregistrement. — 1 directeur (a Caen), 2 inspec-
teurs , 4 vérificateurs

tb-potheqm*s. _ 6 conserv. dans les cti,-l d'arrond communaux.

Contributions indirectes. — .1 directeur (à Caen), 5 directeurs d'arrondissement, 7 receveurs entrepreneurs.

Fonts. — Le dénartein. fait partie de 1a 15* conserva forestière. — I inspecteur à Caeu.

Pontt-et-ckausse'es. — Le département fait partie de la 11* inspection, dont le chef-lieu est Alençon. — 11 y a i ingénieur en chef en résidence À Cdêu. t

^ÎL' ~ ~ ^tf déliartement fait partie du 4* arrondisâeiiiftérit « u> la !• division . dont le chef-lieu est Abbevilld. — I ingénieur fles faînes résidé à Caen.

lôfirii. «- Lès bénéfices di» I*âdinînîslfation de la loterie ttit le» fntsfes effectuées dans le département , présentent (pour 1881 comparé à 1840) une augmentation de 17,084 francs.

Haras.— Le département fait partie, pour les course* de rue1tahi, dri 2e arrondissement de Concours, dont le chef-lieu est Le Pid, ^ He*bntet mititnres.U j à à Caen un htpê> de remonte mitf**A* pour la cavalerie de l'armée. Ce dépôt a acheté, en 1831 , 3,158 cnevâux: ly9>6 pour la cavalerie de réserve; 421 pi.iir la Cavalerie de ligne, et 421 pour la cavalerie légère , an prix moyen «Je Mi fr. 80 c. total 1,147,212 tt. (Eu 1830, lé prix moyen avait <té dé 577 fr. 08 c.j v J

Militaire - Lé département fait partie dé la 14* division militaire, dont lé quartier général est àRoûen. — Il y a à Caen : 1 maréchal de camp commandant la subdivision ; 1 sous-iutendaut Iftilihrifti et I colonel commandant le dépôt de remodtes. — Le dépôt de recrutement est à Caen —La eoMpsgnie dé gendarmerie départementale fait partie d* là 4« légion , dont ié ch. 1. est Caen.

Maritistik. ->- Il existe à Caen: I *ous-comim\saire dé marine; 1 ècyte d'hydrographie ; *- à Honfleur, 1 sous-èotaraissaire de mariné, f trésorier des invalides, 1 école d'hjr tr»gmphie.

Judiciaire.— Là cour royale de Caen comprend dans son ressort les tribunaux du Calvados, de" la Manche et de l'Orné. — ^ Il y a dans lé département 6 trlbrtriàn# de lr# instance: k Caén (2 chambras), Bdyen*, Falaise, Lisieux, Pdut-rEvéqtic et Vire, et F ffibonàn# de commerce, à Caen , Baveux , Falaise, Lisictix, liotf fleur, Tire et CoUdé-sur-Noireau. — ri existe pr'èâ dé Câcu , ad bameàà de \\ M «ladrerie, une maison centrale de détention, dite de BeàwltêM, fort bled tenue, et qui, à f* fin de décembre f88i, renfermai! 48 tartiné* et îd* fetriihes. Lbfsqtté lès travaux de consthicfion sérotit téVmïtlés•, la maison pourra contenir 1,600 détenus. Il y existe Une école* cf enseigriemént mutuel.

Wktttiiiiftt. — Cette catholique. — Le département forme le «oéert d'an éttché érigé dans le ! ▼ • sièète, suffragant del'arche-Técbé de Rouen, et dont le siégé èât à fiayeux — Il y a dan* le département, à Buyeux:tfñ séminaire diocésain qui compte 15 * élèves f' ^tkéidogic;— à Lisieux, «ne école secondaire ecclésiastique; — à Villiers-le-Sec, Une école secondaire ecclésiastique. — Le département renferme 9 cures de lré classe, 62 de 2«, 594 succursales , et 142 vicariatsi — Il y existe 28 congrégations religieuses de femmes, composées de 640 sesurs, consacrées soit au soin des malades et des infirmes, soit à l'éducation des jeunes personnes; elle» secourent 8,500 pauvres et malades, et élèvent 650 enfant* qui paient, et 2,000 gratuitement.

i mile protestant. — Les réformé» du département ont à Caen une église consUtorittle , divisée en 2 sections i desservies par 3 pasteurs t résidant à Caen et à Condé-sur-Noirean. — II y a en outre divers temples, — Le département renferme une société biblique, une-

soo. des missions évangéliques et une soc. des traités religieux. Uif
iversitairx. — Le département possède une Académie de l'université,
dont le clief-lien est à Caen, et qui comprend dam aoa ressort le Cal-
vados, la Manche et l'Orne.

Instrmction p*bliq«e.~\\j a daus le département 4 - à Caen : nne
lacrñire de droit, une faculté des sciences , troc faculté des lettres,
une école secondaire de médecine, nn collège royal de ië classe, qui
compte 4lio élèves i -* et 4 collèges s a Bayeux , à Falaise , à Lisieux,
à Vire; — une école normale primaire à Caen. — Le nombre des
écoles primaires du département est de 064 , qni sont fréquentées
par 3», <48 élèves , dont »,57 2 garçons et 10,7/ 1 filles. — Les com-
munes privées d'écoles sont au nom'bie de 432.

Societés^savantes , XTC— Il existe à Caen : nue académie royale
■ des Seiemces, Arts et Belles-Lettres ; — nne Société d> Agriculture
et

de Commerce; — une Société de Médecine ; — une Société des
Attifjmàires de Normandie; — une Société Linnéenne 'dn Calvados;
-- Udé Société Philharmonique; — uue Société des Vétérinaires du
Calvados; — une école de dessin et d'architecture; — un coursai géo-
métrie fet de mécanique appliquées aux arts; — un court d histoire
daturelle et de botanique. — Caen possède aussi un Cmùinet d'h st.
naturelle de pUys,quet de chimie et d'anatomie; un ÉÈus/«/k de
peinture, un Jardin botanique. L'nc es pont ion des produits de
fvadns r e départ, y .1 lieu périodiquement. — ta. déCanmoor, fon-
datev de la société des Antiquaires de Normandie, a récemment ut-
temu l'autorisation de placer a ses /rais des bornes monomentalés
ea pierre, portant des Inscriptions en cuivre, dans les lieux du dé-
partemeut remarquables par quelques faits hih torique». La pre-
mière pierre a dû être placée a FormlgnJ, oà fuç donnée, en f 458, la
bataillé qui délivra la Normandie de ta domination anglais*.

POPUXàATIOM.

D'après le dernier recensement officiel , Hit «et dfe 404«70t hiÉu et fournit annuellement à l'armée l,12d jciittei soldats. Le mouvement en 1880 a été de,

J***»" «r^tt

naissances. MssénUas. Féminhit.

Enfants légitimes 4,^45 — 4,048 -^ naturels 63l '^ - 682 ^W*.
..... 8,188 *- 6*817

| total Tftttl GATLDX smlATlQMJOsMm

Le nombre des citoyens inscrite est de 91 ,784V

t>ont : 22,748 contrôle de réserve.

f8j989 ebntrOlede kervioeordibairvi , Oè* derfaivrs sont ré]>i»rtis aiaai qu'il suit: 67^886 rAfant«rmk *m 172 cavalerie, — 818 artilerlaè. - 8i9 «aueara-irompifra.

On en compté : armés H,*06; équipés 7^244| fasmiHês 20,888»

28,761 sont susceptibles d'être mobilisés.

Ainsi « sur I^K8> individus de la population générale f iftO teaft inscrits an registre nmtrfèule , et 54 dans ce nombre sont mofette* sables; sur 100 muïTidus inscrits sur le registre matrteul«|7ft sosst soumis an service ordinaire* et 25 a^artienneat è la réserve.

1j6s arsenaux de l'État ont délivré à la garde narkutale 14i008 fusil s 4 S2p mttusquetons) 10 eanona , et un nasni grand neamert) em pistolets) sabres , etc.

uft*df û et axceYMii . .

Le département a payé à l'État (1831;:

Contributions directes; . « ». 8,011,811 1. iy a»

Enregistrement, timbre et domaines: 6,621|90i 7\$

Unau4js et sels. 4 .<.... 1 8,937*069 6a

Boissons, droits divers, tabacs et poudres.; . 2,277/91

Produit des coupes de bois. * « » , 4 , f , . 102v480

Loterie. .. « .. é ,,.....,-, ... 124,989

Produits divers. •..«#. <.....*! 89^216

Ressourças extraordinaires. t , . . , t • 1 • 1,297,8^9 _ ^

Tbfal. t8,jM8,SS6f tHE

Il a reçu du trésor 9^113,175 fr, 03 c, dans lesquels1 iig

La dette publique et .les dotations pour. Los dépenses o\ii minis-
tère de la justice. . . .

de l'instruction publique et des culteé.

de l'intérieur<.....

du commajtce'et de,» travail* publics*

de la guerre. /.•«'•.,,.,.

de .la marine . , k •

des finances:.,

Frais de régie et du perception des impôts: . Bcemboursem ,restit., non-valeurs,

. itofûi

f ofaî. 9,1 13 176 f. 03 ^

Ces deux aonlme» totales do paiements et de recettes représeu^ tant, à peu de variations près, le mouvement annuel des impôts* e| des recettes, le département paie ainsi annuellement , et déduction faite dn produit dès douanes, o',8'J2,4ll francs* 50c. déplus qu'il ué reçoit , ou près du cinquleuie dé soti revenu rerrrT^rufh

Elles s'élèvent en 1831 , à 768<643 fr. 98 e. ... ■ .

Savoir r I* 4p. fixes traitemètitsyabonoeiiienté, eté< 29a\783 f. 28 0» ifép. ébrèa*les. loyers, réparations, encouragements, secours^ été ... 1 ... 488ft80 78 Dans cette dernière somme figurent poui*

55,540 f » e. les prisons départemenuftea** lfo/WO f. » o les enfants trouvés.

Les secours accordés par l'Etat pvur gré H?, in-

eendie , épizootie . sont dw-, . . 7|870 Vf

Les fonds consacrés au cadastre s'élèvent à. . . ' 41,168 26 Les dépenses des cour» et tribunaux sont de. • 1 280,618 77 Les frais de justice avancés par l'Etat du. 80,464 77

MTftTBXS AUUOOIJ.B.

Sur une superficie de 457,663 hectares, le départ en compte : 450,000 mis en culture et prés. — 38,042 forêts. — 2 vignes , à Ar-genees.— 11,400 landes et friches.

Le revenu territorial est évalué à 15,503,000 francs.

Le département renferme environ : 30,000 chevaux. — 12,000 ftnes et mulets. — 160,000 bêtes à cornes (race bovine).

Les troupeaux de bêtes à laine en fournissent chaque année environ 310,000 kilogrammes; savoir : 13,000 mérinos, 6,000 métis, 201,000 indigènes.

Le produit annuel du sol est d'environ ,

En céréales et parmentières. 2,300,000 hectolitres.

En avoines. 250,000 id.

En cidres 1,376,000 id.

L'agriculture du département est perfectionnée, quoique le Calvados ne soit pas un pays de grande culture. — La production des céréales n'est qu'un objet secondaire dans la plus grande partie du pays , on l'assolement est triennal (froment ou seigle , orge ou avoine et sarrasin). Les prairies artificielles ont remplacé les jachères. — Les labours et les travaux aratoires se font généralement avec des chœux. On n'emploie les bœufs que dans quelques cantons des arrondissements de fiayeux et de Vire. — Des propriétaires se servent de moyens mécaniques pour battre leurs grains. 11 existe , dans le département , plus de 800 moulins à farine. — La culture des pommes de terre y est très répandue. — Le pays abonde en excellents légumes. Le melon y est cultivé en grand, sans couches et sans cloches , à Honfleur, à Lisieux et dans la vallée de l'Orbec. — La culture du chanvre et du lin a peu d'importance ; la navette et le colza sont les plantes oléagineuses le plus généralement adoptées. — Le pastel , désigné sous le nom ■ de vemode, était autrefois cultivé dans un grand nombre de localités. On ne s'adonne pins à cette culture que dans quelques communes du littoral.— La vigne , dont la culture avait autrefois de l'extension, n'occupe aujourd'hui que quelques arpents dans une seule commune. — Les pommiers , dont on extrait le cidre qui forme la boisson locale , sont cultivés en grand. On croit que les premiers y ont été apportés, de la Biscaye ou

de la Navarre, dans le xiii^e siècle ; c est alors du moins que l'usage du cidre comme boisson habituelle s'est répandn dans le pays. — La culture du Mûrier et . l'élève de vers à soie y ont été introduites depuis peu d'années ; il parait qu'elles ont déjà donné des prodnits satisfaisants, car à l'exposition, de 1334, une mention honorable a été accordée a M.' Gnérin , pour soie récoltée à Honfleur. — On nomme herbages les fertiles pâturages où l'on engraisse les bêtes à cornes destinées à l'approvisionnement de la capitale. Le Pays d'Ange et la vallée de l'Aure-Inférieure renferment les plus riches herbages ; la vallée d'Aore produit les excellents beurres de Trévières et d'Isiguy ; le Pays d'Auge est particulièrement renommé

Sour ses fourrages , parmi lesquels les amateurs distinguent ceux e Pont-PÉvêque.— La beauté des formes , la taille et la vigueur dn cheval normand , lni ont acquis une réputation européenne. Il existe, dans le Calvados, un dépôt de remonte qui doit contribuer , avec les haras de la Seine-Inférieure , de l'Orne et de la Hanche , à améliorer encore cette race célèbre. — Les bceua engraisés dans les herbages , y sont amenés maigres du Poitou ; mais les vaches à lait , dont l'espèce est fort belle , sont élevées dans le pays. — • La race des bêtes à laine a été singulièrement améliorée depuis nn petit nombre d'années. — On engraisse une grande quantité de porcs ; il s'en fait des salaisons qu'on exporte pour la marine, nos colonies et l'étranger. — Parmi les volailles qui sont l'objet d'un commerce considérable avec la capitale , on distingue les poulardes de Crève-Cœur et les gelinottes de Caumont. On élève aussi un grand nombre de dindons.— L'éducation des abeilles est suivie avec plus de zèle que d'intelligence ; néanmoins, le miel de la Plaine de Caen , récolté à l'époque de la floraison des sainfoins , égale en bonté et en blancheur celui de Narbonne. — Outre les fromages de Pont-1'Evêque , que nous avons déjà cités , on fabrique , dans le Calvados , des fro-

mages ' façon de Hollande. Le fromage de Livarot et le fromage Mignot sont également estimés.

mVSTBZS CQMMEaOUJLS.

La filature des laines et des cotons , la fabrication des draps fins et communs et des étoffes de laine et des couvertures dites thébaudes ; celle des siamoises et des étoffes de coton , blanches et peintes , occupent nn grand nombre d'ouvriers. — Les dentelles de Bayenx et les blondes de Caen ont de la réputation. Les toiles cretonnes pour nappes et serviettes , les molletons , les flanelles et les frocs de Lisieux , sont anssi une branche importante de l'industrie départementale. Le paya renferme des papeteries , des tanneries , des huileries , des raffineries de sucre de betteraves et de cannes , des distilleries d'eau-de-vie de cidre ; des fabriques de vitriol , de couperose et d'autres produits chimiques ; des fabriques de coutellerie , des blanchisseries de cire , des teintureries ,

| des .brasseries , etc. — Il y existe divers établissements métallurgiques. — La manufacture de porcelaines fondée à Bayenx par M. Langlois , jouit d'une grande réputation et continue à la mériter.

Pêches. — Les pêches diverses sont une occupation importants pour les habitants du littoral. Honfleur et Caen envoient des bâtiments à Terre-Neuve , pour la pêche de la morue. La pêche dn hareng a beaucoup diminué sur les cotes du Calvados, comme .sur toutes les cotes .françaises de la Manche. On sanre et on sale ce poisson dans les communes du littoral', et notamment à Lac et à Honflenr. La pêche dn maquereau est plus avantagense. En 188a» 28 bateaux, appartenant tous au quartier maritime de Caen , et jaugeant ensemble 1,180 tonneaux, montés par 440 hommes, ont pêché , pendant la saison , 1,878,000 poissons , dont le produit a été de 193,710 fr. Le mouvement du port de cette ville est annuellement de 7 à 800 navires ; il y existe des chantiers de construction. Hon-

fleur fait des armements non-seulement pour la pêche de la morue , mais aussi pour celle de la baleine et du veau marin, au Groenland. Enfin il existe, dans la plupart des communes de la côte , des pêcheries qui alimentent les poissonneries de la capitale.

Récompenses industrielles. — A l'exposition de 1834, l'industrie du département a obtenu 1 médaille d'or, 2 méd. d'argent, 6 méd. de bronze , 5 mentions honorables et 4 citations. La médaille d'or a été décernée à M. le comte Herald de Polignac (de Gouvix) , pour laines et mérinos. — Les médailles d'argent ont été décernées à MM. Lebergue , Desfriches et comp. (de Lisieux} , pour peignes, pour draps, etc. ; et Bonnaire et comp. (de Caen) , pour blondes blanches.— Le* méd. de bronze à MM. Jules Desmares (de Vire) , pour draps biens et cuirs de laine/ Gervais (de Caen) , pour coton gris-bleu ; Potel , Victor et Vautier (de Caen) , pour bas en coton, gants en Jil d'Ecosse ; veuve Langlois (de Bayeux) , pour poterie et porcelaine ; de Mannerille (de Gonneville- sur-Honfleur) , pour machines pour la confection des tonneaux et des parquet** — Les mentions et citations ont été accordées pour soie récoltée à Honfleur. — Pour fabrication de châles , de dentelles , de toiles, de cretonnes , de cotons à coudre et à broder , de couvertures , de nappes , d'espagnolettes , de coting , de billards et de noir animal.

Douanes. — Les bureaux du département dépendent des directions de Cherbourg et de Rouen. — Us ont produit en 1831 :

Douanes, navig. et timbre. Sels. Total.

Cherbourg. Caen. . . . 442,493 f. 1,064,537 f. 2,007,030 f. Rouen.
Honfleur. . 688,184 242^64

Produit total des douanes. . . . 2,937,968 f. Foires. — Le nombre des foires du département est de 176.-» Elles se tiennent dans 49

communes , dont 82 chefs-lieux , et dn* rant pour la plupart 2 à 3 jours , remplissent 280 journées.

Les foires mobiles, au nombre de 6.1, occupent 71 journées. — Il y a 2 foires mensaires. — 774 communes sont privées de foires. Les articles de commerce principaux sont les ^estiaux, les chevaux de service et de luxe , et les laines. On vend des poulains aux foires de Caen et de Bayeux; des laines et des ognons à celles de Falaise. Les foires de Canmont et de la Carabe sont consacrées à la location des domestiques. La foire de Guibray , faubourg d#> Falaise , a une grande renommée ; elle attire des marchands de tontes les parties de la France, et dure 16 jours ; on y fait i pour plus de 30,000,000 d'affaires.

Topog. rurale économique , etc., du Bocage , par Roussel ; in-8.

Paris , an vin. — Estai sur l'hist. et Vindust. du Bocage en général et ele la ville de Vire, par Richard-Seguin; in-12. Vire, 1810. — Statistique du Calvados , par Penchet et Chanlaire ; in-4. Paris , 131 1 . — Essais hit t. sur la ville de Caen et son arrond. , par l'abbé Déisme; 2 v. in-8. et in-4. avec 8 planches] — Jlmanaeh judiciaire pour le ressort de la cour royale de Caen , par Prévost ; in-24 , Cnea% 1819. — Itinéraire descriptif, etc., des etnq départ, composant te Normandie, etc. , par Louis Dubois ; 2 vol. in-8. et atlas , Caen , 1826. : — Histoire de Normandie , par Orderic- Vital , traduite par M. Guizot; 4 v. in-4. Caen, 1826. — Chroniques neustrienmes, par Dnmesnil ; in-8. Caen, 1826.— Antiquités anglo-normandes , de Ducarel , traduit de l'Anglais par M. Léchaudé Dauisy ; in-8. Caca, 1826. — Mémoires de la Société royale d'agriculture et du commerce do Caen; in-8. Caen, 1827. — 1829. Statistique de Varrosui. da Falaise; in-8. Paris et Falaise , 1828. — Jnn. du dey. dm Caleetdot; in-12 , Caen , 1833. — Hist. de la ville de Bayeux , par Hermant; in-4. Caen. — Recherches sur la tapisserie de Bayeux , par Deiauaayĩ in-8., in-4. et in

-fol. Caen , 1825. — Mémoires sur les vestige* eïee thermes de Bayeux , par Surville ; in-8. Caen , 1822.

A. HUGO

Om souscrit du» DSLLOTE , éditeur, place de la Bourse , rae des FHks4k<

Paris. . * Imprimerie et Fonderie de Riowovx et Comp* me des Francs-BonrgeoU-Saint-Michel, 8.

Département du Cantal.

Nous donnons une esquisse de l'histoire générale de l'Auvergne, en parlant du département du Puy-de-Dôme: la Haute-Auvergne s'est trouvée liée à toutes les vicissitudes de la grande province dont elle faisait partie ; nous n'avons donc point à nous en occuper spécialement; nous dirons seulement ici quelques mots sur la division géographique et historique de l'Auvergne , avant 1790. — Après sa réunion à la couronne , l'Auvergne forma un des trente-deux gouvernements de la France. Elle était divisée en basse et haute, et avait deux capitales : Clermont et Saint-Flour. — » On donnait le nom de pays 'de Gombrailles à une troisième division inférieure aux deux autres en étendue, et dont Évaux était la capitale. — L'Auvergne comptait trois bailliages : ceux de Clermont , de Riom et de Saint-Flour. L'administration de la justice était du ressort du parlement de Paris , et sous le rapport des finances , elle était comprise dans la généralité de Riom. La Haute-Auvergne était formée de la partie située au midi de la rivière de Rue , qui la séparait de la Basse - Auvergne ; celle-ci, plus* vaste que l'autre , et dont Clermont était Je chef-lieu, se composait de la vallée, ou de la Limagne, partie la plus belle et la plus fertile de tout le pays ; des montagnes qui entourent et couronnent cette vallée, du Brivadois e(du Langhadois qui s'éten- dait de l'AUagnan à la province de Velay. La baronie de Gombrailles

se joignait ordinairement à la Basse-Auvergne. — A la division de la France en départements, l'Auvergne forma les départements du Puy-de-Dôme, au Cantal, et une partie de celui de la Haute-Loire.

Quelques menhirs, quelques dolmens situés sur de hautes montagnes et dans des lieux presque inaccessibles, sont les traces du séjour que les druides ont fait dans le pays.

Les monuments de l'époque romaine sont peu nombreux : des inscriptions à demi effacées, des fragments de statuettes et d'autels, plusieurs vases, quelques ustensiles, diverses médailles, voilà tout ce dont ils se composent. — On fait aussi remonter à cette époque les débris de quelques vieux châteaux, parmi lesquels on cite le château d'Escorailles, dont les ruines dominent un xnamelou élevé et sont dans une admirable position. Il existait, prétend-on, du temps de l'invasion des Gaulois par Jules César, et son nom viendrait de *Seaurui Aurelius*, un des plus célèbres lieutenants de ce grand homme. — Sa position militaire l'exposait souvent aux attaques de l'ennemi, | T. I. — 30.

mais le siège le plus important qu'il eut à soutenir et dont parlent les historiens, fut celui de 767. Pepin-le-Bref, qui l'assiégea alors, s'en empara et y fit son entrée par une brèche qu'on y voit encore et qu'on appelle brèche de Pépin»

Les ruines de l'abbaye de Saint-Géraud, celles du château de Carriât (où la reine Marguerite de Valois fut reléguée avant d'aller au château d'Usson), les débris de celui du Puy fort, etc., appartiennent au moyen-âge, ainsi que le château d'Apchon, propriété de la famille Chabannes, et qui est construit sur une masse basaltique. — Saint-Flour possédait autrefois une fontaine gothique d'un travail remarquable, mais dont la composition trop naïve présentait quelque chose d'indécent: un des évêques de cette ville fit mutiler, pour un motif de piété et de pudeur publique, les statuettes d'enfants

oui soutenaient les conduits de la fontaine, et il fallut la reconstruire.

aranrRs et gaaaotxbs*

S'il est en France un peuple immuable, un peuple qui ne varie point, c'est sans doute le peuple auvergnat. Ce qu'ont écrit dans tous les temps sur son caractère et sur ses mœurs les observateurs judicieux qui l'ont étudié, est encore aujourd'hui juste et "vrai. « Les gens de la Limagne, disait d'Ormesson, un des intendants de l'Auvergne, sont laborieux, mais pesants, grossiers et sans industrie; en sorte qu'ils tirent rarement quelque profit de leur travail : aussi sont-ils tous pauvres. Au contraire, ceux de la Montagne sont vifs et industriels, et subsistent abondamment des ventes de leur bétail et du fromage ; mais ils sont généralement paresseux. Ce caractère, joint à la vivacité et à la finesse de l'esprit, se trouve commun dans le territoire d'Aurillac. Il y a de plus quelque malignité dans les habitants de celui de Saint-Flour. Les habitants du «Mont-d'Or sont grossiers, et en quelque sorte sauvages. Ceux qui ont plus de commerce, tels que les habitants de Thiers, d'Ambert et des environs, sont doux et sociables, mais un peu^ simples. Au reste, nous ne parlons ici que du peuple des campagnes ; car les habitants des villes sont aussi polis, aussi spirituels et aussi actifs que ceux des autres villes du royaume. »

Dans les campagnes les mariages sont chastes. Les femmes, privées de leurs maris pendant des années entières, ont une conduite austère et nudique : c'est un témoignage unanime qu'on leur rend. Les maris aussi, tant qu'ils vivent dans leurs ménages, mènent une vie sévère et pure. Cependant il faut le reconnaître, les mœurs des hommes souffrent de ces émigrations qu'ils font fréquemment dans le reste de la France. — Quant aux paysannes non mariées, en Auvergne comme ailleurs, il en est que lafaiblesse, l'inexpérience ou la

séduction entraînent à des raomens d'oub'i. Mais, presque toujours, celui qui a fait commettre la faute la répare par un mariage; et une fois mariées , ces filles fragiles deviennent des femmes irréprochables.

L'Auvergnat, rude et brutal dans ses mœurs, est néanmoins naturellement bon ; il faut éviter de l'offenser,

car sa fanctrne ef sa haine seul durables: il ne pardonne jamais, et tôt ou tard il se venge. Mais à ceux qui respectent sa susceptibilité, il se montre tel qu'il est , officieux, obligeant, et quelquefois même généreux»

Rarement il refuse l'aumône à un pauvre. A la vérité, pauvre lui-même, ce n'est point de l'argent qu'il lui donne; mais il partage son pain ei sa soupe avec le malheureux , et lui donne charitablement l'hospitalité.

Un cultivateur a-t-il quelques travaux considérables à entreprendre, une maison, une grange , une étable à bâtir? s'il est aimé dans son canton il y trouve le* secours les plus empressés , secours qu'ils n'obtiendrait pas toujours à prix d'argent. Ses voisins viennent à l'envi , lut offrir leurs services et celui de leurs charrettes. Les uns se chargent d'aller lui chercher le bois, les autres la pierre et les matériaux qui Tu! sont nécessaires : il ne lui en coûte que de nourrir les bœufs et leurs conducteurs.

Généralement, le peuple de* petffes Tille* et r habitant des campagne» se nourrissent d'un pain de seigle où sont mêlées la fartée et le son : ce sont !ca femme» qui le font, et comme elle* savent mai pétrir , comme elles ignorent l'art de faire fermenter la paie et de lui donner le degré de cuisson convenable , ce pain est gluant , lourd , et sujet à moisir promptement. Cependant dans certaines localités on

fe conserve plusieurs mois , et on n'en fait que deux ou trois fois par an. Le pain est quel-

riefol* si dur qu'il faut le couper avec une hache. *cet «limeut peu agréante f le paysan joint une soupe au sel et ii Team* etsaiseaaée d'huile de noix dan» les pays à noytrsv ou «Je beurre «Uns ceux à pacages. Dans les lieux où L'on cultive ^le* légumes et quelques plantes potagères, on met dans la soupe , des pois, des fèves, des choux , et une sorte de grosse rave ou de turneps, et que les Auvergnats nomment raüiole. Enfin, suivant les cantons, .on ajoute au repas frugal otrdu fromage et du lait ^ ou une- bouillie d'avoine, ou des. galettes de sarrasin cuites au feu sur une espèce de plateau en fer, Ustensile obligé! de tous les ménages.

Plusieurs fois l'année, aux fêtes de Noël, de Pâques, etc.. les paysans se régalaient entre eux. Lorsqu'un mari perd sa Femme ou une femme son mari, le survivant donne aussi un repas : c'est quelquefois dans (a maison où le cadavre est gisant, que les convives rient, boivent, chantent, et font des arrangements pour remariier fhote qui les traite. Le veuf ou la veuve reçoit les propositions et donne ses raisons d'acceptation où de refus: il est rare qu'on se sépare avant que Parrangement ne soit conclu. — La bonne chère de ces festins est la viande de porc ; on n'y connaît point la viande de boucherie : chose étonnante dans un pays de bestiaux ! Un paysan à son aise tue et sale chaque année, au moins, un cochon; dans ce cochon r il est des morceaux de préférence qu'il ne man^e pas, tels que les jambon*, qu'on appelle punîtes. Qe» jambes font pour le paysan le mets

Sar excellence; il s'en prive et u les réserve pour faire écoratioit chez lui, suspendus au plafond. Chaque année f! en accroche de nouvelles : la collection s'accroît ainsi sans être entamée, jusqu'à ce qu'enfin un mariage ou quelque grande fête fournisse l'occasion de

les employer. Dans ce cas on prend les premières , c'est à-dire les plus anciennes ; et c'est avec ce met desséché , rance et à demi pour v que les convives sont régalez. Un père, avant de conclure un mariage pour ses enfants, ne manque paa d'aller visiter la maison du beau-père futur, afin de jeter un coup d'oeil sur l'étable et sur le plafond aux jambes -, la quantité des jambes et le nombre des bestiaux lui indiquent l'opulence de la famille à la-

Îjuelle il veut s'allier. — La boisson du paysan est dans e pays de vignobles une piquette qu'ils nomment petit vin; ailleurs, c'est de l'eau pure ou du lait ; mais partout le paysan auvergnat montre pour le vin un goût désordonné. On peut dire que c'est sa seule passion : pour lui, sans vin il n'y a ni fête ni plaisir. é Après avoir parié de» Auvergnats en général, ajou-

tons quelques détail» relatifs atfk habitant* cfAurillac', chef-lieu du Cantal. — On les accuse d'être chicaneurs et processifs; c'est un défaut qui cadre mal avec leur caractère gai, sociable, et leur esprit d'hospitalité, lia aiment la a* an se , la table et le plaisir ; il est peu de villes de province où les traiteurs et les cafés soient aussi multipliés. Les hommes ont de l'esprit , de l'activité , du geut pour le commerce , pourvu qu'il n'exige pas trop de travail. On les considérait autrefois, à cause de leur ardeur pour les plaisirs, comme les sybarites de l'Auvergne. Les femmes y ont du luxe, de l'élégance et des manières attrayantes ; elles sont généralement plus laborieuses que les hommes.

Constitution physique. — La partie sud du département du Cantal , qu'on appelle, en raison de son principal produit, la Châtaigne raye , est de toute l'Auvergne celle où la «Isère est la plus excessive, et ht nourriture la plus mauvaise. Les habit#t»fts sent maigres, maladif»; leur visage cet bave et besaué; tout atteste que leur constitution est altérée* — Quoique le froid ecèt beatscoup plus vif et de plus

longue durée dans la région* du Cantal, la population n'y a point éprouvé la même dégradation ; la race humaine , sans avoir rien de remarquable ni pour la hauteur de sa taille, ni pour la régularité des formes, est robuste et nerveuse. Dans plusieurs cantons», et notamment depuis* Vie jusqu'à AursMac, les femmes se distingaient par leur extérieur et la blancheur de leur «et ut ; peut-être*
 C'est* elles la taille un peu lourde et la poitrine un peu développée , mais*, elles offrent au regard de beauté rien de remarquable par sa rareté ; ce sont des yeux bleus avec de beaux cheveux noirs. — Les hommes du Cantal sont robustes et forts ; ils* ont les cheveux bruns , et néanmoins la tête est blanche. Les femmes ont le teint frais et un beau visage ; ce qu'on attribue au laitage dont elles* se nourrissent ; à cause de cela, en beaucoup d'endroits, elles ont le visage si rouge qu'on les croirait rougies,

OOSTTnttS*

. L'habillement du paysan n'offre rien de remarquable par ses formes. Il est fait d'un drap grossier fabriqué dans le pays. Dans la Basse-Auvergne , ce drap est généralement gris , et dans la Haute, brun -marron. En quelques cantons*, les femmes* portent un petit chapeau rond* net* et sans fond ; les chaussures ordinaires* sont des sabots. D'une main mauvaise suture , les* hommes* et les* femmes, surtout aux environs de* Mout*4>oise et du Mont-d'Oryot> est une espèce de vêtement enroulé aux deux* sexes : c'est un manteau, nommé coubette, fait d'une étoffe de laine rayée et presque imperméable. Ce manteau , froncé par le haut, s'attache sur les épaules avec une agrafe ou avec un cordon passé dans une coulisse et garantit parfaitement du froid et de la pluie.

Si le département du Cantal est un des plus pauvres de la France en commerce et en industrie, il n'en a pas de même du côté de l'intelligence; le grand nombre d'hommes distingués qu'il a

produits a toute» les époques en est la preuve. Voici quelques uns des nsns qu'il léguera a fa postérité : l'illustre GerÔert, qui fut pape sous le nom de Sh LvcsTttt f I ; le cardinaf et le maréchal as NoAfiû»; le ebaneeiref vt YaM» ; l'orientaliste CtWJfttiLBa; le potte HtTruauj le cfeariqu* Ptuatr; l'auteur du sièg9 au Cmtmis* Babette uv nuLseor, oun le premier, dans le xvua" siècle, eut lu.neuaée u?en- pliquer la poésie dramatique à l'illustration des événements natio- naux; le savant Pigakiol bu Là Foacu, dont la description de la Fronce fut Iong-tempV la plua complète et fa meilleure; le fameux astronome Cnirri d'Actihochê; le géomètre Rollb; le conventionnel Carme* , de funeste mémoire, rnant qui, par ses crimes, a droit à une mention, connue d'autre* pur leurs talents; le littérateur Picia; Vabbé un Pftaùr, agronome habile, fécond écrivain ut ntj&faiatn tnu>

rrrS

l'v , rw^

éf-AAr» *. -*

tîncué; l'abbé Laboodbrii, prédicateur estimé; le médecio mili- taire Salvagb ; le docteur Civiali , inventeur 4e la lUbrolitie ; le brava général Dslzons , qui mourut ti a^orteuaement an Russie, à la ba- taille dé Malo-Jarolawcet; se digne général Mtuucn , et le général Mânnis, qui, eu pacifiant la Calabre, y a rendu exécrable le nom français.

Le département du Cantal est un département mi- 4'temnW, ré- gion du midi, tiré de la Haute-Auvergne et d'une partie du Velar. — lieit borné : au nord , par la département du Puy-de-Dôme; à Test, par les départements de la Haute- Lotre et de la Lozère; au sud, par celui de l'Ave^ron, et à l'ouest, par ceux du Lot et de la Corrèze. — Il

tire son nom aune grande. chaîna de montage** qui le traverse. — Sa anparfioie. aat d'environ £42,437 arpenta métriques.

Soi. — Le toi est de nature très variée. Découpé par un grand nombre de montagnes et de vallées , il offre néanmoins d'assez' vastes surfaces planes.fCe sont des plateaux élevé* et nus, désigné* sons le. nom de Piamàêe, qui sont néanmoins asaei fertile*. Le,* peute» et te* sommet* de* montagne* , partout où sis ne aont pas couverts par de* «mines qtn retiennent le* terre* , sont nus et déchiré* par lès pluies.

. Montagnes. — tfous faisons connaître la nature des montagne* de l'Auvergne en parlant du département du Puy-de Dôme (t. un p. 2 et ft). — La plupart -de* obalnn* qui sUeatnont le département du Cantal , dont le point culminant est le Plomb du Cantal, élevé de 1,656 mètres au-dessus du niveau de la mer, ont été pendant long temps en Ignltfon, — On y trouve à chaque pas des trace* volcaniques ; ce ne sont pas , commettant la Puy-àVDome, de* pouixo-lanes, dulapillo, de* pierre* nonces et de* tables soortfiési mai* des brèche* volcanique* des couleurs le* plu* variée*, et de la basalte qui prend toutes les formes, depuis le prisme jusqu'à f ovoïde. On y trouve de ces colonnades régulières auxquelles on donne le nom ïïorgues, et on y rencontre aussi des boules feuilletées, semblables à de* fleurs colossale* qui auraient été pétrifiée*.

Fomévt. *— Le* e**enoe* qui dominent dan* le* forêts sont le sapin , le plu , fe chêne , le hêtre et le boutés u ; les forêts les plus considérables sont celles de Combret , de Siniq, rie Lioran, d'Algeres, de Marmiesse, de Margeride, de Mon vert, de Chalcignac , de T remouille, de Mauriao, etc.

Lacs. — Ri vit aïs. —» Le département ne renferme que trois amas d'eau, réuni* probablement dans le creux de quelques cratères, et auxquels on donne le nom de lacs. — Les eaux de source y

sont très abondantes, et découlent de toute* les montagnes. — Les principales rivières du département sont : la Rua , la Maronne, la Jordane, le Oer, la Trltyère, la Celle, l'Alagaon, etc. ; aucune n'est navigable ni flottable. — La Dordogne, qui baigne le département sur une longueur d'environ 44,000 mètres , et qui le sépare du département de la Corrèae, est flottable et pourrait être rendue navigable au moyen de travaux projetés depuis long-temps*

Routes. — » Le département est traversé par 6 routes royales , dont une de première classe, celle de Paris à Perpignan. - Il possède aussi 5 routes départementales. Toutes ces routes* sont parfaitement belles, nouvellement ouvertes ou bien entretenues*; elles* traversent néanmoins des pays très difficiles et des gorges escarpées*. «-Le point culminant de la route de Perpignan est au plateau de la Flageole, à 1,132 mètres au-dessus du niveau de la mer ; la route royale de Montauban à Saint-Flour passe encore par des lieux plus élevés. Le pont du Lioran est à 1,201 mètres d'élévation.

Climat. — Trois degrés différents de température divisent en trois climats le territoire du Cantal. — L'ar-

arrondissement d'Aurillac a la température la plus humide; — celui de l'arrondissement de Mauriac est humide et froide ; celle des arrondissements de Murât et de Saint-Flour est à la fois froide et sèche . — Dans la partie centrale du département qui appartient à quatre arrondissements «t qui forme ce qu'on appelle le pays de* montagnes, l'air est très vif; la neige y dure pendant six mois*, et il y gèle dans tous les mois de l'année.

Vents. — Les vents soufflent souvent avec violence , mais leur direction est déterminée par celle des vallées, et comme le département du Cantal en présente qui s'ouvrent aux quatre points cardinaux, il serait difficile de dire quels sont les vents* dominants. — L'Auvergne est sujette à des ouragans terribles; ceux qui éclatent

en hiver sont redoutable*, on les nomme Mrs. Les plus dangereux sont les èHh miteux ; ils ont la violence des trombes , poussent la rieige devant eux , comblent \m* vallées et engloutissent lnj habitations.— Les Auvergnats appellent h vent d'ou«st WU <U muet; le veut nord-ouest, trmvrèm -l'est* verni soutire t et le nord-est , Sis* -

MAfkinms. — - Le* fièvres de diverses natures (continue*, putrides et snalignes), les affections snorbn* tiques et rhumatismales; rfaydropiaiei les affection* outané**{gaie, écroulée*, «te.), sont au nombre des maladie* qui affectent les habitants du département. On y rencontre aussi de* goitreux.

Règne animai* — La rigueur du climat empêche les races d'animaux domestiques d'acquérir de grandes dimensions. — Le pays renferme du gibier de toute sorte , et malheureusement aussi beaucoup d'animaux nuisibles , tels que sangliers , loups , renards , fouines et belettes. — En 1787, on a tué un lynx dans les environs de Termes , à une lieue de Saint-Flour. — On rencontre quelquefois, après un hiver rigoureux, des lièvres blancs et des perdrix blanches. — Le nombre des oiseaux de proie est tellement coesidecable , qu'il* ne se bornent pas à chasser le gibier, mais qu'ils attaquent même les basses-cours. — Les rivières sont poissonneuses; on y trouve , entre autres poissons, d'excellent saumon , de la truite et un poisson recherché des gourmet* , l'ombre-chevalier. — On trouve , dit-on , dan* un ruisseau près de Chaudesaigues , de* moule* qui* contiennent des perles.

Rbone VÉG6TAI,. — Les herbage* de* montagne* produisent un grand nombre de plantes aromatiques, telles que le pouillot, m menthe * la marjolaine, etc. — La grande gentiane y croit en abondance et envahit d'excellent* terrain*. — On y recueille aussi de l'angélique. Le règne végétal n'offre rien de particulièrement remarquable , à l'exception du frêne à fleurs blanche*.

Béons minéral. — * Parmi la* production* de ce règne qui *oot»exploitée*, on remarque de* mine* de houille et d'antimoine; de* carrière* de granit, de pierre* meulières et de pierres schisteuses propres à remplacer l'ardoise. — On a découvert aussi quelques tourbières qui sont d'une grande utilité dans un pays où le bans manque. —vLee produits minéraux non exploité* sont très nombreux. — Outre les productions volcaniques, on remarque, dans le département , du porphyre, du tripoli, du mica, de l'amlanthe, du cuir fossile, de l'argile noire, de la terre d'ombre, de Pocre, de* pyrite» cuivreuses , etc. — On dit qu'il v existe de l'alun naturel , et qu'on rencontre , près de Vitarelle , sur le* • limites de la Corrèze , de* sillons quarUeux où est mêlé du plomb argentifère. — On a trouvé dan* quelques localités , du fer spécula ire, — Une roche pyriteuse, près de Chaudesaigues , renferme du soufre, de l'arsenic et de l'argent. — Il y a , dans les environs de Mauriac i une carrière de marbre que l'on exploite pour faire de la ebaux. — D'anciennes traditions prétendent que la Jordane a autrefois charrié des paillettes

FKAJSCK PITTORESQUE. — GAJNTAL.

et des grains d'or, d'où serait venu le nom d'Aurillac; on dit même que l'industrie des orpailleurs était encore , il y a un siècle , assez productive dans cette ville : rien ne justifie cette tradition.

Eaux minérales. — Le département renferme un grand nombre de sources d'eaux minérales , parmi lesquelles on distingue celles de Chaudesaigues, de Sainte-Marie, 4e Vic-sur-Cer, d'Âpsac-Aville , de Fontane, de la Bastide , de Saint-Martin-Valmeroux , etc.

OUmiOSITÉS sYATTJaaJELI.ES.

Cascade de Salins. — Cette cascade , située près de Marevollet, est formée par la rivière d'Aure qui, en sortant des montagnes , se précipite dans un abîme de 130 pieds, avec un fracas épouvantable.

La masse d'eau est considérable ; une cavité qui se trouve sous la chute permet au voyageur de passer d'un bord à l'autre , entre les rochers et la cascade même.

Li Fons-Bousdouïrb. — Cette fontaine intermittente, célèbre en Auvergne, sort de terre à l'extrémité d'une pente douce , adossée à la chaîne de montagnes qui se joint au Puy-Mary : ses eaux sourdent en petits jets bouillonnants du fond d'un bassin de 30 pieds de diamètre et de 18 pouces de profondeur ; elles forment un ruisseau qui serait assez considérable pour faire aller un moulin. — La Fons-Bousdouïre cesse quelquefois découler pendant plusieurs années, et reprend ensuite son cours pour cesser de nouveau peu de temps après. — Pendant qu'elle coule, ses eaux n'éprouvent ni diminution ni augmentation. — Le vulgaire prétend que son apparition annonce de grands malheurs pour le pays.

Grotte de Massiic. — Près de Massiac s'ouvrent, dans une montagne de granit et de basalte , plusieurs petites grottes volcaniques, et une belle caverne dont la disposition est telle qu'elle sert en quelque sorte de cadran solaire aux habitants. — En effet son ouverture est tournée au plein sud, et, quand le soleil est au méridien , il éclaire la caverne dans toute sa profondeur.

», boubvgs. CVAYZAUX, STO.

Aurillac, sur la rive droite de la Jordane, cb.-l. de préfet. , à 187 1. S. de Paru». Pop. 9,766 bab. — Au ix^e siècle, Termite Géraud, de la maison d'Auvergne, fonda, sur le site d'Aurillac, un monastère de Tordre de saint Benoit , qui pins tard donna naissance à la ville. Géraud fut béatifié : ses successeurs , abbés du monastère, s'arrogèrent le titre de comtes d'Aurillac. Plus tard la ville fat affranchie; elle nomma ses magistrats, qui prirent le titre de consuls, et qui eurent pour successeurs des magistrats royaux. — Les guerres civiles et religieuses nuisirent a l'accroissement d* Aurillac. — Huit fois la rille

fut prise et reprise, et chaque fois elle eut beaucoup à souffrir; elle a néanmoins conservé le titre de première ville de la Haute-Auvergne , prééminence qui lui fut long-temps disputée par Saint- Kluur. — Aurillac était ceint de fortes murailles et protégé par un château-fort considérable; ces fortifications souvent. endommagées , toujours rétablies , ont été finalement détruites : une partie seulement du château a été conservée. — Aurillac est située au débouché de l'étroite vallée de la Jordane , qui remonte jusqu'aux sommets du Cantal. — La ville s'élève sur une colline à pente douce, et dont la Jordane baigne le pied ; entre la ville et la rivière s'étend une promenade fort agréable qu'on nomme le Gr*ri«r. A l'une de ses extrémités est un fort joli pont de trois arches sur la rivière ; à l'autre s'élève une belle fontaine surmontée d'une colonne de 25 pieds de haut. — La ville est petite pour sa population , mais elle est généralement bien bâtie quoique mal percée, mal pavée, sombre et désagréable à parcourir; heureusement la plupart de ses rues, étroites et tortueuses, sont arrosées par des ruisseaux qui y entretiennent la propreté et assainissent l'air. — Le plus grand des édifices d'Aurillac est le collège , formé de quatre corps de logis et d'un grand et beau pavillon. — L'hôtel de la préfecture est petit, mais élégant ; l'hôtel-de-ville, avantageusement situé sur la place de même nom, est un édifice spacieux, dont la façade est décorée des bustes de douze de nos principaux écrivains. — L'église de Saint-Géraud , la plus remarquable de la ville, appartenait à l'ancien monastère. Le plan de l'église est une croix grecque régulière ; le maître-autel s'élève au centre de l'église. — Le buffet d'orgues est très beau ; l'église est décorée d'ornements nombreux, mais fanés et de mauvais goût. L'ancien château s'élève sur un coteau au-dessus de la ville: son

apparence est pittoresque; mais sa masse est irrégulière et décrépite. Une grosse tour carrée , plusieurs tourelles forment sa masse principale. — 11 est aujourd'hui divisé en deux parties séparées, les

bâtiments qui les unissaient ayant été démolis. Du château , la vue domine la vallée de la Jordane, au-delà de laquelle s'élèvent les cimes neigeuses du Cantal. — Entre autres établissements, la ville possède un joli petit théâtre, une bibliothèque publique riche de 6,000 volumes, vu hippodrome, etc.

Vic-sur-Cèrk , ch-1. de caut.,à 4 1. d'Aurillac. Pop. 1 ,979 h. — Le nom de cette ville fut long-temps Vic-en-Carladèx ; le Carladex» dont elle était la capitale , était un petit pays qui , bien qu'enclavé dans l'Auvergne et de fort peu d'étendue , jouissait de droits et de privilèges distincts de ceux de la province. Il tirait son nom de Carriât, place autrefois très forte, démolie après le siège que Jacques d'Armagnac y soutint contre Louis XI , siège dont le roi se vengea plus tard en faisant décapiter son vassal. — Vie est situé au pied d'un rempart de rocs , au milieu- de riant bocages , sur la rive droite et à une petite distance de la Gère ; c'est le chef-lieu de la vallée qu'arrose cette rivière. La vallée de la Cère est admirable sous tous les rapports. Depuis son débouché jusqu'à Vie, sa largeur moyenne est d'un quart de lieue. Cette partie de la vallée est un magnifique bassin parsemé de mamelons verdoyants et enclos de riantes collines que décore la plus vigoureuse végétation ; la Cère y fait mille détours au milieu de champs d'une extrême fertilité. Partout s'élèvent les châteaux , les maisons de campagne, les belles fermes, les hameaux et les villages; la trispart des mamelons sont couronnés de maisons de plaisance dont plusieurs sont de la plus belle apparence, ou de pittoresques ruines d'anciens châteaux forts ; de nombreux troupeaux paissent dans des prairies coupées d'une multitude de canaux d'irrigation. — Peu à peu la vallée se rétrécit, ses pentes s'escarpent, ses flancs se dénudent , tout l'aspect change; à une demi-lieue au-dessus de Vie, «ne colline transversale barre la vallée. La Cère a percé cette colline d'une longue et tortueuse gorge où souvent elle disparaît sous les masses de roc et de

verdure; un nouveau bassin se présente, c'est celui où gît le bourg de Thiezac, dans une position éminemment pittoresque, au pied d'un affreux ravin hérissé de rocs volcaniques énormes, affreux, vaste agglomération de masses des formes les plus bizarres; une cascade s'élance à travers ce chaos et fait voler ses écumes blanchissantes par-dessus les noires basaltes de son lit; au-dessus de Thiezac une cascade pins forte eneeeee et plus furieuse, bondit dans une gorge déchirée, et précipite ses eaux sous un fort beau pont de basalte, de construction moderne et de forme fantastique comme tout ce qui l'entoure; ce pont n'est pas rectiligne comme presque tous le sont, mais son plan horizontal décrit une courbe fort arquée; il n'a qu'une arche, haute et hardie: un pont plus ancien est situé au-dessous et tombe en ruine. — A une demi-lieue au-dessus de Thiesac se trouve le pins horrible des défilés de la vallée, c'est le fameux P*s-J+4m-C*r*, déchirure de 100 à 150 mètres de profondeur et d'un quart de lieue de longueur, étroite, tortueuse, au fond de laquelle bouillonne et rugit la rivière, souvent invisible. Les flancs de cette gorge sont hérissés de laves «confiées, dénudées, dont la couleur sanguinolente, les formes hideuses, ajoutent puissamment à l'affreux aspect de Pasde-la-Cère. — La route, excavée par la mine dans les parois des rochers, est suspendue sur l'abîme et soutenue par des contre-forts: elle passe sur plusieurs ponts jetés sur les ravins latéraux; lorsque, comme il arrive souvent, le vent s'engouffre dans ce défilé et souffle avec fureur, le passage du Pas est vraiment épouvantable! Au-delà s'élève le Plomb-du-Cantal, ordinairement chargé de neiges, couvert de nuages et battu par les orages, digne perspective d'un paysage dont le premier plan est si formidable.

Mattiac, cJl-1. d'arrond., a 9 1. N.-Ïl.O. d'Aurillac. Pop. t&t> bab. — Manriac jouissait jadis de quelque importance; n'était le chef-lieu d'une élection et l'une des trois villes qui possédèrent les premières un collège de jésuites; elle dut cet avantage au chancelier

Dnprat qui, à son retour du concile de Trente, protégea ce nouvel ordre de religieux, et fonda en leur faveur les collèges de Paris, de Billom et de Mauriac. Mauriac est située sur une colline dont la Dordogne baigne le pied. — Elle a quelques maisons larges, plusieurs grandes constructions, une jolie fontaine décorée d'une inscription par Marmontel ; mais en général elle est fort mal bâtie, mal percée et mal pavée. Rien de plus triste que son aspect, son séjour et ses environs. — Sur une colline voisine gisent les ruines délabrées du château de Miremont, dont l'aspect mélancolique est digne du voisinage de cette vieille et noire cité.

Saurs, ch.-l. de cant., à 4 l. S.-E. de Mauriac Pop. 1,9M h. — Ancienne petite ville située au milieu des montagnes, elle porte son nom. — Avant la révolution, Salers était le siège d'un bailliage royal; ses tribunaux étaient très fréquentés, et la ville subsistait aux dépens des plaideurs. Cette branche d'industrie lui a été ôtée, et elle s'en trouve mal. — Tout contribue à rendre Salers fort triste : son isolement, sa distance des grandes routes et des grandes villes, sa situation, « qui l'expose à une atmosphère variable, sévère et à des orages violents ; sa construction antique et irrégulière, etc. Elle n'offre que des rues étroites et tortueuses »,

FRANCÉ PITTORESQUE. — CANTAL.

bâtiment* demi - délabré*, demi-déserts et de l'aspect le pins
• ombre : ils sont construits de la pierre noire ; leurs assises sont liées par de la chaux, ce qui les fait ressembler à une mosaïque grossière. Plusieurs sont flanqués de tourelles à toits coniques. Cette singulière décoration, jointe à la position de la Tille, donne néanmoins à Salers un aspect pittoresque et extraordinaire. Cette ville s'élève sur une montagne près d'une vallée d'une vaste profondeur et très escarpée, au bord d'une immense coulée de lave. — Elle fut jadis fortifiée, soutint plusieurs sièges, et fut plus d'une fois saccagée ; il ne reste

de ses auciennes fortifications des débris de tours, d'énormes pans de murs épars autour du mamelon qu'elle domine, et qui forment une triple enceinte de ruines. — Du côté de sa vallée, ces murs supportent une esplanade d'où l'on jouit de points de vue d'une beauté ravissante. Trois vallées se réunissent devant la ville : la nature s'est plu à leur donner des caractères différents. La pins belle est la vallée de Fontanges : la partie de son bassin qu'on voit de Saler* est large et d'une pente douce ; la rivière qui l'arrose y serpente mollement au milieu de prairies @ouvertes de troupeaux, coupées de canaux d'irrigation et d'allées de saules et de peupliers. — La vallée de Saint-Pan l est un âpre et sauvage défilé traversé par un torrent qui y forme vingt cascades; enfin In vallée de Marion , plus âpre encore, n'est qu'une gorge

C fonde et tortueuse ; son torrent forme en face de Salers une le cascade de 50 pieds de haut. Ces vallées sont bordées en ■ ombre d'endroits de falaises basaltiques, menaçantes, déchirées, d'où ont roulé au fond d'énormes amas de rocs volcanisés ; ces écoulements ont formé des groupes des formes les plus bizarres. Un de ces rocs-est une aiguille de lave de 40 pieds de liant , qui , dans sa chute, s'est plantée sur une de ses pointes ; on monte à son sommet an moyen de gradins pratiqués en spirale tout à l'entoar. Ce bloc se trouve dans le village de Fontanges, village charmant comme son nom et son site. — Les trois vallées remontent jusqu'aux cimes des monta de Salers , qui forment le principal «outre fort du Cantal.

Murât, sur la rive gauche de l'Alagnon , cb.-l. d'arr., à 10 1. et l/fl N.-E. d'Aurillae. Pop. 2,941 hab. — Jadis chef-lieu d'une vicomte; le dernier seigneur de Murât fut ce Jacques d'Armagnac, due de Nemours , viconte de Murât , que Louis XI fit décapiter. Cette ville est aseex bien bâtie, mais mal percée ; elle contient nombre de maisons grandes et propres, auxquelles il ne manque, pour former de belles mes, que d'être mieux alignées. Elles sont toutes couvertes de pièces

de basalte lamelleuse qui provient d'une montagne à l'ouest de la ville : on taille facilement ces basaltes en forme de tuiles, ce qui a fait donner le nom de la Tuilier* à la montagne. — Murât est situé au pied d'un petit mont conique , beaucoup plus intéressant que la ville même; il est formé de basaltes prismatiques qui affectent en plusieurs endroits une admirable symétrie ; elles forment sur quelques points des colonnades perpendiculaires, régulières comme des tuyaux d'orgues , ailleurs elles stacliuent dans diverses directions, on se présentant par leur extrémité sur la pente rapide du mont, semblent un ouvrage de marqueterie; le sommet du cône est parsemé des débris du château seigneurial, que Louis XI fit détruire. — Ce château fut très fort: son site le rendait presque imprenable; il portait le nom de eArfteaa de Bwmteie, et le devait sans doute à la pureté de l'air qu'on y respirait et à la beauté des sites environnants ; il a laissé son nom à la montagne de Murât — Du sommet du mont , facilement accessible, on jouit d'un coup d'oeil superbe sur la ville, déployée aux pieds de l'observateur, sur la pittoresque vallée baignée par l'Alagnon, aux nombreux méandres, et surtout sur les cimes supérieures du Cantal.

Saiict-Flour , ch.-l. d'arrond. , à 15 lieues E. d'Aurillae. Pop. 6,464 hab. — Saint-Flour doit son nom et sa fondation à un évêque de Lodève qui , après avoir prêché le christianisme dans les environs , mourut et fut enterré au lieu où s'élève maintenant la ville. Un oratoire fut construit sur son tombeau : la dévotion y attira une foule de pèlerins, et ceux-ci fondèrent une petite ville. En 996, Odilon, évêque de Cl un y, fit l'acquisition de cette colonie , entoura la ville de murs et y fit bâtir un monastère. Le pape Jean XII, au commencement du xiv* siècle, accorda un second évêché à l'Auvergne, et Saint-Flour obtint cet honneur. L'évêque de Saiut-Flour prenait le titre de seigneur de Saint-Flour. — La ville s'accrut bientôt au point de devenir une des principales du

Ciys; mais elle ne s'embellissait guère ; construite et pavée de vés, triste et lugubre, elle fut long-temps connue dans le pays sous le nom de la ville noire. De nos jonrs, grâce à nombre d'améliorations modernes, cette épithète ne lui convient pas plus qu'à la plupart des villes de l'Auvergne. — Saint-Flour fut fort maltraité pendant la révolution de 1793. Les dévastations qu'elle souffrit sont devenues l'occasion de nombreux changements dans ses localités, dont la ville a beaucoup profité; elle est cependant loin d'être jusqu'ici une belle ville ; là plupart de ses rues sont sombres, tortueuses, et formées de constructions irrégulières; mais ses édifices publics sont beaux et spacieux, et nombre de propriétés particulières ont un aspect agréable. La ville est remarquable surtout par sa position ; elle coure un plateau rond , à

pentes très escarpées, isolé dn pays environnant par de profondes vallées , excepté dn côté de Murât. Ce côté était jadis défendu par des fortifications, qui achevaient de rendre la ville presque inexpugnable. Le mont qui la porte est d'origine volcanique^ ses flancs sont revêtus de roches basaltiques, qui forment on plusieurs endroits de belles colonnades. — Au pied du plateau conle la rivière Dauzan , qui y reçoit plusieurs torrents , et traverse nn faubourg considérable. Ce faubourg communique aven la ville par une belle route tracée sur une pente très rapide, et en partie bordée de colonnades de basalte. Les maisons extérieures de la ville s'élèvent sur le bord même du plateau , coupé à pic sur plusieurs points. Au milieu du plateau est située l'église épiscopale , que surmontent deux clochers carrés et symétriques. Cet édifice est de moyennes dimensions , propre , de bon style, et bâti snr un plan régulier. On y remarque , entre antres objets dignes d'attention , une belle Prétemtation de Jitat au temple. L'évêché est bâti, au bord du plateau. Le séminaire est un édifice neuf et fort beau , situé sur la pente de la montagne. Les fortifications du haut de la ville sont maintenant couvertes de

gazon ou transformées en jardins; l'esplanade, sur la route de Murât, forme une charmante promenade, que décorent les façades de la nouvelle sous-préfecture, de l'hôpital, et d'autres constructions modernes de belle apparence. La position de la ville en rend l'aspect très pittoresque. La vallée qui entoure Saint-Flour offre des aspects agréables et variés, mais au-delà, le pays n'offre que sites sauvages, monotones et désolés. — Saint-Flour, malgré sa position élevée, ne manque pas d'eau : des sources abondantes s'infiltrant dans la basalte qui la porte et jaillissent partout où l'on creuse à quelques pieds de profondeur ; sans doute ces eaux sont amenées des hauteurs du Cantal par des siphons naturels.

Claudes-Aigues, ch.-l. de cant. , a 6 1. de Saint-Flour. Pop. 51 hab. — Petite ville fort ancienne , et que ses eaux thermales rendent très remarquable. Ces eaux étaient déjà célèbres au temps des Romains : Sidoine Apollinaire les compare à celles de Baints, dans le royaume de Wisigoths, et leur donne le nom de Calde Baints; l'ancienne ville était nommée Amand-Colemtes; ce nom moderne n'est que la traduction de l'ancien. La ville est située au milieu d'un pays fort sauvage, dans une gorge étroite et profonde, affreuse , traversée par un des affluents de la Truyère ; la partie principale de la ville et les eaux thermales sont sur la rive gauche. Les eaux jaillissent à l'extrémité de la grande rue , au pied d'une montagne volcanique. Leur température varie de 30 à 80 degrés. Elles sont ferrugineuses et déposent une boue d'un rouge jaunâtre. Douze sources différentes donnent un volume d'eau considérable. — La « rare » du Part est la plus copieuse ; elle alimente une belle fontaine où les femmes de la ville viennent incessamment puiser l'eau qui leur sert à tous les usages , culinaires et autres. La propriété que possède cette eau de bien dissoudre le savon l'a fait employer surtout pour le blanchiment et le nettoyage des laines. En hiver c'est avec cette eau que les maisons sont chauffées : on recueille à la source un certain volume

d'eau ; elle est conduite sous les rues par des canaux en bois , et par des embranchements particuliers se distribue dans le rez-de-chaussée de chaque maison; à l'entrée du logement est pratiqué un canal en maçonnerie , muni d'une écluse , et au milieu de l'appartement un petit bassin recouvert d'une pierre mobile ; l'eau entrant par le canal va circuler dans le bassin , et après avoir échauffé le pavé se répand au dehors , et se perd dans la rivière. En ouvrant plus ou moins la petite écluse, et par conséquent en admettant un volume d'eau plus ou moins considérable, on donne à l'appartement la température qu'on désire. — Ce mode de chauffage est économique; mais il a plusieurs inconvénients, et transforme pendant l'hiver les appartements en étuves, dont l'air surchargé d'humidité devient à la longue très nuisible à la santé. La saleté des rues , entretenue par les eaux qui s'y répandent en tout temps , est un autre désagrément. Outre l'emploi de ces eaux pour les usages domestiques et médicaux , elles servent encore à l'exploitation d'une branche d'industrie particulière , c'est l'incubation artificielle d'oeuf* de diverses espèces, et qui réussit à souhait au moyen de procédés ingénieux. On trouve aussi dans la ville des sources minérales froides très renommées.

Y» d'hiver.— Pendant les longs froids de l'hiver et à l'époque où les travaux agricoles sont entièrement suspendus , les montagnards du Cantal et de Salers , qui n'ont pour se défendre de la rigueur de la saison que des vêtements d'étoffe grossière, emploient , pour s'en préserver, un singulier moyen : Us restent au lit le plus long-temps qu'ils peuvent , ils y prennent leurs repas : la nécessité de soigner leurs bestiaux les fait seule se lever,' et dès qu'ils les ont soignés et qu'ils leur ont donné à manger , ils se recouchent. Ils ne se chauffent ainsi que pendant le temps où ils sont levés, et économisent le bois qui est très rare sur leurs montagnes; mais dans la Planèse , où le bois manque absolument, le paysan serait horriblement malheureux

pendant l'hiver , et ne pourrait y vivre , s'il n'avait trouvé moyen de s'en passer pour se

IM

f , c'est et emU fait en vivant gn milieu 4e ses bestiaux. — Lfabits-tidu êfiin paysan de la Manèse , est ordinairement etvtsée eu trois parties : «Fun côté est l'étable, de l'autre la grange, ta mflieu lt chambre d'iiabition ou lé logement; ces trois pièces eatnmuaïtpient entre elles par des portes intérieures; quand le froid arrive', on quitte la chambre, et toute la famille passe dans l*éta-blé qui , dès lors derient l'appartement d'hiver,— Les étables ont b forme d'un carré long, elles sont surmontées djun grenier mrrar la foin et les autres fourrages secs , et éclairées par deux Incarnes mie ferme nne planche à coulisse, Outre la porte intérieure, elles en ont nne qui sert pour communiquer au dehors. Afin de les rendre nias chaude* et d'avoir un grenier plus grand» on a soin de tenir la plafond très bas, — Les animaux, bœufs v Taches , ehevaox , montons , occupent les deux côtés * à droite et à gauche. Les Jlts de la famille sont placés» an fond , de sorte que, pour y arriver, Jl faut passer à travers la double rangée 4<* bas* tiaox. — Ces lits ne sont an reste que des coffres en sapin , placés à côté les uns des antres contre le mur, et garnis de paille ; les pauvres n'ont , outre la pille , qu'une couverture ; ceux qui sont pins apaise y joignent «ne paillasse remplie de balle d'avoine , et qa on appelle matelas de f**r<ts # il n'y a que les riches qui aient nn tu J* pUm* #» c'est déjà du luxe ; au* si souvent une fille qui, en se mariant, apporte quelque aV à son mari, fait-elle insérer dans la contrat qu'il lui donnera pour son lit uu maitla* d* plm-mi tt mon m» matelas de guère ts. La vie que mène nne famille dans son étable est fort étrange ; pu se lève a huit ou neuf heures du matin ; le père, avec ses garçons et «es valets s'il en a, panse les bestiaux et leur donne de la litière* la femme, pendant ce temps . entre avec ses fil If 3 dans la chambra, allume au foyer un fijgnt de

bruyère et lait I* soupe; i) est bientôt dix heures, pn dîne alors , mais vite, afin de ne pas se refroidir. Puis l'on rentre promptement dans l'étable ; U »P«r à ciqq benres, soupe nouvelle et nouvelle retraite jusqu'au dîner du lendemain i les feiumes sons chargées de tout le détail du ménage, elles traient (es vaches , font le beurre et le fromage j aussi elles se couchent plus t»rd et se lèvent pins tôt que l*s hommes —Quand la neige nouvellement tombée a couvert Je chemin de la fontaine, la plus hardie d'entre elles se charge de frayer un chemin nouveau. Alors, armant sas jambes de guêtres et de gros sabots, se retroussant le plus qu'alla peut, elle va, vient et revieqt plusieurs fois de suite , jusqu'à ce ea elle ait aplani un chemin pour ses compagnes, - Uu homme se croirait déshonoré s'il allait seulement chercher de l'eau, — Cas grossiers montagnards opt pour leurs femmes ee profond dédain et le mépris despotique propre à toutes les peuplades sauvage*; ils les regardent comme des esclaves ; leur occupation à eux est 4a panser les bestiaux , de battre le blé , et d'aller an besoin au marché voisin , hors de là , rien ne les ferait sortir de leur oisiveté habituelle. Il convient d'ajouter t qu'en ras de maladie de leurs vaches ou de leurs moutons , ils se hâtent d'aller chercher le vétérinaire ; mais si leurs femmes sont malades , ils laissent à la nature le soin de les guérir —Il est rare qu'une famille passe l'hiver seule et isolée dans son étable ; les ménage* voisins se réunissent voloe* tiers et choisissent pour cria Té table la plus grande et la pins chaude. — Le matin , après U soupe, chacun accourt, on s'assied en rond sur des bancs, on jase, ou rit; on crie contre les impôts elles percepteurs, on raconte les historiettes qui courent sur las filles et sur les garçons , on médit enfin. À cinq heures on sa sépare pour aller mauger, puis on revient bavarda» encore quelque temps, et chacuu retourne ensuite sa coucher cites soi* —En tout ceci il n'est question que des hommes. Les femmes, eu raison de l infériorité de leur espace, ne sont poiqt admises aux conversations de leurs seigneurs et maîtres* Mais dès que causée» se sont

retires, leur règne commence et la veillée qui, peu? les bonimes se termine à huit heures du soir, ne finit pour les femmes (à 11 heures du soir ou une heure du matin; elles regagnent alors le temps perdu ; mais , et ceci est un point caractéristique de l'économie du pays, comme il ne serait pas juste, en leur prêtait un parloir, que le maître de la maison leur fournît encore l'éclairage, «les ont, pour leurs veillées particulières, une* lampe dont l'huile est payée à frais communs, avec les petits bénéfices du ménage 1 -- neutres plus économes se passent de luminaire, l'obscurité n'empêche ni de filer, ni de parler — Mais les familles pieuses , on a conservé la coutume , dans ces régions d'hiver, de réciter le chapelet et de chanter de* cantiques..-» D'autres plus adonnés aux plaisirs du monde passent (es soirées* Un dimanche ; l'homme qui est réputé le meilleur musicien, se tient* debout et chante et les femmes qui ne dansent point l'accompagnent de leurs voix "gué*", et tout se cite. sulte et gambade, tandis que les bœufs ruminent au bruit cadencé des sabots, -pendant alors le triomphe des danses qu'on appelle les bourrées* simples et figurées, nous avons assisté à quelques-unes de ces danses, et nous avons remarqué qu'elles s'exécutaient au bruit de véritables chansons, qui , pour la plupart , sont très satiriques et ont rapport à- quelque aventure scandaleuse bien connue dans la région. L'homme qui joue marque la mesure, en frappant la terre avec un bâton. — Nous avouerons franchement que dans ce cas , musique , cadence et

danse , nous ont rappelé , par leurs figures et par leur manière* de , ces danses grotesques de nos foires foraines on l'en voit!

Quelques hardis savoyards , ou quelques braves piémontais*. ancrés au son du tambourin un ours sans peur. ••» Un poète

tenu * grands frais ne donnerait pas à l'étable la chaleur «ne lui procure cette multitude d'hommes et d'animaux entassés ; l'air se change en> fumée épaisse qu'on voit sortir en vapeur par les ouvertures*

verturesj il devient étouffant, infect et malsain, «'est une des causes principales des maladies des montagnards.

Ls 1» atx vite a Salxxs. — Une fête célèbre, i Saleté, était autrefois celle de la natif U 4 d* ta Pierget ce jour*4à il y avait, dans la ville, un roi et nne reine dont la /onction était de pré* aider à la fête • d'occuper à l'église la place d'honneur et 4e marcher les premiers à la procession. Cette royau** n'était peint élective, elle se vendait a l'enchère au profit de l'église « et U vanité de l'obtenir était telle « qu'on a vu des («oergnaïx extrevaçauts vendre pour cela jusqu'à leur héritage. CsHeit ensuite à qui ferait les plus folles dépenses pour signaler sa rof aajé , an de ces rois d'un jour Vêtant avisé de faire couler dtt vin par les tue» taines publiques, cette magnificence, si propre a réussir dans nn pays , où boire avec excès est un plaisir populaire • fut tellement applaudie, qu'elle passa en usage, £>è# lors» peur basmrer la Vierge, on enivra gratis tous ceux qui se présentaient; usais ses Auvergnats ivres sout naturellement qw ère lieu rs,ils snnts/nnmsinut à coups de béton, et il n'y avait pas de bonne fête an l'an ne comptât quelques morts et une quiasaine de blessas, Lenturité s'en mêla* Elle crut arrêter les bataillas f » supprimant les fan* taines de vin. <~ Les paysans allèrent au cabaret et se baltirant comme auparavant; on fil en partie fermer les cabaret*, et an mit à l'amende ceux ehea lesquels il eattreït quelque* itxce 1 mais depuis lors, l'éclat de la. fém t'énaoait, et le aojnby* 4c* pèlerins dévots diminua sensiblement. .

Deux insurrections. — Le caractère deaj|iajuifinJu du Cantal» comme celui 4e tous le* naturels e>t'4tty#ran*, es* nstureUenaetït indépendant et mutin: ils résistent avec opiniâtreté à l'injustice et à l'oppression , et sont facilement e^spatés à se soulever caatra les vexations dont les autorités secondaires ne sont wsllienneenin ment point avares envers leurs administrés i nous ritareas à ea sujet deux petites insurrections qui ont en heu dans le pays, l'une il y a plus

d'un siècle , et l'autre de notre temps» ~— Vint sa fin du règne de Louis XIV, les habitants d'Auglard» casnsuana des environs de Salera, lassés des impôts dont on les surchargeait et murmuraient avec amertume; un dimanche après la messe, on d'eux harangua la multitude, et après avoir déclamé à sa manière contre les abus de l'administration, propose de ne plus payer d'impôts. ~ La proposition , on peut bien le supposer , fut adoptée par acclamations ; en effet , lorsque les onduentans» tous préaentèrent, on les renvoya • en vain la justice • avec ses forces» lités ordinaires , fit assigner , exécuter et «exécuter i ses fautes» 4a papier restèrent sans forces; les sergents, les recors et les archers furent chassés et battus. On se décida à faire marcher des troupes, mais à cette nouvelle les Aagiars se mit sur la défensive, les femmes et les enfants s'armèrent de pierres, les hommes «ta faux, de haches et de fourches, et s'étant placés en face de la gorgue près d'une gorge par où le détachement devait passer, ils l'attaquèrent et le défirent. — » On envoya contre eux une députation plus nombreuse qui les soumit ; s'eût été une belle occasion pour eux de montrer de la force et de punir ; mais comme aux yeux «la l'administration» le village entier était coupable» et comme il n'eût fallu frapper tout le monde , elle préféra sagement pardonner*— On envoya aux Aagiers des lettres de grâce qui furent enregistrées au bailliage de Salera ; elles y existaient encore en 1788, à l'époque où Legrand d'Aussy, qui nous a fait connaître cette petite révolte» visita la Haute- Auvergne.

L'insurrection contemporaine date de l'époque où, après la révolution de juillet, la plupart de nos cultivateurs, habitués à entendre crier contre l'oppression des hâpôts sur les vins» ne rarement oser que cette charge onéreuse avait disparu avec la dy«a»«à tombée , et refusèrent de laisser esurer les employés des contributions indirectes. Sans doute dès le principe les villes du Cantal, la révolte fut fermée et il fallut y envoyer des troupes. *^ Il »y eut pas

de sang répandu, tout parut pacifié au moyen d'un abonnement fait entre l'administration et la municipalité » et de quelques condamnations carcérales — Les aubergistes eux-mêmes avaient été les premiers insurrecteurs, se soulevèrent les premiers — Quand on crut le pays pacifié, on permit de retirer les troupes, l'émeute alors recommença de plus belle, et les aubergistes déclarèrent qu'ils prendraient les armes sérieusement, si l'on voulait leur enlever cette même garnison envoyée pour les maintenir à la raison. Voici comment on nous a expliqué la cause de cette singulière résistance : — La ville avait réglé ses comptes arriérés avec l'administration, et prévint les difficultés qu'aurait pu entraîner la mise à exécution des escomptes sur les liquidités, au moyen d'un abonnement ; cet abonnement établi d'après les règles de l'usage ordinaire, faisait peser l'impôt des boissons sur la totalité des habitants parmi lesquels les aubergistes ne se trouvaient plus

compris que comme simples citoyens et non comme débiteurs ; d'un autre côté, la répugnance naturelle qu'ont les habitants de certaines provinces pour loger les gens de guerre, avait fait envoyer, dans les auberges, les soldats de la garnison temporaire; les aubergistes avaient donc à la fois les bénéfices du séjour de la garnison et ceux de sa consommation ; ils leur vendaient les boissons dont les bourgeois payaient les droits ; la présence de la troupe détonait plus d'activité au commerce, plus de débouchés aux denrées, et plus de valeur aux loyers. De là, la tranquillité qui avait suivi son arrivée et le trouble qui menaçait de renaître après son départ.

» rrrtttOfrr*oUTi'2tJ* xy AaMxmsnurara.

PeLrviejtm. — Le département nomme 4 députés. — 11 est divisé en 4 arrondissements électoraux, dont les chefs-lieux sont ! Selnt-Fkrar, Aurittae, Mauriac, Marti —• Le nombre des électeurs est de 1,107.

' AïmîrtstnÀ'rtVE.— te chef-lieu de la préfecture est Aurillac.

Le département se divise en 4 sous-préfect. ou arrond. cooam. Atnlllac. 8 cantons, 94 communes, 95,284 habit.

Mauriac 6 01 6.1,003

Mnint 9 SI 33,364

Saint-Flour.. . t 83 64, ^43

Total. . 93 dantons, 268 cordmnes, 258,894 liabît. Éereiee du friser nublio. — 1 receveur général et. 1 paveur (résidant à Auriltac) , 8 receveurs particuliers , 4 percept. J'arrond. Contributions directes. — t directeur (à Auriliac }, et 1 inspect. Domaines Et Enregistrement. ~ 1 directeur (à Aurillac), X inspecteur, 3 vérificateurs.

fypotlièques. — 4 conservateurs dans les chefs-lieux d'arrondissements communaux.

Contributions indirectes. — 1 directeur' (à Aurillac), 1 directeur d'arrondissement , 4 receveurs entreposeurs.

Fèréu.—L* départ, liait ptfrfje de-la »« eofesetvattoa ferestnYre , dont le «htf-lie* «et AursUte. *-• 1 eooserv. à Auriliac,

PoHts-ot-sbmstésit — lj* départ, fait partis) de la 18* inspection, dont le ebef*liee> est QeraMutiFerraud. — 11 y a 1 ragéaiour en chef «m résidence m Anrillae.

Mineti^Le département fait partie du 12* arrondissement et de la 4* division, dont le nef-iieu est Saint* Etienne.

ffarmu — Anrillae est le chef-lieu du 6" arrond. de concoure pour les courses de ohevaum, qui ont lien du 96 an 81 mal et du l*r au 10 août , à l'hippodrom* d'AuriMae. <iet arrondissement comprend les départements entrants : Basée»» Alpes, Mavite**Arpes ,

Ardeeb*Bo*ea*-du~Rbo«e, Cantal, Drome* Isère ♦ Haute-Loire, Lot, Lozère, P à y- de-Dôme, Rhône, Vur, Vauetase. *- Il y a a Anrillae? tf» eWpét roym l ou se trou vent 43 éulons, et fin dépit de refontes mulitmree. pon# le cavalerie de l'armée. — Ge dépôt a acfceté en 1881 •»- «79 ebevaux : 11 pour la cavalerie de ligne et 868 pour la cavalerie légère, m prit; moyen de 876 fr«o8 cent. Total 26é>681 fr. -* fin 1860 le itrix moyen d'achat avait été de 4o6fr«8fc

Mifclv*Ju«»»»Lff département Fart partie de Ta 19* division militaire, dont le quartier général esta Clermdnt*Ferrand. — Il y a à Anrillae • — 1 maréchal de eamp commandant la subdivision ; 1 tous-intendant militaire, — Le dépôt de recrutement est à Aurillac. — La compagnie de gendarmerie départementale ratt partie de la 18e légion*, 4cm* le cbef-lieu est a Cahors. — La 16e eompa- . goie des fusiliers vétérans est oasernée à Aurillae.

JoDierAU*. — Les tribunaux sont dn ressort de la cour royale de Aioan. *- Il y a dans le département : 4 tribunaux de lre instance, à Auriliac, Mauriac, Murât et Saint«-Plour (9 chambres), et. 9 tribunaux de commerce, à Anrillae et 3aint Flour. . Rtxioiiut*. — Cuit* eathoiifu*. — Le département forme le diocèse d'un é vécue ^ érigé dan» le xire siècle, suffragant de l'archevêché àe Bourges , £t dont le siège est à Saint~Fluur.— II. y a dans le département ,— à Saintr-Flour : un séminaire diocésain qui compte 15Q élèves , — à Pléaux : une école secondaire ecclésiasti-

Se. — Le département renferme 4 cures de lre classe, 19 de 2e, 8 succursales et 202 vicariats. —Il y existe 5 congrégations religieuses de femmes composées de 11 soiors, et 10 congrégations religieuses de femmes chargées des hospices.

Un*YB«iiTAiftE. — Le département est compris dans le ressort de l'Aendémie do Glcrmont.

Instruction publique, — Il y a dans le département, — 8 «allégée, à Anrillae , a Mauriac , à Stdnt-Fionr ; — une école normale primaire * Salera.— Le nombre des écoles primaires dn département est ée. 808 , qui sont fréquentées par a**16 élève», dont 9,900 garçons et 1,4 ta filles. — Les communes privées d'écoles sont an nombre de 169.

Sociétés eavasm*, etc. — 11 y a è Auriliac une Société d'Agriculture, dos Arts et du Commercé , un Cabinet d'histoire naturelle. — Saint-Flour, Mo rat et Mauriac possèdent des SocUtO d'Agriculture. — Il exiate an Comtes sgeoisie à Saignes,

nfOnfJTLATlOM.

D'après le dernier recensement officiel « elle «et de 866yi\$4 bab., et fournit annuellement à l'année 664 jeunes soldats.

Le mouvement en 1830 • été de,

MetrUges . . 4 . . . f,,***

timissemoos* Masculins. Féminins*

Entants légitimée 8,891 ~ 8,199 >»_,

- naturel* 902-366 JToU1

Deeès 9*469 — 9,866 Total

Dans ee nombre 4 centaines*

a*ftfts mAwrn âul

Le nombre des citoyens inscrits est de 32*846* Dont : 14.872 contrôle de réserve

17,478 contrôle de service ordinaire.

Ce» derniers sont répartis ainsi qu'il suit* 17,438 infanterie, 90 cavalerie.

20 sapeurs-pompiers.

On en compte : armés 8,361 ; équipes 78\$ i habillée 901. 18,088 sont susceptibles d'être mobilisés. Ainsi* sur 1/100 individus de la population générale, 190 tant inscrits au registre matricule, et 70 dans le nombre des « sablas » ; sur 100 individus inscrits sur le registre matricule 64 sont soumis au service ordinaire, et 46 appartiennent à la réserve.

Les arsenaux de l'État ont délivré à la garde nationale 4*74* fusils, 200 mousquetons, 2 canons, et un assez grand nombre de pistolets, sabres, etc. t

2»80a,a2of.ii)«.

Wm 58

ft,888 01

Le département a payé à l'État (1831) ;

Contributions directes

Enregistrement, timbre et domaines. . » . . Boissons, droits divers, tabacs et poudres. ,

Postes f

Produit des coupes de bois. ,

Produits divers, . . ,

Ressources extraordinaires, ...;..

Total.

Il a reçu du trésor 2,888⁸⁰ fr. 71 e * dnna La dette publique et
lea dotations pour, . ; , Le» dépenses du ministère de la jaebee. t . de
rînetruccion pabiique et des euhea.

de l'iatérienr. . . . « ,

du commerce et dea travaux publics.

de la guerre. . < » .. * . »

de la marine * . *

des financée.

Frais de régie et de perception dee impôts. . Remboursejn. 9 ree-
titni., non-valeurs , primée.

total
4,8»t8yf.6f<.

lesquels figurent i

4V«VlâVtf,68«i

11*194 fi

807,989 If

2,838,080⁷¹ of

Ces deux sommes totales de paiements et de. recettes représen-
tant , A peu de variations près , le mouvement annuel été impôts et
de» recettes, le département paie annuellement à l'État, pour les
frais du gouvernement central , et indépendamment de «es chargea
locales, 1,674,296 fr. 98 c, ou environ le sixième de son revenu terri-
torial. Il ne faut donc pas s'étonner si l'industrie y est presque nulle
et Tagriculture statlonnaire.

Bile* s'élèvent (en «881) è 968,646 fV. F8 c. Savoir ! Dép.JUett
rrairêrJietts, abonnements, etc. 6%612 f . 78 e, i>ép. mrtable*!
loyers, réparations, encouragements , secoure , eto . . . 981,188 o8

Dana cette dernière somme figurent pour

29,608 f. - c. les prisons départementales, 68,000 f. » c. lès en-
fants trouvés.

Lee secours accordés par l'Etat pour grêle , in*

ceodie, épixootle, sont de. 99,588 •

Les fonds consacrés an cadastre s'élèvent à. . . 40,757 67 Les dé-
penses des cours et tribunaux sont de. . . 85/69 94 Les frais de jus-
tice avancés par l'Etat de 81,067 70

iwbusthte: Aftazoau.

Sur nue superficie de 542,037 hectares, le départ, en compte!
400,000 mis en culture et prés naturels. — 89)186 forêts, «e 888
vignes..— 60,00p landes.

Le revenu territorial cet éralué è 10,069*606 francs. Le départe-
ment renferme environ t 16,000 chevaux.

HOfoOO bêtes à cornes (race bovioe), 900,000 montons (méri-
nos, métis et indigènes). Les troupeaux de bêtes à laine en four-
nissent cbaque année

ttft

fAANCÉ PITTORESQUE. - C\NTAL.

Le produit annuel du sol est d'environ ,

En céréale» et parmentières. 900,000 hectolitres.

En avoine*. 160,000 id.

En vins. 10,000 id.

L'agriculture est dans un état de stagnation qui prouve la misère des habitants , plus encore qu'elle n'accuse leur manque d'industrie. — On récolte peu de froment et d'avoine ; il est nécessaire d'en importer pour balancer les besoins de la consommation. — La seigle et le sarrasin , la châtaigne et la pomme de terre forment la principale nourriture des habitants. — Quelques cantons produisent des légumes secs , tels que pois et lentilles ; les pois verts de Monsalvy sont très estimés. — Parmi les fruits , on remarque d'excellentes pommes de reinette, des melons, etc. — On recueille de beau chanvre. — Le pays nourrit de nombreuses bêtes à cornes , des mulets, des ânes, des chèvres et des porcs. — La race des chevaux auvergnats est propre à la cavalerie légère. — Les montons sont d'une petite espèce ; mais donnent une laine fine. — On élève une assez grande quantité d'abeilles. — Le petit nombre des vignobles que possède le département , ne produisent qu'un vin plat, très chargé en couleur, d'un goût commun et d'une difficile digestion.

Moutages. — Benoits. — Fromages , etc. — Les hautes montagnes de l'Auvergne, couvertes de neiges pendant une moitié de l'année , sont cependant classées parmi les propriétés territoriales les plus productives ; c'est sur ces montagnes , où croît une herbe tendre et savoureuse, dont la production est entretenue par d'habiles Irrigations , que l'on envoie dans la belle saison paître les vaches qui produisent les fromages d'Auvergne. Le département du Cantal est celui qui en fabrique la plus grande quantité. On les appelle fromages de Tome ou Fourmis, Ceux de Salers sont les plus estimés, ils pèsent quelquefois jusqu'au-delà de 80 livres chacun ; après les fromages de Salers viennent ceux de Cohan et du Cantal, légers en poids, mais de qualité inférieure. — On fabrique sur toutes

les montagnes de plus petits fromages, de 7 à 8 livres , que l'on nomme des Roqueforts. Ceux de cette espèce faits à Salers sont encore les plus recherchés. — La qualité des fromages dépend de la bonne qualité des herbages , et surtout de la bonne manipulation.— Les prairies de la montagne , qu'on nomme montagnes, ne sont fermées par aucun mur ni fossé, et n'ont pour clôture qu'un simple bornage. On prétend que les vaches de chaque troupeau connaissent les lieux où elles ont le droit de paître, et sortent rarement de leurs limites ; si d'ailleurs quelqu'une s'en écarte, elle est aussitôt rappelée par la voix du pâtre , qui la désigne par son nom , car toutes ont leur nom particulier. — Les vaches se trayent deux fois le jour, le matin et le soir : avant de les traire , on laisse le veau téter un moment , et puis on l'attache à une jambe de datant de sa mère ; il reste ainsi attaché pendant que le vacher traite la vache ; sans cette précaution , elle se refuserait à se laisser traire.— Il y a des vaches qui produisent dans une saison jusqu'à 100 kilogrammes de fromages , mais le rapport moyen d'une vache n'est évalué, année commune, qu'à 75 kilogr. en fromages , et 16 kilogr. de beurre. Si l'on obtient un quart de plus sur la montagne de Salers , on a un huitième de moins sur celle du Cantal. — L'étendue des pacages affectés à 40 ou 60 vaches, s'appelle une vacherie; on nomme herbage l'étendue de terrain nécessaire à la pâture d'une seule vache. — C'est ordinairement au milieu des vacheries que l'on construit les burons ou laiteries ; ce sont les chalets de l'Auvergne. Quelques-uns sont bâtis en pierre et recouverts en tuiles, d'autres ne sont que de simple» cabanes recouvertes en chaume , ou des grottes obscures creusées dans la terre, entourées et couvertes de mottes de gazon. — On

l'on distingue ordinairement trois compartiments , l'un est l'âtre , l'autre reçoit les instruments nécessaires à la fromagerie , le troisième sert tout à la fois de dépôt pour le beurre et les fromages , et de chambre ou plutôt de trou où les buroniers couchent sur la paille

, dans des caisses de sapin. Quand les burons ne sont pas situés sur des montagnes trop élevées v ils sont entourés par quelques arbres qui , dans les chaleurs de l'été , donnent nn ombrage nécessaire. A côté du buron se trouve une loge à cochons et une étable, qu'on nomme le bedelat, et qui est destinée à loger les

Jeunes veaux. Il y a aussi auprès du buron un petit jardin que es buroniers cultivent. — Quelques-uns de ces établissements champêtres ont en outre un grand hangar pour abriter les vaches dans le mauvais temps. — Trou hommes ordinairement sont attachés à l'exploitation d'une vacherie : le premier est le vacher, qui fabrique le fromage ; le second est le bou.til Le r, qui l'aide et fait le 'beurre; le troisième est le pâtre, dont la fonction principale est 4e surveiller les vaches et de les traire. — Les burons sont généralement sales et mal-propres, l'odeur en est forte et désagréable. Les instruments employés à la fabrication des fromages sont en bois, fort simples, et pen nombreux —Le petit lait sert à nourrir les cochons. — Lorsque le fromage est fait, que la tome est bien prise, la croûte, après avoir été grattée, frottée et débarrassée de toute moisissure , eat colorée en rouge avec nn tuf qu'on trouve

dans le profond ravin où tombe la cascade de la Dore , ravin qu'on* appelle le vallon de la Croie. — La fabrication du fromage d'Auvergne réclame depuis long-temps des perfectionnements : quoique gras et onctueux, ce fromage, fabriqué par masses trop considérables, est de qualité médiocre; il passe promptement à l'état d'alcaescence et de décomposition , et supporte difficilement le transport, surtout par mer, ce qui nuit beaucoup à son exportation. Engrais des Bestiaux. — Outre les montagnes où l'on fabrique les fromages , il y a en Auvergne des montagnes destinées à l'engrais des bestiaux : les hommes qui les soignent se nomment bétiers. — Les animaux destinés à l'encrais sont des boeuf» tiré* du labour, et des vaches qui cessent de donner du lait Chaque tête de bétail exige

environ cinq mille doatre cenU mètres carré* d'étendue pour le pagement , suivant la bonté du soi et la qualité des pâturages. La valeur du bétail , après la nourriture , s'accroît de plus d'un quart, quelquefois même d'un tiers; c'est-à-dire qu'un botuf qui vaut 160 francs en arrivant à la montagne à graisse ; en vaut souvent 200 lorsqu'il en descend, et qu'une vache de 100 franc* en vaut quelquefois 150. On admet aussi des élèves sur ces montagnes , et l'on compte pour une tête, deux génissea qui n'ont pas encore atteint deux ans, et qu'on appelle alors bourettes. — Les vaches restent environ cinq mois snr la montagne. Elles y montent vers le milieu de juin , alors que le haut pays , qui est resté long-temps blanchi par les neiges , se couvre de verdure. On s'aperçoit , à la montée, de la joie qui les anime ; leurs pas sont vifs et légers. Il n'en est pas ainsi à leur descente ; leur tristesse et leur mélancolie sont alors faciles à remarquer. — 11 y a de quoi en effet.— 11 arrive quelquefois , lorsque l'hiver est fort long et que la récolte a été très médiocre, que la famine atteint ces animanx ; on est obligé de découvrir les écuries et le* chaumières , et on leur donne à manger le chaume qui couvrait les toits depuis plusieurs années.

UroUSTREB OOMMXB.CULUB.

Le département est un de ceux qui , à l'exposition des produits de l'industrie de 1897, n'a obtenu aucune récompense. Cent qu'eut effet, bien que le commerce y soit as&es actif, l'industrie proprement dite y est à peu près nulle; elle se borne à l'exploitation) de quelques mines , à des tanneries , dos parcheanineries , de* fabriques de colle forte , des fabriques d'orseille; à de la chaudronnerie , de la boissellerie; au tissage de quelque* étoffe* grossière» de laine , et de quelques toiles de chanvre , etc. — Il y existe quelques papeteries, et des verreries où l'on eanploie !• basalte. — Dans quelques cantons les femme* fabriquent aine dentelle asset grossière. — En général

tonte l'industrie de* habitants est, faute de capitaux, tournée ver* rexploit»rJoe de* produits agricoles.

Émioratiohs. — L'habitant du Cantal , malgré sa misère , est industriel et laborieux. — 11 y a tons le* ans «ne énuigratioai considérable d'ouvriers auvergnats qui vont en France et à Tétranger s'occuper de travaux pénibles. — Ha exercent ù Pars* le métier de porteurs d'eau , de charbonniers et de commission nairea : leur fidélité et leur probité sont généralement reconnu**. — Ceux qui vont en Espagne se font chaudronniers , chocolatier»» boulangers et même cuisiniers.

Foires. — Le nombre des foires dn département eut du SSS. Elles se tiennent dans 61 communes , dont 30 chefs-lieux «t eWrant pour la plupart 3 à 8 jours, remplissent 268 journée*.

ht* foire* mobiles, an nombre de 85, occupent f'' '

207 communes sont privées de foires.

Les articles de commerce sont les chevaux, mulets, 1 bêtes à laine , porcs, etc. , les fromages, la cire, les châtaignes, le Un , le chanvre , etc.

BOUIOOI

Voyage dans la ci-devant Haute et Basse- Auvergne, aujourd'hui départ, du Puy-de-Dôme, dm Cantal, etc., par Legrand, in-8. Paris, an rrr.

Observations économiques et politiques sur la ckato* des momtagume d'Auvergne , faisant partie des départements du Puy-d—iHmo ut afm Cantal, par Brieu de, D. M. (Annales statistiques, t. in).

Tableau statistique du Cantal, par Durât Lasalle (Annales de statistique , t. vin).

Coup d'œil sur l'agriculture du Cantal, par d*Humières (Mémoire* de la Société royale d'Agriculture de Paris , t. ni).

État général du diocèse de Saint- Flour ; in-12. SaintTlosjr.

Dictionnaire statistique du département du Contai , par DflihiSf Duchâtelet ; in-8. Aurillac , 1824.

Annuaire statistique du Coûtai ; in-12. Aurillac , 1817.

Relation de la H. -Auvergne, par Beynaguet ; in-8. Aurillac, IM8.

Voyage agronomique eu Auvergne , par de Pradt ; in-8. Paria, 162e\.

Essai sur Chaude soi gués, par A. Chevallier; in-4. Paris, 1890.

Annuaire du département du Cantal ; in- 18. Anrillae, 1882. 9-

» A. HUGO

On semserU cè*s DELLOTK , édltnr, plan «t hBonw.rM «es FULM-ft.-TtaM», t*.

Paris. — Imprimerie et Fonderie de Rrojrrojrjx et &>mp., rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8.

Département de la Charente.

msTonut*

Le territoire de YAngownois, qui a formé, en 1791, la presque totalité du département de la Charente; était habité par les Agesinates. Sous Honorius il se trouvait compris dans la seconde Aquitaine. De là domination Romaine il passa successivement sous celle des Visigoths et des Francs, et appartint enfin à des comtes particuliers, qui s'y succédèrent jusqu'au règne de Philippe-le-Bel; le dernier d'entre eux, Guy de Lusignan , mourant sans postérité, en fit don au roi de

France, en 1307. Par le traité de Brétigny (1360), l'Angoumois fut cédé en toute souveraineté aux Anglais, qui ne le possédèrent que jusqu'au temps de Charles V; ils en furent chassés par les habitants eux-mêmes. — Dans la suite, cette province devint l'apanage de la seconde branche des Valois, dont le chef, François 1^{er} monta sur le trône de France. Ce prince l'érigea d'abord en duché, en faveur de Louise de Savoie sa mère, puis le donna à Charles d'Orléans, un de ses fils, par la mort duquel il revint à la couronne. Charles IX l'en détacha de nouveau en faveur de son fils naturel Charles, qui prit le titre de duc d'Angoulême. Possédé depuis par différentes maisons, à titre de fief, l'Angoumois ne fut définitivement réuni à la couronne qu'en

AJTT1 Q U1t£8.

Le principal reste d'antiquités romaines qui existe dans le département est le camp du fort Sévère (commune de ce nom, canton de Jarnac). C'est un carré parfait, entouré de retranchements, et baigné par la petite rivière de Sonnoire; il pouvait contenir 10,000 hommes. — On voit près de Cognac, sur une éminence, un autre fort ruiné, dont la construction est attribuée à Jules César. Le nom du village de Merpins a de l'analogie avec les deux mots Mare Pictum, qui, dit-on, désignent dans les Commentaires de César le fort dont il est question, parce que, dans l'hiver et dans les débordements de la Charente et du Né, les deux vallons dominés par cette éminence sont remplis d'eau et paraissent une vaste mer. — On trouve aussi dans la campagne de Cognac une voie romaine assez bien conservée. — La commune de Chassenon, dans l'arrondissement de Confolens, renferme des débris romains. Au rapport d'Antonin, ce lieu (Caesino-tnagus) était t. i. — M.,

celui d'une station : les Romains, comme on sait, appelaient ainsi les établissements disposés sur la route à une journée de marche de

distance les uns des autres , et dans lesquels les courriers, les soldats et les voyageurs, trouvaient un asile. Celle-ci était placée sur la route de Limoges à* à Saintes, dont on voit encore de nombreux vestiges et même des parties peu dégradées à Pressignac, à Saint-Queutin, à Suris , à la Péruse, et qui fut probablement une des quatre grandes voies tracées par Auguste dans les Gaules; celle-ci, dont le point de départ était Lyon, passait par les Ce venues, et se dirigeait vers la Saintonge et l'Aquitaine. La grande quantité de ruines et de souterrains trouvés à Chassenon et dans les environs prouve qu'autrefois ce bourg était une ville importante. On y découvre fréquemment des tombeaux antiques et des médailles de toute espèce. — La commune de Benest , dans le même arrondissement, fut le théâtre d'une bataille sanglante que Charlemagne livra aux Sarrasins. On y a trouvé plusieurs tombeaux, parmi lesquels il en était un qui renfermait, avec des ossements humains * une lance antique armée d'une po'nte en bronze. — Charlemagne, satisfait de la conduite des habitants de Benest (qui était sans doute alors une bourgade plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui), leur avait accordé l'exemption de toute contribution aux charges publiques, et leur avait fait construire une église, où il fonda deux services annuels, dont l'un était en l'honneur des guerriers morts dans le combat; l'autre, appelé Trentaine, parce qu'il durait trente jours consécutifs , devait être célébré à la mort de chaque roi de France. L'intention du ionda* * leur fut scrupuleusement remplie jusqu'à la révolution. Le privilège accordé par Charlemagne avait été confirmé aux habitants de Benest par François Ier. On lit sur un des murs de leui église, qui est encore la vieille église carlovingienne, cette inscription en lettres gothiques :

«L'année 1517 , franchise de Benest fut mise au net par François, roi, qui leur bailla cette allégeance en conservant leurs anciens privilèges.» ■

Les mines de quelques abbayes, les débris de quelques châteaux-forts sont, outre les monuments encore existants et dont nous parlons à l'article Filles, Bourgs, etc. Les seules antiquités qui appartiennent au moyen âge.

MCEURS rr OA&AOTZaZ.

«La population de l'Angoumois, dit un ancien observateur dont les réflexions paraissent encore aujourd'hui être remplies de vérité, est livrée à elle-même dès l'enfance ; elle contracte difficilement l'habitude du travail , et ne produit dans l'âge viril que des hommes pétillants et difficiles à fixer. Il suit de là que l'habitant de l'Angoumois est naturellement porté à l'enthousiasme; toujours en action et prêt à s'enflammer, il évite tout ce qui peut engager sa liberté, concentrer sa vivacité et contraindre sa gaité ; il aime à voler d'un plaisir à l'autre , regrette de ne pouvoir jouir de tous à la fois, se plaît aux fêtes bruyantes et dans les cercles nombreux, préfère les armes à une littérature superficielle , et les arts inutiles aux sciences abstraites et profondes, qui l'obligeraient à penser. » — De la pétulance, de l'instabilité dans le caractère , de l'avidité pour les plaisirs, du goût pour l'ostentation , le désir de briller, l'habitude de froncer, voilà encore les traits. principaux du caractère de l'habitant des villes. — .Ceux des campagnes ont généralement les mœurs douces. Ils sont hospitaliers, sobres, économes, patients', travailleurs et néanmoins amis de la gaité. Us montrent de l'Inintelligence et de l'activité. On leur trouve beaucoup. 'de tiédeur dans les sentiments religieux. Ils ont néanmoins pour les sorciers une confiance aveu-

S le ; ils croient' aux lôups-garous et aux revenants ; le iâble joue aussi son rôle : ii fait et défait les mariages , brouille les ménages , loue les domestiques , etc. — Ge mélange d'idées religieuses et superstitieuses est remarquable dans un département voisin du centre de la France. Dans l'arrondissement de Confolens, où les babitants

montrent le plus de piété, elle est mêlée de croyances absurdes et de pratiques ridicules. Les saints et les saintes sont en grande- vénération. Les cultivateurs ne font pas travailler leurs bestiaux la veille de la fête de quelques saints , non plus que la veille d'aucune des fêtes de la Vierge. Us croient que les saints président à toutes les maladies et s'occupent chacun spécialement de leur guérison. Tel guérit la fièvre , tel autre préserve des rhumatismes; l'épilepsie est du ressort de la Trinité,

Qu'ils prennent pour une sainte; sainte Anne fait venir u lait aux nourrices et aux bêtes, etc. — La manière de ces bonnes gens pour découvrir le saint auquel ils doivent s'adresser lorsqu'ils sont atteints de maladies,, dont ils ignorent le nom est assez curieuse. Une commère coupe de l'étoffe en petits morceaux qu'elle met dans un vase plein d'eau , en prononçant pour chacun le nom d'une chapelle dont le saint est en réputation , 4e. morceau qui arrive le premier au fond indique le saint protecteur.

Outre ces préjugés religieux , ils en ont d'autres absolument étrangers à la religion. Ainsi , celui qui , le 1^{er} jour de mai , va de grand matin, imbiber un inge de la rosée du pré de son voisin, doit avoir* le

- doublé de foin , tandis qu'il ne restera rien au voisin. Celui qui, le jour de la Saint-Jean-, arrache un brin de chanvre mâle dans la chenevière de son voisin et le porte dans la sienne, aura l'avantage de voir naître en, son étable autant de veaux qu'il a 3e vaches., tandis qu'il ne naîtra que des génisses au voisin. — Une poignée de fumier dérobée pendant l'un .des jours qui s'écoulent entre la Saint-Jean et la Saint-Pierre , prive le volé de sa récolte et double celle du voleur. — Ces pauvres gens" sont tellement persuadés qu'on peut ainsi leur faire le plus grand mal, qu'au temps indiqué ils veillent des nuits entières pour en prévenir l'exécution. Celui qui la tente-

rait, même pour s'amuser, serait infailliblement couché par terre d'un coup de fusil; car on est persuadé

' dans le pays qu'il ne serait exercé aucune poursuite pour un meurtre commis en pareille circonstance. — •Suivant l'opinion populaire, on doit, là veille de' la Saint-Jean , avant le lever du soleil , couper des rameaux verdoyants, pour décorer les portes des maisons et des étables , cueillir les herbes pour les maladies et les sortilèges; enfin il faut jeter dehors toute poule qui couverait dans la maison. — U y a aussi des jours néfastes

pour certaines entreprises : on ne doit commencer aucune affaire le vendredi. — Du feu donné depuis Noël jusqu'au premier jour de l'an porte malheur à celui qui le donne. — Qui fait la lessive dans la semaine-sainte, doit mourir dans l'année. — Le pain cuit 'le jour des Morts ou pendant les Rogations, nuit à la santé, etc.

L'habitant du département est bien fait , sa taille est médiocre et sa démarche aisée. Les hommes y sont généralement mieux que les femmes, quoiqu'on y rencontre de très jolies personnes. La position des rivières , de» lieux plus ou moins élevés, et la diversité des aliments, donnent des nuances différentes à la constitution et au tempérament. Chez les cultivateurs , la nature est plu» lente -à se développer, et principalement dans l'arrondissement de Confolens. L'allaitement des. enfants, qui y dure deux ans et quelquefois trois , le peu de soin qu'on prend de ces malheureux, qu'on suspend souvent par les lisières de leur maillot pendant que la mère est occupée aux soins du ménage, les travaux forcés auxquels on les soumet de bonne heure, la malpropreté, surtout, les rendent faibles et languissants. Us sont tantôt pâles et fluets , tantôt gros de ventre et boursofflés de visage. Ce n'est qu'à dix-huit bu vingt ans. que leur tempérament et leurs forces se développent. Leur taille moyenne est d'environ 5 pieds 1 pousse.

Le paysan de la Charente s'habille de serge ou de droguet , ordinairement de couleur grise , étoffe grossière fabriquée dans le département. Un gilet ou deux, suivant la saison , une veste sans parements et des culottes sans boucles ni bretelles , composent son habillement. Une même pièce d'étoffe, qu'on achète à Pâques ou à la Saint-Jean, sert à vêtir toute une famille, hommes et femmes , à faire les gilets , les culottes, les brassières & les jupes, qui sont confectionnés d'après des modèles invariables et d'une antiquité immémoriale. La chaussure des hommes de la campagne est une paire de sabots qui pèse cinq ou six livres lorsqu'elle est ferrée convenablement. Les hommes ont généralement' les cheveux courts et coupés en -rond, excepté dans les communes qui avoisinent la Dordogne et la HauteVienne, où ils les portent longs et flottants , et partout ils les recouvrent d'un énorme chapeau rond , qui a près de deux pieds de diamètre. Les femmes des campagnes paient aussi leur tribut à la mode; elles aiment les riches coiffures et les mouchoirs de cou bigarrés de couleurs éclatantes ; leur costume d'ailleurs manque de grâce et n'offre rien de particulier.

u*jr«A».

Le département est situé sur l'ancienne limite qui séparait le pays de la langue d'oïl de celui de la langue d'oc. On y parle généralement français , à l'exception de quelques localités où le patois participe des deux anciens idiomes. Voici , pour en donner une idée, le début d'une traduction en vers patois de la fable de la Laitière et le pot au lait :

Peyrouno poartsy* su marcha

Un toupî dé la sur so têtô; Sur an piti epuessi , lo l'otîo bien jucha
,

Gneuss dit qu'an nér-eytocha.

Bulado coum nn jour de fêto

Réveillado coum on cn-sau ,

Légêro coum un parpoillau ,

Pu lesto qu'un ebat-eyeuran ,

No propo jnpò de saumiéro

ftétroussado du so gotiéro , Chaussa d-én souilles plats , per ne pas tan ri*

ili d'entorço , ni de faù pas.

Sans remonter bien haut pour chercher les personnages distingués que l'Angoumois a produit k toute» les époques, nous citerons, dans le xme siècle : IsabeUe de Tiillepkr, femme de Jean -sans-Terre et mère de Henri III , roi d'Angleterre \dans le XVIe : Fsuifço» H*,

FRANCE PITTORESÇITE

asm txm tes», mjr jna; ^-^

SYWS^.;

toi de France ; Maroubite de Valois, reine de Navarre, «ne des femmes les plus spirituelles de soo temps , auteur de Contes célèbres à divers titres ; le maréchal de Sanzac, connu par ses exploits pendant les guerres d'Italie; deux poètes distingués, Ootavien et Mellin de Saint-Gelam ; André Thevet, voyageur et géographe; dans le xyiii* : Balzac , prosateur éloquent,' un des hommes qui ont contribué aux progrès de la langue ; sa réputation , longtemps contestée, reprend le rang qui lui est dû; le duc de La Rochefoucauld, auteur des Maximes et des Mémoires sur la Fronde; la famille de La Rochefoucauld tire son origine du département; Gouavillb, habile finan-

cier, dont la probité passa en proverbe , et qui , malgré sa basse extraction , devint l'ami du prince de Gonde ; la célèbre marquise de Montespan , maîtresse de Louis 3tIV, qui est sortie de la noble maison de Rochechouart; le jésuite Gabassb; La Quintmiz, cér lèbre horticulteur, qui éleva l'art du jardinier à la hauteur d'une science; dans le xvui* siècle: le célèbre ingénieur Montalem bbbt ; l'excellent chirurgien Mobanb; Nksmond, archevêque d'Albi, prédicateur célèbre dans son temps; l'auteur tragique Chatbaubbun; enfin, parmi les contemporains : le conventiopnel L'Ecbxllx ; son collègue Madldb , un de ceux qui eurent le courage de se point condamner Louis XVI à mort; d'Ussibox, membre du conseil des Cinq-Cents, littérateur agréable; Lbgonidbc, qui s'est occupé avec succès de l'étude des antiquités françaises; L'Eçbbllx, général en chef des armées républicaines dans la Vendée, malheureusement noté sous le rapport du courage et de la capacité ; deux braves généraux de la République et de l'Empire, Gab- Kieb- Labo iss ibre , qui fut aussi sénateur, et Rivaud /que Napoléon trouva digne de commander l'avant-garde de l'armée de réserve dans la . mémorable campagne de Maréngo; le contre-amiral Tebbasson, un des officiers distingués de nos armées navales , etc.

Le département de la Charente est un département méditerrané , région de l'Ouest. — Il est formé de l'Angoumois et de quelques parties de la Sain ton ge, du Poitou et de la Marche. — Il est borné au nord- par les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne; a l'est, par ceux de la Haute- Vienne et de la Dordogne; au sud, par ceux de la Dordogne et de la Charente-Inférieure , et à l'ouest par celui de la Charente Inférieure. — Il tire son nom de la principale rivière qui le traverse. — Sa superficie, évaluée par des auteurs estimés à 588,243 arpents métriques, ne serait, d'après une statistique publiée sous les auspices de la préfecture, que de 664,476 arpents métriques.

Sol. — Le sol du département est généralement calcaire, sec et brûlant. Les collines , toutes de hauteurs à peu près égales , sont composées de couches tantôt horizontales et tantôt verticales, où se trouvent une immense quantité de coquillages et de débris de corps marins.

Landes. — Les Landes se trouvent dans les arrondissements de Gonfolens et de Barbez ieux, du côté de la route de Bordeaux ; celles de Barbezieux sont en partie susceptibles de culture, et depuis quelques années on s'occupe activement de leur défrichement; mais il faudrait plus de bras et de capitaux. Jusqu'à présent elles n'ont produit que des pacages pour les bestiaux. Les landes de Gonfolens, qui occupent près d'un tiers de la surface de l'arrondissement, sont généralement moins propres à être utilisées. Elles sont presque toutes arrosées par des «taux stagnantes, auxquelles il faudrait procurer de l'écoulement La petite partie qui n'est point submergée par les eaux sert à nourrir une race de moutons faible et chélive , évaluée dans le pays à un franc la pièce. C'est assez dire quelle peut en être la dégradation.

Étais os. — Les arrondissements de Cognac et de Gonfo-

lens contiennent seuls des étangs. De trois qui existaient dans l'arrondissement de Cognac, deux ont été desséchés ; le dessèchement du troisième (d'une superficie de 200 hectares) a été commencé pendant la révolution ; mais

* il n'est pas encore complet. — Il existe 62 étangs dans l'arrondissement de Gonfolens, dont les principaux sont ceux de La Courtière (superf. 44 hect.), de Sérail (tuperf. 42 hect.), des Champs (superf. 30 hect.), de Àfalambeau (superf. 25 hect.), de Brigueit (superf. 24 hect.), et de Sèches (superf. 20 hect.). Ce dernier a cela de singulier qu'il est placé au sommet d'un coteau entouré de landes. — Tous ces étangs* sont très-poissonneux : quelques-uns pourraient

être avantageusement desséchés. Canaux et Ritibbes. — Les principales rivières du département sont : la Charente , la tienne , la Dronne, la Tardouère, le Bandia , la Touvre et le Né ou Nay\ — La Charente a sa source à Chéronnac , dans la Haute- Vienne. Son cours total jusqu'à son embouchure dans l'Océan , au-dessus de Rochefort , est de 320,000 mètres, dont 250,000 dans le département. Cette rivière est naturellement navigable jusqu'à Saintes (Charente-Inférieure}, où cessent de se faire sentir le flux et le reflux. La navigation , au moyen de divers travaux d'art , a été portée jusqu'à Angoulême. — Le département possède aussi le canal du Poitou, qui joint la Charente à la Vienne par le Clain. Un autre canal est projeté de la Charente à -la Dordogne , entre Angoulême et Libourne. La longueur totale de la navigation dans le département est d'environ 85,000 mètres. — La Tardouère et le Bandia n'ont pas un , cours très-régulier ; leurs eaux se perdent dans des gouffres situés au milieu de. leurs lits et remplis d'énormes cailloux, qui forment l'effet d'un vaste crible. Le cours de ces eaux n'est entier que pendant les grandes crues ; dans les temps ordinaires , le Bandia cesse de remplir son lit au pont de la Bécasse , et la Tardouère au pont d'Agris , non loin de La Rochefoucauld. On conçoit qu'il est impossible de jamais rendre ces rivières navigables. La plupart des cours d'eaux qui coulent dans les environs de La Rochefoucauld sont dans le même cas, et se perdent aussi dans des gouffres souterrains. — Il paraît néanmoins que toutes ces eaux diverses se réunissent en quelque vaste réservoir ; car à deux lieues plus bas se trouve la Touvre, qui, dès son origine , porte bateau et présente une largeur d'environ 60 mètres sur une profondeur de 1 à 2 mètres. La Touvre a deux sources qu'on appelle , en raison de leurs natures différentes , le Dormant et le Bouillant, Elles sortent du pied d'un coteau, dans un bassin qui se divise en deux parties, à peu de profondeur sous l'eau, ce qui n'empêche pas la rivière

•d'être continue à sa surface. Le bouillonnement des eaux jaillissantes (ou le Bouillant) s'élève quelquefois à 14 pouces au-dessus du niveau général. La source qu'on appelle le Dormant a environ 50 pieds de diamètre ; l'eau y est verdâtre, et paraît immobile malgré son voisinage du Bouillant ; on y va en bateau , et l'on n'en a jamais pu trouver, le fond. Cette masse d'eau stagnante , de profondeur inconnue , entourée de rives escarpées et sauvages , pénètre l'âme d'un sentiment de terreur. — Outre cette source principale, il y a à côté d'autres petits gouffres d'où l'eau sort en bouillonnant et se réunit à la Touvre. Suivant une tradition du pays, l'un de ces gouffres s'est ouvert à l'époque du fameux tremblement de terre de Lisbonne. — Les eaux de la Touvre ne gèlent jamais ; elles sont chaudes en hiver et fraîches en été; elles charrient àeê matières calcaires en dissolution et couvrent en peu de temps d'incrustations solides les différents corps qui y restent plongés. Leur cours total est d'environ 12,000 mètres ; la rivière fait mouvoir un grand nombre de moulins , et pourrait facilement être rendue navigable. — Le Né, dont le cours, de 68,250 mètres, est entièrement compris dans le département, cause souvent de grands ravages par tes débordements; ce sont eux qui ont probablement produit les marais de Merpins. Le Né est un affluent de la

FRANCE PITTORESQUE, — CHARENTB.

Charente. — Quant & la Vienne , elle ne passe que par l'arrondissement de Confolens , et n'est pas. navigable dans le département. — Toutes ces rivières sont extraordinairement poissonneuses , et notamment la Tardouère , le Bandia et la Touvre. On dit même proverbiallement, en parlant de eette dernière, qu'elle est pavée de truites, lardée d'anguilles et bordée dtétrevisses. On ajoutait même autrefois (à une époque sans doute où ses rivages n'étaient pas encore habités) couverte de cygne*.

Routes. — Le département est traversé par 4 grandes routes royales et 3 départementales. Le parcours des routes royales est de 309,328 mètres.

BGÉXÉOB.OI.OOIX.

ClttHât. — Le climat du département est agréable et tempéré ; l'air y est pur et le ciel presque tout jours serein. Les fortes chaleurs et les grands froids ne s'y font sentir que rarement. L'extrême limite du baromètre paraît être + 26° et — 4° centigrades. Cependant on a vu le thermomètre monter à 31° et descendre à 0°.

Vents. — Les vents dominants par leur violence sont ceux de l'ouest et du sud-ouest.

Maladies. — Les maladies les plus communes paraissent être la phthisie pulmonaire , les affections serofuleuses, l'ophtalmie, le scorbut, les fièvres bilieuses, les maladies catharrales et rhumatismales,

PtfétfoifEKES. — On a ressenti à Anaoulême en 1817, dans la nuit du 21 au 22 septembre, deux secousses de tremblement de terre. — Malgré son agréable température, le département est assez fréquemment exposé à des ouragans violents et à des tempêtes de grêle qui causent de grands ravages. — On conserve encore le souvenir de la funeste journée du 3 août 1812. On était au moment de la récolte , tout annonçait qu'elle serait aussi belle qu'abondante. Le temps était superbe; le vent souffla plein nord jusqu'à trois heures après-midi : en un moment il tourna avec violence du côté opposé ; le ciel se couvrit de nuages qui s'amoncelèrent d'une manière effrayante. À cinq heures le vent cessa tout à coup de souffler ; le tonnerre se fit entendre dans le lointain ; bientôt ses éclats redoublèrent et devinrent de plus en plus forts et fréquents ; le ciel s'obscurcit enfin tout-à-fait, et d'épaisses ténèbres remplacèrent le jour. A six heures

une grêle horrible se précipita sur la terre avec fracas; les grêions étaient gros comme des œufs; plusieurs personnes en furent grièvement blessées, et un enfant fut tué. Le lendemain, la terre présentait le triste aspect de l'hiver le plus rigoureux; les grêlons étaient amoncelés dans les vallons et dans les chemins sur une hauteur de plusieurs pieds, les arbres entièrement dépouillés de leurs feuilles, les vignes comme hachées, les moissons n'existaient plus. Les animaux avaient eu autant à souffrir que les végétaux; la plupart des bestiaux, surtout les moutons et les porcs, qu'on n'avait pas eu le temps de mettre à l'abri, étaient mutilés*. Le pays resta dépeuplé de gibier, et on trouva dans les bols des louveteaux que la grêle avait écrasés. — Enfin, pour surcroît de malheur, les vignes avaient perdu leurs forces productives, et après quelques années de récoltes vainement attendues, on fut obligé de les arracher.

HISTOIRE DE LA VIE ET DE LA MORT.

Fossiles* — Le département renferme, comme nous l'avons dit, une grande quantité de coquilles fossiles. C'est dans la plaine de Barbezieu que l'on trouve les coquillages les plus variés et les mieux conservés; les peignes, les cornes d'Ammon, les oursins, les boucardes y sont abondants; on y rencontre aussi nombre de pyrites; tous ces fossiles sont engagés dans une vase durcie, mais qui ne forme qu'une pierre de mauvaise qualité et peu propre à la construction.

Règne animal. — Les espèces domestiques ne sont point

d'une très belle qualité. — Les animaux nuisibles y sont malheureusement assez nombreux, les loups et les renards surtout y sont multipliés. — Le gros gibier manque; on trouve peu de sangliers, de cerfs et de chevreuils, qui autrefois étaient communs dans toutes les forêts. Les lièvres et les lapins même y deviennent fort rares; les blaireaux le sont moins. — Les oiseaux de proie se montrent rare-

ment, mais les oiseaux sédentaires et les oiseaux de passage de toute espèce abondent, fias oies sauvages et les grues ne s'arrêtent pas dans le département , mais , d'après le dicton que nous avoua cité en parlant de la Touvre, il parait que les cygnes y séjournaient autrefois. — Parmi lis poissons de rivière et d'étang^ la truite et la carpe sont très estimées. Les écrevisses de la Touvre peuvent rivaliser pour la grpsseor et le goût avec celles de Leybach, sans doute parce «pie comme ces dernières elles vivent et s'engraissent dans dea cavités souterraines. — Les reptiles sont en gênerai assez communs, quoique les espèces venimeuses y soient rares ; on y trouve cependant l'aspic, la vipère ordinaire et la vipère noire.

Règne végétal. — La flore du département est assez riche, mais on n'y trouve rien qui mérite une mention particulière. — Le mûrier rouge et blanc peut prospérer dans le département. — Le châtaignier y est commun et donne des produits abondants. — Les essences dominantes dans les forêts sont le chêne, Forme, le frêne et le charme. — On recueille dan* le département une assez grande quantité de truffes.

Règne minéral. — Le département renferme dé\$ mines de cuivre, d'antimoine, de plomb argentifère et de fer; ces dernières sont les seules exploitées. — On y trouve aussi du plâtre, des pierres de taille ecceflen tes, des meules à aiguiser et enfin dus carrières de pierres lithographiques d'un grain très fin et qui paraissent d'une nature analogue aux pierres de Cnateauroux.

cuBJosrréft wATtrAxu.ES.

Grottes de Rbnoognb. — Nous avons pailé des sources de la Touvre et des gouffres où se peHent les eaux de la Tardouère et du Bandia. On trouve dans les ex»teaux voisins un grand nombre de cavités souterraine*. — Les grottes de Hencngne , à 1 lieue un quart ém La Rochefoucauld , méritent une attention particulière. L'entrée

, située à quelques mètres au dessus du centre de la Tardouère , en est sombre et basse ; mais en avançant on se trouve dans des caveaux si vastes qu'on aperçoit à peine les voûtes, qui présentent mille formes variées, rosaces, pendentifs, cuivres-lampe, etc. En suivant les étroits passages que laissent entre eux les rochers suspendus aux voûtes ou « s'élevant de terre », on arrive à des souterrains remplis de stalactites de différente couleur et de différente nature , qui offrent , à la clarté des flammes , l'aspect le plus brillant et le plus riche. On jouit dans toutes ces cavernes d'un air doux et constamment tempéré. Un ruisseau qui les traverse , interrompt , par ses murmures entre les rochers et les précipices , le silence de ces cavernes. Il y a des personnes qui ont pris ce bruit pour le bourdonnement lointain de grosses cloches. — Les concrétions pierreuses y forment des pyramides et toutes sortes d'ornements. — On n'a pas encore pu déterminer la longueur et l'étendue de ces grottes, dont la formation est attribuée aux eaux qui filtrent à travers les collines et aux débordements de la Tardouère, qui les ont souvent remplies, et qui ont entraîné les terres qui se trouvaient entre les différents bancs de rochers.

Gouffre de Cuez-Rooi. — Les gouffres qui bordent le cours du Bandia sont encore plus nombreux et plus vastes que ceux où se perd la Tardouère. — Il s'en trouve un , entre autres, près du village de Ckez-Robi, formé en entonnoir ou cône renversé, qui suffirait pour engloutir toute la rivière si elle n'était retenue par une digue qui détourne son cours. Les eaux qui s'échappent à travers cette digue se précipitent dans le gouffre avec un bruit

FRANCE PITTORESQUE. — CHARBONNET

•ffroytble «ettum profondeur qu'on n'a pu mesurer. La tradition rapportée à ce sujet qu'au treizième siècle une reine de France ayant fait mettre un homme, condamné à mort, dans une cage avec de

flambeaux , pour explorer cette cavité et voir ce que devenaient les eaux , cet homme rapporta qu'il n'y avait vu que de» roebera affreux et de» poison» monstrueux, et que ai on ne l'en avait pa» promptement retiré il y aërait mort de froid et de peur.

mua, Bomu*a, caai^aûx, etc.

Aj»goulxmx, auront colline de rocher*, au pied de laquelle coule la Charente, ch.-l. de préf., à 114 l. S.-O de Prnis. Pop. If, 186 iiab. — L'origine d'Aagoolême et l'étymologie de ton nom sont inconnues. Ce nom fut d'abord Iculiema.)<a rille est fort ancienne, car Antone en lait mention. Dès l'origine , et à cause de sa situation , ce fiif sans doute une place fort». — Au ixe siècle les Hormands U minèrent - Rebâtie dans le xf siècle, elle resta , durant les invasions anglaises , toujours fidèle aux rois de France. Pendant les guerres de religion les calvinistes s'en emparèrent à plusieurs reprises. — Angoulême appartenait alors à la seconde branche de Valois , dont le chef avait le titre de comté de cette ville. Franooi* 1er, U*u de cette maison , érigea Aagonlême et son territoire en duché en 1515. Elle passa ensuite dans 1a maison de Oui*e, et fat réunie à la couronne en 1710, par la mort dn dernier duc d Angoulême. — Louis XIV en fit l'apanage du duc de Bcrry, mort en 1714} et depuis, les princes de la maison royale l'ont conservée. — Angoulême couronne un plateau situé à la jonction de la Charente, de l'Auguienne et de la Tonvre, et élevé de 72 mètres au-dacsu» de tea rivières ; cette position est éminemment forte et pittoresque. Son élévation , son isolement, procurent à la ville des points de vue magnifiques ; mais , outre les abords qu'ils rendent difficiles , Us rendent l'eau très rare et Pair assez vif pour être nuisible aux poitrines délicates. Le plateau d'Angoulême est drue à peu près au centre du département, au midi de la Charente; il est presque de tous côtés entouré de rochers escarpés. On monte à la ville par quatre rampes assez raides et par un superbe chemin 4t MO mètres de longueur, planté d'arbres, d'une pente fort douce,

construit en 1808, et au milieu duquel est une belle rotonde plantée d'arbres « ornée au centre d'une colonne d'ordre ionique , de 16 mètres de hauteur, surmontée d'un globe. Plusieurs faubourgs s'étendent sur les pentes du plateau et à son pied. — La ville proprement dite a la forme d'un ovale irrégulier ; elle se compose de deux parties bien distinctes : l'ancien ne et la nouvelle ville. L'ancienne ville est généralement triste et laide, percée de rues étroites et tortueuses , bordées de constructions très irrégulières. — La nouvelle ville. s'étend au midi sur un terrain descendant du château. Le sol qu'elle occupe, autrefois aride et rocailleux , s'est recouvert de belles constructions ; elles forment un quartier qui acquiert de jour en jour un accroissement rapide; ses bâtiments propres et réguliers , ses rues larges et droites , contrastent de tout point avec les anciens quartiers , où néanmoins on commence à se livrer à des améliorations nombreuses et bien entendues*. — L'ancien château , dont il ne reste plus que quelques tours , est situé au milieu d'Angoulême et la domine malgré sa position élevée. — Quatre portes principales donnent entrée à la ville ; ce sont celles de Saint-Pléger , du Secours , de Chaado» et du Palet, autrefois flanquées de tours qui faisaient partie des fortifications. Ces tours ont été démolies , il ne reste que quelques débris des anciennes murailles, et les portes n'offrent plus rien de curieux. Quelques vieilles tours existent dans l'intérieur de la ville: ce sont de grosses et lourdes masses , moins imposantes* par leur aspect que par les souvenirs historiques qu'elles réveillent, Les tours des prisons faisaient partie d'une citadelle nommée le Châtelet. — La ville a sept places principales; la place de Beaulieu forme une de ses promenades les plus agréables. Elle est ombragée d'énormes marronniers et de plantations modernes. — La place d'Artois , promenade fréquentée, est divisée en trois allées d'arbres d'espèces diverses, bordées de belles constructions; elle s'étend depuis l'hôtel-de-ville jusqu'au rempart Desaix. De ce point, la vue parcourt les innombrables méandres du vallon de Tanguienne, s'étend sur les

chaumes de Cragé, et suit t au milieu de charmantes campagnes , la route de Bordeaux jusqu'à six lieues de distance. — La place du Chomp-dê-JUart est la plus vaste et sert do champ de foire. — Les édifices publics d'Angoulême sont peu intéressants. — La cathédrale, dédiée à Saint-Pierre, est de construction fort ancienne et a été souvent modifiée; elle n'est d'ailleurs ni vaste ni belle. — On en peut dire autant de Véglists Saint-Aaflré. — 1J ancien évêché , près de la cathédrale, est devenu V hôtel de la préfecture. L'édifice, mi-antique, mimoderne , manque de noblesse et de régularité.— L'Ad^/M général, fondé à la fin du xvne siècle, est situé dans la paroisse de Saiat- Jaequce-àVrHottmeaa, hors de la ville, et dans un vallon riant où abondent de* source» d'excellente en» ; il est spécialement destiné

à recevoir les pauvres, lea infirmes et lea vieillards, atrxqaeé plusieurs^ cours vastes et plantées d'arbres servent de promenades; des jardins, des prairies, qui appartiennent à l'établissement, l'isolent dn reste du faubourg. — VHS tel- Dieu occupe la situation la plua avantageuse au nord de la ville. Il est entouré de promenades et de jardias. Le badinent contient entre antres dans longues salles au«de»eus l'nne de l'autre* ; celle dn rea-de-uhauasée est occupée par lea malade* militaires et avril*) l'autre par les femme*. - ~Uho*pése de* enfmmti troupes est situé dans la ville. Ses bâtiments me sont par remarquables comme constructions, mais l'hospice eet administré, par le* somrs de charité, de la manière la pins digne d'éloges. — Vhôtel-de-ÿlle et le théâtre sont contigtts, de petite* dimensions et de style assee simple. — Collège royal do marina. Cet établissement est maintenant supprimé , mais sa réinstattatioa est probable, et sons tous les rapports désirable. C'est une préoccupation singulière qui l'a fait détruire j il n'est pa* pin* bizarre de voir une école préparatoire de marine loin de la mer, qu'une école polytechnique lois des place* fortes, de* cananx et des route*. -- L 'édi-

fice f situé an pied de la rille , an faubourg de l'Homneau , est remarquable par sa grandir étendue , par la noble simplicité de son style et par êm symétrie. Il se composa priaei paiement de quatre corps de logis , form<% d'nn res-de-clianssee et d'nn premier étage, enclosant une cour oblongueà coté* parai lèle*. La cour d'entrée , aussi longue que l'autre , eet de moitié moins large; elle est décorée de la façade du bâtiment principal. Les deux autres cours s'étendent sur 'les côtés de celles-ci. — Ce ▼ aste édifice est neuf; il avait été destiné d'abord à nn dépôt de mendicité. — Le collège civil fut bâti en 1567 et appartient d'abord aux Jésuites. Il possède nne bibliothèque de H<000 volumes. — Angoulême a cinq faubourgs principaux : le faubourg de t' /fourneau , très étendu, contient la cinquième partie de la population totale de la commne. Il s'élève en amphithéâtre au bord de la Charente, qui y décrit nn demi-cercle. U possède nombre d* belles maisons et de vastes magasins ♦ le port » f entrepôt et la partie la plus imposante du cou.merce d'Angoulême. Ce commerce, deux grandes routes, le séjoi.r de la plupart » es visiteurs d'Angoulême, donnent* beaucoup d'activité à ce faubourg. On remarque, au faubourg de Saint-Cjrbard , 1* pont sur la Charente , qui est fort beau. Le faubourg de Saint -t ierre est composé de petites auberges. Celui de Butsate est nouvellement bâti sur le platean , et séparé de la ville par le Champ-de-Mars. — Les environs d'Angoulême sont couverts d'une foule de maisons de campagne , presque toutes d'aspect* variés etpittoresques.— Outre la bibliothèque publique , qui contient 16,000 volumes, et des manuscrits précieux, on cite à Angoulême, parmi les établissements modernes, le cabinet d'histoire naturelle , les bains du château et la salle de spectacle. Abbaye de la Cour os h*. — Les ruines de cette riche et célèbre abbaye de l'ordie de Saint-Augustin, fondée en 1*122, se relent encore aujourd'hui dans la commune de La-Couronne-le- Palud,-k une lieue et quart d'Angoulême; mais elles se dégradent tellement de jour e\J jotr, que dans peu d'années il n'en restera plus de ves-

tiges. — L'abbaye de la Couronne était le pins beau monument de l'Angonmois. — L'église avait intérieurement 102 pieds de longueur sur 19 de largeur.— Le cbceor seul en comptait fi») sur 86. — Les cloîtres répondaient, par lenr dimension , à la grandeur de l'église. — Ce magnifique édifice , qoi avait échappé aux destructions révolutionnaires, a été démoli en 1606.

La Rochefoucauld, sur la Tardouère, à 6 lieues d'Angoulême. Pop. 2,706 bah. — Dans l'origine ce lieu était une baronnie du nom de la Boche. Hugues I", comte de Lusignan , la donna en appanage à son fils Esmerin, qui fut père de Foucauld. Ce dernier acquit une si grande réputation que ses successeurs se plurent à joindre sou nom à celui de leur famille. Le château , dans les vieux titres, est nommé Rupes Fucaldi.—En 1622, Louis XIII érigea cette terre en duché-pairie. — Il est remarquable que cette seigneurie fut presque la seule qtri , de temps immémorial , ait appartenu à la même famille. Le plus illustre de ses ducs fnt François Vf , historien des troubles de la Fronde et auteur du livre des M trime». — La ville n'a guère qu'une rue, dominée par un vieux château flanqué de tours imposantes, avantageusement situé; son aspect est très pittoresque : Û s'élève sur une masse de rocher* qtiï renferment plusieurs grottes. Cest un édifice considérable d'architecture mélangée de sarrasin et de gothique. On y adnûre un bel escalier. Au pied de la ville coule la petite rivière la Tardouère , qu'on passe sur un pont fort ancien.—* La rille n'a d'ailleurs de curieux que son château.

B a r b tir eux, sur la route d'Angoulême à Bordeaux, ch.-l. d'arrond., à 10 lieues S.-O. d'Angoulême. Pop. 2,756 hab. — Barber jeux, jadis Barbexil, était une seigneurie appartenant à la maison •le La Rochefoucauld ; elle passa dans celle de Lonvois, mais , rendue à ses anciens seigneurs , elle resta jnsqu'à la révolution aux atrnés de cette famille. C'était autrefois une ville murée ; se* fortifications furent rasées an xvir* siècle Elle possédait un vienx château que les Anglais

démolirent pendant les guerres de la Guyenne, et que Marguerite de La Rochefoucauld fit reconstruire]

KRANCE PITTORESQUE. — CHARENTE.

«es triste» débris servent aujourd'hui de prison. — Barbexieux est situé avantageusement et se déploie en amphithéâtre sur une haute-colline, à l'extrémité d'une vaste et fertile plaine. Son aspect et ses environs sont fort agréables.

Cognac, sur la rive gauche de la Charente , ch.4. d'arrond., à 10 lieue* O. d'Angoulême. Pop. 3,409 hab. — Cette ville faisait anciennement partie de la Saintonge. Au ^{xn}* siècle elle fut réunie à l'Angoumois II s'y tint trois conciles qui eurent pour but de réprimer l'irrégion des laïques , et surtout la corruption des mœurs des ecclésiastiques. Les seigneurs de Cognac fortifièrent la ville et y construisirent un château qu'avoisinait un étang d'une grande étendue. — En 1551 , le prince de Condé assiégea la ville et ne put s'en emparer. — C'est dans le parc de Cognac , au pied d'un arbre, que la duchesse d'Angoulême, Louise de Savoie, mère de François Ier , pressée par les douleurs de l'enfantement, mit au monde , en 1494 , ce prince devenu si célèbre. Cet arbre fut long- temps fameux sous le nom A'Orme/Ule ; détruit par l'âge , il fut remplacé par un autre arbre de même espèce. Son successeur l'a été depuis par un petit monument. Cognac est situé sur une éminence, au milieu de riants paysages , dans une spacieuse et verdoyante vallée qu'arrosent les claires eaux de la Charente ; cette rivière étant navigable facilite beaucoup le commerce de Cognac qui est considérable; cependant Cognac est mal bâti : ses . maisons sont petites et incommodes , ses rues étroites et tortueuses ; celles de la rive gauche de la Charente ont une pente très incommode ; enfin la ville n'est décorée d'aucun édifice digne de remarque , excepté l'ancien château ducal, transformé en magasins à eau-de-vie.

Jarnac, sur la rive droite de la Charente, ch.-l. de cant., à 81 de Cognac. Pop. 2,282 hab. — Cette ville est célèbre par la victoire que Henri III (alors duc d'Anjou) y remporta, en 1509, sur l'armée calviniste, commandée par le prince de Condé, qui y fut assassiné, après la bataille, par un Montesquiou. Un ancien quatrain historique en a conservé le souvenir.

L'an mil cinq cent soixante-neuf Entre Jarnac et Chat eau neuf
Fut porté mort sur une ânesse Le grand ennemi de la messe.

On voit à Jarnac, sur la Charente, un pont suspendu d'une construction la fois solide, élégante et économique, dont le constructeur est M. Quenot, auteur d'une statistique estimée de la Charente. — Il existait autrefois dans cette ville un château gothique fort remarquable par son architecture, son parc et ses jardins. Ce bel édifice, construit en 1467, a été renversé pendant la révolution. Il n'en reste plus aujourd'hui aucune ruine. — Une pyramide quadrangulaire, élevée en 1770, à l'endroit même où était tombé le prince de Condé, avait été détruite en 1789; mais elle a dû être rétablie depuis peu d'années. — La bataille de Jarnac a été livrée dans la plaine entre les villages de Bassac et de Triac. L'armée catholique comptait 20,000 combattants. Les protestants n'étaient que 15,000.

Coarrolivs, sur la rive droite de la Vienne, cb.-L d'arrond., à 19 lieues N.-E. d'Angoulême. Pop. 2,087 hab. — Les seigneurs de Thouars possédèrent jadis la terre de Confolens à titre de comté; elle passa ensuite dans quelques autres maisons. La ville était défendue par un château-fort ancien et très fortifié. En 1091, Boxou III, comte de la Marche, fut tué en l'assiégeant. Il ne reste plus de ce château qu'une tour carrée. La ville est en général mal bâtie, la plupart de ses maisons sont en bois; presque toutes les rues sont étroites et tortueuses; elle n'offre aucun bel édifice; des anciens murs de la ville il ne reste que d'informes débris. Les églises sont

sans intérêt. Le pont sur la Charente est fort ancien. Entre autres établissements publics, la ville possède un hôpital et un collège bien distribués et bien administrés.

Chabonais, sur la Yienne, cb.-l. de cant., à 4 lieues de Confolens. Pop. 1,774 hab. — C'était autrefois une baronnie qui, dès le xrv^e siècle, fut érigée en principauté. Abou-Chat ou Cat-Arnot, qui vivait à la fin du ix siècle, est le plus ancien des sires de Chabonais qui soit connu. Chabonais appartint* à la branche des Colbert appelée de SainUPonange. Ces seigneurs y firent construire un château qui appartint au célèbre ministre Colbert, et dont les ruines se voient encore aujourd'hui. — On remarque aussi à Chabonais une vieille tour et un pont sur la Yienne non moins antique, comme le prouve sa singulière construction. Les anciens quartiers sont mal bâtis et assez tristes. La ville possède |>eu de bâtiments modernes, et ils n'ont d'ailleurs rien d'intéressant.

^ Rurrxc , sur le Lien , ch.-l. d'arrond., à 12 lieues N. d'Angoulême. Pop. 8004 hab.— Cette ancienne ville était jadis le chef-lien de la terre la plus considérable de l'Agoumois. après celle de La Rochefoucauld. Elle fut successivement qualifiée de baronie, de vicomte et, en 1588, de marquisaU Elle appartint long-temps à la maison d'Angoulême, puis passa en la possession de plusieurs autres maisons, et finalement dan* celle de Broglie qui la possé- |

daiflors de la révolution. — On voit à Ruffee un château-fort très ancien , situé sur une éminence entourée par les deux bras dm Lien. Ce ch'âtean vendu, en 1793, à divers particuliers, a subi nombre de modifications : ses tours et ses fortifications ont été détruites; sa distribution a changé complètement et le parc qui l'entourait a disparu. — La ville, dont la position est avantageuse au commerce, est bien bâtie, bien percée et d'un aspect agréable. Elle n'a d'autre édi-

fice remarquable que le vieux château dit de Broglie, dont nous avons parlé, de vaste dimension et de style fort bizarre.

junnsioy fouxq us zt .

Politique. — Le département nomme 5 députés. — n est divisé en 5 arrondissements électoraux , dont les chefs-lieux sont : Angoulême , Barbexieux , Cognac , Confolens , Ruffee. Le nombre des électeurs est de 2,189.

Administrative. — Le chef-lieu de la préfet. est Angoulême. Le département se divise en 5 sous-préf. ou arrond. commun. Angoulême. ... 9 cantons, 143 communes, 128,391 habit. Barbexieux. ... 8 fifr 58,042

Cognac 4 70 50,131

Confolens. ... 8 ' 70 87,222

Ruffee. ... 4 83 56\745

Total. . 29 cantons, 324 communes, 362,531 habit.

Service du tr/sor public. — 1 receveur général et 1 payeur (réaidant à Angoulême) , 4 receveurs particuliers, 5 percept. d'arrond.

Contributions directes. — 1 directeur (à Angoulême), et 1 inspeet.

Domaines et Enregistrement, — 1 directeur (à Angoulême), 2 inspecteurs , 3 vérificateurs.

Hypothèques. — 5 conservateurs dans les chefs-lieux d'arrondissements communaux.

Contributions indirectes.— \ directeur (à Angoulême), 3 directeurs d'arrondissements , 5 receveurs entreposeurs.

Forêts.— Le département fait partie du 27^e arrondis*, forestier, dont le chef-lieu est Angoulême. — 1 cons< rvat. à Angoulême.

Ponts-et-chaussées. — Le département fait partie de la 9^e inspection , dont le chef-lieu est Tours. — 11 y a un ingénieur en chef en résidence à Angoulême.

Mines. — Le département fait partie du 18^e arrondissement et de la 5^e division , dont le chef-lieu est Montpellier.

Haras. — Le département fait partie , pour les courses de chevaux , du 7^e arrondissement de concours , dont le chef-lien est Bordeaux. — Il y a à Poulignac un beau haras particulier.

Militaire. — Le département fait partie de la 20^e division militaire , dont le quartier général est à Périgueux. — Il y n à Angoulême 1 maréchal' de camp commandant la subdivision, 1 sous-intendant militaire. — Le dépôt de recrutement est à Angoulême. — La compagnie de gendarmerie départementale tait partie de la 10^e légion , dont le chef-lieu est à Bordeaux. — Il ' existe à une lieue d jingoulême une poudrerie royale.

Maritime. — Il y a eu long-temps à Angonlême une école préparatoire pour la marine. Cette école a été supprimée en 1830. — 1 ingénieur de la marine réside à Angoulême. — 11 existe à tournUe une fonderie royale de canons de fer ponr la marine. Cette fonderie (avec celles de Saint-Gervais et Nevers) a livré à la marine et « la guerre , en 1831 : — 908 bouches à feu pesant ensemble 1 ,550423 kilo. , et coulé 98 pièces pesant 234,822 kilo , non terminées. «— • 1 directeur des forges de la marine réside à Ruelle.

Judiciaire. — Les. tribunaux sont du ressort de la cour royale de Bordeaux, — 11 y a dans le département 5 tribunaux e\m ire instance , à Angoulême (deux chambres), Barbexieux, Cognac, Confolens , Ruffee; et 2 tribunaux de commerce à Angoulême et Cognac.

Religieuse. — *• Culte catholique. — Le département forme le diocèse d'un évêché érigé dans le iv^e siècle , suffragant de l'archevêché de Bordeaux , et dont le siège est à Angoulême. — Il y a à Angoulême 1 séminaire diocésain qui compte 80 élèves. — Le département renferme 2 cures de 1^{re} classe , 27 de 2^e ; 256 succursales , 7 vicariats. — Il y existe 10 congrégations de femmes : composées de 87 religieuses et 12 sœurs converses, chargées des hôpitaux , de l'éducation des filles pauvres, et des secours à porter aux malades ; et diverses autres institutions religieuses.

Culte protestant, — Les réformés du département ont, à Jarnac, une église consistoriale desservie par 2 pasteurs résidant à Jarnac — Il y a en outre une maison de prières à Scgonxac , Chex-Piet et à Cognac. — Le département renferme une société biblique et 2 écoles protestantes.

Universitaire. — Le département est compris dans le ressort de l'Académie de Bordeaux.

Instruction publique. — Il y a dans le département : à Angoulême un collège, à Confolens un ojiUége. — Le nombre des <"

C&&£&^' *œ 4Vz - i^/^/i^/^i^^w^ii,

PB

primaire» du département est de 465, qui sont fréquentée* par 15,046 élèves, dont 18,318 garçons, 1,832 filles. — Le nombre des communes privées d'écoles est de 165.

Sociétés sataxtes , «rc — Il existe à Angoulême : nne Société d'Agriculture , de» Arts et dm Ormtm, qui publie mensuellement tes mémoires sons le titre d'Ample». -On y trouve aussi on Cmbimet d'Hùtoire Naturelle, de Pkjrriqme et dé Chimie: — Angoulême pos-

sède me école gratuite à'Aeeoueikement» ,tX nne antre de Dessin linéaire.

ïOfB JaATIO Jb%

D'après le dernier recensement officiel, elle est de 862,611 bab., et fournit annuellement à l'armée 948 jeunes soldats. - Le mouvement en 1880 s'étend de ,

naissance». Masculins. Féminins.

Enfanta légitimes 4,484 - 4,306 | ____ . 0.,

- naturels 251 - 238 ! Total 9»37S

^£*» 3,778 - 3,735 Total 7,513

Dans ce nombre 1 centenaire.

WATIOW.

. Le nombre des citoyens inscrits est de 73,331. Dont : 23 085 contrôle de réserve.

50,388 contrôle de service ordinaire.

Ces derniers sont répartis ainsi qu'il suit: 80,193 infanterie.

44 cavalerie. *

81 artillerie.

88 sapeurs-pompiers. %

On en compte : armés 8,837 ; équipés 1,788; babilles 2^35» 21,427 sont susceptibles d'être mobilisés. Ainsi, sur 1,000 individus de la population générale, 200 sont Inscrits au registre matricule , et 59 dans ce nombre sont mobilisables; sur 100 individus inscrits

sur le registre matricule, 88 sont .soumis an service ordinaire, et 82 appartiennent à la réserve. •

Les arsenaux de l'État ont délivré à la garde nationale 3,448 fusils, 85 mousquetons, 2 canons , et un assez grand nombre de pistolets, sabres , etc.

pots r

Le département a payé à l'État (1881) :

Contributions directes ,

Enregistrement, timbre et domaines

Boissons , droits divers , tabacs et poudres. .

Postes

Produit des coupes de bois

Produits divers. .

Ressources extraordinaires ,

Total 7,108,388 f. 99 c.

H a reçu dn trésor 4,231,704 fr. 68 c. , dans lesquels figurent :

La dette publique et les dotations pour. . . . 839,598 f. 19 c.

Les dépenses du ministère de la justice. . . . 122/99 13

de l'instruction publique et des cultes. 818,183 09

de l'intérieur. 976 60

du commerce et des travaux publics. 949,855 48

de la guerre. . 417,030 63

de la marine. 484,232 91

des finances. 120,784 77

Frais de régie et de perception des impôts. . 062,879 61

&emboursein.,restitut., non-valears, primes. 815,644 24

TotaL i . . . 4,231,704 f. 63c".

Ces deux sommes totales de paiements et de recettes représentant à peu de variations près le mouvement annuel des impôts et des recettes , le département , dont la nprincipale ressource est le produit de §e» vignobles , déjà frappés de .tant de droits , paie encore annuellement au profit de la centralisation la somme énorme de 2,076,684 fr., on le sixième de son revenu territorial ; il ne faut pas s'étonner d'après cela si l'industrie y est complètement stationnaire.

VàmAMTEMMKT.

Elles s'élèvent (1831) à 841,788 fr. 96 cent. Sa voxx : Dif.fixê* : traitements , abonnem., etc. 73,383 f. 67 c. Dép. tmnmkUs : loyers, réparations , encouragements, secours, etc 268,406 29

Dans cette dernière somme figurent pour r 29,284 f. 60 c. les prisons départementales , 33,680 » les enfants trouvés.

Les secours accordés par l'État pour grêle , incendie , épizootie , etc , sont de. 43,041

Les fonds consacrés an cadastre s'élèvent à. . . 64,472 Les dépenses des cours et tribunaux sont de. . 98,937 Les frais de justice avancés par l'État de. 29,684

tmnrsnus ag&zooou.

For une superficie de 888,248 hectares , le départ en compte :
250,000 mis en culture.

26,000 forêts.

112,640 vignes. 'm

Le revenu territorial est évalué à 17,906,000 francs.

Le département renferme environ , ...»-»•

16,000 chevaux .!/- >\

06,000 bêtes à cornes (race bovine).

6,000 mulets et 20,000 Anes. '

285,000 moutons mérinos , métis et indigènes. ^ Les troupeaux
de bêtes à laine en fournissent chaque année est* viron 380,wo
kilogrammes.

Le produit annuel du sol est d'environ :

En céréales et parmeniières. ' 1,500,000 hectolitres.

En avoines.'.- 140,000 id.

' En châtaignes „ . • 90,000 id.

En Vins et eaux-de-vie. . . . 900,000 id.

En huile de noix et colza. . 19,000 id.

En lin et chanvre. ' 550,000 kilogrammes.

Quoicpie l'agriculture ne fasse pas de grands progrès , les terres
du département sont généralement bien cultivées. — La principale
richesse consiste dans le produit des vignobles, qui sont générale-
ment convertis en eaux-de-vie. On connaît la grande repu* tation de

celle de Cognac— Le département manque de pâturages, et l'usage des prairies, artificielles y est trop peu répandu. — On y engraisse néanmoins des bestiaux qui se vendent pour la consommation de la capitale. — Les volailles grasses de Blanzac et de Barbezieux sont estimées.— On engraisse aussi beaucoup de porcs. — L'éducation des abeilles y est négligée. — On y avait commencé dans le siècle dernier des essais sur celle des rtra à soie; ces essais, avaient réussi, on avait même obtenu 400 livres de belle soie ; on' ignore pourquoi ils" n'ont pas eu -de suite.

Truffes. — Les truffes sont une production assez importante pour le département.' Elles se trouvent ordinairement dans les vignes, dans les terres labourables, dans les chaumes, mais presque toujours auprès des chênes, des genévriers, de l'épine noire, des cou-driers et des- charmes; circonstance qui -a accrédité, dans le pays', l'opinion que les racines et l'ombre du chêne produisent les meilleures truffes, et que -les autres arbres en produisent aussi, mais d'une nidins bonne qualité. — Oh ne peut'apprécier la récolte annuelle des truffes , parce quie c'est rarement le propriétaire du terrain où se trouvé -une truffière qui les recueille; les paysans les lui volent pendant la nuit ; mais on peut évaluer à 300,000 fr. le produit annuel de la vente, sur lesuiarcliés du pays, Ce qui, au prix moyen de 1 fr. 60 cent, la livre, présente un total de 200,000 livres.

Safran. — Le safran était autrefois une branche de culture très avantageuse : on calculait son produit total ; pour le pays, à environ 36,000 livrés. L'Angoumois en produisait jusqu'à 2,000 livres pesant; ce produit a beaucoup diminué depuis, l'hiver de 1776 ayant gelé tous les oignons. Cette culture , ' qui , en 1805, était encore en vigueur dans les communes de Balzac; Champniers, Salles et Bayers , n'est plus suivie que dans la seule commune de Champ* niera. Les terres à safran ont partout ailleurs été consacrées à la culture des céréales et des parmentières.

nrDTJSTAXE COMMSaCIAIJB.

Le .commerce est alimenté principalement par les transactions aur les eaux-de-vie, l'achat et la vente du mërreain, des bouchons de liège, du sel, etc. _ ...

Le 'départ, renferme. des distilleries, des papeteries, des forges et des fabriques d'acier, des tanneries, des mégisseries, des filatures de chanvre et de lin, des fabriques de.corchsges , des manufactures de draps, de .chapeaux, de poteries à sucre pour lea colonies, etc.—Après la distillerie des eaux-de-vie et les établissements'métallurgiques, les fabriques de papiers occupent le premier rang parmi les établissements industriels.

Papiers. — Fabrication. — Ouvrier*. — La .fabrication dn papier a acquis dans Je département nne, telle perfection , qu'elle peut soutenir la concurrence avec le produit de toutes les nouvelle», machines et de tous les nouveaux .procédés. Les papiers dits d'Angoulême, depuis long-temps renommés, sont propres à tous les usages , et remarquables par la blancheur et la transparence. Léo ouvriers du pays excellent dans la fabrication du papier à pâte fine, à lettres et autres. — On comptait, en 1791, dans le département environ vingt-sept papeteries qui exploitaient 48 cuves et fabriquaient 80,000 rames de papier; aujourd'hui trente à trentecinq papeteries possèdent environ 60 cuves qui produisent environ 100,000 rames, dont les prix varient suivant la nature et la qualité. — On évalue à 8,290 francs le bénéfice net annuel d'nne cuve, et à 65,000 francs le capital nécessaire pour les frais de l'établissement et l'exploitation. — Le produit le plus avantageux d'une papeterie ne dépasse donc pas de beaucoup la quotité de 10 pour cent Voici d'ailleurs quelques détails sur ce genre d'industrie. — • On appelle ewr* un grand vase de bois, en forme de

cône tronqué, et das» lequel, oa délaie les chiffons réduits en pâte, pour en composer une espèce de bouillie plus ou moins claire. Lorsque les machines ne produisent que la quantité de pâte nécessaire pour entretenir constamment Tourner qui travaille à la cure, et que le «noulin ne contient que les bâtiment* nécessaires pour finir le papier qui ea résulte, on dit alors que le moulin est à une seule cure. — Il y a des moulins à deux, à trois et à quatre cures. — La première opération à laquelle on soumet les chiffons est le délissage, o'est-à-dire leur séparation en différents paquets, pour en former des papiers de différente» qualités. On les mouille ensuite pour les faire pourrir et fermenter dans un lieu appelé pourrissoir, on Us sont entassés par couche»; eufin on les hache arant de les mettre dans les pile* , espèces de grands mortiers garnis d'une platine de fer , où ils sont déchiquetés et broyés par la chute alternative de gros maillets ferrés, ou par le moyen des cylindres. La pâte , d'abord grossière, mais toujours battue, devient peu à peu très fine et d'une blancheur éblouissante. Quand on veut la mettre en œuvre , on lui donne la dernière façon en la remettant dans un mortier garni d'une plaque ou platine de cuivre poli, où elle est de nouveau triturée : elle passe ensuite dans une cuve d'eau pure et tiède, où, par les soins d'un ouvrier, nommé gouverneur, elle est remuée jusqu'à ce que l'on en ait détrempé également toute la masse. — Le moule qui doit former la feuille et lui donner la longueur, la largeur et l'épaisseur exigées, s'appelle /orme : c'est un châssis de bois de chêne, auquel est adaptée une grille de fils de laiton placés parallèlement et maintenue dans cette position par un tissu du même fil. La suite des fils de laiton parallèles se nomme vergeure et le tissu meuucordiom. Lorsque l'ouvrier veut faire une feuille de papier, il plonge la forme dans la cure et la retire chargée d'une certaine portion de matière, que, par un léger mouvement, il étend uniformément aar toute la surface de la grille. La matière surabondante coule par-dessus les bords de la forme on s'échappe par les intervalles qui sont entre les fils de lai-

ton; la partie la plus substantielle se Jge , se coagule sur la grille , et y forme une nappe ou pellicule qui constitue la feuille de papier; un cadre de bois, léger et mince, nommé couvercle, qui s'applique exactement sur le châssis de la forme et borde la rergeure sans la couvrir, sert à retenir ce qu'il faut de pâte pour former le tissu de la feuille selon sa qualité. — Un ouvrier, qu'on nomme le coucheur, reçoit la feuille avec son cadre des mains du plongeur: il renverse le châssis et fait tomber la feuille sur un morceau de f entre, où elle est couverte d'un second feutre, sur lequel on pose une seconde , feuille recouverte d'un troisième feutre, et ainsi successivement jusqu'à ce qu'il y ait 26 feutres employés, qui contiennent 25 feuilles ou une main de

fapier.— La mm, dans cet état, se nomme un quay.— Une port* est assemblage d'un nombre de quays , riable suivant la nature du papier. Ainsi une porse de papier de petite qualité contient- dix quays, le grand raisin cinq quays, le grand colombier deuss quays, etc. — Le papier est d'abord soumis avec le feutre à l'action d'une presse qui ea exprime l'humidité. Un quatrième ouvrier (leisrear) ote ensuite le papier des feutres pour le mettre en porte* Uaचेत son trarail consiste à rassembler les feuilles de abaque porte , de manière à ce qu'il n'y ait qu'un feutre employé pour séparer une porse d'une autre. Lorsque les porses blanches ont été pressées on sépare les feuilles et on les fait sécher par paquets sur des cordes, dans nn bâtiment nommé étendoir. Ces paquets (nommés pages) contiennent quatre à cinq feuilles. Lorsque *n pages sont sèches, un ouvrier, appelé salleran,\tu colle en trempent les feuilles dans une colle composée de rognures de cuir, et surtout de raclures de parchemin, avec un peu d'alun de Home (on a depuis peu d'années découvert le moyen de coller le papier en cure aree de la colle végétale , fécule de pommes de terre, etc.). Après le collage on remet nne troisième lois les feuilles sous presse pour en extraire la colle sur-

abondante » 'puis on les fart sécher de noureau , et on les arrange pour eu former des mains , dont vingt font une rame. Le salleran a deux ou trois femmes pour l'aider: elles apprêtent le papier, le choisissent, le plient et le nettoient; on les appelle sallerantes.

Les ouvriers du département de la Charente forment une corporation, et la Jflus opiniâtre peut-être qu'il y ait en France. Il peut arriver que les ouvriers des papeteries situées aux environs de Paris soient étrangers au pays et mèaeut une rie ambulante, et cela rient sans doute de ce que les créateurs de ces établissements, la plupart d'une date récente, n'ont pas encore pu attirer dans leurs fabriques les familles établies dans leur voisinage. — > Il en est autrement dans l*Angoumois,le Limousin et l'Auvergne: les ouvriers papetiers de l'Angoumois sont attachés à leurs villages, et ceux du Limousin ne les quittent jamais. Us se font de leur état une sorte de propriété héréditaire ; pour le conserver à leur famille, Ils ne se marient qu'entre eux. Leurs enfants sont admis exclu si- Tement à Apprendre l'état de leur père. Malgré tout ce que lej fabricants du département ont pu faire pour former des élèves étrangers à ces familles, Us n'ont jamais pu y réussir. La dernière

tentative qui rut faite dans ce bot, il y a une vingtaine d'années, et qui présentait aux ouvriers- maîtres un avantage réel , n'a paa eu plus de résultats que les règlements et les arrêtee du gouvernement. Les propriétaires de fabriques, ayant ru diminuer le nombre de leurs ouvriers par la conscription, et craignant de ao trouver à la merci de ceux; qui restaient, et qui ae trouaient à peine en nombre strictement suffisant pour le trarail des ateliers, convinrent entre eux de Caire nn fonds de caisse, deséssé à donne* des secours à domicile aux ouvriers que l'âge ou les infirmités mettraient dans l'impossibilité de pouvoir travailler. Cet arrêté , communiqué à tous les ateliers, n'imposait d'autres conditions aux ouvriers que l'admission , comme apprenti, dans chaque établissement, d'un enfant étranger

par cure. Les ouvriers papetiers promirent de les recevoir; les chefs d'ateliers s'engagèrent égale» ment à les protéger et à veiller à leur instruction. Alors la caisse des secours commença à donner des secours à six familles qui sa trouvaient dans le cas prévu par les règlements. Mais les ouvriers papetiers, toujours attachés à leurs principes de corporation exclusive dégoûtèrent promptement les apprentis, «oit par de mauvais traitements, soit en refusant de leur enseigner leurs procédés. Ah bout de six mois tous ces jeunes gens furent obligés de quitter les ateliers. — Cependant les ouvriers papetiers, d'après M. Queaftot. auteur de la Statistique de la Charente , ont d'étranges prétentions. — Si la fabrique ne va pas faute d'eau ou de matière, il faut la payer quoiqu'ils ne fassent rien; il faut les payer encore si l'on arrête la fabrique pour cause de réparations. Ils ne veulent point que leurs enfants soient élevés à l'atelier des apprentis, vulgairement appelé salle, parce qu'ils craignent qu'on ne les y appelle plus tard, et qu'on ne les oblige à y travailler lorsqu'ils manqueront d'ouvrage à la cure. Il en est de même du collage; aucun d'eux ne le sait parce que cette ignorance les soustrait au travail, et ils ne permettent pas que leurs enfants apprennent à o»ller le papier afin de leur transmettre la même prérogative qu'ils et sont attribuée. — Outre les dimanches et les fêtes admises par le concordat, ils en chôment vingt-une qui existaient avant la procuration , et vingt supprimées par un synode il y a plus de quatrevingts ans. C'est inutilement qu'on leur a offert, pour ces journées additionnelles, un supplément de salaire égal au prix de leur salaire ordinaire; ils l'ont constamment refusé. — Pour être reçu compagnon papetier , le postulant est obligé de régaler pendant deux jours les ouvriers de la cuve où il travaille : des amis sont toujours invités à la fête ; ce repas lui coûte 900 à 250 francs ; ou lui délivre une quittance de réception : elle fait son titre. Il y a trois grades parmi eux, le lecteur, le coucheur et l'élève. Si le repas est donné pour occuper le premier, celui qui veut passer en second est obligé de donner un autre repas

aussi coûteux; il ea est de même pour le troisième grade. Mais eelui qui paye uu vin, c'est ainsi qu'on nomme ces sortes de repas, pour tenir un grade d'ouvrier, a le droit de travaillera toutes les places sans en payer un nouveau. — La profession d'ouvrier papetier est d'ailleurs un eut sujet à diverses infirmités. - Les papetiers vivent au milieu d'une atmosphère humide et marécageuse; les ateliers où ils travaillent sont pleins d'eau; la cuve où se fait le papier, et près de laquelle ils sont obliges de rester douce ou quatorxe heures de suite, exhale constamment des vapeurs abondantes. Les maladies qui les affectent généralement sont les varices, ledématie des membres inférieurs, les rhumatismes chroniques, le scorbut, etc. Leurs dent* tombent de bonne heure; ils sont sujets aux fièvres tierces et à toutes les affections catarrhales. — Ils ae vivent paa vieux, surtout s'ils ont suivi cette profession depuis leur jesneasas leur carrière ne s'étend guère au delà de soixante à soixaAte-càasr ans. On a remarque que le rin est pour eux un objet de première nécessité. Dans les années où il manque, leurs maladies sont plus nombreuses.

Fomxs. — Le nombre des foires du département est de 879. Elles se tiennent dans 91 communes , dont 96 chefs-lieux, et «tarant pour la plupart S à 8 jours , remplissent 921 journées. Il y a 82 foires mensalres.— 233 commun, sont privées de foires* Les articles de commerce sont les bestiaux , chevaux, mulets, cuirs, grains, vins, eaux-dê-vie, légumes secs, etc.

Statistique du dépmn. de la Charente, par Delaistre, préfet; m-9. Paris, an x.

Stat. du dip. de la Charente, parJ. P. Quénot ;in-4. Paris, 1818.

S fat. géolog. et minérale de l'arr. de Con/olens; ta-4. Paris, 1838t.

Description statistique agricole de la Charente , par Munier d'Angoulême. (Mém. de la Soc. d'Agrientt. de Paris, t, xt.)

Annales de la Soc. d'Agric. de la Charente. (Paraissant tous les mois à Angoulême.)

An*, du départ, de Ut Charente ; in-12. Angoulême, 1828-1832.

A. HUGO

On seasmithex DELLOTE , éditeur, pUr« de la Bonne, roe des lïlto-S.

Paria. — Imprimerie «t Fonderie de fcxovoux et Comp., rue des Fnnns-Bourgeois-Saint-lticbel, 8.

Département de la Charente-Inférieure.

(Çt-lkMitt J&aintonge rt 2tanie.)

< Le* deux provinces t la Saintonoe et F Au oit qui , en 1700, ont formé le département de la Charente Inférieure, étaient habitées, avant l'invasion romaine , par les San f on es et les Aulni, — Après Ja conquête, sous les Empereurs, ce pays fut compris dans la seconde Aquitaine. — A la chute de l'Empire, il passa successivement sous la domination des Viaigoths et sous celle des Rois francs. — Continuant à faire partie de l'Aquitaine, il partagea les vicissitudes de cette grande province qui fit d'abord partie du royaume de Septimanie et forma ensuite un duché gouverné parles descendants deCharibert, arrière petit-fils de Clovis. Ce duché fut érigé en. royaume par Charlemagne, et la Saintonge en fit partie. . — En &So, les Normands commencèrent à désoler 1* Saintonge et l'Aunis; leurs déprédations durèrent jusqu'en- 890. ~ La Saintonge eut des comtes particuliers sous les rois de la seconde rae. Landry , comte de Saintonge , vivait sous Charles-le-Chauve et fit la guerre à Emenon,

comte d'Aogoulême. Cette province passa ensuite sous la domination de Foulques Néra , père de Geoffroi-Martel, comte d'Anjou. Guillaume VU , duc de Guyenne * s'en empara après la mort de ses frères. Eléonore de Guyenne, que Louis VU répudia la porta par son mariage a Henri 11 , roi d* Angleterre. La Saintonge, après la condamnation de Jean-sans Terre , fut réunie à la couronne par Philippe- Auguste. Les Anglais essayèrent de la reprendre , mais il» furent, en 1242 , battus à TailWbourg, par Louis IX. Les Bois de France en. conservèrent la possession paisible jusqu'au moment où elle fat rendue aux Anglais parle traite de Brétigny. En Y370,^la Guyenne s'étaut révoltée contre Edouard , prîrtce de Galles, et ayant cité ce prince au parlement 'de Paris, on confisqua la province , et Charles Y en fit prendre possession par Duguesclin ; néanmoins la Saintonge et l'Aunis ne furent entièrement affranchies de la domination anglaise que sous le règne de Charles VU.

— Paisibles jusqu'à l'époque où le calvinisme s'étendit en France, ces provinces furent, dans les xvie et xvii' siècles j en proie à toutes les horreurs des guerres civile* et religieuses. — Une longue tranquillité a suivi la prise de La Rochelle ; on a même remarqué que le département est un de ceux où la Révolution a causé le moins d> trouble et de fermentation , bien que quelque* communes limitrophes de la Vendée et des Deux» Sèvres aient pris momentanément part aux guerres civiles de 1793 à 1793.

. AiräiQCUTjftaU

— Le département renferme plusieurs monuments druidiques : ce sont des dolmens, des menhirs et des tombelles. — Parmi les dolmens, on remarque ceux de Gvruc (près de Geay), de la Pienc-Grise tprès de.Cooac), de la Jane (près de La Rochelle); etc. — Nous ne connaissons que deux menhirs dans la Saintonge, celui de Monac (près de Pons) , et la Grande-Bonne (à la Frenade;.

— Les to m bel les sont plus nombreuses ; nous citerons le 7er-rier-de-la-Fade (ou de la Fée), situé dans l'Ile Courcoury, près de Saintes ; le Terrier-du-Peu (dans la commune de Saint-Saturnin-de-Séchaud) est de forme conique et couvert de bois touffus ; on trouve à son sommet une espèce de cratère en forme de puits , mais sans revêtement de maçonnerie et qui paraît descendre jusqu'à sa bris*. On compté environ une quinzaine' de

ces tomhelles dans le département , et on les considère comme des monuments élevés après quelques batailles aux guerriers morts pendant L'action.

Parmi les autres antiquités celtiques du pays» on cite des médailles d'or trouvées dans l'Ile Coureoury ; les souterrains taillés dans le roc , découverts à Joozac, dans le siècle dernier, et qui renfermaient des chambres oïi niches sépulcrales contenant des ossements ; enfin il eiiste en Saintonge, souvent en rase campagne et au milieu des bois, des souterrains creusés par la main des hommes, à une époque fort reculée et où le peuple des campagnes croit qu'un veau d'oreël caché. On voit un de ces souterrains a Saint-Saturnin , près de Saintes; on y descend par une espèce de puits entouré de bois qu'on nomme Fasse Marmandrèche.

Les monuments de l'époque romaine sont également très multipliés ce sont des voies militaires, des campa, des tours a fanaux, Pire- longue et la PilettEhetm; des ponts antiques, d'anciens forts ; etc. — On a trouvé, dans. un grand nombre de localités, des monnaies, des médailles, des ustensiles, des armes, des vases, des débris de poterie, des fragmeots de sculptures, etc. ; mais les antiquités les plus remarquables du département sont les restes des édifices qui décoraient êtediolanum Santonum , aujourd'hui Saintes : amphithéâtre , arc triomphal , aqueduc , bains , etc. — Il paraît que le culte d'Isis était en honneur chez les Santones, car on a trouvé dans cette

ville plusieurs idoles égyptiennes et le tombeau d'une prêtresse isiaque.

Les antiquités qui appartiennent au moyen-âge sont les ruines d'anciens châteaux-forts, de vieilles abbayes, le portail et le clocher de plusieurs églises.— Le monument le plus curieux de cette époque était le Mmummt d". Biaisé (non loin de Rochefon), dont nous parlons plus loin avec détails , et qui a été long-temps considéré comme un édifice élevé par les Juifs.

Les habitants du département de la Charente-Inférieure* sont actifs , laborieux , naturellement portés pour les entreprises maritimes et le* , spéculations commerciale , ce «ni leur donne un caractère , hardi et entreprenant , auquel Rallie heureusement un jugement sain , une grande sagacité et l'habitude de réfléchir avant de commencer à agir; mais aussi, par une révolution.«iaie méditée et formée à l'avance , ils acquièrent une plus grande fermeté dans l'exécution et une célérité qui les fait réussir quand d'autres, rebutés par les difficultés , échoueraient. A toutes les époques le littoral, ou l'Aunis, a fourni d'excellents marins, et l'Intérieur, ou la Saintonge , de très braves guerriers. Nous faisons cette distinction sans qu'il faille croire néanmoins que l'Aunis ne fournirait pas de bons soldats et la Saintonge. d'habiles armés. Dans les deux pays se sont d'ailleurs toujours trouvés des hommes propres à réussir dans toutes les carrières, aptes à l'étude des sciences et à la culture des lettres. Le goût des occupations intellectuelles y est généralement répandu dans les villages. Les habitants des campagnes sont bouffons, francs et hospitaliers , laborieux et patients, intelligents quoique conservant encore un assez grand nombre de préjugés superstitieux , religieux mais, tolérants et vivant en bonne harmonie avec leurs voisins d'une communion différente. > — Ceux du littoral se font surtout remarquer par la propreté qui règne dans leurs habitations

et dans leurs villages , dont l'aspect annonce l'aisance , le bonheur et la gaieté.

•» Lorsqu'on quitte Bordeaux , dit M. de Vandreuil, et qu'on traverse la Gironde, on retrouve chez les habitants de la rive droite les costumes bordelais ; mais on s'étonne d'y tendre un langage tout nouveau. Ce n'est plus le langage rapide et accentué de l'Aquitaine, c'est un idiome français assez lourd et qui paraît d'autant plus désa-

FBANCE PITTORESQUE. — PHARENTE-INEÉBIEURE,

ii m

gréable nAjav'oar ltf comprend! mieux ème-te gascon. *— On «Smp te sans doute une très grande* variété de patois , depuis le Médoc jusqu'aux Pyrénées , mais tous ces dialectes sont de la même fa* mille et tranchent tellement avec ceux que Ton parle au nord de la Gironde, que le paysan du Médoc, qui ne sait que son patois, serait moins embarrassé de se faire comprendre dans le Bearn ou dans les Cévennes que dans m SaintoBje, dont U sépare salement un trajet de deux A treize Rouées. De son côté, le payttft de Saintonge sera moins dépaysé en Normandie ou en Champagne qu'en Médoc ou en Périgord.

« La constitution physique des habitants , leur costal** , la cal» tare du pays , les produits de la végétation , les animaux ; les poissons , les substances fossiles , offrent , entre le Bordelais et la Saintonge , des différences qui ne sont pas moins piquantes pour l'oJs-servateur que le changement de langage. — LA masse de la .population , en Saintonge , a peut-être la taille plus élevée et le teint plus blanc que celle du Bordelais ; mais les hommes y sont moins bien faits et moins exempts de défauts physiques que leurs vofains. Le Sainttfngedls à tek épàtlés larges et hautes, souvent

• trop } H a tel bras forts et ftervevx , mais il pêche fréquemment par .lestantes, q«J Mme trop grêles pour le corps, t'atantage de la : taille n'appartient pea d'atflear» dans lea deofc pays aux mêmes , classes de la société ; dans le Bordelais , lea hommes les plus grands , et les mieux faits se trouvent parmi les riches propriétaires des

campagnes et les bourgeois aisés habitant* des villes. En \$aintonge, ces deux classes ne sont généralement pas composées d'hommes

' grandi ; c'est parmi lea paysans et les artisans aisés que se trouvent im plts beaux hommes. Les femmes sont loin d'avoir en Saintonge la tournure leste et tlv* des Berdeutsea \ elles leur cè-

. desit Aussi sous le rappott de la taille s mais elles rachètent Ce désavantage par la délicatesse des traits et l'cejat dn teint,

« Quant au costume , les différences n'existent et ne peuvent exister que parmi les classes laborieuses des villes et Aes campa-

• gnes , qui 6nt quelque fixité dana leurs habillements et ne sont

• pat soumises aux éhaagemétHa rapides de la mode.— lea pays-
Alls du Bordelais portent dea coopcaaft à bords étroit» , ce** de
Batu-

. tonge ne le cèdent qu'au habitante dn Barri peur l'ampleur de , leur coiffure. Les femmes de campagne» dana le Bordelais., mettent des mouchoirs de couleur sur leur téta , celles de Saintonge ont des coiffes blanches (X). Elles ne diffèrent pas moins dans U

• manière de porter leurs fardeaux , les premières portant tout sur leur tété , lès autres ne se servant que de leurs bras. »

Les habitants de là Saintonge ont conservé on grand nombre d'usage» et de préjugée qui remontent à an* haute antiquité.— Ha

. portai* encore, uomaaet et femmes, a ompé , espèce de petit .
manteau à capùohoo , ai célèbre chef les Romaine sous le nom de
hardo-cwcbtlus ou eaeulta tantmucus. Ce vêtement commode, qui
avait été adopté par plusieurs autres peuples de la Gaule , se re-
treure 'encore eh et tes habitants des Landes : les femmes de l'Arma-
gnac .et de Bigotre font att»ai eeueervé. -* - Lea enfants salflent en-
core, le premier' jour de l'année, en criant daita les rue* et dans les
çaaanegeea : Mo gtU do l'a* «*« — Les paysans eeiatuageuMt
«voient m fermement à l'existence des fées, qu il* masimeot /»/'«,
èewavr, Jilandient , parce qu'ils supposent qu'elles portent toujours
en fuseau et une quenouille ; ils prétendent qu'un les voit errer la
nuit dans le» campagnes , au clair de lune , sous la forme de vieille»
femme» et orditMÎreaaent ae nombre de tfidt» Us leur attribuent la
faculté de prédire l'avenir, et le pouvoir de jeter des sorts. *~ Les
bonnes grtta de village dkent les avoir vues sot vent, asalset e*
fvoape* airprès de quelques fontaines soliu ire», filant leur quetHM-
tifle et vétav* de robes d'une éclatante blancheur. Leurs apparition»
ont liée particulièrement »ur les bords de ta f ha rente, pré» des
grotte* de la Rc*he*Courbtrt , de Salut Sa vtalen , des Arriveeox ,
etc. Ces paysan* croient aussi aux loups-garous , aux aorrièrea et au
sorciers , qu'il* nomment gnwpotet et gnopet , et -auxquels lia attri-
buent le pouvoir de se ffletatborptio»et à volonté •en toute Chpèee
d'animant. Ils croient que les esprits de Cens qui sont mort» errent
autour de leurs tombeaux. — Le* cris du hibou août pou* eux an
fauste présage. — th ont des jour* faite t et ■tU/astrt; pendant ces
derniers ils s'abstiennent de voyager , de semer, ère. — \H ont cim-
servé des traces précieuses des Idée» des ■anciens sur l'Inviolabilité
des hôtes et sur les lois de l'hospitalité •— Legrilk»u qai habite leur
foyer, l'hiroodille voyageuse qui atsacha aoa cid a leur toit, *oat
considérés presque comme des membre» de la famille. On apprend
*ex enfants a les respecter.

Le département se trouve sur la limite qui séparerait le «trefbi» de la langue d'oïl de la langue d'oc. Il appartient à la région septentrionale, on dit que c'était la langue usuelle. Ses divers dialectes renferment donc, avec des termes celtiques et quelques expressions d'origine anglaise, beaucoup plus de mots français que les dialectes latins ou espagnols. — Les populations de la Saintonge et

il y avait deux dialectes.

Le plus jeune dit à son père :

« Mon père, baille-moi tout mon denier de Ysaïe béat » Et le père leur partagea tout son bien.

Patois de La Rochelle

(In) «Hiniaj <9ftt deu* «Ja*» ia d'enfant,

Le père des deux disait couine Ça à son cher père de lui partager la gâtée de son dévotion herbage

deU les

(i) Us femmes de fochefort ont des bonnets d'une hauteur et d'une ampleur remarquables,

de l'Aunis sont d'origine normande, ils ont été mélangés avec les conquérants, Ysigoths, Gascons, Sarrasins, etc., qui se sont établis dans d'autres parties de la France. — Quelques dialectes se sont fixés dans le pays au milieu du dixième siècle. Nous allons citer quelques fragments des trois principaux patois en usage dans le département.

Un homme avait deux fils.

Le plus jeune dit à son père :

m Mon père , donnez-moi ce qai doit me revenir de votre bien. »

Et le père leur fit le partage de son bien.

PatoU de Mm

Iuhoum d'enfants»

Le pus jenne dicit A soja perat « Mon pere » baiUeï-mc le i>enn, qui deds avdirt pre mon toi. » À i lava tasit le partait âê sel tm*. ■ ■ ■

WiFttM ftîÔftttAJfaaigPM.

Parmi les hommes qui par leux naissance département , on peut citer :

En hommts i* gutrr* et mari** : lliéroiaue Guttôbt , ma ftoChelle pendant le siège de cette ville par Richelieu ; compagnons de guerre de Henri ÎY, JifKpf* ft?AtitiG*e , poêle et Mstorieti | les emiramr Butim ftà «A OAtxasriirittiaK , tatatateor de Byog» devant Mmorque* Dvr<tnnd> «>i eommtodait ta floft* 4 l'aitaqna d'Alger > lATOtMHa>TaBVitmsf UàMtmf «AeaaW^ ets>f le capitaine Du*AYn.hO* , tactseiem Uaami. aUolM* , eeyausjnr célèbre ; le général La asaau ; etc.

En hommes d'Etal et kommtt politiqmft : Raymond Ptrmmld qmt> de simple maître d'école , devint , sous Charles V Itl , lé carcans! Gtrudx ; Ptoft DoRtOLI ' , cbanCelier de PranCè loué Louis Zf ; te Mmrqmii dm BtfarjiaaatraAH (ôncie de prince Eugène) , dVpftté att Euts>Oëndraox | le médecin Qt>ni*rttf , tMaabre aW PAasealan-lée oonstiteeate, aavaat ntodeate qui mtt le femk tosvsatw sleelsJ-saMr son nom à dn 4natraaecn.de morts m ooovetrtiamsMd Biis-jaaaa Yaaxxsas, si tristement célèbre ; les députes ffsraiaeaiairaat AttDaY-DB-PuTRAVxAU ; le pair de France LxMxaxaa.

En tarant! : Desaocliies, habile physicien du xvn* aiecle; b céHbre Riar/ariTa ; M«ft<*aii-l>uPA>rt , auteur de mémoires Intéressants sur rhittoife naturelle; le naturaliste LrixtLf , qai \ donné à La Rochelle son cabinet d'histoire naturelle; Mmimai agnoalàrur on Ghassomi; le n^cankaïen attmaavt te saf»drals> giatc et géologue Fteuauv »a Bcx&avva; lea sutataèiatCA Qaaat/ et I kasoat| le médecin TasTarra t aatenr dn 7cê/«*> âVr-afaaaSr conjugal; te docteur Saioirera, cliimiste, qui a donné aom émm à un sèl purgatif (le urtriie de potas«e, ; le médecin Bcamajus»oatt&aliÉB^, qui S fait don à La Rochelle d^oue bibliothèque devenue depuis la bibliothèque pubhcae ; lé médecin DOtnéi*» Donnât? IL, oonoa par divers onvrages; rantiemalre CausisnaTtjte as CaAiaa«ae , auteur d'un ea-ceilent méaaaaare s«r les ^Safadai de SmiâtW* . l'agronome na Va.V-DRavii>4 va^agesir néematao, écrivain spirituel qni a décrit avec bonheur tue partie de la Frsmee* les JunsconMiltes Imb&rt, la Haizs et Valuat; etc.

Eo aHitUj : le pt-iotre Gauffi-* ; le sculpteur Chariot Dcta-Tï, membre de flastifut; Fhabife graveur naturaliste Auduut; l*ei eeHé-trt acteeff traglqne Larî t f ; etc.

En MtmMfmr* t le célèbre biWiographe ô% x*t& eattle a%b1 CoMMiae; l'historien Paioui Obvier ft»***», rranaitseal dfHippocrate et deGalitfutVce* a>a SreaTim9 trswnaaisai oTUmkm et d'Hésiode ; le poète latin, Jèam Laaftao « 11ii»toriesi lassmiaiejsjas-Msi l'abbé Tallimaht,' traducteur médiocre de Platarqne; TâlAsy MAiT-OE»-Riaux , qui ne fut long temps connu que par une épîfaphe de Pafro , et dw«t eo Vient de pnblïer dea aaénsuirea ai curieux et si scaudaleux «ur la cour de Henri IV et do Lapis #111; foratorien Aai îrs, historien dé La Rocheile j le président DuvaTt, connu «ur-tour par se» lettres tur l'itetu ; mid fils , U poète Kaama> nn«-l rhfr-ATT; le ll»tératetff Norjfnfttr; TéVéque de Troyc», Jfaff- Amtm na Nci v prédlretenr distlagoé . écrWsjin rrmqrtraMr % dea fonda-

teur* dn VandPville , le llttêrnsear IblBSJtaAf/rejni i dramatique ,
GmUmrt Daouimraau, eiraam pat plattesafi i théâtre et par divers
ouvrage» sensi^raiigieam; etav

té dépattement de la Charente- Inférieure est an Jepertejsnent
marfttmw, région de Touest , formé de partie dé la Saintonge , de
pays d'Annie, presque en entier, et» fies de Ré, dXrtcvra et d'Aix. —
Ha posjr limites : an nord, les JUpaUtisnfls Je m ?sjf> dée et aVs
oeas>Sèvres; à l'est» rens de la Cbassajtsol de>nt AW» dogne ; aa
aridt celui de la Gironde» et à l'oneat» IXauïaa^ «-»H tire son nom
de sa posiuoa sur If cours de la Qaue«te»càaianf

ûrmw'jmr imfmtttrntiert Avne**-

FRANCE PITTOKRSQLR

+t-rrts-fs: .

flancs pmoaESQtra. — chahbnte-inwirikure,

te faveMd» eouWst au nord-ouest, -p* te superficie est de afpeata
métriques.

' Asp*cn> «iflé^A. «.* L*atpeet du département est très varié i
le* oètee sont •• pesées on bordées de dunes , ou fermées par des
fiatfec's'ecieairos, dont la cime grisâtre tt 1m forâmes unies
n'offrent rfteu de ssiuerquahte. Le niveau parfait des amii est mono-
tone , les terres (sautes suât dépourvues de grands arbres ; les par-
ties Reliées sont farsnes de taillis e| ont pe» de fatales étendues. IN-
seasesos le péri est intéressant à parcourir. La Gironde et k uses
pids»siewt des speetaeles parfois majestueua, souvent sévères ,
smeiqnfois terribles | de gracieux paysages ornent les bords de le
Charente et des rivières qui s^ Jettent. La Charente . que Henri TT
appoint le jsfa-a emm^w* de aen royaume , eonle depnb Angou-
terne jwMpto Toenay*€uarento, dans no délicieux Talion, an mine*

de ▼esses prairies qui s'étendent entre une double ligne de entrent anreanJeraent boisés et dominés par des villages pittoresque» en *pjr les rntnes détiens châteaux: 1 «flem. — Le sol est de qualités très diverses. Les marais sont lames de tenon allavioaneUes qui reposent sur un fond argileux ; la cètav présente une sone de dñnes sablonneuses ; le sol des cck team et eeruf des plateaux des parties centrale et orientale du département, est de nature crayeuse. Le pays mon tueur qui se twatenu «irsVeei de /onxae , n'orfte que des collines couvertes •hm gravier quartseux.—On appelle Ckampagms , des terres dont la comme végétale repose' sur «o tuf crayeux et tendre , qu'on ■femme afraft*. Ce* sont eelles qui produisent le vin le plus proprp u 4tro éanverti en eeurde-^vie.

M omtaęwxs.— Le département ne renferme point de montagnes proprenielt àiWs. Les pfas "n*çtes collines' sont éfievées £e 5Q0 psetres. au-dessus du niveau de la mer. La direeuon des ebatnev principale» est du eu <x-è«t au nord-ouest.

"" OdYhs: -i lixa. — Pouts. — Les cotes sont déeotrpées par des Raies noitf^reuses ; leur (|éveieppement , y compris le littoral dé "i attende; peut être évaidé 1 170!,OOQ mètres. — A peu dé dia-

ae de la côte , dans l'Océan , se erouverit deux Iles asset étendues , 6larvn t% fié, et deux l)es plus petites , l'Ile Modem* et l'u> ê*jfix, Importante eu ce qu'elle sert à I* défense d'une excellente ride, ou notre marine militaire trouve en tout temps un abri.— Le departetnén't possède six ports de mer principaux , parmi les» (fuels figurent ceux de Rochefori et de La Rochelle. f M&m>rs. — Upe p'ardé dn littoral (aux environs eje Marans et nV nWus\$ift eM couverte de marais et de marécages, dont la superflue totale est évaluée a enmrrori 20,000 hectares. — İJ y existe des marais salants oui passent pour fournir les meilleurs sels de HSurope, •

Rivrfcfxs, — Çamatjx. — Parmi les rivières principales oui arrosent le département, une. la Charente ? le traverse; deux lui servent de parités : la Sèvre-niortaise , au nord , et la Gironde , au sud ; une y a son embouchure, la, Boutonne, affluent de la Charente , et deux y ont tout leur cours : la Seugne , affluent de la Charente, et la Seudre, qui se jette dans l'Océan , comme la Charente et la Serre. La Gironde, la Charente, la Cendrie, la Roanne, la Loire et la Serre, sont navigables. On évalue à 86,000 mètres la longueur de la partie de leur cours ouverte à la navigation dans le département,— Le pays possède plusieurs canaux creusés principalement pour le dessèchement des marais , et deux canaux navigables ,— celui de Brouage , et celui de Niort à La Rochelle*. La longueur totale de ces anciens canaux , lorsqu'ils seront terminés , s'élèvera à 96,000 mètres.

Routes, — Le département est traversé par 19 routes royales et départementales.

Climat. — Le climat est doux, tempéré et sain # excepté dans les parties de la côte voisine des étangs. .

Y*js. -rhe* vents qui soufflent le plus fréquemment sont ceux du nord-est et du sud-ouest,

Maladies. Les fièvres épidémiques . rhumatisme, le scorbut et les affections rhumatismales et les sifilisations cutanées sont les maladies les plus communes.

Chasse. — Le loup et le sanglier sont communs dans les forêts; mais le cerf a totalement disparu depuis la Révolution. On y trouve des renards , des blaireaux, des putois, des écureuils, etc. Les lièvres et les lapins sont très multipliés. Le gibier ailé et les oiseaux aquatiques abondent. Les rivières ne renferment pas de poissons de qualité supérieure ; mais les côtes de l'Océan sont très poissonneuses et on y pêche des sardines et des huîtres fort estimées.

RèGKK végétai*. — Le chêne est l'arbre qui domine dans les forêts. On trouve quelques bois de pins. Les arbres fruitiers les plus communs sont le pommier, le noyer et le prunier. Le laurier et l'ar-bousier. Végètent en pleine terre, //érable de Montpellier réussit à merveille dans la Saintooge. On estime les pêches de Lu chat , les légumes «TOTéroo , les fèves de Itf arennes. Parmi les plantes qui y croissent naturellement , depuis un temps Immémorial en

site Pabsjntjie , la eiiénoppde maritime et la criste marine ou perea-pierre Le pays est situé sur la limite de ta culture du maïs.

Kèona mihAual. — Le département renferme des indices de sniaesei de fer. On trouve dn sulphure de fer erisrtattUé dans les fentes de quets»ee«uns des roenevs qnl bordent le côte. On a déV converti Aèacennes nue substance minérale qui contient beaucoup de ovivre et une mible partie d'argent. Il existe dans le pays de# sneeterM sfexeettenses pierres de taille , parmi fesquelles U en est «ni renferment des coquillages fossiles. — On exploite , près de 1 aneienae tour de Broue , nne snarne très Une , propre eux verre» aies et aux maauraetures de savon. Le commune de Saint If azaira possède nne mine de plâtre d'une grande pureté. Ou trouve , dan4 nn grand nombre de localités , des fragments de quartz blanc oa eo-loré et des spaths cristallises. LVrupdtaement de fila rennes, ren-feiine des tourbières.

Bmu\$ *d*ér*i«s. - Il existe des sources d'eaux minérale! à kt+ obingeay, à La alouHlasse , près de Soubiae, et à Pons.

t lOUaXU, vs»«MV^,

La RtoBSjLU , port de mer sur l'Océan , cb.«l. de préf. , a |2I 1. 8.-». -o. de Paris (distance légale, — On paie 62 postes Çri), Pop. 14482 hab. — Cette ville, ancienne capitale de l'IuuU, n'était, au sxi' siècle, qu'un château-rort nommé Pauclair, et dont la seigneurie ap-

partenait aux maisons de Mauléon et de Rochefortj après la ruine de Ckeuut-AiHo* , rjfte ancienne qui existait à cinq tskes plus au sus! , quelques maisons, se groupèrent autour dm ebâteau de ▼ auelaifi La population sHccrut. Vjn petit fort fut construit sur un rochèr pour protéger la nouvelle ville f et du son nom Ro*m s'est formé le nom de la ville moderne. — En 960 , les RocheHets étaient déjà en état d'armer quelques vaisseaux pour donner m chassé aux pirates et essayer Ja tranquillité de cette partie des cotes. — En 1140, Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitou t enleva La Rochelle anx eçmtes de Mauléon etl^ fortifia. Cette ville fit partie de la dot d'Éléonore de Guyenne , et appartint successivement à Louis Vif , rpi de France, et À Henri II, roi d'Angleterre , qui aecordèrent de grands privilèges aux habitants. En 1234, Louis Tin, sur le refus de Henri m, d'Angleterre , de lai rendre fof et hommage pour le duché de Guyenne', assiégea et prit La Rochelle.. — En 1360, cette ville fut rendue anx Anglais et ftt partie de la rançon du roi Jean. En 1571 , les habitants chassèrent la garnison anglaise, ouvrirent leurs portes f Duguesélm et obtinrent de nouveaux privilèges qui firent de lein* ville une espèce de république. — Ces privilèges entretenaient parmi 'eux un esprit d'insubordination qui leur devint fatal. Révoltée contre François Ie* , La Rochelle n'échappa à sa vengeance qu'en payant une forte contribution. — Des discordes civiles agitaient cêHe ville ; les guerres de- religion les rendirent pins violentes. La Rochelle devint U place principale dn parti calviniste. — Elle soutint deux sièges mémorables. — Le premier, en 1572, contre le duc d'Anjou , qui l'assiégea Inutilement pendant huit mois et se retira après avoir perdu 20,000 hommes. — Le second et Je plus terrible , contre Richelieu. Ce second siège dura treize mois ; U ville ne se rendit qne par famine , lorsque la construction de la fameuse digue lui eut coupé toute communication maritime. 12,000 habitants étaient morts de faim. Les fortifications furent rasées, fc» fossés comblés et le petit nombre des Rochellois qnl avaient survécu au

siège forment privés de tous leurs privilèges. — Les fortifications de La Rochelle ont été reconstruites par Vauban ; le corps de la place est entouré de dix-neuf bastions avec leurs courtines , de huit demi-lunes , (d'un fossé et d'un chemin couvert. — L'entrée a été agrandie et bordée de quatre murs ; son entrée est défendue

par deux tours ; la digue a été détruite peu à peu par les efforts de l'Océan ; toute sa base est encore visible à mer basse et s'élève de quelques pieds au-dessus des vases , excepté la partie centrale où est le chenal , qui est entièrement déblayé. — La Rochelle est située au fond d'un havre qui forme un excellent mouillage , protégé par les îles voisines. L'ancien port , à demi encombré par les vases , dans un chenal étroit qui ne laisse à haute mer même de passage qu'aux navires de 5 à 600 tonneaux. — A sa jonction avec le grand bassin s'élèvent les deux tours situées à 40 mètres de distance l'une de l'autre ; l'une est ronde et basse , l'autre , de forme irrégulière , a 120 pieds d'élévation et sert de phare. — Le Grand-Bassin, séparé par des écluses du bassin de « Carénage, est très spacieux ; le canal de Niort y débouche.— L'établissement de la marée du port est à 5 heures 56 minutes. — Du côté, de la mer on voit encore quelques débris des anciens murs qui arrêtaient si longtemps Henri II et Richelieu ; les remparts contigus ne sont qu'en terre /partout ailleurs ils sont soutenus par des murailles fortes et en bon état ; les fossés, ordinairement à l'art peuvent être facilement inondés. — La forme de la ville est ovale, le terrain où elle est située est très plat. Le style de ses constructions est généralement vieux, triste et monotone; les maisons sont basses et lourdes; les rues, mal percées et désagréablement pavées de cailloux roulés, sont la plupart étroites et bordées d'arcades qui assombrissent beaucoup les boutiques. — Les rues principales sont Celle des Merciers , marché perpétuel , et la rue de la Boissière , belle , large , qui

traverse la ville depuis la porte Dauphins jusqu'au port — En arrivant par cette rue, on voit d'abord, près de la porte, les deux grandes casernes; en avançant on remarque le moulin à vapeur, vaste usine employée à la manutention des grains et des huiles, et l'Université, grand édifice à peine terminé; la place d'armes* est carrée, régulière, très spacieuse et très propre, bordée de hautes arbrures sur deux côtés et décorée de la façade de l'Église cathédrale — j'ajoute /construction moderne et de style italien. Les autres édifices sont : le Palais de Justice, dont la façade est ornée de six colonnes corinthiennes cannelées, et la Bourse, La rue Royale, elle déhonne le port, passe sous la Porte de l'Horloge, haute tour à dôme et décorée de deux tonnelles. La Tour de Saint-Souleur s'élève à côté à 200 pieds de haut, et domine toute la ville; cette tour est carrée et de style gothique. — Vers la mer s'élève une autre tour surmontée d'une jolie flèche, c'est la Prison; le Bétel de la Monnaie en est voisin; le Bétel de la fille (rue des Merciers), est un vieil édifice gothique qui ressemble à une forteresse; il est entouré de hauts murs que de nombreuses sculptures décorent. On y montre «une chambre où se coucha Henri IV. — La Promenade du Mail, le long de l'avant-port, d'où l'on aperçoit les îles de Ré, d'Aix et d'Oleron, est très agréable; le Mail est ombragé, et décoré de l'Établissement des Bains de mer, établis par le gouvernement et très fréquenté. La Rochelle possède une bibliothèque publique riche de 15.000 volumes, un théâtre, un jardin botanique et différentes collections scientifiques intéressantes.

Châtelleraulais (canton de Jarrie), à 5 L. S. de La Rochelle. Pop. 150 hab. — Châtelleraulais était, il y a plusieurs siècles, la principale ville de l'Aunis, et possédait un port très fréquenté. Charlemagne fit entourer cette ville de remparts lorsqu'il fortifia le port de la Gaule occidentale, pour garantir ses états des incursions des Normands. «— La ville n'existe plus — Un village, qui a pris le nom de Châtelleraulais, n'est même pas bâti sur l'emplacement qu'elle occu-

paît et que la mer a envahi. — Au commencement du xvme siècle , on apercevait encore quelques éébru de murailles et d'édifices , que les tempêtes ont fait disparaître.— La mer, qui abandonne la rade de l'Aiguillon et la partie septentrionale du département, gagne sans cesse au snd de La Rochelle. La côte la plus exposée a ses empiétements est celle d'Angonlinset de. Châtel-Aillon, située vis à -vu le Pertuis-d'Antiorhe. La lame, qui arrive dn large, se trouvant resserrée entre les fies de Ré et d'Oleron , se brise avec pins de violence contre le rivage. La mer, après avoir successivement couvert le port et la ville de Châtel- Ajllon , attaque maintenant la falaise à laquelle ils étaient adossés. Marans, an-dessous dn confluent de la Serre Niortaise et de la Tendée, à 3 1. de l'embouchure dans le golfe de l'Aiguillon, rh.-L 4e cant., à 5 1. N. -E.de La Rochelle. Pop 4,041 hab. — Marans fnt jadis «ne place forte , défendue surtout par les marais qui l*enr»nrent, et qui , en temps pluvieux , la rendaient presque inabordable. Elle possédait nn château-fort, et soutint plusieurs sièges; en 1588, Henri (V s'en empara. Le château , rasé en 1638, appartenait an seigneur de Marennnes ; il en occupait une partie , l'autre renfermait un convent de capucins. — Marans est bien bâtie, bien percée et située avantageusement, dans un pays entrecoupé de canaux. Son port reçoit des navires de 100 tonneaux. Ile de Ré , dans l'Océéen , à 2 1. O. de La Rochelle ., entre le Pertuis-d'Anaoche et le Pertois-fireton. Pop. 174)76 hab. — Cette ne a environ 6 lieees de longueur, une demi-lieue à deux lieues de largeur, et donse lieues carrées de superficie. — Elle forme denx cantons de l'arrondissement de La Rochelle, et renferme trois ports de mer, dont l'un, Siint- Martin , prend le titre.de ville; denx bourgs et plusieurs villages — Elle est défendue par quatre forts, qui sont : la citadelle de Saint-Martin, les forts de la Prée, de Mitrey et de Sablonceanx. — En 1628, ces fortifications résistèrent aux efforts de l'escadre anglaise chargée de protéger La Rochelle contre l'armée de Louis XII L Elles ont été angmeotées Ions Louis XIV par Va u ban. Un phare, nommé

la Tour des Baleines , s'élève à l'extrémité nord-ouest de l'île, et indique le gisement de » récifs et l'entrée du pertuis. — Le territoire de l'île est peu élevé, légèrement onduleux, sablonneux et peu fertile; il manque d'eau vive, ne produit ni bois, ni pâturages, mais abonde en vignes qui donnent du vin rouge et blanc, dont on fait généralement de l'eau-de-vie. — Il y existe des marais salants considérables , produisant du sel de première qualité ; l'exploitation de ces marais et la pêche occupent la majeure partie des habitants. Le climat, ainsi que dans l'île voisine, est doux et tempéré. — Saint-Martin-de-Ré est port de mer, place forte et capitale de l'île, est son chef-lieu de canton , à 4 l. O.-N.-O. de La Rochelle. (Pop. 2,581 hab) - Cette petite ville doit son origine à un monastère de bénédictins , fondé en 735 par Eudes, duc d'Aquitaine, et sa femme, où tous deux furent enterrés, et qui fut ensuite dévasté par les Normands. — En 1730, on découvrit dans ses ruines le tombeau d'Eudes, renfermant une couronne en ivoire, d'un travail fort simple. — Saint-Martin est une ville située avantageusement pour le commerce ; le port est commode et la rade sûre. — La citadelle , très forte , est , ainsi que la ville , munie de bastions et de demi-lunes. — Ars est un petit port de mer, dont

la rade est très bonne, et son chef-lieu de canton situé à 8 l. «V La Rochelle, sur la côte occidentale de l'île. (Pop. 3375 hab.) On trouve sur son territoire des cailloux remarquables par leur transparence, leur éclat et leurs belles couleurs. — Le Mans est un bourg assez agréable, situé à 2 l. 1/2 de La Rochelle (Pop. 9*875 hab.), qui possède un port de mer d'un accès facile » et capable de recevoir des bâtiments de 200 à 300 tonneaux.

Jonsas, ch-l d'arr. , à 27 l. 1/2 S.-E. de La Rochelle. Pop. 2/B1S hab. — Cette petite ville, située sur la rive droite de la Seudre, est fort ancienne; elle était autrefois fortifiée et a vu plusieurs sièges pendant les guerres du XVe et du XVIe siècle. — On y voit encore le château, qui formait sa principale défense, et qui servira à

l'extrémité orientale de la ville , au sommet d'un rocher taillé à pic et dont le pied est baigné par la rivière. Ce château est entouré de trois côtés par de profonds fossés creusés dans le roc. On a de loin une apparence imposante, étant élevé d'environ 70 p'saals au-dessus de la Seugne. On prétend qu'il renferme des souterrains qui , plongeant dans le rocher, se prolongent et descendent jusqu'aux portes de la ville. Jonzac , dont la population a augmenté avec l'industrie, est une ville qui s'est beaucoup embellie depuis une trentaine d'années. — La châtellenie de Joaze avant été inféodée et donnée par Charlemagne à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés , à Paris. L'abbé obtint que cette châtellenie serait tenue en fief de l'abbaye, et à perpétuité, par son propre neveu et ses héritiers , sous la seule obligation de présenter à l'abbé de Saint-Germain, à chaque mutation de propriétaire, douze couteaux de table sans gaine et une peau de cerf préparée pour couvrir les livres d'église.

Mareux, port de mer sur la Sèvre, à l'j2 1. de TOcémm. ch.4. d'arrond. , à 13 l. S. de La Rochelle , par terre (à 6 l. sensément par mer). Pop. 4,605 hab — Cette ville, qui dans le xtr^e siècle avait le titre de comté , appartint à Philippe de Valois » et passa ensuite à la maison de Pons, Oans le xviit^e » eUe était devenue une seigneurie dont les comtes de Soissons et 1 abbeear de Saintes se partageaient la propriété. — Pendant loeg-teape il exista dans cette ville des couvents de récollets et de jésuites , dont l'occupation principale était la conversion des protestants. Marennes e>t une jolie ville , bien bâtie, et qui aérat derenne mac

place de commerce beaucoup plus importante . si l'insalubrité de l'air qu'on y respire ne s'était toujours opposée à l'établissement des entrepôts qu'on pourrait y former, (et état de l'air est dû aux marais gais (anciens marais salants envahis par les eaux d'nares) dont la ville est environnée. — On pêche sur les côtes des environs des huîtres très estimées.

Brouage ou Brous, sur le chenal qui sépare l'île d'Oleron de continent, ville maritime et place forte de 3^e classe, a été fondée en 1555, par Jacques de Pons, et se nomme d'abord Jarqueville, du nom de son fondateur. Elle fut bâtie et fortifiée par Hardouin de Villiers, après la bataille de Contour, afin de la défendre contre les calviniques, qui s'en étaient emparés peu de temps auparavant. — Après la prise de La Rochelle, le cardinal de Richelieu la fit fortifier de nouveau, et l'ériges en un gouvernement dont il fut le premier titulaire. Les fortifications de la ville consistaient alors en un rempart flanqué de sept bastions avec fossés et courtines. La ville, régnant

tirée au cordeau

le Oa

ment bâtie, composée de plusieurs rues aboutissant à une place centrale, renfermait un hôtel de gouverneur, un hôpital, un arsenal et d'immenses magasins. y plaça en outre un siège royal d'amirauté et un Iraream «es fermes. Elle possédait un havre excellent, qui recevait de toutes parts de toutes grandeurs, et qui a été comblé par les vagues au 17^e siècle. Les environs de Brouage, autrefois couverts de marais salants, cessèrent à cette époque d'être baignés par les eaux de la mer, et devinrent des marécages infects qui rendirent complètement insalubre la ville, jusqu'alors florissante. On transporta en 1730 à Marennes les établissements civils et militaires qu'elle renfermait, et depuis lors elle a toujours été en décadence. On pense qu'il suffirait de creuser quelques canaux et de faire de nombreuses plantations pour assainir de nouveau ces marécages. — Quelques auteurs, Valois entre autres, ont cru retrouvera Brouage le Portus Sintonum de Ptolémée. On voit près de Brouage, sur une langue de terre qui s'enfonce dans les marais, les restes d'une tour carrée, dite la Tour de Brome, et qu'on suppose de construc-

tion romaine. Cette tour, qui est entourée d'anciens ouvrages ruinés, était sans doute destinée à la défense de la côte et à la transmission de signaux.

Echilat (canton d'Aignon), à 3 l. i 2 II.-E. de Marennes. Pop. 950 hab. — Ce village, situé à une lieue environ de la Charente, sur la rive gauche et presque à la hauteur de Rochefort, était autrefois un lieu considérable. — On y voit les mines d'une ancienne église qui paraît avoir appartenu à un monastère ruiné pendant les guerres religieuses du xvie siècle. — Le portail, composé d'une grande arcade accompagnée de deux plus petites, ressemble à son arc de triomphe. Le caractère saxon de ce monument fait savoir que c'est un ouvrage des Anglais.

FRANCE Péninsulaire — CHARENTA-INFÉRIEURE.

Île d'Oléron « f dans l'Océan, vis-à-vis. les embouchures de la Charente et de la Seudre, éloignée de 2 l. à l'ouest de Marennes, et d'un lieu* du point le plus proche du continent, pop. 16y244 hab. — Cette île environ six lieues de longueur, deux de largeur et «eise de circonférence. Le terrain est bas et presque plat; il s'y trouve de nombreux marais salants, qui produisent du sel blanc recherché pour se légaliser; le territoire est fertile en blé, seigle, orge, fèves, maïs, en très bons légumes, et produit des vins blancs et rouges. — L'île est traversée du sud-est au nord-ouest

par une route aboutissant à la tour de Chassiron, où se trouve, à la pointe septentrionale, un phare indiquant l'entrée du pertuis d'Antioche, qui sépare l'île d'Oléron de l'île de Ré. — L'île d'Oléron renferme deux villes, le Château et Saint-Pierre, quatre bourgs, Saint-Denis, Dotas, Saint-Germain, Saint-Trajan, et plusieurs villages; elle se divise en deux cantons — Oléron était connu des anciens sous le nom d'ITf » «'«* ou d'OURM*; quelques géographes prétendent qu'elle formait une presqu'île, réunie au continent au point où est

aujourd'hui la pause de Manmusson. — Los lois maritimes appelées Jugements d Oleron étaient célèbres dans le xii^e siècle. — Eu 158 i, jouant les guerres de la Ligue, d'Aubigné s'empara de l'Ile et en fut long -temps gouverneur. — Louis XIV y fit élever des fortifications. — Le Châteauf Oleron est un chef-lieu de canton, à 2 1. 1/2 N.-O. de Marennes. (Pop. 2⁷ hab.) Cette petite ville forte • place de guerre de 3^e classe, est située dans la partie de l'Ile la plus rapprochée du continent et contribue à la défense de la passe de Maumusson. — Saint- Pierre-d' Oleron, situé au milieu de l'Ile, est un chef-lieu de canton, à 5 I. 1/2 N. de Marennes. (Pop. 4,630 h.) C'eut le chef-lieu de l'Ile et une petite ville, agréablement bâtie dans une riantة ▼ allée.

Royan*, port de mer à l'embouchure de la Gironde, chef-lieu de cant. , à 6 1. S. de Marennes. Pop. 2,589 habit. — Cette ville ancienne fut long-temps le siège d'un marquisat qui appartenait à la maison de la Trémouille. C'était une petite place forte dont les habitants embrassèrent le protestantisme. Louis XIII vint les assiéger en 1622 Ce siège fut long et cruel, et exposa ces malheureux aux plus grandes calamités. Leur ville fut en grande partie détruite, et les fortifications furent minées. — Le port de Royan est petit, mais très commode; il est défendu par une forte. La ville possède un établissement de bains de mer, propre, bien administré et très fréquenté. — Un bateau à vapeur, affecté au service de cet établissement, fait pendant Tété, deux fois par semaine, le trajet entre Royan et Bordeaux.

Rochefort, port sur la rive droite de la Charente, à 2 1. de son embouchure dans l'Océan, chef-l. d'arrond., à 8 I. S -E. de La Rochelle. Pop. 144)40 hab. La nécessité d'un port militaire et d'un arsenal maritime sur la partie des côtes de France, où se trouve aujourd'hui Rochefort, était depuis long-temps sentie, lorsqu'en 1664, Louis XIV en ordonna la construction. On eut d'abord le projet de

les établir à Son bise, puis à Toon^y Charente; des contestations avec les seigneurs de ces deux petites villes firent ensuite choisir le site de Rochefort; là se trouvait alors on Tient château donné par Henri III, à un des officiers de sa maison, et autour duquel, dans les marécages, une cliétive bourgade s'était formée — Les travaux que nécessita la création de la ville projetée furent prodigieux et les, dépenses immenses. — Elle s'éleva enfin et Vauban l'entoura de fortifications. — Tout

Sorte donc dans Rochefort le caractère de la jeunesse; c'est une des villes de France les pins propres, le» plus jolies; c'est la plus moderne, la plus régulièrement bâtie et la mieux percée; ses rues sont droites, larges, bien pavées, et presque toutes se coupent à angle droit; une d'elles, qui sert de marché et conduit à l'ar*e~aal, est bordée de peupliers; les maisons, presque toutes |>en élevées et de style fort simple, ont néanmoins une apparence agréable à cause de leur symétrie et de leur propreté. Peu de constructions particulières sont dignes de remarque; mais les édifices publics sont grands et beaux. Au centre de la ville est la Place-d*Armes, carrée, ombragée, très bien entourée; on y remarque une fontaine décorée d'un frontispice qui porte deux statues gigantesques d'un travail médiocre, et représentant la Charente donnant la main à l'Océan. — La Promenade des rem|>art» est agréable, bien que privée de perspectives éloignées et de la vue de la mer, qu'on n'aperçoit point de la ville malgré sa proximité. Le Parc, près de l'arsenal, offre d'épais massifs de grands arbres, des bosquets délicieux; c'est une promenade charmante, ainsi que le Jardin botanique, plus riche que spacieux. De grands efforts ont été faits pour assainir Rochefort. mais on n'y a réu»si qu'imparfaitement; malgré le dessèchement de nombreux marécages, la stricte propreté de la ville et l'abondance des eaux dont elle est pourvue, les mois de l'été y sont encore insalubres. — On m'a mieux réussi à procurer aux habitants des distractions intel-

lectuelles ; la ville possède une salle de spectacle, une bibliothèque publique riche de 6,000 volumes (1) , une bibliothèque de l'éc«»lo

, (1) Cette bibliothèque est due à l'honorable générosité du conseil municipal. Sauf, Rochefort ne possédait encore qu'une collection d'environ

de médecine naval* de 10.000 volumes , un cabinet d'histoire naturelle, une collection anatomique, un cabinet de chimie , le Jardin des Plantes dont nous avons parlé, etc. — Le port et l'arsenal ont ce que Rochefort possède de plus remarquable : le port à 2.200 mètres de longueur; l'établissement de la marée est à 4 h. 14 m. Les vaisseaux de haut bord sont toujours à flot, même à marée basse. — Les navires de 600 tonneaux, chargés de leur cargaison, peuvent à marée haute entrer dans le port du Commerce*. «— Plusieurs forts défendent l'embouchure de la Charente et protègent les arrivages. — L'arsenal est très beau. On y entre par un portique décoré de sculptures, et en face s'élève un superbe moulin à vent qui fait mouvoir diverses usines. — Le parc d'artillerie est considérable. Les chantiers de carénage et autres, la forge, longue de 1,200 pieds, les divers magasins, le dépôt d'armes , sont très dignes de remarque. Le Bûcher, proprement dit, se compose de deux corps de bâtiment alignés et très spacieux; ils peuvent contenir 2400 condamnés ; mais le nombre des forçats est toujours moindre. — L'Hôpital civil et militaire est un vaste bâtiment parfaitement distribué. — Parmi les autres constructions publiques dignes d'éloges, on remarque le Quid-teo-d'Eclair*, vaste réservoir entretenu par une pompe à feu et qui pourvoit abondamment aux besoins journaliers de la ville. «— Hors de Rochefort et sur un terrain élevé où on arrive par une belle avenue, se trouve l'hôpital de la marine, formé de neuf bâtiments isolés qui s'alignent autour d'une vaste cour ; ces bâtiments contiennent 1.200 lits distribués dans de belles salles parfaitement aérées. — En 1834 , et pour essayer de diminuer la mortalité parmi

les troupe» , on a fait camper, pendant les grandes chaleurs, la garnison de Rochefort , sons des tentes à nne demi-lieue de la ville. Le camp était placé sur la colline de Pijarra.

MoiruMXNT de Moisa. — On voyait naguère , au milieu d'un cimetière, dans les environs de Rorhefort, un roouument remar-

Snable, de forme quadraugnlaire, et décoré à chacune de ses faces e quatre colonne» soutenant un attique et entourant une es-pèce d'obélisque tronqué. — Ce monument, que quelques anti-quaires croient être le tombeau d'un prince ou d'un capitaine anglais, du xcii* kiècle , est conuu sons le nom de Monument de Moue , sans doute parce qu'il porte pour inscription ce passage de l'Ecri-ture : Pueri Iteermamm , tollentes ramos vlieorum , obéi m ibant Domino , clamantes et disent et : Hosannn in excehit ! « Les enfants des Hébreux, portant des rameaux d'oliviers, iront au - devant du Seigneur, criant et disant : Gloire à Dieu dans le* rienx ! »

Charkstx, sur la rive droite de la Charente, cb.-l. de cànt., à 2 I. E. de Rochefort Pop. 3.206 hab — Cette ville porte aussi le nom de Toonay-Cbarente ; ce fut long-temps une seigneurie appartenant à la maison de Mortemart Les seigneurs de cette maison y firent construire un beau château, et prenaient le titre de princes de Tonney-Charente. — • La wll- occupe un site agréable. Elle s'élève en amphithéâtre et est couronnée par son château, dont l'apparence est pittoresque.— Avant la construction de Rochefort , Tonnay-Charente avait plus d'importance ; c'est néaninoia» encore un port com-mode et très fréquenté. Sun commerce d'entrepôt est actif; la plu|>art de» bateaux qui descendent la rivière s'arrêtent à Charente , et les bâtiments de cent tonneaux remoritent jusque-là. Saektbs , sur la rive gauche de la Charente , ch.-l d'arrond. , à 18 1. S.-E. de La Rochelle. Pop 10,437 hab — Saintes , autrefois capitale de la Saintpnge, est une des plus anciennes villes de France; avant l'inva-

sion romaine, c'était la cité des Sant*>nas , peuple de la Gaule cel-
tique, qui la nommait Med-Lon (plaine de prairies), nom que les
Romains transformèrent en Mediolanum, Charmés de la nation
delà ville, ces conquérants, appréciateurs de son importance , se
plurent à l'embellir. — Alors die n'était pas située au bord de la Cha-
rente, mais au bord de la Seugne et près du confluent de cette rivière
avec la Charente, rivière qui coulait alors au bout du faubourg de la
ville moderne, sur la rive droite son ancien lit est encore très dis-
tinct ; peu à peu la Charente envahit le lit de la Seugne, dont le pont
devint celui de la Charente ; l'arc de triomphe romain , placé à la
tête de ce pont, fut bientôt, par les empiétements de la rivière, sépa-
ré de la rive qui lui était contigüe, et cette rive continuant à reculer
sous l'effort des eaux, un nouveau pont fut construit, en 1085, et
Tare se trouva ainsi au milieu de la jonction des deux ponts.— Le
cours de la Seugne éprouva de plus grandes variations* encore : il
abandonna entièrement son ancien lit ; il passe maintenant à près
d'une lieue au-dessus de la ville. Les vicissitudes de Saintes , sous
les Romains, sont peu connues : dans le Ve siècle, elle fut

prise par les Visigoths, qui transformèrent l'arc de triomphe en
une forteresse ; ils le couronnèrent de murs crénelés et s'y
défendirent

10,000 volumes, provenant de divers établissements religieux: à
cette époque , l'autorité municipale arrêta que des fonds «raient an-
nuellement « on* sacré» à l'acquisition de nouveaux ouvrages (qui
postent porter la bibliothèque publique à la maintenir au niveau
des connaissances actuelles. Depuis lors jusqu'en 1834. 30,000 fr ont
été ainsi dépensés par les votes et employés, et la bibliothèque «le
llochefort contient aujourd'hui environ 6,000 volumes . généra-
lement bien tenus , et dont la conservation est confiée à un biblio-
thécaire éclairé et consciencieux*

tff

êema

mfmTmMmwi&^<*mmmteffltom

foutent; prise et reprise, et plpsleurs foi* ûih foonstruttion date du temps de Henri IT : il i et gros murs qui enclosent un petit pare. La 1 murailles énormes , die en possède encore qu<

»4*v«u*. — Eu ^upH^ »*»»* de "destination , te noble é^tfiéé tobit de» dégradà tipns euecêsfives ; les antres édifices delà ville, «oi prit vers ce temps le nom de Maintes, éprouvèrent de semnjajues matiurtom ; T*« fréquents ravages de» Barbares , les inva- •lobrdef Normands, oui. en 8Q4, réduisirent Saintes en cendre \ fe* guerres dés Angle», tes fferenrs des guerres civile* et rcHgteasés, poufever-sèfent la tille et anéantirent on dégradèrent tons ses sntendi^es ponnmenp. — \$ous 1** Romains existait on capkole iftaeé sur up mamelon ; on en fit une forteresse gothique oui fnt toutent; prise et reprise, et plpsleurs, foi* dévastée"; sa dernière Li — ^—^>.^ j_.- j * _ — * «• *| u'çn Tt%xt pins qne

tille rot eejpte de

. , . w.f jiêlcraes débris ;' des

rate* plus considérables ont été démolis* en 1815; ces travaux et tteua: entrepris alors pour divers embellissements ont fait découvrir ite nouvelles antiquités romaines. — Saintes occupe une position |ussl âgféable une saine ; la ville borde le cours de ta rivière et s'élève en amphithéâtre spr la pente d'une Colline. — pavant la ville;, le lit de la Charente est fort farce ; embarrassé de plusieurs flots et traversé bar le pont, construction de plusieurs époques fr-raise tons les monuments de Saintes. La ville est bien pâlie, Biais tfés mal percée : la plupart de ses rues sont étroites et tortfteosea j

njals'/* quoi de ' fleverteaax , quj longe 1» rivière, et p̃usieurs pro-
 menades environnantes, sont' agréables. — L'ancienne oatKl4ra{* ,
 construite par Cparlemaane 9 est située dans, I* basse Viljc ; c'était
 nue vaste et magnifique église. Tl p'eu reste plus que it porche et lé
 clocher ; le reste rat détruit à diverses époques. — f/ejlise actuelle,
 reconstruite par deux évéijues de Saintes, est béate et n'offre de re-
 marquable oue te maître autel et un superbe paifUouin soutenu par
 quatre colonnes de marbre rouge. Le docile? fit une four énorme de
 55 mètres de haut , ornée de acnlpturef dans toute sa hauteur, et on
 pu pe^lt dôme remplace m Pècfée î cette tour s'élève au-dessus d'un
 superbe portail décoré de iculpture* délicates, de bas-reliefs et de
 statues. — V/glise Jku"*/- ISutropi, plus ancienne que la cathédrale
 , s'élève sur une colline Voisine de \$ainte* ; c'est nn édifice d'archi-
 tecture gothique.— L'^w • vkitMtr* est situé hors de la ville, dans le
 vallon resserré entre tes deux collines sur lesquelles s'étendent le»
 faubourgs de Salntr Çutrope et de Sajnt-lfacoul ; l'édince occupe
 toute la' largeur* du vnloq et. s'appuie an nord et an midi sur la
 pente de ces deux coteaux. La longueur de sou grand axe est de 80
 mètres , celle du petit de \$5 mètres, ht podium extérieur était percé
 de soixante arcades dopt les deux principales, quvertes aux extrémi-
 tés 4» grapd axe, formaient lès portes ; ramphitpéitrc n'avait qu'un
 seu) étage de vo^tei iuçfynées vers l'arène , et qu'une seule prescin-
 tion ; il servait aussi aux combats 4es gladiateurs, et pouvait se
 transformer on naumachie au moyen de l'eau amenée par une
 branche de l'àqueduc df Douhet» — Ou croit oue la construction de
 cet amplnthéâtre est du m* siècle. -^11 n'offre plus qu'un amas de
 mines } seul le pourtour des basses voûtes se dessine encore en en-
 tier. —h**™ d\$ ttiomohf du pont d> Saintes fut élevé .l'an de Rome
 774, eu bord 4c Jg gangue , au commencement de la voie militaire
 de Mediolan'um 4 Limouum fPoitieTa) ; U décorait l'entrée de cette
 voie et fut dédié par les Saptones , à Germanicus, à Tibère , |on
 fcère, et à Drusua, soq frère adoptif. Le stvle du monument e*t po-

riatfiien ; il a J\$ mètres de longueur , 3 mètres d'épaisseur et 15 mètres 4© bupffur. U repose sur pu piédestal de 7 mètres d'élévation, maintenant engagé dans)cs pues du Po»1 J U est opvert par deux arches « plein ciutre , prnées «TarcUivoltes ; les angles des pied* droit) et ceux de U partie supérieure éuieql décorés de oulonnea cannelées 1 1a friaa de l'ontaolement et l'attique spnt coovertet de» inscriptions de la dédicace du monument , encore bien conservées.. Tou# le» autres détails de l'édifice : ses colonnes, basretififs, sculptures , moulures » «out totalement dégradés ; dans ses grand©» proportions même l'édifice est défif pré ; les hideux créneaux (pu 1* surmontent! et qu'où devrait faire disparaître, ne sont zu'upe souillure imprimée par les Barbare» ; la base des pieds roita étaut engagée dans les piles du pont , la hauteur de l'arc est diminuée de plusieurs mètres , ce qui le fait paraître écrasé et donna aux deux arches une largeur ridicule , comparée avec leur peu d'élévation. — L'édUrc est construit de pierres de taille du paye* de 3 à 5 pieds de longueur, de 2 • 3 pied' d'épaisseur, posée» par assises égales et parfaitement bien jointes , sans aucun eiment — Le pont d* \$4i*tet est on, pierre et de grandes dimensions , »**• U n'offre qu'une masse d'arches et dcpiles dé divers styles, et n'a plus rien de romain — L'qqu/d*ç, qui amenait l'eau à la villa rompue (la prenait à une source éloignée de trois lieues et franchissait le vallon de Lesar, près du village de Font-Couvert; en cet endroit il était supporté par 17 arcades fort hautes et dont plusieurs existent encore j arrive à la colline de Saintes, l'aqueduc avait un cours souterrain, -«• Outre ces débris de riches monuments, Sainte* offre à rtoveatiajatk» de l'archéologue diverses autres, avinée pins informe* i celles d'établissements tsmrsaan» , de temples et de diverses autres constructions. — Les raines des Baùu» jémtlfm*»^ sitoés sur la rive ganche de la Charente, au nord de la Tille , au pied de la montagne du Séminaire ? sont considérables et

les #ébris de l'ancienne église de 6Safhr*r#mli»> , rîle-métiïe dé* traite depuis long-temps. — On remaraue eneore à Saiutes , la* bibHothèqae pnb\$ane , riche de 2ft,6QD Tolamtâ ; b saffe de rôec-7 tàcle, construite en 1892; la prison départementale, fhftpital df h marine, le palais de justice, l'avenue' de Bordeaux et ^a; nouvelle fontaine , la terrasse ombrs)^ée , à V es^émllé du yait Reverscaux , plns^urt belles etastrneflons modernes' le long de** Ouais; etc. , etc. — 3amtea a été pendant vingt ans le cbef-beu df département. — Eq 1810, nn décret impérial, tontre Jequel de) nombreuses réclama-tions te sont depuis élevées . a transporté 1^ siège de la préfecture è: La Roebefté;

Pons , sur la Seugue, A.-t ^e cent., à 5 1. 1(2- S? de âalntet! Pop. 9,726 h,abit. — Pons est une vjllé ancienne. -- lfyn 1M2! Louis i X , après la bâtâfile de "" "" "" ~~

Luslgpan; comté delà Marche t

veuve du roi d* Angleterre , où .,_, ^ _ iw r

nience. — Eu 1295 « U s'y tint un eonôfre au 'sujet des décimai extraordinaire^ accordés par te clerM à Plolrpoe-le-^cj.' *- Pool fnt long-temj)f| en possession par'les seigpqcur* qui pVenaïentlp ^trede tins, et qui étaient vafsaox directs d« 4oi — \+ 'tîM avait eu un château , une Ulchard I** d'Angleterre avait' fait di> trnire. Elle éta)t fortiHee et; fqt , dani |ea xvt* et xvri* siècteV!nn>ek des places (brtes des calviniste* ? cm! là reûdSreçt 1 Louis xttt «prés la ré4nc\$on de SaintJean-d'Angelf, — Pops ejt située sur la crête d'une, collipe dent la Seogu/i>âigoé m pM\ 1g P*fâ*} hante se nomme Sâiht-^hitf, et 4a partie basse" rkiHs dû Saftif- Afartii * ville se compose principalement d'nn me , on*, "I presque une 4emi-îiue oie' iQnjhi^u/ et ^é.s.nltla.^gtiinle route de saintes A Bordeaux par Baftte. LVnd^ n mauotf dès sirei <t| Pons'couronpe le haut dis la cofnue | le cbjltean , ^tlntei

et job, logé U m'airip; à coté s'élève une énorme forvireéee carrée J de diamètres de fauteur, vieux mapoir'féodal Ojgl sen' de prison! - r Le jardin fin château^hst détenu une promenade puUâonè d*oé l'pn domine la vallée de la Seugne. n

SAUrr-Roiuiir-px-BijriT (canton de SttijôuYj'ir f t.ffi ",-<£ de Saintes. Pop. 1,579 hab. — Le territp}rç de 'cette i&mmnné renferme , an village de Toulon , un des monument* antiques Uf plus enrieux du département. Ces| celui qju'ou pommé Plft-lùngae'. espèce de tour carrée surmontée d'une petite pvranhde coniqoéL La tonreft bi-tie en moejlops , et la pyramide , composée 'de «rpf assises 4e pierre de tajlle .offre une surface couverte de rigoles creusées symétric-juement. La Pirt-tongu? * 74 pieds de hauteur, £ chacun de ses cotés 18 pieds de longueur. On % fait de nombreu»£t conjectures sur ce monument. Lès ups , Lg San Ta gère entre autres, disent que c'est pne tour élevée par Longinuav lieutenant de César, en mémoire d'une bataille gagnée par son général, MUI14 pense que c'est un mausolée , et que le npm de Pire-longue , P/r+ longa, a rapport è sa construction pyramidale. Enfin , Bff. de Vau, drenil croit que c'est nue tour, comme la Pile JU Cinq- Mon t sur lea bords de la Loire, destinée à supporter un faajal et au sommet de \±quelle on montait par des degrés extérieurs, qui ne s'v appliquaient qu'an besoin. — D'après M. de YaudrenO f une tour pareille I celle de Pir*-tonfue existerait daps I4 commune d'Ebeon , à \$ L N.-E. de Saintes , dans l'arrondissement de Saint-Jean-oVAngel/. — Non loin de Prrt-l&tçut , on remaraue, an milieu d*un> camsj romain connu sons le nom de C*mp de hsfctr, les ruine« d*nne tout antique, dont les murailles ont encore J2 pieds de hauteur et J pieds lj2 d'épaisseur. Cette tour était entourée d'une enecioré

Sirticulière , tonnée par nn fossé. Le eamp , placé sur nu plâtras; évé , est entouré de fossés d'environ gQ pieds de profondeur.

SAivr-ViMéaxHD , k 2 1. If2 N.-E. de Saintes. Pop. 300 h*b» -r
 Cette petite commune n'offre de remarquable qu'une aperce , en
 quelque sorte souterraine , puisqu'elle uillit dans une «ndenof car-
 rière de 40 pieds de profondeur et ae quelques toises de lusv* gueur,
 où Ton ne peut descendre qu'à l'aide d'échelles. Cette source cu-
 rieuse sort d'une grotte sitnée daps le flanc d'un rocher taillé g pic.
 Elle fait tourner un moulin situé aussi au. foaid du goùjffrç , çt dis-
 paraît ensuite dans le sein de la terre.

Saujoit , sur la Seudre, cq -1 de cant , k 5 1 Q.-S.-O. de Snintea}
 Pop.' 2,122 habit. — Ce bourg , situé à dpcj lieues et demie de If mer,
 au point ou la Seudre commence à être navigable a eat a&s^et com-
 merçant; mais a beaucoup perdu de son importance passée. On Y
 trouve quelaues reste* de constructions romaines. C'était autrefois
 une ville forte, où le cardinal de itiebelien avait lasjl bâtir un cbâ-
 teau. D'après les projets de ce ministre tout-pnisaant , cette ville
 était destinée à une grande prospérité. Le cardinal ae proposait d*v
 faire aboutir ou canal qui aurait c**mmunàqvé de la Gironde a la
 Seudre , par le Talion de Méchers', et épargné alasâ aux ebase-ma-
 rées et aux petits navires la sortie quelquefois u difficile de l'embou-
 chure de la Gironde. La mort de Rirbetien it ajourner ce projet , qui
 depuis deux siècles attend son exécotioa.

SAijrr-JiAW-ri'AAGELY, sur la rive droite delà Itoutomae, ço.-l.
 d'arrond. , k 24 1. 1\2 S.-E. de La Rochelle. Pop. OfSi bab— Snr

'frm&mt'*)^

fï*

se «C

rî • PS

FflANOfT PflTOitBSQUB, — . CHARENTE-INFÉRIEUR*,

la «te ou, «a aujourd'hui «elle rilc, s'élevait jadis un château magnifique , demeure daa ducs d'Aquitaine , qui rayaient fait coqs* traire. Pepin-le-Bref lé détruisit et le remplaça par un couvent de kéatffiftini (nomme* Antrètiachm , d'oè par corruption Ans tri ai Angelt) y auquel il donna ta tête de saint Jean dToesse, qu en lui Vrait envoyée aÔrient* et i*on cette de saint Jean-Baptiste, comme le. croient les habitants de la ville. Un bourg se forma autour du monastère et fut peu 4e temps après saccagé par les Sarrasin* Néanmoins H répara ses ruines , et obtint , des 1204» le titre de tille. — . Samt-Jean-cVAngely ayant chassé tes Anglais tt s'étaat donne*, en 1572, au roi de France , reçut de grands privilèges. — Ëo 1472, 1» duc de fierri, frère de Louis XI, y mourut empoisonné. — Ses habitants adoptèrent presque tous le calvinisme.— En 1570» le duc d'Anjou assiégea et prit la ville, après trois mois de siège» tes jgrotestants la reprirent et la gardèrent jusqu'à ce que Louis Xltl . en 1631 , s'en rendit maître malgré une rigoureuse résistance ; il î*. traita avec rigueur, lui ôta ses privilèges , abattit sas murailles et ordonna qu'elle serait désormais nommée Bourg-Louis; mais Tancian nom a prévalu. — Outre la mort du frère'de Louis £l , un autre crime signala Saint- Jean-d'Angely. — En j£88, Henri dé fiouf- ^an, prince de Condé, y fut empoisonné par sa femme , la princesse de LaTrémouille. — La ville est située agréablement , an milieu de terrain* riches en vignobles, à l'endroit ou la Boutonne commença à être navigable pour des bateaux de 30 kqO tonneaux.— Ce fut jadis une place très forte ; il ne lui reste presque plus rien de ses anciennes fol+JnenripB». — *Stté nniWaaaU étttAréYil y a quinze an» f etea-nomhne à uatomam eéiahxee, qui firent exploaitn en 1880, reawm-reèremt les attisons d'm» iammurg et éheaaarreM presque ternie h* ville* menant leto,eean*eulima n'ont paa été rétablie, Seiot» Jf-tan*d'Ang*ly /met beeaummp tanèeUie depuis oa désastre telle ait smN , assam aném. bâtie, et possède ma hespioa, une balle natta

Il y a à Saiut-Jean-d'Angely nn dép[^]t royal où se trouvent 44 éta-
lons. *

£•***, *- tée[^] b[^]néfice* à%*1*ft«aaaifVMlM dt ltfitterii <tries

TjuiMnovae f aw In tiv+ droit» de In Charente , m I L i\2è*4X
dm saanWean+d'miigara, Pop, 640 m*. «~ €aJ>om*si< fort ancie»,
a\aaIS9B>otigiaè èmn tmâimin-nWt» II— trait sa» an roeher et
dHÉai à aVéiaaaW ta peseagn do U Cannelé » 41' aanrtatt dam» le
«1* «Ma le aaaavde T-aUe*mrsTut> On y voit encore les rases» de)
vieux pont. Taillebourg eat céehitj par 1m veetearmame amant
Leva* yiañpfiriaren \2& , thr ha Anglais» > * Aux environ[^] et dame
la OBeanaamm me) Oeey, sa tromam le éoêmm ata Qwm» , élevé
d'envirom «rneedê «e>desene dm tetre;et dont In tatté sauWsaaaÉ
a 48 plèoa de ton» asjtf 18 pmmeee d'épuaaaaamv» La tvadtasom
rapporta qu'après la fartailtof sntnt louis aa reposé «t dormit .son»
cet afenromceft de[^]tt*»** Dm» ftmJUmt Imitée an pied mai shji-
men me Cime ont fait décoftttaf «mm mm eus haches «m aaVam
dont laa prêtre* gaaumis se servaient dans laa

mises effectrtéei ôn« le Ũe>»rscavemt ui éaliMtur fto»H8»i paré
à 1830) , une augmentation de 84,181 ffi

AfaaurvW. — La Roebelle possède un notai daa monnaie** de**
la marque est H. IWptrS WabUsseenemt mm système déeateal JoH
qu'au {•* janvier .1892, let estJèces d'argent qtft y ma* mat fabri-
quées «'élèvent a la sottme de 60,488r?65 fa» 2*« •

HiUTAtka.— lé dé>aft»mcnt fait j>tnie de la tV division* m*
liuire, dont le quartier général eSt I îfatitê». -**1tf i%1k rW cfaelle: 1
inai[^]chal[^].aaal|a Wlnatilali amll fcmtaadivision , 2 sousintendants
miliuirmar à La Rocballe . Roo[^]tefort. , -y- La dipot[^]da recrutement
est 4 La Àobelle. f— Le département renleone 7 places de guerre r

Olaron et citadelle » Ūe d'Ain ai fort Liedot; Rochefort; forts de la Charente et dérAignule; J[^]Ra[^]asJo;

9fTIS|OM VOUn[^]tni Mit AttMŪrĭS[^]a[^]hATITB.

PoLrasQUK. -m Lm département nomma 7 députés

il est divisé «é 7 arrondis*, éléatoraux, dont aee mil 4iema emalt : La* Itbmnal (2 Mtmnd»), Saint-Jeam-d'Angely, Jonzac, nfmra-naaà, Ramnĕftfrt at Satotea. — « Le nombre des électenrs e»i de 844%.

AfmmtsTftAtfVÉ --Le cbVr. de la préfeet. est La RWheHe.

té département «a divise en rj soms-préf on- arroUd. romBHrn Là Rvjcbelle. 7 cantOba, 66 commîmes, 77,58»hèbTt.

Joatac , i 7 m 84,562

limrennaa. , fc * . fc cl . H 49,1£C

aVocMott.*., .4 42 4bV8ô6

Saintes. 8 110 104A»

iftain[^]maarm'Atfely* J_ 1* 80473

total; . . . oV cantons, 489 comtnllĭéé, 445,24[^]habil.

, , J[^]Vr[^] rf* trHormukUv — 1 receveur nénéral et f payeur prési-dant à La Rochelle), 5 recev partie, 7 percept. larron d.

Contributions dirtH— *— 1 diraataur (à La 6\ocbelle , et 1 inspect.

Domaines tt Enregistrement.— 1 directeur (i La Roebelle), 2 ins-jwètexirĭ , t véritcateof *

IfypàtkJàmes. • 6crjiisérYatAir« daB« tas- cfcef**ee*
d^tTMmd^sètBeflU cocemtrnlhjL

Douanes — 1 olrectédr (4 La Arfcbêllê). 4 OMrtftnàns indirectes.
\\directaoT à LaUoelrtlle), f olféCt«drè dVrOndlssérnents , 8 rece-
veur* enlrtpôseim.

/VW/i — Le départ, fait oartie do la 26" coto&efvat. fbffstlèff. ; s
P&nts-ef-ctoutsstei. — Le département fait utfrtieda ta 9' ins-]pec-
Tïotf , dont le cbef^Heu est Tours. - Il | a 2 i&géohrtrrs en chef an
fésldtnce à La Rdclielt^, dont Vùû eit chargé de là surveillance de*
porta marifimes et du danal de Tfioft à L# Rocbrfl^, et Yaiitre de
celle dès marais de Rochefort eT ttavtut de là Bontotffle 'et de la
Mvîgatibn de ta Serre. -> M y a éfa outre a Rochefort un ingénieur
en chef chargé des travaux militaires de ce jjotT.

Mimêi' — Le département fait partie du 18° arrondissement et
m>. .an^ .4ifB>a>nr» dont lm ehéf-lieei aat Movtpeiner. - M****.—
Le département fait partie , pour lea courses de chevaux, dn 7e ar-
rottd. memoscojix*^ 4»ai la4b^4ieifc fU Bordeaux. —

et une direction du génie* ,

. MAamiaa. — - Rochefort est le cfcef-îieu du 4F arrondissemant
maritime. — Il y a on préfet e\$ un tribunal maritime ; -r nj«m aare-
puon d'artillerie delà marine; — une .direction des conMruc?» tions
navat^ » ~"* nûe direction. des ports; — un ^dpital de la ma> lifte j
— . un commissaire, principal ; — 1 ingénieur en cW; -r 1 taénçriar
des invalides de la marine* — fl y a dans te départemenf 4 sous-
commissaires de la marine (à La Rochelle, a ftojan , * 1 Sa de Ré et à
Marenn.es) ; — 2 trésoriers des invalides (à La Rochelle et à Ma-
rennes) ;*^ f école crh^rdrographiè (a La Rochelle). — La bagne de
Rochefort, affecté aux condamnas à pana de-ni*'en* de travaux for-
cés, peut contenir 2,200 forçai* U n'ern fanfarasatl que 1,264 an

1830, et en 1881 ce. «ambre s'est radmit^ 1,196% dont le travail a produit 283,786 fr. 15 c. La dépens* jmaamanamtf de ofcamM forcat est de^i c* lm? «>saâf e«p«prU),

JtoDict^ian^— Les trihuuaux sont du ressort de la cour rayait de Poitiers. — Il y a dans le départenaast 6 anmmnamk dm !•• instance t à La Rochelle , Jonzac , Marennes , Rochefort , ornants Jeam-d' Angalv, Saintes (2 eàamanume)» et 4arihmmartr de toaaatarmm^ à Lri RochaHm, hfareunes , Rochefort, Saintes , St Jaas^d'AngetfX

aULiminoasv — Culte catholique. — Jgm daWraaajiaait sorasa It diocèse d'un év^ché érigé dans le rxxxa siècle, suffragant de r\$chevêché de Bordeadx , et dont le siège est à La Rochelle. — U y a dans le département i ^ à 1^ ^aehaila» «# séminaire eeoàésain cjui aompte 80 élèvea; — a Pana, »ne écoja sècmdaira eoelésiastique,— Le département renfersnm 7 amrta de lTe oie»*** 38 de T* 233 suc-curaatea et 18 vicariats. — Il asiate dama îe département (à La Rochelle ».à Saintea» à.Rochalort, à Sasnt-Jeand'Angely et à Pons) 1 école chrétienne composée de 6 frères ; — 18 eongrégation,s religieuses de femmes , changées des hôpitaux civils , militaires et de la marine; des maisons, d'^rphelinea, et des massons d'éducation pour riustwcxion, do lm jeunesse \$ une de>em» congrégations (les dame» du Refuge.) raooit du geuverneneut qajt secours annuel de 2,000 fr-; plusieurs autres établissements dans lès campagnes pour l'insffireAon des pauvres et le soin des, ma* lades à domicile.

Culte protestant.—* Les réformés du département ont â églises consistoriales. 7- La lr*" à Saintes , desservie par 4 pasteurs et divi-sée en 4 sections , à Saintes , Jonzac , Cozes » itaynn. —La 2' a La Tremblade, desservies par 2 pasteurs. — La 3e a La lLicnelle^ des-servie par 5 pasteurs et divisée en 4 sections 2 à La Rochelle', Ma-renne»jilvjjeViaT4,9!£de Ré: -»ffÿ é •^majrMémns le département 26 temples oa> maison» .de prière»*,— Qa.y amampam 3 sociétés '

publiques, 2 sociétés 4e» traités religieux et, 12 eglise protestantes.
^

Universitaire. — Le département est compris dans le ressort de l'Académie de Poitiers,

Instruction publique. — Il y a dans le département, - 4^eoHéges t à La Rochelle, à Rochefort « à Sainte^{*} i a éVie[^]een[^]d'Angaiyi -+ ,. 1 école de canfèreure pour le» instituteur^{*} dm rarronmssaement à Rochefort ; — 5 écoles modelai > a Saint-Jaaa>d'Angal[^]à iomsast, à La Rochelle, a Marennes et à Sainte». ^{*}~ Lmautasorm daa école» pfinwires du département eatidje â88f qui sont iréajmonsiaa >pàT 18,0G9 élèves, dont 13,791 garçonsjet 4J78nUas[^]tes communes privées d'école» mut a'o" nomCie de JTw." ^{*} ^{*}

Sowarms «avautbi, btc.— il existe m La Ro[^]ell^{*}fAVJre^{*}flm»« royale mti Belles-Lettres, ScieHoes ai Arts; — tntnf Soétme éfAgtU culture, — une école de Notariat, — «rie école o^oAtW»tiehawem»>'< - à Rochefort, «ne Seeittf ^t*s Seieencê et Arit, ->» «ne éroi^{*} de Médeminm navale, ^{*}- une école de Chhmfgiot -[^] tfAeérollo' de Biathématiques i ane école muttiefle de Dêvétu ; de ChéiW et Se Musique, — une éettle de Maifftrane pour le^{*} onvirêrs éVs frofta>« ^{*}- àamn-ta9,waê<>nnê^{*}^ph(Xn^{*}f[^]itT&So^{*}ie+é<rAg^{*}4cuttê^{*}; — à Saint-Jean-d'Angely et Jonzac, de» StoMtr d^{*}Agrît^{*}ttê^{***}> La Rochelle, Rochefort at Sarfltes poastMent éea OàbkeU a[^]ffnvMrv naturelle ; >•• iLy a dame eaa demn preaaîêt es villes des /aaaTiaa sfss Plfnue.»% \ à Sajettet maté ma>saram dapàrlmmntè.

FtUNCÊ PirrOftESOUE. — CïUfir[^]Ë-ÎNftRÎÊtJRË.

D'uptfe m dernier recensement officiel, alla est de 445,2© h., et Jearait annuellement à l'année 1,054 jeunes soldat». Le mouvement en 1830 a été de.

Enikuu légitimes. 5,925 — «46|Totrf «im

- naturels. „ 302 — 304>Total ,*W77

4,612 — 4,615 Total 9327

Dans ce noasbre 1 centenaire.

Le «ombre de» citoyens iatercrits est de 67,807 , Dont : 22472
contrôle de réserve.

04)806 contrôle de service ordinaire. .

Cet dernier» «ont répartis aûui qu'il snit :

02,695 infanterie. —409 cavalerie..— 1,150 artillerie. — 409 ta-
peurs-pompiers.

On en compte : armé» , 1 3,3^1 ; équipés v 5427 ; habillés ,4,768.

22302 sont »n»ceptibles d'être mobilité».

Ainsi, snr 1000 individus de la population générale, 199 sont ins-
crits an registre matricule, et 51 dans ce nombre sont mobilisables ;
snr 100 individus inscrit» sur le registre matricule , 74 •ont sonnas
au service ordia., et 26 appartiennent à la réserve. 1 Les arsenaux de
l'Etat ont fourni à la garde nationale 11,781 fusils , 1 015 mousque-
tons , 20 canons, et un assez grand nombre de pistolets , sabre» ,
lances , etc.

1KVOY8 ST UÇfm.

Le département a pajé à l'Eut tf 831) :

Contributions directes. 5,402^1 8f. 65 e.

fiar<gistresseat,tiud>re et domaines. 1.84^1)4139 17

Douane, et sels 4225J926 79

Boissons, droits divers , tabacs et poudres.. . 1,571.160 86

Postes. . . ' 305J21 77

Produit des coope» de bois. 32 22

literie. 40402 30

Bénéices do U fabrication des monnaies .. 4919 &

Produits divers 69422 89

Total 14,165,260 f Hc

Icmi uel» figurent :

910,11 lf. 87 c.

3,Zl&5tf 14

H ■ reçu do trésor 11,242,624 f. 14 e. . la dette publique et les dotations pour. . . Lot dépenses du ministère de la ju»t»ee. . .

de l'instruction publique et des cultes.

do eomuierce et des travaux publiée. .

de la guerre.

de la marine

des finances

Les frais de régie et de perception des impôts. Bemboursem. , restituée, non valeurs et primes.

Total. . .

Ces deux sommes totales de paiements et de recettes représentant, à peu de variations près, le mouvement annuel des impôts et des recettes, le département, à cause des grand» établissements ma-

ritimes qu'il renferme, a racu en 1831, et déduction faite du produit des douanes » , 1,303,299 fr. 79 c. de plus qu'il n'a payé.

9^ÈMMM9MB TTJ rfTnMim I âtlTB

Elles s'élèvent en 1831 à 503,905 f. 62 a, favof a : Dép. fi**s j traitements , abunnem. , etc. 10641 4 f. 36 e Jkfm. mmrialles . lover», réparations, secours, etc. 397)290 07 Dans cette dernière somme figurent pour 40,1281. » c. les prisons départementales, 634^ÉO » les enfants trouvés.

Les secours accordés par l'Etat pour grêle, incendie » épiaootie , etc., sont de 11,427 29

Les ronds consacrés au cadastre s'élèvent à. . . 77408 10 Les dépenses des cours et tribunaux sont de. . . 132,133 65 Les frais de justice avancés par l'Etat de. . . 38,009 68 ~

de 608450 hectares , le département, en 360480 mis en culture. — 41 228 forêts. — 105400 vigneau _ ' 21*500 landes. — 20400 marais.

Le revenu territorial est évalué à 22437400 franc*.

Le département, renferme environ : 20400 chevaux et mulets. — 80400 bêtes à cornes race bovine > — 150400 montons, savoir : 500 mérinos, 6400 métis, 221*000 indigènes.

Les troupeaux de bêtes à laine en fournissent chaque année environ 230400 kilogrammes

Le produit annuel du sol est d'environ,

En céréales. 1,100400 hectolitre».

En parmentières % 180400 id.

En avoines. 1,212400 id.

En vins 1,700400 id., dont 600466

sont consommés dans le pays, 600.000 couverts en eaux-de-vie
9 et le reste exporté pour la consommation de la Bretagne.

L'agriculture est dans un état satisfaisant. — On emploie pour le labourage la charme à avant-train et à versoir, le plus souvent attelée de hœufs. — Il y a peu de métairies dont l'étendue dépasse 100 arpents. — La production des céréales excède les besoins de la consommation. On cultive le maïs et le sarrasin, le safran, U moutarde, l'absinthe, les légumes secs de toute espèce, les navets et les choux, qui sont employés principalement pour la nourriture des bestiaux. — Les plantes textiles, telles que le lin et le chanvre, prospèrent dans le pays, ainsi que les plantes oléagineuses. — Les prairies naturelles 7 sont nombreuses et de bonne qualité. Les prairies artificielles produisent une graine de trèfle très estimée. — On y élève des chevaux de bonne race; on y engraisse «a grand nombre de cochons et de volailles. On s'y adonne à l'éducation des abeilles. Les vaches laitières de La lisse, les moutons* de prés salé» de Charbon sont estimés. La race des bêtes à lasso a été améliorée par des croisements bien entendus. U existe à Benon un beau troupeau de moutons à longue mine appartenant à madame Ou Cayla.

1WDrjsTmjji oowwtwmmAiJL.

La distillation des eaux-de-vie, l'exploitation des usines salants, celle des parcs d'huîtres vertes et la pêche de la sardine, occupent le premier rang dans l'industrie locale — Les ports de commerce armés pour la pêche de la mer, pour les colonies. Il y a un grand nombre de navires employés au cabotage. — Il existe dans le pays des raffineries de sucre, des fabriques de vinaigre, des fabriques de poteries fines et de creusets, des tanneries, des bonneteries, des fabriques de grosses étoffes de laine, etc. Il y a le commerce du bois de charbon et du bois pour la marine. — » Il y existe

des chantiers estimés pour la construction de navires. «— Le commerce est principalement alimenté par les productions locales en vins, eaux-de-vie, sels, grain» et céréales. Le tannin, les œufs, les volailles, etc., qui sont tous viennent en grande partie du département

RSXQ»rrx*a*a ivnusTaisxLK*. —En 1834, à l'a. produits de l'industrie, il a été accordé une prime de 1 à M. Jean André (de Villeneuve près La Rochelle), pour «l'avant-train, et une machine à vapeur à M. Jacques Roux Mon tendre), pour fabrication de machines en fer et en bois

Douanes. — La direction de La Rochelle a 11 I (taux, dont 8 seulement sont situés dans le «

Les bureaux du département ont produit en 1831 : Douanes, navigation et timbre. Sels.

La Tremblade.

Breil

Château d'Oleron.

Rochefort

Charente

Total

AI

La Rochelle. 1835 507415

Saint-Martin 28.172 936

Marans. 5,476 642498

Produit total dea douanes. . . .

Fofmxs. — Le nombre des foires du département est de Afl. Elles se tiennent dans 123 communes, dont 37 chef s beua , et remplissent 612 journées.

Le» /et/*» mmhiles, au membre de 12, ooeupeat 12 jaaruéus.— Il y a 106 /mine mémoires^ — 360 communes sont privées de foires.

Le» article» de commerce sont le gro» et le menu LétaSl , les chevaux , les grains , les fourrages , les laines , le set , Isa vins » les eaux* de-vie , etc.

4£254tttr.

Amnnoire stmHsVqme dm département dm U Ckarente-In/mrirmre ; in-8. La Rochelle , 1813. - tpkéméhdes ea Almanack dm la < ***mnfm-imf*> riembre ; in- 18. La Rochelle , 1819. — AnJif mites dm Im mille dm Smmmtmw et dm départem. dm U Ckm-rente-lmférimrm, par le baron Ghaudrae da Crassanes ; in-4. Paris ,1820. — Annnaire dm U mite dm Rmrkefmmt g in- 12. Rochefort, 1825 et 1826.— Mémoire, pmmr tmrrirà tliemmùm dm le mille et du port dm Roekm/ort , par Thomas; in-8. 1828, — Rmglmmmmml général et Mmiiems sur les marais dm l'mrram /. dm Mmremmem 1 in-8. Rochefort, 1826. — Apmrmm ttatistimme no- Ims aurais dm Brnuage, mtm.\$ par R. P. Lesson. (Jommal des Voyages , aoumlira 1825.) — Almmmach dm déparlement dm la Charente* Imférierne ; in-fcV La Rochelle, 1831 et 1832. — Voyage afM Santon eVm» Verne* dm Im France. _ Voyage dm Rmche/ort à SmJmt-Jemm-d'Angetj ; in-3L Rochefort, 1834.

A- HUGO

| On emmsmrттmmn PtXLOtl. Mjmm pmmm a» U naw, natass
Wa t «tnaun». sS>

etFeadsriede

et Coaap^ ne des Fruaei Bourgusis Saint Msahul, t.

Département du Cher.

(€Mtamnto*m, rtr*)

mirai**.

r Les anciens Èituriges Ëubiy qui , à l'époque de l'invasion romaine, habitaient le territoire dont le Berri s'est formé depuis, étaient un des peuples les plus puissants de la Gaule celtique. Avancum (Bourges) leur capitale, soutint contre César un sié^e célèbre; c'était la seule ville de leur pays qu'ils n'eussent pas brûlée, et on la considérait comme la plus belle des cités gauloises. Malgré la bravoure de ses défenseurs , César 4*en rendit maître. Le Berri resta sous la domination romaine jusque vers la fin du Ve siècle, ensuite il tomba successivement au pouvoir des Goths et des Francs.

— A la mort de Clovis, il fut compris dans le royaume d'Orléans jusqu'en 614, époque où ce royaume se confondit dans les états de Clotaire II. Le Berri fut gouverné sous les Francs comme il l'avait été sous les Romains et sous les Goths, par des comtes qui, profitant de la faiblesse des rois de la deuxième race, firent par la suite un fief héréditaire d'une dignité qui n'était que personnelle, et prirent le* titre de comtes de Bourges. — Aux comtes succédèrent des vicomtes, ceux-ci gouvernèrent le pays pendant 183 ans. — Alors en 1100, le vicomte Herpin voulant aller à la croisade, yendit sa vicomte 60,000 sols d'or au roi Philippe Ier.

— Le Berri resta annexé à la couronne jusqu'en 1360, que le roi Jean l'érigea en duché-pairie en faveur de Jean de France, son troisième fils. Ce prince étant mort sans postérité, cette province fut de nouveau réunie au domaine royal. Charles VI en fit par la suite l'apanage de deux de ses fils; le second devint roi de France; ce fut Charles VII, qui, en 1453, donna lui-même le Berri en apanage à son fils Charles de France. Douze ans après, ce prince l'échangea avec le roi Louis XI, son frère, contre la Normandie. Le duché de Berri servit successivement de douaire à plusieurs princesses, entre autres à Jeanne de France, femme de Louis XII, à Marguerite de Valois, sœur de François Ier, à Marguerite de France, sœur de Henri II, et enfin à Louise de Lorraine, veuve de Henri III.

— Le Berri avait été définitivement réuni à la couronne par Louis XL — Depuis la mort de la reine Louise, en 1601, il ne fut plus donné en apanage à aucun autre prince, bien que quelques uns des rois de France aient encore porté le titre de ducs de Berri. — Cette province fut dans le vme siècle exposée aux ravages des Normands. Dans les xiv^e et xve siècles elle prit une part active aux guerres contre les Anglais. Dans le xvi^e siècle, elle fut dévastée par les guerres de religion. — C'est dans le Berri que Calvin commença à prêcher ses doctrines et à réunir des prosélytes. Ce pays jouit sous le règne de Henri IV d'une tranquillité qui

fut troublée dans les premières années du règne de Louis XIII; toutefois alors la guerre civile y dura peu. En 1651, le grand Condé, qui était gouverneur du Berri, essaya vainement de l'entraîner à prendre part aux troubles de la Fronde. — Le Berri fut choisi par Louis XVI pour servir à l'essai d'une administration provinciale. Cette assemblée, établie en 1778, servit de modèle à celles qui furent créées en 1787 dans toute la France sur la demande de l'Assemblée des Notables, et qui furent remplacées en 1790 par les administrations départementales. L'assemblée provinciale du Berri était com-

posée de 48 membres, 12 de la noblesse, 12 du clergé et 24 du tiers-état ; le tiers-état comptait ainsi un nombre de votants égal à celui des deux autres ordres. — Pendant la révolution , le Berri, qui avait formé deux départements , ceux du Cher et de l'Indre , échappa aux excès et aux réactions révolutionnaires. Deux insurrections royalistes qui éclatèrent simultanément à Palluan et à Sancerre, y furent promptement réprimées et troublèrent à peine la tranquillité locale. — Après les désastres de Waterloo en 1815, et après l'occupation de Paris par les alliés, l'armée française passa sur la rive gauche de la Loire , et fut licenciée en grande partie dans le département du Cher. — Autrefois le renvoi d'hommes accoutumés à la vie libre des camps, à l'abus de la force, à l'usage de la violence était suivi de la formation de bandes audacieuses dont les extorsions et les brigandages ruinaient les provinces. — L'histoire a conservé le souvenir de ces fameuses réunions d'aventuriers, d'argoulets, de francs-routiers, débris im-

— Lors des troupes licenciées à certaines époques de la monarchie; leurs dévastations rendaient la paix plus intolérable que la guerre. — L'approche du licenciement causa donc en 1815 aux habitants du Cher et des départements voisins une grande terreur qui fut promptement dissipée. On sait comment nos braves soldats démentirent les calomnies de ceux qui les appelaient les Brigands de la Loire. Jamais les villes ne furent plus paisibles , les routes plus sûres , les propriétés plus respectées que dans les trois années qui suivirent le retour de ces brigands dans leurs chaumières. Aucun désordre ne troubla leur licenciement, aucun d'eux ne fut traduit devant les tribunaux pour un délit ignominieux; l'armée finit comme elle avait commencé, pure, désintéressée, dévouée à la patrie ; chaque soldat rentré dans ses foyers avait compris que, dépositaire personnel d'une partie de la gloire nationale, il devait offrir aux pay-

sans de son hameau l'image des vertus civiques avec celle des[^] vertus guerrières*

AMTtQVTtÊBm

Des monuments druidiques existent sur divers points du département. — On remarque trois tombelles aux environs de Bourges, la bulle Barrai, la butte des Près- Fichaux et la tombelle des Fignes-du-Chateau. Frè&'de Graçay se trouvent les Pierres-Folles. Quelques antiquaires ont cru voir un autel gaulois dans une des bornes de la place Gordaine, à Bourges, qu'on nomme la pierre de la crie , sans doute parce qu'elle servait de marchepied aux crieurs publics. — Les monuments- romains ne sont pas nombreux. — 11 n'est pas douteux que la capitale de l'Aquitaine n'ait été autrefois ornée de ces grands édifices (cirques, amphithéâtres, naumachies, etc.) dont les Romains décoraient les cités principales des provinces. — • On trouve* aux environs de Bourges , les ruines d'un aqueduc souterrain qui conduisait l'eau dans la ville. On prétend qu'il existe encore , dans les cavea de l'ancien couvent des Urselines , des traces d'un amphithéâtre où l'on voit encore les loçes«qui renfermaient les animaux féroces.-* On a trouve à Alichamp, à 3 lieues nord de Saint- Arnaud, une borne mitliaire , des tombeaux , des inscriptions , des débris d'armes, de vases et des médailles qui sembleraient prouver qu'il a existé en ce lieu une ville considérable. Drévant, a 3(4 de lieue de Saint-Amand , possède aussi les ruines d'un amphithéâtre antique dont on reconnaît Je plan et la plupart des distributions ; on y a trouvé en outre des tronçons de colonnes , des . fragmenta de statues , des tombeaux , des pierres sculptées , des chambres pavées ou revêtues de marbre , des salles de bains et d'autres constructions qui annoncent une ancienne et florissante cité. *— Près de Drévant et de l'autre côté du Cher, on distingue les vestiges d'un ancien camp romain. — On montre aussi , aux environs de Bourges, entre Nohant et Maubranche, l'emplacement d'un camp , qu'on dit avoir été celui

de Vercin- Sétorix. «— Plusieurs localités présentent des traces e voies romaines. — On a trouvé à deux, lieues de Bourges , un fragment de colonne antique , avec une inscription qui annonce qu'elle faisait partie d'un monument élevé pour perpétuer le souvenir de là réparation d'un pont et d'une route , par Germanicus et par Caius JuHus Venté. — Un sarcophage gaulois, place dans la cour d'une maison, à Bruére , y servait encore d'abreuvoir il y a quelques années.

\$ La belle cathédrale de Bourges mérite une-mention particulière. Cette basilique a été bâtie sur remplacement où s'étaient successivement élevées deux églises ; la plus ancienne, établie dans le palais même de Léocaae , proconsul des Gaules , datait de l'an 251 , et n'avait eu qu'un siècle de durée. Une nouvelle église 'avait été édifée sur ses ruines , vers l'an 380 , par saint Palais, ft* évêque de Bourges. L'édifice actuel est une construction commencée vers 845 , et qui n'a été terminée que plusieurs siècles après. — La cathédrale de Bourges est située sur le terrain le plus haut de la ville , et domine la vaste plaine qui l'environne. — Le plan de l'édifice est un parallélogramme oui, comme les anciennes basiliques, se termine à l'orient par un hémicycle, et qui est décoré à l'occident d'un grand portail surmonté de deux belles tours d'inégale hauteur. €e portail est à trois étages ornés de plusieurs galeries à balustrades gothiques et d'une magnifique rosace; sa largeur est de 160 pieds, il est posé sur un perron de douze marches, au-dessus desquelles. s'ouvrent cinq portiques qui donnent entrée dans l'église. . — r Le portique principal et central est décore d'un bas-relief représentant le jugement dernier , les autres sont ornés de diverses sculptures dont les sujets sont pris dans l'Ancien et le Nouveau-Testament. De nombreuses statues d'apôtres et de saints étaient autrefois placées dans les niches qui existent au portail ; ces statues ont été détruites par les protestants , pendant les guerres du XVIe siècle ; il en reste à

peine dans l'église quelques-unes qui aient échappé à la mutilation.
— La plus haute des

tours , surmontée d'une grosse horloge a timbre , a 199 pieds de hauteur, jusau'à la plate-forme, et 221 pieds jusqu'au pélican qui domine l'horloge. Cette tour se nomme la Tour-Neuve ou la Tour-de-Beurre , parce qu'elle a été bâtie en partie avec le produit des sommes payées par les fidèles , pour obtenir la permission d'user de beurre et de lait en carême. Elle renfermait autrefois* douze cloches ; il n'y en reste plus qu'une seule de 6 pieds de diamètre , et qui pèse onze milliers. La plus petite des tours, dite la Tour-Sourde ou la Vieille-Tour, n'a que 158 pieds de haut. — L'intérieur de l'église, dont l'aspect est rempli de grandeur et de majesté, présente cinq rangs de nefs formées par les hautes colonnes qui, au nombre de soixante, soutiennent la voûte de l'église. La longueur totale de l'édifice est de 348 pieds, et sa largeur de 123. La nef principale ou du milieu a, de hauteur, sous clef, 114 pieds , et de largeur, d'une colonne à l'autre, 38 pieds ; la hauteur moyenne des colonnes , jusqu'aux chapiteaux , est d'environ 52 pieds 4 pouces. — La voûte de l'église est composée d'une suite d'arceaux à ogives. L'église est éclairée par 59 grandes croisées ornées de vitraux ma-

Saifiques qui remontent au xn* siècle. La grande rosace, ont le plus grand diamètre est de 27 pieds, est d'une richesse de couleur admirable. — Outre la sacristie, magnifique chapelle gothique, construite aux frais de Jacques Cœur, l'église possède dix-huit autres chapelles remarquables , décorées pour la plupart de sculptures et de vitraux. Le chœur est orné de stalles en bois sculpté, d'un beau travail. Le maître autel, de marbre, est d'une grande magnificence.— L'église possède aussi un très beau jeu d'orgues.— Sous le chœur et le chevet de la cathédrale , se trouvent les catacombes et l'église souterraine, où l'on voit le tombeau de Jean !•*, duc de Berry, et quelques statues dépendant des anciennes tombes qui déco-

raient l'église, et qui ont été détruites k la Révolution. Une de ces statues est celle du maréchal de Montigny. — Parmi les ouvrages d'art que cette église souterraine renferme, on remarque un vaste morceau de sculpture, ouvrage du xiv* siècle, et représentant un saint sépulcre* .— On voit aussi , sous une |les arcades des bas cotés*de la cathédrale, auprès de la Vieille-Tour, un chef-d'œuvre d'horlogerie gotbi-

gue qui porte la date de 1423, et qui marque le cours u soleil et de la lune. Cette, horloge , dont le mouvement réparé à diverses époauee est en assez bon état , sert à régler les heures des offices. — Avant la Révolution, le trésor renfermait , entre autres richesses , un superbe diptique d'ivoire du v* siècle, que Martenne et Montfaucon considéraient comme un monument précieux. — Louis Vil , roi d'Aquitaine, a été sacré dans la cathédrale de Bourges; Louis XI y a été baptisé, ainsi que le grand Condé. — Quatre des archevêques de Boums sont devenus papes, Luce 111, Urbain 111., Grégoire XI et Clément Vil ; trente autres sont honorés comme saints. — Cette église a été long-temps considérée comme la métropole du midi de la France. Elle était placée au même rang que les églises de Lyon et de Reims.

Le département renferme les ruines d'un grand nombre de châteaux parmi lesquels on remarque celui de Boisiramé , construit dans les bois aux environs de Vorly, et qui a été habité par Agnès Sorel.

CJLXLACTÈRX% MlfUBAf BTC#

L'inscription gravée anciennement sur une des portes de Bourges
:

Ingrtdere quisqtds âttùriim candorem Jjfabilitatem Et sincéram
retigiitem amas, Regrtdi neseées.

donne, dit-on, une assez juste idée des habitants du Berri : Purs dans leurs mœurs , affables dans leurs manières , tolérants et sincères dans leur piété. S'il faut en croire Butet, auteur consciencieux de la

FRANCE PITTORKSQITR

FRANCE PITTORESÇrE.

/ /Ç**jSw.s* */* /vvv ^sy.» r ss^y*4

s^yss s* .

Statistique du Cher, le peuple de ce département est généralement bon , d'un esprit facile à diriger, honnête dans ses rapports avec les classes supérieures , doux dans ses relations domestiques. Si Ton ne retrouve pas en lui cette richesse d'imagination, cette vivacité d'esprit, ces saillies brillantes qui semblent appartenir aux habitants êtes pays méridionaux , on lui reconnaît an esprit juste, un sens droit , un jugement sur et ferme. Il a le caractère doux et sociable , beaucoup de loyauté et de probité , de l'aversion pour les querelles, le goût des plaisirs honnêtes et tranquilles. La douceur de son caractère n'exclut pas le courage ; à différentes époques , les Berruyers ont prouvé par leur valeur «ju'Us n'avaient pas dégénéré de ces Gaulois qui opposèrent à César une si longue et si glorieuse résistance ; et dans nos armées , les soldats du Berri se sont également fait remarquer par leur patience et leur fermeté dans les fatigues , par leur bravoure dans les combats et par leur discipline sévère au milieu des difficultés les plus pénibles de la vie militaire, — Les habitant* du Cher, quoique laborieux et persévérants , passent pour apathiques , peu industriels , ennemis irréflichis de toute innovation quelle qu'elle puisse être , obstinément attachés enfin aux vieilles routines. Ce reproche est in» juste ; l'industrie locale , excitée par une administration éclairée et par des circonstances favo-

rables , a eu à différentes époques assez d'éclat, pour que les habitants aient pu prouver que ni la bonne volonté , ni l'activité, ni la ténacité , ni l'intelligence ne leur manquent pour atteindre , quand cela est possible, une honorable prospérité. Le défaut d'énergie, la stagnation du commerce, l'engourdissement de L'industrie tiennent à d'autres causes. Le pays, comme un grand nombre des départements français, est accablé par une mauvaise distribution des impôts , par l'absorption , au profit de départements plus favorisés , de tous les capitaux que le travail y crée successivement , et enfin par le manque de communications faciles et commodes.

Les qualités particulières aux habitants du département sont les mêmes dans toutes les classes, chez les riches comme parmi celles que la fortune a moins favorisées. — Sans doute, dans les hautes classes , l'éducation a développé un meilleur ton de société , une affabilité plus grande dans les manières, une politesse plus choisie dans les relations; mais toutes offrent la même régularité dans les mœurs , la même union dans les ménages ; une simplicité dans la manière de vivre en rapport avec les fortunes , un goût d'ordre et d'économie poussé peut-être un peu trop loin , mais qui est en même temps compensé par un esprit de charité et de bienfaisance au-dessus de tout éloge. La majeure partie des établissements de charité destinés à secourir le malheur et l'indigence , toutes les associations pieuses enfantées par un catholicisme éclairé et un large esprit philanthropique , sont facilement entretenues dans le département par les dons des habitants ; les quêtes y sont fréquentes et toujours productives, et dans aucune occasion , on ne fait un appel infructueux à la générosité populaire.

L'auteur de la Topographie du Cher a ainsi caractérisé, suivant les localités, les habitants du département:

«L'habitant du Sancerrois , ' dont le pays est vivifié par la Loire et le commerce des vins; celui de Yierzon, par les forges , la rivière du Cher et la route de Paris a Toulouse , sont gais , vigilants et laborieux ; tandis

Sue- dans l'intérieur du département, le colon, confiné ans les campagnes , le propriétaire et l'ouvrier , retirés dans les villes, privés d'émulation et de l'aiguillon qui excite l'industrie , végètent dans une sorte d'engourdissement, parce qu'aucun intérêt ne les arrache a leur apathie , qui disparaîtrait bientôt si ce ressort .venait à les éveiller. »

Le costume des habitants des campagnes est le même, a peu près, que dans le département de l'Indre, autre démembrement du Berri (t. h, p. M.)

Le département du Cher est un de ceux où la. langue française est la langue usuelle. Les paysans la parient plus ou. moins correctement J mais généralement tant, aucun accent désagréable.

Parmi les hommes distingués que le département a produits, nous citerons : le général Accusa , qui se si-

Snala dans les guerres d'Allemagne et d'Espagne; un es proscrits du 16 fructidor, le député Ôonniîrxs , avocat et jurisconsulte instruit ;[Joan Bobenaa, peintre estimé du xvite siècle; l'illustre Bourdaloce, un de nos plus grands orateurs chrétiens ; le jésuite C*amillard, antiquaire et prédicateur; l'historien Cbaumeau, auteur de plusieurs ouvrages sur le Berri; l'infortuné Jacques Cobur, si fameux par son industrie, ses ri* chesses et son patriotisme , surintendant des finances de.Charles VU ; son fils, Jean Coeur, prédicateur célèbre, qui fut archevêque de Bourges; le poète latin Dbsdilloks , un des hommes dont les Jésuites se faisaient honneur dans le siècle dernier; un de nos poètes contemporaine les plus remarquables par la

grâce et la sensibilité , le spirituel Emile Desohamps ; (son frère, Antoni DiscnAMra, auteur d'une belle et poétique traduction de Dante, est, à ce que nous croyons, né à Paris ;) un des plus braves officiers de l'armée française, le lieutenant-général Devaox; le littérateur Di Gusiui, grammairien estimé; un habile peintre sur verre, du xv* siècle, Jean l'Ecuybr, dont les vitraux décorent plusieurs chapelles de la cathédrale de Bourges; le savant jésuite Labbe, auteur de la grande Collection des Conciles; le duc de La Chatrb, oui tut ambassadeur et pair de France; l'illustre maréchal Mao donald, duc de Tarente, que se disputent les départemenu des Ardennea -et du Cher : il est né , suivant la Biographie du Comtsmponuns , à Sancerre, et suivant In Biographie des JrdennaU, à Sedan; le marquis de La Maissonfort, ancien ambassadeur, littérateur rempli d'esprit , d'instruction et de talent; un habile chirurgien du xvue siècle , Jean] Mer y ; le père D'Orléans , jésuite, auteur dé plusieurs ouvrages historiques, et entre autres de V Histoire des Révolutions d'Angleterre ; le savant professeur Raoul Rochette, antiquaire distingué , membre de l'académie des inscriptions et belleslettres; le physicien Sicaod de La fond; l'antiquaire Socciet , mathématicien et astronome ; l'historien Thomas de La Thaumassiere, auteur de plusieurs ouvrages sur le Berri ; etc. , etc.

VOFOOmATOXF*

Le département du Cher est un département méciïterrané, région du centre , formé du Berri et du Bourbonnais. — 11 a. pour limites : au nord, les départements de Loir-et-Cher et du Loiret ; à l'est , celui de la Nièvre ; au sud , ceux de l'Allier , de la Creuse et de l'Indre, et à l'ouest, celui de Loir-et-Cher. — 11 tire son nom d'une des principales rivières qui le traversent. — Ce département est le plus central de toute la France. — Sa superficie est , d'après M. Bottin t de 701,661 arpents métriques, et de 731,000 d'après la Statistique de AL Butet.

SoL. — A l'exception de la Sologne , située à l'extrémité nord-est du département, et qui ne présente qu'un fond de sable maigre, couvert de bruyères et de genêts, le sol du département est généralement fertile et d'assez bonne qualité ; son aspect extérieur est très varié \ il est boisé dans la plupart des cantons montagneux, décou* vert et aride dans quelques parties de sa surface plane, riche et assez bien cultivé dans les plaines fertiles. . £ Montagnes. — La surface du département est en général une surface plane , excepté dans la partie septentrionale, connue sous le nom de Sancerrois, où le pays est coupé par des montagnes et par des vallons. — La montagne sur laquelle Sancerre est bâtie , et qui est le point culminant d'une chaîne courbée en forme

MO

d'arc , dont les deux extrémités s'appuient à la Loire , •st. suivant M. Luçay, ancien préfet du Cher, élevée de 758 toises au-dessus du lit du fleuve. — Nous pensons qu'il y a erreur dans cette évaluation.

Etangs. — Le département renferme plus de 500 étangs , dont la superficie totale peut être évaluée à 8,380 hect. La majeure partie de ces étangs se trouve dans l'arrondissement de Saint-Amand qui , à hii seul, en contient 5,900 hectares.

Rivières. — Canaux. — Ports. — Les rivières navigables qui longent ou parcourent le département , sont la Loire, l'Allier et le Cher.— Le Cher, qui donne son nom au département , a sa source dans celui de la Creuse , aux confins de celui de l'Allier, par lequel il passe pour pénétrer dans le département du Cher, qu'il traverse du sud au nord* ouest. Cette rivière est navigable depuis Vierzon jusqu'à son embouchure dans la Loire , sur une longueur de 158,700 m. L'Auron , affluent du Cher, était autrefois navigable ; du temps de Charles VU, il portait des bateaux de 42 pieds de longueur. On trouve dans les archives de Bourges les titres de la création et de la

suppression des commissaires à la navigation de l'Auron. — Le département est traversé par le canal du Centre ou de Berri , et par le canal latéral à la Loire. — Il possède 3 ports fluviaux importants: celui de Mornay, sur l'Allier, ceux de Poids-de-fer et de Saint -Thibault, sur la Loire. C'est sur l'Allier, entre le département du Cher et celui de la Nièvre, non loin de Ne vers, que se trouve le beau pont aqueduc de 18 arches, qui donne passage au canal latéral à la Loire (1).

Routes. — Le département est traversé par 9 routes royales et par 9 routes départementales.

£ MSTÉO&OLOOTX.

Climat. — La température est en général froide et humide. Cependant le froid y est rarement de longue durée , et la gelée n'y persiste pas plus de dix à douze jours de suite.

. Vents. — Les vents dominants sont ceux de l'ouest et du nord-ouest.

Maladies. — Les affections catarrhales et rhumatismales , les fièvres de diverses natures , les maladies cutanées , l'hydropisie , etc. , sont les maladies les plus communes.

Règne animal. — A l'exception de la race ovine, qu'on a cherché à améliorer par le croisement avec les mérinos, la plupart des animaux domestiques du département sont d'espèce médiocre. — Les sangliers et les chevreuils abondent dans les forêts. — Les lièvres et les lapins sont aussi très multipliés. — On trouve dans les bois, l'écureuil, le putois, le blaireau et le hérisson. — Les renards et les loups sont beaucoup trop nombreux. — La fouine et la belette font une guerre continue aux basses-cours et aux colombers. — La taupe cause de grands ravages dans les jardins et dans les

Eres. — Les amphibiens sont le rat d'eau et la loutre. — Le gibier allé est très abondant. Parmi les oiseaux on trouve le martin-pêcheur ou pivert bleu, remarquable

(I) Ce pont, qui a été élevé par un de nos premiers ingénieurs, M. JulUen, est composé de dix-huit arches en anse de panier, de 10 mètres d'ouverture chacune, et il est suivi de trois écluses accolées, destinées à opérer le raccordement du bief de la rive droite de l'Allier, placé sur un coteau, avec le bief de la rive gauche, situé dans une plaine. — Pour donner toute la solidité désirable à sa fondation, qui repose sur un banc de sable fin de quinze mètres d'épaisseur, et pour le mettre à l'abri des affouillements, on a construit dans le lit de l'Allier un sol artificiel en béton coulé sous l'eau, s'étendant d'une rive à l'autre, et ayant 100 mètres de longueur sur 21 mètres 80 centimètres de largeur. — Ce sol artificiel est défendu à l'amont et à l'aval par des files de pieux et de palplanches, et par deux murs de garde de 2 m. d'épaisseur chacun, descendant 1 m. au-dessous du fond de l'Allier. Il est entré dans ces fondations 23,000 m. cubes de maçonnerie. Néanmoins, ce grand monument a été exécuté en cinq années*, et n'a coûté que trois millions.

par la beauté de son plumage. — Les oiseaux de passage sont les grues, les oies sauvages, les canards sauvages, la caille, etc. — Parmi les reptiles, on remarque la vipère, la couleuvre, l'orvet, la salamandre, etc* — L'éducation des abeilles est assez répandue; néanmoins leur miel est de mauvaise qualité. — On a fait quelques essais pour l'éducation des vers à soie; mais ils n'ont pas eu de suites. — Les rivières et les étangs sont très poissonneux; on pêche la truite dans quelques rivières.

— Les petits cours d'eau des environs de Bourges produisent de fort belles écrevisses. — Les étangs fangeux de la Sologne fournissent des sangsues.

Règne végétai,. — Le chêne , le charme, le frêne et l'orme, sont les essences dominantes dans les forêts.

— L'orme et l'acacia prospèrent dans les montagnes du Sancerrois. Ces montagnes produisent, au midi, des plantes vulnéraires aromatiques et fébrifuges. On y trouve quelques truffes, moins noires et moins parfumées que celles du Languedoc et du Périgord. — - Les plantations de noyers sont multipliées et donnent des produits importants. — Les châtaigniers , autrefois communs aux environs de Bourges, y sont devenus très rares. — » Les arbres fruitiers produisent des fruits de bonne qualité ; mais il s'en fait peu de plantations. Seul , le territoire de quelques communes du canton de Menetou, est couvert d'arbres fruitiers qui procurent une aisance assez grande aux habitants, et qui donnent à la contrée l'aspect d'un vaste verger. — Les jardins ou marais des environs de Bourges, de Mehun, de Vierzon et de Saint-Amand fournissent d'excellents légumes. — Les haricots sont cultivés en grand aux environs de Graçay et de Mehun. — Saint-Bouise (canton de Sancerre) est renommé pour ses belles asperges et surtout pour ses melons qui viennent en plein champ.

Règne minéral. — Les principales richesses métalliques du département, consistent en mines de fer d'excellente qualité. — 11 existe, suivant d'anciennes traditions, une mine de cuivre dans les environs de Sens-Beaujeu , des mines d'argent près de Celle-Bruyère , de Vierzon , et au Puits-d'Àbert, non loin de Saint-Amand; mais aucunes de ces mines ne sont exploitées. — Des titres prouvent qu'on a autrefois exploité dans le Berri des mines de plomb. — Parmi les substances en exploitation, on cite la manganèse, la houille, l'ocre, le grès, la pierre de taille calcaire , la pierre meulière, le marbre de diverses qualités , la marne, le gypse , la terre à porcelaine , la terre à foulon , etc. — Les carrières des environs de Bourges fournissent des pierres tendres . et blanches , qui durcissent à l'air, et qu'on emploie comme

moellons et comme pierres de taille. Ces carrières sont remarquables par leur étendue souterraine; on y trouve diverses coquilles pétrifiées, principalement des térébralules et quelques ammonites. — Il existe à Charly des carrières de pierres dures , d'un grain serré et fin , susceptible de recevoir un beau poli , et qui peuvent être employées avec avantage dans l'architecture. Toutes les statues qui décorent la cathédrale de Bourges ont été exécutées en pierres de Charly.

Eaux minérales. — 11 existe à Bourges, dans le faubourg Saint-Privé , une source ferrugineuse froide » connue sous le nom de Fontaine -de -Fer, et qui était autrefois très fréquentée.

THAKS, ÎOVECW, oBAVBA1JZ, atTC

Bourges, au confluent de l'Auron, ch.-L de préf , à 88 L I ri S. de Paris, distance légale. On paie V postes. Pop. 1 9,7Sft bat».

— Bourges est l'ancienne Jvaricum, capitale des Bsturiges, qati soutint contre César nn siège célèbre. — Cette Tille, «ne des ptsxa riches de la Gaule, existait 119 ans après la fondation de Home 9 et 615 ans avant l'ère chrétienne , elle était alors la capitale de lai Gaule celtique ; c'est sous le règne d'un de ses rois (Ambigat, contemporain de Tarquin-l'Ancien) , que Bellovèse et Sigorèse firent, avec un corps nombreux de guerriers, une foule de Celtes de tout Age, de tout rang et de. tout sexe, denx grandes incursions e« Germanie et en Italie. Après la prise de Bourges par César , oette ville , devenue la métropole de l'Aquitaine , resta jusqu'en 475 sous la domination romaine ; elle tomba alors tu pouvoir des

Yisigoths , pais soas celle des Francs. — A la mort de Clovis , elle fit partie du royaume d'Orléans , qui échut en partage à Clodomir, et fat réunie à La couronue de France , en 514 , par Clotaire II. Bourges , métropole de l'Aquitaine /.avait été la résidence d'un préfet. Deve-

nus maîtres de Bourges , les Goths remplacèrent le préfet par un duc, auquel Clovis substitua un comte. Ces comtes n'étaient, comme nous Pavons dit , que des officiers du Roi , révocables à sa volonté. Ils profitèrent de la faiblesse des successeurs de Charlemagne pour se faire souverains héréditaires des provinces dont ils n'étaient que gouverneurs temporaires. — Bourges eut alors ses comtes particuliers; nn d'eux, Herpin , voulant, vers l'an 1100, faire partie de la première croisade, vendit à Philippe I**, son comté, moyennant 60,000 sols d'or. — Bourges demeura réuni à la couronne jusqu'en 1860, que le roi Jean Férigea en duché- pairie , en faveur de Jean' de France, son fils; et à charge de réversion à la couronne, à défaut d'enfants mâles.

— Cette ville soutint divers sièges et fut prise et reprise plusieurs fois. — En 585, les Poitevins, les Tourangeaux, les Angevins, s'en emparèrent et la détruisirent en partie. — En 762, Pepin-le- Bref la prit après un long siège. — En 878, elle fut prise et pillée

Sir les Normands. En 1412 , elle fut inutilement assiégée par le ne de Bourgogne. — Charles VII y trouva un refuge au commencement de son règne, et les habitants lui donnèrent une preuve de fidélité en chassant de la ville quelques seigneurs français qui y étaient entrés sous la conduite du duc de Boussac , et qui voulaient la livrer aux Anglais. Ce fut à cette occasion que la noblesse fut accordée au maire et aux échevins de Bourges. — En 1562, les protestants, commandés par le duc de Montgomery, s'emparèrent de Bourges par surprise , et la pillèrent. — La ville fut reprise la même année par les troupes royales , après un siège de quinze jours. — En 1574, le seigneur de la Châtre reconnut l'autorité de Henri IV, et lui rendit la ville et la grosse tour. — Bourges prise par les protestants en 1615, fut reprise en 1616, par le maréchal de Montigny. — En 1651 , le prince de Condé cherchant à exciter une guerre civile , s'y était retiré et voulait y soutenir un siège. — Les habitants s'opposèrent à sa ré-

solution , et la même année le Roi fit son entrée solennelle dans la ville. — C'est alors que sur la demande des habitants de Bourges, la forteresse dite la Grosse-Tour, fut détruite. — Bourges a été de tout temps la capitale du Béni. Ses sièges ne sont pas les seuls désastres qu'elle ait éprouvés. — Elle fut ravagée par divers incendies.

— En 1358, elle fut à moitié brûlée, l'église cathédrale et le palais archiépiscopal échappèrent au désastre. — En 1487, un nouvel incendie détruisit plus de 8,000 maisons ; 10 abbayes furent la proie des flammes. — Cet incendie porta au commerce de Bourges , alors florissant , un coup dont il n'a jamais pu se relever. Les fabricants de draps dont le nombre était considérable quittèrent la ville et portèrent en d'autres contrées leur industrie. — - Lyon , où l'on transféra deux des foires qui se tenaient à Bourges, fut une des villes qui tira le pins d'avantages de ce désastre. — La population de Bourges a été aussi décimée par la peste. Il périt 5,000 personnes dans celle de 1583. — Parmi les édifices de Bourges , au premier rang on remarque la Cathédrale, dédiée à saint Etienne, magnifique monument qui remonte aux premiers temps de rétablissement du christianisme dans les Gaules ; c'est un des plus beaux édifices gothiques qui existent en France ; le palais de l'archevêché , dont le jardin dessiné par Lenôtre , est décoré d'un obélisque, monument élevé au duc de Charost , le Larochefoacault-Liancourt du xviu^e siècle ; l'hôtel de la préfecture, qui était avant la Révolution l'hôtel de l'intendance, et près duquel on voit une construction gothique, en ruines débris provenant de l'ancienne église de Saint-Ursin ; c'est un portail sur lequel est un calendrier antérieur à celui réformé par le pape Grégoire ; l'année y commence en février. — L'Hôtel-de-Ville est l'ancien hôtel de Jacques Cœur, célèbre et infortuné argentier de Charles VII , un des plus illustres citoyens dont la ville de Bourges

Suisse s'honorer. C'est un édifice gothique d'excellent goût et ont les murailles intérieures et extérieures sont décorées de sculptures

gothiques du fini le plus précieux. On lit encore sur nne balustrade de pierre découpée à jour et qui communique à la campanille de l'horloge , la fameuse devise de l'ancien propriétaire de l'hôtel *: A coeur vaillant rien d'impossible. Ces mots sont écrits en lettres sculptées , précédées de cœurs et de coquilles de Saint-Jacques, armes parlantes de Jacques Cœur. — Outre la mairie, l'hôtel de Jacques "Cœur renferme les salles de la cour royale , des tribunaux deire instance , de commerce et de la justice de paix. — Les prisons sont construites sur les ruines de l'ancien palais des ducs de Berri ; ce qni reste des murailles du vieux palais , sert à enclore leurs cours. — On remarque encore à Bourges , la caserne qui est l'ancien grand séminaire , la salle de spectacle*, petit édifice, mais d'une forme élégante; l'hôpital général, l'Hôtel-Dieu , le collège, la maison de dépôt, etc. — , La bibliothèque publique est riche d'environ 18,000 volumes. On voit , parmi les manuscrits , un très beau Salluste. — La ville possède nn grand nombre d'agréables promenades , parmi lesquelles on remarque la place Sértncourr, le jardin de 1 archevêché, la

place Saint-Pierre, le cours Beauvoir, la place Villeneuve et toutes les promenades qui, ont été établies sur les anciens remparts. — La maison qu'a habitée le célèbre Cujas , et qui a été achetée par la ville pour y établir nne caserne de gendarmerie , se voit encore dans la rue des Arènes ; on y remarquait il y a quelques années , des bas-reliefs d'une sculpture curieuse, et quelques fragments de peintures à fresque. — Les rues de Bourges sont en général assez larges et bien percées , mais elles paraissent tristes et désertes à cause de la faible population de la ville et du genre de construction des maisons , qui la plupart sont situées entre cour et jardin. — L'enceinte de la ville, qui a environ une lieue de tour , renferme d'ailleurs de vastes espaces où il ne s'élève aucune habitation , et qui ne présentent que des jardins , des promenades on des cultures. — Bourges est arrosée

par trois rivières, FAuron , l'Yèvre et lTèvrette, dont aucune n'est navigable. Yue du côté des portes d'Auron , la ville se présente en amphithéâtre, mais il est difficile que d'aucun côté on puisse facilement en saisir l'ensemble.

Arx-D'AivciLLoir (les), sur la rive gauche du Collins, ch.-l. de cant. , à 4 1. Ij2 N.-E. de Bourges. Pop. 1,880 hab. — Cette petite ville ancienne, à laquelle Chaumeau, l'historien du Berri, donne pour fondateur Siliacus, fils d'Ajax, paraît devoir son origine à un château appartenant au xu⁸ siècle à un seigneur de Sully, nommé Gillon. — C'était jadis une ville entourée de fossés et de murailles dont on voit encore quelques vestiges, mais qui ruinée par les guerres civiles des xv^e et xv^e siècles , n'a pas pu réparer ses pertes et n'est plus maintenant qu'un simple bourg.

Bacut, ch.-l. de eau t. , à 7 1. O. de Bourges. Pop. 887 hab. — Ce bourg , aujourd'hui pen important , est situé près des ruines d'un ancien château-fort entouré d'un double fossé dont l'un a environ 60 pieds de largeur. — Ce château fu t assiégé et pris plusieurs fois, entre autres en 1412, par Charles VI. — A un demi-quart de lieue au-delà , à l'est du bourg , on retrouve les retranchements d'un ancien camp qui a sans doute été occupé par les troupes qui ont assiégé le château.

Charost , sur la rive gauche de l'Arnon , ch.-l. de cant. , à 6 I. S.-O. de Bourges. Pop. 1,239 hab. — Ce bourg, assez mal bâti , que traverse la route royale de Bourges à Château roux , était autrefois une ville entourée de murailles garnies de tours. — Elle avait d'abord le titre de comté et fut plus tard érigée en duchépairie , en faveur d'un des descendants de Philippe de 'Béthune. — On y remarque l'église paroissiale dédiée à saint Martin, près de laquelle se trouvent les ruines de l'ancien château, vque des fossés larges et profonds et de hautes murailles bastionuées rendaient autrefois très fort. Les forti-

fications du château et de la ville ont été détruites pendant les guerres de la Ligue.

Gracay, sur le Fouzon , ch.-l. de cant., à 12 1. à 2 O. de Bourges. Pop 2,787 hab. — Près de Gracay et sur la route de Paris à Toulouse , on remarque un amas de sept à huit pierres énormes connues dans le pays sous le nom de Pierres folles , dont l'arrangement annonce l'ouvrage des hommes; on les considère comme les ruines de quelque monument celtique, élevé à la suite d'une victoire on en l'honneur de quelque chef. — Graçay est une petite ville mal bâtie, d'origine fort ancienne, et qui avait au moyen- ' âge le titre de baronnie. Ses seigneurs se qualifièrent de sires, tarons, et prinres ; un d'eux, Regnaud VU , vendit cette seigneurie à Jean de France, duc de Berri, qui en fit don au chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges. — Graçay était alors entourée de murailles flanquées de tours; la plus grosse, la tour de Berlo, existait encore dans le siècle dernier, c'était une masse octogone bâtie sur une élévation et soutenue par quatre forts arcs-boutants. Meuh, sur la rive droite de l'Yèvre, ch.-l. de canton, à 4 h 1/2 N.-O. de Bourges. Pop. 3,810 hab. — Cette petite ville est très ancienne, elle a eu des seigneurs particuliers jusqu'à la fin du xiue siècle. Alors elle passa par mariage à Robert de Courtcnay , petit-fils de Louis-le-Gros , et frère cadet de l'empereur de Constantinople. — Amicie de Courtenay épousa, en 1262, Robert, comte d'Artois, neveu de saint Louis. — Mehun fut confisqué en 1832 sur Robert III d'Artois, et réuni au domaine de l'Etat. — Charles VII aimait le séjour de Mehun. Il y avait fondé une chapelle dépendante de l'église dédiée à Notre-Dame et une maladrerie. Il a voulu que ses entrailles y fussent enterrées. — On voit encore près de Mehun les ruines du vieux château qui avait été témoin des amours de ce prince avec Agnès Sorel, et où, plus tard, craignant d'être empoisonné par son fils Louis XI , il se laissa mourir de faim. — Les débris d'une chapelle, ceux d'un escalier gothique, une tour et

quelques murailles dégradées sont les seuls restes de ce magnifique édifice , dont le feu du ciel a hâté la destruction.

ViKRzoZr, sur la rive droite de l'Yèvre et sur le canal do Berri, ch.-l. de cant., à 9 1. N.-O. de Bourges. Pop. 4,706 habitants — Cette ville est fort ancienne. — Le roman des Chevaliers de la Table ronde en fait mention. D'après ce roman elle appartenait nu roi Ban de Benoit. La tradition prétend même qu'elle était construite sur lès ruines d'une ville gauloise détruite lorsque les Bituriges brûlèrent eux-mêmes les cités de leurs pays afin d'arrêter

la marche de César. — An xx* siècle Vierzon dépendait de Thibault comte de Blois, qui la donna en fief à un comte particulier nommé Hombaut-le-Tortu. La ville était alors entourée dt murailles, et possédait un château fort considérable, dont on voyait encore des ruines dans le siècle dernier. — En 1195, Richard d'Angleterre, qui se regardait comme seigneur suaerain de Vierzon, irrité de ce que le comte Guillaume !•*, refusant de le reconnaître en cette qualité, arait rendu hommage au roi de France, détruisit la Tille après l'avoir livrée nu pillage. C'est à cette époque que le château fut détruit — Vierzon fut encore prise et pillée ea 1866 par l'armée du prince Noir, elle resta au pouvoir des Au- - glais jusqu'en, 1370 qu'elle fut reprise par le connétable Duguesclin. — La postérité de HumbauMe-Tortu avait fini en 1380 dans la personne d'une fille unique qui épousa Geoffroy de Brabant, seigneur d'Arschot , dont la fille eut pour époux Gérard , comte de Juliers. Il existe des monnaies de cette dame appelée Marie, qui représentent d'un coté une croix et de l'autre un lion rampant avec ces deux mots : Domina Virxioiûi. — La seigneurie de Vierzon fat confisquée sur Guillaume de Juliers, qui prit parti

Sonr Robert, comte d'Artois dans sa rébellion contre Philippe e Valois. — Vierzon resta quelque temps réunie au domaine de la cou-

ronne et fut ensuite donnée par le roi Jean à son fils le duc de Berri. — Une princessa de cette maison porta par son mariage, dans le xiv^e siècle ^ia seigneurie de Vierzon & un due de Bourbon; pins tard, cette seigneurie fut confisquée par François I^{er} comme appartenant au fameux connétable.— Vierzon a été depuis tenue par engagement par la maison de Condé. — Située au confinent da Cher et de l'ievre, entourée de rians cûteaux et de . vastes prairies, cette ville offre un des. sites les plus agréables du département.

Sautt-Amaito , an confinent de la Marmande et dn Cher, ch.-l. d'arrond., à 11 l. S. de Bourges. Pop. 6,016 hab. — Cette ville a été bâtie dans le xv^e siècle , sur remplacement où se tenaient les foires d'Orval , gros bourg peu éloigne du château de Mont-Rond. En 1410, ce château et Orval, assiégés par les Anglais, furent prw et brûlés. — Le connétable d'Albret , qui en était seigneur, fit élever sur le champ de foire des baraques où se retirèrent les habitants ; bientôt ces baraques devinrent des maisons , la population augmenta, et en 1464 on ceignit de murailles la ville nouvelle , qui prit alors le nom de Saint- Amand. — Le château de Mont-Rond avait été rétabli , il passait pour une des places les pins fortes du royaume. Maximilien de Béthune-, duc de Sully, y avait fuit ajouter de nouvelles fortifications. Il le vendit en 1666 au prince de Condé , qui augmenta encore ses moyens de défense. — Pendant les guerres civiles du xvii^e siècle , ce château fut occupé, en 1650, 1661 et 1662, par les partisans des princes armés contre l'autorité royale.— Le comte de Palluau l'attaqua en 1661, et ne parvint à s'en rendre maître qu'après un siège qui dnra un an. Le château de Mont-Roud fut démoli en t652 : on peut juger encore par ses ruines , qui dominant Saint-Amand , quelle a été son importance réelle. — Saint-Amand est une très jolie ville régulière, ornée de constructions d'assez bon rfbût, et près de laquelle passe un des embranchements dn canal du Berri.

Cbateau-Meillant, ch.-l. de cant. , à 8 l. S.-O. de S t- Amand. Pop. 2,456 bab.— Cette petito ville , dont on attribue la fondation anx Ro- mains, est sitnée sur le flanc d'nn coteau, dans un pays qni offre des aspects variés et agréables.— On y remarque un ancien château, que Ton fait remonter jusqu'à l'époque romaine, oui est accolé à une grosse tour carrée , de 72 pieds de haut et de V de large , dont les murailles ont 15 pieds d'épaisseur. On voyait autrefois sur la lan- terne de l'espèce de dôme qui servait de toiture à ce château , une statue de cuivre doré représentant une femme dont la partie infé- rieure du corps se terminait en queue de serpent; c'était Mellusioe, cimier des armes de la maison de Saint- Gelais-Lusiguan , à laquelle la seigneurie de château-Meillant avait appartenu. — Ce château , entouré d'eau , offre un singulier mélange d'arebiteoture de plu- sieurs siècles et de genres opposés. De grosses tours carrées, avec des meurtrières et 'des mâchicoulis à la sarrasine , s'/ trouvent ao- colces à des tours et des tourelles octogones décorées de précieuses sculptures et d'arabesques fantastiques.

Chatkau-Nkuf, sur le Cher, ch.-l. de cant., à 6 l. f |2 N.-O. de Saint-Amand. Pop. 2jo19 bab. — Cette petite ville ancienne était au- trefois défendue par un château -fort bâti par Guillaume de l'Aubé- pine, un de ses seigneurs ; elle se divisait en ville basse et en ville hante. La ville basse , située sur le penchant do la colline, s'étend jusqu'à la rivière du Cher. 11 reste a peine quelques traces de son an- cien châtean.

Cuatelet (lkJ , sur la rive droite du Portefeuille , chef-lieu de cant. , à 4 l. O. «le Saint-Amand. Pop. 1,868. — Ce bourg , qui renferme nu assez grand nombre de mauons bourgeoises propres et agréables , est dominé par une hauteur sur laquelle on remarque les vestiges d'an ancien château du xu6 siècle , qui a sans doute donné le nom au bourg.

Cullan , sur la rive gaurlie de TArnon , à 5 1. S.-O. de Saint-Amand. Pop. 1,169 liab. — Cullan est une petite ville assez agréa* blement située sur la crêto et sur le penchant d'une montagne , an

sommet de laquelle on remarque les ruines du château de Croï , ancienne forteresse féodale du xne siècle, que flanquent encore trois grosses tours à mâchicoulis et à meurtrières.

Dun-le-Rox , sur la rive droite do l'Auron , ch.-l. de cant. , à 5 1. 19. de Saint-Amand. Pop. 6,674 bab.— Cette ville, où quelques auteurs ont voulu retrouver le Nfiodumum qui se soumit à César, lorsqu'il entra sur le territoire des Bituriges , était dans le xti* siècle une des trois principales cités de l'Aquitaine. Elle était alors entourée do murs et protégée par un château-fort. — En 1166, les habitants du Berri , commandés par Ebb'es de Charenton «t réunis aux troupes de Philippe-Auguste , détruisirent , dans les environs de Dun-Ie-Roi , une bande de 10,000 brigands qni, sono le nom de Cottereaux ou Routiers , ravageaient la France. — Don eut long-temps des seigneurs particuliers ; elle fut réunie an domaine royal par Philippe Ier. — Philipne-Ie-Bel l'échangea avec Henri de Sully; mais les bourgeois de f)un furent si touchés de cette aliénation , qu'ils prièrent Charles IV de la révoquer, et lui payèrent 4,000 livres pari sis pour que la ville demenrât perpétuellement annexée au domaine royal. On pense que c'est a cette occasion qu'elle a pris le nom de Dun-/«-Aeï. — Charles VU oublia, les promesses de .Charles IV, et donna en 1460 la ville de Dun à un seigneur écossais qui lui avait amené un renfort considérable ; mais à la demande des habitants, il révoqua bientôt cette donation et rétablit la Tille dans le domaine de la couronne. — Sons le règne de ce prince, pun eut ses faubourgs brûlés par les Anglais, la ville même fut prise et pillée en 1621. — Dun-le-Roi n'est plus aujourd'hui qu'une petite ville sans importance.

Ligkieru , sur la rive droite de l'Arnon , cbef-1. de cant. (il I. f]2 O. de Saint* Amand. Pop. 1,967 bab. — Cette petite rive , autrefois close de murailles défendues par des tours et par des fossés , est située dans un vallon riant et «fertile ; c'était le siège d'une baronnie dont les seigneurs prenaient le titre de sirts, primées #1 btrom de IdgmiiM». — Lignièrès a possédé au moyen-âge un château qui passait pour un des plus forts du Berri, et qui servit de refuge aux familles de Charles VI et de Charles VII , surtout lorsque ce dernier, dont le royaume était au pouvoir des Anglais % se voyait réduit à la simple condition de roi de Bourges. (Test & Lignièrès que fut élevée la première épouse de Louis XII, Jeannede-France , fille de Louis XI; cette princesse /retirée à Bourges après son divorce , visita souvent le lieu où s'étaient paisiblement écoulées ses premières années. — Lignièrès fut le berceau du calvinisme dans le Berri ; Calvin, lorsqu'il faisait son droit à Bourges, venait s'y exercer à prêcher et y était favorablement accueilli par le seigneur et par les habitants. — La ville eut à souffrir dans les guerres de religion ; elle fut pillée et brûlée en 1561 et 1560. — Près de Lignièrès , et de l'autre côté de l'Arnon , est le grand étang de VUliers, fort poissonneux, et qui a près de sept Ueucas de tour. — A deux lieues au nord de Lignièrès , et sur le chemin} vicinal qui conduit à Issoudun , on trouve les restes de l'ancienne abbaye de Cbézal-Benott , magnifique couvent, un des chefs-Œuvres de l'ordre des Bénédictins , et qui jouissait de plus de 40,000 livres de rente. L'origine de cette abbaye remonte à l'an 1008. — L'église est une des plus belles et des plus vastes du département ; mais elle est dans un état complet de dégradation , et a besoin de nombreuses réparations.— La maison conventuelle est un très bel édifice en bon état ; les bâtiments qui en dépendent, un jardin de plusieurs arpents entouré de murs, une fontaine, un réservoir, de superbes cours, etc., la rendent très propre à recevoir un collège ou un grand établissement industriel.

Sancerre, à une demi-lieue sur la rive gauche de la Loire, ch.-l. d'arrond., à tl 1. 1]2 N.-E. de Bourges. Pop. 6,062 hahv. — Cette ville, située sur le sommet d'une montagne, est mal bâtie, mal percée; la plupart de ses rues, à cause de leur pente rapide, sont impraticables pour les voitures. — Mais si l'intérieur de la ville est peu agréable pour les habitants « ils en sont dé* dommages par les perspectives magnifiques dont ils jouissent de différents endroits, et surtout de l'esplanade de la porte de César, d'où Ton plane sur un vaste panorama qui domine les coteaux; couverts de vignes, les riants vallons du Sancerrois, et d'où l'on découvre pendant 14 lieues la belle vallée de la Loire, le fleuve au cours tortueux, les villes riches et commerçantes qui ornent les bords. — Suivant quelques auteurs, Sancerre aurait été bâti par Jules-César; mais cette opinion n'est pas admise par les bons critiques. On croit que c'est une ville plus moderne, fondée par Charlemagne, qui la peupla d'une colonie de Saxons. — L'origine du nom de Sancerre ne serait donc pas Sacrum C*\$*ris; mais*. Saxicut-Pieus. — Cette ville eut, dès le xiii* siècle, le titre de comté; elle passa de la maison de Champagne dans celle de Germon t, en 1405, par le mariage de Marguerite, seule héritière de Jean, comte de Sancerre. — En 1466, une autre Marguerite l'apporta dans la maison de Beuil; enfin, en 1614, elle devint la propriété de Henri de Bourbon, prince de Condé, et elle est restée la propriété de cette maison jusqu'en 1769. — Cette ville a été longtemps une des forteresses principales des calvinistes*» Elle soutint plusieurs sièges; le plus mémorable est celui de 1673,» Les assiégés firent une résistance telle que l'on dut convertir les

/ /i,rS,

rrs* s /s sry

. '* > ss s'f/sr/r '#w* .

<w vyvw

SfS/i

9ft

aeasasssssaB&ÊStmasssKgSKBamtsmsmm

siège en blocus et chercher à les affamer; la famine y devint telle, en effet , qu'après avoir épuisé les provisions les plus immondes, les habitants en vinrent à se nourrir de .chair hnmaine.

— En 1521, Sancerre fut pris par le prince de Condé; ses fortifications furent alors détruites et ses murailles rasées. Toutes les paroisses voisines et toutes les Tilles du Berri envoyèrent des ouvriers pour travailler à sa démolition ; Bourses seule en fournit 1,900. — .Sancerre fut encore, en 1796, le théâtre d'une insurrection royaliste , à la tête de laquelle se trouvait Phelippeaux , qui depuis défendit, malheureusement avec tant de succès, Saint- Jean-d'Acre eontre Bonaparte. Cette iasurreetiou fut promptement réprimée. — Il ne reste des anciennes fortifications de Saneerre que quelques fragments épars et les ruines de son ancien château. On remarque surtout une haute tour qui domine la ville et dont les murailles ont 14 pieds d'épaisseur, — Une belle promenade » qu'on nomme Ut Remparts, a remplacé les fortifications.

— La ville s'est embellie depuis quelques années ; elle renferme trois places principales , nue fontaine et plusieurs puits publics. Clle possède aussi un collège, un hôpital, quelques églises d'origine ancienne, etc. — Près de Sancerre se trou y e le bourg de Samt-Satnr , autrefois siège d'une riche et antique abbaye ; c'est de cette commune que dépend le port de Saint-Thibault, où Ton embarque sur U Loire tous les vins qu'on exporte du Sancerrois.

Atjbiobt. , sur la Hère, ch.-l. de cant. , à 9 1. Zl.-O. de Sanferre. Pop. 9,109 hab. — Cette ville, qui est traversée par la route de Bourges à Paris , existait dans le xi* siècle , et avait àkà lors des sei-

gneurs particuliers , qui en firent don au chapitre de l'église Saint-Martin de Tours. — L'église paroissiale de Ja ville est nussi dédiée à Saint-Martin, — Aubtcny était alors défendu par un château-fort considérable et par ae hautes muraille» avec de profonds fossés. On y comptait 4 portes avec autant de faubourgs.

— Le chapitre de Saint-Martin , afin de s'assurer la protection des rois de France, consentit à partager la seigneurie d'Aubigny avec Louis VII , et céda plus tard l'autre moitié à Pbtippe-Auguste. — Anbiguy fut donné en apanage, par Philippe-le-Bel à Louis de France , chef de la maison de d'Evreux j l'extinction de cette maison fit rentrer cette ville dans le domaine de la couronne»

— Charles Vil , en récompense des services que hii avait rendus Jean S tuait, connétable d'Ecosse, lui donna, en 1426, la ville et la cbâteHenie d'Aubigny. — Pendant la captivité dn roi Jean , cette ville fut prise et brûlée par les Anglais; on la reconstruisit; mais elle fut ae nouveau détruite, en 1511, par nu incendie qui n'é-

f»argna qu'une seule maison. A l'époque des guerres de la Ligue, e duc de la Châtre assiégea Anbiguy ; mais les habitants, encouragea par l'axes doc de Lenox,

rages par l'exemple de Catherine de Balsae, veuve d'Ëdme Stnart, doc de Lenox, firent une tella résistance qu'il* le contraignirent à lever le siège. — Malgré ses fréquents désastres et ses recoas*

tractions successives, Anbiguy est une ville petite, laide et mal bâtie. Elle a perdu toute son importance, qui a doré jusqu'à la fin du siècle dernier, grâce à un commerce considérable de draperie, malheureusement aujourd'hui sans aliment et sans activité. Hurnicax-MOjrr, ch.-l. de cent., i 6 I, fl|4 O. de êoneerre. Pop. 2,97* hab. — • Henriehemont était autrefois, le chef - lien d'une principauté appartenant à la maison d'Albret , et qui dans le xve siècle se nommait

Boisbelle. — Les sires d'Albret avaient l'habitude de dire qu'Us ne tenaient leur souveraineté de Boisbelle que de Dieu et de leur épée. Ils avaient tous les droits royaux et faisaient battre monnaie en leur nom et à leur effigie. Leurs privilèges avaient été confirmés par Henri IV, Louis XIII et même par Louis XIV. Cette principauté avait passé par mariage de la maison de Sully dans celle d'Albret. Le fameux Maximilien de Béthune, duc de Sully, la racheta en 1597, et elle resta dans sa maison jusqu'à sa réunion définitive à la couronne de France en 1789. — Ce fut Maximilien de Béthune, duc de Sully, qui fit bâtir la ville d'Henrichemont et qui lui donna ce nom en l'honneur de Henri IV. — * Le territoire de la principauté d'Henrichemont avait environ 12 lieues de circonférence, — Henrichemont est une petite ville jolie, régulière, bien bâtie. Au milieu est une vaste place entourée de bâtiments nombreux, et où aboutissent les quatre principales rues de la ville. Presque toutes les maisons sont en briques et d'un aspect agréable.

« bitisiow vounçra »

Por. rri Qnt. — Le département nommé 4 dépurés. * •

Il est divisé en 4 arrondissements électoraux, dont le chef-lieu. — Itenx sont : Bourges (ville et arrondissement), Saint-Amand, Sancerre. — Le nombre des électeurs est de 1,068.

Apmhv istratitr, — Le chef-lieu de la préfecture est Bourges.

Le département se divise en 8 sous-préf. ou arrond. commun.

Bourges 10 cantons, 108 communes, 97,187 habit.

Saint-Amand. . . 11 110 91,782

Sancerre 8 76 66,790

Total. ... -29 cantons, 298 communes, 256,059 habil. Sereiee du Trésor publie. — 1 receveur général et 1 payeur (refluant à Bourges), 2 receveurs particuliers, 8 percept, darrond.

CmUUkuiimu direct es,— 1 directeur («Bourges) et 1 inspecteur.

Domaines et Enregistrement. — 1 directeur (à Bourges), 1 inspecteur , 8 vérificateurs.

Ifypothèfnt, •- 8 conservateurs dans les chefs-liens d'arrondissements communaux.

Co*jribnti*u indire+tes. — 1 directeur (* Bourges), 1 directeur d'arrondissement, 8 receveurs entreposeurs.

Forêts. — Le départem. fait partie de la 22* conserv. forestière, dont le chef-lien cet à Bourges.*- 1 conservateur à Bourges.

Ponts-4t~ek*msséts. — Le département fait partie sic la 4* inspection, dont le chef-lien est Dijon. — Il y a 4 ingénieurs en chef en résidence à Bourges et à Saint-Amand , dont S sont chargés de la surveillance de la navigation dn Cher et du canal em Barri.

Minet, — Le département fait partie du 11* arrondissement et de la 8* division , dont le chef-lieu est Dijon.

Haras. —, Le département, fait pariié , pour Ja* «ourses 4c chevaux» dn A*àfTond..de concours, dont le chef-lieu est Limoges.

Loterie. *- Les bénéfices de l'administration de- la loterie sur las * mises effectuées, dans le dpaptement présentent (pour 1881 comparé à 1880), une augmentation de 1,72a fr.

Militai*!.*- Bourges est le quartier général de la 14* division militaire, qui se compose des départements dn .Cher, de l'Indre, la Greuac,lalfièvrç et la Haute-Vienne. — Il y a à Bourfest 1 lieutenant

général commandant la division, 1 maréchal de camp, commandant le département , et 2 sous-intendants. — Le dépôt de recrutement est à Bourges. *— La compagnie de gendarmerie départementale fait. partie de la 8^e légion, dont le chef-lieu est à Moulas*.

Judiciaire. — La cour royale de Bourges comprend dans son ressort les tribunaux du Cher , de l'Indre et de la Nièvre. — Il y a dans le département 8 tribunaux du 1^{er} instance : à Bourges , Saint -Arnaud' et Sancerre, et 1 tribunal de commerce, à Bourges.

Religieuse. — Culte catholique*. — Le département possède un évêché, érigé au 12^e siècle /dont le siège est à Bourges , et qui a pour suffraganés les évêchés de Clermont, Limoges , Luzy, Tulle*, Saint-Amand-Flour. — Le département forme , avec celui de l'Indre , l'arrondissement du diocèse de Bourges.— 1^{er} y a dans le département , — à Bourges , un séminaire diocésain qui compte 104 élèves , une école secondaire ecclésiastique.«w»Le département renferme 2 cures de 1^{re} classe, 88 de 2^e, 168 succursales et 9 vicariats. — Il y existe 22 congrégations religieuses de femmes , consacrées au service- des hôpitaux, à- porter des secours à domicile, à l'instruction de 460 petites filles pauvres , et aux soins à* donner à 400 pauvres infirmes et enfants trouvés des deux sexes* ; — 6 frères des écoles chrétiennes, qui donnent gratuitement l'instruction à 850 garçons.

Culte protestant. — Les réformés du département ont 2 églises réformées qui relèvent de l'église consistante de l'Orléans , la 1^{re} à Sancerre et la 2^e à Asnières \ elles sont desservies par 1 pasteur.— Il y a en outre dans le département un temple. — On y compte 2 sociétés bibliques> 8 sociétés des missions évangéliques, 2 sociétés des traités religieux et 8 écoles protestantes. * %

Universitaire « ■ » Le département possède une Académie de l'université, dont le chef-lieu est à Bourges, et qui comprend dans son ressort le Cher, l'Indre et la Nièvre.'

Instruction publique.— Il y a dans le département , —à Bourges : un collège royal de 2^e classe, qui compta 241 élèves ;— et 2 collèges : à Saint-Amand, à Nevers;»— une école normale primaire à Bourges. — Le nombre des écoles primaires du département est de 171 , qui sont fréquentées par 5,775 élèves, dont 4,260 garçons et 1,515 filles. — Les communes, privées d'écoles sont au nombre de 210.

Sociétés savantes , etc. •— Il existe — à Bourges une Société d'Agriculture , Commerce et Art ; — à Saint-Amand et Sancerre des Sociétés d'Agriculture* — à Bourges un cours de géométrie et de "mécanique appliquées aux arts, une école d'accouchement, A

*0*trx.ATiow.

D'après le dernier recensement officiel , elle est de 256,069 h. , et fournit annuellement à l'armée 6*78 jeunes soldats.

Le mouvement en 1880 a été de»

Mariages. »«.%.# • • 2,(05

Naissances. Masculins. Féminins. •

' Enfants légitimes 4.070. .-~ V^ J t^ .3 mm— -1 naturels .660 — 605) TM M» Décès 8*688 — 8,346 Total 7,029

•Ami» VATZOVAXA

Le nombre des citoyens inscrits est de 47,929 , Dont : 18,088 contrôle de réserve.

29346 contrôle de service ordinaire.

Ces derniers sont répartis ainsi qu'il suit : 29,416 infanterie. — 64 cavalerie. — 61 artillerie, i— 296 tt> sapeurs-pompiers.

On en compte: armés, 6,008 ; équipés, 1,864; Itahillss, 8,669. 18,876 sent susceptibles d'être mobilises,

Ainsi, sur 1000 individus de la population générale, 190 sont inscrits an registre matricule, et 68 dans ce nombre sont mobilisables ; sur 100 individus inscrits sur le registre matricule , 00 sont soumis au service ordin., et 40 appartiennent à la réserve.

Les arsenaux de l'Etat ont fourni à la garde nationale 4,989 fusils , 180 mousquetons , 2 canons /et un assez grand nombre de pistolets, sabres*, etc.

Le département a payé à l'Etat (18*1) :

Contributions directes

Enregistrement , timbre et domaines. . . Boissons, droits divers , Ubacs et poudres.

Postes

Produit des coupes de bois.

Loterie '

Ressources extraordinaires

lesquels figurent :

Total. . . .

H a reçu du trésor 3,917,269 f . 49 c. , dans 1a dette publique et les dotations pour. . . . Les dépenses du ministère de la justice. . . .

de l'instruction publique et dès cultes.

de l'intérieur

du commerce et des travaux publics. .

de la guerre

de la marine

des finances

Les frais de régie et de perception des impôts. Remboursera., restituit., non valeurs et primes.

Total . . .

Gea deux sommes totales de paiements et de recettes représentant, à peu de variations près, le mouvement annuel des impôts et des recettes, le département paie annuellement , et de plus qu'il ne reçoit, 1,891,768 fr. 65 cent. ; cette somme, consacrée aux dépenses du gouvernement central , équivaut environ au septième du revenu territorial du département.

Birarose DÉMmTnmrejLUs.

Elles s'élèvent (en 1881) à 286,849 f. 85 c. Savoir : Dép. fixes : traitements , abonnem., etc. Dép. variables : loyers, réparations, secours, etc. Dans cette dernière somme figurent pour ' 19,650 f. » c. les prisons départementales, 58,667 19 les enfants trouvés.

Les secours accordés par l'Etat pour grêle, incendie , épizootie , etc. , sont de

Les fonds consacrés au cadastre s'élèvent à. . . Les dépenses des cours et tribunaux sont de. . . Les frais de justice avancés par l'Etat de. ...

m>TJSTUX AUUCO&E.

Sur une superficie de 701,661 hectares, le départ, en compte : 867,220 mis en culture. — 78,000 prés et pâtures. — 8,000 jardins,

vergers, etc. — 149,198 forêts. — 11,694 vignes. — 63,000 landes et friches.

Le revenu territorial est évalué à 9,985,000 francs.

Le département renferme environ : 16,000 chevaux. — 85,000 bêtes à cornes (race bovine). — 600,000 moutons.

Les troupeaux de bêtes à laine en fournissent chaque année environ 570,000 kilogrammes.

Le produit annuel du sol est d'environ ,

En céréales. / 1,238,500 hectolitres.

En avoines. 855,000 id.

En vins; 254,000 id.

' Malgré l'exemple donné par des propriétaires instruits, l'agriculture a fait peu de progrès. Le département fournit néanmoins un excédant en céréales. — L'usage des prairies artificielles y est encore peu répandu ; mais on y trouve d'assez belles prairies naturelles. — Le chanvre est un des principaux produits , et il est généralement d'une très belle qualité; on en évalue la récolte annuelle à plus de 750,000 kil. — 11 y a des vignes dans les trois arrondissements ; mais les vignobles du Sancerrois sont les plus estimés. On y cite les vins rouges de Chêne-Marchand , de Cbainptan , de Friambean et les vins blancs de l'Epée et de la Perrière. La race ovine, quoique assez belle, peut encore être perfectionnée, surtout dans la Sologne, Le département du Cher a fourni en 1888 à la consommation de Paris 16,749 moutons d'une valeur ensemble de 868,478 francs. — Les chevaux du Berri ont eu de la réputation du temps de Henri IV ; mais l'espèce est Aujourd'hui complètement dégradée. —

On engraisse aussi des bêtes à cornes qui servent à la consommation de la capitale. — Les

chèvres sont assez multipliées , dans les environs de Saint- Arnaud et de Sancerre, pour que la vente de leurs peaux donne lieu m un commerce d'exportation. On fait avec leur lait dea fromage» estimés, parmi lesquels on cite «les erotins de Chaignol.—Qm Hère un grand nombre de porcs. La charcuterie de Yierzon est as ara recherchée. — Puisque nous parlons des comestibles produits par le département, nous dirons qu'on estime les carpes du Cher* les fruits de Saint -Martin-d'Auxigny et les mousserons récoltés aux environs de Saint-Amand.

Les établissements métallurgiques occupent le premier rang* dans le département, oui renferme 15 hauts fourneaux pour fonte en gueuse et moulcrie ; 2 fours d'affinage à la houille et M forges et fonderies. — Le produit des usines à 1er y était, en 1826% d'environ 7,500,000 kil. de fonte , dont on exportait 2^50,000 et dont 5,250,000 étaient convertis en fer et produisaient t/HOQfiOm) kil., tant en barres qu'en verges. Le nombre d'ouvriers de tonte en* pèce employés pour le service de cet établissement était de 2,000. —Les fabriques de draps ont eu autrefois une importance qu'elle» ont aujourd'hui presque totalement perdue. Henrichemont et Aubigny-la-Ville sont néanmoins encore le centre d'une fabrication de draps commun et d'un commerce comidérable de laines. Mais les productions de ces fabriques sont loin de jouir de l'estime qu'obtenaient autrefois les draps du Berri ; alors que dans le XVe siècle, lors du mariage des personnes riches, on stipulait dans le contrat que les habits de la future seraient en draps fins de Bourges. Il existait encore naguère dans le département une fabrique de draps pour l'habillement des troupes qui avait obtenu une médaille d'argent. — On *trouyc , dans quelaues localités, des blanchisseries pour les laines, des fabriques de toiles communes, de toiles à voiles, des filatures de

coton.— La coutellerie de Bourges est estimée. — Le département possède plusieurs fabriques de porcelaines, des tanneries, des brasseries, etc. — On y exploite de la manganèse et de l'ocre excellente. — Le commerce des laines y a beaucoup d'importance, ainsi que celui des vis et des bois, des fruits à couteaux et des châtaignes. — Il existait autrefois dans le pays plusieurs verreries, qui, depuis quelques années, ont cessé de travailler. — On exploite à Guedmonp près de Dun-le-Roi, d'excellentes pierres lithographiques. — Les carrières de pierres meulières de Meillant fournissent des meules recherchées. — Il y a à Yarcennes, près de Vierzon-Ville, un très beau moulin à farine, avec bluterie façon anglaise.

Récompenses industrielles. — A l'exposition de l'industrie de 1884, une médaille d'or a été décernée à M. le comte d'Osmond (de Bigny), pour ses machines à vapeur. — A l'exposition de 1827, 2 médailles d'argent avaient été décernées, l'une à MM. Jourangin frères (de Bourges), pour excellent draps destinés à l'habillement des troupes, fabriqués à bas prix avec les laines de pays; l'autre à MM. Aubertot père et fils (de Yiersoe), pour divers objets en fonte de fer; ces derniers avaient obtenu aussi une mention honorable pour divers échantillons de fer forgés; M. Pillivuyt (de Foëcy) avait reçu une médaille de bronze pour sa fabrication de porcelaine.

Foires. — Le nombre des foires du département est de 212. Elles se tiennent dans 51 communes, dont 26 chefs-lieux de cantons et durant pour la plupart 2 à 8 jours, remplissent 241 journées.

Les foires mobiles, au nombre de 56, occupent 64 journées.

247 communes sont privées de foires.

Les articles de commerce sont : les boeufs de trait et les boeufs gras, les bestiaux de toute espèce, les chevaux, les Anes et les mulets, les laines en suint, les toiles, le bois merisier, les sabots, les

châtaignes , etc. Quelques-unes de ces foires sont des assemblées pour la location des domestiques. — Les foires de Bourges existaient déjà en 1012 ; on y vendait alors beaucoup de draps et de laines.

Statistique du département du Cher, par le citoyen Lucay, prs&tj in-8. Paris, an x. — Topographie du départ, du Cher (Annales mm Statistique, t. vin , p. 47) ; in-8. Paris. — Annuaire du départ dm . Cher pour l'an xn ; in-12. Bourges, 1808.— Considérations sur «m partie du Berri, le départ, du Cher, par F. M. BerthoUet. ->» F w mm tu critique des considérations sur le départ, du Cher, par Réboy. — Tm~ bleau de la navigation du Cher sous le règne de Napoléon, par M esQeti in-24. Bourges, an X*i. — Description historique et monumental* dm l'église patriarcale , primatiale et métropolitaine de Bourges, par J.-S. Romclot, chanoine; in-8. Bourges, 1824. — Histoire dm km ville de Sancerre ; in-12. Cosne, 1826. — Statistique du départ, dm Cher, par M. P. A. Butet; in-8. Bourges, 1829. '

A. HUGO

On souscrit cftes DeXLOTE, éditeur, place et la Bosrat, r*c se FHHa-S-Tli omi, >«,

Paria. — Imprimerie et Fonderie de Rioirovx et Cctop., rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8.

Département de la Corrèze.

Le Limousin, qui, en 1790, s'est subdivisé en deux départements, la Corrèze et la Haute-Vienne, est une des provinces que l'avènement de Henri IV au trône a réunies à la couronne de France.

Lorque César vint dans les Gaules, ce territoire était occupé par les Lemovlces , peuples guerriers qui luttèrent long-temps et avec courage contre les conquérants. Sous Honorius, le Limousin se trouva compris dans la première Aquitaine. De la domination des Ro-

main, il passa sous celle des Ysigoths, puis des Francs; et en 778, il fit partie dū royaume d'Aquitaine érigé par Charlemagne en faveur de son lils Louis-le-Jébonnaire. Dès le iz^e siècle, il eut des gouverneurs qui bientôt devinrent indépendants et prirent le titre de vicomtes de Limoges. Eléonore de Guienne, en épousant Heriri II, transmet le Limousin aux Anglais. Philippe-Auguste le confisqua sur Jeansans-Terre aux successeurs duquel il fut rendu par Saint-Louis. Il revint à la France sous le règne de Charles VII, passa par alliance aux ducs de Bretagne, puis à la maison d'Albret, et fit enfin partie de l'héritage que Jeanne d'Albret légua à 'son fils Henri de Bourbon, depuis Henri IV.

antiquités.

Le département renferme un grand nombre de monuments de l'époque gauloise. Comme en Bretagne, ce sont des peulwens, des dolmens (dont un des plus remarquables est celui de Clairfage), des tombelles et des pierres branlantes; mais on y trouve de plus ce qu'on n'a pas encore remarqué dans les contrées armoricaines, des forteresses gauloises placées sur les hauts sommets, entourées d'un ou de plusieurs fossés et formées d'énormes quartiers de roches brutes disposées en murailles perpendiculaires. Le silence des historiens latins semblerait prouver que ces forteresses sont antérieures aux temps où les Romains sont venus dans les Gaules. — La plus curieuse de toutes est celle de JRoc-de-FİCj placée sur le cône tronqué d'un mamelon isolé d'où l'on peut découvrir tous les plateaux à 'dix lieues à la ronde. Roc-de-Vic est un point central. Sur des puy's secondaires existent autour de l'horizon des forts plus petits, disposés de façon à communiquer, T. I. — 34. '

soit par des feux, soit par d'autres signaux, avec la forteresse principale. On en compte ainsi huit ^ qui sont :> Puy-Chaslallux , Puy-de-Fourches , Puy'-Chameif, Puy-Sarjani , Puy-de-las-Flours ,

Puy-Pauliac , Puy-du-Sault et Puy-Bernère. — La forteresse de Roc-de-Vic figure un ovale d'environ 600 pieds dans son plus grand diamètre; elle est entourée de deux fossés, dans l'un desquels était une source recouverte de décombres et qui reparaît à quelque distance du sommet. Les murailles coupées à pic dans le roc ou faites avec des blocs superposés ont de 20 à 40 pieds de hauteur. Une pente étroite ménagée de chaque côté permet l'accès du plateau culminant : là se trouvent des amas de pierres de différentes grosseurs propres à servir de projectiles, une pierre branlante et un reste de muraille circulaire qui peut avoir servi à abriter un vaste foyer , ou qui peut-être était la base d'une tour aujourd'hui renversée. D'ailleurs nulle inscription, nulle sculpture, nul débris qui puisse servir à faire connaître pour quels guerriers ces lieux de défense et de retraite avaient été préparés. — Les antiquités romaines sont moins nombreuses que les antiquités gauloises : ce sont deux ou trois tours ruinées, des restes de voies militaires, des aqueducs souterrains, quelques bustes mutilés, des tronçons de statues, une aigle colossale en granit, des vases, des urnes, des médailles , etc. — Les ruines auxquelles les savants du pays attachent le plus d'importance se trouvent à deux lieues environ au nord de Tulle, au hameau de Tintignac, où Baluze a cru reconnaître l'ancienne Bajtium de Ptolémée. 11 paraît certain que ce lieu a été une station romaine. Les noms des villages environnants sont latins , Césarin , Bach , Montjove : (Mons-Jovis), Soleil-Avoulp (Sol-Avulsus), etc. Les ruines que Baluze a examinées, et qui de son temps présentaient la forme d'un amphithéâtre de 192 pieds de long sur 144 de large, ont disparu. Il ne reste que quelques murs à fleur de terre et dont il est impossible, à moins de faire des Fouilles, de constater la direction. Ce lieu s'appelle encore le» Arènes, — Les ruines d'édifices du moyen âge sont moins rares. Celles des monastères d'Obazine et de Coiroux méritent d'être visitées. Outre une église gothique, ornée de sculptures variées et qui renferme le tombeau de saint Etienne (mo«'

FRANGE PITTORESQUE. — CORREIE.

9meaemamawaamÊBmmaBmstm

nument d'un goût exquis et d'une exécution parfaite , dans le genre des tombeaux des ducs de Bourgogne à Dijon ou de François II a Nantes, mais beaucoup plus ancien), on voit à Obazine un canal J de plus d'un quart de lieue de long, creusé dans le rocher pour amener l'eau dans de vastes bassins qui servaient de vivinas aux moines. Tous ces travaux sont dignes delre admirés, •*

liras.

CABJLCTEBJES ET

m Les habitants du département sont intelligents,

t actif* , laborieux * naturellement gais , faciles , communicatifs, charitables, généralement nourris dans les sentiments d'une sévère probité, quoique la conscience de leur droit et peut-être aussi un peu le goût des émotions les rendent assez processifs. Us ont de la loyauté et de la franchise; une brusquerie qui cache un bon naturel, et une apparence de bonhomie qui couvre aussi parfois de la finesse» de la malice et de la causticité.

Le peuple des villes, manquant généralement, par la modicité des fortunes, de moyens de chercher l'aisanee dans l'industrie, tache d'y suppléer par une sévère économie : de là la nécessité d'éviter toute* réunion dispendieuse et de se renfermer dans le foyer domestique; si les mœurs

' Y ffgoent , l'esprit de sociabilité y perd.

Malheureusement un usage consacré, par les anciennes lois du pays, et toléré par certaines dispositions de notre nouveau Code, ne fait pas tourner ces habitudes de vie intérieure au profit des affec-

tions de famille. Dans la plupart des maisons aisées, l'aîné des enfants mâles, ou l'ainée des filles s'il n'y a pas de garçons f préleve un quart de l'héritage paternel et reçoit ensuite, de ce qui reste, une part égale à celle de chacun des

x copartageants. Il a en outre le privilège, lorsqu'il se marie, d'habiter la maison de la famille et d'y vivre, lui, sa femme et ses enfants, aux dépens de la fortune de tous, jusqu'au moment où la mort du père vient lui en livrer la plus forte part. Aussi voit-on un grand nombre de familles limousines aigries par les procès, divisées par les haines. Les frères regardent leur aîné comme un spoliateur, comme un ennemi donné par la nature. A l'inimitié des frères succède celle de leurs enfants entre eux. L'esprit de famille se perd ainsi. Si dans les villes ces sentiments sont comprimés par les habitudes et par l'éducation, en revanche dans les campagnes ils éclatent quelquefois avec fureur. Dans la montagne, il y a quelques dix ans que deux familles entières s'exterminèrent par des assassinats successifs. Elles étaient parentes à un degré très rapproché. Il y eut en trois ans, de chaque côté, cinq garçons tués à coups de fusil. Le dernier qui survécut se noya en cherchant à se sauver, après avoir assassiné son cousin.

La dureté de la lot a sans doute donné naissance à l'impolitesse du langage. L'habitude de ne considérer que l'aîné a fait regarder les cadets comme peu de chose et les filles comme rien du tout. Une femme à qui vous demandez si elle a des enfants vous répond très sérieusement: «Non, je n'en ai pas»; et un instant après elle vous dit qu'elle a trois filles : car une fille n'est qu'une fille, un garçon a seul le privilège d'être un enfant,

Les habitants des campagnes ont aussi de l'intelligence et le goût de l'agriculture. Ils sont encore fortement soumis aux idées religieuses : ils ont beaucoup d'attachement pour leurs familles et pour leur lieu na-

tal. On les accuse d'être intéressés et facilement disposés à croire que tout ce qui leur convient leur est permis. Ils sont fins et même rusés dans leurs relations avec les bourgeois, qu'ils ne se font pas assez de scrupule de tromper; mais ils ont plus de franchise dans leurs relations entre eux.

On trouve parmi ces paysans grossiers des hommes qui ont dans le cœur place pour de nobles sentiments, et qui sont capables de généreux dévouements. Voici un trait remarquable d'amour paternel. Les habitants du pays ont une invincible antipathie pour le service militaire; ils s'estroient, afin de ne pas être blessés à la (pierre. Ils se donnent des maladies immondes et incurables, de peur d'être exposé» à aller mourir tout l'J drapeaux : enfin il y a toujours cinq ou six ceeU retardataires insoumis dans le ^département, le grand et fort jeune homme, fils unique (Tua paysan peu aisé, prit un numéro partant et Jnt reconnu propre au service; le père et la inertes furent désolés, la mère surtout qui adorait toi fils. Le père vient à Tulle le jour où s'assemblait le conseil de révision. Il se fait expliquer la p**1" lion de son fils; il apprend que rien ne pétile soustraire à la loi du recrutement. Alors, s'adre*sanHui conseil : « Un fils unique de vente est-u a exempt de droit? demaude-t-il, — Certaine- « ment, lui répond-on, cela ne l'ait pas doqtc. — a En ce cas, vous pouvez rayer mon fils; dans ose o demi-heure il aura un motif d'exemption. » w, sortant aussitôt, il va se noyer dans un conflit de la Corrèze.

Malgré l'antipathie prononcée des Correa*** pour l'état militaire, on a remarqué qu'une foule arrivés au régiment ils deviennent d'excellents soldats. Us sont patients, sobres, durs à la Fatigue, braves, disciplinés. Les bataillons des volontaires de la Corrèze se sont distingués glorieusement dans les campagnes d'Italie et d'Egypte-

«Les habillements des hommes» de la Coirèie, <ft* forme simple et d'une étoffe {postière, sont d'***** amples et commodes. Leur coif-

fure est un JMf* cM*

cd - o»

SA

cd

t" fr.

te

FRANC K PITTORK.HgCK

'r'JtS s/. f/Y/*V/4r/

FRANCK PITToM6QUK. - CORRCKZK»

Mou de feutre propre a garantir à la fois de k pluie et du eoleH. Cens qui cobserveat⁴es anciennes habitude* pertes* les cheveux longs et peodaaU. Leur* chaussures sont dei cabots de noyer ou de châtaignier qui emboftteet presque entièrement le pied. — Cette chaussure est commuée aux femmes, dont lès ajustement*, de couleurs •eu éclatantes, n'offrent rien de remarquable. La coiffure seule a de la, grâce. C'est un chapeau de paille jaune communément bordé d'un ruban de velours noir, qu'elles posent sur leurs cheveux relevés en chignon et recouverts d'un bonnet de toile. Mais ce chapeau est «rop petit pour défendre le visage des injures du ti eu de f ardeur du soleil.

- Deux opinions bien opposées divisent les auteurs qui écrivent sur les langues en usage sous le nom de patois dans nos anciennes provinces françaises. Les uns veulent que nos pères aient emprunté les formes et les expressions de leur idiome national à la langue romaine; d'autres se refusent complètement à admettre tout emprunt de cette nature, et réclament pour la langue des nations gauloises ,

conquérantes de Rome avant que les Romains soient devenus les dominateurs de la Gaule, une originalité et une existence antérieure à la langue latine. L'espace et la volonté nous manquent pour prendre parti dans cette discussion dont nous nous occupons (t. II, page 243 et t. III, p. 2/) en parlant du patois lorrain et de la langue catalane. Nous dirons seulement que si l'origine latine de l'idiome provençal peut être facilement admise, il n'en est pas de même pour la langue limousine, qui forme encore le fonds du patois des Débitants de la Corrèze : c'est un point qui peut être l'objet d'une contestation scientifique ; mais il est hors de doute que cette langue a eu, dans le moyen âge, une grande importance. Le Code donné, en 1238, par Jacques I^{er}, roi d'Aragon, aux habitants du royaume de Valence ou il venait de conquérir sur les Maures, était écrit en langue Limousine ou catalane. Il est bon de faire remarquer à ce sujet que, déjà vingt-six ans auparavant, en 1212, plus de quatre cents Limousins, moines, prélats, chevaliers ou barons, étaient allés s'établir dans la Catalogne, où ils ont introduit l'usage de leur langue. Gaspard Eutolamy intitule un des chapitres de son histoire de Valence : De l'usage de la langue limousine dans le royaume de Valence et commence en disant que la troisième et dernière langue de l'Espagne est la limousine et qu'elle est la plus répandue après la castillane. • -

Il est certain que les réfugiés espagnols nés en Catalogne, et qui, à diverses époques, ont été envoyés dans le département de la Corrèze, ont toujours compris sur-le-champ les paysans limousins et s'en sont fait comprendre aussi facilement.

L'idiome limousin rejette l'e muet si commun dans la langue française mais les e ouverts y abondent ainsi que les terminaisons en m en i eu • et en * (ou). Il a de la grâce et de la naïveté et se prête facilement à un dialogue caustique et spirituel. Quelques phi-

lologues l'accusent de manquer de noblesse. Il rend effectivement avec beaucoup d'originalité tout les détails burlesques.

ttOVtt TÉIjOàl*A*Uİ\$VlMM.

Le département a eu fnewueur de donner a l'église catholique un pape, Etienne Aubart , intronisé sous le nom d'Ifldocstr i V.

La noblesse du Bto*Limousin a toujours été animée des plus vifs ses Ciment» de nationalité française : elle n'a cessé d'en donner des preuves pendant .les longue» guerres qu'elle a soutenues, contre les Anglais dans te* XIVE et XV* siècle* C'est du département que plusieurs de aoa illustrée familles historiques tirent leur origine ; ce Commun , les Lavi , les Vbntaoogr, les Noaills» ,

les Séaua, les Tu sauna, etc.» appartiennent à la Corrèae. Dans les siècles plus rapprochés; au nombre df hommes célèbres à divers titres» on remaraue le cardinal Du soi s, d'infâme mémoire; Etienne daluze, renommé pour sa science; le jésuite Jarbigb; l'économiste Melon, homme habile, mais un peu complice des déceptions que Law fit éprouver à la France ; Marmoxtel , l'auteur des ïnctts, etc. On peut citer, parmi nos contem-

İtorains, le fameux Cabanis, sénateur, philosophe et htérateur;TaBiLHAaD9 un de nos plus importants jurisconsultes, ancien minisire de la justice; l'habile chirurgien Boyer -r le savant Latbeillb, de l'Institut, professeur excellent, observateur éclairé, qui a agrandi la sphère de nos connaissances en histoire naturelle; FexetZ, de l'Académie française, un des critiques les plus émineots de notre temps ; S ire y, le fondateur de l'utile Journal des arrêté de fa Cour de cassfltimn, avocat instruit; Bedoch , jurisconsulte habite , publicisté qui a marqué dans nos assemblées représentatives ; un grand nombre de généraux qui se sont distingués dans les guerres de la révolution et de l'empire : Spcbam, Delhi as, Sabcgcet,

Ma**OT, VULLt, TRESSA*!), VaCBOT, MaTERRE , d'AMBRU-

geat, etc. , l'ordonnateur SàRTblû*, et enfin le maréchal Batma , illustre guerrier Qu'Avignon doit regretter de n'avoir pas vu mourir sur. un champ de bataille.

Le département de la Corrèze est un département méditerranéen, région du Midi. — Il est un des deux formés par l'ancien Limousin — Il a pour limites: au nord, les départements du rSiy- dé-Dôme, de la Creuse et de la Haute- Vienne ; à l'est, ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au sud, ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne ; à l'ouest, ceux de la Dordogne et de la Haute- Vienne. — Il tire son nom d'une rivière qui y a tout son cours. ;— Sa superficie est de 594,000 arpents métriques.

Sol. -»• A l'exception de quelques vallées, telles que celles de Brives , de Beuieu , d' Ayen » etc. , enrichie* par les pluies entraînent des montagnes, le sol est généralement de qualité médiocre. Le granit se montre dans le nord- du département. Au centre , les roches amphiboliques sont les plus communes ; au midi, c'est le schiste qui domine.

Montagnes. — Les montagnes du nord du département forment un des points culminants de la chaîne qui separe le bassin de la Loire de celui de la Dordogne. Le partage des eaux entre les deux, bassins a lieu sur le plateau de Millevaches , situé aux confins du département de la Corrèze et de celui de la Creuse. On prétend que le mont Oudouze, qui le couronne, rivalise de hauteur avec le Puy-de-Dôme. — Une chaîne secondaire descend entre les vallées de la Corrèze et de la Vézère, du nord au sud du département, et à la crête de laquelle se trouve le groupe des Monédières, triple montagne remarquable par sa forme et par son élévation.

Landes et menas. — Les terres incultes ou stériles occupent un tiers de la superficie (environ 180,000 hectares), et malheureusement des défrichements inconsidérés sur «les pentes trop rapides en augmentent chaque jour la masse, et, en accélérant la destruction des bois, contribuent à tarir les réservoirs souterrains qui alimentent les sources* ~ . . • - divisas** — Le département d'une naissance & un grand nombre de ruisseaux et a plusieurs rivières» A l'exception de la Pie/me, qui prend sa source au plateau élevé de Millevaches et va se joindre à la Loire, toutes les rivières et tous les cours d'eau du département aboutissent à l'Ifétoiv/sgxtf. — La Donfogn traverse une partie du département. -* La Carrée* le coupe en deux

(parties presque égales. Cette rivière %j commence et y finit son cours. Oit le principal affluent de la f>*èW, -elle-même affluent de la Dorjoëne* La Fesère descend

«le» montagnes qui séparent le département de la Cor* rière de celui de la Creuse.

Négation intérieure. — La Dordogne est la seule rivière navigable dans le département , et ce n'est en- ' core que sur une très petite partie de son cours, à la descente seulement, depuis Argentat, et lors des crues de 3 à 4 pieds. Corrèze et la Vézère sont flottables, mais dans quelques parties seulement. — Plusieurs plans ont été conçus pour la canalisation de ces deux rivières : la possibilité en a été démontrée; une loi a été rendue; des travaux coûteux et importants ont été commencés , mais les capitaux ont manqué, et cette belle entreprise, qui promettait d'utiles résultats et qui devait augmenter le commerce et l'industrie des départements du centre de la France, est aujourd'hui abandonnée.

Routes et ponts. — Le département possède 5 routes royales et 7 départementales , dont le parcours total est d'environ 655,378

mètres. — Ces routes, neuves pour la plupart et confectionnées d'après le système de Mac-Adam, sont belles et bien entretenues. On y trouve quelques beaux ouvrages d'art, et entre autres les ponts d'Cssel, celui de Treignac, celui de Souillac, près Tulle, celui de Broquerie, etc., et enfin le pont suspendu d'Argentat. — Ce pont mérite une mention particulière. — Il est jeté sur la Dordogne. Sa longueur est de 500 pieds tout d'une portée. Le tablier en charpente, avec voie charretière et trottoirs, est soutenu par deux cents petits câbles verticaux en fil de fer, attachés à douze gros câbles également en fil de fer, et qui, appuyés sur deux culées de 73 pieds de haut, en forme de pyramides, s'étendent en chaîne d'une rive à l'autre de la rivière. Le tablier est à 45 pieds au-dessus du niveau des eaux. — La solidité et l'élégance de sa construction, la hardiesse de sa coupe, la forme de ses culées, penchées en arrière et supportées par des voûtes à arcades, en font un des ouvrages les plus remarquables de ce genre qui existent en France. Il a été construit en 1828, par un de nos plus habiles ingénieurs, M. Vicat, aux frais d'un des citoyens les plus distingués du département, M. le comte Alexis de IN oa il le».

irfrioB.oioaix.

• Climat. — La température est plus froide que ne semblerait l'indiquer la latitude du département. C'est une conséquence du voisinage des hautes montagnes du Puy-de-Dôme et du Cantal. Les hivers y sont longs et rigoureux. La neige s'y maintient souvent pendant un mois à la hauteur de 6 à 7 pouces. Les vallées profondes et encaissées de la Corrèze et de ses affluents sont en automne exposées à des brouillards épais et persistants. L'été est court, mais très chaud. En général, les changements dans la température sont brusques et fréquents. Vents. — Les vents dominants sont ceux du Nord et de l'Est.

Maladies. — Le climat est sain généralement, néanmoins on a remarqué qu'on éprouvait chaque année dans le bas-pays (arrondis-

sements de Tulle et de Brive) des fièvres bilieuses et putrides. Les affections catarrhales et rhumatismales sont communes dans l'arrondissement d'Ussel. — Les maladies scrofuleuses et les goitres sont héréditaires chez un 'grand nombre de familles des cantons montagneux.

Bo8ToTJELB V.

' Règne animal. — La race des chevaux limousins a toujours été distinguée par sa beauté, son courage et sa vigueur; mais elle a beaucoup dégénéré pendant la révolution, et les efforts qui ont été faits pendant trente ans au haras de Porapadour pour la rétablir dans sa pureté n'ont pas encore obtenu un plein succès. — il serait nécessaire que les propriétaires se prêtassent à seconder les vues de l'administration. Malheureusement la plupart des cavales employées dans les campagnes à la reproduction de l'espèce sont des rosses sans forait*

et sans autres qualités qu'une grande sobriété et une allure solide. Les cultivateurs les emploient d'ailleurs sans ménagement à toutes sortes de travaux. — L'espèce de l'âne est belle et nombreuse. — Les bêtes à laine du nord du département sont d'une race indigène grande et forte. — Le département nourrit beaucoup de cochons dont la chair est de bonne qualité , mais qui sont plus sujets à la ladrerie que ceux de» départements du nord de la France. — La race des bêtes à cornes, à l'exception de celles qu'on engraisse pour envoyer à Paris, est commune et petite. — Les chèvres sont très multipliées* — Parmi les animaux nuisibles, on cite le loup, le renard, la fouine le mulot, etc. — Il existe dans quelques ruisseaux des loutres d'une grande taille.

— Les écureuils et les hérissons ne sont pas rares. — Le gibier de toute espèce, ailé et à plumes, est excellent.

— Les lièvres et les lapins abondent. — On trouve quelques sangliers. — Les perdrix , les grives et les merles sont communs. — Un écrivain du pays, Delmas de la Ribière, prétend que de son temps, en 1780, on trouvait fréquemment dans les environs d'Ussel des nichées de merles blancs. — Parmi les reptiles on remarque plusieurs espèces de serpents, des salamandres et des lézards de toutes les variétés. — Quelques personnes m'ont affirmé y avoir trouvé des scorpions. — Toutes les rivières sont très poissonneuses. On pêche dans la Dordogne et dans la Vézère d'excellents saumons. L'anguille, la truite et la truite saumonée abondent dans tous les cours d'eaux. On trouve dans les principales rivières de l'aloise , de la perche et de la lamproie; mais le poisson le plus délicat et le plus estimé des gourmands, c'est le façon, qui y est fort abondant dans certains ruisseaux. Ce poisson, de 3 à 4 pouces de longueur, ressemble à une petite truite. Il est paré des plus brillantes couleurs et des plus vives étincelles purpurines. Ce ne peut être le saumon de deux à trois ans, auquel M. de Lacépède donne le nom de façon. On prétend dans le pays qu'il forme une espèce à part; qu'il ne grandit jamais, et qu'il est facile à distinguer des petites truites. — Les écrevisses sont très nombreuses dans les ruisseaux des environs de Tulle, mais elles sont d'une fort petite espèce.

Règne végétal. — La botanique de la Corrèze est riche et variée. Les graminées de toute espèce forment le fond des pâturages qui tapissent le» vallées ; les labiées dominent sur les cotes et dans les expositions sèches.

— Il y a peu de forêts, mais néanmoins beaucoup d'arbres , parmi lesquels les plus communs sont le chêne, le bouleau, le hêtre, l'aune et le peuplier. — Les noyers et les châtaigniers y sont aussi très multipliés, et donnent des produits abondants. Le châtaignier y atteint fréquemment une grosseur considérable. Le houx, l'aubépine y prennent aussi un très grand développement.

— On trouve dans les landes des genêts et des genévriers.— Les haies sont formées d'égantiers , de troène, de fnsin, d'épine noire, de pruniers sauvages, etc.

Chêne colossal. — Le département possédait naguère une des merveilles de la végétation en France, on chêne antique , près de Treignac : son tronc avait plus de 18 mètres de circonférence; il en naissait quatre branches principales, ayant chacune 3 pieds et demi de diamètre, et dont les nombreux rameaux couvraient une surface de plus de dix ares. Cet arbre gigantesque a été abattu en 1825.

Règne MiNÉRàL. — Les richesses minérales du département ne sont pas exploitées comme elles pourraient l'être. Il renferme des mines de cuivre, de fer* de plomb argentifère,' d'antimoine , de houille, etc. — On prétend même avoir reconnu du coté d'Ayen des indices de minerai d'étain. — La belle houillère de Lapleau est l'objet d'une exploitation aussi intelligente que productive. — Il existe à Donzenac des ardoisières considérables. — On trouve des coquilles fossiles dans les environs de Turcne. — Du granit, du quartz, de la pierre

amphibolique , delà pierre è bâtir, de It pierre meulière, du grès de différentes qualités, de la pierre à chaux hydraulique, de l'argile, etc., se rencontrent sur divers points, et donnent lieu à quelques exploitations.

oxmio&rrÉa watubsulbs.

Le département de la Corrèze est moins connu qu'il ne mérite de l'être ; il a les aspects les plus variés; il réunit tous les sites , champêtres , agrestes , déserts , sauvages et pittoresques ; les vallées de la Corrèze et de la Vezère , les rives de la Dordogne , offrent des points de vue tout à-fait romantiques. — Ses montagnes encore mal explorées renferment des grottes curieuses, parmi lesquelles nous cite-

rons la grotte de Nonars , vaste caverne ornée de stalactites brillants et de ttfut le luxe des cristallisations naturelles , qui a été découverte en 1831 dans la belle vallée du Puy-d'Ârnac. On y entre par une ouverture située au milieu de vignes. La partie déjà reconnue s'étend à plu» d'une demi-lieue sous terre. — Nous parlons plus loin de la curieuse .muraille basaltique qu'on appelle les Orgues de Bori et du Saut de la Sole : les autres arcades du département sont celles de Gimel et de Treignac.

Cascade de Gimel. — La cascade de Gimel serait une des plus célèbres de France si le volume de ses eaux répondait à la hauteur des rochers d'où elle se précipite. Ce n'est pas une seule chute , mais bien une suite de cascades dont la hauteur totale est de plus de 400 pieds : — on en compte cinq principales , et au moins autant de secondaires. 11 est impossible de les voir d'un seul coup d'oeil ; on ne peut en approcher que successivement à cause des circuits du canal que les eaux se sont creusé entre les montagnes. La chute supérieure, divisée en trois parties par des roches aiguës , a environ 130 pieds ne hauteur, et quand les eaux sont abondantes , une largeur de 15 pieds. Si la rivière a été suffisamment grossie par les pluies , les trots cascades se confondent en une seule qui offre alors ub coup d'cp.tl imposant. Au-dessous de celte première chute on en trouve une seconde où l'eau suit un plan incliné, formé par un rocher d'une soûle pièce et d'environ 80 pieds de haut , et tombe dans un gouffre dont on n'a pas pu jusqu'à présent sonder la profondeur. Les habitants de Gimel prétendent que les trui- * tes remontent cette chute. — Il y a encore deux ou trois cascades au-dessous de celle-là.— Les cascades de.Giinel sont formées par la Montant, rivière qui à trois lieues de là se jette dans la Corrèze. — Le bourg de Gimel , où se trouvent une jolie croix à sculpture gothique, les restes d'un ancien château et une rustique église paroissiale , était dans le xvie siècle la résidence des sires de Gimel, barons fameux dans le Limousin.

Cascade de Treignac. — On trouve en remontant la Vézère , à une lieue à l'est de Treignac , une cascade célèbre dans le pays et digne d'être visitée par l'amateur des beaux accidents de la nature. Les eaux de la Vézère ont long-temps coulé dans un étroit défilé que barre à son issue une haute muraille de rochers. La, ce défilé devient tout à coup large et profond , et forme un vaste entonnoir où les eaux se précipitent avec fracas de près de 100 pieds d'élévation. Les bords de cet entonnoir hérissés de roches abruptes et saillantes, sont tapissés d'arbustes et d'arbrisseaux , comme pour diminuer l'horreur du lieu. La poussière aqueuse que forme la cascade , se répand au loin , et entretient ces rochers et ces broussailles dans un étal constant d'humidité qui offre, pendant l'hiver, un spectacle magnifique- On dirait un fin me n se palais de stalactites et de rubis , couronné par les lames glacées de la rivière. Dans la belle saison, au contraire, on voit, lorsqu'on se hasarde à descendre au fond de l'abîme, des troupeaux de brebis et de chèvres errant çà et là entre les précipices, aller chercher leur pâture jusque sur les bords les plus escarpés , et les bergers qui les gardent,

postés sur les sommets déserts de ce gouffre sauvage , veillant pour écarter les loups. On les entend pousser de moment en moment de grands cris 'dont les sons aigus dominent le sourd fracas des eaux qui tombent incessamment.

a asvumiMBf OKATKAVrZf WBTCm

Tollé , Tille et ch.4. de préf. , au confluent de la Corrèze et de la Sobne, «1JOLS. de Paris. Pop, 8,689 bab. — On prétend que cette Tille , située dans une gorge étroite que Baluze appelait vattissatis amrnuu, doit son ancien nom, Tutçla, à un fort construit et placé par les» Romains , comme un poste avancé , afin de protéger contre*oute surprise leurs logions établies pins haut, à l'est, Ters Nmtps et Tintignac. H parait plus certain que Tulls s'est formé autour d'un monas-

tère qu'en 1318 le pape Jean XXII érigea en évêché, dont le siège a été illustré par le célèbre orateur Mascaron. L'évêque était seigneur de la Tille, aTec le titre de vicomte. Cette Tille devint ensuite la capitale du Bas-Limousin. Soa\ présidial, institué en 1533, s'étendait sur cent quarante petites Tilles, bourgs ou communes, et connaissait des appels des senédaussées d'Uzerches et de Martel (en Quercy), ainsi que du siège ducal de Ventadour. — Tulle, heureusement pour ses habitants, n'a pas légué beaucoup de souvenirs à l'histoire. Elle n'a été exposée à aucun siège meurtrier,, ni ravagée par aucune grande épidémie. La vallée baignée par la Corrèze, et sur les flancs de laquelle sont groupées les maisons de Tulle, est entourée de collines pittoresques, couvertes d'arbres et de verdure. La Tille est petite, les maisons en sont vieilles et laides, mais elle possède une jolie promenade au bord de la rivière, de beaux quais, des ponts nombreux, une église semi-gothique, semi-carlovingienne, dont la flèche élancée a de la hardiesse et de l'élégance, un palais de justice bien distribué, de vastes bâtiments consacrés à la manufacture d'armes, un bel hôpital bien tenu, nns caserne de gendarmerie, une prison départementale, un collège, un séminaire, uue salle de spectacle et une bibliothèque riche de 2,000 volumes. On trouve d'ailleurs chez les habitants un grand penchant aux embellissements. Aussi peut-on espérer d'y voir dans quelques années des rues garnies de beaux édifices et des places régulières. — On trouve à Tulle quelques maisons ornées de sculptures originales, d'une architecture gothique ou de la renaissance, qui témoignent de l'opulence des familles qui habitaient autrefois cette ville. Nous indiquons aux curieux une maison du xive siècle, dite la Maison Sage, située sur la place principale, et dont la façade gothique, parfaitement conservée, est ornée d'arabesques sculptées du meilleur goût et d'une belle exécution. — Le cimetière de Tulle, dans une position remarquable, est situé sur un mamelon isolé qui domine la ville, et sur la croupe duquel, un peu plus bas, se trouve une haute tour car-

rée dont la construction est attribuée aux Romains. Cette tour a long-temps servi de prison.

Argxntat, sur la Dordogne, ch.-l. de cant., à 6 1.3/4 de Tulle. Pop. 8,121 hab. — Cette ville dépendait autrefois de la vicomte de Turcunc. Au xrii* siècle il existait un monastère dont l'abbé, Bernard de Ventadour, architecte de Nontron, obtint le privilège pour la ville de tenir des marchés publics, privilège qui contribua beaucoup à l'accroissement d'Argentat. Durant les troubles delà ligue, les habitants avaient bâti , pour leur défense, quatre forts qu'ils furent ensuite contraints de démolir. — Jusqu'en 1838 , on était obligé de traverser la Dordogne sur un bac , passage souvent dangereux et toujours pénible; en 1838 on y a constrni un magnifique pont suspendu en fil de fer.

Treighac, sur la Vezère, ch.-l. de cant, à 101. 1/4 de Tulle. Pop. 2704 hab. — Cette Tille est située sur la rive gauebe de la rivière , non loin des montagnes des Monaidières. Elle est séparée de Meymac par une suite continue de montagnes. — Sur l'une des plus hautes et des plus Apres, nommée la Croix de Lescaut , s'élève nue chapelle dédiée à la Vierge et destinée à servir d'asile an Voyageur surpris par la tempête : cette chapelle avait , avant la révolution , une cloche que les habitants du hameau voisin allaient sonner tour à tour pendant la saison des neiges. — Treignac est une ville ancienne; elle renferme peu d'édifices remarquables ,

nui* on y voit quelques saaiseae d'architecture gothique. — Elle possède due église gothique curieuse à Tinter, en collège, une halle couverte et «ne promenade agréable quoique petite. — Le MwtHo pont, sur la Vesère, jeté entre deux rochers escarpé», présente une seule arche d'une hardiesse et d'une béante remarquable. — Le château de Treignae, situé sur un roc escarpé , entouré de trois cotés par un circuit de la Ver.ère, n'offre pins que des reines; mais ces

ruines sont imposantes et donnent une grande idée de la puissance des seigneurs de cette forteresse qui a appartenu successivement feux maisons de Comborn, Pompadour et «THàntefort

Uztacai.surU Vézère,ch.-1. decant., à 6 1. 3|4 de Tulle. Pop. 3,214 hab. — Cette ville , disent les anciens auteurs , avait été fortifiée par Pépin, dans ses guerres contre Vaifre, duc de Lir moges. On y mont mit la Tour de Léocmirv, où oc maire du palais eut la tête tranchée. On voit aussi hors de la ville» les ruines de l'ancien château de la fla-ne* , où l'on prétend qu'habitait Saint- Martial lorsqu'il prêchait la foi dans Je Limousin.— Uxerche soutint plusieurs sièges. En 1559 elle tomba au pouvoir des protestant!; mais elle ne resta pas long-temps en leurs mains. Cette ville a la prétention devoir possédé pendant quelques temps l'évêché érigé â Limoges. Elle a eu de l'importance, et possédait autrefois une sénéchaussée qui, avant l'érection de celle de Saint- Yriex , s'étendait sur environ 150 communes. Cette ville est assise sur nn rocher amphibolique; ses maisons, bâties en amphithéâtre, étaient jadis presque toutes décorées d'une ou de plusieurs petites tours, d'où était venu le proverbe, qui a maison à Uzeeche, « tkdtemm en Limousin. Quelques-uns de ces édifices subsistent encore et produisent un effet pittoresque. La Ver.ère, profondément encaissée, entoure ht ville de trois côtes. Usercbe a deux faubourgs qui, depuis quelques années, ont attiré tout le commerce et toute rindostrie- Une damé célèbre a placé dans les environs de cette ville le théâtre d'un de ses romans. On montre dans la vallée de la Vezere le château \$ Adèle, celui de Théodore, et Vermifuge de madame de GemlU.

Bftivt, dans un vallon riant, sur la rive gauche de la Corrèze, ch.-L d'arrond., à 7 1 S.-O. de Tulle. Pop 8,031 hab. — En 5*5 Gondebaud, qui se disait fils de Clotnire, y fut élevé sur un bouclier et proclamé roi d'Aqnitaine. Cette ville dépendait autrefois du Périgord ; elle en fut détachée , sous Charles Y , pour être réunie au Limousin, sur la

demande du pape Grégoire XI, qui était de la maison de Turenne. — Brive a eu long-temps la prétention d'être la capitale du Bas-Limousin ; se» discussions avec Tulle et Uzerche, pour obtenir le siège de la sénéchaussée de la province, ont duré plusieurs siècles.— Cette petite ville est une des plus agréables du département. — Brive possède un bel hôpital , une église curieuse, un grand nombre de fort jolies maisons particulières , une promenade ombragée , sur le bord de la Corrèze , et des boulevarts qui ont sans doute remplacé ses anciens remparts et qui l'entourent d'une chaîne de verdure. — On se plaint de ce que l'eau n'y est pas de bonne qualité, et l'administration «'occupe d'y établir des fontaines. — Non loin de Brive , sur la route de Tulle, on trouve les ruines de l'ancien château de Beau fort, qui, dans le xve siècle, servait de retraite à une de ces troupes d'aventuriers appelés Brèmeuac, introduits en France à la suite de nos guerres avec les Anglais, et qui ravageaient le pays.— Les seigneurs locaux prirent les armes ; les aventuriers furent attaqués dans leur repaire et défaits le 21 avril 1477 on en tua deux mille, et depuis le nom de Beau fort fut changé en celui de Malmort, — U existe à Malmort une magnifique filature appartenant à M. le baron Leclerc. .

Breil, sur la rive droite de la Dordogne, rive-l. de cant., à 8 l. I;4 de Brive. Pop. 2,415 hab. — Cette ville doit son origine à un monastère de l'ordre de Saint-Benoit, fondé vers l'an 846, par Raoul de Turenne , archevêque de Bourges. — Durant les troubles de la ligue, Breil, assiégé par les troupes du duc de Mayenne, s'empressa de se rendre à Haute fort , son lieutenant; celui-ci venait d'emporter de vive force Grignac, où il avait fait pendre, pour l'exemple, tous les habitants*, — Un peu en dessous de Breil se trouve le port d'Eauze, sur la Dordogne,

lien célèbre par la victoire que le duc de Bourgogne y remporta en 980 sur les Normands ; ce Breil fut encore, en 1586, le théâtre d'un

combat entre les catholiques et les protestants. — Ou voit à Beaulieu une église enrichie de sculptures gothiques remarquables.

No ailles, commune et château, à 2 1. S. de Brive. Pop. 704 hab. — C'était autrefois le chef- lien d'un duché -pairie érigé en f 668 en faveur d'André de Nouilles » premier capitaine des gardes de Louis XIV. Cette duché-pairie comprenait, outre quatorze paroisses, le comté' &*Ayen et les ehâtellenlea de l'Arche , de Manssac et de Terakson. — On toit à Koaille* nn berna château dont le propriétaire, M. le comte de rîoailles, ancien député, ancien ministre d'État, pratique toutes les vertus qui ont fait vénérer le nom de La Rochefoucault-Liancourt : école* pulslamnes* ateliers d'instruction r fabriques où le pauvre trouve dn travail , hôpitaux où le malade reçoit des soins , églises où le wlliaiaia va chercher des consolations; il a tout fondé à aes irais et unlae l'usage de ses concitoyens.

Pomfadocirj tillage et château situés dans n coauaone «TArnae , à 6 1. N.-O. de -Brive. Pep. 1,196 hab.- Ce lien était céKbee par un haras de cheveux fimoutint , arabes , andaleut , etc., quri y fut fondé en 1763 par la réunion en nn seul eerps de biens des terres de Pompadour, de Bref, de Saint*Cyr-la*Roche et de la Rivière » appartenant à la ednronae. Ce haras était un des pin» beanx de France. Ce n'est plus aujourd'hui qu!an dépôt d'étaleata. — Eu 1862, il y avait aussi à Pompadour une bergerie renfermant en troupeau de bêtes à laine , race part d'Espagne , avec cjnelqaaa buffles et bceofs do Bornante. — Ou prétend que Guy de Lastouri avait mit bâtir le premier château de Pompadour pour se mettre & couvert des incursions des seigneurs de Ségur. Ce château, brûlé en 1200, pendant les guerres qui suivirent la mort de rUrhard- Cceir-dé-Lion , avait été reconstruit sur un plus vaste plan ; il en subsiste encore de grands restes qui ont été réparés pour l'habitation du directeur et des employés du haras. On y a joiut nn beau manège couvert et de magnifiques ^curies. Rn 1267, Jeanaa ê\e Bretagne , vicomtesse de Limoges , donna

à un seigneur de riau padiur, la justice haute ^moyenne et basse des communes d'Àrsanc et de 5aint-Cyr-la-s\oche ; Geoffroi de Pompadour, évêque eut Pey, fonda, en 1508, un petit chapitre composé de huit enanauna* ; les seigneurs de Pompadour firent en 1586 une futtuatm néus utile , celle du collège de Saint-Michel, à Paris , pour nnatiuvtiian des écolier* timomtims. Les Pompadour furent long-temps lieutenants du roi et gouverneurs du Limousin. Cette noble et puissante famille méritait en s'ételgnant de laisser une répatatâaa honorable ; malheureusement le nom de Pompadour ne nous est arrivé que souillé par le souvenir de la célèbre maîtresse à qui, en 1745, Louis XV donna, avec le château et ses dépendances , le titre de duchesse de Pompadour. Par une coïncidence singulière, les armes de l'ancienne maison de Pompadour étaient éea amassons comme ceux qui servaient d'armes parlantes à madaame eTsttioles , dont le nom de famille était Poisson.

TuRtirn a , commune, à 3 1. S/4 de Brive. Pop. 1,966 hab. — Cette ville est bâtie tout autour d'une montagne qui s'élève graduellement en forme d'un cône tronqué ; à son sommet apparaissant les reines de l'ancien château, dont la grande tour, dite saur de Csear, domine un "vaste horizon et un territoire agréable et luetslr. — Ce château fut le berceau de la famille qui a donné à 1a Francs ua de ses plus illustres guerriers.

Usant. , ville entre deux rivières (la Diège et la Sarsouue), csV-l, darrofld. , à 15 t If.-K. de Tulle. Pop. 3,663 hab. — Cette viBe, autrefois entourée de murailles, était le chef-lieu du siège ducal de Ventadour. — Elle paraît avoir-été construite *ur remplaceeuneat d'un ancien camp romain. On trouve fréquemment dans ses environs des médailles , des urnes , des vases , etc. — Les restes sf nae voie militaire y sont faciles à reconnaître ; enfin elle pot&èd* sur une de ses places une aigle antique en granit et de stature colossale. Cette aigle, posée sur un piédestal en granit, sert aujourd'hui d'ornement à une

de ses places. — Ussel a soutenu plusieurs sièges et a beaucoup souffert dans les xtit*, xrvc et-xr* ■ àêsa», lors des guerres contre les Anglais. Le patois du pays eusuerus le proverbe : me*cémnt corne an «ng/r- — Cette ville tut aauaé

FRANCE 1MTT*MIJR.SUVK

rS/SY-sy/r >-!■

C'dyr*?

FRANCE PITTORESQUE. - CORftÈZE:

ri

dévastée par plusieurs incendies en 1358, en 1404, eu 1472; enfin elle fut e*po*ée au* ravagea 4e la poste qui enleva «ne partie de U fwptla&Mi en 1438, «sa 1564 et en 1*87. La peste de 1488 dora «voie an« et ne s'éteignit qu*eo 1440. — Ussel ne possède aucun édifice remarquable. Son ancien château a été démoli il y a longtemps, et le monticule qu'il occupait a été aplani pour y recevoir une h*He «onvorto. — L'église paroissial* possédait, avant la révolution , do beaux vitraux coloriés et m* orgue antique qui loi avait été doua* par •■ seigneur de Pauliat , dont les armes parlante* (un paon lié par les pieds) y étaient représentées. -~ Ussel a été le théâtre, U y a environ un siècle;, d'une mystifi? cation dont le aouvenir est encore désagréable aux habitants. ^~ Oit prétend qu'un jeune espiègle, clerc de procureur à Clermôut, vtqt visasse Ussol avec plosieur* amis, revêlua comme lai de costumes empruntés à la garde-robe de quelque théâtre , qu'il y fit une entrée triomphale, se donna et fut reconnu , pur le peuple et lai autorité*, pour un /**><* **#<>, et qu'a t'y fit ainsi héberger pondant plusieurs mois. — La ville de Brive a été aussi, il y a vingt-cinq ans, la victime d'une mystification plus sérieuse- 1— Un prisonnier espagnol réfugié s'y fit passer pour le cardinal ,*vt*#-. «*f au *> ?Wé<fe» vécut aux dépens

de* bonnes âmes de la ville, célébra la messe pononloalemont , ordonna des prêtres, fit de* mariages et extorqua des sommes considérables à plqsieur* habitant» et notamment «u curé, M, de Cosnac, qui est devenu depuis archevêque de Sens,

Son*, sur la Dor dogue, «h.-l. decaint, à 5 1. dTasel, Pop. 2*384 bah. — Le faubourg de cette ville situé de l'autre côté de la rivière dépendait autrefois de l'Auvergne. — On voit de \$ort. la crête d'une cjialot de rocher* baaaltiques qui présentent na« snita de colonne* prismatiques, et que, pour cette raison, on nomme dans le paya les Orgues de ton, — A nue lieue et demie au sud se trouve une cascade curieuse appelée Sent 4e U Soie, et formée par une petite rivière affinient de la Dur dogue. Ma rmon tel, qui était né a &* < , «n parle dan» eee Mémoires , la signale comme une de* plus belles catanaotes du continent. « Il ne lni manque, dit-il, pour être renommée, que de plus fréquents spectateurs. « Voici la description qu'en a dvnoée M. VeruoïUi de Puyrazeau, ancien préiet de la Çucrèse ; * Cette eaeade, que J'ai visitée, est . remarquable pur se volume de aea eaux , par la hauteur de sa chute, et surtout par la forme des récifs qui encombrant le lit inférieur de la rivière. On y voit de nombreux coutours, plut ou moine profond*, que la cascade a creusés a la longue dans les rochers. Au pied de 1% faillie actuelle, à 6 mètre* environ au-dessus du gouffre où le* eaux seprédpltent, s'élève un de ces rochers, dout le sommet a été ainsi creusé en forme de tonneau , ce qui l'a fait nommer plaisamment Tribune eux hmrungue* ».

MftToui, cn,-l. de cent., à 4 1. %4 d'UaseL pop. 3,188 hab. — Il y exilait dans 1 origine un monastère de l'ordre de Saint- Benoit, auquel le* seigneurs de Ventadour firent, en 1080, des dous considérables, et dont l'église renfermait les tombeaux de cette puissante famille, — Cette ville, située dans une vallée agréable et riante, possède u> hospice sort bien tenu et une église ancienne, on se trouvent des sculpture* et de vieux tableaux très curieux.

srriftiosr poutiqus

Politique. - Le département nomme 4 députés. -Il est divisé eu 4 arrondissements électoraux, dont les chefs-lieux sont.: Tulle, Brrre, Uaeaehe, Usse». — Le nombre des électeurs est de 857. AnmncatUATnrt. — Le chef-lieu de la préfecture est Tulle. Le département se divise en 3 sous-préf. ou arrood. commun

T«»N«- 1* cantons, 118 communes, 120,532 habit

fcfre. 18 101 m,034

u**el« ; JL _2L #.278

Total. . b 28 cantons, 283 communes, 2V4,834 habit

-*î"W*îtmJ'?ML{uMk' ~~ f recevettr général et 1 payeur (résfdaot à Tulle), 2 receveurs particuliers, ^ percepteurs d'arrond dminoutunts directe*. — 1 directeur (a Tulle) et 1 inspecteur " Damait** et GmregUtrement. — 1 directeur (a Tulle), 1 inspecteur, 2 vérificateurs. " l 4r}»<4ty*f *. r f conservateurs dau* J* chef**, d'air, eomaa, ComtnUtione mduictes, - \ directeur (à Tulle), 8 receveurs entreposeur».

*VuV. — Le département lait partie dn 31» arrondii semant fores-tier, dont le chef-lieu est AuriUac.

Yu.nis****Cmmu*sees% — Le départeinent sait pnttie de la tf* in*« peotion, dont le cheMten est Uermont-Fairant ~ 11 y a I ingénieur en chef, en résidence à Tulle.

Mi***. — Le dépensaient fait partie du 2* arruidissament et de la !*• division , dgnt le chef-lieu est Pari*.

éUms, - Le département fait partie (pour les courses de chevaux) du *• arrond de cooeur*, dont le . cheMien est Limoges ; les

cour**» de Tulle (a l'hippodrome de Gimel) ont été svqmrimec* il 7 i quelque* année*. — Il y a à Pompadour un dépée royal on se trouvent 143 chevaux , étalons , etc.

Latent, — Le département de la Corrèze a le bonheur de ne renfermer aucun bureau de loterie.

AO414T4IU — Le département fait partie de la 20* division mi» Utaire, dont le quartier général est a PértguCM*. t-U y * * Tuile t maréchal de camp commandant la subdivision et t sous-intendant militaire. — Le dépôt de recrutement Oat à Tulle, — La «ompagnie départementale de la Gorrèsc lait partie de U U9 légion de gendarmerie , dont le chef-lieu est * Limoge». — i U existe a Tulle une manufacture royale d'armes à (eu portative*, quia pour directeur un officier supérieur d'artillerie.

Jdwcuaxa*. t- Los tribunaux du département ressortant de U cour royilo de Limoge». — H y a 3 tribunaux de 1* instance (à. Tulle (i chambre*) , a Brive et à Us*ol) , et 2 tribunaux de commerce (a Tulle et à Brive).

Relig i eu**. — Cuite catuotictte. — Cejt le seul culte exercé dans le département qui ferme le siège <Pun évêché érigé dans le xtv" siècle, suifragant de l'archevêché de Bourges , eÇ dont le siège eut à Tulle. w41 y u dans le départrment ; — à Tulle, un sennuairo diocf-saiaj qui compte 70 élève* ;—* Servières, une école «eoondaisn ecclésiastique ; — à Briv*, une école secondaire eecléaia*tique. r- Le département renferme 8 cure* de 1" cla**e, 81 de 2*v 221 Biiccurkales et 46 vicariats. — U y existe 7 frère* de lu doctrine chrétienne, instruisant 600 élèves j |1 eongrégauons religieuse* composée* do 156 femmes, tant religieuses que pensionnaires, chargée* des hospices et dirigeant des école* gratuites et de* pen* sionn*ts ; danf l'un de ce* pensionnats ou compte 80 élevé*, et daqs l'une de ces écoles gratuites)oo élève*.

Universitaire — Le département est compris. dans le ressort de l'Académie de Limege*.

Imtruçtùm j«W*f «* — U y a dans le département t -r 8 collé* ges : a Brive , à Treignac, à TulU, à Ujsel, è Uxcerno.*- 1 école normale primaire à Tu lie. — Le nombre des école* primaires du département est de 131 , qui sont fréquentée* par 8JoB8 élèves, dont 2,453 garçons et 615 filles.^L*» communes privées d'école* sont au nombre de 220.

Sociétés s^4htm» ira- \\j*iTvfteuntSemmedyJg%nmlmiÈe.

POFU&ATIOSr.

D'après le dernier recensement officiel , elle est de 2ty4,834 hab. et fournit annuellement à l'armée 833 jeunes soldats.

Le mouvement en 1830 a été de,

Mariages ; . , 3^f48

Naù'mnxes. MascoUn*.. Féminins,.

Enfants légitimes. 4,683 — 4,322 i -, ^, ft Mmt

naturels.. , 231 — 335lTolml 9>m

Ûètès , , . 3,399 — 3,4^8 total 6*867

Dana ce nombre. 8 centenaires.

«AAJ8X V ATIQWATÀX. •

Le nombre des citoyens iuscripts est de 59,051. •—»•■■-

Dont : 27,767 contrôle de réserve.

31,284 contrôle dé service ordinaire.

Ces derniers sont répartis ainsi qu'il suit : 31,233 infanterie.

51 sapeurs-pompiers.

Dn en compte : armés. 2,172 ; équipés, 565; babilles, 2,458. 20,288 sont susceptibles d'être inobujsés.

Ainsi sur 1,000 individus de la population général* , £00 sont inscrits au registre matricule, et 69 .dans ce nombre sont mobili-sables; sur IpO iuidividus inscrits sur le registre matriculcf 53 sont soumis au service ordinaire , et 47 appartiennent à la réserve

Les arsenaux de l'État ont délivré à la garde nationale 2,306 fu-sils , 43 mousquetons, 2 canons et des pistolets, sabres, etc.

IMPOT» *t BM*imn.

Le département a payé à l'État (1881) :

Contributions directes 1,926.514 f. 88 r.

Enregistrement , timbre et domaine* 1,043,765 81

Boissons, droits divers, tabacs et poudres. . 684*027 12

P«»tes 162,572 02

Produit des eoopes de bois 44 ff

Produits divers. 26,362 87* j

*\e*souro#* extraordinaire* 296,527 80 '

Total ""i^,8Mrn>7.

FRANCE PITTORESQUE. — COftftÈZÈ.

.. Il a reen du trésor 2,043,442 f. 44 c. dans lesquels figurent La dette publique et les dotations, pour. . . Les dépenses du ministère

de la justice. . . .

de l'instruction publique et des cultes.

de l'intérieur

du commerce et des travaux publics. :

de la guerre

. de la marine

des finances

Les frais de régie et de perception des impôts, remboursement., restitut., non-valeurs et primes.

Total

Ces deux sommes totales de paiements et de recettes représentant à peu de variations près le mouvement annuel des impôts et des recettes, le département paie annuellement à l'Etat 1,504,861 francs 66 cent, de plus qu'il ne reçoit. Dans un pays privé de tout commerce extérieur ou maritime, cette extraction énorme de numéraire suffit pour expliquer comment l'industrie manufacturière ne prend aucun développement, et comment l'industrie agricole reste dans un état de langueur et de dépérissement. // n'y a pas de capitaux dans le pays, et il ne peut y en avoir. Ce département est un de ceux dont toute les économies et tous les bénéfices sont absorbés par le gouvernement central. La misère sera son lot tant qu'une plus équitable distribution des impôts n'aura pas été adoptée.

X>£nWflkS BÉFAB.TXMXVTAXJB8.

Elles s'élèvent (en 1831) à 249,458 f. 44 c., Savoir : Dép. fixes : traitements, abonnements, etc. Dép. variables: loyers, réparations, se-

cours , etc. Dans cette dernière somme figurent pour 17JoOO f. les prisons départementales , 60,000 f. les enfants trouvés.

Lee secours accordés par l'Eut pour grêle , incendie, épizootie, etc., sont de 26,600

Les fonds consacrés an cadastre s'élèvent à. . . 89,499 Les dépenses des cours et tribunaux sont de. . . 79,794 Les frais de justice avancés par l'État de 21,417

Tjn>T7àVTRIX AOBIOOUL

- 8or une superficie de 595,000 hectares , le départ, en compte : 280,000 mis en culture.

18,841 forêts. # .

18,893 vignes.

99,000 prés et pacages.

180,000 landes et friches.

X« revenu territorial est évalué à 7,715,000 francs. Le département renferme environ 6,500 chevaux.

80,000 bêtes à cornes (race bovine).

60,000 chèvres.

80,000 porcs.

- 200,000 montons.

' Les troupeaux de bêtes à laine en fournissent chaque année environ 450/JO0 kilogrammes.

Le prodnit annuel du sol , en céréales , en parmentières et en avoines, suffit à la consommation dn pays; relui en vins' ne devrait

pas suffire, mais comme peu de cultivateurs en boivent, il en reste encore une petite quantité pour l'exportation

L'agriculture du département, malgré rétablissement d'une ferme modèle dans les environs de Tulle, est encore fort arriérée. L'attachement des habitants des campagnes pour leurs vieilles et routinières méthodes en est sans doute une des causes ; mais il serait fort injuste de ne pas en trouver le motif déterminant dans le manque de capitaux, causé par l'énorme surcharge des impôts. Naguère encore, les populations des campagnes étaient dans la désolation quand la récolte des châtaignes et celle du sarrasin manquaient. La culture des pommes de terre, qui se répand de plus en plus, les garantit aujourd'hui de la disette. Une grosse espèce de navets, qu'on appelle raves dans le pays, est un légume très estimé des habitants. — Les pois verts de Treigoac sont justement réputés pour leur goût fin et sucré. — A l'exception des pêches et des cerises, les fruits sont généralement d'une qualité médiocre. — Les bois de châtaigniers sont à de certaines époques de l'année remplis d'une grande quantité d'excellents champignons (oronges, ceps, etc.), dont les paysans trouvent toujours un débit assuré dans les villes du département.

On nourrit dans le Corrèze des bœufs pour la consommation de la capitale et des porcs qui sont vendus aux départements du Midi. L'élevage des chevaux y est presque nulle, mais on s'y occupe de celui des mulets, destinés aux marchés de la Catalogne et de l'Aragon. Culture. — En général, l'assolement est biennal. Les terres sont engraisées avec le fumier des étables, ou avec les terreaux pro-

venant de tous les détritiques de végétaux que, par un abus trop communément toléré, on fait pourrir dans les voies publiques. — Le soc est seul en usage pour le labour. Dans le département — 1 J — —

il est tel que Virgile le décrit chez les Romains. — On ne sert «le bœufs pour la charrue et les transports des exploitations rurales». —

Les cultures du seigle , du sarrasin et de l'avoine sont les plus répandues. — L'arrondissement de Brive est le seul où l'on cultive de préférence le froment et le maïs ; dans la plupart des autres arrondissements le maïs n'est cultivé que comme fourrage.

Prairies. — Les prairies naturelles et les pacages sont de bonne qualité , mais on voit peu de prairies artificielles. — L'arrosage des prés est bien entendu ; les eaux , qui jaillissent en abondance des montagnes, donnent de grandes facilités pour les irrigations.

Vignes. — Les vignes sont cultivées avec succès dans l'arrondissement de Brive et dans la partie sud de l'arrondissement de Tulle. Les vins blancs de Meyssac et les vins rouges du pays d'Arnac jouissent d'une réputation méritée.

Industrie. — L'industrie est encore moins en progrès que l'agriculture. L'absence totale de capitaux est un obstacle insurmontable à toutes les entreprises. L'importante canalisation de la Vézère et de l'In Corrèze a été arrêtée par ce motif. Les exploitations de mines qu'on avait commencées sont pour la plupart suspendues.

Une vaste filature auprès de Brive , les forges de la Crémérie et l'exploitation de la houillère de Laplean , sont de plus les 4 établissements particuliers ceux qui ont le plus d'importance et tiennent le plus grand nombre d'ouvriers. — La belle manufacture d'armes de Tulle est un établissement mixte , en quelque sorte , où le travail, au compte d'un entrepreneur, se fait sous la direction des officiers de l'artillerie. — Elle fabrique annuellement de 80 à 36,000 fusils, et elle occupe, tant à Tulle , à Laguene , que dans les annexes qu'elle a à Meymac et à environ 1,000 ouvriers. Le prix du fusil est fixé à 84 fr. (bénéfice de l'entrepreneur compris \. Cette manufacture , déduction faite du prix des matières premières qu'elle est obligée d'acheter au dehors , verse annuellement dans le pays de 4 à 60,000 fr. Si elle était en-

levée au département , une partie de la population de la ville et de l'arrondissement de Tulle serait réduite à la misère.

Trois papeteries, quelques brasseries, des tanneries , des verreries , des briqueteries , des fabriques d'étoffes de laines du pays . de bougies, de cire blanche, d'huile de noix, du vinaigre , etc., complètent à peu près la liste des établissements industriels de la Corrèze: — On fait à Argentat un grand commerce de bois merrain, — Brive est le centre du commerce des truffes et des volailles truffées.'— On prétend que l'espèce de dentelle nommée point de Tulle a été inventée à Tulle , et des ouvrages infiniment très vantés, publiés de nos jours , répètent que cette ville est encore le lieu central de cette fabrication ; nous pouvons affirmer qu'il n'y existe , non plus que dans le département , aucun ouvrier en tulle. Il est même de notoriété publique que depuis un temps immémorial on n'y a vu aucun métier de point de Toile.

Avec une industrie aussi peu développée, il n'y a pas même de s'étonner que le département de la Corrèze soit un de ceux qui n'ont rien envoyé à la dernière exposition générale des produits de l'industrie.

Foires. — Le nombre des foires du département est de 60. Elles se tiennent dans 76 communes, dont 27 chefs-lieux , et remplissent 645 journées, hors fêtes mobiles, un nombre de 76, remplissent 76 journées. Il y a 18 Jours de foires.

217 communes sont privées de foires.

Les articles de commerce sont les bestiaux de toutes espèces, les porcs, les chevaux, les mulets, etc.; les huiles, les vins, les grains , les fils , chanvres, etc. — La foire dite de la Saint-Martin , Tulle , attire un grand concours de marchands. On y vend des articles de toutes espèces, coutellerie , orfèvrerie , faïencerie , porcelaines, étoffes, objets de laiterie, etc.

Considérations sur la Topographie de Brime, par ii rat munis. in-8. Paris, 1803. — Annuaire dm. départ, de la Cou exe pour Hast xix , par Pli. Juge , secrétaire général; in-12. Tulle , 1804 — Beau* de Statistique du a+p. de ta éonèze, par A. Firmigier; 1804 (.4m. de Statut., t. iv).— Statistique de la Corréz*ynuT Vernefli de Puyrazeau; in-8 1804 (An*, de Statut. , t. via). —Staustiqm* de m Coirèze, par Peuchetet Chanlaire, in-4. Paris, \9M.~Ht*Umre de la ville aVusseï , par Delmas (2e édit.) ; in-8. Clermont-Ferrajsd v 1810. — Coup d'oeil sur la topographie physique et médusmta etmeUjp de la Conèze ,• in-4. Paris, 1826. — Annaïres Je 4m Carrez* (chas: Drappeau) ; in-18. Tulle, 1823-31

A.-HfTGO.

On smutrU çàn DKLLOTE , édtwttr, place de la Boune, rr flTìTlf-Tnî Tliw. il.

Paris. — Imprimerie et Fonderie de Bjqhovx et Gûsnp., rue des Francs-Bourgeois-Saint-afichel , 8«

Département de la Corse,

Les Romains ne voulaient pas des Corses pour esclaves; c'était faire un bel éloge de ce peuple, que de le reconnaître impropre à la servitude. Parfois vaincus , jamais soumis , les Corses ont conservé jusqu'à nos jours leur caractère fier et indépendant Leur histoire depuis plusieurs siècles est une longue suite de combats pour la liberté de leur pays.

- Les premiers liabitans de l'île furent, à ce que Ton croit, des Phocéens d'Asie, qui peu après fondèrent Marseille. Ensuite vinrent les Liguriens et les Hispaniens , puis les Carthaginois , qui en furent chassés par les Romains vers l'an 193 de Rome. Sous les empereurs , la Corse fut un lieu d'exil ; Sénèque le philosophe y fut envoyé par ordre de Claude. Lors de l'invasion des barbares, les Goths s'empa-

rèrent de cette île , et ils la possédèrent jusqu'à ce que Narsès, successeur de Bélisaire , la reconquit De la domination des empereurs grecs elle passa sous celle des Lombards, qui, la trouvant mal défendue, s'y établirent Ils y fondèrent une espèce de gouvernement démocratique, qui finit lorsque les Sarrasins envahirent le pays. Les liabitans, aidés par Charlemagne, réussirent à chasser ces barbares. Des barons romains de la maison Colonne furent élus souverains de Corse. Vint ensuite un moment d'anarchie, puis le gouvernement des Pisans, qui furent chassés de l'Ile par les Génois, leurs rivaux. La tyrannie de ces nouveaux maîtres excita de fréquentes révoltes parmi les Corses; mais, faute de chefs expérimentés , elles furent promptement réprimées. Henri II, roi de France, mécontent des Génois, qui s'étaient déclarés pour Charles-Quint, entreprit une expédition contre la Corse. André Doria, quoique âgé de quatre-vingt-sept ans, se mit à la tête de la jeunesse génoise et d'un renfort envoyé par l'Empereur. Les Corses s'unirent aux Français. Cette guerre, où il se fit de part et d'autre des prodiges de valeur, se termina par un traité, avantageux pour les insulaires, qui fut placé sous la garantie du roi de France. A la mort de Henri II , les vexations des Génois recommencèrent Elles durèrent pendant deux siècles et excitèrent de nombreux mouvemens plus ou moins violens. Enfin, en 1729, les Corses se soulevèrent t. i. — 35.

par l'imprudence d'un collecteur d'impôt qui , à défaut de paiement, avait saisi les effets d'une pauvre femme. Celte insurrection devint respectable; dirigés par des chefs habiles, les Corses s'emparèrent de la capitale de l'île. Gênes, voyant ses efforts inutiles, recourut à l'empereur Charles VI. Les Corses , menacés par les troupes allemandes, se prêtèrent à un nouveau traité dont l'Empereur fut garant, et qui fut signé en 1733. Mais , dès l'année suivante, les Génois ayant violé le traité, les insulaires reprirent les armes; la lutte fut acharnée et sanglante, jusqu'à l'apparition du baron Théodore de

Neuhoff, qui fut proclamé roi de Corse en 1736. Cet aventurier ne finit pas l'année sur son trône, et fugitif de lieu en lieu , puis arrêté pour dettes à Londres (où il mourut en 1746), il ne dut sa liberté qu'à la générosité d'un Anglais, Horace Walpole, qui apaisa ses créanciers. Désespérant de réduire seule la Corse, Gènes eut recours à la France, qui y envoya des troupes en 1738. L'île fut pacifiée en peu de mois. En 1741, lorsque tout parut calme, les troupes françaises rendirent l'île aux Génois, et se retirèrent. Le moment de leur départ fut le signal de la reprise des troubles. La guerre continua sous différens chefs depuis 1743 jusqu'en 1755, époque où Pascal Paoli, fils d'Hyacinthe Paoli, l'un des chefs des mécontents en 1735 , fut élu général. Les Corses, sous son commandement, chassèrent promptement les Génois des villes de l'intérieur, et peut-être seraient-ils parvenus à les expulser totalement de l'île, si les Français, en 1764 , n'eussent été rappelés pour garder les places qui appartenaient à la république génoise. Les troupes françaises, au bout de quatre années , allaient se retirer lorsque, en 1768, les Génois, convaincus enfin de l'impossibilité de se maintenir paisiblement en Corse , cédèrent à la France tous leurs droits sur cette île. Les Corses, qui jusqu'alors avaient vécu en bonne intelligence avec les Français, prirent les armes pour défendre l'indépendance de leur pays; mais leurs efforts furent infructueux, et, en 1769, la Corse devint province française. Le gouvernement de la France fut aussi doux et aussi paternel que celui de Gènes avait été vexatoire et tyrannique. L'affection succéda parmi les Corses à l'irritation qu'ils avaient d'abord eue contre la France, et ils demandèrent

.if

eux-mêmes à l'assemblée nationale de déclarer leur île partie intégrante du territoire français (i). Vers la fin du siècle dernier, la courte occupation des Anglais, protégés par Paoli, qu'aveuglait le désir de l'indépendance absolue de sa patrie, n'a servi qu'à prouver

combien étaient forts les liens qui attachaient la Corse à la France. Cependant il est avéré que le gouvernement britannique y soudoie encore quelques mécontents secrets: àVgent perdu! subsides inutiles! Les Corses aujourd'hui sont Français, au même titre que les Lorrains, les Franks-Comtois et les Alsaciens. Ds ont eu leur part de nos triomphes et de nos revers , ils ont partagé nos joies et nos douleurs f leur Sang a coulé avec le nôtre sur les mêmes ehamps de bataille, ils fout partie du grand peufille. Ne sont-ils pas d'ailleurs les compatriotes de Ifâpoléoi ?

AJH 'JMDgU ĖWÉMi

„ Ou trouve peu d'antiquités romaines dans la Corse* cependant File a été traversée dans toute sa longueur par une route militaire, et a possédé deux villes romaines, aujourd'hui détruites, Aleria et Mariana. A Aleria t il n'y a plus qu'une vieille lotifj à Mariana, on voit encore les débris d'un temple. Toute la Corse est enveloppée d'une chaîne èa tours ruinées, placées au bord de la mer. Ces tours ont été élevées pour la plupart afin de garder l'île contre les attaques des Sarrasins ; mais il en iest quelques-anes qui remontent à l'époque de la domination romaine. On en voit dans la commune de Lu ri , au sommet d'un pic élevé, une qui porte le nom de Tour de Sénèque. C'est là, dit-on, que fut exilé ce philosophe. Les Sarrasins ont aussi laissé dans l'île des traces de leur passage. 1 y a quelques tombeaux mauresques aux environs d'Ajaccjo. L'église du village de Murato est .une ancienne mosquée.

OÉJULCTkBM » MOTO**.

Les Corses sont généralement fiers, spirituels et braves. Doués d'une grande pénétration, du tarent de l'analyse et d'une ténacité originelle, ils conçoivent rapidement, combinent avec adresse et marchent à leur but avec une constance impertubable. Ardents dans

leurs affections , n'oubliant ni l'injure, ni le bienfait, ils servent l'ami-

~rr*

- <i) Loft de la dinrion dm ttirtalrti français par. l'assemblée cpMtitntnte(1790),rtle de Corse ne forma d'abord qu'an seul département, dont le chef-lieu fut Àjaccio.En 1793 on décret de la éon-rentSon nationale la divisa " en fienx départemens , le Golo («fet-Mien Bai Ha) et le lUmtnê (cbef-lhm Ajaccio); mais en 18 n an décret impérial les rendit de nonrean en nn seul, qni eut pour chef-Ken administratif et religieux Àjaccio, car afin de satisfaire les prétention» des deux principales villes de Corse au titre de f Cipftalo, le chef-lien do la dirision militaire et la cour royale •Wsnt toi*» 4 Bvtia.

tié au péril de leurs jours et ne suspendent leur vengeance que pour mieux en assurer l'effet Nul peuple n'est plus avide de gloire et moins avide de richesses; l'honneur, bien ou mal entendu, est là ce que l'intérêt est ailleurs: la cause du mouvement ou de l'inaction.

Le moindre berger est curieux et interrogateur , parce qu'il est penseur et hardi. Le rang, l'appareil de la puissance, ne lui imposent nullement. Qu'un étranger l'abord e^il lui demande d'où il vient, où il va, quelles sont ses fonctions, quel est son traitement, etc. Dans les «Kairee îèa Girses montrent la même assurance: Us vont droit à l'autorité; et, verbeux et rusés, îb plaident leur éaose avec une facilité et nue finesse remarqua* blés. Si , après les avoir attentivement écoutes «oo leur prouve qu'ils ont tort , ils se soumettent, car ils respectent la loi, dès qu'elle s'offre eUirement à leurs yeux.

Bu amotir, ils sont ardents" comme tous Iettisbitaus du midi.. Mais ce penchant naturel, effet du climat , est contenu par la rigidité de leurs mœurs. Il est rare chez eux qu'une femme trahisse son

mari; mais il est plus rare encore qu'un mari ait une femme infidèle, et qu'il la laisse survivre à son crime. Une jeune personne qui perd son honneur perd en même temps tout espoir de se marier, à moins qu'elle n'épouse l'auteur de sa faiblesse» Malheur à cet homme s'il la trouve indigne d'être sa compagne! Les parents de la demoiselle s'arment et le poursuivent jusqu'à ce qu'ils l'aient fait périr ou forcé de s'expatrier.

Les Corses méprisent les travaux manuels et rangent dans cette classe presque tous les travaux pénibles : c'est ainsi qu'à l'imitation des Romains, ils méprisaient autrefois la culture des terres, et que, ne pouvant la confier à des esclaves, ils l'abandonnaient presque exclusivement aux femmes.

Les Corses sont en général d'une taille moyenne, et plutôt maigres que gras; Us ont le regard vif, le corps robuste et dispos. Ils marchent toujours armés. Après les choses nécessaires à la vie, ce qu'ils désirent le plus, -ce sont des armes pour leur défense. Us vendent leurs boeufs, leurs chevaux, ils se privent de tout pour acheter un fusil, un pistolet, une carabine et un stylet, ils emportent ces armes quand ils sortent, et ne les quittent que momentanément pour s'occuper de leurs travaux agricoles. Cette pratique guerrière est générale hors des villes maritimes.

Nul peuple n'est plus hospitalier: l'inclination naturelle et l'éducation se réunissent pour maintenir en honneur l'exercice de cette touchante vertu, et comme d'ailleurs elle se trouve dans toute

(1) Espèce de giberne attachée au corps, comme une ceinture.

JffftANCB PJTTORKSQCB.

î*rr,r.rr- fHtr M*m*#

^rvivyiiâr /-ff*ft/A-**ti'r- rê J*m***A,-\ . "Hf *&" rY**mr .H'

FRA[^]rCE[^] PITTORESQUE

ÇRANCB PITTORESQUE. — CORSE.

Ut «lasses , U existe à çel égard une émulation générale.

cmmratift i.ocîâT.«n,

Vendetta. — Un Corse qui a une injure à venger est en vendetta \$ it prévient son ennemi qu'à compter de tel jour il cherchera l'occasion de le tuer. De ce moment, les deux champions , armés jusqu'à** dents, ne marchent plus qu'avec précaution , ear il» doivent s'attendre à tout. Le oode qui régit deux armées belligérantes étant le seul à leur usage, les etnbuscade* sont de bonne guerre; le choix des armes reste à chacun, sa force dépend de ses calculs ou de son influence : il est libre de tenir seul la campagne , ou de se Caire suivre par deaamis qui le secondent activement Autrefois le Corse en vendeur laissait croître sa barbe jusqu'à ce qu'il eut immolé son ennemi : cet usage a disparu,

Dbhosemt*o*s, ~ Depuis que le meurtre est puni de mort par des lots qui s'exécutent* le besoin de nuire légalement a un ennemi a mis en laveur la délation : c'est la vendetta accommodée aux mœurs nouvelles. On ne peut se faire une idée du soin avec lequel un Corsé scrute les actions d'un ennemi qu'il veut perdre. Celte inquisition lui paraît toute simple : .le rôle de délateur n'est pas flétrissant à ses yeux. M. de Beaumonl, aqjui nous empruntons ces détails -, rapporte qu'ils jru des insulaires, d'ailleurs re[^]mnaudabJes , prendre avec empressement un titre, qui chez nous eèt odieux. Lorsqu'il était sous-préfet de Csiivi, il a reçu une plainte qui commençait par ces mots : Gli sottoscriul , denancialori det S,... et dont les signatures étaient précédées de: ceux-ci i Gli iopradetu denunciutorl, Et ces susdits dénonciateurs étaient des hommes marquai?* dans leurs

communes I Le rédacteur de la plainte. était un ecclésiastique J .•
COSTUMES, .

, ' L* costume du paysaneors* est simple et original : un bonnet pointu , ayant la forme d'Un casque phrygien , en peau ou en laine, dont les côtés peuvent retomber sur les oreilles ; une veste d'étoffe brune, des culottes courtes, que soutient une ceinture où par-devant pend une large giberne, et enfin, des bottines de cuir écru> composent son habillement. Il.por-te à sa ceinture un long couteau e^ordinair-emeut e#t armé d'un fuajl jt baïonnette.

< Le costume des femmes eetpUs varié. Les Grecques deCargèse ont un habillement qui rappellecelui des femmes mainbtes. Lès paysannes des autres cantons ; avec leur voilé , ou -mantille dé drap à l'espagnole, portent dans les jours de fête des corsets, des jupons et des tabliers à couleurs vives et variées , comme ceux des paysan

XjAJTOAGS.

Le dialecte det Corses est un italien on se trouvent, mêlée un assez grand nombre de mots arabes et d'ex?, pressions espagnoles. On s'en sert dans les écoles pri*; maires, à ce qu'affirme M. le baron de Besumont dan» son excellent ouvrage sur la Corse ; il est à désirer es*, pendant, pour fondre les populations continentale &(insulaire , que la langue française y soit enseignée.

venuxn BXOG&AVHIÇVSI.

P40M (Pascal) né à Saltretta en 1726. — Napoléon est 1a p}us grand homme 4e tous les j^ays et de tous les.' temps, Paoli est .particulièrement le liéros c|e la Corset U fuf le défenseur et le représentant de son indépendance. La liberté de U Corse fut le |>ut des effrts de' tonte sa vie; ce fut pour elle qu'il combattit contre la' France. L'Eujrope , après l'avoir proclamé le .vengeur de sa patrie»' admira en lui le jgénie du législateur/ — En 17 îb , surpris par Mafrreç , «on

rival supérieur en forces , et cerné par les Génois clans le couvent de #pz;ûo.y Paoli allait périr. sans la résolution aéné-' reuse d'un de ses ennemis. Thomas Çervoni était* irrité' contre lui pour une injure personnelle; sa mère apprend ce qui se passe à Roz^jp, et lui crie de prendre les' armes. « Mais l'outrage que . j'ai , reçu, %T- U .s'agit «bien, de tpn injure, dit «eue mère digne 4e Sparte;'

-«La cause de la liberté est en pçril dans' la personne] < de son. défenseur, Marche , ou pe maudis' je sang et «le lait que je t'ai don- nés.» Cervoni ne balança plus;] suivi if une.poignée ,4'hom.mes dé- terminés , il se jeta dans la méjée et dégagea Paoli. Celui-ci, après l'action, demanda son libérateur ; mais * fidèle à son caractère ,] le libérateur avait repris sa hajno et était, reparti. — - Voici encore un trait qui fait honneur à l'héroïsme

, corse. 5— Lorsque Paoli. faisait la guerre aux -GerjoU,' une femme avec un jeune homme yint le trouver à'Corte:* l'homme de garde ne voulut poin^la laisser entrer. La' femme prit dispute, avec Usentinelje, 'et Paçlij ayant

' entendu le bruit, sprtit de son çqpinet pourri deman-!

' der pourquoi eliej'obstiqajt à.ypuloir entrer .par fonce. « Çén- craJ, lui dit-elle,, j'ai perdu l'aine' de nies enjana «pour 1*> défense de Ja patrie ; et j'ai fait Vingt lièges «.pour venjr vous offrir celui, gui me, jreste ; préue^le , «IçvojUu? ' ;" .//•, . . ' ..,

. Mjpw l*JBjvajL Ramqlwo. est pée: a Ajaçço en 1750. -** fo mère de Napoléon,' non moins remarquable par sa beauté quepar.s- çs qualités toutes viriles, s'élajç, par son dévouement et' son cou- rage , montrée digne -de son mari. JEU* Je suivait à la guerre et partagent ses fatigues et \$e% dangers. Ce fut pendant une 4e .ses* courses militaires qu'elle devint enceinte de celui .qui devait être le, plus grand capitaine' de, tous les, siècles^ ^afcdeme Bonaparte vint

à Ajaccio pour ^ faire w>[couches. Sa position semblait avoir accru son. énergie natiu*I)e. ,Çlle 4*>iaignait de prendre ^uounc' de ces] précaution* nécessaires , en pajjejjyk gjre^sUn'ce^ à la, plupart des femmes. Le jour de l'ItaômptipD elle YpuJuy{ quoique très avancée. dans sa grossesse, ass/s/e^ a U. Êe^o^i^Yai^ê>r%ci^ré>tavep une grande pompe,, 'Mais, à peine entrée à l'église, elle se sentit prise narv les douleurs de l'enfantement, et fut forcée de se retirer en hâte dans sa maison. Elle n'eut pas le temps

d'arriver jusqu'à sa chambre à coucher, et dans le pr#-^

mier salon , sur un vieux tapis à personnages homériques, elle mit au monde un enfant. Cet enfant , qui surpassa tous les héros de l'Iliade et de l'Odyssée, c'était Napoléon !

Napoléon. La France, qui avait donné dans le XVIIIe siècle (i) un roi à la Corse, devait dans leXIXe en recevoir un empereur. Napoléon Bonaparte est né à Ajaccio le 15 août 1769. Ce grand homme,' qui appartient aujourd'hui au monde entier , avait beaucoup d'attachement pour sa terre natale. «La Corse, dit M. de Las Cases, avait mille charmes pour lui , il en détaillait les grands traits et la coupe hardie de sa structure physique. Il disait que les insulaires ont toujours quelque chose d'original par leur isolement qui les préserve des irrutions et du mélange perpétuel qu'éprouve le continent ; que les habitants des montagnes ont une énergie de caractère et une trempe d'âme qui leur est toute particulière. 11 s'arrêtait sur les charmes de la Corse. Tout y était meilleur, disait-il; il n'était pas jusqu'à l'odeur du sol même qni ne lui eût suffi pour le deviner les yeux fermés : il ne l'avait retrouvée nulle part. Il s'y voyait dans ses premières années, à ses premières amours; il s'y trouvait, dans sa jeunesse, au milieu des précipices, franchissant les sommets élevés, les vallées profondes, les gorges étroites , recevant les honneurs et les plaisirs de l'hospitalité , parcourant la ligue des parens dont les que-

relles et les vengeances s'étendaient jusqu'au septième degré. Une fille, disait-il, voyait entrer dans la valeur de sa dot le nombre de ses cousins. 11 se rappelait avec orgueil que, n'ayant que vingt ans, il avait fait partie d'une grande excursion de Paoli à Porta di Nuovo. Le cortège du général était nombreux : plus de cinq cents des siens l'accompagnaient à cheval. Napoléon marchait à ses côtés. Paoli lui expliquait , chemin faisant, les positions, les lieux de résistance ou de triomphe de la guerre de la liberté. Il lui détaillait cette lutte glorieuse, et, sur les observations, le caractère et l'opinion qu'il avait prise de son jeune compagnon , il lui dit : O Napoléon ! tu n'as rien de moderne , tu es un homme de P (Marque. — Aucune famille n'a offert autant d'hommes remarquables que celle de Napoléon Bonaparte. Sans parler des femmes qui se distinguent toutes par leur beauté et par leur bonté, sans citer cette Élisabeth que sa force virile et son grand caractère pourraient faire classer parmi les hommes, on trouve, au nombre des frères de l'Empereur, — Joseph Napoléon, honnête homme sur le trône, brave dans le combat, clément, libéral , ami de la liberté et de la vérité, alors même qu'il était au pouvoir, roi législateur auquel les difficultés du temps ont empêché de rendre la justice qu'il mérite. — Lucien, ambitieux peu vulgaire, qui a refusé un trône, éloquent, capable , ami des lettres et de la poésie qu'il aurait dû se borner à encourager. C'est le protecteur de Béranger. — Louis, souverain adoré des peuples auxquels il fut imposé, non moins honorable dans les actes de son administration que par son abdication. — Enfin , Jérocôme, célèbre à l'armée par son audacieuse bravoure, et qui a eu le plus grand mérite qu'un homme puisse avoir, celui d'inspirer une passion véritable à une femme vertueuse.

(x) Le baron Théodore de Neuhoff , proclamé en 1736 roi des Corses, est né à Metz en 1600.

— La Corse a produit un grand nombre de contents distingués , parmi lesquels on remarque les généraux Arrighi, Cäsaruncà,

Cittinbo, Cbswoni, OaNatto , SsBiSTUNi , etc.

TOPOGRAPHIE

L'Ile de Corse, située dans la Méditerranée entre les 41 et 43 degrés de latitude septentrionale et le* 6 et 7 degrés de longitude, méridien de Paris, a environ cinquante-cinq lieues dans sa plus grande longueur, et vingt dans sa plus grande largeur. Ses côtes découpées offrent de nombreux* abris aux navigateurs , des baies sûres et profondes ; on y compte cinq rades propres à recevoir des flottes considérables. Ce sont celles de Valinco, de Porto-Vecchio , de Saint-Florent, de Calvi et d' Ajaccio. Sa superficie est évaluée à 980.510 hectares. Elle est à 1 50 kilomètres (37 lieues et demie) de France, 72 kil. de Livourne; 10 kîl. de la Sardaigne, 500 kil. de Tunis. '

Montagnes. — Une chaîne élevée de montagnes dont quelques sommets atteignent la région des neiges perpétuelles, et sur laquelle s'appuient en contre-fort» des chaînes secondaires qui vont, en s'abaissant par degrés, jusqu'à la mer, coupent cette lie dans sa plus grande longueur du N. o. au S. E. Le monte Rotondo s'élève à 2672 mètres au-dessus du niveau de la mer, et le monte d'Oro à 2652. Le monte d'Oro que Ptolémée nommait mons Jure us est aussi appelé monte Gradaceto. Par un beau jour, de son sommet, formé par des pics de rochers couverts de neige , on découvre, comme dans une immense carte de géographie, la Corse tout entière, la Sardaigne , dont on distingue facilement les rivages déchirés par la mer , l'Ile d'Elbe , où Napoléon se reposa un instant entre ses deux règnes, et enfin à l'horizon, mais plus confusément , l'Italie et la France.

L'escarpement des montagnes forme en Corse un grand nombre de gorges, mais peu de vallées. On ne trouve de plaines que sur la

côte de l'est dont les plages voisines de la mer ont une inclinaison si faible que les eaux y coulent lentement et forment de vastes marais.

Rivières. — La Corse est sillonnée par de nombreux torrents que les habitants décorent du nom de rivières et qui, pour la plupart, ne sont pas même flottable*. Dans la région de l'est, les principales sont: le Goto qni, pendant plusieurs années, a donné son nom à un département et qui prend sa source dans le lac d'Ino; le Tavignano, qui baigne les murs de Corte, ancienne capitale de la Corse, sous le gouvernement de Paoli, et qui va se jeter dans la mer auprès des ruines romaines «Faleria; YOrbo, la Solenzara et YOrgone. Toutes ces rivières descendent directement à la mer. Cette dernière se jette dans le golfe de Porto-Vecchio. Dans la région ouest » outre le Liamone qui, comme le Goio, avait donné son nom à un département, on y compte YOrtoio, le FmputcOy le Talavo, la Prunella, le Gravone, la Sponxa, la fleardlo, et YOstriconi.

Routes. — La Corse possède trois routes royales; celle de Bastia à Jjaccio\ qui passe à Corte, dans la forêt de Vizzavona, et traverse l'Ile dans sa longueur; celle de Bastia à Saint-Florent, et enfin celle qui, pour le service de la marine, conduit les bois de construction de la forêt à Jitona au golfe de Sagone. Wn* après avoir été construites avec le plus grand soin, elles perla tant

dans l'abandon. Les traces delà première avaient même, il y a quelque* années, totalement disparu sur plusieurs points.

MOTÉOB.OLOGIE.

Climat. — Le degré de température varie en Corse selon la diversité des lieux : dans la plaine le thermomètre s'élève de 0 à 30 degrés Réaumur, maximum de chaleur; dans la montagne + 28 degrés est le maximum et -r- 3 le minimum.

Mktéoroloob, — Les vents qui dominant viennent d'Afrique ou d'Italie : ce sont le Mrocco , qui amène la pluie; la Tramontana , qui apporte le froid et souvent une énorme quantité de neige ; et le La-beccio, vent terrible qui déracine les arbres et renverse des quartiers de forêts. Les pluies sont généralement rares.

Maladies. — L'air dans l'intérieur de File est d'une salubrité remarquable. On y trouve souvent des centenaires. Les plages maréca-geuses des cotes Est sont malsaines. Les maladies les plus communes sont les fièvres et les maladies cutanées.

msToms VATURELUE.

. Rbgnb animal. — Quant aux espèces , les animaux de la Corse sont à peu près les mêmes que ceux de France et d'Italie, mais ils sont généralement plus petits. La race des chevaux corses , quoique de très petite taille, est excellente. Le bœuf, l'âne et le mulet sont vigoureux et agiles. Les brebis sont noires et ont ordinairement quatre cornes \ quelquefois six. Les chèvres y sont grandes et fortes. Les lièvres sont multipliés et les lapins rares. Les perdrix, les' pintades et les faisans y abondent. On considère comme un gibier très délicat les merles nourris avec les baies du genièvre. On trouve dans rile , à l'eut sauvage, le moufflon, que Buffon considère comme le type et la souche de la race ovine. Rbokb végétal. — La végétation est riche et vigoureuse. Les châtaigniers et les noyers y parviennent à une hauteur considérable. L'olivier, le citronnier, le limonier, l'oranger, le grenadier y viennent en pleine terre* et donnent des fruits excellents. Les arbres des forêts sont magnifiques. C'est en Corse qu'on trouve le pinus altissima , celui des arbres de l'Europe qui s'élève le plus haut , bois dur et élastique. La marine y trouve en pins et en chêne des bois de construction de toute espèce et de première qualité. L'if et le buis y sont communs. 11 est à peu près constaté que tous les végétaux des tropiques pourraient s'y acclimater. Il y a à Ajaccio un

jardin de naturalisation. On appelle makis en Corse un épais taillis de végétaux qui croissent spontanément dans tous les terrains susceptibles de culture , mais qui sont laissés en friche : ce fourré épais et presque inextricable a communément de 3 à 12 pieds de hauteur et se compose d'arbousiers, de lauriers , de cistes , de myrtes , de bruyères , etc. Ces bois ont long-temps servi de retraite aux contumaces qui s'y trouvaient à l'abri mieux que derrière d'épaisses murailles. Quand les Corses veulent défricher un makis, ils y mettent le feu. La cendre forme un premier et excellent engrais pour la terre qu'ils ont dessein de cultiver.

Rbgnb minéral. — On parle dans tous les auteurs des richesses minérales de la Corse. On y trouve effective-

ment en abondance des granits, des marbres, des porphyres et d'autres pierres encore plus précieuses. Mais, quant aux métaux précieux , il résulte d'un rapport fait, en 1820, par le préfet au conseil général du département, qu'un ingénieur ayant été chargé par le gouvernement d'explorer l'Ile , s'est convaincu qu'elle ne renferme ni or, ni argent, ni cuivre; que la crédulité publique est entretenue à cet égard par l'abondance d'un minéral, qui, se présentant sous diverses couleurs, a été pris pour ces riches substances. Cet ingénieur croit cependant qu'il existe à Barbaggio une mine de plomb argentifère — On exploite à grands frais, au cap Corse, à la Casinea et à Alezani, des mines de fer qui occupent 10 forges à la Catalane. L'amiant ou asbeste est commun en Corse; il a même des fibres plus longues que celui des Alpes : quelques curieux en ont fait des cordes d'un tissu grossier , mais on n'a pas pu en fabriquer de la toile. M. Prazzo, médecin fort instruit de Bastia, enlevé jeune encore aux sciences qu'il cultivait avec succès, avait réussi à en faire du papier et du carton. Mon père, qui avait étudié à fond l'histoire naturelle de la Corse, rapporte dans ses mémoires (t) qu'il a souvent employé dans ses lampes des mèches d'amiant; les mèches, après avoir pendant

quelque temps fait un bon usage, se noircissaient, durcissaient, devenaient difficiles à moucher et ne donnaient plus qu'une lumière faible et vacillante. Parmi les beaux granits de Corse, on remarque le granit orbiculaire, qui ne s'est trouvé , jusqu'à ce jour, que dans le lit d'un torrent du Fiumorbo.

Eaux minérales. — La Corse possède un grand nombre de sources minérales, dont l'effet est utile pour la guérison des maladies nerveuses et cutanées , pour celle de l'hydropisie , des engorgemens de viscères , des ophthalmies, des rhumatismes, etc. Ses établissemens thermaux ne sont guère fréquentés que par les habitans de l'Ile. Us sont situés à Pietm Pola (44 d. Réaumur), Guagno, Quitera y Tallano, Baracci, Orezza et S t- Georges. On vient de découvrir de nouvelles sources à une lieue d' Ajaccio , dans une propriété du cardinal Fesch.

Salines. — Le sel qui se consomme en Corse ne provient pas de sources salées, mais des salines maritimes de Porto- Vecchio.

ASPECT DU PATS.

Une vaste chaîne de pics élevés , dont les points culminans sont couverts de neiges; d'autres montagnes plus basses , dont les sommets privés de terre végétale montrent un rocher grjsâtre ; sur leurs flancs, d'épaisses forêts de hauts sapins et de chênes vigoureux; au milieu , des vallées étroites, profondes et sombres où roulent des torrens impétueux , et de loin en loin au bout d'un sentier, qui serpente à travers les rocs escarpés , une habitation humaine, perchée comme l'aire d'un aigle sur un sommet isolé : tel est l'aspect que présente communément l'intérieur de la Corse. En se rapprochant de la mer dans la région moyenne, la scène change : les vallées s'élargissent et montrent des traces de culture; les bourgs s'étalent au bord des ruisseaux, dont les eaux plus profondes ont ralenti leur cours. Les

■ ■ ■ i ■ . . ■ , , i 11 » ni J , . *

(i) Mémoires du général Jfugot 1. 1.

pente* des collines te couvrent d'oliviers, d'orangers et de lauriers et sur la croupe arrondie des montagnes s'élèvent des châtaigniers séculaires dont les tropes entrouverts par rage pourraient donner asile à dix personnes, et dont les branches sont chargées de fruits, quoique les racines de ces grands arbres, repoussées par une terre trop peu profonde, courent comme des serpents à la surface du rocher.— Sur les plages de la mer, couvertes pendant la chaleur par une brume malsaine, autour des habitations en ruine, les moissons alternent avec le» makis et les marécages. Le voyageur se hâte de les traverser et de gagner les collines escarpées de l'intérieur où il retrouve un air pur et un soleil brillant.

TUA», BOURGS, CHATEAUX, ETC

Ajaccio. Sur la côte occidentale de l'île, et sur le golfe du même nom, chef-lieu de préfecture, d'arrondissement et de canton; à 265 km de Paris et 65 de Toulon». Pop. 8,930 h. — On prétend que cette ville fut fondée par les Lesbieus, qui lui donnèrent le nom d'Alaiouf d'après une petite ville de l'île de Corse, qui existe encore, près de Mitylène. Les Romains l'appelaient Urcinium, à cause de la bonne qualité des vases de terre que l'on y fabriquait pour conserver le vin. Elle était située autrefois au fond du golfe, comme le prouvent les tombeaux et les ruines d'anciens édifices que l'on a découverts à une lieue de la nouvelle ville. C'est en 1345 qu'« les habitants abandonnèrent l'ancienne ville pour échapper aux influences des marais voisins, qui depuis ont été desséchés. La ville manque de bonne eau. La citadelle a été bâtie par le maréchal de Thermes., en 1554 » C'est la patrie.

de Ja famille Bona* parte. — Maison <U Napoléon* La maison où est né Napoléon y existe encore; elle appartient à un membre de la famille maternelle de l'Empereur, M. Ramoliuo.- Cette petite maison, de chétive apparence, à quatre croisées de façade et à deux étages, est visitée avec empressement par les Quricux.Toua les soldats qui arrivent à Ajaccio vont .y. faire nue sorte de pèlerinage- militaire. On y voit un petit canon., de trois. pied» de ioug, pesant plus de trente livres, et quia servi de jouet au jeune Napoléon.— Ajaceio possède une belle salle de spectacle, une superbe promenade sur le bord de la mer, un port vaste et sur et une bibliothèque publique qui renferme 15,000 volumes.

Cargesk. Petite ville dans le golfe de Sagone , régulièrement construite, et chef-lieu de la colonie grecque en Corse. — Vers 1 107, des divisions de famille ayant mis en péril les jours d'Etienne Comoène , seooud fils de l'empereur d'Orient Alexis Ier, il quitta Constantinople, se réfugia d'abord à l'Ile de Mételin (Lesbos), puis à Vitdo, petit port du Péloponèse, 911 il vécut long-temps caché sous le nom de Slephauopoli. Cinq siècles plus tard, ses descendons , au nombre de quatre cent trente , dnrent a leur tour, chassés par les Turcs maîtres de Constantinople et d'une partie de la Grèce, abandonner Vitilo. Les Comuène, suivis de trois cents Maïnotes (Spartiates d'origine) , s'embarquèrent en 1675, sur nn vaisseau français, et entrèrent le 1er janvier 1676 à Gènes, où le sénat les accueillit avec empressement. Le même mois fut signée une convention relative à l'établissement en Corse de la colonie fugitive, et, le 14 mars suivant, les Grecs prirent possession des lieox appelés Paomia, Re-Pida et Smiogna. La colonie se dirisa d'abord en cinq hameaux, et les terres incultes qui lui avaient été concédées ne tardèrent point à changer d'aspect ; mais les communes voisinas, se croyant des droits sur ces terres, renversaient chaque jour ce que les colons édifiaient; le sang des Créés coula sous les balles des Corses. An lieu

d'un asile pour les secourir, les malheureux fugitifs eurent des foyers à défendre : et leur établissement , malgré la protection de la république génoise et les efforts plus récents du comte de Marboëuf, fut momentanément détruit par les Corses combattant pour leur indépendance et confondant dans une haine aveugle les tyrans qui opprimaient leur pays, et les travailleurs innocents qui venaient augmenter la population trop rare de leur Ile, et y importer le goût de l'agriculture. Sous le gouvernement français, les Grecs, qui avaient trouvé

un refuge à Ajaccio, sont rentrés en possession de leur terre» çm\ lent. appartenaient La colonie a été transportée à Cargèse, mais» après cent* quarante-six ans d'existence, elle ne forme encore qu'une petite ville de 697 habitants , et son territoire , le mieux cultivé de l'Ile, est toujours revendiqué par des Corses qui possèdent et ne défrichent pas les champs limitrophes. — Avant la dévolution, les Grecs de Cargèse professaient la religion catholique selon le rit grec. Ils suivaient aux fêtes solennelles la Kthurgie de saint Basile , et les jours ordinaires celle de saint Jean-Chrysostome. Leurs messes les moins longues duraient «ne heure. H» avaient en un couvent de Tondre de saint Basile, quel* grave*»** ment génois avait détruit à cause des émeutes «l'on accusait les moines d'inspirer aux peuples. Pendant longtemps Us n'ont eu que de simples prêtres, qui allaient étudier en théologie à Rome dans le collège de Saint-Allia-nese, et qui y étaient ordonnés par un évêque chargé par le pape de la surveillance spirituelle des Grecs répandus dans la Hongrie, la Sicile et le royaume de Naples. Depuis 182* , et faute de prêtres grecs, ils ont adopté le rit latin.

Castu. Sur la côte orientale de la Corse, vers le Jf., à 300 l. 5.-E. de Paris; ch.-l. d'arrondissement, divisé en deux cant. Le premier appelé Terra-Nova, pop. 5,08* h. j % comm. 5 le second Terra-fecchiâ., 4,449 u* > 1 comTM« — Cette ville, regardée autrefois comme la capi-

tale de la Corse, est bâtie en amphithéâtre sur une anse qui, par le moyen d'un môle, forme un port commode pour les petits vaisseaux. Dans la partie hante de la ville, appelée 1*rr4~Pfuovm , ' est bide la citadelle, qui n'est bonne que pour défendre le jlort, parce que du coté de la terre elle es* domàée pet les montagnes an pied des quelles la ville est adossée. Q* remarque à l'entrée du port, parmi les rochers qui soutiennent la citadelle* un roc que les marins appellent il JLcçng, et qui par sa configuration ressemble un peu à un lion couché. On croit que Bastia est l'ancienne ville de Manijnùm ou Màntinorum oppidum.

Câlvi. Sm un promottfeirer élevé* à l'ekteémte d'u de rterre qui s'avance dans le jgolfe; 4°, m*»O nom, a 17 L 31. 4*4* jaccio , cu.-l. d'arrondis*. Pop. i,382h*; 1 comm.— C'était une des principales villes de la Corse, par son antiquité et par la force de son château, flanqué de cinq bastions, devant lequel échouèrent les efforts du maréchal de Thérinc*, jusque-là victorieux. An pied de là ville est un faubourg peu considérable.

Isola Rossa ou lue Roussa. A 3 1, M.J3, de Calvi, chA. de eau t. Pop. 1,046 h.; pop. du cant, 4^>3ph., 6 comm. — ■ Cette vâUe, qui prend son nom d'une île dont elle n'est séparée que par oa étroit caual, a été fondée par le général Paoli. C'est aujourd'hui un poste militaire, au grand regret de la population, qui est industrielle et commerçante. Ses moyens de défense ne se composent d'ailleurs que d'une muraille eu terre* de quinze pieds de haut, d'une tour qui renferme des magasins, et i'ae pinte Tuait en maçonnerie pour éta-blir une batterie.

Cortx. An centre de l'tlc , au pied du moût Rotonoo 9 ^ une éminence isolée et d'un accès difficile^ au confinent du Tarignano et de la Restigona, à i51." N.-E. d'À jaccio , ch.-l. d'arrond. Pop. 3,a8t2 h.; f comm. — Le château de Cor te, situé sur on roc hérissé de pointes

et entouré de précipices, ne fut obligé que par le manque d'eau à se rendre au maréchal de Thermes. — Les Corses attachent beaucoup d'importance à Cbrte, qui rat le siège ém gom> vernemesU 4e s? eoli» - .

Sahtehe. Sur la Ta varia, non loin du golfe de Valinco.à 1.1 i. S.-E. d'Ajaccio, ch.-l. d'arrondlss. Pop. 2,7x5 h.; pop. du esua{. 4,55c h.; 8 comm. '

Bovivagio. Dans une presqu'île , à l'extrémité méndioaale 4e In Corse, à 18 L \$.-£. d'Ajaccio, eh.4. de eant. Pop. 2,944 h^ 1 eosama. — Cette ville , que l'on croit occuper le place de 1 a palla de Ptolémée, a été bâtie par le oom*e Itoaifree, i Pisan , qui lui donna son nom. Son port, long et étroit ,r à un fossé taillé dans le roc. La ville toute entière est j dans l'enceinte d'une forteresse vaste, mais incapable d'une losague résistance. Cependant, en 1420, Alphonse Y, roi dTArragom;

FRANCK PITTORKSQR.E.

% /r/rZ***ns _.- €"SrSf<r

os

, l'assiégea inutilement; mais les Français s'en emparèrent en i553. .£'«** 4ajm le voisinage de cette ville , et dans le détroit du même nom, qne se fait la pêche do corail.

*» rPonfo~YlteâHro. An fond d'one baie teste et profonde, kTcx-:tfèû&tê méridionale de Me, à î5 1. S.-E. d" Ajaccio, cb.-l. de cant. I^Ptip. 1^38 b.; pop. du cant. â,5o8 lu; 4 cômm. — Cette ville est .Vaneienfee OEUsim de Ptolémée. Son port est le meilleur de l'île,

- «I m fade, qui petit contenir les plus gros vaisseaux , et «ne escadre "«tttièrt, abrité* pat dès rochers qni Brisent là mer, est nne

des 'plus sûres de la Méditerranée. On y pêche la nacre dans laquelle ? se trouvent des perles grises et ronges. La ville est entourée de siftrifications peu importantes. L'air y est sain, et la population

peu considérable* Dans. le voisinage est ton* saline* la sente «il existe en Corse.

, BTHCUOW VQUTIQ1XX JET j§J>MXB7XoTBAnpFS.

"PôtiTiQUK. — Le département nomme 4 députés. Il est divisé en 4 arrondissemens électoraux, dont les chefs-lieux sont Ajaccio ' et Bastia. Le nombre des électeurs est de 300.

administrative. — Le chef-lieu de la préfecture est Ajaccio Le département se divise en 5 sous-préfectures ou arrondissemens communaux.

Ajaccio.,... . 5 cantons, 74 communes, 45,335 habit.

, Bastia, . ' 40 57,649

: Calvi. . . . , 6' 34 40,44r

. Corte 15 47,838

J Sartène. . \ . . . ^jr 43 ; ; ; »Ma

Total. . 61 cantons, 346 .communes 45,335 habit " . ^rAM dtr Trésor public. — Il y a en Corse 1 receveur général , ** 1 payeur (résidant à Ajaccio) , 4 recev. partie. ; 5 percepteurs.

Contributions directes » * — 1 directeur (à Ajaccio) et 1 inspecteur.

Domaine* et Enregistrement* — 1 directeur (à Ajaccio); 1 inspecteur ; 3 vérificateurs.

Hypothèques. — » 5 conservateurs dans les chefs-lieux d'arrondissemens communaux.

Douanes. — x directeur (à Ajaccio).

.Contributions indirectes. — . t directeur (à Ajaccio).

Forêts. — La Corse forme la 40^e conservation forestière. lie
^conservateur réside à Ajaccio.

* . Loterie.— La Gorsea le bonheur d'être privée de tout établisse-
jjnlnt de là loterie royale,

•- Pênii*êt-Ch*ussiesé — t ingénieur en chef (à Ajaccio). Le dé- -
pttrtement fait partie de la 6^e inspection, dont le chef-lieu est à
"Avignon.

'-' Mines. -*. La Cors* forme le 15^e arrondissement. — £• divi-
sion, dont le chef-lieu est Saint-Étienne. t ingénieur des mines 'ré-
side * Ajaccio; ' "

- ffrtrûs. — fco'ur les coursés de chevaux, le département fait
c|Hrtie* dit &• atttHrdWemeut' de concours , dont le chef-lieu est

Tarbes. — Il y a à Ajaccio un dépôt provisoire d'étalons.

Religieuse. — I^e département forme le -diocèse d'un évêché, éri-
gé dans le xviii^e siècle, suffragant de 1 archevêché d'Aix, et dont le
siège est A ÀjàccW-*^ Il renferme 4 curés deV« classe, 6a d» ?*,
«88 enounraalca, ro3 vicariats. — II existe dans le dé- .îjartesnent
(à. Ajaccio et à Calvi) 3 congrégations religieuses de femmes compo-
sées de a3 toinra, cluirgées de l'hospice civil, de Tédu- I cation des
filles et dû dépôt central des en fan • trouvés. ~ (A Ajaccio, Bastia,
Corte, Calvi, Fiuroorbo et Bonifacio) 6 écoles chré- . tiennes, renrer-
riianxaô frères «consacrés à l'instruction des enfans. La religion ca-
tholique est la seule t^ui ait des temples en Corse. Cette unité de
croyance, si avantageuse lorsqu'elle est fortuite, y .existe depuis
l'établissement définitif du christianisme, o'est-à-dire» depuis Ferpu]

sien. des Maure* en 788. Aussi ce pays, qu'ont affligé des haines sans nombre, n'a-t-il eu rien à redoutée de la pins Implacable. On «uralf tout à craindre si quelque secte pro- . lestante tentait-.de s'^taUtr chem un peuple s» amoureux des pratiques extérieures et si prompt à la vengeance. - ĨTJDtCf air*. — Une oonr royale aié-geaut à Bastia comprend dans son ressort les tribunaux de la Corse II y a dans le département 5 tribunaux de première instance à Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte, Sartène; 3 tribunaux de commerce, à Ajaccio, Bastia et à l'Ueftdlissé. — Une ordonnance royale du 29 juin 18 <4 ■ ▼ «»* décide ♦qu'd n'y aurait point de jury en Corse, mais sur de nombreuses réclamations, une autre ordonnance du x3 novembre i830 y a 'établi le jury. Les efforts et les écrits de M. Patorni, avocat distingué à la cour royale de Paris, né en Corse, n'ont pas été étrangers «Vïette nouvelle décision du gouvernement. WwHHimni-Mi J.'tln rir forim ntnriiTTTrt-1"1'» » «""* **«

l'académie d'Aix; mais un inspecteur de l'université, établi à Ajaccio, y remplit les fonctions rectorales, et correspond directement avec le ministre de l'instruction publique. — Il y a dans l'Ile 3 collèges (à Ajaccio, à Bastia, à Calvi); 4 écoles modèles d'instruction primaire (à Ajaccio, à Bastia , à Corte, à Morosaglia). — Le nombre des écoles primaires du département est de a86, qui sont fréquentées par io,36x élèves, dont 9,814 gârfscons et 547 .fille*. — Le nombre des communes privées d'école est de M.

Militaire. — Là Corse forme la 17e division militaire. Le lieutenant-général commandant la division réside à Bastia et le maréchal-de-camp commandant le département, a Ajaccio. — On y compte 10 forts on! places de guerre, la citadelle d!Ajaecio, left>rt Monzillo, Calvi , Sa i a t- Florent, Bastia, Corte, frunelli, Bouir facio , Vjxxavona , oap Côte. — • Il y a à Bastia une direction de génie. — Le chef-lieu de la 17e légion de gendarmerie est Bastia,. Cette légion est divisée en a compagnies départementales, dont l'une est à Bastia, et

l'autre à Ajaccio.. ~- Outre ces deux compa* gnies, il y a encore dans le département. un bataillon de voltigeurs corses , qui fait le service concurremment avec la gendarmerie* — Le dépôt de recrutement est à. Ajaccio.

MaRitimb. — La Corse est comprise dans la 4* direction fores* tière de la marine. — M y a à Bastia, un commissaire général et un trésorier des invalides de la marine. «-t-Une école d'hydrographie est établie à Ajaccio.

*o*pUkttçm.

D'après le dernier recensement officiel , elle est 4e 1 96,407 n. et fournit annuellement à l'armée 5*9 jeunes soldats pour une levée de 80,000 hommes.

Le mouvement eu i830 a été de

Mariages ... »f» * *

Naissances* Masculins. Féminins.

Enfans légitimes. 3r3i3 — 3,505 { ToCfel. — naturels.. i<>5 — 140 1, Décès. ,,,,... a,a68, — 2,166. Total. CktttU» KATXOKAUE-

La Corse n*a point encore d^e garde dationale organisée. Le ministre, dans son dernier rapport au rdî (a5 novembre i83a), ne fait point pressentir à quelle époque Cette organisation aura Ben.

La Restauration avait Atê à la Cofse le Jury, la Rétultttion dé i*830 Ta privée de la garde nationale.'

IBDPOTO ST BJECeW^IL

Le département a payé à, l'État (en i8»i>î. . Contributions directes. .'•.....«.'.»,• v. * * P 10,1 7» fr. Enregistrement, timbre et domaines.. „ » • » * • a37,000

Douanes et sels. . ,,,..... **». **f«^f

Postes *...*. **' ..».... 4»»w>5

Produit des coupes de boia. J3^

Produits divers. ..».. à . . * * • • 2*»jjj

Ressources extraordinaires! # * . * * » »7»30»

Total.' ' l,r44,Q4^ fr.

H a reçu du trésor K^t^o fr., dans lesquels «garent :

La. dette publique et les dotations pon»t

Les dépenses du ministère de la justice. .- # *

de l'instruction publique et des cultes. . de l'intérieur. >'..... •/• •
* •

du commerce et des travaux ptiboca. # % ..

de la guerre. ■;••«*.•••

de la marine **.,♦•. **..•.-*

dés financée. v . ^ * » • » *

Lé* frais de régie et de perception des tapota. -* •

Remboursera., restitutions, non valeurs et primes*

988,711 fr*

5a*977 ife**50

Total. : . 't&it,ti?h._

' Ces deux somme* fatales dô fAïemêns et de>ec<tfes tepréeen-
tant à peu de Variations près le mouvement anrinel «es <"J^ n ' *

des recettes ; le département reçoit donc une somme de 3,296,8 wf. excédant celle qu'il paie. Un bon pareil chaque année rien trouble promptement tout autre département : mais, comme l'Etat le verra plus loin aux articles Industrie agricole et Finances élargies, la Corse laisse sortir par an en numéraire : *♦ tout le reste de la population jusqu'à elle-même, 945,^^

des manufactures françaises qu'elle consommé, 4,956,000 f>< toila donc cet excédant employé et au-delà. II rtt ffaillieur * <^rqner que toutes les denrées étant à trfrerbea marehé, les enrpleTea âup6-ricurs et autres font de grandes éconoraies. sur les trâitemens qn ib reçoivent et dont ils ne dépensent qu'une ftible partie dans le pays, jrèPSXroB DÉPAUTiaiOiBîTAXBÉU

Elles s'élèvent (en i83i) à 4*1,393 f. 83 c. Savoir : Dép. fixes : trâtemens, abonnement, etc. BM97 1. Ha t<

Dép. variables : loyers , réparations , encourage*

r i, secours, etc. i79»°9^ lQ

Dans cette dernière somme figurent pour

30,000 f. les prisons départementales, 57,000 f. les enfans trouvés.

Les secours accordés par l'État pour grêle, incendie, épizootie, etc., sont de 27,240 f. » c.

Les fonds consacrés au cadastre s'élèvent à... »

Les dépenses des cours et tribunaux sont de. . . 210,871 47 Lea^
frais de justice avancés par l'État de 224,598 8a

IVBIT8TBZE AGUCOHE;

Sur une superficie de 980,510 hectares, le département en compte 33,930 en forêts et 11,908 en vignes. Environ 600,000 hectares sont infertiles ou incultes. Le revenu territorial est évalué à 2,635,000 francs.

La Corse, couverte de montagnes escarpées, profondément déchirée par d'étroites vallées, se prête difficilement à la culture. Les plaines malsaines de l'Est, sont, il est vrai, d'une fertilité prodigieuse; mais les cultivateurs qui habitent ces plages, dans la saison des labours et des semailles, ne peuvent sans danger y faire un long séjour. Les moissonneurs, dans la courte période de la récolte, sont souvent atteints de fièvres pernicieuses ou chroniques rebelles. On n'y peut donc pas faire d'établissements permanents, ce qui nuira toujours à leur prospérité. La population habite sur les montagnes, des bourgs ou des hameaux dont la situation excellente, quant à la qualité de l'air et des eaux, se refuse généralement au développement nécessaire à l'agriculture. Le défaut de cours, de granges, d'étables, de tout ce qui constitue ailleurs l'accessoire indispensable de la maison rustique rend l'existence à la campagne aussi gênante pour les cultivateurs qu'incomplète et maussade pour les propriétaires. Le laboureur forcé d'aller travailler au loin, emploie un temps considérable à chercher ses bœufs qui ont vagué pendant la nuit dans les maquis. Les terres étant extrêmement morcelées, il consomme encore une grande partie de sa journée à transporter sa charrue d'un petit champ à un autre, et à franchir les ravins et les escarpements qui séparent les héritages. Cette charrue et le mode d'attelage sont d'ailleurs encore très grossiers. La nécessité d'abandonner à eux-mêmes, faute de fourrage ou de bâtimens d'exploitation, les animaux de labour et les bêtes de somme, entraîne aussi des inconvénients qui deviennent la source de querelles journalières, de procès et d'animosités trop souvent sanglantes.

Tous les travaux qui comportent une certaine fatigue, tels que les défrichemens , les desséchemens, l'exploitation des forêts royales, etc., sont rarement exécutés par les habitans; c'est le pauvre et robuste italien des campagnes de Lucques et Piombino qui vient chaque année, à l'entrée de l'hiver, s'occuper des travaux que la Corse dédaigne ou ne se croit pas en état d'entreprendre. Plusieurs de ces étrangers sont aussi employés à la simple culture des champs et de la vigne. Ces gens , dont la douceur et la patience égalent la sobriété, retournent au printemps dans leurs foyers , emportant, les économies faites sur leur salaire, dont le prix moyen , par journée , est de 36 sous. Il en vient environ 6,000 chaque année, chacun d'eux (en supposant qu'il n'ait travaillé que 90 jours) quitte la Corse avec 157 fr. 50 cent., car ils savent vivre avec sobriété aux dépens de ceux qui les emploient. C'est une exportation annuelle de 945,000 fr. en numéraire.

La Corse produit plus d'huile qu'elle n'en consomme. D'après M. de Beanmont, la Balagne seule en exporte , année commune, pour 1,000,000 fr., ce qui fait à peu près les deux tiers de sa récolte. Cette exploitation deviendra plus avantageuse lorsque les habitans auront reconnu les inconvéniens de leur système : beaucoup s'obstinent à ne pas greffer les oliviers sauvages, et tous attendent que l'olive tombe d'elle-même, parce que, disent-ils, l'instant où elle quitte l'arbre naturellement est celui où elle contient le plus

La récolte en céréales n'est pas suffisante pour la consommation; mais on y supplée parla châtaigne dont l'abondance malheureuse, en fournissant aux habitans un aliment sain et recueilli sans travail, entretient le goût de l'oisiveté.

La vigne vient dans presque tous les cantons, principalement dans les environs de Bastia, Corte, Ajaccio. Elle y est bien cultivée, mais on ne retrouve pas le même art dans la fabrication du vin : ce-

pendant il en est de très fin , grâces à l'excellente qualité du fruit. Les vins rouges de Sari sont excellent L'Ile reçoit des vins du continent, et le cap Corse en exporte : on exporte aussi des légumes, des fruits secs, (des oranges- et des citrons en très petite quantité.

On tirerait de grands avantages de la culture du Tabac, Des essais faits avec soin ont démontré que le tabac corse est supérieur en qualité aux tabacs français , et pourrait suppléer dans les fabriques de la France continentale aux tabacs d'Amérique et d'Orient. La culture du mûrier a réussi au cap Corse. Il est fâcheux que l'insouciance des habitants néglige les ressources qu'offrirait la ré-

colte de la soie. Le chanvre n'a pas trouvé en Corse de terrain* qui lui convienne , mais- depuis quelques années on récolte beaucoup de lin sur les plages humides d'Aleria.

Le peuple de la Corse manquant d'industrie commerciale, et négligeant l'industrie agricole, sera toujours pauvre; mais, il faut le reconnaître , cette pauvreté est purement relative. Les premiers besoins de la vie y sont aisément satisfaits. La faim et le froid y sont des souffrances inconnues aux peuples indigènes. Les < " " " y abondent, les troupeaux y donnent du lait et des veaux, les porcs y sont extrêmement multipliés le gibier commun. Partout, d'ailleurs, le villageois est propriétaire de quelque morceau de terre où il lui suffit d'un travail de quelques jours pour trouver la subsistance de sa famille. Si la Corse n'était pas si pauvre, on pourrait croire que cette pauvreté qui nous fait pitié est de la modération, de la sagesse.

L'industrie commerciale est presque nulle en Corse. L'île tire de la France tout ce dont elle a besoin ; les importations s'élèvent annuellement à 2,956,000 fr. Quelques fabriques de drap grossier pour les habitants du pays , plusieurs tanneries où se préparent les cuirs que l'on exporte, une verrerie, une fabrique de poteries de terre, une

autre de poteries, où il entre de l'amiante, et «roi réunissent une grande solidité à une grande légèreté sous les — V manufactures du département.

Douanes. — La direction de Bastia a trois bureaux: D'après les derniers documents officiels, ils ont produit en A*3i: Douanes, navigat. timbre, etc. Sels. Total

Ile-Rousse ^,420 12,882 3i303

AJacci'o' ; 38,i98 33,503 7I,^

Produit total des douanes dans le département. aaS^aSs"" Pêche du thon. — La pêche du thon ne donne pas en Corse des produits assez avantageux et assez certains pour qu'on y consacre des capitaux importants. L'exploitation des madragues» *U-T le golfe de Calvi et dans celui de Girolata, n'a produit dans ma espace de cinq années que i,a5r thons, pesant ensemble 38^3 kàle* représentant une valeur de 21,270 f., dont le cinquième est 4,25*4 f Les pêcheurs se sont trouvés en perte, 22 madragues et 88 lu'niawi ayant été employés chaque année pendant trois mois.

Pêche du corail. — On trouve sur quelques parages des côtes de Corse du corail d'un rouge plus vif que celui d'Afrique et «mi pour cette raison est préféré dans le commerce, liais rexplottstna de cette pêche est encore plus aventureuse que celle du thoà à cause du peu d'abondance du corail et des difficultés qae Tern trouve à l'extraire. Il faudrait des capitaux considérables et suivre cette pêche pendant plusieurs années pour espérer de grands bénéfices. En conséquence, les corailleurs préfèrent aller p*-*—r aar la côte de Barbarie, où ils vivent à très bon marché et ou9M?ââêA§ gain leur est toujours assuré. '

Foires. — Il n'y a dans toute l'année que 5 foires qui ocea 6 journées. La plus importante est celle de Corte. Elles son* commerce*

au commerce des bestiaux, des chevaux, des dran* des blesjB-
bautres denrées du pays. 1— » —

Storia délia Corsica, par Filippini ; in-8. Paria. Mémoires sur la Corse, par Jaussiuj in-ia. Lausanne, tria. But. des révolutions de Corse,j»v Gennanès; in-ia. Paris?**, fffst.de Corse, par Pommereul; in-8. Paris, 1*70, ^

Description data Corse, par le colonel Frédéric (fils «ai roi Théodore) ; in-8 (en anglais). Londres, 1795.

Mœurs et coutumes des Corses, par Feydel , in[^]. Paris, aa « „
Siausuque du Golo, par Pietry ; in-8. Pari. , an x. '

/Wtt> di Licomede (Arrighi) , in-8*. Paris 1804.

n*?Vr pt7lt eone> 1>tr **** dc Pietpi* *■"■ *«*.> ■.*■«.

PaE, x8%W " mœ"r' * " *"""" *** A«~ti-i- »-* Mémoire sur la Corse, par Réallier Dumas; in*. Paris, igta. Observations au Mémoire de M. Dumas, par MarsUi. aatât

Ajaccio, 1820. * ' « — —

Mèm. hist. de VEmigr. de la colonie grecque en Côte, in-*. Ajaccio, 1820. * f "JTM^

Etat actuel de la Corse, par Poropei; in-8, Paris 1821.

Lettres sur la Corse, par Simonet ; in-8. Paris, 1821.

Fojr. put. en Corse , par J. de la Vaubignon, in-fol Paris i*».

Observ. sur la Corse, par le baron de Beanmont, in-8. Paris,
rgaav

Mémoires du général Hugo, tome 1 ; in-8. Paris, 182X

Histoire de la Colonie grecque établie en Corse, par Stéphanepoh,in-i2. Paris, 1826. » i~ » §-™a>«

Notice sur la Corse, etc. , par Thierry, in-18. Paris, ift3*.

Paria. - Imprimerie et Fonderie dc Riowoux et Comp., rue des Francs-Bourgeois*amt-Mic^^

lue»

Département de la Côte-d'Or.

(Ci-tamnt &onx\$o\$nt.)

^ Le* Bourguignons, qui donnèrent un nom à Pancieone province de France dont le territoire du département de la Côte-d'Or faisait autrefois partie , étaient une des nombreuses tribus du peuple yaodale. Ils passèrent le Rhin vers la fin du 111e siècle , a6n de s'établir dans les Gaules. Dans le v* siècle l'empereur Valentinien les admit à l'alliance romaine, et leur donna la Savoie, où ils s'établirent. Genève fut alors la capitale de leur royaume. — D'auxiliaires, ou même de tributaires de l'Empire, ils ne tardèrent. pas à se rendre indépendants. L'empereur Ânthémisus fit un traité avec eux pour les opposer aux Visigoths, et leur céda 1* Tille de Lyon , où ils transférèrent le siège de leur gouvernement, qui s'organisa en un grand et puissant royaume. — Leur vaste monarchie ne dura néanmoins pas long-temps; elle fut détruite environ cent vingt ans après sa fondation, par les Francs et les Ostrogoths réunis: cet événement eut lieu en l'an 534.— Un nouveau royaume de Bourgogne s'organisa; il fut régi par les rois francs et dura jusqu'à la révolution qui plaça la seconde dynastie sur le trône de France. Sur la fin de la seconde race , les ducs de Bourgogne, officiers auxquels les rois confiaient le gouvernement de cette province, s'emparèrent du pouvoir en leur propre nom, et se firent souverains indépendants. — Le premier de ces ducs héréditaires fut Richard, mort en 921 , et le der-

nier Philippe 1er, mort en 1361. Pendant leur règne, le ducné de Bourgogne fut un état riche et florissant; mais il atteignit encore un plus haut degré de prospérité et d'éclat sous ses nouveaux souverains, descendants de Jean II, roi de France, qui disposa de la Bourgogne en faveur de Philippe, son troisième fils.--Ces puissants vassaux traitèrent quelquefois d'égal à égal avec leurs suzerains; on connaît les démêlés de Louis XI avec Charles-le-Téméraire. La mort de ce prince guerrier, tué en 1447, à la bataille de Nancy, fit rentrer le duché de Bourgogne dans le domaine de la couronne. — Sous Louis XIV, un fils de la maison de France reçut encore le titre de duc de Bourgogne : c'était cet élève de Fénelon, objet de tant d'espérances, enlevé si inopinément à l'amour populaire. Son petit-fils, né en 1751, fut le dernier prince qui porta ce titre. La Bourgogne formait, en 1789, un des gouvernements de la France, et était un pays d'état. En 1791/ elle forma les départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne.

AMTXQVJTÊB*

Ajlesia. — C'est auprès d'Alise-Sainte-Reine que se trouve,, dit-on, 1 ancienne Alesia, dont César T. i. — 36.

fit le siège. Cette vi Ile n'offre plus de ruines apparentes, mais sa situation et son emplacement rappellent encore de grands souvenirs.— Elle était si* tuée dans le pays des JEduens, aujourd'hui l'Auxois (arrondissement de Serour), sur une montagne élevée (le mont Auxois), au pied de laquelle coulent deux rivières. Elle devait occuper un espace considérable, à en juger par sa garnison, qui, d'après César, était de 80,000 hommes d'élite.— Lors de la chute de l'empire d'Occident, Alesia était chef-lieu d'un pays étendu nommé Pagus Alesiensis, dont il est fait mention dans les capitulaires de la seconde race.— En diverses circonstances, on a trouvé sur le mont Auxois des débris antiques, des bustes et des médailles.

Colonne de Cussy.— -De tous les anciens monuments du pays, le plus intéressant est peut-être la colonne de Cussy. Son soubassement est composé de trois assises d'un seul bloc ; la base forme une espèce de carré dont les angles sont coupés, et qui a une rentrée semi-circulaire sur chacune de* faces principales. La corniche est d'un seul morceau. Au-dessus de la base est posé un autel octogone, présentant sur chacune de ses faces la figure d'une divinité, et au-dessus duquel s'élève le fût de la colonne; ce fût est orné, à sa partie inférieure, de rhombes, dans lesquels il y a une rosace; sa partie supérieure est décorée d'une sculpture en forme d'écaillés. Le haut de la colonne manque : les parties en sont éparses en divers endroits.— Le chapiteau, d'ordre corinthien, se voit à la Grange d'Auvenay, situé à une lieue de Cussy, où il sert de mardelle à un puits. — Les statues représentent Hercule, un captif, Minerve armée, Junon, Jupiter, Ganimède, un Bacchus et une nymphe, qui probablement est la Saône personnifiée. On suppose que ce monument a été élevé en souvenir d'une victoire remportée vers le règne de Diocétien et de Maximien; on croit qu'il fut en même temps consacré au général romain, victorieux et mort au sein de sa victoire.

Quelques inscriptions, quelques bas-reliefs, des vases, des médailles, etc., sont, outre ceux que nous venons de citer, les seuls monuments romains qu'on trouve dans le département.

Le caractère bourguignon est franc, ouvert et loyal. Les hommes de ce pays sont généralement affables et polis , généreux et hospitaliers; ils ont de l'audace, de la fermeté, de la bravoure, et ce qui donne encore plus de prix à toutes ces qualités , une persévérance obstinée et une constance qui ne s'abat pas facilement. Ces vertus du caractère populaire expliquent l'importance qu'ont

obtenue les anciennes souverainetés bourguignonnes. Les habitants de la Côte-d'Or montrent de l'aptitude pour toutes choses : à

l'armée ils sont courageux soldats et officiers intelligents; dans le commerce, ils portent une économie éclairée, beaucoup d'ordre et une grande intelligence j ils aiment les entreprises industrielles et ils savent en tirer habilement parti. Comme agriculteurs et vignerons, on les voit toujours disposés à adopter, autant que leur fortune le leur permet, les méthodes perfectionnées de culture. Us se montrent, d'ailleurs, sobres et laborieux»

. En général , les Bourguignons ont une imaginattinn vive, un instinct pénétrant, beaucoup de sagacité et de jugement. JU sont doués d'un esprit remarquable d'observation et d'analyse ; ils aiment les arts et les sciences; ils les ont toujours cultivés et les cultivent encore avec un grand succès. Il n'est peut-être pas de département (celui de la Seine excepté) qui ail produit, dans tous les genres , autant d'homme* distingués que les déparlements formé* par l'ancienne Bourgogne.

VAAIÉTis «ÉMLftJB&S M HISTORIQUES.

Les historiens et les mémoires qua nous avons consultés sur la Bourgogne renferment sur les anciennes mœurs et les anciens usages de cetle province un grand nombre de détails qiii nous ont paru assez ourieux pour que nous ayons cm devoir les recueillir. La comparaison des temps passés avec le temps présent est à notre idée un des sujets d'examen et d'étude les plus féconds en résultats intéressants et en véritable instruction. Nous en présenterons toujours avec empressement les éléments a nos lecteurs.

|£ Ancienne répitâtation du vin de ItacanoflXE, — La réputation des vins "de Bourgogne date de loin. — Pendant le fameux schisme qui divisa l'église de 1378 à 1420, le duo de Bourgogne, Philippe~le-Hardi , fut député, en 1305, au pape (on anti-pape) Benoit XIII , qui résidait à Avignon. Philippe fit su pontife de riches présents, donna des repas somptueux aux cardinaux (il offrit entre autres cadeaux

précieux aux cardinaux Àlhne et Viviers vingt queues de vin de Beauné), et gratifia là femme du maréchal du pape d'un superbe harnap d'or. Néanmoins'H fle put rien changer aux dispositions du pape, qui s'ofcstina à rester à Avignon.— Pétrarque, qui, on le sait, «va tt l'esprit plutôt porté au sentiment qu'à la causticité, attribue au vin de Bourgogne, dont le duc avait régélé la tieur du saint- père, l'obstination des cardinaux à ne pas retourner, * Rome. • C'est que, dit-il, en halte, il n'y a point de vin de Beau ne, et nos prélats ne croient pas pouvoir mener une vie heureuse sans cette liqueur ; ils regardent ce vin comme un cinquième élément. » — A cette époque les couvents et les églises étaient possesseurs des meilleurs crus, et lorsque les religieux de SainuBemigne (de Dijon) faisaient annoncer par* les rusa qu'ils avaient du vin à vendre, aucun marchand ne pouvait en vendre en même temps qu'eux. Le trompette chargé d'annoncer la mise en vente de leur vin devait faire ses publications en costume clérical et revêtu d'un surplis.

Modes et usages domestiques wx xnr6 ST xvc siècles. — La coiffure des femmes était naturelle. Elles n'avaient presque point de frisure, ee portaient que du linge uni, sans dentelles.*- Les veuves paraissaient en public vêtues à peu près comme le sent aujourd'hui les religieuses. Eu général, l'habillement dea femmes était simple et modeste ; leur robe dessinait la taille, mais elle couvrait entièrement le sein et les épaules. — Le costume des hommes de la Bourgogne offrait le même genre de simplicité, tandis qu'en France le luxe et la mode avaient déjà fait de grands progrès. — Les che-

mises étaient encore de serge; l'usage des chemises et toile ne s'introduisit que beaucoup plus tard : conrae on sait, on accusa d'un luxe extraordinaire la trop fameuse Isabelle de Bavière, parce qu'elle avait deax chemises de toile.

Malgré la grande quantité d'abeilles qu'on élevait déjà en Bourgogne , la bougie était inconnue, et h chandelle un luxe. On veillait peu , on s'éclairait avec des torches de bois résineux ou de matières grasses mêlées avec des étoupes. La cire n'était employée ont pour le luminaire des églises. Elle était fort rare, pane qu'on consommait le miel en rayons et parce qu'on la mangeait avec le miel.

L'huile était aussi fbrt rare: celle d'olive l'était âam tel point, qu'un concile d'Aix-la-Chapelle permit an moines d'user en carême d'huile de lard pour apprêur leurs aliments.

Les épiceries, qu'on tirait des Indes par le Pout-Euxk, étaient fort chères. Le poivre était si estimé, que Je prier de Notre-Dame de Semer, eu affranchissant m hommes, se réserva, sonne prix annuel de l'affranchis» semant, une livre de poivre. En 1290, le chapitrent Saint- Vincent de Châlons exigeait de chaque marchand de poivre en détail un quarteron de cette denrée. L'as* ci en proverbe était : cela est cher comme du poivre, Ea effet , la livre de poivre valait deux marcs d'argent , plus de 100 francs, avant les voyages des Portugais audelà dn cap de Bonne-Espérance.

Les maisons du peuple étaient très simples) : on s'y voyait point de planchais peint de pavé \ le terre gtatst battue comme nos aires de granges , formait le soi — Dans les maisons des riches et dans les châteaux , c était à peu près la même chose , mais on couvrait la terre ée joncs et de feuillages qu'on renouvelait quand on devait recevoir quelque personnage d'importance. Cest à ces joncs grossiers qu'ont succédé les nattes , pois 1rs planches , puis les tapis ou les mosaïques modernes. — L'usage des vitres était rare et réservé pour les ricins. Lorsqu'il fut porté en Angleterre par les Français, an fin du xiic siècle, on le regarda comme on grand une, — Les habitations du peuple n'avaient pas de chasn nées. Une famille entière s'assemblait au milieu d'us* chambre obscure , autour d'un large foyer rond,

doat la fumée se dissipait par un trou fait à la partie supérieure du toit, ou même par les interstices que laisasiaent les fentes de la toiture.

Au xiv^e et même au XVe siècle, il n'y «mit ni ni chaises dans les églises; elles n'étaient pas vées , mais on les jonchait de paille le samedi le dimanche. Et dans la belle saison , un y mettait des fleurs des champs, de l'herbe verte, des joncs, des feuillages tendres et frais , etc. — Dans ce temps-là , presque toutes les maisons étaient bâties en bois et couverte» de chaume , la surveillance par crainte du feu était un objet des plus importants de la police générale. On se couchait de bonne heure, comme on le voit par ce premier verbe déjà vieux du temps de Louis XI : Lev^{*r} à cinq , dinar à neuf»

OOQper à oina, • couche? à ntaf 9 Fait vivre dans nouante et neuf,

. Étdvbs it sains. -- L'usage d'a étuves ou hais» de vapeur, qui commence à reprendre faveur aujourd'hui, était général au XVI^e siècle. — En 1409 , la police de Dijon ordonna que les hommes iraient le mardi et le jeudi aux étuves publiques , et les femmes le lundi et le mercredi : *Et si quelqu'un se veuille bouter mve hs femmes à force, il paiera 00 tous d'amende. » Ces étahiassa ment*, si utiles pour la santé, furent supprimées en 1609. 11 paraît qu'il s'y était introduit des abus qnâ en provoquèrent la suppression.

Toison d'or. — L'ordre célèbre de la Toison d'or, dont l'empereur d'Autriche et le roi d'Espagne prétendent chacun de leur côté être le grand-maitre, et qui jouit en Europe d'une considération telle que, pour la contrebalancer, l'empereur Napoléon[^] aueTudetm

te

ad

"■' * « J < £ « r / . JL

lyiw/rtrif^-i'/tâ/fyt*' iy/i^

(s ** (/ * > / 1 Vx / J-wvv / w

FRANCE P1TT0RB8QUK. - COTE-DOR.

L'ordre dm Trois toisons, est une fondatioa des «noient daos de Bourgogne. PhiHppe4e~Bon l'institua en 1420, à l'occasion de son mariage avec Isabelle» fille de Jean Ier, roi de Portugal. Le diplôme de création , signé à Bruges, porte que cet ordre est institué à la gloire de Dieu, en révérence, de la glorieuse Mère de Jésus-C/irist, en V honneur de Monseigneur de Saint-André, à l'exaltation de la Foi, de Ut Sainte Église , et à l'excitation des vertus et boftnes

La mère-folle DE Dijojt. *** C'était une société de ioie et de plaisir, comme il y en avait à cette époque dans la plupart des villes de province. Approuvée en 1454 % par Philippe-le-Bon , elle, fut supprimée en 1630 par * Louas Xtll , lorsque Richelieu voulu» fonder le despo* tisme royal sur l'oppression da toutes les classes de la nation. — Les membres de cette société , tous gens de qualité, se réunissaient ihabiliés en vigneron., ou dé? guises sous des costumes buarr.es» et parcouraient les ruas, chantant sur des chariots, .à l'exemple de l'antique Thespis , des couplets e{ des satires, censure des mœurs du temps. ~~ Leur apparence de joie cachait ainsi une véritable sagesse.— Cest de ces chariots que vient le proverbe usité à Dijon: charretée d'injures* — La Mère-folle tenait êe* assemblées dans la salle du jeu de paume de la Poissonnerie* Le capitaine commandant avait sa cour nomme un souverain f sa garde suisse, ses officiers de justice , son chancelier.et son grand écuyer. — Alors, et à cette époque qu'on. nous représente souvent comme un temps d'esclavage, les associations populaires étaient permises , pourvu qu'elles se dévoilassent une fois par année dans l'éclat de quelque

fête. De là tant de singularités locales ; Bruges avait sa Tcfe du Forestier ; Valeneieonee, celle du Prince de l'JbJrilU; Cqmbrai, celle du Moi des Bibauds; Bouchain, celle du P rêvât des Étourdis ; Arras, celle de l'Abbé de Liesse ; Douai , *fête aux Anes ; Châlons-sur-Saone , le GaiUardon ; Auxonne , la Société, des Ménestriers; Avalon, le Pape* gai; Lan grès, la Danse aux Sabots; Dole, le Roi de la Pie. Nous parlerons à la description de .Lille» de la fête de l'Épinette ; c'était la plus solennelle de toutes, le Roi s'appelait le sire de la joie» FitRB rtittR u accus* — C'est un ancien usage qui s'est conservé en Bourgogne , et que nous avons vu pratiquer , sous d'autres noms , dans différentes provinces de la France , il y a environ trente ans. La suche est une grosse bûche qu'on met au feu la veille de - Noël , et qu'on appelle en Bourgogne y pour, cette raison , tai suche de Noël. Le soir, le père ae famille , surtout dans la bourgeoisie, chante solennellement des noëls avec sa femme et ses enfants , aux plus petits desquels il ordonne d'aller en quelque coin de la chambre , prier Dieu que la souche pisse des bonbons. Les cnfaats reviennent et trouvent à chaque bout de la bûche de petits paquets de sucrerie qu'on y a placée à dessein. En Bretagne , on appelle cette plaisanterie * qur est fort du goût de tous les enfants ,Jhire suer la bâche.

IiAU-cmumb.

. La Bourgogne est peut-être , avec le Bcrry , le pays de France où la prononciation de ta langue nationale est le plus dégagée de ces accents qui , dans plusieurs départements, en font en quelque soute un idiome particulier. Dans les villes on parla très pareissent le français. Ce n'est pas qu'il n'y ait un patois bourguignon , âpre, incisif, original, spirituel, qui s'allie merveilleusement avec tous les tons naïfs, malins et satiriques, patois qui doit être un dérivé du langage primitif usité dans cette partie des Gaules, On sait que les Noëls bourguignons de la Monnoye et d'autres auteurs ont eu une grande vogue dans leur temps; nous reparlerons du patois de la Bourgogne

en nous occupant des autres départements formés par cette importante province.

BxoamATHiçirxs.

La maison des ducs de Bourgogne a produit des, princes eélèbres par I* guerre et par la politique. On

remarque parmi eux : Phimppe-li~Bo* , Philippe- le*

HARtH, JbAN-SANS-PEUR et ChARLES-LE-TbMÉRAIRE. L*

nombre des hommes distingués nés dans le département est considérable.

Dans les temps antérieurs à notre époque, on compte d'abord : Saint-Bernard , prédicateur des croisades ; Hugues Aubriot, ce prévôt de Paris qui fit bâtir la Bas* tijle; Théodore de Bèie, célèbre orateur protestant; l'illustre Bossu ht; le' savant Bousier; l'historien Des* brosses ; Borroif et son ami non moins grand naturaliste Daubbntgnj Jean CoeaiN le sculpteur ; Gnsaiuosf et Lon* gepierre , auteur! tragiques ; le voyageur ' Gba>orr ; Martennb, savant et érudit; le père Mene&trjbr; Bernard de la Monnoye, qui obtint le premier prix décerné par l'Académie française ; la famille Papillon , qui pompte des poçies, dès savants et des jurisconsultes; l'auteur de WMétromanie% Piron; le musicien Hameau ; le célèbre critique Sadmaise; l'architecte Sodfflot, qui a édifié le Panthéon ; J'betyéius te Larguer , l'antiquaire Fréret,* si «avant en chronologie , etc. • Les noms des comtemporains distingués ne sont pas moins nombreux» Aux maréchaux Makmo&t e| Bsva~ ,nonville, on peut joindre les généraux Carnot» qui or* oantsa les victoires républicaines , Paie y, défenseur de Lyon; JimoT» duc d'Abrantès , et le bravo oapilaiue Cn AM bu re, etc.

Les assemblées politiques nous présentent le conventionné[^] Bazire ; le -savant Monge, comte de' Péluse, un des fondateurs de l'École polytechnique ; Mâaet, duc de Bassano; Chauvelin, l'un des plus spirituels adversaire» des abus du budget ; Cabet, en qui a été offert de nos Jours le premier exemple d'un député politiquement condamné par un autre' tribunal que la Chambre.

Les sciences et les lettres offrent ÇuvfON-ÀJouVEAi}, célèbre chimiste; Denon, directeur et organisateur de notre grand musée: Gautherot, peintre ; molerat, le premier qui ait fabriqué en grand le vinaigre pyrrholigneux ; Ptitot, publicateur de la grande collection-j-drs Mémoires sur la histoire de France; GiRAtîLf, auteur de quelques bons écrits sur la Bourgogne ; Peicnot , bibliographe distingué; le comte de Vauban, petit-fils de l'illustre ingénieur, et dont les Mémoires sur la Vendée sont une espèce de pamphlet Historique fort curieux sur le comte d'Artois » etc.

TorooHAjnaxs.

Le département de la Côte-d'Or est un département méditerranéen , région de l'est. — Il est en entier formé d'une partie de' la Bourgogne. — ». Il a pour limites ; au nord, les départements de l'Aube* et de la Haute-Marne ; à l'est , ceux de la Haute-Saône et du Jura; au sud , celui de Saône-et-Loire ; au sud-ouest et à l'ouest, ceux de la Nièvre et de l'Yonne. — Il tire son nom d'une chaîne de montagnes qui s'élève au sud-ouest de Dijon et qui se prolonge au-delà de Beaune. Ces montagnes, disent les anciens géographes, méritent à juste titre le nom de Côte-d*or, qu'elles ont reçu pour l'excellence* de leurs vins et les richesses qu'elles produisent, puisque en effet elles sont pour le pays- 6^e un rapport plus considérable et surtout beaucoup plus précieux que ne serait celui de la mine la plus riche et la plus abondante. » — La superficie du département est de 876,960 arpents métriques..

Sol. — Le sol , entrecoupé de montagnes, de collines et de plaines, es't très varié. Il est en générât pierreux, et la terre, dont le grain est (in quoique peu serré, est formée presque partout de débris calcaires qui font la base des montagnes : la nature alcaline et absorbante du terrain est d'ailleurs propre à recevoir et à donner à ses productions une Qualité supérieure à celle des autres départements. — On trouve dans la partie sud des terres grasses et très fertiles.

MottTAAtiES. — Le département renferme dea ooteaux

et des montagnes qui sont regardés par quelques géo-

i loguea comme le prolongement d'une branche des Alpes

pves

FRANGE PITTORESQUE. — COTE-D'OR

qui, parlant du département de la Drame , traverserait les départements de l'Ardèche, de la Loire, du Rhône, de Saooe-et-Loire , de la Cote-d'Or, et se terminerait dans la Haute-Marne. — Le pays est élevé : Dijon est à 208 mètres au-dessus du niveau de la mer. — Au sudouest, et à environ une demi-lieue de cette ville, commence cette chaîne célèbre, à laquelle on a donné le nom de Cote-d'Or, et qui se prolonge jusqu'à la rivière de Dheune , où finit le Beaunois. La naît et s'allonge , dans la direction du sud, la chaîne des montagnes Châlonnaises, dont quelques parties produisent d'assez bons vins , quoique inférieurs à ceux de la Cote-d'Or.

Forêts. — Le département renferme des forêts qui couvrent environ le quart de sa superficie (224,671 hect.). C'est, après celui des Vosges, le département le plus boisé. — Les bois de la Cote-d'Or sont aménagés en taillis qui s'exploitent de 18 à 30 ans. 11 n'y existe plus de massifs de haute-futaie. Parmi les grands arbres, les espèces

dominantes sont le chêne et le hêtre. Le charme et le tremble forment une portion considérable des taillis. Le tilleul , l'érable et le platane sont plus rares. L'alisier et le sorbier sont communs dans les bois des montagnes. — On pense qu'il serait facile de faire croître des arbres résineux sur les coteaux qui s'étendent entre Dijon et Beaune ; ces coteaux , qui appartiennent aux communes, ne produisent qu'une herbe courte et maigre que paissent quelques moutons.

Rivières. — Parmi les rivières qui arrosent le département, deux le bordent, deux le traversent, six y prennent leurs sources et un grand nombre y ont tout leur cours. On remarque l'Aube, la Dheune, la Saône et la Vingeanne. — La Seine est la principale des rivières

qui y naissent : sa source se trouve entre Saint-Seiné et Chaceaux-, cette rivière, comme la plupart des grands fleuves de l'Europe, n'est à sa naissance qu'un humble ruisseau que l'on peut aisément sauter à pieds joints.

Navigation intérieure. — Le département ne renferme qu'une seule rivière navigable, la Saône, et deux canaux, le canal de Bourgogne, qui joint la Saône et la Seine par l'Yonne , et le canal (en construction) qui doit joindre le Rhône au Rhin. — La longueur totale de la navigation est d'environ 146,000 mètres.

Routes. — Le département est traversé par 8 routes royales et 22 routes départementales , présentant un développement d'environ 645,639 mètres.

MÉTÉOROLOGIE

' Climat. — Le climat est tempéré , plutôt sec qu'humide; l'air, vif et pur, y est très sain; on prétend que depuis une quarantaine d'années, et par suite du déboisement successif des crêtes des ^montagnes et des collines , la température a changé et s'est beaucoup refroidie.

Vents. — On ne signale cependant aucun vent parti- . culièrement nuisible par sa fréquence ou par sa violence»

Maladies. — Les maladies cutanées , quelques affections catharales , des fièvres malignes de diverses natures, sont les maladies les plus communément observées parmi le peuple des campagnes.

HISTOIRE VATUBSLU.

Règne animal.— Les chevaux , auoque de petite race, sont forts et vigoureux. — L'espèce des bêtes à cornes n'offre rien de remarquable. — Les animaux domestiques dont la race est la plus perfectionnée sont sans contredit les bêtes à laine. — C'est à Montbard que le célèbre Daubenton forma le premier troupeau d expériences, pour étudier les meilleurs modes d amélioration des races et des laines françaises. — Outre les animaux nuisibles , tels que le loup , le renard , le blaireau , etc. , les bois renferment une grande quantité de gros gibier, sangliers, cerfs, chevreuils, etc. On y trouve aussi beaucoup de lièvres. — I^es rivières sont très poissonneuses. Les truites que l'on pêche dans le Saxon, et qui

ne pèsent pas généralement plus d'une demi-livre, sont très estimées et très recherchées. On cite encore les carpeaux de la Saône et les carpes de l'Ouche. — Le gibier ailé de toute espèce , aquatique et de passage v est très abondant.

Règne végétal. — Les productions végétales du département sont , pour la plupart, le fruit d'une culture intelligente. La vigne y figure en première ligne. — On trouve dans les -montagnes des plantes médicinales et aromatiques qui peuvent rivaliser avec les vulnéraires suisses. — On prétend avoir remarqué que le département, qui renfermait autrefois un grand nombre de châtaigniers, n'en produit plus, et que la culture de cet arbre, qu'on a à différentes reprises essayé <Ty ter, n'y réussit plus. — On recueille dans le* vi dans les bois des truffes , des morilles , des et des champignons estimés , de diverses espèces.

Règne minéral. — Les mines de fer occupent le premier rang parmi les richesses minérales de la Cote-d'Or; elles se présentent en grains et en roches , et se divisent

en mines rouges et en mines grises, dont les qualités

néanmoins à peu près analogues. — On a coï — depuis quelques années à exploiter dans le dépai des mines de houille. — On y a découvert aussi quelques tourbières. — Outre des pierres de taille propres aux constructions , des pierres meulières, lithographiques, et à aiguiser, des carrières de Çypse , de terre à poterie, il renferme de belles carrières de marbre, parmi lesquelles on en trouve qui contiennent une grande quantité d'astérites et de méduses, et quelquefois même des astérites entières. Dans les environs de Semur, les roches sont formées d'un granit rougeâtre, connu sous le nom de granit de Bourgogne. — On rencontre près de Saint-Seine des pierres calcaires lame)leuses qui peuvent se diviser en plaques assez minces pour être employées à la toiture des maisons.

Eaux minérales. — Le département ne renferme aucun grand établissement de bains , quoiqu'on y trouve 18 sources d'eaux minérales froides et 3 sources d'eaux thermales, à Cessay, Prémieux et

Alise ; cette dernière source a été reconnue efficace pour la guérison des maladies cutanées.

Eaux salées. — 11 existe des sources d'eaux ssJsss dans 7 communes différentes, mais elles ne donnent lieu à aucune exploitation.

▼ZXASS, BOURGS, CHATXA1XX, ITO.

Di/oxc , an confinent de l'Ouche et du Saxon , ch.4. de département, à 76 L S.-E. de Paris. Popnl. 35,562 habit. — H y » de» preuves que Dijon existait avant la conquête romaine. Il devis* alors une ville importante, ornée de beaux édifices; ces preoves sont des fragments celtiques, et un pins grand nombre de dénri» romains. — La ville romaine était entourée de mors et arnaquée de tour*.— Sons Aurélien , de nouvelle* fortiaVeataòe» tarent jointes aux anciennes, dans le but de résister aux àiarroaeaai qui avaient pénétré dans les Gaules. — Le cbristmnisuae «attribua à enlever à Dijon son antique splendeur; la nouvelle religion acbeva d'abattre les temples payons , et les remplaça par de modestes basiliques.— Des habitations de style simple succédèrent aux palais somptueux. La ville, tombée an pouvoir des guignons , souffrit de grands désastres. — Ea flo7f un la réduisit, presque tonte entière, en cendres. Lors de s traction , elle s'accrut par l'adjonction des faubourgs, qui renfermés dans sa nouvelle enceinte ; ce ne Ait cependant qu'an bout de deux siècles qu'elle acquit l' jtenduc actuelle et la forme qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. — Capitale dn duché de Bourgogne dès le commencement du xi* siècle , et devenu* la résidence habituelle des ducs souverains , elle profita , pour s'enrichir, de ce qu'elle était le point de réunion «Tune foule de, familles riches , de personnages puissants, de seja^mears de la province, qui y formèrent une cour brillantes à Imnmntiem de leurs prince», ils firent bâtir des manoirs somptueux, fondèrent des églises, des communautés, des établissements d'utilité publique, et y élevèrent des monuments non moins

remarquables par leur nombre que par leur importance ou par leur style.-- Dijon est situé dans une plaine assez vaste, dont se enl ondu-leux s'incline doucement de Test à l'ouest , jusqu'à la rive gauche de la petite rivière d'Onche; la rive opposée s'appuie sur une " suite de coteaux couverts des vignobles, qui lui ont a»

FRANGE PITTORESQUE, _ COTE-iyOR,

SS

de C4te-d'Or. — La ville, ceinte de vieilles murailles couronnées de tours, ornée de clocher», offre un aspect intéressant. — Cette ville, quoique une de nos plus jolies, Tant encore mieux par ses constructions que par sa situation. — Plusieurs grandes routes* y aboutissent. Les anciennes portes, dont les tours menaçante* et les passages sinueux arrêtaient pins d'une fois l'ennemi , étaient au nombre de huit ; il n'en reste que cinq, qui , par des dispositions nouvelles* , ont perdu leur caractère antique.

— La porte Saint-Nicolas (au nord) est la seule qui ait conservé quelque chose de son vieux style. Près de la porte Guillaume on voit encore , presque entier, le château que Louis XI fit commencer quand il prit possession de la Bourgogne, et qui ne fut terminé qu'en 1512, sous Louis XII. C'est un carré parfait, flanqué de quatre grosses tours rondes, défendu, vers le nord, par un rempart en fer à cheval, et par un autre, plus petit, du côté de la ville , à laquelle le château se rattache par un pont. Il sert de caserne pour la gendarmerie, après avoir été; pendant longtemps, une prison d'État où ont été renfermés plusieurs personnages célèbres , entre autres la duchesse du Maine , après sa conspiration contre le régent, le chevalier dit la choealiir* d'Eon, et Mirabeau. Ce fut, pendant 1792 et 1793, une des prisons que le

.gouvernement révolutionnaire remplissait, et que la guillotine vidait tour à tour. — Il ne reste que quelques parties dégradées .des anciens remparts de Dijon. — Avant la révolution, cette ville était riche en églises ; des trente-cinq qu'on y voyait , trente ont été démolies ou ont changé de destination; une d'elles, Saint* Etienne, alors cathédrale, est maintenant la halle aux grains. — Saint^Be-migne , la nouvelle cathédrale, appartenait jadis à une abbaye qui fut fondée, en 535, par saint Grégoire, évêque de Langres. L'église actuelle, terminée en 1238, a été construite sur les ruines d'une ancienne et magnifique église du xi* siècle, détruite par la chute accidentelle d'une de ses tours. Quoique d'une structure peu légère, de dimensions médiocres , et presque dépourvue d'ornements, elle est du petit nombre de celles qui offrent un ensemble d'architecture homogène, et un modèle complet et caractéristique de cette époque de l'art , qu'on nomme la seconde époque de transition. — La cathédrale est remarquable par la hauteur et la légèreté de sa flèche, qui s'élève du milieu du transept, à 70 m. au-dessus de la voûte, et à 98 m. au-dessus du sol.

— L'église renferme de belles sculptures et quelques mausolées , la plupart provenant des églises supprimées; on remarque surtout les bustes des douze apôtres et diverses statues de saints; le cénostaphe en marbre du président Jean de Berbissey, la tombe curieuse, quoique fort mutilée , d'Uladaslas , roi de Pologne, etc.— -L'église Notre-Dam* , regardée comme la principale de la ville , avant l'érection d'une cathédrale , a été construite de 1252 à 1334. L'extérieur, quoique en partie masqué et enclavé , joint à la régularité d'ensemble la plus heureuse disposition de lignes ; il offre plusieurs

largeur, divisé en deux étages, dont le rez-de-chaussée est occupé par trois grandes arcades ouvertes , formant l'entrée d'un vaste péristyle. Les voûtes sont soutenues par plusieurs rangs de piliers , et qui précède les trois portes de l'église. Le» deux étages sont

formés de deux rangs de colonnades superposées, chacune de dix-sept colonnes fuselées et élégantes, supportant des ogives dont les bases s'appuient sur des figures saillantes d'animaux fantastiques ; à l'un des angles de cette façade s'élève le Jaquemw, fameuse horloge mécanique que le dnc Philippe-le-Hardi fit transporter de Cambrai à Dijon en 1802. La tour , qui domine le -transept, a une hauteur de 80 m. L'intérieur est divisé en trois nefs

r d'élégantes colonnes gothiques. — V église SaUt-Miel date l'an 1497; son portail Et construit de 1650 à 1687. Ce portail est imposant et bizarre. 11 se compose de deux parties principales. La partie inférieure a trois grands porches , dont les profondes voussures à plein cintre sont couvertes de bas-reliefs fantastiques. Celui du tympan de la porte centrale, formé de 40 figures, représente le jugement dernier. La partie supérieure est composée au. centre d'un double vitrail et de deux grandes tours à quatre étages , de 4 ordres différents , et surmontées de deux campanilles octogones, couronnées de dômes et de boules dorées. Hugues Sambm, architecte de Dijon, élève et ami de Michel- Ange,

. chercha en construisant cette façade à imiter les grands effets de l'architecture gothique avec les éléments de l'architecture romaine. L'église , située avantageusement au milieu d'une grande place , renferme quelques cénotaphes curieux. — L'ancien palais des ducs

' de Baug&gae fut construit vers le xe siècle , sur les fondements d'un édifice romain; agrandi, embelli en 1367 par Pphilippe-le-

' Hardi , il devint digne de la brillante cour qui l'habitait ; il a été dévasté à diverses époques , et presque entièrement démoli ; il

• n'en reste guère que deux tours ; l'une, dite Tour de Ut Terrasse, est carrée et fort haute, la plate-forme domine la ville; l'autre, dite

■ Tcmrda Bar, seul reste de la première enceinte de Dijon , fut pen-

•. dant trois années la prison da boa roi René, due de Bar. On y voit encore la chambre qu'il occupait. — Deux incendies, es 1407

et en 13&2, avaient beaucoup endommagé ee palais ; on résohrç de le remplacer par un nouveau palais destiné à la tenue des États de province et au logement des princes de Condé , qui les prési- daient Cet édifice ne fut terminé qu'en 1784. — Le Palais des États se compose de dovse corps de bâtiments enclosant trois cours prin- cipales. CeHe du milieu est fermée sur le devant par une belle grille oui joint deux pavillons à façades ornées d on péristyle d ordre do- rique. L'ensemble de l'édifice est vaste , symétrique , mais l'architec- ture en est lourde. — La Plate royale se déploie devant ce château ; elle est vaste, de la forme d'un hémicycle, fort belle et environnée d'une clôture d'arcades surmontées d'une balustrade. — L'intérieur du palais a reçu successivement des destinations différentes; main- tenant quelques-aues de ses salles servent aux fêtes publiques , aux distributions des prix, au dépôt des archives de la ville et du départ- ement. Dans d'autres salles , des particuliers se sont établis ; les juifs ont une synagogue, la garnison on corps-de- garde, etc. ; la ville y possède entre autres établissements un musée de peinture , de sculpture et d'objets curieux , un des plus riches de ceux qui existent dans les départements , un médailler de 2,400 pièces et une biblio- thèque de 40,000 volumes, etc. Une des salles principales, dite Salle des Gardes, est digne d'une attention particulière; elle faisait partie de l'ancien palais et contient des monuments rares. Sa structure et ses ornements sont du xve et du xvie siècles ; sa grande cheminée gothique , eu pierre , est sa plus belle décoration ; elle a 16 pieds de largeur sur 28 pieds de hauteur^ elle est toute évidée à jour et du travail le plus délicat. Cette salle est un mnsée local très intéressant ; au nombre des monuments qui y sont déposés , et qui tous appar-

tiennent à Dijon ou à l'ancienne Bourgogne , deux surtout sont du plus haut intérêt : ce sont les memsaUes da Jetassans-Peur et de Plùlippe-le-Hardi , ducs de Bourgogne , Ouvrages précieux du xv* siècle , et fort rares en leur genre ; mis en pièces pendant la révolution , ils ont échappé comme par miracle à l'anéantissement, et ont été admirablement bien restaurés. • Les deux monuments sont de style » peu près semblable (1). — La même salle renferme le mausolée de Crébillon , la statue de Bossuet, les bustes du prince de Condé, de Ballon, de Desbroeses , de Rameau , de Piron , de Denon , etc. — Le Palais da Justice,

auquel sont jointes les prisons , t e compose de plusieurs bât anciens et modernes , formant une masse eoasidérable mais incohérente, et qui n'a de remarquable que le principal portique , monument du règne de Henri II. — VBépitmi garnirai est vaste ,

bien "situé; le principal corps-de-logis forme aae seule salle de 274 pieds de longueur sur 84 pieds de largeur et 82 pieds d'élévation. L'établissement nourrit plus de 1,400 personnes, vieillards,

mandes , orphelins, etc. — V Obélisque, situé près de l'hôpital, est en pierre , et fut élevé en 1784, lors de l'ouverture da bassin du canal de Bourgogne. — La Salle de Spectacle, terminée en 1828, ' est entièrement isolée; sa principale façade est décorée d'an péristyle de huit colonnes d'ordre corinthien , avec entablement surmonté d'une attique. L'intérieur a trois rangs de loges et est , décoré avec goût. — VHdtel da la Préfecture, construit en 1750,

était occupé avant la révolution par l'intendance de la provinci — Dijon possède plusieurs promenades qui sont fort agréables : le Cours fleuri, la promenade des Maromuers et celle de l' Arquebuse.

Auxoaira , sur la rive gauche de la Saône , ch.-l. de cant., à 8 1. E.-S.-E. de Dijon. Pop. 5,287 hab. — La fondation de cette ville est fort

ancienne. Sous les rois de la première race c'était déjà une petite place forte; ses fortifications furent souvent augnseatées.%Lannoy, 'envoyé par Cbarles-Qaint pour s'en emparer, ae put y réussir : ses remparts subsistent encore et servent de promenade publique. Auxonne est aussi jolie qu'elle est forte. Elle est généralement bien bâtie et bien percée ; son pont sur la Saône est grand et beau ; il joint une levée de 2,000 mètres de long qui facilite le passage pendant les grandes eaux. La ville a divers établissements publics dignes d'éloges , et entre antre une bibliothèque de 4,000 volumes.

FoHTAiiri-FiiAirçAXSc , ch-1. de cant. , à 12 1. N. de Dijon. Pop. 1,073 hab. — Ce bourg est situé entre deux étangs très poissonneux et dont les eaux surabondantes s'écoulent dans le Yiogeane. On y remarque un très beau et grand château et le

(1) Ces tombeaux , avant leur destruction ea 1793 , se trouvaient dans le chœur des chartreux de Dijon. Autour de chacun d'eux régnait une suite de petites statues de dix-huit pouces de hauteur (aujourd'hui complètement mutilées), et qui figuraient le convoi funèbre. —L'auteur du tombeau de Philippe Pot, grand sénéchal de Bourgogne , avait sans doute été inspiré par la même idée. Il a montré ce sénéchal étendu sur une table de marbre, armé de toutes pièces, et appuyant ses pieds sur un animal couché. Huit figures, vêtues de longues robes de deuil, et la tête demi-voilée, portent cette table sur leurs épaules, et représentent, par leur attitude et par tous les dehors de la tristesse, le convoi de ce guerrier. Les écussons armoriés suspendus à leurs bras indiquent que le sculpteur a voulu désigner huit villes on huit cantons de la Bourgogne. „

FBANCE PITTORESQUE. - COTE*D'OR

nomment élevé à Henri IY,en commémoration de In victoire eruHl remporta , en 1505, mit Ferdinand de Velasco et «or le duc de

Mayenne.

CuATfi.Lor^sux-âKiirx, anr la Seine, ch.4, d'arr., à 20 L N,- If.-O. de Dijon. Pop. 4,175 hab. — Le* duc» de Bourgogne) de la première race habitèrent Châtillon et lu donnèrent de l'importance. En 1814, le congrès qui se tint à Châtillon entre l'am- Sawadenr de l'empereur Napoléon et ceux des souverains alliée , attira l'attention de toute l'Europe car cette petite ville. — Elle •et située dans un territoire peu fertile , au centre d'un pays montagneux, parsemé de bois et de bruyère** mais la nécessité • rendu les habitants* industriels, la ville est bien bâtie y propre •t. bien percée. Elle s'élève à la jonction, de la Seine et d« la Douix. On y remarque un très beau et grand ^château qui renferme de nombreux établissements d'industrie. — La bibliothèque publique est riche de 6,000 volumes, -^ L'Hotel-de-Ville , édifice régulièrement construit» est entouré d'un jardin qui sert de promenade publique, — A. peu de distance de la ville la petite rivière de Douix prend sa source au pied d'un rocher, dans un site très pittoresque.

3** .rj*a , sur la Boueeoise, ch.-l. d'arr* , * 9 L S.-S.-E, de Dijon. Pop. 0,908 hab. — • Cette place fut jadis pè» forte; elle est encore en partie entourée de gros bastions et de murs dont les pierres sont taillée» en diamant. — Après la révolte du maréchal 4a Biron, Henri IV fit démolir le château de Beauue , qui passait pour le {dus fort de la province, — Beauue est une jolie ville, située au pied d'un ootun fertile , entourée de vignoble» renommés* & 9§ constructions sont généralement propres et enatnenses; ses vues, bien percées, et la plupart arrosées par les ruisseaux provenant de la belle ioptaine de l'Aiguë , située à 1¼ de L de la ville. — La bibliothèque publique contient 4,000 volumes». — Le jardin public, vaste et très agréable» est planté dans le genre anglais, — Entre autres .promenades, celle des remparts est charmante. — La ville a un. théâtre et des bains publics fort propres. — L'hôpital, de style, gothique, construit en 1448,

est la plus remarquable de pas construction». Le collège est beau aussi, Beaune a été la résidence de plusieurs ducs de Bourgogne, et fut le premier siège, du parlement de Bourgogne, connu sous le nom de Parlement de Bourgogne.

Beaune, sur la Cusance, ch.-l. de l'arr. de Beaune, à 10 l. de Dijon. Pop. 3,000 hab. — Holay n'est remarquable que par la naissance du célèbre Canot. Waley portait jadis le titre de marquisat. U est situé dans un vallon très étroit la fontaine dite la Fontaine de la Vierge y prend sa source et le territoire environnant est agréable et fertile, il produit des vins blancs d'excellente qualité. — Ceet à une lieue de Nolay, dans un lieu appelé le Bout-du-Moulin.

Se trouve la cascade de la Cascade, dont la chute a environ 10 mètres de haut.

Beaune, sur la rive droite de la Saône, à l'extrémité du département de la Côte-d'Or et de celui du Jura, ch.-l. de cant., à 10 l. S. E.-K. R. E. de Beaune. Pop. 1,744 hab. — Cette petite ville aujourd'hui prospère, grâce à son heureuse situation et à l'industrie de ses habitants, est une des villes anciennes de la Bourgogne. Elle a droit à une mention particulière. Sa défense, en 1638, est un de ses actes héroïques qui honorent un pays et méritent d'être conservés à la postérité. L'armée impériale, commandée par Gouvion, avait envahi la France et ravageait la Bourgogne. Elle investit Beaune à l'extrémité de la Saône, qui n'avait pour dé-

que de faibles remparts, cent cinquante soldats du régiment

de Comte, et huit petites pièces d'artillerie. La prise de cette place aurait livré à l'ennemi le passage de la Saône, et il comptait y établir une place d'armes. — Les chefs de la garnison, désespérant de pouvoir résister à l'armée impériale, déclarèrent qu'ils étaient décidés à capituler à la première sommation; mais Pierre Desgranges et

Pierre Lapre , échetina et maîtres des clefs et des portes, répondirent que la garnison, pouvait faire si bon lui semblait une capitulation particulière , mais que les citoyens étaient déterminés à se défendre. Les milimteenirepricénft courage , et s'associèrent au Bernent patriotique dus habitant*. Tous les poètes furent autdistribué et commandé* par des notables — Le siège «

resneqi

leaca le 25 octobre. Les remparts furent bientôt enlevés j le mur a* toriques , qui formait ia dernière enceiufo \$ tut nuitu par m «eu

de

de ses propre besttont , 1 -artillerie ennemie y ouvrit une brèche, de trente-six pieds. Le premier assaut fut donné , mais les assiégés opposèrent nne si opiniâtre résistance, que l'ennemi fut obligé de se retirer après avoir perdu beaucoup de inonde. --Galas, étonné ée «et» bravoure , adressa aux habitants nne nouvelle sommation et leur offrit, avant de livrer nn second assaut, une capitulation honorable. Lee deux éthevin* convoquèrent nne assemblée des habitants dans le lien de la place le moins exposé. Là, tous jurèrent de ne pas ee rendre , et si la brèche était emportée , de se défendre de rue en me , de mettre le feu aul maisons , et de mourir enfin tons les décombres de leur ville plutôt que de subir le joug de l'étranger. — Le second assaut fat en effet livré avec cette rage qu'inspirent un orgueil humilié et nne certitude du succès qui semblait garantie par le nombre toujours croissant des

esaiégeantst ses assiégea résistèrent avec le courage dn désespoir.— Cette lutte terrible et sanglante dura prnstsur heures; lue fuaaswie, les vieillard», les enfants, s'associèrent aux dangers de leur» défenseurs ; l'ennemi fut repoussé sur tous les points et ee céda i lever le siège, le 3 novembre. Les habitants de ScJnt-Jeaei-

dev Losne ne le laissèrent pas s'éloigner sans poursuivre son arrière-garde. — Louis ELLI récompensa leur généreux dévouement en accordant à cette vide héroloue les privilèges de su l'exemption de toute espèce d'impôts.

Nuits, sur le Musin, eh. -f de cent , à 8 L fv2 lf.~lf.*C de Beaune, Pop. 8,190 hab. — La fondation de Nuits* est très ancienne ; U ville doit son nom aux* noyers qui recouvraient la ville. En 1802 elle fut brûlée. En 1576 les Allemands, considérés par le prince Casimir et appelée en France par le prince de Condé au secours de* protestante , «emparèrent de Huât» par capitulation, et au mépris des lois de la guerre, incendièrent la ville et un massacreèrent les habitants. Nuits ne repéra le désastre et est devenue une jolie petite ville , recommandable par le style de ses constructions , comme par l'avantage de son site» (nation. En 1780 on en abattit les murs ; remplacement de la ville s'est couvert successivement d'édifices.

Statua , sur l'Armençon* oh.-!. cTarr., à 18 l. O.-H.-O. de Dijon. Pop. 4,088 hab. ~ Cette ville fut jadis la capitale de l'Auxois*, et pendant quelque temps celle du duché de Bourgogne. Sa situation est très pittoresque et elle couronne un rocher escarpé , de granit , au pied duquel coule la rivière que deux ponts traversent ; l'un, d'une seule arche, est remarquable par la hardiesse de sa construction. — Son mur est bien bâti, bien percé et se divise en trois parties : le «Village , le faubourg* et le château. Elle fut jadis fortifiée - Jâc* son ancien château sert à présent de caserne. — Le donjon est formé de plusieurs grosses tours 'ont s'élèvent

le pont *.* L'Yonne pm+titit* est fort belle; P<s*ff**> est anodine ne et digne de remarque. La ville a «me bibliothèque de 15,88*) vol.

— Semur est une ville très ancienne. Ce fut dans ses murs < Henri IV transféra le parlement de Dijon pendant les troubles de la langue.

Savuxv , eh.4. de cànt. , h 8 1. de Semer. Pop. 8J88o naK — -oau-
 lieo , Tille antique , tire son nom d'un bois voisin qui, jadis, rut dé-
 dié aux dieux , u<hs temût. Une partie de ce bois est transformé au-
 jourd'hui en «erre labourable. On y a découvert de ne* jours les dé-
 bris d'un temple qui fut consacré au soleil , et ruu voit encore près
 de li les restes d'une voie romaine qui conduisait à Autun. Saulteu
 devint une place forte qui fat souvent ravagée pendant les guerres
 de religion. En 1519, une peste Loti mie eu détruisit presque toute la
 population. Bientôt aprèa le» Allemands, appelés par les protestants
 , y commirent mille cicès; h ville a long-temps languì après tant de
 désastre». fAte eut située anr une colline, dans «rie contrée fertile
 parsemée de bans et d'étangs. Le ville, fermée de vieux mors, e»t
 triste et mut fcAts»; ses faubourgs , plus modernes , sont plut agréa-
 Mea ; Im environ* offrent des paysages gracieux 'et pittoresques.

MoftTBARD, sur la Brenne, ch.»I. de cant^ à 7 1. Ift H. de êemur.
 Pop. 2,074 hab. — Montfjard est agréablement situé eu amphi-
 théâtre au pied d'une collihe , an bord du carns! de Bourgogne. Sur
 la colline s'élève le château de Buffon ; il ont entente de jardins et
 d'allées superbes , et dominé par nn vieux fort en ruines. — On y
 montre encore In tour oà naquìt lé grand écri- Tain , son cabioet
 d'étude , situé au-dessus d'une terras** , et les restes de son cabinet
 d*Ii!stolre naturelle.

PIVISIOX pOttXIQITS Vt ASBCIiaSTaVnVTXVX.

Po&rtiqtrx. — Le dénartement nonime 8 déouté». 11 eut divisé en
 6 Brrondisseuienu électoraux, dont le» ebeiVlstnx sosst : Dsyuu
 (ville et arr.) , Benune , Semnr, Cnttillon.

Le -nombre des électeurs est de 8^883.

ÀDMrKisTfUTirK. — Le ebef-lleu de là préfecture est Dijon.

Le département se divise en 4 sous-préVéct on arrond. cornu.

Dijon 14 cant., «4 comni., 188,488 habit.

Beaune 10 108 117,888

' Châtillon-sur-dclne ... 8 Ut 52,298

Semur . . . 8 145 78^228

TotaL W cant, 730 cornm , 876.877 bnnk.

Sérrtcé du t r*er publie. — 1 receveur général et I payeur (résidant â Drjon) , 9 recev. particuliers ; 5 percepteurs cTarrond.

CoHtrihulioru directes. — 1 directeur (à Dijon) et t inspecteur.

Domaints et Enregit triment* — 1 directeur (à Dijon)j 2 inspecteurs ; 5 vérificateurs.

H/pothèfu, — 4 conservateurs dans les chefs-lieux d'arrondissement* communaux,

Cntritodimu imdirtcH». — 1 directeur (à &*jo*)» 2 dsteeeca» d'arrondissement.

Fcréu, — Le département forme le 8* arrond. feieanui» dont le ch.4. est Dijon. — t conserv. à Dijon. — 8 hasp, i Dijon, Beneme et Châtnlon*»sar*oeine.

FRANCE PITTOltKSÇrE .

*W«/ x^Ja^TPh^ fc fi K V"J'

U-LU 4 L kr—4, b J J,

FRANCK PTTPORBBOBR — ÔOHWGÊL

mi

Poms-tt-ckamt<ê4, — Le département lût partie de la 4« inspec-
tion, dont le ch.-l est Dijon. ~ 11 y a 8 ingénieurs en ebef en rési-
dence « Dijon, dont a sont étoffés dewswveaJl aime du canal de
Bourgogne.

j MT9T,U ^ *** *****. *» ^«i^t'*li» «* «tir., dont le ch.-l. est a
Oyon.

Haras, — Le tepartemejit «t comprit, pont les «ourses de chevaux
, dans le *■ «rrond. de concours , dont le ch.-l. est Paris.

>«trû. - U dinunuion des produit» de la loterie n'annonce pas
toujours un progrès moral, et* dans certains cas ,dte est plutôt un
des signes iudiostents d« la misera dea «lasses Inférieures, il njr
adoncpaa^tndaeCitioitar de ce «rut» lm bénéfice* de l'edmuw-
trauon do 1* loterie sur les ansea effectuées dans le départe*
■W^eWpavtjaUfMt (pour 1331 comparée 1690) une dlmmntion de

HxUBâxan. — Dijon est le quartier-général de la 16* division nM-
fetairtt» qsdæ compose dea départements de l'Aube, de la fifautef-
foue, de l'Yonne, dé la Oore-d'or et de Saône-etLoirc - Il y a a Dsjoa
1 lieutenant général commandant la division, 1 maréchal 4e camp
ommaudant le département , 1 intendant militaire et 2
Mnft.i.«t«idAnts.^Ledépîi>tement renferme une place de guerre.
Auxonne. — Le dépét de recrutement est à Dijon. — La compagnie
de candaraaarie départementaJa fait partie de la 20» légion , dontla
oWWn eet à On**, et qui comprend les compagnies de k Cête^Or.
l'ÀnJmrrY«eue et la Haute-Marne. - U >. à Dyoa une direction de
Memsanaeeainflttairea » — * Auxonne un arsenal <fo oonatmotion
et «ne s»u»dirootion dartUterie; — à Ar- %**U *M ***—** *. «.>.*.
5 — à Yoages une poudrerie

Xunfâain».-*» La cour royale de Dfjori comprend dans son
resset*Jc>trttunau« delà Cé-te-d'Or, la Haute-Marne et Saône-ci-

Leérew «-• Il y e dans le département 4 tribunaux de !*• instance .
^an^t esnm*res), Bëmnfe, ChatUlotf, Semnr, et 8 tribunaux^ de
commerce, à Dijon , Becne et ChànUon-sur-Seine,

IUtxarnvsx — dite catholique. — Le département /orme le «Ocèse
dWvécbé érigé dana fe xviu« siècleY.XjiuVt US £ cièveentf de Lyon
, et dont le sié^e est à Duo». -UyD deaajle département , — à Dijon ,
un séminaire diocésain qui compte 198 Sr*** « Wo"***WiJl«»-
Wïon i une école secondaire ecclésiastye, - , B [renferme 6 cures dé
V classe , 30 de 2% 419 succursales *****"<«*. — Il y existe *
congrégations religieuses de ,ta!mJr* •■P***** de 195 saurs consa-
crées au soulagement dea malades ce àHfeatnMtion des jeunes fille*
pauma.

• Vutte^totettant. -- Les réformés du département ont à Duon un
o*tofrea.aexé à l'église réformée de Besançon, -Il y a «U*£ dans le
département une maison de prières.

' Culte aràe7ite.' — On compte dans le département 88o ieraéli-
tés, —Il y a une synagogue à D^'on. .

iwl~£'tT^~ }*£***** **"***» «• Académie de 1 université , dont
Ie chef-lieu est à Dijon et «ni comend dana son ressort la Côte-
d'Or, j|a fente-Marne et Saôaie^ïoèr*

Ivtftrtùm publique. - 11, • dana le dopartcsnen»-a Dijon une facul-
té de droit , nne U>«i^* dea aemcea/nne menhé dea lettres, une
école «econdaire de médecine i— s» collège royal de 1» classe jui
compte m eWjraaj^et T collèges: à Amafl^c, à Anxonne, a Beauneta
CuâtOleo,* à SanUen , n Semnr, à St*rl.~ 1 école noruvdepnmaire à
IKi«h- La noanave dea écoles prlmairea dn

dont 24,484 garçons dl la^rnUBos.

5Q«nria axvARias, ate. - n y a à Dijca *■• irf#«*la.v dr« Science,,
dfiett MfUeet, une SmUU d* jurtepmilem* > mnSoei** philanthroji-
qu* , une &xm^< eV# aaoa*i lettre , dea ^/WU*## drtwr- !^«.«
ttjf« ^^^ *nnmîâ» de iect^ Mm otarie*, nu MueSelh*-

de Gùmarte et •> Jf^a^aa a|»Uquée aux arft, m Aid» rf« ^jw'*j*
at enfin une Soeim ^J^nScmliu^ et é>i*du*tn. agtiecU , aVcc de*
annexes dan« las enatVdieu d^ieondkuements.-» Une ferm^modèle
à PcUarey^ur-ngnosw

votfmcAttoir.

k ?'^^ U dw??iw ■*»*•■•» officiel , eUe est de S75,»T bab. et
foiinutac«smllemei>t à l'armé* 9M jeunes toldats.

Le mottremaat en WO a été de , JuUHTfgem. «3gg

Afiï*Tl,V Ma*ea.lh». Féminins/ ^^

Lnfans légitimes. 5,186 — 4,7f» f~ , .A.«

- naturels.. '863 - 866 fToUl 10'M2

*** «»058 .^ .4,720 Total 9^78

QAAPS VATXOV AUU

Le nomore des citoyens inscrits est de 76,336 .

.. Tl».-* HIHfl nnntrtrtlr 1» ■1^aih.__

^■^wv ■ ^» m» «vuuui en? i eseï v e.

62,293 oontrée de «ertice ordineinf.

Cm dénierà sont répartis ainsi «mil mile : «M** Infanterie.

81 enralerie.

878 artmerte.

MM mpenrs^pompteft.

On en éompte? armés, fl,96T; égalpé», 8,781 } haWtMs 4 M8t. 28,678 sont susceptibles d*étrtf moMHséi. Ainsi', sur ttOO Indl-ridns de la population générale, 180 MM inscrits en registre matricule, et 68 dans ea nombre entai nié* bUisaMes; et sur 160 individus inscrits sur le registre matricule, 74 sont soumis an aerViee er-diav, et 96 appartiennent à la réserve. Les arsenaux de PEtat ont délrrré a là garde nationale 18,179 fm&ê , 7é6 mouwruetons, 21 canons , et un amen grand nombre de pistolets , sabres, etc.

OTft JÇT ;

Le département a payé à rÉtat (188!) :

Contributions directes 5,0\$8^\$tf. 66 e.

Enregistrement, timbre et domaines 2,149,756 99

Boissons, droits dirers, tabacs et poudres. . . 1,663,274 29

Postes. -. »... 860\22S 67

Produit des coupes de bok. 846,591 64

Loterie. 81,168 66

Produits divers. . . , 128/06 61

Rajsoaicaeatraojdljiairea. l,76eV475 M

11 a reçu dn trésor 8,645,885 /r. 61 c, dans lesauds figurent :

La dette publique et les dotations pour. . . 1,646,41 3 f. 38 c.

Les dépenses du ministère dé la jrfstce. . . ' . * 250,314 34

de l'instruction publique et des cultes. 638,835 09

de l'intérieur. . . . ' . . 25,255 95

du commerce et des travaux publics. . 1,378,528 69

de la guerre 3,075,100 10

de la marine.'. 674 65

des finances 177,684 88

Les frais de régie et de perception des impôts. 1,147,517 98 '

Remboursem., restitutiL, non-valeurs et primes. 406,560 45

Total 8,640,865f; 51 c.

Ces deux sommes totales de paiements et de recettes représentant à peu de variations près le mouvement annuel des impôts et des recettes, le département doit à sa position méditerranéenne de payer au gouvernement central environ 3,835,660 francs de plus qu'il ne reçoit* somme énorme, dépassant de 260,660 francs le sixième du revenu territorial.

Elles s'élèvent (en 1881) à 361,412 fr. 20 c. Savoir : Dépenses fixes : traitements; abonnements, etc. 93,435 f. 6\$ c. Dépenses variables : loyers, réparations et encouragements, secours, etc 267,976

Dans cette dernière somme figurent pour

43,100 f. » c. les prisons départementales, 48,000 f. » c. les enfants trouvés.

Les secours accordés par l'État pour grêle, incendie, épizootie, sont de. 11,150

Les fonds consacrés au cadastre s'élèvent à* , . 83,727 Les dépenses des cours et tribunaux sont de. , . 224*172 Les frais de justice avancés par l'Etat de, 23,993

AO&ICOUE.

Sur une superficie de 876,960 beetaarea, le départ, an « 224,6*1 forêts. ^

20,548 vignes.

La revenu territorial est évalué à 21,896*561 i Le département re-nAarme environ 50,000 chevaux.

104,000 bêtes à cornes (race bovine).

160,000 moutons* Les troupeaux de botes à laine en fournissent cbaema année «av» viroa 245,000 kil , savoir ; 17,006 mérinos; 56090 métis i 176,960 indigènes.

Le produit annuel du sol est d'environ : . .

En céréales et parmeat^re», . . 2,600090 hectolitres.

En avoines. 220,009 id.

BuxiuM «.. 700,000 id.

La culture de» céréales est généralement bien entendue et donne des produits supérieurs à m consommation. On reçoit» éamlenaemt beaucoup d'avoine et dn mais «rai y mûrit parfaitement; on este celui cTSschenon et de S*atJeu»de-Loeae. — On cultive/ aussi en grand les légumes verts et secs , les lentUlca jd'Étajdavct de Nolay; Us navets de Véronncf et de Sauuicu,, les ognons de HeuHIey, tes raiforts et les melons d? Auxonne j le millet et les

FRANCS PITTORESQUE. — COTE-D'OR

haricots d'Aizcry, «ont estimés et donnent lien à un commerce d'exportation; il en est de même pour les pruneaux de Saône et de Yitteaux. — La culture se fait avec des chevaux ou avec des bœufs , excepté dans les parties montueuses et sur les collines escarpées , où l'on est obligé de se servir de la bêche. Le département renferme de belles prairies naturelles , principalement sur les bords de la Saône (l'usage des prairies artificielle* est aussi assez généralement répandu). Mais il est fâcheux que l'on n'applique pas davantage à l'irrigation des prés les excellentes méthodes employées dans le Limousin et dans les Vosges. — On cultive en quelques cantons, le chanvre et le lin , ainsi que les plantes oléagineuses , et le sénévé qui produit la moutarde. — Les habitants des campagnes s'adonnent à l'engrais des bestiaux. On estime les bœufs gras du Morvan. L'éducation des troupeaux est bien entendue. Le croisement des races a amélioré la qualité des bêtes à laine; les mérinos et les métis sont nombreux. — On élève beaucoup d'abeilles. Les vaches du pays sont assez bonnes laitières. On fabrique à Saint-Jean-de-Losne et à Époisse des fromages recherchés , et estimés à l'égal des bons fromages de Brie.

Vrouvilliers. — Les produits de la vigne occupent le premier rang dans les richesses que le territoire de la Côte-d'Or livre à ses habitants. On se plaint de ce que depuis une quarantaine d'années la qualité des vins de Bourgogne a dégénéré , et on croit en trouver la cause dans l'extension de la culture sur des terrains bas et humides , dans l'emploi exagéré des engrais et dans l'introduction de nouveaux plants où l'on a plus recherché l'abondance que l'excellence des produits. Les vins de qualité supérieure proviennent des vignes plantées sur la chaîne de montagnes qui porte le nom de Côte-d'Or et qui se divise en deux parties.

La première, nommée Côte-de-Nuits , s'étend entre Dijon et Nuits; la seconde, nommée Côte-Beaunoise est comprise entre Nuits et la rivière Dheune. C'est dans la Côte-de-Nuits que se ré-

coltent les vins célèbres de la Romanée, du clos de Vougsot, de Chamoertin, à Richebourg, de la Tâche, de Nuits, de Ckambolle , etc. La Cote- Beaunoise produit les vins de Volltnay, de Pomard, de Beaune , de Lapeyrière , etc. Elle fournit en outre des vins blancs d'une grande qualité, tels que le Mont roche t et le Meurt ami t.

On croit généralement que les vins de Bourgogne supportent difficilement en futaille des voyages de long cours sur mer. Lorsqu'on en expédie en Suède, en Danemarck, en Russie, etc., on a soin préalablement de les mettre en bouteilles ; et malgré cette précaution, il arrive, dit-on, fréquemment que ces vins s'altèrent pendant la traversée. « Cependant, disent Peuchet et Chanlaire, il nous a été assuré, par une personne digne de foi, qu'une caisse de vin du Clos de Vougeot, expédiée de France en Amérique , et retournée d'Amérique en France, n'avait rien perdu de sa qualité dans cette double traversée — Les vins de Bourgogne des premiers crûs, lorsqu'ils proviennent d'une bonne année, réunissent, dans de justes proportions, toutes les qualités. qui constituent les vins excellents, et n'ont besoin d'aucun mélange, d'aucune préparation pour atteindre leur plus haut degré de perfection. Les opérations, que l'on qualifie dans certains pays de soins qui aident à la qualité , sont toujours nuisibles aux vins de la Cote-d'Or. Ils ont un bouquet qui leur est propre et qui ne se développe souvent qu'au bout de trois ou quatre ans. C'est les altérer que d'y introduire des substances aromatiques ou d'autres vins , quelle qu'en soit la qualité. Il ne convient même pas de les mêler ensemble; car la réunion des deux vins de la première classe serait suivie de la perte de leur bouquet , et ne produirait plus qu'un vin inférieur à ceux de la seconde, et même de la troisième classe. — Les vins rouges de la Cote-d'Or joignent à une belle couleur beaucoup de parfum et un goût délicieux | ils sont à la fois corsés, fins, délicats et spiritueux, sans être trop fumeux. Bus avec modération , ils donnent du ton à l'estomac , et facilitent la digestion.

Les vins blancs possèdent les mêmes qualités; ils sont moelleux, et leur couleur prend en vieillissant une teinte ambrée. Ceux des premiers crus peuvent disputer les honneurs du dessert aux vins de liqueur les plus estimés. — Depuis quelques années l'industrie des propriétaires de rigues est venue à bout d'imiter avec les vins blancs et rosés du pays les vins de Champagne mousseux : c'est à Meursault que se trouve la principale fabrique de vins de Bourgogne mousseux. Ces vins sont d'excellente qualité , mais beaucoup plus capiteux que les vins de Champagne.

Voici, quant aux influences météorologiques et atmosphériques sur la culture et les produits de la vigne, les curieux résultats que présente une table d'observations faites pendant trente-sept ans, de 1787 à 1823 , dans l'arrondissement de Beaune. Cette table indique l'époque de la vendange , sa qualité, l'abondance ou la nullité de récolte , etc. On en conclut, itf qu'en trente-sept ans on a vendangé vingt ans en septembre , et dix-sept en octobre ;

de vendange en septembre , onne ont

neuf médiocre* on i

a° que, sur les vingt ans de vendange et

donné des produits d'une bonne qualité , neuf médiocre* on inférieurs; sur les dix-sept de vendange en octobre , les produits ont été médiocres ou mauvais ; 3° que , sur les trente-eept ans ,

quatre seulement ont été d'une abondant" » ~t— *— »;— ;-! * s—

bonne récolte, vingt médiocre, petite on i

rotrs

Le commerce du département « peur principal élément tes vins que produit le territoire; l'industrie y ajoute d'excellents ▼ maigres ,

de la moutarde estimée (celle de Dijon a vue réfutation européenne); des ancras de betteraves, des eaux-de-vie de marc et de grains; mais les établissements industriels \ important* sont ceux qui ont rapport à l'exploitation en g minéral de fer. On compte 39 hauts-fourneaux, 69 foyers ordinaires; 10 fours d'affinage à la houille, etc. Ces usines elles-mêmes fournissent du fer, de l'acier naturel et de nombreux limes, des râpes, des tôles et des fils de fer, etc. Le département renferme de nombreuses tuileries, des poteries et de nombreuses faïences; plusieurs papeteries, des fabriques de Mandes broseries, des tanneries, des chapelleries, des draps, etc.

Établissements de Contrastes. — On citait naguère, parmi les grandes créations agricoles et industrielles du département les magnifiques établissements fondés par le maréchal duc de Raguse, dans son vaste parc de Châtillon-sur-Loire. — Dans ce cloître à la Seine à un cours d'une demi-lieue, on trouvait réunis une vaste étendue d'agriculture, avec de nombreux accessoires en bestiaux; de nombreuses forges et fourneaux où l'on fabriquait jusqu'à 60 milliers de fer par jour; des fabriques de sucre, de pâte, façon d'acier; des brasseries, des moulins, etc. Toutes les parties de ce département étaient

industriels, qui étaient susceptibles d'être en mouvement par des moyens hydrauliques, avaient reçu ce moyen de machines très perfectionnées; et l'économie de la main-d'œuvre du combustible semblait devoir faire prospérer des créations utiles au pays. — Malheureusement pour la population voisine, il n'en a pas été ainsi. — Ces magnifiques et nombreux établissements ont été vendus par expropriation forcée. Récompenses industrielles. — A la dernière exposition de l'industrie, une médaille d'or a été décernée à M. Gnaet et Comp. (du Creuzot, près Montereau), pour la fabrication de machines et de machines à vapeur; une médaille d'argent à M. Sirodot et Comp. (de Bèze), pour les aciers. Les mêmes ont obtenu une médaille d'argent pour les grandes dimensions

sion : Une MKDaxll* du aaoaax a été donnée à M. de Gouvenain (de Dijon), ponr -'-tjm Deux citatioks ont été accordées & MM. Fûmt (de Saulien) ponr na «Jffluoir, et Michel Lorillard (de Nuits), pour une mmcàuse éïrmrmr le lin et le chanere. ~"sr~

Foires. — Le nombre des foires du département est de 36? Elles se tiennent dans 103 communes , dont 33 chefs-lieux et en» rant, pour la plupart, S i 6 jours , remplirent 478 ionrnea,

Les/M»» mobiles, au nombre de 7, occupent 7 journées.

333 communes sont privées de foire*.

Les articles de commerce sont les bestiaux de tonte espèce les chevaux et les grains, le. laines fines, les cuirs, le. toUe*TieTfers. la chapellerie commune, etc. On vend aux foires de Beaune «W tonneaux et des cercles. - Le commerce des vaisseaux viaaires a nécessairement une grande activité dans un pavs riche w rip^j.

Statistique de iaCête^d'Or>Vnt Peuchet et Cbanlaire ; «-4L Paris. 1811. — Voyage dans U senatorerie de Dijon, par Franco** de Neufchâteau; ia-8. Paris. - Muai* historiques etèio^J^Z Z Dijon ; in-12. Dijon , 1814. — Détails historiques et stafietZmae t le dfp. de la Câte-d'Or, par l'auteur des Essais sur Dijon CM toni* in-JI. TttÏAM i Ai A __ cr.*.._-_-t. > "

ton); in-3. Dijon, 1818. — Histoire de Vunieersité ois caent* de f**rg°8**. <*. , Par N. A. Labbey de Billy ; 2 vol. in-4. Besancon 181». -- Rapport sur les fouilles exécutées en 1819 sur le pimtmen\en\ Mout-Au*ou, par Girault; in-8. Dijon, 18». — Guide du mmrwgeuret de l'amateur à Dijon, etc. , par J. B. Ifoellat ; in- 18, d£T »81". — Statistique Cénologique de l'arrondissement de Bemmo par Morelot; iu-8. Paris, 1835. — Description historiée et eris-JmTet ^pitto^uesdesnu>numentsdaDtjontVmxT.étIsn^mtmti na-àL Pans , 1830. — Voyage pittoresque en Bourgogne, cm rfrtrrinfi

—i ^'toriques et vues de monuments^ etc. ; V partie (dép. de la Coted Or) ; m-ful. Paris , 1838. — Annuaire historique et tteuùfiemm dm la C6te.dor; in-12. 1820 à 1833. ^ «*♦♦♦♦#♦♦*»

A. HUGO

On semewmenm DILLOfS, énW, ptaetas Uft*fer«,rm*«rah**V

Paris. - Imprimerie et Fonderie de Rioaoux et Comp., ma de* rrsnn BMigeoli (tainl MinWl, 8.

Département des Côtes-du-IVorcL

(€t~)ramt oaoor-or*tagitr.)

Let Ctrriosolites et les Ambiliates étaient, à l'époque .de la guerre de l'Armorique contre César, les peuplades principales habitant le territoire qui forme aujourd'hui le département des Cotes-du-Nord. —Ce pays, compris dans la troisième Lyonnaise , fit ensuite partie de la Bretagne, suivit toutes les vicissitudes de cette grande province, et fut avec elle réuni à la France. — Il avait eu à souffrir beaucoup pendant les guerres de la ligue, nuis depuis sa réunion, jusqu'en 1758, il jouit d'une tranquillité profonde. A cette époque les Anglais débaraiuèrent sur la côte de Saiot-Ôast et jetèrent l'alarme dans la Bretagne; mais huit jours après ils furent forcés de regagner honteusement leurs vaisseaux. — Pendant In Révolution, Te département, prit peu de part à la guerre 'civile; ce fut néanmoins sur son territoire que se livra le combat où fut tué, en 1795, lors de l'expédition de Quiberon, le chevalier de Tinteniach, commandant une division de l'armée rouge, c'est-à-dire de paysans bretons qu'on avait revêtus de costumes anglais.

. Les antiquités druidiques des (ioies-du-Nord ne sont ni aussi considérables, ni aussi multipliée* que celles du FiniAtère et du Morbihan On y voit des peulweoe, des 'dolmens, des pierres bran-

lantes, des tumulus, etc. — ftoûs nous bornerons à citer la pierre branlante de l'Ile de Brébat et le tumulus de Lancerf.

Le département renferme les ruines de deux villes antiques, Corseul , capitale de Curiosolites, qui existait à peu de distance de Oinan;et Rhégueneau, port romain dont on voit des traces à Erqui, près de Lembal. — Corseul était une ville importante où aboutissaient quatre voies romaines. De nombreux débris , témoignent de son ancienne grandeur, notamment les ruines d'un temple octogone que quelques auteurs ont cru être le forum, dont il est question dans la table théodosienne. Outre des tombeaux renfermant des ossements d'une grande dimension , on y a découvert du verre à vitres, et, ce qui doit paraître plus curieux, une espèce de pipe en terre rouge , qui semblerait prouver que

Suoi que les anciens Gaulois ne connussent pas le tabac , savaient l'usage de fumer quelques plantes fortes , acres et aromatiques. — Les antiquités à Erqui se bornent à quelques murs ruinés, à des médailles effacées, «et à une mosaïque assez bien conservée. - En 1808 et en 1824 , la mer a laissé à découvert sur la plage de Binic, les restes d'un ancien édifice de 80 pieds de long , sur 40 de large; dans ses murailles, que quelques savants du pays croient de construction antique, on a recueilli environ 200 médailles des empereurs romains et Quelques monnaies espagnoles à l'effigie de Charles- Quint. —C'est près de là, à Pordic, qu'existe le camp romain, vulgairement appelé camp de César.— L'espace nous manquerait pour signaler les vieux châteaux féodaux, les nombreuses églises antiques et les vieilles abbayes (presque toutes fondées par des saints Bretons) qui existent dans le pays; mais nous mentionnons un monument célèbre dont l'antiquité et la destination sont depuis long-temps l'objet des controverses des savants*. Le temple de Lanléff, qui sert aujourd'hui de vestibule à l'église du lieu , est un édifice cir-

cul a ire à double enceinte concentrique , dont l'une est en partie détruite.— L'enceinte intérieure, de 30 pieds de diamètre , est percée de douze arcades voûtées en plein cintre et décorées de pilastres. —Ces arcades sont d'une largeur inégale et varient de 6 pieds à. 5 pieds 9 pouces. Douze colonnes de grandeurs diverses sont adossées à la muraille , une entre chaque arcade ; les plus petites , au nombre de huit , ont 8 pieds et quelques pouces de haut y compris les chapiteaux et les soubassements ; les quatre plus grandes sont hautes de 15 pieds sans chapiteaux et placées aux quatre points cardinaux. L'enceinte extérieure, située à 0 pieds de l'autre, présente aussi douze colonnes qui paraissent avoir soutenu une voûte à clef. — Il ne reste qu'un tiers de cette voûte , c'est la partie située du côté de l'église. Deux arcades voisines de la porte , fermées par une maçonnerie, forment aujourd'hui la sacristie . une autre sert à soutenir l'escalier du clocher; enfin une quatrième a été convertie en chapelle. Entre les colonnes qui soutiennent la voûte et en face des grandes arcades sont douze fenêtres décorées de colonnes et construites comme les meurtrières de* anciennes fortifications. Au-dessus de chaque couple d'arcades se trouve une grande ouverture, cintrée par en haut. L'enceinte du temple a été couverte; on aperçoit encore les traces de l'endroit où le toit s'appuyait ; il n'y avait qu'une seule porte d'entrée, voûtée en plein cintre et large de 10 pieds sur 13 de hauteur; elle est située du côté de l'orient. — L'église est construite en granit rouge et gris , qui a de l'analogie avec le poudingue siliceux. - L'intérieur du monument n été garni d'un pavé ; on en trouve quelques fragments entre les arcades et l'enceinte extérieure. — * La maçonnerie est par assises régulières jusqu'au-dessus de» arcades. Le reste est composé de pierres de dimension* différentes. — L'architecture est un mélange grossier d'ordre toscan et d'ordre gothique. Les ornements des chapiteaux et les bases des colonnes ne sont ni de la même forme ni de la même grandeur. Les chapiteaux représentent des pommes de pin. Ils sont surmontés d'un lis-

tel et d'une volute peu saillants, représentant par le profil diverses têtes de bélier — On remarque v sur les chapiteaux des colonnes qui soutiennent le plein cintre de l'arcade intérieure qui fait face à la porte, deux bas-reliefs, l'un sur la colonne du côté du midi, représentant deux béliers superposés, l'autre sur la colonne du nord offrant un cercle rayonnant, image grossière du soleil.— Un if majestueux, planté dans l'enceinte intérieure (qui sert de cimetière à la commune), a cru au centre du monument qu'il domine aujourd'hui de son feuillage et auquel il forme un dôme pittoresque.

Les savants bretons sont loin d'être d'accord sur le monument de Lanleff : les uns y voient un ancien temple armoricain, les autres une construction romaine consacrée au culte du soleil (I); quelques-uns un ancien hôpital pour les pèlerins revenant de la terre sainte, ceux-ci une église bâtie par les templiers, ceux-là un baptistère des chrétiens primitifs. Nous ne nous hasarderons pas à décider la question.

(1) M. Ifether atné, fils de l'artiste habile auquel on doit les ▼ ne» de* Côtes-du-Nord gracieuses dans la France pittoresque, nous a adressé une notice sur le monument de Lantj dans laquelle il exprime cette opinion.

COTES-BIV[^]OIÇ.

CA&ACT±1LX, MŒURS, ETC

Les habitants des villes, dans le département des Côtes-du-Nord, sont des rochers simples et faciles. Ils sont affables et prévenants avec les étrangers, intelligents, actifs et industrieux. Doués d'aptitude pour les sciences et les lettres, ils attachent de l'importance à

les cultiver, qt e*jftu\ géjnf* ^c,*ni rf"* JI*'*l,ir* , qu'on ne pourrait le supporter, cfaprès lu situation reculée de leur département.

Les habitants des campagnes diffèrent en plusieurs points de ceux des ville*. La romplexiou du paysan haA-tysiou ejt r^rteet nerveuse , il a la. stature épaisse et courte , la poitrine ouverte , les épaules larges , les traits mâles et le regard assuré. Ses dents sont blanches, son /eio£ est brun, sa chevelure noire et sa barbe fpur* bfe. - Il a naturellement ie caractère impétueux et lestassions ♦vkv-fente» L'usage dos liqenrs fortes et rirrognerie à laquelle il mt enclin, augmentent la fureur de ses emportements Ou a remafqnéqae dans les querelles, le Bus-Breton, semblable au taureau, lutfe et taupe Kio|eminp9(avec la tête. |1 a a>il|ri>#i*. 4f» «p*tt*«* lrÇpti-chi\$ Q& frfV '■* W*,1- rlpri^c et lpMpf|aIier, réaervf , gr;ive ot patient. 77 Qn reproche aux paysans bretons un entéfe- 'ment opiniâtre", une indolence apn/liui'ie, une curiosité irrrfVchê et une crédulité par fois trop naïve. — Leur humeur est géuéraïa- 4ncnt rtiéi.mcoliqiitf, thaïs \h ont généralement une hrmgrOMtlon -vit» et poétique . et .une mm d'éloquence naturelle, chaleureuse et 4*mwe*ive. - Midgeé m eudesse catécieute et uns hrusquteia sett-rei|l>xc»A»iy«„le fait d* caractère du fi«*en fl#H» \Y>* & fit J* jr-çfsjhiltf . il »»R»« »n P*?* avp W*****? r* ^«H»1 «"4^ \\ V est oloigpé. Lotta,o(icmeot yn'il q pour son village çt j»our sa famille, quelleqtie soit rin«nsihiUté apparente nn'il témoigne dans les" relations* dome-tiq'cs, ne peut et r? comparé, qu'à celui qu'il ♦porte a In religion de ses pères. Il est dévot et superstitieux. 'Les piêtres exercent es Bretagne une grand* tooouonce, et cela se .eaneoit facilement : le en ré d'un village parie le mène bague qne «cfparoissiapt , aléa /nêies^ua^ et mène cunjnjq **& f"« Y|C >>dtf et sévère. -p/f Bas-Breton pourrit une lui ne, héréditaire pjigr ks Anglais v apeieq» ennemis qe son pays, il déteste le,-» Norman^*, 'actif* et astucieux , qui, grâce à une activité soutenue, se sopt 'emparés du commerce de

la Bretagne; enfin il considère à peine comme des Compatriote* tw Français qui ne parlent pas se langne • {«ea paysao* breton s «ut no tangage emphatique et stdennrl ? ils entremêlent leurs discours < }c proverbe» el de nesjiige» de VYxrituqr sainfp. La Aifr1* est presque \» *irt U'ce d> peqx gui savent lire. Upe ççquqinjç poussée jijjqu'ji IVa/icc es.t ajpez con/mpue chez les cultivateurs. Quelle que soit leur richesse ^ et il £n est qui -possèdent loOOO franc» de rentes, leur manière, âe vivee, grossière et frugale, est la même que celle de» plu?, pauvres. Ils maugent de b fiapde deux on trois fois par semaine Leur* autres repas %c «oa^teerot de bneillie , de cté-pee, de ajaleKe . de pain è& *rigle o*4.\vt\$*, po*»l 4« lé^tieiflR frai», imqiaia df puUftoa, «X4q»té J'v5,flMfV,*»*r^ (le fVfH'aw p/«uW U^rérttf.r'M Ht 9H »» W*P qi/iU nç se peflB/î^çia V»W «tfrWS4» W^ *Ao*t il» f* *i*Yf#« nvec excès.

M ARiAUts. - Le mariage^ suivant les ^r^ljtés , est accompagné , en BsiS!te*Bretagnc, (Lé cérémonies et d'usaae» qui remontent a une liante antiqnifc.— A nle-aaxMoinçs , se sont Tes filles oui demande ot les garçotiH en mariage. — Ailleurs, le Jeune tfponx doit enlever ta fiancée apeès l'a voie fait long-temps dr mander par eue ^«pèce<U parée pu dapnéieque l'en » «use 4m#o«m«« ^*^ - Ai*k«ea eocef« , et alpfs ipép^e ojite l* markS* tst «t#teifi, I» jeiuia Elle ne sort de la fueison paternelle, paufal^ a |ÏHi»*C, Wf ^fY**»c deux cl^anleurs parlant en vcrsf V".1' nu u°în V *'Wou*» *} 'HlUrc au nom de la famille de la âancée. ont fait long-temps assaut jl'esa^rit pour l\Asteiir et pour Ta refuser. Le poeme de Mari* présente ^j ne agréable peinture' de cette lutte po^tiqtre.- - Qtielqiie- fiûs avant de s'a* gage r, le* grnoib parents se rtâteut rértproqne- meer |K>ur ejumiuer icaw amir*«n«ihieiee. Geaie «nrveaae ifité- reaaée a'afqaelle ht ftlmUq, If revj4«. QupJqere éca» <k l>b)4 yn dq p>oi«s mt£t*mt dans ce cas pour faire rompre l'uujon)a mieux as-

sorlif. - ^ D ^ as "iliisieuc» commune*, la jeune épouse paraît a
|Va|;l\se avec Içs

iahits.de s» graùd'inère on de sa hUaiciilp; ce sont des vêtement»
hcHes et éclatants qui ne servent qne dans de rares occasions; on te
Wa transmet de génération en génération. - L'ne coutume touebaa-
tie rt aes— néoératemMil réfiandue dan» les Cetes-dn-Nord , c>a|
M bm « élébrfrv le k-ndeejai* du aaanege^M setriee siseenal ajçi
rhouqepT ^er iMf^aU q«'on a prfdee.

Uk« ao<.^nan4*ipgwpdeee^>re#e«oiiMiMMieaaej oea'oeofie
dç mariages qu'a l'approche des fête* dfi.N<tfi, ponrru U»u*?f«M#
que ta récolte des pom/nés ait ptç ab^ndantet car s^ le cj'lre
manque, tont est ajourne à Tannée suivante. L/amour ne joue au-
cun rôle dans toutes ces unions. Il n'est pas mèuàe d'usage que ce
soient les parents qui s'en occupent. Un ami ne se hasarderait ja-
mais a offrira son ami d'unir leurs enfants, quel-» quVn fussent
(Tailleurs leurs désirs rantinH*. — Des entremetteur» baux, le
plus sou eut des tailleurs, négocient les mariages. Une entrevue a
lieu dan» un cabaret du bourg voisin. — Le jeune homme et la jeune
fille y

assistent, mais ce sont les pères seuls qui dérident. — Après avoir
préalablement bn quelques rasades, on s'«»ccupe de l'objet de le.
réunion , et comme le mariage est devenu un simple marrbé, il n*
faut pour le décider guère pin» de paroles que pour la vrmie «l'une
cheval ou l'achat d'une paire de boeufs Quand les chefs dee de^tx fa-
mille» se sont frppç. la main , la séance est levée ; Ira deanc tondes
ejDj , *t«M!r*. |e «t|iéju{ Jmais vus et ne se sootp-e dit quatre mots
pendant la discussion qui vient de décider de leenr sort, suivent
leurs parents à la mairie et a la sacrUtie, afin d*y arrêter le» fian-
çailles. - Un mois après ils reviennent au bourg , ar critnpefeé^
seulement des témoins uéoessaires , y contractent le mariage civil ,

et se séparent souvent ensuite pour ne plus se revoir qu'a l'époque de la cérémonie religieuse. — Cependant on invite pour les noces trois ou quatre cents parents, amis et connaissances, et si on ne veut pas* sacrifier une paire de boeuf», osa trai?e avec le bqweber pour i'u crr|aip u^on^^re degutyтана) de viande, et avec un boulanger pour quelque» voitures de pain 4f pur froment. Chaque famille doit en outre fooruir une ajeaiiinn 'de pain de seigle. Ou tue trois ou quatre pores gras , «ne e>n«alan> de veaua. *— *Jiu.gt ou tpenee faeniquee* dd ft>r4cidreeont da«|sn>dee npae lo leaiàn.— Tontes «e» pièces de se aaais<>n «I de erU» de «•«■»« If» gff*gW » kf lv>IHP>B» «1 4f!M^<r l<> ftttJto v fWlt taan^fonnjAs ep tajles de Ijapqijets.ry, On xa «rf^mo^k^ça letp\u| mtf» parçu(s 4c la famille ou cbc7. Ie.s îndivulus le* j>Jfi| Q4|sitJer|s A "lieu, pour lcoir offrir le.» fonctions Jionorinan es . mais accabUnA quSls auront i remplir pendant la dorée dVfii flte* — LSib »f^> prend ave» orgueil quHt e été préfère aux principaux nouantes 4e la panasse , et qarjqaefois même a» maire, peur être 4e enineauue, Veeae se vt>MH d'être eherné . jwndtnl dei>x ienaset d>nn annjan, 44 fanant oftiee a'*V*HW<#- i^fuM dfHl éH» If C*«4 ttsi>r<ef rçrc.inpnjes. Cejuj-la VlrHtfi M« Tf^>r 4* ^n WW il «fUJJf honorée de ^yô\>f tpn» les quatre reçoivent Pq»' mÇr9î1.* V** tînctive'un nauj de rubans qu'ils porteront at'ucbè à Tétanie, -r Bnfin le grand jour arrive. f).ès lé matin les invités se bflent d'accourir. Cliaqile chef de vemille dép<ise<irre les mules ém en#aàu'cr la eeege de veae qu14 offre pef* eedean de 1 de ses filles ptésento à le eneaie «haigé* de In eeiieel l'écucle de beurre frais dont elle fait hommage. — Arrivé enfi l'époux escorté de ses proches etde>sdn garçon d'honneur, porteur du panier où est contenu une partie dq trousseau ..Il saine l'a* blée, dont chaque membre Fembraïse ; puis il olrre'une éafr-**rnbán moiré d'or à sa compagne fntuee. « neec eaeean s's d'en |<<<senter tipe saraiUe, ou m >ie* «sobe, a 4a âHv «jm *e\ le^aeftj, Ct qu> «opiracte , ep la rrcesaut. IVd>)iga(ieBi 4» f*m? M**bk>mr pp part

j\onr (IVg\isç. La cérémonie nuptiajlr a Afl--F ft» Wt ¥ mousqnet-cric et des cris, sauvages annoncent hf retpur de ^ ^voce, les vieillards et les eofauts, restés au logis, s avancent sur la pelouse ,à rentrée du village, qu'est dressée une table ser la midis se troevent un jmntn de froment , une asscaede beurre , de <Mié et en eeere. Le maltee d«« réréusteées rompt ce fein et ee eiaa» ne jpucfe» au awri, qui ee tfooe* la moitié a «eesniil|ff«JP)i*) gp^. ^su,i^ IUIwn-nop présenta à. eelie.ei nn veera df. vjfwktUp efflepre u> «.e* If vrçs et s^u^açlipva due finsit Je jn^. fqa^s)aa iu'vi/és boivent à W ^uté et an bonheur des nouveaux inapte. — C'est su milieu de' leurs vœux brujants,au son édataiii de* banV bots et des agitons, et précédé des quatre grands oflMers de % noce , que le eonphp nonveen rentre dans le village et vè AseeeuJ euam an testin nneél. Le premier service se conuauH de edesa eouiefia. deseepe, de laojtff et de lard. s\» areeed et ae^pér sième p/icaissent t|'é«qr«irs |iè«es de ylandes ltfmjUf* ^et le se|«ai 4«'U lf^Uf servir i'aytfisqu.n.çmrnt, A Tvisne du »T|»e#f les asa^s vont vUittr les mendiants rangés çt as»ts au dehors , souve< I an nombre de £ à oOO, et qui ont eu aussi leur p;«rt dn frstiu* nts cho^issent parmi eux un homme et une femme avec lesquels ifs commencent la danse par une mnde qni devient Meu têt générale; a cette ronde succède une vive n*imenade etrenlaère , aeaneedejev an milice de diaqne Crépée de ieir ee» l'en^uj»ue|me, eae ém |aa cadaerés et ip«r »q bond qni termine Je BKM'fî. I*t ^*ai *W S4»ot divisas par couples, c>t ce ^n'oii appelle fe r*r- ~ f* SKI*" clic du soleil on sert le souper uniquement composé drcenersnee quartiers de veau apporté» en présent , arrosés par dTabundantfn libations de cidre, raison dan»e jusqu'à ce qnVnfio on enndeis* le mari auprès de sa femme qnî l'attei à Ami le fit d «priaî, fia face e*»llée cnutre la muraille %t revéhie d'un noter! ne-naeeenan*. oanapiet. On y pensse le eurviaaes lui nermeHre de ar daalrtMMr» ci aMs*|tût, assailli \w *« ♦ pr»»r1*es et ses noua,*) f«C^ «t \t*f ççud leurs; armbuie», et répond, tant qu'il lui est

l>°s^U, anx toasts qu'ils lui norteut: ils ne le quittent que lor^ue
epn»»e à» fatigue et succouiJwiit a son ivresse, ils Tont vu s endor-
mir et ronfler ados>é à la jeeue mariée. -- Dan* plusieurs ço-
nuanrnes, ^fHiese rat confiée pendant la première noir à la serw-
Mmnre ^e garçon et de la fille dteobbcer* q«i se etmeèeet tue» les
deeeena» tirreaaret vdM»s entre lt a«ee«f n csrnpse. -*• Le eece
daejn ajsjsj jour*. — |*i naatriçme , l* mari et sa. femme e«
u^rsiaacn^ |pe|ajft a taHc et v sexxrat* • leur toex^ca
àfrfr\wbmftV*Jtt nent leur revauclic. Le cinquième jour au matin
ton! est rentre oae

IHaMMM

FRANCK P1TTORRSÇUE

/ /s*>r/r*>rs* r/r /r/'A/ rf ^/ rw*t .

'rr*-*S~ r S/ s s,

^•'•mA **~£

FRANCS PITTORESQUE. _ GOTES-DU-NORD

l'ordre. Les familles des nouveaux mariés règlent la part <jne cha-
cune' d*?ttès iiii\ supposer dati» la dépense tommtluéqnt, lors-
qu'elles ont de f-dsiuce , »%c1ét6 son veut de t#W à 2.0W fràùÈs: —
Tuât termine et feaJaajev a an cenbane frè»i a* jeune femme qnitte
la maison paternelle.

* Condition bts râikaàks. — « Lts fcratées Oit M. Habatoîlfi] ne
ftetinen!, d\tp* ils campagnes dé la Ba*»e-5r£fagn£, qu*uu flog Je-
coudairé. Elle* sèfvêut leur mnri I tablé et ue lui pnrfrbt Jhtri*is
6}n*avec respéét. D.iiis tes familles plu fiche*, elfes trfvaitlett aux

champ» ei se livrent a tons les travadt pénibles Etlés ne sont poiùt jolies, leurs traits sout la os délicatesse, leurs vêtements tout lourds" e\ uè htissent entrevoir aucune formé. — C'est une Beauté Savoir le teint rohgé et animé. — Dans quelques localités, Itstèunès ttiles coquettes se graissent te trout Juilir l'atolr lùisriut. —Eu ftasse-ïlretagnè , comme en Angleterre, tés Tebnês Bile* fouissent d*unfe grau Je liberté. Elfes coure AI le jjiur et la nuit avec les jeunes gens, sans qu'il en nlt tôug-tèftiDs récitè uùcud détordre apparent Les mœurs commencent à être: plu* relâchées depuis quelques auu'ees. Les tôlerie» de lin , la fènaissbb . les travaux de la moisson réuùisseut le* jeune» géus dés deux feiei.' ils fi rencontrent aussi Aux literies ou Veillées kôzvtziou. »

S^es vêtements jqSi]MJrsan rybe ne diffèrent àe ceùì àii paysan pauvre û)ne par ('étgUc. Ceux du premier sout eu drap, et ceux %n second entoile,, tiivcr comme été le eufvatcur riche porte •Jes souliers, et le cultivateur pauvre, quand il ne va i>as uupied» , ne se sert que de sabots. Le rirhea en outre de> guêtres de Cuir retenues par des boudes en enivre. Il se couvre dans le mauf yais temps, d'un manteau bleu ou brun. Les femmes riches et iianyres out des mantclets à capuchon», nommés en breton jouit liaen^ et dont l étoffe Varie suivant Je illua ou moins ù*ai»auce <te celle» gui les port eu t. r Ou luxé qui s, est introduit déduis quelques ant nées rua les pay-san* aisés, est Tubage d'une moutre d'argrut Uue ■contre est la première demande que fait un, consertf remplaçant.

Le langage brezpun€*q> vutanirement nomme bas-breton^ est ta langue nationale de plus de lJOJ.UOO habitants »ur tes J^o6,79Ô qui composent la population des départements (tu Morbihan , du Finistère et des Gâtes- du -Nord ' 1 . Cette lingue est considérée par les savants de la Bretagne comme l'ancienne laugùe celtique. Elle a beaucoup plus de re^emblance avec le gaelic d'triäude (irlandais) et Xegneïig de Li Haute-Ecosse (erse), qu'avec le cjmnti£

fju paj> de Galles (gallois) Les Bretons qui la parlent sont appelé* \$retou>-bretonnau». — Cette langue est la seule dont on se serve dans les campagnes; tous les habitants des villes la parlent et la comprennent, excepté peut-être ceux de Brest, où elle est étrangère à une grande partie de la population.— La tangué brezoune «q 4» divise en quatre directes principaux : ceux de Léon et (de T refluer, qui ont entre eux beaucoup de rapport; ceux de la Cornouaille (Quimper-Corentin et de Vanes, dont la différence avec les deux premiers est telle, qu'un Léonais se fuit difficilement comprendre dans la Cornouaille*, et qu'il n'est pas du tout compris dans le Morbihan. — Cette différence, toutefois, n'existe plutôt que dans la prononciation que dans la tenue; car M. Habasque, * auquel nous empruntons une partie de ces détails sur le brezou- 9Êe<ft assure qu'après, un moi> de fréquentation il est facile à un habitant de Léon <>u de Tréguier de causer avec un Vanetais sur tous les sujets possibles. — Le dialecte léonais qui ne renferme qu'un petit nombre de mots français bretonnés, et dont la prononciation est douce et rarement gutturale, passe pour le meilleur des quatre directes, La langue bretonne, quoique pauvre, a la fi>ri>e et de l'énergie,, parfois de la grâce et de la douceur, Elle possède des tournures et des locutions agréables* — Am déi>ndt veut r#f^/r;.-r e* nçrtt d* po*\$ quitter, sont des termes d'adieux employés dans les campagnes. Quand le temps est beau, les paysans disent : £ bmi 4 b**a hirio, « il est doux de vivre aujourd'hui. » » Cette b< ligue abonde en termes qui expriment les «opérations du labourage .— Les mots nouveaux dont elle s'augmente et qui indiquent de* découvertes modernes y passent avec leur signification primitive. On se contente d'en allonger un peu la prononciation ou d'en changer légèrement la désinence, ainsi de fusil on a iait/<javJ> et de saut, sabrtH.— La grammaire bretonne est simple et peu compliquée; les règles y sont en petit nombre. Les noms ■*/ ont qu'un genre, ce qui explique pourquoi les Bretons qui commencent à parler français disent a*

filles, «a maison, le beau jument, etc.; les adjectifs» sont invariables, et dans les verbes il convient de conjuguer la première personne de chaque temps, toutes les autres étant les inflexions au singulier et au pluriel, et n'étant distinguées que par le pronom personnel. — L'orthographe de la

(1) Dans le d^upa rt^ument des Gîtes -du- Nos d , on partf br-
raouneeq dans las TToailUarmfU de 6alnaaMip si de Laaition . et
dans uns petite partie Ce eewa da l^utudeae et de Ssint-Brkec. Le
français e^t seul eu usage dans ••lui de binon»

langue bretonne ne parait pas être fixée d'une façon bors de tonte
ronfësUflbU , ce qui j>Vovi»nt de c> que la ptnn.Vrt de» rnou-
vements littéraire» ffl ét-t^e Variguë sout eb'ébre cou^e^ves o.ir ta
tradition et par là uiefnolfe plu'f^t que jiar fiitibressiou. — Celle
langue renferm'é quelques sVllabe» och , lc%t àA t dtiut la prouo'n-
ciation e#i gutturale è\ ctolt etrV fôfVemèrit aspirée. — Les cultiva-
teur» B.is- Bréfoftt JMrléBMeur lang.ige avec une grande J)urefé et
observeijt scrupuleiisertleij't lit féales d? teur syùt.ixé. lis emploient
toujours le mot propre et raijleqt wk/niiers ifi Habitants des villes
qui prononcent mal ou se servent de locutious vicieuses. Ainsi, en
bre&ftlUeHr, Heflt ttrmës Sî^fdfiéh! el&Atst ; Vu à 36siAné celie de

Miôit.me, nrut?èrené Be 1S flifihîV. Le cifAdin qt>î, ignorait retU
dlfreréfifê , TatV fuonsl^îciembbt *&tè de Htb' où dé radtfé , br^tj a
rire *d fâtêa-u. ±± LS" la ri f ne bfeiorth^ t-omuicnée nfautitlbinl 1
perdra tle Mn ?m^W. A Wbt M ftévtllhtiim , éb.lqnfe hafots.4 rènt-
VrttiMtnâ plu*» tjrVAhVnt. An* ifttthitiuëi saHiahl lé /raèrhls: Ao-
jrJdMIrtilt «*» h pis d'eàftâ uHntfivatènr «i>c qui né te Jiart* ou ne
le comprenne. Autrefois, dan» les petrîW Vlltès , lrt o'uvrlîrt et 1M
d.Tniesrlcrtiés 3e MNabW Ui* le mfo^H ! mJrtnRddbt il» se téHtot
îftdî-tHntfèinelit «e Vtih dd tiè ftulre* Idlonié. - L*ad^ cienh» ntff-
niturfe brétoribé tû ceTtlqfad M trfrfslsdéré! c^râmé i l\$éd f>f«

nttté.*-o6> baltdesk mVroVi^~éi, tiàrelltés adx* fameuses ro-
 mances espagnoles, de» lais, des fabliaux-, des 'fbmahs de cne** faf-
 trie blrt >Até aaTil cetfe «Hferi J î rtiûif les seuls mofré'atix ùb btti
 htftMrùs m aient été atlrh-fais tmV>Vmifs souf iûné fit tft AUT
 tin&mr; bfl \lbbt 'dr1tttl*e*. H'Priie Si rttàalikpar titus%; et tU
 JiMWmi ,i\ t bteiltJM, fie-tltb frudMie dâiiS laqitêtle le barbod am-
 rihrftii èi\ bl»?dc «V joné dHn*m» de cV.utbtrfe. ^Uanl a la litté^

ratdrb WHBlrnê, où V rVmaràné q«flcjHei betSrageX hscitiâues,
 pouf Ht phtydTt ^dtittsîia ffatil*ni,.d»& -^ftV/ hfl la beauté Ae\
 images se joint a la riebesse de l'exi)re»siou ; un p< »oHa blêlù d?
 verte cr ePoflwhome ? te irbmah

un poème dé Michel ah ies (fùàtré fils >]*; \1>S t«mUtMî ai
 Jtt/kie, été. — U ttartté briirdnte de la'ût^fatirf ^ctobrfe ».<t li
 cLibsob ; biais ces lioésfét f&g'utvés &bnt r-IKeménl impfinVécs. Oh
 cité comme un chant véritnfltlmiùf pBb^tHlre ééftl 'ciil tôtrfMhcb
 \far ctk tfaotst A* m bai. m BH qtlb Ban* tes p.ly» étnlrigers il pro-
 duit sur les soldats bftftms té même effet Boe fè ttahz t»# hàèiùt sur
 fei Puisses elolgdes de léilr |\atfte.

sVOTBB BIOGAAPBIÇUIIS.

IfBb* rtvrtnî)SeH dé iefMrignemeUts tur le« brmiHtPS flfst-
 tâftués tflbl atspifrtlAèbl^t su déitirtrfffeht; floui n..t» boruertidS à
 cff(*f leè Vifivflhti i Un sfttfltl érhfrft; le éOÛvèùtlotiùel YvW Aort-
 tlMir , m<frit HiftlmitlBÛhe! tKl Fldtst'ré , qtri vota la mbVt de
 Lbtd» XTI et déreUdt Mut Htâ aVcV fmè Hlalettr1 cbùHigeù>é sa
 Biffe -% Msirie- Thér!sei II ftiarllctfat de fttflrtÎAirdlR , tainquëut lb
 fldricui; crimbrit àèt Trèute \ U ranfUté de BdtttôkitH , dont ub
 des membre* ftit araUftiWeft ét^fdmll? deux braves marins, le ra-
 frittiine dfc tili^èan fertrtbf et 11? eôntfe-atrtlrM LÉ Boite { le sa-
 tiibt Lt BtidAeVr; arot dé Hllttstrè l.àrodr d'Auvergne , et comme lui
 connu par ses recherches sur la langue celtique; un agronome ha-

bile, dk Colf^oK , FdbtfaYenr tfb bel tiabUstfinent rural de Lvsan-
dré; on autre agronome bstjtnt», BAftOar-DtSTÂVA « nn satant jti-
riseorii suite <!W Jtvi* siMe, Fhrrçoit ftitàxkli* , «ml et émUle de
Cnjiis; un mHHbr'e fle l'Assemblée téglslUrrre , fck DkMT t>E Bô-
truotft . autebr d*Mfte tWdUctWti dès t£x*ftAfa*rrre» & Têtard de
reHierbei sur lès ÀAtihiitits èèUÊftoi: lé f^nc et «pJTihiel Doci bs ,
historié* de Louis XI , éVrifaid cdnsriéhHbbx et profond; ùti
nâf&rallhtV aistluglié, PÉHR\ aY, Hilroïkte b:<l>He, cofre.^ondant
de l'Académie royale de médecin*1; le feYoce Kùer bt FotrtkfifELr.E,
sieurdi Beoumanoir, un des tîers Hè la U^i* ait i*it siècle, mollstre
t/tH dispbté à OHll% de Rerz le titre de BttPùit-Bfette i ; l'auteur
d'une tZHMkttre ffiHMn èstlbtê* dés wataùrs, PùosiAdkT ; ub dé
cH Httntdie^ o^n frfbrt Bobùntr à tlrrffmftètt , lé v>rueu* L*
GshÂTÉ i !e générât GAtřif fcà , mrtrt jrlbrîelteemfhr- a Wii^.ilri ;
bb siir.iut estimable , Habasquk , auteur de recherches curieuses it-
trittitées i Notions htsttfi>qiih\ St-oftopflffiei^tc. , sur Ut tîiei-
dtt~i\ordi le grammalHab' J Efetfr . rn>ér>t>«nr rttstfimt dttn* tri
tsttrgué cHtKjfae ; Il crimtè «lt KltiWLA^o^, p^lr de Frarfinft lous
Ctfarles X , aoieied péfe't rt mVtBWc de fel flôéWt* ritynt* de* Aoti-
quaires; Laôtjyo- MARAts-, qrtt fut ùd éci c^eflr tife Ift nmien&
rdusfilratlbn de la Rouairte ; tè docfélH- LA-riuttlrt , habile rmhme
tùédethi , comblé chimiste et comme agronome; un littérateur eo-
niirt par ses re<< cherches sur la langue celtique , Legovidkç, auteur
d'un Dictionnaire breton-français, l'illustre MahÉ de la Bourdon-
nais, qui conquît Ma'df'.is *n> tes1 Abtlai? et qui administra si habi-
lement BonrlSoti et Pfile de tVaricé (I); un naturaliste lùstrblt , Le
M*ttt;+J tin hotnmè verTiieii* et modeste dont la vie fut fitelne dé
bouties œuvres, Micaud de la Vieutilli , fondateur de riostlttithui d%
bienfdis.ibcc connue fi PJlris sou* lé nom A'Atyte rvyalâe la Provi-
dence', l'ancien député Akki. de là Vigne, qui a doté son payl

(\y Quelque» auteur* prétendent que \a bourdonnais est né a Saint-Halo. — Dinàn , naus lés Ctiles-Uu-ftord , lé réclame âc son côte connue un dé ses (dus glofledl edfabtîL

MI

FRANGE PITTORESQUE. — COTES-DU-NORD

natal d'un grand nombre d'établissements utiles; l'honorable et vertueux de Quels* , archevêque de Paris ; le colonel Revel , excellent officier des armées de la République , mort au champ d'honneur ; le carme Toumaijît de Saiht-Luc » historien de Conan nferiaflec et de plusieurs des hommes célèbres de la Bretagne ; un saint breton , Yves Helory, homme éloquent et austère qui, dans le xxii* siècle, fut surnommé l'avocat des pauvres ; etc.

Le département des Côtes-du-Nordestun département maritime, région du nord-ouest , formé de la Basse-Bretagne. — lia pour limites : au nord, l'Océan ; à Test, le dé|>artement d*Nle-et- Vilaine; •a snd , celui du Morbihan ; et à l'ouest , celui du Finiatère. — 11 tire son nom de sa {tosition maritime sur la Manche . qui baigne toute* sa partie septen tri* mule. — Sa superficie est de 701*251 ar-

Sents métriques d'après M. de Prony, et seulement de 644,300 '«près M. Habaeque.

Sol. — Le sol , engraisé par le goémon et les autres plantes marines, se" compose, ju»qn*à trou lieues de dUtance des côtes, de terres excellentes; dans l'intérieur du dé|»arterocnt , la superficie du terrain est une couche de terre à bruyères ou* de landes qui est d'ailleurs assez fertile.

Moftagh es. — Le département est traversé de l'est à l'ouest

Kr la chaîne des Montagnes-Noires , dont le point culminant dans > Côtes-dn-Nord , est le Menez-Haut , qui a en vin m 340 mètres d'élévation au-dessus dn niveau de la mer.— Cette chaîne y forme deux versa uts : les eaux de l'un se jetteut au nord , dans la Manche , et ceux de l'autre au sud , dans l'Océan. Elle se ramifie en un grand nombre de contre-forts qui sillonnent le pays dans tous les sens.

Forêts.— On compte dans le département 25 forêt» principales, où les essences dominantes sont le ebène , le bêtre , le bouleau et diverses espèces d'arbre» verts. — Les plus considérables parmi ces forêts , «ont celles de Quenecon (4,1 00 hectare*) , de Loudéac (3300) , de la Hunandaïe (3.000) , et de Lorges (2400;.

Cotes et ports. — Les côtes , déchirées par un grand nombre de baies et creusées par l'embouchure de plusieurs rivières , présentent un développement d'environ 245,000 mètres Elles sont généralement escarpées et défendues par des roches et des fabif.es graniques, au pied desquelles se trouvent Hans certaines localités de grandes surfaces de sable qne l'Océan découvre à la marée basse — Les plages sont composées tantôt de sables fermes et solides, comme dans le golfe de Saint-Brieuc,' tantôt de sables mouvants et qui offrent des dangers réels , comme la grève de Yaudet, près de Lannion. On trouve sur les côtes du nord plusieurs ports de mer, dont les principaux sont le Légué (port de Saint-Brieuc), Binic, Pontrienx (Saint-Qnay), Paimpol et Trégnier.

Iles. — La partie la pins septentrionale et occidentale des côtes présente nn grand nombre d'Iles , dont les plus remarquables sont celles de Goëlo , de Saint Riom , de Brébat , de Maudé et le groupe dit des Sept-Iles.

Rivières. — Aucune des rivières du département n'est par elle-même navigable ; elles ne le deviennent qu'à bord de la mer, à l'aide du flux seulement, et toutes, sauf la Rance, cessent de l'être à la basse marée. Les principales sont : le Guer, le Guindy, le Jaudy, le Trieux, le Leff, le Gouet, l'Évron. le Gouesson, l'Arguenon et la Rance, qui coulent tous du sud en nord, et qui ont tout leur cours dans le département ; l'Aven, le Bihvet, l'Oust, le Lié, et le Meu, ont seulement leur source dans le département et se dirigent du nord au sud. On évalue la longueur de la partie navigable des rivières à environ 41.000 mètres.

Cajaux. — Le département possède deux canaux. L'un, celui du Blavet à Veuilly, fait partie de la grande communication projetée de Nantes à Brest ; l'autre, celui de l'Ille-et-Rance, réunira les deux versants de la Bretagne et doit avoir 80,796 mètres de développement.

Routes. — Depuis quelques années, l'administration locale s'est beaucoup occupée de l'amélioration des communications viables. La partie centrale du pays, et surtout l'arrondissement de Lorient, ont encore besoin qu'on y en ouvre de nouvelles ; néanmoins, le département est traversé déjà par 6 routes royales, et compte 16 routes départementales outre nombre de chemins vicinaux bien entretenus.

Climat. — Le climat est doux et tempéré, mais excessivement humide et sujet à de perpétuelles variations de l'atmosphère.

Vents. — Les vents dominants sont principalement les vents de nord et de nord-ouest.

Maladies. — Les maladies cutanées, parmi lesquelles la gale est en première ligne, les affections scrofuleuses, catarrhales et rhumatismales, sont les maladies les plus communes. Les épidémies causent quelquefois d'assez grands ravages — Le département est an

de ceux où le choléra a sévi ; il y a duré dix mois , le nombre des malades' s'est élevé à 3,584, et celui des décès à 1,585. — Les deux arrondissements les pins fortement atteints ont été ceux de

Snint-Brienc et de Lannion. — Saint-Brieuc a compté 742 décès 1 ,229 malades ; Lannion 61 3 sur 1 ,477*

UIMA1

Rkvb AjfiMAX. — Les forêts abondent en animaux de tonte espèce; on y trouve des loups, des renards, des blaireaux , etc. Les chevreuils et les sangliers n'y sont pas rares. — Les lièvres et les lapins sont très multipliés dans le» plaines. On cite les lapins de» Sept-Iles , q»û sont noirs pour la plupart et ont les yeux rouget* Les hermines , les fouines et les belettes vivent dans le î

des habitations ; pu préjugé assez général parmi les)»aysnns fait croire qu'elles portent bonheur. —, Le pays renferme un grand nombre d'oiseaux de toute espèce. Parmi le» oiseaux aquatiques et les oiseaux de mer qui se montrent sur le» côtes et dans les Ile» voisines, on cite les pingouin», le» goélands, les grèbes, les manches. lea eïder* , les cormorans , etc. Les plus remarquables sont les macareux ou perroquets de mer, qui nichent sur les Ilots déserts , et qui . comme les canards tadornes , creusent dans la terre des Lroots pour y déposer leurs œufs. — Les coquillages, le» rrrnataraea, lea poulpes et les mollusques sont très mul'ipliés sur les ro«chers on la côte. — La mer y est très poissonneuse ;*ontre le bareug, le maquereau et la sardine, qu'on y pêche en quantité pendant ta saison , on y trouve des congres , des soles , des plies , des rrrrbots, des saumons, etc. — La mer a jeté pli' sieurs fois, depuis nae vingtaine d'années, sur les plages qui sont au pied des falaises, et notamment sur celles de Plcs-tin , de Lannion et de Paimpol , d'énormes cétacés que M. Cuvitr a reconnu former nn genre parti* en lier, et qu'il a nommé», à cause de la sphéricité de leur tête, 'dauphins-globictps. D'après la forme

de cet animal et la situation verticale qu'il affecte, le» naturalistes ont cru reconnaître en lui la sirène ou femme marine (mor groëk des Celtes) sur laquelle les pêcheurs bretons ont une foule de traditions merveilleuses.

RauJtic végétal. — Les productions végétales des t otes-dat» Nord n'ont rien qui les distingue de celles dn Finistère et dn Morbihan.— Comme dans ces départements, la douceur du cfctnsat permet aux myrtes et aux figuiers d'y fleurir et d'y donner des fruits en pleine terre. — Les essences dominantes dans les forêts sont le chêne, le hêtre et le bouleau. — Le châtaignier y i bien. — Les arbres verts et le pin maritime surfont ar dans les landes une prompte et belle croissance. - - On r parmi les arbustes l'arbousier, le houx , le genêt, l'ajonc épineux, etc. Le département est placé en dehors de U limite on la vigne peut être cultivée. U renferme de grandes plantations de pommera.

Rèuhe minéral. — Le sol est très varié; «m y trouve des 1er* rains primitifs, de transition , secondaires , tertiaires , d'aliuvio* et même des terrains qu'on soupçonne d'être volcaniques —Les terrains primitifs occupent à peu près les troi> quarts do départe* ment , on y remarque dn granit , dn gneiss , do porphyre et dn schiste. — Le pays n'est pas riche en mines niétalliques , on y exploite cependant dn fer et de la plombagine. On trouve près de Saint-Quay des sables magnétiques. — On exploite aussi en diverses localités des ardoises assez bonnes et du granit d'une grande beauté. Le granit de Saint-Brieuc est susceptible de recevoir am beau poli. — D'après les géologues dn département , on y troarrn en ontre du marbre, du kaolin , de l'ocre jaune et rouge, de In serpentine verte, des améthystes, du quartz hyalin, de la

maline, du grès réfractai re , de l'argile blanche et plastkrae | à la poterie et à lu terre de pipe , etc — Dans on banc Je caällucrx consi-

dérable qui se trouve auprès de Ploua , on trouve des] de diverses couleurs et dont quelques-unes sont herboriser* terrains calcaires des environs de Dinan renferment assez de débris de coquilles marines pour qu'on les exploite comme fatnst.— On a trouvé il y a quelques années dans la falaise d'EtaMe* , aaa loin de Portrieux, les ossements d'un énorme quadru|ième que les naturalistes de Saint-Brieuc ont déclaré être nn anHnal anfé~4fihrr« vien. — On trouve le long des côtes de Pordic forêt sons-marine analogue à celle que M.Fmgleye a < en 1812 sur une grève près de Morlaix. — « Un j*mr, cet : député se promenant après une forte tempête, aperçut l'aspect dn cette grève changé. Le sable fin et uni qui la Couvrait avait <~ On voyait à la place un terrain noir et labouré par de 1 Ions C'était un amas de détritns de végétaux , parmi lea distinguait pi o sieurs plantes aquatiques-, et des fe»itle» d*« forestiers. An-dessous de cette couche , se présentaient des nm des joues , des asperges , des fougères et d'autres plantes de \ rie», dont plusieurs' très bien conservées. Enfin, »nr tositée te roin on voyait des troncs d'arbres renver>é» dans tous les arat*. La plupart étaient* réduits à l'état de terre d'ombre , d'autres < encore dans un état de fraîcheur. Le» ifs et lea chênes avm" couleur naturelle. Les bouleaux , très nombreux , avaient < leur écorce argentée. Tons ces débris étaient poaés »«r oum de plaise semblable à celle qui forme ordwairesent la j prairies , etc. »

£««x minérales. — Le département possède à] établissement d'eaux minérales. Les eaux de Dinan 1 muriate do chaux , de sonde , de magnésie , dn soliste

FRANCK PITTORESQUE. _ COTSS-DU-NORD

An In silice et de l'oxide de fer ; un en fait usage en boissons , et on les considère comme très bonne» pour rétablir les fonctionneme l'estomac. — D'autres sources ferrugineuses existent dans le Wé-

rtirteut, notamment à Saint-Brieuc , à Paimpol, à Trégnier et Lamballe.

TXUU», BOTJAGS, CTaUTXATTX, STO.

Sarirr-Bniiro, sur le Gonct, ch.-l de préf.9 à 111 1. 1|2 O. in Paria. (Du ta ace légale— On paie 57 postes 1)2 . Pop. 10,420 hab. «-Cette ville, dont on a attribué successivement la fondation ans à Tidneemes, aux diètes et aux Curiosotites, paraît plus sûrement devoir son origine à un monastère fondé en 480 , par saint Briene, moine anglais, qui se réfugia en Bretagne pour échapper aux persécutions des Saxons». Le terrain où il s'établit était une forêt. Autour du monastère se forma bientôt une ville nommée d'abord Bidmé. — Nmuiooé . en 848 . érigea le monastère en église et la ville prit alors le nom de son fondateur et s'appela Smint- Btueuc-det-yan*, parée qu'elle était située dans une vallée encaissée. Suint-Brieuc ne paraît pas avoir jamais été fortifiée.— Sa cathédrale seule avait été entourée de murailles et fut assiégée et prise par Clisson, en 1394- — Saint-Brieuc ne faisait pas partie du comté de Penthièvre; c'était une ville indépendante dont la justice et la police appartenaient à l'évêque. Le régime municipal fut établi dès 1579.— En 1592, Saint-Brieuc fut prise et pillée par les Lansquenets. * Ku l'an vin (1799! , la ville fut attaquée par les Chouans , que la population. repoussa avec courage. Cette ville avait, avant la Révolution, le droit de représentation aux états de la province; elle y envoyait deux députés choisis parmi les bourgeois notables - En 1601 , elle fut ravagée par la peste. — En 1629, on y établit pour la première fois une

imprimerie. — Saint-Brieuc est située dans un fond environné de montagnes qui ôtent la vue de la mer, dont elle n'est cependant éloignée que de trois quarts de lieue, et sur laquelle elle s'élève un port. — Ses églises, ses rues et ses places sont assez belles. — La cathédrale est un monument gothique du XII^e siècle, commencé, en 1220, par saint Guillaume, et terminé, en 1234, par l'évêque Philippe; elle est digne d'attirer l'attention des curieux. — L'hôtel-de-ville n'a rien de remarquable; il renferme les archives du département, la mairie et la salle des séances de la société d'agriculture. — L'hospice et l'hôpital sont bien distribués et bien entretenus. — La salle de spectacle est jolie, mais n'est ouverte qu'à l'époque des courtes. La ville possède une bibliothèque publique riche de 24000 volumes; d'assez jolies promenades, notamment le « lumpdes-lar », situé devant les casernes et planté d'ormes qui donnent une ombre agréable. — On remarque sur le Gonet le pont du Gonedic, un pont de trois arches très hardies, qui a été construit en 1741. — Le port actuel, qu'on nomme le Légué (nom qui, au XII^e siècle, a donné à la rivière du Gnet), a un beau quai qui a été commencé en 1758. Il est commode et peut recevoir des navires de 850 tonneaux. On voit à l'entrée, sur une pointe de terre, les ruines de la célèbre tour de Cessieu, élevée en 1595, pour défendre l'entrée du Gouet, et qui est entourée d'un double fossé creusé dans le roc. — Pendant la guerre civile et la guerre de la ligne, cette tour fut souvent prise et reprise. Quoique démolie en partie en 1798, elle présente encore de remarquables imposantes — 11 existe, près de Saint-Brieuc, une source d'eau minérale ferrugineuse. — Saint-Brieuc est le chef-lieu d'un arrondissement de concours pour les courses de chevaux au sud. Ces courses y ont eu lieu pour la première fois en 1807. Une belle grève d'un beau sable uni se trouve à une lieue de la ville, au-dessous des falaises que dominent les restes de la tour de Cesnon, sert d'hippodrome. Les coteaux environnants forment amphithéâtre; ces courses sont généralement brillantes et attirent un grand nombre de

curieux Lambalix, sur le Gouessau, ch.-l. de caot. , à 6 l. E. de Saint-Brieuc. Pop. 4*390 hab. — Cette ville fort ancienne est considérée par quelques auteurs comme l'ancienne capitale des Ambillâtes, ' dont parle ' ésar — En 1084 * un monastère y fut construit par Geoffroy l' comte de Penthievre, sur nne montagne qn'on nommait la vieille Lamballe , car il paraît que la cité armoricaine avait été détruite au ix^e siècle , par les Normands — Lamballe devint le chef-lieu du comté de Penthievru. — On y construisit un château-fort, à l'abri duquel, après la destruction de la vieille ville, se forma la ville nouvelle qui fût bientôt entourée de murailles, et devint une place forte. Elle fut souvent assiégée. Lors dn siège de 1591 , bonne, Bros* de-Fer, y fut tué eu faisant une reconnaissance. — Dans le xvi^e siècle, la ville fut sooveot*prise, reprise et pillée. — En 162 5 . le seigneur de Penthievre . ayant vru parti contre ie cardinal de Richelieu, ce ministre tout-puissant it détruire le château de Lamballe, et dès-lors la ville ne fut plus exposée aux ravages de la guerre. — Mais elle eut encore à souffrir des maladies contagieuses , sinsi que des débordements de la rivière de Gouessnn. — Lamballe est située su> le penchant d'un coteau que domine l'église Notre-D.ime , et au-dessous duquel ae trouvent les faubourgs traversés par la grande route de Paria à Brest. C'est nne petite ville assex jolie , riche et industrielle, qui s'embellit ton* les jours. — On y remarque nne agréable proioe*

nnde établie sur remplacement de l'amien château. — Lamballe envoyait nn député aux ^Etats de la Province. — Le comté dé Penthievre avsit été érigé en déclie-pairie , eu J 509. — Cette ville possédait autrefois nne belle bibliothèque et nne chambre littéraire, nous ignorons si ces établissements utiles existent encore.

Pa mfol, petite ville maritime, cli.-l. de caot., à 1Q I. Tf.«-o. de Saint-Brieuc. Pop. 2,108 hab. *— Cette ville , ' qui possède sue la Manche un port bien abrité avec nne rade on les vaisaeaux et même

le» frégates peuvent trouver un refuge , est située sur le penchant d'une colline schisteuse élevée d'environ 100 mètres au-dessus des pins hautes marées. C'est une ville ancienne qui existait dans le xiv^e siècle, et était alors défendue par un château dont on voit encore quelques traces. — Paimpol fut occupée en 1690 , lors de la guerre courre le duc de Mercoeur, par les Anglais, alors auxiliaires de» troupes royales , auxquels elle avait été donnée comme place de sûreté. — En 1593, elle fut reprise par les ligueurs aux ordres du célèbre Guy Eder de Beau manoir, sieur de Fontenelle, qui la sacca-gea , la brûla en partie et massacra un grand nombre d'habitants*. — Paimpol est une assez jolie ville, active et commerçante; elle a des quais larges et bordés de belles maisons, une belle place, celle du Martroy ; deux lavoirs publics, une fontaine, une église sous l'invocation de Notre-Dame, ancien édifice convenablement orné, et situé à l'entrée de la ville, au bout de la rue principale à laquelle elle a donné son nom. — Paimpol est baignée par la mer de trois côtés, au nord , à l'est et au sud. — Le port ou plutôt les ports sont bons et sûrs ; les navires de toutes grandeurs peuvent y aborder. — Il y existe une cale de construction. L'élévation de la marée à l'heure 6 heures. - Une source d'eau minérale ferrugineuse se trouve aux environs de Paimpol.

Divan , sur la rive gauche de la Rance , ch.-l. d'arrond. , à 14 l. E. de Saint-Brieuc , Pop. 8,944 hab. — Cette ville est très ancienne : on a vu longtemps que c'était l'ancienne capitale des Diabètes ou des Diomlites, dont il est question dans les commentaires du César. — Il est reconnu aujourd'hui qu'elle est bâtie sur le territoire des Curiosites, dont la cité principale se trouvait à peu de distance, au village de Corseul. — Quelques savants ont aussi voulu reconnaître dans Dinan, le lieu désigné par la table de Peutinger , sous le nom de Nodimim. — Dinan est située au bord de la Rance, sur une montagne escarpée; elle se présente de loin sous un aspect pitto-

resque. Des murs flanqué* de grosses tour* l'environnent ; ils défendaient» jadis In ville, ils servent aujourd'hui de clôture à plusieurs beaux jardins Antrerms ils étaient si fort» et si épais , qu'on aurait pu , dit-ou , diriger sur lenr couronnement une voiture à quatre roues. — Dinan a eu long-temps de ("imjrtance à cause de sa position. Elle* soutenu plusieurs siècle». — Elle fnt prise en 1373, par Dugnesclin, et en 1379, par Olivier dn • liv>on. — Elle fut livrée comme place de sûreté, en 1585, par Heuri III , an due de Mercosur. Ce chef de la ligne en Bretagne, transporta à Dinan le siège du présidial de Rennes , et y fit battre monnaie. Néanmoins , la ville fatiguée de sa domination , se rendit, en 1598 an maréchal de Brissae. — Dinan , où aboutit le noovean canal d'Ille et Renée, possède un port qui reçoit des navires de 90 tonneaux , et qui en recevra bientôt de 900. Cette ville est à 7 lieues 1|2 de Saint-Malo , et ne peut manquer d'acquérir beaucoup d'importance Depuis plusieurs années , ses rues, ses constructions et ses places ont reçu beaucoup d'améliorations.— Près de la place Dugnesclin est nne promenade vaste et très bieu plantée. Le» anciens fossés de la ville ont au»*i été convertis en promenades. — Sur cette place qui port»* le nom de Dugnesclin , on montre le puits que franchit ce guerrier , lors de son combat singulier avec Thomas Kantorbery. — Dinan a deux églises, toutes les deux de construction gothique.— On y remarque nn singulier mélange de piété et de grotesque , de sacré et de profane ; on y voit même quelque» sculptures d'un genre très libre , notamment dans l'église dédiée à Saint-Malo. L'église de Saint-Sauveur renferme des bas-reliefs représentant les amours de Psyché. C'est dans cette église qu'en 1810 fut transféré le cœur du fameux connétable Dugnesclin , dont le corps avait été inhumé à Saint-Denis, avec le» rois de France. Ce cejnr avait été d'abord déposé dans l'église des Dominicains , dans le tombeau de Tipbaine Raguenel , première femme du bénis bretou ; mais cette église fut détruite pendant la Révolution. Une table de marbre de forme pyramidale , plaquée contre If mur de

l'église, et décorée d'une urne funéraire et des aigles, armes de la maison de Duguesclin, indique le lieu où cette relique glorieuse est aujourd'hui déposée. — On visite avec plaisir, à Dinan l'ancien château qui faisait partie des fortifications de la ville et qui a été construit tout au moins habité par la reine Anne. On voit encore dans la chapelle le fauteuil de cette princesse. Depuis quelques années ce château a été converti en prison — A peu de distance de Dinan, on trouve une source d'eau minérale ferrugineuse et vitriolique qui attire un grand nombre de malades. On y remarque une jolie salle de réunion pour les étrangers. Les chemins ombragés qui y conduisent traversent des sites fort pittoresques et sont pratiqués de manière à offrir des promenades douces et de promenades commodas — On voit sur un mamelon en partie naturel et en partie artificiel, peu éloigné de Dinan, l'an*

IN

FéeffB:f»rriWUSSQU& >~ WTfrHW'NOOfé

f}** château 4.e., M. « on s'en vint », dont les historiens de Prévigne n'ont souvent mention; ce château a dit-on été construit sur les ruines d'un fort bâti par les Aormans; il servait à loger le poste de la févrière. Le 8i, f4^ Jlc -1* Rance, et il a plusieurs fois été abattu et réédifié. En 109, il fut détruit par suite d'un traité fait entre l'Anglais et le roi d'Angleterre Édouard I; on le rétablit sur les débris; il existait encore en 1402* au 15^e siècle il n'en restait que des débris. — La position en est très forte, la plate-forme au sommet du mamelon, est vaste et flanquée de huit tours qui dominent les ramparts voisines; on remarque dans ses tours un souterrain qui, d'après la tradition, communiquait avec le château de Dinan — Goupier, sur le Trien, ch.-l. d'arrond., à 7 l. o.-n.-o. de Quimper. Pop. 6.500 hab. — Cette ville était nue des plus

Psidérabl du duché de Pentbièvrç; elle est située a» milieu de es plaines, et était autrefois enfermée de murailles dont il retle encore une partie. — Ou voit au milieu de la place une fort pelle najle devant laquelle est une jolie fontaine. — Une grande rue traverse la ville d uu bout à l'autre., et cla,iu le milieu est l'église paroJ*Male,/riruée d'un clocher a flèche et d'uue tour carrée juir-montée d'une espèce de dôme. —.On remarque daus la ville quelques belles constructions ; les environ*, offrent d'agréables promenade*. (, %, . . , ,

Poit^uaux , sur je Jrieux , ph.-l, de cent.» à 4 L N. de Guinjnmp. Popul. 1,647 babit. — Cette petite ville est le seul port de farroudissimeut de Cuiug»mp, C'est, nue ville fort nocieuue. bâtie au piep d'un vpeux château nommé Cliâteaujin et qui est anjourf uni en mines, fille a, soutenu, plusieurs sièges et, a été plusieurs fats prise par les Anglais. — Paes le xve siècle, la viUe de l'on- {nedx tut sacca-gée emprise par Pierre de Kojym , et alors on dcmotir Cbâteauliu » L'église paroissiale est située bars de la vil]e>

aut la route de Quiugamp) elle. p*»** pour bi |du* laide de toute Je Bretonne, il existait autrefois dans Ja. ville une chapelle, 4é- Jpo-lie |lj a pee d années « et qui a fait pUce a une joUe balle

nu*de*sus de laquelle se trouve la mairie, La ville n'esl (las mal Bexcéé^oo y remarque quelques jolies menons , uue place a*»cs (elle et une promenade plantée de tilleuls ; elle e»t divUée en deux quartiers pat le trienx . que des maisons bordent de chaque job?, et mt lequel un, pont est jeté pour le» communications. — Le port,, as-sujetti nu flux et au reflux, est situé « environ trois lieues de l'em-bouchure du '(Yû'O* dan* L» Manche, et a quelques portées de fusil au-dessus de la ville ; il y existe dans le voisinage quelques auberges et des magasins.. •

La»* ion-, sur le Léguer, ch. 1. d'arrond., à 191. 1(2 O.-N.-O. de Saut-Bricuc, Pop. &£71 habit. — Lannion, qui est dans une #i tua bon favorable pour le commerce, et qui Jtossède sur le Léguer nn port peu. éloigné de l'Océan et d'uu accès facile, mais. où fie peuvent plus remonter) comme il y a 40 ans, les navires de 250 tonneaux, est uue ville ancienne. — C'était autrefois le chef-lieu d'un comté, fille épit fortifiée. VBituir* dé Bretagne de Lobieueu rapporte qu'elle fut prise .par trahUon |»ar les Augl»is ctt 1346, que la. ville fut pillée ef un'uoë parue des hahitanj» furent égorgé» ou rançonnée. Le port du Launlofi est bordé d'un quai large et spacieux. U>u c£té il est garni de mais<id*| de l'autre se trouve riiopptak A Peitrémilé au qn-ii e»t une j«.Ue pronMiade où la vue attend sur la rainpagee. — Sur ce quai se trouva aussi la source d*ëaa minérale de Lannion. source ferrugineuse, vitritdique et *ulfureu»e» <Wnt les eaux sont employées avec »uccès contre la fûerre et riiyilropisie. - Là union , Pwi-gré sa |Mi»ition agréable, est une ville tri»te et mal bâtie. 6tf» rne* sont étroites et escarpées; elle]MM.sède deux fttetts plocë» es deux fontaines, un collège » une petit* C4#erne et deux hôpitaux, — L'église principale est un éditée doot la eonstruictiou r^iuoilde auAite siècle.

T^ouifcn. p<»rt dé mer formé par remboncbure de deux rliciè» res, le Gfiiudy et le Jeude-, ch -1, de o*ot., a 2 1. \$. de l'Océan 4 et à 51. N.-E. de Lannion.. Popul. 5s 1781 h» bit. — Ualis levie siècle existait daus bl preM|u'/le de Irecor^ un mniiastère foâdé itar etint Xugduel* sur l'emplacenienti duquel 1 deux nièclc* plus tard, •n 8f8* s*é4eva Une église cathédrale. — Les maisons qn'on bâtit f)rè» de cette église formèrent là rtlla de Trégnier. — Quelques géographes prétendent qu'elle se trouve voisine de l'antique Â^/r-

Ciu'ëm9 cité des O^si-^nien». D'autre^ veulent que Trégoicr Hit été tie sur le« ruines de l'ancienne £•*»<<*> ville détruite «n 806 f»r les Danois aua ordres de Ua>tiue\ Mi H a basque combat celte

•pininii r-t pla«« L**m%>ittm à IVinboiicbitre du Léguer, an village de Cas YaueVt4 commune de Ploulech — Tréguier devint daus le ▼ le siècle le aiége d'un é»é<»hé Ko lô88 Olivier de Ch»»ou y fit ex»n»ariiire nn château en bois de 3.080 pas de diamètre, et disposé de façon à pouvoir se démonter. Ceci iât«-e a était d«*stiné pour une descente en Angleterre , expédition que le» tempêtes empêchèrent de réussir. — lin l£oi, le<» Es|Mgoola débarq itèrent devant Trégnier, s'emparèrent de la vdle . la pillèrent et In brûlèrent ce pa>> lie. — Trégnier est hetie sur nn euteau eu amphithéâtre qui fait Ince à la mer | cette ville, qui s'améliore tous le» jour», a des rues

Cpres et bien pavées* uue joli* promenade plantée d'ormes» on i quai également planté d'arbres, une belle place centrale «à

se trouve une fontaine, pubbqne, une balle*' édiflée e^enat à " 'Un/ oi-togone 9 avec de» arcade* en pierres de taille f l de* balu^reh en fer» — Le monument le plus remarquable est la ratluV

foi

drabs* église gothiquq curieuse par son architecture» |»ax eyn clocher]>ercé a jour et j>ar le* »culptMre» qui la det-orfjat -7 .Of y voyait naguère le tombeau de Jean dit le Bon , doc rie Bretagn et celui dé Aiat Yv>4\ chcf(h»\i«« a^ifroMWuff mMô>i#. Soi Yvee , né aux environs de Trégnier. est le (mlron de In vs|le\ -

LoODKail, ch.4ien d'erfond., a iâ L 8. de Saint-Brietse. INntx 6,75d habit -*.Cette petite tille « située près de.la vnaïc ik»rét os) même nom , ne parait pas avoir s«»uo nn grand «Aie dons rànxti-dae du pays. — Elle doit à sa position an*nd de* dcyajneeeau oVaeoai été ciioisie pour chcf-Ueud'un .âftondsosc ment f elle no rrutfunuf aucun. nsouumeAt remarquable , *iais elle est le-cea>tre e\»«in« ta> brication très étendue de toiles dites, de Bretagne |jl f eaiatê «smô cbnuibre consultative des matt^raotorêa« dent; nensie-

Votanto amfjr lue o*rtma» et pour les fille* , et tons les
é>aidis*en>ct>u (sabtice «t administratif! qui ee trobvost dans ba
«b*£4ien d'aaWlhaUe>eaneaal

. VAAiiitl. _ atoltrms ftjMftetnlt*.

^aanONe» — Le culte dee fon famés survécut lousf-tennno fJn
Bretagne à Taboistion d* pagimssnar. Le eJeng*^ no n^erfneitdaV
truire cotte piété héréditaire i.se décida , pour es tirer porte t à bâtir
des ebafielles Aupres.de cèaliéttt d'atttiq*rf % pèMrfnJgiMoi respect
dee fonluUies fut autel tran>mis sVx ibtut» sono 11 deM|nel* les
nonvetox temples furent p* lacés, y— t7li^ipni col un {tarde* i o'est-
à-dire un fifur de oo^o^oo8o4 (foi populationé éloignées 4
inl>UKes d'offrir au saint le tcf" piété et do rocoedlir lés bienfaits do
sa s'|>écieiseés car choque saiot présida i quelques maladie» »,aiosi
oaiat . guéait les oloos 1 saint M cou la fcale ; saint Caradec » ooiaU I
saint DourUn^ saint Colomben ^uérisérm las doO on, eu il< #4^>
autres l'épilepsie, la poralysife* etci — Tel saint, exnonato oaanf
Kl<tjT4 oo se mêla que de» chevaan et e>» jument* ; tel antre) n%
traira que les botes à cornes. *— i)n arrisa^do prna sic dos Aeait à
cesob<|>eilee, flalaant tHbasûaà qn'oerloubiit Jant* nnsa^itijej
portant les enfants malades. -- Ce* assemblées ch pmrdi*an>, Oui
avaient autrefois nn but rellgiona* ne sont phat anfwvird bsji net
des réunioos jniur le diverti»semeot et le plaisir*— Oo y Jnsaa aaft
quilles » aux désf à quelques jeun de hasard, «a- Os y «Motolm bou-
tiques de quintmillerib et de mercerie. — »- Léo jonnee §on>» \ font
de petits cadeaux à leurs hnMes.-*-Un f mange do peso Ment et des
gâteaux 4 mais surtout oo dunsê « quelquefuie sa »*■ d^g mauvais
violon , mais plue souvent au sou du âiftnoot sic Aa ftnen» barde et
do tamboërio^ qui ctimposrnt rordsèotre uatàì Baa-Brerons. — De*
mendiants étaient leurs ploie* drfgol des charlatans rassemblent dés
dupée, —bous dea tenir* < de distance en distance sont les grOti|>es
de buveurs* dooii la | broyante est quelquefois troublée par les dis-

pute! do» f Le curé' ritoiait ordjuairfmeut ee jotn* |>onr donner on grnean 4 anx nota h les de l'endroit. — Les jeunes gens et 1rs f eHaten nUaa lânént on se térooipaent raiyiquenient leur amotw^ on) an remut daot tendioment et en fouillant dan* les pueheo 1rs mm dm nôtres. — Quant aua riches ménagères t dr>» prennent In aatil de café et le coup de liqueur. Qo«-!qneo»éoes fomeUt | anus» cria est rare. Cbex les htonmes^ette habitude enntraetér? dès r*ajr do treiat ou quatorae ans est générale f aussi la co«aonunatiMSi eano eas eam(Mignes font en tabac a fumet est-elle énorme. Il nVo» «a oos de même dn ubeb en poudre \ quelque* tktUe«fessn*o*oo«armnnt en font née go (1):

CoORsxs tfx cnevABx.. «^ Le goût des rDorse* do olwen>xa ont aussi répandu dans- la Mete«Brctogué qai'on Annjtoeeeo* •■» faot course*- locales y sont en n^nnjr depuis un rrm|si amasi']>aysan« se coti>etit pour faire les frais du pria. Vn f quelquefois un bmuf , e>t lu récompense dn vaiiratiror.-toal 4 ont heu fréquemment lors des mariages. — Léo cbewo^u>.q courent ne sont pas* comme on peut le peuser^ea cè)« pi-lx, mais de bons et yigoureuxa b'ul|*ts breton* rccoplU j et capables de ré.*>lster long-teinps a la fatigur- Ce n'e>t a^oJMui hommes seuls qu'eat réservé l'houueur de la biye. Lot Itannnoâif août admise>; ct-lle» qui veulent courir oteot ilcfrâ màflr» et a> «oignent la tête d'un riibttn ronge pour retenir leur* clic****.* «usoife* montant à cru coevse uk toidal rostre* , cranipnnsjre* eue leur courtier qu'elle» excitent ûe la toix et du geste « elle» %o précipitent daus la carrière ^bravant m danger de se rompre le esse ou de rester comme Absalon sus|>endiies anx branche* bancs de quelques arbre* 4 sans coupittr d'autres grotesq-jifes accidcaiu9 cm* ces courses, qni sont de véritables parties de plaiair pour la* paysans , n'ont *s lieu comme les fiourset Kileanelles saur «us ter* foin plat ou Mtr uue grève unir 4 jflles res>em-

blfnt aua «sao-ios «e clocher des Anglais. Le but qu'il faut atteiadre
est soevamt a sa)

1 conbAinvattovi et 1 considrrabti

atUl

;t) <>n s reniai qur «tue tlrpui» quelque» aimer» la coi hv«il
pri». clan» le diparteurnl tlc> trtos-du ^llld . Au teiuent , re que la
régie a attribué iÛt réunion* ltrV|oro4rt det lataVl ao> ttonaax. U
<lqi;.««mnt r^hj.rtftr 6o» aebiUMSi vt le orouult «is v^unaV s'est
élevé en tais, pour Jis,iA5 aucg BMBnios,à 1^77400 4c. 04 eaojs.

. *r +** /-rr //<•

/Sob^ Jj>+ 3-* s**-

es s** *ry**ê>t/f .

FRAUCR PITTORESQUE

/VVv,*r/'V///<v<'/'/ . f"/r,* f/vs '/e •■ **er .

l'Ws/iC

■ . s/ > 'ifs* ^v/> w sr*r a '

tf»A?tâfi PïWORèSQUë. "- COTÈS-bU-WÔkDI

mue de distance , " e* pou» y arriver ou doit franchir tons les ahs*
ntcree'ati apposent les hâtes, les ravin», les pentes ranidés et les tô-
tean* eyarpées. — pn cAté dç Qniumçr il y a de* courses on le cheval
|%fe" à fa dûs le cavalier et sa femme eu croupe. Ce sont
4êsjrrny^Dgercusesf' -.'»■-

""Vitirérufkf. RUftAtes. —.Les maison*, cachée* derrière de* Jo-
siâr Ylrittés couvertes <Tàrbres çV de bassons}, sont toujours
s^4ée*o*aus les' lienx lçs, plus bas, aÇn'oue Je# eânX,Vy réunissant

, ttttréfient plu* Vifeles naillei, le* joncs et les 'genêts dont fys cdrh-
Wteurs Tbnt leur 'fumier. Un hangar1 couvert de chaume reçoit lès
bharrne\$ et fe*s instruments de labourage, foire à battre

bhat^od s'éteâJent les Verger» , les champs et les prairies, ton-
Jours entourées <\c foss/t couverts de chênes, on de frênes,
d'épines bîancher, de ronces oh de genêts. Ces fossés soqt tapisser
de faoletresV de pereueige, de ijoses, "da* jacinthes saunages, de
ftiyic fletjrs des couleur* les plu» vives, dNiue variété im Tovnble;
Hïir çp est parfumé . Toell en est enchanté. Mais au miKeu de ces tf-
tès {îéhViétr* rivent des Bas- Bretons sales, grossiers % sauvages.'
Ceura habitations, sans lumière, sont pleines de fumée': une cfaîè
légère la divise. Ce matyre du ihénage. sa femme, ses enfants et îès
néîjts-eqfauty en occupent une partie; l'autre contient les Itcetifs, les
vaches et les autres animaux de la ferme. Les maisons îiV>nt pas or-
dinairement 80 {lieds de long sur 15 de m-ofondeur; îityrseuê Pé-
nétra , de 18 ponces d*onvèrturc, leur doune un peu nVjoûr'; le
rayon lumineux éclaire un bahut stfr lequel est une niasse de nain
de seigle posée Mir t«ne serviette gr*osalèfe. Deux* tfahes, ou plutôt
deux coffres sont à.cété du bahut, qui sert de Utible. Ànx'deu* eétés
d'une m*le cheminée sont placées de sfranilov armoires <ra vertes ,
ee à denm étages, Là, superposés, et séparés tealemen» par
quelques plaaches, sont les lits on coitche le** Gorille : oit n*y peut
entrer que penché, car h» hauteur des éta^ia, n'est qnekfbe fois qne
de deux pieds. Un sac plein de bahV avoine o11 desrigte, sert de ma-
telas :beauconp sont sans dVaps; 4e» étoffes -de la mi* grossière, de
fi* (Péfonpes , de poils tissus nu «feutres sees de balle, terreav de
couvertures. Le reste de IV WfcuMrment répond aux lits? rV est
composé cPecuelffS déterre, de dtaélqnes assiette» d'étain , trVtn
vaisselier, d'un phiteav de fer pour Mire les crêpes, de chaudrons,
d'une polie et-de ptusienra pots à h»h\ ♦ Cafujrmc — La Basse-Bre-
tagne a en Ion g- temps ses Parias. — • l>ea cordiers , les écoscheurs

de bêtes morte* étaient aotrefoH «sommé» çaqueux, cocons on co-quin», et considérés comme infâmes. ««*.' Quelques antenrs pensent qnlff sont les descendants des Jtlarnà, qoe les bretons avaient rcMttits en esclavage.— Qnoi qn*il assoit, il» inspiraient un tel mépris, qu'en 1436, l'évoqua de Trégoiec ira* prescrivit <W se placer an bas «tes églbe» Lwsqo'ik assumeraient an service divin.— 4>n tes teattnit eoannie> de» aipreax. FramjtiaU, dans le XVe siècle, kui pr««rr»vj» cte porter sur leur» v^lcnieni dne manque apparente. ■*— Un poussa la. rigueur 9 leur égaad jusqu'à leur eeiasser de le» laissée rerapJir leur» devoja» re- Iftfejix , %\ oo repoussa leur) cadavty du cimetière chrétien. Il fallut des arrêts au Parle'men,t pour les rétablir dans le droit commun ; cependant à Maroiîé, près de La.mbalfe, ou il existait une edrdérie célèbre , les cordiers étaient encore , il y a vingt ans , enterrés * part, aujourd'hui même, dans les campagnes, on les nénrise et on les dédaigne, êtres familles qui jouissent de quetyue rfyntatinn ne voudraient pas contracter d'alliance avec eux quel ^vje ttit davantage qu'elles pussent d'ailleurs y trouver.

* Potence:* — Le 'département nomme 6 députés.— Il est divisé eii' 6 arrondissements électufaux, dont h>s chefs-lieux sont: 3aint-Brieoc (ville et arr. 1 , Uioao , Gningamp , Lannlon , Loudéac'.

Le nombre des éleetesjr» m*- de 1,4W , Maru|i4T«>\ttv«- i« oh«£4i«n dtv k penitcà. est &aint*Beie<ic. \ l* 4èp»Xw*mkK m p**m eo 4 suucnyaéfeat. an arcood. cunm. S«u*»&Btejtt % ... U «aat^sj**^ Ũ5 oamuMua* v**l,73» habit, Ib»aa. Itt 94 111.750

iiivim&mp* Ift 73 114aV9

imum* 7 62 . 1415,120

. : ... ft & d;^>4

TotaF .. 4& cantons, 377 communes, fo8,\$72 habit

jktîn Â'^r /ki/^c. — 1 receireup gé.nétiai «t ĩ pajeuſ réai- «4»M i
Sauxt-Brieu* » 4 recaTCura twticuji , ^ perçant, ^'arroat.

Cf m!*PWW*ĭ ti***-'***. t 1 «Urceteoe (a %w>»^3neuc), e,(1
ia>p. . . #>W<#f 1< fT1Si*trŸmh -\ a^çtajiç(%\$aj<tr<aVie]ic)«2i9sr
IKCfl^»« 3 vaciioitearh^

Hypothèques. — 5 conservateur» 4rVvs.ka\\$ilcMaf<l* 4'axroa-
ditssemeuts r^smniu|aa^.

Contributions indirectes. — > r direrteur 'à Saiot-Bricue) , 4 di-
recm%taft*driii rowSisseinet» w , «> recevears enrre]ioseursi

w^nŸ9t\$T ^bV'ifepni t. rait |>artie de fat *Srt éioal la cbef4iea
jafcâali

ut partie d »aV*iMa\

Ponts-tt-ehatttsfes. — Le départ, fait partie de la 10* inspection,
dout le chef-lieu est tir nu es — Il f a t ingénieur en chéfem rési-
daïiae à Saint-Brieuv, chargé en outre de ht surreiltai^ce A canal de
Noms— à Brest , et 1 ingénieur orxfln. faisant les fonëttona d'in-
génwMir an chef a OloincK •

AA'a*«. Le départerfieût fait partie du o* arrondhsenient et o)| la
l1* dâviatan, dont le chef-lieu est Paris.

Mvrak — Le département fait]>artie , ponr les Courses de eh»
vans, du 4" a r rond, de c<»nc»urs, dont le rlief-1. ést'Salut-nVféue,
— Le» eotHrsea uut lieu dans la premièreyqH^riïafhe,de)tffïlet —
Là drepqscrjoUoQ df l'arrondissement ^ompred 9 départ. (Côte*-
dn* Iford, Finistère, Morbihan, llfe-et Vilaine, Loire- lu férieure,
Maine-et-Loire , Dçux-îièvrca., YfBf^a-a^ ^ajejjof^ ^ U J#P,it à
Laiüballé nu dépôt royal ou se troHvaiçnt ^âfiç^ ^jyo^,^ — : La. ûâ
supprimé en 1834.

fUmon'sj militaires, -p- Il | a à Guiogamri un ^pûft 4a remonte militaire po^ la cavalerie de l'armée. Ce dépôt, euf foi», a acheté 529 chevaux ; 5^ p<»ur la. cavalerie <\c B^^rye j \ u jp'W ia cavalerie de ligue, et 355 pour la cavalerie légèrç^uu prix moyen de 365 fr. 22 c. Total 193,360 fr. (Eu 1830, lé prift miiv^ avait été de 405 fr. 15 c;

ïïiLiTAihk.— Le département fait pgrtjyç ^a la lje <Jiv^JJ| sj^ li-taire, ^oot le quartier général e^t à Ken nés. — Il î à § ^inè^* Briec: — 1 maréchal de camp commandant fa subdivuion^i sov*-infeadii»i militaire. — Le 4^1*f l de recrutement e»t a Saint- Briec.' — La com|i#guie de gendarmerie départementale fait partie 4* U \$' Ifg*"', do^rt U cl^4. c»i a Jr\ e«##a> ..' . >

• IkUaiTiata.-rrll y a «Un» W département) à Saine aanaam, I §*mi mi«aa«Mt da marine) a rWaapoi età'JDaann»^ aaaaKaaaaa»aiaaa» » Sajikt-ûrujuq ea à l\umi>ui, S iréacuriaxa {te Ja maria a» % aarJaâ

Juoiciaiaa! •«. f,aa atihawaw aont aW^easara de>a)aan» s#yaitj de Rennes, — \\ v | 4w K ^l'a^VaWt^Mlym^o^ lr< instance ^ à Tnint-Brienc (zchambre.*>) , Diaan , Guingamp , Lannion, Lou-déac, et 3 tribunaux "d© commerce v à &atot-aV4en^t1Hflmpol et Quintia. " * • • « /*

HxLttAiXpSB.i €*ft+ uatkmhgmtw — ft.adé|iafamBet>t fWflM fo'dtocèse d'un évêché érigé den« le ik* siècle, safframt de Kwftcfé-ché de Tours , et doat I9 siège* a»ft à -Sahit-llrieuc;— Il y a dans la département , à Saiut-Briewe-; en séminaire diocaaa» qui compte 160 élèves; — 3 éeole» seaemhriref ecclé»sasfiqiiee à Wttoun , f W|i guier et' à Vlbugnernéxi'l — La dépnrtraaent renferaiè- genres 4e. 1'* clasae, 4f de2e,5lé ftaeenraaUa et WSt Vieâriat». - H f Au^ des trèraa da la doctrine chrétienne et 14 commtrmtntés feHalâuaês) et aospitaliâroa de femmes. *

TJmvEhsiTAiRs. — ^a dçpartemant des, C^|fsj^|Hord est compris dans le ressort de l'Académie de Rennes.

Instruction publique. — H y a dans le département:— f co^Ugea. à Dinan , à La an ion , à Saint-Brieuc, à (^uiuçamp — f e aofSSn des écoles primaire* du, dé^):rtenieut est di; 165, qui soor feéqueutêes par 11, 399 élèves, dont 6,462 eareôns'êt 4.9oT filles. — Le» communes privées d'école* sont au nombre de 46&

Sociétés SAVATfTs, etc.— II existe a Diu,ap uue Soctert/fjfarjL culture, de Commerce et d'Industrie; — à Saidt-Bfñeuc. una *EcoU. d'application aux arts et métiers; -r- à Loudéac , Guingajni) et £aO-nion , des Sociétés d'Agr culture. ' " ' ^ " " **

D*après le derarer recensement officiel, eHe est- de Att^TSli. et fournit annuellement à Tarniçe 1,487 jeunes soldats.' '

Le mouvement en r^BO a été de,

BÊhnftgéi ,

Naissances, Bfaseulrns Fémrdiris

£nfanta leglfrîmea 9>,408 — 8;*» }v^%

naturels 215 — 2î* >•*♦»*

9*ès 8,7W — \$46? TataT

Dana ce nombre 3 centenaires.

La noaabaa des.orh^eoa isMarila eat amkaaiM» an) UyM^, Doiitv 8£Jft euntréb de> rêaerve.

5,^/o enuaeol» da service ordiaalMi

On derniers tout repentî» ainsi oat'ii anse: \$(Jo| itfAMmsalr -* 18 eusaWie. — 2W» anbllerie -^ 444 *apenp*-^inplar»' -

Un eu cointe : aXttiV», 4&X4; Ô^np4»t V^j fri^afailéa, 2,692.

L'organisation de la garde nationale est buspeudue dans 2jf) communes. * ' *r ^ _ ~ ~ ~ ""

D'après la popnlation , er si tous étaient mserrrt , 3â|909se;itrien^ susceptibles d*êrre mobilisés.

Aillai, sur 1,060 ndieidna de la population gétféVarV, 2ff son* inscrits an registre mamrwle, tandis que 69 aer î*oW s^rftiêâ^l m«>bili%ables; »nr tQO individus inscrits &nr le registre inatr*rtin>f 41 sont sonuib au service ordinaire, et 59rapnartieuQ«tft a ta fè* serre. — Le» arwuaux de l*F.t>t ont dé-fivre a la garde mrtmklJtMl 5,766- faaëe, 266> nwnaquetona, rg-cans t

atU9aV tf,lW

FftANCE PITTORESQUE. - COTÊâ-DU-NORD.

WT

le département a payé à l'Etat (en 1831) :

Contribution* directe» 3,714,172 1 84 c

Enregistrement, timbre et domaines. . . . , 1,225/165 27

Douane» et sels 84M56 60

Boutons 9 droiU divers , tabac* et poudres. . . 3,337*509 69

Postes 187,663 90

Produit des coupe* de bois • • 18 04

Produit. divers. 71*864 62

Ressources extraordinaires 876,298 53

Total 10, ^59,670 f 48 c

Il a recu du Trésor 5,397,902 f 59 c, dans lesquels figurent :

La dette publique et les dotations pour. . . . 824,159 f. 28 c.

Les dépenses du ministère de la justice 152,646 02

de l'instruction publique et des cultes. 499,429 Si

de l'intérieur. . . . 6,660 » .

du commerce et des travaux publics. . 1,249,840 91

de la guerre 1,313,475 38

de la marine . 3,673 02

* f des finances* 149,108 18

Les frais de régie et de perception des impôts. . 964,993 93

~ i., restitutions, non valeurs et primes. 242.916 36

Total 5,397,902 f. 50 c

Ces deux sommes totales de paiements et de recettes représentées, à peu près de variations près, le mouvement annuel des impôts et des recettes, le département paie annuellement (déduction faite du produit des douanes) 4 105 511 fr 2*) c. de plus qu'il ne reçoit. Cette somme, versée au profit du gouvernement central, dépense le cinquième du revenu territorial du département.

9EBMM9M* DÉVILTLTntXVTAUL.

Elles s'élèvent (en 1831) à 310,072 f 76 c. Savoir : Dép. A*** ■ traitements des fonctionnaires, etc. 79,061 f • 06 c. Bép. divers. Mes. loyers, encouragements, secours, etc 231,011 70 Dans cette dernière somme figurent pour

41.000 f » c. les prisons départementales, . 45,1.00 f ne. les enfants trouvés Les secours accordés par l'État pour grêle, incendie, épidémie, etc., sont de 9,200 » %

Les fonds consacrés au cadastre s'élèvent à. . . » 63,683 14 Les dépenses des cours et tribunaux sont de. . . 118.525 59 Les frais de justice avancés par l'État de 38&Jo 94

mûrissent Aamicoué.

8nr une superficie de 701*231 hectares , le département, en compte : 27t\000 mis en culture. — 50.562 prairies. — 165,756 pâturages. — 32^13 forêts — 133,953 — landes et friches.

Le revenu territorial est évalué à 19.258,000 francs. ' Le département, renferme environ : 75Jo00 chevaux. — 220.000 bêtes à cornes race bovine — 13*000 chèvres — 145.000 moutons

Les troupeaux de bêtes à laine en fournissent chaque année environ 18j«Uoo kilogrammes.

Le produit annuel du sol est d'environ ,

En céréales 1,800,000 hectolitres.

En parmentières 700,000 id.

En avoines 64u\000 id.

En cidres. 500,000 id.

Bien que le département possède à Lysandré, un établissement rural digne en tout de servir de modèle , l'agriculture y est encore très arriérée. — Il y a des cantons où on laboure avec des bœufs. — Le système funeste de jachères est généralement répandu. — Le pays produit néanmoins en céréales* , en avoines, en parmentières, pins qu'il ne faut pour sa consommation ; il renferme d'excellents pâtu-

rages. — La partie du littoral sur laquelle il est possible de se servir comme engrais de goémon et d'algues marines, est très fertile. — La culture des plantes textiles est répandue, mais on néglige complètement celle des arbres fruitiers, à l'exception des pommiers, dont le fruit est employé à faire du cidre. — Les cultivateurs s'adonnent à l'élevage de chevaux et des bêtes à cornes et à l'éducation des abeilles ; la race ovine est faible et petite. On estime, pour la qualité de leur chair, les moutons de Goëlo.

UFDITBTmiS GOMMSmOIAUB.

Les arrondissements de Lannion, de Saint-Brieuc et de Dinan, ont principalement maritimes ; on s'y occupe d'armements pour la pêche et de cabotage. Saint-Brieuc fait des armements pour la pêche de Terre-Neuve, la mer du sud et les Antilles. — Tréguier se livre à la pêche du maquereau. — Dinan et Lannion s'occupent du cabotage et des exportations. — Il existe à Saint-Jacut-landouart, quatre lieux de villégiature, un parc d'huîtres de Cancale, qu'on expédie pour Paris. — Saint-Brieuc a employé, en 1828,

à la pêche de la morue, 47 bâtiments, jaugeant tonneaux ; ces bâtiments, montés par 2160 marins, ont rapporté 4,099,200 kilogrammes de morue, rogne, etc., d'une valeur en semble de 1845,405 francs. En 1833, le nombre de bâtiments expédiés par les ports du département, s'est réduit à 20 seulement, jaugeant 2,744 tonneaux, et montés par 731 marins. Les retours de la pêche ont subi, on peut le présumer, une baisse proportionnelle. — On évalue à 600,000 francs le produit annuel de la grande et petite pêche sur les côtes du département. — La fabrication du fil, des toiles et celle des cuirs, figurent en première ligne dans l'industrie des arrondissements de Goëlo et de Loudéac. On fait remonter au xvi^e siècle le rétablissement de l'industrie dans le pays, et on en fait honneur à une baronne de Quintin, dame flamande, qui aurait fait

venir de 500 pays des fileuses, et fait »emer du lin et du chanvre. — D'après des recensements officiels publics en 1834, par V Annuaire Dictionnaire, la fabrication des toiles » dans le seul arrondissement de Loudéac, il y avait environ 4.000 métiers, mis en action par 4*14)0 tisserands, et produisant annuellement 2.000 0.0 d'aunes de toile d'une vaste? de 4,000,000 francs. Les toiles » de Bretagne sont reiiirrbées principalement pour le commerce avec l'Amérique du Sud.— Le département renferme 4 hauts fourneaux pour gueues et snouteries, et 6 fer* ges. Il possède un grand nombre de tanneries, des » papeteries, des filatures de laine, des fabriques d'étoffes roanibafi, en manufactures de souliers de troujies et de pacotille, des tanneries de sucre de betterave, un as » ex grand nombre de ananas salas* (32), plusieurs exploitations d'ardoises, des fabriques de poteries et de faïencerie , etc. - L'exportation des grains, des bestiaux, chevaux, des suifs, du beurre salé, de la cire et dit autel, produits principaux de l'industrie agricole, donne lieu à une industrie étendue. Récomf*.hi » xs industries. A l'exposition de 1834 . Imprimé

trie du département, a obtenu 3 médailles d'or et 3 d'argent

— Les médailles de bronze ont été décernées : 2 à M. Lamy (de l'Hermitage) . pour toiles de Bretagne et sarriettes, et laine brute ; 1 à M. Lemarchand (de Cuiigamp), puma; emin ut pmmx

— Les citations ont été accordées pour la fabrication de lins » et Pédernée, de coutils, de fils de lin retors, et de tuyaons à aacane en fil de chanvre — A l'exposition des produits de l'industrie » 1827, il avait été donné 1 médaille d'or à M. Leglatre (de Saint-Brieuc), pour cuir; 3 Médailles d'argent, s MM. IV marchand (de Guigamp j, pour cuirs, Pierre Gaaer-1 (de Châteaurenault), Epiphane Leuoir (de Lanuion), pour couteaux et couteaux; eufu 6 citations , à MM. Morvan (de Quimper), Makéckffr Loudéac), pour toiles Sentes; Julien Rochard (de Laôsollc;, tauda Raoul (de Goingamp),

Ooniol père et fil» (de Gnûsfaaap ,et TJiéophile Luca» (de àaiot-fi-rieuc), pour//^{*} de lui de'

Douâmes. — La direction de Saiot-Malo a 3 ~ peux , dont 2 seulement sont ûtnés dans le depnrt^{*}

Les bureaux du département ont |»rod«it est 1091 /ton^{****},
^{***'}£. ^{*t} Omit^{*}. Sels.

Paimpol)4MoO(. 2ÛrX247t\

Le Legné 151,771 472,314

Produit total des douanes 84&ÂSÊL

Foiaas. — Le ooaibre des foires du départemeat est de tal^ Elles se tiennent dans 103 communes » dont 41 rh<-f>_Iâe<tx.^{*}cca> rant pour la plupart 2 a 3 jours, rrinpH»s*at 4fcÔ j«Mira«ea

Le^{*} foir^{*} s mobiles, au nombre de 248 oi cnjjeat 473 jo«a^{*}as.«-l y a 5 foires men»aires. ^-274 communes sont privées de amm Les article» de commerce sont les bestiaux > les i hi anal , Tr cuirs en vert, les grain», la laine, le fil de lin, le chaame,la toiles , etc — On cite SaiuUAibans pour la v^{***}te des «ans et éa^{*} tolaille, Pléboulle jjour ccUe de la plume d'oie. — Ces^{*} a as fine d'Étables [Zv jeudi d'avril) que les marins qui vont a T« ~ font leurs emplettes.

7a^{*}st JSXOfft VÎ44.L»

Ammmire dm djpmrffment des Câte-dm-A/wd ; im-iS^{*} 1805 et 1806.-&«'<" f «c^{*} momtmenhur^{*} dm départ, ate» CÊHm dm JaW (Auuales franAues de» arts, sciences, etc., t x, tSSSty — «dseqitités d^{*} Bretdfr , yrtr le chevalier de Krémiovdle, sn>S.«^nn» 1828 a 1832. — Antiquités kistotiamas et mmmmmmtmimm é eàsnWsV Mont/ort à Corseul-p^{*}r-lJi^{*}>^{*} . etc. , Poignant , iuA Renman — sV pouse de M Habasque à di 9 erse s questions de M. CLmri+s

la *m* nà » 4 Saiur *Bricuc, 1828. — ttmdct tur la Bretagne, par M. ~" v Revue de l'Ouest, 1833). — Nations historiques, _ ^ statistiques et agre+omiques sur le littoral du départ. de Cdûtu du .%■»! par Habasque, in *8. 5aiut-Brienc, 1833. — Amumieu de êm JsuasV d'Agriculture de l'arromd. de Saint' Brieu*; \n4L Sasst-nVnnae, nuf

à 1 » 30. — Amnmmre dinanais; in- 18. Dinan , 1831 a 1834. sna >

port des travaux du la société d'Agriculture, de (' » — frm et aPé-
mam » tri » de Dinan } in-8. Dinan , 182 »

A.HOOO

On souscrit ekes DELLOYE , ÊaHear. pbec Ss la » asm.ra « essJ

Paris. — Imi

et Ftaulerie de Rjsuroox et Comp. t me des Fn

*•- „JmiWS » efe « » S » M .i./ .i

département de la Creuse.

Les Çpmtyovtcenses çt quelque* peuplades, aj- B^ês ^es Lemo-
vices, dont Chambon paraît avoir été la capital?, habitaient à
l'époque de la conquête romaine le territoire qui a formé successive-
ment l'ancienne province de ta Marche et le ^fyaçlement cje ta
Creuse, -r- Qetle cpnlrée , sous le non } de flfarchia GaJl(ca, rut in-
corporée du, temps d'Honorine dans la première Aquitaine.— Après
avoir été longtemps, au ppuvoir des Visi- |[oU, elle devint la
conquête des Francs , et fut Comprise, qvec te Limousiu dans, le du-
ché, puis dans le, Royaume d'aquitaine. — Il paraît que dans le x*
s/iècle, la Marche formait plusieurs petites seigneuries presque, in-

dépendantes. Le Limousin et le Berry avaient été divisés en 888 diverses vicomtes. — C'est vers le milieu de ce x^e siècle qu'un foparque (seigneur sans titre) contenance a figurer dans les chroniques, en ajouta le nom celui de la Marche. — Ce vicomte d'Ambusson, Bozon-le-Vieux, qui était aussi comte de Férigord ne reconnaissait pas ce Toparue pour son supérieur. — Bozon mourut en 993. Ses états furent partagés entre ses fils Aldebert l'elqozo. Aldebert se donna le titre de comte de la Marche et fut assésé par le roi. — Il assiégea et prit Tours pour le traité, le comte d'Angers, malgré les menaces des rois Hugues (Capei) et Robert et ceux-ci lui ayant demandé qui t'avait fait comte, il leur répondit insolentement : Ça, Willelmus, le fait. — Les deux frères finirent par se réconcilier. — Le comte d'Angers, prit le château de Jlejeu et y tint un fief contre les troupes du duc «Hauqueline et du roi Robert. — Ses descendants conservèrent le comté de la Marche jusque la fin du x^e siècle. Il passa alors par mariage dans la famille de Woinomery des membres de la famille parlèrent pour la terre sainte en 1172, le roi d'Angleterre, d'Henri II, roi d'Angleterre ; «ai cette vente fut au-dessus sur la demande de Geoffroy de Lusignan qui, depuis Jean le Jeune, eurent des prétentions sur la Normandie. Henri II la rendit à Hugues de Lusignan, fils de Geoffroy, qui fut battu en bataille, guerroya contre, fut vaincu et partit pour la croisade, et mourut sans héritier des Plantagenêt. Hugues X, son fils, épousa la fille de Jean le Jeune, le roi de France, et fut vaincu en 1216. Les tentes de ces guerres de l'époque. Elle mourut en 1246. Quatre ans après, son mari alla se faire tuer en Palestine. — Les successeurs de Hugues régnèrent sans éclat jusqu'en 1298, que Gui de Lusignan, fut vaincu par le roi de France.

comté de la Marche } Pfiſirppe-le-BeJ , ce roi le transmet à son
 fils Chartes qui , devenu roi en 1322, t'échangea avec Louis, !* , duc
 de Bourbon, contre le comté de Clermont. — La Marche passa par
 mariage dans la main d'Armagnac, et lorsque Louis XI fut en
 1477, trancher la tête à Jacques d'Armagnac, il jouïssa ce comté.—
 Rentré par le mariage d'Anne de France, fille du roi, dans la maison
 de Bourbon, fut enlevé au fameux Connétable par le crédit de
 Louise de Savoie, mère de François, !* et fille d'une sœur de Pierre
 Bourbon.. Cette injustice, consacrée par le parlement, fut une des
 causes qui poussèrent le connétable à la révolte et le jetèrent dans,
 le parti de Charles-Quint — En 1537, à la mort de sa mère, François
 1er réunit la province de la Marche à la Charente. Cette province
 avait été érigée en comté-pairie par Philippe-le-long en 1366, et en
 duché-pairie par Charles IV.

Le département renferme des antiquités gauloises. /ques ruines
 romaines, et quelques débris qui appartiennent aux monuments du
 moyen-âge,, — Le nom de Marche , Marchiq^ donné au pays, sem-
 blerait indiquer qu'il n'a, jamais dû posséder de villes considérables.
 Un qu'il était pas naturel en, effet qu'un territoire frontière , qu'un lieu
 que chaque état limitrophe voulait conserver libre^ pss^d^t de
 grandes et riches villes. — Cependant [es recherches de \$fl. Ba-
 raillon% ancien député de, la Ci en^e e^ antiquaire distingué %
 sem^lejit prou^ ver qu'il, les villes de Chatenon ^t de Toul, dans les
 temps anciens, jouissaient d'une, certaine im-

Fortance , fut que leur destruction a eu lieu % soit à l'époque de la
 conquête romaine, soit dans des temps plus rapprochés. lors de
 l'invasion des barbares, au 5^e et 6^e siècles. — D'après les conscien-
 cieuses recherches de ce savant, Châteaufort ^la, it la capitale des
 Cambisiceses , dont le territoire fut partagé entre l'Auvergne et la
 Marche^ s'est appelé. Châteaufort. — Il existe des traces
 nombreuses du peuple qui habita cette cité, — « On y voit un temple

carré , sqldement çev^lrU'1. e** |^ierre et tourné au midi: ce temple dan,s l'origine était découvert, con>me les ani çten,s temples grecs; les Romains y ajoutèrent upe voû(e y on reconnais leurs constructions additionnelles ayx briques et aux tuiles qu'ils y employèrent. Le temple de Chambon a intérieurement 30 pieds, de longueur sur 21 de largeur, et forme aujourd'hui la chapelle Sainte-Paierie dans l'église de ce nom. Ce temple lui consacré par les Pom.aips à la. divinité du nays, à la déesse Cam- ^(?W QU Ççjnb-fiAQ: dont quelques inscriptions

attestent le culte, et d'où provient le nom de Cambone ou Chambone qu'ont porté au moyen-âge plusieurs dames de Combraille. — Dans une plaine, entre Soumans et Belle-Fay, se trouvent un dolmen et un menhir, situés à dix ou douze pieds l'un de l'autre. Le menhir est de forme pyramidale; il règne de sa hase à sou sommet, qui peut servir de siège et de tribune, un sentier étroit, profondément creusé et taillé en vis. On, soupçonne que le Mallus de Chambon (aujourd'hui Bois Mallol, Mail, lieu des assemblées) étant trop resserré pour recevoir une nation nombreuse, celle-ci se réunissait, lors des assemblées du printemps, de l'automne, et aux grandes occasions, dans la plaine .où s'élève celte antique et fruste pyramide. — On trouve aux environs de Felletin plusieurs autres dolmens. — Toull (aujourd'hui Toull-Saiute-Croix, commune du canton et de l'arrondissement de JBoussac) serait, d'après M. Barailon, une ancienne et importante ville gauloise. — Elle ne compte plus qu'environ 1200 habitants. — Elle est située au sommet d'une montagne. — Les débris de ses anciennes raaisQns, dont la plupart sont rondes , comme on peut en juger par les murailles qui existent, sont recouvertes d'une couche végétale, épaisse de plusieurs pieds. Tous les murs sont en pierres, réunies par de la terre argileuse, qui n'a pas même été gâchée. Les maisons étaient petites (trois ou quatre mètres carrés), sans fenêtres ni cheminées, à une seuleouverlure

servant d'entrée et formée de grosses pierres debout, sans vestiges de gonds ni de ciapaudines, et qui devaient se fermer avec une clef mobile. — On n'a trouvé aucun débris de tuiles ni de toitures, ce qui prouve que, comme dans les anciennes villes gauloises, les maisons de Toull ont dû être recouvertes en chaume. — On remarque dans l'intérieur de la ville : un puits antique, dont la margelle est en partie usée et qui est presque comblé; un édifice, qu'on suppose un ancien temple, formé par une double enceinte quarrée, l'enceinte extérieure a 70 mètres de face, celle de l'intérieur ne compte que 19 mètres; un autre édifice de forme irrégulière, et qu'on croît être une forteresse. Les murs ont 2 mètres d'épaisseur. Parmi les bâtiments qu'ils enclosent, se trouva une tour de forme ronde. — Toull avait trois enceintes, situées en amphithéâtre, à 40 mètres les unes des autres et qui se dominaient successivement. L'enceinte intérieure, de 1200 mètres de circonférence, avait 6 mètres et demi d'épaisseur. Les autres n'avaient que 3 et 2 mètres. Ces murailles étaient formées de pierres énormes. La montagne que domine Toull est en outre percée de nombreux souterrains qui pouvaient offrir au dehors des issues aux assièges. — La ville avait six portes, chacune de 3 mètres de largeur et défendue par de* tours, à ces portes aboutissaient des voies antiques bien ferrées et dont on voit encore les traces. — Toull ne paraît pas avoir été régulièrement divisée. On n'y reconnaît pas de rues droites et larges ; des couloirs étroits de 3 pieds à 2 pieds et demi séparent seuls les habitations, pressés comme les cellules des abeilles. — Le cimetière antique, quoique réduit de la moitié , existe encore. Il sert de cimetière à la commune, on y trouve quatre couches suc-

cessives de tombes de pierre. Les deux premières et les plus profondes ne sont que des auges sans inscriptions. La troisième et la quatrième renferment quelques tombes en pierre blanche étrangère au pays, eu forme de cercueil et avec les initiales des inscriptions ro-

maines, Dus nianibus, Dits superis, près du cimetière, sont les ruines d'ua temple gaulois de forme ovale, qui est devenu une chapelle dédiée à saint Martial. — À peu de dislance de Toull , au nord-est et au sud-est, se trouvent d'autres antiquités. Gesontau sud-est les pierres Dep-Nell, |>ar corruption d'Épinel. La plus grosse de ces pierres, connue sous le nom de Rocher delà Grange, a 14 mètres de longueur sur ô de hauteur et quatre de largeur; elle domine toutes les autres. — A sa gauche , on voit od dolmen imparfait, c'est une pierre supportée par deux autres qui laissent un espace vide entre elles. — Au N. N. E. et à une demie lieue de Toull. sur le mont Bai lot sont les pierres Jomatkresy es tout semblables à celles d'Ep-Nell , mais plus nombreuses. — Le plateau de la même montagne est dominé par une énorme pierre debout, de forme pyramidale, que surmonte une boule. C'est une statue informe, dont la boule, où l'oa reconnaît une bouche et des yeux , a dû figurer la tête. Il nous est impossible faute d'espace, de parler de toutes les antiquités druidiques découvertes dans le département. — Les antiquités romaines n'y sont pas moins nombreuses. — Ahun, Evaui, Chambon, etc., en offrent des débris variés.— On trouve dans le pays des voies militaires, des camps retranchés, des aqueducs, des pools, des tombeaux , des poteries , des tuiles , des monnaies, des médailles, etc. — Nous signalons les monuments du moyen-âge dans chaque villes où ib existent.

oâJBLâcrsBX, tacstras, v&Acns.

Les habitants de la Creuse sont généralement for* 'et robustes; leur taille est courte et ramassée; les» membres sont nerveux et bien proportionnés. — Hi sont intelligents , industriels et spirituels, propres à a négociation des affaires et à la culiure des lettres d des sciences.. — Ils ont du courage , de la patience , ar l'activité , le goût du travail et celui de l'économie. — Ils se montrent généralement so- ciables et empressé» avec le» étrangers ; et /quand ils ont bien dis-

cuté et établi, les conditions de leurs traités , fidèles à les remplir et probes dans leurs relations. — A ces détails généraux nous en ajouterons quelques-uns plus particuliers et qui sont dus à un habitant du département doué d'une grande sagacité et d'un véritable esprit d'observation. — Nous transcrivons d'ailleurs son opinion sans en prendre la responsabilité : — « Les occupations ejule genre d'industrie varient suhrant h classe ou l'aisance de chacun. L'habitant de la Ci msf est , avec un égal succès , cultivateur, homme d'affaires, marchand, ou bien ouvrier. Le cultivateur, sonmut l'étendue de sa propriété, la cultive lui-même, ou la fait valoir par colons ou métayers, en se réservant la surveillance de la vente des bestiaux et des autres denrées de non domaine. Son industrie le fait vivre ainsi dans faisan ce sur des fonds qui ne lui rendent qu'un modique fermage : souvent même il augmente si fortune ; mais son économie intérieure est alors ce qm y contribue le plus efficacement. - H est peu de •§»parlements où l'intelligence âtns affaires de chicana. l'esprit de procédure soient aussi généralement répandus. Le département renferme, pro port if «a facilement, un grand nombre d'avocats, de notaires,

F1MIVCE PITTOHESÇrï

^y^v/TvviV i/ <: if*r/v#>L)4?>t < /*:****>&' /r*& - / &&? .

r//rr/*r4Vé* s*£ t'/f<>fr<:*iücr<

d'avoués, d'experts, d'huissiers, etc. On remarque chez les uos une morgue qui rappelle leurs, relations avec la magistrature , et qui est surtout très senlible dans les petites villes; chez les autres, cet esprit de ruse, de discussion , d'habileté qui ne caractérise encore que trop la plupart des personnes attachées à la justice. — Quoique les habitants de la Creuse soient propres aux sciences, ils s'en occupent cependant beaucoup moins

Sue de procès. — Les propriétés étant très divisées , onnent naturellement lieu à plus de contestations que dans les départements où les terres sont entre les mains de grands propriétaires. L'esprit de chicane répandu dans toutes les classes, et la multiplicité des gens d'affaires, toujours prêts à l'exciter et qui tous s'enrichissent, doivent aussi contribuer à augmenter sans cesse le nombre des procès. »

Les femmes de la Creuse sont très laborieuses , économes et frugales ; leurs mœurs sont pures , leur conduite est austère. Sages et réservées , comme>fiU*s, elles se montrent fidèles comme épouses, malgré les absences fréquentes et régulières de leurs maris. Leurs travaux ne se réduisent pas , comme dans la majeure partie de la France, aux occupations intérieures du ménage; •lies partagent tous les travaux pénibles de l'agriculture , et souvent elles en sont chargées seules pendant l'absence de leurs maris : elles labourent , elles conduisent les charrettes, pansent les bestiaux , tracent les rigoles des prés , comme leurs maris ou leurs pères, et tout cela sans avoir les dédommagements que ceuxci se procurent au cabaret les dimanches ou les jours de foire. — Il est peu de femmes qui fassent usage du vin : si elles accompagnent leurs maris ou leurs parents au cabaret , c'est pour les attendre respectueusement , mais non pas pour y partager leur ecot. I<a subordination et la soumission des femmes envers les hommes sont extrêmes. — Ce ne sont d'ailleurs ni les grâces , ni la beauté qui font le mérite des filles de campagne ; elles sont recherchées des jeunes gens , sur leur réputation de bonnes travailleuses , fortes ouvrières , et soigneuses dans l'intérieur de la maison.

Les mœurs des ouvriers que la Creuse fournit au reste de la France , présentant divers détails dignes d'intérêt, nous en parlons plus loin (page 302), à l'article que nous consacrons à leurs émigrations périodiques.

Préjugés et usages divers.— Les habitants des campagnes sont en général superstitieux. Ils craignent le diable sous diverses formes, croient aux sorciers, aux loupsgarous, et redoutent les maléfices que certaines vieilles femmes ont , disent-ils , le pouvoir de jeter sur les enfants, sur les abeilles, ei sur les troupeaux. — Us sont empressés de connaître d'avance leur bonne ou mauvaise aventure. Us consultent les devins et sont persuadés que les rêves renferment des prédictions. — Us aiment à entendre chanter le grillon dans leur foyer, ils croient que cet insecte porte bonheur à leur ménage; les grillons sont d'ailleurs très communs dans le pays, et les habitants des villes, que son cri nocturne et monotone ennuie./ ne peuvent pas facilement s'en débarrasser. Le grillon, saute et vole, et comme un petit ventriloque sait diriger sa voix tantôt d'un côté , tantôt d'un autre, cet artifice lui sauve la vie. — Les paysans croient aussi que les araignées portent bonheur aux étables et qu'elles y purifient l'air. La vérité est que leurs toiles arrêtent et prennent quelques-unes des mou-'hes qui tourmentent habiluellement les troupeaux. — C'est sans doute la même raison qui a 'fait attacher aussi une idée de bonheur à posséder sous la corniche du toit un nid d'hirondelles. — En venant à la ville tous les paysans ont soin d'apporter avec eux leur bâton, afin, disent-ils, de pouvoir mieux se soutenir dans le cas où ils se griseraient, malheur qui leur arrive fréquemment — Si on leur demande comment il est possible que le soleil se couche d'un côté et se lève de l'autre, ils répondent qu'il y va la nuit, pendant qu'ils ont les yeux fermé* par le sommeil. -- C'est un

usage général dans les campagnes de faire du pain la veille de Noël. On ajoute toujours à la fournée un gâteau fait avec soin. Ce gâteau a, dit-on, des vertus particulières ; on le met en réserve pour s'en servir en cas de maladie, des hommes et des bestiaux. On croit qu'il suffit d'en faire prendre au malade une parcelle pour le guérir radicalement. — On conserve aussi du beurre baraté en mai, afin de

guérir les plaies. — En revenant delà messe de minuit, les villageois comme les citadins sont dans l'usage de faire le réveWou, mais les premiers font aussi nfi'eillonnerles bestiaux; ils les éveillent et leur donnent à manger.

COSTUMES

Le costume des habitants des villes» comme nous aurons plusieurs fois occasion de le remarquer , suit les modes de Paris et varie avec elles.

Dans les campagnes il y a plus de. constance et de fixité: pourvu que l'habillement soit sain et commmode, le paysan le trouve suffisamment à son goût. Le costume du cultivateur tend toujours à s'harmoniser avec ses travaux et ses besoins. .Les oisifs seuls peuvent se faire une occupation du plaisir de suivre les modes, et prendre .plaisir à changer la forme de leurs vêtements : les labo-rieux habitants des campagnes cèdent sur ce point beaucoup plus facilement à leurs habitudes , qui sont toujours en rapport, avec leurs travaux ; ceux de la Creuse en sont la preuve., Les paysans portent généralement, un habit d'étoffe grise, à petites basques courtes et carrées , assez semblables aux vestes de chasse ; le gilet par-<}essous , des pantalons de drap ou de toile.; des bas, des sabots habituellement, et des souliers les jours de fêtes. .La.mo.de des cheveux longs commence à passer; les ouvriers, les portent, couru, et les cultivateurs, qui les conservent longs, ont l'habitude de les nouer et de les retrouver sous le chapeau. — Presque tous les ou-vriers ont une montre.

Le costume des femmes de la campagne subit peu de change-ments, sauf dans le choix des étoffes nouvelles, de fil ou de coton,

que le perfectionnement de l'industrie moderne produit à si bon marché, et qui sont adoptées dans tous les villages : quant aux étoffes de laine, on se sert de celles fabriquées dans le pays.— Les filles des paysans, habituées à nettoyer l'étable de leurs vaches, et devant être chargées toute leur vie de ce soin, ont un luxe dont on ne peut les blâmer : elles veulent être belles et riches au moins un jour, c'est «relui de leur mariage ; et elles achètent pour leur habillement de noces, des étoffes de soie ou de mousseline; des bas de soie, des souliers de soie, et, pour orner leur coiffure, de belles dentelles qui passeront sans doute de la mère à la fille. La forme de leur costume n'offre d'ailleurs rien de remarquable.

tdsjrOAGX.

Le patois de la Creuse est un dialecte de la langue limousine (t), et à peu près le même que celui de la Haute-Vienne, de la Corrèze, du Puy-de-Dôme et du Cantal, avec des variations locales qui changent souvent d'une commune à l'autre ; ce qui prouve qu'autrefois les communications étaient rares et les habitudes sédentaires. Autrefois l'habitant des campagnes ne parlait et ne comprenait que son patois, parce qu'il ne sortait guère de son village, actuellement, ainsi que le peuple, des villes, il parle patois et français, et même il parle cette dernière langue avec plus de correction que les paysans des départements où elle est la langue unique, et où alors elle se trouve corrompue par une sorte de jargon populaire. Les femmes parlent rarement français: elles le comprennent cependant, mais, n'osant pas s'expliquer en cette langue, elles répondent aux questions qu'on leur fait, en patois du pays.

VOTES BIOGRAPHIQUES

j Parmi les famil'es distinguées qui appartiennent au

■ " ' I ■■ Il ■ .1.11 . ■. !■]

(\) Yovez sur la Imi^u* l.mçusinef t. 1, 267, et t. ux7 J>. 235,

FtuNCfe wnt)ft«SO«Ë. ^ diitàiK.

WBS&^SSSSÊaÊÊ^SÈÊSéÊÊB

département flb k Crenlb , Un HhnàraHte la ftnilHe tf'Afrbbsso*, d'bn sortant t'IllUstre <fréreri*eur de Rhodes, />tV^ ffAbàb^oH , gtaéil ibàUbe de J'bféH'e tte Saittt- Jean de-J^sntehi , H « ttofàcM B'AbausIb* L*-- FîOiLLk**, tpïi fit éteVet1, à «es frais, uhê statut* A Loisll tIV ; ta flllmitte Li-Rbblri At*b* , dont tan de* meinbrel , balte ebntfcmpbréin , ttetotenànt ftéttéràl et pai* dé France , à ébHt tpielcpie* buvràgcl Wtimé» sur le sterne de là éavàlefle , et là ramilte & Bobmb , qui compté parmi tes membres, àU *Ve Wèe1e\ un maréchal de Ffàbce. - Le département il prbddit trbft Ordinaux du nom de d'âufeuille , et un ftkttte, <Jul M dtt bien à son pays natal, te cafrllhàt Lachapblle-Taillefer. Parmi h» savant* et tes littérateurs » bu elle M/ftp/« PftcrtKMfint dH Pnoebs* a}ui écrivit sur la f*mgtoMr^Ère Sanction ; PiRDOOX-DoMiât , Jutitcttilsolte eéléSre > auteur d'un J**icafi «te lin*/ , recueil de jurisprudence qui a dunné rtailsàhce à ut) grand nbutbie dlmttation*; te savant M(#t-A*t<*n* Mb art qui) té Montent tnebgaito-dàu* une auberge de village,, revint a là vte en entendant tes médecins qui l'entouraient se dire fit» tiammk **f*rHnrmtaM M Am'mat tfti; l'abreur dé M bHémiéeé tragédie de MuHmnn», Taimtt-fc'HBiithti , de là famille du famett* Compère de Louis XU Triât** * aussi erigimlfre dé là Oelise; l'historien Vlâtftctist dont te réputation frtl ai grande dan» ftétt temps; le spifitttel Jl«ean*-D*-CnmN«*ê , anteur de ta jolie eeroedië intitulée

Nrttrt*Mt*e*t. — Parmi ni* contemporain* -, on trouve te comte CnaHwbtt, sénateur et pàW de France- Je utédeein Petto** ; l'antiquaire eUfexlLttft > anctétt député, et auteur de H*het»cbe* curieùsél sur lés àni ajttités 4(1 Cher* de l'Ailler et de la 6r*utét ** Tous te» biographe* *ttt lohgt-tertipi indltpié-, t*bmmé étant ne* à Felletitt, léeémb^e Qtftflbtt, pbèlè lyfH^ié èbbt tel opéra* «lit mérité de prend** place parmi le* beau* ouvrais liuéffttée» du âièt'te de Lbuis XIV¹, boni b'I- ^norob% pas que leé reebéhehes de M. Befflr* ont déct^y^rt n* être qu4 ttwvstate qde be poet* « été éH^r^ A

Parié, mail trou* A'àVofaé pas riti HéVoir réblêVer A ùH département auquel H «p^HMHt pi^obHWWnebt, Mbbh par sa HâlàsèMé » du moins par «M pèrentft-.

TÔPOG

Le département de Im Greuae est un département métrtermfté, région du centre^ — U est formé de le Haute Marche et de parties du PoiteUt du Bourbonnais, du Umouaineide l'AtiTerffne; ^- Il a puur limites: au nord* lea départements de l'Indre et du Qieri à l'est > eeuz de l'AUier et du Puy-de-Dôme^ an sud, eélui «te la Gorréae, et à l*««eétt celui de la Haute Vienne* ~ U tire son a>om d'une rivière «fui le traverse dans toute son étendue du sud est au «ardbueet. -- Se superflu ie est d'environ 532,234 arpents métriques.

Sol. — Le soi se compose de terres sablonneuses et •eu propres à la végétation; il est presque partout érisse de modiaignes ou défaire par aétroiles <>t profondes vallées, - On y trouve peu de plaines étendues. Comme dans la Halite- Vienne, les terres se divisent en terres sèches et, numides; les terres humides, situées au fond des vallées et en rie nies par les détritits qu'amènent les taux des montagnes, sont les seules qui aient quelque fertilité.

Montages. — Les montagnes de la Creuse sont des embranchements* de celles de l'Auvergne. Elles s'appuient à une chaîne qui, du nord-est à l'ouest, sépare le département, de ceux du Puy-de-Dôme et de la Corrèze, et qui, par le plateau de Mille-Vaches se prolonge jusque dans la Haute-Vienne. Leurs ramifications principales se dirigent ensuite du sud-est au nord-ouest et forment les vallées de la Creuse et du Cher. - Leur noyau est schisteux ou granitique ; on trouve cependant, çà et là, des traces volcaniques, telles que la forêt de la Vierge et la montagne de la Vierge, et des plateaux qui forment leurs sommets, est de 250 à 300 mètres à l'ouest.

Montagnes. — Les montagnes de la Creuse sont des embranchements* de celles de l'Auvergne. Elles s'appuient à une chaîne qui, du nord-est à l'ouest, sépare le département, de ceux du Puy-de-Dôme et de la Corrèze, et qui, par le plateau de Mille-Vaches se prolonge jusque dans la Haute-Vienne. Leurs ramifications principales se dirigent ensuite du sud-est au nord-ouest et forment les vallées de la Creuse et du Cher. - Leur noyau est schisteux ou granitique ; on trouve cependant, çà et là, des traces volcaniques, telles que la forêt de la Vierge et la montagne de la Vierge, et des plateaux qui forment leurs sommets, est de 250 à 300 mètres à l'ouest.

Montagnes. — Les montagnes de la Creuse sont des embranchements* de celles de l'Auvergne. Elles s'appuient à une chaîne qui, du nord-est à l'ouest, sépare le département, de ceux du Puy-de-Dôme et de la Corrèze, et qui, par le plateau de Mille-Vaches se prolonge jusque dans la Haute-Vienne. Leurs ramifications principales se dirigent ensuite du sud-est au nord-ouest et forment les vallées de la Creuse et du Cher. - Leur noyau est schisteux ou granitique ; on trouve cependant, çà et là, des traces volcaniques, telles que la forêt de la Vierge et la montagne de la Vierge, et des plateaux qui forment leurs sommets, est de 250 à 300 mètres à l'ouest.

Montagnes. — Les montagnes de la Creuse sont des embranchements* de celles de l'Auvergne. Elles s'appuient à une chaîne qui, du nord-est à l'ouest, sépare le département, de ceux du Puy-de-Dôme et de la Corrèze, et qui, par le plateau de Mille-Vaches se prolonge jusque dans la Haute-Vienne. Leurs ramifications principales se dirigent ensuite du sud-est au nord-ouest et forment les vallées de la Creuse et du Cher. - Leur noyau est schisteux ou granitique ; on trouve cependant, çà et là, des traces volcaniques, telles que la forêt de la Vierge et la montagne de la Vierge, et des plateaux qui forment leurs sommets, est de 250 à 300 mètres à l'ouest.

Montagnes. — Les montagnes de la Creuse sont des embranchements* de celles de l'Auvergne. Elles s'appuient à une chaîne qui, du nord-est à l'ouest, sépare le département, de ceux du Puy-de-Dôme et de la Corrèze, et qui, par le plateau de Mille-Vaches se prolonge jusque dans la Haute-Vienne. Leurs ramifications principales se dirigent ensuite du sud-est au nord-ouest et forment les vallées de la Creuse et du Cher. - Leur noyau est schisteux ou granitique ; on trouve cependant, çà et là, des traces volcaniques, telles que la forêt de la Vierge et la montagne de la Vierge, et des plateaux qui forment leurs sommets, est de 250 à 300 mètres à l'ouest.

Montagnes. — Les montagnes de la Creuse sont des embranchements* de celles de l'Auvergne. Elles s'appuient à une chaîne qui, du nord-est à l'ouest, sépare le département, de ceux du Puy-de-Dôme et de la Corrèze, et qui, par le plateau de Mille-Vaches se prolonge jusque dans la Haute-Vienne. Leurs ramifications principales se dirigent ensuite du sud-est au nord-ouest et forment les vallées de la Creuse et du Cher. - Leur noyau est schisteux ou granitique ; on trouve cependant, çà et là, des traces volcaniques, telles que la forêt de la Vierge et la montagne de la Vierge, et des plateaux qui forment leurs sommets, est de 250 à 300 mètres à l'ouest.

seaux qui tous ont le*r source dans set montagne». Parmi tes rivières on remarque 11 Creuse, le Cherv le Taurion , le Cbavanvn et la 6«r* tempe ; auedne n'est navigable e la Creuse * le Tattrloft et le Gher sent flottables anr une Imsguevr d*e»aeofbhl 49,000 mètres. — La Creuse , qdi a donné son dohh nif départements parait tirer le sien de l'espèce sj*e»caiaaf>L ment dans lequel elle coule. Elle est en effet toojotr* resserrée entre des hauteurs et des roeberé. 6a snort» se trouve dana la commune d'Artiges» à peu de dis* tance du platead de Mille -Vaches. En sortant du éepar^ tement elle traverse celui de l'Indre et va se réttnt A la Vienne , dana le département d'Indre et-Lnire%

Rbbfts — Le département est traversé ^af 5 foutM rbyatel et 1 1 toutesdébarteméhtalés. Là lohftueiiftol»» dé letlr pàrcburs est évaluée à ebVirbb 77?,\$M m. La rotlte pribbipalé t*t là route rbyaté de Paris* Tbrftlbnté, par Urléabl, Cbàteadroux, Limbgéa et Mbbtàabbâ.

Climat. — La lémp@fature est gëbéraléftent fMMe et hb\nlHë: l'afr bst vif et piir: le diinat èlt rnMàblé: tes changements dé ternes sont frérpiëntl; le pHôte|>l est tardif, l'été court, l'âbtomnô beàb^ Thitèf fùh% et rigoureux.

VtttTs. — L^l vehti dominants Vont céui tilt ItoHl et en àtid. ^- Le vent dta sud èbuffle it^ë ^iotéWe et amène des odràgànl fjnt durent qUrl^uèMà Met H heura,«t t)bt sorti souvent àfcébhpa-gnéa de ffr^9è.

M Al ad I fes. — Les affections éàtarrhâlés, rbùniàt^màl'èset pul-mohi^uès, tel fièvres bilieuses et puiîdtt sont les malàdiel lés ^lus CbmmUnes. — On tft5dVë pifiu les habitants des campagne* d'él tbafédièl cUtibées.— Dans lès montagnes on Pèniarqbe qbèlqUès gdUfetti.

MbSt xMMxt. — Le* rare* dUfitmàut dbW%ltlqtl#à M sont fré-
héralemeht pal d'Urie belle qrtàllté; l>sp#te chevaline y à pourtant
été améliorée depdil ^loèiëtir% années et Fournit des chevaux pbt-
tr1 là remonté èè là cavalerie. - Les ânes et tel mblets sont de petit*
stature. — Les bêtes à ebrhes* , qui soHt I objet de* soin! particu-
liers des cultivateurs de là Crétilë, lôrit «TUtê taille moyenne; ils én-
graislëht facilement, et fournissent êh partie à la consommation de
là capitale. — Oh élève aussi un fissé* grand nombre dé bd?fcflf» de
thàit. — Les belès Si laine sortt d'une é*f>êce petite, mais saine.
Leur chair est bonne , mail leur liine fctfnV rflunê. LetiH toisons,
sans êlre làvéel, pèsent tlh xllloghamtbe chaque , et n'offrent bbe des
soies ctftlHeà et dépourvues de moèl eui et de finesse. Lés pbfê%
fbrnient uhe br.-nche importante de récbdômië Ht rôle ; on les en-
graisse pour là eorisommàtlôtt IttteVïeuf* et pour l'exportation. -
Lèl abeilles produisent un tniét agréable et parfumé. On trbuve dàdi
16 département du gibier de toute espèce, saUglierl, lièvres, été. —

AAIftt PITTÔttfisOOfi, - GftÊtm*.

toi

Ltt \bfyl vi IH *«daHJ* y *<tol «s^* tntiUtrfttës.— Outre toutes
les espèces <Je poissons d'eau douce, les rivières renferment des
lamproies et des saumons. Ou pénhe, dans le Tau ri on une espèce
de truite qu'on nommé amène i petite mais excellente: — Les phnrt-
naelens de Paris tirent des «ançsties des environs de la Souterraine.

Règne végétal. — Lès â'rbrèS dont l'espèce est la plus commune
sont lé chêne, le hêtre, Tonne, le bouleau, le peuplier et l'aulne. — Le
châtaignier est d'une grande Ressource peur la nourriture des pay-
sans — On ne «attire pAê de vignes; Cependant on dit q«e sur plu-
sieurs eoilH) pierreuses et exposée!* éh su<l ; datts tes «JàntortS
de5 Châmbon et t'l'Ahiitit elfe* phoSpéfaieht autrefoi. — Lèà arbres
fruitiers sont nombreux , et particulièrement les arbres à pépin. —

La pomme reinette wt'y devient pas aussi grosse que dans le Puy-de-Dôme i mais elle y est plus délicate. — Le eerister et le merisier croissent naturel le m prit dans le par». On les troufé dàùè le» t'bféts, Hatis Iè9 btils, dans \ei haies dans le* ttiattips; ils y présentent tin grabd nombre de variétés. — Oh cultive èh jjrâhd la raye plate ou lurneps, que les habitants nomment triviale et qui sert principalement à ta nourriture des bestiaux» Parmi les eé réaies od remarque le sarrasin ou blé rioir, qui forme pendant une partie de Tannée la bdse de la ftiiUrriture des tlabUfrila de lll campagne. — Les aftfiMs et les JichPOs lont ebtrimitns défis les frdls. OH y recueille aussi en quantité dès champignons d'espèces diverses et exdelleois.

Rbomé wnéiut. ~ Des roches d'origine primordiale que tJoH-siilttent le graflit, le schiste taicacé, Tamjihibolltè et le r|Uarti , forcent te Fdrids du soi. Ces tj^rraihs sont recouverts, principàtèi-hefit dans le bassin des rivières j (l'un grès touiller dans lequel la houille se montre parfois associée au fer carbonate li inouïe. Des termina d'alluvion* formés généralement dé sable et d'argile, existent sur plusieurs points. L* bassin de la Crease, entre Àabuàsdt et Atitin; présenté un terrait! boitiller ddtât tes limites Hè sont pôlht encore connues. La houille se montre aussi aux environs dé Bourga-neuf. La plaine de Lussac offre du gypse et de l'argile plastiqué de bonne qualité. Le pays renferme aussi dd plomb argentifère , de Tàntimothé ; de la manganèse, et une espèce de mica avec lequel on fait lé sable dore pndr les bureaux. — On exploite dans la Creuse, des mines de houille, des carrières de granit, de pierre dé taille et de terré à poterie.

E*mx hibiénties. — Il existe à Evaux des sources therntafeà* dont Tune dite le Puits th Centra une température de iW , 76 degrés Kîntf grades, et PaUlrè, ntimmée la Petite SVùitè. une de 45.— Ces eaUx sbht limpides, duh coût fade et lixiviel; elles contiennent de l'acide

carbonique, du sulfate, du muriate et du bicarbonate de soude, un peu de carbonate de chaux et de magnésie ; on les emploie avec succès pour rétablir les fonctions | de Testoinae, et dans les affections rhumatismales on en fait usage en bains et en boissotis.

▼ HVMSt BOFH6S, CHATEAUX, BTC-

CôÉAÉt, <Jh -I. de préf. I*ôp. 3,9li habit. Disr. 16g. 82 l. S. de !pnris («Jtt pale par Bourg»)*, 42 poste.-) — Celte ville ancienne est •tldèè sur le pëbcltnnt d'uué montagUé, entre là Creuse et la Oartéhipfc. Sa fondation relnont* an vrn* siècle. Elle s'appelait autrefois (Sàtotètith ilu fuM^èrn. Od attribue ton origine à une abbaye filtridée en 7%\ en faveur de saint Pardout, par Clbtatre. Là grdude réduction de Tabhâ Ve attira d'abord nôri bre de* HévoTS, on construisit des maisons pour les loger, et là ville se forma peu à |>éh; Odérét frefcut eufib de l'importance par le séjour qU'y firent \H sndpûfe comtes de la Marthe. Cette ville est bien bâtie; •es mes sont bien percées, propres et oruées de fontaines dorit les éatik surit èxcbltVfhrÎM. — Elle était anciennement fortlfct; bn y voit encore quêtants testes d'ancienne* murailles eî des tohrs. — Guéret , maigre sa position avantageuse, u'e iio^sède hbcttH moriuitiirt phblic remarquable. — La biblmtbèqtio publique tebrenne 4,5(Nĭ volumes. La pépinière est a»»rz l>clle. — 11 j s un fcotl^gc où les études sont crthiplMes. — ta prison , è^btrémènt reconstruite èa 182f , est neuve et bien dbtri-

Mëè. LèÈ prévenus et fè« crirJdâfèHW 6*j lèml fias* èouf^riftil , !M jètffaés aéterids, entièrcmèftt 9^i.1fC& del autre*- f irttirVWf W€ érlHcatiotti itiurâte et frttglense , et sobt employeVa ô*trTéfèftf* fl%- ' vaut. Oofre rijflpitàl de la vfille, Cdéfet possédé, dèpdls prt; uàe malsrri de" sahHl prittr les AWôiiéi du dc'pn'freibenr'.

L\ SouTERRAiNK, elièf lieti de càulttà, à B Irètie's o.-îf.5*>. de Oi^het. Popalatibn f#2l baBitant<. — PetHè ville prftptf*! bleli

Mlle. Là seule eht.se dlgrïe de fetft^fqbe tjhê prfsejttmt *s erivifrt-nii, esl Un fririti prcifodd Ou co^ilè utt ftfl&èatt sôtlètèrYaftH et sur lèqriel oh ri Wfi un mbulih. -

At<fos4b* , shr li f reHsd , ch.-l. dlrfflatî. , é \$ 1. 1;2 ft.lÇ.^de OueYet. PoiJ 4£%7 lulb. — Cl»Me iille f>t située a« mlNeii d'ifS tid^s JIHfle et itiftiltè, élan* nue ^or^è- i'rttotîr'ée de h7<>ftltagoè*'et de nielle^ qrtl eu fendent l'aspect très fiHtoresrîue'. Elit* rfi? faillie, \Mtir à\i\Û dire i qiftirj sfule flic dtitot les rnàisous Mï as.^t "b\kH Wtiès. - Elle est traveHée pftf 1.1 Creusa onî, dans !M rtrage1* , déborde et cadse beaucoup de Jëgâ»s. - Lès bltiffieutî et le* tràtTttfje de là iria'hnhth tnre de tspi^ f sont les sMile's Hi«se« r|tii {ntrssetit éditer la feurldsiiê dtf voyageur. Après ee;llts dêt< Gtrbelins cf fie* Bëubvals, eeb« tnaufllactu^ e.«.t la plus Célébré eu Ogm*. I.ès pftf^ cédé» qu'on y emploie ne sont pas les mimes qu'a Pmrix ; les dù^ vVages s'j fiihf plus rapidement, et cVsfc peut etr'è une fles* rsl^dus de leMr ijoatité inférieure Srths lfalsancè'què> iFetre fflitThiflrbrri 4pportoà M ville, et sdns le crjjrimerce dewl qWo Pow ^ f:iltt Aubfassnn u»». pourrait pas nourrir .«es liablUN.- C'W des tieoîltrl d'Auhtisson que descendait It* célèbre lHr«rfe ^ÀUbnsori, gr.tifHdlldfi-e de l'ordre de daint-lehh dfe JÊfbsa'lfnn , tjni riCc'ofdit u%U hospitalité généreuse a ZiMr. fils de fanhomef II, Wlni'U |»à»»ôu fre^é ptldé Bajnze"t 11, auquel 11 disputa ta tfotit'oHrte dé l'eutpîre OttHrfiàtt Aubusson possédait aûtrefhls un château femHrquriHlfe pjti? sa fbrrtic car^èc t«r pdr une haute tour tjhi s^élèta«t od milif « de ses Mince. <:è rltâti-du h été détnilt eh 10xtJ,il n'eu i'e'srepfhs qttfc des niïues — ^ Ahbus»<)n , blté industrielle; ést.sbs*! »tuè V'IW lettrée. Klle renferme hue Salle de fcpeerdclè et un certle litèrahb. — On Jr inipri-nie du jburudl, Y Album de tn Vriittt.

FkLLfe-rt* , Sur là fcrehse, clL.-l dfe caîît , 1 2 1. 5. d* Aubusson. Pop. *,2i8 Hab. — tette Tlllb Ht située *,ur uta coteau baigné jni* la

rivière et au pied de ce qu'on appelle dsiis le \làf* la Mou* tague. Sj situation est agrénble et riante; mais; elle ne renferme aucun édifice public digi>e de remarque — On v vovait autrefois le c!iAtc4u de la"tour. — Comme Aubnssoh, elle possède une ihnùuractnrè de ta-jus dé pied.— Il existait à follrtih iiu édifice curieux, qui aurait lôê-riiè d*êtrè conserve t et clofal Ivl. dé llliotnaiiclèrè, créateur d'une belle manufa< tufe dé papier, êfàblie en Ibo8 dans dette ville, a douûé la descriptioii. Cet édifice, (tout ôri avait fait nue caserne pour dés prisonniers autrichiens, a été d'abord incendié ; depuis il à été démoli dé Fond eh comble ; il n'existe plus nhe pierre de ses fon-dation* sur place. Il avait servi longtemps d'église paroissiale (dite de Beaumouf) à ta ville il L'était ni de flbrtne m d'SrHHreVturé go-thique, ta tradifitm loerilte y rotait bn femple b-3tl avant Tintroduc-tiob du christlahisrtlè dans les Ga'des, et cddsacré a ntiè dé>ssè hi-cale Fttfx ou ttii Cétait un bâtimèbt à doïïblés itef* égalbs , séparées pa> des piieH fhès massifs, cfhl stippordient la voûte et lh parta-geaient ; 11 ^élevait sur une H.iHténr oà èiistè aujourd'hui le fau-bourg de Felleiin , H par conséquent il était assex éloigné d>-ti ville, et peh à portée des" nâbitmts. Il avait une espèce de lldcbef ; i*C cîo-cheV nVtât point Bnr l'église, niais à côté, ce qui semblerait prouver qu'il d'avait été ad.ipté à l'édiflcè qu'après sa connécra'tibn Su culte catholique. Les piliers qui soutenaient la voûte avaient la fofnite fbnde des Colonnes , mais sans proportions qui les hittachasseut a aucun Ordre. En atant tÉT» la porte se "trouvait tihé tourelle qhl pa^ lisait dvoir servi de fana"l; bette tourelle existait encore 11 V a peu d'années.

Csocq , ch -lieu de cdnt. . a .1 1. d'Aubu>sofa. l*bp. î#7 habit. — Cette petits ville, fort ancfrnrtC, est bâHe sur uu Hi'dber, ses rués Sont propres et biefpa pavées. Klle a de loties protnebadès et possède un marché d'hiver pour la vente des bestiaux Une route bien entre-tenuè facilite ses communications avec FellerIH. — Crocu doit tous

ses Avantages à Un ah< ien tn^mbré du paHement dfe l'aHs, uom-
 mê Fehillettc, qui , exilé pal- le chancelier Maopeou , dans ce lieu
 alors sanvagé, se vengea nobterietat du ttiinl&tre eh embellissari t
 le lieri de son exil — t)afcs les guerres civiles du xvt* slerle, cette
 ville vit Uaître dans ses murs , eu 1592 , uue é.«>pèbë de fédération
 qlii prit lé nom de C<>an*ûuëi à*tèatlfrk\ mais h causé du lien de
 leur réniIdU , Crocq , les fédérés furent tioitithés rtthfua**. Ils s'en-
 gageaient à s'armer, à se protéger rtiuruelletueut et à mettre un
 terme aux brigandages et aux assassinats qui désolaient- U province
 Ceté fédéra tiod nVul pas de SnVes. - \À sévérité Ûe Sully fet les
 soihS de HénH IV rétablirent hfcureuseimiut Pbrdre dans lfe
 ro^àhtne.

Bocsr.AifEuéy shr la rivé grlncké flti TanHôu, Wi.-I. dMrfbirfl-, à
 7 l 1,2 S Ô de Gnéret. t>«p. 2,W» brtb. Cette ville est délfbre ^iar lé
 séjour qu'y fit le prihee Zlzhn , dotit lions ■vous' parlé plus haut. Le
 grand maître l*ierre d'Anbussou lui avait d'abord donné un asile
 dans l'Ile dé Rhodes; ensuite , pour le mettre à l'abri des embnebes
 de son frère , ftajaiet H, il U fit

passer en France, an'*grand"nrrioré"de Bourgoneof, dont il était
 commandeur. Zixim , arrivé dans ce lien , y fat gardé par des cheva-
 liers. C'est à loi qo'on attribue la construction d'une grosse tour fort
 élevée, qui parait être une véritable prison. Cette tour, revêtue de
 pierres taillées en pointes de diamants, est remarquable par sa soli-
 dité. Les murailles eu sont tellement épaisses qu'on a pratiqué, dans
 leur épaisseur, un fort bel escalier tournant, par lequel on monte sur
 la plateforme qui est au-dessus. L'intérieur de la tour est divise en
 six étages; ou remarque au rez-de-chaussée les bains que Zizim s'y
 était tait construire a la manière d'Orient.

Boussac , près du confluent du Veroux et de la petite Creuse , eh.-
 L d'arrond. , à 12 1. N.-E. de GuéreL Pop. 879 hab. — Cette ville est

située sur un rocher escarpé , environnée de murailles flanquées de tours , et dominée par un antique château crénelé qui s'élève sur une roche presque inaccessible, et que domine une tour énorme. Les rues sont étroites et escarpées, les maisons bien construites. — Les voitures ne peuvent parvenir a Boussac que par un seul chemin étroit et difficile. Une grande partie de la ville est bâtie sur le bord des précipices assez profonds. — On attribue la fondation du château à Jean de Brosse , maréchal de France.

CfMKBOH , ville ancienne au confluent de la Tarde et de la Vouise, ch.4. de cant., à « l. 1/2 S. -E. de Bonssac. Pop. 1,136 hab. — Les chemins gaulois que l'on trouve aux envjrons de cette ville, les voies romaines qui y aboutissent, les ponts qui l'entourent, prouvent qu'elle a dû être un lieu fréquenté et uue ville importante. Chambon , qui possède encore aujourd'hui le tribunal de 1TM instance de l'arrondissement, était autrefois le chef-lieu de la juridiction dn pays. — Ou y tenait des assises, comme le prouvaient les registres conservés dans le chartrier des bénédictins. Au vi* siècle, Chambon jouissait d'une si grande réputation, comme ville forte , qu'on y transporta , de Limoges , la châsse de sainte Valérie, afin de la soustraire à la rapacité de Chilpéric, qui ravageait le Limousin. Dans les fouilles faites en 1805, on s'est assuré que Chambon possédait un château - fort. Il occupait le terrain qne couvrent aujourd'hui la maison commune et la promenade publique. On a retrouvé un reste de pont-le-vis et l'entrée de la première enceinte intérieure.

Un pays peu fertile, une agriculture station d aire et même arriérée , des communications difficiles et coûteuses , une industrie resserrée et sans développements , un système d'impôt qui ôte an pays tous ses capitaux métalliques , au fur et à mesure qu'un travail opiniâtre et la plus stricte économie les amassent , telles sont les causes des émigrations qui sortent chaque année du département de la Creuse. 11 faut réparer les pertes du pays , regagner le numéraire qui

en est enlevé ».et échapper ainsi à une ruine incessamment menaçante.

Émigrations. — Le département est celui d'où sort chaque année le pins grand nombre d'ouvriers, c'est ce qui nous engage à parler avec détail de ces émigrations périodiques qui offrent des résultats à peu près pareils, sauf le nombre des ouvriers voyageurs, dans les dé|>artemeiits on elle a lieu. L'émigration de la classe ouvrière est immémoriale dans le pays qui forme le département de la Creuse. — Les divers ouvrages statistiques qui ont traité ce sujet sont peu d'accord sur le nombre des émigrants; les uns le portent à 40,000, d'autres à 10,00* », à 1 0,000, d'autres enfin le réduisent à 3,000. - 11 est chaque année de 22 à 2 i%000. — Les émigrations se composent d'ouvriers de l'âge de 12 à 60 ans. Ils sont maçons, paveurs, charpentiers, tailleurs et scieurs de pierres, tuiliers , couvreurs , peiutres en bâtiments, peigneurs de chanvre ou de laine, scieurs de long, etc., chacun d'eux s'éloigne et revient à des époques fixes. — • es scieurs de longs et peigneurs de chanvre partent en septembre et octobre pour revenir en juin et juillet ; le départ des autres est fixé généralement aux premiers jours de mars , et leur retour en décembre

Maitr&s et ouvriers. — Ou compte, parmi les émigrants, des maîtres et des ouvriers.— Les maîtres eutrepreonent les -ouvrages, les ouvriers ne font que les cséenter a la journée — Tout ouvrier qui, se sentant capable de diriger lui-même des travaux, se charge de quelque entreprise et prend un certain nombre de journaliers à ses gages, devient maître par ce seul fait; néanmoins ce n'est qu'après plusieurs campagnes, après avoir amassé quelque argent et exercé pendant nombre d'aunées l'état de journalier, qu'il ose s'élever à celui d'entrepreneur.

Aos des ÉMiORAWT.H. - L'ouvrier n'a pas d'âge fixe pour émigrer : l'époque de son entrée en campagne dépend de sa constitution « et du degré de cupidité de ses parents plus encore que de son âge. — 11 en est peu qui a'él .igueot de leurs foyers avant 15 ans; et cet âge est géuéralcinent trop précoce encore, vu la faible constitution des enfants, dont la mauvaise nourriture arrête le développement. — Le père les confie ou plutôt les loue à un maître ouvrier de sa commune, pour la campagne qui dnre 9 mois. Les gag. -s de cct*e première campagne sont de 4N à 7 j fr. , suivant ht force de l'enfant, sur lequel les autres ouvriers du

i village exercent , en l'absence des parents , une utile et sévère surveillance.

Prévoyance des émig*aivts. — Avant de partir , les émigranti qui sont chefs de famille assurent, à leur famille, les moyens de vivre pendant leur absence, soit en chargeant un propriétaire voisin de leur fournir le blé et les antres objets nécessaires, soit en leur laissant de l'argent. — Au retour, tons les engagesmeaU contractés par les familles sont fidèlement remplis.

Manière de voyager Les ouvriers voyagent par troupes ds

4 à 12 : ces troupes , peu nombreuses an moment du départ , se rencontrent souvent en route et marchent ensemble, mais sans se confondre ; on en rencontre qui vont ainsi réunies jusquVa nombre de trois cents individus.— La dépense pendant sa route est presque nulle : ils partent de grand matin, suivent rarement, quand ils sont à pied, les grandes routes qui allongeraient leur» courses, mangent du pain seul dans la journée, marchent 13 à 15 heures , font 12 à 15 lieues , et se réfugient le soir dans de i destes auberges, par troupes de 20 à :tOf pour souper. Ils 1 nent souvent les journées en dansant an son d'uoë muse"*ils sont presque toujours accompagnés. — Le maître qui < troupe, sans pour cela qu'elle soit soumise à aucune d*

fait le prix et fixe ce qui sera fourni; ce frugal repas, d'une soupe et d'un peu de viande, coûte 5, 6, 8 sous à chaque ouvrier, qui reçoit en outre dans la grange ou récurie, un asne* pour la nuit. — Les ouvriers ne cheminent pas toujours à pied : quand des travaux urgents demandent leur prompt arrivée, ils voyagent gaiement en poste, par bande de vingt, sur des charrettes* attelées de deux chevaux, qui leur coûtent 10 fr. par tête à 8 lieues; et font ainsi 25 lieues par jour.

À l'arrivée à la destination. — Si; avant le départ ils n'ont pas de travaux assurés, soin qui regarde ordinairement les maîtres, toujours connus dans les lieux de destination, ils se hâtent d'explorer le pays où ils veulent se fixer et de former des entreprises. — S'ils ne peuvent travailler ensemble, ce qui arrive souvent dans les campagnes, ceux qui les emploient les logent et les nourrissent en déduction de leur salaire, — Mais s'ils trouvent de grands ateliers, s'ils s'associent à des entrepreneurs, ils rasent alors réunis, et vivent ensemble dans des maisons ouvertes pour eux. Un même lit en réunit plusieurs, souvent ils couchent sur la paille. Ils vivent avec une stricte économie, et le maximum de leur dépense, à Paris même, est de 20 sous par jour; ailleurs, est de 15 à 20 sous; leurs repas se composent de pain, de soupe et d'un peu de viande.

Conduite pendant l'émigration. — On a reconnu, sauf quelques rares exceptions, que les ouvriers de la Creuse sont d'un naturel paisible et peu adonnés à la débauche et au libertinage. Le désir d'amasser, qui les fait souvent travailler les dimanche* et jours de fêtes, et leur avarice en quelque sorte instinctive, sont une garantie de leurs bonnes mœurs. — Travail, espoir de gain, famille, amis et pays natal, sont toutes les préoccupations de l'ouvrier de la Creuse. Des envois (deux ou trois* mois après leur départ) de sommes assez considérables à leurs parents dans le besoin; leur retour annuel dans leurs foyers, la joie qu'il* leur fait éclater en s'y retrouvant, prouvent as-

sez que k temps, l'absence et le séjour des grandes villes, n'altèrent potsc ce vif amour du toit qui les vit uaitre , et de ceox qnlis y est laissés. Il en est quelques-uns , il est vrai , qui s'établissent ssàa de la Creuse , dans des lieux où, tnuivant un travail assure et us sataire convenable, ils amassent de petites fortunes; mats para ceux-là même, oo eu voit souvent reveuir visiter leurs -montagnes et s'y fixer lorsqu'ils peuvent cesser de travailler On prit juger de la conduite et de la moralité des ouvriers de la Creuse , par ce fait : c'est que sur 23,ûtM qui émigrent. il n*y eu a pas auneesement 50 qui soient frappés d'amende ou de condamnations à des peines plu* graves. Cela résulte des extraits de jugements adresses par les tribunaux à l'administration du département.

Retour. — Le froid est le signal du retour pour les ouvriers qui sont parti» au mois de mars. — .On voit à cette epuqoe Iran bandes joyeuses, années de bâtons; chargée» de havre-*ao avaas légers qu'au jour du départ , traverser, eu chantant , le» ville*, les bourgs, les villages ; souvent, c/>inrae lors du départ* les mas* tau les précédent et méleut leurs rustiques accord» a leurs r-bA^ts. — Quelques-uns , pour être plus tôt arrivés dans leurs fover», prennent place dans les voitures publiques sur les route* où les transports sont peu coûteux. — La grande époque do rrt»»ur eu n. veille de Noël. Déla.ssés en revoyant le clocher de lnr village, leurs parents et tout ce qu'il» ont regretté dans leur ab^eere, tous se rendent à la m es. se de minuit C'e»t un virsl usage *»°t®el ils n'ont garde de manquer.

Emploi des bœuéfices. — Le jeune ouvrier, à son r^toer.assposa des produit» de son travail, selon sa position . rrlatueasmt a sa famille. — S'il. a des frères et que lui seul ait rœtçré, 2 remet a son |>èrc le» bénéfices de sa campagne qui w»nt c a>s<*7. ordinairement ujius l'iutérêt de la communauté , coinpeusation du travail de

ses frères, qui ont cultivé la pr»*i commune. Le père sau>fait} avec
cët argent , au* cfcarge* de la

FRANCE PITTOKRSQrK

'<L~€H3Yef-M.4ko €W /r* C *ver<fe: .

ffS/trSr<

SS

• YsS> •

* 'rr'ffv sri A v /'vw t, / «rv/ .

FRANCE PITTOttESQUE. — CREUSE.

famille , on s'en sert ponr acquérir quelques morceaux, de terre.
Daus ton* les cas , il en di»pose à sa volonté , et sans en rendre
compte à celai-la même qui le lai a remis. — Si l'ouvrier n'a que des
sœur» et qu'il remette ses économies à son père, celui-ci le dédom-
mage, soit en achetant «ne propriété en son nom , soit en l'avanta-
geant de la portion de sa fortune dont la loi lui laisse la disposition.
— Autrefois l'ouvrier restait dans cette dépendance jusqn'à son ma-
riage , et son père lui constituait une dot qui sou- Tent n'était pas la
dixième partie de ce que l'enfant avait successivement gagné. Au-
jourd'hui, dès l'Age de 18 à 2 > ans, les garcous s'éinancipeot et se
forment nn pécule particulier; avec leurs économies, ils deviennent
maîtres, se marient et achètent du bien. — - L'afaé de la famille fait
ordinairement nn emploi différent dn fruit de ses travaux; les pro-
priétés de cette classe d'habitants étant fort exiguës, les partages de-
viennent difficiles et sont rares; une subdivision réduirait à rien la
part de chacun des co-

Sartageants. L'aîné , qui très souvent est avantagé de la quotité
isponible, reste seul propriétaire des biens patrimoniaux, et ?' kour-

voit, par ses économies, à rétablissement de ses frères et soeurs. I leur compte l'avancement d'hoirie réglé par le père , et après la mort de celui-ci, paie en argent la portion héréditaire des puînés , qui pour peu qn'ils aient travaillé de leur côté , peuvent ainsi convenablement s'établir.

Mariage*. — Les ouvriers se marient rarement hors dn pays, quoiqu'ils en rivent éloignés une grande partie de Tannée. C'est en hiver , pendant leur séjour t qu'ont principalement lieu les mariages de leur cUtsse. — Les parents préfèrent les ouvriers émigrants auxautres jeunes gens qui n'émigrent pas. Us cherchent, pour leurs filles, des ouvriers faisant de bonnes campagnes, et a*ils n'ont point de garçons , ils reçoivent chez eux nn gendre sur lequel ils tondent l'espoir d'augmenter leur bien-être et leur fortune. — On a même remarqué que lorsque les habitants de la campagne ont des filles soigneuses et fortes ouvrières, ils consentent difficilement à s'en séparer; plusieurs chefs de famille aiment mieux recevoir nn gendre dans leur maison , en mariant lenr fille , que de prendre une bru. Dans ce cas , ils dotent lenrs garçons et les établissent an dehors.

If OMBRE DIS OUVRIERS ET DIVISION PAR ÉTATS. — Sur lin

nombre de 22,4-18 ouvriers, dont l'émigration annuelle a été récemment constatée, on comptait: 18,425 maçons on manoeuvres; 1,982 tailleurs on scieurs de pierre; 1,942 charpentiers; 1,847 scieurs de long ; 944 couvreurs ; 8*J3 peignenrs de chanvre ou de laine; 802 tuiliers; 546 paveurs; 90 maréchaux; 68 plâtriers, et 46 mineurs — Tous les arrondissements envoient an dehors des maçons et des manoeuvres, des tailleurs et des scieurs de pierre. — Celui d'An basson fournit, presque à lui seul, les scieurs de loug, les tuiliers , les peignenrs de chanvre ou de laine. Les charpentiers et les couvreurs partent des arrondissements de Boussac et de Gnéret ; Boussac a plus de couvreurs , Guéret plus de charpentiers; An bas-

son n'a qu'une commune qui envoie des charpentiers. — L'arrondissement de Guéret fournit seul les paveurs, les maréchaux et les mineurs. — Les plâtriers viennent des arrondissements de Boussac et d'Aubusson.

Direction d'émigration. — Les ouvriers de l'arrondissement d'Aubusson se dirigent plus spécialement vers les départements de la Seine, du Rhône, de la Loire, du Cher, de la Nièvre, de l'Yonne, de l'Aube, de l'Or, de la Vendée, du Puy-de-Dôme, de la Charente-Inférieure, de Saône-et-Loire, de l'Allier, de la Charente et du Jura. — Ceux de l'arrondissement de Bourges, vers les départements de la Seine, du Rhône, de Seine-et-Marne et de la Marne. — Ceux de l'arrondissement de Boussac, vers les départements de la Seine, du Cher, de la Nièvre, de l'Allier, du Loiret, de la Saône et de l'Indre. — Enfin ceux de l'arrondissement de Guéret, vers les départements de la Seine, du Loiret, de la Seine-et-Marne, de l'Yonne, du Cher, de la Côte-d'Or, du Rhône, de la Vendée, de la Nièvre, de l'Indre, de l'Allier et de Loir-et-Cher.

Bénéfices. — Il résulte du travail de M. Partonneaux (ancien secrétaire général de la Creuse), dont nous avons extrait les détails qui précèdent, que le nombre des maîtres dans le département est à celui des ouvriers, comme 1 est à 28 ; que le bénéfice moyen de la campagne d'un maître est de 880 fr., et celui d'un ouvrier de 184 ; enfin, que 876 maîtres et 21,612 ouvriers, ont rapporté dans le département, pour bénéfice de la campagne d'une année, la somme de 8,872,194 francs, qui balance, à une différence près, d'environ 140,000 fr., la totalité des impôts du département de la Creuse. — Toutes les années ne sont malheureusement pas aussi productives.

DIVISION VOUTXQUZ, RABBOSATSTRATXTS.

Politique. — Le département nomme 4 députés. Il est divisé en 4 arrondissements électoraux, dont les chefs-lieux sont : Guéret, Aubus-

son, Botirg.ineuf , Boussac. Le nombre des électeurs e»t de 744.

Administrative. — Le chef-lieu 6> la préfecture est Gnéret. Le département ae divise ea 4 sous-prét. on arrond. commua.

Guéret. 7 cantons, 75 communes, 89,518 habit.

Anbusson 10 110 101,188

Bourganeuf. ... 4 44 87.965

Boussac 4 54 86,788

Total. ... 25 cantons, 283 communes, 265,884 habit

Servie* du Trésor publie. — 1 receveur général et 1 payeur (rési-
dant à Guéret), 8 receveurs particuliers , 4 percepteurs d'errond.

Contributie+s directes.— 1 directeur (à Guéret) et 1 inspecteur.

Domaine* et Enregistrement. — 1 directeur (à Gnéret), 1 inspec-
teur, 3 vérificateurs.

Hypothéquât. — 4 conserv. à Anbusson , Bourganeuf, Chambon
et Guéret

Contribution* indirectes. '— 1 directeur (à Gnéret), 1 directeur
d'arrondissement , 4 receveurs entreposeurs.

Forêt*. — Le département, fait partie de h 23* conserv. forestière.

Poute-ot^ehoussées. — Le département fait partie de la 12* ins-
pection, dont le chef-lieu estClermont — Il y a 1 ingénieur ea chef en
résidence à Guéret.

Mimes. — .Le département fait partie dn 2* arrondissement et de
la 1e* division , dont le chef-lieu est Paru. — 1 ingénieur ea chef des
mines réside à Guéret

Haros. — Le département fait partie , pour les courses de chevaux , du 5^e arrond. de concours , dont le chef-lieu est Limoges.— H • Il y a à Guéret un Dépôt de remonte militaire pour la cavalerie de l'armée. Ce dépôt, en 1831, a acheté 894 chevaux: 220 pour la cavalerie de réserve ; 218 pour la cavalerie de ligne, et 456 pour la cavalerie légère , au prix moyen de 448 fr. 40 c. Total 400,872 fr. (En 1830, le prix moyen avait été de 421 fr. 06 c.)

Militaire - Le département fait partie de la 15^e division militaire, dont le quartier général est à Bourges.— Il y a à Guéret: 1 maréchal de camp commandant la subdivision; 1 sous-intendant militaire. — Le dépôt de recrutement est à Guéret — La compagnie de gendarmerie départementale fait partie de la 114^e légion, dont le chef lieu est à Limoges.

Judiciaire. — Les tribunaux sont du ressort de la cour royale de Limoges. — Il y a dans le département 4 tribunaux de première instance: à Guéret (2 chambres), Aubusson, Bourgueuil, Chambrun (arrond. de Boussac) , qui font l'office de tribunaux de commerce.

Religieuse. — Culte catholique.— Le département forme , avec celui de la Haute- Vienne , le diocèse d'un évêché érigé dans le 19^e siècle, suffragant de l'archevêché de Bourges et dont le siège est à Limoges. — Il y a dans le département , à Ajain : une école secondaire ecclésiastique. — Le département renferme 2 cures de 1^{re} classe, 28 de 2^e, 173 succursales, et 20 vicariats.— Il existe dans les deux départements du diocèse de Limoges : 20 congrégations religieuses composées de 8 frères des écoles chrétiennes, instruisant 600 enfants gratuitement, et de 489 sœurs consacrant leurs soins à 489 malades et pauvres ; 289 enfants sont élevés par elles gratuitement et 600 le sont en payant.

Universitaire — Le département est compris dans le ressort de l'Académie de Limoges.

Instruction publique. — Il y a dans le département : & Guéret ,
«a " collège ; une école normale primaire.*— Le nombre des écoles
primaires du département est de 161 , qui sont fréquentées par
4,872 élèves, dont 4,426 garçons et 446 filles. — - Les communes
privées d'écoles sont au nom!» e de 194.

Sociétés savantes, etc. — Il y a à Guéret une Société eVAgri*
culture et une Sonde départementale pour la recherche de mines. —
On publieS journaux et 1 feuille d'annonces dans le département

FOPTJI*ft.TIOJr.

D'après le dernier recensement officiel, elle est de 265,384 ha*, et
fournit annuellement à l'armée 707 jeunes soldats.

Le mouvement en 1880 a été de ,

Mariages 2,487

Naissances. Masculins. Féminins.

Enfants légitimes. 3,755 - 3,480 j ToUl ?m naturels.. 225 — 221 J

Dérot 2,378 — 2,698 Total 5,074

Dans ce nombre 1 centenaire.

CkAJLDX » ATIOVAUß

Le nombre des citoyens inscrits est de 49,712,

Dont : 22,077 contrôle de réserve.

27,845 contrôle de service ordinaire.

Ces derniers sont réparti» ainsi qu'il suit : 27,635 infanterie.

On en compte : armes, 2,437 ; équipés, 639; habillés, 1,665.

18,241 sont susceptible» d'être mobilisés

Ainsi , sur 1,000 individu» de la population générale, 190 sont inscrits au registre matricule, et 69 dans ce nombre sont mobili-sables; sur 100 individus inscrits sur le registre matricule, 56 sont soumis au service ordinaire, et 44 appartiennent à la réserve

Les arsenaux de l'État ont délivré à la garde nationale 2,156 fn-sils, et aa nombre de pistolets, sabres, lances, etc.

FRAPK2E PITTOBESoUR *« ÇftJiUHI.

TO?oT9 ST IMÇÇJPTTKS.

Le département a payé à l'État (1831) : Contributions directes | ,023,854 f. 8\$ c.

Enregistrement , timbre et domaines l,06i,b?Q 48

Boissons, droits divers, tabae» et pondras. . 606,195 85

firoduil àê» eosjpâa de boia 73 07

ftWmta dàwer» 30,368 60

ReeaouMoe* axtaaoadinaire» 128,430 34

Total "••gygfcWf 22l

Il a reeu du ***** 1,4304(98 f. 04 p , 4a#* lesquels figurant :

W4,(ilJ 28

La dette publique et les dotations , pour. hm dé|teu»e* du sninis-tère de la justice.' , . . de l'instruction publique et de* ftuJtPa. du co-rapserce et 4** trawif public .

*r. d» la guerre,

de Ja laasjue

des finances f

ta &a*» 4f a*»ji« jet de perception des impôts, , re»titut., nou-va-
leurs ai primée.

Total "

-Cas 4m» Uèmmâê toutes d* paiement* si de recettes repré»eu~
l*ofc,à peu da variation* près, le mouvement annuel de» impôts at
«V» recette» , la département , pauvrp , sans industrie , at dout la
apajenroe prjaiipale «at dans Immigration périodique d'une partie
de ta pppulatiou , paia annnelluneut pour les frai» du gouvernement
central !,#>?, **4 fr. 68 c. de plus qu'il ne reçoit ou près du SiVi-
Wièw 4e W* revpuu territorial.

' Wtes s'élèvent 1831) à 281,333 fr 95 ceut Savoir : bé{>. fixes :
traitements, aboonem., etc. 6J,75of. 81 ç.

Dép.wtriautis loyers, secours, e te 219,583

- Dans cette dernière somme figurent pour

1 2,008 f. n ç. les priions départementales , \$4,000 » les enfants
trouvés.

Les secours accordés par l'État pour grêle, in- - ces die, éptzoutie,
etc., sont de bat fonda «onaasvès au cadastra «'.élèvent à . . ht»
dépense» de* cours et tribunaux août da . La* frai» da justice avan-
cés pur l'Etat de.

»l»t7fl«pLIB AÇAIOMdB.

^Sur une snperfirie de 512,234 bectares, le départ, en compte ;
\$flK),000 nais en culture, dont les trou* quarts restent annuelle-
ment en jachères -|8, 156 furets, r- 120,000 landes, maraisi etc.' /Le

revenu territorial est évalué à 6,812,000 francs! - Le département renferme environ : — 8,000 chevaux, jânes et mulets. — 110,1MJO bêtes à cornes vrace bovine.. — 45,000 pures — 16» ',000 moutons.

Les troupeaux de bêtes à laine en fournissent chaque année environ 3*0,000 kil., savoir : 15,0U/ mérin. et métis ; 336,080 indigènes. -iLp produit annuel du sol est d'environ , i fin céréale» «t pacuieutitre*. 6«to,oÛ8 hectolitres.

i £n avsnææ. • 25,880 id.

L'industrie agricole est en général fort arriérée. — f* pav8 M se prête pa» à l'introduction de la grande culture. - Il ne fournit nj* e/? céréaux UPP révolte suffisante à la consommation. — On y cjjijijf* le mûrier, mais sans avoir encore obtenu de résultats satisfaisants. — L'éducation des abeilles y est fort peu entendue.— J^e miel est d'un grain fin et parfumé, la cire belle et blanche. — L'engrais des bettaux et des pâtres offre une ressource aux cultivateurs*. — Le beurre et le fromage «mont au pommier des produits qui alimentent le Guminerç.— Il y a beaucoup d'arbres* fruitiers, on cite les fruits à pépins du canton de Saint-feyre.

IHL>t78TBIZ COMMXB.ÇIAUB.

Le commerce d'exportations et d'importations de la Creuse est tout-à-fait vu déteint* ut de ce département. Les exportations »e réduisent à quelques milliers de bœuf», de porc» gras et de bêtes À laine ; outre le» beaux tapis d'Aubusson , de Felletin , de grossières étoffes de laine pour les habitants des campagnes , et quelques ustensiles de porcelaine ; mais les objets d'importation ont tous rapport aux premiers besoins de la population j les dévirements voisins fournissent à la Creuse le vin , qui forme la seule boisson de ses habitants, le blé frumet, le sel , les denrées coloniales qu'ils uuuwumeMt, les chevaux qui servent à leur» transport» ; les laines, les

soies, les drogues qu'emploient leurs mauuAçlure* ; les ustensile»
de fonte indispeusabips a tous les ménages; les fers, les cuirs, les
toiles , les chanvre», U cīnux et uue foule d'autres «iÇjefs de
pr.euû*re uécessité. - Ce sout ^es trau»its et surtout i'pr UWgraUou
qui tompeuseut ^ \^le \$u numéraire. Les éi^l^#n*up> iudusUitls
sont peu uombreux; ; ;l convint

de mettre cp première ligne les manufacture \$ 4e tapît d*i qui
livrent annuellement au commerce une valeur de 7 j WtyGJDO fr ;
pelles 4e Fellctin , qui occupent de ^ à 400 ouvriers et prodri»eu|
uue valeur de 3 à 400,000 f. j Ja manufacture de porcelainr de
Boutganeuf; la spierie mécanique 4e Garjpmpe,etc.— |.e 4ép9rtei-
neat renferme anss.i quelquo» pypeteriea , df s tauqueries, 4és pba-
peDrneai de\$ vprrieres , 4es fij.itures hy4rauljques|, ptc. — parmi
le> rtabhsspments ip4n»tripl4 «1»! pré^eulent qyejquc inléfét à)
raison de 1* nature des majières qu/ij\$ cmploijnl . on reiu^rqqe (a
manri«ctnre dp ch peaux 4e filumes .<* volçilUs, éta^p 9 Rpnguac ,
et |p fabrique 4,e gilets m Jeutre 4'Aupijssop. — Qq fait dans la pe-
tite vilte de \$P>>>*ent UB a\$e\$e? gri^pjl ppmmercp de ije^nx brute*
et de djiffona, ^- |l y existe, upe |abriqMÇ de cj^n^ajles | ^ l?agpet^
estimée dans le pays.

TV (4skej u. -r Apdl^pw , jstc — Une tradition , qm »V* fondée
sur ajjceun téinoj^nagç historique, préteqfi qn'^pbpaapo fut peuple,
«u yifie siHe, par (las Sarra^nji éib^ppé» à la bataille de "oitiers ,
quj y établirent ces fabriq«»ps &i tapisserie!» dont la célébrité est
p>puis *i lqpgrlpm|u> w>\|évime .- U e»t eprt^n quf les Sarrasin»
traversèrent le l^ys. — Quant fujx fabrique^ «Je tapi», on croit
qu'elles ont été fopdppspar des efranj?ers. ^^s protfataotf les
avaient rendues Qorjssanjes. Au cpmmpRcpmpuť dp xv*!* sièeie,
elles occupaient environ 2,0t>0 ouvriers, sapf pompter je» tesqtn.
riers ? les fijeuses , etc. — La ville comptait alore I2,(ipp bapira^ti
(«Jeux fois et deuije autant qiTaujiHirgrpui). -r i-i rpTojcatwsj df

IVdit de Nqnles por|a qn coup funeste 3 cptte industrie. Résout Tri-
 crs émijjrèrent en Syi^sp et ep 4Îlemagnp. î,*api«»r d'upe H ifwî lie
 li tforcl.e, M. Jouillptop , as^ur.e que dans les prpmjtère» guevie^
 de la Révolution, un bat?U|»n dp ja Creuse, rn arrivant aur le Bbin ,
 fut bien sprpri» de troqvpr nu viljagp dont (es naJUITajnt* parlai ni
 t le patois m "vlu>if ; p'etait un cjp i*vf. oà lea rérugié» avaient cher-
 ché un ^île. — Eu |78(| , la piapufacture 4'Aubu^son p«t ployait en-
 core 700 ouvriers. J.a yille renfermait % proies ty> àtum pour les
 jeupe? lauj^ierâ. — ^prps i»**p> logp-tein|i» ^«arui , tttSf indus-
 trie a repris depuis, upp aubaine 4'aqDpp» ; auitinrdlsni pi|f occupe
 un nombre d'oijvTier* suprijuf à relui dp I? W f et }e* tapif ras et
 veloutés , les moquette« aiusi que |ci tapi» 4e> grande \$£> ipensiop
 qu'elle a prqduita, la placept ai) prepiier rfog après les mpnqfa-
 putres royale de& Çvbplip; et dp ^ea.UYau» — Fcdletin pea^ «ècjp
 aossi unp inanufacturp couwicral/le 4p t«pja |^ ^ fetetéf f qui par-
 tagent la réputation 4p spux 4,AuJj|issoin.

CuEYtu^ . — Dn fait dans le département dp {p Crpuac un coa?»
 merce qpi q'eaige pas, unp grande mjsp de fonjL» j p>a* crîui éa
 cheveux , qup les jcuues ÇIIs. 4u pays érhapgçnt p des Bttrrfea»df
 des envi^.iis dp Yallu>re>, contre 4" «chys? 4« moreca»^ 4*\$. toffe
 dp raoyfel»nje et 4"«lres qJjppU maDpfacturéf. -- Un re*<*e
 ■',«?*, chaque a.auép à Paris plusieurs qwiuUux dp cispf enn . ajet
 4 habilea perruqi^iprs traps^rmrnt ea cuif/pree. — !& vias7vcnsde|
 paysaube» sont ^ppéralpropup plus ûuk pt pjus apnidr» fffi* ptux
 des femmes qui latent U?s viljes; les prepuère» qpj nr**avt tut*
 jours U rprycJure ca.^éc sous Ifi J>upnet — ^es| pnjs^âualeincfjt
 dans le» graphes foires, que le pwimerpe 4» pbpveix a \t pls| d'acti-
 vité. On voit alors pendrp à la pprte des p<?rogaipr» iepapA him-
 beaux 4'étoffc^ 4p différentes cupleur«« de» Çci^is de a^, t>s
 cl^le» injppimés ; pp wnt dfis enseigup» qti} aaponpfn| nixs jeupd

liUes du pays, quelles peuvent ^changer coutrg u^c uarn^e fšrjrt un de lepr» jdus ^cPux pruemept» pa,nirp|s.

^ KécoMffNsas iHDçsTft^i.^». — i l'expoiitwn 4«a scuds^sd» l'ipdustrie dp 18 7, U£u^ MâpAi^cs p'abju^an^ ont éf? ajçs^rdcca à MM- âalliUudrouze-Lamornaix et Vhéu4orp ^ugier, |«*»>r t-pti de grande ftmtif QB ft de fql>cteatiç# iUy r^#r9 • pty^j. ayfcQ*U4-I? us. BauBza ynt été donppps à WM- /ean l^elir pppr tçpt* w 4 «ri^a fasi*t et ft'iu* bonne esSwt'ÇM ; pt a M. Dpbreuil 6is , pftpr pis» uv* f "" W|"f# /fâr/giffy '\$ /jJfJte. Q.* ^cm^raj^lei jpilitTfn'im ap- par'ienpent tous à la vi|ip d'Aubussou.

fo^pa^s. — f^e uombrp des fuirft» 4U 4épar|paj|pBt eat ^ 9T).— Elles se tienneut dans 40 communes , doni 23 cjj^fs-liecs , e* #V- •aut pour la plupart deux à trois jours, r*uq4i>eent 27,» jnsjmàVi Les /o</yx mpbUts f au uompre de 37 » oo< Mprut ^ Jpnrpifa. 9» 'l 7 » ÇJ?ir*i mcwaires.—%Q communes sunt privées da fc>ir«a-

Les article\$ 4p cominprpa %opi |ps Wu/| rfe tmk et (i'esigxai*, lps cochoqs gra», Jcs b^tes a Jaiej les çUajKax coajaiuM, % mer- cerie, U quincaillerie et le» iustrumpots d'a^ricvittif^. ~ Q» trpuve dps mu|cts aux foires 4e La p>uxtinp.

MJXklslQQUAmWMm*

&t*ti\$Hque de fo Creuse ; io-8. (Annales de 6tati«dque , t. ?m.) Hecherkes sur ptusieure monuments eeWqmis et nmaêmt, et*. , mmt J. F. Barailon ; iu-8. Paris, 1606.

tytâtif. de U Creuse, par Patiehet et £*»»)•>< i>4. Pa*^, l#|i. Annuaire du deftartem.de la Lieuse ; in-12. Guçret , f82Sâ I6|JL De l'émigration des ourriers de la Creuse; in-lf" Guéret, Idlf .

On souscrit cke% DELLOYB , éditeur, plare 4é U I

atei. rw k-#ripsaf|n U Fo*dwp da aU»Jk>]» #4 Qoinp., m 4»
tFWC+P9**i«M\$iu*H»kd, 8.

Département de la Dordogne.

(dt-îtetmîrt pmfletb, ttc.)

Le Périgord a tiré son nom des Petrocorii qui étaient ses habitants à l'époque où Jules César fit la conquête des Gaules * et qui avaient pour capitale Vesuana (aujourd'hui Périgueux). — Lors de la division des Gaules par Auguste, le territoire des Petrocorii fut compris dans la Celtique aquitanique; plus tard, sous Valentinien, les Petrocorii furent réunis à la seconde Aquitaine et eurent Bordeaux pour métropole. — Le Périgord fut envahi par les Goths au commencement du Ve siècle. Dans le siècle suivant, les Francs le conquièrent sur ce peuple. Les rois de Neustrie, de la race mérovingienne, le possédèrent jusqu'au temps où le duc Rudes se rendit maître de l'Aquitaine; son petit-fils Gaiffre ou Waiffre (célèbre dans les Romances espagnoles sous le nom de Gaiferos), vaincu par Pépin, en fut dépossédé. — Les rois carlovingiens gardèrent le Périgord jusqu'au vers la fin du IXe siècle; ils le gouvernaient par des comtes, ces comtes finirent par se rendre indépendants. L'histoire fait mention en 866, d'un Wolgrin déjà comte d'Angoulême, qui avait aussi le titre de comte de Périgord. Les enfants de Wolgrin , qui prirent par la suite le surnom de Taille-Fer, se partagèrent les domaines paternels et eurent, l'un l'Angoumois, l'autre le Périgord. — A l'extinction de la branche masculine de ces premiers comtes de Périgord, le pays passa, par suite d'un mariage, sous la domination des comtes de la Marche. Les descendants de ces nouveaux seigneurs prirent le surnom de Tailleland (dont on a fait Talleyrand). Le pays resta dans cette famille jusqu'à la rébellion d'Archambault IV, qui, en 1398, ayant été condamné à avoir la tête tranchée , fut obligé de s'enfuir en Angleterre. — Le duc d'Orléans, frère de Charles VI, de-

vint alors le souverain du Périgord; son fils lui succéda, mais celui-ci ayant été fait prisonnier par les Anglais, vendit, en 1437, son comté au comte de Penthhièvre, dont une petite-fille épousa le sire d'Albret, et porta le Périgord dans cette maison. Le pays se trouva ainsi faire partie du patrimoine de Henri IV, et fut réuni à la couronne lorsque ce prince monta sur le trône. États du Périgord. — Jusqu'au xv^e siècle, le Périgord avait eu des états particuliers. — 11 avait envoyé des députés aux états généraux du Languedoc, depuis 1271 jusqu'en 1360. — Ses états particuliers étaient convoqués au nom du Roi par le sénéchal de la province. Le comte de Périgord y tenait le premier rang. Le clergé y était représenté par les évêques de Périgueux et de Sarlat, et par d'autres ecclésiastiques en dignité. Les barons de Boordeilles, de Beynat, de Biron et de Mareuil marchaient à la tête de la noblesse; venaient ensuite les seigneurs de Grignol, de Salignac, de t.i.— 39.

Ribeyrac et de Mussidan, le vicomte de Gurzon, l'archevêque de Bordeaux, comme seigneur de Montravel; enfin les seigneurs de Belvès et de Bigaroque. Le tiers-état se composait des maires et consuls de Périgueux, de Sarlat, de Bergerac et des autres villes principales. Chacun des barons se qualifiant de premier baron, on avait imaginé un singulier moyen de prévenir entre eux tout conflit de préséance. Quand le greffier faisait l'appel nominal, il appelait collectivement MM. Us quatre barons; et, à la fin du procès-verbal, il inscrivait leurs noms autour d'un cercle (1). Les états du Périgord devaient s'assembler régulièrement tous les neuf ans, sans préjudice de réunions plus fréquentes. Dans l'intervalle des sessions, une commission composée de députés de chaque ordre, assistée d'un syndic que les villes de Périgueux, Sarlat et Bergerac nommaient alternativement, était chargée de régler les affaires. Cette forme d'administration ne datait guère que du milieu du xiv^e siècle. Elle tomba en désuétude pendant la minorité de Louis XIII.— En

1790, le Périgord était compris dans la généralité de Bordeaux, qui ne faisait pas partie des pays d'états*

AXTIQ U1-Ï-É8*

Le département renferme un assez grand nombre de monuments celtiques. On y trouve des dolmens , des peulvans , une pierre branlante et des tombelles. — Le plus remarquable des dolmens est la pierre levée , située sur un plateau voisin de Brantôme , et dont la table supérieure, d'environ 14 pieds de longueur , 5 de largeur et 3 1/2 d'épaisseur, est soutenue à 8 pieds de terre par trois pierres de moindre dimension. On peut facilement passer au-dessous > et les chèvres y cherchent un abri contre le mauvais temps. — Le roc branlant de Saiot-Etienne-le-Z)/w^t, nom qui rappelle le souvenir des Druides, est assez plaisamment surnommé le Casse-Noisettes; malgré son énorme dimension, il suffit d'une pulsation un peu forte pour le faire balancer sur son pivot. — Les tombelles sont assez multipliées dans le département. 11 en est qui ont de grandes proportions. — La (ombelle de la Vigerie, près Saint-Aquitin, a 300 pieds de circonférence à sa base. Un vieux chêne végétait autrefois à son sommet. ~ Plusieurs éminences de même nature existent à Doissat : la principale, qui est entourée d'eau , a 300 pieds de tour et 30 pieds d'élévation.— La tombelle de Pontoux présente à son sommet une plate-forme assez large pour que les -habitants d'un village voisin s'en servent comme d'une aire à battre le grain. — On voit près de Périgueux , à Notre Dame-dea- Vertus, une autre tombelle qui a 175 pieds de diamètre à sa base , et 95 à son sommet , élevé de 35 pieds au-dessus du sol. — La motte de Bourzac, quoique fort dégradée, a encore 65 pieds d'élévation ; sa plate-forme a 40 pieds de diamètre , et sa base plus de 300 pieds de tour» — Nous ne parlerons pas des autres tombelles qui

(1) Brantôme rapporte qu'aux états tenus, en 1576, à Nontion, la question de préséance fut décidée, et que les barons durent désormais se placer dans l'ordre suivant : Bottrdal/tt, Biron, Bègre* nit et Mmuil,

FRANCE pimpSQDE, -* &OMJOGKE,

grecque, les détails des sculptures sont généralement lourds et grossiers, mais l'ensemble est grand et majestueux. On attribue aux caveaux de l'église qui sont bâtis dans le genre des constructions romaines, la propriété de préserver les cadavres de la corruption.

cara crins » moeubs.

Les habitants de la Dordogne sont vifs, laborieux et actifs, un peu entêtés; ils ont une intelligence développée, de l'esprit naturel et de l'aptitude pour les arts, l'industrie et le commerce. Ils montrent peu de goût pour la carrière militaire? itéanmoins ils sont braves, patients, disciplinés, et réunissent toutes les qualités qui font le bon soldat. L'instruction et la civilisation ont fait de grands progrès dans ces contrées, où le goût des entreprises commerciales* et des perfectionnements industriels se répand de plus en plus; mais, dans les campagnes, le peuple est encore attaché à ses vieilles habitudes* et à ses préjugés héréditaires. Les idées de perfectionnement contraire* aux usages reçus y sont généralement repoussées comme des innovations dangereuses. Le paysan est pieux jusqu'à la superstition, économe jusqu'à l'avarice; néanmoins, il est bon et hospitalier, et montre un franc caractère et douceur et de modération. Ses mœurs sont pures, simples et sévères; sa vie est laborieuse; son régime est frugal. Il tient au sol qui l'a vu naître au village ne l'a pas élevé. 11 cherche rarement à se faire un nom et montre peu de sollicitude pour ses parents.

La constitution des habitants varie suivant les localités. Les bords de la Dordogne et du Gôrô présentent des hommes vifs, bien faits, vigoureusement constitué* et des femmes belles. Mais dans les Landes*, si surtout dans les arrondissements de Sarlat et de Périgueux, la population paraît porter l'empreinte* de l'air ingrat qu'elle cultive. « Les hommes », dit M. Dettse, « y sont petits, mal conformés et ont un air triste et « malheureux. » D'après le même écrivain le climat est d'autant meilleur, qu'elle se rapproche du Limousin. Il cite les habitants de Mon trou comme étant les plus affables envers les étrangers, les plus polis dans leurs manières, et enfin les plus aimables du département.

^AJaTaAO*.

Le langage habituel des habitants de la Dordogne le patois limousin, dont nous parlons ailleurs (p. W, et t. tu, p. 235). On reconnaît néanmoins dans le département plusieurs dialectes différents La proase-

ciation y varie beaucoup; elle est assez douce sur les frontières du département de Lot et- Garonne, un peu moins sur celles de la Gironde et très dure dans l'arrondissement de Sarlat. Les accents sont généralement prononcés d'une manière lente qui contraste avec la vivacité naturelle des habitants. Celle-ci s'aggrave se fait aussi remarquer dans la prononciation de ceux qui parlent français.

existent dans diverses localités. — Le pays renferme aussi des amas considérables de scories et de mâchefer, que les savants considèrent comme les restes d'usines gauloises.

Les vestiges de monuments romains sont nombreux ; les fouilles ont fait découvrir en diverses localités des antiquités curieuses. —
 • Le monument le plus remarquable est celui que l'on nomme la tour de l'ésonne, dont on voit les ruines à Périgueux. C'est une vaste

tour ronde à demi détruite dont les murailles ont encore plus de 60
 pieds de hauteur sur une épaisseur de 5 à 6 pieds , et dont la* cir-
 conférence est de 1JM> pieds. La maçon-» 'nerie est revêtue au de-
 dans et au dehors d'un ciment rouge très dur, que les dégradations
 ont enlevé dans un grand nombre d'endroits ; quelques blocs carrés
 ont été placés ça et là comme pour consolider les parties basses de
 l'édifice ; des clous de fer très rapprochés , fichés dans les assises,
 servaient à retenir le ciment. On remarque à la muraille une vaste
 brèche qui descend jusqu'à terre, on suppose que de ce côté se trou-
 vait la porte qui conduisait à l'intérieur. Les savants ne sont pas
 d'accord sur la destination de cet édifice colossal , les uns n'ont vou-
 lu y voir que la tour ou citadelle de l'antique F e sunna; d'autres pré-
 tendent y retrouver les ruines d'une vaste rotonde formant un
 temple consacré à Vénus- Qn croit que ce temple était environné de
 colonne*. — M. TaiHefer a fait des fouilles qui ont amené la décou-
 verte d'une colonnade située à 14 pieds des murs; l'intérieur de la
 tour ou de la rotonde était pavé en briques; on a trpuvé des mor-
 ceaux de ce pavé bien liés et parfaitement conservés. - On remarque
 aussi , près de Périgueux, les ruines d'un amphithéâtre antique de
 forme ovale ; les dimensions supposées de l'édifice lui donnent des
 dimensipns plus vastes que celles de l'amphithéâtre de Ni mes. On
 pense que son grand diamètre avait 274 pieds de long, et son petit
 215; la circonférence extérieure aurait été de 1200 pieds , et le tour
 de l'arène de 600. Parmi 1e ruines existent encore des voûtes qui-
 soutenaient les sièges des spectateurs. On suppose que cette partie
 avait 60 pieds de largeur; enfin des tronçons de colonnes, de chapi-
 teaux , de frises, d'architraves et de corniches, trouvés dans les envi-
 rons, font supposer que cet amphithéâtre était composé de deux
 étages d'ordre corinthien. — Différents fragments d'antiquités trou-
 vés à Périgueux, paraissent «e rapporter à des monuments ou à des
 temple* èjeyé* è Jupiter, à Baccb.ua, à Neptune, à Vénus, etc. -»~
 En VSH et 1759 on a trouva aussi daas des prairies voisines de U

ville les vestiges de thermes publics. Périgueux était placé te centre de S voies romaines qui se dirigeaient vers Limoges, Caen , Agan, Bordeaux «Y Saintes. Deux aqueducs dont les inscriptions sont aujourd'hui «ffacée», conduisaient les eaux daas ses asurs; fille possédait deux édifice* où l'on rendait la jDStioe ; une citadelle construite par la famille des Pompée, défendait U cité dont les environs étaient gardés par (fois camps; ejt&B la tradition donnait à Vesunna uA capitolle Parmi les autres antiquités romaines qui se trouvent daas le département, on cite deux tours antiques situées à Douchai, une colonne mdliaire trouvée xtres de Périgueux , et les ruines d'un casteum qui existe * alooi pont, où l'on a découvert un assex grand nombre de médailles appartenant toutes à l'empereur Probus. On croit que Bergerae est l'ancien ir/tjectusàe l'itinéraire d'Antonio. — De l'autre côté de l'isle , en face de Faneieane cité de Périgueux , s'élève une colline escarpée .dont le sommet est appelé Camp dc~César. On y distingue .en effet des vestiges d'anciens travaux, et on y a trouvé, en labourant la terre, quantités de médailles, soit romaines , soit gauloises , ainsi que des petites flèches de silex, dont les Gaulois se servaient daas les combats. La oatbédrle de Périgueux est une ancienne église .remarquable par son architecture semi gothique, semiromane, et qui parait avoir été construite sur les ruines - d'un* église antique ; sa forme est celle d'une croix

Des familles historiques , parmi lesquelles a que les Tallbyrand , les Taillefer , les Gontaut-Bisoi. les ne Ponj , les de la Force , les dHaetsfort, les fewlon-Salignag, les Bov abeilles , les &astie**c , etc. T tirent leur origine du Périgord , qui a fourni aneai am grand nombre de troubadours fameux , tels «ne \m Armdd de Marecil, Aymeri de Saraax, Cèaap as

\$AL1GNAC, ÀyMERY DE PuiGUILBE* , GÉRACP DE &Ea»UU,

Bertrand de Born , etc. — Parmi les hommes disiaçvê qui appartiennent aux siècles modernes et à répoqar contemporaine, nous citerons : le publictste Ballob. premier auteur des Anrutte&dt Statistique; le vicomtr ni Beaumokt , brave marin qu'illustra en 1 791 la prise dne* frégate anglaise ; les deux frères xfeâDrtnr, deaccaidan» de Montaigne, tous deux braves militaires : l'un anasjeat sénateur de l'Empire , l'autre f généttl de diTÎfina, lai

»ifc/W ' jmr Jfo/tm

V^'arw* sœ '/r'r/»">

CJWt*"

#s >rnfé-*sy. ** *

bl / ; s*.4S**vr'***rt s S .

FRANCK PHTOBESOUÉ* — DORDOGHB.

aor

tuésurlechampde bataille d'Emmendingea; le vertueux Bblsomb, qui était été que de Marseille à l'époque de la fameuse peste , et qui donaa l'exemple d'un dévouement et d'iin courage qui manquèrent au vainqueur de Denaiu ; les deux maréchaux de France Gontast-BiaoN * le père et le fils t le père eut le bonheur d'être tué par un boulet à l'attaque d'Epernay, le fils eut la tête tranchée pour crime de haute trahison; l'ami de Montaigne , Etienne de la Bostii , auteur dé la Senitade volontaire, «ouvrage, dit l'auteur des Essais* à l'honneur de la liberté contre les tyrans»; l'historien BbéN- Tésm, chroniqueur des scandales de son temps; l'auteur trafique La GAipaXN-xax, plus connu par lee vers satiriques de Boiteau que par ses propres ouvragée; l'auteur du Pvyage dan» la Lmne, Cyrano de Bergerac* écrivain dramatique auquel Molière n'a pas dédaigné de faire

des emprunts ; le brave général Daumbsnil, défenseur de Vienneennes; les généraux Dupont-Chaubokt et Dûro.MT px c'Etaito, deux frères qui se signalèrent dans lea

S narres de la Révolution et de l'Empire c l'un fut aide e camp de La Fayette, l'autre ternit sa gloire par la capitulation de Baylen ; le jurisconsulte Duraktox , qui , son» Louis XVI, fut ministre de la justice; l'oculiste Fauri qui , s'il faut en croire la Biographie des Contemporains, essaya d'assassiner l'Empereur le jour de la distribution des aigles au Champ-de-Marst le général Fo*ajasa-8tRLOvù-si, connu surtout par sa funeste adresse dans les duels; le tragédien Lapon ; l'auteur des oélébrfPÀttipfHfves, Laoiungb Cbancbl; le conventionnel EUe Laoostb , qui contribua efficacement à la défense de Landau ; le musicien Lbmoymb , habHe eompoeiteur, dont les ouvrages se soutinrent à coté de ceux de Gluck , de Pieaini et de Sanchini , lons de la. grande Querelle musicale qui divisa les amateurs du dernier stock ; le philosophe M Aiwat m Biran , métaphysicien célébrée l'habile jurisconsulte Mallbvillb, un des rédacteurs du Code Oi'Uf l'illustre MorfTAieaB , grand écrivain et grand philosophe; le littérateur Panais,, •avant estimable, mais peu connu, auquel on doit la découverte et la publication du Voyttge de Montaigne Ch Italie; le président Aymar Rançon net, savant ma thème ttaien et antiquaire du xvie siècle , dont la. fin tragique net si digne de pitié t il mourut de douleur à la Bastille* après avoir vu son fils supplicié, sa femme tuée par la foudre, et sa fille expirer sur un fumier ; le maréchal pu GaoMONT la Foact ; un de ses descendants , l'académicien Nonfax »b Causjont, littérateur distingué; La Rsaobib, chef de la fameuse conjuration d'Amboise ; lu conventionnel Roux es Fazii-lac; l'avocat Sire y, un due habites jurisconsultes de notre temps , que nous avoaa par erreur signalé comme appartenant au département de la Corréie ; le comte Ulgrin db Taim-bpsr , attaiquaie xélé et instruit ; l'ancien préfet db Veanbilb- PtJiXAsxAU, administra-

teur habile, auteur de Y Histoire £ Aquitaine et de plusieurs bons ouvrages statistiques; le brava général Vjiumau, etc.

«OFOGBJLPHE.

Le département de la Dordogne est un département méditerrané* région du sud-ouest, formé du Périgord et de l'Age no U (Guyenne), du Limousin et de l'An go u mois. — Il a pour limite, au nord » le* départements de la Haute- Vienne et de la Charente; à l'est, ceux de la Gorrèxe et du Lot , au sud , ceux, du Lot , de Lot-etbaronne et de la Gironde: et à l'ouest, ceux de la Gironde , de la Charente- Inférieure et de la Charente. 1 tire son nom de la principale rivière qui l'arrose et «-averse sa partie méridionale de Test a l'ouest. — Sa superficie est de 941,406 arpents métrique*

Agréer «en bu al. — Le département offre un grand ■ ombre de collines arides et de hauteurs escarpées, («a vallons sont généralement étroits et peu fertiles. Si 'on excepte ceux «le la Dordogne et des rivières principales qui l'arrosent , les autres ne sont qa* des gorges tsanorfécS) ravagées 1a plupart par les torrent* que pro-

duisent les orages si fréquenta dans cette contrée* Les différentes chaînés de monticules qui coupent' le P*T» dans tous les sens » sont en un grand nombre de Joca- * litpe couvertes de vignes ou de bois ; mais il en est aussi d'absolument nues et qui ne présentent que des rocs et ■ des terres arides. Sur quelques plateaux* on trouve d'im-» ' menses bruyères, des champs de genêts, des bois de châtaigniers; l'œil n'y aperçoit, pour toute -culture , que quelques seigles epars. Ce sont de vrais déserts , ou le voyageur parcourt souvent plusieurs lieues sans trouver un hameau. Les vallées qui se prêtent à la culture sont assea fertiles et surtout très variées. On y voit réunis-, sur un même' point, des champs agréablement entremêlés de blé, de maïs, de légumes, et des coteaux couverts de bois et de riches vignobles. Ces tableaux; riants sont rares malheureusement, et le territoire

n'est véritablement fertile que dans une très, petite portion de son étendue.

Mo* taon». — Le pays est très montueux et coupé par un grand nombre de collines et de vallées; néanmoins les plus hautes chaînes ne s'élèvent pas au-dessus de 200 mètres ; elle se lient par leurs ramifications)» avec les derniers contre-forts des montagnes de l'Auvergne. Les plus élevées sont dans la partie du sud-est , du côté de.-Daglaa , Dôme et Perillae.

Sol. — Le sol repose généralement sur un fond calcaire, il est sec et aride. Les terres renferment des couches de sable , d'argile graveleuse et de pierres à fusils. La vallée de la Dordogne est la plus fertile.

Etangs et jurais. ~- Le pays possède un grand nombre de sources curieuse* , ainsi que de nombreux étangs qui sont tous très poissonneux et dont la superficie totale. est évaluée À 650 hectares* Le département ne présente point de marais proprement dit ; mais on y rencontre des terrains inondés dont les eaux s'écoulent difficilement , et des prairies marécageuses.

Rivières.— Canaux. — Le département est arrosé par un assez grand nombre de cours d'eau dont les principaux sont la Dordogne, la Vézère, l'Isle, la Dronne et le Drbt. — La Dordogne a sa source dans le Puy-de-Dôme ; elle, est formée par deux ruisseaux qui sortent du Mont-d'Or et qui tous les deux confondent leurs noms avec leurs eaux. L'un se nomme le Dor et l'autre la Uqgne* Cette rivière devient navigable au dessus d'Argentat ; son cours est d'environ 370,000 mètres , et sa navigation de 270,000; néanmoins elle n'est navigable, pendant toute l'année , dans le département , que, sur une étendue de 30,000 mètres ; au-dessus la navigation est interrompue une partie de l'année par le saut de la G ratasse , pas fameux par ses naufrages , et que forme un lit de rochers placé à

fleur d'eau vers le milieu de la rivière, sur une longueur d'environ 1,753 mètres; les autres rivières navigables sont l'isle, la Vexère et le Drot. — Il existe deux projets de canalisation, l'un pour l'isle et l'autre pour la Vezère, et la Corrèze; dans l'état actuel des choses, la longueur totale de la partie de toutes ces rivières qui peut être livrée à la navigation, n'est pas évaluée à plus de 102,000 mètres*

Routes. — Le département est traversé par 14 grandes routes royales et départementales, notamment par la route directe de Bordeaux à Lyon.

aoETioB.oioaxs, .

Climat. — Le climat est généralement sain > l'air est pur, la température douce et agréable, présentant néanmoins de grandes différences suivant la variété des expositions et la configuration du sol, montueux ou plat, découvert ou boisé. — L'hiver et le printemps sont ordinairement pluvieux, l'été est fort sec et l'automne très beau. — On a cru remarquer que depuis une trentaine d'années, la température avait éprouvé de grands changements. — * maximum de la chaleur qui dépassait rarement 26 degrés, s'élève maintenant de 27 à 32 ? et le maximum du froid qui atteignait au plus bas 4 degrés au-dessous de zéro, descend fréquemment de 16 à 14°

FRANCE PITTORESQUE. — DORDOGNE.

Vents. — Le climat est plutôt humide que sec, les vents dominants sont ceux du nord et de l'ouest. Le pays est fréquemment ravagé par les orages.

Maladies. — Les affections rhumatismales, catarrhales et pulmoniques, et les fièvres de différentes natures, sont les maladies les plus communes.

HXSTomz VATIT&ELU.

Règne animal. — Les races d'animaux domestiques sont généralement fort médiocres, à l'exception des bêtes à laine, dont l'espèce s'est améliorée par les croisements avec les mérinos. Le pays nourrit peu de chevaux, mais beaucoup d'ânes et de mulets; on y trouve aussi un assez grand nombre de chèvres, et on y encaisse des cochons d'une grande taille. — Le gibier est assez abondant; on y trouve des lièvres et des perdrix en assez grande quantité, mais on estime surtout les grives de Terrasson qui, nourries avec les baies du genièvre, acquièrent un goût singulièrement parfumé. Les rivières sont poissonneuses, on y trouve le barbot, la carpe, le lamprillon, la truite, la tanche, etc. — On pêche, dans la Dodogne et dans la Vézère, de magnifiques saumons. Le pays nourrit un grand nombre d'insectes, il éprouve souvent les ravages des hannetons et des chenilles. On y élève seulement un petit nombre d'abeilles, parce qu'on a remarqué qu'allant dans les landes butiner les fleurs de la bruyère et du genêt, leur miel contracte un goût acre, amer et désagréable.

Règne végétal. — Le pays renferme des forêts assez étendues, mais où la végétation est chétive et peu fournie. L'essence de chêne y domine. On trouve, dans le département, un grand nombre d'arbres fruitiers, de châtaigniers et des noyers. Les truffes qu'on y récolte passent pour les meilleures de France. Les champignons sont aussi très communs et d'excellente qualité. Parmi leurs espèces variées, on distingue l'oronge, qui abonde dans tous les bois de châtaigniers. Une partie du territoire est couverte de landes et de friches où prospèrent les bruyères et les genêts. On y trouve aussi un grand nombre de plantes médicinales et aromatiques.

Règne minéral. — Les richesses minérales du département consistent en mines de fer de qualité supérieure, en cuivre, en plomb, en cadmium, en magnésie, en manganèse, etc. On y exploite des mines de houille et de lignite: on y trouve des cendres fos-

siles et pyriteuses, plusieurs carrières de marbre et d'albâtre , des bancs d'ardoises, des pierres lithographiques , du gypse, des pierres meulières qui donnent lieu à une grande exploitation , de l'argile, du granit,' des bois agatisés , etc.

Eaux minérales. — Il existe plusieurs sources d'eaux minérales parmi lesquelles on remarque celles de Bandicalet , dans l'arrondissement de Bergerac ; celle de l'isle, dans l'arrondissement de Périgueux ; celles de la Bachelerie et de Panassous , dans l'arrondissement de Sarlat ; cette dernière est très fréquentée.

ITTBBIOMJTÊM VATUmSWXS.

Le département renferme des sources curieuses , des abîmes profonds, de belles grottes à stalactites, et enfin des gouffres qui paraissent avoir quelques communications avec des terrains volcanisés et ignivomes. Nous allons successivement passer en revue les plus remarquables de ces curiosités naturelles.

SouacE db l'abîme. — À une lieue de Périgueux et d'un trou dont on n'a pas encore pu sonder la profondeur, jaillit la source de l'abîme ; cette source, dont la surface est presque entièrement couverte de plantes aquatiques, forme un ruisseau assez considérable pour faire tourner deux moulins. - L'eau en est très pure et passe pour excellente à la fabrication du papier.

Source de Fonta. — On remarque, près de Bourdetlle, un petit lac d'environ 1,200 mètres de circonférence, qui est alimenté par une source d'eau vive et limpide extrêmement abondante. Il est très poissonneux et nourrit d'énormes brochets qui dit* on sont tous borgnes;

singularité que l'on ne remarque pas dans la Promise , rivière éloignée seulement de 160 pas , et où ce lac épanche ses eaux.

Fontaine de la Doux. — Cette source, située dans l'arrondissement de Sarlat, eût considérée comme la plus belle du département ; elle jaillit au fond d'une gorge reculée formée par des collines arides et escarpées. Le bassin qu'elle présente à sa naissance est presque rond , profond de plus de 300 pieds, et d'environ 520 pieds de circonférence; sa surface est nette et dégagée de toutes plantes ; on remarque seulement le long des bords de belles nappes de cresson dont le vert tendre contraste agréablement avec la couleur noire de l'abîme. - Les eaux de la fontaine de la Doux sont pures, transparentes , très salubres et assez abondantes pour mettre en mouvement plusieurs usines; elles forment, en s'épanchant , un ruisseau large et profond qui communique avec un autre cours d'eau considérable affluent de la Vézère. On pense qu'il serait possible de canaliser ces deux ruisseaux depuis la Vézère jusqu'à la source de la Doux.

Lac et sources de Salisourne.— Le lac de Saliboume est formé par des sources qui bouillonnent et jaillissent à une grande hauteur. Leurs eaux sont fort transparentes , elles nourrissent des brochets monstrueux qui dévorent souvent, dit-on, les oiseaux aquatiques ; un en a pêché du poids de 25 livres : tous étaient borgnes comme ceux de la source de Fonta.

Cascade et source de Sou mac*— -La source de Soarzae est remarquable ; elle jaillit du flanc d'un rocher et forme en sortant une belle cascade d'environ 36 pieds de hauteur. — On peut s'introduire dans la cavité qui la renferme par l'ouverture même qui lui donne issue; là , dans une grotte vaste et profonde , on trouve «a bassin qui a lui-même beaucoup de surface et de profondeur , et qui se prolonge fort avant dans la colline.

Source de Marzac , située à une lieue et demie de Périgueux ; cette source a long-temps exercé la vénération des physiciens; ses eaux

ont chaque jour une sorte de flux et de reflux. Leur mouvement commence vers six heures du soir.

Source de Trémolat.— Cette source est célèbre à cause de ses boues qui, étant remuées, s'allument, dit-on, lorsqu'on présente des matières enflammées à leur surface.

Grotte de Miremont. — Les grottes d'Azerat, de Saint-Nathalène et de Miremont sont les plus remarquables du département. La grotte de Miremont autrefois appelée le Cluseau ou Trou de Granville peut être regardée comme une des plus belles de la France. Elle est située entre Sarlat et Périgueux, près du village de Pivasset, dans le flanc d'une colline aride. Sa profondeur, depuis son ouverture jusqu'à l'extrémité de la grande branche est de 1,067 mètres ; la totalité de ses ramifications offre un développement de 4,229 mètres — L'entrée de la grotte est étroite, on ne peut y entrer qu'en se courbant; puis le terrain s'abaisse à mesure qu'on avance, et bientôt on peut marcher droit et sans obstacle. — On visite d'abord la branche de droite, où le premier objet curieux qu'on rencontre est une au de la vieille, stalactite conique de quatre pieds et demi de hauteur. On y remarque divers stalactites pareilles à des mamelons. La chambre des gâteaux, salle de forme elliptique, longue de 30 pieds et haute de 9, est ornée de branches de silex formant à l'en tour un double rangée de rameaux entrelacés, disposés symétriquement et avec élégance, et représentant divers ornements de pierre série ; son plafond offre des coupes et de petits caissons naturels décorés des mêmes figures. De cette salle on passe dans une autre plus petite et moins élevée, dont la voûte et les parois couvertes de sphaère triade transparent brillent comme des diamants; lorsque la voûte est bien éclairée, elles jettent des reflets étincelants. — La vaste chambre des Ossements, où l'on entre ensuite, est parsemée de térébratule*, d'huîtres fossiles et d'autres coquillages incrustés dans la roche;

••lie salle est suivie d'une autre chambre ornée de cristallisations comme celle qui précède. — Après avoir visité la première partie Je la grotte, on arrive à la grande branche par une galerie qui, dans quelques endroits, a 6 mètres de largeur et 12 d'élévation, et où l'on remarque, de distance en distance, des coupoles beaucoup plus élevées, d'une régularité et d'une beauté parfaites. On y trouve aussi une pierre quadrangulaire que l'on prendrait à ses dimensions pour le tombeau de quelque géant : c'est la tombe de Gargantua.

— Vers l'extrémité de la galerie principale , on entre dans Vallée de la Labanche, remarquable par de beauxchoux-fleurs qui tapissent les parois et pendent à la voûte ; ce sont des stalactites semblables à la plante dont ils portent le nom. —On descend, par une pente rapide , dans une salle dont l'entrée est étroite , mais bientôt la voûte s'élève et l'on découvre une vaste cavité qu'on nomme la place du marché. Le plafond surtout en est remarquable par les coupoles nombreuses

au lieu le décoient et qui sont toutes remplies de branles de silex, dont diverses ramifications font un effet agréable et singulier. Le sol argileux et toujours humide conserve les traces des visiteurs qui traversent ce lieu souterrain. Enfin , en sortant de la place du marché, on arrive à l'ouverture de la grande branche, où se trouvent deux'éboulements qui obstruent plusieurs routes souterraines, qu'ils empêchent de visiter. — La grande branche est aussi longue à parcourir que le reste de la grotte. Sans décrire en détail ses nombreuses ramifications, il suffira de dire qu'elles sont toutes curieuses et variées. Une double galerie mérite surtout d'attirer les regards ; les hommes n'en ont jamais construit de plus élégante ni de plus solide : c'est un modèle naturel du fameux Tunnel pratiqué sous la Tamise. * D'autres salles méritent aussi d'être visitées; il en est une très curieuse , mais dont l'entrée est si étroite qu'il est facile de passer à côté sans l'apercevoir. C'est un riche cabinet que l'on croirait tapissé

de diamants — Au sortir de cette salle, on pénètre dans quelques autres qui renferment aussi plusieurs objets curieux : on y remarque à leur voûte des lames de tuf calcaire d'une couleur rousse tre, retenues de distance en distance par des filets de pierre de même nature, et dont les intervalles sont remplis d'une terre brune et argileuse ; ces Toutes et les parois qui les soutiennent sont incrustées d'innombrables térébratules et de coquilles de toutes les formes. Dans une des salles le sol est composé d'une terre argileuse et onctueuse que les ouvriers emploient comme de la sanguine. — Après avoir examiné les parties principales de la grande branche, on arrive au ruisseau. C'est un entonnoir de 30 pieds de profondeur, où conduisent des marches assez difficiles. Là de nouveaux sujets d'étonnement attendent le voyageur; devant lui s'ouvre un passage entre des rochers prolongés à perte -de vue; à ses pieds coule un ruisseau qui traverse l'entrée et disparaît. En pénétrant dans ce chemin tortueux, le voyageur remarquera avec surprise que cette partie de la grotte ne renferme aucun des objets qui ornent la partie supérieure; il retrouvera le ruisseau

Su'il croyait avoir perdu à l'entrée et qui , comme le tyx serpente dans ces noirs souterrains. L'imagination des premiers visiteurs avait changé ce faible ruisseau en un fleuve rapide de 120 pas de large, et au-delà duquel, disaient -ils, on apercevait une belle campagne.

— En avançant dans le labyrinthe formé par les galeries étroites qui se mêlent et se croisent, les sentiers se multiplient et deviennent plus difficiles ; les flambeaux ne fournissent plus qu'une lueur pâle.
— Le premier in-

É'nieur qui, en 1765, leva le plan de la grotte de âfiremont illit périr dans ces souterrains avec deux curieux qui l'y avaient suivi. Si étant enfoncé dans ce passage , s'aperçut que la lumière allait leur

manquer. &êw& reusement il ne perdit pas la tête; il retourna 'sur-le-champ à la découverte de la sortie et ramena des guides et des lumières au secours de ses compagnons.

Volcan m la Meyssandru. — Une haute coHiae nommée la Meysandrie^ située à une demi - lieue de la grotte de Miremont, passe pour un volcan. On prétend qu'en 1783, à minuit et à la suite d'un bruit sourd et pareil à celui du tonnerre, un trou profond, ouvert dans le flanc de cette colline , vomit des flammes pendant environ une heure; qu'ensuite une petite souree voisina commença tout à coup à couler comme nu torrent impétueux, et entraîna dans ses eaux grossies un grand nombre de pierres calcinées. On assure enfin qu'un procès-verbal dressé par les autorités locales a constaté cette éruption.

Trou db Pomaissac. — 11 existe près de Bugue , à environ 3 lieues de la Meyssandrie-, un trou profond en forme de puits nommé le Trou de Pomaissac, qu'on prétend aussi avoir vomi des flammes il y a une quarantaine d'années. Un habitant du pays eut, dit-on, le courage de se faire descendre dans cet abîme; mais, arrivé à une médiocre profondeur, il fit un signal pour qu'on le remontât sur-le-champ. Il rapporta qu'il avait aperçu de grandes cavités d'où s'échappaient des vapeurs méphitiques dont les exhalaisons l'avaient' empêché de descendre plus bas. Le Trou de Pomaissac est situé près d'une route; sa position favorisait les malfaiteurs, qui y précipitaient les cadavres des voyageurs qu'ils avaient assassinés. Les habilans du pays, afin d'empêcher de pareils crimes, essayèrent de le boucher au moyen d'une voûte en maçonnerie. M. Delfau , secrétaire général du département, et auteur d'une Statistique de la Dordogne, raconte que cette voûte , deux fois reconstruite , a été enlevée deux fois par de nouvelles éruptions de feux souterrains.

! BOUmOS, CaUTXAtTX, SM.

Périgueux , sur la rive droite de l'Isle, ch.-l. de préfet., à 118 l. S.-S.-O. de Paris (distance légale , on paie 00 postes &\i). Pop. 8,956 lab. — Cette Tille, l'antique SVtwiaa , est située dans une belle vallée; elle s'élève en amphithéâtre sur le penchant d'âge colline que baignent les eaux de l'Isle Elle se divise en deux parties, l'ancienne cité et le Pu y- Saint-Front, qui ont long-temps formé deux villes distinctes, et qui jusqu'en 1240 eurent de graves et fréquents démêlés. Leurs désastres communs leur fit alors conclure un traité d'union. — La ville unie de Périgueux fut ceinte d'une même muraille ; elle se gouvernait elle-même , ne relevait que du Roi , et comptait parmi ses droits celui de battre monnaie. Dans les guerres contre les Anglais , le courage de ses habitans leur fit acquérir de nouveaux privilèges; ils furent exempts de la taille et des francs-fiefs. Périgueux a souvent été pris et repris dans les xii*, xixi* et xiv* siècles. — Philippe* Auguste s'en était emparé. Saint Louis, par un scrupule peu conforme à la politique , la rendit , ainsi que V Aquitaine , aux Anglais , aux anciens possesseurs. Philippe-le-Bel la reprit à Edouard II ; mais en 1360 , le traité de Bretigny la rendit encore aux Anglais ; enfin Charles V la reconquit, et depuis elle n'a pas cessé de faire partie du domaine royal. En 1675 les calvinistes s'en emparèrent. — Elle fut comprise au nombre des huit places de sûreté qui leur furent cédées par la paix de 1676, et ils la gardèrent jusqu'en 1681. — Périgueux avait été orné par les Romains de divers monuments, dont il reste quelques ruines mentionnées à l'article Antiquité». — Sa position est saine et agréable; néanmoins la vieille cité est d'un aspect triste, ses rues sont étroites, mais ses maisons vastes et solidement construites. On y remarque quelques restes curieux d'architecture gothique. La ville nouvelle a reçu depuis peu de temps de nombreux embellissements ; les vieux remparts ont été démolis et ont fait place à de beaux et vastes boulevards. Périgueux possède plusieurs promenades agréables; le Cours <U Tommy, soutenu par de belles terrasses , est planté d'arbres magnifiques. Il

est situé dans la partie la plus élevée de la ville, et domine la vallée de l'Isle, sur laquelle il jouit de perspectives pittoresques. Un honorable habitant de Périgueux, grand amateur d'archéologie, Chamboas fait rassembler et disposer avec art, dans un vaste jardin où il s'est voulu être inhérent, un grand nombre de fragments d'antiquités découverts dans la ville et aux environs. Il a fait donc à la ville de ce jardin, qui est devenu ainsi une espèce de musée public et sacré. — Périgueux possède un pont magnifique sur l'Isle. — Sa bibliothèque publique renferme 16,000 volumes. — On remarque parmi ses édifices publics l'Hôtel de la Préfecture, beau bâtiment de construction moderne ; le Palais de Justice, la Cathédrale, l'Hôtel de la Ville, les Casernes, et une assez jolie Salle d'opéra. Il y existe un hôpital d'aliénés créé par AL de Taillefer, savant distingué. ^

FRANCE PITTORESQUE. — DORDOGNE,

Joazeux. — arrond. et à 6 l. 1/4 N.-O. de Périgueux. Pop. 1,638 hab. Cette petite ville est agréablement située sur l'Isle, qui la traverse. On y voit un château de construction fort ancienne ; ce château fut assiégé et prit en 1203 par Guy, vicomte de Limoges. Les Anglais s'en emparèrent aussi et le conservèrent jusqu'à leur expulsion de l'Aquitaine. — Il avait donné son nom à la maison de Bourdieu.

Blanc. — S'élève au confluent de l'Isle, à son confluent avec la Dronne. Pop. 3,722 hab. Cette ville est dans une situation agréable ; elle occupe, au pied d'une colline, une Ile formée par la Dronne. La route nouvelle d'Angoulême dans le Midi la traverse. Sur la colline voisine s'élève une antique abbaye de bénédictins, dont les bâtiments sont imposants et majestueux ; ils sont de construction moderne, à l'exception de la chapelle et du clocher, beaux restes d'architecture gothique et romane. Là tradition rapporte que Charlemaigne vainqueur des Gascons, et reve-

nant vers le centre de l'état* | se reposa « sur les bords de la Dronne, près d'une grotte célèbre où les druides rendaient leurs oracles, et que pour effacer les dernières traces du culte druidique, il fonda 1 ancienne église qui a donné naissance à l'abbaye. Quelque* auteurs attribuent la fondation de l'abbaye de Brantôme à Louis-le-Débonnaire Les grottes de Brantôme » Vastes et curieuses* excavations, où Ton trouve effectivement un autel antique; sont situées derrière l'abbaye. Brantôme est une petite ville saine et propre, et qui s'embellit chaque jour de jolies constructions. Elle a été autrefois ceinte de murs et de fossés qui étaient baignés par les eaux de la L[^]ronne; mais ses fortifications ont été détruites. Le vallon de la Dronne est fertile et bien cultivé. L'abbaye de Brantôme a été possédée en son entier par l'historien de ce nom, qui s'y retira après la chute de Jaruac, où il avait assisté Ce fut dans cette retraite qu'il composa « Histoire de ses ouvrages.

- Extrait de L., sur la rive droite de la Loue, ch.4. de cent. » à 8 1. N.-O. de Pérignenx. Pop 1,709 hab. - Cette ville autrefois érigée en marquisat en faveur de Talleyrand, prince de Chalais, renfermait, avant la révolution un monastère où l'on voyait les tombeaux des ducs de Bretagne, vicomtes de Limoges et comtes de Périgord — Excideuil possède aussi les ruines d'un vieux château où la tradition rapporte que Richard-Cœur-de-Lion a été blessé et fait prisonnier.

Extrait de l'Annuaire*, sur la rive droite de la Dordogne, eh.*1. d'arrond., à 4. S.-O., de Pérignenx Pop. 8,557 hab. — C'est une jolie ville, d'aspect « moderne, située au milieu d'une riche et vaste plaine sur le bord de la Dordogne, où elle possède un pont magnifique de cinq arches. Elle est saine, bien percée, générale- ment en très-bonne situation et environnée* de sites agréables; déjà considérable, elle tend encore à s'accroître.— Ce n'était autrefois qu'une Bourgade avec une commune qui appartenait aux seigneurs* de Pons, et qui, vers les commencements du 15^e siècle, par suite d'un mariage, fut réunie au Périgord

et en suivit les vicissitudes En fm6, les comtes de Périgord l'échangèrent avec Moncuq-eu- Qeerey , qui leur fat cédé par le roi Philippe VI. — Bergerac tomba fto pouvoir des Anglais , qtti la fortifièrent ; mais , en 1971, LooU d*Aoj««u, frère de Charles V, la leur reprit Les Anglais e*en rendirent mattres un* seconde fois , et en furent chassés de non veau en ♦ 460. — Elle ont plusieurs sièges a soutenir pendant les guerres civiles et religieuses , et fut souvent prise et reprise par tes divers partis. Louis XHf s'en empara malgré tons les travatfx ttn'y a valent fait exécuter les protestants, et en fit raser tontes les fortifications. — Bergerac possède quelques édifices pnfettes convenables , née salle ' de spectacle et de jolies proinenedes.

- BasttiiiMrY, eh.-!, de cent, k ï i. frî 5>Ë. de Bergerac. Pop. 1,850 hab. -Cette petite ville, fondée vers la fin du xit" siècle t>ètun maréchal de Gascogne nommé Lucas de Terny, ors c%pe le svjitamèt d'un mamelon entre la Conze et un de ses nfinitrts. On reconnaît à sa forme qne c'est une des villes bâties par lés Anglais, lorsqu'ils étaient maîtres de la Guy eh ne Elle présente on Carré long entouré d'un mur flanqué de totfrs*; an milieu -est une place où aboutissent des rues à angles droits. L*é-

Îlisé est de fondation pins ancienne que la ville , et remonte à 271 \ elle appartenait à nn peut bourg qtti a été compris dans Fenécinte fortifiée.

BtAtrtr. — Ce château , nn des pins remarquables du département, est situé à lî 1. S.-K. de Bergerac; il appartenait depuisun temps immémorial à la famille de Gontant, qui tenait, dès le XIe siècle on rang distingué- dans la Guyenne. C'était le siège d'une des quatre baronnies du Périgbrd. — Henri IV l'avait érigé on ddehépâirie en faveur du maréchal de GontauMIiron , qui eut II tête tranchée en 1602. — Le tombeau de cet homme de guerre , non moins

célèbre par ses exploits que par sa fin tragique, se voit encore au château de Biron.

Mr/irftAZttft , eh.-!, de cant., à 10 l. 5.-E. de Bergerac, Pop. 1,001 hab. — Cette petite ville est située sur un plateau élevé où se trouvait autrefois une forêt. Elle fut fondée en 1264 , et bâtie sous la direction dit fameux Capitaine de Bach , Jean de Grailly. *-

Son plan est un «erré, long d'environ 650 mètres» est très large. Elle est entourée d'une seule enceinte fortifiée; de larges rues qui se coupent à angles droits, conduisent à une place centrale entourée d'arcades sous lesquelles on peut se promener à couvert. La ville est propre, bien aérée, mais les maisons en sont mal bâties.

Saint-Alvère*, ch.4. de cant. , à 1 l. de Bergerac Pop. 1,807 hab. — Ce bourg , situé sur le Lot , dans une «vallée boisée» paraît être d'une origine fort ancienne; sa structure et la mauvaise construction, des maisons antiques. Le château de Saint-Alvère , construit avant l'invention de la poudre, était flanqué de tours et garni de murailles qui étaient de larges fossés. Il est maintenant en ruines— On voit des restes de Saint-Alvère , une petite rivière qui offre, dit-on, le phénomène que la source du Tremp , et dont le débit précipite feu lorsqu'on en approche quelque mirtière enflamme.

Saint-Michel à Hérault de Bergerac. Cette commune est remarquable que percée qu'elle possède le château ouest néo-classique «raue» de la Renaissance. Ce château existait encore naguère à peu près tel qu'il était du temps de Montaigne. Il est situé sur une des pe-

tits plateaux qui bordent la rive droite de la Dordogne, et on y jouit de belles perspectives. - flods allons, dViprès MM Joûânnét et deVef-neilh-Puiraseau , éh offrir ht description abrégée : << Le pSrrerr* « les bâtiments et la cour, forment ne cefré k)Ug« orienté i l'est et a l'ouest En eolraet , en face, sont les chais , a droit* Irt 4 à gniebe le principal eorpa de logis , composé de < gulières et de deux pavillons» En le visitant , on i'èto»

coteaux du Bordelais et du Périgord. De l'autre ddté de li cotrr , aux adgtes de mur d'enceinte , S'élevaient deux tours qni cMmeuni-quaient par une galerie. Une de ces saurs , ooMae èeets le *ooe de Troekèr*, placée à l'angle nord, et actuellement «o remaees était habitée par la femme de Mon tais ue , l'antré était la dcmoor* habituelle du grand écrivain dont elle a conservé le nom. Cette tour est encore à peu près telle qu'il l'a décrite dans sei~Es*ois. Au rez-de-chaussée se trouve la chapelle dont on k fait ensuite les archives. La chambre où Montaigne Couchait , petr wtr» ttwt, occupait le premier étage \$ on y monte par qeetre degrés en piètre* et l'on reconnaît aa cheminée et ses deux fenêtres à preibnde* eaaw brasures. Cette chambre à coucher communique aven «eue amen* chambre qui se trouve dans une tour carrée accolée à U. teasr ronde. ('est là que Montaigne se tenait pendant les jours de froid. Le deuxième étage, celui dont le philosophe a parlé avec pins de complaisance, renfermait sa bibliothèque. Les poutres qui son* tiennent le plafond étaient ornées de Sentences grecques et latine*, écrites en noir sur un plafond clair Ces leseriptieae sont em^ore lisibles ; nous en citerons quelques-unes t E* fr*t * * ce *• séant « pas tant les choses qui tourmentent l'homme, que l'oiiaùoi qm*sl « a des choses. — U n'eut point de raisonnement auquel on m opr << pose un raisonnement contraire. — Le souffle enfle les outres» « l'opinion enfle les hommes. — En latin : cendre et poosvièro, de « ou'ul t'enorgueillistu ? — Notre entendement erre en aveugle «* dans les ténèbres , et

ne peut apercevoir la vérité. * -«- On Ht en plus gros caractères , sur la poutre do milieu, cette devise &m ange 1 « je ne comprends pas , je m'arrête , j'euamme. » •— A la lu Mae thèque tient un petit cabinet on boudoir qui avait été décoré éev peintures à fresque un peu libres , et qu'une main scrapoleaase a. dégradées. — C'est an -de»sus de la bibliothèque, dans nn petit grenier, que se trouvait la grosse cloche dont il est question dans les Estait.

ViLLimA*cHR-D*-loîrGCBKr*r, rh.«l. de cant., à ff> 1. *|t M Ber-
gers*. Pop. 1,180 hab. — OKe petite et ettefettaé «Ule> «et batio an
sommets d'une aniline escarpée d'eu s'énbappent plaiiamie ruis-
seaux. Soi* origine remonte s une époque très reeulèè. Om jm trou-
vé plusieurs fragments antiques. L'enceinte de VjlstnVsum» che ,
dont la forme est un carré long flanqué de tonrs-, pajrait avoir été
élevée iwr les Anglais. Le château est de constrnctroe> plus an-
cienne. La ville fut prise d*as»int pftVles calvinistes » em 1577 Sully
assistait a cet asssbr. Elle Ait livrée au pBlage :- Fj u gageai pour ma
part, dit4l daas ses aV^aeias»» une fceuisse én> « mille éens d'or,
qu'un vieillard poersuivi pas? des mdiht», ane> « donua pour loi
sauver la vie. •

NoaTRoa , sur le Bandiat , cb»-l. d'arrond. . à 10 L If . de Pécà»
goux Pop. 3,426 hab. — Cette ancienne ville est environné» «le
bois et de prairies qui" en rendent le séjour agréable pendant la,
belle saison ; mais le» rues sont irrégulièrement percées et ses anal-
son* généralement mal bâties. **Ooy voyait naguère les minée d'un
veste ehâteeu-fbri qui e été déaaoh et e fait place à em odismem par-
ticulier d'one construction moderne et élégante. U rente m peâane
quelque, débris de ce château autrefois puissant et |de*a de sem»
venirs historiques. — Roger , comte de Limoges , an temps de. Char-
lemagne » fonda , à Nontroo , vers 804 , nn monastère sema Hovo-
catiou du Saint-Sauveur. En 785 , il avait déjà donne la casâtellcnie
de Tfontrôn à l'abbaye de Chaitoox , en Poitoo. ==- Vewr

'^ ^/v^ yw/vz/V/w* _j^ <wv/ <- /v- / ^>/>

y^mL , .

fl-yJrf

f &sr.&*r*é!- **£-■ '* K|**

FRANC! PITTORESQUE- ~ fcORDOGİtl.

L'an 1100, les ajibéa 4e Charroux cédèrent cette ehatellenie aux vicomtes de Limoges, sons la réserve de l'homm.age et de la redevance auuuelle d'une haqueuée dont la .valeur fui réglée* en 1901, à 1\$ livres tournois. Les vicomtes, devenus puissants , réfutèrent cet hommage et cette redevance, ce qui détermine les moines à céder lenrs droits à Philip pe-le-Èel , moyennant une renie sur la

wfi\le de Nontrou. — » Le château de tf on trou f érigé en baronpie ,

'toassa à la maison d'Aibret. — Henri IV, devenu roi de France , laissa cette seigneurie à sa sœur Catherine de pourbou ; après la mort de cette princesse, il la vendit à Elie de Coulonges , seigneur de Bourdeix. — La ville de Nontrou était fortifiée et a soutenu plusjeprs sièges. Elle fut plusieurs fois ravagée parles tformands; les Anglais la possédèrent en 1420; l'armée, de l'amiral Coligny , réuuie aux protestants du Limousin, la prit et la saccagea en 1670. Les états du Périgord s*y assemblèrent en 1576. — iSoqtron ne renferme aucun édifice remarquable, mais on y trouve nu hôpital bien teuu. Cette ville possède de* fontaines abondantes et des promenade» agréables.

Thivikr», ch.-l, de canton, à 6 l. ||4 K. de Noutron. Pop.

'3,308 bab. — Petite ville située sur une colline non, loin des frontières du Limousin. On v trouve lps ruines de deux châteaux go-

thiques. — Elle fut prise en 1221 par Guy III, vicomte de Limoges. — En 1575, elle eut à soutenir un siège contre les protestants commandés par le vicomte de Turçnue } les assiégeants furent plusieurs fois rigoureusement repoussés, mais malgré une opiniâtre résistance, la ville fut prise par escalade et livrée au pillage.

Riberac, cli -1. d'arrond., à 7 l. 1)2 O.-H -O. de Périgueux. Pop. 9,954 hab. — L'origine de cette petite ville, agréablement [située dans une plaine sur la rive gauche de la Dronne, est fort ancienne. C'était d'abord une chatellenie appartenant à la maison de Pons. An*6 44 *», fille de Gny, eo-scigneur de Turenue, l'apporta en mariage, en 1476, à ûdet d'Aydie, dont un des descendants, françois d'Aydie. qui fut tué au siège de Rochelle, fut nommé en 1695 comte de Riberac. — La ville, quoique propre, bien bâtie et s'embellissant de jour en jour, ne possède aucun édifice remarquable. — On voit dans les environs les ruines d'un château-fort qui appartenait à la famille de Turenne.

JuMiLHAc, cji.-j. de canton, à 8 l. 1)4 E. de ÎNootron. Pop. 3,188 hab. — Ce bourg, qu'on nomme le grand pour le distinguer

"d'un autre du même nom situé dans le même arrondissement, s'élève, non loin des sources de l'Iale. Son origine est fort ancienne — le château de Jumilbac existe encore à peu près comme il était avant la révolution. C'est un édifice considérable : il a soutenu plusieurs sièges. — Les anglais en étaient emparés au xve siècle ; ils en furent chassés par le connétable Ougues-Claude.

Musjidai, sur la rive gauche de l'Islet <b.-l. de c*nt, à 7 l.

.\$. de Riberac. Pop. 1,000 hab. — Cette ville, que traverse la route de Limoges à Bordeaux, est assez jolie. Elle était autrefois fortifiée. — En 1563, les protestants s'en emparèrent par un coup de main hardi. — En 1807, le maréchal Turenne de Cos-Brissac

voulut la reprendre, et en fit le siège; il y fut tué d'une arquebusade par Charbonnière, soldat périgourdun, «lequel, dit « Brantôme, se tenait assis devant une canonnière, par où il ajua- « taît les assiégeants avec deux arquebuses qu'on lui chargeait «alternativement, en sorte qu'il tirait incessamment.» Néanmoins

'le garnison capitula j mais Tarjnée ne fut pas plustflt cutrée dans la place , que malgré la capitulation elle passa les protestant» au ' fil de l'épée. Montaigne a fait de ce triste événement le sujet du

•chapitre de ses Estait f intitulé : L'Heure de» parlement dange- reuse. • Sarlat, sur le Parlât, ch.-l. d'arrond , à 17 J. Irī S. -JE. de' Pé- rigueux. Pop. 0,056 bab. — C'est une ville ancienne, située dans une gwrgesur un ruisseau dont elle a pris le npm. — On présume

-qu'elle doit son origine à nn monastère de Saint-Benoît, fondé p*rChaxlemagne,et <rui fnt successivement érigé en abbaye et en évêché. — Comme les antres villes importantes do Périgord, Sarlat était fortifiée. Elle fut plusieurs fois prise et reprise durant les guerres de religion. — Elle soutint deux sièges dans le xvi* siècle, et un troisième sons le règne de Louis XIV. — Cette ville est jolie, propre, assez bien bâtie, et possède plusieurs édifices ptâflics , parmi lesquels on remarque l'hôpital , le collège , etc.

MoirTiçiTAC, sur la rive droite de la vezère , ch.-l. de cant. ? à 8). If.-O. de Sarlat Pop. 8,922 bab.— Cette petite ville, d'origine ancienne, est dominée par leerdnes d'an vieux château qui a joué «a rôJe important, durant les guerres contre les Anghus et celles de religion. — Archarabault de Talleyrainl s'y renferma

.pour résister a l'édit de confiscation rendu en 1896 conjure son

. père , mais U y fut surpris par le maréchal de Boucieault , arrêté et conduit a Paris , où il fut condamné à mort-, sentence qei ne fut point exécutée. — J,es étals du Périgord se réunirent à Montignac en

15\$0, 1607 et 1601. —iùx J5Ç0, ressemblée débberant sur le projet de supprimer le présidial de Bergerac, un consul dp Sarlat s'y oppo-
sa, en disant : « Le peuple est plus aisé et soulagé « si la justice est
près de sa porte, et voire serait besoin qu'il l'eût « «km «a maison,
»— Bn IttV, on s'occupa de la navigation de Ville et des J&oyens de
rendre l*\ Dordogne navigable jusqu'à Souillée.

Tkrrassoit , sur la rive flanche de U Tezère , ch.-l. de cant., à 8 1.
W. de Sarlat. Pop. 2,985 bab. — Cette ville s'élève en amphithéâtre
au bord de la Vezère, en face d'nn pont magnifique «ri {{té récem-
ment construit.— On y voyait autrefois une abbaye dont ni fonda-
tion remontait an vie aièele, et était attribuée an rbVtJqntrand. —
Ce monastère fut Terigine de la ville.- ■*- Terraason m eu à souffrir
pendant les guerres civiles , étrangères et religieuses qui oau désolé,
le pays ; elle fnt plusieurs fois prise et reprise. La ville est dans une
situation agréable \ elle -renferme qnejqnet constructions d'assez
bon gont ; mais les rues sont étroites et tortueuses. Elle pobsède un
beau quai sur là Vezère , qui était autrefois navigable JMqn+là , et
qui le redeviendra sans doute par suite des travaux de canalisation
qui doivent jrétr+exéfgtéa,

DITXSIOV POXJTxCtTX BT Al>mWI9TmATtTK.

PouTiQtjs. — Le département nomme 7 députés.]X est.diriaé en
7 arrondissements électoraux, dont les ch.-l. sont ; Pçrignena},
Exidcuil , Bergerac , Lalinde , Nontron , Riberaç« 5ajJ\$f. Le nombre
des électeurs est de 2,^64.

Awm<i\$TR.*Tiv&. Le ch.-lieu de la préfecture est Pérjgetux, Le
département se 4ivisc en 5 sons-préfect. eu ajrond. çomin^:

Périgueux. . 9 cant» 113 puiaïn., 101.527 habit.

Bergerac f3 . \7A / UfàW ^^

Nontron 8 8Q M,m •

Rilwrac, . m . , , . f , 7 84 7 V74 ,

Sarlat 10 133 IQfoajQ

Tetpl- . 4f canjt^l^eejn.^ 4S'2y750 habit.

S*r*ie* du tr^ter public. — 1 receveur général et I |MffÉ* (dfiai-daut % Périg»|e»x) , 4recev. partie; 5 percept. d'armid.

Contribution» directes, I direct, (à Périgneux), et 1 inipejrfmi,

Dom*iMS et efr*gutrem*H*. -r 1 4v99H,Kk P#«gntHX>^ jini-peet^ 3 vérificateurs,, . -

éb/xth4çi's. — 5 conservât dans les oh.rl* 4'iwtmL mamm.

•Contributives indirectes. — I directeur (à Périgne»), 4 dâraep-teors d'arrpnoV , 5 recev. entrepreneurs.

Faréu. ■ Le départ fait partie de la 81 * conservation forestière.

Ponj*+hcktm*4éts — Le département fait partie de U h" inspection, dont le cfacf-l. est Bordeaux. — Il y a 1 ingénieur en chef en résidence à Périgneux. • *

Mines.— Le dép. fait partie dn M* atrend. et de le t* djvrsièn, dont le chef-!, est Montpellier. — 1 ingéniew des mines réside « Périgueux.

Hauts. — Le département fait partie, pour lee courses de chevaux, de 7* arrond de concoure, dont le chef-Ken eet Bordeaux.

Militaire. *- Périgueux est le quartier général de la 30e division militaire , qui se compose des départements de la Dordogne f dé la Charente , du Lot, de la Corrèxe et de Lot-et-Qaronne. -y II y a à Périgueux : 1 lieutenantmt général commandant la divjsfôç, 1 maréchal

de camp, commandant le déjartemeut , 1 intendant militaire , et 2 sous-intendants — Le dépôt de recrutement est à Périgueux. — La coin pa gui e de gendarmerie départementale fait partie de la 11e légion, dont le ch.-lieu est à Limoges, et qui comprend les compagnies départementales de là Haute-Vienne , c|e la Dordogne et de la Corrèze.

Judiciaire. — Les tribunaux sont du ressort de Ja cqar rqiife de Bordeaux. — Il y a dans le département 5 tribunaux de 1^e instance : à Péri gu eu* (i'chambres) , Bergerac, Nontron, ri iberac, Sarlat , et d tdbvnAttx do coaineièe» JFéaignenx , BergeraY et Sarlat.

Religieuse — t[^]/u catJw[^]nf. — Le dépar tenant /ojsaag le diq-cèse d'un évécjié, érigé dans le iue aièdef suffragant de ^ariW v[^]ché de Bordeaux , et dont U si[^]ge est à JRériguen*. r— H y a dans le département, -r- un aémipaire diocésain proa[^]aoireiQent établi à Sarlat ; — à Bergerac, une école secondajrer ecclésiastique. — Le département renferme 8 cures de V* classe â •! de V, 866 succursales et 49 vicariats. — Il y existe 1 école cni[^]ajipf i«4f cojigrégaliens religieuses de femmes, coapoaaéa dn ^*4>«o»urs, qui seepu/ent ÔoÔ maladie* ejt élèvent gratuitement t\$P enfant "

iMlte protestant — Los réformés do département ont £ églitft* consistorialef ; Tune à Moqt-Carpt, desservie par 3 naMlfiOttfttvisée en 2 sections, Mont-Carçt, Ja Jioebe-Cbalais ; l'autre à Bergerac , desservie par 8 pntktcurs. — 11 y a en outre dans le département 19 temples on maisons de prières. —On y eosjtytelstofttéf -nibhqnea, 1 -soeiété des missions évangéliques , 2 sociétés defrtrâtlè religieux et 7 écoles protestantes. "--.»■ 4-

Universitaire. — Le département est compris dans le rfessort de l'Académie de Bordeaux.

Instruction publique.— \\ y a dans le département s — à Beree-
raej nn collège ; a Pértgnenx , nn coMége; à Sarlat , nn foMége/~ £*
nombre des écoles primaires du département est de t2B rqnt torifc
fréquentées par 6,»S2 élèves , dont o,oftf garçons et 740 filfesv —
Les communes privées d'écoles sont au «ombre de 456.

Sociétés savantes, etc. — U existe à Périgueux nne Ae/MV d'Agri-
culture, Sciences et AfUi une £*oto *U JJierin itndmwè •; un Cours
d' Accouchement, nn Jardin botanique et nne PepùtUra é*pm*
4w**Uf*,tX enfin nne Çtflmiim fuU/mlngifmi tUpartementale,

stt

FRANCE WITORESQUE. — DORDOGNE.

D'après le dernier recensement officiel , elle est de 482,750 h. , et
fournit annuellement à l'armée 1,400 jeunes soldats.

Le mouvement en 1830 a été de ,

Marines i . 3,918

NaUtancts. Masculins. Féminins.

*^*Ei!u 6W - ft,«lsiTotal IS*640

o/oit. ' . 5,*12 — 5,126 Total 10,3*8

Dans ce nombre 8 centaines.

Le nombre des citoyens inscrits est de 93,401. Dont : 37,218
contrôle de réserve.

84,278 contrôle de service ordinaire.

Ces derniers sont répartis ainsi qu'il suit : 54,012 infanterie. — 61
cavalerie. — 148 artillerie. — 52 sapeurs-pompiers.

On en compte : armés , 6,132 ; équipés , 1 ,456 ; habillés , 8,108.

28,768 sont susceptibles d'être mobilisés.

Ainsi , sur 1000 individus de la population générale , 190 sont inscrits au registre matricule, et 60 dans ce nombre sont mobilisables; sur 100 individus inscrits sur Le registre matricule , 54 sont soumis au service ordinaire, et 42 appartiennent à la réserve.

Les arsenaux de l'Etat ont délivré à la garde nationale 6,508 fusils , 66 mousquetons, 2 canons , et un assez grand nombre de pistolets, sabres, etc.

Le département a payé à l'Etat (en 1881):

Contributions directes. 4,432,927 f. 84 c.

Enregistrement , timbre et domaines 1,605,857 19

Boissons, droits divers, tabacs et poudres. . . 1,027,700 81

Postes. 180,687 01

Produit des coupes de bois 2,170 26

Total 7,980,488 64 c.

U a reçu du trésor 6/07,842 fr. 11 c, dans lesquels figurent :

La dette publique et les dotations pour . . . 868,7 03 f 84 c

Les dépenses du ministère de la justice, . . . 163/80 07

de l'instruction publique et des cultes. . 882,401 83

de l'intérieur 262,995 17

du commerce et des travaux publics. . 1,362,083 81

de la guerre 1,616,747 06

de la marine 626 82

des finances 139,607 48

Les frais de régie et de perception des impôts. 673,220 76

Reanbotursem., restit., non-valeurs et primes. 868,676 27

Total. * 5,707,842 f. lie.

Ces deux sommes totales de paiements et de recettes représentant, à peu de variations près ,le mouvement annuel des impôts et des recettes , le département paie annuellement 2,272,646 francs 43 cent, de plus qu'il ne reçoit, ou plus du dixième de son revenu territorial , pour les dépenses générales du gouvernement central.

IMfcPAA'

i s'élèvent en 1831) à 351.047 fr 60 c. Savoir : Üép. fîmes .• traitements, abonnements, etc. 79,500 f. » c. Dép. iriahUs : loyers , secours , etc. 271,547 60

Dans cette dernière somme figurent pour

48,710 f » c. les prisons départementales, 60,000 f. >■ c. les enfants trouvés Lee secours accordés par l'Etat pour grêle , incendie , éptaootie, etc., sont de 83,448 »

Les fonds consacrés au cadastre s'élèvent à. . . . 79,311 Les dépenses des cours et tribunaux sont de. . . . 120,797 Lia frais de justice avancés par l'Etat de. . . . 88,673

nroUSTMIZ AGRICOLE.

Sur une superficie de 941,406 hectares , le départ, en compte : 290*000 mis en culture et prés. — 46.000 prairies. — 69,644 forêts.

— 170,000 châtaigneraie». — 70,000 vignes. — 300,000 landes et terres incultes.

Le revenu territorial est évalué à 21,827,000 francs.

Le département renferme environ : 10,000 chevaux. — 25,000 snolets et Anes. — 20,000 bêtes à cornes (race bovine). — 110,000 porcs. — 6,000 chèvres. — 300,000 montons.

Les troupeaux de bêtes à laine en fournissent chaque année environ 450,1100 kilogram. , savoir : 6,000 mérinos, 20,000 métis, 426,800 indigènes.

Le produit annuel du sol est d'environ,

En céréales, 1,600,000 hectolitres.

En parmentières 1,560,000 id.

En avoines 50,000 id.

En ▼*»«. 660,000 id.

En châtaignes 400,000 id.

En noix 72,060 id.

Le produit des céréales, parmi lesquelles figurent le maïs et le sarrasin, suffit à la consommation locale. La récolte des châtaignes est aussi une ressource pour le cultivateur. — L'huile de noix et les vins surtout occupent une grande place dans les richesses agricoles. — Le vin blanc de Bergerac est très estimé. On cite, pour cette qualité, les côtes de Mont-Basillac, Saint-Messant et Sancé, sur la rive gauche de la Dordogne ; et pour les vins rouges, celles de la Terrasse, de Pécharmant, des Farcies, de Campréel et de Saint-Foy-des-Vignes, sur la rive droite. On estime aussi les vins de Domme (arrondissement de Sarlat), et ceux de Brantôme et de Bourdeille ar-

rondissement de Périgueux). — Les vigneron* de l'arrondissement de Ribérac, dont les produits sont peu estimés, sont dans l'usage d'élever les pampres de la vigne sur des arbres, ce qui, à l'époque de la vendange, présente un spectacle charmant, tandis que dans d'autres localités où les cepes croissent sur des coteaux non abrités, on est forcé de les laisser ramper sur terre, sans même les soutenir par des échafaudages, de crainte de donner trop de prise à l'action des vents. — Le pays renferme peu de prairies, néanmoins on y engraisse des bestiaux. — Nous avons dit qu'on y recueillait des truffes excellentes; on en fait un grand commerce, ainsi que des jambons de Périgord, des volailles et des dindes truffées. — Les fromages de Thiviers et les pelés de Périgueux jouissent d'une grande réputation.

^ La métallurgie et la papeterie occupent le premier rang l'industrie du pays. — Il y existe 37 hauts fourneaux où l'on fait le fer, et 88 forges, dont deux à la catalane. On y fait aussi de l'acier naturel. La fabrication de la coutellerie commune et le commerce des couteaux à manches de bois ont une grande extension — Le papier de la Dordogne est estimé à l'égal de celui d'Angoulême. — Le département renferme des fabriques d'étoffes minces, de serges, de cadis, des moulins à huile, des tanneries, des fabriques de gants de peau, des chapelleries, des brasseries qui produisent une bière excellente. des distilleries dont les liqueurs sont estimées, etc. — On cite aussi les dragées de Périgord.

Il existe, dans le département, un grand nombre de mines

et de carrières en exploitation. On emploie des cendres fossiles et des marnes calcaires pour l'amendement des terres. On y trouve du sable arène, de la chaux hydraulique, de la pierre à bâtir, etc. — Le grès de Terrasson renferme du cuivre carbonate, vert de bleu, avec lequel on prépare du vitriol bleu, propre au chauffage des

blés. — On exploite , dans le pays, placeurs car* rières d'ardoises ; il existe aussi des briqueteries et des *^»ni<i

Récom perses industrielles. — A l'exposition de 1834, findustrie du département a obtenu 2 médailles de bmase, 3 aao> tions honorables et 5 citations. — Les médailles de nnoflxx eut été décernées à MM.Festiigières frères (de Tayrac , arr. de Sarlat^ pour ouvrages en fer ; Dupont (Auguste; et comp. (de Pésigarm\> pour pierres lithographiques. — Lès mentiohs et erra/nos* eut été accordées pour des faïences, des essais de carton» et da pansa* fabriqués en bois pou ri , pour fabrication de chaux h jdsasdâant, de tuiles; de manganèse; pour un nouveau mode b?é*Jaira*e dm ateliers, et pour chanvre préparé par un nouveau procède.

Foires. — Le nombre des foire» du département est de 814L— Elles se tiennent dans 120 communes , dont 44 chefs-lieu, « tant pour la plupart deux à trois jours, remplissent 841 -

Les foires mobiles , au nombre de ô3, occupent 91 jossi ____ Il y a 88 foire* me*uaies.—4b4 communes sont privées de i

Les articles de commerce sont les bœufs , les coeJsosss et aat mouton». — A Périgueux, à Bergerac, àXalatière et à Miaulpi zier, il y a des foires consacrées au commerce des chevaux . et» mulets et des ânes. — Le marché aux cochons de Périgvesnc auusr pour le plus considérable de France. — Térasson , Th*m»A Brantôme possèdent dans la saison- un marché aax truites.

jfnmaire dm département de ta Dordogne, par Delfan ; int-S. Périgueux , 1808 et 1804. — Précis statitt. dm départ, dm Im DemA (Annales de Statistique, t v). — Statistique de la JUr*itgm* , P cachet et Chanbire;in-4. Paris, 1800. — Jmtiqmités dm m \m\ rfr_ par Ulgrin de Taillefer; in-8. Périgueux , i&iî.—jdmmmm£rmd*d*p, de la Dordogne ; hi-8. Périgueux , 1 810 à 1880. — Netiea *mr Ta—

sar et S ti*- Louis (arrondis», de Mussidao), par F. Jonamaet; im-18.
Périgueux , 1820.

A. HUGO

O» mmmwit staa DBLLQYB,éttJStw, ptoce de la Bott*. i— «s»
WJim sV»taaaaaaw st.

Paria. -

et Fonderie da ataurotix et C9, rue des Francs-Bourgeois Saint-
Michel, 8.

Département du Doubs.

(€i-ïrr twnt JFraiwl)e-<tomti.)

histoire.

Le territoire oui forme aujourd'hui le département du Doubs était la principale partie du pays des Séquaniens (Sequani) , peuples puissants dans les Gaules , qui sont compris par César dans la Gaule celtique. Auguste détacha là Séquanie de la Gaule celtique pour la comprendre, en l'agrandissant , dans la Gaule belgique ; elle reçut alors des géographes le nom de Maxima (provincia) Sequanorum.— Les Bourguignons s'en emparèrent sous le règne d'Honorius et l'unirent en 450 au royaume qu'ils fondèrent et dont Glovis fit plus tard la conquête. — Sous le règne d'une partie des rois de la première et de la deuxième race, elle resta réunie à la couronne. — Plus tard , par usurpations, conquêtes, mariages, successions, la Franche-Comté, dont Fesuntio (Besançon) était la capitale, se trouva faire partie des possessions des ducs de Bourgogne , et fut incorporée aux immenses domaines de Charles-Quint , qui la com- Ì>rit dans un dixième cercle de l'empire, créé sous e nom de Cercle de

Bourgogne. — Elle resta dans la possession des rois d'Espagne de la maison d'Autriche jusqu'en 1660 que Louis.XIV s'en em-

Para, sous prétexte des droits de la reine Mariehérèse d'Autriche safemme. — Rendueà l'Espagne la même année par la paix d'Aix-la-Chapelle, elle fut conquise une seconde fois en 1674 et cédée par la paix de Nimèpie, en 1678, à la France, dont elle n'a point cesse de faire partie depuis cette époque. — Lors de la division départementale en 1790, la Franche-Comté a forme trois départements , le Doubs, le Jura et la Haute-Saône.

AtmÇVTTEMm

Les principales antiquités romaines du département existent à Besançon, l'antique Fesuntio. — Nous parlerons de la seule et la plus remarquable qui existe (y Arc triomphal dit la Porte noire) à l'article consacré à cette ville. — Les autres antiquités, dont il ne reste plus que des fragments enfouis sous les terres ou recueillis dans le Musée départemental^ sont des restes de bains , des aqueducs , des statues , des ustensiles, des vases , des médailles, etc. — En 1820 on a découvert à Mandeure les ruines d'un théâtre romain. — L'aqueduc d'Arcier présente encore des parties assez bien conservées.

On voit dans le département les ruines d'un grand nombre de châteaux du moyen-âge qui couronnaient toutes les sommités isolées ou susceptibles d'être fortifiées.— Le château deTorpe , situé dans la vallée du Doubs et dans le voisinage d'un ancien château-fort, a appartenu au marquis du Châtelet, dont la femme, la belle Emilie, T. h — 40.

est plus célèbre par l'affection que Saint-Lambert et Voltaire ont eue pour elle que par ses connaissances mathématiques.

CARACTÈRE, MŒURS Y ETC

Une fermeté tenace, de la froideur, un jugement solide, beaucoup de réserve et de circonspection, de la fidélité dans les affections et dans les opinions paraissent être les qualités dominantes des habitants du Doubs. Ils sont naturellement sérieux et peu enthousiastes, plutôt portés à la méditation et à l'étude des sciences exactes qu'aux créations brillantes d'une vive imagination, ils ont du goût pour le métier des armes et sont naturellement aptes à supporter les fatigues de la guerre et braves sur le champ de bataille; ils se sont distingués dans les longues guerres de la révolution et de l'empire. — Dans tous les temps les qualités

particulières au caractère national ont aussi rendu les Francs-Comtois propres aux fonctions de la magistrature et aux négociations diplomatiques.

Les habitants du Doubs sont religieux, mais exempts de préjugés et d'intolérance; laborieux et économes, mais charitables et hospitaliers; peu faciles à se laisser persuader, mais opiniâtres dans leurs convictions. — Les mœurs sont simples et austères, les familles généralement unies et les populations tranquilles et calmes.

Pour ajouter quelques détails à ces données générales sur le caractère de la population, nous signalerons les différences qui existent entre les habitants de la montagne et ceux de la plaine. — Les premiers sont d'une haute stature, d'une constitution saine et robuste; leur nourriture habituelle consiste en pain d'avoine mêlée d'orge et de blé, en légumes, en lait et en fromages maigres; deux fois par semaine ils mangent du lard; ils ne boivent presque jamais de vin; ils sont sobres et économes, d'un caractère généralement doux, officieux et hospitaliers, religieux observateurs de leur parole; assez généralement peu instruits et crédules, quoique doués d'une

grande mobilité d'imagination. On cite particulièrement les habitants du Val-du-Sauguet pour la vivacité de leur esprit. Ils ont peu d'instruction, mais la cause en est dans leur isolement et leur situation au milieu des bois et des montagnes, où ils restent pendant six mois presque ensevelis sous les neiges.

Leurs vêtements, de forme simple et qui n'offre rien de remarquable, sont faits d'étoffes du pays, espèce de droguet fabriquée avec la laine, le chanvre et le lin qu'ils récoltent; ces vêtements sont gris ou bruns pour les hommes, et de couleurs variées, à rayures fort larges pour les femmes.

Les habitants de la plaine sont moins robustes que ceux de la montagne. Leur nourriture est

*mem

*mm

meilleure et plus substantielle; le pain de froment et de seigle en est la base. Ils sont beaucoup moins sobres que les montagnards et boivent souvent du vin; on les accuse d'être aussi moins portés à rendre service et d'avoir l'esprit moins vif et moins intelligent.

Enfin, pour terminer, nous ferons connaître une population exceptionnelle par son caractère, ses mœurs et son goût pour la mendicité ou plutôt pour l'escroquerie. Voici ce qu'écrivait il y a vingt-cinq ans le préfet du Doubs, Jean de Bry: « 11 existe parmi les habitants des communes de Silley et de Breligny un esprit de mendicité particulière! si bien établi, que tous les efforts faits jusqu'ici pour le détruire ont été impuissants. Ces individus ne mendient point dans le pays; ils jouissent de la réputation de gens paisibles, tranquilles, incapables d'attenter à la sûreté des personnes et des propriétés de leurs voisins; mais ils ont la tentation d'aller parcourir les départements éloignés », même le pays étranger, mais 4* certainement - Ça ou

de passe- port* qu'ils ont l'art de se procurer ; l'un spus le titre de comte ou de marqui* ru;iq>J par l'effet de la révolution; l'autre, sou* celui pe négQcjap^ accablé sous le poids des vol* qu'où, lpi a faits , QU, des banqueroutes qu'il a easuyéej un troisième, comme victime d'une épicoolie, d'upe iupodalioa, d'un ipeeodie, ou de qqel- qpe autre apeidept propre à eieiier la coinmisératiou ou la générosité.

«Plusieurs pq«sèdept divers idiomes, et prenpent çe» le* fripiers des babils analogues au rôle qu'il* se proposent déjouer; ils sont eu courapt de tops |e* éyépeptept* désastreux dont les papiers publies, fopt mentiop et *e bâtent de se mupir de U>M op qu'il faut pour persuader que cela, les regarde, — Leurs courses sont désignées squ* le pppi.de 7m**j; oe qu'ils en rapportent est scrupuleusement employé à payer les dettes qu'ils ont contractées , sqit pour contributions ou char-

f e* locales, «pit pour l'entretien de leurs familles. In affilié dans la commune leur fait le» avance», reçoit leurs lettre» dp change ou le numéraire qu'ils rappariant eux«-même» , et leur fait leur pompte, sans qu'il y ait d'exemple de la moindre infidélité, v- A les entendre, ils ont des parents partout) et le prétexte le plus ordinaire qu'ils emploient pour obtenir des passe-port» , est d'aller réftlev de» affaires de famille. — Cette fureur vagabopdt de voyager est très ancienne : les intendant» avaient ordonné que chaque semaine on ferait l'appel nominal dans la commune , et que opux qui oe se présenteraient pas seraient puni»; mai» la force de l'habitude l'a toujours emporté »ur Iga mesure» de répression. a-r-Nous manquons de pen*elgnementa pour dire si l'effet-de no» loi» modernes et l'action de nos administrations nouvelles ont été plus efficaces que les efforts des ancien» administrateur». On ne détruit pas facile* meut de» habitude» de plusieurs siècle».

£ — wsç* • &AJTOAGS.

M On parle français dans les ville», avec un accent lourd , une prononciation lente et traînante ; la plupart de» habitants y mêlent des locutions vicieuse*, des tournures de phrases étrangères qui viennent sans doute de l'usage du patois local.

. Ce patois, qu'emploient tous le» habitants desjcam-

pagnes , est, à ee que prétend M. Fallet 4e Mestbéliard ' et d'autres érudit», dérivé de cette ancienne langat gauloise usitée dans le pays long- temps avant li cwquête romaine; et qui aurait enrichi la langue latine d'un assez grand nombre d'expressions au lieu du recevoir, comme on le croit communément, des régies et un vocabulaire. (Voyez l'article langage, départ, de la Meurthe , t. n , p. 243.)

La façon de parler ce patois dans les divers canton présente quelques nuances remarquables. Dans il haute mqntagne, la prononciation est plus légère, plss accentuée, le langage a plus de grâce. Dans la plaine, la prononciation est traînante , il y a quelques variant» dans la terminaison des mots. Autour de Besançon, pan de vigneron, le patois a un accent b ni wju* , mu convient à Ja manière franche et décidée avec laquelle cette classe d'habitants s'exprime sur toute «nos*.

Voici , afin de donner une idée du patei» de Neat béliand » une chansunuelte de nourrie» pour etdwaatr les enfants ; Forre, , forre mon tchouva Ferre , fem wm ffertl

Pou demain ollai ai lai sa ; Pour demain aller M «I;

Forre , forre mon roncin Ferre , ferre «Bon poniaiï

Pou demain ollai « vin ; Pour demain sUer " TM«'

Loji pà , lou trot , Iqu galon* Lf pas, le trat» Il frf^P* Nqus citons eette chanson , toute puérile qu^lspasi paraître , parce qu'elle est cuunue et répétât as U* raine et dans les Vosges , cpmme dans lese,ap»rts*i»lf de la Françh,e-Gpmté,

Parmi les hommes distingués que le départeneii i produits antérieurement a l'époque ooete»|ior»i»M" oite ie célèbre cardinal ni Grabyellb, habile oj»* teur ; ^historien Miixer 5 là jésuite Wo-MOTn.plaiW"* par les attaques de Voltaire que i*r •os ***** véritable; Tissot, médecin instruit dopt les ownfi ont popularisé la connaissance de» principe» &*** d'hygiène et de médecine domes-tique; le maihew> cien Trinçano, etc.

Plus près de«nous, on remarque le député Toi w«** historien Im-partial de la Révolution; le ***«* ■ *» barey; Facadémieien Soard, etc.

Noir* époque fournit l'illustre naturslutt «*» dont le frère sou-tient dignement le nop»; l**1*^ Coujivotsiça ; le savait ingénieur Detsiih- te *T*£ ticien Podilut l l'architecte Paris ; le flraipojiinf» * mars; le jurisconsulte Dallqz; l'académicien D»02^' tragédien P. Victor; le savant bibliophile WbWJ* leur dea excellents Annuaire's statistiq. du dép- d* ^ttt' A. LauRins; l'auteur de Recherches '*****"? !L patois de la Lorraine , de la Franche-Comté ^"frï Fallot de Montbéliurd; le professeur de pbilosopb* Jouffroy; TQwen fran-çais, C». Fourier, w"*Ll Phalanstère; une dame distinguée par s» ta*"»» raires, madame de Tercy; une vénérable rf,JT^ célèbre par son dévouement pour rhumanîi *^v^ et par les «oins qu'elle a don-né» aux militaire* D la jawr Marthe; le musicien compositeur ^jJ^JL. des grands écrivains de notre temps, ^^a^a^ deux jeunes peintres qui ont fait preuve a» ' IUancrenom et Gigoux, etc.— Moq frère Viois»1^ tient aussi au département, il est né à Bf?"^ -^

Enfin, le département, entre autres mihisirf»J* sont fait remarquer dans no» dernières (Çuer^ir; duit les généraux Donzelot, Micbaod, Mows»i Pernet , Sicard , etc. , et le maréchal Monceî. TOPOaiULFECPB.

Le département du Qoubs est un départetnent / ^ tien, région de Fouesi, formé de l'w^fJcs»* Montbéliard et d'une partie de la î'ral,cD'* ^Û — Il est borné au nord par les dépsrtetje» - Haute Saône et du Haut-Rhin , à l'est par I» »« par la principauté de Neufchâtel , su »ud P,f"uj^ et parle département du Jwra,etàraueâ*ip«,i

Dttsjt par Jt.nu/t

f^nuv psi Lu/nitfermu tt Bttmiot , me «/»■ Jfofrerv. .kf

FRANCE PHTORESOUÏ. — DOUBS.

âl5

Saône. — Il tir* son nom de la principale rivière qui l'arrose et qui y a sa source. — Sa superficie est de âl 0,223 arpents métriques.

Montagnes.— Le département est traversé par quatre des chaînes du Jura disposées en lignes parallèles à la «haine des Alpes et dont la dégradation successive ra de Test à l'ouest. — Il renferme un grand nombre de montagnes dont la hauteur dans la chaîne la plus élevée et la plus voisine de la Suisse varie depuis 1,224 mètres (Mvnt-dêScey) jusqu'à 1,610 mètres (Mont-Suchet},oo\tft oulraissant de celte ligne. -*» La seconde chaîne située •tir la rive gauche du Doubs est moins élevée de 2 a 300 mètres -, son point culminant (le Monl-Cltnmpvnt) à 1,232 mètres. — La troisième chaîne baisse encore. Ses points les plus hauts (la Côte de Pennes et les Miroirs) n'ont que 096 mètres d'élévation. — Enfin la quatrième chaîne, plus basse encore, offre deux points culminants (le Mont- Poupe t et la Roche-d'Or) hauts seulement de 872 mètres. — On remarque dans

un grand nombre de lieux que les couche* superposées des montagnes et des rochers ont souvent une inclinaison considérable vers l'horizon , et que quelques-uns, comme les masses de rochers de la citadelle de Besançon , près l'avancée de l'arragoz et la Porte-Taillée, ont la forme d'un arc de cercle, et présentent des cintres et des voussoirs. Il en existe même, près la source de la Loue et près la source du Vitrant, à Nans, qui sont disposées en chevrons , forme singulière et qui est extrêmement rare. — Les montagnes du Doubs sont toutes de nature calcaire , de première , deuxième et troisième formation et mélangées de quelques lits intermédiaires d'argile, de schiste alumineux et de marne. — Elles présentent un grand nombre de curiosités- naturelles et d'aspects pittoresques. — Elles sont percées *de vastes cavités, et offrent à leur superficie de profonds entonnoirs , gueules béantes de Siphons souterrains. On y trouve des glaciers naturels et de grandes cavernes à ossements»

Sol. — Les différents degrés d'élévation des chaînes qui sillonnent le département, le divisent en trois régions agricoles très distinctes, variées par leurs températures comme par leurs produits et qu'on désigne communément par les noms de Plaine, de Moyenne, et de Haute- Montagne. Les plateaux de la Moyenne-Montagne sont à

Plus de 300 mètres au-dessus du niveau de la Plaine, et plus de 400 mètres au-dessous des vallons de la Haute- Montagne. — La contrée des Hautes-Montagnes coupée par de vastes forêts de sapins est couverte de glaces et de neiges pendant six mois de l'année. Les terres y sont généralement impropres à la culture des céréales , mais on y trouve dans la belle saison et sous les expositions du midi d'excellents pâturages pour les troupeaux. — La Moyenne-Montagne , où l'on remarque de belles vallées et des plaines assez* étendues , souffre la culture du froment; quelques vignobles même occupent ses expositions méridionales. Les forêts qui couvrent les montagnes sont généralement peuplées de chênes et de hêtres, — La

plaine est la partie la plus fertile du département, toutes les céréales y prospèrent, et les coteaux y sont couverts de vignobles qui produisent des vins assez estimés.

Fôrêts. — Malgré de nombreux défrichements le département possède encore de belles forêts, dont la superficie est de 120,081 hectares, essence de sapins, de hêtres, de charmes et de chênes. — Le département du Doubs est du petit nombre de ceux où l'État s'occupe des reboisements.

Mirais. — Quoique le sol montagneux du département paraisse disposé de manière à ne conserver que peu d'eaux stagnantes, on y compte cependant six marais assez considérables. Le plus étendu est celui de Atonne, dont la surface est de 6,718,548 mètres carrés; il pourrait être rendu à la culture par des travaux d'une exécution facile.

Étangs. — Les étangs, tous de peu d'étendue et for-

més par des ruisseaux traversant quelques prairies basses, sont au nombre d'environ quinze à vingt. Ceux qui existaient à Allenoie, Étupes, Rainans et autres villages des cantons de Montbéliard et d'Andincourt, ont été successivement desséchés aux xv^e et xvi^e siècles, et convertis en prairies fertiles.

Lacs. — On compte dans le département quatre lacs principaux et beaucoup d'autres secondaires. Ces lacs sont situés dans les vallées qui séparent les deux chaînes les plus élevées du Jura. — Le lac de Remoray, dont la surface est d'environ 1 kilomètre carré, est le plus élevé; il s'écoule dans le Doubs. — Le lac de Saint-Point offre une belle nappe d'eau d'une superficie de 6 kilomètres carrés. — Un troisième lac, celui de Chaux-le-Vicomte est aussi formé par le Doubs, mais il n'a qu'un kilomètre de surface. — Le lac de Bontevaux, desséché pendant l'été par des entonnoirs souterrains qui absorbent

ses efflux, est plutôt un marécage qu'un lac. — Le lac dit le Gnm̄d Sas , sur le territoire de Servin, présente un phénomène Curieux) on y Voit une petite île flottante.

Rivières. — Le département est arrosé par 10 rivières et par plus de 230 ruisseaux. — On y compte près de 8,000 sources. — Les rivières sont le Doubs, la Loue, le Os/non, le Ûessoubre, le tison, le Druftéon, le Cusancfn. V Allan, la Lusine et la Savoureuse.— Le Doubs, qui prend sa source dans le département, à la base du Kixon, montagne du Jura, sort de terre à 902 mètres au-dessus du niveau de la mer ; son cours est rapide et Coupé par de fréquentes cascades, dont la plus remarquable est le Saut-du-Douts. La petite totale de cette rivière depuis sa source jusqu'à son confluent avec la Saine est de 778 m. Son lit est tellement tortueux qu'elle parcourt deux fois le département dans sa plus grande longueur, et son développement peut y être évalué à 340,000 m. Le Doubs est Uavigable sur certains points , et notamment sur Ceux où il reçoit le canal du Rhône du Èhin.

Navigation. — Canaux. — Le département est traversé par le canal de jonction du Rhône au Èhin , dont la navigation a commencé en 1833 , il possède aussi un canal de dérivation de la rivière d'Osse-lle. Le Canal du Rhône au Rhin , depuis l'embouchure du Doubs dans la Saône jusqu'à Mulhouse, présente un développement total de 219,188 mètres.

Routes. - Le département est traversé par cinq routes royales de troisième classe, dont le parcours total est d'environ 215,000 mètres, et par dix-Huit routes départementales dont le développement est de 409,000 mètres*

Climat. — La température est très variable , et plus froide que la latitude ne semblerait l'indiquer ; les hivers sont longs et rigoureux.

— ; Les limites moyenne» extrêmes du thermomètre sont — 8° et -f-HA*.

ViftTS. — Leè vente dominants sont les verits de sudouest et dé nord-est.

Maladies*. — Lés affection» catârrhalés, ainsi que les maladies chroniques et éfgues sobt les plus communes. Dans les anoéis chaudes et sèches le chttléH sporadique est assez fréquent. Les épidémies prennent d'ailleurs rarement un caractère de gravite.

ttt**oX*JS ffÂVtf&Éitt.

HÈoNI animal. — Parmi les animaux domestiques , l'espèce bovine occupe le premier rang. *- On «'occupe aussi avec zèle de l'élevé des chevadl. — Ceux du département, sahs être des chevaux fins, sont cependant d'une race assez précieuse ; ils sont forts et vigoureux, propres à la remonte de la cavalerie légère et des dragons , et surtout excellents pour le trait. — Les quadrupèdes sauvages sont asseï nombreux. Les plus multipliés sont le loup et le renard; l'otiri est très rare , le sanglier est plu* commun. — On trouve quelques chevreuils, mais les cerfs et les daims ont presque totalement disparu. — Le chat sauvage existe, clans les bois delà plaine. Les lièvres sont partout assez

Pe

nombreux, les autres animaux communs sont le blaireau , la loutre , la martre, la fouine, le putois, la belette et les divers rongeurs. — La plupart des rivières et des lacs sont très poissonneux. On y trouve des truites saumonées rouges, jaunes et blanches; de fort belles perches , de gros brochets , des tanches , des anguilles , des carpes , etc. Les écrevisses sont extraordinairement abondantes.

' Règne végétal. — La flore du département est très riche. Les végétaux qui croissent spontanément sur les montagnes appartiennent généralement aux espèces aromatiques avec lesquelles on compose les vulnéraires suisses si recherchés. — Les mousses , les lichens , les conferves, les agarics et les champignons présentent des classes très nombreuses. — Les espèces d'arbres et d'arbustes des forêts ne sont pas moins multipliées. — On y remarque le chêne-rouvre , le hêtre , le frêne et le sycomore, qui y acquièrent une hauteur de 90 à 100 ieds; les sapins, dont l'élévation dépasse 120 pieds; es merisiers , les poiriers et les pommiers sauvages , communs dans les bois ; le cognassier, le houx et le genévrier, qui y prennent aussi un grand développement. — Les arbres fruitiers, rares dans la haute-montagne «t même dans la moyenne, réussissent parfaitement dans la plaine. Le noyer y devient très beau. Les vignes y sont peuplées de pêchers et de cerisiers. — On remarque dans les vergers un grand nombre d'arbres à fruit, à noyaux et à pépins.

Règne minéral. — On sait qu'il existe des mines d'argent sur le flanc de la montagne du Mont-tTOur, à peu de distance de la source du Doubs , mais elles ne sont point exploitées. — Les mines de fer en grains et en roches constituent les véritables richesses du pays. Ces mines, au nombre de 19, dont quelques-unes sont exploitées à ciel ouvert, occupent 300 ouvriers , et produisent annuellement 349,400 quintaux de minerai. — 11 y a une mine de houille en exploitation. — On trouve aussi plusieurs mines de lignites ou bois fossile. Celle du Grand-Denis paraît avoir plus de 200 pieds d'épaisseur. — On exploite un grand nombre de tourbières, ainsi que des carrières de gypse, de marne, de pierre à bâtir, de tufs et de marbres de différentes qualités. Les spaths de différentes qualités et les quartz cristallisés sont communs dans les montagnes , où Ton trouve aussi un grand nombre de pétrifications de productions marines.

Eaux minérales. — On a reconnu l'existence de plusieurs sources d'eaux minérales. Les eaux sulfureuses de Guillion, près Beau me, sont assez fréquentées. Les autres sources sont celles de Mauron, de Chaux-du- Milieu , de Morteau , \$ Arçon et de Fuillecin.

Salines. — Il existe entre les villages d'Arc et Sénans une saline royale en exploitation , affermée à la compa-

gnie des salines de l'est , et qui produit annuellement 4,000 quintaux métr. de sel blanc. — On croit avoir reconnu au lieu dit le Bout du Monde (commune de Beurie) le gîte d'une mine de sel gemme. — Le département possède deux marais salants , à Audeux et à Soulce.

OURIOUTÉS MAT1TAE&US

Le département du Donbs présente un grand nombre de curiosités naturelles, telles que grottes f sources, cascades, glaciers, etc. Nous allons tâcher de faite connaître les plus remarquables.

Grottes d'Ossellbs. — Ces grottes sont les plus célèbres de la Franche-Comté et méritent cette célébrité par leur étendue et leur

Srofondeur. Elles sont situées à 5 lieues de Besançon , dans le anc d'une colline peu élevée, sur le territoire de la commune de Roset-Flnans , et forment une suite de salles qui s'étendent à au moins 800 mètres dans l'intérieur de la colline, et qui contiennent des stalactites et des stalagmites des formes les plus varices et les plus fantastiques. — Ces grottes sont connues depuis longtemps , et depuis long-temps fréquentées. Un intendant de la province (Tonlongeon) y donna, en 1763, une fétn brillante. On voit encore la salle qu'il avait fait décorer à cet effet, et que l'éclat des stalactites scintillantes à la lumière des bougies devait rendre d'un aspect fort riche. — On y

montre aussi une petite •aile avec une sorte de tribune , où l'on prétend que l'on a dit la pendant la révolution, — Les salles sont généralement

grandes et élevées , tantôt à parois lisses et brillantes , tantôt ornées de stalactites et de stalagmites qui affectent toutes les formes» mais principalement la forme cylindrique. -Quelques-unes des colonnes sont si belles que l'intendant Toulangeon avait songé a les employer à l'ornement de son château. Ce projet eut i cernent d'exécution , car on en tailla quelques-unes qui voiturées à l'aide d'un chariot jusque dans la salle d'entrée la petitesse de l'ouverture extérieure empêcha qu'os put les i extraire. — La masse de ces stalactites , quelle que soit leur gro seur, est transparente. Quelques-unes sont creuses , et , quand on les frappe , résonnent comme un instrument. — Une de» premières salles porte le nom de Salle des chauvee-souris , à cause dm grand nombre de ces animaux qui y ont leurs nids. — Les communications entre les salles, quoiqu'on certains endroits resserrée* par des blocs de pétrifications, sont généralement faciles. Taules les salles se suivent et forment une seule galerie : on ne leur connaît aucune ramification. — Aux trois quarts à peu près de leur profondeur totale , elles sont traversées par un ruisseau profondément encaissé , qui barrait autrefois complètement le passage f cf. sur lequel Toulangeou a fait construire, en 1763, nu pont eu pierres. — Aujourd'hui on peut arriver jusqu'à la dernière salle, que termine un précipice rempli d'eau , et où se trouve une profonde excavation dont le sol et la pente sont recouverte d'au sable fin de nature calcaire. — En 1826, et seulement dans h partie qui se trouve entre le pont et l'entrée, on a découvert se» une croûte peu épaisse de stalagmites une couche de terreau qui renferme une grande quantité d'ossements fossiles, parmi lesquels dominent les ossements de l'hyène et de l'ours des cavernes. Cette découverte fait supposer qu'il devait exister autrefois des issues uni se sont bouchées depuis , car l'entrée

actuelle des grottes est beaucoup trop petite pour donner passage à des animaux de cette taille. — Outre le ruisseau dont nous avons parlé, et qui, continuant son cours souterrain, va se jeter dans le Doubs à peu de distance de l'entrée des grottes d'Osselles, on y trouve encore une fontaine d'eau vive très bonne à boire. — Parmi les formes singulières que présentent les stalactites, on remarque un beau stalactite en forme de colonne, des colonnades presque régulières, des troncs de palmiers, un stalactite en forme de jeu d'orgues, etc.

La Grotte de DK-IUuME. — Il existe sur le territoire de Lods, au fond d'un petit vallon, une fort belle grotte d'un abord facile. Elle s'ouvre au centre d'un rocher de 20 pieds de haut, dont le sommet est couronné de vignes. Les habitants la nomment la Grande Baume. Son entrée a 15 pieds de hauteur et 90 de largeur; on arrive d'abord dans une première salle parfaitement éclairée, de 65 pieds de profondeur, et dont le fond s'abaisse de manière à ne plus présenter qu'une ouverture pareille à la bouche d'un tour. Cette salle est ornée de belles stalactites, d'aspects variés et fantastiques. A droite, on remarque une figure de forme humaine, placée dans un siège surmonté d'un dôme de stalactites décoré de guirlandes. La voûte entière est garnie de stalactites, d'un effet admirable. A gauche, on trouve une masse de stalagmites qui représentent assez exactement un lit garni de ses rideaux. Les habitants l'ont nommé le lit de Saint Croustillier. — L'ouverture du fond conduit à une seconde salle décorée aussi de stalactites et de stalagmites. On y remarque trois statues élevées sur une sorte de piédestal, représentant, avec des formes peu arrêtées, trois femmes voilées et tenant des enfants dans leurs bras. Cette salle a environ 100 pieds de profondeur.

Grottes et cavernes. — Outre les grottes d'Osselles et la Grande Baume, le département renferme un grand nombre de fontaines; on cite celles de Chêne-vaux. — La grotte de Mououé a servi de retraite aux habitants du canton pendant les guerres du xv^e siècle, et il y a

quelques années que de faux-nsoaaaveurfl y avaient établi un atelier qui fut découvert. — La grotte et itrmounot sert d'église succursale an village de ce nom , et rappelle ces cryptes antiques où les premiers chrétiens célébraient lus mystères de la religion. Elle est située au bord du Doubs, J— le flanc d'un rocher, et ne reçoit les rayons du soleil que par un es» carpement perpendiculaire an lit de la rivière. — La grotte euu le Château-de-la- Roche perce horizontalement un rocher coupé à pic. C'est à l'entrée de cette grotte que les comtes de la Roche avaient construit un château qui fut détruit pendant les guerres du xrie siècle, et dont on voit encore les ruines. — Dans b commune de Mon tan don (canton de Saint-Hippolyte) , on trouve une caverne vaste et profonde , nommée le Fondreau. C'est une < vation naturelle dans un rocher de plus de 80 pieds d'est Les habitants de Montandon s'y réfugièrent pendant les ^ du xvie siècle. On y voit encore les vestiges d'nn moulin à bras qu'ils y avaient établi pendant ces temps de calamités. Hais ce qui prouve d'une manière incontestable que ce lieu a servi de i ■*■ ,r*~ en temps de guerre , c'est que plusieurs familles de Mon conservent des actes datés et écrits au Fondreau.— Près du i de-Mars de Besançon , se trouve une grotte assea spacieuse, ou Saint-Félix, évêque de Besançon, se retira, dit -on, pour vivre dans la solitude, désespérant de ramener son clergé aux anciennes pratiques , et où il mourut en odeur de sainteté.

Gouffres. — Les fissures, les gouffres et les cavités communiquant avec des conduits souterrains, sont communs dans le département. Alternativement, ils absorbent et ils vomissent les eaux. Le Puits~de-la- Brème, près d'Ornans, dans les grandes pluies, aux époques où les rivières débordent , se remplit d'une eau limoneuse qui s'élève du fond de l'abîme , s'élance en bouillonnant perpendiculairement à plusieurs pieds de hauteur, se répand au dehors et inonde le fond du vallon. — On trouve dans le vallon de Sancey un

autre gouffre nommé le Puits-Fenoz , qui inonde également les environs , mais par une autre cause. Sofa ouverture présente un carré long de 8 pieds sur 6 de large : c'est dans cette gueule étroite que viennent s'engloutir les ruisseaux du Dard , de Yoye et de la Baume ; suffisante l'été , elle cesse de l'être s'il arrive des pluies considérables, ou si la fonte des neiges est subite; alors le canal souterrain s'engorge, les eaux s'élèvent et, s* épanchant au dehors, inondent le vallon et la partie basse des villages d'Orve et de Cbazot, quelquefois jusqu'à la hauteur des premiers étages. Glacière* hatdrelies. — 11 existe dans le département , plusieurs grottes qui contiennent des glaces permanentes ; la pins importante, celle de la Grâce-Dieu, territoire de Chaux-lcs-Passavant , est digne d'être visitée par les voyageurs.

Saut du Doues. — En sortant du lac de Chaillexon , vaste et magnifique réservoir, qui sépare le département de la principauté de Neuchâtel, le Doubs poursuit son cours à travers des défilés étroits , entourés de rocs escarpés qui , se resserrant à leur extrémité septentrionale , ne laissent plus d'autre issue qu'une ouverture de trente pieds de largeur, par où la rivière s élance et se précipite perpendiculairement de 82 pieds de hauteur , avec un bruit imposant décuplé par les échos , dans un abîme profond que la sonde n'a pu encore mesurer.— Pour jouir complètement de la vue de cette belle cascade , il faut , par un jour clair et serein , se placer an-dessous de la chute d'eau , lorsque le soleil descend vers l'horizon , alors le spectacle est embelli par les vives couleurs des arcs-en-ciel qui se meuvent et se croisent au milieu des vapeurs humides qui baignent les rochers ; le i bruit solennel de la cataracte, l'aspect des rocs noircis , la blanche

écume qui jaillit sur leurs parois , les teintes multipliées de la lumière solaire décomposée , toute une pluie de diamants , de topaze , d'émeraudes , de saphirs et de rubis , laissent au spectateur une impression ineffaçable , que les descriptions les plus animées sont im-

puissantes à produire. — Les bassins que forme le Doubs au-dessus de cette cascade , furent long-temps embellis par une I fête annuelle, où se resserraient les liens d'amitié qui unissent le

, peuple Franc-Comtois au peuple Suisse : cette fête n'a plus lieu.

, Cascades. — Si le saut du Doubs est, par le volume de ses eaux ,

L la cascade la plus remarquable du département , ce n'est pas la

. plus élevée. Parmi le grand nombre de chutes d'eau qui existent

; dans les cantons de la montagne , on cite les oaseades de Sjrratu

,

, dans le vallon pittoresque d'Ornans , et dont la hauteur et les

, pentes totales sont de plus de 560 pieds. Les deux chutes

, principales ont plus de 150 pieds de hauteur. — Un ruisseau

dans le vallon de Migette devient dans le* grandes crues un torrent impétueux , et se précipite de 870 pieds de hauteur , dans un gouffre dit le Puits •Billard B qui communique par un canal souterrain avec la source du Lison. — Enfin, près d'Eternoz on voit une cascade formée par un ruisseau assez considérable pour faire tourner un moulin , et qui se précipite de 120 pieds de haut.

Source du Dessoubre. — Cette source jaillit d'un antre profond situé à 506 mètres (1,563 pieds 9 pouces) au-dessus du niveau de la mer. Les eaux s'élancent avec impétuosité , par sept issues (dont quelques-unes poussent des jets ascendants) , d'un magnifique rocher, et forment de belles cascades. L'industrie s'est emparée de ce site sévère : des usines disposées en amphithéâtre sent établies sur les plans supérieurs des cascades ; on y ▼ oit aussi les débris d'un

antique monastère , et quelques maisons isolées qui animent le paysage.

Source de la Loue. — Un rocher, dont la hauteur est de plus de 820 pieds , s'élève verticalement au fond d'un vallon agreste et sombre ; à 80 pieds de sa base s'ouvre un antre d'où jaillit avec impétuosité une belle nappe d'eau en forme de cascade. C'est la source de la Loue , rivière considérable à sa naissance , et qui fait aussitôt mouvoir des usines. La grotte d'où elle sort a plus de 180 pieds d'ouverture , sur 90 pieds de hauteur.

Pont Sarrazin. — Parmi les conformations singulières des rochers calcaires, on remarque l'arcade naturelle du pont Sarrasin, située près de Vaudoncourt , canton de Blamont ; elle offre , sur une petite échelle , une image du célèbre pont du Diable.

Sources jaillissantes de Clérox. — Près du pont de Clcron, sur le territoire de Scey, on voit une source considérable, d'une nature peu ordinaire. D'une fente de rocher presque horizontale, l'eau s'élance en plusieurs jets , qui montent jusqu'à 9 pieds de hauteur. Il y a six jets principaux , et un grand nombre de moindres; tons réunis, ils forment un ruisseau considérable, dont les eaux très froides en été paraissent chaudes en hiver. Cette source produite par un cours d'eau souterrain , qui descend des

montagnes et vient jaillir à la surface du sol , donne une idée du principe sur lequel repose le système des puits artésiens.

Fontaine ronde. — C'est une source intermittente , située dans l'arrondissement de Ponlarlier, au bout d'un pré marécageux , 'resserré entre deux collines calcaires. — Elle existe dans deux bassins , de forme à peu près circulaire , dont l'un , plus élevé que le second , a environ 7 pieds de long , sur 6 pieds de large. Le fond de ces bassins est de sable et de petits cailloux , colorés en rouge par l'oxide de

fer. L'intermittence dure de 6 à 7 minutes. TOLLES, BOVTBOS, CHATXAUX, ETC.

Besançon, sur le Doubs, ch.-l. de départ., à 99 1. S.-E. de Paris. Pop. 29,167 hab. — Cette cité célèbre de l'ancienne Gaule fut fondée 400 ans avant l'ère chrétienne, et acquit bientôt un* grande importance. 56 ans avant J.-C, César y entra, non eu? conquérant, mais appelé par les chefs de Li cité, pour repousser les barbares qui menaçaient la Séquanie d'un envahissement total* — Vesuntio, ainsi se nommait alors Besançon, était déjà la métropole de la province Séquanaise. — César en fit sa place d'arme»* — Depuis son origine, cette ville est restée la capitale de la contrée> dont elle fut partie. — Son époque de plus grande splendeur fut sous Aurélien. — Sous le règne de Julien, la ville fut saccagée» par les Germains. — Les hordes d'Attila lui furent pins fatale*, encore; ce dernier désastre renversa presque tous ses édifices romains. — Les Bourguignons, qui s'en emparèrent ensuite* la reconstruisirent. — L'histoire a consigné plusieurs époques glorieuses pour Besançon. — En 406, sa résistance contre le* Vandales, en 418, contre les Germains; en 451, contre les Hun*} en 1288, contre les Allemands; en 1885, contre les Bourguignons* en 1862 et 1864, contre les Anglais, en 1375, contre l'armée protestante, etc., etc. — En 1814, Besançon résista aux troupes, alliées qui l'assiégèrent vainement. — Long-temps ville libre et impériale, Besançon tomba au pouvoir de l'Espagne, mais conti« nua de se gouverner en république. — Louis XIV s'étant empara, de la Franche-Comté en 1674, abolit cette forme de gouverne^ ment. — Les fortifications de Besançon étaient déjà considéra» blés, elles furent alors augmentées, et l'ont été encore depuis. —► La situation de cette ville est forte autant que pittoresque. Le coûts, sinueux du Doubs enclôt une presqu'île, qui présente la forme) d'une fiole; la ville couvre cet espace et s'étend au-delà de la courbe de la rivière; cette dernière partie est le faubourg d'Arène» couvert par de

gros bastions, et s'élevant sur une pente douce; la, ville proprement dite est en plaine. Le col de la presqu'île est un, ' roc élevé de 130 mètres au-dessus de la rivière qui baigne ses e*-i carpiements latéraux: très rapide du côté de la ville, il est séparé) de la colline contiguë par un profond ravin ; ce roc porte la cita* délie. Sa position rend cette forteresse inabordable à rennesû s> 1 art a néanmoins puissamment contribué à sa défense ; elle est ceinte de murs énormes et de tranchées excavées dan* le roc; on, n'y entre que par des ponts - levis ; elle renferme plusieurs cours , divers bâtiments, et des voûtes profondes qui servent de cachots. L'aspect en est plein de sévérité : il inspire une> sorte de terreur. — Les travaux qu'on y fit sous Louis XIV furent si dispendieux , que ce roi demandait si les murs de la cita-, délie de Besançon étaient d'or. — Elle est dominée par des hauteurs, mais celles-ci sont également fortifiées; les deux plu* voisines portent deux forts capables d'une longue résistance; l'un de ces forts est considérable : il est à peine terminé et achève de rendre Besançon inexpugnable. — L'enceinte bastionnée qui entoure; la ville est forte; elle est bordée par la rivière et par de profond* fossés. — Besançon est très peuplée pour son étendue, elle offre peu, de rues larges, peu de places spacieuses ; c'est moins une ville de luxa, qu'une place- forte. Elle est néanmoins bien bâtie et généralement bien percée ; mais la plupart de ses rues sont tristes , et se* constructions ont une sévérité, une uniformité de style qui leur donne une grande monotonie. — La ville et le quartier d'Arènes commu» niquent ensemble par un pont de fondation romaine, mais dont la construction primitive a été fort altérée; il est haut, étroit, fort laid et bâti de pierres grossières. Le quartier d'Arènes est très peuplé et presque entièrement habité par des vigneron* V église Cathédrale , dédiée à Saint-Jean, est un grand vaisseau* de fondation fort ancienne, reconstruit dans le xie siècle, pat; l'archevêque Hugues Ier, et de style qui participe du gothique et du sarrasin. A chaque extrémité de la nef, est un beau choeur, et de riches autels.

En face du siège de l'archevêque, on voit la buste en marbre blanc de Pie VI; une belle Résurrection de Caria, Vanloo se fait remarquer dans la chapelle du saint Suaire, parmi d'autres bons tableaux. Une chapelle voisine offre un saint Sébastien, l'un des chefs-d'œuvre de ira Bartoloméo. La Mort d'Amamie et de Saphir*, par il Piombino , orne une autre chapelle ; ces chapelles sont petites, sur un seul côté de la nef, mais fort jolies et toutes de styles différents : deux beaux anges en marbre blanc décorent le mattre-autel , construit en marbres italiens rares, et que couvre un superbe baldaquin. L'église a trois nefs , divisées par des colonnes ovales, bizarres mais élégantes; les vitraux, sont peints; les fenêtres, fort petites, ne laissent pénétrer dan*

ait

a'dfttse tfe'na jour ntystérieux, qui ajoute à la majesté de l'édifice. La Tille poèaède trou antre* églises remarquables. — Vnèpitnl Scint-Jutques est an superbe établissement dont , sous tous les rapports, Besançon peut se glorifier. Un serrurier de Besançon en a èiselé ia grille d'entrée , qui est très belle. Cet hôpital est Teste , propre, sain et bien administré i il contient 500 lits, distribués «(ans des salles qu'orne une multitude de rases remplis de fleurs. Un jardin d'un coté., de l'autre, un petit parc et un potager entourent l'hôpital. — • Utiéièl J* la Préfecture ocoupe le bâtiment de l'ancienne intendance, édifice remarquable par ses grandes dimensidils, ctfmhie par là noblesse de son style.— Le Collège royal, élevé paf la ville, en 1997, est un bel édifice bien approprié à son «sage i il peut recevoir 200 élèves.— Le Palais de justice, où siégeait jadis le parlement, Offre une façade remarquable par son archïttetufe. — L'ancien tlétel Graneelle fut construit dans le xtve siècle, tfatlê cardinal de ce nom : c'est un édifice spacieux et Imposant, dont la façade I trois ordres d'architecture; il est contlgu â on préau semblable â ceux des cloître* - Le Thèd're est un bâtiment Isolé et de celle apparence, son

frontispice est formé de six «Colonnes doriques; l'intérieur de la salle est spacieux, bien décoré, d'une forme circulaire, mais la construction en est vicieuse, et les règles de l'architecture y sont mal observées. — L'Arsenal «est considérable et digne d'attention. — L'Hôtel-de-Fille est un Melet et grand édifice, mais noir, sale et fort laid; sa façade forme) Sans le décorer, tin des côtés de la place Saint-Pierre, à l'instinct n'est né à cause d'une église qui fait face à l'hôtel-de-ville. Cette place est carrée, propre et jolie, mais petite. — La grande Cuterke se compose de plusieurs corps de bâtiments fort propres formant les trois côtés d'une vaste cour. — La Bibliothèque municipale renferme 50,000 volumes et nombre de manuscrits précieux. Le bâtiment est moderne et de bon style: Elle contient aussi le Musée-Péris, ainsi appelé, du nom d'un architecte qui en a fait présent à la ville natale. Ce musée se compose d'objets antiques, de tableaux, de livres et d'objets rares. — Le Musée municipal est encore peu nombreux; mais il s'accroît rapidement. — Le Musée d'antiquités offre une grande quantité d'objets romains du moyen âge, dont la plupart proviennent des fouilles qui ont été faites dans la ville, à différentes époques. De tant de monuments romains qui ornent l'antique Visuntlo, il n'en a existé plus qu'un, appelé la Porte Infante, et est situé au pied de la cathédrale à laquelle il sert comme de portique. Ce fut «une œuvre de grandes dimensions et de beau style; on ignore si elle était dédiée à un dieu ou à un bienfaiteur de la ville, Aurélien, ou Crispus, fils de Constantin, qui affectionna Besançon, y passa une partie de sa jeunesse, et s'en partit pour triompher des Germains. Après la mort de ce héros, victime de la passion dédaignée d'une belle-mère. Besançon prit son nom, et s'en nomma pendant quelque temps Crispéville. L'arc de triomphe, bariolé et très ruiné, conservé en tant de majesté digne du peuple-roi. — La promenade Chémère, le Champ-de-Mars romain, était fort agréable; mais elle a été détruite en partie, depuis quelques années, pour faire place à de

nouvelles fortifications. Besançon manque de promenades intérieures, Hiais *cs environs sont beaux et pittoresques; les étinpiageaient Hautes et fécondes. La vallée du Doubs offre des points de vue enchanteurs.

QuçftCt* , strr la Lobe, ch.-l. de cant., a 5 l. de Besançon. Pop. Bel hab. — Petite ville ancienne , située dans une vallée* agréable et fertile; elle fut jadis fortifiée et pins considérable qu'à présent; thaïs elle à été plusieurs fois prise d'assaut et ravagée par des incendies. — Il reste quelque* vestiges de ses hauts murs d'eneeiute, de leurs tours et de* trois portes d'entrée, ainsi que d'un Château-fort où naquit Guy de Bourgogne , qui fut élu pape en 1119, ions le nom de Caliste 11.

BAtmt-LES-DArtÈs. près du Doubs, ch.-t. d'arr., à 7 l. 1/2 H.-È. de Besançon. Pop; 2,467 hab. — Le nom de cette ville lui vient d'une fcnâenne et célèbre abbaye de Bénédictines, fondée vers le Ve siècle, et qui fut protégée par les rois de Bourgogne, dont l'un , Saint-Gdntraa , y fut enterré. Charlemagne et Louis-le-Débonnaire prodiguèrent les richesses a cette abbaye. Plusieurs fois ravagée, elle fut enfin détruite à la révolution. Lâi ville elle-même i été Souvent ruinée dans nos guerres civiles. C'est maintenant «né de no* jolie* petites villes, elle est située dans un bassin verdoyant, formé de collines parsemées de vignobles. — Le Doubs coule au bord de ce bassin, dans un lit profond et encaissé par d'âpre* rochers. L'église paroissiale est grande et belle ; le chœur en Ht bien décoré. Son nouveau clocher, carré, a 50 mètres d'élévation. L'hooital est uri édifice spacieux et bien distribué. La tille est bien bâtie, contient nombre de jolies constructions, la plupart neuves, et est entourée de promenades charmantes. .. CLftkvÂt, *Ur le Doubs, ch -l. de caot , à 8 l. de Baume-les- Dtmea. Pop. 1,007 hab. — Clerval fnt fondé par Othon, fils de l'empereur Burberousse. Les* seigneur* comtois le firent fortifier; il eoiflmadda long-temps le Cours du Doubs. Il ne lui reste

rien de *eè fortifications; maii il a enrore sur le Doubs uti ancien pont ait pierre, plus solide que beau, et d'une construction remar-

quable pour l'époque où il fut bâti. Le bourg est propre et contient quelques jolies maisons, mais il est percé fort irrégulièrement. MoirTBKLiAfcD, sur l'Allan et la_Lnzinc, ch.-l. d'arr., i 90 I. H.-E. de Besançon. Pop. 4,767 bab. — C'était autrefois un comté qui appartint l'on g- temps .lut duc* de Bourgogne. En 1419, il passa à une des branches de la maison de Wurtemberg. La ville était alors peu importante.— En 1530, elle embrassa la réformation, s'accrut d'un grand nombre de protestants et s'enrichit de leur industrie. Son commerce , favorisé par la protection du souverain, et par une position favorable entre l'Alsace , la Franthe-G»mté et la Suisse , hii procura une importance et une prospérité qui décrut lorsque la ville devint française. Elle était entourée de fortes murailles que Louis XIV fit raser en 167t. — Montbcbard, situé dans une position avantageuse, mai* bâti sur un terrain très bas, est exposé à de* inondations fréquente*. Il est dominé par un vieux château, jadis résidence des comtes et autour duquel est un parc spacieux. — Où remarque dan* là ville le bâtiment des Halles, sur la place du marché, Vttâtel-dr*rtlU, la Biwiotk/fme publique, riche de 10.000 volume*, et Vé-gîlte de Saint- Martin, dont le plafond; de 26 mètres de longueur sur 16 mètres de largeur, n'est soutenu par aucune colonne.

Portas lies* sur le Doubs* chef-lieu «Tarr., è 10 I. 6.-K. de Besancon» Pop. 4,707 bab. — Ville très ancienne et qui fut faste dés pins considérables de la |>i~de*arit Franche-Comté1; on I*af>pelait, dans le pays, la êief de ft» fronce, à cause de sa titsstkm dans le passage le plus commode < pour pénétrer de la Suisse osa France. Ce passage commença à être fréquenté Sons Auguste, et se parsema bientôt d'habitations. — Pontarlier fut Souvent agrandi et porta successivement dix noms différents : Pont eU+erieî, Pons alet, P&Htalia, etc. — La tille, jusqu'au xrv* siècle t resta divisée en deux parties

, dont Pnne s'appelait Morte**, l'autre Pontarlierj cette dernière seule subsiste encore; - Elle fut souvent ravagée par les incendies, à cause de l'emploi qu'on faisait de bois de sapin, dans la construction des bâtiments et des toitures, emploi qu'on a été enfin forcé d'abandonner.-* - La ville moderne, agréablement située au milieu des montagnes du Jura, est régulièrement bâtie; ses rues sont propres*, bien percées et formées* de maisons élégantes.— La ville et le passage sont protégés* par le château* de J*u±, construit sur un rocher presque inaccessible. Ce château, susceptible d'une longue défense est de l'apparence la plus pittoresque.

Département de la Haute-Saône. - Le département compte 6 députés. Le département est divisé en 5 arrondissements électoraux, dont les chefs-lieux sont; Besançon (ville et arr.J, Baume, Saint-Hippolyte, Pontarlier. Le nombre des électeurs est de 1,01V.

Le chef-lieu de la préfecture est Besançon. Le département se divise en 4 sous-préfectures on arrondissements.

Besançon 8 cantons 202 communes 96,032 habitants,

Baume-le-Vicomte 1 canton 1 commune 187 64,884

Montbéliard 1 canton 1 commune 161 50,042

Pontarlier 1 canton 1 commune 89 48,977

Total 4 cantons, 639 communes, 265,535 habitants

Service du Trésor public — 1 receveur général et 1 payeur (à Besançon), 3 receveurs particuliers, 5 percepteurs d'arrondissement.

Contributions directes. — 1 directeur (à Besançon) et 1 inspecteur

Domaines et Enregistrement. — 1 directeur (à Besançon) et 2 inspecteurs, 3 vérificateurs.

Hypothèques. — 4 conservateurs dans les chefs-lieux d'arrondissements communaux.

Douanes. — 1 Directeur (à Besançon).

Contributions indirectes. — 1 directeur (à Besançon) , 2 diintendants d'arrondissement, 4 receveurs entrepreneurs.

Forêts. — Le département forme la 12e conservatoire, forestière, dont le chef-lieu est à Besançon, — 1 conserv. à Besançon; 3 inspecteurs à Besançon, Baume et Pontarlier.

Ponts et chaussées. — Le département fait partie de la 4^e inspection, dont le chef-lieu est à Dijon. — Il y a 2 ingénieurs en chef en résidence à Besançon , dont l'un est chargé de la surveillance du canal du Rhône au Rhin (division du Sud).

Mine*. — Le dép fait partie du 13e arrond. et de la 4e divis., dont le chef-lieu est à S. -Etienne. — 2 ingén., des mines résident à Clermont.

Loterie. — Les bénéfices de l'administration (pour \$831 comparé à 1830) présentent , sur les mises effectuées dans le département , une diminution de 33,377 fr.

Haras. — Besançon est le chef-lieu du 3^e arrond. de concours pour les courses de chevaux. — Il y a à Pontarlier un dépôt royal où se trouvent 34 étalons.

Militaire — Besançon est le quartier-général de la 6e division militaire, qui se compose des départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône. — Cette ville est la résidence de 1 lieutenant général commandant la division, 1 maréchal de camp commandant le département, 1 intendant militaire et 2 sous-intendants. — Le département renferme 4 places de guerre: Besançon, là

&?wi&S'd6'f 6ïdkf-r-/fle4

ÛU-T^ift »'u-ir

O fie

FRANCE PITTORESQUE. ~ DOUBS,

citadelle de Besançon , le fort-de-Joux et le Château- de-Blamont.

— Le dépôt de recrutement est à Besançon. — La compagnie de gendarmerie départementale fait partie de la ?lc légion, dont le cb.- lieu est à Besançon , et qui comprend le» compagnies départe* mentale) du Pous, de* la Haute*Saone, du Jura rt de l'Ain. — Il y a'à Besançqn 1 direction du génie, — 1 direction d'artillerie,

— 1 école dVtrillerie commandée par un maréchal de camp, —

I raftiuerie 4c salpêtre, et 2 compagnies de fusiliers dp discipline. JuniciaiM. -r La cour royale de Besançon comprend dans son

ressort les tribqnau* du Doubs, du Jura et de la Haute^naone.—

II j a dans le département 4 tribunaux de V9 instance, à Besan* çon , Baume, Montbéliard et Pontarlier, et 1 tribunal de commerce « Besançon, ^r- U y a àBell*Yau*>(Besapç,on) une maison de correc- tion et de refuge pouvant contenir 400 individus.

Rbxigikuik. — Culte catholique. — Le département possède un archevêché érigé sur la sln du 2* siècle , dbnt le siège e%t à Besan- con , et qui a pour suffragants les évêchés de Strasbourg , Meta, Ver- dun, Bellay, Saint-Dié, Nancy. —Le département forme l'arrondis*. du diocèse de Besançon. — Il y a dans le département,

— à Besançon : un séminaire diocésain qui compte 53 sémina- riste* internes et 208 théologiens externes; la' section du séminaire

ponr 1* philosophie compte 05 élèves j — à Ornans ; une école se-
 condaire ecclésiastique. — Le département renferme 3 cures de l,e
 classe, 14 de 2«, 355 succursales et 33 vicariats.— H y existe environ
 1 30 congrégations religieuse» ponr l'éducation des enfants et le
 soin des pauvres dans les campagnes ; — 18 frères de la doctrine
 chrétienne , obex lesquels 1,050 enfants "sont élevés gratuitement (à
 Besançon et à Ornais) ; — 155 sœur» de charité ; — 1 14 id. de la
 Sainte-Famille;— 2 écoles de sourds-et-muets et de sœurdes-etra
 nette* (à Besançon), qui comptent 53 élèves ; — 73 hospitalières
 dane 12 hôpitaux, par lesquelles 10,323 pauvres et malades sont se-
 courus , en outre 4.755 enfants" sont élevés gratuitement , et 6,040
 en payant. — 11 j existe encore plusieurs autres congrégations reli-
 gieuses , 3 dépôts de mendicité et 1 pensionnat tenu pat les dames
 do Sacré-Cœur, et qui compte 50 élèves.

Culte protestant. — L'église consistoriale de Besançon tst des-
 «ervie par fi pasteurs. — Le départemept renferme une société hi-
 blique , une société des missions évangéliques , une société des trai-
 tés religieux et 8 écoles protestantes.

Culte ménonite.' — Les ménonites ou anabaptistes, sont établis
 dans l'ancien comté de Montbéliard depuis le commencement' du
 xviil* siècle; ils y avaient été appelés par le souveraiu pour r diriger
 et améliorer la culture de ses domaines. Us forment une congréga-
 tion nombreuse. Us célèbrent leur culte daus une maison qu'ils Qpt
 louée à Montbéliard. Les prières s'y foqt en langue allemande; les
 ministres n'ont point de costume particulier; ils •portent , ainsi nue
 tou» les hommes , la barbe longue et les habits sans boutons ; les
 femmes sont vêtues d'étoffes noires ou de couleurs foncées j les
 deux sexes se distinguent en général par des mœurs sévères. — La
 population de cette communion augmente chaque année , -quoique
 depuis quelque temps beaucoup «rentre eux aient émigré aux États-
 Unis.

Nota. La religion catholique est professée par la presque généralité des habitants du Doubs. Sur la masse, on peut évaluer le nombre des catholiques à 240,507 ; les diverses communions protestantes comptent environ 24,000 membres , les anabaptistes 560 et les israélites 468.

. UjUYER«ft4S*fi. — Le département possède une Académie de l'université, dont le chef-lieu est à Besançon, et qui comprend dans son ressort le Doubs, le Jura et la Haute-Saône. , Instruction publique. — 11 y a dans le département :— k Besançon , une faculté des lettres ; - une école secondaire de médecine; —un collège royal de 2^e classe qui compte 247 élèves ; — et 3 collèges: à Baume, à Montbéliard, à Pontarlier — (1 école normale primaire est projetée à Besançon). — 1 école modèle primaire à Be^anç/m.

— Le nombre des écoles primaires du département est de 530, qui sont fréquentées par 20,584 garçons et 14,365 filles. — Les communes privées d'écoles sont au nombre de 175.

30c(STSs savante*, etc. — Le département possède, — à Besançon : un Lycée , une Académie royale des Belles- Lettres, Sciences et Arts ; une Société d'Agriculture et des Arts ; un Cabinet d'Histoire naturelle ; un Musée d'Antiquités et d'Objets d'arts* — Il existe dans cette ville des Cours gratuits de mathématiques, de chimie, de physique , de musique , etc. , et une École gratuite de Dessin et de Sculpture pour 120 élèves.

POPULATION

D'après le dernier recensement officiel, elle est de 265,535 hab. et fournit annuellement à l'armée 603 jeunes soldats.

Le mouvement en 1830 a été de,

Mariages , : . , 1,765

Naissances. Masculine. Féminins.

Enfants légitimes. 3,821 — 3,473),-,- MK

Mteroi... 1164 _ W I Total 7«825

Décès. 3,031 — 3,131 Total 6,162

GAXLP* KATIQ VA** Le nombre des citoyens inscrits est de 51,041 , Dont : 7,904 contrôle de réserve.

43,047 contrôle de service ordinaire.

Cas derniers sont répartis ainsi qu'il suit : 41,431 infanterie.

251 cavalerie.

439 artillerie.

1,116 sapeurs*pompiert.

On en compte : armés, 14,431 ; équipes, 6,195; habillés, 16,164. 19,430 sont susceptibles d'être mobilisés. ,

Ainsi , sur 1,000 individus de la population générale, 190 sont inscrits au registre matricule, et 73 dans ce nombre sont mobili-sables; sur llllD individu! inscrits sur le registre matricule, 94 sont soumis au service ordinaire, et 16 appartiennent à la réserva. - Les arsenaux de l'État ont délivre à la garde nationale 19,019 fusils, 501 mousquetons, 13 canons* et un atsex grand nombre de pistolets, sabres,- ero.

Le département e»pajé*àl'ÉUt (1831) ; -\t

Contributions directes , 3,810,42\$ f. 65 0>

Enregistrement , timbre et domaines, «... 1,235,905 71

Douanes et sels , , , 334,035 U

Boissons, droits divers, tafeaes et poudres. . 1,7)9,189 80

l'oates % 263,314 36

Produit 4fi» coupes de bois 345,033 J?

Loterie,.....'.,. 41,183 9Q

Prqdpits di?cra, . ,,,,,, l 133,131 69

Total. 7,610,603 FEU.

Il a reçu du trésor 13,203,463 f. 79 c, dans lesquels figurent ;

La dette publique et les dotations, pour. „ . 1,266,484 f. 73 4.

Les dépenses du ministère de Injustice. . , . 228,653 7Q

de l'instruction publique et de» cultes. 473>?81 70

de l'intérieur. ... t ..'....., t , 808 p5

dû commerce et des travaux publics,; . 1,661,659 04

de la guerre ..." 7,661,758 85

de la marine. t , 325 50

des finances :.,..... 125,877 94

Les frais de régie et de perception des impôts. 1,509,219 83

Bémoursement., restitut., non-valeurs et primes. 236,395 55

, , Total -, 13,293,463 f.797.

. Ces deifx sommes totales de paiements et de recettes représentant,^ peude variations près., le mouvement annuel des imputa et des recettes,, le département , favoFisp paç sa situation frontière, reçoit de l'État 5,592,770 fr. dfi clos qu'il ne paie. -r- Cette somme provient des dépenses du ministère de la guerre.

BÉMWSES BÉPARVnfMs*?YAUE9«

Elles s'élèvent <1831) a 358,216 fr. 70 cent. Sa vont : Déf>. fixes : traitements , abonnem., etc. 81*>56 f • 57 C Dép. vanmèle* : loyers j réparations , encouragements , secours , etc. 376*656 13

Dans cette dernière somme figurent pour

55,550 f. » c. les pr sons départementales, 80,000 ■ » les enfants' trouvés. Les secours accordés par l'État pour grêle , Incendie, épi-zootie, etc., sont dé. ..,'.' • « 30,736 » Les fonds consacrés nu cadastre s'élèvent à. . . 64,531 33 Les dépenses des cours et tribunaux sont de , 195,857 97 Les frais de justice avancés par l'État de. . . , t 30,111 40

BBsTBir&TAIB AOAIOO&B.

Sur une superficie de 519,223 hectares, Ut' départ, en compte s 150,000 m» en culture, 77,000 prairies.

124,981 forêts.

8,500 vignes.

96,000 landes et vaines pâtures.

7,6€0 marais , étangs,' lacs, etc.

Le revenu territorial est évalué à 13,006^)06 francs. Le département renferme environ 30,000 chevaux, 800 ânes, 150 mulets, 130,000 bêtes à cornes (race bovine,, 12,000 chèvres, 80,000 porcs, 100,000 montons.

Les troupeaux de bêtes à laine en fournissent chaque année environ 150,000 kilogrammes.

Le produit annuel du sol est d'environ , En céréales et parmentières. 773,000 hectolitres.

En avoines 500,000 id.

En vins 147,000 id.

En bière 10,000 id.

En fromages 2,500,000 kil.

Le département ne produit pas la quantité de céréales nécessaire*, à sa consommation. — Les vins qu'on y récolte sont légers

et peu spiritueux. — L'agriculture y est encore fort arriérée. — L'usage des jachères y est en vigueur, et chaque année près du tiers des terres propres à la culture restent improductive». — Les prairies sont nombreuses; il y a pour elles un système d'irrigation bien entendu dans l'arrondissement de Montbéliard. — Les arbres fruitiers sont multipliés dans les plaines et donnent de bons fruits. — On cultive le lin et le chanvre pour les besoins de la consommation locale, et quelques plantes oléagineuses, telles que la navette , le colza et le gros pavot. — On fait aussi de l'huile avec les noix et les faines du hêtre.

L'élève des chevaux , l'engrais des porcs et des bêtes à cornes offrent une ressource lucrative aux habitants des campagnes.

Fromageries. — La fabrication des fromages (façon Gruyère) est une des branches intéressantes de l'industrie agricole du département. Les meilleurs fromages et les beurres de qualités supérieures sont ceux fabriqués dans l'arrondissement de Pontarlier. «— On nomme fruitières, dans le pays, les fabriques de fromages; on en

distingue de deux sortes : les grosses granges, appartenant à des propriétaires particuliers qui y tiennent 40 à 60 vaches , où l'on fait 7 à 8 milliers de fromages dans l'été , et les fruitières d'association , dans les villages , où certain nombre de cultivateurs se réunissent pour mettre en commun le lait des vaches de leurs étables , et faire du fromage chacun en proportion du lait qu'il fournit. Dans un grand nombre de communes on loue une maison à frais communs pour la fabrication du fromage ; dans d'autres , et surtout dans la moyenne montagne , chaque sociétaire fabrique le fromage à son tour. Les associés prennent presque toujours un grarin ou fromager à leurs gages , et celui-ci se charge de la réception du lait et de toutes les opérations de la fruitière. — Il reçoit le lait des associés deux fois par jour, et marque les quantités reçues sur une taille double , particulière à chacun d'eux. Laquantité de lait varie suivant la saison plus ou moins favorable ; les pluies , les froids , la sécheresse et la qualité des herbes et des fourrages influent tellement sur le bétail , que d'une année à une autre les produits sont très différents avec la même quantité de vaches. — Ce n'est que vers la fin d'avril que les fruitières d'association commencent à entrer en activité , et c'est un mois , six semaines plus tard , que les propriétaires des fruitières particulières conduisent leurs vaches dans les chalets des montagnes. — • Le nombre des fruitières dépasse 600, il y en a dans toutes les communes un peu populeuses.— On évalue leur produit moyen annuel à 2,500,000 kil. de fromages, d'une valeur de 1,650,000 fr., et à 260,000 kil. de beurre , valant 260,000 fr.

IH1HJ8TBXB OOMMZBCIAU.

Le département est plus agricole que manufacturier , néanmoins depuis quelques années , l'industrie y a fait de grands progrès. — Son commerce consiste principalement dans la vente et l'exportation de ses fers forgés, fils-de-fer, tôles laminées, fers Hoirs, fers-blancs, fonte de fer, etc.; dans l'exportation des nombreux produits

de son horlogerie , de ses bonneteries , de ses filatures de coton , et des produits annuels et toujours croissants de ses fromageries ; dans la vente des jeunes sujets de la race chevaline comtoise, et des bœufs gras élevés dans les montagnes; dans celle des cuirs tannés, de longues pièces de bois de sapin, propres aux constructions , et enfin dans l'exportation de quelques excédants de ses produits territoriaux.

L'importation fournit à la consommation, outre les denrées coloniales , des blés , des vins et des eaux-de-vic du midi de la France , de la houille , des cuivres , des aciers , de la garance , du riz, de l'huile, de la marée, des cuirs verts, des farines, des draps en laine , de la chapellerie , des toiles , cotonnes , mousselines, épiceries, drogueries, etc. Besançon est le point central du commerce départemental, cette ville deviendra dans peu d'années , par le mouvement du canal du Rhône au Rhin , une des importantes places commerciales de France.

Horlogerie. — L'horlogerie est la branche importante de l'industrie de Besançon, elle occupe 2,000 ouvriers, presque tous travaillant isolément , pour des établissements en grand , ou pour des comptoirs d'horlogerie. — La manufacture de cette ville est encore loin d'avoir atteint le degré de prospérité qu'elle est susceptible d'acquérir : elle n'en est pas encore arrivée à pouvoir contrebalancer les fabriques étrangères , et à délivrer la France du tribut qu'elle leur paie. Elle fait cependant des envois considérables en Amérique , en Afrique , et jusque dans la Chine. — Les montres envoyées en Chine, sont placées ensemble deux par deux, dans des écrins ou étuis élégants ; un chinois achète toujours les deux montres ainsi disposées , et porte avec lui le récrin qui les renferme. Les fabriques de Besançon livrent annuellement au commerce 60,000 montres. — Les autres fabriques du département disséminées dans six localités différentes, produisent 4,000 montres finies, 60,000 ébauches de montres,

15,000 mouvements de pendules, 2,000 petites pièces, et 80,000 outils d'horlogerie.

Fer. — Les usines qui, dans le département, au nombre de

20, s'occupent de la fonte et de la fabrication du fer, produisent annuellement 1,700,000 kil. de fonte, 7,030,000 kil. de fer, 2,400,000 kil. de fil-de-fer, 150,000 kil. de pointes, 640,000 kil. de tôle, et 80,000 caisses de fer-blanc. — Les plus importantes sont celles de Beure, de Lods, de Chatillon et d'Andincourt. Cette dernière, une des plus belles de France, produit à elle seule 5,000,000 kil. de fer coulé et forgé, indépendamment de la tôle et des caisses de fer-blanc qu'elle fabrique. — On remarque à Besançon la fabrique de barres de fer rond, creux et enâssé. de MM. Gandillot et Roy, dont les produits ont tant d'applications utiles pour meubles, croisées, rampes d'escaliers, bancs de dîners, échelles, etc.

Acier. — Les fabriques d'acier au nombre de 9, produisent annuellement 120,000 lames de scie, 5,000 bases, et 39,589 rails.

Cuivre. — 6 établissements où l'on travaille le cuivre, forment au commerce 8,000 peignes, 70,000 kil. de cuivre en plaques, 25,000 kil. en cylindres, pour la fabrication des toiles, et kil. d'alliage pour les cloches et les pompes à incendies.

Papeteries. — Elles sont au nombre de 7, mais elles produisent annuellement que 88,500 rames de papier de toutes sortes.

Tanneries. — Les tanneries sont multipliées : on en a 85 qui livrent annuellement au commerce, 43,000 cuirs.

Distilleries. — Les fabriques d'absinthe en produisent plus de 100,000 litres, et les fabriques d'eau de cerises en produisent de 10 à 15 mille.

Les autres établissements industriels sont des filatures et des fabriques de tissus , des fabriques de fleurs artificielles , des chapellerie, des faïenceries, des huileries, des brasseries, etc. — La fabrique d'eaux de Seltz factices, (de Besançon) , e annuellement 600,000 bouteilles.

Récompenses industrielles. — A la dernière produits de l'industrie (1827) , le département a obtenu 2 médailles d'argent, dont l'une a été accordée -à MIL Monte* de Barteransetde Velloreille(de Chenecey), pour fUs-^U-ferJ6ie^aemer et fils-de-laiton , et l'autre , à MM. Peugeot frères, Calme et Salins (d'Herimoncourt) , pour scies, buses et resssvtr aTaeàrr.— 7 médailles de BRONZE, à MM. Mathey frères et Gnénard [à* Moncey) , pour fer en barres; Billod (de la Ferrière-sons-Jongne), Nicod (de Fin-des-Gras) , Bobillière (de la Grand'Combe) , Baverel et fils (de la Ferrière-sous-Jougue) , pour famLr; Peugeot frères, Calame et Salins (d'Herimoncourt), pour amitié avers ; Perron (de Besançon), pour un mouvement de ekromomà ira h reyf* titon, avec échappement libre de pierre dure. — Enfin , 3 mixtions honorables , à MM. Michou frères , pour calievfj excrète dans la maison de détention de Clairvaux ; Dctrey père (de Béasçon) , pour bonneterie enjil et en soie; Monret de Barterant et de Velloreille (de Chenecey) , pour barreaux d'acier, propre à Tel'

Douanes. — La direction de Besançon a 4 bureaux j dont 3 seulement sont situés dans le département,

Les bureaux du département ont produit en 1831 : Douanes, et timbre. Sels,

Montbéliard 31,418 f. 091 f.

Morteau 19,536 211

Pontarlier 272,050 116

Total. Produit des douanes dans le départ.

TataL 3X1 M 19/V 272.147

Foires. — Le nombre des foires du département est de 299." Elles se tiennent dans 71 communes, dont 21 chefs-lieux, et tarant quelques-unes 2 à 8 jours , remplissent 311 journées.

Les foires mobiles, au nombre de 01 , occupent 60 joui m es. — Il y a 18 foires mensaires. 568 communes sont privées defcàrti.

Les articles de commerce sont les bestiaux, les cuirs, les I les fromages , les planches , le merrain , les fers , les i d'agriculture, la mercerie, la quincaillerie, la chapellerie,*

BIBUOG&êJPBZE.

La Franche- Comte" ancienne et moderne ; in-8. Paris , 1779.— Jtàufraire de la Frandte-Contté ; in-8. Besançon*, 1789. — Soirées aîsa» ciennes et franc-comtoises, par Leroy de Marnesia; in-8. Besançon. 1790.— M /moires statist du Doubs, par Jean de Bry v préfet; in- fol. Paris , an xu (1804). — Almaneah ou annuaire stat. Ju-Domhe ; m»12. Besançon, 1804. — Statistique du dtp. du Doubs, par Peucaet et Chaulaire; in-4. Paris, 1809.— Histoire naturelle du dép. dm Doubs, par Girod Chartrans; 2 \ol. in-8. — Album du dessinateur framt^eamtois; in-4. Dole, 1827. — Souvenirs histor. et pitlor.de âtonfbAiard; petit in- fol. Montbéliard , 1827. — Les routes de France, par Baccarat. — Route de Paris à Besançon} in-8. Paris , 1828. — Annuaire stat. ai historiq. du dép. du Doubs, par A. Laurens ; in-12. Besançon , 1812 à 1834 (excellent ouvrage). — Mémoires et rapports de la Société d'Agriculture et des Arts de Besançon; in-8. Besançon, 1826 à 1832. — Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France , par Charles Nodier, Taylor et de Cailleux ; 3e volume : Franche-Comte-; grand in-fol. Paru, 1829-30.

À. HUGO

On souscrit chtt DELLOYE , éditeur, place de U Bonne , roc des
Fil1t»l.«Tn— ni

Paris. — Imprimerie et Fonderie de Rionoux et Comp., rue des
Francs-Bourgeois-Saint-Mkhel, t.

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/francepittoresqo2hugogoog>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.